

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ⵎⵓⵎⵉⵏⵉⵙⵜ ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ

ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ

ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ ⵓⵎⵓⵔⵉⵙⵉⵔ

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres et des langues

Département de langue et culture amazighes



جامعة مولود معمري - تيزي وزو

كلية الآداب واللغات

قسم اللغة و الثقافة الأمازيغية

THÈSE

Présentée par :

Abdenour OULDFELLA

Pour obtenir le grade de **Docteur en sciences**

Discipline : **Langue et culture Amazighes**

Civilisation

TITRE de la thèse

Les modes de sociabilité politique dans une commune de la Kabylie contemporaine.

***Ethnographie d'une mobilisation citoyenne en 2001
à l'échelle locale : Ait Arbi, Iferrhounene, Tizi-Ouzou.***

VOL.1

THÈSE dirigée par :

SALHI Mohamed Brahim

KINZI Azzedine

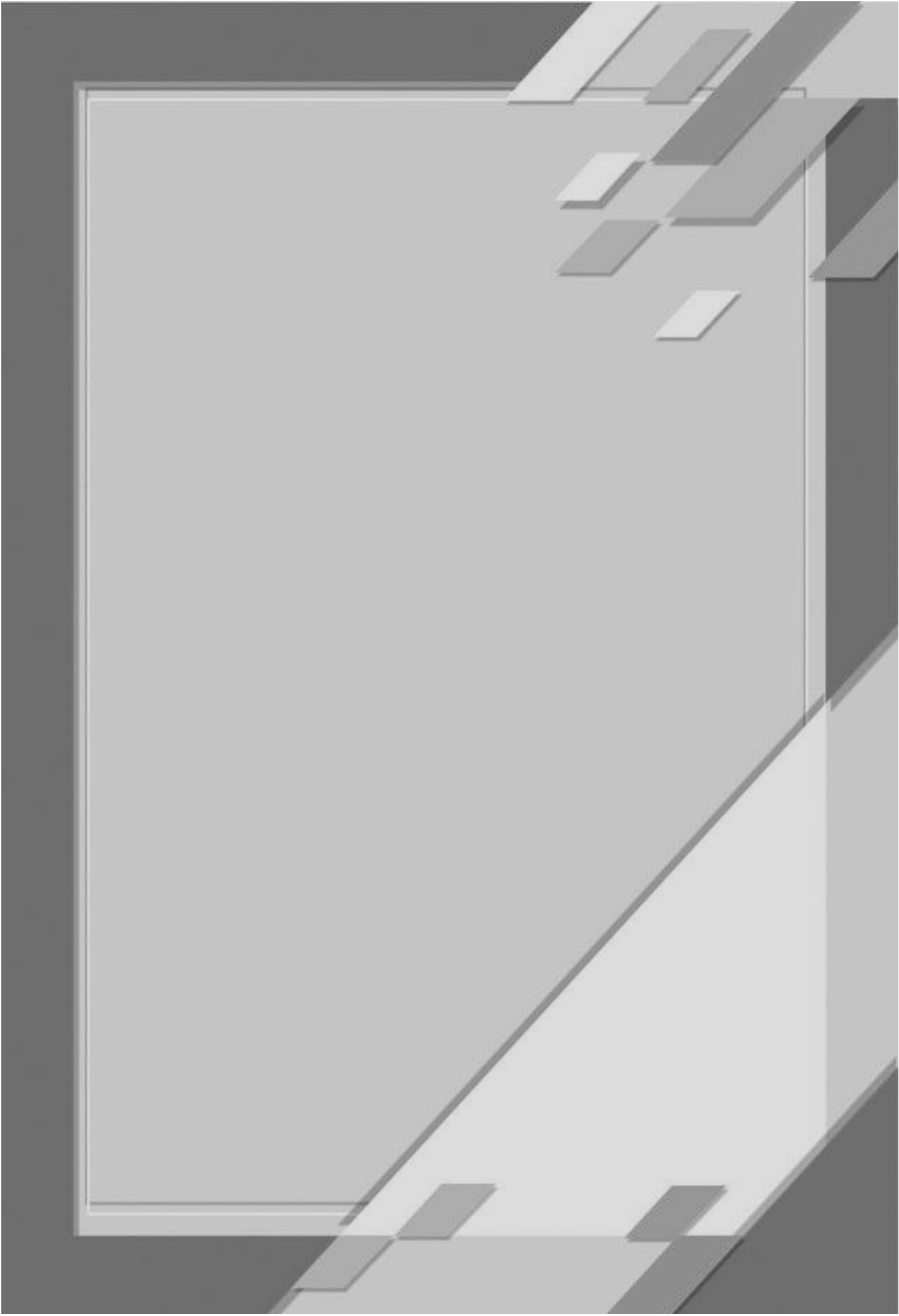
Professeur UMMTO

MCA UMMTO

MEMBRES DU JURY :

ABDENNEBI Houria	M.C.A	UMMTO	Présidente
KINZI Azedine	M.C.A	UMMTO	Rapporteur
SALHI Karim	M.C.A	UMMTO	Examineur
ICHEBOUDEN Laârbi	Professeur	Université d'Alger 2	Examineur
FARADJI Mohamed Akli	Professeur	Université de Bejaia	Examineur
MERRAH Aissa	Professeur	Université de Bejaia	Examineur

Juin 2021



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ⵎⵉⵏⵉⵙⵜⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ
ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ
ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ
ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵉⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Lettres et des langues
Département de langue et culture amazighes



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات
قسم اللغة و الثقافة الأمازيغية

THÈSE

Présentée par :

Abdenour OULDFELLA

Pour obtenir le grade de **Docteur en sciences**
Discipline : **Langue et culture Amazighes**
Civilisation

TITRE de la thèse

Les modes de sociabilité politique dans une commune de la Kabylie contemporaine

*Ethnographie d'une mobilisation citoyenne en 2001
à l'échelle locale : Ait Arbi, Iferrhounene, Tizi-Ouzou*

VOL.1

THÈSE dirigée par :

SALHI Mohamed Brahim
KINZI Azzedine

Professeur UMMTO
MCA UMMTO

MEMBRES DU JURY :

ABDENNEBI Houria	M.C.A	UMMTO	Présidente
KINZI Azedine	M.C.A	UMMTO	Rapporteur
SALHI Karim	M.C.A	UMMTO	Examineur
ICHEBOUDEN Laârb	Professeur	Université d'Alger 2	Examineur
FARADJI Mohamed Akli	Professeur	Université de Bejaia	Examineur
MERRAH Aissa	Professeur	Université de Bejaia	Examineur

Juin 2021

TABLES DES MATIERES

Table des matières	3
Dédicaces	12
Remercîments	14
Avant propos.....	16
Liste des sigles et abréviations	18
Liste des tableaux	19
 Introduction générale	20
 Chapitre 1 : Le cadre théorique et méthodologique du travail.....	23
Introduction	24
1-1-Bilan des études sur le mouvement de 2001	25
1-1-1-Les articles de revues scientifiques.....	25
1-1-1-1-Camille Lacoste-Dujardin, « du danger des traditions montagnardes ».....	25
1-1-1-2-Tassadit Yacine (2002).« De la dynamique historique, <i>bis repetita</i> »	28
1-1-1-3-Brahim Salhi 2002 : citoyenneté en construction	30
1-1-1-4-Emma Tilleli : 2003. Une organisation hybride originale, associative et communautaire.....	34
1-1-1-5-Alain Mahé (2004). Du dynamisme des assemblées villageoises	35
1-1-1-6-Azzedine Layachi(2004). Entre citoyenneté et ethnicité.....	37
1-1-1-7-Yazid Ben Hounet (2004). De l'effondrement de l'Etat	40
1-1-1-8-Karima Direche-Slimani (2006). D'une Kabylie idéalisée, communautaire et démocratique.....	41
1-1-1-9- Nassim Amrouche (2009). De la mémoire partagée et la reconstruction d'une communauté politique	43
1-1-1-10-Belaid Abrika (2012).....	45
1-1-2-Les travaux de thèse, master et mémoire de licence sur le mouvement social de 2001.....	47
1-1-3-Premières observations critiques et ébauche d'une approche ethnographique.....	51
1-2-Questions de recherche.....	52
1-3-Cadre théorique du travail	57
1-4-Cadre méthodologique du travail.....	63
1-4-1-Le dispositif d'enquête	65
1-4-1-1-Les entretiens	65
1-4-1-2-L'Observation directe, l'immersion et l'observation participante.....	66
1-4-1-3- L'analyse de documents	66
1-4-1-4-L'analyse des comptes rendus de la presse	67
1-4-1-5- Les photos.....	67
1-4-2-Le déroulement de l'enquête.....	68
1-4-3-L'approche descriptive de la chronique de la contestation.....	69
1-4-4-L'architecture du travail.....	71
Conclusion chapitre 1.....	73

Chapitre 2 : Monographie de la daïra d'Iferhounene 74

Introduction	75
2-1-Géographie, relief et voies d'accès	75
2-2-Population, pyramide des âges et emploi	77
2-2-1-Population	77
2-2-2-Pyramide des âges	80
2-2-3-Emploi.....	81
2-3-Habitat	87
2-4-Enseignement.....	90
2-5-Morphologies sociales : les lignages religieux, les <i>aklan</i> et les forgerons.....	95
2-6-Emigration	99
2-7- Maillage administratif et appartenance tribale	102
2-7-1-Avant l'indépendance	103
2-7-2-L'aménagement du territoire et les découpages administratifs après l'indépendance de l'Algérie.....	105
2-8-Comité de village et mouvement associatif.....	108
Conclusion du chapitre 2	119

**Chapitre 3 : Modes d'auto-organisation politique du village d'Ait Arbi
Constitution, fonctionnement et acteurs de l'arène publique villageoise ... 121**

Introduction	122
3-1-Population et histoire du village	123
3-2- Emigration : renouvellement et mutation de la tradition d'exil.....	124
3-3-Configuration du village.....	132
3-4-Modes d'auto-organisation du village.....	133
3-4-1- <i>Tajmaat</i> : un espace public de gestation de la citoyenneté ?.....	133
3-4-1-1-L'assemblée villageoise de 1954 à 1980	
L'assemblée villageoise et la construction de l'Etat indépendant	134
3-4-1-2-Le comité de village de 1980 à 2001.	
De la semi-clandestinité à la légalité républicaine	137
3-4-1-2-1- Le mouvement d'avril 1980 et l'émergence du	
« comité de village ».....	138
3-4-1-2-2- La disparition de la fonction de <i>l'amin</i> du village	142
3-4-1-2-3- Autonomisation de la délégation politique par rapport aux lignages	143
3-4-1-2-4- L'exercice de la citoyenneté : Du consensus au principe de la	
majorité	144
3-5- L'association culturelle.	
Du collectif culturel à l'association culturelle <i>Tiyri n manyin</i>	146

TABLES DES MATIERES

3-6-L'association religieuse : du partenaire à l'adversaire du comité de village	150
3-6-1-L'affaire de l'opposition à la tenue de <i>l'asensi n Sidi Amer</i>	152
3-6-1-1-Présentation du rituel de <i>l'asensi n Sidi Amer</i>	152
3-6-1-2-Le saint et son mausolée	153
3-6-1-3-Sécularisation d'un rituel religieux et de l'espace public.....	153
3-6-1-4-L'objet et les enjeux du conflit.....	155
3-6-1-4-1-Le lieu du repas rituel, point de cristallisation des multiples tensions.....	155
3-6-1-4-2- Le rituel, espace fédératif et d'expression d'attentes multiples et contradictoires.....	156
3-6-1-4-3-L'officiant religieux : entre attachement et renoncement aux usages locaux.....	157
3-6-2-L'imam : du consensus au conflit.	
-L'affaire de la pétition de 1997	158
3-7-Le comité de village en Immigration : caisse collective ou antenne du comité ?.....	159
3-8-GLD et vigiles : la sacralité de l'espace villageois en temps de crise	160
Conclusion chapitre 3	164
Chapitre 4 : L'initiation à l'émeute. Que faire face à l'urgence ?	166
Introduction	167
4-1- Le « comité de village » à la veille des « événements de 2001 ».....	168
4-2- De l'étincelle de l'assassinat d'un lycéen.....	169
4-3-L'émeute comme mode d'expression inédit des jeunes à Iferhounene.	
Chronique d'une émeute.....	171
4-4- La Cellule de crise : la riposte institutionnelle	197
4-5-Le vendredi 04 mai : Assemblée générale au village d'Ait Arbi :	
Débat sur la question du sort des écoliers et de la reprise ou non des études et constitution d'un nouveau comité.....	199
Conclusion du chapitre 4	203
Chapitre 5 : La communauté villageoise face à l'épreuve du conflit : entre diversité des opinions et trahison ? La construction du consensus	
L'affaire des « porteurs de couscous » aux gendarmes	206
Introduction.....	207
5-1-L'affaire des « porteurs du couscous »,	
Comment construire le consensus communautaire dans une situation de tension ?	208

TABLES DES MATIERES

5-2-Les émeutes nocturnes et « les manifs de Belgrade ».....	228
5-3-Préparation logistique de l'émeute.....	235
5-4-Espace villageois et espace communal : la <i>hurma</i> du village face à l'intrusion des gendarmes et des émeutiers	238
5-4-1-Les villageois face à l'intrusion des émeutiers dans leur territoire	240
5-4-2-Les villageois face à l'intrusion des gendarmes dans leur territoire	242
Conclusion du chapitre 5	245
Chapitre 6 : De l'émeute à la structuration du mouvement :	
Structuration, fonctionnement et délégation	248
Introduction.....	249
6-1-La structuration du mouvement de contestation à l'échelle régionale.....	250
6-1-1-La constitution du comité populaire de la wilaya de Bejaïa, CPWB : L'université espace de fédération des contestataires	250
6-1-2-Création de la CADC : structuration et élaboration d'une plate-forme de revendications. Le conclave d'IlloulaOumaloud du 17 mai 2001	255
6-2- Structuration du mouvement à Illiltén.....	260
6-2-1- De la mise en place de l'initiative	261
6-2-2- Structuration du mouvement dans la commune d'Illiltén.....	262
6-2-2-1-La mise en place d'une « cellule de crise ».....	263
6-2-2-2-La marche du 3 mai : Illiltén-Iferhounène	265
6-2-2-3- De la « cellule de crise » à la création d'une « coordination du arch Illiltén » /« coordination communale d'Illiltén »	267
6-2-2-4-La question (querelle) de la dénomination de la structure : « Coordination du arch Illiltén » ou « coordination communale d'Illiltén » ?	269
6-3- Structuration du mouvement à Iferhounène.....	272
6-3-1-Dimanche 27 mai : l'école primaire d'Iferhounène prise pour cible par les gendarmes. Du mouvement de voyous à une affaire d'Hommes	272
6-3- 2-De l'émeute vers l'initiation à l'action politique structurée : Le sort des écoliers et la nécessité de « sauver des vies humaines » comme motifs initiaux mobilisateurs pour l'action politique structurée	275
6-3-3- Gestation d'une structure. De la première rencontre de concertation à l'école primaire d'Iferhounène : Dimanche 27 mai 2001	278
6-3-4 « L'élection » du délégué du village d'Ait Arbi : Fin mai 2001	285
6-3-5-Deuxième réunion, le mercredi 30 mai : Naissance de « la coordination du Arch Ath Yetsura » et du « conseil du Aarch Ath Yetsura ».....	288
6-3-6-Coordination tribale ou intercommunale ? Modernité traditionnalisée et/ou tradition modernisée : entre mutations et continuités	296

TABLES DES MATIERES

6-3-7-Désignation des délégués de la « coordination d'At Yettura » et participation comme membre observateur au conclave d'Azazga.	
Jeudi 31 mai 2001	302
6-3-7-1- Désignation des délégués de la « coordination d'At Yettura »	302
6-3-7-2- Participation au conclave d'Azazga de la CADC, du jeudi 31 mai ..	304
Conclusion du chapitre 6	309
Chapitre 7 : Etre délégué : Modes de désignation, mandat et profil des délégués	313
Introduction	314
7-1-Désignation des « délégués mandatés » pour la coordination arch At Yettura	315
7-1-1-Désignation des délégués par le village d'Ait Arbi, 10 juillet 2001. Procédure, profil de délégué et mandats	316
7-1-1-1-Légitimité contestée : mode de désignation et profil de délégué	318
7-1-1-2-Désignation des délégués dans certains villages des At Yettura	324
7-2-Elaboration d'une « charte » de « la coordination du Aârch Ath Yettura ». (23 juin 2001)	331
7-2-1-Le comité de village d'Ait Arbi, acteur de la contestation	332
7-2-2-L'implication des comités de village de la tribu At Yettura	333
7-3-Le choix des délégués représentants la coordination At yettura dans les conclaves de la CADC	341
Conclusion du chapitre 7	347
Chapitre 8 : La plate-forme d'El-Kseur et la marche du 14 juin	
La phase de zénith du mouvement	350
Introduction	351
8-1-L'acquisition d'un local, ouverture d'un registre de doléances et la constitution d'une trésorerie	352
8-2-La marche, une action politique publique inédite à Iferhounene :	
La « marche noire » à Iferhounene :	
Première action de la « coordination du archAt Yettura », le 1 juin 2001	355
8-3-La plate-forme d'El-Kseur et la marche du 14 juin 2001 :	
Construction d'une identité du mouvement et affrontement de l'adversaire	358
8-3-1-La plate-forme d'El Kseur : alignement de cadres	358
8-3-2-La plate-forme avortée de l'université de Bejaia, 7 juin 2001	360
8-3-3-La réunion d'El Kseur du 11 juin 2001 : la construction du consensus	364

TABLES DES MATIERES

8-3-4-Portée de la plate-forme de revendications d'El Kseur	367
8-3-5-La plate-forme vue par les militants de la coordination d'At Yettura.....	373
8-4-La marche du 14 juin : une « manifestation de crise ». Entre espoir et désenchantement. La phase de zénith du mouvement	375
8-4-1-La préparation de la marche	376
8-4-2-Marche sur Alger	379
8-4-3-Significations de la marche du 14 juin.....	386
Conclusion du chapitre 8	392
Chapitre 9 : La mobilisation après la marche du 14 juin 2001.....	395
Introduction.....	396
9-1-Les prémices vers une « Coordination intercommunale de la daïra d'Iferhounene »	397
9-1-1-L'émeute : point de discorde et de concertation	398
9-1-2-La question de la sécurité des examens du BAC et BEF.....	400
9-1-3-La mise en quarantaine des gendarmes : réinvention d'un mode d'action du répertoire d'action kabyle	402
9-2-La marche des délégués à Alger et le sit-in d'attente à Iferrhounene : le 5 juillet 2001. Commémorer l'histoire en lutte.....	405
9-3-La scission au sein du comité populaire de la wilaya de Bejaïa et la naissance de la CICB	408
9-3-1- Les journées de réflexion du 14-15-16 Juillet 2001, au lycée d'Ihahdaden	408
9-3-2-L'interprétation de la plate-forme d'El Kseur.....	413
9-4-La marche des délégués du 8 août 2001.....	416
9-5-La marche d'Ifri 20 août 2001 : la marche de la « réappropriation de l'histoire du mouvement national ».....	420
9-6-Le conclave de la CADC à Illilten : vendredi 24 août 2001	423
9-6-1-La préparation logistique du conclave	424
9-6-2-Le déroulement et résultats du conclave.....	427
Conclusion du chapitre 9	432
Chapitre 10 : Première phase de rupture. « La coordination du archAt Yettura » face à la rentrée scolaire et sociale de septembre 2001.....	437
Introduction.....	438
10-1-La réunion du 2 septembre 2001 de « La coordination du arch At Yettura ». Nouveau local et nouvelles perspectives	439
10-2-Le mini conclave du Arch At Yettura du 14 septembre 2001	441

TABLES DES MATIERES

10-2-1-Le document de travail	441
10-2-2- « L'interpellation » des comités de villages.....	443
10-3-La défection des militants.....	444
10-4-Le non-paiement des factures de l'électricité : vers la désobéissance civile	448
10-5-Elaboration d'une doctrine organisationnelle du mouvement : les « Principes directeurs du mouvement citoyen ».....	450
10-6-Les négociations des « arouch Taiwan » avec le gouvernement. 1 ^{er} round	452
10-7-La marche du 5 octobre	455
10-8-L'explication officielle de la plate-forme d'El Kseur	457
10-9-La marche du 1 novembre à IghilImoula. (Tizi-Ouzou) et les émeutes de nuit du ramadan de novembre 2001 : Le mouvement citoyen entre la réappropriation de l'histoire de la guerre de libération et les prémices d'une crise et de l'essoufflement du mouvement	460
10-10-Les premières dissensions au sein de la CADC :	
La déclaration des neuf délégués à Tizi-Ouzou, le 30 novembre 2001	464
10-10-1-Le contenu de la déclaration.....	465
10-10-2-De la mise en place de cette initiative.....	466
10-10-3-De la réception de cette initiative	468
10-11-Le dialogue entre gouvernement Benflis et les « délégués Taiwan » dirigés par Allilouche et Arab Aissa : 2 ^{ème} round.....	476
10-11-1-Le travail des ateliers	476
10-11-2-La réaction du mouvement de protestation	478
10-12-L'installation d'un nouveau « comité de village » à Ait Arbi en janvier 2002	
Les militants et sympathisants des « arouch » à l'assaut du comité de village	483
Conclusion du chapitre 10	486

Chapitre 11 : Les élections législatives du 30 mai 2002 :

« La coordination du arch At Yettura » face à l'épreuve des élections

Législatives du 30 mai 2002 490

Introduction.....	491
11-1-Chronique de trois jours d'émeutes 18/19/20 mars 2002 à Iferrhounene :	
Un nouveau cycle d'émeutes qui éclipse l'annonce de la constitutionnalisation de la langue Tamazight le 12/03/ 2002.....	492
11-2-Modification de la gestion de la contestation : Le durcissement de la répression et l'arrestation des délégués.....	498
11-3-La dynamique du groupe émeutier.....	502
11-4-Naissance de « la coordination intercommunale de la daïra d'Iferrhounene » et de la « coordination intercommunales des daïrates Ain El Hammam-Iferrhounene »	504
11-5-Le départ des gendarmes de la brigade d'Iferrhounene :	
Le jeudi 4 avril 2002. Jour de victoire pour les jeunes (émeutiers)	509
11-6-La constitutionnalisation de la langue amazighe comme langue nationale. 8 avril 2002..	
.....	512

TABLES DES MATIERES

11-7- 1 ^{er} anniversaire du « Printemps noir ».	
« Marche de solidarité populaire » du 18 avril 2002, à Iferhounene	513
11-8- La compagne anti vote : La dernière ligne droite.	
L'action de mobilisation impulse la mise en place d'une coordination intercommunale et inter-dairaite	515
11-8-1-La marche du 9 mai à Tizi-Ouzou	522
11-8-2-La marche du 26 mai à Iferhounene et Michelet : action synchronisée	524
11-9- Le rejet des élections du 30 mai 2002	525
11-9-1-Le dispositif anti-vote	525
11-9-2-Les résultats du vote	527
11-9-3-Significations des résultats du scrutin : vers la déssectorisation de la contestation ?	529
Conclusion du chapitre 11	538

Chapitre 12 : Elections locales du 10 octobre 2002.

Nouvelle séquence de structuration et de mobilisation. 542

Introduction	543

12-1-La restructuration des coordinations locales du mouvement citoyen.	
D'une coordination tribale à une coordination communale ?	
« La coordination intercommunale de la Daïra d'Iferhounene » : juillet 2002	544
12-1-1-La réunion de prise de contact du 14juillet	544
12-1-2-La réunion du 18 juillet 2002 :	
L'appel aux villages de la commune d'Iferhounene	545
12-1-3-La mise en place de la coordination de la commune d'Iferhounene	547
12-1-4-La réunion du 26 juillet 2002 de « la coordination intercommunale de la Daïra d'Iferhounene ».	
Le rejet des élections locales et la « réactivation » de « La coordination intercommunale de la Daïra d'Iferhounene »	549
12-2-La marche et l'émeute du 29 juillet 2002 :	
Expiration de l'ultimatum et expulsion des chefs de daïra.....	551
12-3-Les élections communales du 10 octobre 2002	554
12-3-1-La question des candidats aux élections :	
Confection de liste et médiation pour le retrait des candidats	556
12-3-2-L'appel à la mise en quarantaine des candidats aux municipales	565
12-3-3-Rencontres et meetings des délégués dans les villages de la daïra d'Iferhounene	568
12-3-4-Saccage et incendie du siège du FFS	572
12-3-5-Annulation du meeting du premier secrétaire du FFS à Iferhounene : mardi 24 septembre 2002. <i>No passaran</i>	575
12-3-6-Première émeute à Illilten	576

TABLES DES MATIERES

12-3-7-Le jour J : jeudi 10 octobre 2002.	
Entre empêchement du vote et obstination à être élu.....	577
12-3-7-1-Le dispositif anti-vote : les barricades	578
12-3-7-2-Les résultats du scrutin : la querelle de la légitimité du vote	584
Conclusion du chapitre 12	592
EPILOGUE	597
Introduction.....	597
I-Le jour d'après : réactions et conséquences du scrutin.	
Les « indus élus », les ruptures et la nouvelle situation politique.....	598
II-Les négociations entre mouvement des arouchs et le gouvernement d'Ouyahia. De janvier 2004 à janvier 2005	601
III-Les effets du mouvement de 2001 sur l'espace public villageois.....	607
Conclusion générale	611
Bibliographie	627
Résumé du travail.....	642
Volume 2 : Les annexes	656
Liste des documents en annexe	657
Fin des annexes	1080

Dédicaces

DEDICASES

Je dédie ce modeste travail aux 128 jeunes assassinés et aux milliers de blessés victimes de l'arbitraire. Hommage et reconnaissance à tous les militants et militantes engagés pour la défense de la liberté, de l'égalité, de la justice sociale, de la démocratie et pour la reconnaissance et la promotion de l'identité Amazigh.

A tous ceux et celles qui luttent contre toutes les injustices.

A la mémoire de mon père, Mammam, disparu le 27 mars 2021. Au-delà de la difficulté de la relation père-fils, il m'a inculqué les valeurs morales et humaines, de rigueur, de persévérance, d'honnêteté et de résistance, ces traits qui sont forgés par son engagement dans la lutte de libération, le refus du système FLN, l'exil et les difficultés de la vie communes aux millions de citoyens algériens.

A celle qui m'a donnée la vie et soutenue dans les moments difficiles, à ma mère HOURIA, dont le prénom liberté rime avec souffrance et peine comme la majorité des femmes kabyles et algériennes, en dépit de son engagement dans la guerre de libération nationale.

A la mémoire de ma belle-mère, Mme NAIT RABAH HOURIA, figure de sagesse et de générosité, qui nous a quittées depuis 2009.

A celle qui partage ma vie, mes peines, mes joies et mes passions, à ma femme SAMIA. A celle qui illumine notre vie par son innocence, sa gaieté, son dynamisme et sa curiosité, à notre fille Liza. Qu'elle poursuive le chemin de la liberté et du savoir.

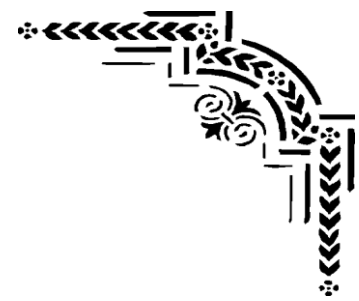
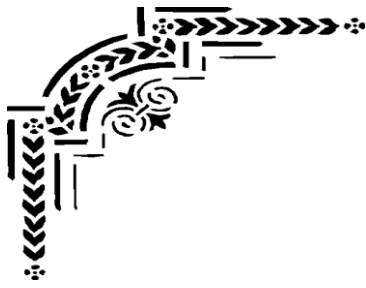
A mon ami, OULD FELLA Abdellah, disparu très tôt le 23 janvier 2020.

A la mémoire du feu SALHI Brahim décédé en Aout 2016, sans pouvoir assister au couronnement de cette recherche qu'il a dirigée.

A toute ma famille éparpillée par l'épreuve de l'exil et les aléas de la vie.

Enfin, nous témoignons notre immense reconnaissance et admiration à ce mouvement révolutionnaire du 16-22 février 2019 qui résulte de multiples accumulations des décennies de souffrances, de négation, de domination et de riche et éprouvante expérience militante de plusieurs générations de militants et de soulèvements écrasés et d'espoirs désenchantés. Ce processus révolutionnaire ouvre des horizons du possible, engage un projet de transformation sociale et politique radicales du régime politique et témoigne d'un fort désir de vivre ensemble sur la base d'un nouveau contrat social et politique démocratique et moderne. Comme toute révolution, ce mouvement reste imprévisible et constitue l'objet de luttes et conflits politiques des forces sociales et économiques hétéroclites et d'idéologies conservatrices et hégémoniques qui peuvent détourner le fleuve. Nous espérons que la fougue, l'énergie militante de la jeunesse, sa joie de vivre sauront affronter et relever cet immense et noble défi historique.

Remerciements



Remercîments

La réalisation de ce travail ne pouvait se faire sans le concours et le soutien de plusieurs personnes que je remercie infiniment et pour lesquelles je témoigne ma profonde gratitude.

Ma profonde reconnaissance à mon encadreur (non officiel) et ami Alain Mahé qui m'a accompagné et orienté tout au long de la réalisation de ce travail. Sans le soutien et l'accompagnement de Alain Mahé, ce travail n'aurait jamais vu le jour.

Je remercie également Mr KINZI Azedine qui a bien voulu reprendre la direction de ce travail après la mort de mon encadreur Mr. Salhi Brahim, en 2016.

Ma dette est immense envers les acteurs de la mobilisation citoyenne de 2001 qui ont accepté de partager leur histoire, leur engagement, leur espoir et leur désillusion. Mes chaleureuses pensées et amitiés vont également à mes concitoyens du village d'Ait Arbi et de la daïra d'Iferhounene qui, sans eux et sans leur confiance, je n'aurais jamais pu faire le travail d'enquête, ni reconstituer la trame des événements contestataires. Mes remercîments sont adressés à Smail, Hacène, Kamel, Ferhat, Mansour, Mamert, Mazi, Houch, Azwaw, et à tous les jeunes émeutiers et délégués des coordinations locales. Ma reconnaissance également aux maires d'Iferhounene Lounis, et Bibi d'Illilten. Ma profonde gratitude aux différents membres du comité de village d'Ait Arbi : ccix Farid, ccix Arab, ccix Chafik, ccix Djilali, Mohamed, Tonio, Abdellah, Arezki, M./Said, ccix Mhana, Dda Omar, Ahcene, etc.. A tous les vieux et veilles qui m'ont confié des bribes de leurs souvenirs ; DdaMaamer, Nna Houria, Hadj Hamou, Dda Achour, etc..

Mes sincères salutations à Abrika qui a bien voulu nous accorder un entretien. Chaleureuses félicitations aux deux collègues MM. Akrou S., et Arabi M., et au journaliste Sadji K., du quotidien *Le Matin* qui ont partagé leur expérience militante et professionnelle avec mes étudiants de master Anthropologie du Monde Amazigh au DLCA de Bejaia.

Enfin, ma reconnaissance à tous ceux qui ont apporté une aide à la réalisation de ce travail, notamment mes collègues, Meksem Zahir et Mechaouar Mohand, ainsi que Melle Aseloune Saida qui a apporté sa touche à la mise en forme de ce texte. Mes excuses aux innombrables personnes qui m'ont témoigné de leur solidarité et leur aide et qui ne sont pas cités dans ce modeste travail.

Merci



Avant propos

Ce travail est l'aboutissement d'une aventure intellectuelle et humaine extraordinaire.

Le choix de travailler sur le mouvement de 2001 est un engagement intellectuel et politique qui a pris forme suite à mon indignation et colère à propos des injustices et crimes commis à l'encontre d'une jeunesse assoiffée de vivre dignement. Cette indignation se transforme en questionnement de recherche au sujet de cette mobilisation inédite porteuse d'espérances et d'interrogations : en quoi cette contestation populaire en cours peut-elle constituer un mouvement social ? Y-a-t-il des éléments de ressemblance avec les émeutes des banlieues à Paris, en 2005 ? Ces interrogations cheminent vers un projet de recherche grâce à l'aide et la collaboration avec Alain Mahé, dès décembre 2002, dans son séminaire à l'EHESS, puis dans un projet de recherche intitulé *l'action collective à l'échelle locale au Maghreb*, lancé en 2005. Cette collaboration nous a conduits à échanger et à côtoyer de grands chercheurs dans le domaine des études sur les mouvements sociaux et les théories de l'action collective, tels que MM. Cottereau et Cefaï du centre d'étude des mouvements sociaux, CEMS de l'EHESS, de Paris. La rencontre avec ces spécialistes des mouvements sociaux lors d'un colloque à l'université de Grenade en Espagne, en avril 2007, m'a ouvert la voie vers l'accès aux théories des mouvements sociaux à partir desquelles j'envisageai de questionner le terrain et de construire à partir du riche matériau que je commençais à produire, des hypothèses explicatives. C'est cette immersion dans le champ des théories des mouvements sociaux qui nous a permis de maîtriser et d'engager un travail de réflexivité sur mon engagement et de mieux assimiler et fructifier la rupture produite par le « Printemps arabe » de 2011.

Notre collaboration avec Mahé a été déterminante pour la suite de ce travail de recherche. Nous avons enquêté ensemble dans mon village à deux reprises, en septembre 2006 et en août 2008, sur le mouvement de 2001, le comité de village et le rituel de l'*asensi n sidi Amer*. À plusieurs reprises, j'ai exposé des comptes rendus sur le déroulement de mes enquêtes et les premières réflexions de mon travail dans le séminaire qu'il assurait, à l'EHESS de Paris. Durant plusieurs années, nous avons engagés d'intenses discussions et reçu des observations critiques et corrections des textes (2007, 2009, 2015). Le plan de rédaction a été élaboré sous sa direction en janvier 2008. De ce fait, cette version finale porte ses empreintes. J'ai bénéficié de son aide pour obtenir des visas et des prises en charge pour effectuer plusieurs séjours scientifiques et stages de 2005 à 2010.

Ce travail aurait dû être terminé il y a quelques années si ce n'est les aléas biographiques et les blocages administratifs que nous avons traversés et surmontés et qui malheureusement ont retardé sa finalisation. La disparition tragique de mon encadreur SALHI Brahim en août 2016, m'a, non seulement privé de son immense génorité humaine et intellectuelle mais elle m'a empêtré dans un cercle de tracasseries bureaucratiques, au sein d'une institution qui porte le nom d'un illustre intellectuel, et qui m'ont fait perdre plusieurs années interminables pour pouvoir enfin soutenir ma thèse, le 29 juin 2021 (déposée le 9 mars 2019).

Voir ce travail aboutir est en soi un couronnement d'un cycle de recherche et d'un parcours initiatique difficile et fructueux, un défi relevé et un acquittement d'une dette morale vis-à-vis des personnes qui m'ont soutenu et de mes interlocuteurs et concitoyens qui ont partagé, avec moi, cette aventure humaine et intellectuelle. J'espère être à la hauteur de leur engagement en restituant la densité et la complexité de la mobilisation citoyenne par ce travail ethnographique.

Enfin, pour mieux saisir le contexte d'élaboration de ce travail il y a lieu de signaler pour les lecteurs, que cette version du texte a été achevée avant le 22 février 2019, et par conséquent les données et les hypothèses qui ont émergé durant la longue enquête ethnographique ne portent aucune référence à cette nouvelle dynamique de mobilisation.

Liste des sigles et abréviations

ALN : Armée de Libération Nationale
ANP Armée Nationale Populaire
ANR Alliance Nationale Républicaine
APC : Assemblée Populaire Communale
APN : Assemblée Populaire Nationale
APW : Assemblée Populaire de wilaya
CADC : Coordination, Archs, Dairas et communes
CCCWB : Coordination des Comités Citoyens de la Wilaya de Bouira
CEM : Collège d'Enseignement Moyen
CICB : Coordination Intercommunale de Bejaia
CIW : Coordination Interwilayas
CFPA : Centre de Formation Professionnel et d'Apprentissage
CNES : Conseil National des Enseignants du Supérieur
CPWB : Comité Populaire de la Wilaya de Bejaia
CQVCTO : Coordination des Quartiers et Villages de la Commune de Tizi-Ouzou
DRS : Direction de Renseignement et de Sécurité
ENA : Etoile Nord Africaine
ENTV : Entreprise Nationale de Télévision
FFS : Front des Forces Socialistes
FIS Front Islamique du Salut
FLN : Front de Libération Nationale
GIA : Groupe Islamique Armé
GLD : Groupe de Légitime Défense
HMS (MSP) : Mouvement de la Société de la Paix
MAK : Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie.
MAOL : Mouvement Algérien des Officiers Libres
MCB : Mouvement Culturel Berbère
MDS : Mouvement Démocratique et Social
ONM : Organisation Nationale des Moudjahidines
PAGS : Parti de l'Avant-Garde Socialiste
PCA : Parti Communiste Algérien
PME : Petite et Moyenne Entreprises
PPA : Parti du Peuple Algérien
PST : Parti Socialiste des Travailleurs
PT : Parti des Travailleurs
RCD : Rassemblement pour la Culture et la Démocratie
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
RND : Rassemblement National Démocratique
SATEF Syndicat Autonome des Travailleurs de l'Education et de la Formation
SETE : Syndicat des Enseignants et Travailleurs de l'Education
SM : Sécurité Militaire
TRB : Théâtre Régional de Bejaia
UGTA : Union Générale des Travailleurs Algériens
UNJA : Union Nationale de la Jeunesse Algérienne

Liste des tableaux

N°	TITRE	Page
1	Nombre de la population de la daïra d'Iferhounene aux différents RGPH de : 1977-1987-1998-2008,	78
2	Répartition de la population de la wilaya selon les tranches d'âge	81
3	Indicateurs de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou.	82
4	Répartition de la population algérienne en chômage selon les groupes d'âge en septembre 2001.	83
5	Les branches d'activités dans la wilaya de Tizi-Ouzou	84
6	Répartition des activités selon les branches dans la daïra d'Iferhounene (RGPH 1998)	84
7	Enseignement fondamental 1 et 2 ^{ème} cycles rentrées 1985-2001-2009	90
8	Enseignement Moyen dans la daïra d'Iferhounene : 1985-2001-2009.	92
9	Enseignement secondaire 1999-2001-2009	93
10	Résultats des élections locales 1990 et 1997 dans les trois communes de la daïra d'Iferhounene.	108
11	Type d'associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou 1991-2011-2017	111
12	Les différents types d'associations dans la daïra d'Iferhounene en 2009.	113
13	Répartition des départs en émigration selon les décennies	127

« Soyez résolu de ne servir plus, et vous serez libres »

Etienne de la Boétie.

Introduction générale

« Le Printemps noir » de 2001 a vu l'émergence, en réaction aux multiples « violences arbitraires » de l'Etat, d'un mouvement social à ancrage populaire circonscrit à un espace géographique d'une configuration culturelle et historique particulières. Ce mouvement de contestation sociale et identitaire se distingue radicalement avec tous les mouvements sociaux et politiques précédents. Il est le produit à la fois de l'accumulation du capital d'expérience des décennies de luttes politiques et identitaires et de la permanence renégociée d'une tradition politique communale des assemblées villageoises réactualisée et renouvelée ; et de l'autre côté, de son dépassement qualitatif, puisque la dynamique de la contestation a laissé éclore des acteurs nouveaux, des formes de mobilisations originales et la mise en œuvre d'un paradigme qui cadre et oriente sa pratique politique.

Le mouvement social de 2001 a ouvert de multiples arènes publiques de mobilisation à l'échelle de la majorité des localités, communes et villages de Kabylie. Des acteurs locaux, venus des comités de villages, du mouvement associatif et de gens ordinaires, ont animé et créé des collectifs et soutenus une intense activité politique d'une densité jamais égalée et d'une longévité assez déconcertante pour les pouvoirs publics. Ils ont coordonné leurs actions, dans un processus de tension et de coopération, avec des acteurs et structures de commandement du mouvement à l'échelle régionale et nationale. Cet empilement et agrégation complexe de collectifs militants et configurations disparates a mis en synergie de riches ressources militantes et soutenu une dynamique contestataire sans commune mesure.

Notre regard ethnographique sera porté à une de ces localités et à ces acteurs et militants anonymes, très peu médiatisés, qui ont porté ce mouvement social inédit dans l'histoire de la Kabylie et de l'Algérie contemporaine.

C'est dans cette optique que notre travail s'intéressera à ces communautés villageoises, très rarement investies par la recherche anthropologique, qui se situent au cœur de la montagne du Djurdjura. Notre attention sera accordée aux 48 villages et hameaux de la daïra d'Iferhounene, répartis sur trois communes ; à savoir Iferhounene, Imessouhal et Illilten, appartenants à la wilaya de Tizi-Ouzou. L'espace où se déroule l'action de mobilisation collective qui nous concerne dans ce travail est le village d'Ait Arbi, commune d'Iferhounene. Nous attèlerons à reconstituer une sorte de chronique de la contestation de 2001 à partir des événements auxquels ont pris part les acteurs issus du village d'Ait Arbi et secondairement des autres villages de la daïra d'Iferhounene allant de la période d'avril 2001 à octobre 2002.

Ainsi, nous inscrivons notre travail dans une démarche d'enquête ethnographique par immersion dans les groupes et collectifs mobilisés afin de rendre compte à partir de leurs perspectives contrastées de la dynamique temporelle de la mobilisation au niveau local, de ses modes d'organisation et de fonctionnement, ses répertoires d'action, de sa rhétorique protestataire et ses connexions et articulations avec les différentes échelles et arènes publiques de coordination.

Notre recherche aborde la problématique des mobilisations, de l'action collective et des mouvements sociaux à l'échelle locale, dans une daïra de la Kabylie des montagnes. Notre intérêt pour la contestation citoyenne de 2001 s'inscrit dans cet axe de recherche de l'action collective, des mobilisations et des mouvements sociaux qui a retenu l'attention des chercheurs de plusieurs spécialités. Nous entendons mobiliser un arsenal théorique approprié pour renouveler les approches dominantes dans le champ des études sur les mobilisations politiques, identitaires et sociales en Kabylie.

Cette dynamique contestataire est inédite à plusieurs titres. Ce modeste travail composé de douze chapitres s'attèle à décrire sa dynamique temporelle à l'échelle locale et à décrypter ses caractéristiques les plus marquantes.

Chapitre 1

*Le cadre théorique et méthodologique
du travail*

Introduction

Notre recherche s'inscrit dans cette « nouvelle » approche théorique en sciences sociales et humaines qui, considère le local¹ comme point d'ancrage de la réflexion anthropologique, loin du rapport réducteur entre une centralité étatique et ses périphéries. C'est un retour au local et à la description ethnographique des formes concrètes de l'action collective, de sa genèse, de sa dynamique et de ses transformations. Saisir le mouvement historique de la société à partir des perspectives subjectives des acteurs ; c'est-à dire de leurs représentations, de leurs schèmes et catégories de perception et de leurs capacités et compétences pour faire face aux multiples contraintes de leur environnement.

Depuis la décennie 1990, le local comme objet de recherche émerge avec force dans les sciences sociales ; ainsi la recherche sociologique et anthropologique (et en histoire avec la micro-histoire) investit cet axe et s'interroge sur le local à partir du local, démarche qui était auparavant suspecte, impensable et reléguée aux marges de la recherche.

C'est plutôt du côté de l'histoire sociale que le signal a été donné, particulièrement par l'étude des mouvements réformistes (islahiste) et nationalistes, et du mouvement identitaire berbère (Ali Guenoune 1999), et la réalisation par quelques historiens de biographies des principaux acteurs, des modes de constitution des réseaux. Salhi M.B² retrace l'origine et le cheminement de cette réflexion scientifique sur cette problématique qui est « liée à la crise des modèles centralisateurs et aux modernisations engagées dans les années soixante dans beaucoup de pays en développement » et évoque deux références qui inspirent cette interrogation, à savoir : le colloque organisé en 1991 à Paris sur le thème « le local dans les sciences sociales » et le dossier publié par *Peuples Méditerranéen* (n°72-73 :1995). En 2005 à l'EHESS de Paris, un projet de recherche dirigé par Alain Mahé, dans lequel nous avons participé, s'est constitué autour de cette problématique de « *l'action collective à l'échelle locale au Maghreb* » qui a réuni plusieurs chercheurs de nationalités différentes et de disciplines variées (sociologie, anthropologie, histoire).³

Des travaux de monographies (villageoise, associative), des enquêtes sur des institutions sociales ont été réalisées ou sont en cours de préparation, pour non seulement répondre à des besoins scientifiques mais aussi participer à une demande sociale de réappropriation de la mémoire collective et de visibilité publique. Des mémoires de fin de licence, de magistère et des thèses de doctorat sont consacrées, dans plusieurs universités d'Algérie (Alger, Tizi-Ouzou et Bejaia) et d'ailleurs (France...), à des thèmes en rapport avec le local ; de la description d'une localité (Benoune M , EL Akbia,1975) , du fonctionnement d'une institution « traditionnelle » (Kinzi,A,*Tajmaet n Lqelea des At Yemmel* : 1998), aux

¹ La dimension locale signifie que les acteurs partagent un même cadre de vie ou d'activité et établissent des rapports interpersonnels.

² Salhi, « Présentation, Réalité, acteurs et représentations du local en Algérie », *insaniyat*, n° 16, Janvier –Avril 2002 (Vol.VI,1), p9.

Ce numéro de la revue algérienne d'anthropologie et des sciences sociales *Insaniyat* consacré aux réalités, acteurs et représentations du local en Algérie » constitue un indice de l'appropriation de la réflexion scientifique en Algérie de cette problématique de l'émergence des dynamiques locales.

³Voir aussi le colloque international organisé par AIMS/CEMA (Centre Américain des Études Maghrébines) au CRASC d'Oran, du 26 au 28 juin 2010 ayant pour thématique « *Regard sur le terrain / le national et le local en Afrique du Nord* ».(Informationn communiquée par Mr Kinzi)

monographies villageoises réalisées, depuis 2001, au département de langue et culture Amazighes de Béjaïa (vingt monographies) et de Tizi-Ouzou (quarante selon Kinzi).⁴

Dans ce présent chapitre, nous entendons faire un bilan de ces travaux et tirer quelques enseignements pour notre recherche, présenter les questions et interrogations qui structurent notre recherche et ensuite proposer notre démarche théorique et méthodologique appropriée.

1-1-Bilan des études sur le mouvement de 2001

L'ampleur de la mobilisation populaire et les tensions politiques suscitées par la contestation citoyenne de 2001 a capté l'intérêt du champ scientifique des sciences sociales aux niveaux national et international. Plusieurs chercheurs, étudiants de licence, de master et de Magister de différentes universités, notamment celles situées en Kabylie, ont entrepris et initié, depuis 2002, un champ d'investigation académique. Plusieurs approches théoriques et méthodologiques ont été élaborées et mises en place pour décrypter, décortiquer ce mouvement social et percer l'énigme de ce paradoxe d'un mouvement citoyen et moderne qui a émergé dans une région d'Algérie à l'avant-garde des luttes citoyennes et démocratiques, qui se revendique d'une dénomination en référence aux tribus Kabyles. L'effet de surprise, de perplexité et d'incompréhension qui a submergé dans un premier moment l'opinion publique et académique, laisse place à la réflexion et à l'examen des faits.

1-1-1-Les articles de revues scientifiques

Nous attèlerons à établir un premier inventaire des différents travaux sur cette thématique et nous procéderons à une présentation de quelques études publiées dans des revues scientifiques par des chercheurs confirmés dans le champ des études berbères. Notre présentation se fera sur la base du critère chronologique de la date de parution de la publication. Ainsi, la première à publier une réflexion sur ce mouvement de mobilisation est l'ethnologue française, Camille Lacoste-Dujardin en 2001.

1-1-1-1-Camille Lacoste-Dujardin, « du danger des traditions montagnardes ».

Poursuivant un travail déjà entamé et publié en 2001 intitulé *Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie*, Camille Lacoste-Dujardin aborde dans un deuxième texte *Grande Kabylie : du danger des traditions montagnardes* (2002)⁵ la révolte des jeunes kabyles contre le mépris *hogra* et qui expriment un attachement à leur identité et culture. Dans sa première analyse, l'ethnologue a fait remarquer que les jeunes contestataires ont tenté de ranimer « les structures montagnardes traditionnelles » en rejetant les partis modernes et mouvements implantés en Kabylie (RCD, FFS et le MCB). Elle concluait son travail en se posant des questions sur les formes d'organisation et de mobilisation que les jeunes révoltés pourront mettre en place capables d'exercer la pression suffisante sur le gouvernement pour faire aboutir leurs revendications.

⁴Voir Assam Malika, Le développement d'une « ethnologie de l'intérieur » en langue berbère : L'exemple des monographies villageoises (mémoires de licence) des Départements de Langue et Culture Amazighes (D.L.C.A.) de Tizi-Ouzou et Bejaïa. *Revue des Etudes Berbers*, 2013.

⁵Camille Lacoste-Dujardin, « Grande Kabylie : du danger des traditions montagnardes », *Hérodote* 2002/4 (N°107), p. 119-146.

Le premier article a été publié en 2001 : Camille Lacoste-Dujardin, « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie, la révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique », in *Hérodote*, 4tri. 2001, 103, pp 57-91

L'auteur aborde dans ce deuxième article consacré au mouvement de 2001 du danger que constituent, comme l'indique le titre de ce travail, les traditions montagnardes de Grande Kabylie sur la réussite de la contestation des jeunes révoltés kabyles. L'auteur explore l'histoire de l'organisation sociale et politique kabyle pour déceler une spécificité de cette région montagneuse de Kabylie afin d'expliquer l'engagement politique des jeunes protestataires dans ce mouvement dit des arouchs. L'auteur examine également la validité politique dans les circonstances actuelles (2001) du choix des jeunes révoltés de se structurer en se référant aux anciennes structures tribales et confédérales. (p133)

C. Lacoste-Dujardin s'interroge dans ce texte sur la nature de ces mouvements des archs mis en place par les jeunes protestataires. Comment sont-ils structurés ? Quelles sont leurs motivations ? L'auteur pose la question sur les raisons de la vitalité de ce mouvement dans la région de montagne kabyle, de Grande Kabylie, dont les habitants sont à la pointe des mouvements de protestation au niveau national et de la revendication démocratique en Algérie tout en refusant d'adhérer aux mouvements islamistes. (P120-121)

C. Lacoste-Dujardin traite de la révolte des jeunes kabyles à partir de l'exploitation des données et des comptes rendus des événements protestataires publiés par la presse (électronique) algérienne (site algéria-interface.com) et les dépêches des agences de presse (AFP). L'auteur mobilise une approche d'anthropologie sociale et historique de la Kabylie d'avant et pendant la conquête française pour tenter de déceler dans l'organisation et les structures sociales traditionnelles kabyles, que les jeunes protestataires raniment pour encadrer leur mobilisation, les blocages qui empêchent la réussite de la mobilisation citoyenne de 2001. Ainsi, pour l'ethnologue la « tradition kabyle non modernisée » (p144) emprisonne les jeunes contestataires dans « une cohésion restreinte, qui se traduit par une inaptitude à une organisation durable et cohérente, une incapacité à dépasser les rivalités, les dissensions, dans l'obsession d'empêcher l'émergence de fortes individualités à qui il faudrait confier des responsabilités et donc un certain pouvoir » (p144), ce qui empêche d'élargir la contestation et à trouver des échos plus large dans la nation algérienne.

Pour l'auteur du *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie* (2005) cette « tradition montagnarde » qui a fait « la force des kabyles, grâce à une idéologie égalitariste et solidaire entre villageois sur le modèle de la parenté, grâce à une efficace capacité de résistance [...] un farouche esprit d'indépendance et une promptitude à la coalition temporaire contre les ennemis extérieurs, fait aujourd'hui la faiblesse de ce mouvement de jeunes » (143)

Pour soutenir cette thèse, C Lacoste-Dujardin recourt à un certain nombre d'arguments tirés d'une analyse de la tradition montagnarde kabyle que tentent de ranimer les jeunes protestataires de 2001. Ainsi pour elle, les unités d'organisation traditionnelles dans la société kabyle, tribus et confédérations, sont instables, flexibles et peu fiables (141). Les jeunes révoltés qui raniment ces « instances traditionnelles regroupant des villages sur la modalité tribale » et de fédérer ces archs en de plus grands ensembles, par dairas, puis par wilayas, tentent d'organiser le mouvement qui porte « les stigmates d'une tradition dépassée et méconnue, la seule durablement organisée, celle des *jemâas*, qui n'avaient de véritable existence qu'à l'échelle des villages » (142) en tournant le dos à la moderne organisation communale APC. (133)

De ce fait, constate l'auteur, les animateurs du mouvement empruntent des modes de fonctionnement des unités d'organisation traditionnelles kabyles pour conduire la contestation contre les autorités, ce qui constitue un danger et un obstacle majeur pour la réussite de leur mouvement. La gestion collégiale, la délibération par consensus et l'organisation en structures temporaires pour prendre en charge l'urgence et l'obsession de l'égalitarisme obstruent la possibilité d'émergence de leaders dotés de pouvoir de décision. Ainsi, pour « les jeunes, aujourd'hui ...préfèrent ainsi la collégialité et, comme dans les *jemâas*, des décisions par consensus à des votes démocratiques, une structuration temporaire, au coup par coup, comme dans les *aârchs*, et, par suite, sans aucune stabilité ni possibilité d'action durable. L'égalitarisme est si farouchement voulu qu'il reproduit certes des « directions tournantes » des mouvements, mais la rançon en est d'empêcher l'émergence de personnalités responsables capables de devenir des cadres susceptibles d'agir dans la cohérence et la durée ». (p143) Ainsi l'auteur constate une inadéquation entre la tradition montagnarde et les nouveaux *aarouchs* mise en place au cours de la mobilisation de 2001. (P141)

L'engagement des jeunes, qui représentent 57% de la population algérienne en 2001, dans cette révolte a pour motivation de se « faire entendre » et « réclamer leur place dans la société algérienne » qui les a marginalisées du fait de la difficulté d'accès au marché du travail et de la privation de la possibilité de réaliser le rêve d'émigrer vers la France. Cette explication présentée par l'auteur nous renvoie aux arguments avancés par la théorie de la frustration relative de TeddGur(1970) qui considère que les griefs, les ressentiments et les frustrations de la population sont à l'origine de l'irruption de la violence volcanique sur l'espace public.

L'auteur du *Conte Kabyle*(1970) signale également que les différentes politiques administratives coloniales (douars, commune-mixte, CPE, centres municipaux) « ont contribué à brouiller les souvenirs et à entretenir une grande confusion » autour des structures politiques traditionnelles chez la population kabyle. (P141)

C. Lacoste-Dujardin tente d'expliquer l'engagement des jeunes manifestants kabyles dans la protestation et la vivacité de la protestation dans la région de Kabylie par la spécificité de cette région montagnaise. En effet, pour l'auteur la Kabylie des montagnes est très dense en population, qui vivait pendant la colonisation de l'agriculture traditionnelle (Arboriculture, et un peu de céréales) et de l'artisanat et s'adonnait à l'exil. Les paysans kabyles attachés à leurs terres jamais colonisée sont jaloux de leur indépendance, ils vivent sous la crainte d'une agression extérieure, ce qui exige d'eux un devoir de sacrifice, un repli défensif dans l'entre soi et de la nécessité de la solidarité fraternelle.

L'auteur pointe la particularité de la Kabylie dans sa tradition montagnarde égalitariste qui s'exprime dans un esprit égalitariste et anti-individualiste craignant l'accaparement du pouvoir personnel. Cet égalitarisme se traduit dans les structures sociales traditionnelles qui sont organisées de sorte à empêcher l'accaparement du pouvoir, d'où le mode de gouvernance par le choix de responsables temporaires et révocables au sein des assemblées villageoises et tribales.

Les structures traditionnelles, la tribu et la confédération, sont des organisations temporaires, qui n'avaient pas de chef permanent, ni de conseil périodique, aucune instance de concertation à périodicité régulière, durable dans sa composition (p134) et les décisions se prenaient par consensus.

C Lacoste-Dujardin signale les mutations survenues dans la Kabylie de 2001. Désormais, la gérontocratie est dépassée dans la gestion des assemblées villageoises qui sont investies et contrôlées par les jeunes.

Les données exploitées proviennent uniquement de la presse ce qui limite la perception de l'ethnologue de la situation et le conduit parfois à quelques approximations relatives aux dénominations des différentes structures mises en place par les contestataires. L'auteur cite la plate-forme d'El Kseur signée par la CADC et non par l'ensemble des coordinations de plusieurs wilayas (CPWB, CADC, CCCWB, représentants des universités d'Alger, de Boumerdes de Bordj Bouararidj, et de quelques syndicats,etc..) regroupées dans l'interwilayas. Ainsi, d'un point de vue méthodologique, l'analyse aurait pu être intéressante si l'ethnologue avait procédé à une enquête de terrain par le biais d'observation directe et les entretiens avec les différents acteurs du mouvement.

D'un autre côté, l'ethnologue affirme que les organisations mises en place par les animateurs du mouvement portent les stigmates d'une tradition dépassée et méconnue, celle des jemaâ de villages. Il semble que l'auteur n'a pas pris en mesure la vitalité et le dynamisme des assemblées villageoises, notamment dans les régions montagneuses dans la kabylie post 1980. Par ailleurs, les modes de fonctionnement, la composante des assemblées villageoises ne sont plus ce qu'elles étaient pendant la colonisation.

Enfin, l'ethnologue traite le mouvement de protestation comme si les différents collectifs et coordinations se sont structurés en référence à la tribu. Or, plusieurs coordinations se sont organisées sur la base des découpages administratifs institués par l'Etat algérien, telle que la commune, la daïra, et la wilaya.

1-1-1-2-Tassadit Yacine (2002).« De la dynamique historique, bis repetita ».

Une année après le début des émeutes d'avril 2001, l'anthropologue Tassadit Yacine de l'EHESS de Paris engage une réflexion⁶ à chaud pour comprendre les événements de 2001 en nous invitant « à revisiter l'histoire de l'Algérie mais aussi les conditions d'émergence de l'État-nation en France », qui, a été le modèle suivi par les colonisés dans l'édification de l'Etat national indépendant, en particulier en ce qui concerne la vision linguistique. (p21)

L'auteur tente d'expliquer la genèse de la crise dans un premier moment en se référant à la thèse du complot par ce qu'elle qualifie de « provocations programmées » et en explorant la dimension temporelle de l'histoire récente liée à la séquence politique des « élections avortées » de 1992. Ainsi la Kabylie sera ciblée par « un des clans du pouvoir qui saura mettre le feu aux poudres le moment venu, le 18 avril 2001, parce « qu'elle ne partage pas les options du pouvoir et qu'elle n'est pas favorable aux islamistes ». (p22)

La jeunesse sans emploi, sans droits vit dans un pays sans liberté et sous la double menace du pouvoir rentier et des islamistes se révolte pour « l'exigence de la dignité humaine » et la satisfaction de la revendication identitaire qui sont deux revendications indissociables. La peur de l'extension de la contestation au niveau national et l'éventuel renversement du régime, fait que le pouvoir recourt à la tactique d'ethnisation de la crise par un cantonnement de la contestation au « réduit » kabyle.

⁶Tassadite Yacine, « Réflexion autour des émeutes de Kabylie », *Awal* N°25, 2002, pp 21-29.

La directrice de la revue *Awal*, procède succinctement à une comparaison entre les événements de 2001 et ceux de 1988 et de 1980 pour mettre en exergue l'enracinement culturelle des émeutes d'avril 2001 qui « s'apparentent davantage aux événements d'octobre 1988 qui avaient embrasé les jeunes d'Algérie qu'à ceux de 1980 ». Cela indique qu'en deux décennies la Kabylie, s'est prolétarisée en perdant ses paysans.

Dans un deuxième moment, l'auteur de *Ait Menguellet chante* (1990) explore la dimension temporelle longue liée à l'histoire de l'Algérie pour repérer les continuités et les processus profonds qui traversent la société. Ainsi, le pouvoir algérien semble s'inspirer du modèle de l'Etat-nation français avec les populations colonisées pour construire un Etat-nation qui a été institué « en réaction contre le colonisateur et non pas comme en France d'une lutte révolutionnaire du peuple français. Autrement dit, le peuple algérien n'a pas encore mis en question ses propres structures politiques, sociales, religieuses » (p.24)

La crise actuelle tire sa dynamique et son ancrage culturel et politique dans l'histoire profond et lointain du Maghreb, des luttes des populations autochtones non arabes à s'inscrire comme acteur dans l'histoire. « C'est précisément au sein du chiisme comme mouvement s'inscrivant dans un islam universel mais se voulant populaire et non arabe, qu'il faut inscrire la dynamique kabyle. Ce qu'on appelle aujourd'hui la crise identitaire n'est rien d'autre que le *bis repetita* de mouvements antérieurs au sein desquels ces populations ont essayé de trouver leur place. » (pp.25-26)

L'auteur saisit cette exploration de l'histoire pour s'interroger sur cette hostilité de l'Etat à l'égard des régions et indiquer combien l'histoire officielle écrit à partir des centres de pouvoir dénie et marginalise les régions et gomme leur empreinte de la mémoire collective au profit de la construction de la nation à laquelle pourtant les régions ont apporté inégalement leur contribution. D'où, le fait que « la contestation politique actuelle s'inscrit dans cette mémoire de lutte pour le maintien d'une identité au cours de la lutte pour le pouvoir. » L'auteur évoque la période ottomane (à partir du XVI^e siècle) où la Kabylie constituait « un Etat dans l'Etat » qui pesait fortement sur les stratégies des puissances turco-Ottomane et espagnole et l'impôt n'était pas collecté partout en Kabylie et les Kabyles faisaient payer le droit de passage au pouvoir central, pratique qui a cessé seulement avec la colonisation française. (p27)

Ainsi, cette forte résistance et opposition de la Kabylie au pouvoir actuel s'inscrit dans un processus historique et une continuité d'une mémoire de lutte pour une reconnaissance de son histoire, une visibilité politique et assoir un régime démocratique pour toute l'Algérie.

Cette contribution qui porte les traces d'un engagement citoyen de l'auteur nous invite à saisir les processus de contestation actuelle dans une dynamique historique profonde du Maghreb et de la quête des citoyens pour la construction d'un espace de vivre ensemble démocratiques. Cependant, cette approche n'aborde pas la dynamique de mobilisation en elle-même, son déploiement, le profil des acteurs, son mode d'organisation, et la dénomination en référence au cadre tribal qui a été totalement ignoré par l'analyse.

1-1-1-3-Brahim Salhi 2002 : citoyenneté en construction.

Mohamed Brahim Salhi⁷ publie en 2002, une étude sur le mouvement de contestation de 2001 qui fait partie d'un travail global sur la citoyenneté et l'identité mené dans le cadre d'une thèse de doctorat d'Etat en sociologie.⁸

Salhi, qui a abordé en 1979 l'institution religieuse de la confrérie Rahmania en Kabylie,⁹ continue de s'interroger, entre autres, sur les contestations identitaires qui animent la Kabylie depuis les années 1940 jusqu'en 2001¹⁰. Ses travaux de recherche, qui s'inspirent de la théorie de Erik Hobsbawm sur l'invention de tradition¹¹, tentent de cerner ce mouvement de « retraditionalisation ; ou de réinvention de la tradition¹² » qui traverse en profondeur la société Kabyle ; « fruit d'une contestation des modes de gestion, de la société par l'Etat et une démarche tendant à une plus forte demande d'intervention de celui-ci en matière économique et sociale ». Ainsi, face aux différents bouleversements qui menacent leur cohésion sociale, les communautés villageoises réactualisent « des instruments de contrôle social qui sont repris dans le registre traditionnel. » (2002 : 60), en charriant des pesanteurs communautaires qui « contrarient » le processus de contestation de la citoyenneté engagé dans la société algérienne.

Afin d'éclairer la compréhension des « événements de 2001 » Salhi procède par une approche comparative entre la contestation du « Printemps noir » avec celle du « Printemps berbère 1980 ».

L'auteur évacue d'un trait l'hypothèse qui considère la contestation de 2001 comme une « reproduction à l'identique de celles qui la précèdent » même s'il reconnaît certaines « prémices dans la courte période d'émeutes de juin 1998 » suite à l'assassinat du chanteur Matoub Lounes. En revanche l'auteur insiste sur les « ruptures qualitatives avec les années 1980 au plan de la nature du mouvement, des acteurs (et des lieux intellectuel), des modalités de contestation, des contextes et des paradigmes en œuvre dans ce mouvement de contestation. » de 2001. (p84)

La première différence qualitative réside dans les contextes dans lequel ont émergé ces contestations. Salhi considère que « la situation de la Kabylie de 2001 est totalement différente, comme l'est globalement celle de l'Algérie, sur les plans politique culturel et économique. » (p.78). Il situe cette différence dans le « choc social » que constitue la révolte de 1988, provoquée par « l'amenuisement de la rente » pétrolière. L'ouverture démocratique de 1989 a permis à l'Algérien de devenir sujet et acteur des changements et la montée de l'islamisme « des ruptures dans les modes d'identification des nouvelles générations, un déplacement des

⁷ Salhi Mohamed Brahim, chercheur associé au CRASC a été un enseignant de sociologie au département d'architecture durant les années 1980. Enseignant d'anthropologie au département de langue et culture Amazighes de Tizi-Ouzou depuis son ouverture en 1991 et assure au milieu des années 1990 la responsabilité de ce département. Il était le doyen de la Faculté des Sciences Humaines et sociales à l'université de Mouloud Mammeri (campus de Tamda) durant quelques années, avant sa mort fin août 2016.

⁸ Salhi Mohamed Brahim, *Société et religion en Kabylie : 1850-2000*, sous la direction du professeur D. Rivet, Sorbonne juin 2004.

⁹ Salhi Mohamed Brahim, 1997 *Etude d'une confrérie religieuse algérienne. La Rahmania à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle*, thèse pour le doctorat de 3^{ème} cycle, Paris, EHESS, 452p.

¹⁰ Salhi Mohamed Brahim, *Algérie citoyenneté et identité*, éditions Echab, 2010.

¹¹ Erik Hobsbawm et Terence Ranger (eds), 1983 *The Invention of tradition*, Cambridge University press, 320p.

¹² Voir l'étude de Salhi Mohamed Brahim, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatifs et politiques : le cas de la Kabylie », *Isaniyat*, n° 8, mai-août 1999, pp21-42.

débats politiques sur le terrain de l'identité, et la fin des clivages idéologiques classiques sur lequel l'Algérie a vécu jusqu'au tournant des années 1980 »

C'est dans ce contexte, poursuit l'auteur, que « le culturalisme berbère se traduit d'abord par une floraison d'associations culturelles. », le mouvement culturel demeure prisonnier de l'allégeance aux partis politiques et « n'arrive pas à s'autonomiser politiquement malgré des tentatives comme celles de juillet 1989, (assises du MCB), qui est plus une recherche de fédération des tentatives qu'une structuration politique »(p.78-79).

L'auteur fait remarquer l'existence, à la veille des événements d'une sourde révolte plus amplement sociale, et ce, sur fond d'affrontements sanglants ».(p.80) cette crispation identitaire combinée avec ce que Salhi nomme comme une « mise à distance du politique » un désenchantement par rapport à la pratique politique, qui n'est pas perçue comme un vecteur de médiation avec l'Etat et le modérateur des dérives arbitraires et/ou autoritaire de ce dernier. » (p.94), les polémiques entre RCD et FFS, jugées stériles, les stratégies visant à l'hégémonie sur la région, et la mauvaise gestion des APC par ces deux frères ennemis qui concrètement reproduisent les pratiques autoritaires du FLN, ont engendré une méfiance à l'égard de la politique

Ainsi la génération du « Printemps noir » 2001 n'a connu « ni le temps des grandes certitudes nationales, ni les grands affrontements idéologiques des années 1960-1970 » en plus, la décennie 1990 se caractérise par de « grandes déchirures induites par un affrontement interne d'une violence inconnue pour la génération de contestataires des années 1970-1980 » (p.82) Cette situation engendre, fait remarquer l'auteur, le retournement vers l'intérieur des stratégies ou repères identitaires. Ce « repli » est favorisé par « la provincialisation de formation » qui requalifie les espaces locaux et régionaux, puisque c'est dans les limites locales qu'on cherche un emploi après la fin des études (université de Tizi-Ouzou et Bejaia¹³). Et l'émergence de petits centres urbains de montagne, suite à la saturation de l'offre d'emploi et de logements dans les grandes villes régionales ; conduit ces espaces urbains (notamment Tizi-Ouzou) à devenir à la fin des années 1990, un espace de très forts mouvements pendulaires à partir de l'intérieur montagneux » (p.83)

Ainsi de 1980 à 2001 cette « génération sera socialisée localement dans un foisonnement de symboles » fabriqués lors des rituels commémoratifs du 20 avril et « dans une attente de reconnaissance de son identité. »

La seconde particularité qui sépare ces deux mouvements consiste dans les disparités dans l'identité des acteurs qui animent et intervient encore dans ces contestations identitaires. Dans cette perspective comparative Salhi souligne le poids fondamental des élites par le savoir et de l'université en particulier dans le mouvement de 1980. Car « paradoxalement, ce sont les bénéficiaires de la modernisation non seulement par l'accès à des études supérieures mais aussi à des emplois -largement garantis à l'époque- qui formalisent une contestation identitaire qui au tournant des années 1980, prend la forme d'une explosion. Paradoxalement aussi, c'est une université de province- Tizi-Ouzou- et dans une ville moyenne au cœur d'un territoire configuré culturellement que cette contestation s'exprime »(p.70).

¹³ Le centre universitaire de Tizi-Ouzou est créé en 1977 pour éviter un regroupement contestataire à l'université d'Alger et maintenir les populations locales dans une région qui se dépeuplait lentement. Voir Ouerdane Amar, *Les Berbères et l'arabo- Islamisme en Algérie*, Montréal, 2003. Quant au centre universitaire de Bejaia, il est ouvert en 1984.

Quant aux acteurs de la contestation de 2001 l'auteur fait remarquer qu'au début de la crise les émeutes étaient l'expression d' « une frange de la population, les jeunes (entre 16 ans et 25 ans) qui se sentent exclus et délestés de la maîtrise de leur destinés » et qui faute d'un cadre organisationnel donnent libre cours à l'expression « d'un jaillissement de revendications éclatées auteur de la dénonciation de la *Hogra*, de l'exclusion sociale et de la répression ». En revanche, une deuxième catégorie d'acteurs, attachés ou liés aux « comités des villages », rentre en scène un peu plus tard (mi-mai 2001) et imprime sa marque au mouvement avec l'intégration des revendications identitaires classiques et l'apparition de nouvelles formes d'encadrement de la contestation. (pp. 84-85)

Après ces remarques, Salhi aborde l'épineuse question du rôle des intellectuels dans ce mouvement de contestation de 2001, et constate d'emblée « l'absence des universitaires, intellectuels, es-qualité, à la fois dans les instances du « commandement collectif », mais aussi dans le champ de la communication ». Il refuse de parler d'une démission des intellectuels mais d'une « mise hors-jeu de l'université, celle de Tizi-Ouzou en particulier, en tant que forum et acteur.¹⁴ »(p.92). Cette exclusion est le résultat du refoulement de l'intellectuel vers « le cercle le plus profond du local » qui contraint à vivre dans une situation de dépendance, ainsi « leur autonomie est considérablement réduite et leur action est toujours rattrapée par l'attache villageoise. ».

En plus du fait que le paradigme communautaire qui structure la contestation appelle à l'unanimité du groupe et n'admet pas la production d'un sens critique, et le « arch, pris comme posture et comme univers intellectuels et culturel, ne s'accommode pas avec de points de vue individuels. Il s'assigne un rôle pour ce que « tout le monde dit » unanimement, affectivement et indiscutablement ... dans le groupe ou hors du groupe ; inclusion-fusion, ou exclusion. » (p.91)

Cette mutation dans le profil et les trajectoires des acteurs induit inévitablement des recentrages dans la définition de la nature du mouvement de contestation. Pour preuve cette polémique entre les différents protagonistes qui tourne au sujet de la question de la primauté ou non de la revendication identitaire. Deux thèses s'affrontent, la première qui donne la primauté à la revendication identitaire, considère le mouvement de 2001 comme « l'aboutissement d'une longue dissidence que l'on date maintenant de 1949 » (p86). De ce fait, les Kabyles ne « se révoltent pas comme tout le monde pour des raisons sociales et économiques en marquant de leurs subjectivités (dont l'identité collective) les actions de contestation. C'est ce qui expliquerait que le mouvement est principalement circonscrit en Kabylie ». (p.86-87). La deuxième thèse, quant à elle, soutient que la révolte est « foncièrement sociale et politique qui aurait pu se produire à n'importe où en Algérie et que, donc, la Kabylie se singularise moins qu'elle ne se fonde les destinées communes de la société globale » (87)

¹⁴ L'auteur fait remarquer que cette situation n'a pas empêché les étudiants et les universitaires de participer comme délégués mandatés par leurs villages ou quartiers. Le plus connu est celui de Belaid Abrika, porté par son quartier les Genets à Tizi-Ouzou (et de la CADC), » qui ne met pas en avant son statut d'enseignant à l'université de Tizi-Ouzou (p92). Enfin en plus, lors de la « Marche noire » du 21 mai 2001, l'université n'a pas es qualité son carré et les étudiants et les enseignants devaient intégrer le carré de leur Arch, quartier ou village d'origine. Nous devons signaler, à partir de nos observations empiriques faites à Bejaia lors de ces événements ; que l'université de Bejaia présente un cas particulier du moins entre Avril et Juillet 2001. Elle a été un espace de rencontre, de coordination et de structuration du Mouvement citoyen dans la Wilaya de Bejaia. On y reviendra.

Quant à l'auteur, qui rejette la simplicité de ces explications qui reposent sur une lecture univoque, reconnaît la complexité et l'ambivalence du réel ce qui fait que « l'identitaire dans la conjoncture de la fin du XXe siècle en Kabylie imbibe les consciences, qui sont alimentés par des symboles, des réappropriations de repères.... Des jeunes générations dont la socialisation est marquée par la conscience de l'appartenance particulière au groupe Kabyle. De plus,.... Ces jeunes générations, cloîtrées dans le local, perçoivent aussi leur appartenance au global, au national, au grand pays, mais à partir de là où ils sont. Nous ne pensons pas, au regard de ce que nous avons observé et écouté, que ce mouvement pose un problème de conflit irréductible de loyauté. Au contraire, l'appartenance à la nation algérienne est très nettement réaffirmée par, notamment le rejet de la stigmatisation. Le refus opposé à l'organisation d'une session spéciale du bac pour les régions Kabyles est un indice fort. » (p87.)

Quant aux modalités de contestation Salhi met en évidence la nette rupture dans les formes de mobilisations collectives constatées lors des « événements du Printemps noir » par rapport à ceux du 20 Avril 1980. Ainsi dans l'économie générale de ce dernier les émeutes ne constituent pas le registre d'action collective dominant car « les émeutes du Printemps 1980 sont de très courte durée-du 20 au 25 Avril (...) Mais en l'absence d'encadrement, les affrontements s'arrêtent. Les cadres villageois ne prendront pas le relais des comités qui ont piloté le mouvement. » (p.76) En revanche, dans les premiers mois de la crise de 2001 les émeutes étaient quasi quotidiennes dans plusieurs villes et centres périurbains de la Kabylie. Même si l'intensité et la fréquence de violence diminuaient pendant plus d'une année.

Enfin, en raison des modes d'organisation, des profils et des univers des acteurs, de leurs trajectoires, et de l'articulation avec le local, les deux contestations construisent des rapports différents par rapport au paradigme communautaire.

En effet, selon Salhi la contestation identitaire de 1980 « s'inscrit fondamentalement dans une posture prospective et emprunte beaucoup au registre de la modernité politique » et ne fonctionne pas en référence au paradigme communautaire. En conséquence « les structures villageoises, occultées à cette époque, relayent les messages et les mots d'ordre. Mais l'articulation se fait à partir des lieux centraux localisés, à Tizi-Ouzou qui polarisent l'action de contestation. Dans les débats d'alors, si la *tajm'at* est évoquée, si le communautaire est présent en filigrane, il ne nous semble pas qu'il soit le paradigme qui structure la réflexion et le mode de contestation, qui tirent l'essentiel de leur inspiration d'expériences plus universelles et globales » (p74).

Si la modernité politique au cœur de la contestation en 1980, en revanche celle de 2001 semble, pour Salhi, partagée entre des pulsions citoyennes dirigées « contre les manifestations arbitraires de l'autorité de l'Etat » contre l'exclusion sociale des jeunes d'un côté ; et de l'autre, des « pesanteurs communautaires notamment dans son fonctionnement. » (p.84).

Salhi identifie les pesanteurs communautaires dans la reprise par le mouvement des schémas et d'organisations traditionnels tels « l'horizontalité de type communautaire. », le mode de prise de décision par consensus des *conclavistes* « qui est loin des impératifs de l'expression citoyenne » (p. 89) et la nature du mandat du délégué du village qui se limite à porter la parole de son groupe. L'auteur insiste sur « cette cristallisation du sentiment communautaire (qui) se manifeste dans la mise sous silence des appartenances politiques, de la mise à distance des loyautés partisans, de l'occultation des coûts de l'engagement notamment pour les commerçants, les élèves et les étudiants. Le poids du groupe écrase les particularités

individuelles et les différences d'opinion (..) l'indice le plus significatif de ce point vue le mode d'organisation des manifestations. Ainsi, la « marche noir » du 21 mai 2001 à Tizi-Ouzou est organisée sous forme de carrés par affinités villageoises ou par 'arch (...) c'est une fusion qui efface les différences individuelles et fond l'individu dans le groupe. (..) Plusieurs indices confortent les pesanteurs d'une démarche qui tient de la réactivation du communautaire » (pp88-89)

Les pesanteurs « des schémas traditionnels » réduisent l'autonomie des élites universitaires (cas de B. Abrika) rattrapées par leurs attaches villageoises, excluent les femmes dans l'espace public de la contestation. (p92-93) et « obèrent l'émergence des expressions citoyennes dans toutes leurs diversités, et ce dans une liberté de choix réelle » p91

Se plaçant dans une posture intellectuelle Salhi avertit sur le danger de cette vacuité politique que la Kabylie n'a jamais connue depuis le mouvement national des années 1940. Car le « mouvement citoyen des arch » (p693) n'a « construit aucune alternative en ce sens et a obéré systématiquement tout travail de médiation exercé par les partis politiques »¹⁵

Enfin, en dépit des pesanteurs par des inerties par le haut et une longue déchirure interne au sein de la contestation de 2001 qui contrarie l'avancée, il semble, conclu Salhi, que le processus de la construction de la citoyenneté (organisation politique, loyautés diversifiées et processus d'individuation) est engagé dans la société algérienne. (P97).

Ce mouvement de contestation de 2001 permet une « réactualisation de la tradition fédérative kabyle par impératif de proximité topographique sans aucune retribalisation dans la Kabylie de 2001 » (p61)

Le travail de Salhi constitue une contribution scientifique originale par l'approche comparative entre deux événements fondateurs 1980 et 2001. Son statut d'universitaire lui a permis d'observer le rôle de cet espace académique dans les deux dynamiques contestataires. D'un point de vue méthodologique, nous estimons que cette réflexion ne s'appuie pas sur une enquête ethnographique systématique. Ainsi, l'auteur se réfère à un terrain d'observation constitué uniquement de la Wilaya de Tizi-Ouzou, sans indiquer les noms des localités observées, à part celle de LarbâanathIrathen (p61), et les données ne sont pas produites par des entretiens avec les acteurs et militants. D'un point de vue théorique, nous déplorons l'usage mesuré de références aux paradigmes des théories de mouvements sociaux qui auraient pu constituer des outils d'analyse utiles.

1-1-1-4-Emma Tilleli : 2003. Une organisation hybride originale, associative et communautaire.

Dans sa contribution sur le mouvement de 2001, la politiste Tilleli Emma¹⁶ entend faire un retour sur la genèse de la contestation, de ses modes d'organisation et de l'évolution de son répertoire d'actions afin « d'expliquer ses contradictions internes ». Ce mouvement qui est un groupement politique de type particulier ne constitue « ni mouvement social ni parti politique » s'organise sur « une base communautaire et rejette les principes de la démocratie représentative dont l'Algérie s'est dotée ».

¹⁵ Salhi 2004, p.744.

¹⁶ Emma Tilleli, « Le Mouvement citoyen de Kabylie », *Pouvoirs* 2003/3 (n° 106), p. 149-162.

Ce mouvement de contestation s'est appuyé sur les comités de villages pour parer à l'urgence, encadrer les manifestations et canaliser les jeunes émeutiers. Les différents acteurs se sont structurés sous des modalités différentes, soit en référence au arch ou à la commune et à la daïra. Ainsi, la réactivation des arch n'est pas évidente pour l'auteure, puisque seules trois arch activent en tant que tels au sein de la CADC, un seul à Bouira et aucun à Bejaia et à Boumerdes. De ce fait, affirme la politiste, le mouvement citoyen n'est pas un « mouvement de tribus », mais c'est les comités de villages qui sont « les cellules de base ».

Le mouvement de contestation mis en place une « organisation hybride originale, associative et communautaire ». La structure de base de son organisation, le comité de village et le comité de quartier « importe en son sein les règles communautaires ». L'auteure met en lumière le savoir-faire des délégués, formés dans le mouvement associatif et partisan, dans l'effort de formalisation et d'élaboration de documents régissant et encadrant la pratique militante des collectifs constitués. Elle identifie l'originalité du mouvement dans ses principes directeurs, la présidence tournante et triangulaire, le rejet de la démocratie représentative, l'imposition des mandats aux délégués confiés par les assemblées générales et qui sont considérés comme des porte-parole et non des représentants des villageois ou des résidents des quartiers.

Le mouvement s'est doté d'une plate-forme hétéroclite qui réunit des revendications très diverses et qui n'est pas adoptée par les autres régions d'Algérie qui étaient, pourtant, en contestation. Il s'est radicalisé en raison de la répression, et par « son organisation communautaire et sa prétention à l'unanimité en Kabylie ». C'est dans ce contexte que le mouvement ne laisse que peu de place aux voix discordantes qui sont qualifiées de « traîtres » et désignées à la vindicte populaire. Ce mode de coercition de type communautaire s'oppose donc à la conception revendiquée en Algérie de la citoyenneté et conduit à la perte de sa crédibilité et de son audience. Cette radicalité s'est traduite, également, par le rejet des différents scrutins, et le refus de renoncer à l'usage de la violence au profit de la participation au processus électoral, ce qui constitue un fait politique inédit dans l'histoire politique nationale.

Le mérite de ce travail réside dans son ancrage dans la réalité du terrain puisqu'il s'appuie sur des entretiens avec les acteurs et des observations directes des actions protestataires et délibératives. L'approche est nuancée, et les analyses sont très proches des données ethnographiques.

1-1-1-5-Alain Mahé (2004). Du dynamisme des assemblées villageoises.

Dans son article *De la révolte des anciens et des modernes*, paru en 2004¹⁷, Alain Mahé tente d'élucider le paradoxe entre la culture politique moderne du mouvement de contestation de 2001 et la référence explicite à la dimension tribale notamment de la part de la CADC. L'auteur soutient que le mouvement social de 2001 en dépit d'une suspicion d'archaïsme, procédait fondamentalement d'une culture politique moderne que se soit dans ses revendications, de son mode d'organisation que de ses modalités de fonctionnement et de sa capacité à articuler la mobilisation avec les assemblées villageoises encore vivaces.

¹⁷ Alain Mahé, « La révolte des anciens et des modernes ou de la tribu à la commune dans la Kabylie contemporaine », *Tribus et Etat dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, p. 201-235, 2004.

Mahé entame son travail par la remise en question de la valeur analytique de l'opposition tradition- modernité. Il disqualifie le recyclage de l'approche évolutionniste dans l'usage fait de la catégorie de tradition qui gagne, suite à la décolonisation, une vocation universelle faisant presque oublier son origine contre-révolutionnaire. Outre la polysémie de ces deux catégories, les effets de polarisation des débats qu'elles suscitent, leurs contradictions internes rendent leur opposition totalement réversible. Mahé illustre ses analyses par l'action de Jean Servier, *les portes de l'année* 1962 en faveur de la défense de la colonisation et son implication personnelle aidé par son savoir anthropologique sur la tradition berbère qui doit selon lui servir la contre-révolution. En jouant sur les alliances lignagères aux Aurès, il constitua une harka au service de contre révolution au mouvement nationaliste. Cette perspective dualiste entre tradition et modernité est revisitée par Habsbawm dans son invention de la tradition et plusieurs analystes du Maghreb ont reformulé cette opposition en termes de néo-traditionalisme et retraditionnalisation (Salhi). Mahé souligne l'inanité de ces perspectives puisqu'elles définissent les sociétés en rapport exclusivement à l'un des éléments les plus stables, et éludent de ce fait l'historicité et la dynamique de changement qui traversent ces sociétés. L'auteur pose la question de savoir comment peut-on enfermer la société kabyle dans une tradition berbère après plus d'un siècle de colonisation française ? Pour sortir de cette impasse, Mahé invite à la nécessité d'en finir avec cette dualité stérile.

Dans sa démonstration l'auteur de *l'Histoire de la Grande Kabylie* (2001) part d'une approche d'anthropologie historique et politique et revisite l'histoire politique et sociale de la Kabylie du temps de la colonisation française à l'indépendance nationale pour examiner les effets des différentes politiques administratives sur la tribu et l'assemblée villageoise. Mahé soutient que l'histoire de la Kabylie ne pouvait faire émerger les tribus comme acteurs politiques. Ainsi, même si la tribu subsiste comme mémoire ou nom et comme personnalité topographique et cadre des réseaux matrimoniaux elle a disparu comme unité politique et guerrière depuis la colonisation française. Ainsi, pour l'auteur la mobilisation de 2001 n'a pas réinventé ou ressuscité la tribu qui était obsolète et inopérante. En revanche, les contestataires se sont appuyés sur les assemblées villageoises qui ont encadré et accompagné la contestation. Ces assemblées villageoises véritables arènes politiques où se convergent les ressources politiques, les réseaux militants de différents horizons ont pu se pérenniser en dépit de la perte de certaines de leurs fonctions « passablement rogné » par l'ordre politique français puis algérien. Ces modes d'auto-organisation qui sont de véritables refuges de la citoyenneté se sont renouvelées, adaptées et modernisées en accompagnant la dynamique contestataire du Printemps berbère de 1980 et l'essor du mouvement associatif qui en est suivi. Cette capacité d'adaptabilité et de réactivité de ces assemblées ont constitué des ressorts pour la prise en charge de la contestation populaire de 2001.

Mahé défend la thèse d'un mouvement de contestation non archaïque qu'il considère comme le plus extraordinaire mouvement de mobilisation algérien depuis l'indépendance qui procède d'une culture politique moderne, démocratique et laïque. La référence au arch est considérée comme un « magistral trompe-l'œil », et très peu de coordinations se désignent comme représentants des arch puisque, explique l'auteur, « il n'existe plus en Kabylie d'histoire tribale avec une mémoire, des héros, des batailles, des grands récits » et c'est la presse qui a généralisé, pour des raisons obscures commente Mahé, l'usage du mot arch. La plupart d'entre elles font références aux divisions administratives de l'Etat et laissent place aux syndicats. Ce

mouvement social n'est pas archaïque parce qu'il s'est donné une direction tournante pour éviter les manœuvres politiques et porte des revendications démocratiques, instaure un système de représentation par mandat dans le cadre d'assemblées générales délibérant selon des procédures rigides, sanctionnées par un règlement intérieur et selon des ordres de jour empruntés à la culture politique moderne.

Enfin, Mahé pointe quelques limites majeures et critiques à l'encontre de cette mobilisation citoyenne, C'est ce qui a fait la force de cette contestation qui risque de constituer une de ses maillons faibles à savoir le fait de s'éloigner des organisations supposées archaïques et obsolètes. Ainsi, l'auteur observe que depuis août 2001 un délitement des liens politiques des représentants avec les comités de base, une sorte d'autonomisation des délégués par rapport au mouvement de protestation et les « modes de délibération, d'organisation et de représentation ont vite perdu de leur vigueur démocratique ».

Pour l'anthropologue, l'implication de l'assemblée villageoise dans cette contestation par la désignation des délégués qu'elle a mandatés, témoigne non seulement de son adaptabilité mais surtout qu'elle constitue encore et toujours « le foyer de légitimité de l'ordre politique et social », de sa capacité de redéploiement dans les phases de repli ou de sommeil et de la diversité de ses modes d'intervention dans des contextes variés, c'est ce qui fait signe vers « sa dimension proprement symbolique ». L'assemblée villageoise aménage du vouloir-vivre-ensemble, définit un espace public et un ordre public.

La contribution de Mahé remet au débat la question relative à l'anthropologie du politique sur la place du politique dans les sociétés sans Etats, et pointe à cet effet les limites de la théorie de la ségmentarité jugée paresseuse puisqu'elle dissout le politique, le religieux et le juridique dans le social, et la société est « supposée exercée collectivement sur elle-même un pouvoir sans médiation ». Dans cette perspective, signale Mahé, l'assemblée villageoise constitue une anomalie que l'approche segmentaire s'est employée à dissoudre.

Le mouvement social de 2001 permet d'appréhender différemment la question de l'articulation et le passage du local au national.

Contrairement à Lacoste-Dujardin qui considère que les traditions montagnardes constituent un danger pour le mouvement de 2001, Mahé soutient que le problème qui a émergé au cours de l'été 2001 c'est le fait que des animateurs de la contestation se sont écartés et éloignés des assemblées villageoises ce qui a conduit au relâchement et au délitement du lien entre les contestataires et la population.

1-1-1-6-Azzedine Layachi (2004). Entre citoyenneté et ethnicité.

Azzedine Layachi politiste à l'université St John's de New York publie, en 2004, une analyse intitulée Ethnicité et politique en Algérie entre l'inclusion et le particularisme berbère,¹⁸ dans laquelle il aborde les événements de 2001. L'auteur engage une « réflexion sur la genèse et la nature de l'identité berbère en Algérie, tout en se proposant de savoir comment cette identité a donné naissance à un mouvement politique qui a utilisé l'ethnicité et la langue comme premiers matériaux d'identité et de mobilisation politique ». Le politiste recourt à une démarche analytique qui combine des concepts et catégories politiques, sociologiques et anthropologiques

¹⁸ Azzedine Layachi, « Ethnicité et politique en Algérie entre l'inclusion et le particularisme berbère », *Naqd, Penser le politique*, N°19/20, 2004, pp. 27-52.

et s'interroge sur la relation entre Etat-société et à la politique ethnique et les interactions entre les notions d'ethnicité, de nation et de nationalisme. Layachi tente de savoir est-ce que le mouvement berbère est « l'expression d'une ethnicité à la recherche d'une reconnaissance et d'autodétermination (ethno-nationalisme) ou un mouvement à la recherche de la réalisation de sa citoyenneté dans un Etat algérien moderne », et de savoir également « est-ce que le particularisme berbère pourra se fondre dans un nouvel ordre civique ou va-t-il mener, au bout du compte, au séparatisme et à l'autodétermination ? » (P28)

Pour répondre à ces interrogations, l'auteur adopte une approche historique et politique à travers laquelle il met en relief « la tradition de résistance au gouvernement » de cette région montagneuse de Kabylie et expose les différentes séquences et phases d'émergence des revendications identitaires berbères depuis la colonisation française qui a apporté « un soutien implicite à la langue berbère » (P32), et la construction d'un Etat national et les conflits soulevés durant la crise de 1949 au sein du mouvement nationaliste du PPA qui « s'identifia comme arabe et musulman » (p33). Il égrène le rôle des élites en émigration dans l'éclosion de la conscience identitaire et son expression politique ainsi que la naissance des différentes tendances, ethnistes et citoyennes, qui animent le MCB depuis le Printemps berbère de 1980. L'opposition des militants berbéristes à l'islamisme politique, notamment celui exprimé par le FIS, s'explique par le caractère laïc du mouvement berbériste et la perception du courant islamiste comme un « ennemi de la cause culturelle et linguistique amazigh ». Néanmoins, précise l'auteur, certaines franges de la mouvance identitaire estiment que le mouvement islamiste était une rébellion sociale contre les pratiques autoritaires et injustes de l'Etat, d'où leur refus de la répression de cette opposition islamiste. Ainsi, le mouvement islamiste a induit des clivages profonds au sein des militants berbéristes scindées entre ceux qui s'allient avec l'Etat pour contrer l'islamisme et ceux qui préfèrent s'opposer à l'autoritarisme de l'Etat et pactiser avec l'islamisme.

Layachi constate que depuis et suite à l'échec de la « rébellion islamiste » la contestation berbère en Kabylie a dressé depuis l'an 2000 des militants kabyles contre l'Etat sur des questions non seulement de langue et de culture mais aussi pour des réformes politiques et économiques. Le mouvement qui se met en place après l'assassinat du jeune Guermah se déploie dans toute la Kabylie suite au durcissement de la répression par l'Etat qui causa plus d'une centaine de morts. Les contestataires renvoyèrent les associations et les partis en place pour les remplacer par des vieilles structures villageoises connues sous le nom des aarouch (pluriel arch) qui furent rétablis avec pour nouvelle fonction de représenter toute une communauté. Ces structures, dont les fonctions se limitaient au village, devinrent brusquement les agents essentiels de rassemblement et d'expression des revendications populaires après l'échec des associations et partis à le faire. » (p37)

Le mouvement de protestation émerge en réaction à la répression de l'Etat et à la faillite et la fragmentation des instances de médiations institutionnelles, partis et syndicats, d'où la nécessité de recourir aux seuls ressorts de mobilisation disponibles que sont les structures tribales. Nous estimons que cette approche semble confondre entre les structures tribales obsolètes comme unités politiques et les assemblées villageoises encore vivaces sous la forme des comités de villages notamment dans les régions montagneuses. L'auteur semble méconnaître l'anthropologie politique de la Kabylie de 2001 en occultant le rôle politique d'une structure fondamentale qui est la source de toute légitimité de l'ordre social et politique.

Ce mouvement circonscrit à la Kabylie, élabore une plate-forme de revendications d'El Kseur le 11 juin 2001 qui prend en charge des questions linguistiques et culturelles, mais aussi de justice sociale, de démocratie, de responsabilité des fonctionnaires de l'Etat et des perspectives économiques de l'Algérie. Pour l'auteur, « le soulèvement prit la forme d'une mobilisation ethnique, la revendication linguistique traditionnelle s'associant aux revendications de justice, de réformes économiques, de sécurité, et même de changement de régime, qui s'y expriment dans tout le pays. » P39.

L'auteur analyse le mouvement de contestation à la lumière de la dynamique des rapports de conflictualité entre les protestataires et l'Etat. Il examine l'attitude de l'Etat à l'égard de ces revendications linguistiques et culturelles berbères qui se caractérisent par le recours à la répression et à l'ethnisation du conflit. Layachi constate une politisation de l'ethnicité puisque le mouvement prend de l'ampleur uniquement en Kabylie. Cette tendance est favorisée par l'Etat qui met en lumière uniquement les questions ethniques et occulte les autres revendications politiques et économiques, dans l'objectif « d'amortir l'impact du mouvement social pour le confiner à la Kabylie » (p40). Cette démarche favorise l'essor de la faction ethniciste et porte le risque, avertit l'auteur, d'une poussée de type nationaliste berbère.

Ensuite, l'auteur dissèque les différentes tendances qui animent le mouvement de mobilisation, divisé entre tendance ethniciste et tendance citoyenne. L'auteur identifie la ligne de fracture autour de la question de savoir si le mouvement berbère est une ethnicité en recherche de reconnaissance et d'autodétermination ou un mouvement civique (citoyen) qui veut exercer sa citoyenneté dans un Etat algérien civil moderne. (p41)

Cette tension entre citoyenneté et ethnicité surgit, explique l'auteur, au cours du processus de formation de l'Etat moderne qui crée une nouvelle identité collective qui dépasse les liens et identifications primaires (la territorialité, la parenté, la religion la langue et les pratiques sociales). C'est au sein de ce processus de formation d'une nouvelle conscience collective que les sous-groupes se sentent menacés de perdre leur identité primaire et leur autonomie ou d'être dominés, qu'émergent des réticences et résistances qui s'expriment de diverses manières, d'autant plus qu'en Algérie les structures politiques civiles sont faibles et incapables d'assurer la protection et la sécurité que des attaches primordiales sont censées offrir. (P43)

Par ailleurs Layachi estime que le mouvement berbère est la continuation de cette remise en question sociale de l'ordre en place mais avec la langue et l'ethnicité comme principaux moteurs de mobilisation. De ce fait, conclut l'auteur, « l'Islam a été ce moteur identitaire, au cours des années 90, et aujourd'hui c'est tamazight. » (P48)

L'auteur intègre ce conflit dans le cadre des effets des étapes initiales du processus de transition vers la démocratie dans les jeunes Etats qui tendent à augmenter les risques de conflits ethniques et nationalistes. (P51)

Le politiste examine l'ensemble des options éventuelles de la trajectoire politique des diverses tendances en fonction de la nature des approches mises en place par les autorités publiques à l'égard des revendications soulevées par le mouvement de protestation (répression, isolement, ventilation...) en soulignant le risque réel d'une reprise en main du mouvement par sa faction ethniciste radicale, alors l'autonomie ou l'indépendance deviendront la seule revendication. (p46)

Enfin, à partir d'une posture d'expert Layachi plaide la démocratisation de l'Etat autoritaire et l'adoption de stratégie de changement et d'inclusion et la mise en place d'une transition démocratique. Il invite les élites qui dirigent le pays à accepter un nouveau contrat social négocié entre l'Etat et la société qui reconnaisse la diversité ethnique et linguistique du pays et répond aux aspirations du peuple de justice et d'équité et de représentation véritable au sein des institutions qui participent à la prise de décision. Enfin, si quelques élites persistent à s'accrocher au pouvoir, ils risquent d'être balayés du pouvoir par « des aventuriers politiques qui mèneront une attaque frontale et violente au nom de l'autodétermination et non au nom de la démocratie, » avertit l'auteur. (P50-51)

Dans cette contribution Layachi tente d'expliquer l'émergence et le déploiement du mouvement de mobilisation de 2001 d'un côté, par un mouvement de fond de remise en question sociale de l'ordre établi, qui traverse la société algérienne et qui s'est exprimé durant les années 90 par un moteur identitaire, l'islam, et dans les années 2001 par la langue et l'ethnicité, et d'autre part par les effets du processus de transition des jeunes Etats vers la démocratie qui génèrent des risques de conflits ethniques et nationalistes. Par ailleurs, l'auteur intègre ce mouvement de contestation dans le cadre des oppositions et des réticences produites par des sous-groupes qui se sentent menacés de perdre leur identité primordiale au cours du processus de formation de l'Etat moderne qui impose une nouvelle identité collective au-dessus des identifications primaires.

Enfin, l'auteur qui ne s'est pas appuyé sur une enquête ethnographique a fait recours de façon pertinente à une approche dynamique pour la compréhension du déploiement de la contestation en fonction des différentes stratégies mises en place par l'Etat à l'égard de la contestation et de ses effets sur la trajectoire des différentes tendances qui animent et se disputent au sein du mouvement de 2001. L'accent qui est mis par l'auteur sur la tension entre ethnicité et citoyenneté est un paramètre d'analyse nouveau qui n'a pas été exploré par les autres auteurs déjà cités.

1-1-1-7-Yazid Ben Hounet (2004). De l'effondrement de l'Etat.

A partir d'une approche comparative entre le mouvement des arouch de 2001 et une tribu des Hauts plateaux de l'ouest algérien, Yazid Ben Hounet¹⁹ s'appuie sur les comptes rendus de la presse algérienne pour tenter de comprendre la nature des coalitions tribales mise en place en Kabylie, leurs rapports avec les partis politiques et avec l'Etat et d'élucider le débat sur l'émergence de la tribu sur la scène politique et médiatique.

D'emblée, Ben Hounet apporte une clarification importante quant à l'identité de la structure des arouch en affirmant qu'il « s'agit d'une union d'assemblées villageoises et non de coalitions tribales. Cette coordination, bien que faisant référence à la tribu, semble être composée, avant tout, de représentants d'assemblées villageoises et non de représentants de

¹⁹Yazid Ben Hounet, « Quelques réflexions sur les événements récents de Kabylie : A propos de la question tribale en Algérie », *AWAL* n° 29, 2004

Selon l'auteur, cet article est une version remaniée d'une partie d'un mémoire de diplôme d'études approfondies (DEA) en anthropologie sociale et ethnologie, soutenu à Paris en juin 2002 à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) et intitulé : « Lorsque la tribu s'affirme : les relations tribu/État dans l'Algérie actuelle. »

Yazid Ben Hounet a soutenu en 2006 une thèse à l'EHESS de Paris sur, *L'Algérie des tribus : le fait tribal dans le Haut Sud-Ouest algérien*, sous la direction de Pierre Bonte, publié en 2009 aux éditions de L'Harmattan. Il est chargé de recherche au CNRS, membre du laboratoire d'anthropologie sociale.

tribus [...] Néanmoins, l'appellation de tribu semble relever plus du symbole que de la réalité ». P34-35

La coordination des comités de villages entretient des rapports ambigus avec les partis politiques et les élus comparables à ceux de l'association tribale dans les Hauts plateaux de l'ouest algérien : l'association de la zawiya Sidi Ahmad Mâjdûb. Pour lui c'est l'émergence de cette coordination tribale qui a relégué les partis politiques en second plan, « En effet, tout comme cette dernière, la coordination s'érige comme la seule représentante légitime des populations locales. Elle s'écarte des partis politiques tout en essayant d'agir sur eux, ou tout au moins de les contrôler au niveau local. En outre, comme l'association de la zawîya, l'organisation de la coordination est un phénomène récent. » p 35

Enfin, l'auteur reprend la thèse de Abdellah Laroui sur le tribalisme et le retour de la tribu comme groupement politique, résultat de l'effondrement de l'Etat. Ainsi, l'émergence de ces coordinations tribales s'explique par la faiblesse de l'Etat qui laisserait apparaître la tribu comme alternative, un repère fiable. p41

1-1-1-8-Karima Direche-Slimani (2006). D'une Kabylie idéalisée, communautaire et démocratique.

Direche-Slimani historienne franco-algérienne chercheur à l'IRMMM spécialiste de *l'histoire de l'émigration kabyle en France* (1997) publie en 2006 une analyse sur le mouvement des arch en Algérie,²⁰ sur la base d'informations extraites d'un dossier de la presse francophone algérienne, d'avril 2001 à janvier 2004. L'auteur souligne d'emblée les « réactions d'incompréhension et d'embarras » de l'opinion publique des différentes dénominations du mouvement qui émerge et de « l'effet de surprise et d'incompréhension » qu'il soulève également dans le champ des sciences sociales et politiques. Cet aspect témoigne de la difficulté des protestataires à construire une identité du mouvement lisible et en résonance avec les attentes du public.

L'historienne des *Chrétiens de Kabylie* (2004) considère le mouvement citoyen de 2001 comme un mouvement populaire particulier qui diffère de tous les mouvements de mobilisation qu'a connus l'Algérie depuis l'indépendance. Ce mouvement social d'une capacité phénoménale de mobilisation qui ne s'est pas réduit à exprimer uniquement des revendications identitaires, est porté par des acteurs nouveaux à composante hétérogène et par des jeunes révoltés qui « sont en rupture avec l'encadrement et la caution des militants du MCB et des partis implantés en Kabylie », (p187) qui inventent de nouvelles formes de mobilisation et de nouvelles pratiques politiques qui bousculent le champ politique algérien. Ce mouvement sans ancrage idéologique, exprime un dysfonctionnement politique, un déficit de la représentation politique et la domination d'une oligarchie militaro-financière sur les rouages de l'Etat. Son originalité consiste dans la combinaison d'une société malmenée, avide de transformations et d'espairs et d'un cadre organisationnel qui emprunte son nom à un passé, considéré comme obsolète et archaïque par ses adversaires. (p184)

Direche-Slimani examine minutieusement une des questions centrales soulevée par ce mouvement de contestation liée à sa dénomination en référence aux structures traditionnelles

²⁰Karima Direche-Slimani, « Le mouvement des âarch en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ? », *REMMM* 111-112, Mars 2006, pp. 183-196.

des âarch. L'auteur fait un constat sans concession de ce mouvement qui se constitue comme « un contre-pouvoir politique » (p184), n'a pas de leader charismatique, ni de discours cohérent, élaboré et sans repère (189), sans ancrage idéologique (193) et qui s'engouffre dans un vide politique laissé par la faillite des médiations institutionnelles. Les partis politiques désavoués, discrédités et disqualifiés sont accusés de légitimer et de cautionner, par leur participation aux scrutins et dans les institutions, un pouvoir corrompu et autoritaire. (p187)

De ce fait, les contestataires se sont appuyés sur un « maillage associatif puissant et une organisation de la société civile qui ont échappé à la prise en charge de l'Etat et aux partis politiques locaux » (187). L'auteur échafoade une hypothèse intéressante, complexe et difficile à étayer par des faits concrets, pour expliquer le recours des contestataires aux ressorts traditionnels de la société kabyle. Pour elle, les révoltés ont utilisé les structures traditionnelles, la tribu et tajmâat, qui ont « du sens pour le lien social, et surtout la définition de soi » et qui permettent le maintien « d'une solidarité idéalisée et d'un lien social malmené par un présent en crise » et « participe à la reconstruction d'un passé prometteur et porteur d'identité » (189). Cet attachement à ces unités politiques s'inspire de la croyance partagée par beaucoup de Kabyles que « la société kabyle précoloniale était dotée d'institutions collégiales qui pratiquaient une démocratie communautaire à l'échelle humaine. Cette idéalisation de la société ancienne qui s'inspire à la fois du Mythe kabyle, d'une nostalgie douloureuse et du refus des réalités contemporaines participe à la reconstruction d'un passé prometteur et porteur d'identité » (189).

La référence au arch « hautement symbolique » (186) est, néanmoins, très limitée puisque seules trois coordinations ont adopté cette dénomination. L'auteur constate, par ailleurs, une profusion des dénominations variées en référence aux unités traditionnelles, administratives modernes ce qui suscite une forme de confusion et d'ambiguïté dans les esprits et contribue « à l'interprétation tribale puis régionaliste » de la contestation. (187)

Pendant, cet investissement des unités politiques traditionnelles ne se fait pas de manière traditionnelle, mais en injectant un projet, des pratiques et un discours « tourné vers la modernité, qui se veut citoyenne et démocratique ». L'auteur tente de décrypter les motivations des acteurs au sujet de cette référence au arch. Pour elle, les révoltés utilisent la référence au arch comme un critère géographique et administratif au sens moderne du terme sans aucune nostalgie, ni volonté de réactiver son mode de représentation, ni son fonctionnement et ses codes. Cette référence au arch est conçue par les protestataires comme une action politique délibérée pour les besoins de se distinguer des partis politiques dominant en Kabylie et des organisations de la société civile. (194)

L'auteur explique la radicalité des formes d'action des contestataires par des éléments de langage spécifique à la théorie de la frustration relative de Gurr. Ainsi, la violence des révoltés de 2001 est un effet de la marginalisation économique et de la terreur de la guerre civile (P188). Ces révoltés n'hésitent pas à recourir à des mises en scènes dramatiques et dramatisées jusqu'à souhaiter le statut de martyr pour les victimes des émeutes. (p187)

Direche-Slimani examine l'état du mouvement social de 2001 qui est en situation de crise du fait de l'émergence de plusieurs courants qui divergent sur les stratégies à adopter vis-à-vis du dialogue avec le gouvernement et la négociation d'une plate-forme déclarée « scellée et non négociable ». Cette crise est alimentée aussi par la stratégie du gouvernement qui vise à ethniciser et régionaliser la crise et le mouvement de contestation. Ainsi, le mouvement est dans

une phase de ralentissement et d'essoufflement, et même s'il a permis la manifestation concrète d'une démocratie directe, il n'a pas réussi à « nationaliser la contestation » d'où cette contradiction problématique exprimée par cette contestation, « entre une insurrection régionale et une crise nationale. » et c'est dans ce sens que l'historienne s'interroge sur l'absence de relais de la contestation dans le reste de l'Algérie.

Dans ce travail, Direche-Slimani a engagé une réflexion sur le mouvement de mobilisation de 2001 en Kabylie qui a ébranlé le champ politique algérien du début du nouveau millénaire. Cette protestation qui s'est imposée comme un contre-pouvoir politique contre l'oligarchie militaro-financière, menée par une jeunesse marginalisée et révoltée qui a outrepassé les partis politiques et médiations institutionnelles disqualifiées pour faire face à la violence des forces de l'ordre. Ce mouvement sans leader charismatique, ni discours cohérent a imposé de nouveaux modes d'action politique et une référence aux structures de la tribu et de *Tajmaet*. Cette référence aux ressources politiques locales n'est pas considérée par les protestataires comme une forme de nostalgie ou une volonté de réactiver un mode de fonctionnement, de représentation et des codes inadaptés, mais comme une manière consciente et volontaire de s'affirmer face aux partis dominants en Kabylie, de maintenir une solidarité idéalisée et un lien social porteur de sens mais qui est malmené par le présent en crise. Elle constitue aussi une manière de s'attacher à une image idéalisée et atemporelle d'une Kabylie dotée d'institutions communautaires, solidaires et démocratiques, et la reconstruction d'un passé fantasmé pourvoyeurs de symboles identitaires.

Cette contribution est originelle à travers l'hypothèse qu'elle construit au sujet de la manipulation par les acteurs de la mémoire historique et le rôle des symboles et de la culture politique comme ressource de mobilisation en résonnance avec les schèmes de perception des révoltés. Paradoxalement, cette originalité constitue un point de fragilité de cette démonstration qui ne repose sur aucune donnée ethnographique, ni étayé par des faits, des témoignages et des perspectives des acteurs de la mobilisation.

1-1-1-9- Nassim Amrouche (2009). De la mémoire partagée et la reconstruction d'une communauté politique.

Amrouche Nassim²¹ aborde dans un article de 2009,²² les mutations de la mobilisation identitaire berbère depuis 1949 à 2001 d'une revendication kabyle locale à une revendication amazighe globale. L'auteur consacre une partie de son analyse au mouvement de 2001 qu'il considère comme une continuité des revendications du Printemps berbère de 1980, « tout en apportant une série de nouveautés, notamment concernant les modalités et les espaces de la mobilisation, les représentations, les répertoires d'action et les vecteurs de diffusion de la cause amazighe ». L'auteur constate que l'une des originalités de la contestation de 2001 consiste dans le dédoublement des revendications classiques « d'une iconographie militante mettant en exergue les leaders nationalistes kabyles de la guerre de libération nationale. » et l'ouverture du

²¹Nassim Amrouche, Les aarch en Kabylie : un présent de l'histoire : Anthropologie d'une (re)construction historique et politique, thèse de doctorat en anthropologie, sous la direction de Dionigi Albera et de Karima Direche, université d'Aix-Marseille, 2013.

²²Nassim Amrouche, « De la revendication kabyle à la revendication amazighe : d'une contestation locale à une revendication globale », *L'Année du Maghreb*, V | 2009, 145-161.

champ d'action du mouvement au territoire de tamazgha et par conséquent faire appel à un patrimoine historico-politique marginalisé.

Le mouvement de 2001 émerge après une décennie « de violence entre les forces de sécurité et les islamistes », un « musellement de l'opposition politique kabyle » et une crise économique. La contestation s'est organisée autour des confédérations tribales, avec pour bases fondatrices les villages. Pour l'auteur, le village constitue le premier lien politique de solidarité, un repère essentiel et fondateur dans l'imaginaire sociopolitique kabyle et l'incarnation physique de la communauté unie par l'ancêtre fondateur de la tribu. La tribu est incarnée et représentée dans le cadre politique par *tajmâat*. L'auteur tente d'élucider ce qu'il considère comme un paradoxe entre d'un côté, la perte des prérogatives régaliennes de la tribu en raison du brassage des populations de différents villages et tribus qui a détruit l'unicité communautaire soudée par les liens du sang, les effets destructeurs des politiques administratives et militaires coloniales, et de l'autre côté, sa capacité à mobiliser et unir dans le combat politique lors de la contestation de 2001. Ainsi, en dépit de ces modifications, la tribu permet aux militants de 2001 d'user de sa « capacité de mobiliser une conscience de groupe et une mémoire sociale (Halbwachs, 1994) à travers laquelle la communauté définirait une opposition, une revendication... le cadre tribal s'impose aujourd'hui comme une conscience historique incarnée par le groupe issu du village. Les délégués des *arouch* utiliseront pleinement cette conscience. »

Cependant, la réactivation de ces « organisations coutumières » par les contestataires s'est opérée dans un processus de remaniement et de remodelage de ces unités politiques au niveau de ses leaders, ses militants, et dans la structure même. L'organisation du arch traditionnel a été adaptée en fonction du besoin de pratiquer une démocratie participative au sens moderne du terme, d'où l'imposition des mandats impératifs et irrévocables aux délégués, les délégués ne sont plus les *uqals* (sages) ou les *imuqranen* (les plus âgés) mais bien de jeunes militants, le vote consensuel comme mode de délibération des conclavistes et les assemblées des villages et quartiers et les conclaves sont les espaces de délibération et de coordination des actions collectives. Là aussi, l'auteur signale que selon la tradition culturelle kabyle, le délégué du groupe devrait être un sage et non un jeune militant. C'est dans ce cadre que, note Amrouche, une « hétérogénéité des profils des délégués, aussi bien dans leurs statuts professionnels que dans leurs appartenances partisans, » ce qui « prend sens avec la définition de leur engagement : une continuité du combat nationaliste, autrement dit avec un réinvestissement des mémoires, de l'histoire du nationalisme. »

Enfin, Amrouche pointe du doigt la centralité politique prise par la tribu dans ce mouvement de contestation non pas comme liens de parenté et segmentaire mais comme une « mémoire partagée » qui réussit à susciter une « cohérence entre l'organisation tribale villageoise et l'organisation urbaine » à travers une forme de « retribalisation » de certains quartiers historiques de la ville de Tizi-Ouzou. Cet investissement de la tribu dans la ville comme outil, à travers l'organisation des comités de quartiers (La cité des Genêts et les quartiers de la Haute-Ville) permet d'intervenir dans la contestation et par conséquent de coordonner et de diriger le mouvement. Le cas du leader Abrika symbolise cette synergie et cette nouvelle communauté politique en reconstruction sur la base d'une mémoire partagée et non celle du sang. Il est le représentant d'un quartier de la ville de Tizi-Ouzou et leader de la contestation.

En 2001, la ville a supplanté la prééminence du village lors du Printemps berbère de 1980 conclut l'auteur²³.

Cette thèse a été développée dans un travail ultérieur²⁴ où Amrouche affirme que les militants berbéristes citadins, dans un même mouvement de rupture et d'attachement nostalgique au village, élaborent un récit, une construction idéalisée et une mémoire essentialisée des espaces montagneux et ruraux dans leur pureté culturelle et l'organisent sous forme de discours d'opposition. Ainsi, ces militants issus du monde universitaire émigrés vers la ville, qui « résident, pensent et dirigent la contestation depuis des centres urbains » sont éloignés du monde villageois, ce qui crée « une distance sociale qu'ils tentent de dissoudre par un attachement à cette communauté villageoise idéalisée ».

Dans ses travaux Amrouche soutient une thèse proche de celle développée par Direche-Slimani (2006), cependant il nous semble qu'elle n'est pas suffisamment étayée par de preuves et de faits qui l'attestent. Salhi (2002) note dans son travail et contrairement à ce que soutient Amrouche que durant les premiers mois de la contestation de 2001 les villages, par le biais des comités de villages, ont assuré une coordination et direction du mouvement contrairement au Printemps berbère de 1980 où la ville de Tizi-Ouzou, précisément son centre universitaire, a été le centre où se diffusait et s'impulsait la mobilisation.

Cette approche fait un tri sélectif des données historiques en adéquation avec la thèse soutenue par l'auteur. Il nous semble évident que les contestataires ne se sont pas organisés dans leur majorité au sein des coordinations tribales et dans la wilaya de Bejaia, aucune localité ou collectif ne portent de nom en référence à la tribu. Nous nous interrogeons sur les raisons de ce silence sur des faits qui remettent en cause cette vision d'une kabylie tribalisée à la recherche d'un passé idéalisé. Par ailleurs, au sujet de la question de la mémoire tribale, contrairement à ce que défend l'auteur, Alain Mahé souligne combien les politiques administratives coloniales ont brouillé cette mémoire et sa transmission. Nous avons été témoin de cette défaillance de la mémoire historique de certains groupes au cours de notre enquête de terrain.

1-1-1-10-Belaid Abrika (2012) avec sa double casquette d'acteur du mouvement des arouch et d'universitaire, engage un difficile travail de réflexivité sur les événements de 2001.²⁵ L'auteur plaide pour l'élévation du village comme collectivité municipale avec des pouvoirs et prérogatives institutionnalisées afin de renforcer la gouvernance locale dans une logique imbriquant la gouvernance locale traditionnelle à celle des institutions modernes locales, ce qui permettra de redéfinir, également, le rôle de l'Etat. Abrika s'aventure dans une présentation du village kabyle, de ses institutions et de son fonctionnement sous le prisme de la littérature ethnographique coloniale et d'une image idéalisée de cet espace montagneux symbole de

²³ Voir l'article de Amrouche Nassim, « la tribu à la conquête de la ville », in Yves Bonney, Sylvie Ollitrault, Régis Keerle, Yvon Le Caro (dir.), *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations collectives*, Presse Universitaire de Rennes, 2012, pp 173-184

²⁴ Nassim Amrouche, « la représentation du village dans la revendication berbériste », *Ethnologie française*, XI.III.2013, 1, p55-63

²⁵ Belaid ABRIKA, «Rôle et formes de représentativité d'une société civile légitime : cas du mouvement citoyen de Kabylie de 2001 » pp.59-66, In *La construction des sociétés civiles et le développement entre innovation, subsidiarité et action politique*, 8-9-10 juin 2011, Université du Fribourg (Suisse), *LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION TIERS-MONDE*, N°27 – 2012.

l'identité sociale kabyle en reconstruction. L'exemple du village de Zoubga est exhibé comme la preuve de cette capacité d'adaptation des institutions traditionnelles aux nouvelles réalités politiques et économiques modernes. Son approche dissèque les rapports de conflit, de coopération de la société civile et l'Etat, la question des libertés démocratiques et de la capacité de la société civile à se constituer en contre-pouvoir. Enfin, le leader de la contestation citoyenne de 2001 tente un exercice douloureux de réflexion sur les événements de 2001 comme un contexte de crise pour examiner les modalités de représentation de la société civile en Algérie. Décrivant le processus d'émergence du mouvement et de sa structuration, Abrika transfigure la complexité de la réalité en homogénéisant l'hétérogénéité des modes d'organisation des différents collectifs. Ainsi, « Si dans quelques centres urbains, les citoyens se sont organisés en comités de quartiers, dans sa majorité la population a choisi de retourner vers la structure ancestrale de l'Aarch (la tribu) ».(63) De ce fait, en gommant les différents processus de structuration Abrika reconstruit une histoire idéalisée du mouvement, non pas en tant qu'académicien mais comme acteur submergé par son expérience militante de 2001 et par souci de donner une cohérence politique à la vision nostalgique qu'il a de la société et des institutions kabyles traditionnelles. Pour l'auteur, « Le mouvement citoyen des arch est la confédération des tribus kabyles » qui a réussi à transformer l'institution de *Tajmaet* « dominée à l'origine par des considérations de famille, de religion ou de sacré » en l'impliquant dans des débats qui engagent le devenir du pays et lui donnant une dimension nationale à travers l'organisation adoptée par les structures départementales qui ont fait de cette institution le lieu des débats et délibération collective et démocratique.

Le leader de la CADC décrit avec un ton militant le processus et les formes d'organisation des contestataires, la plate-forme de revendications d'El Kseur et les actions de mobilisation entreprises, sans aucun effort de distanciation et de réflexivité.

Quelques universitaires ont publié de contributions pour appréhender ce mouvement social sous différents angles, à l'image du sociolinguiste A.Dourari du département de traduction à l'université d'Alger qui a publié un article sur les pratiques langagières effectives et postulées à la lumière du mouvement de 2001.²⁶ L'auteur a analysé un corpus de slogans scandés lors des manifestations, des échanges d'amabilités, d'injures et d'invectives entre les émeutiers et les forces de l'ordre et des graffitis et tags peints sur les murs de la ville de Tizi-Ouzou. Dourari constate que « les énonciateurs, dont les tagueurs, utilisent en effet toutes les ressources disponibles dans leur répertoire linguistique et scripturaire. Ils utilisent ces langues (kabyle, arabe algérien, arabe scolaire et français) et ces graphies (arabe ou latine) indifféremment pour s'exprimer dans des situations émotionnelles de grande tension. Ils privilégient donc l'aspect pragmatique dans la mesure où il s'agit fondamentalement d'énoncer ce qu'on ressent, sa douleur ».

En plus de ces travaux des chercheurs spécialistes dans le champ berbère, le champ universitaire a produit un certain nombre de travaux de mémoires de licence, de master et de magister sur le mouvement de mobilisation de 2001 que nous nous proposerons de présenter brièvement.

²⁶AbderrezakDourari, « Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie », *Insaniyat / إنسانيات*[En ligne], 17-18 | 2002, mis en ligne le 30 septembre 2012.

1-1-2-Les travaux de thèse, Master et mémoire de licence sur le mouvement social de 2001.

Le département de langue et culture Amazighes de Bejaia créé en 1991 avec mission de former, dans un premier moment, des formateurs dans le domaine amazigh d'où l'ouverture d'un cursus de magister dans trois spécialités ; la linguistique, la littérature et civilisation amazigh. Quelques années plus tard, en 1997-98 le DLCA ouvre un cursus de licence. En juin 2001, la première promotion de diplômés en licence de langue et culture amazigh est sortie au milieu des émeutes et de crise politique. Les enseignants de la spécialité de civilisation amazigh au sein du DLCA ont encadré des travaux de mémoires réalisés par les étudiants sur le mouvement social dans l'objectif de collecter et d'enquêter sur cette mobilisation en cours de déploiement et d'engager un effort de réflexion sur cette séquence historique.

Dès 2003, le DLCA de Bejaia a fait soutenir des mémoires de licence dans la spécialité civilisation berbère, qui ont abordé la dynamique de contestation animée par le mouvement social dit des « arouch ». Cinq travaux ont tenté de décrire les événements, qui étaient parfois en cours, et de comprendre le fonctionnement des structures et organisations locales du mouvement dit « citoyen », soit à El Kseur, Bejaia²⁷ ou à Adekar²⁸ ou bien à analyser le traitement de la presse des événements et l'impact de cette image sur le mouvement lui-même.²⁹

Pour la formation du master en anthropologie du monde berbère ouverte en 2011-2012³⁰ axée principalement sur des enseignements théoriques censés offrir aux étudiants les clés de la compréhension des mobilisations collectives et notamment des contestations publiques, l'approche qui a été retenue est de retracer le parcours des militants qui s'engagent dans des mouvements de protestation, au sein de la structure du conseil de la daïra de Ouacifs,³¹ à El Kseur,³² et Akbou.³³ D'autres travaux se sont penchés sur le cadrage médiatique des événements

²⁷Koriche Madjid et Cheurfi Idriss, « *Le mouvement citoyen en Kabylie : monographie des événements de 2001 à El Kseur et Bejaia* », *Amussu aɣerman deg tmurt n leqbayel* 2001. (En berbère) soutenance en 2006, encadré par Ould fella A

Bouamara Rédha e Lagoune Abderzak, *Timental n tedyadin n « tefsut taberkat » 2001, (Les causes des événements du « Printemps noir » de 2001*, encadré par Yahiaoui Meryama, 2012-2013.

²⁸Messaouda Hamama et Larbi Nadia, *Monographie d'une structure du « mouvement citoyen » Structuration et fonctionnement du « comité populaire autonome d'Adekar » de Bejaia*. (En berbère), soutenance septembre 2007, encadré par : Ould fella A (En français)

Moussi T et Mouhous, R, *Monographie d'une structure du « mouvement citoyen ». Structuration et fonctionnement du CCA, Adekar, Bejaia*. (en berbère), soutenance octobre 2008, encadré par Ould fella A (En français)

²⁹Abtache Fatiha et Faïd Zakia, *Le « Printemps noir » en Kabylie. Analyse comparée du traitement de la crise par deux quotidiens : Le Matin et El Moudjahid*. (soutenance en 2003), Encadré par : Ould fella A, (En français)

³⁰ Nous avions été responsables de ce master depuis son ouverture de septembre 2011 à septembre 2016.

³¹TAYEB Lounes, *L'engagement militant dans le mouvement de contestation de 2001 en Kabylie. Les acteurs du « conseil de daïra d'Ouacif » Tizi-Ouzou*, octobre 2013, encadré par Mr. Ouldfella Abdenour. (En français)

³²Ait Haddad Adel et Slimani Mohamed, Ali Gherbi, *Engagement politique. Récit de vie d'un acteur*, Mémoire de master anthropologie, DLCA Bejaia, Encadré par A. Ouldfella, Juin 2018.

³³Cherfaoui Slimane, *Les événements de 2001 à Akbou, événements, structuration et profil des acteurs*, sous la direction de Ouldfella, DLCA, 2019. (En français)

de 2001³⁴ et aux militants qui activistent au sein du MAK, né au cours des événements du « Printemps noir ».³⁵

Au DLCA de l'université de Tizi-Ouzou, quelques travaux de mémoires de licence et de Master³⁶ ont été soutenus sur le thème des événements de 2001 notamment sous l'angle des récits des jeunes.³⁷

Au département des sciences sociales de la faculté des sciences sociales et humaines de l'université de Bejaia, deux étudiants Djenadi Nawel et Sebahi Aimad ont réalisé un mémoire de master en psychologie³⁸ sur « la question de la violence intentionnelle à laquelle était confrontée la population kabyle durant le Printemps noir de 2001, et à l'impact du traumatisme subi par les pères traumatisés sur le devenir psychologique de leurs enfants en mettant en exergue la problématique de la transmission intergénérationnelle. ».

Au département de français, de la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Bejaia, Bektache Mourad³⁹ élabore en 2006, un mémoire de magister sur le vocabulaire spécifique des événements de 2001. L'objectif est de relever et expliquer les particularités lexicales et sémantiques contenues dans les documents étudiés. Le corpus est constitué de 250 documents produits par les différentes organisations du mouvement des arouch entre 2001 et 2005. Il est composé de déclarations, appels, slogans et affichages de l'interwilayas, des intercommunales et inter-villages et quartiers des différentes wilayas engagées dans la contestation. Le particularisme lexical est l'expression d'une appropriation spécifique du français, re-sémantisation des mots, recours au procédé de composition complexe, construction d'un vocabulaire qui permet l'identification et la reconnaissance entre les locuteurs et de la volonté de se différencier avec les autres groupes. Les locuteurs recourent à l'emprunt de l'arabe moderne par nécessité, et l'emploi des mots de l'arabe dialectal et le kabyle obéit à des choix relevant des lois du discours. Les sobriquets sont inventés pour assurer une fonction ludico-péjorative utilisés pour stigmatiser et disqualifier les adversaires du mouvement. Ils sont exprimés sous forme d'expression d'injure et de la moquerie. (p169-172). Ce travail a été édité sous forme de livre.⁴⁰

³⁴ Aissi Syphax, *Événements de 2001 en Kabylie dans les médias : étude ethnographique sur la marche du 14 juin 2001 à Alger témoignages de la presse écrite : Le Matin, E Watan, La Dépeche de Kabylie*, encadré par Merah Aïssa, DLCA Bejaia, 2015-2016.

³⁵ Saidani Massinissa, *La mouvance autonomiste et le nationalisme kabyle, entre construction et reconstruction identitaire et radicalisation politique*, octobre 2013, encadré par Mr. Kinzi Azzedine. (En français)

³⁶ Halit Mehenna & Oussadi Zahid, *L'engagement militant des acteurs dans le Mouvement citoyen de 2001 et dans la question identitaire : le cas des acteurs de la CADC (Tizi-Ouzou)*, Mémoire de Master, Anthropologie culturelle et du patrimoine Amazigh, Université de Tizi-Ouzou, 2016.

³⁷ Ait Si Selmi Ouiza, Saadi Nabila, *les événements de 2001 à travers les récits de jeunes*, mémoire de licence, université de Tizi-Ouzou, 2008.

Diffallah Mourad, *Jeunesse en milieu rural kabyle après les événements d'avril 2001 .Cas de la commune de Boudjima*, mémoire de licence, DLCA, université de Tizi-Ouzou.

³⁸ Djenadi Nawel et Sebahi Aimad, *Devenir psychologique des enfants dont le père a subi des violences intentionnelles au cours du Printemps noir*. Encadré par Bouatta Chérifa, Mémoire de master en psychologie, Université Abderrahmane MIRA de Béjaïa, juin 2014.

³⁹ Bektache Mourad, *Le vocabulaire spécifique des événements de Kabylie (2001-2005) dans les documents des Aarchs : étude lexico-sémantique*, sous la direction du Pr. F. Chiriguen, Bejaia, 2006 .

⁴⁰ Bektache Mourad, *Le vocabulaire spécifique des événements de Kabylie (Algérie) 2001-2005 : étude lexico-sémantique*, ed : Editions universitaires européennes, pp: 245, 2011.

Au département de sociologie de l'université d'Alger, Larabi Samir⁴¹ soutient en 2012 un mémoire de magister en sociologie politique sous la direction du professeur Nacer Djabi, spécialiste du mouvement syndical et des mouvements de mobilisation en Algérie. Ce travail académique est consacré au mouvement de 2001 en Kabylie, afin de comprendre le processus de mutation des émeutes en action politique organisée sous la direction d'une coordination animée par différents acteurs. L'analyse a été faite à partir, d'entretiens avec six acteurs (Aissat, Akrou, Abrika, Gherbi, Benouaret, Touati) responsables de différentes coordinations du mouvement des arouch, et de l'étude des documents produits par les contestataires.

En France, plusieurs travaux académiques ont été soutenus⁴² ou en cours d'élaboration.

Dans sa thèse de doctorat sur les acteurs locaux (2007)⁴³, Kinzi Azzedine aborde dans une perspective originelle l'univers villageois et l'engagement des acteurs locaux à partir du paradigme de l'acteur et de l'action. Ce travail qui n'est pas consacré exclusivement au mouvement social de 2001, traite cette séquence historique sous l'angle de l'implication des acteurs locaux de la région d'At Yemmel (Bejaia), à partir du local, en mettant leurs villages « en interface avec d'autres groupes et acteurs (dont étatiques) et l'articulent avec le régional et le national » et par là ils participent à la gestion nationale à partir des villages.

L'auteur dissèque la trajectoire du mouvement de protestation qui a suscité sur la scène locale, l'émergence d'une pluralité d'acteurs nouveaux ou la résurgence d'anciens acteurs qui ont participé dans des modes d'action variés, comme la manifestation, l'émeute et la structuration de la mobilisation et qui se sont engagés dans des disputes internes au cours du déploiement de la contestation et qui a conduit certains au désengagement.

Les jeunes comme acteurs intermédiaires s'érigent en « agents du changement » et saisissent l'opportunité de l'engagement sur la scène publique pour s'affirmer et se faire reconnaître et participer ainsi à « l'instauration de la « démocratie locale » et à une « citoyenneté villageoise » en phase de construction ».

Kinzi, qui envisage le village comme une scène d'action dans laquelle s'investissent des acteurs hétérogènes de l'associationnisme, de l'action politique, culturelle et publique, apporte une contribution importante d'une sociologie dynamique de l'espace public villageois dans lequel émerge et se déploie l'action collective locale animée par des acteurs villageois qui interviennent et agissent aussi sur l'échelle régionale et nationale.⁴⁴

⁴¹Larabi Samir, *Le mouvement populaire de 2001 en Kabylie : des émeutes à la structuration politique*, encadré par le professeur Nacer DJABI, Mémoire de Magister en sociologie politique, département de sociologie, université d'Alger, 2011-2012. (en langue arabe)

⁴² Mamert Arezki, *Le mouvement de contestation d'avril 2001 en Kabylie (Mouvement citoyen) : acteurs, structures et demandes*, Mémoire de DEA, université Paris 8, 2002-2003.

⁴³Azzedine Kinzi, « Les acteurs locaux dans la gestion des affaires publiques villageoises : Le cas des villages des At Yemmel en Kabylie (1980- 2006) », Thèse de doctorat, Sous la direction de Fanny Colonna, Aix-Marseille I, 2007, 762 pages, 2 vol.

⁴⁴Azzedine Kinzi, « Les acteurs locaux dans la gestion des affaires publiques villageoises : Le cas des villages des At Yemmel en Kabylie (1980- 2006) », *Insaniyat / إنسانيات*, 55-56 | 2012, 191-200.

De son côté, Ouyougoute tente d'éclaircir les rapports de concurrence et de coopération entre la presse et les contestataires.⁴⁵

Maxime Ait Kaki⁴⁶ docteur en science politique (université Paris I-Panthéon-Sorbonne) donne au « Printemps noir » une dimension géopolitique dans un livre édité en 2004. L'auteur aborde les événements de 2001 en les intégrant dans une série de crises politiques entre la Kabylie et « les autorités jacobines algériennes » vu et interprétés sous le prisme des rapports géopolitiques et en donnant au berbérisme une dimension historique et transnationale.

En dehors de l'espace universitaire, plusieurs auteurs ont accordé un intérêt à cette séquence de l'histoire de l'Algérie. Un travail a été fait sur la mobilisation dans une région de Kabylie. Chabani Hamid ⁴⁷ a décrit les événements de 2001, émeutes, manifestations et rassemblement de la population de la localité d'Aïn-Zaouia, une communauté d'environ vingt mille habitants qui a mis en place un cadre de concertation, de délibération et d'action. De son côté, Arezki Dalila⁴⁸ traite des événements de 2001 dans une perspective historique et retrace le cheminement de la revendication identitaire.

La tribu a émergé comme objet de réflexion traitée par différents spécialistes. Alliou Youcef⁴⁹ spécialiste de littérature kabyle (contes et mythes) aborde l'histoire des tribus de Kabylie et leurs rapports avec les différents colonisateurs et Etats.

Dans un registre de témoignage sur les événements de 2001, l'association Ait Ghobri⁵⁰ élabore sa version des faits que les habitants de cette tribu ont vécu durant cette crise. La ville d'Azzazga lieu de luttes citoyennes a été immortalisée par le mot liberté gravé sur les murs d'une banque fait par la main et le sang du jeune Kamel IRCHENE, assassiné par les gendarmes, le 27 avril 2001. Enfin, dans ce registre, MahioutMerhab engage un « essai d'analyse globale de la contestation politique du Printemps de 2001 et du Mouvement des coordinations qui s'en est suivi et un témoignage sur les tragiques événements qui ont ensanglanté la Kabylie en 2001 ».⁵¹

Après cet inventaire non exhaustif des travaux réalisés sur le mouvement social de 2001, il nous semble nécessaire d'élaborer quelques remarques critiques quant à la démarche et à la méthode suivies ainsi qu'examiner les pistes de recherche et tirer des enseignements en vue de construire une approche appropriée à notre thème et terrain de recherches.

⁴⁵ Moussa Ouyougoute, *La médiatisation d'un mouvement social. Cas des événements de Kabylie d'avril 2001*, sous la direction de Sabine Chalvon-Demersay, CEMS, EHESS, Paris.

⁴⁶ Ait Kaki Maxime, *De la Question Berbère au dilemme Kabyle, à l'aube du XXème siècle*, Ed. L'Harmattan, 2004, 317p.

⁴⁷ Chabani Hamid, *Printemps Noir de 2001 en Kabylie le Cas de la Coordination Communale d'Ain Zaouia*, L'Harmattan, 2011, 136p.

⁴⁸ Arezki Dalila, 2004, *L'identité berbère, de la frustration berbère à la violence, la revendication en Kabylie*, Séguier, 191p.

⁴⁹ Alliou Youcef, 2006, *Les archs, tribus berbères de Kabylie : histoire, résistance, culture et démocratie*, Ed L'Harmattan, 406 p.

⁵⁰ Ait Ghobri Association, 2007, *Algérie : Le Mouvement Citoyen de Kabylie : L'Archit Ait Ghobri dans l'épreuve*, L'Harmattan, 122p

⁵¹ Merhab Mahiout, *Pouvoir assassin ! Printemps 2001 : quel bilan ?* Tafat éditions, 2018.

1-1-3-Premières observations critiques et ébauche d'une approche ethnographique :

A l'examen des travaux académiques sur le mouvement de 2001, des démarches qu'ils ont empruntées et des conclusions auxquelles ils ont abouties, il nous semble que la majorité de ces contributions, nonobstant le fait qu'elles ont ouvert un champ d'exploration scientifique prometteur, se sont construites sur la base d'informations de seconde main. Rares sont les chercheurs qui ont eux-mêmes produit leurs propres données par des enquêtes ethnographiques, des observations *in vivo* et *in situ*, ou à partir d'entretiens avec les acteurs de cette mobilisation.⁵² Plusieurs études ont été faites sur la base d'informations extraites des comptes rendus de la presse algérienne et étrangère. Il n'est pas inutile d'expliquer les effets du prisme de la presse sur la conception qu'on peut se faire d'une mobilisation. Plusieurs spécialistes (T. Gitlin 1980, P. Champagne 1984, W. Gamson 1989, Neveu 1999) des rapports entre les médias et les mouvements sociaux ont mis en lumière cette relation de complicité et de tension, de coopération et concurrence entre les deux associés-rivaux (Neveu 2005). Ils ont mis en évidence la manière dont les comptes rendus de la presse sont fabriqués à partir de catégories et de schèmes de perception, parfois biaisés ou obsédés par la recherche d'une image choc ou d'un profil d'acteur clivant, qui ne sont pas ceux des contestataires qu'on voudrait étudier dans notre recherche. Gamson a souligné le problème de cadrage de l'information sur les mobilisations ou comment cette « symbiose conflictuelle » pour reprendre l'expression de Gitlin, impose un cadrage du mouvement qui ne correspond pas à l'image que se font les acteurs protestataires de leur mouvement, mais dont ils ne peuvent se débarrasser. Les médias interviennent aussi sur la structuration des groupes mobilisés et créent des concurrences entre les acteurs en assurant le rôle de certification médiatique des leaders.⁵³

Ainsi, il nous semble que certaines données et conclusions des travaux sur 2001 sont l'effet de cette « symbiose conflictuelle » qui participe à la construction d'une image et d'une identité véhiculées par les médias. Rares sont les auteurs qui ont pris une distance critique à l'égard de ces cadrages journalistiques ou mis en relief l'effet des constructions médiatiques sur l'identité et la trajectoire de la contestation. Mahé indique dans son travail en quoi la référence au cadre tribal est un « magistral trempe-œil » et c'est la presse qui a généralisé, pour des raisons obscures, l'usage du mot arch commente l'auteur.

Cette observation critique renforce notre choix méthodologique initial et de principe de réaliser notre recherche essentiellement sur la base d'une enquête ethnographique de terrain et de l'exploitation des documents produits par les acteurs et secondairement des comptes rendus de la presse sur les événements protestataires. Notre dispositif d'enquête axé principalement sur une ethnographie des événements à partir d'entretiens avec les acteurs pour rendre compte de leur perspective, et des observations directes et parfois participantes que nous avons pu mener durant les événements de 2001. Cette ethnographie sera complétée et recoupée par les données contenues dans les documents et la littérature militantes des différents acteurs collectifs qui se sont constitués au-fur-à-mesure du déploiement de la contestation. Enfin, les comptes

⁵² Ce constat n'est pas propre aux études sur le mouvement social de 2001, mais il concerne globalement les travaux sur la sociologie des révolutions et des mobilisations qui ne recourent que très rarement aux méthodes ethnographiques. Voir Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires » Retour sur les révoltes arabes, *Revue française de science politique*, 2012/5 Vol. 62, p. 795.

⁵³ Voir Erik Neveu, « Médias, mouvements sociaux et espaces publics », *Réseaux*, Vol 17, N°98, 1999, p 25

rendus de la presse viennent en appui pour apporter un complément d'information, confirmer ou infirmer une version d'un acteur.

La majorité des études que nous venons de présenter investissent des approches théoriques traditionnelles qui ont dominée et colonisée le champ des études d'anthropologie berbère depuis plusieurs décennies. Nous déplorons le peu de recours à des notions, concepts et modèles d'analyse de l'action collective et des mouvements sociaux, de la mobilisation des ressources, du processus politique, de la théorie des cadres, qui se sont renouvelés et enrichis depuis le début des années 1990. Nous comptons tirer profit de ces différents héritages théoriques et inscrire notre recherche dans le cadre de ces théories de l'action collective.

1-2-Questions de recherche

Notre travail porte sur les modalités d'insertion du village d'Ait Arbi dans le mouvement social de 2001. Nous tenterons de procéder par une description ethnographique de la contestation des jeunes dans la daïra d'Iferhounene et des formes de structuration que cette mobilisation a pu mettre en place pour formuler et prendre en charge les revendications des contestataires.

Cette description ethnographique nous permettra de comprendre comment la prise en charge d'un problème permet la constitution d'un collectif ; c'est-à-dire saisir les conditions d'émergence du collectif dans l'espace public villageois, communal et de daïra au travers d'une action de protestation collective. Comment à travers la nécessité de faire face aux émeutes, à la violence et au risque de perte de vies humaines, à la question de l'interruption de la scolarisation des enfants et élèves, se constituent des formes de coordinations collectives qui investissent l'espace public ? Comment la constitution de ce problème public fait émerger des acteurs et fait distribuer des places d'émeutiers, de délégués, d'intermédiaires, de spectateurs indécis, d'adversaires et d'ennemis ?

Comment une contestation collective née dans deux localités de Kabylie, à Beni Douala puis à Amizour, va se propager à Iferhounene ? En d'autres termes, comment s'opère le passage d'une dynamique de problématisation et de publicisation qui concerne essentiellement les personnes touchées directement par les drames vers un processus politique qui implique un plus grand nombre de personnes ?⁵⁴ Comment les différents acteurs vont prendre connaissance des événements et la lecture qu'ils en ont faite ? Quels types de réaction vont esquisser ? Sur quels ressorts vont-ils s'appuyer ? Quels motifs de mobilisation vont-ils invoquer ? C'est-à-dire selon les termes de Neveu comment « transformer le malaise vécu en injustice, en scandale, le légitimer au regard d'un système de normes et de valeurs, bref “monter en généralité”, transformer un cas en cause » ?⁵⁵

Nous décrirons le processus de constitution des tensions et des disputes entre des protagonistes et qui se transformeront en « affaires ». Nous nous interrogerons comment ces affaires vont se publiciser sur l'arène publique villageoise et communale ? Dans quelles

⁵⁴Cefai, Daniel., « Arène publique un concept pragmatiste d'arène publique », version française d'un article soumis à la revue *Sociological Theory* 2016, p3. Le texte a été publié en 2016 en France :

Cefai Daniel, « Public, problèmes publics, arènes publiques, Que nous apprend le pragmatisme ? » *Questions de communication* 2016/2 (30)

⁵⁵ Neveu Érik., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1997, p. 89, In Granjon Fabien, « Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme », *Le Mouvement Social*, 2002/3 no 200, p 20.

conditions ce processus de publicisation va produire des acteurs, distribuer des places et qui vont s'affronter sur l'espace public devant des auditoires à convaincre et à rallier ?

Ainsi, la structuration du mouvement de contestation à Iferrhounene illustre ce processus de publicisation de la contestation à travers « le déploiement de la structure ternaire du « public », au sens de Park et de Dewey », qui distribue des places d'acteurs, d'opposants ou de critiques et de spectateurs. *« Si l'on suit, par contre, les dynamiques de temporalisation des drames, des arguments et des récits, dans leur circulation entre les trois pôles du « public », on comprend comment ils plantent le décor et font naître des personnages avec des mobiles, des histoires et des projets. Ils forgent des identités en interrelation les unes avec les autres. Ils lancent des assertions autour desquelles se créent des pôles de rassemblement ou d'opposition. Ils racontent des intrigues dans lesquelles les individus s'empêchent et grâce auxquelles ils lient des situations particulières avec des conditions sociales ou historiques, produisent des justifications à usage interne et à usage externe, se connectent avec des contextes d'expérience et d'activité qui les concernent »*⁵⁶.

C'est dans ce sens que nous pensons que c'est le processus de dramatisation des conflits, des tensions et des problèmes sur la scène publique qui permet la constitution d'acteurs collectifs. Les différents acteurs s'engagent dans une dynamique de temporalisation de l'action collective par l'interprétation disputée des événements, l'usage d'un dispositif d'argumentation et de programmes et des alliances qu'ils contractent et des luttes qu'ils initient. L'estime ou le discrédit, les solidarités ou les animosités qu'ils provoquent auprès du public, contribuent à modeler leur image et identité.⁵⁷

Nous tenterons de connaître la nature du rapport de ces nouvelles structures, collectifs et coordinations mises en place avec les dispositifs politiques et les sociabilités politiques déjà existantes, tels les comités de village, les partis politiques et le mouvement associatif. De connaître et s'interroger sur la manière dont les différents acteurs s'appuient ou non sur leur expérience militante, sur le réservoir ou répertoire d'actions⁵⁸ villageoise et communale, sur la culture publique. Du poids des dispositifs communautaire et moderne dans les formes et les structures mises en place et des motivations des acteurs expliquant leurs pratiques protestataires.

⁵⁶ Cefaï Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, 2007, Paris, éditions La Découverte/MAUSS, p.491.

⁵⁷ Voir Cefaï D., 1995, p.50.

⁵⁸ La notion de « répertoire d'action collective » a été élaborée par Charles Tilly : *« Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. Ainsi, la plupart des gens savent aujourd'hui comment participer à une campagne électorale, fonder une association ou s'y affilier, mettre une pétition en circulation, manifester, faire la grève, tenir un meeting, créer un réseau d'influence, etc. Ces différents moyens d'action composent un répertoire, un peu au sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble plutôt à celui de la comedia dell'arte ou du jazz qu'à celui d'un ensemble de musique classique. On en connaît plus ou moins bien les règles, qu'on adapte au but poursuivi. [...] Le répertoire en usage dicte l'action collective. Malgré la spontanéité qu'on associe parfois à l'idée de foule, les gens tendent à agir dans le cadre limité de ce qu'ils connaissent, à innover sur la base de formes existantes, et à ignorer toute une partie des possibilités qui leur sont en principe ouvertes »* (C. TILLY, *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, p. 541-542). In Granjon Fabien, *Ibid*, p.12

Pour une présentation critique du concept répertoire d'action collective voir Offerlé Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe - XXe siècles) », *Politix*, 2008/1 n° 81 , p. 181-202.

Olivier Fillieule, « 4. Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 77-99.

Notre recherche est structurée par un certain nombre d'interrogations et de questionnements qui s'entrecroisent au sujet de la thématique de l'espace public villageois. Il s'agit de s'interroger sur la problématique des conditions d'émergence et de fonctionnement d'un espace public⁵⁹ villageois, de la publicisation des formes collectives de l'action et de la pratique des acteurs (identification de la situation, formulation des revendications, prise en charge des problèmes, et solution ou non des conflits), dans un contexte de multiples mutations structurelles profondes survenues dans cet espace villageois depuis plusieurs décennies. Notre regard sera porté tout au long de cette recherche sur l'assemblée villageoise, dans sa version moderne appelée comité de village, comme expression collective physique et symbolique de cet espace public, pour savoir comment cette institution qui est mise face à une situation tragique à l'occasion des événements de 2001, a réagi, et s'est déployée comme espace de publicisation des conflits et forum de discussion conflictuelle et contradictoire et de délibération et comme dispositif d'action et d'intervention sur l'actualité.

Il s'agit de mesurer le rôle des assemblées villageoises dans la transmission de savoir-faire politique, de l'entretien d'un esprit public, et de la culture publique. De savoir de quelle manière elle a fait face à la crise, à l'urgence et aux effets suscités par les affrontements entre les émeutiers et les forces de l'ordre et de sa capacité à accompagner la contestation qui se déploie, et se constituer comme espace public démocratique pour prendre en charge la mobilisation citoyenne. De quelle manière elle s'est impliquée dans la contestation et la structuration politique du mouvement ? A-t-elle délégué un représentant ou un porte-parole ? Dans quelles conditions et sous quelle modalité elle a désigné, élu ses personnes ? Quelles étaient leurs prérogatives ?

Dans un deuxième moment il s'agit d'évaluer et d'estimer les conséquences de ce mouvement social, sur le fonctionnement de l'assemblée villageoise et sa capacité à gérer le conflit social et les disputes au sein de la communauté villageoise.

Nous prenons l'option d'initier un débat scientifique qui ne manquera pas de susciter des critiques et polémiques. Il s'agit seulement de partir à contre-courant de certaines analyses de cette question de l'espace public consacrées uniquement aux espaces urbains « comme si cette problématique n'était même pas pertinente au sujet d'un espace rural » (Mahé 2001, 120). La question qui nous préoccupe est de savoir comment identifier et définir l'espace public villageois et de réfléchir sur la pertinence du choix de ce cadre conceptuel pour envisager la compréhension de la réalité kabyle ; c'est-à-dire de savoir de quelle manière l'assemblée villageoise constitue-t-elle un espace public ? Y-a-t-il un ou plusieurs lieux de l'espace public ? L'assemblée villageoise n'a plus, aujourd'hui, la même centralité topographique et politique d'antan ; elle est concurrencée par des espaces et modes de sociabilités politiques nouveaux, tels que le parti, l'association, les maisons de jeunes, les maisons de culture, les cafés, la mosquée, les cybercafés, les fontaines, les places publiques etc., où frémissent, s'élaborent et émergent une opinion publique. Cependant, l'assemblée villageoise dispose encore d'outils et de modes de contraintes pour faire respecter un espace public.

Plusieurs options s'offrent à nous. Partir de l'espace public comme « un domaine d'exercice de la citoyenneté » (Cottureau. A., 2005), s'agit-il d'un espace commun ou d'un espace public ?

⁵⁹ La sociologie classique dénie au local (périphérie) la capacité de se constituer en espace public étant directement déterminée par une centralité politique (Etat).

Comment se déroule ce passage du commun au public ? (E. Tassin, 1991). On peut envisager aussi un espace public dans le sens de l'approche de J. Habermas (1978), séparation entre le public et le privé, et la publicisation des affaires (l'opinion publique comme catégorie historique) ou de celle soutenue par H. Arendt (1972) comme espace d'une mise en visibilité et de mise en scène (scénarité), « comme domaine de visibilité des initiatives publiques, de leur appréciation et de la mise à l'épreuve du pouvoir vivre et agir ensemble, entre citoyens » (Cottureau, 2005). Enfin, on serait tenté par l'approche de Cefai qui défend une conception pragmatiste d'une arène publique dans le sens d'« un lieu de *combats* et d'une scène de *performances* devant un public »⁶⁰.

Notre conception de l'espace public à l'intersection et à cheval entre l'agora et l'arène publique.

L'arène publique peut être conçue comme une agora, un lieu de discussion et de délibération. Elle est coproduite comme un forum de discussions par des personnes qui adhèrent à un ensemble de procédures pour traiter les points du conflit, échangent des arguments, discutent, dialoguent et délibèrent puis agissent. Cette vision de l'arène publique comme agora suppose que le conflit est pris en charge collectivement en échangeant des arguments opposés, avec un esprit critique et démocratique, les protagonistes demandent des comptes et répondent aux critiques.

Pour Cefai, cette vision de l'arène publique comme agora, forum de discussion en vue de résoudre les problèmes publics est limitée. L'arène publique n'est pas un « conclave de gens de bonne volonté », elle se forme selon « une logique écologique, à travers l'aménagement ou le réaménagement d'environnements instrumentaux ou organisationnels, idéels ou moraux. »⁶¹

La résolution d'un problème est un processus de déploiement de l'intelligence collective créatrice qui « réordonne ces environnements, modifie l'ordre des choses, crée de nouveaux outils pour saisir les situations et pour y intervenir ». Au cours de ce processus de problématisation des collectifs se constituent et s'organisent, s'affrontent, mobilisent des moyens et des alliés tentent d'infléchir les décisions des autorités publiques. Ce processus de temporalisation de la dynamique de problématisation et de publicisation n'est pas seulement une affaire de discussion publique mais d'écologie institutionnelle, juridique et politique. Pour Cefai, cette dynamique de problématisation et de publicisation « ouvre des scènes publiques où le problème est mis en scène et en argument devant de plus larges auditoires. »⁶² C'est dans ce sens que l'arène publique a cette dimension dramaturgique ou rhétorique, puisque les acteurs accomplissent des opérations de dramatisation, d'argumentation, de narration, dans l'objectif de persuader, de séduire, et d'entraîner leurs auditoires dans des champs d'expérience.

Cependant, notre conception soulève quelques problèmes difficiles à résoudre, puisque l'espace public villageois est par définition un espace communautaire qui n'est pas accessible à tout le monde, alors que selon l'approche de Cefai l'arène publique est un « espace accessible à tous, sans restriction, et inappropriable par personne, par opposition à un espace

⁶⁰ Cefai, D., « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste », in *L'Héritage du pragmatisme*, D. Cefai, I. Joseph (dir.), Editions de l'Aube, 2002. (pp51-81)

Voir aussi Quéré Louis. L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique. In: *Quaderni*, n°18, Automne 1992. Les espaces publics. pp. 75-92.

⁶¹ Cefai, D., 2016, p13.

⁶² Cefai, 2016, p19.

communautaire, où des acteurs s'apparaissent les uns aux autres et se révèlent, se découvrent et se transforment au risque de leur exposition publique. » (2016 : 254)

Ce qui est intéressant à signaler c'est que la contestation de 2001 a produit des configurations de situations d'affrontements entre jeunes émeutiers et forces de l'ordre qui ont remis en cause cette conception communautaire de l'espace public.

On entend par espace public la constitution et l'autonomisation relative d'un espace commun, en dehors des influences directes des cercles privés et familiaux et qui constituent des modes de sociabilité et lieux de délibération, de mobilisation collective pour produire un ordre social négocié.

L'espace public suppose au minimum la présence au sein d'un groupe d'une expérience ou d'une culture de délibération, d'un esprit du collectif. Il s'agit de l'espace public comme agora de délibération avec ses coulisses mais aussi d'une arène publique de combats et de performances.

Bref, de ce débat émerge quelques critères d'une arène publique à partir desquels nous envisageons d'examiner l'espace public villageois. Il s'agit d'un espace communautaire de discussion et de délibération, organisé sous forme d'agora de discussion, de prise en charge et de résolution des problèmes publics. Ce forum obéit à des normes collectives de publicité, de débat démocratique, d'échange d'arguments et de libre circulation des opinions, de critiques et de questionnements pour rendre des comptes. Cette agora est aussi une arène et un lieu de combats et d'une scène de performances devant un public à convaincre et à mobiliser ou neutraliser. Cette dimension du pouvoir des mots sur le public doit être connectée au processus de publicisation des problèmes publics. Ces modalités d'intervention des acteurs dans cet espace public prennent forme dans le processus même d'émergence et de publicisation des problèmes publics. C'est un espace de vivre ensemble, dans la conflictualité et la pluralité, la dispute et la coopération, au service du bien public.

L'autre interrogation de notre recherche concerne le profil des acteurs qui se sont impliqués dans la contestation et le répertoire d'action qu'ils ont mobilisé. Ces mobilisations collectives qui ont une composante interne hétéroclite, sont animées par des acteurs participant à plusieurs collectifshétéroclites (parti, association, comité de village) qui ont des définitions et des visées tactiques disparates.⁶³ Nous nous attacherons à l'identification de ces acteurs (profil), des réseaux qu'ils mettent en place, et les empreintes qu'ils impriment à ces dynamiques collectives et aux conditions qui rendent leurs actions possible et efficace, ou sans impact sur les événements. Notre regard sera aussi porté à la nature de la culture publique sur laquelle s'appuie la pratique militante contestataire des acteurs.

Nous nous interrogerons également sur les modes d'organisation de la contestation et les modalités de la représentation et des délibérations au sein des collectifs mis en place par les contestataires au niveau local, à Iferrhounene. Plus précisément, de savoir les rapports des dispositifs organisationnels inventés par les protestataires avec le cadre tribal ancien, des comités de villages et des divisions administratives modernes (commune et daïra) que ce soit au niveau de la dénomination, des modalités de fonctionnement de ces collectifs, de la question de la représentation, des modes de délibération.

⁶³Voir Lilian Mathieu. *Comment lutter ? : Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004. pp17-25

Pour prendre en charge ces interrogations nous avons construit un dispositif théorique et méthodologique appropriés.

1-3-Cadre théorique du travail :

Nous inscrivons notre travail dans la continuité des travaux d'Alain Mahé sur la Kabylie et les assemblées villageoises. Nous partageons l'essentiel de ses analyses sur la sécularisation et la décléricalisation des communautés villageoises et les changements qui ont affecté le lien social dans la société kabyle, et « la sacralité de la harma du village [qui] a été peu affecté par les évolutions multidimensionnelles qu'a connues la *Tajmaet* » (Mahé 2001, 490). L'apport de Mahé se situe dans ses contributions à l'étude de l'assemblée villageoise considérée comme « la principale source de légitimité politique et le foyer symbolique d'origine du lien social. » (2001. 568). Ses travaux qui concilient l'enquête de terrain et l'analyse de documents historiques d'une grande richesse ont démontré la pérennité de l'assemblée villageoise face aux vicissitudes de l'histoire, et ses multiples transformations qu'elle a subies durant la colonisation et au lendemain de l'indépendance. Mahé a mis, également, en lumière la capacité d'adaptabilité de l'assemblée villageoise, ses dispositions à négocier et à redéfinir ses attributions en fonction des contextes et de la variété de ses modes d'intervention dans l'espace public. Il a montré comment le dynamisme de l'esprit municipal dans plusieurs villages de Kabylie a été revigoré par les jeunes militants du Printemps berbère de 1980 et expliqué la mutation de l'assemblée en arène de délibération, de débats contradictoires et querelles partisans au lendemain de la libéralisation politique de 1989, et dévoilé les ressorts politiques, organisationnels et modes d'intervention de l'assemblée villageoise qui l'ont disposé à assurer l'encadrement de la révolte citoyenne de 2001.

Nous avons précédemment signalé combien les études sociologiques et anthropologiques sur les mobilisations et les mouvements sociaux en Algérie souffrent d'une carence théorique, du manque de renouvellement des approches et d'une redondance des modèles explicatifs depuis plusieurs décennies. Cet état de fait, donne l'impression que ce champ d'étude est imperméable aux nouvelles théories, notamment celles qui viennent du monde anglo-saxon, qui ont émergé dans les années 1990. Nous prenons ce pari théorique et méthodologique d'innover et d'explorer de nouvelles perspectives théoriques sur le terrain algérien.⁶⁴

Nous inscrivons notre recherche dans cette « sociologie de l'action collective qui incorpore les apports d'une analyse culturelle et d'une perspective pragmatiste » telle qu'elle est expliquée et soutenue par Cefai.⁶⁵ Nous restons réceptifs et attentifs à d'autres concepts élaborés par plusieurs auteurs et perspectives théoriques qui ont enrichi la compréhension de l'action collective et notamment les mobilisations protestataires. Ces concepts seront intégrés à notre dispositif théorique de façon cohérente et complémentaire.

⁶⁴Dans ce cadre, nous devons signaler l'initiative prise par Kinzi A, de rompre avec le paradigme holiste et d'initier une approche novatrice de sociologie de l'action et des acteurs liée au paradigme de l'individualisme méthodologique pour expliquer les parcours et les modes d'engagement publics des acteurs locaux dans la vie publique des communautés villageoises en Kabylie, précisément dans la région des At Yemmel (Béjaia).

⁶⁵ Notre approche est inspirée des travaux de Cefai, 2007, 2009, 20016.

Cette approche nous permet de savoir et de décrire la manière dont « des acteurs se font en traversant des situations d'épreuve, et comment ils donnent un sens disputé à ce qu'ils y font. ». Comment les acteurs s'inspirent des répertoires d'action, « dans des vocabulaires de motifs ou dans des grammaires de justification qu'ils appliquent et ajustent à la situation et comment confrontés à de nouveaux problèmes, ils inventent ou non de nouvelles solutions. » Cette approche nous permet d'observer « comment les acteurs configurent, définissent et maîtrisent les « structures de pertinence » de la situation où ils trouvent leurs points d'appui et déploient leurs stratégies et leurs tactiques d'action. Comment du même coup ils en viennent à s'attribuer ou à se dénigrer des identités, des intentions et des motivations et agissent en conformité à ces processus de catégorisation et de jugement ». Cette perspective théorique nous conduit à examiner les modalités de constitution d'une arène publique qui se « déploie à l'épreuve d'un problème à résoudre de façon collective et disputée »⁶⁶.

Cette approche que nous avons adoptée envisage « d'étudier différentes modalités d'engagement situé » dans la double dimension spatiale et temporelle, en évitant d'expliquer l'ensemble des engagements que par des calculs d'intérêts, matériels et symboliques comme le faisaient les théories de l'action rationnelle et de la mobilisation des ressources. Nous accorderons une place importante aux dynamiques temporelles d'émergence des collectifs, des acteurs, des événements et des actions collectives dans l'arène publique villageoise et communale. D'où le recours à la méthode ethnographique.

Une dynamique de mobilisation collective est « un processus de co-définition et de co-maîtrise de situations problématiques. ». Une communauté confrontée à une situation qui dérègle le cours de sa vie routinière s'engage dans un processus de travail de définition de la situation problématique de façon conjointe et conflictuelle. Ce processus de problématisation et de publicisation est mené à travers une enquête au cours de laquelle des responsabilités sont imputées et des adversaires sont désignés. Des dispositifs d'action et d'intervention sont inventés et mis en place afin de prendre en charge la situation. C'est cette dynamique collective qui fait émerger un problème identifié comme tel et son public ; d'alliés, d'adversaires et de spectateurs. « Un public est une communauté politique ordonnée autour d'enjeux de conflit »⁶⁷. L'enquête ethnographique doit décrire ces dynamiques collectives et les environnements institutionnels et leurs transformations au cours des activités en train de s'y accomplir.⁶⁸

Cette dynamique de coordination des citoyens pour identifier la situation, faire un diagnostic et proposer un pronostic a fait l'objet de réflexion théorique de la part de plusieurs chercheurs, notamment Felstiner, Abel et Sarat (1991) qui ont proposé « une trilogie éclairante pour rendre compte de cette mise en langage de la protestation : *naming, blaming, claiming*. Nommer, c'est trouver les mots qui donnent une situation pour problématique, injuste et non naturelle. Blâmer, c'est faire jouer une logique d'imputation, identifier des causes et des

⁶⁶ Cefai D., 2007, p 320.

⁶⁷ Cefai, 2016.

⁶⁸ Cefai D., « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, 2009, p. 248.

coupables. Réclamer, c'est traduire en revendications et actions la réponse au malaise identifié. »⁶⁹

Pour l'analyse de ce processus de travail de problématisation et de publicisation nous nous référerons aussi à David Snow (1986) qui a identifié les cinq types de croyances qui portent sur l'évaluation du sérieux d'un problème, d'une plainte ou d'un conflit ; l'attribution de relation de causalité ou de responsabilité ; la qualification des cibles, des protagonistes et des antagonistes ; le jugement de probabilité sur l'efficacité d'une action collective ; l'appréciation sur la nécessité ou l'opportunité de prendre parti.⁷⁰

C'est dans ce cadre que notre démarche théorique s'inspire de la perspective compréhensive qui s'attache au sens et aux définitions que les acteurs donnent à leurs actions et avec lesquelles ils identifient les situations comme problématiques. Ceci nous prémunira des projections théoriques et idéologiques. C'est aussi pour cette raison que nous accordons une place importante à la culture, aux affectes et à la dynamique et mise en scène affectives en vue de la mobilisation du consensus, aux catégories et schèmes de perception des acteurs pour la compréhension de leur activité militante et contestataire. C'est dans ce sens que nous sommes attentifs à la dramaturgie, à la rhétorique et à la narratologie de l'action protestataire de 2001.

En effet, nous envisageons d'aborder quelques séquences de conflit entre une pluralité d'acteurs au sein du village d'Ait Arbi autour de la question de l'identification de la situation et de la nature du mouvement en gestation en 2001 comme une intrigue, avec ses acteurs, ses mises en scène et sa dramaturgie, qui façonne une dynamique affective créée par ce mouvement social naissant et qui contribue à lui forger une identité collective. Cette approche s'inspire de la *frame perspective* notamment de l'approche dramaturgique (de Burke 1996 et de Gusfield 1981, Edelman 1988). Elle « *traite des actions collectives comme des drames publics sur des scènes théâtrales. Des intrigues se nouent autour de personnages de coupables et de victimes, de témoins et de héros, de juges et d'escrocs (Klapp, 1962). Les ressorts de l'art dramatique, avec ses modes tragique ou comique, ses renversements de situations, ses simulations et ses dissimulations, ses doubles jeux et ses coups de théâtre, se retrouvent dans les mises en scène des actions collectives.* »⁷¹ L'analyse de cette affaire sera complétée par le recours à l'approche de Robert Benford et Scott Hunt sur les opérations de cadrage, de contre-cadrage et de recadrage⁷² entre défenseurs porteurs de revendications et adversaires d'une cause qui tentent de faire valoir leur propre vision des choses, de discréditer leurs opposants, de faire impliquer ou dissuader l'auditoire de s'engager dans l'action collective.

Pour prendre en charge la question du sens, de la culture publique et de l'expérience collective Cefai propose le concept d'expérience qui inclue les dimensions de l'affectivité et de la sensibilité, de la mémoire, de l'imagination et du projet.⁷³

Notre approche ne conçoit pas les acteurs comme des agents passifs ou des marionnettes qui subissent des contraintes multiples sans aucune liberté, mais elle les considère comme des

⁶⁹ Neveu, E., 2004, pp99-100. Voir Felstiner W., Abel R., Sarat A., « *L'Émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer* », Politix, n° 16, 1991, p. 41-54.

⁷⁰ Daniel Cefai, « les cadres de l'action collective, définitions et problèmes », *Raisons pratiques*, n°12, 2001, p55.

⁷¹ Cefai, D., *Raisons pratiques*, 2001, p61.

⁷² Robert Benford et Scott Hunt, « Cadrage en conflit, mouvements sociaux et problèmes sociaux », *Raisons Pratiques*, n12, EHESS, 2001, pp163-194.

⁷³ Cefai, D., 2009, p 256.

entités sensibles à de fortes contraintes écologiques, tout en disposant d'une marge de manœuvre qui leur ménage une liberté. Et surtout, ils disposent d'une capacité de jugement esthétique, moral et politique qui les rend sensibles aux engagements de devoir, de responsabilité et de solidarité, aux soucis de soi et d'autrui et aux idéaux de « bien vivre ensemble ». ⁷⁴

Tout en prenant en compte les acquis de l'approche de la mobilisation des ressources au sujet de sa conception des organisations des mouvements sociaux comme infrastructures matérielles, des milieux de sociabilité, des instances de représentation collective, notre approche conçoit les organisations comme des regroupements fluides autour de situations problématiques à résoudre, qui mettent en jeu une « expérience créatrice ». Ces structures sont comme « de nœuds de « réseaux d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, de groupes ou d'associations, engagés dans un conflit culturel ou politique, et partageant une identité collective ». ⁷⁵

L'approche pragmatiste accorde son attention à la culture publique conçue comme le « fonds commun qui donne sa forme et son matériau aux mobilisations collectives ». Elle « n'est plus seulement alors une « boîte à outils » : elle pré-articule les structures d'horizon de la vie collective, lui fournit ses matériaux d'expérience et rend possible l'articulation d'une arène publique où soient disponibles les critères du vrai et du faux, du réel et de l'imaginaire, de l'existant et du possible, du juste et de l'injuste, du droit et du tort, du légitime et de l'illégitime. L'action collective trouve nécessairement ses appuis dans cette « culture publique » qui, tout en étant partagée par ses membres, leur fournit des options de prise de parti, leur attribue des places dans des arènes de bataille et leur indique les bonnes formes expressives. ». Cette culture publique « peut être mise en veille ou « déborder » d'un mouvement à l'autre (Taylor, 2005) — plus justement, être transmise et apprise, reprise et distordue, appliquée et recrée, détournée ou sanctifiée, appropriée et réinvestie de sens neuf. ». ⁷⁶

Notre démarche théorique est réceptive aux héritages multiples des théories des mouvements sociaux. L'analyse de la mobilisation de 2001 se fera aussi à partir d'autres modèles et concepts de plusieurs auteurs pour comprendre par exemple comment cette mobilisation des jeunes protestataires a pris forme. C'est dans ce cadre que nous nous référons aux trois conditions symboliques d'une mobilisation identifiées par Gamson ⁷⁷ à savoir ; « un cadre d'injustice, qui renvoie à une forme d'indignation morale et émotionnelle, constituant une situation donnée comme inacceptable. Une dimension de croyance dans la possibilité de remettre en cause la situation problématique par une action collective. Une composante identitaire qui passe par la définition d'un nous et d'un « eux » adverse. » ⁷⁸

La mobilisation collective est l'œuvre d'un engagement des acteurs, qui vivent, partagent, s'initient à une expérience et une épreuve. Nous envisageons l'engagement en se référant à la notion de carrière qui « permet de comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, resituant ainsi les périodes

⁷⁴ Cefai, D., 2009, p248.

⁷⁵ Cefai, D., 2009, p250.

⁷⁶ Cefai, D., 2009, p263.

⁷⁷ Gamson William (1992), *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, Mass.

⁷⁸ Neveu Erik, 1999, p 35.

*d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie. La notion de carrière permet donc, au-delà de la pétition de principe, de mettre en œuvre une conception du militantisme comme processus. Autrement dit, de travailler ensemble les questions des prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de vie (défection (s) et déplacement(s) d'un collectif à l'autre, d'un type de militantisme à l'autre) et de la rétraction ou extension des engagements. ».*⁷⁹

Cette perspective processuelle de l'engagement⁸⁰ nous conduit à explorer aussi ce qu'on nomme par « *pluralité de sites d'inscription des acteurs* » pour une compréhension synchronique de la carrière militante des acteurs. Cette dimension de pluralité des sites d'inscription des acteurs est selon Strauss (1993) « une des caractéristiques fondamentales de la vie sociale contemporaine ». Ce qui provoque des tensions chez les acteurs qui sont contraints de se plier à ces différentes normes propres à chaque lieu de l'espace social.⁸¹

Par ailleurs, tout processus d'engagement peut conduire au désengagement par des pratiques de défection et d'exit. Cette situation de rupture du lien politique et des mécanismes de loyauté à l'égard des organisations du mouvement social sera scrutée et examinée en l'insérant dans un contexte global de la carrière militante des acteurs, qui, à des moments précis de leurs parcours vivent des tensions et des dilemmes de rupture de loyautés ou de méfiance à l'égard des pratiques protestataires, des leaders du mouvement et des objectifs et de la trajectoire de la contestation.

Notre approche s'inspire de la théorie des cadres pour mesurer si l'organisation et le discours des contestataires de 2001 à l'adresse du public à convaincre de la nécessité de la mobilisation est en résonnance avec leurs attentes, leurs intérêts et en adéquation avec leurs croyances et schèmes de perception. Cet alignement est conçu comme une condition pour la participation à ce mouvement. Nous analyserons les différentes plates-formes de revendications, notamment celle d'El-Kseur sur la base des concepts de la *frame analysis*, tels que *frame master*, alignement de cadres de David Snow et Robert Benford etc..

La marche du 14 juin 2001 fera l'objet d'une analyse à partir de la conception de Pierre Favre de la manifestation, notamment de la manifestation de crise. Cette manifestation constitue le temps où « l'instant particulier où un changement se produit, où le temps bascule ». La dynamique de la manifestation de crise se manifeste par « un face à face » entre manifestants et l'Etat ou leurs adversaires politiques, les forces de l'ordre sont dépassées et la manifestation peut passer vers l'émeute. Par les tensions et clivages qu'elle suscite, cette action de protestation peut avoir des effets sur la dynamique et la trajectoire de la mobilisation qui peut s'orienter vers une phase descendante.

⁷⁹ Olivier Fillieule. « Post scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. », *Revue française de science politique*, 51e année, n°1-2, 2001, pp 201-202.

⁸⁰ Olivier Fillieule et Bernard Pudal, « 8. Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 163-184.

⁸¹ Olivier Fillieule, *Carrière militante*, in Olivier Fillieule (S. Dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2009, Presse de Sciences Po, P88.

Enfin, pour saisir « l'extension sociale du conflit »⁸² et appréhender le mouvement social de 2001 « *de façon relationnelle, c'est-à-dire tracer son évolution, par un découpage séquentiel, au regard des réponses qui lui sont (ou non) apportées par les pouvoirs publics, des réactions qu'il suscite, par exemple dans le déploiement ou la naissance de contre-mouvements, mais aussi des rapports qu'il entretient avec les autres organisations du champ multi-organisationnel dans lequel il s'insère, de sorte à relever les emprunts réciproques, les logiques de concurrences, les jeux d'alliances et d'opposition, etc..* », ⁸³ nous utiliserons le concept de cycle de mobilisation ou de protestation.⁸⁴ Ce cadre conceptuel proposé par SidenyTarrow⁸⁵ de la théorie du processus politique est élaboré dans une étude consacrée aux mouvements sociaux en Italie à la charnière des années 1960 et 1970. Il s'entend comme une « vague croissante puis décroissante d'actions collectives étroitement liées et de réactions à celle-ci » (1995, p95) qui serait attestée au vu de cinq éléments : l'intensification du conflit, sa diffusion géographique et sociale, l'apparition d'actions spontanées mais aussi de nouvelles organisations, l'émergence de nouveaux symboles, de nouvelles interprétations du monde et idéologies, l'extension du répertoire d'action. Tout cycle suivrait trois phases : une phase ascendante de révolte- celle du « moment de folie » où tout est possible, pour reprendre l'expression d'Aristide Zolberg (1972), une phase de zénith marquée par la radicalisation des actions, une phase descendante elle-même scandée en quatre temps (la création de nouvelles organisations, la routinisation de l'action collective, la satisfaction au moins partielle des demandes, le désengagement).⁸⁶

Notre approche de la mobilisation citoyenne de 2001 en tant que mouvement social se réfère à la conception minimaliste du mouvement social proposée par Cefaï qui le considère comme « une *action collective* qui est *orientée par un souci du bien public à promouvoir ou d'un mal public à écarter*, et qui se donne des *adversaires à combattre*, en vue de *rendre possibles des processus de participation ou de reconnaissance* » (2007 p.15)

Nous partageons aussi la vision dynamique des mouvements sociaux élaborée par Fillieule. Cette perspective dynamique conçoit le mouvement social comme des configurations d'alliances changeantes toujours susceptibles d'évoluer au cours de l'action et ne trouvant leur forme que dans l'actualisation des conflits... Elle se réfère aux réseaux d'interactions animée par une pluralité et hétérogénéité des acteurs et qui prend en compte la multipositionnalité des agents dans les différents secteurs sociaux.⁸⁷

⁸² Isabelle Sommier, « Les processus de diffusion des révoltes juvéniles de 68 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 6, septembre-décembre 2008, www.histoire-politique.fr

⁸³ Sommier, 2008, p8.

⁸⁴ Voir Isabelle Sommier, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 101-120.

⁸⁵ Pour éviter de tomber dans l'erreur commise par S. Tarrow qui a confondu entre « cycles d'attention médiatique et cycles de protestation » (Fillieule 2007 voir Isabelle Sommier 2010, p178) en s'appuyant sur le dépouillement d'un quotidien italien de 1966 à 1973, nous avons procédé à la division séquentielle de ces étapes du cycle de mobilisation sur la base de notre enquête de terrain. Il s'agit des entretiens avec les acteurs et nos notes prises au moment des événements, qui sont complétées par un dépouillement des documents produits par les structures du mouvement à différents niveaux et de quelques titres de la presse écrite disponibles sur le net ou faisant partie de nos archives personnelles.

⁸⁶ Isabelle Sommier, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2009, p 173-174.

⁸⁷ Voir Olivier Fillieule, « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1, 2009, p. 15-36.

Le champ des études sur les mouvements sociaux a produit une pluralité de définition en fonction des perspectives théoriques des différents auteurs. Nous concevons le mouvement social comme une action collective, résultat d'un « agir ensemble de façon volontaire et concertée » et agir en vue d'une cause,⁸⁸ et viser à provoquer ou à résister à des changements. D'où sa dimension politique et conflictuelle qui s'exprime par l'opposition à un ou plusieurs adversaires (Etat etc.), même s'il peut y avoir des mobilisations sans adversaires comme dans certaines causes humanitaires. Cette dimension du conflit et d'opposition à l'Etat est perçue comme une ressource politique des dominés pour perturber le jeu politique dominant. Ainsi, le conflit structure toute la dynamique de mobilisation. Le mouvement social se déploie par des dispositifs organisationnels fluides pour agréger les différentes ressources disponibles et nécessaires et dessine sa trajectoire en fonction de ses interactions avec son environnement politique, juridique, sécuritaire etc..

Enfin, nous utiliserons le concept de sociabilité pour appréhender les lieux et moments d'interaction entre les acteurs où se nouent le lien social, et ses articulations avec l'engagement citoyen dans le mouvement de 2001. La sociabilité suppose une interconnaissance directe des individus qui s'inscrivent dans plusieurs lieux et groupes de sociabilité et réseaux sociaux (voisinage, professionnel, amical, associatif, partisan, ludique, culturel etc.) et qui entrent en relation d'échange et des moments de sociabilité sans aucune finalité précise, tout en se sentant *a priori* égaux. En s'engageant dans un mouvement l'individu partage des objectifs mais aussi s'affilie et s'associe à un groupe d'individus de référence, avec lesquels il partage des affinités de camaraderie, d'amitié et des épreuves fait de difficultés et de solidarité qui façonnent et cimentent leur identité de groupe et leur loyauté et maintient leur engagement. Le degré de densité des liens de sociabilité détermine le sentiment d'appartenance à une communauté militante.

Nous utiliserons ce concept pour considérer l'action d'engagement dans une mobilisation comme un processus qui fait que les acteurs soient impliqués dans d'autres cercles sociables, et dans une pluralité de groupes effectifs. De ce fait, cette multipositionnalité des acteurs a des effets aussi bien sur le devenir de mouvement que sur la trajectoire des individus qui peuvent se sentir tiraillés entre des appartenances potentiellement conflictuelles, d'où l'intérêt d'observer les effets d'influence réciproque entre ces appartenances.⁸⁹

Les acteurs locaux à Iferhounene, sont impliqués dans des lieux de sociabilité multiples, de résidence, de profession, de camaraderie, d'engagement associatif, partisan. Nous décrirons les activités et les engagements de ces individus dans le mouvement social de 2001 en relation d'influence réciproque avec les différents cercles de sociabilité auxquels ils sont rattachés.

1-4-Cadre méthodologique du travail

Notre démarche méthodologique repose sur l'enquête ethnographique de terrain. Nous concevons l'ethnographie comme une « *démarche d'enquête qui s'appuie sur une observation prolongée, continue ou fractionnée, d'un milieu, de situations ou d'activités, adossée à des savoirs-faire qui comprennent l'accès au(x) terrain(s) (se faire accepter, gagner la confiance, trouver sa place, savoir en sortir...), la prise de notes la plus dense et la plus précise possible* ».

⁸⁸Erik Neveu, 2006.

⁸⁹Gildas Renou, sociabilité, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, pp502-510.

*et/ ou l'enregistrement audio ou vidéo de séquences d'activités insitu. Le cœur de la démarche s'appuie donc sur l'implication directe, à la première personne, de l'enquêteur, qu'il soit sociologue, politiste ou géographe, en tant qu'il observe, en y participant ou non, des actions ou des événements en cours. Le principal médium de l'enquête est ainsi l'expérience incarnée de l'enquêteur ».*⁹⁰

Notre démarche méthodologique s'inspire de la *Groundedtheory*, la théorie enracinée dans l'enquête d'Anslem Strauss et Barney Glaser (1967) et de celle de la production des données prônée par Jean-Pierre Olivier de Sardan. La théorie enracinée est une théorie qui « *dérive des données systématiquement récoltées et analysées à travers le processus de recherche. Avec cette méthode, la récolte des données, l'analyse et la théorie éventuelle sont inter-reliées. Un chercheur ne commence pas un projet avec une théorie préconçue. [...] Il débute plutôt par un champ d'étude qui permet aux données de faire émerger la théorie* ». ⁹¹

Notre démarche s'inscrit à l'encontre de la démarche de la validation d'une théorie par les tests empiriques. Bien entendu nous partons au terrain encadré par une problématique constituée d'interrogations fondamentales qui structurent notre démarche sans pour autant élaborer des réponses et des interprétations que l'enquête cherche à valider. Une problématique initiale peut, grâce à l'observation et au terrain, se modifier, se déplacer, s'élargir. Nous préférons un va-et-vient entre l'enquête et la théorie défendu par Olivier de Sardan. Pour cet anthropologue français spécialiste de l'Afrique et du développement, l'enquête progresse de façon non linéaire entre les informateurs et les informations, et la production des données modifie la problématique qui change la production des données qui modifie la problématique. Ainsi, « *la phase de production des données peut être ainsi analysée comme une restructuration incessante de la problématique au contact de celles-ci, et comme un réaménagement permanent du cadre interprétatif au-fur-et-à-mesure que les éléments empiriques s'accumulent* ». ⁹²

Nos hypothèses sont élaborées au cours de l'enquête et au moment de la présentation, de l'organisation des données en récit de la contestation et de leur interprétation. La description des événements protestataires (émeutes, marches, réunions etc.) et des configurations des collectifs mises en place et des différentes trajectoires des acteurs nous conduiront à formuler des interprétations et échauffer des hypothèses. C'est les données du terrain fécondées à partir de quelques concepts théoriques qui nous permettront de produire des hypothèses explicatives de la protestation de 2001 à Iferrhounene.

Notre corpus de données que nous avons produit au cours de notre longue enquête est constitué fondamentalement des données collectées essentiellement par le biais de trois techniques. Les entretiens et discussions avec les acteurs, les observations directes et observations participantes que nous avons pu réaliser à Bejaia ou dans la commune d'Iferrhounene et au sein du village d'Ait Arbi au cours des événements entre 2001 et 2005. Les documents produits par les contestataires au cours du déploiement de la contestation (Déclarations, avis, PV, listes des présents aux réunions, notes personnelles des délégués,

⁹⁰ Cefai D. (S. Dir.) *L'engagement ethnographique*, Editions EHESS, Paris, 2010, p 7.

⁹¹ Anslem Strauss et Juliet Corbin, *Les fondements de la recherche qualitative, techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, ACADEMIC PRESS FRIBOURG, 2004, p30.

Voir aussi Glaser B., et Strauss A., La production de la théorie à partir des données, *Enquête* N°1, les terrains de l'enquête, 1995.

⁹² Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain », *Enquête*, 1 | 1995.

registres de comptabilité et de permanence des coordinations, photos, etc.), et des comptes rendus de la presse sur les événements de Kabylie de 2001.

De ce fait, et à partir de ces matériaux nous construisons un récit descriptif de la mobilisation citoyenne à Iferrhounene. Ce travail est le résultat « des va-et-vient entre l'enquête de terrain, l'écriture du journal, la réflexion au bureau, l'entretien de vérification avec les enquêtés. » Il conjugue et « couple des matériaux d'observation directe, des témoignages et des documents ». ⁹³

1-4-1-Le dispositif d'enquête

Notre dispositif d'enquête est une combinaison de plusieurs techniques d'enquête utilisées en fonction des besoins de la progression des investigations. Il est constitué de pas moins de trois techniques : l'observation directe et l'immersion et l'observation participante, l'entretien, le recueil et l'analyse des documents produits par les acteurs engagés dans la mobilisation et des comptes rendus de la presse sur les événements protestataires, notamment ceux qui ont un rapport avec la protestation au niveau de la daïra d'Iferrhounene. Nous avons tenu un journal de terrain, de façon discontinue, au cours des événements de 2001, alors que nous n'avions pas encore envisagé de travailler sur cette thématique.

1-4-1-1-Les entretiens

Nous avons réalisé une trentaine d'entretiens avec différents acteurs impliqués dans la contestation, quels soient délégués, émeutiers, élus, membres du comité de village et militants de partis politiques et syndicalistes sympathisants, hostiles ou réservés par rapport au mouvement de contestation. Nous avons élaboré des canevas d'entretiens en fonction des objectifs fixés à l'entretien et de l'identité de l'interlocuteur.

Les entretiens sont de deux types. L'entretien ethnographique ⁹⁴ a été utilisé dans cette enquête comme un échange ordinaire et une interaction avec les différents acteurs avec lesquels nous avons entretenus des relations amicales et cordiales bien avant le début de l'enquête. Sur la terrasse d'un café, dans la voiture, sur l'espace public du village souvent à mon initiative j'engageais des discussions autour des thématiques liées à mon travail. Plusieurs entretiens ont été organisés de façon solennelle, suite à une sollicitation formelle de ma part pour un entretien de recherche autour des événements de 2001, ou du comité de village. Ces entretiens sont tenus au sein du siège de l'assemblée villageoise, dans un café au chef-lieu de la commune d'Iferrhounene ou à Tizi-Ouzou, dans une voiture, dans les lieux de travail (bureaux), parfois dans la maison du concerné qui nous invitait pour avoir plus de convivialité. Souvent les entretiens sont tenus sans la présence d'une tierce personne. Cependant, nous avons réalisés deux entretiens dans un café à Iferrhounene, en présence de deux délégués de la coordination locale d'Iferrhounene et d'un autre au siège de l'assemblée villageoise d'Ait Arbi avec des membres du comité de village. L'ensemble de ces entretiens ont été enregistrés avec un matériel adapté (Dictaphone, MP3 et téléphone portable), après avoir obtenu le consentement des intéressés.

⁹³ Cefai D., 2011.

⁹⁴ Voir Beaud S., L'usage de l'entretien en sciences sociales, plaidoyer pour l'entretien ethnographique, *Politix*, N°35, 1996, pp226-257.

1-4-1-2-L'Observation directe, l'immersion et l'observation participante

Les modes de notre présence au terrain se modifient aux grés des circonstances professionnelles, familiales et politiques. L'observation participante n'est pas celle promue par l'inventeur de « la magie de l'ethnographie » de Malinowski, mais celle qui se pratique au sein d'un groupe auquel nous appartenons et qui se décline au cours de notre parcours biographique et le cheminement de notre travail ethnographique sous des modes de présence, de participation et d'engagement multiformes. Nous avons à plusieurs reprises été dans une situation d'observateur direct des événements et parfois d'acteur impliqué dans certains événements contestataires, aussi bien à Bejaia que dans la région d'Iferhounene, site de notre enquête. A Bejaia, au sein de l'université de TargaOuzemour où nous travaillions depuis 1999, nous avons assisté et observé les différentes phases de structuration du mouvement de contestation du comité populaire de la wilaya de Bejaia (CPWB) et de la réunion de l'interwilaya du 6 juin 2001 et participé aux actions de mobilisation organisées par les différents collectifs qui se sont mis en place et aux émeutes et les affrontements entre les jeunes et les forces de l'ordre. Nous avons assisté à quelques séquences d'affrontements entre les jeunes et les gendarmes à Iferhounene et participé à quelques réunions de l'assemblée villageoise et du comité de village d'Ait Arbi consacrées à l'actualité politique où nous avons pris la parole. Nous avons mené des discussions et des échanges avec les délégués de ce village au cours des différentes phases de la mobilisation, parfois sollicité par les délégués du village pour donner un avis sur la position à prendre par rapport à l'actualité.

Notre proximité politique avec le mouvement de protestation nous a permis d'occuper des places au cours des événements, soit pour donner un avis comme expert, fournir une aide financière à quelques délégués pour leur permettre de participer aux activités politiques du mouvement, ou bien à être destinataire d'une sollicitation pour présider un conclave de la CADC que devait accueillir la coordination d'Iferhounene. Comme citoyen, nous avons respecté l'appel au deuil durant l'été 2001 par respect aux victimes et en signe d'adhésion au mouvement.

Cependant, en application du principe de symétrie nous avons aussi accompagné et donné la parole aux acteurs qui sont restés en retrait, opposés et se sont désengagés du mouvement de protestation pour rendre compte de leurs perspectives.

Ainsi, l'une des particularités de notre démarche c'est qu'elle est réflexive. Il sera accordé un regard critique et analytique à notre propre expérience et pratique (immersion) au sein du mouvement de protestation et des différentes institutions et associations dans lesquelles nous avons activés (comité de village et association culturelle).

1-4-1-3- L'analyse de documents.

Nous avons examiné les documents produits par les contestataires au cours du déploiement de la mobilisation pour élaborer une chronique des événements au niveau local, identifier les acteurs individuels et collectifs qui ont animé l'arène publique et connaître les différents dispositifs d'organisation et d'action déployées au cours des événements.

Ces documents sont composés de la littérature militante des différents collectifs au niveau local et régional⁹⁵ et aussi des archives personnelles de certains délégués des coordinations locales. Ces documents sont des déclarations, avis, PV de réunions des collectifs, des mandats délivrés par des assemblées de citoyens, et aussi de quelques comités de villages qui ont élaboré des PV accompagnés d'émargements des membres de l'assemblée villageoise ou des membres des comités de villages. Ces documents nous ont été remis par quelques délégués de la commune d'Iferhounene et d'Illiltene.⁹⁶

Une partie des documents appartiennent au comité de village ou à l'association culturelle du village d'Ait Arbi que nous avons pu constituer durant plus de deux décennies. Nous avons pris l'initiative de constituer un fond d'archives du comité de village pour permettre la sauvegarde de ces documents qui risquent de se perdre au-fur-à-mesure du renouvellement annuel des équipes qui composent le comité de village. Nous avons fait deux copies de chaque document que nous avons conservé et remis une autre copie aux différents comités de village qui en avaient besoin pour le renouvellement du comité ou réélaborer les lois du village. Ce sont des PV de réunions, de listes des membres du bureau et de l'assemblée générale, des comptes rendus d'activités et des registres de comptabilité, des lois du village, règlements intérieurs, etc., qui couvrent la période de 1980 à 2018.⁹⁷

1-4-1-4-L'analyse des comptes rendus de la presse

Ces documents sont constitués des comptes rendus de la presse essentiellement algérienne d'expression francophone.⁹⁸ Une partie d'elle nous l'avons rassemblée au cours du déploiement de la mobilisation, une autre partie provient du dossier de presse de Mahé qu'il a élaboré tout au long de la durée de la mobilisation.⁹⁹ Une troisième partie est extraite de la chronique élaborée par le militant des droits de l'Homme Sidhoum publié sur le site Algeria-Watch. Enfin, nous avons consulté quelques articles de la presse étrangère disponible sur le net. Nous avons inséré dans les annexes une partie de ces documents (67documents).

1-4-1-5- Les photos

Un des acteurs de la contestation à Iferhounene a réalisé au cours des événements plusieurs photos illustrant les différentes séquences de la mobilisation et des affrontements avec

⁹⁵ Nous avons collecté une bonne partie de ces documents au cours du déploiement de la protestation. Nous avons constitué un réseau d'étudiants du DLCA de différentes localités de Bejaia qui nous ont gentiment permis de constituer ce fonds d'archives. Nous leur présentons ici nos remerciements et nous leur témoignons toute notre gratitude, notamment à Hamouche Brahim devenu un enseignant de langue Amazigh. Notre souci majeur au moment des événements était de tout faire pour constituer un fonds d'archives de la mobilisation, et transmettre cette mémoire militante aux générations futures et aux chercheurs. C'est dans ce cadre que nous avons transmis une copie de ce fonds à Mr. Alain Mahé.

⁹⁶ Il s'agit particulièrement de MM. Mammert Mahmoud et Cherif Azwaw, à qui nous présentons nos sincères remerciements.

⁹⁷ Une bonne partie de ces documents sont insérés en annexe. Il s'agit de 198 documents du mouvement de protestation classés en fonction du nom du collectif, de 67 documents de la presse écrite, de 10 documents du comité de village d'Ait Arbi, de 23 photos sur le village d'Ait Arbi et de 67photos sur la mobilisation de 2001. La totalité des documents insérés en annexe est de 368documents dont trois cartes.

⁹⁸ Le corpus est constitué des quotidiens suivants : Le Matin 69numéros, Liberté 39, El Watan 21, Le soir d'Algérie 4, La Tribune 4, Le jeune Indépendant 3, La dépêche de Kabylie 2, Le Quotidien d'Oran 2, La Nation1, L'expression 1, Horizons 1, Le Monde 1, Libération2, Rouge1.

⁹⁹ Le dossier de presse de Mahé est élaboré sous forme de chronique des événements contestataires sur la base des comptes rendus de la presse électronique nationale et étrangère d'expression francophone (Le Matin, El Watan, Liberté, La Tribune, La Dépêche de Kabylie etc). La chronique de 2296 pages (police Times, taille 8) couvre la période du 18 avril 2001 au 15 Juillet 2004.

les forces de l'ordre, soit dans sa localité ou à Tizi-Ouzou, Alger, et Bouira. L'album photos est constitué de près de 300 photos que Rabah du village de Taourirt Ali Ounacer expose dans le cadre des célébrations de la date anniversaire des événements de 2001. Ce jeune de moins de trente ans en 2001, passionné par la photographie, s'engage dans la contestation comme émeutier, manifestant et délégué de son village, et également comme photographe amateur de la contestation, qui parfois rentre en concurrence avec les journalistes pour la couverture des événements protestataires. (Rabah, Août 2018)

Avec l'autorisation de cet acteur, nous avons utilisé dans ce travail plus d'une soixantaine de photos (67photos) qui ont une relation directe avec notre site d'enquête. Ces photos constituent des documents iconographiques qui nous permettent d'identifier des acteurs, des protagonistes, des slogans, des dates et lieux des différentes actions protestataires, à illustrer des lieux de la confrontation. Enfin, nous avons également inséré 23 photos du village d'Ait Arbi. Comment ce dispositif d'enquête a été mobilisé et mis en place durant l'enquête ?

1-4-2-Le déroulement de l'enquête :

L'enquête de terrain a commencé de façon systématique en septembre 2006. Nous avons été membre d'un groupe de recherche, dirigé par Alain Mahé, sur *L'action collective à l'échelle locale au Maghreb*, dans lequel nous nous sommes engagés à mener une enquête sur la mobilisation citoyenne de 2001 dans la région d'Iferhounene. Ainsi, dans ce cadre, nous avons menés nos premiers entretiens avec un délégué du mouvement, des émeutiers (2), le président du comité de village en activité (1) et d'anciens (3) membres du comité de village qui n'étaient pas favorables au « mouvement des arouch ». Les entretiens étaient tenus dans l'enceinte de l'assemblée villageoise, avec la participation d'Alain Mahé. Nous sommes convenus avec Mahé et Alain Cottureau de mener l'enquête de terrain sans s'encombrer de lectures théoriques et de privilégier dans cette première phase d'enquête, le contact direct avec les acteurs de la contestation.

Le principe qui a guidé le choix des « informateurs » est leur implication, engagement et proximité avec (ou contre) le mouvement de protestation et l'espace public villageois qu'ils soient du comité de village, du mouvement associatif (association culturelle, religieuse etc) et des partis politiques ou autres collectifs. Nous nous sommes entretenus avec les différents acteurs en fonction des besoins qui ont émergé au cours de la progression de notre enquête et du réseau de liens sociaux et amicaux constitués au fur à mesure de l'avancement du travail. Aucun parti pris idéologique et politique n'a été au fondement de ce choix.

Notre implication dans ce projet de recherche nous a permis d'enchaîner d'autres entretiens avec des délégués et des émeutiers de plusieurs villages de la daïra d'Iferhounene en plus de ceux du village d'Ait Arbi. C'est dans cette deuxième phase d'entretiens en 2007 que nous avons pu obtenir des documents produits par les coordinations locales, notamment ceux qui ont été cédés par le délégué de la coordination d'Iferhounene, Azwaw Cherif et le délégué permanent de la coordination d'Illiltén, Mammert Mahmoud, qui nous a remis également ses propres documents et notes personnelles.

Nous avons fait un premier compte rendu descriptif de notre enquête sous forme d'une chronique de la contestation de 70 pages que nous avons présenté au colloque organisé par l'équipe de *l'action collective à l'échelle locale au Maghreb*, qui s'est tenu les 19 et 20 avril 2007, à l'université de Grenade en Espagne. Les critiques et observations soulevées au cours

des débats m'ont permis de prendre conscience de la nécessité d'un ressourcement théorique pour maîtriser les concepts et modèles théoriques proposés par plusieurs courants, à commencer par celui élaboré par Cefai. Ce spécialiste des théories de l'action collective était membre de notre équipe de recherche, nous a stimulés par ses observations.¹⁰⁰ Ces lectures théoriques nous ont permises d'interpréter certaines séquences de la mobilisation que nous avons décrites et de mesurer la nécessité de compléter notre enquête. C'est à partir de là qu'on a entamé notre troisième étape d'enquête pour compléter et préciser certaines données. Pour diversifier les perspectives qui étaient en conflits durant les événements, nous avons procédé à des entretiens avec des élus des communes d'Iferhounene et d'Illiltan. Deux entretiens avec Mr Lounis Rabah maire d'Iferhounene et Mr Bibi Mohand Ouamer maire d'Illiltan ont été réalisés au mois de mars 2013.

Dans cette perspective, nous avons, sans succès, tenté d'obtenir des entretiens avec les forces de l'ordre qui étaient impliquées dans la gestion des événements contestataires à Iferhounene ou obtenir des documents et des comptes rendus des événements faits par la gendarmerie à Iferhounene.¹⁰¹ Nous avons pu reconstituer l'approche suivie par la gendarmerie grâce à des confidences obtenues auprès d'un informateur qui était en relation avec le responsable de la brigade de gendarmerie d'Iferhounene qui le tenait au courant de certains faits liés à la contestation.

Une fois que nous avons achevé notre description de la chronique de la contestation au niveau local selon la perspective des acteurs d'Iferhounene, nous avons voulu élargir cette description à un échelon supérieur de la structure du mouvement de contestation pour comprendre les articulations entre les différents niveaux de la structuration. Dans ce cadre nous avons réalisé un entretien avec le responsable de la CADC, Mr. Abrika en 2017. Nous avons également intégré la perspective d'autres acteurs impliqués dans la protestation à Bejaia, tels que MM. Akrouf et Arabi qui ont relaté leur parcours dans la contestation dans le cadre du séminaire sur « les mouvements sociaux en Algérie : témoignages des acteurs de 2001 » que j'assurais pour les étudiants du Master anthropologie du monde Amazigh, au département de langue et culture Amazighes, université de Bejaïa, au mois de mars 2013.

En parallèle, nous avons mené une enquête sur l'espace public villageois d'Ait Arbi et les différents acteurs qui l'animent. Nous avons réalisé des entretiens avec des membres du comité de village, de l'association culturelle et du comité religieux.

1-4-3-L'approche descriptive de la chronique de la contestation¹⁰²

Nous avons procédé à une reconstitution des événements contestataires dans la daïra d'Iferhounene sur la base des perspectives divergentes et disputées des différents acteurs, qu'ils

¹⁰⁰ La lecture de l'ouvrage de Cefai, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* (2007) a été un moment de rupture et de formation théorique fondatrice pour notre recherche.

¹⁰¹ Après la fermeture du siège de la gendarmerie en avril 2002, les archives ont été transférées vers la brigade de gendarmerie de la commune des Ouacifs. Nous avons sollicité la gendarmerie d'At Bou Youcef, la brigade la plus proche de la commune d'Iferhounene, pour consulter les archives liées aux événements de 2001, malheureusement notre demande n'a pas reçu aucune suite favorable.

¹⁰² Cette démarche méthodologique a été adoptée après plusieurs discussions avec MM. Alain Cottureau et Alain Mahé du centre d'étude des mouvements sociaux CEMS de l'EHESS de Paris, en janvier 2008. Nous avons exposé, en janvier 2008, quelques extraits de descriptions de séquences de la mobilisation de 2001 dans le séminaire de Mr. Cottureau à l'EHESS sur la « pratique d'enquête et sens de la réalité sociale. Approches historique et sociologique ».

soient engagés, désengagés, adversaires ou auditeurs, impliqués sous des formes et rythmes différentes dans la contestation. Nous avons examiné ces versions des acteurs à partir d'opérations de recoupements incessantes et de plusieurs vérifications des données entre elles et celles contenues dans les documents écrits produits par les contestataires, et avec les comptes rendus des événements contestataires faits par la presse écrite. Nos observations directes et parfois participantes ont servi comme cadre de description de certaines séquences et à compléter et recouper certaines versions des acteurs. L'itération et la triangulation (Olivier De Sardan 1995) sont des normes directrices de notre enquête.

La description des événements contestataires concerne la période d'avril 2001 à octobre 2002 au lendemain des élections locales. La densité des événements contestataires, la limite du temps consacrée à la thèse et la nécessité de fixer les limites temporelles à notre thème nous conduits à faire ce choix de délimiter la chronique des événements au 10 octobre 2002.

Ainsi, la démarche descriptive adopte l'ordre chronologique des événements qui se sont déroulés au niveau régional et local à Iferrhounene. Cette description se déploie sous forme de récit des événements construit à partir des versions divergentes des différents acteurs¹⁰³ qui se disputent et se coordonnent à l'échelle locale. Ce récit de la chronique des événements selon les perspectives des acteurs et des catégories indigènes est enrichi et examiné à l'aune des données des documents de la contestation et les comptes rendus de la presse sur ces événements.

Cette description vise à rendre compte de ce qui se passe dans une situation d'interaction et tente de sélectionner des éléments pertinents qui serviront à monter les scènes dans une intrigue. Nous sommes conscients des difficultés liées à cette opération de mise en récit de la contestation, où commence et finit une action ? Que retenir que négliger ? Les réponses à ces questions sont des choix méthodologiques que nous assumons entièrement.

Notre intervention dans le récit se fait par le biais de brèches pour insérer des commentaires et interprétations théoriques qui font émerger une construction ou un concept théorique, ou introduire « *des considérations analytiques, historiques ou écologiques qui permettent de mettre en perspective telle scène ou telle intrigue* ». Cette intrusion de la théorie dans le récit descriptif se fera avec contrôle et de façon appropriée pour ne pas perturber la progression et la cohérence du récit ou plaquer des schémas analytiques sur des matériaux, sans toutefois tomber dans un refus de la théorisation. La description est en elle-même une « *épreuve théorique, où l'on peut repérer des opérations d'abduction, d'induction et de déduction* ». C'est un dilemme difficile à résoudre pour l'ethnographe, de garder « *un pied dans l'abstrait et l'autre dans l'empirique* ».¹⁰⁴

Notre description ethnographique s'intéresse à l'ordre de l'interaction et à l'analyse de situation, et vise à observer et décrire, à partir d'indices saisis *in situ*, dans des contextes d'expériences des différents acteurs. Elle n'est pas prisonnière de l'immédiateté de la situation décrite, mais elle s'ouvre à la comparaison avec d'autres situations et interactions produites sur d'autres lieux pour faire émerger de nouvelles perspectives. C'est dans cette perspective que

¹⁰³ Pour faciliter la lecture de cette chronique des événements contestataires et mieux identifier les verbatim des différents acteurs et protagonistes insérés dans le texte, nous avons procédé à la mise en forme en gras des propos tenus par ces acteurs, que nous avons consignés durant notre enquête de terrain.

¹⁰⁴ Cefaï D., Vers une ethnographie du politique, décrire des ordres d'interaction, analyser des situations sociales, in, Mathieu Berger, Daniel Cefaï, Carole Gayet-Viaud –Dir.), *Du civil au politique, ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p10.

nous nous efforcerons de dégager les spécificités et les points de convergences des séquences protestataires, des modes d'actions, d'organisation et de fonctionnement des collectifs mobilisés par rapport aux autres mobilisations survenues dans diverses aires géographiques et culturelles.

Nous souscrivons au « pluralisme descriptif » (Cefai 2011) qui admet qu'une situation peut faire l'objet d'une multiplicité de descriptions. Notre approche descriptive repose sur le principe que les catégories descriptives s'enracinent dans l'univers des acteurs et dans leurs contextes d'expérience. De même que nos analyses ne sont pas projetées de l'extérieur sur cet univers, elles émergent tout au long de notre travail, conçu comme une chaîne d'écriture.

Notre approche descriptive adopte les critères d'une bonne description proposés par Jack Katz. Les bonnes descriptions sont « révélatrices », « colorées », « vivantes », « poignantes », « riches », « variées », « situées », « nuancées », « énigmatiques », « à valeur stratégique », « d'une grande richesse », « à la texture dense » ou « finement nuancée ».¹⁰⁵ Une bonne description est celle qui offre à partir du processus du comment –biographies, émotions, activités et interactions- des réponses au pourquoi, c'est-à-dire déduire des relations de cause.

Comment à partir de ces perspectives théoriques et méthodologiques nous avons élaboré une structure d'argumentation et un plan de rédaction cohérents et appropriés ?

1-4-4-L'architecture du travail :

Pour répondre à nos interrogations de recherche, déployer notre argumentation et mettre en œuvre nos choix théoriques, nous avons organisé les données que nous avons produites selon une architecture qui se décline en douze chapitres. Nous avons inscrit notre recherche dans une démarche théorique d'analyse culturelle et de perspective pragmatiste et d'une approche méthodologique axée sur l'enquête ethnographique et délimité le champ de nos interrogations (Chapitre 1), et présenté notre site d'enquête situé dans la daïra d'Iferhounene et le village d'Ait Arbi et identifié les différents acteurs qui aiment l'arène publique villageoise et les ressources organisationnelles et humaines dont ils disposent (chapitres 2 et 3).

La description de la contestation de 2001 à Iferhounene sous forme de récit chronologique des événements protestataires suit un cycle de protestation en trois phases. La phase ascendante où la localité d'Iferhounene s'initie à l'émeute (chapitre 4) et le village d'Ait Arbi est traversé par un conflit entre plusieurs acteurs sur l'identification de la situation en plein processus de problématisation et de publicisation de la contestation (chapitre 5), cette dynamique engage un processus de mise en place de collectifs et de configurations diversifiées adaptées aux situations et aux environnements mobiles pour encadrer la mobilisation (chapitre 6)

La deuxième phase de zénith où tout semble possible impulse une dynamique d'élargissement de la mobilisation qui se traduit par l'implication des comités de villages et induit un processus de politisation et de représentation (chapitre 7). Elle projette plusieurs acteurs sur l'arène publique et engage un processus de mobilisation inédit dans l'histoire politique nationale contemporaine symbolisé par la marche du 14 juin 2001 et la construction

¹⁰⁵ Katz J., « Du comment au pourquoi. Description lumineuse et inférence causale en ethnographie », In Cefai D (sous dir.), *L'engagement ethnographique*, op cit, p43-105.

Ce texte de Katz est un des textes étudiés par les étudiants de master 2 *anthropologie du monde amazigh* au DLCA de Bejaia, dans le cadre du séminaire de méthodologie que j'assure depuis 2013.

de l'identité du mouvement par l'élaboration d'une plate-forme de revendication consensuelle, la plate-forme d'El Kseur (chapitre 8) et les contestataires doivent faire face à la déception et aux espoirs nées au lendemain de la marche historique du 14 juin et tenter de maintenir la mobilisation (chapitre 9).

La phase descendante de la mobilisation commence à la rentrée sociale de 2001 (chapitre 10) qui se manifeste par la division des contestataires, la segmentation de leurs organisations, la satisfaction partielle des revendications et la radicalisation des actions protestataires avec le rejet des élections législatives du 30 mai 2002 (chapitre 11) et des municipales du 10 octobre 2002 (chapitre 12). Nous avons inséré en annexe un riche corpus de documents produit par les contestataires au cœur du conflit.

Conclusion chapitre 1

Notre objectif dans ce travail est de renouveler les approches théoriques et méthodologiques investies dans le champ des études des mouvements sociaux en Algérie, particulièrement sur le mouvement social de 2001. C'est dans ce cadre que nous avons opté pour une approche ethnographique de terrain, qui s'est traduite par notre implication directe dans le site d'enquête et les événements décrits selon des modes de présences variés. Par conséquent, nous considérons que c'est au cours du processus d'enquête et de production des données que les hypothèses et les interprétations vont émerger. C'est aussi dans ce sens que nous avons opté pour une nouvelle approche théorique d'analyse culturelle et de perspective pragmatiste ouverte aux acquis d'autres cadres interprétatifs.

Notre étude sur le mouvement social de 2001 nous conduira à examiner un ensemble d'interrogations qui structurent notre travail et qui se rapportent à l'espace public villageois considéré comme arène publique, au processus de publicisation et de problématisation de la contestation de 2001 sur un espace public villageois et communal. Notre regard sera porté également à la capacité des acteurs de faire face aux contraintes de leur environnement et aux modalités de leur intervention et aux configurations et dispositifs qu'ils mettent en place pour traverser ces épreuves et expériences, dans une dynamique conflictuelle, de dispute et de coopération.

Notre travail entend répondre à cette première interrogation qui est de savoir comment se déploie une contestation née à Beni Douala vers la localité d'Iferhounene ? Comment des gens ordinaires, des militants politiques et associatifs, des membres du comité de village vont faire face à une situation tragique et inédite qui produit des troubles dans leur vie quotidienne, brise la routine et déstabilise les repères de leur univers familial ? Comment on passe d'une affaire locale qui affecte seulement les personnes impliquées directement dans le drame d'assassinat d'un jeune dans une brigade de gendarmerie, à une cause qui suscite l'indignation de population diverse et qui se transforme en processus politique qui engendre un mouvement social inédit qui bouleverse le champ politique algérien.

La genèse, la dynamique et le déploiement de la contestation de 2001 forment un cycle de mobilisation qui détermine et structure les trois étapes de sa trajectoire ainsi que les formes et le rythme des actions protestataires et délimite le champ du possible et les horizons des attentes des acteurs. Le mouvement de 2001 est un *initiatormovement* (Mac Adam 1995) qui a ouvert un cycle de protestation qui impose des modes d'action, symboles, rituels aux autres mouvements qui adoptent son modèle organisationnel, s'alignent sur son cadre interprétatif.

Avant tout, examinons de façon systématique cette dynamique contestataire à partir d'un ancrage local, la localité d'Iferhounene et particulièrement le village d'Ait Arbi.

Chapitre 2

*Monographie de la daïra
d'Iferhounene*

Introduction

Dans ce présent chapitre nous attèlerons à faire une présentation de la daïra d'Iferhounene et de ses trois communes, à savoir, Iferhounene, Imessouhal et Illilten. Nous intéresserons également aux deux tribus qui émaillent le territoire de la daïra, en l'occurrence les At Yettura et At Illilten.

Cette approche monographique de la région d'Iferhounene nous permettra de dessiner les paramètres et dimensions de l'identité historique, topographique, humaine et politique de la localité. Il s'agit de savoir comment cette localité a été façonnée, transformée et reconfigurée à travers un long processus historique depuis la colonisation jusqu'à l'indépendance nationale. L'objectif de notre démarche monographique est de cerner la situation de la localité d'Iferhounene à la veille des événements de 2001.

2-1-Géographie, relief et voies d'accès.

La wilaya de Tizi-Ouzou est constituée d'un relief diversifié.¹⁰⁶ Une partie maritime peu peuplée (Azzefoun, Tigzirt), une autre composée de plaines et de vallées à l'exemple de la vallée du Sebaou située entre la chaîne côtière et le massif central, et la dépression qui s'étend de Draa El Mizan aux Ouadhias. Enfin, quatre-vingt pour cent du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou est constitué de reliefs montagneux.¹⁰⁷ Tournant le dos à la mer et regardant la chaîne montagneuse¹⁰⁸, la majorité des villages du massif central kabyle sont perchés sur de petites et moyennes collines et crêtes dont l'altitude moyenne est de l'ordre de 800 et 1200 mètres et des pentes sont presque toujours fortes (entre 12 et 25%). Ceux qui sont suspendus sur des collines plus élevées se trouvent situés sur le pied de la chaîne montagneuse du Djurdjura, qui va de Draa El-Mizan au col de Tirourda, qui dessine une ligne de crêtes entrecoupée de failles et festonnée de cols.¹⁰⁹

La daïra d'Iferhounene, est située justement dans cette chaîne montagneuse du Djurdjura. Plus exactement à la lisière entre le premier tronçon de cette chaîne qui finit au col de Tirourda et le deuxième légèrement décalé qui court du sommet de l'*Azru N thur*, le col d'Ichelladen jusqu'au-dessus de la ville de Sidi Aich, dans la wilaya de Bejaïa. Les trois communes de la daïra d'Iferhounene sont situées dans le massif central kabyle, à la lisière de la chaîne montagneuse du Djurdjura.

Le relief des trois communes de la daïra d'Iferhounene n'est pas homogène. Si la majorité des villages de la commune d'Illilten et une partie des villages de la commune d'Iferhounene s'adossent à cette chaîne montagneuse au pied ou en face du sommet

¹⁰⁶ Sur les 67 communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou 51 sont classées en moyennes montagne, dont 42 communes en étage inférieure avec des altitudes allant de 400 à 800 mètres, et 09 communes en étage supérieure avec des altitudes allant de 800 à 1200 mètres. 3 communes sont classées en haute montagne avec des altitudes dépassant les 1200 mètres. Et seules 13 communes sont classées en zone de piémont avec des altitudes inférieures 400 mètres. *Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou*, 2013

¹⁰⁷ Hichem Yesguer, *Enclavement des espaces ruraux. Approche géographique de l'ouverture/fermeture des villages kabyles*, thèse de doctorat soutenue à l'université du Havre, 2009, P151.

¹⁰⁸ Yesguer observe la concentration de 71% des communes au Sud du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou. Ibid, p158.

¹⁰⁹ Alain Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie XIXe-XX siècles, anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Editions Bouchène, 2001, pp23-24.

de l'Azru N thur ; la majorité des villages de la commune d'Imessouhal et une partie de la commune d'Iferhounene sont situés sur ou autour des collines de moyenne altitude (*Timesguida* 1364 M) ou de basse altitude proches de l'azaghar et de Boubhir et non loin de la vallée qui entoure la ville de Azzazga. D'où le nom de la commune d'Imessouhal, ceux des plaines, par opposition aux autres villages de la région accrochés aux montagnes et désignés autrefois par le nom de *Imessdurar*, les montagnards.

Cette disposition du relief de la Grande Kabylie constitue le premier obstacle à l'accessibilité des villages et à la mobilité des populations¹¹⁰. Les fortes chutes de neige et une pluviométrie abondante¹¹¹ dégradent le réseau routier, isolent parfois des villages entiers et privent les habitants des ressources et services indispensables (ravitaillement en denrées alimentaires et vivres, fermeture des écoles, rareté de l'approvisionnement en gaz butane et accès difficile aux centres de soins).¹¹² Le très faible taux d'accès au gaz de ville rend l'hiver rigoureux et très pénible. En effet, en 2009, seule la commune d'Iferhounene a atteint 50% du taux de pénétration du gaz et les deux autres communes de la daïra n'ont jamais pu se réchauffer durant les journées glaciales d'hiver de ce gaz naturel.¹¹³ Les villages de Taxlijt At Atsou et Troudda, difficiles d'accès, sont les derniers villages de la commune d'Iferhounene à avoir été alimentés en gaz naturel, en décembre 2017.¹¹⁴

Les voies d'accès à la daïra d'Iferhounene sont très limitées. La route principale, chemin de wilaya N°253, qui pénètre la région d'Iferhounene est celle qui vient de la daïra de Ain El Hammam via la commune d'Abi Youcef (tribu At Buyucef) en passant par Tachekirt pour arriver à l'entrée de la ville d'Iferhounene au lieu nommé Tizi Buran (Le col des lions). Cette route traverse une bonne partie de la commune d'Iferhounene au raz du pied de la montagne et du pic d'Azru N Thur pour se diriger vers la commune d'Illiltén et finir sur les hauteurs du col d'Ichelladen (1465mètres), point d'accès vers la commune d'Akbou, wilaya de Bejaïa. Une autre route, la nationale n°15¹¹⁵, relie la daïra d'Iferhounene à la wilaya de Bouira et de Bejaïa

¹¹⁰ Yesguer, op cit, p 151.

¹¹¹ « La pluviométrie moyenne de la wilaya se situe entre 600 et 1000 mm d'eau par an. »

Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2009

¹¹² Pendant les hivers de 2005 et 2012 les fortes tempêtes de neige ont bloqué l'accès à plusieurs villages de la daïra d'Iferhounene. Selon les témoignages des habitants, notamment les vieux, l'épaisseur de la neige a atteint des records jamais égalés. Un mois après la fin de la tempête le 19 mars 2012, sur le col d'Ichelladen nous avons constaté une hauteur de la neige avoisinant les quatre mètres.

¹¹³ En 2003, le taux de foyers branchés au réseau du gaz naturel était de 11.4% et en 2009. Ce taux passe à 31.6% dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Contrairement à ce faible taux de raccordement au réseau de gaz, le taux d'électrification approche les 100%. 99.93 % à Iferhounene, 95.15% à Illiltén, 93.10%. *Annuaire Tizi-Ouzou* 2009.

¹¹⁴ Le village d'Ait Arbi a accès au gaz naturel le 1 novembre 2015. La commune d'Illiltén n'a pas encore mis en marche son réseau qui est au stade de réalisation.

Le retard dans la réalisation de ce projet s'explique en partie par les multiples oppositions des quelques villages qui s'estiment lésés du fait que les canalisations d'acheminement du gaz traversent leurs terres sans figurer parmi les futurs bénéficiaires du projet. Un fonctionnaire au ministère des finances informe ces concitoyens d'un des villages d'Imessouhal que leur village ne figure pas sur la liste des villages bénéficiaires de la première tranche du projet de gaz. Immédiatement, ils décident de s'opposer au passage des canalisations sur leurs terres jusqu'à ce que leur village intègre la liste des futures bénéficiaires. Ce conflit a retardé de plusieurs mois la réalisation de ce projet.

¹¹⁵ La route n°15 qui commence du chef-lieu de Wilaya passe par Larbâa Nat Iraten, Ain El Hammam et le col de Tirourda donnant accès aux wilayas de Bejaïa et de Bouira.

via le carrefour de Tachekirt et le fameux col de Tirourda¹¹⁶ qui culmine à une altitude de 1960 mètres et desservant Takerbouzt et Tazmalt du côté des wilayas de Bouira et de Bejaïa.¹¹⁷

Quant à la commune d'Imessouhal, formée d'un ensemble de localités dispersées dans un périmètre montagneux, autour de la colline de Tamezguida (1 364 m d'altitude), une route est tracée pour contourner le haut de la colline en ceinture, essayant d'approcher le plus de villages possible. Une deuxième ceinture contourne le bas de la colline pour accéder au reste des 16 agglomérations. Une autre route raccorde les deux ceintures, facilitant de la sorte l'accès du haut au bas de la colline¹¹⁸. Ainsi, la route qui s'engage à partir du carrefour ou la porte de Tizi-Burane finit sa course au pied de la colline donnant accès à la plaine ou la vallée de Boubhir proche de Azzazga et de Chaïb (Daïra de Mekla).

La superficie de la daïra d'Iferhounene est de : 84,4725KM². Cette superficie est répartie sur les trois communes comme suit : la commune d'Iferhounene 32,9500 M², celle d'Illiltene 26,8350 M², enfin Imessouhal 24,6875 M².¹¹⁹ Cet espace montagnard restreint et rude est investi par une forte densité de population.

2-2-Population, pyramide des âges et emploi ;

Le relief accidenté et rustique n'a pas découragé l'implantation des populations en Kabylie des montagnes. Bien au contraire, cette montagne refuge est très fortement peuplée, et la densité de la population est de l'ordre de 200habitants par km².¹²⁰

Qu'en est-il de la densité de la population dans la région montagneuse d'Iferhounene ?

2-2-1-Population :

Examinons dans un premier moment le nombre de la population de la daïra d'Iferhounene selon les recensements du RGPH de 1977, 1987, 1998, et le dernier de 2008.

¹¹⁶ La route a été réalisée par les insurgés kabyles de la région condamnés après la défaite de 1857.

¹¹⁷ Cet axe d'échange humain, commercial, culturel et politique était important pour le royaume de Koukou et la *qelaa* des Beni Abbes. Yves Lacoste, 1984, p. 496

¹¹⁸ Yesguer, 2009.

¹¹⁹ Source : Annuaire Statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, édition n°16 juin 2001.

¹²⁰ Lacoste-Dujardin Camille, « Grande Kabylie : du danger des traditions montagnardes », *Hérodote*, 2002/4 N°107, p 124.

Tableau N°1 : Nombre de la population de la daïra d'Iferhounene aux différents RGPH de : 1977-1987-1998-2008

Commune	RGPH1977		RGPH1987		RGPH1998		RGPH2008	
	Population	Densité	Population	Densité	Population	Densité	Population	Densité
Iferhounene	9787	/	12256		14535	459	12 323	374
Illilten	7420	/	10147		10347	387	9 025	336
Imessouhal	5949	/	7099		7530	309	6 520	264
Total daïra Iferhounene	23156	270,6	29502		32412	392	27 868	330
Total Wilaya	702.000		936.948		1.108.709	390	1 116 484	377

Sources : *Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou 1985-1999-2001-2008*. ONS 2009

Avant de commenter les chiffres contenus dans ce tableau nous proposons de présenter quelques données statistiques antérieures au recensement de 1977 sur la population de la région d'Iferhounene.

Pendant le premier recensement de la population en 1866, la tribu des At Yettura (douar Itourar) comptait, 4797 habitants. Le chiffre passe à 10772 en 1950. La tribu des Illilten (douar Illilten) comptabilisait 3030 habitants en 1886 et 6443 en 1950.¹²¹

Après l'indépendance, le premier recensement de 1966 attribue à la Wilaya de Tizi-Ouzou¹²² 523.632 habitants. La daïra de Larba Nath Irathen dont faisait partie la commune d'Iferhounene comptabilisait : 129031 résidents (dont 9965 résidents absents à l'étranger), quant à la population de la wilaya elle était de 830758 (dont 54523 résidents absents à l'étranger).¹²³

Vingt-cinq ans après l'indépendance, la croissance de la population a doublé à At Yettura et a presque stagné à Illilten. En 1977, la population d'Illilten a à peine augmenté de

¹²¹ Pour les statistiques de 1866 voir Hanoteau & Letourneux, 2003, t1, p256. Les chiffres de 1950, voir Mahé, 2001, p399.

¹²² Avant le découpage administratif de 1974, la wilaya de Tizi-Ouzou occupait un territoire qui comprend des communes localisées actuellement dans les wilayas de Bouira (instituée en 1974) et de Boumerdes (créée en 1984). A titre d'exemple deux daïras de Bouira : Bouira et Lakhdaria (Palestro) faisaient partie de la wilaya de Tizi-Ouzou.

C'est le cas de plusieurs communes : Chorfa, M'chedellah, Ehl-El-Ksar, Bechloul, Haizer, Bouira, Aomar, Kadiria, Lakhdaria, Maala, Guerouma, Bouderbella, Beni Amrane, Issers, Bordj Mnaïel, Dellys.

¹²³ Dahmani, 1993, p184.

1000 personnes pour atteindre le chiffre de 7420 personnes et celle des At Yettura a augmenté d'environ 25% atteignant les 15736 habitants. Le fort taux d'émigration à Illiltén, 59.6% de la population active masculine en 1950,¹²⁴ explique en partie cette légère hausse de la population en un quart de siècle dans un contexte de sortie de guerre favorable à l'augmentation de la natalité.

Quant au tableau n°1, il nous indique une réduction de la population de la daïra d'Iferhounene à partir des années 2000. En 1998, le nombre de la population a atteint 32412 habitants, le chiffre va diminuer en 2008 pour un total de 27868 habitants. Ceci correspond à ce que les démographes appellent une « croissance négative ».

En comparant les chiffres de RGPH de 1977, 1987, 1998 et 2008 on constate une courbe décroissante du taux d'accroissement de la population dans la daïra d'Iferhounene. Il était de 2, 45 en 1977-1987, puis de 0, 86 en 1987-1998 et de -1 en 1998-2008.¹²⁵

Le taux de croissance de la population à Iferhounene est toujours au-dessous de la moyenne de la wilaya de Tizi-Ouzou.

En 1977-1987, alors que la moyenne du taux d'accroissement de la wilaya de Tizi-Ouzou était de 2, 93 celui d'Iferhounene était à 2, 45. Même tendance en 1987-1998, le taux d'accroissement à Iferhounene était de 0, 86 inférieur presque d'un point de celui de la wilaya qui était de 1, 54. Cette tendance va se confirmer voire s'accroître dans la prochaine décennie. En effet, en 1998 -2008 le taux d'accroissement à Iferhounene est devenu négatif de -1. Il est, ainsi, inférieur à celui de la moyenne de la wilaya de Tizi-Ouzou qui est de l'ordre 0,2.¹²⁶

La daïra d'Iferhounene est classée au rang 18^{ème} sur les 21 daïra de la wilaya de Tizi-Ouzou en termes de nombre de population : la daïra la plus peuplée est celle de Tizi-Ouzou avec 117259, la daïra de Beni Yenni clôture la liste avec 18278habitants.

En termes de densité de la population, la daïra d'Iferhounene est parmi les régions les moins peuplées de la wilaya après les communes d'une faible densité de moins de 200habitants au KM².¹²⁷

Selon l'annuaire statistique de 2008, les communes d'Iferhounene, Illiltén et Imessouhal figurent parmi les municipalités de densité entre 200 et 400 habitants au KM²

Ainsi, à la veille des événements de 2001 et selon les estimations pour le 31 décembre 2000, le nombre de la population à Iferhounene est réparti comme suit : la commune Iferhounene 15110 habitants, la commune d'Imessouhal 7632 et la commune d'Illiltén 10392. Le total des habitants de la daïra d'Iferhounene était de 33134.

Ces chiffres nous donnent une densité de la population par rapport au KM² comme suit : Iferhounene : 459, Imessouhal : 309, Illiltén : 387, total de la daïra d'Iferhounene : 392.

Pour mieux apprécier la situation démographique de la daïra d'Iferhounene il est utile d'observer les chiffres des naissances et des décès.

¹²⁴ Mahé, 2001, p399.

¹²⁵ Au sein des communes de la daïra d'Iferhounene ce taux se répartit comme suit : -1,6 pour la commune d'Iferhounene, -1,3 pour la municipalité d'Illiltén, enfin Imessouhal avec un taux de croissance de -1,4.

¹²⁶ Annuaire 2009.

¹²⁷ Il s'agit des communes suivantes : Ifigha, At Ziki, Ijeur, Yakouren, Akerou, Zekri, Ait chafaa, Aghribs, Azzeffoun, Mezrana, Ait Agoucha, At Yenni, Iboudraren.

Pour la fin de l'année 2000, on compte au sein de la daïra d'Iferhounene 176 naissances (classement 19/21 daïras de la wilaya), 108 décès (18/21) et 192 mariages (18/21)¹²⁸. Pour la wilaya de Tizi-Ouzou on comptabilise 15726 naissances, 4805 décès et 6750 mariages en l'an 2000.

En 10 ans, dans la wilaya de Tizi-Ouzou le nombre des naissances a baissé fortement de 26231 en 1990 à 15726 en 2000. Ce qui correspond à un net recul du taux de natalité de 26,61% en 1990 à 13,63% en 2000 et à 13,14% en 2001. En revanche, le taux de mortalité est presque stable de 4,68% en 1990 et de 4,16 % en 2000. Les mariages quant à eux ont à peine augmenté de 980 mariages, passant de 5770 en 1990 à 6750 en 2000.¹²⁹

Ainsi, le taux d'accroissement naturel fait une chute libre en passant de 21,93 % en 1990 à 9,47% en 2000.¹³⁰

Cependant, cette décroissance de la population qui a atteint 9,11% en 2001 est stoppée et le taux d'accroissement repart à la hausse de manière significative en 2009 pour atteindre 12,95%, puisque le taux de natalité passe de 13,14% en 2001 à 18,23% en 2009. Cette croissance est aidée d'une part par la régression de la mortalité infantile qui passe de 20,26 en 2001 à 16,45 en 2009 et d'autre part par la croissance du taux de nuptialité qui passe de 5,21% en 2001 à 9,98% en 2009.¹³¹

Pour apprécier cette évolution quantitative de la population, il est nécessaire d'observer les taux d'accroissement inter censitaires enregistrés durant les trois (03) périodes 77/87, 87/98 et 1998/2008 dont les taux respectifs sont de 2,93 %, 1,54 % et 0,2% . Ces résultats montrent une baisse sensible du taux d'accroissement de la population de la wilaya.

Cette tendance à la baisse du taux d'accroissement est observée également d'une façon sensible pour toutes les communes de la wilaya. Durant la dernière décennie, on relève même une déperdition importante de la population dans la majorité des communes et dont 37 d'entre elles enregistrent des taux négatifs.¹³²

Qu'on est-il de la situation des catégories d'âge de la population ?

2-2-2-Pyramide des âges :

Nous nous intéresserons aux différentes caractéristiques démographiques de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou afin de nous éclairer sur les liens éventuels de la composante démographique de la population avec les données empiriques que nous avons pu collecter au sujet de la contestation de 2001, notamment le profil des acteurs de la mobilisation.

Le tableau n°3 expose les données statistiques de la population réparties en fonction des catégories d'âge.

¹²⁸ Les chiffres par communes sont les suivants :
Commune Iferrhounene. Naissances 106 décès 45 mariages 91
Illiltén : naissances 45, décès 45, mariages 51
Imessouhal : naissances 25, décès 18, mariages 50.

¹²⁹ En termes de nombre de ménages la wilaya de Tizi-Ouzou comptait 178246 ménages, et la taille des ménages est estimée à 6,47. Quant au nombre de ménages au sein de la daïra d'Iferhounene il est de 5029, réparties comme suit sur les trois communes : Iferrhounene 2099 Illiltén 1647 Imessouhal 1283. Enfin, la taille des ménages est de 6,59, légèrement en dessus de la moyenne de la wilaya. (Fin 2000) *Annuaire 2001*

¹³⁰ *Annuaire 2001.*

¹³¹ *Annuaire 2009.*

¹³² *Annuaire 2009.*

Tableau n°2 : Répartition de la population de la wilaya selon les tranches d'âge :

Tranche d'âge	1977	1985	2000	2008
10-14ans	105898 12.82%	113185	145538	86117
15-19ans	64.831 7.85%	76040	149.963	110812
20-24ans	71.600 8.67%	77787	130736	132936
25-29ans	54258 6.56%	63803	107083	129217
30-34ans	35812 4.33%	45449	84807	104827
35-39ans	32829 3.93%	28842	54866	86217
40-44ans	29598 3.57%	229279	54551	72914

Source : Annuaire 1985-2001-2008. RGPH1977(Dahmani1990)

Les premières lectures qui peuvent nous aider à comprendre les caractéristiques du contexte démographique à la veille des événements d'avril 2001 nous indiquent que la catégorie d'âge jeune est majoritaire. Le nombre de jeunes de 15-19 ans et de 20-24 a doublé en l'espace de 15 ans. Ainsi, le chiffre des jeunes de 15 à 19 ans passe de 76040 en 1985 à 149.963 (77346 Masculin 72617Féminin) fin 2000 et ceux dont l'âge varie entre 20 ans et 24 ans voient leur nombre presque doubler de 77787 à 130736.

Le nombre élevé de jeunes pose aux autorités publiques un défi majeur qui peut relever de la sécurité nationale, à savoir comment répondre aux besoins multiples et croissant de cette jeunesse avide de vivre, surtout d'autonomie et de vouloir s'insérer dans le monde du travail ?

2-2-3-Emploi :

Quelle est la situation de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou à la veille des événements d'avril 2001 ? Ce tableau n°3 contient des données qui peuvent nous être utiles pour la compréhension de l'état du marché de l'emploi dans la wilaya.

Tableau n° 3 : indicateurs de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

	Population totale	Population active de base	Population occupée	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage
RGPH 1966	830.758	183.439	119.300	14,36 %	/	/
RGPH 1977	704446	131263	102618	15,80%	78,17%	/
RGPH 1987	936.948	/	141.685	15.21%	80%	3586
RGPH 1998	1105178	234077	157.608	21.18%	67.30	32.7% 76.537
Fin 2000	1153651	242267	165589	21%	68,35%	31.65% 76.678
RGPH 2008	1 116 484	414 715	309 339	47 %	27, 71 %	25, 40 % 105 376

Sources : Annuaire 2001 et RGPH 1966.1977.1998.2008.ONS 2001.

Pour l'année 2001, l'épineuse problématique du chômage des jeunes ne se posait pas seulement au niveau régional, toute l'Algérie était concernée. Selon les chiffres de l'ONS pour la date du 7/9/2001, la population active est estimée à 8 568 221 personnes et « Le taux de chômage est de 27,30%. », ce qui se traduit en termes de nombre des chômeurs par le chiffre de 2 339 449 personnes. Les femmes qui ont la chance d'échapper à cette crise sont à peine « 14,18 % de l'ensemble des occupés. ». La majorité des chômeurs « 82,71 % sont des hommes et 62,21 % vivent dans l'urbain et 37,79 % sont des ruraux. ».

Dans la daïra d'Iferhounene, le taux de chômage en 1998 était plus élevé que la moyenne de wilaya et la moyenne nationale. Il était de 30, 47% dans la commune d'Iferhounene et de 43, 78% dans la commune d'Illilten et de 42,12 % dans la commune d'Imessouhal. Ainsi, le taux du chômage dans la daïra d'Iferhounene avoisine les 40 % puisqu'il était de 38.79%.

Selon le RGPH de 1998, la population occupée dans la commune d'Iferhounene était 1878 personnes, 917 de personnes à Illilten, et de 830 à Imessouhal. Le total était de 3625 personnes occupées sur une population de 32412 au niveau de la daïra d'Iferhounene.

Le RGPH de 2008 donne des chiffres du chômage en nette régression dans la daïra d'Iferhounene. Dans la commune d'Iferhounene le chômage est de 16% (3569 population occupée), à Illilten de 18% (2691 population occupée), enfin de 18% à Imessouhal (1802 population occupée). La population occupée était de 8062 sur un total de population de 27868. Ce chiffre de la population occupée est le double de celui de 1998 qui était seulement de 3625.

Ainsi, une personne sur trois (ou presque une personne sur deux à Iferhounene) en âge de travailler est au chômage. Mais qui sont-ils ces exclus du marché du travail, à qui l'accès à l'autonomie est retardé et différé à un âge avancé ? Ce tableau n°4 nous permettra d'identifier les strates d'âge qui souffrent le plus de ce problème.

Tableau n°4 : Répartition de la population algérienne en chômage selon les groupes d'âge en septembre 2001.

Répartition de la Population en chômage par groupe d'âge et strate				Répartition du taux de chômage par groupe d'âge et strate				Structure du chômage par groupe d'âge et strate				
	Urbain	Rural	Total		Urbain	Rural	Total		Urbain	Rural	Total	Fréquences cumulées
- de20ans	211218	182223	393441		59,47	44,34	51,35		14,51	20,61	16,82	16,82
20-24	434528	253430	687958		52,95	37,41	45,92		29,86	28,67	29,41	46,22
25-29	378204	200780	578984		40,22	33,41	37,56		25,99	22,71	24,75	70,97
30-34	192186	88704	280890		24,85	19,97	23,07		13,21	10,03	12,01	82,98
35-39	96911	58985	155896		14,45	15,38	14,79		6,66	6,67	6,66	89,64
40-44	62151	31136	93287		11,73	10,31	11,21		4,27	3,52	3,99	93,63
45-49	41461	31201	72662		9,56	11,59	10,33		2,85	3,53	3,11	96,74
50-54	31281	26882	58163		11,01	12,84	11,79		2,15	3,04	2,49	99,22
55-59	7401	10768	18169		5,29	10,57	7,51		0,51	1,22	0,78	100
Total	1455341	884108	2339449		28,84	25,10	27,30		100	100	100	-

Tableau ONS 2001

Ce tableau n°4 nous indique le fort pourcentage du chômage chez les catégories de jeunes entre 20 ans et 30 ans. La tranche d'âge entre 20-24 qui comporte 687958 jeunes chômeurs et celle de 25-29 avec 578984, représentent plus d'un million de sans-emplois. C'est au sein de ces deux catégories que vont se recruter les mécontents prêts à en découdre avec les forces de l'ordre en 2001.

Ceci dit, la question qui émerge à partir de la lecture de ces chiffres est de savoir si la situation de chômage qui touche la catégorie de jeunes sur l'ensemble du territoire national va déterminer une réaction unanime des jeunes chômeurs vis-à-vis des événements en Kabylie, en avril 2001 ? C'est-à-dire, est-ce que les jeunes chômeurs au niveau national vont saisir cette opportunité politique pour s'engager et poser sur l'espace public leurs préoccupations et formuler des doléances ?

Pour ceux qui ont la chance d'avoir un poste de travail dans quels secteurs d'activités ont-ils eu ces opportunités d'échapper au terreau du chômage ? Le tableau ci-dessous N°5 nous éclairera sur les branches d'activités dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis le recensement de 1966 à 2003.¹³³

¹³³ Pour une présentation globale des activités économiques contemporaines en Kabylie voir le travail de : Oussalem M.-O., « Entrepreneuriat privé et développement local », *Insaniyat*, 16, 2002. CRASC Oran.

Tableau n° 5 : Les branches d'activités dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

	Agriculture	Industrie	BTP	Commerces	Transports	Administration et Services
RGPH 1966	65615 55%	21474 (BTP inclus) 18%,	/	32211 (transport, ad. services compris) 27%	/	/
RGPH 1977	17163 16.73%	19635 19.13%	22707 22.12%	9174 8.93%	5683 5.53%	28242 27.56%
RGPH 1987	673 3.45%	2.950 15.12%	2.396 12.28%	13.486 69.14% (transport, ad. services compris)	/	/
Annuaire 2003	5 %	12 %	11 %	35 % (y compris transport)	/	36 %

Sources : Annuaire 2001, 2003 et RGPH 1966, 1977, 1998, 2008 et Dahmani 1990.

On constate à première vue, le recul de l'activité agricole de façon nette et la progression du secteur tertiaire depuis le recensement de 1966. L'agriculture qui occupait 55% des activités économiques en 1966 fait une chute libre à 5% en 2003. Le secteur tertiaire domine l'activité économique par un taux de 71% en 2003.

Quand en est-il de la situation de la daïra d'Iferhounene à la veille des événements de 2001 ? Examinons le tableau suivant.

Tableau n°6 : Répartition des activités selon les branches dans la daïra d'Iferhounene (RGPH 1998)

DESIGNATIONS DES COMMUNES	SECTEURS D'ACTIVITE												TOTAL COMMUNE
	AGRICULTURE		INDUSTRIE		BTPH		ADMINISTRAT.		COMMERCE, TRANSPORTS ET AUTRES SERVICES		NON DECLARES		
	NBRE %		NBRE %		NBRE %		NBRE %		NBRE %		NBRE %		
IFERHO UNEN	91	4,85	125	6,66	275	14,64	542	28,86	809	43,08	36	1,92	1 878
ILLILTE N	9	0,98	32	3,49	174	18,97	271	29,55	425	46,35	6	0,65	917
IMSOUH AL	36	4,34	80	9,64	121	14,58	304	36,63	272	32,77	17	2,05	830
TOTAL DAÏRA	136	3,75	237	6,54	570	15,72	1 117	30,81	1 506	41,54	59	1,63	3 625
TOTAL WILAY A	8 122	5,13	19 404	12,25	17 155	10,83	56 699	35,78	55 262	34,88	1 810	1,14	158 452

Source Annuaire 2003.

Kabylie : Économie contemporaine (artisanat et industrie), *Encyclopédie berbère*, n°26, Judaïsme-Kabylie, Edisud, 2004, pp 4042-4046.

En ce qui concerne les activités économiques anciennes voir, S. Doumane, « Economie ancienne ou traditionnelle », *Encyclopédie berbère*, N°26, 2004, pp., 4034-4038

Ce tableau n°6 confirme la tendance déjà signalée précédemment sur le recul de l'activité agricole ¹³⁴et l'extension des activités tertiaires. Plus encore, la tendance est très nette dans la daïra d'Iferhounene, en raison notamment de son relief, qui rend difficile l'essor du secteur agricole accrédité seulement de 3.75% alors que la moyenne dans la wilaya est de 5.13%.

L'activité industrielle est très réduite puisque l'infrastructure dédiée à cette activité est quasi inexistante, pas d'usines publiques ¹³⁵ ou privées, pas de banques ou agences d'assurances qui auraient impulsée ou encadrée une dynamique d'entrepreneuriat.

Aucune activité industrielle n'existe à Iferhounene (de type agroalimentaire, chimique et pharmaceutique, bois, papier et imprimerie, matériaux de construction, textiles et cuir, métallique mécanique électrique et électronique). ¹³⁶

Alors se développe une économie adaptée aux contraintes climatiques et du relief. Le secteur tertiaire est le premier employeur. En effet, les emplois liés aux services occupent un taux de 41,54%, dépassant la moyenne de la wilaya. Les services liés aux transports des voyageurs, des marchandises et matériaux de construction (ciment, sable, fer etc.) qui sont nécessaires pour répondre aux besoins croissant de plusieurs retraités émigrés qui lancent des projets de construction de maisons ou de commerces. L'activité commerciale est florissante, puisque la majorité des besoins en vêtements, et produits alimentaires ne sont pas produits localement et par conséquent toute une activité d'intermédiaire, de transporteurs de voyageurs ¹³⁷ et de marchandises ¹³⁸ et de commerçants de détails (petites superettes à la mode) approvisionnent les citoyens des marchés d'Akbou, de Tazmalt, et d'Azzaga, Fréha et de Tizi-Ouzou et des vallées et de ses alentours. En 2009, le nombre de commerçants dans la daïra était de 955 dont 7 boulangers et 7 grossistes, répartis comme suit : Iferhounene 510, Illilten 285, Imessouhal 160. La commune d'Iferhounene est la seule à posséder trois superettes. ¹³⁹

¹³⁴ Les productions agricoles au début des années 1990 montrent « l'incapacité de l'agriculture locale à satisfaire la demande locale (données chiffrées valables jusqu'en 1992-1993). Dans tous les secteurs les déficits sont énormes. Toute la région est dépendante de l'extérieur ».

Selim Oualikène, « Analyse empirique de la wilaya de Tizi-Ouzou (1962 – 2008) », *Insaniyat* [En ligne], 44-45 | 2009.

¹³⁵ La seule unité communale de production qui activait dans la commune d'Iferhounene dans les années 1980 était ECOCIB spécialisée dans les produits de carrière. Les mutations économiques post-1989 ont eu raison de cette unité qui a été dissoute.

¹³⁶ Annuaire 2008. En 2000, les entreprises industrielles se concentrent dans les régions suivantes : Tizi-Ouzou et Oued Aissi ENIEM et SNVI vente de véhicules et pièces de rechange, à Draa Ben Khedda : COTITEX, à Larbâa Nath Irathen (Chemeserie), Mechtras (menuiserie, bois), à Taboukirt (meuble), ENAMARBRE à Mekla, ALTEC Briqueterie. Les entreprises locales se situent dans les communes suivantes : UBTF à Fréha qui fabrique de la brique, une menuiserie à Tizi-Ouzou fabrique du mobilier scolaire, IAEB à Irdjen fabrique des matériaux de construction : parpaings et hourdis, poutrelles. COMETAL à Draa El Mizan fabrique du grillage gabion et produits sidérurgiques.

¹³⁷ En 2009, la daïra d'Iferhounene a une capacité de transport des voyageurs de : 41 minibus (11 Iferhounene, 5 Illilten, 25 Imessouhal), 127 fourgons de 12 places (30 If., 21ILL., 76Im) et 60 fourgons de 9places (32If.,12Ill.,16Im.), 19 taxis (12If.,3Ill.,4Im.). Les bus et les taxis desservent les lignes vers la wilaya de Tizi-Ouzou, en revanche les fourgons se répartissent les lignes suivantes : des chefs-lieux des trois communes vers la wilaya de Tizi-Ouzou, et vers la commune de Ain El Hammam, d'autres font la navette du chef-lieu de la daïra d'Iferhounene vers les chefs-lieux des communes d'Illilten et d'Imessouhal. Annuaire 2009.

¹³⁸ Le nombre de véhicules privés réservés aux transports des marchandises dans la daïra d'Iferhounene est de 384 (220 Iferhounene, 94 Illilten, 85 Imessouhal). Seuls trois véhicules du service public assurent cette tâche. 11686 véhicules privés travaillent dans ce secteur à l'échelle de la wilaya. Annuaire 2009.

¹³⁹ Annuaire 2009.

Le nombre de commerçants dans la daïra d'Iferhounene est faible comparé au chiffre total de la wilaya qui est de 52842.

D'autres activités progressent pour satisfaire une nouvelle clientèle qui exprime des besoins nouveaux : des cybercafés voient le jour depuis le début des années 2000 et fait régresser un petit peu l'activité des KMS¹⁴⁰ en offrant des connections internet (Skype, MSN, Facebook etc..) aux jeunes, des vendeurs de matériels informatiques et de téléphonie et ses accessoires.

L'administration publique quant à elle avec un pourcentage de 30.18%, occupe les employés des services administratifs de l'Etat (daïra, police, poste, école, santé, impôts, sécurité sociale etc.).

Pour ceux qui n'ont pas accès à l'administration et aux activités de services ils investissent l'activité agricole qui arrive avec un taux insignifiant de 3,75% qui n'est pas loin de la moyenne de la wilaya qui est de 5.13%. Cette situation confirme une tendance lourde de l'économie locale et régionale en Kabylie qui est celle de la régression de l'activité agricole qui se traduit par un taux de ruralisation de plus en plus en recul. Il était de 92%, en 1966, puis 85% en 1977 et de 76,5% en 1987.¹⁴¹

La daïra d'Iferhounene est située dans une région montagneuse. La montagne occupe 51,84% de la superficie du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. De ce fait « Le potentiel agricole cultivable est faible (La SAU ne représente que 33,42 % de l'ensemble des terres de la wilaya). ».¹⁴²

La surface agricole totale (SAT) dans la daïra d'Iferhounene est de l'ordre de 7.583 ha. La surface agricole utile (SAU) est de l'ordre de 1.645,25ha, l'une des plus faibles de la wilaya, très loin de la daïra d'Azzazga qui possède une surface de 8.570,75 ha.

Ce phénomène du recul de l'activité paysanne en Kabylie est très ancien. Les travaux de P. Bourdieu et A. Sayad, notamment *le déracinement* (1964) confirment cette tendance d'une Kabylie profondément « dépayssée » selon l'expression de Mahé qui considère que « la Kabylie demeure rurale, mais ce n'est plus une région de paysans ».¹⁴³

Examinons ce qui reste de cette activité agricole dans la daïra d'Iferhounene, notamment l'élevage. La particularité du relief accidenté favorise-t-elle l'activité de l'élevage ?

Selon l'annuaire de 2003, la daïra d'Iferhounene est le lieu d'élevage du cheptel, elle est même parmi les premières daïra dans l'activité de l'élevage des ovins (7.752 têtes) et les caprins (3.644 têtes) et les poulets de pente (68.340unités).

L'importance de l'élevage du cheptel permet le développement d'activités de production animalières en viandes rouges et blanches.

¹⁴⁰ Au début des années 1990 ouvrent les premières boutiques privées, kiosques multi-services, offrant des services de téléphone fixe pour pallier l'absence totale d'un réseau de téléphone public, ce qui permet de faciliter les communications internes et notamment les contacts avec les membres des familles installées en immigration (France). Avec l'ouverture du marché de téléphonie mobile, timidement dans les années 1990, puis de façon conséquente après 2000, apparaissent les cybercafés qui offrent des connections internet et la possibilité de communiquer, à moindre frais, via Skype et MSN avec les amis et familles installées ailleurs ; ou tout simplement l'utiliser comme loisir pour les fans des réseaux sociaux.

¹⁴¹ Dahmani, 1993, p143.

La wilaya de Tizi-Ouzou avait un taux d'urbanisation le plus faible d'Algérie en 1987 qui était de :23,4%.

¹⁴² Annuaire 2009.

¹⁴³ Mahé, 2001, p441.

Selon les données de la production animale au sein de la daïra d'Iferhounene (Annuaire 2003) la production d'œufs (13.908), de viandes blanches (185,37) et de laine (87,84) sont des plus importantes de la wilaya devancée seulement par la daïra d'Azzazga et de celle de Tizi-Ouzou.

Par ailleurs, la production d'arbo-viticole en 2003 était insignifiante : olives 4.309,00 QX, même cas pour la production de figues qui est de l'ordre de 954,75QX.

La production céréalière est dérisoire, seule la commune d'Imessouhal produit 145 QX. Les terres de la daïra ne donnent qu'à peine 81QX de légumes, 9.880,00QX maraichages, d'où le besoin d'approvisionner les marchés locaux de ces produits.

Si l'agriculture n'est plus ce qu'elle était avant l'indépendance, quelles sont alors les sources possibles de revenus des ménages dans la Kabylie du début du nouveau millénaire ? Les données contenues dans le RGPH de 2008 relatives aux taux d'activité¹⁴⁴ nous permettent d'apprécier de façon précise la réalité de la vie des ménages à Iferhounene. Nous observons qu'au sein des 4709 ménages¹⁴⁵ il y a 2391 pensionnaires et retraités qui prennent en charge une partie ou la totalité des besoins des membres des familles. Ainsi, par simple calcul au moins dans la moitié de ces ménages il y a une rente qui provient d'une (ou parfois de plusieurs) pension ou de retraite. Il est très rare de trouver une famille qui ne possède pas un retraité ou un bénéficiaire d'une pension soit d'ancien moujahid, de veuve de chahid, de fille de chahid,¹⁴⁶ de retraité d'Algérie ou de France.

Enfin, la daïra d'Iferhounene possède un centre de formation professionnelle (CFPA), situé sur la colline de Timezguida à Tizi burene à l'entrée de la ville. Il est doté de 3 salles et d'un atelier, d'une capacité de 200 places. Sur les 20 centres de formation implantés dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le CFPA d'Iferhounene est très peu fréquenté, il est classé avant dernier en termes d'effectifs. Ainsi les effectifs des stagiaires en 2000 sont à peine 75, dont 27 garçons et 48 filles. A titre de comparaison le CFPA de la daïra de Draa Ben Khada compte 707 stagiaires.

Le nombre d'artisans était, fin 2000, au nombre de 18 (1artisan traditionnel, 7 artisans de service, 10 artisans de production.¹⁴⁷

Ce processus de « dépayssannisation » de la Kabylie s'accompagne par une dynamique d'expansion urbanistique qui modifie profondément la taille et morphologie des villages kabyles. Examinons de près ces mutations de l'espace habité.

2-3-Habitat :

Les villages kabyles sont célèbres par le type d'habitat, l'exiguïté des constructions et des ruelles qui séparent les différents quartiers. La région montagneuse du Massif central, aux maisons jointives recouvertes de tuiles rouges et resserrées au sein de villages peuplés et industriels apparaissait aux conquérants comme la réplique des villages auvergnats. Très vite, le Massif central, qui cumulait plus que les autres cantons kabyles l'ensemble des traits spécifiques de la Kabylie (densité de population très élevée, importance de l'artisanat,

¹⁴⁴ Taux d'activité et répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs âgée de 15 ans et plus selon la situation individuelle et la commune de résidence.

¹⁴⁵ Dans la commune d'Iferhounene il y a 2031 ménages, à Illiltén 1515 et 1163 à Imessouhal. RGPH 2008

¹⁴⁶ Pour mesurer l'importance de cette rente, il y a 1600 chafids dans la daïra d'Iferhounene.

¹⁴⁷ Annuaire 2001, p137

vigoureuses traditions municipales, etc..) fut considéré comme une région pilote pour la mise en place de projets politiques les plus délirants, soit assimilationniste ou séparatiste.¹⁴⁸

Qu'on est-il de cette image typique dans la daïra d'Iferhounene au début du millénaire ?

D'un point de vue statistique, le total de logements dans la daïra d'Iferhounene était fin 2000 de 7111 (4929 occupés, 2191 inoccupés), le total de l'habitat au niveau de la wilaya était de 228231 logements.¹⁴⁹

Examinons de près les types de constructions constatés dans la daïra d'Iferhounene.

Selon l'annuaire de 2001 et celui de 2009, les données concernant les types de construction dans la wilaya de Tizi-Ouzou nous permettent de relever quelques caractéristiques de l'espace d'habitat de la daïra d'Iferhounene. Au premier regard, on constate le taux insignifiant des constructions immeubles qui est de 0.79% ce qui signifie que la daïra n'a pas bénéficié de projets publics de construction et que les services administratifs de l'Etat sont très rares. Les seuls bâtiments sont occupés par des fonctionnaires appartenant au corps de l'éducation, et des services de sécurité.

A l'opposé, le taux de maisons individuelles est de 83.80%. L'écrasante majorité de maisons sont construites par leurs propriétaires, aidés il faut le mentionner par la manne des retraites en devises qui a dopé le marché des constructions de maisons, considéré comme un des secteurs les plus actifs. Le taux d'activité du BTPH dans la daïra d'Iferhounene est de 15.72%, classée première à l'échelle de wilaya dont la moyenne est à peine de 10.83%. Pour le classement par commune, celle d'Illiltén est au quatrième rang avec 18.97%, derrière les communes de Mkira 22.35%, Abi Youcef 29.77% et Ifigha avec 31% première à l'échelle de la wilaya.

Le dynamisme de ce secteur modifie totalement le cadre bâti, en renouvelant et en accroissant l'ancien cadre bâti ou bien, et c'est ce qui est constaté sur le terrain, de nouvelles zones d'habitation voient le jour transformant ainsi le paysage et induisant un réaménagement des frontières entre les villages qui tendent petit à petit à disparaître. Cette extension des zones habitées créent de nouveaux espaces urbains et transforment l'identité même des villages.¹⁵⁰

Enfin, le taux de maisons traditionnelles est de 13.10%. Le boum démographique des deux premières décennies après l'indépendance et l'arrivée de la manne des retraités de France explique en partie le recul du taux de maisons traditionnelles qui n'est plus le cadre approprié à la vie moderne avec les nouveaux besoins qui se créent, notamment ceux exprimés par la jeunesse scolarisée et connectée au « village planétaire ».

En ce qui concerne la dispersion de la population sur les zones d'habitation, on constate que la majorité de la population de la daïra d'Iferhounene se concentrent dans des agglomérations secondaires (AS) avec un nombre de 18292 habitants ce qui donne un taux de 64.94%. En revanche, le nombre d'habitants dans les trois agglomérations chef-lieu (ACL) est de 5236 habitants pour un taux de 18.58% de la population de la daïra d'Iferhounene¹⁵¹.

¹⁴⁸ Voir Mahé, 2001, pp183-184.

¹⁴⁹ Annuaire 2001.

¹⁵⁰ Nous aborderons cet aspect dans le chapitre suivant, réservé au village d'Ait Arbi.

¹⁵¹ Une disparité existe entre les trois communes. Le chef-lieu de la commune d'Imessouhal est presque un petit hameau vu le nombre dérisoire du nombre d'habitants qui est de 375, alors que le nombre des résidents des AS (villages) est de 4510. Le chef-lieu de la commune d'Illiltén est habité par 1337 personnes et les autres 6254 s'accrochent sur les hauteurs de leurs villages. Enfin, la commune d'Iferhounene connaît un nombre élevé de résidents dans le chef-lieu qui est de l'ordre de 3524. Ce chiffre masque l'intégration des habitants du village

L'aspiration à un meilleur cadre de vie passe nécessairement par la possession d'équipements ménagers et l'accès à certains services. Quels est le taux de possession des ménages des attributs de la vie moderne ?

Selon les données du RGPH de 2008, les ménages dans la daïra d'Iferhounene sont équipés d'équipements ménagers (réfrigérateur 91,6%/91,6%, cuisinière 68,1%/68,1%, lave-linge 68,1%/68,1%) à la hauteur de la moyenne de la wilaya. La disparité est visible dans l'accès au téléphone¹⁵² et à internet. En plus du retard de ce secteur dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le fossé se creuse entre le milieu citadin et rural ou plus exactement montagnard. Le taux de connexion à internet à Iferhounene (1.56%) est inférieur de moitié à celui de la moyenne de wilaya qui est lui aussi insignifiant 3.2%.

Ce qui attire l'attention c'est le taux élevé d'accès aux chaînes de TV satellitaires qui est de l'ordre de 63.73 % pour la daïra d'Iferhounene et 67.6% de pour la moyenne de la wilaya. Ces chiffres traduisent le rejet des offres jugées médiocres des programmes des télévisions nationales et l'envie d'ouverture sur le monde et de se ménager des espaces de détente, d'évasion et de rêves notamment pour la jeunesse assoiffée de désir de vie.

Enfin, la majorité des ménages sont raccordés au réseau de distribution d'eau potable. Selon les statistiques de 2001, le taux de raccordement au réseau d'assainissement de la daïra est de 80% et 35 localités n'ont pas bénéficié du raccordement à ce réseau. Par ailleurs, en (fin) 2000, la daïra d'Iferhounene possédait 46 châteaux d'eau pour une capacité de 6805M³ et 70 puits.

Ces chiffres dissimulent la complexité de la réalité vécue par les villageois qui souffrent dans beaucoup de villages du manque d'eau, de l'irrégularité de la distribution de l'eau notamment pendant l'été ce qui suscite beaucoup de tensions entre les villages.¹⁵³

Par ailleurs, ces statistiques ne mettent pas en lumière la forte dynamique des initiatives citoyennes, prises en charge par les comités de village très actifs dans la daïra d'Iferhounene, qui prennent à leur compte la réalisation des projets de captage des sources, et la réalisation du réseau d'acheminement de l'eau vers les villages et parfois jusqu'à l'intérieur des maisons. Plusieurs exemples peuvent être cités. Dans les années 1990, le village Ait Aissa Ouyahia, commune d'Illiltén, a acheminé de l'eau des sources de la montagne pas loin du pic d'Azru n thur en mobilisant les ressources financières des villageois y compris les émigrés qui ont

d'Iferhounene dans le calcul du nombre d'habitants du ACL de la commune. 7528 habitants peuplent les villages de la commune. Ces chiffres ne tiennent pas compte des habitants des zones éparses (ZE) qui est de l'ordre de 4638 (16.48%) pour toute la daïra d'Iferhounene. (RGPH 2008).

¹⁵²Il y a deux centrales téléphoniques pour une capacité ne dépassent pas les 500 lignes (une à Iferhounene et l'autre à Imessouhal). Les équipements numériques disponibles à Iferhounene sont au nombre de 200 et à Imessouhal de 470. 300 sont affectés à la commune d'Iferhounene et seuls 30 à Imessouhal. (P55) La commune d'Illiltén est totalement dépourvue de ce dispositif. (Annuaire 2001)

Enfin, la libéralisation du réseau de la téléphonie mobile a réduit cette fracture.

¹⁵³Pendant deux ans, 2015-2017, trois villages d'Illiltén, Tifilkout, Azrou et Iguefilen se sont disputés violemment l'exploitation des sources d'eaux, aménagées par les villageois sous l'égide de leur comité de village respectif, depuis les années 1970. Les violences se sont manifestées par la destruction des canalisations d'eaux et des altercations violentes et parfois avec usage d'arme à feu entre villageois. Des sit-in devant la daïra d'Iferhounene réprimés par la police et des mobilisations des communautés villageoises en immigration et les réseaux sociaux et des médiations des autorités par des réunions à la daïra et la wilaya ont été nécessaires pour atténuer la forte tension entre les belligérants. L'institution du comité de village a joué un rôle capital dans ce conflit. Il a été le porte-parole du groupe qui parle, négocie et engage sa parole publique. Il a absorbé et canalisé la colère des citoyens et pris en charge politiquement leurs doléances.

contribué de façon importante. Le comité de village a organisé le travail de corvée par groupes pour la réalisation travaux des canalisations en plein milieu de la montagne, de l'acheminement des tuyaux des conduites d'eau et tout le matériel nécessaire. Plusieurs semaines de travaux et de forte mobilisation ont été suffisantes pour achever le projet, qui a vu le décès d'un jeune suite à une chute en plein montagne.

Les ressources humaines sont aussi disponibles après le boum démographique qui a accompagné l'accès à l'indépendance. Des centaines de milliers puis des millions d'enfants algériens à l'âge d'accéder à la scolarité posent un défi politique au tout jeune Etat algérien. Qu'en est-il de ce processus de scolarisation en Kabylie et particulièrement à Iferhounene ?

2-4-Enseignement

Le système éducatif algérien est organisé en trois paliers. L'enseignement fondamental, l'enseignement moyen, et l'enseignement secondaire. La scolarisation des enfants, garçons et filles, est obligatoire et gratuite. Cette politique volontariste de « démocratisation de l'enseignement » a drainé des milliers voire des centaines de milliers d'élèves dans les rangs des classes exiguës. L'introduction de l'école publique accessible à tous a transformé profondément les communautés rurales en accompagnant le processus de dépaysement, de redéfinir les rapports entre les sexes et d'offrir une opportunité au sexe féminin d'améliorer son statut et de fournir des chances d'ascension sociale à des couches défavorisées.¹⁵⁴ Ces opportunités se réduisent au fil de la crise que connaît le pays depuis les années 1990.¹⁵⁵

Nous vaudrions exposer la situation de la scolarisation des enfants dans la daïra d'Iferhounene au fil des 25 dernières années. Examinons le premier palier de ce système éducatif.

Tableau n°7 Enseignement fondamental 1 et 2^{ème} cycles rentrées 1985-2001-2009

Cnes et daïra	Nombre d'établissements			Nombre d'élèves			Nombre d'enseignants		
	1985	2001	2009	1985	2001	2009	1985	2001	2009
Iferhounene	10	82	11	2186	2090	798	66	102	69
Illiltén	6	62	10	1828	1611	556	57	80	42
Imessouhal	8	46	07	1277	1160	554	46	55	39
Total daïra Iferhounene	24	190	28	5291	4861	1808	169	237	150
Total wilaya de Tizi-Ouzou	521	5478	696	157833	169262	78 786	5399	7178	5 079

Source *Annuaire*s statistiques wilaya de Tizi-Ouzou 1985-2001-2009.

¹⁵⁴ Voir l'article de Hamid Chaouche, « le bilan de la scolarisation dans un village rural de Kabylie : 1958-1991. Le cas de Attouche », *Insaniyat* N° 54, octobre-décembre 2011, (vol. XV,4), p109-125.

¹⁵⁵ Cette dépréciation de l'école comme opportunité de promotion sociale s'exprime à travers la dévalorisation des diplômés chômeurs qui rasent les murs et dont le nombre ne cesse d'augmenter face à la saturation du marché de l'emploi.

Voir la présentation de quelques trajectoires de jeunes scolarisés dans un milieu rural de Kabylie faite par Mohand Akli Hadibi, « Projets en fragments et avenir de jeunes de Kabylie », *Insaniyat* N° 49, juillet-septembre 2010, (vol. XIV,3), p41-53.

Le tableau n°7 consacré aux données sur l'enseignement fondamental dans la daïra d'Iferhounene indique d'un côté, la croissance dans la construction des équipements et infrastructures pédagogiques de 1985 à 2001 pour répondre aux besoins de l'application de la politique de l'Etat portant sur l'obligation et la gratuité de l'enseignement fondamental¹⁵⁶. Le nombre d'établissements est multiplié par huit pour passer de 24 écoles à 190. Cette tendance va s'inverser pour suivre la courbe décroissante de la croissance démographique, en 2009 seuls 28 établissements sont ouverts pour recevoir le nombre d'élèves de plus en plus réduit.

De l'autre côté, le nombre des élèves qui suivent l'enseignement dans l'école primaire est en régression. La daïra d'Iferhounene connaît une diminution des effectifs des élèves, qui passent de 5291 élèves en 1985 à 4861 quinze ans plus tard et à 1808 en 2009. Cette tendance se confirme à l'échelle de la wilaya où le nombre d'élèves en 2001 qui était de 169262 sera divisé par deux en 2009 pour seulement 78 786 élèves.

Cela s'explique évidemment par la décroissance de la natalité signalée précédemment et par le mouvement migratoire qui continue de saigner la démographie locale, notamment à Iferrhounene. Beaucoup de familles s'installent dans les villes d'Algérie (Tizi-Ouzou, Bejaïa, Alger etc..) et plusieurs jeunes s'installent en France et au Canada et fondent des projets de vie loin de leurs lieux de naissances.

Cette diminution des effectifs a son pendant positif puisque le taux d'encadrement s'améliore à l'échelle de la wilaya. En 2009, le taux d'encadrement est un ratio de 15, 51 élèves par enseignant, alors qu'il était de 23.55 en 1999 et de 29 en 1985.

Ainsi en 2001, la daïra d'Iferhounene comptait 190 établissements scolaires qui recevaient 4861 élèves pris en charge par un encadrement de 237 instituteurs. La distribution de ces établissements se fait selon la densité de la population des villages. Une école peut accueillir les enfants de deux ou trois hameaux ou petits villages. L'école du village d'Ait Arbi-Soumeur reçoit des élèves de trois villages : Ait Arbi, Soumeur et Laazib. D'autres écoles peuvent contenir les enfants venant des grands villages à l'exemple d'Iferhounene, Tizit, Tifilkoutetc., qui possèdent chacun sa propre école. Certaines écoles ferment faute de disposer d'un nombre suffisant d'élèves à scolariser. A l'exemple de l'école du village de Tikilsa qui a fermé ses portes.

Qu'en est-il de l'enseignement moyen (collège) ? Ce tableau n°8 synthétise quelques données sur ce palier.

¹⁵⁶ En 2009, 561 cantines scolaires assurent la restauration de près de 99% des élèves du primaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou. (Annuaire 2009)

Tableau n°8 : Enseignement Moyen dans la daïra d'Iferhounene : 1985-2001-2009.

Communes et daïra Année	Nombre d'établissements			Nombre d'élèves			Nombre d'enseignants		
	1985	2001	2009	1985	2001	2009	1985	2001	2009
Iferhounene	1	2	2	1109	2090	973	41	50	50
Illilten	0	1	1	/	1611	661	/	35	35
Imessouhal	0	1	1	/	1160	459	/	27	25
Total daïra Iferhounene	1	04	04	1109	4861	2093	41	112	110
Total wilaya de Tizi-Ouzou	83	140	170	53455	169262	82 598	2149	4149	4734

Sources : Annuaire 1985-2001-2009.

Au début des années 1980, le premier établissement d'enseignement moyen (dénommé CEM Mézine Younes) est ouvert sur les hauteurs de la ville d'Iferhounene. Cette infrastructure vient soulager la pression exercée sur le CEM *AmarAtCheikh* de Ain El Hammam qui recevait les élèves venant de plusieurs localités notamment des trois communes de la daïra d'Iferhounene. Le nombre d'élèves était de 1109 en 1985. Ce chiffre va quadrupler en 2001 pour arriver à 4861 élèves réparties sur 4 établissements à Iferhounene. Ce potentiel juvénile, dont l'âge varie entre 12 et 16 ans, constituera un réservoir pour la contestation des jeunes en avril 2001.

Le nombre d'élèves va diminuer de façon sensible vers la fin de la décennie 2000. En 2009, le chiffre de 2001 sera divisé par deux pour obtenir 2093 élèves scolarisés au sein des 4 établissements de la daïra. La même tendance est visible dans toute la wilaya de Tizi-Ouzou qui verra le nombre des élèves passer de 169262 en 2001 à 82 598 en 2009. Ce qui donne un taux d'encadrement de 17 élèves par enseignant et seulement 32 élèves par salle de classe dans la wilaya de Tizi-Ouzou après avoir été de 19.52 élèves-enseignants et de 37.41 élèves-classe, en 2001.

Cette courbe fléchissant des effectifs de l'enseignement moyen aura des effets inverses sur le nombre des élèves du palier supérieur, le lycée.

Tableau n°9 : Enseignement secondaire 1999-2001-2009

Communes et daïra	Nombre d'établissements			Nombre d'élèves			Nombre d'enseignants		
	1999	2001	2009	1999	2001	2009	1999	2001	2009
Iferhounene	1	1 Lycée polyvalent	1	605	694	748	27	36	52
Imessouhal ¹⁵⁷	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Illilten	1	1 Ens. gén.	1	494	496	427	25	24	22
Total daïra	2	2	2	1099	1180	1175 (640F)	52	60	74 (49F)
Total wilaya de Tizi-Ouzou	48	49	55	42898	43351	38972 (24098F)	2274	2339	2570(1 557F)

Annuaire 1999-2001-2009.

Avant l'ouverture de deux établissements au début des années 1990, l'un à Iferhounene et l'autre à Illilten, les élèves étaient contraints de regagner le « lycée Mostefa Ben Boulaid »¹⁵⁸ ou un peu plus tard le « Nouveau Lycée Filles » de Ain El Hammam pour espérer poursuivre leurs études. Plusieurs filles étaient obligées, la mort dans l'âme, d'abandonner ce rêve d'autonomie pour céder à la pression familiale qui évoque l'éloignement des établissements par rapport aux foyers. Effectivement, en plus de la distance près de 30 km qui sépare, à titre d'exemple, la commune d'Illilten de celle de Ain El Hammam, la possibilité de bénéficier du régime d'étude d'internat au lycée de jeunes filles, le manque de transport, les difficultés du réseau routier pendant l'hiver ajoutent à cette forme de conservatisme social des motifs supplémentaires pour maintenir les jeunes filles dans le giron de la domination masculine, sous sa forme ancienne.

A la veille des événements de 2001, les deux lycées de la daïra d'Iferhounene recevaient 1099 élèves en 1999 et 1180 en 2001. Le lycée d'Iferhounene situé sur une crête au-dessous du village d'Ait Arbi et à une distance d'un kilomètre du chef-lieu de la commune accueille en 2001, 694 élèves provenant des villages de deux communes, Iferhounene et d'Imessouhal. Cette dernière commune ne dispose pas d'établissement secondaire sur son territoire. La mairie achemine les élèves par bus scolaire, à une heure très matinale dans des conditions climatiques difficiles. La concentration des élèves des deux communes dans cet établissement à Iferhounene

¹⁵⁷ La commune d'Imessouhal ne possède pas d'établissement secondaire, ce qui oblige les lycéens à rejoindre l'établissement situé à Iferhounene. Ainsi, le nombre d'élèves de la commune d'Imessouhal est inclus dans les statistiques attribuées à la commune d'Iferhounene. Les autorités promettent l'ouverture d'un nouveau lycée en construction au début de la rentrée scolaire 2018-2019.

¹⁵⁸ Le lycée Mustapha Ben Boulaid a été inauguré par le président Houari Boumediene en 1974. Il comptait dans ses classes 900 élèves et 37 enseignants en 1985. Dans ce chiffre, une bonne partie est constituée d'élèves originaires de la daïra d'Iferhounene.

va créer un tissu de lien et d'affinités entre les jeunes de différents villages et constituer un espace de mobilisation et de socialisation politique qui n'existait pas pendant la décennie 1980, avec la dynamique de mobilisation initiée par le Mouvement culturel berbère.

Le chiffre des élèves du secondaire va se stabiliser contrairement à l'érosion de l'effectif des établissements d'enseignement primaire et moyen. En 2009, le nombre des lycéens à Iferhounene (1175) va presque égaler celui de 2001. Alors que le nombre total des élèves dans la wilaya de Tizi-Ouzou va connaître une baisse légère, passant de 43351 en 2001 à 38972 en 2009¹⁵⁹.

Ce processus de scolarisation des enfants a eu des effets sur le niveau d'instruction général de la population. Selon les données du RGPH de 2008 montre que l'ensemble des indicateurs du niveau d'instruction à Iferhounene sont presque au même niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ainsi, le pourcentage des non instruits à l'échelle de la daïra d'Iferhounene est de 25.25 contre une moyenne de wilaya de 20.66. Celui des instruits de niveau secondaire est de 15.45 contre une moyenne de wilaya de 15.82 et le taux d'instruit au niveau supérieur est de 8.61 contre une moyenne de wilaya de 9.23.

Mais ce que cachent ces chiffres c'est l'inégalité des localités de la Kabylie dans l'appropriation du butin de guerre de l'indépendance, puisque la daïra d'Iferhounene n'a pas bénéficié au même titre et au même moment de l'accès à l'instruction en langue française. Car les seules écoles ouvertes, aux villages de Zoubga et d'Iferhounene, ont été inaugurées pendant la guerre d'indépendance. Ce qui a limité de son impact contrairement à ce qui s'est produit chez les At Yenni, et les At Menguellat à Waghzen.

En effet, selon notre connaissance de la daïra d'Iferhounene, cette région n'a pas été soumise à la même « politique scolaire » que les At Yenni ; les rares écoles ouvertes à Illilten (02) ont été construites tardivement, probablement dans les années 1940-1950. En revanche, Salhi signale que « dans les années cinquante, les Itouragh possèdent dans cette région du Djurdjura le plus grand pourcentage de nombre de personnes sachant lire et écrire en arabe (4%) et le plus faible taux en français (0,7%) »¹⁶⁰

Mahé va dans le même sens en indiquant que dans les années 40, dans le massif central kabyle et les versants nord du Djurdjura seuls quelques établissements situés dans les groupes maraboutiques les plus importants, tel les At Itoughar, continuent à entretenir de petites écoles coraniques.¹⁶¹

Ces écoles coraniques étaient souvent sous contrôle des lignages religieux, qui sont fortement implantés dans cette région montagneuse.

¹⁵⁹ Le taux d'encadrement en 1985 était de 20.72, de 18.86 en 1999, de 18.53 en 2001 et enfin 2009 il descend à 15 élèves par enseignant à l'échelle de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le taux de réussite au bac au sein de la wilaya est classé au premier rang à l'échelle nationale de façon consécutive de 2009 à 2021.

¹⁶⁰ Salhi Mohamed Brahim, *Société et religion en Kabylie : 1850-2000*, 2Tomes, thèse d'Etat Lettres et Sciences Humaines soutenue le 11 juin 2004, Sorbonne nouvelle, Paris III, sous la dir. du Pr Daniel Rivet., 2004, p 636.

Sur les 10265 personnes d'Itouragh, 81 personnes savent lire et écrire en langue française et 416 lisent et écrivent en langue arabe (4%). Même situation chez la tribu voisine d'Illilten, puisque sur les 6620 personnes seuls 223 d'entre eux savent lire et écrire dans la langue de Molière (3,36%) et 197 maîtrisent la langue d'El Djahed (2,9%). Voir Salhi Mohamed Brahim, *Confrérie religieuse et champ religieux en Grande-Kabylie au milieu du XXe siècle*, Annuaire de l'Afrique du nord, tome XXXIII, 1994, Edition CNRS, p260.

¹⁶¹ Mahé, 2001, 362.

2-5-Morphologies sociales : les lignages religieux, les aklan et les forgerons.

La société kabyle s'est constituée par un mouvement de brassage de populations variées, et par des processus d'immigration-émigration qui ont enrichi sa composante démographique. Plusieurs catégories de population cohabitent dans un territoire exigu. En plus des familles kabyles, d'autres lignages religieux se proclament d'une descendance sacrée tirant ses origines du Prophète. De l'autre côté, la stratification sociale de la société kabyle traditionnelle réservait au bas de l'échelle sociale la place à d'autres catégories de population ; telles que les forgerons et les bouchers.

La daïra d'Iferhounene est caractérisée par la présence d'un nombre important de lignages maraboutiques. La tribu des At Yettura comptait plus de 40% de lignages religieux, plus encore, « le douar Ittourar présentait à l'échelle du massif central kabyle le plus fort taux de population maraboutique ».¹⁶²

Cette forte présence des lignages maraboutiques n'a pas suscité une prestigieuse tradition d'enseignement religieux à la hauteur de la célébrité des zaouias limitrophes, de Sidi Abderhmane,¹⁶³ Ouedris¹⁶⁴ chez les IlloulenOumalou ou celle de Ben Ali Chrif chez les IlloulenOusamer.¹⁶⁵

Par ailleurs, la rareté des centres religieux dans cette région montagneuse s'explique par le fait que les zaouias puissantes se localisent dans la basse kabylie qui était sous domination des turcs¹⁶⁶ et notamment la forte concurrence de la zaouia de Sidi Abderhmane qui s'est imposée comme un « pôle de scripturalité qui exerce un ascendant sur toutes les zaouias de Grande Kabylie et de la vallée de la Soummam ».¹⁶⁷

La présence de la zaouia de Sid Abderhmane à IlloulenOumalou et de biens d'autres écoles coraniques en Kabylie ont attiré plusieurs jeunes d'origine kabyle à poursuivre une formation religieuse et scripturaire.¹⁶⁸ L'implantation des mosquées et par conséquent des

¹⁶² Mahé. 2001, pp. 398-399.

Ces chiffres qui couvrent la période coloniale (années 1950) sont de Salhi Mohamed Brahim, *Etude d'une confrérie religieuse algérienne : la Rahmaniya, au milieu du 19^{ème} siècle et dans la première moitié du 20^{ème} siècle*. Thèse de 3^{ème} cycle, EHESS, 1979. L'auteur a étudié, entre autres, les lignages religieux de la région d'Iferhounene.

Nous ne disposons pas de statistiques officielles pouvant nous indiquer la répartition de la population selon ses différentes composantes. L'opération de recensement ne dispose pas de ce genre de catégorie pour la classification de la population selon son appartenance à ces groupes (maraboutiques, kabyles etc.).

¹⁶³ La Zaouia porte le nom de son fondateur, Sidi Abderhmane. Ce dernier fait partie des quatre célèbres saints lettrés, Sidi Mansour, Sidi Ahmad Wedris, Sidi Ahmed U Malek, et Sidi Abderhmane al-Illouli. Né à Ikharbouchène en 1601 et mort en 1690. Cet établissement religieux est fondé en 1635. Il fut détruit en 1957 par l'armée française et ouvert ses portes de nouveau après l'indépendance, puis promu institut islamique chargé de la formation des imams sous la tutelle du ministère des affaires religieuses et des Waqfs, en 1984.

A titre d'exemple, en juillet 2013, sortait la 27^{ème} promotion d'imam, muzzeins et quaims composée de 115 diplômés venus des différentes wilayas du pays, dont deux du Sahara Occidental. Voir le quotidien *Liberté* du 1 juillet 2013.

¹⁶⁴ Voir Hadibi Mohand Akli, *Wedris, une plénitude totale*, Zyriab, Alger, 2002

¹⁶⁵ Grand établissement religieux doté d'une forte tradition d'enseignement qui attira plusieurs noms et élèves. La zaouia appartenant à une famille d'une aristocratie guerrière et foncière beaucoup plus qu'une aristocratie strictement religieuse (Salhi 1997), alliée de la France, qui dominait toute la région d'Ichelladen, Akbou et ses environs concurrençait la célèbre confrérie Rahmania dirigée par Cheikh Aheddad et qui étendit son influence politique et religieuse au-delà de la Kabylie. Cette concurrence était très forte durant la période de 1860-1871. (Salhi, 1997, p123).

¹⁶⁶ Chachoua Kamel, *l'Islam kabyle, religion, Etat et société en Algérie*, Maisonneuve & Larose, 2001, p69.

¹⁶⁷ Salhi, 1994, 258.

¹⁶⁸ Un exemple typique de cette situation est le parcours d'un des acteurs les plus importants sur l'espace public du village d'Ait Arbi depuis au moins cinquante ans. Il s'agit de OFH, né en 1937. En 1946-47, il s'initie à l'alphabet

petites écoles coraniques dans plusieurs villages de la région d'Iferhounene a fait de cette localité l'une des rares à entretenir des activités d'enseignement en langue arabe, avant l'indépendance de l'Algérie.¹⁶⁹ Une de ces écoles, au village d'Ait Youcef Ouali construite entre 1950-1953, était acquise au courant réformiste.¹⁷⁰

Quelques établissements religieux ont été sous l'influence du réformisme religieux des Oulemas dans les années trente aux années 1950. Cette influence est localisée sur les traces des voies des chemins de fer, et « les foyers et l'itinéraire des réformistes en Grande Kabylie se localisent dans les gouttières de circulation accessibles : vallée de la Soummam, plaine de Bouira et couloir du Sebaou »¹⁷¹. Alain Mahé ne partage pas cet avis, car l'auteur distingue trois types d'attitudes des clercs à l'égard des réformistes. Du ralliement, à l'opposition et enfin l'attitude qui a prédominé en Grande Kabylie était l'« absence de réceptivité au mouvement » réformiste¹⁷². Dans le massif central kabyle et les versants nord du Djurdjura, les zaouias ne seront pas atteintes par la vague réformiste et s'engageront massivement dans le combat nationaliste.¹⁷³ Plusieurs de ces établissements vont finir par être captés par l'administration étatique au lendemain de l'indépendance.¹⁷⁴ Ce contrôle politique va avoir l'effet de « perte d'autonomie religieuse en Kabylie ».¹⁷⁵

et apprend vite quelques rudiments de la langue arabe par le biais de l'imam de la mosquée du village d'Ait Arbi. Sa volonté de rejoindre la zaouia de Sidi Abderhmane s'est heurtée à la dure réalité économique précaire de sa famille qui ne pouvait pas assumer les charges de sa scolarité. Il tente sans succès d'établir une carte d'identité pour rejoindre son frère cadet installé en France. En 1953, un militant nationaliste Hadj Azouaou de passage au Caire après avoir accompli le pèlerinage entre en contact avec Ait Ahmed qui lui demande d'envoyer en formation quelques jeunes qui maîtrisent le coran (6 versets). Le jeune enfant jubile de joie et d'impatience. Finalement, sur recommandation des militants nationalistes du village, son père se résigne à vendre un veau pour payer les frais d'inscription, (5000 FF) à la zaouia de Sid Abderhmane et l'achat d'une tenue (burnous à 3000FF).

Il entre à la zaouia en janvier 1955, mais en qualité d'*aqedac*, un auxiliaire logistique puis au bout d'une année comme étudiant. Il s'initie à plusieurs matières, grammaire, géographie, histoire etc et fréquente une autre zaouia d'Iflissen Lebhar. Ces centres d'enseignements traditionnels étaient aussi des lieux de rencontre des militants et combattants engagés dans la lutte armée. Son éveil nationaliste par les militants du PPA Hadj Azouaou qui a organisé un groupe de scouts musulmans au sein du village, s'est renforcé aux contacts de nouveaux responsables militaires et politiques, dont Si Mohand OualHadj et Mohamed Said. Il ne tarde pas à rejoindre le maquis propulsé par un contexte favorable. En mars 1957, les affrontements militaires créent un climat d'insécurité et d'instabilité qui rend impossible la poursuite des études. Il retourne à son village où un avis de souscription obligatoire l'attend. Il refuse de rejoindre le service militaire et sollicite son intégration au sein des moujahidin qui l'acceptent dans un premier temps comme *moussebel* chargé des missions de collecte du renseignement et d'agent de liaison, de surveillance des routes. On lui attribue une arme en mai 1957 au moment où son frère cadet (Remdhane) est tué par l'armée et en 1958 il passe de *moussebel* au statut de mobilisé revêtu d'une tenue militaire bleu et participe aux opérations militaires, sabotages des routes et collecte des cotisations. Le 8 août 1958, son père SALEM est parmi les 9 vieux villageois d'Ait Arbi égorgés et tués par les soldats français qui vengeaient la mort d'un de leur officier à côté du dit village. Après l'indépendance, il intègre l'école d'Ait Arbi comme instituteur et directeur et forma les premières générations d'enfants scolarisés. Il devient un notable du parti du FLN dans la commune d'Iferhounene durant les années 60-70-80 et étant Hadj il assure parfois l'imam bénévole du village. Il savoure sa retraite d'ancien moujahid et de fonctionnaire de l'éducation nationale. (Synthèse faite à partir de son journal, manuscrit écrit en langue arabe)

¹⁶⁹ Mahé, 2001, p362.

¹⁷⁰ Salhi, 1994, 268.

¹⁷¹ Salhi Mohamed Brahim., 1996, « Confrérie religieuse et champ religieux, en Grande Kabylie », *L'Islam pluriel au Maghreb*, sous la direction de Sophie Ferchiou, Paris, CNRS, cité par Chachoua, Encyclopédie berbère, 2004, p 4077.

¹⁷² Mahé, 2001, p359.

¹⁷³ Ibidem, 362.

¹⁷⁴ C'est le cas de la Zawiya Sidi-Abderhamane el Yellouli. Voir Mohamed Brahim Salhi, « Eléments pour une réflexion sur les styles religieux dans l'Algérie d'aujourd'hui », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 11 | 2000.

¹⁷⁵ K.. Chachoua, Kabylie : l'islam, *Encyclopédie berbère*, N° 26, Judaïsme-Kabylie, Edisud, 2004, p 4083

La situation se métamorphose après l'indépendance. Les séquelles de la guerre, le mouvement d'émigration ouvrière, l'accès massif des paysans au travail salarial et la scolarisation massive des enfants transforment le rapport aux zaouias. En effet, très peu d'écoles assurent l'enseignement coranique¹⁷⁶ et les deux zaouias qui continuent de subsister dans la daïra d'Iferhounene sont très peu fréquentées par les rares étudiants qui osent franchir leur porte, pour fuir les affres du chômage après un échec scolaire et à défaut de devenir instituteur¹⁷⁷. La zaouia située au village d'Ait Ali Ouyahia dans la commune d'Iferhounene et celle de Tizi Guefres dans la commune d'Imessouhal n'ont reçu que 20 étudiants, en 2001 (15 à Iferhounene et 5 à Imessouhal).¹⁷⁸

Pour la même année, sur l'ensemble des 18 zaouis en activité sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou on dénombre 503 étudiants. A titre de comparaison, la daïra de Mekla qui compte 3 zaouias (Souamaa, Ait Khelili, Mekla) forment 115 étudiants. Les zaouia d'Iferhounene sont les moins dotées en étudiants.¹⁷⁹

Actuellement, les lignages religieux ne s'occupent pas que de la gestion du culte. Ils sont concurrencés par des imams d'origine kabyles formés dans des instituts étatiques et qui officient dans différents villages de Kabylie.¹⁸⁰ Nous verrons plus loin, comment le village d'Ait Arbi qui a été soumis dans les 1990 à un boycott de la part des imams marabouts a fait appel à un imam d'origine kabyle pour briser le monopole des lignages religieux et depuis cette date il est l'officiant religieux de la cérémonie du rituel de *l'asensi n Sider Amer*.¹⁸¹

Par ailleurs, l'ouverture de l'école publique à tous les enfants d'Algérie a ouvert d'autres horizons aux parcours de formation et des trajectoires diversifiées aux enfants de lignages religieux les détournant des affaires religieuses et leur permettant de tisser des relations d'amitié, de camaraderie et de complicité entre les différentes catégories. L'avènement des télévisions satellitaires a aussi accéléré la décléricalisation et la reconversion de ces lignages.

Mahé résume parfaitement ces transformations en identifiant un phénomène de décléricalisation résultat de la dépaysannisation massive de la Kabylie rurale. Ce processus a conduit ces lignages à une reconversion du monopole du magistère religieux vers le travail salarial et l'émigration ouvrière.¹⁸²

La cartographie de l'implantation des lignages maraboutiques dans la daïra d'Iferhounene semble à notre avis indiquer que la présence des lignages religieux est beaucoup

¹⁷⁶ Cheikh Lounis, imam d'origine kabyle officiant religieux connu pour ses positions contre l'islamisme politique notamment salafiste, assure des cours dans une école coranique qui forment des imams dans la commune d'Iferhounene. Quelques éléments salafistes au village d'Ait Arbi tentent depuis plusieurs années, sans succès, d'ouvrir une école coranique.

¹⁷⁷ « La plupart [des étudiants à Wedris] ont un niveau scolaire faible, les six tolba (sur sept au total) n'ont pas dépassé le niveau primaire et certains ne sont jamais allés à l'école. »

Hddibi M.-A., op cit.

¹⁷⁸ Annuaire 2001.

¹⁷⁹ Annuaire 2001.

¹⁸⁰ Dans les 19 mosquées fonctionnelles 29 officiants, de différents grades, sont chargés d'assurer la gestion du culte. (Annuaire 2001)

¹⁸¹ Cf chapitre suivant.

Voir aussi l'article A. Ouldfella, Islam politique et culture berbère. Karima Direche. (Sous dir.) *L'Algérie au présent*, Mai 2019.

¹⁸² Mahé, 2001, p455.

plus importante dans les communes d'Imessouhal et d'Iferhounene que dans celle d'Illiltén.¹⁸³ Plus exactement, les villages de la commune d'Imessouhal et ceux qui se situent sur le versant nord de la commune d'Iferhounene sont majoritairement des lignages religieux. En revanche, l'axe qui va du chef-lieu de la commune d'Iferhounene vers la commune d'Illiltén est occupé essentiellement par des lignages non maraboutiques (Kabyles).

Les lignages religieux tentent difficilement de maintenir leur monopole de l'exercice du magistère religieux qui est remis en cause, au moins depuis l'indépendance, par quelques nouveaux clercs laïcs formés au sein des écoles coraniques et zaouias. Par ailleurs, après avoir misé sur les appareils politiques du jeune Etat indépendant en squattant les postes de représentations politique et de l'appareil du FLN, les lignages religieux ont misé sur un autre cheval de course plus neuf, le parti d'opposition du FFS.

Politiquement, les lignages religieux sont réputés être la clientèle du parti du FFS à Iferhounene. C'est la base électorale du parti de Hocine Ait Ahmed, lui-même issu, par sa mère et son père, des deux familles religieuses les plus prestigieuses de Kabylie.¹⁸⁴

La stratification sociale à Iferhounene connaît en plus des kabyles laïcs, du groupe maraboutique, des lignages de forgerons et d'autres de descendants d'esclaves désignés à Iferhounene par leur fonction de bouchers, *ineftahen*¹⁸⁵. Ils étaient considérés comme appartenant à la caste des esclaves, *aklan*.¹⁸⁶ Cet ostracisme rend les échanges matrimoniaux difficiles voire impossibles avec les autres composantes de la population. Les transformations récentes de la société kabyle atténuent cette proscription.¹⁸⁷

¹⁸³ A titre d'exemple dans la commune d'Illiltén les marabouts sont très peu présents à Tifilkout, Azrou, At Aissa Ouyahia, Iguefilen, Zoubga. Excepté, le petit hameau d'At Sider qui est formé exclusivement de Marabouts. A Tzit, le plus densément peuplé des villages de la commune, la famille At Lqadi habitent dans un petit hameau qui porte son nom : Taxligt At Lqadi.

Dans la commune d'Iferhounene, plusieurs villages n'ont pas de marabouts. C'est le cas d'Ait Arbi, Taxligt At Atsou, Laazib, les lignages religieux sont présents aux villages d'Iferhounene, Ibelkisen, At Saci, At Lbachir, At Yidir Ouali, Bouaidel, Imezouagh, Tikaatin. A Imessouhal, Tanalt etc.

¹⁸⁴ Mahé, 2001, p359.

¹⁸⁵ « Les bouchers sont considérés avec suspicion, surtout ceux qui vendent sur les marchés. Le métier est en défaveur en raison de son contact avec le sang, c'est pourquoi il est souvent exercé par les Noirs, tenus pour esclaves, comme le signifie leur dénomination *akli* (esclave noir ; pl. : *iklan*). Cependant, lors des sacrifices à connotation religieuse (*aid*, *timecret*), le sacrificateur est un kabyle réputé pour sa bonne conduite et qui jouit de considération, mais il n'est pas alors qualifié de boucher. » C. Lacoste-Dujardin, 2005, p77.

¹⁸⁶ Selon Chaker, les *aklan* groupe peu nombreux d'origine noir introduit en Kabylie des plaines et des piémonts (Sebaou, l'Isser Boghni bouira) avec la pénétration turque 17 et 18^{ème} siècles comme auxiliaires pour contenir les kabyles dans leurs montagnes.

Dans la Kabylie traditionnelle, les *aklan* constituaient une véritable caste distincte du reste de la population et les inter-mariages étaient en principe exclus. Les *aklan* exerçaient des métiers spécifiques, principalement celui de BOUCHER. Il s'ensuit qu'*akli* désigne également le « boucher » en kabyle. Les *aklan* étaient aussi MUSICIENS et, surtout, DEVINS, GUÉRISSEURS, SORCIERS. [...] Extérieur à la société des hommes « libres », l'*akli* était exclu du cycle de la vengeance ; aussi, il suffisait au Kabyle qui avait commis un crime de se réfugier chez les *aklan* (et de devenir lui-même *akli*) pour échapper à la vendetta. Il pouvait également éviter la mort en se rendant au marché pour y exercer publiquement le métier de boucher (devenant ainsi *akli* de par sa profession). ». Chaker Salem, Encyclopédie berbère, III Ahagar-Ali ben Ghanyia, Edisud, 1986, 1^{ère} édition, Aix-en-Provence, P423-424.

¹⁸⁷ Durant au moins les deux dernières décennies nous avons constatés des « mariages mixtes » entre kabyles et *ineftahen*. Ces nouvelles unions ont suscité quelques réticences et réserves qui ont été vite dissipées, dans le cas que nous avons pris connaissance des faits, par l'évocation du profil séduisant de l'heureux mari qui était de statut d'enseignant et surtout suite à l'insistance et l'opiniâtreté de la jeune mariée qui a osé défier le refus de son père, en le convaincant de bénir cette union.

Dans la commune d'Iferhounene, le village d'Ait Ali Ouenaser est connu pour être le fief des *ineftahen* qui monopolisent le commerce de viande et des magasins de boucherie. Au village d'Ahfir, commune d'Imessouhal une famille est d'origine *d'ineftahen*.¹⁸⁸

Les forgerons¹⁸⁹ se retrouvaient au village de TaourirtIheddaden dans la commune d'Illiltén qui fabriquait les forges et les équipements nécessaires au travail de la terre des paysans.

« Cependant l'emploi du fer industriel qui commençait à se généraliser en Algérie faisait multiplier le nombre des travailleurs des métaux et contribuait à faire disparaître ce préjugé. C'est en Grande Kabylie que le métier de forgeron et d'armurier connut son plein épanouissement », ¹⁹⁰ la scolarisation massive soutenue par les pouvoirs publics au lendemain de l'indépendance a modifié cette perception négative de ce groupe. Actuellement, ce monopole du travail du fer est révolu et les préjugés avec. Certainement, l'expérience du travail salarial et le partage de la condition d'émigrée ont fortement contribué dans l'atténuation de ces clivages.¹⁹¹

2-6-Emigration :

La Kabylie est une terre d'émigration. Bien avant la conquête coloniale de 1830, durant la présence des Ottomans plusieurs kabyles étaient employés comme terrassiers, jardiniers, gardes du Dey à Alger et Constantine. ¹⁹² Après la conquête de la Kabylie de 1857 et de l'échec de l'insurrection de 1871 plusieurs familles se sont installées en Syrie et en Tunisie¹⁹³. La dépossession des paysans de leurs terres et la paupérisation qui en est suivie ont impulsé un mouvement de migration ouvrière vers la France métropolitaine. La faiblesse en ressources naturelles, la tradition de colportage dans certaines régions de Kabylie, le potentiel humain qualifié et l'attraction des salaires élevés en Métropole, place la Kabylie comme une région d'immigration. Ainsi, en plus de ces « traditions commerçantes et artisanales de la région »

¹⁸⁸ Selon Devaux (1859, p 281) au-dessus du village d'Ahfir, il y avait un village dénommé El-Kalouz (*Lqayus*) où un forgeron a mis le feu au village, en fermant toutes les portes à clef, pour se venger des villageois qui ont accepté après des conflits que sa femme réputée d'une beauté exceptionnelle soit enlevée durant son absence par un autre villageois épris par ses charmes. Cette vengeance suscita une forte indignation et le marabout Sidi-Yahia-Ou-Amar prononça le bannissement du forgeron. Mammeri a rapporté cette histoire sous forme de légende dans son livre *Poèmes kabyles anciens* 1980.

¹⁸⁹ « Chaque village avait son forgeron, qui était aussi le maréchal-ferrant. Il était indispensable pour réparer tous les instruments en métal, au premier desquels le soc de l'araire, durement éprouvé dans les terres caillouteuses labourées dans la montagne kabyle. [...]. On distingue du *aheddad* (le forgeron) ordinaire, *aheddad lfeta* (le forgeron d'argent), ou bijoutier (bijoux) et aussi l'armurier, tous deux artisans plus spécialisés, réunis dans de gros villages de type urbain, comme aux At Yenni qui faisaient aussi des armes à feu, ou aux Iflissen Lebhar armuriers de sabres. Le plus souvent sans terres, les forgerons se faisaient rétribuer par les paysans en part de récolte prélevée à la moisson, sur l'aire à battre. Ils avaient une réputation ambiguë, par leur maîtrise des éléments comme l'eau, le feu et aussi du fer. On attribuait à ces métallurgistes des pouvoirs magiques. Souvent, ils remplissaient le rôle de sacrificateurs. » Lacoste-Dujardin, 2005, p154-155.

¹⁹⁰ Ibidem.

¹⁹¹ Un travail de mémoire de master en anthropologie a abordé cette question, voir Braï Krim, Le métier de Aheddad à Ihtussen chez les Ait Idjer Cne Illoula Oumalou, Wilaya de Tizi-Ouzou, DLCA de Bejaïa, octobre 2014, encadré par Allam Essaid.

Voir aussi Saidani Massinissa, *Approche socio-anthropologique du travail de la forge en Kabyle : le cas d'Ihtoussen, village situé dans la tribu des Ath Yedjar*, encadré par Hadibi MA, DLCA Tizi-Ouzou, 2016.

¹⁹²S. Doumane, « KABYLIE : Economie ancienne ou traditionnelle », *Encyclopédie berbère*, N°26, p4038

¹⁹³ Dès 1849, plusieurs familles ont répondu favorablement à l'appel d'un marabout du haut Sebaou pour aller grossir les premières colonies algériennes installées en Syrie dès 1830. Plusieurs vagues ont eu lieu en 1870, 1871, 1874 et 1888. Mahé, 2001, p356-357.

kabyle, « la stricte sédentarité des kabyles » est considérée par Mahé comme un facteur de réussite de l'émigration.¹⁹⁴

L'émigration en Métropole a été inaugurée pour répondre à l'appel des « employeurs métropolitaine » et de l'administration coloniale qui acheminait les premiers contingents indigènes pour remplacer des ouvriers italiens en grève à Marseille, en 1906. Ce transfert de main-d'œuvre a été facilité par la liberté absolue des départs en France accordée par la loi du 14 juillet 1914¹⁹⁵.

Direche-Slimani¹⁹⁶ qui retrace la trajectoire de l'émigration de convoyeurs à l'émigration familiale¹⁹⁷ explique comment l'émigration constitue une donnée sociologique et économique essentielle de la Kabylie qui fournissait l'hexagone de la majorité des travailleurs émigrés.¹⁹⁸ Mais depuis l'accès à l'indépendance, plusieurs régions d'Algérie emboîtent le pas à la

¹⁹⁴ Mahé précise « que la densité de la population de la Kabylie et la densité des réseaux sociaux, ainsi que la forte cohésion groupale qui en découlait, ont été l'un des facteurs essentiels dans la possibilité même de concevoir un projet migratoire. » Mahé, 2001, p 293.

L'auteur évoque le facteur de la densité des réseaux sociaux qui crée un contexte favorable à l'émigré qui s'apprête à quitter sa famille avec « l'assurance que sa famille était toujours sous le regard d'un ascendant ou d'un frère » (p293). Effectivement, dans le village d'Ait Arbi, dans une famille X les hommes ont conclu un deal et se sont organisés de sorte qu'il y ait un partage des fonctions ; l'un émigré « délégué par la communauté familiale » (Ageron, 2005, p418) qui doit pourvoir régulièrement la famille en ressources financières, et l'autre garant de la continuité de l'unité domestique s'assure de la protection et de la gestion des ressources disponibles et du contrôle social. Ce compromis a duré une vingtaine d'années jusqu'au milieu des années 1970 où l'unité domestique traversait des tensions entre ses différentes composantes qui la font éclater en trois petites cellules autonomes, cette étape correspond à ce que A. Sayad (1977) désigne par le premier âge de l'émigration, « l'émigration sur ordre ». L'étude de la trajectoire des trois frères qui ont survécu à la guerre de libération (un émigré en France, un instituteur au village et un fonctionnaire de bureau « émigré » à Alger) est un bon indicateur de l'effet des mutations socioéconomiques et politiques sur le parcours et le profil des acteurs, de leur capacité à faire face aux contraintes et à tirer profit des diverses opportunités.

¹⁹⁵ Cette liberté fut réglementée à plusieurs reprises, dès 1924, parfois pour la limitée, la contrôlée ou la supprimée. Ces dispositions ont été modifiées au grès des conjonctures économiques et politiques et des besoins du marché du travail. A titre d'exemple, après la 2^{ème} guerre mondiale les pouvoirs publics intervenaient soit pour encourager l'acheminement des ouvriers, ou en limité le nombre dès 1947. Après l'indépendance, l'accord de 1968 autorisa un contingent annuel de 35000 nouveaux migrants. Mais la crise de 1974, impulsa sous la présidence de Valérie Giscard D'Estaing une politique d'aide au retour (juin 1977-mai 1981), le gouvernement misait sur un retour de 500 000 émigrés maghrébins. L'élection de Mitterrand permet la régularisation de 130 000 clandestins entre 1981 et 1982. La loi Pasqua du 24 août 1993 durcit les conditions d'entrée et de séjours des étrangers. Après le retour de la gauche au gouvernement en 1997, Jospin assouplit les lois de Pasqua et régularise plusieurs milliers d'émigrés sans papiers. Etc.

Voir les détails dans Charles-Robert Ageron, *Genèse de l'Algérie algérienne*, Editions Bouchène, Paris, 2005, P411-423. (L'immigration maghrébine en France, article initialement publié dans la revue *vingtième siècle*, 1985.)

¹⁹⁶ Direche-Slimani K., *Histoire de l'émigration kabyle en France au XX^e siècle : réalités culturelles et réappropriations identitaires*, Doctorat Nouveau Régime d'Histoire, Aix-en-Provence, 1992.

¹⁹⁷ Selon Mahé l'émigration familiale commence très progressivement, en Kabylie, entre 1935-1937. Mahé 2001, p339. Charles-Robert Ageron quant à lui parle de migration d'hommes seuls et temporaire entre 1905 et la fin de la décennie 1940. L'émigration familiale et l'émigration permanente apparaissent après 1950. (2005, p418). Voir aussi Sayad Abdelmalek, *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'émigré*, Paris, Le Seuil, 1999, 437p.

¹⁹⁸ Avant la première guerre mondiale, l'émigration était le fait des convoyeurs kabyles qui étaient près de 10000 en 1912. La Kabylie fournissait les ¾ des émigrés en 1934 et en 1950 50 à 60% des émigrés étaient d'origine kabyle.

Direche-Slimani K., « Emigration (kabyle) », *Encyclopédie berbère*, XVII, Douiret-Eropaei, Edisud, France, 1996, P2614

Kabylie et la surpassent même. La Wilaya de Tizi-Ouzou n'était plus en 1980 que la quatrième en termes du nombre d'émigrés derrière Tlemcen, Bejaïa et Sétif.¹⁹⁹

Les différentes régions de Kabylie n'ont pas vécu de la même manière ou de la même intensité ce phénomène migratoire. La région d'Iferhounene est connue pour être le bastion d'une forte émigration. En 1950, Illiltén comptabilisait 960 émigrés pour une population de 6443 soit 59,6% de la population active masculine, et 14,8% d'émigrés par rapport à la population totale. Pour les Ittourar, le nombre de sa population était de 10772, et le nombre d'émigrés était de 1300, soit 48,2 % d'émigrés par rapport à la population active masculine et 12% par rapport à la population totale.²⁰⁰

Ces taux très élevés de population émigrée dans les deux douars sont les plus importants des 11 douars²⁰¹ qui constituaient la commune-mixte du Djurdjura. Seuls les douars de Beni Douala (53%) et les Ouadhias (50%) de la commune-mixte de Fort National les devancent en Grande Kabylie. A l'échelle de toute la Kabylie, les deux douars d'Illiltén et d'Ittourar sont derrière les douars de la commune-mixte de la Soummam : de Ihadjanene (20% d'émigrés par rapport à la population totale et 80% d'émigrés par rapport à la population active masculine), Timezrit (17,7% et 70,8%), Beni Ouaghlis (15,7% et 63%) et Ikdjane (18,4% et 73,6%) qui surclassent tous les douars en termes du taux d'émigrés.²⁰²

Pour mieux apprécier l'ancrage de l'émigration dans cette réalité sociale de la Kabylie et de la région qui nous concerne, il faut rapporter les chiffres de l'émigration par rapport aux facteurs de la densité de la population, au dynamisme et à la diversité de l'économie traditionnelle et à la scolarisation. Les effets de la conjonction de ces variables est relativement différente d'une région à une autre et d'un douar à un autre.

Partons du constat fait par Charles-Robert Ageron qui explique comment les facteurs de la densité de la population, la diffusion de la francophonie et les réseaux de solidarité villageoise ont fait des kabyliques des foyers traditionnels d'émigration.²⁰³

De son côté, Mahé relativise le rôle de la scolarisation en expliquant comment dans le cas des Beni Yenni, région fortement scolarisée à 80%, représente un taux relativement faible d'émigration/ population masculine active (27%) du fait de la diversité et du dynamisme de l'économie locale qui se manifeste par le développement du commerce et de l'artisanat (orfèvrerie), tout cela a contribué sensiblement à fixer les populations dans leur territoire.²⁰⁴

¹⁹⁹ « En 1980, on a recensé 44400 personnes (dont 23400) émigrés en France, originaires ou nées dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ceci place la région au 4^{ème} rang derrière Sétif, Bejaïa et Tlemcen. ». Dahmani, 1990, 74.

²⁰⁰ Mahé. 2001, pp. 384.

²⁰¹ Ces douars sont : Beni Youcef, Ait Yahia, Akbils, Yattafen, Bouakache, Beni Menguellet, Iboudrarene, Ogdal, Ouacif, Illiltén, Ittourar. Le taux moyen d'émigration de la commune mixte de Djurdjura était de 32,2 %. Mahé, 2001, p384.

²⁰² Mahé, 2001, p384-385.

²⁰³ « Mais sait-on qu'en 1924 sur 38 000 émigrants fichés, 18 096 étaient originaires du seul arrondissement de Tizi-Ouzou et que la seule commune de Larbâa N'Ait Iraten (Fort National) envoyait chaque année en France plus de 8% de sa population totale, celle d'Ain el-Hammam (Michelet) plus de 7% ? »

Charles-Robert Ageron, *Genèse de l'Algérie algérienne*, Editions Bouchène, Paris, 2005, P390 (Émigration et politique : l'Etoile Nord-Africaine et le Parti du Peuple Algérien, article initialement publié dans les *Mémoires de Messali Hadj*, Jean-Claude Lattès, 1982)

²⁰⁴ Même cas pour le douar Beni Ouaghlis, dans la commune mixte de la Soummam, qui possède une économie traditionnelle dynamique et diversifiée, une forte densité de la population (358hab./km²), mais avec un taux élevé de migrant (63%de la pop. Active masculine), enfin elle est la seule commune à avoir été scolarisée précocement

En revanche, pour le douar d'Illilten et d'autres (Kouriet de la commune-mixte de Fort National, Ihadjanen, Ikedjane dans la commune-mixte de la Soummam) avec le taux d'émigration (59,6%) le plus élevé de la commune-mixte du Djurdjura suivi du Douar d'Itourar (48,2%) en dépit d'une densité de population la plus faible au sein de la commune-mixte du Djurdjura pour les Illilten (170). Ce contre-exemple s'explique pour Mahé par le faible dynamisme économique traditionnel, l'importance de la scolarisation (qui rapportée à la région est relativement faible) et l'effet d'entraînement induit par les populations des tribus environnantes.²⁰⁵

Il est vrai que le manque de dynamisme économique de la région d'Iferhounene pouvait constituer un facteur et une motivation pour les candidats à l'émigration. Il est vrai aussi que la scolarisation très faible à Illilten et à Itourar ne constituait pas un obstacle insurmontable au projet d'émigration des populations. Cependant, on ne peut considérer que la région d'Iferhounene avait bénéficié d'une importante scolarisation, puisque on sait que cette région n'avait pas profité du même effort de scolarisation que la moyenne à l'échelle de la Kabylie, encore moins que celle offerte aux Beni Yenni. Bien au contraire aucune école n'était ouverte dans ces deux douars²⁰⁶ (Mahé p398), et dans la commune-mixte du Djurdjura seuls ces deux douars (sur les onze) n'ont pas reçu aucun centre municipal, suite à la réforme municipale de 1945²⁰⁷ en dépit du dynamisme des assemblées villageoises.

Selon notre connaissance du village d'Ait Arbi, l'écrasante majorité des émigrés n'avaient pas suivi de cursus de scolarisation avant de rejoindre l'exil, leur connaissance de la langue de Molière s'est faite au contact des travailleurs français dans les fonderies et mines des Ardennes, les usines de Renault et de Peugeot et le bâtiment, ou en nouant des liens conjugaux avec des partenaires françaises.

L'émigration continue de constituer une réalité fondamentale dans l'ensemble des villages de la région d'Iferhounene. Les jeunes perpétuent la tradition d'exil de leur parent.²⁰⁸

En plus de l'effet de l'émigration, les unités politiques d'organisation de la société kabyle ont subi des transformations suite aux différentes politiques administratives coloniales et nationales.

2-7- Maillage administratif et appartenance tribale

La localité d'Iferhounene a été longtemps intégrée dans de vastes entités administratives, avant que le découpage de 1984 l'institue en tant que daïra divisée en trois communes : Iferhounene, Illilten et Imessouhal. Nous présenterons un bref aperçu historique

et de façon intensive. (en 1952, les At Weghlis avaient 36 écoles avec 53 classes, alors que les 13 douars sur les 19 que comptent la commune mixte de la Soummam ne possédaient aucune école) Mahé, p389.

²⁰⁵ Mahé, p386. L'auteur reprend les mêmes arguments soutenus pour expliquer le cas atypique du douar Kouriet pour les appliquer au cas des Illilten. p387.

Dans une enquête menée sous la direction de Robert Montagne, il apparaît qu'avant 1954 « la corrélation entre la densité de la population et l'importance de l'émigration n'était pas aussi évidente que l'affirmaient désormais les démographes. » Charles-Robert Ageron, 2005, p405.

²⁰⁶ Mahé, 2001, p398.

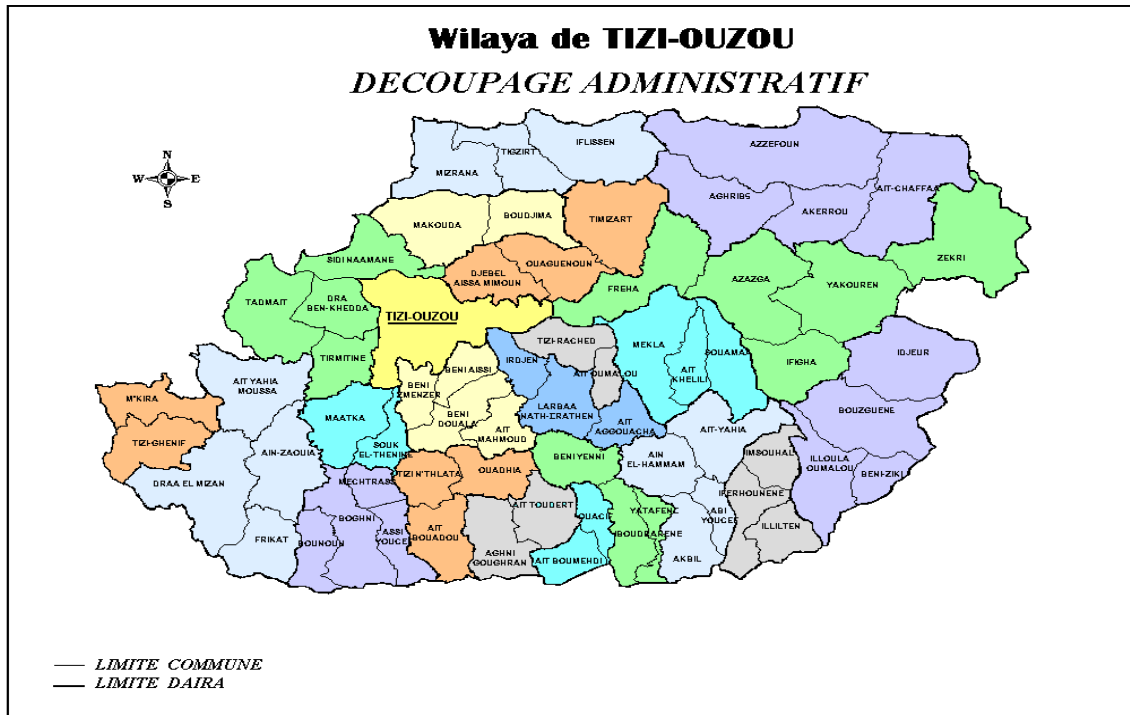
Quelques écoles ont été ouvertes tardivement au crépuscule de la fin de la colonisation. Certains enfants ont été initiés à la langue française dans les camps de regroupement de la population instaurés vers 1960 et 1961.

²⁰⁷ La réforme municipale qui s'inspire de la loi de 1884 des communes françaises a été entamée en 1937 à la faveur de la montée du front populaire en 1936. Une nouvelle mouture de la loi a été promulguée après la deuxième guerre mondiale en 1945. Voir Mahé, 2001, pp390-415.

²⁰⁸ Dans le chapitre suivant nous aborderons cette question du renouvellement de l'émigration et son impact sur la vie villageoise actuelle à partir du cas du village d'Ait Arbi.

des différents découpages administratifs depuis la colonisation française jusqu'au dernier découpage de 1984 et nous indiquerons les modifications survenues dans l'organisation et la configuration administrative du territoire d'Iferhounene et des deux anciennes tribus qui la composent, les At Yettura²⁰⁹ et les Illilten.

Carte n°1 : Découpage administratif de la wilaya de Tizi –Ouzou en 67 communes et 21 dairas :



Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou 2008.

2-7-1-Avant l'indépendance :

Après l'échec de l'insurrection de 1871, le régime civil fut étendu à la Kabylie en 1885 et « l'organisation dite kabyle » instaurée au lendemain de la conquête de la Kabylie en 1857 par le Maréchal Randon fut remise aux placards²¹⁰. Les assemblées villageoises furent réduites, phagocytées sinon contrôlées²¹¹. Le régime civil dissout les cercles militaires et instaure une nouvelle organisation administrative par la création des communes-mixtes (CM) et des communes de plein exercice (CPE).²¹²

²⁰⁹ Hanoteau et Letourneux, divisent la tribu des Ait Itsourar en deux fractions : Imesdourar (les montagnards : 2790 habitants) et Imessouhal (gens du bas pays : 2007habitants en 1866) Voir 2003, tome 1, p256.

²¹⁰ Sur ces politiques administratives voir les travaux de Charles-Robert Ageron, *les musulmans algériens et la France* (1871-1919) tome 1, PUF, 1968. Chapitre X Le « mythe Kabyle » et la politique Kabyle (1871-1891), pp267-292, et Alain Mahé, 2001, pp182-278.

²¹¹ Les différentes politiques administratives coloniales n'ont jamais adopté des approches similaires à l'égard de *Tajmaet* qui était parfois tolérée, parfois interdite, et en même temps tentant de la transformer et de la neutraliser. En dépit de ces politiques, les assemblées villageoises ont pu se maintenir et dans beaucoup de localités se dédoubler, l'une clandestine aux mains des villageois et l'autre officielle désignée par les autorités coloniales. Sur cette question voir Charles-Robert Ageron, 1968 et Mahé, 2001, et Jean Morizot, *l'Algérie kabylisée*, 1962.

²¹² Mahé, 2001, p204.

Selon Mahé, les communes de plein exercice (C.P.E) sont installées dans « les régions qui accueilleront le minimum de population européennes pour pouvoir former un corps électoral et un conseil municipal identique aux

Le territoire actuel d'Iferhounene a été inclus dans la commune-mixte du Djurdjura (Michelet chef-lieu administratif) qui comprend les tribus suivantes, reconfigurées en douars²¹³ : Ait Yahia, Ait Bou youcef, Ait Menguellet, Akbil, Yattafen, Ait Boudrar, Ait Ouassif, Ait Bou Akkache, Ait Itsourar, ainsi que la tribu des Illilten devenue douar Illilten.²¹⁴

Les deux tribus de la localité d'Iferhounene, At Yettura (Itourar) et Illilten faisaient partie des tribus qui ne se sont jamais regroupés dans une confédération.²¹⁵ Elles étaient intégrées dans la commune-mixte de Djurdjura de 1880 à 1958, et elles n'avaient pas bénéficié d'aucun centre municipal, « seuls deux douars de la commune [mixte du Djurdjura] ne reçurent aucun centre municipal : Illilten et Itourar ». ²¹⁶ Par conséquent, la région d'Iferhounene n'a pas subi aucun impact de l'expérience des centres municipaux expérimentée en 1937 et instituée en 1945, essentiellement en Kabylie et dans quelques régions d'Algérie qui ont servi comme alibi.²¹⁷

Mahé signale l'étonnement des administrateurs et des rédacteurs de rapports sur les centres municipaux de la différence de traitement entre la commune de Fort National et de celle de la commune-mixte du Djurdjura « dont les populations méritaient à leurs yeux les franchises municipales » d'autant plus que l'ensemble des 146 villages de la commune-mixte possèdent des assemblées villageoises (tajmâat) actives. Finalement, seuls 24 villages furent retenus pour être érigés en centres municipaux.²¹⁸

En dépit des différentes politiques administratives, les assemblées villageoises ont maintenu leur existence et la vigueur de leurs *qanuns* même dans les villages où sont installés des centres municipaux. C'est l'avis de l'un des administrateurs des services civils d'Algérie Jean Morizot qui a exercé des responsabilités administratives à Ain El Hammam et à Fort National qui écrivait à ce propos :

communes françaises, composées d'un double collèges, le premier réservé aux citoyens français (bénéficie de deux tiers de sièges, élus aux suffrage universel) le deuxième pour les indigènes (le tiers restant des sièges, élus selon la règle censitaire) et les communes mixtes (C.M), pour les régions où l'élément européen est quasi absent ». Elles sont « gérées par des administrateurs, fonctionnaires nommés par le gouvernement d'Alger ». p204 et p 240.

²¹³ Le douar crée en 1857 est « une circonscription administrative correspondant plus au moins à quelques villages, soit à une partie de tribu » C. Lacoste-Dujardin, 2005, p121.

²¹⁴ Mahé, p, 235.

L'auteur insère la tribu d'Illilten dans le tableau 7 Arc du Djurdjura. Versant nord. Elle figure dans la commune mixte du Djurdjura. P237.

²¹⁵ Masqueray, la formation des cités, Edisud, 1983, p103 et C Lacoste-Dujardin, 2002, p140.

Contrairement à ces deux tribus, les confédérations d'Ait Jennad, Iflissen Oumlil et les Ait Waguenoun par leur proximité avec l'ennemi turc installé à proximité des plaines, étaient contraintes à maintenir une cohésion durable entre les tribus pour organiser rapidement la riposte. Voir C Lacoste-Dujardin, 2002, p138.

²¹⁶ Mahé, 2001, 398.

²¹⁷ Sur cette réforme municipale voir Mahé, pp 390-415. L'auteur soutient que les centres municipaux installés en dehors de la Kabylie ont servi comme alibi pour contrecarrer toute critique à l'encontre de ce projet de politique municipale en faveur des kabyles.

La réforme de 1945 établie le nombre de conseillers municipaux en fonction de la densité de la population : six membres pour moins de 1000habitants, huit pour 1001 à 2000habitants, dix pour ceux de 2001 à 3000habitants. Dans certains villages plusieurs listes s'affrontaient pour acquérir les voix des villageois, mais souvent, l'assemblée villageoise imposait des listes uniques, en conformité avec la règle de l'unanimité et témoigne « de la difficulté des villageois d'intégrer la règle cardinale d'un système démocratique : le principe majoritaire, seul susceptible de permettre de gérer et d'assumer le conflit social » conclut Mahé. P407-408.

²¹⁸ Mahé, p401.

Parmi les administrateurs et auteurs de ces rapports on citera Laburthe de Baume et le stagiaire de l'ENA Cantais (1953) qui rédigea un rapport sur « l'expérience des centres municipaux dans la commune mixte du Djurdjura ». Mahé, 401.

« On aurait pu, toute fois, penser qu'en fin dotés d'institutions qui paraissaient allaient si complètement au-devant de leurs aspirations, les kabyles laisseraient tomber en désuétude celles de leurs coutumes qui réglaient l'administration de leurs villages et qui pouvaient paraître assez mal adaptées aux exigences de la vie moderne. Or, jusqu'en 1954, la transformation a été peu sensible : dans la majorité des centres, il coexistait deux organisations, l'une traditionnelle, l'autre officielle, qui souvent s'épaulaient et se complétaient, mais parfois s'ignoraient ou même se combattaient. Il y avait généralement deux assemblées, deux caisses, deux règlements et était apparent que dans la vie quotidienne les *qanoun* étaient mis en jeu beaucoup plus souvent que les articles du Code pénal ». ²¹⁹

Ces assemblées villageoises seront actives après l'indépendance et susciteront des dilemmes pour l'administration qui, d'un côté, n'a pas intégré ces « antiques djemaa » dans le dispositif administratif légal, et de l'autre côté, elle doit faire face à leur dynamisme. Cette situation contraint les autorités à composer avec elles et à les solliciter seulement comme de simples relais et intermédiaires avec les populations afin de les contrôler et d'assurer un encadrement et un quadrillage autoritaire des territoires.

2-7-2-L'aménagement du territoire et les découpages administratifs après l'indépendance de l'Algérie :

Après l'accès à l'indépendance, les autorités politiques algériennes procédèrent à une nouvelle réorganisation du territoire. En 1963, l'organisation administrative de l'Algérie était composée de 15 départements, 91 arrondissements (daïras), et de 1577 communes. ²²⁰

Ce nouveau découpage modifie la disposition du territoire de la localité d'Iferhounene. Ainsi le décret ²²¹ portant réorganisation territoriale des communes institue une nouvelle commune dénommée Iferhounene, dont le chef-lieu est le village d'Iferhounene qui regroupe les trois anciennes communes ; Imessouhal, Imesdurar et Illilten.

Trois ans plus tard, en 1966, le territoire national est divisé en 15 wilayas et 82 daïras. Le département de Grande Kabylie devient la wilaya de Tizi-Ouzou qui porte la lettre S.

En 1974 ²²², le nombre de Wilaya passe au double 31 wilayas, composées de 160 daïras et de 704 communes. La wilaya de Tizi-Ouzou est amputée de deux daïras : Bouïra et Lakhdaria. Ainsi la wilaya compte 8 daïras et 38 communes. La commune d'Iferhounene figure en compagnie des communes de Ouacif, Tassaf, Ain El Hammam dans la daïra de Ain El Hammam (Ex-Michelet).

Le dernier découpage administratif de 1984 ²²³ porte le nombre de wilayas à 48 et à 1541 communes. La wilaya de Tizi-Ouzou perd deux daïras : Bordj Menaiel et Dellys rattachées à la nouvelle wilaya de Boumerdes. Elle se retrouve avec 21 daïras et 67 communes dont 37 de création récentes, avec 1400 villages. ²²⁴

²¹⁹Jean Morizot, *l'Algérie Kabylisée*, éditions Peyronnet& cie, Paris, 1962, p117.

²²⁰ Dahmani, p92.

²²¹ Le décret 63-189 du 16 mai 1963 publié au JORADP le 31 mai 1963.

²²²Décret 74-138 du 12 juillet 1974 signé par le président Houari Boumediene, portant les limites territoriales et la composition de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les wilayas sont désignées par des numéros : Tizi-Ouzou n14.

²²³Décret n°84-365 du 1 décembre 1984 fixant la composition la consistance et les limites territoriales des communes publiées dans le JORADP, N°67 du 19 décembre 1984.

²²⁴Yefsah, 2009. La wilaya de Bejaia compte 895 villages (Hachrouf 2010).

Ainsi, la commune d'Iferhounene est promue en daïra,²²⁵ composée de trois communes. La commune d'Iferhounene, son chef-lieu est le village d'Iferhounene. Elle est composée de 23 villages.²²⁶ De son côté, la commune d'Illiltén, formée de 11 villages,²²⁷ le chef-lieu est Souk El Had. Enfin, la commune d'Imessouhal réunit 15 villages,²²⁸ et d'Agouni Ouaadella institué comme chef-lieu de la nouvelle municipalité.

Ces différents découpages reconfigurent les frontières et les identités des deux tribus, d'Illiltén et d'At Yettura. D'un côté, la dénomination administrative de ces entités reprend l'appellation traditionnelle dans le cas de la tribu d'Illiltén, et de l'autre côté, elle ignore celle de la tribu des At Yettura en la divisant en deux communes avec des appellations en référence au nom du village promu chef-lieu dans le cas d'Iferhounene et en reprenant une ancienne dénomination en référence à la topographie de l'espace, Imessouhal, ceux des vallées.²²⁹

Par ailleurs, certains villages qui faisaient partie de l'ancienne tribu d'Illiltén sont comptabilisés aujourd'hui comme faisant partie de la commune d'Iferhounene et non au sein de la commune d'Illiltén.²³⁰ Les différentes politiques publiques engagées depuis l'indépendance atténuent le sentiment d'appartenance tribale. La fréquentation des espaces éducatifs, sportifs et administratifs et l'engagement militant en faveur de l'identité berbère et le partage d'idéaux communiste, démocratique et islamiste suscite des liens et fait émerger des repères nouveaux dans la biographie des jeunes qui n'accordent plus d'importance aux anciennes dénominations tribales.

Sur le plan politique, l'assemblée populaire communale d'Iferhounene est dotée actuellement de 15 sièges et 13 sièges pour chacune des deux communes d'Illiltén et d'Imessouhal.

Cette arène politique officielle et institutionnelle était confisquée, de 1962 à 1990, par le parti-Etat du FLN. De l'indépendance aux premières élections municipales de 1967 plusieurs notabilités du FLN se sont succédées à la tête de la commune d'Iferhounene.²³¹ De 1967 aux premières élections municipales pluralistes de 1990 le FLN présentait une liste unique que se disputaient plusieurs forces sociales et politiques.²³² Quelques militants communistes du PAGS

²²⁵ Ce n'est qu'en 1991 que la daïra d'Iferhounene a été ouverte. (Selon un fonctionnaire de la daïra, Août 2018)

²²⁶ Ces villages sont : Iferhounene, Ait Arbi, Laazib, Soumeur, Takhligt At Atsou, Tirourda, Ait Idir Ouali, Ait Hamou, Ait El Mansour, Meneaa, Bechar, At Nzar, Tikilsa, Ikhdachen, Bouaidel, Taourirt Ali Ounaser, Ait Ali Ouyahia, Iberber, Ahdouche, At Saci, Ibekissen, Ait Yahia Ouamer, Imezouagh.

²²⁷ Voici les noms de ces villages : Zoubga, Ait Adella, Taourirt Iheddaden, Taghzout, Ait Sider, Tifilkout, Azerou, Ait Aissa Ouyahia, Taourirt Amrous, Igoufilen, Tizit, et le chef lieu de la commune Souk El Had.

²²⁸ Les noms des villages sont les suivants : Ait Ouatas, Boumessaoud, Tizi Guefres, Boulmaiz, Karrouche, Ait Youcef Ouali, Ahfir, Ait Lbachir, Tizi Boufed, Mehvi, Assekeur, Igou Lekrar, Tanalt, Ighil Iguelmimen, Azaghar.

²²⁹ Il est utile de s'interroger pourquoi l'ancienne dénomination Imesdurar n'a pas été reprise pour la nouvelle commune d'Iferhounene comme ça été le cas pour la commune d'Imessouhal ?

²³⁰ C'est le cas des villages de Tirourda et Taxlijt At Atsu qui étaient en 1866 de la tribu des Illiltén (Hanoteau, 2003, p256) et de Soumeur (Devaux, 1859) ou du village de Laazib intégré au arch At Yettura lors de l'opération de la délimitation des tribus dans le cadre du sénatus-consulte vers le début des années 1890. Pour anecdote, les villageois de Laazib qui se considéraient faisant partie du village de Zoubga mécontents de cette situation ont formulé une requête officielle demandant la réintégration du village de Laazib dans sa tribu d'origine, Illiltén. (Archives d'Aix-en-Provence consultés en juillet 2006) Ces villages sont actuellement intégrés dans la commune d'Iferhounene.

²³¹ De 1962 à 1964, Si Hadj Mohand Ourabah a occupé le poste de président de la délégation spéciale, qui a été remplacé par Hamrani Ahmed en 1964. (Ait Allioua Hachemin, Notable du FLN et plusieurs fois maire de la commune d'Iferhounene. Entretien le 6 Avril 2013)

²³² L'ancien Moudjahid Belkacem Nedjma du village de Tifilkout a été le premier maire élu en 1967 qui a assuré deux mandats jusqu'au 1975. Hadjam Tahar du village d'Ait Ouatas élu maire en 1975 a été remplacé en 1976 par

tendent à l'intérieur du FLN de soutenir des candidats proches de leurs positions pour les propulser à la tête de la mairie ou à la représentation de la région à l'APN qui a été la chasse gardée des quelques groupes maraboutiques.²³³ Plusieurs villageois de la commune perçoivent la compétition électorale et partisane comme un moyen de s'opposer à la mainmise des familles et lignages religieux sur le champ politique local et sur le parti d'opposition, le FFS. Ainsi, après avoir longtemps misé sur le FLN, et au lendemain de l'ouverture démocratique de 1989 le FFS fait l'objet de convoitises de la part de ces groupes d'intérêts, à tel point que le parti d'Ait Ahmed est perçu, localement, comme un parti dominé par les « marabouts ».

L'ouverture démocratique de 1989 qui devait insuffler l'alternance est mise à profit par le parti unique pour légitimer démocratiquement sa domination de la commune d'Iferhounene, aidé il faut le souligner par l'absence des candidats du RCD, le boycott du FFS et l'inexpérience des autres candidats regroupés au sein de deux listes d'indépendants.²³⁴ Le FLN a réussi aussi à prendre la mairie d'Imessouhal. Dans la commune limitrophe d'Illiten, le jeune candidat du RCD BoukoumaBouhou, enseignant du primaire et membre du comité de village de Zoubga est élu à la tête de la municipalité.

Au niveau national, ces premières élections pluralistes de juin 1990 étaient une opportunité politique au parti islamiste du FIS d'obtenir la majorité des municipalités. En revanche, en Kabylie seules 17 communes ont opté pour le parti de Abassi Madani, notamment celles situées dans les plaines et les basses collines occidentales et des versants sud du Djurdjura. Dans les régions du Massif central, le Haut Sebaou, les versants nord du Djurdjura et la vallée de l'Oued Soummam, le FIS n'avait obtenu aucun siège.²³⁵

Les élections municipales du 23 octobre 1997²³⁶ modifient radicalement les rapports de forces politiques au niveau local et régional. La première participation du FFS au scrutin lui permet de devenir la première force politique en Kabylie et de se voir à la tête de 81 municipalités (68,7%), alors que son rival du RCD, en net reflux, n'obtient que 20 mairies (16% de la Grande Kabylie), le RND 9 mairies (8%) et l'ex-parti unique du FLN avec seulement 2 municipalités. (1,7%)²³⁷

A Iferhounene, les trois communes de la daïra basculent sous le contrôle du parti d'Ait Ahmed. Lounis Rabah jeune de trente ans, licencié de l'université de Tizi-Ouzou et enseignant au CEM d'Iferhounene, marabout du village d'Ibelkissen devient le premier maire de la municipalité d'Iferhounene qui n'appartient pas au parti du FLN. A Illiten, Bibi Mohand Ouamer enseignant de mathématique à l'université de Bejaia délaisse les amphithéâtres pour prendre la tête d'une mairie montagnarde aux ressources limitées.

Oussaci Amokrane du village Ibelkissen qui a assuré plusieurs mandats jusqu'aux événements d'octobre 1988. De 1988 à 1989 Hattab Belaid a été le dernier maire de l'ère du parti unique.

²³³ Madjid At Limam, enseignant du primaire appartenant au puissant lignage maraboutique d'Iferhounene, a été pendant plusieurs mandats le député de la région qui protégeait les intérêts de son groupe.

²³⁴ Un militant communiste du PAGS du village d'Ait Arbi faisait partie de la malheureuse liste d'indépendants. Après cette défaite et la déferlante vague de violence islamiste il se résigne à quitter le pays et s'installer en France en 1998.

²³⁵ Ce qui donne en terme de représentativité des partis en Kabylie comme suit : le RCD 57% ; 7 le FLN 23,5%, le FIS 14,2%. Mahé a analysé les résultats des élections commune par commune, publiées dans la presse nationale. Voir Mahé, 2001, p541-542.

²³⁶ Entre 1995 et 1997, des DEC, Délégation Exécutive Communale, sont désignées à la tête des mairies. A la commune d'Iferhounene, l'ex-maire du FLN Ait Allioua Hachimi occupe la fonction de DEC.

²³⁷ Mahé, 2001, p543.

Tableau n 10. Résultats des élections locales 1990 et 1997 dans les trois communes de la daïra d'Iferhounene.

	Elections municipales 1990					Elections municipales 1997				
	FLN	FIS	RCD	Ind	Div	FLN	RND	RCD	FFS	Ind
Iferhounene	5	/	/	4	/	/	/	3	5	1
Imessouhal	7	/	/	/	/	/	1	2	4	1
Illilten	3	/	6	/	/	/	1	3	5	

Source données Mahé 2001 pp591-593

Ces scrutins pluralistes ont permis l'émergence de nouveaux acteurs collectifs et individuels sur l'espace public. Ainsi, l'accès du RCD et du FFS aux positions institutionnelles au sein de l'Etat algérien transforme leurs relations avec la population. De la position d'opposants, ils sont investis de pouvoir de décisions qui va falloir négocier et marchander avec l'administration. Ils sont l'objet de sollicitations et d'attentes multiples qui peuvent générer des incompréhensions, des tensions et des frustrations de la part de la population impatiente. Face à ce dilemme, les deux partis tentent d'impliquer les populations dans le processus de gouvernance des affaires publiques en faisant appel au mouvement associatif et notamment les comités de villages qui sont très actifs dans cette région montagneuse. Longtemps méprisés, marginalisés parfois manipulés par l'administration, les assemblées villageoises accèdent à une reconnaissance politique et institutionnelle comme intermédiaires entre les élus et la population. Cette reconnaissance politique des comités de villages a été le couronnement d'un long processus de rapports ambigus, de coopération et de conflit, de marginalisation et de manipulation, d'ambiguïté, de tolérance sans reconnaissance, de méfiance et de coopération pragmatique entre l'administration et les assemblées villageoises.

2-8-Comité de village et mouvement associatif :

L'action associative est à l'intersection des rapports entre la société et l'Etat. Elle exprime une demande sociale à l'Etat qui la prend en charge ou l'ignore. Elle témoigne, aussi, des rapports de conflictualité et de complicité, de tension et de manipulation, de collaboration et de concurrence entre une multitude d'acteurs qui activent sur l'espace public et l'Etat. C'est les appareils de l'Etat qui définissent et régulent, à travers son arsenal juridique et coercitif, le cadre de l'intervention des acteurs associatifs et imposent aux différents challengers les normes de compétition et d'association. De ce fait, l'Etat (colonial ou national) en fonction des rapports de forces politique et du contexte historique (mouvement nationaliste, mouvement syndical, revendication identitaire, rébellion islamiste), négocie et aménage ce cadre légal de sorte à

maintenir son hégémonie ou son contrôle sous différentes formes sur les activités associatives.²³⁸

Durant trois décennies le mouvement associatif était bureaucratique, apathique, sans ancrage social et le lieu de lutte de clans et de promotion sociale et politique, verrouillé par l'ordonnance de 1971 qui instaure le double agrément délivré par les autorités locales et nationales pour la constitution d'une association.²³⁹ Cependant, les comités de villages en Kabylie occupaient un statut ambivalent de semi-clandestinité sans aucune légitimité qui leur permettait d'entreprendre une coopération pragmatique avec les autorités locales et de servir dans certains cas de relais des pouvoirs publics sous l'emprise des notabilités politiques et bureaucratiques du parti unique du FLN. Ce parti, comme agent de modernité, ambitionne de développer et d'intégrer les communautés rurales et les expurger de leur traditionalisme, qui constitue à ses yeux un obstacle à leur progrès. Le mouvement identitaire de 1980 rompt cette tendance et engage un processus de reconfiguration des rapports entre les différents protagonistes et fait émerger de nouveaux acteurs porteurs de nouvelles perspectives qui mettent en place des collectifs culturels et relégitiment les assemblées villageoises qui deviennent officieuses (Salhi 1999) au cours de cette contestation et son prolongement par le MCB.

C'est la loi du 21 juillet 1987 et notamment celle du 4 décembre 1990 qui fait suite à l'ouverture dite démocratique de 1989 qui va permettre un foisonnement sans précédent du fait associatif en Algérie.²⁴⁰ Depuis « le Printemps arabe » de 2011, les autorités algériennes tentent de contrôler les connexions entre les mouvements de protestations et les acteurs associatifs en promulguant une nouvelle loi relative aux associations, 12-06 du 12 janvier 2012, jugée par les militants associatifs de liberticide.

Ainsi, l'accès de l'Algérie à l'indépendance, qui a relativement permis aux localités escarpées de partager les bénéfices des ressources de la modernité économique et technologique, et sous l'impulsion du « Printemps berbère » de 1980 s'est tissé un maillage associatif dense jumelée avec une redynamisation des assemblées villageoises qui a vu l'intégration d'un potentiel humain jeune, instruit et militant (politique, culturaliste..) et qui se constitue comme acteur politique visible sur l'espace public, jusque-là contrôlé par les appareils de l'Etat autoritaire.

²³⁸ Gallissot considère que le mouvement associatif est « anti-étatique » et « contre-société » dans le contexte de domination coloniale où l'Etat est extérieur à la société. A l'indépendance, l'action associative va être minée par les tensions nées du double procès de nationalisation de l'Etat et d'étatisation de la société, et sa dépendance à l'égard de l'Etat va amener « l'associationnisme national » à cesser « pour l'essentiel d'être contre-étatique. ». Cet encadrement bureaucratique et dépendance matérielle du mouvement associatif vont permettre l'émergence, souvent dans un contexte de crise et de rupture, en dehors du cadre institutionnel une action associative autonome de « légalité précaire » et qui palie le syndicalisme institué et domestiqué pour formuler des revendications de droits (droits de l'Homme, des femmes, identitaire, liberté d'expression et d'association etc.).

René Gallissot, « Mouvements associatifs et mouvement social : le rapport Etat / société dans l'histoire maghrébine », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 8 | 1999.

²³⁹ La première autorisation est délivrée par le Ministre concerné par l'objet principal et le champ d'action de l'association. Ensuite, le wali donne l'autorisation aux associations à vocation locale et le Ministère de l'intérieur offre son accord pour celles à caractère national.

Voir Laurence Thieux, « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique », *L'Année du Maghreb* [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 12 février 2013. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/545> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.545

²⁴⁰ Voir Omar Derras, « Le fait associatif en Algérie. Le cas d'Oran », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 8 | 1999, mis en ligne le 12 novembre 2012, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/8329>

L'ouverture démocratique et libérale de 1988, avec la loi du 4 décembre 1990 (loi 90/31 décembre 1990), va impulser une dynamique associative inédite²⁴¹ qui se manifestera par une éclosion sans précédent du nombre d'associations créées et très actives qui se poursuivra même durant les « années de braise » (1992), où la menace terroriste islamiste et l'autoritarisme étatique renaissant vont faire hiberner une partie du mouvement associatif ou le domestiquer durant une décennie en le « détournant de sa première stratégie d'opposition ». ²⁴² Le mouvement associatif berbère, quant à lui, subira les tensions et tiraillements du champ politique suscités par les clivages au sujet du rapport à entretenir avec les islamistes du FIS et du pouvoir autoritaire qui a interrompu le processus électoral en janvier 1992. Il finira par proclamer ou se résigner à accepter allégeance aux deux partis qui se disputent la tutelle de la Kabylie. Par ailleurs, il était extrêmement difficile aux associations de garder leur autonomie face à l'attitude des autorités qui usent de stratégies de manipulation, d'intimidation, de cooptation et de distribution de la rente aux associations satellitaires des cercles du pouvoir, afin de susciter un contre-champ associatif docile et qui fonctionne comme simple relais des autorités. ²⁴³ Par cette stratégie, l'Etat suscite l'apparition, d'un côté, d'association de plaidoyer et de revendication qui agit comme une soupape de sécurité et source de légitimation pour un régime autoritaire à façade démocratique, et de l'autre côté il permet l'émergence et l'essor d'un associationnisme de développement qui dépend des ressources distribuées par l'Etat et qui prolonge les actions sociales de l'Etat et répare les dysfonctionnements de l'administration et tente de répondre aux doléances des citoyens mécontents.

Les assemblées villageoises et les associations culturelles villageoises vont accueillir les militants politiques et les jeunes diplômés des universités, en situation de chômage, replié vers le local sécurisant en ces temps de crise économique et sécuritaire des années 1990 et leur offrir des espaces d'activité et d'expression des opinions contradictoires et leur laisser la possibilité d'imprimer ces forums et arènes sociales et politiques de leur activisme et savoir-faire militant varié, riche et moderne. L'activisme de certains militants va donner naissance à des associations culturelles, qui activent parfois de façon complémentaire ou et en concurrence avec les comités de villages, en situation de conflit et de coopération partageant des tâches communes ou se disputant le monopole et négociant des espaces d'autonomie et des mécanismes de coopération.

De ce fait, depuis le Printemps berbère de 1980, la Kabylie a connu une dynamique associative sans commune mesure. Cette dynamique qui prolonge et modernise les pratiques délibératives des assemblées villageoises dépasse de loin celle qui est observée dans les espaces citadins qui sont considérés pourtant comme l'espace naturel de l'activité associative.

²⁴¹ Pour avoir un aperçu de cette dynamique, il faut mettre en perspective qu'avant « les réformes politiques, en 1988, près de 12 000 associations étaient officiellement enregistrées auprès du ministère de l'intérieur (CENEAP 2003), ce chiffre passe à 57 400 en l'espace de dix années (1998) et à 75 000 en 2007 (Derras) pour atteindre les 93 654 associations officiellement enregistrées en décembre 2011 (92 627 associations locales et 1 027 associations nationales, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur). »

Voir Djamel Benramdane, les associations algériennes, des acteurs émergents en quête de reconnaissance, juin 2015. En 2017, 108 940 associations sont recensées par les autorités.

²⁴² Laurence Thieux, 2009, p3. Entre 1990 et 1997, 57 000 associations ont été créées, dont 1 000 à caractère national et 56 000 associations locales.

²⁴³ Le conseil national de transition installé en 1995, pour pallier la dissolution du parlement en 1992, est occupé majoritairement par du personnel issu du mouvement associatif, puisque 85 des 100 sièges de l'institution étaient des militants associatifs. Voir Laurence Thieux, 2009, p5.

En effet, il est communément admis dans la communauté scientifique spécialiste du mouvement associatif que l'action associative est un phénomène essentiellement citoyen.²⁴⁴ Or, la Kabylie²⁴⁵ comme territoire rural, la majorité des villages dispose d'un maillage associatif très dense.²⁴⁶ Et dans ce fort tissu associatif, les comités de villages occupent une place centrale. C'est le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui disposait déjà en 1998, de 699 associations de villages ce qui représentent 31 % de l'ensemble des associations locales (2258).²⁴⁷

Examinons de près les données contenues dans le tableau N12 relatives aux associations qui activent sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou de 1991 à 2017.

Tableau n 11 : Type d'associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou 1991-2011-2017

Année	Professionnelles	Religieuses	Sports & Education Physique	Arts et Culture	Parents d'Elèves	Sciences et Technologies	Comités de Quartiers	Environnement	Handicapés & Inadaptés	Consommateurs	Jeunesse & Jeunes	Tourisme et Loisirs	Retraités et Personnes Agées	Femmes	Solidarité & Bienfaisance	Secours	Santé et Médecine	Anciens Elèves et	Total
1991	22 (chasse)	239	150	132	318	/	231	/	/	/	/	/	/	/	185 (social divers)	/	/	/	1337
2011	112	728	591	801	656	111	1316	35	295	3	122	9	23	4	1	0	0	2	4809
2017	144	759	766	1027	883	123	1524	94	451	16	160	14	3	23	8	0	0	0	6014

Sources : données 1990 : Dahmani. Données 2011 et 2017 : Ministère de l'intérieur.

Le dynamisme associatif est visible dans le nombre impressionnant de création d'association puisque en vingt-six ans le chiffre a presque sextuplé. En 1991, 1337 associations sont déclarées aux autorités et en 2011 le chiffre passe à 4809 associations, pour arriver en 2017 à 6014 associations. Salhi avance des chiffres qui confortent l'ampleur de la première phase d'or d'éclosion du mouvement associatif. Ainsi, 5839 associations ont été mises en place entre 1988 et 1994 et la majorité d'entre elles (5250) ont été créées entre 1988 et 1991. Il nuance ces statistiques en affirmant que le nombre d'associations en activités était de 1831 vers la fin de

²⁴⁴ « Le milieu villageois est moins réceptif à la forme associative que les milieux « urbains ». » Mohamed Brahim Salhi, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 8 | 1999

²⁴⁵ Le Mzab, comme la Kabylie, est une région où domine le mode d'organisation communautaire est émaillé de lieux de sociabilité associative très dense.

²⁴⁶ Selon Mahé, avant 1914 sur une vingtaine d'associations existant en Algérie, la Kabylie était la seule région rurale représentée. Il s'agit de l'association *Progrès Saharidjien* fondée en 1908 à Djmaa Saharidj par un instituteur kabyle, Karadi, et un couple d'instituteurs français. 1909 ou 1910, Les jeunes Oughlissiens, association fondée par un Kabyle des Ait Ouaghlis. Ces deux associations ont été créées dans deux régions de kabylie qui ont bénéficié d'une scolarisation précoce et intensive. Mahé 297.

²⁴⁷ Hachrouf, op cit.

l'année 1994, au cœur de la crise politique et sécuritaire. En 1998, 2258 associations existent au niveau de la wilaya.²⁴⁸

Enfin, selon les données contenues dans le tableau n°11, en 2017 la wilaya de Tizi-Ouzou se classe en deuxième position derrière la capitale (11692) et devant la wilaya de Bejaia en 3^{ème} position avec 5502 associations.

Les associations de quartiers, les comités de villages et les associations culturelles²⁴⁹ constituent les espaces d'activité de prédilection des militants associatifs et totalisent à elles seules plus de 40% du nombre total des associations. La vitalité des assemblées villageoises s'exprime par leur capacité d'adaptation à la nouvelle situation politique libérale post 1989 et de saisir les opportunités qui se présentent pour pouvoir engranger et agréger les ressources disponibles et capter l'aide publique en mobilisant les relais au sein de l'administration originaires des villages. En 1998, le nombre d'associations sociales créées depuis 1989 arrive à 699 (Salhi 1999), ainsi un bon nombre de villages de la wilaya de Tizi-Ouzou possédait un comité de village agréé et d'autres continuent d'activer sans solliciter l'obtention d'agrément.

Par ailleurs, nous constatons l'augmentation du nombre d'associations religieuses depuis 1991. Elles passent de 239, à 728 en 2011 et à 759 en 2017. Cela dénote l'intérêt des villageois à prendre en charge les affaires du culte et à doter leur communauté de lieux de prières. Elles montrent aussi, la présence de militants politiques au sein des villages qui utilisent ces espaces comme arène de conflit politique et de questionnement et de remise en cause des pratiques culturelles berbères.²⁵⁰

Qu'on est-il de la situation dans la daïra d'Iferhounene ? Cette région montagneuse enclavée et peu équipée en infrastructures publiques²⁵¹, où la présence de l'Etat se manifeste, aux yeux des citoyens, par la présence de structures sécuritaires, notamment la brigade de gendarmerie ouverte en 1989 au chef-lieu de la daïra d'Iferhounene et une antenne des gardes communaux installée dans la commune d'Illiltén au milieu des années 1990. Certes l'implantation de la brigade de gendarmerie répondait au besoin d'affirmation de l'autorité de l'Etat et de lutte anti-terroriste notamment dans les années 1990, mais aussi à la volonté du gouvernement d'assurer un encadrement et un quadrillage sécuritaire des différentes régions de Kabylie. Après plusieurs années de sa mise en fonction, la brigade de gendarmerie d'Iferhounene a suscité des controverses et des clivages au sein de la population. Ainsi, pour certains citoyens sa présence était nécessaire pour garantir la sécurité face aux menaces des terroristes et pour d'autres elle est infectée d'éléments corrompus qui bénéficient des avantages des réseaux de clientélistes²⁵², elle constitue aussi un outil de contrôle des activités des différents acteurs politiques, notamment des partis, des comités de village et du mouvement associatif. Selon Tassadit Yacine, « la gendarmerie s'est dotée de pouvoirs considérables et

²⁴⁸ Voir Salhi, 1999.

²⁴⁹ Les comités de village activent légalement sous des dénominations diverses. On utilise souvent le terme association sociale, et parfois association socioculturelle ou association culturelle qui porte le nom d'un ancêtre, d'une personnalité locale. Dans certains cas, le comité active sous le couvert d'une association religieuse.

²⁵⁰ Voir A. Ouldfella, 2019.

²⁵¹ Une polyclinique a été ouverte le 5 juillet 1988 et un centre culturel en 1987.

²⁵² Selon les témoignages de la population, plusieurs gendarmes s'adonnent à des activités illégales de trafic de carte de dispense du service militaire, de recevoir des pots de vin versés par certains propriétaires de camions qui transportent du sable de Oued Aissi. Certains gendarmes sont connus des jeunes comme amateurs de la consommation du kif. Les gendarmes étaient aussi soupçonnés de passivité à l'égard des groupes terroristes qui organisaient des faux barrages au col de Tirrounda.

entend faire régner l'ordre à sa manière. Agressive, arrogante et sans scrupules, elle pratique l'intimidation et le racket. »²⁵³

Cependant en dépit de ce quadrillage, la région d'Iferhounene a maintenu de fortes traditions municipales et des ressorts de solidarité communautaire propices à l'émergence de l'actionnalisme.

Effectivement, les acteurs associatifs se mobilisent pour combler ce vide ou tenter d'attirer l'attention de l'Etat pour une prise en charge des besoins. En effet, les chiffres officiels nous indiquent, pour l'année 2001, que la daïra d'Iferhounene est traversée par un dynamisme associatif. Pas moins de 37 associations animent l'espace public (18 à Iferhounene, 8 à Illiltén, 11 à Imessouhal). Ces statistiques nous indiquent que presque chaque village de la daïra d'Iferhounene dispose de sa propre association culturelle. 37 associations activent sur un territoire composé de 48 villages. Par ailleurs, au regard du nombre de 541 associations présentes au sein de la wilaya, la daïra d'Iferhounene se classe au 5^{ème} rang sur les 21daïras, devancées par Tizi-Ouzou (60), Bouzeguene (50), Ain El Hammam (47), et Azzazga (47).²⁵⁴

Cette dynamique associative est loin de s'essouffler, elle se renforce au fil des années. Le tableau N°12 fait le bilan sur cette progression de l'activité associative à Iferhounene.

Tableau n°12 : les différents types d'association dans la daïra d'Iferhounene en 2009.

COMMUNES ET DAÏRA	ASSOCIATIONS LOCALES						TOTAL
	ASSOCIA- TIONS JEUNE S/ENF	DONT ASSOCIA TIONS DE QUARTIE R ET VILLAGE S	DONT ASSOCIA TIONS CULTUR ELLES	DONT ASSOCI ATIONS SPORTI VES	DONT ASSOCIA TIONS RELIGIE USES	DONT ASSOCI ATIONS SOCIAL ES	
IFERHOUNE NE	01	20	25	06	19	02	53
IMSOUEH EL	01	20	14	05	14	00	54
ILLILTEN	00	06	09	07	05	00	27
TOTAL DAÏRA	02	46	48	20	38	02	134
TOTAL WILAYA	200	1 423	841	788	192	214	3 622

Source : Annuaire 2009.

A la lecture de ce tableau, nous constatons une forte progression du nombre d'associations à Iferhounene. Il passe de 37 associations en 2001 à 134 en 2009. Chaque commune dispose d'un nombre d'associations pour une moyenne de 2 associations pour chaque village. Ainsi, il y a 46 associations de village (comité de village), ce qui correspond presque au total des villages dans la daïra qui est de 48. Même situation pour les associations culturelles qui sont au nombre 48 et enfin 38 associations religieuses.

²⁵³Tassadite Yacine, « Réflexion autour des émeutes de Kabylie », *Awal* n25, 2002, pp 21-29.

²⁵⁴Annuaire 2001, P119-120-121

Ces chiffres indiquent un maillage associatif dense et constitue un espace de sociabilité politique pour toute une génération de jeunes. Peut-être le partage de ces nouveaux espaces de sociabilité permet de tisser de nouveaux liens en dehors des morphologies sociales anciennes, de diffuser une culture politique d'engagement public et de défense et de promotion du bien commun. L'engagement associatif met en réseau, connecte des personnes et crée des affinités personnelles.

Comment se manifeste ce dynamisme associatif dans la vie quotidienne des villageois de la daïra d'Iferhounene ? Examinons brièvement le cas du comité de village de Zoubga situé dans la commune d'Illilten.

Deux villages de la daïra d'Iferhounene ont été lauréats du concours « le village le plus propre de Kabylie »²⁵⁵. Le village de Zoubga, dans la commune d'Illilten a décroché la première place à deux reprises en 2007 puis en 2015 et Boumessaoud de la commune d'Imessouhalvainqueur en 2016²⁵⁶. Le village de Zoubga²⁵⁷ est un modèle d'une véritable cité autogérée par les villageois sous l'impulsion du comité de village constitué depuis 1986, agréé le 25 décembre 1989²⁵⁸ et qui impose son autorité et imprime son dynamisme sur l'espace public.

Le comité de village est constitué de 21 membres représentant l'ensemble des familles du village, de ce fait, depuis 1984 la représentation ne se fait plus sur la base de la distribution lignagère (*iderma*). L'assemblée générale du village est constituée de représentants des familles du village, ou plus précisément des foyers²⁵⁹ (nom de famille à l'état civil). Le comité de village organise et administre ses activités et ses projets sous la conduite et le suivi de plusieurs commissions. La commission de secrétariat (rédaction des PV, préparation des ordres du jour des assemblées, élaboration des listes des nécessiteux, suivi des commissions, contrôle de la gestion budgétaire, préparation du bilan financier), la commission des litiges et contentieux,

²⁵⁵ Concours organisé par l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2005 à l'initiative de son président Rabah Aissat (FFS), assassiné en octobre 2006. Après un arrêt de quelques années, le concours reprend en 2012, il est à sa 7^{ème} édition en 2019. Ce concours a créé une dynamique de compétition entre les villages et a suscité un engagement des comités de village et des citoyens dans la réalisation de projets d'utilité publique. En 2018, le lauréat était le village de Kamel Amzal, Tiferdoud de la commune At Bu Youcef, daïra de Ain El Hammam et en 2019 c'était le village Sahel de Bouzeguene.

²⁵⁶ Cherif Kheddami (1927-2012) un des maîtres de la chanson kabyle originaire du village est certainement à l'origine de la célébrité de Boumessaoud. Cependant, le dynamisme du comité de village a transformé la configuration du village. Fort de son autorité, le comité de village élabore une loi et règlement du village et assume le rôle d'agent de développement du village. Il gère la distribution gratuite de l'eau potable et fait payer aux citoyens qui dépassent la limite autorisée en cas de surconsommation en été. La rue principale est revêtue en bitume, une place publique est aménagée avec une fontaine publique et des artistes ont embelli les lieux avec de belles fresques représentant la fontaine, une huilerie traditionnelle. Des sanitaires publics, y compris pour les femmes, ont été construits et les déchets sont triés et recyclés. La maison du célèbre chanteur kabyle est en pleine rénovation. Le comité de village ambitionne de transformer, cette petite « colline oubliée », en destination touristique. Voir El Watan, 24 février 2018.

²⁵⁷ Zoubga, signifie « tas de fumier », saleté provoquée par le travail de bois et la fabrication du charbon de bois. Activité qui caractérisait le village jusqu'aux années 1970. Document « circonscription administrative de la Kabylie et statistique de la population par communes : d'après le dénombrement quinquennal de 1891 » archives de la daïra d'AZEFOUN.

Hammache Mohand, *Les villages et le développement local en Kabylie. Cas des villages : Zoubga et Agraradj*, Mémoire de Magister en économie spatiale, régionale et urbaine, Département des sciences économiques, Université de Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2009, P106

²⁵⁸ Agrément 1534 de l'association comité de village Zoubga. Documents du comité de village.

²⁵⁹ Le foyer désigne les personnes qui vivent sous le même toit, qui partagent des biens communs (mobiliers, immobiliers et financiers) et qui participent au budget familial (même marmite).

puis celle du suivi des travaux, de la commission sportive et relation avec la jeunesse, la commission trésorerie et enfin la commission sociale (organisation des fêtes, distribution des dons, actions sociales). La longévité du président du comité (Hammoum Mouloud) qui a passé une vingtaine d'années à la tête de cette véritable institution a offert une stabilité et une continuité de l'engagement au service du bien commun. Le comité agrège plusieurs compétences humaines au service de la communauté. Bouzidan, comptable au lycée d'Iferhounene mets son savoir-faire dans la gestion financière du comité de village et l'ex maire d'Illiten, BoukoumaBouhou, fait profiter le village de son capital politique et de manager et de son réseaux militant et carnet d'adresse.

Ce village dispose dès le milieu des années 1980 d'une décharge publique et d'un dumper pour la collecte des ordures, un salarié du village payé par les cotisations des citoyens s'occupe de cette activité de nettoyage. Au fil des années le village se mute en véritable cité où les ruelles principales ont été couvertes par la pierre bleue en 1993. L'engagement citoyen, à travers notamment les cotisations et le volontariat, a permis au village de se doter de plusieurs services publics. Cette communauté villageoise dispose d'un musée d'objets traditionnels, d'un kiosque multiservice (KMS) réalisé en 1994, d'une crèche (1997) où travaille une salariée payée par les villageois puis par l'APC, d'une bibliothèque, d'une salle d'informatique, une ambulance et bien entendu d'un siège pour l'assemblée villageoise et les différentes associations culturelle et sportive. Les villageois ont construit une maison de jeunes, une salle de séjour et une infirmerie entre 1999 et 2006, et une salle de sport en 1995. Le comité de village a réussi à entreprendre la réalisation d'un captage des sources d'eau en 1998 alimentant le village en eau potable depuis la montagne sur une distance de plus de 6 km. Depuis 2004, les fêtes de mariages sont organisées dans la salle des fêtes du village. Dès l'apparition de la télévision par satellite en 1989, les résidents au village ont installé une parabole collective permettant aux villageois d'échapper à la morosité des programmes de la chaîne nationale et découvrir des horizons et cultures universelles.

L'autorité du comité se traduit par le respect de ses décisions par l'ensemble des citoyens, la collecte des impôts et cotisations et le respect des lois du village. Ceci apparait lors d'une opération d'aménagement des ruelles du village, le comité de village a contraint tous les propriétaires de maisons à aménager et embellir les façades extérieures jonchant ces lieux publics et à respecter les normes réglementaires en matière d'empiètement de l'espace public obligeant les réfractaires à détruire les murs de leur propriété bâtis en mordant sur les limites des biens du village.

De l'autre côté, l'association culturelle est un partenaire important du comité de village qui possède une troupe de théâtre, une chorale et une troupe de danse. Quant à l'association sportive elle anime des activités de karaté, de tennis de table et des jeux d'échec. Tous les militants de ces deux associations s'impliquent sous l'autorité du comité de village dans l'organisation des différentes fêtes et activités organisées par le village.

Par cette capacité d'adaptation, le comité de village s'est transformé en un véritable entrepreneur social et économique qui mobilise toutes les potentialités disponibles et fait du lobbying auprès des élites économiques, administratives et politiques et les différents cadres et

de la bourgeoisie pour capter la rente et les subventions étatiques et les dons de la diaspora en exil.²⁶⁰

L'exemple du comité du village de Zoubga montre cette aptitude et disposition d'adaptation et de diversification des activités du comité de village, la souplesse de structures organisationnelles pour prendre en charge les besoins de la population, avec une gestion moderne, rationnelle des ressources humaines et matérielles disponibles, et une capacité d'agrégation des ressources et à créer le consensus et susciter et entretenir l'engagement collectif. Cette modernisation des modes de gestion et de management du comité de village se manifeste par la tenue d'un registre de comptabilité des dépenses et des recettes soumises au contrôle des citoyens, ce qui permet d'entretenir des liens de confiance et de loyauté à l'égard de cette institution. Enfin, le comité a réussi à insuffler un dynamisme à l'espace public villageois et à montrer sa capacité d'innovation, de réactivité et d'anticipation pour faire face aux nouvelles réalités.

De par sa réussite et sa notoriété qui ont été relayées par les médias, le village de Zoubga constitue pour les villages voisins et même pour les villages les plus reculés de la Kabylie un modèle à suivre qui fait envier certaines villes algériennes mal managées et ayant du mal à faire face aux déchets ménagers.

Les comités de villages dans la région montagneuse d'Iferhounene qui activent dans des territoires difficiles d'accès et dépourvus de ressources économiques se sont mutés en de véritables entrepreneurs socio-économiques, s'engageant dans la réalisation de projets d'utilité publique soit en partenariat avec l'Etat ou dans plusieurs des cas, en lançant leurs propres chantiers et travaux vitaux pour la vie des villageois. Plusieurs projets ont été réalisés dans différents villages, notamment l'approvisionnement en eau potable, aménagements des ruelles et places publiques, la construction d'infrastructures de services telles que les centres de soin, crèches, maisons de jeunes, salle de sport, bibliothèque, ateliers pour les jeunes filles.

Des villages comme celui d'Ait Arbi en 1989, de Tifilkout et d'Ait Atsou dans les années 1990, ont organisé des travaux de corvées collectives, *ticemlilt*, pour capter des sources d'eau, mettre en place des canalisations tout au long du trajet venant de la montagne vers les villages et construire des fontaines publiques. A Tifilkout, dans chaque quartier une fontaine a été érigée pour rapprocher ces sources d'eau des maisons et éviter aux femmes de longs trajets vers les sources d'eaux situées à l'extérieur du village, non sans provoquer, chez elles, un brin d'amertume et de nostalgie d'avoir perdu un espace de rencontre, d'échange et de liberté. Les villageois résidants et les émigrés ont été mis à contribution pour réaliser ces grands projets et une cotisation par famille ou par individu a été nécessaire pour remplir les caisses du comité de village.

Dans cette région de montagne, les comités de villages sont un agent collectif qui perpétue les traditions et les rituels berbères anciennes en assurant leurs célébrations annuelles. Le plus célèbre d'entre eux est l'*asensi n uzru n thur*, célébré par trois villages, Zoubga, Ait Adella, Taxlijt At Atsu. Ils organisent séparément chaque année et tout au long de trois week-end successifs de la fin du mois de juillet et du mois d'août, une fête rituelle qui célèbre ce haut

²⁶⁰ En 2005, 31,31% (486300,00) du budget du comité (1494970,00) est alimenté par les dons faits par les villageois non résidants au village et 35% vient des fêtes du village, notamment *asensi n uzru n thur* (548605,00). Voir Hammache, p 153. Il faut souligner que le village est habité seulement de 400 à 600 personnes, la majorité des villageois se sont installés dans différentes villes d'Algérie et notamment en France.

lieu montagnard sacralisé : *asensi n wezru n thur*²⁶¹. Ce lieu de pèlerinage accueille le rituel ancien qui consiste à effectuer une procession autour de l'immense rocher, à partager le repas rituel (couscous) et faire ses dévotions et ses offrandes et énoncer ses vœux devant un groupe de notables (*agraw*). Ce pic montagneux sacré était, selon les villageois, un lieu de rencontre des saints de la région, c'est là que Fadma n Sumer organisait sa résistance, c'était aussi le lieu des premières rencontres préparatoires de l'insurrection de 1871. A titre d'exemple, le 13 août 2004 fut organisée un *asensi* par le village d'At Adella, 3 bœufs et 18 moutons furent sacrifiés pour offrir le repas traditionnel pour plusieurs dizaines de milliers de personnes venues de toutes les régions de Kabylie. En août 2007, l'*asensi* organisé par le village de Zoubga a nécessité le sacrifice de près d'une trentaine de moutons pour préparer le repas rituel aux invités qui ont fait des dons avoisinant la somme de 290 mille dinars. Celui tenu par le village d'At Adella : 856 mille dinars, et enfin l'*asensi* de Taxlijt At Atsou : 960 mille dinars.²⁶²

Au plus fort moment de la menace terroriste des années 1990, les trois villages n'ont pas renoncé à célébrer ce rituel ancien dans un lieu isolé et au cœur de la montagne. Sous l'égide des comités de villages respectifs, les villageois organisaient la sécurité des lieux des pèlerinages. Quelques jours avant le jour J et ils sollicitaient, parfois, l'aide des groupes de légitime défense des villages de la région d'Iferhounene dont celui du village d'Ait Arbi qui prête main fort aux organisateurs pour assurer la sécurité de pas moins de cinq à dix mille visiteurs venant de toute la Kabylie et d'ailleurs.

Cette question de la sécurité des villages pendant les années 1990 était prise en charge par les comités de villages, qui organisaient les vigiles pour surveiller pendant la nuit les accès des villages. Le comité de village d'Ait Arbi a mis en place pendant l'année 1994, notamment

²⁶¹Plusieurs légendes circulent au sujet de ce lieu sacré. La plus célèbre d'entre elles raconte comment un couscoussier, garni de ce plat traditionnel, tomba du sommet de ce pic montagneux de 1883 m d'altitude jusqu'à la rivière, sans se renverser. Certaines personnes affirment que ce lieu abrite la tombe d'un saint (d'autres parlent d'un vieux) qui aurait trouvé la mort après avoir accompli la prière *nthur*, d'où son nom actuel *Azru n thur*, d'autres parlent seulement de la construction, entre 1920 et 1930, d'une coupole dédiée au saint. D'autres soutiennent que ce rocher sert d'indicateur naturel de l'horaire de la prière du midi *thur*. La « légende » affirme que ce lieu abritait les réunions des chefs et notables des Illilten pour organiser la résistance face aux turcs. Dans les milieux militants berbéristes une version plus élaborée soutient qu'*Azru Ned Hur* est le lieu où le prince Kabyle Firmus, fils du roi Nubel, mit fin à sa vie en l'an 375. En s'appuyant sur les écrits de l'historien grec Ammien Marcellin, cette version fouille l'histoire de la Kabylie du 4^{ème} siècle pour montrer comment Firmus chrétien donatiste à la tête des Quinquégentiens (cinq tribus kabyles) opposées à Rome, est vaincu et trahi par son frère Igmazen qui essaya de le livrer aux Romains, et qui préféra se suicider sur ce lieu. Claude Fabre dans Grande Kabylie : légendes et souvenirs apporte les témoignages des populations locales qui lui indiquèrent le lieu exact où Firmus s'est étranglé. Ainsi, la litholâtrie (culte des pierres), des grottes et des lieux lares et le culte des chefs sont des croyances paganistes reconnus en Kabylie et le lieu n'a aucun lien avec la prière *n thur*, et que ce toponyme a subi une opération d'arabisation et d'islamisation qui lui fait perdre son sens premier qui est *Azru n Dhur* qui signifie apparition et réapparition. (Cette version circule sur Facebook sur la page Kabylie ancienne, contribution de Idir Boudaoud Juin 2021)

Il est tout de même utile d'attirer l'attention sur les éventuelles tentatives de manipulation symbolique, que pourrait effectuer différents acteurs (religieux ou laïcs) sur l'origine et les objectifs de ce rituel. Cependant, le non mention du nom de ce saint dans l'appellation de ce rituel et de ce lieu sacré nous conduit à envisager l'hypothèse d'une tentative d'islamisation « partielle » et « superficielle » d'un rite ancien comme le suggère d'ailleurs l'usage du terme *azru* : le rocher.

²⁶² Voir Slimi k. OubenAli D, *le rituel D'Azru n Thur à Illilten*, (en kabyle) mémoire de fin de licence DLCA, université de Tizi-Ouzou, encadré par Kinzi A, 2007-2008. (Rédigé en Tamazight)

durant l'hiver, des groupes de surveillance et d'alerte postés sur le minaret du village guettant le moindre mouvement suspect.²⁶³ Après 1995, certains jeunes militants politiques du PAGS ont créé un GLD qui assurait cette mission sous des modalités différentes.

Et durant ces temps de crise sécuritaire et économique, les comités de villages ont été associés par les autorités locales à l'opération de distribution équitable de certaines denrées alimentaires qui étaient introuvables sur le marché, telle que la semoule. Au fil des années, les comités de villages sont devenus des acteurs incontournables sur l'espace public communal et les maires élus du FFS, RCD et du FLN étaient contraints de se concerter avec eux et parfois de coordonner certaines actions ou programmes, tels que confectionner des listes des bénéficiaires des logements sociaux, non sans susciter des tensions à propos de cette mutation.²⁶⁴

La vitalité et le dynamisme des assemblées villageoises, des comités de villages et des associations culturelles dans cette région montagnarde permet de constituer un réseau qui connecte des acteurs et crée et fait vivre des lieux de sociabilité, prépare et initie les citoyens à l'engagement public. Il reconnecte les citoyens avec leur ancrage social et politique et leur mémoire historique. Dans ce territoire dépourvu de ressources économiques, qui fait exiler ses compétences humaines, les assemblées villageoises, rénovées et modernisées, animent un espace public en compétition et en coopération avec les différents acteurs associatifs culturels religieux et féminines, semblent constituer la ressource politique fondamentale où se noue le lien social pour faire face et prendre en charge la vie commune des concitoyens.

²⁶³ Nous avons été membre du comité de village à cette époque et nous avons pris part à l'organisation logistique de cette opération durant une année. Nous avons confectionné des listes des jeunes concernés par la surveillance et coordonné sa mise en place.

²⁶⁴ Un militant du RCD du village d'Ait Arbi émet des réserves sur cette implication du comité de village dans la confection des listes de bénéficiaires de logement social, en reprochant au maire du RCD de ne pas assumer sa responsabilité et de vouloir reporter sur le comité de village les contestations et les conflits que ne manquent pas de susciter généralement ces opérations de distribution des logements. Ainsi, le comité de village se voit contraint ainsi d'assumer la responsabilité des choix faits par l'APC.

Conclusion du chapitre 2

La localité d'Iferhounene est façonnée et modelée par son relief montagneux et escarpé, par ses ressources économiques limitées et par le dynamisme de ses assemblées villageoises et par les diverses mutations et transformations subies durant son histoire.

La colonisation a modifié substantiellement l'ordre social et économique de l'Algérie. Désormais, dans cette région montagneuse le travail de la terre ne suffisait plus à nourrir ses enfants qui étaient contraints de prendre les chemins de l'exil. D'une société de paysans, elle est devenue une société rurale dépayasnisée et une terre d'émigration masculine puis familiale, essentiellement vers la France et récemment en direction du Canada et des USA. Cette région qui a été déstructurée par les différentes politiques économiques et administratives coloniales s'est fortement engagée dans la lutte de libération en consentant un sacrifice de pas moins de 1600 martyrs sans compter les victimes civiles.

La localité connaît une démographie décroissante, et une faible densité de la population, conséquences du processus de dépayasannisation, et du renouvellement de l'émigration et sa féminisation depuis la première décennie du nouveau millénaire. Cependant, en dépit de cette croissance négative, la catégorie de jeunes représente une potentialité non négligeable et constitue un enjeu politique. En effet, à la veille des événements de 2001 le nombre de lycéens et de collégiens à Iferhounene était très important. Ces jeunes socialisés dans le sillage du boycott scolaire de 1994-95 et de la violence politique des années 1990 étaient affligés par l'assassinat de leur idole, Matoub Lounes. La concentration des élèves dans ces établissements à Iferhounene va créer des espaces de sociabilité favorables à l'éclosion de liens et d'affinités entre les jeunes de différents villages et constituer un espace de mobilisation et de socialisation politique qui n'existait pas pendant la décennie 1980, avec la dynamique de mobilisation initiée par le Mouvement culturel berbère.

Cette jeunesse impatiente qui est socialisée dans l'univers de la contestation identitaire sa radicalité se nourrit par la fermeture des horizons du marché de l'emploi. En effet, Iferhounene avait un taux de chômage (40%) plus élevé que la moyenne régionale et même nationale. Seules les activités de construction dopée par la manne en devise des retraites, l'élevage et le transport des voyageurs et des marchandises des voies d'accès à l'autonomie pour la jeunesse, à moins de poursuivre la voie déjà empruntée par leurs parents ; l'exil.

Les différentes politiques administratives coloniales et nationales ont profondément modifié la configuration des unités politiques de la société kabyle. Les tribus et confédérations ont été détruites au lendemain de la défaite de l'insurrection de 1871. Le sentiment d'appartenance aux deux tribus, Illilten et At Yettura, s'est estompé et embrouillé au fil de l'histoire et sous l'effet des politiques publiques de modernisation économique, politique et culturelle, et de la dynamique de mobilisation identitaire et des contestations démocratiques et sociales depuis un demi-siècle d'indépendance.

Seule l'assemblée villageoise a résisté et a survécu et maintenu ses activités en consentant certains aménagements à l'Etat national. Dans la localité d'Iferhounene les assemblées villageoises ont maintenu leur dynamisme et ont fait face aux situations de crises et de tensions, de marginalisation ou comme utilisées comme relais de l'administration et aux tentatives de contrôle par le FLN puis par d'autres partis au lendemain de l'ouverture démocratique de 1989.

A la veille des événements de 2001, le réseau associatif était dense à Iferhounene. Chaque village dispose d'une assemblée villageoise moderne et d'un comité de village actif et au moins d'une association culturelle, sportive ou religieuse, ce qui place la daïra parmi les premières localités de la wilaya en nombre d'associations actives. Ce maillage associatif dense constitue un espace de socialisation citoyenne et politique pour toute une génération de jeunes. Ces nouveaux espaces de sociabilité permettent de tisser de nouveaux liens en dehors des morphologies sociales anciennes, de diffuser une culture politique d'engagement public et de défense et de promotion du bien commun. L'engagement associatif met en réseau, connecte des personnes et crée des affinités personnelles qui les prédisposent à partager des trajectoires militantes communes.

Les comités de villages dans la région montagneuse d'Iferhounene qui activistent dans des territoires difficiles d'accès et dépourvus de ressources économiques se sont mutés en de véritables entrepreneurs socio-économiques, s'engageant dans la réalisation de projets d'utilité publique soit en partenariat avec l'Etat ou dans plusieurs des cas, en lançant leurs propres chantiers et travaux vitaux pour la vie des villageois. Ces institutions municipales sont au cœur des cités villageoises par leur capacité à prendre en charge les préoccupations des villageois, à répondre parfois à l'urgence comme le dernier recours ou rempart de la communauté villageoise. Le cas du village d'Ait Arbi en est l'illustration.

Chapitre 3

*Modes d'auto-organisation politique
du village d'Ait Arbi*

*Constitution, fonctionnement et acteurs de
l'arène publique villageoise.*

Introduction

Dans leur célèbre œuvre « *la Kabylie et les coutumes Kabyles* » parue en 1872/1873 Hanoteau et Letourneux écrivirent au sujet du village Kabyle : « l'unité politique et administrative, en pays kabyle, est le village (*taddart*). C'est un corps qui a sa vie propre, son autonomie : il nomme ses chefs, fait ou modifie ses lois, s'administre lui-même et peut, s'il est assez fort, se passer de ses voisins. »²⁶⁵

Plus d'un siècle plus tard, qu'on est-il de cette unité politique dans un contexte caractérisé par une rupture brutale induite par la domination coloniale et la construction d'un Etat national avec ce qui en résulte comme processus de destruction-reconstruction des anciennes structures sociales, économiques et culturelles ?

Comment s'organise le village kabyle ? S'appuie-t-il toujours et encore sur cette « institution séculaire » qu'est *tajmaɛt*²⁶⁶ ? Sous quelle forme s'actualise cette institution ? Quels sont les différents acteurs qui animent l'espace public villageois ? Quelles sont les formes et les modalités de l'action collective qui traduisent ce processus de redynamisation des institutions villageoises observé depuis le « Printemps berbère » de 1980 ?

Quels changements cette institution a-t-elle pu intégrer et quelles sont aujourd'hui ses prérogatives, ses tâches et ses pouvoirs ? Enfin, quel a été son rapport avec cette dynamique politico-identitaire née de la rupture d'avril 1980 ?

Autant d'interrogations qui structurent notre approche monographique sur un de ces innombrables villages kabyles, « inconnus » de la « littérature anthropologique » : le village d'Ait Arbi.

²⁶⁵Hanoteau A. Letourneux, A., *la Kabylie et les coutumes Kabyles*, Paris, édition Bouchène, 2003, t2, p9.

²⁶⁶: « Djemâa (*gmaɛa*): mot emprunté à l'arabe (racine : G.M.E =réunir, rassembler) ; ce mot désigne l'assemblée des hommes et le lieu où elle se tient. *Tajmaɛt*, variante la plus utilisée en Kabylie, en est la forme berbérisée. Le Maroc central et l'air touarègue ont, quant à eux, conservé les termes berbères : *imzurfa* en tamazight (Masqueray, 1983, p.38 et Taïfi, 1991, 1991, p.14) et *amni*, en touareg [...] ces trois termes (*Tajmaɛt*, *imzurfa*,*amni*) désignent une institution pan-berbère. »D. Abrous, *Encyclopédie berbère*, 1995, p. 2436/2437.

3-1-Population et histoire du village :

Le village *At ærbi*, fait partie des vingt-trois villages qui constituent la commune d'Iferhounene et des quarante-huit villages de la daïra d'Iferhounene, wilaya de Tizi-Ouzou. Il est situé sur une crête de 1090 mètres d'altitude faisant face au célèbre pic montagneux d'Azru n thur (Le rocher du midi). Le village est proche du chef-lieu de la commune d'Iferhounene d'à peine 3 kilomètres et limitrophe du village de Lala Fadma n Soumeur en empruntant la route menant vers la commune d'Illiltén.

C'est un petit village de 1300 habitants,²⁶⁷ répartis sur quatre grands lignages (*iderma*). Le lignage d'*At Ufella* compte 411 personnes (147 habitent au village), *At Hemu* 346 personnes (166 résident au village), *At Belqacem* : 265 personnes (199 sont au village), enfin, *At Ceqdid* avec 244 personnes (138 résident au village).²⁶⁸

Aujourd'hui, les quatre lignages laïcs ne sont pas unis par l'affiliation à un ancêtre fondateur, puisqu'il ne subsiste pas dans la mémoire collective des villageois des éléments pouvant indiquer l'existence d'un ancêtre fondateur qui porterait le nom de *Lærbi*, et qui serait l'ancêtre éponyme du village *At ærbi*. Ceci confirme l'avis de Hugh Roberts au sujet du village kabyle : « les habitants du village kabyle ne se considéraient pas tous parents les uns des autres, ils n'étaient pas consanguins, ils ne prétendaient pas à une consanguinité [descendance] fictive par l'usage d'un même nom [...] [Le village] était rarement, sinon jamais, la forme constitué d'un clan [famille]. Il était rarement, sinon jamais, une unité de parenté ».²⁶⁹

Une légende raconte qu'en raison de la tyrannie que le village exerçait sur ses voisins, une malédiction aurait été prononcée à son encontre par un sage ou un saint (Sidi Abderhmane des Illoulén Oumalou du 17^{ème} siècle considéré comme le protecteur de la tribu des *At Yettura*). Elle aurait conduit à diviser le village en trois groupes.²⁷⁰ La célébration du rituel de

²⁶⁷En 1866, le village d'Ait Arbi comptait 209 habitants (Hanoteau & Letourneux, t1, p256). En 1963, lors de la première célébration du rituel de *l'asensi* dans l'Algérie indépendante, OF. H (72ans) avait recensé 300 personnes. En 1988, le nombre atteint 752 habitants, et 620 habitants en 1998 (statistiques RGPH).

Il convient de souligner la difficulté d'utiliser les résultats des recensements officiels qui ne nous offrent pas des données exactes et fiables. Le recensement de 1998, auquel nous avons pris part, qui donnait au village 620 habitants n'a pas inclus les habitants des deux hameaux *At belqacem* et *At hemu* qui sont par ailleurs intégrés dans les villages limitrophes ; Laazib et Soumeur.

Même situation pour le recensement de (avril) 2008 qui ne dispose pas de données précises sur le nombre d'habitants du village d'Ait Arbi, puisque les habitants du hameau d'At Hemu (*Agni di*) ont été comptabilisés au profit du village voisin Soumeur, et ceux qui habitent les lieux dits *Leawenser*, de *Souk el fellah* et de la CAPS (proche du chef-lieu de la commune d'Iferhounene) sont intégrés au village d'Iferhounene. Ainsi, l'unité statistique de base du recensement est l'ilot, formé de plusieurs habitats et qui ne tient pas compte des liens politiques qui peuvent unir ou non ces agglomérations. De ce fait, ce procédé ignore la dimension politique du village kabyle et des morphologies des entités urbanistiques.

Ainsi, nous étions dans l'obligation de procéder à un recensement détaillé de la population pour pouvoir disposer de chiffres qui tiennent compte des réalités politiques signalées.

²⁶⁸Nous avons obtenu ce chiffre après avoir examiné les statistiques du recensement de 2008 et pris connaissance, suite à un entretien avec un fonctionnaire de l'APC d'Iferhounene, de la manière dont elles étaient produites par les fonctionnaires du RGPH. Ensuite, nous avons recoupé ces données avec celles contenues dans la liste des villageois confectionnée par le comité de village, en 2006, en vue de l'organisation de timecret. Enfin, en 2009 nous avons réalisé un recensement de la population du village à l'aide d'une fiche signalétique pour chaque foyer que nous avons remplie au cours d'un entretien avec un membre concerné par la dite famille ou d'un proche.

²⁶⁹ Hugh Roberts., « Perspectives sur les systèmes politiques berbères : à propos de Gellner et de Masqueray, ou l'erreur de Durkheim », *Insaniyat* N° 27, janvier-mars 2005, p47/48.

²⁷⁰Une majorité s'installa sur une autre colline limitrophe de la communauté villageoise mère et fonda l'actuel village d'Ait Arbi, les deux groupes restants s'exilèrent. Un d'entre eux se dirigea vers la commune des *Iflissen*, dans un village qui porte un nom presque identique *Arbi*. Quant au dernier il se dirigea vers les Ait Mahmoud,

l'asensinsidi amer est l'occasion des retrouvailles de certaines familles appartenant aux différents segments séparés.²⁷¹

La mobilité de la population est une donnée historique du village en kabylie. Elle continue d'affecter et d'impacter la vie quotidienne du village d'Ait Arbi depuis plus d'un siècle d'émigration.

3-2- Emigration : renouvellement et mutation de la tradition d'exil.

La trajectoire de l'émigration est multiple. Le parcours propre au village d'Ait Arbi était orienté vers trois grandes destinations. Quelques familles avaient choisi, bien avant l'indépendance, l'émigration interne pour s'installer à l'est du pays notamment dans les villes de Sétif (familles de *l'Adrum At Ufella*) et de Annaba (familles des *Iderma de At Ceqdid et d'At Hemu*),²⁷² exerçant le colportage et par la suite dans diverses activités commerciales : cafés, bazar et récemment de l'importation (textile, meubles, électroménagers...). Ce n'était pas une particularité du village d'Ait Arbi puisque Lacoste-Dujardin fait remarquer que les Kabyles ont toujours eu recours à d'autres ressources complémentaires hors de l'agriculture ; tels l'artisanat : orfèvrerie, armurerie, travail du bois, fabrication de tissus, de tentures et de tapis, poterie etc.. Enfin, du commerce de bœufs de labour près de la haute montagne d'entreprise de colportage au long cours à travers le Maghreb à partir des villages du massif *Agawa*, enfin de l'émigration plus lointaine et durable.²⁷³ Ainsi, cette tradition d'émigration constatée dans le village peut s'expliquer par le fait que les *Igawawen* étaient connus depuis longtemps par la pratique du colportage,²⁷⁴ de l'artisanat et du commerce « activités essentiellement urbaines »²⁷⁵.

La trajectoire de certains de ces entrepreneurs économiques ambulants que sont les colporteurs témoigne de la réussite relative de cette aventure capitaliste. Une famille du village d'Ait Arbi, (Ait fella, Fellouh), qui a commencé par des activités de colportage dès les années 1940-50 s'est installée à Sétif (El Eulma) pour accumuler des capitaux qu'elle a investie dans des activités commerciales dans le coton et le commerce de bazar, puis durant la décennie

précisément à Taourirt Moussa Ou Amar, les familles Matoub, Matouk et Metref forment actuellement *taxxerubt n'At Arbi*.

²⁷¹ Les deux groupes exilés ont gardé des liens avec la communauté villageoise mère. Les relations se sont maintenues par de visites échangées depuis les années 1940-1950 et qui se sont poursuivies après l'indépendance, dans les années 1970. La mère du chanteur Matouk Lounes a participé à la célébration du rituel de *l'asensinsidi amer* en 2000 et sa sœur Malika a été l'invitée du village en août 2017. Par ailleurs, des membres du comité de village d'Ait Arbi se sont rendus à plusieurs reprises au village d'Arbi d'Iflissen notamment en 1999 pour participer à l'inauguration d'un monument dédié aux martyrs de la guerre de libération.

²⁷² La première installation à Sétif s'est faite en 1930, puis en 1950. Après l'indépendance, c'est en 1969 que d'autres personnes appartenant aux mêmes familles déjà installées de rejoindre la colonie. Enfin, le dernier à avoir quitté le village d'Ait Arbi en direction de Sétif c'était un jeune qui a perdu son père s'est vu imposé par la fratrie de son père de se marier à une cousine et compléter la grande famille dans la ville des hauts plateaux, en 2003. Le total de la diaspora à Sétif s'élève en 2009, à environ 76 personnes. La 2^{ème} colonie s'est établie à Annaba, plus exactement à Boutelja dès 1954, enrichie après l'indépendance de plusieurs vagues de départs de quelques familles ou de jeunes célibataires en 1962, 1969, 1971, 1996, 1999 et enfin en 2004 et en 2006, pour atteindre en 2009 le nombre de 50 personnes.

Sur les trajectoires de quelques familles chaouis (100) et Kabyles des At Weghlis de Bejaïa (20) qui se sont installées à Constantine entre 1917-18 et 1965 voir : Khadidja Adel et Nadia Belhocine Messaci, « Migrations et stratégies d'intégration dans la ville de Constantine. Trajectoires familiales (Aurès, Kabylie) », *Insaniyat / إنسانيات*, 16 | 2002, 117-133.

²⁷³ C. Lacoste-Dujardin, 2002, p.125.

²⁷⁴ Qualifié par Yves Lacoste (1985) d'entreprise commerciale et militaire.

²⁷⁵ Yves Lacoste, 1985, p. 495

2000, dans l'importation de produits venant des pays arabes et musulmans ; Émirats Arabes unis (Doubai), Turquie et la Chine.

D'autres familles avaient emprunté une autre direction vers la capitale afin d'exercer des fonctions dans l'administration du jeune Etat indépendant, ou vers le grand sud (Timimoun et Ain Salah ...) et les villes de Bejaia, Bouira, Boussaâda et Oran.

A Ait Arbi, beaucoup d'autres villageois avaient pris le chemin de « l'exil » vers la France. Le départ de « ces ruraux transplantés dans l'environnement industriel »²⁷⁶ entamé bien avant la guerre de libération, s'est poursuivi après l'indépendance et d'une façon plus massive durant la décennie 2000.

La fin des années 1970 coïncide avec le retour au bercail d'une génération d'ouvriers émigrés. Incitées par la politique d'aide au retour (1977-1981) du gouvernement français, plusieurs personnes ont accompli un « déménagement »²⁷⁷ et rapporté avec eux des voitures et un peu d'argent qu'ils ont immédiatement investi dans la construction de maisons familiales, à puiser dans leur expérience de l'exil et travailler comme ouvriers de bâtiments ou à se reconverter en taxieurs, en attendant la retraite. Les retraites servent de manne financière précieuse pour l'amélioration du niveau de vie des familles et le lancement des travaux de constructions de nouvelles maisons²⁷⁸, de l'achat de véhicules et de projets d'entrepreneuriat et de commerce. Les revenus tirés de l'émigration sont une source principale des dépenses des ménages au village.

En 2009, sur les 129 personnes bénéficiaires de pensions, 55 sont des retraités de l'émigration, 41 retraités étaient des salariés en Algérie et enfin 33 pensionnaires d'anciens moudjahid.

Nous constatons que sur les 27 hommes retraités de l'émigration, 10 seulement ont préféré rester vivre en France, en revanche la majorité d'entre eux (19) ont rejoint la terre des ancêtres qu'ils ont dû quitter jeunes²⁷⁹. Ces émigrés vivent et profitent de leur retraite au village et la partagent avec l'ensemble de la famille. Si on additionne aussi le nombre de veuves d'émigrés, on aboutit à un chiffre de 55 personnes qui bénéficient des pensions de retraites

²⁷⁶ Charles-Robert Ageron, 2005, p391.

²⁷⁷ Terme utilisé par les émigrés pour désigner d'une façon positive ce retour au pays de l'émigré chargé de biens matériels acquis au fruit de son labeur.

²⁷⁸ Nous sommes tentés de dire qu'il n'y a aucun émigré de surcroît celui qui est retraité qu'il n'ait pas engagé des travaux de construction de nouvelle maison, ni n'a pas acheté une voiture. Cette attraction et fascination des kabyles et notamment des émigrés à la construction des maisons est fondamentalement une donnée anthropologique et culturelle. Comme la majorité des émigrés sont des contemporains de la période de la guerre d'indépendance ou pour beaucoup d'entre eux des combattants, il n'est pas exclu que cet investissement, économiquement démesuré, peut s'expliquer par la volonté de compenser une privation et de combler le chaos physique et psychologique engendrés par l'affrontement cruel des protagonistes, et de se fixer après une si longue errance dans l'exil. Nous avons été témoin de trajectoire d'émigrés, de retour chez eux, passés leur vie à mettre en place leur rêve d'avoir un chez soi, des attaches et des racines. D'autres émigrés préfèrent acheter des appartements en ville (notamment à Tizi-Ouzou et Bejaïa) pour mettre à la disposition des membres de la famille un lieu de vie dans un espace citadin, doté des ressources, équipements et pouvant offrir des opportunités de travail et de mariage. Quant à la maison familiale au village elle est conçue comme point d'ancrage, une forme d'attachement à la communauté villageoise et un refuge de réserve.

²⁷⁹ Nous n'avons pas inclus dans ce décompte environ dix émigrés décédés et dont les veuves ont elles aussi perdu la vie. Ajoutons à ce chiffre, les 26 émigrés décédés (dont leurs veuves continuent de bénéficier des indéfinies de pension) et enterrés sous la terre de leurs ancêtres, qui ont vécu leur retraite en Kabylie ou bien en séjours alternés. Pour anecdote, un vieux retraité qui a fait la 2^{ème} guerre mondiale connu pour ne pas être un orthodoxe en pratique religieuse et pour ses blasphèmes à l'égard des musulmans et des arabes s'envolait vers Paris à chaque approche du mois de carême.

françaises, pour autant de ménages qui vivent essentiellement du fruit du labeur des émigrés et qui constituent un soutien et un filet de sécurité aux enfants chômeurs.

La même tendance continue. En effet, selon un décompte partiel, une quarantaine de foyers disposent de deux pensions.²⁸⁰ Et ce qui est certain c'est que dans la majorité des ménages qui bénéficient de ces pensions, il y a toujours une autre source de revenus voire pour certaines familles deux à trois personnes qui travaillent comme salariés.

L'importance des revenus en devise est substantielle et n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis le début des années 1990 où on a constaté, avec les réformes libérales et de l'entrée à l'économie de marché, une dévaluation du dinar par rapport au franc puis vis-à-vis de l'euro dès janvier 2000. Ainsi durant la décennie 2000, l'euro a atteint des taux de change aux marchés parallèles²⁸¹ qui oscillent entre la fourchette (un euro) de 10 à 15 dinars, voire à 20 dinars actuellement. Cette situation financière a positivement dopé l'économie locale en relançant les projets de construction des maisons et les pratiques de consommation des ménages des biens et des marchandises et a aiguisé les appétits.

En effet, la réinstallation des émigrés au côté des siens pose de nouveaux problèmes à la société kabyle ; que faire de ce troisième âge face aux modifications des structures familiales et l'apparition de nouveaux modes de consommation et des tensions autour du partage de la rente.²⁸²

Par ailleurs, il y a lieu de signaler le renouvellement de l'émigration suite au retour des premières vagues des émigrés arrivés à l'âge de la retraite. Une nouvelle génération de jeunes, plus de 50 jeunes et une dizaine de familles du village d'Ait Arbi, diplômés ou sans aucune qualification, prend le relais à partir des années 2000 vers la France, et tout récemment vers le Canada.²⁸³ L'accroissement et le rajeunissement démographique de l'Algérie durant les deux dernières décennies semble booster les départs vers l'émigration, dans un contexte politique sous tension après les « événements du Printemps noir » de 2001. Examinons le tableau suivant.

²⁸⁰ Des combinaisons entre pension moujahid et retraite française 11 cas, pension moujahid et pension algérienne 8 cas ou retraite française et retraite algérienne 13, et parfois de triple pensions algérienne, moujahid et française 4 cas. etc.

²⁸¹ Cette situation a permis l'apparition d'une catégorie de spéculateurs et d'agents de change qui s'affairent à acheter l'euro auprès des retraités ou des émigrés qui viennent passer des vacances au pays, et le revende à un taux plus élevé pour les jeunes qui vaudraient voyager ou tenter de s'installer en France ou bien revendu aux entrepreneurs et aux nouveaux riches qui transforment et transfèrent ainsi des liquidités en dinars en devises qu'ils investissent ou achètent des biens en France ou ailleurs.

²⁸² A partir des années 1990, la société kabyle fait face à de nouvelles difficultés liées à l'argent des retraites en devises qui créent des tensions et conflits entre les frères qui se disputent la rente de leurs parents. Par ailleurs, certains vieux émigrés se consolent dans des lieux de plaisir et de détente (les bars) et finissent dans l'alcoolisme et pour certains fondent de nouveaux foyers.

²⁸³ Environ 17 familles de couples de diplômés universitaires. Cette émigration au Canada a débuté au milieu des années 1990 où plusieurs diplômés d'université, d'ingénieurs, architectes, médecins, d'enseignant universitaire et du lycée, de cadre de SONATRACH, dont l'âge varie entre 30 et 40 ans, ont ouvert une nouvelle destination pour l'émigration. Cette émigration est exclusivement familiale, recours au même mode d'installation que celle utilisée en France, à savoir s'appuyer sur des réseaux de parenté qui accueille et prend en charge les nouveaux arrivés. En 2013, un couple (architecte) est revenu du Canada après une courte période d'une année d'adaptation difficile à l'environnement climatique et social.

Tableau N°13 Répartition des départs en émigration selon les décennies :

Périodes	Avant 1970	1970	1980	1990	2000	Total
Nombre de départ	74	04	08	09	65	160
Taux	46.25%	2.5%	5%	5.62%	40.62%	100%

Source : enquête 2009.

La période des années 1970, avec la politique du durcissement des législations et la politique d'aide aux retours, marque la stagnation du nombre des départs. Même tendance durant les deux décennies 80 et 90, puisque le nombre d'hommes adultes émigrés n'était que de 15 personnes.²⁸⁴

La première décennie du nouveau millénaire, a vu une vague migratoire déferlée sur la France²⁸⁵. Le nombre des installations en Hexagone qui est de 65 (40.62%) n'est pas loin d'égaliser celui des émigrés installés en France depuis le début du 20^{ème} siècle jusqu'aux années 1960 qui est de 74 (46.25%), c'est-à-dire, en une dizaine d'années le village a vu partir autant de jeunes que durant plus d'un demi-siècle d'émigration. Cet indice peut nous renseigner sur l'état du pays et de la jeunesse après l'accès à l'indépendance et notamment après la période des « événements du Printemps noir » de 2001.²⁸⁶

Cette nouvelle émigration diffère de celle qui la précède par le projet de s'installer en hexagone en fondant une famille et parfois en obtenant la nationalité française. Après des années passées en clandestinité (sans papiers), certains jeunes régularisent leurs situations en dénichant des partenaires qui bénéficient du droit de séjours en France,²⁸⁷ ou acceptent de se

²⁸⁴ Nous avons dépouillé les registres des comités de village de 1989 et de 1995 et vérifié la liste de l'assemblée générale du village (Tajmat). Ainsi, nous estimons le nombre des hommes émigrés en 1989 à 15 personnes et de 14 en 1995. Durant cette année de 1995, le comité de village a recensé 48 hommes majeurs (plus de 18 ans) considérés comme émigrés vivant en dehors du village, soit en Algérie ou en France (en 1989, le chiffre était de 51 personnes). Notre connaissance de ces personnes inscrites sur cette liste nous a conduits à dégager le nombre de 14 émigrés en France.

²⁸⁵ Selon l'étude de l'INSEE publiée en novembre 2014 l'augmentation du flux d'arrivés en France entre 2004 et 2012 est principalement dû à l'émigration venue des pays européens (Portugal, espagnole, allemande et anglaise), par ailleurs, entre 2009 et 2012 l'immigration algérienne en France a subi une légère baisse (-2,6% par an) et fait notable elle se féminise à 56%. Voir site de l'INSEE, Les émigrés récemment arrivés en France, Une émigration de plus en plus européenne Chantal Brutel, cellule Statistiques et études sur l'immigration. Consulté le 3 décembre 2014.

²⁸⁶ La répartition des départs durant la décennie 2000 indiquent une forte corrélation entre les départs et la conjoncture imposée par les événements de 2001. Sur les 54 départs 47 auront lieu entre 2002 et 2008. Les départs se répartissent comme suit : 4 en 2000, 3 en 2001, 10 en 2002, 5 en 2003, 8 en 2004, 9 en 2005, même nombre de départ 5 en 2006, 2007 et 2008.

²⁸⁷ Depuis plus d'une dizaine d'années, le marché matrimonial est affecté par cette donnée. Plusieurs jeunes filles ou garçons, cherchent dans leur arbre généalogique des parents possédant la nationalité française et exhumant le moindre document susceptible de leur permettre de constituer des dossiers et pouvoir disposer de ce droit de traverser l'espace Schengen. Plusieurs agences privées d'écrivains publics monnayent leur expertise pour

mettre en union avec des partenaires françaises plus âgées qu'eux²⁸⁸. D'autres partis pour faire ou poursuivre des études, finissent par abandonner leurs rêves et se résignent à exercer les métiers d'ouvriers du bâtiment, d'agents de sécurité et de chauffeurs de camions ou de taxis.

Il est extrêmement utile et significatif de pointer une modification majeure dans l'émigration kabyle observée durant la dernière décennie. Il s'agit de la féminisation de l'émigration. Nous insistons plus particulièrement sur le projet de départ de jeunes femmes qui s'installent en dehors du contrôle parental direct. Contrairement aux départs dans le cadre du regroupement familial lancé depuis le milieu des années 1970²⁸⁹ où les hommes reviennent au bled pour rapatrier leurs femmes et leurs familles ; des jeunes femmes s'émancipent de la carcasse familiale et masculine et défient la doxa dominante, s'installent en émigration à l'aide des réseaux de sociabilités parentale, amicales et professionnels et à terme fondent des foyers et des projets de vie souvent en affrontant les oppositions, ou les réserves de leur tuteurs.²⁹⁰

La place des femmes dans l'émigration concurrence celle des hommes. Elles rivalisent avec les hommes qui sont au nombre de 129 émigrés (56%), alors que les femmes arrivent à une centaine (43%). Un record jamais atteint durant près d'un siècle d'aventure humaine.²⁹¹

Ainsi, l'émigration fait partie de l'histoire de la Kabylie, et structure les liens sociaux dans la région d'Iferhounene. L'ampleur de cette tradition est telle que presque aucun foyer du village d'Ait Arbi n'est étranger à ce phénomène. Pour s'en convaincre examinons les chiffres de la population du village en 2009.

Selon notre propre décompte de la population du village, le nombre d'habitant est de 1300 personnes. Les résidents permanents au village sont de l'ordre de 650 personnes (50%), et 650 personnes habitent en dehors du village (50%), parmi eux 421 personnes résident en dehors du village dans les différentes villes de Kabylie et d'Algérie (32,38%), et 229 en dehors de l'Algérie, soit 17.61% (212 en France et 17 au Canada). Ainsi, en 2009, 1/2 de la population

accompagner ces personnes et familles dans cette quête. Dans les projets de vie des jeunes, les calculs en vue de chercher un(e) partenaire sont conditionnés par la possibilité d'obtenir ce sésame à l'eldorado, d'où les surenchères, négociations et les arrangements multiples. Une anecdote est symptomatique de cette situation. Au milieu des années 1990, deux jeunes du village se disputent les faveurs d'une jeune fille de nationalité française issue d'une famille émigrée du village.

²⁸⁸ Des anecdotes sont racontées délictueusement et non sans esprit plaisantin et parfois moqueur par les villageois au sujet de certains jeunes qui ont été contraint, pour espérer régulariser leur situation administrative et éviter de se voir expulser, d'épouser des femmes vieilles au physique très loin des standards de beauté médiatiques qui hantent les fantasmes des jeunes.

Pour être plus exacte, 6 femmes de nationalité françaises ont été conviées en nocces par des jeunes hommes installés en France.

²⁸⁹ Sous la présidence de Giscard d'Estaing et du premier ministre Jacques Chirac un arsenal de loi est promulgué pour stopper toute nouvelle émigration, contrôler les flux, encourager les retours aux pays d'origine et intégrer les émigrants installés en France en légalisant le regroupement familial. Selon Ageron, « depuis le décret du 29 avril 1976, le conjoint et les enfants de moins de 18 ans d'un résident étranger bénéficiant d'un titre de séjour ne peuvent se voir refuser l'accès du territoire français ». 2005, p418.

²⁹⁰ Certaines jeunes filles lauréates des concours de loteries d'installation aux USA ou au Canada préfèrent s'installer toutes seules avant de choisir leurs partenaires de vie. D'autres auréolées de ce document négocient en rapport de force pour choisir elles-mêmes leurs partenaires avec lesquels elles s'installeront à l'étranger. Certaines jeunes filles dotées de capital physique appréciable monnayent leur atout pour s'unir avec des émigrés régularisés et ainsi pouvoir s'installer en France, au Canada et même aux USA.

²⁹¹ Cette féminisation de l'immigration n'est pas propre au village ou à la Kabylie. Selon l'enquête de l'INSEE l'immigration asiatique en France est majoritairement féminine en 2012, (59% des émigrés sont des femmes essentiellement venues de Chine).

vit en dehors du territoire villageois et 1/5 de la population est en émigration, en dehors de territoire national.

Qui sont ces personnes ? Observons de près cette émigration et le profil de ces expatriés. Commençons par identifier les catégories d'âge les mieux représentées en émigration et le niveau d'instruction de la population émigrée, en 2009.

Ce qui attire notre attention c'est la surreprésentation de la jeunesse en émigration. Le nombre des émigrés dans l'âge varie entre 20 et 39 ans est de 96 personnes, ce qui se traduit par un taux de 41.91%. Le nombre d'enfants et d'adolescents issus de cette émigration est aussi important, 70 personnes dont l'âge varie entre 0 et 19 ans, ce qui constitue plus de 30% de la population émigrée. Contrairement au 3^{ème} âge dont le taux est insignifiant : 5.67%. Enfin, la population en âge de travailler (20-59ans) représente 63.74% de la population totale.²⁹² Cette force de travail constitue-t-elle une main-d'œuvre qualifiée et instruite ?

Contrairement à la première génération de l'émigration, celle que nous abordons n'est pas constituée d'illettrés ou d'analphabètes. Ainsi, seules 20 personnes sur les 229 émigrés sont sans aucune instruction et 25 ont suivi le cursus primaire de 6 ans de scolarisation, ce qui donne un taux global de 19.64%. La majorité des émigrés ont un niveau scolaire moyen (24.01 % moyen/Secondaire), et parfois de niveau appréciable (13.97% universitaire), ce qui offre une moyenne de 37.97%. Enfin, une bonne partie de cette émigration est constituée de leur progéniture qui suit un cursus scolaire en France, ils sont 60 personnes à rejoindre les écoles, collèges, lycées et universités françaises.²⁹³

Cette amélioration du niveau d'instruction des émigrés conduit-elle à ouvrir des perspectives professionnelles plus avantageuses que celles réservées à la génération de leurs parents ?

La corrélation entre l'amélioration du niveau d'instruction des émigrés et la nature des activités exercées n'est pas évidente, elle est tout juste limitée et insignifiante. Les métiers les plus accessibles pour ces jeunes émigrés sont l'ouvrier de bâtiment, chauffeur de camion, agent de sécurité ou gardien de nuit. 70.74% des émigrés sont des ouvriers, situés au bas de l'échelle des salariés. Ce qui ne les différencie pas sensiblement des métiers exercés par les générations précédentes. Avec la disparition des pôles industriels miniers, de l'usine de voiture de Billancourt et des fours des Ardennes qui attiraient les ouvriers du village, les nouveaux émigrés se rabattent sur le secteur du bâtiment, qui leur offre des possibilités de faire valoir leur expérience acquise lors des travaux d'été pour les jeunes étudiants et les sans-emplois. Certains arrivent à créer des petites entreprises de bâtiment, ou d'artisans du bâtiment,²⁹⁴ d'autres munis

²⁹² Ce constat est corroboré par les statistiques fournies par l'INSEE pour l'année 2012 au sujet de l'âge de l'entrée des arrivés algériens en France dont l'âge varie entre 23 et 35ans.

²⁹³ Cette tendance vers une plus grande qualification de l'émigration est confirmée par les récentes statistiques fournies par l'INSEE pour l'année de 2012 où parmi les arrivés algériens en France 33% ont un niveau supérieur (23% Maroc, 36% Tunisie), 17% de bacheliers (32% Maroc, 25% Tunisie), 13% titulaires de brevet des collèges CAP (10% Maroc, 13% Tunisie), et 37% sans aucun diplôme (35% Maroc, 26% Tunisie). Ibidem.

²⁹⁴ Un jeune licencié en langue et littérature Française de l'université de Tizi-Ouzou obtient un visa d'études en 2004, s'inscrit dans une université parisienne. Il travaille dans le secteur du bâtiment comme ouvrier notamment chez son frère aîné (Installé depuis 1998) qui possède une petite entreprise en bâtiment. En 2008, en compagnie de son cousin, ingénieur en génie civil, fraîchement débarqué, fondent une PME en bâtiment. Il régularise sa situation et obtient une carte de résidence de 10 ans. Il s'efforce de maîtriser les ficelles des différents métiers liés au travail du bâtiment, plomberie, maçonnerie, électricien, et agent de relations publiques pour obtenir des marchés. Il offre du travail à son frère cadet qui a fini ses études d'ingénieur en informatique dans une université de banlieue de Paris.

de permis de conduire et d'une petite expérience dans le travail transport des camions et de marchandises sont recrutés comme camionneurs et l'un d'eux a réussi à fonder une petite entreprise de transport en région parisienne.²⁹⁵

La région parisienne attire beaucoup de jeunes qui continuent à emprunter presque les mêmes parcours que la précédente génération d'émigrés.

La nouveauté de l'émigration dans le village d'Ait Arbi est la nouvelle destination qui apparaît à partir de l'année 2000.²⁹⁶ Le Canada constitue une terre d'accueil pour une catégorie spécifique de diplômés universitaires et de cadres qui ont emmagasiné une expérience professionnelle conséquente. Il s'agit de personnes qualifiées, diplômées d'université²⁹⁷ d'âge adulte, entre 30 et 40 ans, qui émigrent toujours en famille.

La grande majorité des départs (86.03%) prennent le chemin habituel, vers la France.²⁹⁸ La capitale française continue d'attirer vers elle une grande part des émigrés (44.54%)²⁹⁹. Arrive en 2^{ème} position la région des Ardennes (20.08%) qui abrite une communauté composée des familles d'Ait Hamou,³⁰⁰ de Belih³⁰¹ et Belkai,³⁰² qui se sont installées pendant plusieurs décennies (1960) et que leurs progénitures semblent perpétuer. Les villes de Lyon et de Metz attirent aussi les jeunes de la famille d'Ait Hamou qui rejoignent certains parents installés depuis les années 1970.³⁰³ Ainsi les réseaux de solidarité familiale et villageoise constituent un ressort, un motif et un soutien logistique et humain à cette entreprise d'émigration.

L'ampleur de ce processus de reconstitution des familles en émigration après plusieurs années de vie séparée est manifeste dans le nombre de foyers qui dépasse les 60 familles installées en France et dans l'émigration en général.

Aujourd'hui, l'émigration constitue une tradition familiale, un héritage qui se perpétue, elle est réappropriée par la jeunesse avide de vivre dans un monde enchanté, pour noyer la noirceur des dures réalités qu'elle endure.³⁰⁴ Elle a été le lieu de contact avec la modernité

²⁹⁵ Un jeune (né en 1972) du village qui n'a pas obtenu un visa pour rejoindre sa famille qui vit à Paris depuis 1989, se marie avec une jeune fille kabyle qui « possède les papiers » et rejoint Paris en 2006. Il fonde une petite entreprise de transport de marchandises.

²⁹⁶ Les départs sont repartis comme suit : 2 en 2000, 1 en 2001, 4 en 2002, 1 en 2006 et 3 en 2007.

²⁹⁷ Ingénieur en télécommunication et en génie civil, médecins, enseignants en Mathématiques, architectes.

²⁹⁸ Ces données proviennent de notre recensement que nous avons effectué en 2009 et que nous avons actualisé par la suite.

²⁹⁹ Au mois de mai 2014, il y a 77 émigrés hommes dont l'âge dépasse les 18 ans qui habitent la région parisienne. Cette information est extraite dans le compte facebook du village d'Ait Arbi, où des émigrés publient des appels à la réunion du comité de village en émigration qui concerne 77 hommes. La réunion n'a drainé que 14 personnes.

³⁰⁰ La famille Ait Hamou Chouva installée depuis 1967 au Ardennes, à Charleville Mézières, compte plus de 37 membres. Certains membres ont traversé les frontières proches pour s'installer en Belgique. Les enfants de Chouva, bien que de nationalité française ont l'habitude de venir en vacances durant les années 80 et 90 pratiquent la langue kabyle. Certains parmi eux se sont mariés avec des jeunes filles du village d'Ait Arbi.

³⁰¹ En 2002, un jeune né en 1970, rejoint son père en retraite en Ardennes. Il s'installe avec sa femme dans la résidence de sa famille et rejoint enfin, après plusieurs tentatives, ses sœurs et notamment sa mère qui se sont installées en 1998 après avoir vécu pendant des décennies loin du chef de famille. Son frère cadet ne tardera pas à les rejoindre. Les deux frères ont acquis depuis la nationalité française.

³⁰² Il s'agit de deux vieux retraités : Hamouche et Remdane.

³⁰³ Ait Hamou Amrane, un émigré de plus de 60 ans installé à Metz depuis les années 1970 est rejoint par sa femme et ses deux fils en 2004. Son troisième fils s'installera avec sa femme en 2007.

³⁰⁴ Un père, émigré en retraite, ne comprend pas le départ de quatre de ses enfants dont une jeune fille, diplômée de l'université. Il évoque la dureté et la pénibilité des conditions d'émigration et se raille de la naïveté de la jeunesse qui se gausse d'illusions de rejoindre l'Eden ou l'eldorado fantasmé. Son fils aîné, a vécu une partie de son enfance à Paris dans les années 1970 avant d'accompagner son père de retour chez lui en 1978. Le jeune garçon, marqué et fasciné par cette enfance a juré de s'installer en France même en étant vieux. Il rejoindra Paris, en 1998, à l'âge

politique. Après avoir constituée dans les années 1920 l'espace d'émergence de la conscience politique moderne dans le cadre du mouvement ouvrier et du mouvement nationaliste (ENA 1926), et de l'affirmation de la revendication identitaire berbère depuis les années 1970,³⁰⁵ la condition d'émigration par effet de nostalgie incite « ces paysans prolétarisés » et ces jeunes déracinés et sans perspectives à nouer le contact avec le pays ou/et à s'intégrer dans la société d'accueil. Certains villageois créent une antenne du comité de village en émigration, d'autres rejoignent des collectifs militants pour activer en conformité avec leur ancien parcours, quand d'autres par dépit et rancœur tournent le dos à leur racine. C'est un double processus mêlé d'ambiguïté et d'attraction, de distanciation et de fascination, de répulsion³⁰⁶ et de nostalgie.³⁰⁷ On est un peu loin de « la double absence » remarquée à juste titre par Abdelmalek Sayad³⁰⁸ au sujet des émigrés des années 1960 et 1970 qui entretenaient « l'illusion du provisoire » qui dure. Cette nouvelle génération rompt avec celle des pionniers qui ont ouvert le chemin vers l'exil, en choisissant, pour beaucoup d'entre eux, la quête de la nationalité française,³⁰⁹ le choix des prénoms à consonance française pour leurs enfants, et l'engagement dans la perspective de l'intégration dans la société française. Il nous semble qu'on est face à la quatrième génération de l'émigration comme le constate aussi Myriem Hachemi Alaoui sur l'épreuve d'exil des migrations politiques des années 1990 en Algérie³¹⁰. D'autres tiraillés par « la nostalgie du pays

de 35 ans après avoir convié en noce une fille émigrée. Les autres fils rejoindront Paris en 2002 et 2005. Le vieux voit ainsi sa famille scindée en trois : six membres vivent à Paris, deux autres dans une ville d'Algérie, lui sa femme et ses deux filles au village. De ce triste sort, il en tire une maxime : « qui dit que c'est mieux d'avoir des enfants mâles, qui finissent par vous quitter, alors que je finis ma vie, entouré de mes filles, qui prennent soin de moi. ».

³⁰⁵ On fait référence à la naissance de l'académie berbère en 1967, de la production scientifique et artistique de la diaspora kabyle (Chaker, T. Yacine, etc Idir, Takfarinas, Ali Amrane etc, BRTV depuis 2000, d'associations de défense de la culture berbère tel que le Congrès Mondial Amazigh etc...).

³⁰⁶ L'histoire d'un émigré résume cette situation. Lorsqu'il était au pays, il s'engage dans le parti communiste du PAGS en 1989 et participe aux premières élections communales pluralistes du 12 juin 1990 sans y être élu. Il assure son travail de fonctionnaire de la jeunesse et du sport avec abnégation et intégrité et impose respect et complicité avec la jeunesse. Déçu par les réalités amères de l'Algérie qui s'enfoncent dans les violences islamistes il décide de réaliser son rêve d'enfance de rejoindre la France où il a passé une partie de son enfance avec son père émigré. Il s'installe en 1998 et jure de ne plus poser les pieds dans ce maudit pays. Enfin, après dix ans il fait une brève visite à la famille en 2008, après avoir été contraint et sermonné par ses parents.

Un autre militant cette fois-ci trotskyste du PST qui a rejoint Lyon en 2001, active au sein de la Nouveau parti anticapitaliste (NPA) de Besancenot. Un autre proche du FFS, côtoie les camarades du parti socialiste français. Par ailleurs, un comité de village d'Ait Arbi active à Paris.

³⁰⁷ Plusieurs émigrés programment leurs vacances d'été en fonction de la date de célébration du rituel *Asensi n Sidi Amer* organisé généralement au mois d'Août. Ils viennent en famille, munis de caméras et d'appareils photos pour immortaliser ces moments de communion communautaire, de partage du repas rituel et d'offrandes et de dons. Séquences pleines d'émotions et de joie qui ne manqueront pas de raviver, une fois de retour à la terre d'accueil, la nostalgie du monde familial et de la nécessité de retrouver et de s'attacher à des racines abandonnées.

³⁰⁸ Sayad Abdelmalek, « les trois âges de l'émigration algérienne en France », in *Acte de la recherche en sciences sociales*, n°15, juin 1977.

³⁰⁹ En 1950, le nombre de kabyles ayant acquis le statut de citoyens français était insignifiant dans les deux douars : Illiltén7, Itourar 11. (Mahé p399). En 2009, dans le village d'Ait Arbi sur les 229 émigrés près de 89 personnes ont la nationalité française (69 nés en France, 16 naturalisations, 6 épouses françaises).

³¹⁰ Myriam Hachimi Alaoui, « L'Epreuve de l'exil. Le cas des Algériens installés à Paris et à Montréal », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 27 | 2005, mis en ligne le 10 juillet 2012, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/8227>

Dans sa thèse de doctorat soutenue en 2004 à Paris, l'auteur qui s'est intéressé à l'émigration politique à travers l'épreuve de l'exil des Algériens qui ont fui la guerre civile des années 1990, une population constituée de personnes « francophones, généralement issues de milieux sociaux et économiques privilégiés, bien insérées professionnellement en Algérie et, pour la majorité d'entre eux, très investis comme acteurs de la société

perdu » surenchérissement dans l'exhibition de preuves d'attachement à la communauté villageoise abandonnée et au territoire tribal morcelé.³¹¹

3-3-Configuration du village

Le village d'Ait Arbi est situé sur le sommet d'une colline de 1090 mètres altitude, en face du pic montagneux d'*Azru n thur*.

La population du village habite dans des espaces disparates. Jusqu'aux années 1980, il y avait trois hameaux. At Arbi, chef-lieu du village, habité essentiellement par deux grands lignages, At Ufella et At Chegdid. A un kilomètre au-dessous du village en allant en direction du village de Soumeur et en empruntant le chemin vers le village de Laazib At Ali, deux autres lignages occupent deux hameaux différents. Agni Ali est habité par l'adrum des At hemou, quant aux At Belqacem ils vivaient dans un lieu qui porte le nom de leur lignage.

Durant les années 1980 et à la faveur de la montée de la valeur de la devise et le retour vers la terre natale de quelques émigrés qui entament la construction de nouvelles habitations, on observe alors l'extension des zones habitées et la modification graduelle de la configuration du village. Ainsi émergent de nouvelles entités urbanistiques loin du centre du village et en abandonnant les anciens hameaux. A un kilomètre du village en direction du chef-lieu de la commune d'Iferhounene, distant de trois kilomètres, un nouveau quartier émerge au lieu-dit Tagma. Non loin d'Iferhounene, quelques habitations se côtoient avec celles des villageois d'Iferhounene, sur les bordures de la route à côté de l'ancienne CAPS³¹² et Souk El fellah. Même configuration à Leawanser, sur les hauteurs de la colline qui surplombe la ville d'Iferhounene où plusieurs familles qui ont quitté leur hameau des At Belqacem pour venir s'installer près d'Iferhounene en construisant des maisons limitrophes de celles d'autres villages.

De ce fait, l'unité spatiale du village d'antan vole en éclat ; au point où ces nouvelles zones d'habitation forment et participent à l'extension de la ville d'Iferhounene et par conséquent le village d'Ait Arbi tend à se muter en banlieue du chef-lieu de la commune.

Ce qui reconfigure les rapports des villageois avec l'espace au sein même du village. En effet, l'extension des zones habitées a fait que les anciennes maisons qui n'étaient plus habitées tombaient en ruine et la carte urbanistique du village formait deux parties distinctes. La moitié

algérienne ». L'objectif de sa recherche était « de *comprendre* comment des individus vivent l'épreuve de l'exil et pourquoi certains seulement parviennent à préserver les identifications les plus cruciales à leurs yeux. »

L'auteur situe sa « contribution à la sociologie des migrations » du fait qu'elle « se départage en deux points : d'une part, l'émergence d'un « quatrième âge » de l'immigration algérienne et, d'autre part, la confirmation de l'incidence forte des projets politiques des sociétés d'installation sur le cheminement des exilés. » cette quatrième génération d'exilés se singularise par deux caractéristiques fondamentales : « leur trajectoire scolaire et professionnelle francophone, ainsi que leur conception séculaire de la religion. ».

Le travail d'analyse des matériaux de recherche s'inspire de Weber et propose des hypothèses intéressantes qui tentent de comprendre cette nouvelle émigration sur un terrain d'exil si lointain de la terre mère.

³¹¹ Un émigré de 60 ans, naturalisé français, revient depuis dix ans à chaque été assister aux célébrations de la fête rituel de *l'asensi*. Dans son compte facebook, il s'identifie comme « Muhend Ouanour n'Ath Ithsura », en référence à sa tribu.

³¹² CAPCS, coopérative agricole polyvalente communale de services fait partie du dispositif d'accompagnement des paysans (fourniture en semence, engrais etc.) mis en place par le gouvernement algérien dans le cadre de la « révolution agraire » lancée au début des années 1970. Voir Marc Olivier, Place de la révolution agraire dans la stratégie algérienne de développement, Grenoble, 1976.aan.mms.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1975-14_44.pdf

du village est constituée d'anciennes maisons désertées et en ruine et l'autre moitié formées de nouvelles maisons qui jonchent les bordures de la route allant vers la commune d'Illiten qui traverse l'entrée du village. Ainsi, le centre du village est transféré de la place située devant l'assemblée villageoise, la mosquée et la fontaine vers les bordures de la route communale à une centaine de mètres plus bas où se trouve le seul magasin d'alimentation générale. Ce lieu de commerce et d'entrée au village constitue un espace de rencontre de quelques villageois pour échanger et discuter ou attendre le transport pour rejoindre le chef-lieu de la commune, centre commercial et politique qui attirent les villageois désireux de consommer ou se détendre dans les cafés et sur les trottoirs devant les magasins.

Ces mutations de l'espace villageois se sont accompagnées par des transformations des modes d'interventions des villageois dans l'espace public. Avant 2001, l'espace public du village est animé par des acteurs et collectifs hétéroclites qui ont émergé au cours des dernières décennies. Des acteurs des différents courants politiques issus de la guerre de libération, du mouvement identitaire berbère, du mouvement associatif et des mouvements politiques communiste, démocratique et islamiste etc..

3-4-Modes d'auto-organisation du village :

Nous voulons décrire et analyser les différents ressorts que la communauté villageoise utilise pour se prendre en charge et s'auto-organiser. Le mouvement du Printemps berbère a fait éclore une dynamique d'engagement des acteurs dans l'espace public villageois et un regain de vitalité de l'assemblée villageoise et une éclosion du mouvement associatif qui ont modifié en profondeur l'espace public du village.

3-4-1-Tajmaστ : un espace public de gestation de la citoyenneté ?

Le village a accumulé une expérience politique marquée par une participation active dans la résistance et du combat politique³¹³ puis militaire contre le système colonial³¹⁴. Et c'est en raison de cet engagement très actif dans la lutte de l'indépendance, que la population d'Ait Arbi a connu entre août 1961 et 1962 un déplacement vers un camp organisé dans le village

³¹³ Dès les années quarante, LHadj Azwaw militant (messaliste) du PPA, lettré en langue arabe, fréquentait les cadres du parti et les militants de la région (Ait Ahmed, Amar At Cheikh etc), avait constitué au village un groupe de scouts (en 1952 selon Hadj Hamou). Il apprenait aux enfants des chants nationalistes (en arabe et en kabyle). Emprisonné entre 1955 et 1960, il mena par la suite un combat politique. Il meurt en 1967 à l'âge de 59 ans. (Achour, ancien moudjahid mars 2008). Par ailleurs, le village compte environ 48 Moudjahid, 18 moudjahidates et près de 50 « chahid », recensés auprès du responsable de l'ONM (Organisation Nationale des Moudjahidines) d'Iferhounene.

³¹⁴ En 1946, les autorités coloniales ont dépêché, dans les villages d'Iferhounene et d'Ait Arbi..., « une formation militaire d'infanterie portée et d'un escadron d'automitrailleuses commandées par le capitaine Révéron » afin de rassurer « tous les éléments restés fidèles à la France ». Dans une lettre datée du 16 décembre 1946 adressée au Sous-préfet de Tizi-Ouzou, l'administrateur de la commune mixte du Djurjura présente un compte rendu de cette mission: « J'ai l'honneur de vous rendre compte du passage dans ma commune d'une formation militaire d'infanterie portée et d'un escadron d'automitrailleuses commandées par le capitaine Révéron. Cette troupe a visité Iferhounene, Ait Arbi le 11 décembre (1946) puis s'est rendue à Tassaf et à Souk-El-Arba le 11 décembre 1946. Le passage de ces militaires dans des régions qui n'avaient pas vu depuis longtemps a produit le meilleur effet. (...) Tous les éléments restés fidèles à la France ont repris confiance, cependant que les autres n'ont pas manqué de tirer des spectacles les renseignements utiles. Il est à souhaiter que ces manifestations puissent être organisées au moins deux fois par ans » Archives d'Outre-mer (Aix en Provence), Fonds du GGA (Gouverneur Général de l'Algérie), carton 8 CAB/89. Cette note m'a été remise par ma collègue Abrous. D, à qui j'exprime ici mes remerciements. J'ai pu consulter ce document à Aix-en-Provence, en juillet 2006.

d'Iferhounene. Plusieurs jeunes maquisards se sont joints à l'appel du FFS en 1963 pour s'opposer au pouvoir de Ben Bella et au « clan de Oujda » qui a pris le pouvoir de force après la crise de l'été 1962. Ces maquisards du village se sont retrouvés en conflit dans deux camps opposés. Au moins quatre jeunes combattants ont rejoint les rangs de l'insurrection en 1963 suite à l'intervention de YahaLhafid pour les convaincre de reprendre les armes et prêter aide aux compagnons de lutte. Voici le témoignage de Dda Achour qui explique son engagement pendant huit mois dans les maquis de Kabylie : *« je me suis engagé après la sollicitation de Si Lhafid qui m'a interpellé pour aider les autres combattants et de ne pas les laisser mourir. A Azzazga j'ai refusé de diriger une équipe de combattants malgré l'insistance de Si Lhafid qui louait mon expérience. Après huit mois j'ai quitté l'insurrection et au moment où je préparais les papiers à Ain El Hammam pour m'installer en France j'ai été arrêté par l'armée de Ben Bella qui m'a proposé de m'intégrer à l'ANP. J'ai accepté et j'ai été affecté à Tigzirt où on m'a remis une somme de 180.00 dinars par le colonel Si Abid. Puis j'ai été dépêché aux frontières marocaines lors du conflit en 1964, mais sans combattre. J'ai failli participer à la guerre de 1967 contre Israël et j'ai assisté au coup d'Etat de Zbiri et le massacre de ses troupes. Je quitte l'ANP en 1972 en ayant la conviction d'être contre le clan de Oujda et même si on me proposait le grade de colonel je n'aurai jamais accepté de continuer à m'engager dans l'armée. J'ai passé ma carrière professionnelle comme agent à la clinique d'Iferhounene »*.³¹⁵

Cet engagement militant et ce savoir-faire politique furent enrichis, renouvelés et modernisés après l'indépendance et plus particulièrement au lendemain du Printemps berbère de 1980. En effet, le village a « réactivé » et rénové l'institution de *tajmaɛt*,³¹⁶ ce qui a permis d'assurer la continuité des activités politiques délibératives de l'assemblée villageoise et sa « modernisation » en 1980 par la création, d'une instance inédite le « comité de village », dans lequel fut de plus en plus ménagé un rôle très actif à un encadrement jeune, disponible et instruit. Examinons l'histoire de cette institution de l'assemblée villageoise depuis la guerre de libération jusqu'à la veille des événements de 2001.

3-4-1-1-L'assemblée villageoise de 1954 à 1980

L'assemblée villageoise et la construction de l'Etat indépendant.

Le village d'Ait Arbi a été dirigé au moment de la guerre d'indépendance et durant les années soixante et soixante-dix par un « groupe de sages » appelé « *xemsa n taddart* » (les cinq du village) ; composé de quatre *temman*, chefs de familles importantes doués de sagesse, de

³¹⁵ Témoignage Mars 2008. En plus de Dda Achour, Slimani Ahmed, Ait fella Boussad et Chegdid Tahar ont participé dans l'insurrection du FFS.

Dda Achour raconte une anecdote au sujet d'une femme qui lui offre sa robe kabyle à Michelet pour échapper aux militaires français et à qui il refuse d'accéder à la salle de soin d'Iferhounene après l'indépendance. La femme lui lance : « tu as oublié la robe kabyle ». Il comprend l'allusion et fait entrer la femme en priorité à la salle de soin pour la remercier de son aide.

³¹⁶ *Tajmaɛt* est le local où se tient l'assemblée des hommes du village. Dans certains villages, elle peut servir de lieu de prières, de mosquée, de détente et de palabre des hommes. Cette institution pan-berbère est désignée au Maroc central par le terme *imzurfa* en tamazight et *amni*, en touareg. Voir C. Lacoste-Dujardin, *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie*, La découverte, Paris, 2005, 332 et D. Abrous, *Encyclopédie berbère*, 1995, p. 2436/2437.

l'art de l'éloquence et surtout de *tamusni*³¹⁷ qui représentaient les quatre *idermadu* village, et conduit par un *amin n taddart*, chef temporaire du village, désigné à tour de rôle au sein de ces quatre lignages.³¹⁸

Durant la guerre d'indépendance, le village d'Ait Arbi faisait partie de la zone trois de la Wilaya 3 qui regroupait : Tizi-Ouzou, Azazga, Yakouren, Azefoun, Ain El Hammam, Larba Nat Iraten, Mekla, Illoulén, Illiltén, Ait Djennad.³¹⁹ Il était totalement acquis à la lutte pour l'indépendance et contrôlé par le FLN. En effet, cette forme d'organisation « cinq du village » a été installée par le FLN-ALN, à partir de 1955, et placée sous le « contrôle » du « chef de front ».

Selon les témoignages de quelques moudjahidin,³²⁰ ce système de gestion collégiale du village par un comité des cinq « *xemsantaddart* » était investi et contrôlé par les *moujahidin* du village lors de la guerre d'indépendance. A ce titre, à partir de 1955 le FLN par le biais de Ouahcene At oufella, du village d'Ahfir (Commune d'Imessouhal) désignait ces cinq membres après accord des villageois acquis à la cause (qui se réunissaient dans *axxam n ccix*, la résidence de l'imam, propriété du village). A côté de ce comité des cinq, une autre personne est désignée comme « chef de front » qui avait pour tâche de collecter les cotisations et de les distribuer au profit des familles des moudjahidin, d'assurer la surveillance et le renseignement. Il était aussi le chef du village. Parmi les personnes qui avaient occupé cette fonction on citera Latamen Ait Fella, Ouldfella Ouremdane et Belkai Saïd.

A partir de 1959, avec l'absence des hommes ayant rejoint le maquis, tués,³²¹ emprisonnés ou fuit vers les villes d'Algérie ou de France, certaines femmes (Amrouche Zahia et Ouiza At Aoudiaa...) avaient parvenu à s'acquitter de cette tâche. Elles avaient même réussi à duper la vigilance des militaires français qui les investissaient comme chef du village.³²²

Une dernière structure, appelée le « refuge » sert de soutien logistique aux moudjahidin. Elle avait pour mission notamment de préparer la restauration, d'organiser le planning des corvées à cet effet. Une personne est désignée pour diriger cette structure (exemple Achour Ait chegdidetc.) composée de plusieurs femmes (OF Houria, Djazia et *tamedurt*, AH Zahoua, M. Fatima, B. Ouiza, B. Feroudja, etc.).

Au moment de la guerre, seul le chef du « front » pouvait rendre la justice et prononcer des sanctions, car la justice traditionnelle de *tajmaet* était suspendue. Un moujahid (Dda Achour) reconnaît qu'ils avaient recouru à la torture et à l'exécution contre des personnes qui

³¹⁷ Pour la compréhension de cette notion de *tamusni* voir les travaux de Mammeri dans l'introduction aux *Poèmes kabyles anciens* (1980) et l'entretien avec Mammeri réalisé par Bourdieu, dialogue sur la poésie orale en Kabylie, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 23, Sept 1978. Pour une approche critique de *tamusni* voir le travail de Mahé, « laïcisme et sacralité dans les qanûns kabyles », *Annales Islamologiques*, Le Caire, n° 27, 1993, pp.137-156.

³¹⁸ Témoignages de certains moudjahidin (OF. Hamou et C. Achour, OF Mamar), et d'autres (anciens) membres du comité de village : AH. M, OF O etc.

³¹⁹ Voir M. Bouaziz A. Mahé, « La Grande Kabylie durant la guerre d'indépendance algérienne », dans *Dictionnaire critique et historique de la guerre d'Algérie*, Paris, Robert Laffont, 2004, p.243

³²⁰ Dda Achour et OF Hamou ; ce dernier nous a remis un manuscrit intitulé « *histoire de ma vie* » rédigé en arabe, en 1996, dans lequel il retrace notamment la chronologie de la guerre d'indépendance dans la région d'Iferhounene.

³²¹ Près d'une dizaine de vieux furent égorgés le 8 août 1959 en représailles à la mort d'un officier français par un moujahid du village Ould Fella Ahmed

³²² Témoignage d'une moudjahidate OuldFella.Houria, 73 ans.

étaient dénoncées par un des membres de ces structures. D'ailleurs, une personne fut tuée pour avoir présenté une doléance aux autorités françaises suite à une altercation avec un parent.

Il est intéressant de s'interroger sur les liens –juxtaposition ou fusion- entre *tajmaet* et les structures militaires et politiques (chef de front, *imseblen* et le refuge) installées ou investies par le FLN-ALN dans le village, et déterminer le poids des alliances anciennes (*lesfufetiderma*) et modernes (partis) au sein de ces structures. Et de savoir d'une part, comment ont été investies ces nouvelles structures « révolutionnaires » par les logiques « traditionnelles » de la société kabyle (luttres entre lignages et ligues), et d'autre part de mesurer la manière dont cette conjoncture historique particulière a permis de dépasser (ou non) les contraintes de ses dispositifs sociaux anciens ?³²³

Au lendemain de l'indépendance, il était difficile de se défaire de ces liens politiques entre l'assemblée villageoise et le jeune Etat en construction. D'ailleurs, ce « comité de sages » était surveillé par le parti unique du FLN, qui tentait de contrôler son fonctionnement et limiter de son indépendance par rapport à l'Etat Algérien indépendant. Le témoignage d'A.H. M est significatif :

« Après l'indépendance, je me souviens que les vieux ont réintroduit le « comité de village ». Chaque famille est représentée par quelqu'un, pour former ce qu'on appelait « les cinq du village » (xemsa n taddart). [...] Je reconnais que ces personnes ont tout de même fait beaucoup de choses au village ; d'ailleurs, ils ont organisé timecret (sacrifice de bœufs...) juste après l'indépendance, en 1963. Le problème à l'époque du parti unique, c'est que ce comité de sages était dénommé « les comités de vigilance »³²⁴ qui étaient alignés à la Kasma (du parti FLN), donc ils étaient chargés par le FLN de surveiller le village, c'est-à-dire de savoir tout ce qui se passe à l'intérieur du village. » (AH M. Sept2006)

Un des notables du FLN à Iferrhounene et instituteur au village, fut de 1967 à 1980 un des membres du « comité des cinq » qui assurait la gestion financière et le secrétariat, et plusieurs moudjahid membres du parti constituaient l'ossature de « l'équipe dirigeante » du

³²³ Dans certains villages (Zoubga, Illilten), la guerre de libération était une opportunité politique pour certaines ligues (ssef) de perpétuer leur domination sur le village ou remettre en cause la suprématie de leurs adversaires. Certaines familles s'engageaient dans un processus de collaboration avec l'armée française en raison d'une injustice, abus de pouvoir et atteinte à l'honneur familial commises par quelques moujahidines à leur encontre ou bien pour refuser le diktat de certaines familles rendues puissantes grâce aux positions acquises lors de leur engagement dans la guerre.

³²⁴ L'usage de ce terme « comité de vigilance » n'a pas été confirmé par un notable du FLN (OF.H) qui était membre du « comité de village » à l'époque.

village.³²⁵ Ce « comité des cinq sages » a été animé par les représentants des quatre lignages qui devaient assurer alternativement la charge *d'amin* du village.³²⁶

Ainsi, le mouvement associatif a émergé et évolué en accompagnant le projet nationaliste, ce qui a réduit de son indépendance à l'égard de l'Etat. Cependant, les mutations sociales survenues au lendemain de l'indépendance modifieront cette relation. En effet, cette mainmise du FLN sur l'assemblée villageoise sera remise en cause par la dynamique politique suscitée par le mouvement du « Printemps berbère » de 1980.

3-4-1-2-Le comité de village de 1980 à 2001.

De la semi-clandestinité à la légalité républicaine.

En deux décennies, l'assemblée villageoise a connu des mutations importantes qui ont accompagné les bouleversements politiques et économiques au niveau régional et national. Le cycle de mobilisation identitaire ouvert par le « Printemps berbère » de 1980 a suscité une redynamisation des assemblées villageoises qui ont, par ailleurs, saisi les nouvelles opportunités d'action rendu possible au lendemain de l'ouverture démocratique de 1989, en devenant un acteur politique institutionnel reconnu par l'Etat, qui accorde un agrément et des subventions au mouvement associatif. Le régime politique qui était affaibli par le mouvement protestataire d'octobre 1988, utilise le mouvement associatif comme relais pour palier à son manque de crédibilité et de légitimité et de pouvoir assurer sa survie. Ainsi, l'Etat était contraint de concéder des espaces de liberté et un champ d'action au mouvement associatif qui fonctionnait comme une soupape de sécurité pour le régime. De leur part, les acteurs associatifs s'engouffrent dans cette brèche avec des objectifs, des attentes différentes et un agenda d'action qu'ils doivent négocier avec les différentes autorités et acteurs de l'espace public au niveau local, régional et national.

Ainsi, la rupture introduite par le mouvement identitaire d'avril 1980 a impulsé une nouvelle dynamique politique et sociale, qui s'est traduite au plan local (Ait Arbi) par une percée de la jeunesse dans l'espace public villageois. Cette nouvelle génération de jeunes scolarisés, pétrés d'une nouvelle culture politique (communiste, berbériste, laïque et moderniste...), porteuse de nouveaux besoins, se constitua graduellement en une force politique décisive, à même de provoquer une recomposition des rapports de forces politiques et des

³²⁵ OFH, moudjahid et militant du FLN, précise que lorsqu'il avait intégré le « comité » en 1967 (jusqu'à 1980) il s'est consacré seulement à la tâche de gestion de la trésorerie et avait refusé d'assumer toutes les prérogatives du *tamen* notamment la dénonciation de personnes qui porteraient atteintes aux qanuns du village. Son refus est justifié par son statut d'instituteur qui ne correspondait pas, à ses yeux, avec cette mission du *tamen*, et que son travail à l'école, située en dehors du village, l'éloignait durant toute la journée et ne lui permettait pas d'assurer cette tâche de *tamen*. (Entretien mars 2008). Cet instituteur et directeur de l'école primaire était, à ce moment-là, le seul à avoir des compétences pour assurer des tâches de secrétariat (Il fut élève à l'école coranique et la zaouia de Sidi Abderhmane des *Illulen Umalu* et à Iflissen, dans les années cinquante). Il était considéré par beaucoup de villageois, comme l'œil du FLN au village, d'ailleurs au plus fort de la crise du Printemps 1980, il avait organisé une assemblée générale peu suivie, pour expliquer la position du FLN au sujet des événements. (Observations personnelles) et il n'a jamais figuré dans aucun comité de village après 1980. Hadj, il occupera pendant plusieurs années et en intermittence la charge d'imam pour remplacer l'imam partant ou renvoyé par le comité de village.

³²⁶ Parmi les personnes qui avaient assumées cette tâche on notera les noms de : AM. Akli, F. Ahmed, H. Batcha, AH Amokrane etc. A la fin des années 1970, pour surmonter les difficultés qui entravaient la désignation de l'*amin* entre les quatre représentants, l'assemblée villageoise a procédé au tirage au sort (*tisyar*, genre de pile ou face). Mohamed, qui avait environ 27 ans, a été chargé de l'organisation de cette opération. Il reconnaît qu'il avait joué un tour (triche) pour forcer la main à Bacha pour se représenter pour un autre mandat. (Entretien, mars 2008).

changements profonds dans l'espace public du village durant deux décennies (1980-1990) ; changements (et continuités) qu'on se propose de présenter et de décrypter.

3-4-1-2-1- Le mouvement d'avril 1980 et l'émergence du « comité de village » :

La première mutation est visible à travers l'apparition d'une nouvelle forme de structuration des acteurs sur l'espace public villageois. Ainsi sous l'impulsion directe d'un militant communiste et berbériste, qui a participé au séminaire de Yakouren d'août 1980 où il a été recommandé (oralement) aux militants berbéristes d'investir ces structures villageoises et de les redynamiser ; un comité de village fut installé en août 1980 et qui sera agréé dix ans plus tard le 18/02/1990 (sous le n° 245) à la faveur de l'ouverture démocratique de 1989. La naissance de ce comité en 1980, a été possible grâce à la conjonction de deux facteurs : crise interne au sein de l'assemblée villageoise provoquée par la difficulté de désigner des *tamen* (représentants des lignages) afin d'assurer la continuité de *tajmaet* et l'arrivée d'une nouvelle jeunesse relativement instruite, compétente et porteuse d'une nouvelle culture politique marquée par le combat politique et identitaire et de la culture contestataire.

L'acteur de cette dynamique témoigne : *« au sujet des comités de village, l'idée était que suite à l'évacuation de l'université de Tizi-Ouzou par la police et l'arrestation des militants (mars et avril 1980) on s'est rendu compte que les villages qui étaient organisés, comme Tizit et Ait Ali Ouyahia (Iferhounene), aucun jeune n'a été arrêté, par contre dans notre village qui était géré par les vieux alignés sur le FLN, j'ai été arrêté ici dans ma maison sans soulever aucune protestation [en plus de M, Mr. AF Boukhalifa, qui a été aussi arrêté]. A partir de là, l'idée a germé au séminaire de Yakouren auquel j'ai participé au mois d'août 1980. Donc parmi les résolutions (non écrites) une recommandait l'occupation et l'investissement des comités de villages, il faut dire que c'était une sorte de coup d'Etat et de révolution contre les vieux. Je pense que le premier village qui a appliqué cette résolution c'était le nôtre ».*

Sur les conditions de la mise en place de ce nouveau comité, AH.M raconte : *« je me souviens à l'époque, au mois d'août au moment du renouvellement du comité, je suis revenu de France après un séjour d'un mois où j'ai ramené du Whisky, le matin j'ai pris quelques verres puis je suis allé assister à l'assemblée du village à 8 H du matin à l'époque. C'était la crise au sein de l'assemblée puisqu'il n'y avait pas de volontaires pour devenir tamen. Parce que l'ancien comité a créé un problème avec certaines personnes engagées par le comité pour réaliser un travail au profil du village mais ils n'étaient pas payés comme convenu, ce qui a créé une situation de crise [...] Je me souviens à l'époque je leur avais dit que ce comité de vieux était dépassé, et qu'on va le renouveler, travailler et supprimer le clanisme. Pour moi, ça m'est égale que mon représentant soit (de la famille de) At U... ou At B... l'essentiel qu'il nous apporte quelque chose de bien et il faut tisser des liens de fraternité. Juste après avoir fini de parler, les présents étaient étonnés qu'un jeune puisse prendre la parole ; les vieux qui étaient sincères, Da Ahmed, Da Amrane At O, m'ont remercié atiksaha et m'ont dit : « voilà la solution », ainsi immédiatement plusieurs jeunes ont rejoint le comité. On était 12 personnes. 10 étaient des jeunes, il y avait quelqu'un qui a pris la parole, parce que militant du FLN il savait de quoi il s'agissait et a dit : « attention il faut leur ajouter deux*

personnes, deux vieux à côté de ces jeunes ». Ainsi nous les avons choisis, xali Younes (ch), Lounes A M» (A.H M, septembre 2006

A la première lecture de la composante du comité de village constitué en août 1980, on s'aperçoit qu'il y avait un souci, chez les membres de *tajmaet*, d'assurer un équilibre entre le besoin de renouvellement de la composante et du fonctionnement de l'assemblée villageoise et de garantir sa continuité. L'arrivée des jeunes au comité n'a pas fait oublier la nécessité d'assurer la représentation des quatre lignages (*iderma*). Deux quinquagénaires furent désignés (un ancien moudjahid commerçant et un paysan, rentré de France) comme garants pour accompagner et contrôler cette irruption des (dix) jeunes dans le comité. Parmi ces jeunes (entre 25 et 30ans)³²⁷, tous nés dans les années cinquante, deux étaient instituteurs au village et qui apportaient, entre autres, la compétence technique nécessaire au travail de secrétariat. Les autres volontaires, même s'ils n'étaient pas dotés de cette ressource, avaient d'autres ressorts à offrir ; leur disponibilité au village et leur imprégnation des valeurs du groupe constituaient leurs atouts (parmi eux, 3 maçons, un fonctionnaire des PTT arrêté pendant les événements de 1980, un taxieur et un salarié du privé).³²⁸

La dénomination de cet organe exécutif de *l'aberah*³²⁹ (assemblée générale) est : « le comité de village »³³⁰. Le comité est considéré comme « la seule instance habilitée à parler au nom du village et à le représenter auprès des autorités : APC, Daïra, Wilaya, ou n'importe quelle instance » (Article 7 des statuts de 1980).

Le renouvellement de cette institution, vécu par les acteurs comme un processus de modernisation, s'accompagne ou s'exprime par un calquage des modalités d'organisation et de gestion des associations et des partis politiques modernes. Ainsi, a été institué, de façon volontariste et formelle, dès août 1980 et sous l'influence des éléments politisés (des partis et organisations de masse du FLN telle que l'UNJA etc.), de nouveaux modes de division des tâches en commissions (organisation et information, travaux, finances) et en organes de délibération (assemblée générale) et d'exécution (le comité de village) ; ce qui induit un passage à l'écrit par son usage utilitaire de plus en plus croissant, dans l'élaboration de listes des membres de l'assemblée, des absents aux réunions et la nomenclature des infractions, des qanun, parfois de PV de réunion, des correspondances officielles avec les institutions de l'Etat, et la tenue d'un journal de dépenses et de recettes etc., rédigés en langue arabe ou en langue française selon les compétences linguistiques du chargé de cette tâche de secrétariat. Ce

³²⁷ Dans les cinq villages où Mahé avait enquêté l'âge de ces membres était aux alentours de la quarantaine. Par ailleurs, l'auteur nous signale que c'est vers 1983-1986 que ces villages ont installé les comités de villages, dans lesquels siégeaient plusieurs jeunes. Mahé, 2001, p480.

³²⁸ Les membres du comité sont : Ait Hamou Mhana, Ait Messaoud Arab, Belkai Aberkane, Ait Fella Boukhalfa, Fellouah Akli, Ouldfella Mohamed, Ouldfella Hamid, Ait Chegdid Mouloud, Ait Messaoud Lounes, Chegdid Younes.

³²⁹ Terme utilisé par les villageois pour désigner la réunion des hommes au sein de l'assemblée villageoise, à l'appel du comité de village, pour se concerter et délibérer au sujet des affaires publiques de la communauté villageoise.

³³⁰ Le terme « comité de village » a été introduit pour la première fois en août 1980, dans le premier texte qui consignait le règlement et le qanun du village. (En langue arabe : *lejna* لجنة القرية l'équivalent du « lcomité » qui est le terme utilisé couramment). Ce terme comité, était à la mode depuis les années 1960-1970 dans les milieux militants de gauche, des syndicalistes et des étudiants. Certainement, le profil de militant communiste et berbériste du rédacteur de ce texte (A.H.M) est déterminant dans le choix de cette terminologie.

processus de l'usage de l'écrit, qui a été amorcé dans les années 1960 et 1970, a pris de l'ampleur en 1980 en consignait les textes du règlement interne et des *qanuns* du village³³¹.

Le récit de cette mutation de l'usage de l'écrit est fait par AHM, enseignant de langue arabe et militant berbériste et communiste : **« On a confectionné une loi fondamentale du village. Je portais avec moi un petit carnet sur lequel j'ai rédigé un projet de loi, et expliqué c'est quoi un comité de village, son rôle et sa nécessité etc. j'ai indiqué qu'on fait partie de la République algérienne et qu'on doit suivre les lois.**

Je me souviens que les douze personnes membres du comité se réunissaient ici à l'école primaire pour étudier ces lois que j'ai élaborées sur la base de mes propres connaissances sans consulter de livres particuliers, je me suis référé aussi à l'histoire de la Kabylie.

Comme je suis un arabisant, je les ai rédigés en langue arabe puis on les a lues et soumis à l'assemblée générale. Tout le monde était content, c'était une sorte de révolution. Le fait que les jeunes prennent la parole le niveau des débats est devenu très élevé, ce qui a fait que les vieux se sont retrouvés un peu marginalisés, parce que leur discours ne correspondait plus. On a élaboré un programme de travail, et crée des commissions mais les gens ne savaient pas travailler en commissions ce qui a fait que le travail en commissions était un échec. (Septembre 2006)

Les tâches de comptabilité et de trésorerie sont assurées par un (ou plusieurs) membre(s) du « comité de village », qui sans être spécialement désigné comme trésorier, assure la perception des amendes en cas d'infraction aux édiktées promulguées par le comité de village, mais également les tâches de secrétariat. Cette fonction peut être assumée par les autres membres du comité, s'ils disposent des compétences requises. La « caisse » du village est déposée chez une personne de confiance et la clé (de la caisse) chez quelqu'un d'autre.

Les statuts de 1980³³² instituent officiellement le « comité de village », élu par l'assemblée générale, et qui a pour objectif « la résolution des problèmes du village et la défense de ses intérêts et la promotion de l'esprit de fraternité et le bannissement de la haine et du racisme entre ses membres³³³ » (Article 8). Le « comité de village organise et gère la fête

³³¹ Nous disposons de ces textes en langue arabe que nous avons (Ould fella et Lekadir Yazid) joint en annexe dans notre mémoire de fin de licence en sociologie, en 1988 : « *La femme, entre le droit coutumier et le code de la famille, étude de terrain en Kabylie : village kabyle d'Ait Arbi et un village maraboutique des Ouadias* », réalisé à l'université d'Alger, sous la direction de Mme Claudine Chaulat.

³³² Ces textes - documents (statut et *qanun*) ont été écrits en langue arabe en 1980 et réélaborés en 1990 au moment de la constitution du dossier administratif en vue de l'obtention d'un agrément suite à l'ouverture du champ politique. En octobre 1999, un autre « comité de village » composé de membres ayant un niveau scolaire moyen (enseignement moyen et secondaire) a entrepris la réélaboration de ces mêmes textes transcrits en langue arabe. Et à la faveur de l'arrivée de plusieurs étudiants sympathisant ou militants du « mouvement des arouch » de 2001 comme membre du comité de village en janvier-mars 2002, de nouveaux statuts et règlements intérieurs furent élaborés et rédigés en langue française. En novembre 2005 un nouveau comité de vingt personnes fut installé qui, à son tour, a élaboré un nouveau statut écrit en langue arabe. En 2017, j'ai été chargé par le nouveau comité de village de confectionner un texte fondamental qui devait régir les différentes instances de l'assemblée villageoise, ainsi qu'une nomenclature d'infractions rédigée en langue de Molière.

³³³ Le terme racisme ne recoupe pas la même réalité que celle habituellement désignée pour qualifier un sentiment ou acte d'hostilité à l'égard d'une autre culture, race ou religion, etc. Ici, il s'agit de nommer par cette catégorie les anciennes divisions entre clans, *ssef (tisseyin)* qui paralysaient le village et le scindait en deux camps. A première vue, ce militant communiste, rédacteur du document, imprégné d'une idéologie humaniste s'approprie et requalifie une thématique politique moderne pour combattre des divisions politiques anciennes.

annuelle de Sidi Amer³³⁴ » (Article 1). La durée d'un mandat est fixée à une année renouvelable. La réunion des hommes de plus de 19 ans dans une assemblée générale a lieu tous les 15 jours. Ce statut crée trois groupes de travail : groupe d'organisation, groupe de finance et groupe des affaires générales. (Article 6). Le statut insiste sur « le travail collégial du comité de village, les décisions sont du seul ressort de l'assemblée générale après un débat démocratique » (Article 5)

Cet important effort de modernisation ne doit pas occulter le fait que le nouvel organigramme du « comité de village », notamment la création des commissions, n'est qu'un habillage légal qui ne correspond pas à la pratique politique réelle de cette institution. La pratique politique villageoise ne s'encombre pas des rigidités bureaucratiques, puisque le comité gère le quotidien sans se soucier du respect des prérogatives et des tâches convenues et consignées dans le nouvel organigramme. De même que la liste des personnes déclarées aux autorités (DRAG, Wilaya) comme membres du « comité de village » en exercice, n'a pas été remise à jour de 1990 jusqu'à mars 2003 et cela malgré le renouvellement presque annuel du « comité de village », et de son côté l'administration n'a jamais vérifié la conformité du fonctionnement du « comité de village » par rapport aux lois en vigueur.

Ainsi, la montée du mouvement identitaire berbère a donné naissance à une nouvelle dynamique de restructuration de l'assemblée villageoise par la mise en place, en août 1980, du comité de village, dominée par des jeunes attachés au terroir, peu enclins à obéir à la chapelle du parti unique, et imprégnés de la nouvelle culture politique et identitaire contestataire (communiste et berbériste). L'émergence de ces jeunes gens dans l'espace public a doté le comité de village de nouvelles compétences politiques et techniques indispensables à la gestion du secrétariat et du management de cet entrepreneur politique et économique qui est devenu le comité de village. Il sera contraint, dès le milieu des années 1980, à collaborer ou parfois à rentrer en conflit avec les jeunes qui activaient au sein d'un collectif culturel non structuré et qui se transformera en une association culturelle dénommée *tiyri n tmaniyin*, (l'appel de 1980) en 1991, ou avec le « comité religieux » agréé en octobre 1980 et qui gérait la mosquée.

La période d'ouverture démocratique de 1989, renforce cette dynamique de mobilisation et de modernisation, et permet au comité de village d'accéder à une reconnaissance légale. Ainsi, il active sous couvert de « l'association du comité de village d'Ait Arbi »³³⁵ agréée le 18 février 1990, fait face et tire profit de l'émergence de nouveaux acteurs politiques et des conflits partisans qui brisent le consensus communautaire et consolident le débat contradictoire et le mode de délibération majoritaire. Le premier bureau du comité de village agréé est constitué essentiellement de deux générations de jeunes, l'une née dans les années 1950 et l'autre dans la première décennie de l'indépendance, c'est-à-dire des jeunes de 30 à 40 ans. Le comité est présidé par Ouldfella Arab jeune de 27 ans, animateur sportif spécialiste en gymnastique puis directeur du centre culturel d'Iferhounene. Ce militant communiste du PAGS³³⁶ est doté de

³³⁴Le village d'Ait Arbi organise sous l'autorité du comité de village, « une veillée » appelée « *asensi n Sidi Amer* ». Ce rite est célébré, tous les ans à la deuxième moitié du mois d'Août, en hommage à un saint marabout protecteur : Sidi Amer.

³³⁵ Lors du renouvellement du bureau de l'association en 2005 le comité change de dénomination pour devenir « association comité de village d'Ait Arbi », le 6 juin 2006.

³³⁶ Le PAGS est issu de l'ancien parti communiste algérien qui s'est transformé le 24 janvier 1966 en un parti d'avant-garde socialiste pour s'opposer au coup d'Etat de Boumediene du 19 juin 1965. En 1989, il sort de plus de 26 ans de clandestinité sous la direction de Sadek Hadjres ancien dirigeant du PCA et refuse de cautionner la

compétence de gestion, de secrétariat et d'une maîtrise de la langue française et un dévouement et un engagement pour le bien public. Ces compétences dans la gestion administrative se traduisent par la tenue régulière d'un journal des dépenses et des délibérations de l'assemblée villageoise. Il est désigné en compagnie de Ouldfella Mohamed le 24 janvier 1994 comme les seuls représentants de l'association dans toutes les transactions financières. Il est entouré de plusieurs amis et d'anciens membres du comité de village depuis 1980.³³⁷

3-4-1-2-2- La disparition de la fonction de l'*amin* du village :

La constitution de l'institution du « comité de village », en août 1980, a induit la suppression de la fonction de *l'amin n taddart*, qui était la pierre angulaire de l'organisation sociale kabyle telle qu'elle a été décrite par l'ethnologie de la période coloniale notamment par Hanoteau et Letourneux.

L'avènement du « comité de village » en 1980 a donc succédé la disparition de ce « comité de cinq sages » et affranchi le comité de village du contrôle direct ou de l'influence du parti-Etat FLN. L'implication de certaines jeunes militants berbéristes et communistes, a contrarié et limité cette influence³³⁸.

nouvelle formule politique mise en place par le FLN au lendemain des émeutes d'octobre 1988 en refusant de participer aux élections législatives du 26 décembre 1991 au côté du FIS, parti qui constituait aux yeux des militants du PAGES, un danger mortel pour la démocratie. En 1993, le PAGES se scinde en trois groupes. Le FAM, front de l'Algérie Moderne, le PADS, le parti Algérien pour la démocratie et le socialisme, et Ettahadi-Tafat sous la responsabilité d'un nouveau leader El Hachemi Cherif qui prône la double rupture avec le système rentier et l'islamisme. En 1997, Ettahadi laisse la place à un nouveau mouvement démocratique et social, le MDS, qui abandonne la référence à l'héritage communiste du PCA et du PAGES et reprend le projet de la double rupture défendu par son leader El Hachemi Cherif. Le PAGES et le MDS étaient classés sur l'échiquier politique national comme des partis laïcs et éradicateurs qui refusaient tout compromis et réconciliation avec le courant islamiste et notamment avec son aile radicale. Après la mort de son fondateur, El Hachemi Cherif le 2 août 2005, le MDS se scinde en plusieurs courants. Moulay Chentouf ancien fondateur du PAGES en 1965, crée le mouvement démocratique social et laïc, en 2006, qui s'est transformé en 2009 en parti pour la laïcité et la démocratie PLD. Deux ans après la mort de El Hachemi Cherif, le MDS participe aux élections législatives de 2007 et obtient un siège à Mascara et le député nouvellement installé rejoint le FLN. Ainsi, le MDS rompt avec la ligne historique du PAGES-MDS du boycott des différents scrutins organisés par le régime politique. En mai 2013, le MDS organise un congrès où sont élus Hamid Ferhi comme coordinateur, Yacine Tegua au secrétariat général et Ali Gheras porte parole du mouvement. En avril 2017, lors de son dernier congrès le MDS confirme Hamid Ferhi comme coordinateur national et désigne Ali Gheras candidat aux élections présidentielles de 2019, Hamid Ferhi meurt le 5 février 2019, à la veille du mouvement du 22 février.

³³⁷ Parmi eux on citera Ait Messaoud Arab enseignant au primaire et militant du RCD, Ould fella Mohamed engagé dans le comité depuis 1974 fils de chahid et maçon, Ait Fella Boukhalfa militant berbériste et du RCD fonctionnaire PTT, Belkai Farid enseignant au primaire et militant du PAGES, Belkai Chafik enseignant au primaire militant du RCD, Ait Chegdid Djillali sympathisant du PAGES et enseignant au primaire, Ait Hamou Abdenour fonctionnaire PTT et proche du FFS et Ould fella Salem étudiant.

³³⁸ Le parcours politique de Mr AH. M est significatif de la complexité de cette question. En 1977, il s'engage dans « la quatrième internationale trotskyste » et noue des contacts avec Mahmoud l'argentin et un Espagnol à Alger. Son militantisme au sein de l'UNJA dévoile ses convictions politiques aux yeux des militants du FLN. Il sera contraint par le chef de la Kasma du FLN d'adhérer au parti ou de démissionner de l'UNJA. Sur conseil des militants trotskystes d'Alger il intègre le FLN, en 1978. Ainsi au moment de l'institution du comité de village, son initiateur était officiellement aussi membre du FLN, avec des convictions politiques trotskystes.

L'apparition de quelques problèmes au sein de l'organisation trotskyste en 1980 le conduit à connaître une période d'errance politique qui l'amènera à rejoindre le PAGES en 1986, sans démissionner du FLN de crainte de faire l'objet d'une surveillance. Les émeutes d'octobre 1988 lui offrent l'opportunité de démissionner du parti unique et se consacrer à l'activité syndicale dans l'enseignement et participer à la création de SATEF au début des années 1990. Par la suite, il participe dans les assises de création du MDS en 1997. En 2001, ce militant berbériste était considéré, par les activistes et sympathisants du mouvement de 2001 du village, comme un opposant au mouvement de contestation et particulièrement aux modalités « archaïques » de sa structuration. (Entretien

La gestion des affaires du village incombe à tous les membres du « comité de village ». Ceci dit, en dépit de l'absence de cette fonction institutionnelle (*ieamin n taddart*), la pratique politique actuelle au sein du village secrète parfois, en fonction du profil des acteurs, quelques individualités qui occupent officieusement cette « position d'autorité » (Favret : 1968), ils sont reconnus comme de véritables leaders d'opinions.

L'équipe de départ du comité de village se rétrécit au fil du parcours de l'engagement dans la réalisation des travaux et différentes tâches parfois ingrates. Souvent, seules quelques personnalités du comité (2à4/10) s'investissent totalement et bénévolement, dans l'activité publique et résistent au découragement, aux critiques et au désistement.

Par ailleurs, la durée effective du mandat des membres du comité de village est, en moyen, entre une à deux voire trois années au maximum³³⁹. Ceci montre à l'évidence que les membres du comité ne réussissent pas à réunir ou à maintenir un consensus autour d'eux, ou sont sensibles aux aléas de l'exercice de la responsabilité, de pression, d'attaques personnelles et le délaissement de leur vie privée pour se consacrer entièrement aux affaires publiques. Cet épuisement physique et moral impose aux membres du comité de prendre congé pour se régénérer, se ressourcer et se tenir, le cas échéant, prêt pour reprendre du service. Du coup, l'alternance est assurée. Par ailleurs, ces membres du comité de village se sont graduellement affranchis de l'emprise directe des lignages.

3-4-1-2-3- Autonomisation de la délégation politique par rapport aux lignages :

La fonction de *tamen*, comme agent de la représentation des lignages au sein du « comité de village », est assurée gratuitement ; elle a subi, elle aussi, un changement « radical » dans son statut, ce qui modifie considérablement les modalités de fonctionnement et de la prise des décisions au sein de l'assemblée villageoise.

En effet, à partir du milieu des années 80 et afin de mieux contrôler l'irruption des jeunes dans l'espace public villageois³⁴⁰, l'assemblée villageoise avait convenu d'instaurer un système de double représentativité : chaque lignage, se voit ainsi contraint de déléguer un jeune *tamen*(représentant des jeunes) secondé (contrôle et initiation) par un *tamen/damen* homme mûr, garant de son *adrum*. Il faut préciser que c'est dans les années quatre-vingt que commence à arriver sur l'espace public villageois la première génération née après l'indépendance. Cette donnée démographique va créer une nouvelle situation, et face aux difficultés d'assurer le renouvellement annuel du comité de village et la demande de certains jeunes d'abandonner le mode de désignation des *tamen* en référence à la répartition lignagère, l'assemblée villageoise se résigna à accepter l'intronisation des jeunes comme membres du comité, encadrés et surveillés par quelques vieux, garants de l'ordre villageois.

Ces jeunes imprégnés d'une nouvelle culture politique moderne introduisent des amendements dans les modalités de fonctionnement de *Tajmaet*, et s'investissent ainsi dans

septembre 2006). Depuis quelques années il s'est retiré de l'activité militante et en 2010, il prend sa retraite après une carrière d'enseignant et de directeur d'école primaire de plus de trente ans.

³³⁹ Cette moyenne est calculée après avoir procédé à la reconstitution des listes des différents comités de villages qui se sont succédés depuis août 1980 jusqu'à 2017. Au village de Zoubga, commune d'Illiltan, le chef du comité de village était en fonction depuis plus d'une décennie.

³⁴⁰ Cette forte présence des jeunes au sein du comité a été renforcée grâce au champ libre laissé par le retrait de plusieurs vieux, suite à la décision de l'assemblée villageoise prise au milieu des années 1990, d'exempter les personnes âgées de plus de soixante ans de l'obligation de présence aux réunions de l'assemblée villageoise, sous prétexte de les soulager des interminables et épuisantes réunions.

l'organisation des premières représentations théâtrales et musicales sur la place publique en présence des deux sexes ; l'initiative qui n'a pas manqué de susciter une certaine réserve de la part de certains vieux et même d'adultes, offusqués par cette irruption « indécente ». Cette dynamique a donné naissance à une association culturelle, agréée le 10/07/1991, qui fonctionnait comme une pépinière au service de l'assemblée villageoise ; puisqu'elle permettait d'assurer l'initiation des jeunes à la gestion des affaires publiques et qui finissent quelques années plus tard par rejoindre le comité de village comme membre actif.³⁴¹

Ainsi, l'intégration des jeunes dans le comité de village a modifié dans la pratique la fonction de la représentation ; les réseaux d'amitiés et de camaraderies qui se créent entre les jeunes dans l'école, sur les terrains de foot, les cafés, les lieux de travail, l'association culturelle ont induit une distanciation par rapport à l'identification aux lignages. Un nouveau lien extra-lignager se construit lors de l'organisation des activités culturelles et sportives autour des célébrations annuelles quasi rituelles (de 1990 à 2000) de la date du 20 avril 1980.

De ce fait, le *tamen* n'est plus le garant de son lignage et son champ d'intervention dépasse les limites de son *adrum*, il n'était plus tenu depuis le milieu des années 1980 de dénoncer seulement les infractions commises à l'encontre des lois du village par les membres de son propre lignage mais de tous les villageois³⁴².

La mutation démographique de l'assemblée villageoise aura aussi des effets sur ses modes de délibération et de prise de décisions.

3-4-1-2-4- L'exercice de la citoyenneté : Du consensus au principe de la majorité.

L'impact du « mouvement berbère », la « marée juvénile » sur *tajmaet* et « l'agitation politicoidéologique » post-1980 et 1988³⁴³ au sein du village avaient si profondément contribué à modifier certains mécanismes de fonctionnement de *tajmaet*, qu'il n'est plus possible de la reconnaître par rapport au modèle décrit par Hanoteau ; selon lequel « Les décisions de la djemaa ne sont pas rendues à la majorité des voix [...] Dans les affaires importantes, l'unanimité est nécessaire ».³⁴⁴

³⁴¹ Au sujet du rapport des jeunes aux institutions traditionnelles voir le travail de Azzedine Kinzi, « De l'assemblée villageoise à l'association : les jeunes villageois en quête d'affirmation », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 55-56 | 2012 et Kinzi, A. (2007), « La jeunesse en milieu rural kabyle et ses rapports conflictuels avec les institutions traditionnelles villageoises », in Breviglieri, M. et Cicchelli, V. (dir.), *Adolescence méditerranéenne, l'espace à petits pas*, Paris, l'Harmattan.

³⁴² En dépit de ce changement, le comité de village recourt parfois au *tamende l'adrum* afin de recouvrer les cotisations auprès des hommes de son lignage. A titre d'exemple, en 2001 le comité de village a procédé à la collecte d'une « taxe annuelle », à raison de 120 DA par membre de la famille (résidant au village ou installé ailleurs), pour financer la réalisation d'une canalisation d'eau potable, ou pour réactiver le rituel de *timecret* en 2006, après vingt ans de la dernière célébration.

³⁴³ Lors des « événements » de 1980 *tajmaet* était un espace, non seulement d'échange d'informations sur l'évolution de la situation, mais aussi de sensibilisation des villageois sur la question identitaire. Certains *moudjahidin* militants du FLN avaient tenté de contrecarrer l'activisme des militants berbéristes en essayant, en vain, de rassembler les villageois au sein de *tajmaet* pour leur expliquer la vision du parti du FLN sur la crise. De même que lors des « événements d'octobre 1988 », ces mêmes militants du FLN récidivent en appelant à une assemblée générale des villageois pour le vendredi 07 octobre pour transmettre le message du parti. La réunion n'a pas drainé une forte influence. (Notes prises le jour de la réunion)

³⁴⁴ Hanoteau, t2, p. 21.

Cette institution a amorcé, tout au long de la colonisation française³⁴⁵ et d'une façon visiblement accélérée au début des années 1980, un long processus de modernisation de sa pratique politique, par l'initiation à certains postulats de la « gestion démocratique » du conflit social, reconnaissant le droit à l'existence des minorités d'opinion en transgressant la sacro-sainte règle de l'unanimité par le recours, non encore systématisé ou codifié dans une procédure, au vote à la majorité des voix. L'illustration la plus symbolique de cette « rupture » est cette gestion inédite, par le recours au vote, au début de la décennie 90 de « l'antécédent historique » de la sanction infligée par le « comité du village » à l'imam marabout, en raison de l'infraction commise à l'encontre des lois du village qui interdisent l'arrosage des jardins pendant l'été.³⁴⁶ L'affaire suscita des débats houleux, des sentiments de revanche de la part des jeunes, et d'indignation des vieux qui craignaient le déshonneur (ou la malédiction) qui pourrait toucher le village. D'ailleurs, l'amende fut acquittée par un vieux, pratiquant très attaché aux valeurs kabyles, ancien moudjahid et membre du FLN, qui a été plusieurs fois membre du fameux « comité de vigilance » dans les années 60 et 70 et du comité de village après 1980.³⁴⁷

Ceci dit, l'importance du poids démographique des jeunes au sein de cette assemblée faisait toujours basculer le vote, à main levée, en leur faveur. Lors de cette affaire, (à laquelle j'ai assisté et participé) au moment où les débats devenaient houleux en raison de l'opposition des vieux à cette sanction, les jeunes s'empressaient à réclamer la nécessité de procéder au vote pour trancher la question en sachant pertinemment l'issue du vote du fait du déséquilibre démographique à leur avantage. Ce qui fit naître chez cette catégorie la prise de conscience de son poids politique au sein du village, et par ricochet, *tajmaat* renforce sa légitimité auprès des jeunes et assure sa continuité.

Ces observations semblent contredire, en partie, une conclusion de Mahé sur le système politique kabyle traditionnel. L'auteur affirme : « nous ne saurions le qualifier de démocratique. Il nous semble que ce n'est pas principalement l'extension du corps des citoyens qui caractérise un système démocratique. Ce n'est pas non plus l'éviction des femmes de la vie publique qui empêche de qualifier le système politique kabyle traditionnel de démocratique : la polis d'Athènes excluait bien d'autres catégories de la population que les femmes : ainsi des esclaves, des métèques, etc.. Un système démocratique nous paraît devoir satisfaire à deux conditions plus essentielles que les conditions d'accession à la citoyenneté ou que les modalités de l'action politique. D'abord le fait de ménager une place et une expression à une minorité et de prendre les décisions suivant la règle de la majorité- ce qui traduit, notamment, la capacité de gérer le conflit social. Ensuite, le fait que le corps des citoyens assume la paternité des principes et des lois qu'il promulgue à défaut de quoi nous aurions à faire à une théocratie ou à une sorte

³⁴⁵Nous tenons à souligner les changements sociaux et politiques consécutifs à la colonisation française ; l'imposition de la justice pénale, la scolarisation, la prolétarianisation, la diffusion de la langue française qui ont affecté de multiples manières et à des degrés différents le fonctionnement de *Tajmaat* en Kabylie. Toutefois, il faut nuancer cet impact selon les différentes régions de Kabylie. Cf chapitre 2.

³⁴⁶ Le statut et *qanun* de 1989/1990 : chapitre bien publics, article 6 : acquittement d'une amende de 250DA pour toute personne qui arrose son jardin ou lave son véhicule entre le 01 juin et le 30 septembre.

³⁴⁷Un autre exemple de cette gestion des affaires villageoises par le recours au vote à main levée concerne la décision, prise au sein d'un *aberrah*(assemblée) du 5/11/1999, au sujet de l'engagement des travaux d'un projet de réaménagement de la fontaine publique du village afin de pouvoir dégager un espace large pouvant servir au stationnement des voitures et de lieu d'organisation des fêtes et des galas, lieu qui sera dénommé plate-forme. Extrait du registre des délibérations de l'assemblée générale du 5/11/1999, résolution n°3.

d'« oraclocratie ». Alors que l'organisation politique traditionnelle kabyle ne satisfait pas au premier critère, elle remplit, comme nous l'avons montré, le second ».³⁴⁸

Ainsi, même s'il n'avait pas pris un caractère procédural et systématique, le recours au vote est intégré graduellement dans les pratiques de l'assemblée. En revanche, la question de ménager une place à la minorité est très complexe, puisque aucun texte ne vient à consacrer juridiquement cette règle.³⁴⁹ Par ailleurs, dans les situations de crise où la pression communautaire est trop forte, la minorité d'opinion est réduite au silence ou à sa très simple expression au risque de se voir mis au banc de la communauté. Cependant, il nous semble que la construction d'un espace de parole pour la minorité est un processus qui a été engagé au moins depuis deux décennies. Les jeunes étaient parmi les premiers à revendiquer et à user de ce droit à la parole publique.

3-5- L'association culturelle.

Du collectif culturel à l'association culturelle *Tiyri n tmaynin*

La dynamique enclenchée par le mouvement identitaire du « Printemps berbère » d'avril 1980 avait suscité au sein de certains milieux de jeunes militants berbéristes et communistes de la région d'Iferhounene, un grand intérêt pour le travail associatif. Ainsi, au début des années 1980, un groupe de militants proches de l'écrivain Kateb Yacine voulaient créer un cercle d'activités marxistes et initier les jeunes au théâtre. C'est dans ce sens qu'ils ont créé une troupe théâtrale dénommée Tziri (clair de lune) à Iferhounene et lancé une publication. Cette initiative fut cependant vite interdite par les autorités locales.

Un événement sportif survenu durant l'été 1985 offrait à ce projet une opportunité de se concrétiser. L'euphorie soulevée par la victoire de l'équipe de football du village d'Ait Arbi dans un tournoi inter-villageois, contre son rival du village d'Iferhounene, se transforma, sous l'impulsion de quelques jeunes militants de l'UNJA³⁵⁰ et de tendance de gauche communiste et trotskyste pour certains d'entre-deux, en un noyau dynamique, canalisant, captivant et organisant toutes les nouvelles énergies autour d'activités culturelles. Ces activités débutèrent de façon timide et volontariste par la constitution d'une bibliothèque³⁵¹ située dans l'enceinte de l'ancienne mosquée cédée par le comité du village aux jeunes. Cette initiative a rencontré l'opposition de quelques éléments islamistes, guidés par un villageois résidant à Alger, qui voulaient transformer cet espace religieux vétuste en une école coranique ou en une mosquée pour les femmes.

Ces prémices de gestation d'un espace d'activités culturelles et politiques se manifestent par l'organisation pour la première fois de l'histoire du village d'une activité culturelle publique

³⁴⁸ Mahé, 2001, p568.

³⁴⁹ Nous avons inclus, en 2017, dans le projet de loi fondamentale du village cette règle de protection de la minorité d'opinion et le droit d'expression de tous les avis. La complexité et les tensions suscitées lors des débats au mois de mai 2017 de la part des militants du MAK et de islamistes sur la partie du préambule du texte, l'urgence de mettre en place un dispositif de sanctions des infractions après un abandon depuis 2009 a contraint le comité de village à réduire ses ambitions pour adopter seulement cette charte de sanctions et renvoyer les débats sur la loi fondamentale, notamment sa dimension politique, à une autre échéance. Peut-être l'absence d'une volonté politique des membres du comité d'assumer pleinement le texte dans un contexte de tensions et d'adversité a eu raison sur cette proposition de réforme.

³⁵⁰ UNJA signifie Union Nationale de la Jeunesse Algérienne, organisation de masse affiliée au parti unique du FLN avant 1989.

³⁵¹ Au sein de la vieille mosquée quelques étagères servaient à classer des livres, revues et journaux reçus en dons par plusieurs volontaires dont l'écrivain Kateb Yacine qui a offert plusieurs livres et revues. Nous avons en collaboration avec quelques jeunes assurés la gestion de cette petite bibliothèque pendant plusieurs années.

d'un type nouveau. En effet, l'initiative de programmer une série de témoignages des anciens moujahidines du village sur leur vécu pendant la guerre de libération a recueilli le consensus des villageois. Cependant, elle était l'objet de concurrence entre les notabilités du FLN et quelques jeunes communistes qui saisissent cette opportunité pour disputer le monopole du parti unique sur l'histoire et pouvoir transmettre la mémoire de la guerre de libération nationale de la part de ceux qui ont été les acteurs au niveau local.³⁵²

Ainsi, de 1985 à 1990 les jeunes qui activaient dans ce collectif culturel informel ont organisé des cours de soutiens aux élèves des classes terminales pour préparer les examens du baccalauréat, animé la bibliothèque. A partir du Printemps 1989, les militants associatifs instituent une nouvelle tradition de célébration de l'anniversaire du 20 avril 1980 en organisant une représentation théâtrale assurée par une troupe de théâtre de l'association culturelle Tafat du village de Tifilkout, de la commune d'Illiltin, devant une assistance mixte ce qui a suscité l'ire et l'opposition de certains villageois qui voyaient dans cette activité une atteinte caractérisée aux traditions et à l'honneur du village. De cette manière, ces activités culturelles ont ouvert des brèches et des espaces de liberté d'action pour les jeunes, sans toutefois remettre en cause l'ordre villageois.

Au lendemain des événements d'octobre 1988 et de la libéralisation du champ politique et associatif par la loi de 1990, ce collectif culturel s'est transformé en association culturelle dénommée *Tiyri n tmanyin* (l'appel de 1980) qui revendique ainsi son ancrage dans la mouvance identitaire et culturelle berbère.³⁵³ L'association est agréée le 10/07/1991³⁵⁴ et a connu son âge d'or durant la première moitié des années 1990, jusqu'en 1996 avec le départ de son président en France.

Entre 1991 et 2001, l'association culturelle a été gérée par au moins cinq équipes ou bureaux, à raison d'une moyenne de deux années d'exercice de responsabilité pour chaque équipe dirigeante.³⁵⁵ Le dynamisme du jeune fonctionnaire au bureau de la poste de Ain El Hammam, son engagement associatif perçu par les villageois comme désintéressé, sa capacité à fédérer autour de lui³⁵⁶, son réseau de relations au sein de l'administration publique ont été

³⁵² En 1985, en tant qu'étudiant en 1^{ère} année de sociologie à l'université d'Alger, nous avons été chargés pour assurer le travail de secrétariat et transcrire, en langue arabe, les différents témoignages des moudjahidines.

³⁵³ Au sujet de la dénomination des associations culturelles nées officiellement après 1990, sur la base des données fournies par Kourdache dans son mémoire de magister sur le *mouvement associatif et reconstruction identitaire en Kabylie*, 2001, Abrous écrit : « la référence va du saint local (Jeddi Abdelmalek) au militant berbéro-nationaliste (Imache, Laimache) en passant par les poètes (Si Mohand ou Mhand, Youcef Ou Qasi), les écrivains (Mouloud Feraoun, Taous Amrouche) et les bandits d'honneur (Abdoun, Ahmed Ou Merri) ». Abrous, D., *Encyclopédie berbère*, 2004, p. 4033.

³⁵⁴ La déclaration de constitution de l'association est faite le 20 avril 1991 et le récépissé de déclaration n52/02 le 10/07/1991. (Documents de l'association)

³⁵⁵ Entre 1991 et mai 1993, l'association a été dirigée par Ait Hamou Abdelkader, Slimani Said comme 1^{er} vice-président et Ouldfella Ameur secrétaire général. Du 17 mai 1993 à 1994 Ait Chegdid Madjid enseignant de français à l'école primaire du village prend la tête de l'association, en compagnie d'un autre collègue Ait Messaoud Rachid comme secrétaire général et Slimani Said comme trésorier. Du 18 juillet 1994 au 6 février 1996, le premier président de l'association revient aux commandes aidées par Ouldfella Abdenour, étudiant en magister, comme secrétaire général et Ait Hamou Farid enseignant du primaire assurant la fonction de trésorier. Ait Messaoud Karim accède au poste de président de l'association en 1996, avec Ait Hamou Amara secrétaire général et Habi Boualemn trésorier. Entre 1999 et 2003, un jeune lycéen Ait Fella Kamel devient le président de l'association en compagnie de ses amis, Ait Chegdid Azwaw, Ait Fella Merious qui réaniment l'association qui était dans un état d'hibernation.

³⁵⁶ A titre de témoignage, en 1992 alors que j'étais étudiant en magister nous avons accepté la sollicitation du président de l'association et de quelques jeunes pour les aider à organiser leur activité dans le cadre des célébrations du 20 avril ; mon implication me conduira à occuper le poste de secrétaire général de l'association entre 1994 et

déterminant dans cette phase ascendante de la trajectoire de l'association. Il a réussi à assurer une stabilité et une régularité des activités de l'association durant plus de quatre ans.³⁵⁷ Durant la phase d'or de l'association, notamment entre 1993 et 1996, la majorité des membres qui composaient le bureau de l'association était âgé entre 18 et 30 ans, et la moitié d'entre eux étaient de niveau universitaire (7/15 membres), seuls deux fonctionnaires et deux jeunes mariés activaient au sein du bureau. Plusieurs tendances politiques coexistaient au sein de l'association (PAGS, FFS, RCD, courant islamiste). On constate, que l'engagement associatif nécessite de disposer du temps (chômeurs et célibataires), d'appartenir à une même génération et à une grande famille et partager plus au moins un même niveau d'instruction et une émotion commune. Leur engagement leur permet d'assurer une bonne intégration sociale et de ressentir un sentiment gratifiant à la hauteur du sacrifice qu'ils consentent au profit du bien public. Cet engagement associatif fait naître de nouveaux schèmes de perception qui transcende et inhibe les anciens clivages lignagers.³⁵⁸

Les jeunes militants ont capté les ressources financières et logistiques publiques en sollicitant les différentes administrations ministérielles (jeunesse et sport) et wilayale et communales. L'engagement et l'implication de la majorité des jeunes dans les différents projets ont permis d'obtenir, en 1992, le deuxième prix au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, lors du concours « j'aime mon quartier » avec la réalisation d'un stade en tuf.³⁵⁹

Le rythme du dynamisme des militants associatifs était régulé par et autour de la célébration annuelle des événements du 20 avril 1980. Cette commémoration constitue un moment d'échange, de rencontre entre tous les jeunes de la région d'Iferhounene, propulsant ainsi le village comme un espace politique et culturel important. C'est dans ce contexte que le comédien Fellag était invité à assurer deux représentations théâtrales (*Ssin-nni*) au cinéma de Ain El Hammam, le 8 avril 1993. Plusieurs chanteurs kabyles ont animé des soirées artistiques à l'occasion de cette date symbolique, ou durant la célébration du rituel de l'asensi n sidi Amer, à l'image de Boudjemâa Agraw qui a clôturé deux journées de fête, en août 2000, avec la présence d'invités venant du village Taourirt Moussa, dont la mère de Matoub Lounes, qui revendiquent des origines liées au village d'Ait Arbi.

L'association s'est impliquée dans le mouvement identitaire tout en gardant une certaine distance vis-à-vis des partis politiques et en garantissant la pluralité des expressions politiques en son sein et le refus d'embrigadement partisan qui a caractérisé plusieurs associations culturelles en Kabylie dans un contexte de conflictualité et de violence des affrontements dans le champ politique national des années 1990. Au cours du boycott scolaire de 1994-1995 organisé et encadré par les deux tendances du MCB, l'association a invités les différents animateurs de la contestation pour tenir des conférences-débats au sein du village. Ainsi, le responsable du MCB, coordination nationale proche du RCD, Ould Ali El Hadi et Arab Aknine,

février 1995. Cet engagement a été interrompu par mon intégration de force comme « insoumis » au sein de l'armée pour accomplir le service national, alors que j'étais étudiant en magister à l'université de Tlemcen.

³⁵⁷ Ait Hamou Abdelkader, a été le président de l'association de 1991 à mai 1993 et entre 18/7/1994 et 6/2/1996. (Consultation des documents de l'association)

³⁵⁸ Au sujet du militantisme voir la théorie de la pratique militante de Gaxie Daniel (1977). Voir une présentation critique de cette théorie par Erik Neveu, op cit, 2005, p 72-73.

³⁵⁹ Le projet d'aménagement du stade a débuté le 4 avril 1992 et achevé le 30 août 1992. Il a fallu aux jeunes militants associatifs la sollicitation permanente des différents partenaires publics et privés du projet et l'organisation des travaux de volontariat et un suivi régulier de l'état d'avancement des travaux, par la tenue d'un registre quotidien des tâches réalisées, pour arriver à la concrétisation de ce projet. (Documents de l'association)

du MCB commissions nationales proche du FFS et l'ex compagnon de Hocine Ait Ahmed et un des animateurs de l'insurrection du FFS en 1963, Si El Hafid Yaha a animé des rencontres avec les villageois au sein du siège de l'assemblée villageoise bandé de sympathisants, de curieux et de contradicteurs.

Par ailleurs, le mois du ramadhan était souvent l'opportunité d'organiser des soirées artistiques, des représentations théâtrales, des conférences et projections vidéo.³⁶⁰ Pendant la saison estivale, l'association organise également des excursions vers les plages, et des tournois de football et d'athlétisme.

Cette célébration commémorative du moment fondateur du 20 avril 1980, outre sa contribution à la fabrication et à la diffusion des symboles et de comportements tendant à affirmer l'attachement à l'identité berbère, permet également la socialisation de la nouvelle génération de jeunes dans un contexte de contestation identitaire et politique pacifique en dépit de la violence de la confrontation entre les islamistes et l'Etat.

A travers cette occupation de l'espace public et la notoriété acquise au fil des années, l'association culturelle devient un partenaire crédible du comité de village, au point que dans certaines situations les deux organisations s'interpénètrent, non seulement dans leurs composantes humaines, mais également dans les tâches et projets de travail. En effet, l'association culturelle avait réalisé au milieu des années 1990 un projet de réaménagement du siège de l'assemblée villageoise, utilisé comme espace de réunion des membres du comité de village et de l'assemblée générale des villageois (Aberah), et également des membres de l'association culturelle. Les militants associatifs ont suivi les travaux de peinture, de réfection du sol du siège, d'aménagement d'un bureau pour les membres de l'association, l'ornement des murs de l'assemblée de quelques portraits de personnalités considérées comme des symboles de l'identité berbère, tels que Mammeri Mouloud, Kateb Yacine, Ait MenguellatLounis et MatoubLounes. Le projet fut financé par la trésorerie du comité de village et remboursé quelques années plus tard par l'association culturelle.

Il est utile de faire remarquer que l'association culturelle assure un rôle d'initiation à la gestion des affaires publiques et de socialisation des jeunes. Après une expérience acquise dans le travail associatif, plusieurs jeunes sautent le pas en intégrant le comité de village.³⁶¹ De ce fait, l'association culturelle devient une « école de formation » des jeunes au profit du comité de village.

A la veille des événements de 2001, l'association culturelle était présidée par Ait Fella Kamel, lycéen de 20 ans aidé par Ait Fella Merious.³⁶² La disparition de MatoubLounes en juin 1998 constituait un tournant dans la trajectoire de ces deux jeunes qui se sont impliqués dans

³⁶⁰ A titre d'exemple, au mois de février 1994 l'association avait organisé 6 représentations théâtrales animées par des troupes des villages de la région d'Iferhounene et de la wilaya de Tizi-Ouzou, 8 séances de projections de films vidéo et 3 conférences. Nous avons animé une conférence sur la question identitaire berbère au sein du siège de l'assemblée villageoise.

³⁶¹ Durant notre activisme au sein de l'association culturelle, nous avons intégré le comité de village entre 1994 et 1995.

³⁶² Jeune homme de 20 ans en 1998, de formation scolaire limitée, amateur du *kif* ou *haschich* (drogue douce). Il se considère comme un guerrier berbère dans la lignée des grands guerriers qui ont affronté Rome. Il avoue et assume clairement une forme de radicalité dans l'action militante qu'il explique par l'assassinat de Matoub Lounes et de n'avoir pas pu exprimer, lui et ses amis, sa colère et sa douleur publiquement à travers des émeutes ou des marches de protestation. Il se revendique aussi de la démarche du militant berbériste Haroun Mohamed qui disait « *ulac ticrad mebla idamen* ». (Entretien décembre 2007).

l'action associative. En compagnie de plusieurs jeunes du village, ils se sont déplacés à pied vers la maison du défunt Matoub, où ils ont passé une nuit blanche, pour partager leur douleur avec les milliers de jeunes et assister à l'enterrement de leur idole. De retour au village, les jeunes de l'association culturelle ont initié une campagne « des bougies pour Matoub » afin de commémorer le 40^{ème} jour de sa disparition. A cet effet, les militants associatifs ont confectionné une carte dans laquelle sont insérées une bougie et un message sur Matoub. Cette carte a été imprimée en plusieurs exemplaires vendus dans plusieurs localités de Kabylie (Ain El Hamam, Akbou, etc..) à raison de 20DA l'unité. Cet argent collecté a été offert à la famille Tahar Djaout.³⁶³

Dans la ville de Ain El Hammam (ex-Michelet), les jeunes militants associatif, ont organisé dans la place publique une exposition vente et diffusé des chansons de Matoub dont la célèbre chanson *Ayuru* qui venait à peine de sortir dans le dernier album du défunt Matoub. Deux membres de l'association, le président Ait Fella Kamel et son ami ChegdidAzaw ont été arrêtés par la police et accusés de collecter des dons en faveur d'un « groupe armé berbère ». L'avocat et sénateur Ait Larbi Mokrane a défendu les deux activistes gratuitement devant le tribunal qui les a condamnés à 6mois de prison avec sursis et une amende de cinq mille dinars. L'amende a été acquittée par le comité de village qui a apporté son soutien aux deux activistes.

Cette séquence indique l'attachement des jeunes militants associatifs du village au symbole du combat identitaire et démocratique et la fracture causée par l'assassinat de MatoubLounes chez ces jeunes activistes qui nourrit une forme de radicalité en pleine gestation.³⁶⁴

Enfin, au-delà de ces rapports de coopération et de coordination entre l'association culturelle et le comité de village qui s'accordent et trouvent des terrains d'entente et des mécanismes de coopération qui renforcent la légitimité des deux acteurs, les rapports de conflictualité et de tension structurent le champ public villageois entre les différents protagonistes, notamment avec les activistes qui animent l'association religieuse.

3-6-L'association religieuse : du partenaire à l'adversaire du comité de village.

L'histoire de la création de l'association religieuse remonte à l'année 1980³⁶⁵. Après un début « timide », le « comité religieux de la mosquée sidi amer »³⁶⁶ fut redynamisé par le projet de construction d'une nouvelle mosquée et du nouveau siège de *tajma't* durant les années 1982-85 ; projet qu'elle a d'ailleurs réalisé en collaboration avec le « comité de village ».

Le projet de construction d'une nouvelle mosquée a suscité des débats et des prises de positions contradictoires au sein de l'assemblée villageoise. Certains jeunes, notamment les militants communistes et berbéristes, remettaient en question l'opportunité de ce projet puisque

³⁶³ Entretien avec Ait Fella Kamel 11 août 2008.

³⁶⁴ En plus de cette radicalité, les jeunes activistes s'engagent dans une opération de confection des lettres en bois de l'alphabet amazigh et la collecte d'objets en argile qu'ils exposaient lors des activités organisées par l'association.

³⁶⁵ Le comité religieux est agréé le 7 octobre 1980.

³⁶⁶ La dénomination de l'association est significative de la collaboration harmonieuse entre la mosquée comme espace sacré et le nom du saint du village, *Sidi amer* qui symbolise cet islam ancré dans les traditions locales, et qui, des années plus tard, sera l'objet de controverses de la part des nouveaux militants.

le village dispose déjà d'un lieu de culte. Un compromis fut trouvé entre les deux parties.³⁶⁷ En échange de l'acceptation du projet, la vieille mosquée sera cédée aux jeunes comme bibliothèque et espace de rencontre.³⁶⁸

L'existence de ce « comité religieux » permettait au village et à son comité, qui n'était pas encore légal, de détenir un compte bancaire au nom du « comité religieux » (doté des agréments légaux), et de pouvoir ainsi contrôler les donations en espèces et gérer la construction de la nouvelle mosquée et du siège de l'assemblée. Le projet est achevé le 17 mai 1985 et sa réalisation aura coûté près de 50 millions de centimes.³⁶⁹

Ce projet a reconfiguré l'espace public du village. Alors que la vieille mosquée était située au sein de la partie ancienne du village un peu à l'écart du nouveau centre du village en plein construction ; ce projet replace, momentanément, la mosquée et l'assemblée villageoise au cœur du village. Les deux espaces sont construits sur les ruines de l'ancienne assemblée villageoise qui a été détruite pour laisser place à un seul bâtiment. Le rez-de-chaussée abrite la nouvelle assemblée villageoise, et en-dessus se situe la mosquée avec un minaret. Le siège de l'assemblée est aménagé sous forme d'arène entourée de deux rangées de gradins en béton pour accueillir les villageois durant les réunions de *l'aberah*.

Le comité religieux était considéré par les militants communistes et berbéristes comme l'œil du FLN et de l'Etat au sein du village. Selon nos propres observations, il subit l'influence et l'ascendant politique d'un villageois résidant à Alger et d'un Hadj B, commerçant au village qui ont introduit, dès le début des années 1980, de nouvelles pratiques vestimentaires et de normes religieuses citadines et ont initié l'idée du boycott de *l'asensi n sidi amer*.

Ce comité fut présidé par Ould Fella Hamou pendant plusieurs années. C'est un ancien moudjahid, (H) notable du parti FLN, instituteur et directeur de l'école primaire du village, actuellement en retraite. Son action politique était destinée à contrecarrer l'influence des militants communistes et berbéristes du village actifs au sein du comité de village et au sein d'un collectif culturel créé en 1985. Parfois, l'association avec le soutien d'habitants conservateurs s'opposent à des manifestations culturelles (chants et théâtre etc.). L'un des enjeux de ces oppositions concernait notamment la participation des femmes à ces manifestations dans l'espace public villageois, puisque l'organisation de ces activités culturelles était l'opportunité, pour elles d'écouter et de danser (en présence des hommes du village et parfois des invités étrangers) aux rythmes de la musique et rire des prouesses des artistes ; en somme exprimer leurs émotions publiquement.³⁷⁰

³⁶⁷ Selon un membre du comité de village de l'époque, c'est au moment même du début des travaux que l'idée est venue de démolir l'ancienne *tajmaet* pour construire deux espaces, un nouveau siège de *tajmaet* et une mosquée. (Août 2008)

³⁶⁸ En juin 2010, cette vieille mosquée est détruite pour laisser place à la construction d'une maison de jeunes, inaugurée le 1 novembre 2011. Lors de la démolition de l'ancienne mosquée qui était en ruine, Hadj H s'est opposé à l'opération en envoyant un rapport aux services des affaires religieuses de la wilaya. Son neveu, chef du comité de village défend le projet et évoque l'argument que c'est au tour des fidèles d'accepter de détruire ce « patrimoine religieux » après avoir démoli en 1983 un « patrimoine ancestral », le siège de *tajmaet*, pour bâtir la nouvelle mosquée et le lieu de l'assemblée.

³⁶⁹ OF. H. trésorier du projet, Août 2008.

³⁷⁰ Depuis 2011, les jeunes femmes sont très actives au sein de l'association culturelle et organisent des activités au sein de l'assemblée villageoise, espace masculin par excellence : défilés de mode (robes kabyles), compétitions sportives et actions écologiques et environnementales. Cette implication des femmes dans l'espace public est observée dans plusieurs villages de Kabylie. Dans la commune de Bouzguene, l'association environnementale du village d'Ait Salah est présidée par une jeune femme qui a organisé des volontariats pour les femmes pour la

L'association religieuse a été renouvelée le 22 mai 2012³⁷¹ en changeant de nom et en abandonnant la référence au saint *Sidi Amer*. Elle réunit la majorité des éléments qui sont identifiés par la majorité des villageois comme appartenant à la mouvance islamiste.³⁷² L'un de ses objectifs est de ré-islamiser le rituel de *l'asensi*.

L'affrontement des membres de l'association religieuse avec les villageois ne concerne pas seulement au sujet de l'imam mais aussi sur la légitimité de célébrer l'*asensi* n Sidi Amer.

3-6-1-l'affaire de l'opposition à la tenue de *l'asensi* n Sidi Amer

Le point central de divergence entre le comité de village et les activistes de l'association religieuse touche à une tradition ancestrale communautaire, l'*asensi* n sidi Amer qui est contesté par l'association religieuse. En quoi consiste ce rituel pour qu'il puisse soulever l'ire des membres de l'association religieuse ?

3-6-1-1-Présentation du rituel de *l'asensi* n Sidi Amer :

Le village d'Ait Arbi organise chaque année, vers la mi-août, un rituel dénommé «*asensi n sidi amer*». Ce diner rituel, est célébré à l'intérieur du cimetière en hommage à un saint marabout protecteur : *Sidi Amer*, originaire du village de *Tizit* situé dans la commune d'Illilt.

Le déroulement de *l'asensi* commence par la séquence de *tibzert*, à une semaine du rituel. Le comité de village organise une assemblée générale durant laquelle sont collectés des dons en espèces et élaborés une liste des personnes qui s'engagent à offrir un animal à sacrifier (*ixef* : bœuf, mouton et bouc) ou/ et à préparer des plats de couscous.

La veille de *l'asensi* vers 17 heures, devant la porte du siège de *tajmaet*, de jeunes volontaires, sous l'égide de quelques membres du comité et du regard curieux de nombreux enfants, s'attèlent au sacrifice de quelques moutons, boucs et parfois de bœufs.³⁷³ Les carcasses sont déposées et suspendues à l'intérieur de *tajmaet*. La séquence suivante consiste à assurer la préparation logistique de *l'asensi*. Sous la responsabilité d'un électricien du village quelques personnes s'occupent à l'installation et à la mise en marche du réseau d'éclairage du cimetière.

Le jour de *l'asensi*, un travail collectif obligatoire (*tacemilt*) des hommes du village est assuré afin d'achever les dernières phases de la préparation logistique de la cérémonie nocturne.³⁷⁴ Quelques adultes (jeunes et moins jeunes) s'affairent, dans l'enceinte de *tajmaet*, à dépecer les carcasses des moutons et boucs sacrifiés la veille, et les répartir en parts (*tixamin*)

rénovation des cimetières. Au village de Sahel, en plus de ce type d'actions, les femmes tiennent des réunions de travail. (Mechaouar M. Magister en anthropologie) Ces concertations féminines ne tarderont pas à donner naissance à des assemblées féminines.

³⁷¹ Son président AH K adulte de 40 ans était en 1996 le président de l'association culturelle. Il dénie à *l'asensi* tout lien avec l'islam : « *ce rituel n'a rien avoir avec la religion. En Islam il n'y a pas de médiateur entre Dieu et l'homme et je suis contre le fait que des personnes viennent solliciter un saint, mort de surcroit, pour exaucer leurs vœux.* » (A.M Karim, Mars 2012)

³⁷² « L'association religieuse de la mosquée du village d'Ait Arbi » a pour but l'extension et l'entretien de la mosquée et la construction d'une demeure pour l'imam. Son bureau est composé de K. AM pdt, 45 ans fonctionnaire APC, 1^{er} vice pdt. S, enseignant de lycée 50ans, 2^{ème} vice pdt. AH K. 40 ans fonctionnaire au lycée et ancien délégué de la coordination locale des arouch, S/G, Y. étudiant, Trésorier H.M 55 ans agent de sécurité à la daïra, assesseurs : Hadj B 65 ans commerçant et Hadj H retraité de l'éducation de 79 ans et imam bénévole.

³⁷³ En août 2006, nous avons remarqué, Alain Mahé et moi-même, que lors du sacrifice des bêtes aucune formule rituelle n'était prononcée. Ce silence est parfois rompu par des remarques sarcastiques échangées entre les jeunes.

³⁷⁴ Avant l'électrification du village en 1985, la date de *l'asensi* était fixée pour la nuit de la pleine lune.

qui seront mises à la disposition des familles volontaires pour préparer le diner rituel.³⁷⁵ Les jeunes assurent le nettoyage des lieux du rituel (hangar, terrasse et salle de sport, espace de *l'agraw*). D'autres préparent la mise en marche de l'éclairage des lieux, mettent en place le service de restauration, organisent la sécurité³⁷⁶ et les derniers préparatifs.

Vers 18h00, les premiers invités ainsi que les participants (1500 personnes) convergent vers le cimetière pour partager en communion le diner. Le partage du repas est suivi de dons (en espèces) offerts par les invités (et notamment les femmes) afin de solliciter la bénédiction de *l'agraw*, un groupe de notables. *L'asensi* se termine vers 21h. Parfois le village clôture la fête par une soirée artistique (disc-jockey, chanteur, *idebalen*³⁷⁷) sur la place publique.

Ce rituel, tel qu'il est présenté, fait l'objet depuis trois décennies, d'une remise en question de sa légitimité religieuse et est qualifié comme une forme d'hérésie par un petit groupe de villageois. Examinons la genèse et la publicisation de cette polémique dans l'espace public villageois, et identifions les différents acteurs et protagonistes et les enjeux qu'elle soulève. Avant cela, qui est ce saint ?

3-6-1-2-Le saint et son mausolée

Sidi Amer était un saint illettré, il n'y a aucune trace d'une tradition scripturaire ni enseignante le concernant et il semblerait qu'il n'avait aucune appartenance confrérique.³⁷⁸ Le village d'Ait Arbi avait construit dans les années 1930, un mausolée pour honorer le saint. Cette coupole qui abrite la tombe du tuteur est située au milieu du cimetière du village. A l'intérieur, quelques foulards sont déposés par les visiteuses et accrochés sur une poutre transversale qui soutient le toit. Sur le côté gauche, au-dessous d'une petite fenêtre une « boîte postale » est incrustée à l'intérieur du mur pour recevoir les dons en argent des femmes qui se réunissent à l'intérieur de ce mausolée pour allumer des bougies dans tous les coins et bordures de la tombe du saint et pour s'essuyer le visage avec les foulards considérés comme bénis. Ce mausolée, d'à peine trois mètres carré, a été réaménagé en juillet 2005, par le comité de village.

3-6-1-3-Sécularisation d'un rituel religieux et de l'espace public :

L'asensi était célébré, à la fin du 19^{ème} siècle, pendant la « fête » de *taæacurt*,³⁷⁹ mais aujourd'hui, l'agenda de *l'asensi* ne coïncide pas avec le calendrier religieux. Aucune famille

³⁷⁵ Avant 1987, à la veille de *l'asensi* le village organise une timecret (sacrifice de bœufs) et offre à toutes les familles leur part de viande. Cette tradition a été ressuscitée en 2006. En 2015, le comité de village a organisé une timecret quelques jours avant *l'asensi*. Trois villageois ont refusé de recevoir leur part de viande du fait que timecret est associée au rituel de *l'asensi* considéré comme une hérésie. En 2017, la tenue de timecret a été dissociée de *l'asensi* puisqu'elle a été organisée trois semaines avant le rituel de *l'asensi* ce qui a permis à tout le monde d'y prendre part.

³⁷⁶ La sécurisation du rituel est toujours prise en charge par les villageois, sous l'égide du comité de village. Au milieu des années 1990, la sécurité de la cérémonie nocturne avait été assurée par les membres des GLD, groupe de légitime défense, créé en 1995 par quelques militants politiques du village (PAGS et RCD) pour assurer, par ailleurs, la sécurité du village contre d'éventuelles attaques des groupes terroristes. Homme de 53 ans, le chef du GLD est un des animateurs les plus influents du comité de village et de l'équipe d'organisation de *l'asensi*. Enseignant du primaire à la retraite, cet ex-militant du PAGS est actuellement proche du RCD.

³⁷⁷ Groupe de musique traditionnelle qui interprète lors des cérémonies de fêtes (mariage, circoncision etc.) des airs et rythmes du patrimoine kabyle à l'aide de flûte et de tambourin.

³⁷⁸ Salhi Mohamed Brahim, *Société et religion en Kabylie : 1850-2000*, 2Tomes, thèse d'Etat Lettres et Sciences Humaines soutenue le 11 juin 2004, Sorbonne nouvelle, Paris III, sous la dir. du Pr Daniel Rivet., 2004, p613.

³⁷⁹ Salhi, 2004, p 613.

ne peut s'attribuer le monopole des célébrations, puisque le saint n'a pas laissé de descendance et aucune famille ne se réclame de sa filiation. Les célébrations ne laissent guère de place à l'évocation de la mémoire du saint, ni par des chants religieux ni par d'autres pratiques. Même la mémoire collective n'a pas conservé la moindre bribe de traces de rituel religieux. De ce fait, le rituel s'apparente beaucoup plus à une fête profane qu'à une pratique religieuse.

En effet, le rituel a été traversé par un long processus de sécularisation qui a été amorcé et alimenté par les effets de la dépayssannisation, de la décléricalisation, de l'émigration ouvrière et des violences de la situation coloniale et des ruptures induites par la guerre de libération.³⁸⁰ Par la suite, la nécessité de permettre aux émigrés de participer directement aux célébrations du rituel a contribué à réaménager le calendrier et le fixer pour la période estivale.

Nous estimons que cette dynamique de sécularisation de l'espace public s'explique, en grande partie, par la conjonction de plusieurs facteurs. Outre les effets de la situation coloniale, notamment l'émigration,³⁸¹ cette sécularisation s'explique par le recul de la diffusion de la culture religieuse des *zawiya* et la faible socialisation religieuse des jeunes ; conséquence, sans doute, de l'absence d'une *zawiya* renommée et active³⁸² au sein de cette région montagneuse,³⁸³ et de l'inexistence de lignages religieux au village d'Ait Arbi qui est situé au milieu d'une tribu des *At Yettura* à fort taux de population maraboutique.³⁸⁴ Enfin, l'émergence vers la fin des années 1970 de nouveaux acteurs politiques (de militants communistes et berbéristes en lien avec Kateb Yacine³⁸⁵ et des partis politiques laïcs PAGS, RCD) a conduit à redynamiser et rénover l'assemblée villageoise et insufflé une dynamique associative dans l'espace public

³⁸⁰ Au cours de l'été 1963, les villageois qui venaient de passer presque deux ans dans un camp de regroupement des populations au village d'Iferhounene entre 1961 et 1962 rejoignirent leur village et organisèrent une *timecret* pour célébrer leur premier rituel de retrouvailles de communion. Selon OFH (79ans), cette fête a réuni 300 personnes, AH M (69ans) qui faisait office de secrétaire lors de cet *asensi* parle du chiffre de 297.

³⁸¹ En 1950, en dépit de l'absence d'écoles ou de centre municipal le douar d'Illiltén, est celui qui compte le taux d'émigration le plus élevé de la commune mixte du Djurdjura avec 59,6% de la population suivi du Douar d'Itourar 48,2%. Mahé, 2001, 386.

³⁸² Cette absence d'une *zaouia* puissante dans la région des *At Yettura* ne signifie pas l'inexistence d'une tradition d'enseignement traditionnel en langue arabe, bien au contraire « dans la région du Djurdjura, c'est la grosse concentration d'écoles chez les *Itouragh* qui propulse cette région au premier rang dans le réseau de l'enseignement traditionnel. En effet le douar *Itouragh*, comptabilise 21 écoles sur les 62 du Djurdjura (soit 33,8%) et 355 élèves sur 1262 (soit 22%). Il faut noter qu'au tournant des années 50, ce douar a un taux de scolarisation nul et que donc le seul savoir auquel accèdent les enfants en âge d'être scolarisés est religieux. » (Salhi p633). Ainsi, dans les années cinquante, les *Itouragh* possèdent dans cette région du Djurdjura le pourcentage le plus élevé de personnes sachant lire et écrire en arabe (4%) et le plus faible taux en français (0,7%). (Salhi, P636). Ceci dit, en dépit de cette densité du réseau d'enseignement traditionnel, le village d'Ait Arbi se singularise par sa très faible scolarisation. A titre d'illustration, le village d'Ait Bachir possède le nombre le plus élevé d'élèves « scolarisés » de la région (36 élèves) par contre 5 élèves seulement suivent l'enseignement coranique à Ait Arbi. (p626)

La décléricalisation (Mahé 2001), la violence de la rupture avec l'ordre colonial, la destruction de ces *zaouias* pendant la guerre, l'accès gratuit et obligatoire à l'enseignement public depuis l'indépendance, et la diversification des modes d'accès au monde du travail ont réduit le nombre d'inscrits dans ces écoles coraniques, déprécié la valeur de cet enseignement et affaibli le rôle des *zaouias* et des lignages religieux.

³⁸³ Chachoua K., *l'Islam kabyle, religion, Etat et société en Algérie*, Maisonneuve & Larose, 2001, p69.

³⁸⁴ Au sein de la population du Djurdjura, la tribu d'*At yettura* contient 31 % de marabouts. Voir Salhi M-B, 2004, p570. De son côté, Mahé (2001, p398) avance le chiffre de plus de 40% de population maraboutique. Le chiffre de Mahé est repris du travail de Salhi Mohamed Brahim, *Etude d'une confrérie religieuse algérienne : la Rahmaniya, au milieu du 19^{ème} siècle et dans la première moitié du 20^{ème} siècle*. EHESS, 1979

³⁸⁵ Un des amis et compagnons de Kateb Yacine, Hameni Marzouk leader du groupe de théâtre et de chants engagé Debza, est originaire du village. Ce lien a permis de créer des affinités entre l'auteur de *Nedjma* et quelques militants du village.

villageois. Ce qui a permis la diffusion d'une culture politique laïque, démocratique et moderne qui a fortement concurrencé et réduit l'influence de la culture religieuse traditionnelle et de l'islamisme politique ascendant.³⁸⁶

Ainsi, un profond mouvement de sécularisation du village est conduit par « le comité de village » fort de sa légitimité et porté par une large couche de la jeunesse, a-religieuse parfois anti-religieuse.³⁸⁷ Cette sécularisation s'exprime, depuis les années 1990, à travers la modification de certaines dispositions des *qanun*³⁸⁸ kabyles, notamment l'abandon des sanctions à l'égard du blasphème, le non recours à la lecture de la *fatiha* lors de l'ouverture et la clôture des séances de *l'aberah*. Progressivement, s'est installée l'idée que la religion fait partie de la sphère privée des individus. En revanche, le comité de village continue de protéger *lherma*³⁸⁹ du village.

Ces observations concordent avec celles émises par Mahé qui écrivait à ce sujet : « la sécularisation des représentations et la décléricalisation des communautés villageoises ont réduit la référence à l'islam et à rien la référence au magico-religieux dans les activités municipales [...] de même qu'elles ne sanctionnent plus le manque d'orthopraxie en matière musulmane. Pourtant, dans les mêmes villages, le fait de briser la *hurma* du village ou de porter atteinte au respect du village est la transgression la plus durement réprimée. »³⁹⁰

Cette sécularisation a, cependant, ses détracteurs qui s'opposent publiquement et entrent en conflit avec le comité de village. Cette opposition va se polariser, particulièrement autour du rituel de *l'asensi*.

3-6-1-4-L'objet et les enjeux du conflit

L'opposition des militants et sympathisants islamistes à la tenue de *l'asensi* se focalise sur un certain nombre de points et d'arguments.

3-6-1-4-1-Le lieu du repas rituel, point de cristallisation des multiples tensions.

Le diner est partagé dans le périmètre du cimetière. Or, depuis les années 1980, quelques militants et sympathisants islamistes ont contesté cette pratique. Considérée comme une profanation des tombes, ils réclament le transfert du lieu du diner. La modification du lieu porte le risque de transformer radicalement la nature du rituel. Partager un repas rituel ne se réduit seulement pas à consommer de la viande. Il s'accompagne de l'attachement à un espace et à des repères topographiques et affectifs et à une mémoire collective qui constituent aux yeux des villageois une forte dimension symbolique (cimetière des ancêtres, mausolée du saint, lieu de retrouvailles, de convivialité et de vie). Au regard des adversaires du rituel, le cimetière, s'il demeure un espace sacré, est le lieu de pratiques réprouvées, telles que les offrandes en honneur

³⁸⁶ Voir Ould Fella A. « Ethnographie de l'espace public d'un village de Kabylie », *Inssaniyat* N° 54, 2011.

³⁸⁷ En juillet 2005, le comité de village a organisé des volontariats pour réaménager la coupole du saint et l'espace où se déroule une partie des cérémonies de la fête de *l'asensi* ; l'écrasante majorité de ces jeunes volontaires étaient connus pour leur position anti religieuse. La seule motivation qu'ils avaient était la promotion du bien commun.

³⁸⁸ Liste des infractions sanctionnées par l'acquittement d'une amende versée à la trésorerie du village.

³⁸⁹ *Lherma* relève du domaine du sacré et de l'interdit qu'on doit protéger. « La herma en tant que domaine à la fois sacré et interdit, celui de l'intimité sexuelle du foyer (le harem), celui de la *herma* du village, en passant par la *herma* du sanctuaire d'un saint » Mahé, 2001, 105.

³⁹⁰ Mahé, 2001, p567.

du saint, la sorcellerie et la nécromancie³⁹¹ réservées de façon marginale aux femmes. C'est l'espace où se négocie le rapport de l'islam avec les pratiques culturelles berbères anciennes, notamment le culte des ancêtres,³⁹² car « l'islam n'a pas pu s'introduire en Kabylie sans s'intégrer au culte des ancêtres. Dans sa variante maraboutique, on l'assimile au culte des saints ». ³⁹³ C'est dans ce sens qu'on s'interroge sur la signification de cette proximité physique et symbolique entre *l'asensi* et les pratiques rituelles berbères anciennes marginalisées. Par ailleurs, il est utile de faire noter que dans la région d'Iferhounene, plusieurs villages célèbrent des rituels en hommage à leurs saints ou à des espaces sacrés, tel que *Azru n thur*.³⁹⁴

Dans un deuxième moment, la critique des islamistes a ciblé le rituel lui-même en le qualifiant d'hérésie. Pour désamorcer, en partie ces critiques et pour améliorer la qualité du service de restauration, les organisateurs du rituel avaient construit au début des années 2000 un hangar³⁹⁵ dans un endroit du cimetière qui n'abritait pas de tombes, un endroit où autrefois les paysans travaillaient leur foin. Les femmes, quant à elles qui dinaient à même le sol, à la manière traditionnelle, jusqu'au début des années 2000, puis sur des tables sur la terrasse d'un garage qui sert de dépôt de matériels du village durant une dizaine d'années, partagent depuis 2017, le rituel du repas au sein de la nouvelle salle de sport construite à proximité du cimetière.³⁹⁶

3-6-1-4-2- Le rituel, espace fédératif et d'expression d'attentes multiples et contradictoires.

Le rituel accueille des visiteurs qui viennent y assister pour des raisons qui leur sont propres. C'est une fête, un espace de rencontre et de communion pour les uns,³⁹⁷ d'expressions votives pour les autres et une opération de management et de marketing ou d'entreprenariat qui permet aux membres du comité de village de collecter de l'argent qui renfloue la trésorerie du

³⁹¹Rite de consultation des morts. Travail de deuil fait par la famille du défunt le troisième et quarantième jour après le décès par l'organisation d'un rituel simple qui mobilise l'affectivité des protagonistes et qui constitue un pôle de communication entre le monde des vivants et celui des morts. Voir le travail de M. Virolle-Souibes, « Asensi », *Encyclopédie berbère*, 7 | Asarakae – Aurès, Aix-en-Provence, Edisud, 1989, p. 957-961

³⁹²Ce rituel est dénommé *asensi n sidi amer*. Or, le terme *asensi* a un rapport avec les morts, puisqu'il « désigne, en Kabylie, le rite de consultation des défunts. » et le verbe *ssens* possède un sens particulier qui est celui de « passer la nuit près d'un santou, d'une tombe » (Dallet 1982, p. 575). ». Voir M. Virolle-Souibes, 1989

Ainsi, ce n'est pas fortuit qu'une pratique rituelle aussi importante dans la vie villageoise puisse se tenir dans un espace sacré où reposent les ancêtres et la tombe du saint. D'ailleurs, à quelques jours de ce rituel le cimetière est nettoyé et entretenu et les défunts reçoivent les visites de leurs proches la nuit de *l'asensi*. La perpétuation de cette pratique rituelle de *l'asensi* au sein du cimetière permet-elle aux villageois de reconstituer le cordon ombilical et leur matrice culturelle dans le culte rendu, ainsi, aux ancêtres.

³⁹³ Makilam, *signes et rituels magiques des femmes kabyles*, Karthala, 2011, p14

³⁹⁴ A titre d'exemple, dans la commune d'Illiltan chaque village célèbre un rituel en honneur d'un saint.

³⁹⁵Cette nouvelle bâtisse a été aménagée sous forme d'une grande salle de restauration et d'une cuisine pour accueillir les différents plats de couscous, de viandes et de desserts prêts à être servis aux invités sur des tables, garantissant ainsi des conditions d'hygiène satisfaisantes et à l'abri des caprices de la météo.

³⁹⁶ Entre 2000 et 2017, les femmes dinaient sur une terrasse d'un dépôt de matériels du village situé à côté du cimetière.

³⁹⁷A titre d'illustration, en Août 2000, le village d'Ait Arbi avait organisé dans le cadre de la « célébration » de ce rite, deux journées de fête, en assurant une opération gratuite de circoncision d'enfants, un tournoi sportif, ainsi qu'une exposition au siège de *Tajmaet* (et de l'Association culturelle) et un grand gala artistique rehaussé par la participation du chanteur Agraw Boudjemâa, et la présence d'invités tels que la mère de Matoub Lounes accompagnée par quelques personnes du village de Taourirt Moussa.

village³⁹⁸ pour la réalisation de projets d'intérêt public. D'autres espèrent soulager une douleur physique ou psychologique et chercher une lueur d'espoir dans un monde de frustrations et de violences. Ce moment festif de partage est, également, l'occasion pour les militants islamistes d'actions prosélytes.³⁹⁹

3-6-1-4-3-L'officiant religieux : entre attachement et renoncement aux usages locaux.

Le partage du repas est suivi de dons (en espèce) offerts à *l'agraw*, pour solliciter sa bénédiction. Ce groupe de notables est formé d'hommes adultes dont certains âgés et de deux ou trois imams invités.⁴⁰⁰ *L'agraw* réunit deux composantes alliées. La moitié de ces membres n'observent pas les préceptes de l'islam (notamment la prière et à un degré moindre le jeûne du Ramadhan). Ils ne s'impliquent dans la gestion de ce rituel que par volonté de perpétuer une tradition ancestrale et pour financer et promouvoir des projets d'utilité publique grâce à la collecte des dons. Quelques hommes âgés et imams servent de parrains au rituel en offrant une caution religieuse et en mobilisant des arguments politico-religieux contre les adversaires de la célébration de *l'asensi*.

Par ailleurs, le comité de village a fait appel, depuis la fin des années 1990, aux services d'un *cheikh* kabyle et d'un clerc marabout enraciné dans la culture kabyle. Opposés au courant islamo-conservateur, ils sont chargés de défendre un islam tolérant et conciliant avec les valeurs culturelles berbères. *Cheikh L*,⁴⁰¹ homme d'une soixantaine d'années proche du maire d'Iferhounene (RCD), possède des compétences de communication reconnues (sur le modèle du commentateur sportif Hafid Deradji), qui attirent et stimulent la charité des visiteurs (usage de la sono), créant ainsi une ambiance festive.⁴⁰²

³⁹⁸ À titre de comparaison, en 2004, 200.000 dinars ont été collectées pour 2007, on compte 290. 000 dinars et pour 2011, 360. 000 dinars. Enfin, en 2017, 470. 000 dinars ont été donnés. Par ailleurs, le montant des sommes collectées n'est pas le plus élevé en comparant avec les sommes colossales collectées à *Azru n thur*. En effet, en août 2007, *l'asensi* organisé par le village de Zoubga a vu la collecte de la somme de 290.000 dinars, At Adella : 856.000 dinars, *Taxligt At Atsou* : 960000 dinars. Voir Slimi k. OubenAli D, *le rituel D'Azru n Thur à Illilten*, (en kabyle) mémoire de fin de licence DLCA, université de Tizi-Ouzou, encadré par Kinzi A, 2007-2008.

³⁹⁹ L'activisme de ces personnes s'exprime sous forme de discussions informelles qu'ils engagent dans la place publique et la mosquée en vue d'influencer l'opinion publique et modifier son attitude vis-à-vis de la participation au rituel. Ainsi, la mosquée est l'espace de prédilection pour ce genre d'activité de sensibilisation qui vise les enfants et les vieux. Certains vieux excédés par cette politisation de la mosquée ont déserté ce lieu. Ce militantisme s'exprime aussi par la pression exercée sur l'imam qui participe dans *l'agraw* et le refus de remettre le tapis de la mosquée aux organisateurs de *l'asensi* pour aménager le lieu de *l'agraw*, ce qui provoque souvent des altercations verbales violentes entre les deux camps. Enfin, pour montrer les limites de cet activisme et disqualifier cette propagande, les villageois ironisent sur l'incapacité de certains militants islamistes à convaincre leur propre famille à ne pas participer à *l'asensi*.

⁴⁰⁰ Sur près d'une dizaine de membres, seuls deux imams sont d'origine maraboutique et étrangers au village.

⁴⁰¹ Au milieu de la décennie 2000, quelques jeunes « islamistes », prenant la mesure du rôle majeur de *Cheikh L* dans la réussite de cette fête, l'interpellent et le menacent de ne pas participer à la bénédiction. Celui-ci leur demande de lui apporter des arguments religieux extraits du Livre saint faute de quoi il continuera à présider les cérémonies de *l'agraw*. Craignant pour sa sécurité, il sera rassuré par les membres du comité de village qui étaient prêts à en découdre avec eux s'ils venaient à perturber, encore une fois, les cérémonies du rituel. Voyant la détermination des membres du comité, les fauteurs de trouble se retirent.

⁴⁰² L'imam a été sollicité pour pallier à la défection des clercs marabouts du village voisin, Iferhounene. Pour certains membres du comité, ces clercs ont été remerciés car lors d'une cérémonie d'enterrement, l'un des imams a publiquement condamné les villageois d'être sous « l'emprise de leurs femmes ». Ces imams avaient également reproché d'avoir mis les défunts dans des cercueils et de laisser les femmes pénétrer l'enceinte du cimetière lors de l'inhumation.

3-6-2-L'imam : du consensus au conflit.

-L'affaire de la pétition de 1997

Toute la stratégie politique des sympathisants islamistes est subordonnée à la figure de l'imam, qui par son approbation ou opposition à leurs thèses impulse l'activisme du groupe. C'est ainsi qu'on peut prendre la mesure des enjeux, des tensions et des luttes ouvertes ou souterraines qui s'exercent autour de la nomination de l'imam du village.

Durant deux décennies (1970 et 1980), les villageois ont vécu en harmonie mutuelle avec deux imams étrangers au village, des pères de famille. Au milieu des années 1990, un ancien directeur d'école, *hadj* et ancien *moudjahid* notable du FLN occupe bénévolement le poste d'imam. En 1997, la rivalité émerge avec le leader des jeunes islamistes et fait éclater le fragile compromis tissé autour du boycott de *l'asensi*. Afin de s'assurer le leadership sur la mosquée, ce dernier initie une pétition contre l'imam bénévole⁴⁰³ (sous couvert d'une demande adressée aux services des affaires religieuses de la wilaya de Tizi-Ouzou), qui réclame l'affectation d'un imam officiel. Ce texte a été signé par des fidèles de la mosquée et par quelques villageois. Quelques membres du comité de village ont pris l'initiative d'apposer le cachet du comité sur le texte de la pétition. De ce fait et aux yeux des villageois, le comité de village donne sa caution à cette action. Ce parti pris du comité s'explique par la volonté de certains de ces membres de solder des comptes anciens avec un de leur adversaire.⁴⁰⁴ Cette pétition a suscité une vive tension au village qui s'est scindé en deux camps et conduira à la vacance du comité de village pendant une année.

La pétition, comme mode de publicisation des problèmes publics, permet de polariser l'opinion publique villageoise et somme les individus à prendre position. Elle a suscité des tiraillements auprès des villageois, partagés entre le renouvellement ou la remise en question des fidélités lignagères.

Le successeur de l'imam bénévole est un jeune célibataire de 30 ans de tendance salafiste, un « terroriste repent » affirment certains villageois⁴⁰⁵. Autour de lui, se constitue progressivement un groupe de personnes, plutôt de jeunes adultes et d'adolescents, qui forme une communauté orthodoxe de prières au sein de la mosquée et qui s'oppose à certaines pratiques consacrées par les villageois. L'imam va se distinguer par une attitude rigoriste refusant, ainsi, de réciter la prière du mort en présence des femmes qui participent aux obsèques

⁴⁰³ Pour *Hadj H*, l'imam bénévole, le motif déclencheur de cette pétition réside dans le fait que, *Hadj B.* son rival, avait refusé de restituer un livre qu'il avait emprunté à la bibliothèque de la mosquée. Il l'explique par le fait que *B* ne reconnaissait pas son autorité sur la mosquée. A partir de cette séquence, *Hadj B.* ligue contre lui plusieurs fidèles qui avaient « des comptes à régler avec lui », à l'image de « *T. moudjahid* qui avait essuyé un refus de la part du chef de la Kasma FLN, (poste occupé par *Hadj H*) à sa demande pour l'obtention d'une arme au début des années 1990 ». Selon lui, il y avait plusieurs personnes qui avaient refusé de signer la pétition, d'autres se sont ravisés et retirés leur signature après avoir compris que la pétition visait *Hadj H* et non comme les initiateurs leur avaient expliqué « pour demander un imam permanent ». Il avait sollicité l'appui de son réseau de relations familiales et consulté un avocat qui lui conseille de ne rien faire puisque son nom n'a pas été cité dans la pétition. Enfin, Il se résigne à accepter la décision des services des affaires religieuses qui après une enquête, l'a muté vers un village proche, pour enseigner dans la *zaouia* de *Tghalat*. (*Hadj H*. août 2007).

⁴⁰⁴ L'imam bénévole a adressé, en 1995, un rapport aux services des affaires religieuses de la wilaya contre le comité l'accusant de faire un travail contre l'Islam. Par ailleurs, il s'oppose à la tenue de *l'asensi* et à l'usage de la logistique de la mosquée (sonorisation et tapis) dans l'organisation de *l'asensi* et des soirées artistiques.

⁴⁰⁵ Certains villageois plus engagés politiquement interprètent la nomination de cet imam comme une volonté des autorités politiques (services des affaires religieuses de la Wilaya de Tizi-Ouzou) de surveillance et de lutte contre un village classé comme communiste et laïc, du fait de la présence de militants et sympathisants des partis du PAGS (MDS), du RCD et GLD, groupe de légitime défense.

dans l'enceinte du cimetière ; cette présence étant condamnable à ses yeux. Il s'oppose, également, au prêt de la sono et du tapis de la mosquée pour la célébration de l'*asensi*. Par ailleurs le comité de village l'accuse de prosélytisme fondamentaliste auprès des villageois.

L'affrontement avec le comité de village est inévitable. Il a conduit au départ du jeune imam sur injonction autoritaire du comité de village, en 1999.

Nous pensons que ces conflits politiques jouent un rôle fédérateur et constituent un ressort de mobilisation de premier ordre. Ils indiquent l'importance de l'*asensi* dans la permanence de l'assemblée villageoise. Outre le fait que l'organisation de l'*asensi* constitue une séquence de forte mobilisation citoyenne, un moment intense de communion collective, d'attachement à la culture ancestrale et de renflouement de la trésorerie du village ; elle est aussi la régulatrice de l'action dans l'espace public et un des garants de la continuité de l'assemblée.

3-7-Le comité de village en Immigration : caisse collective ou antenne du comité ?

Les émigrés disposent d'une caisse collective qui sert à financer le rapatriement de la dépouille des émigrés décédés vers le village pour y être enterrés. Cette caisse collective est alimentée par des cotisations des émigrés de cinq villages de la commune d'Iferhounene, à savoir Iferhounene, Soumeur, Tkilsa Ait Hamou, et Ait Arbi. Elle est gérée par un villageois d'Ait Hamou. Chaque village dispose de sa propre caisse et d'un responsable qui gère ce fonds. La caisse d'Ait Arbi compte en 2008 environ 57 membres⁴⁰⁶ et elle gérée par Younes Ait Hamou, homme d'une soixantaine d'année qui travaille à Lyon. Il est secondé par Ait Ben Ali Mohand dit Mohand n Taourirt, vivant à Paris.

Chaque homme adulte en situation régulière et qui travaille s'acquitte d'un droit d'entrée de 70 euros pour devenir membre. A chaque décès d'un émigré des cinq villages, chaque membre doit payer une cotisation de 15 euros à la caisse de son village, et le responsable de la caisse collective des cinq villages doit déboursier de cette caisse une somme de près de 3000euros pour couvrir les frais de rapatriement de la dépouille du défunt. Ainsi, chaque responsable de la caisse de son village contribue à rembourser à la caisse collective la somme dépensée en fonction du nombre d'adhérents à la caisse du village.

L'arrivée de quelques jeunes installés en immigration, à partir des années 2000, suscitera un conflit sur la gestion de cette caisse du village d'Ait Arbi. Ces jeunes dotés d'une expérience militante associative (ex-président de l'association culturelle du village) et partisane (Militant du PST) tentent d'insuffler une nouvelle dynamique à ce comité des émigrés. Ils expriment une volonté de revoir le mode de gestion de la caisse et notamment la nécessité de doter la caisse du village d'un compte bancaire propre à elle pour pouvoir bénéficier des intérêts de l'argent déposé dans ce compte bancaire.⁴⁰⁷

Par ailleurs, le rôle de ce comité en immigration ne se borne pas à la gestion de cette mutuelle mais il s'engage dans des activités de solidarité à l'égard des citoyens du village qui expriment parfois à leur endroit des demandes d'aide pour doter le village de quelques

⁴⁰⁶ Quelques émigrés ne s'acquittent pas de leurs cotisations en refusant tout lien avec le village natal. Cette attitude est perçue négativement aussi bien par les émigrés que par les citoyens du village qui utilisent la figure de l'*amjah* pour qualifier ce reniement.

⁴⁰⁷ L'une des accusations portées à l'encontre du responsable de la caisse est de bénéficier à titre personnel des intérêts de l'argent collectif déposé dans un compte au nom de ce responsable. Par ailleurs, certains émigrés le soupçonnent de surfacturer le prix de l'opération de rapatriement.

équipements collectifs, tels que le cercueil funéraire frigorifique qui a été acheté par les émigrés et offert au village dans les années 2000. Les jeunes sportifs ont pu également bénéficier de quelques équipements sportifs (tenue) offerts par leurs concitoyens en immigration.

3-8-GLD et vigiles : la sacralité de l'espace villageois en temps de crise.

Suite aux émeutes d'octobre 1988, une transition démocratique gérée et confisquée par le parti unique du FLN a conduit l'Algérie à une situation de crise politique puis sécuritaire qui a vu un affrontement violent entre les différents protagonistes. La gestion autoritaire, non négociée de cette étape de transition vers un régime démocratique a laissé le champ libre à l'expression de la violence politique. Deux camps s'affrontent. D'un côté, des groupes politico-militaires rassemblés au sein du FIS qui étaient déjà préparés et engagés dans la radicalité à travers une stratégie adoptée durant l'été 1991⁴⁰⁸, et qui se présentaient, pour des raisons tactiques, comme victimes du « coup d'Etat » du 11 janvier 1992 qui a annulé les résultats du premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991. De l'autre, une coalition de militaires, politiciens et de militants de la société civile menacés par l'éventualité de la constitution d'un Etat islamiste en Algérie.

Au cours de ces affrontements, des intellectuels, artistes, journalistes, militants politiques et personnes anonymes sont assassinés par les islamistes radicaux. La peur envahit tout le corps social. Dans ce climat de tension et de violence, émerge des initiatives à l'instigation des cercles proches du pouvoir et des partis politiques engagés contre l'islamisme (RCD et PAGS ...⁴⁰⁹) pour se prendre en charge et assurer la sécurité des villages notamment en Kabylie. Le village d'Igoujda d'Azzefoun montre le chemin en repoussant, le 31 juillet 1994 une attaque terroriste. Pour les militants anti-islamistes, il deviendra le symbole de cette société qui refuse la soumission au diktat des islamistes, en revanche pour les défenseurs du « choix du peuple », ces milices sont un signe d'entrée dans la guerre civile et le règne des seigneurs de la guerre. Le gouvernement de Reda Malek encourage ces initiatives et son ministre de l'intérieur, Salim Saadi lance l'opération le mois de mars 1994. Cette action a fait l'objet de lutte politique entre les différents acteurs pour le contrôle des groupes de résistances qui se formaient un peu partout en Algérie.⁴¹⁰

Ainsi, au village d'Ait Arbi des militants politiques et sympathisants du PAGS mettent en place un groupe de légitime défense, dirigé par Belkai Farid, jeune de 30 ans qui exerce comme instituteur à l'école du village, militant du PAGS et membre du comité de village à plusieurs reprises.

En fait, entre 1994 et 1996, plusieurs acteurs se disputaient l'initiative de mettre en place un groupe de légitime défense. Au moins deux camps se font la concurrence, l'un dirigé par la

⁴⁰⁸ Sans entrer dans l'histoire du mouvement islamiste, la séquence du maquis du MIA, mouvement islamique armé de Bouali Mustapha démantelé en 1987 témoigne de cette stratégie de la prise du pouvoir par la violence militaire. Voir Liess Boukra, *Algérie la terre sacrée*, Favre, 2002.

⁴⁰⁹ Le dirigeant du RCD Nourdine Ait Hamouda, fils du colonel Amirouche était à la tête d'un groupe de patriotes dans sa région de Tassafit. Le PAGS, dont plusieurs de ces militants et cadres étaient assassinés par les islamistes, organisait beaucoup de groupe de patriotes dans la Metidja, Boufarik, le plus connu d'entre-deux les frères Sellami qui dirigeaient un millier d'hommes. A Tazmalt, Mira du RND dirigeait un groupe de patriotes. El Mekhfi organise ses groupes de 400 personnes à Palestro et au maquis de Zbarbar dès 1994. Voir Salah-Eddine Sidhoum et Algeria-Watch, décembre 2003

⁴¹⁰ Les GLD sont régis par le décret exécutif 04-97 du 4 janvier 1997 placés sous l'autorité directe des secteurs opérationnels de chaque wilaya. Leur nombre avoisine les 80 mille. Voir les milices dans la nouvelle guerre d'Algérie, par Salah-Eddine Sidhoum et Algeria-Watch, décembre 2003

daïra d'Iferhounene par l'intermédiaire de l'ancien maire du FLN d'Iferhounene dans les années 1980 Mr. Sacci Amokrane le responsable de la cellule de sécurité au sein de la daïra et qui voulait arrimer ce groupe à l'administration en cooptant quelques fonctionnaires originaires du village à la tête de ce groupe. De l'autre côté, ce militant du PAGS qui après avoir reçu le refus de la daïra de son initiative recours aux réseaux militants proches de son parti⁴¹¹, notamment un des acteurs les plus influents de la région, Yaha El Hafid, ancien compagnon de Hocine Ait Ahmed en 1963.

Cet ancien maquisard et opposant au régime algérien prend contact avec un ancien combattant de la guerre de libération et ex-responsable de la wilaya quatre, le commandant Azzedine qui s'est engagé dans la lutte anti-terroriste avec un groupe de 400 patriotes dans l'algérois. Cet ancien moujahed plaide cette requête auprès du général Said BEY responsable de la 1^{ère} région militaire. Par ce biais, et après plusieurs années de procédures et de lutte le groupe obtient des armes (fusils de chasse), le 22 septembre 1996⁴¹² et la possibilité de constituer un GLD au sein du village qui échappe au contrôle direct de l'administration de la daïra qui avait rejeté auparavant son initiative.

Lors de la mise en place de ce groupe, plusieurs personnes du village voulaient en faire partie. Les différents acteurs intéressés par cette initiative n'avaient pas les mêmes attentes, ni les mêmes objectifs. Les militants politiques intégraient cet épisode local à une démarche plus globale liée à un objectif politique de lutte « anti-intégriste », en revanche d'autres personnes apolitiques occultaient cette dimension politique et ne retenaient que l'aspect « ludique et utilitaire » de l'acquisition des armes de sorte ça leur permettaient de s'adonner au plaisir de la chasse. Le responsable du groupe a dû faire des choix en écartant certaines personnes qui n'avaient aucun engagement politique anti-intégriste, exception faite pour H.M, fonctionnaire au sein de la daïra et ex-militaire connu pour ses sympathies avec la mouvance islamiste. Cette exception traduit une sorte de compromis avec l'administration qui garde ainsi un œil sur le groupe à défaut de le contrôler totalement.

Le profil des dix membres du groupe est presque homogène politiquement. Tous nés dans les années 1960.⁴¹³ De niveau scolaire moyen, (collège et lycée), cinq parmi eux ont eu une formation militaire reçue dans le cadre du service militaire. D'un point de vue professionnel, six sont des fonctionnaires (trois instituteurs, deux agents de sécurité au sein de la daïra, un agent au CEM), et quatre journalistes. La majorité d'entre eux sont des militants ou sympathisants du PAGS. Dans une réunion tenue au garage de Belkai Farid, ils décident de désigner ce militant communiste du PAGS comme responsable du groupe du fait de son engagement politique et pour la mise en place de cette équipe et des relations qu'il a pu entretenir avec les différents responsables politiques, administratifs et militaires.

La composante de ce groupe témoigne de l'importance des liens de parenté, des affinités politiques, amicales et professionnelles dans la formation d'un réseau de solidarité et de

⁴¹¹ A vrai dire, le responsable du Ettahadi-Tafat (Ex-PAGS) avait sollicité le responsable du parti dans la région d'Iferhounene, Ait Hamou M'hana de la possibilité de fournir une aide pour constituer un GLD. Ce responsable avait répondu sa hiérarchie de la rareté des volontaires pour ce genre d'initiative. Témoignage de BELKAI Farid juin 2018.

⁴¹² Témoignage de Tonio, un des membres de ce groupe. Juin 2018.

⁴¹³ Il s'agit de : Belkai Farid, Belkai Chafik, Belkai Ouahmed, Chegdid Djillali, Slimani Said, Ait Messaoud Arezki, Hamiane Madjid, Chegdid Abdenour, Bellih Akli et Fellouah Djaffer qui a quitté le groupe après les pressions exercées par ses enfants.

complicité. Quelques membres du GLD et leurs cercles d'amis formés essentiellement d'enseignants du primaire sont unis par des liens professionnels, amicaux et politiques (RCD, PAGS/MDS) fréquentent un *café des chasseurs* situé à Iferhounene pour jouer, à la fin de la journée de travail, des parties de cartes ou de dominos en compagnie d'autres amis. Cette équipe se retrouve, souvent ensemble en compagnie d'autres éléments, à la tête du comité de village. Selon les listes des membres des différents comités de village depuis 1980 à 2009, que nous avons pu reconstituer, ces personnes étaient ensemble en 1989-1990-1991, de 1995 à 1996 et de 1996 à 1998 et en 2008-2009. C'est dans ce sens qu'on pourrait parler d'un réseau dont les membres sont liés par des affinités et des similitudes.⁴¹⁴

Le groupe de GLD activait bénévolement sur le territoire du village. Il faisait de la surveillance nocturne, de la collecte de l'information. Durant la cérémonie du rituel de *l'asensi n sidi amer*, il assurait la sécurité de la fête nocturne en organisant des points de surveillance, des rondes à l'insu de la plupart des villageois. Parfois, il prêtait assistance aux autres groupes de GLD dans la région d'Iferhounene ou répondait aux sollicitations des villages qui organisaient *l'asensi n Uzru n thur* pour sécuriser le rituel tenu au cœur de la montagne et qui était exposé aux risques d'attaque des groupes terroristes qui organisaient non loin du lieu de la cérémonie des faux barrages.⁴¹⁵ Parfois, quatre éléments du groupe participent dans des actions militaires après avoir informé la gendarmerie d'Iferhounene, à Taxuxt et At Waaban, en compagnie d'autres groupes de légitime défense ou de patriotes de différents villages.⁴¹⁶

La création de ce groupe de légitime défense au village était une initiative individuelle de militants politiques sans aucune concertation, ni collaboration des villageois ou du comité de village. Bien au contraire, le comité de village, a organisé une assemblée générale pour discuter, entre autres, de la question de la création du GLD au sein du village, des effets de cette initiative sur la sécurité du village que certaines personnes croyaient être en danger du fait de cette prise de position contre les islamistes armés. Cette polémique a été alimentée par les craintes d'attaques terroristes contre le village et des oppositions de certaines personnes qui n'étaient pas intégrés dans le groupe de GLD et de ceux qui ne partageaient pas les options politiques des membres du GLD qu'ils soient militants ou sympathisant du FLN, FFS et des partis islamistes.

Cependant, bien avant la constitution et la mise en place du GLD et dans un contexte de peur d'une éventuelle attaque terroriste contre le village qui est connu pour ces sympathies politiques pour les communistes du PAGS et le RCD, le comité de village a décidé d'organiser des vigiles durant l'année 1994 pour surveiller le village, une sorte de groupe de surveillance et d'alerte nocturne. Le comité de village désigne chaque nuit deux personnes chargées de cette mission. Munis de fusils de chasse, ils occupent le minaret de la mosquée et disposent d'une

⁴¹⁴ Le réseau est une « structure formée par des contacts, des échanges ou des relations entre des personnes ou des institutions [...] ». Par ailleurs on distingue quatre grands types d'interactions à partir desquelles on définit quatre types de formes sociales : la complémentarité, la domination, l'identification et les similitudes. Alain Degenne, « Analyse des réseaux », in M. Borlandi (s. dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, PUF, 2005, p620

⁴¹⁵ Le chef du GLD nous raconte les confessions d'un terroriste repentant qui affirmait que ses amis étaient présents lors de ces célébrations au sein de la population et d'autres guettaient la réaction de la population et qu'ils étaient prêts à commettre des carnages s'ils venaient à être attaqués.

⁴¹⁶ A Iferhounene, plusieurs groupes de légitime défense s'étaient constitués aux villages de Soumeur, Laazib, Taxligt, Iferhounene, et Boumessaoud de la commune d'Imessouhal. Seuls les GLD d'Ait Arbi et de Boumessaoud étaient très actifs.

sirène d'alerte pour avertir les villageois en cas d'une attaque terroriste. Aucune alerte n'a été donnée durant cette opération.

Ce mode d'action du comité de village n'a pas été initié pour concurrencer l'initiative de la création des GLD.⁴¹⁷ Ainsi, ces différents dispositifs mis en place par des initiatives individuelles ou collectives dans un contexte de tension et de crise indiquent d'une part, l'engagement d'une bonne partie des acteurs et militants politiques et associatifs et leur connexion politique et organisationnelle avec des événements et dynamiques collectives globales, et montrent que la réactivation de l'institution des vigiles en temps de crise s'explique par « le caractère sacré de l'espace villageois »⁴¹⁸ d'autre part.

Est-ce que cette sacralité de l'espace villageois sera-t-elle préservée et protégée lors des affrontements entre les jeunes révoltés et les forces de l'ordre en 2001 ? Est-ce que la connexion des militants politiques et associatifs à des cadres et dispositifs incrustés au niveau national sera-t-elle une ressource militante pour l'engagement dans la mobilisation de 2001 ou constituera-t-elle un dilemme et un obstacle à l'action collective ? Ou bien cet engagement ou désengagement des différents acteurs sera déterminé par le profil de chacun d'eux, de leur perception du champ du possible, de leurs capacités d'agir ensemble et de leur horizon d'attente.

⁴¹⁷ Nous avons été membre du comité de village à l'époque et en même temps très proche politiquement des initiateurs de la création des GLD.

⁴¹⁸D. Abrous, « Kabylie : Anthropologie sociale », in *Encyclopédie berbère*, 26 | Judaïsme – Kabylie.

Conclusion chapitre 3

Au cours des dernières décennies, le village d'Ait Arbi a connu des mutations et transformations multiformes qui ont reconfiguré son identité spatiale, urbanistique, démographique et politique. La tradition de l'émigration fortement enracinée dans le village qui s'est renforcée durant la première décennie du nouveau millénaire, a impacté la croissance de nouvelles zones d'habitation, ce qui a conduit progressivement l'unité spatiale du village à se morceler en de nouvelles unités d'habitations disparates au point où le village se mute en banlieue du chef-lieu de la commune d'Iferhounene. De ce fait, le centre de gravité du village se déplace du siège de l'assemblée villageoise vers le point de l'intersection du village avec le chemin communal et wilayal. Ainsi, après les années 1980, *tajmaetn* n'est plus le lieu de rassemblement et de rencontre des villageois. Les cafés et les trottoirs de la ville d'Iferhounene se sont substitués à ce lieu de socialisation ancien.

Cependant, cette mutation spatiale n'a pas achevé le rôle politique de l'assemblée villageoise qui constitue le foyer du lien politique et social fondamental qui unit tous les villageois. Cette institution qui a survécu aux différentes politiques administratives coloniales, accompagné le projet de libération nationale et subi la mainmise du FLN ; s'est redynamisée et extirpée progressivement du contrôle du parti-Etat au lendemain du « Printemps berbère » de 1980. La croissance démographique, la scolarisation des jeunes, la socialisation politique dans des univers idéologiques et politiques universels injectent du dynamisme à l'assemblée villageoise qui se revigore par ces nouvelles compétences et ressources militantes fraîches, porteuses de nouveaux horizons et de nouveaux modes d'action et d'intervention sur l'espace public.

Cet espace public a été configuré et modelé par les différents conflits et actions publiques engagées par des acteurs hétérogènes issus du mouvement national et du Mouvement culturel berbère. L'institution d'un comité de village en 1980, l'implication des jeunes au sein de ce comité et dans l'association culturelle, le partage d'une culture publique séculière, moderne et soucieuse du bien commun, le recours à de nouveaux modes de délibération et de prise de décisions en intégrant le vote et le droit d'expression des minorités d'opinions et l'abandon de la représentation politique des lignages au sein du comité de village ; dessinent à travers un processus de conflit et de négociation, de concurrence et de coopération, les contours de l'espace public villageois et remettent en cause les anciens rapports de genre, d'âge et de statut social.

Le cycle de mobilisation identitaire ouvert par le « Printemps berbère » de 1980 a suscité une redynamisation de l'assemblée villageoise, un essor de l'engagement citoyen et une forte implication des jeunes au sien d'un collectif culturel puis dans une association culturelle au diapason des aspirations de la mouvance culturelle berbère. Par leur engagement associatif, ces jeunes activistes ont reconfiguré l'espace public en redéfinissant les frontières entre l'espace privé et l'espace commun par le déplacement des fêtes du cercle familial vers le lieu public. De ce fait, la célébration de l'anniversaire du 20 avril, par sa légitimité, constitue l'opportunité consensuelle en dépit des réserves et des oppositions, pour rendre la place publique lieu de

rencontre, de loisir, d'activités culturelles et politiques et du vivre ensemble dans une mixité sexuelle et générationnelle.

Ceci indique une capacité d'adaptation du comité de village qui se saisit, d'ailleurs, de l'ouverture démocratique de 1989 pour accéder à la légalité républicaine en 1990 et mobiliser les ressources humaines disponibles venant de différents acteurs politiques et associatifs, essentiellement du PAGS et du RCD qui brisent le consensus communautaire et consolident le débat contradictoire, pour moderniser sa gestion et capter les ressources publiques afin d'engager des projets d'utilité publique. Au fil des années de construction d'équipements et de services collectifs, le comité de village devient un entrepreneur social et économique et un manager collectif. L'assemblée villageoise a été, aussi, un refuge de la citoyenneté, du débat contradictoire entre militants de divers dans un moment de crise multidimensionnelle de la décennie 1990. Elle a organisé la riposte face à la menace terroriste, par l'institution des vigiles. Par conséquent, elle constitue encore le lieu où se légitime le lien social et se définit les contours et la configuration de l'espace public à travers les épreuves de conflits et des processus de négociation et de coopération entre les différents acteurs en jeux dans cette arène publique.

Les rapports de coopération et de conflit entre le comité de village et l'association religieuse, depuis 1980, tournent autour de la définition légitime des pratiques religieuses et culturelles en Kabylie, du rôle de l'imam, de la légitimité des célébrations de l'asensi n sidi amer, de la nature des activités culturelles tenues dans l'espace public. Ces tensions engagent et approfondissent le processus de sécularisation de l'espace public villageois et indiquent une renégociation des rapports entre les deux acteurs et une tentative de l'association religieuse de réaménager les prérogatives du comité de village pour réduire de sa mainmise sur l'espace public villageois en tant que seul acteur légitime et représentatif de la communauté villageoise et de s'affranchir de son contrôle.

L'espace public villageois est animé par une pluralité d'acteurs, socialisés dans des univers idéologiques hétérogènes ; nationalistes, communistes, berbéristes, démocrates et islamistes. Ils activent dans différents collectifs et associations et réapproprient les litiges familiaux ou les dépassent et s'engagent dans des disputes publiques pour façonner l'opinion publique et agir sur sa perception du sens du bien et du mal, du licite et l'illicite, du bien public à défendre ou du mal public à écarter. Ces disputes rompent le consensus communautaire et suscitent des clivages politiques qui sont parfois surmontés et dans d'autres ils court-circuitent l'espace public. L'affaire de la pétition de 1997 contre l'imam bénévole en est l'exemple typique. Elle a conduit à la vacation du comité de village pendant une année et sa fragilisation pendant la fin des années 1990.

La jeunesse en mal de vivre, assoiffée de justice, socialisée dans les symboles de la lutte identitaire et démocratique et des célébrations du Printemps berbère est meurtrie par l'assassinat de Matoub, en 1998. Beaucoup de ces jeunes ressentent une colère qui gronde et s'engagent dans une radicalité dissimulée et refoulée, ou dans l'action associative. A défaut d'une perspective de l'exil, exprimer sa colère et son amertume dans une action de protestation violente reste une option possible, reste l'opportunité pour pouvoir le faire.

Chapitre 4

*L'initiation à l'émeute
Que faire face à l'urgence ?*

« Papa, je ne sens plus mes pieds ! . Papa, puis-je encore marcher ? M'ont-ils tué, papa ? Je ne sens plus mes jambes. »

Paroles de Massinissa Guermah avant de mourir dans les bras de son père.

Introduction :

Le mouvement de mobilisation citoyenne déclenché en avril 2001 résonne comme un coup de tonnerredont les ondes secouent toutes les localités et communes de Kabylie. La daïra d'Iferhounene, découvre une nouvelle forme de contestation collective ; l'émeute. De nouveaux acteurs investissent l'espace public communal et engagent une nouvelle dynamique politique qui risque de remettre en cause les rapports de force politiques en place au village et dans la commune d'Iferhounene.

Nous envisageons l'émeute comme un événement fondateur qui transforme la vie individuelle et collective de la cité, qui déclenche une série d'actions, de controverses et des pôles d'identification. Elle instaure une « césure symbolique » entre un avant et un après et permet d'ouvrir des chaînes d'actions et des événements inédits et qui font déboucher vers de nouveaux horizons de compréhension et d'interprétation.⁴¹⁹

Notre travail va s'atteler à décrire cette nouvelle dynamique de contestation et identifier ces nouveaux acteurs qui surgissent sur l'arène publique. Nous tenterons de présenter et d'expliquer les réactions de ce qu'on peut appeler les acteurs institutionnalisés du village⁴²⁰, de savoir quelle a été l'attitude des militants des partis politiques, du Mouvement culturel berbère, des syndicalistes, des membres du comité de village face à ce qui peut paraître pour certains acteurs comme un « chahut de gamins »⁴²¹.

Ce chapitre traitera de la question de l'émeute, comme forme de contestation inédite à Iferhounene. Notre démarche d'enquête et de description des émeutes s'inspire des analyses de Cefaï qui insiste sur la prise en compte de l'environnement policier et politique, et le jeu d'interactions entre élus politiques, forces de police, représentants de la population. « *La dynamique des émeutes est incompréhensible si l'on ne prend pas en compte ce jeu d'interactions entre élus politiques, forces de police, représentants communautaires et population civile.* »⁴²²

Notre intérêt sera porté sur les acteurs de l'émeute. Qui sont ces émeutiers ? Comment on devient émeutier ? Quel est ce processus qui amène un jeune lycéen, chômeur, universitaire à devenir émeutier qui harcèle les forces de l'ordre et saccage des édifices publics ? Nous nous intéresserons à « *ces ruptures des cycles de la vie quotidienne qui transforment des citoyens ordinaires en militants d'une cause* ». ⁴²³

⁴¹⁹ Cf, Cefaï Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Lesthéories de l'action collective*, Editions La découverte, Paris, 2007, p. 322.

⁴²⁰ Il s'agit principalement des notabilités, membres influents du comité de village et des anciens militants de partis politiques.

⁴²¹ Expression utilisée par le FLN et les médias du gouvernement pour désigner et minimiser la portée politique des émeutes d'octobre 1988, qui ont fini par déboucher vers ce qui est communément désigné par « l'ouverture démocratique », en 1989.

⁴²² Cefaï, 2007, p.148.

⁴²³ James Jasper, « l'art de la protestation collective », *Raisons pratiques* n°12 les formes de l'action collective, 2001, p147.

Comment s'organisent les émeutes et les émeutiers ? Nous nous pencherons aussi sur l'espace de l'affrontement qui façonne et imprime ses marques sur la tactique des deux parties en conflit et le déroulement et le déploiement de l'émeute.

Nous nous attacherons aux formes dans lesquelles s'expriment les émeutes ? Quels moyens sont utilisés pour s'attaquer aux forces de l'ordre ? Comment s'est déroulé l'affrontement des jeunes avec les forces de l'ordre, gendarmes et CRS ? Quelles sont les cibles des émeutiers ? Quels sont les slogans scandés ?

Par ailleurs, nous nous pencherons sur la réaction de la population face à cette nouvelle forme d'action collective. Comment les villageois d'Iferhounene vont-ils vivre cet affrontement qui va bouleverser le rythme de leur vie ? Si l'espace villageois devient le théâtre d'affrontement entre les deux camps, quelle sera l'attitude des villageois face à cette intrusion ? D'où notre souci d'appréhender l'espace comme une dimension symbolique et de prendre en compte la « double dimension, structurée et structurante, de l'espace et du lieu »⁴²⁴

L'émeute induira des lignes de démarcation et de polarisation. La communauté villageoise fera-t-elle face à l'émeute comme bloc uni ou bien des fissures et des divergences émergeront quant à l'appréciation à faire sur le bien fondé de ce procédé de lutte, de ces conséquences et des éventuels commanditaires politiques ?

Après l'émeute, viendra la séquence de la mobilisation politique et de la structuration des acteurs, sur quels ressorts vont-ils s'appuyer ? Quel rôle peut-elle jouer les assemblées villageoises ? Comment ces structures villageoises ancestrales vont-elles imprimer leur marque aux structures qui seront mise en place et aux formes de la contestation des jeunes ?

4-1 Le « comité de village » à la veille des « événements de 2001 » :

A la veille des événements du « Printemps noir » de 2001 l'espace public villageois d'Ait Arbi était fragilisé par des divisions politiques et familiales survenues suite à l'affaire de la pétition contre l'imam bénévole du village⁴²⁵, et l'implication du comité de village dans des querelles qui l'ont discrédité et ternie son autorité. D'ailleurs les différents protagonistes se servaient de l'accès au comité de village, en devenant membres, comme moyen de combattre leurs adversaires et de montrer leurs limites et incuries dans la gestion des affaires publiques.

Cette crise a amené le « comité de village », installé en août 2000, à réfléchir sur un projet de « réforme » des statuts de l'assemblée et du comité de village afin d'enrayer l'absentéisme et la fragilité apparente de cette institution. L'instabilité et « l'incompétence »

⁴²⁴ Auyero Javier, « L'espace des luttes » Topographie des mobilisations collectives, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/5 no 160, p. 122-132. DOI : 10.3917/arss.160.0122, P126

⁴²⁵ Voir chapitre N 3.

de la composante de certains comités ne permettaient pas de faire aboutir la réflexion. Cette situation d'inertie conduira à discréditer le comité de village.

Ainsi, au début de l'année de 2001, un nouveau comité de village fut « installé » le 07 janvier 2001, constitué de jeunes de moins de trente ans et sans une grande expérience dans la gestion des affaires publiques. Ne jouissant pas d'une autorité quelconque ils s'attelleront à combler un vide faute de sérieux candidats qui se sont neutralisés, de sorte qu'aucun d'eux ne pouvait prétendre, du moins momentanément, à briguer la responsabilité d'un mandat. Selon les propos d'un des membres de ce comité : **« il n'y avait aucune coordination ni d'homogénéité entre nous et on ne se réunissait pas. D'ailleurs on nous appelait pour se moquer de nous « le comité des lampadaires » (l'comité n tlampuyin) c'est-à-dire qu'on ne faisait rien d'important »** à part remplacer les lampes défectueuses de l'éclairage public (Latamene A.F janvier 2007)

4-2 De l'étincelle de l'assassinat d'un lycéen :

Les émeutes ne sont pas des phénomènes spontanés, elles émergent suite à des événements qu'on désigne comme déclencheurs et qui sont identifiables. La mort d'un jeune suite à une altercation avec la police engendrent immédiatement des réactions violentes et suscitent une indignation au sujet du harcèlement de la part de la police.⁴²⁶

La scène primitive de l'émeute se résume à l'événement déclencheur. Qu'en est-il de cette vague de protestation qui va embrasser la Kabylie en ce Printemps 2001 ?

Tout a commencé suite à la mort du jeune lycéen Guermah Massinissa, blessé dans l'enceinte de la brigade de gendarmerie, à Beni Douala, le 18 avril 2001, à la veille du 21^{ème} anniversaire du « Printemps berbère de 1980 ».⁴²⁷

Suite à une rixe entre deux groupes de jeunes, la gendarmerie intervient à la demande d'une des parties en conflit et fait embarquer quelques jeunes dont Guermah Massinissa qui venait à peine de sortir de sa maison où il préparait ses examens de bac. A l'intérieur de la brigade de gendarmerie, le gendarme Mestari, tire des rafales de six balles de kalachnikov, trois d'entre elles atteignent le jeune Guermah, qui est admis à la polyclinique de Béni-Douala, puis à l'hôpital de Tizi-Ouzou pour les premiers soins. Devant la gravité de ses blessures, il fut transféré à l'hôpital Mustapha à Alger. Il devait y décéder le 20 avril 2001 à 8h15. De son côté, la gendarmerie présente une version différente, notamment sur les faits qui se sont déroulés à l'intérieur de la brigade où un gendarme « a actionné "par inadvertance" son arme, un

⁴²⁶Voir Didier Le Saout, Les émeutes, entre exclusion et sentiments d'injustice, une approche comparée Maghreb-Europe, in Didier Le Saout et Marguerite Rollinde (dir.), *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb. Perspective comparée*. Paris, Karthala-Institut Maghreb-Europe, 1999, p.55/56

⁴²⁷Nous déployons notre description des faits en fonction du niveau d'information et du moment où les acteurs de notre terrain prennent connaissance des différents éléments qu'ils recoupent afin de se faire une vue d'ensemble de la situation. C'est dans ce sens que nous allons insérer dans notre récit ethnographique d'autres éléments sur l'assassinat de Guermaah à mesure qu'ils sont rendus publics par différents canaux de communication.

kalachnikov, dont la sûreté était désactivée », touchant le jeune Guermah et un autre gendarme.⁴²⁸

Après la mort du jeune lycéen Guermah Massinissa, le 20 avril 2001, les jeunes de la commune d'Iferhounene notamment ceux du village d'Ait Arbi suivaient le développement de la situation, par le biais de la presse et la radio, particulièrement la lecture des journaux de la presse dite indépendante et par l'échange d'informations rapportées par certains villageois qui étaient de retour de la ville de Tizi-Ouzou.⁴²⁹

A Iferhounene, la tension monte d'un cran au fil des jours. Même si les émeutes n'étaient pas encore le mode d'expression préféré des jeunes il n'empêche qu'on assiste à une situation où se propage le sentiment d'indignation au sein de la population. Des fourgons qui transportent les voyageurs d'Iferhounene vers la ville de Tizi-Ouzou (distante de 60 KM) sont refoulés au niveau de la ville de Larba Nat Iraten pour raison de blocage des routes par les émeutiers.⁴³⁰ Certaines jeunes du village d'Ait Arbi faisaient des commentaires sur l'absence de réactions des jeunes d'Iferhounene contrairement aux autres régions de Kabylie impliquées dans les émeutes. Ce qui ne manquera pas de susciter en eux ce sentiment de la nécessité d'agir et de rejoindre la protestation qui prenait forme. (Témoignage de Malek OF, Août 2008).

Le mardi 24 avril,⁴³¹ la contestation arrive à atteindre en premier lieu la ville de Ain El Hammam (distante de 12 KM d'Ait Arbi). Un groupe de jeunes d'Ait Arbi et d'Iferhounene,

⁴²⁸Voir le rapport préliminaire de la commission Issad de Juillet 2001.

Certaines personnes à Iferhounene considèrent que ce jeune lycéen a été assassiné par les gendarmes qui avaient peur des révélations qu'il pouvait faire au sujet de l'identité des auteurs d'un faux barrage observé quelques jours auparavant. La victime aurait confié à un lycéen, fils d'un gendarme à Beni Douala, qu'il avait reconnu son père parmi les « terroristes » du faux barrage. Notre jeune informateur, présente cette version des faits comme une vérité admise par les cercles les plus informés. (J. 28ans, Version collectée au mois d'août 2008)

Nous prenons en compte cette rumeur dans l'optique qu'elle va alimenter les grilles de perception et de compréhension des événements foisonnants par la population en proie à des doutes et des questionnements sur la situation. Ces schèmes de perception conditionnent la décision de l'engagement ou non de beaucoup d'acteurs au niveau local.

⁴²⁹Les jours qui ont suivi la mort de Guermah ont connu une chaîne d'événements faite de manifestations et de grève générale à Ben Douala le 21 avril suivis d'affrontements avec les forces de l'ordre et plusieurs blessés ont été dénombrés le 22 avril. Même scènes d'affrontements et scènes d'émeutes à Amizour (Béjaïa) suite à l'arrestation de deux jeunes lycéens par des gendarmes. La mairie et la daïra sont saccagées. Le Lundi 23 avril 2001 les manifestations et affrontements se poursuivent à Béni Douala (Tizi-Ouzou), après l'enterrement du jeune lycéen. Une vingtaine de blessés est à déplorer. Voir chronologie.

⁴³⁰ Le mercredi 25 avril Sidhoum signale dans son compte rendu des « Emeutes à Larbaâ Nath Irathen (Tizi-Ouzou) : Après la marche pacifique de la matinée, de jeunes manifestants assiègent la brigade de gendarmerie où des affrontements ont lieu avec les gendarmes. Des blessés sont signalés parmi les manifestants ».

⁴³¹Les 24 et 25 avril, même scènes d'émeutes, d'affrontements et de violences dans plusieurs villes et agglomérations urbaines et semi-urbaines de Kabylie (Sidi Aich, Seddouk, Tazmalt, Amizour, Ighzer Amokrane, Tichy, Aokas, Souk El Thenine M'Cheddallah (Bouira) Draa El Mizan, Aïn El Hammam et Tizi Ghenif. –Boghni, Larbaâ Nath Irathen (Tizi-Ouzou). Ces affrontements enregistrent plusieurs blessés et des premiers morts : Seddouk : un mort et un blessé par balles. - Ighzer Amokrane (Ouzellaguen) : 3 morts et 17 blessés dont deux dans un état comateux.

Le jeudi 26 avril, à Ain El Hammam le tribunal et la recette des impôts sont saccagés par les manifestants. Violents affrontements entre manifestants et gendarmes à Sidi Ali Ouyahia (Ain El Hammam)

parmi eux Ait Hamou Kamel, dit « *Ufir*⁴³² » et Ait Messaoud Rabah dit « rapide »⁴³³ se rencontrent le jour du marché de Michelet (Ain El Hammam), excédés par l'attente qui dure depuis près d'une semaine, ils décident de rejoindre cette agglomération dans l'intention de prendre le pouls de la contestation qui venait d'atteindre la montagne.

La ville était prise de fureur et la rage exprimées par des jeunes qui déversent leur indignation sur les édifices publics. Les sièges du tribunal et des impôts sont saccagés. Les collégiens, les lycéens et les citoyens arborent à travers les ruelles de la ville dans une marche qui se dirigea par la suite vers la brigade de la gendarmerie. Il s'en est suivi des affrontements violents à coup de jets de pierres et de bombes lacrymogènes. Mêmes scènes d'affrontements entre manifestants et gendarmes à Sidi Ali Ouyahia à 3 km de Michelet. Cette atmosphère ne tardera pas à parvenir à la petite agglomération d'Iferhounene.

4-3-L'émeute comme mode d'expression inédit des jeunes à Iferhounene.

Chronique d'une émeute.

Le samedi 28 avril,⁴³⁴ Iferhounene fit son baptême du feu et rejoint le camp de la contestation qui touche désormais 24 localités réparties sur trois Wilayas.⁴³⁵ De mémoire des citoyens de la commune, cette localité éloignée et agrippée à la montagne du Djurjura n'a jamais

⁴³² *Ufir*, signifie le caché, dissimulé et le discret, il peut prendre le sens de quelqu'un qui complot ou qui fuit ses responsabilités. Ce surnom donné à kamel AH par ses amis a un lien avec la fameuse polémique en 1997 entre deux des plus célèbres chanteurs kabyles ; Matoub et Ait Menguellet à propos de la question du terrorisme et par conséquent de l'engagement de l'intellectuel contre « l'intégrisme islamiste ». Matoub dans une célèbre chanson reproche à Ait Menguellet son retrait de la vie politique (contre l'intégrisme) et l'interpelle : « *i kec a yufir* » (et toi le fuyard, poltron).

⁴³³ Certainement pour le taquiner sur sa lenteur et son manque de vivacité.

⁴³⁴ La veille, le vendredi 27 avril 2001 c'était une des journées les plus tragiques avec 17 morts. (Sidhoum)

Entre le 22 et le 28 avril, le bilan des morts s'élève à 41 victimes : « Dans un état nominatif des citoyens décédés, dressé par le ministère de l'Intérieur pour la période du 22.04.2001 au 28.04.2001, il ressort les chiffres suivants : 13 décès pour la wilaya de Béjaïa, 26 pour la wilaya de Tizi-Ouzou, 1 pour la wilaya de Sétif et 1 pour Bouira ». Le nombre de blessés : « 267 citoyens ont été atteints par balles. La proportion des citoyens morts par balles serait donc : $50/267 \times 100 = 18,7 \%$, soit environ un mort pour cinq ou six blessés » du côté des forces de l'ordre, le rapport note « un total de 416 blessés, dont aucun ne l'est par balle, le nombre des décès est chiffré à zéro ». Ce constat a conduit à tirer la conclusion suivante « Compte tenu de l'absence totale de pertes graves parmi les forces de l'ordre (un seul blessé par balle, dans des conditions non-précisées) en face de proportions de civils tués par balles qui apparaissent considérables, l'utilisation d'armes et de munitions de guerre pourrait apparaître largement excessive. » Voir le Rapport préliminaire de la commission Issad, juillet 2001.

⁴³⁵ Voir le rapport de la ligue algérienne de défense des droits de l'Homme qui précise ce constat : « - Tizi-Ouzou : 14 communes, Béjaïa : 8 communes, Sétif : 1 commune, Bouira : 1 commune »

connu une scène d'émeute⁴³⁶ depuis l'indépendance du pays.⁴³⁷ L'absence de structures représentant l'autorité de l'Etat à Iferrhounene, tels que le tribunal de justice, la police, les impôts conduisait les jeunes révoltés à rejoindre la ville limitrophe de Ain El Hammam, ancienne daïra avant le découpage de 1984, pour déverser leur colère en 1985 lors de l'arrestation du chanteur Ait Menguellet pour « possession illégale d'armes »⁴³⁸ et pendant les émeutes d'octobre 1988. Quelques jeunes du village ont été arrêtés par la police, et un autre OF Abaouz, dit Bouamama, fils de chahid avait participé activement dans les violences notamment dans l'incendie de quelques édifices publics (palais de la justice ...). Il avait fui la région pour s'installer ailleurs (Tazmalt, à Bejaia) de crainte d'être arrêté. Ces faits contredisent la thèse répondue selon laquelle « la Kabylie fut épargnée par les émeutes d'octobre » 1988⁴³⁹ et qu'elle « assistait presque indifférente à cette révolte qui ravageait l'Algérie ». ⁴⁴⁰

« La liaison entre l'émeute et le fait urbain est ainsi très ancienne au Maghreb ; elle est probablement dominante depuis un millénaire » écrivait René Gallissot au sujet des émeutes au Maghreb.⁴⁴¹ Cette thèse du lien entre émeute et espace urbain semble se vérifier ici,

⁴³⁶ Le 25 juin 1998, jour de l'assassinat de Matoub Lounes, des émeutes ont éclaté dans plusieurs localités de Kabylie. Ces violences urbaines ont été de courtes durées pendant quelques jours et « les affrontements cessés en fin d'après-midi », et « à Bejaia, le 27 juin 1998, près de 2000 étudiants se sont par exemple regroupés dans l'enceinte du centre universitaire Abderhmane Mira, puis se sont pris aux édifices publics », le même jour deux jeunes meurent victimes de balles tirées dans la foule, l'un (Rachid Ait Idir) près de la gare routière de Tizi-Ouzou et l'autre (Salhi Redouane) à Sidi Aich. Le 28 juin une autre victime (Hamza Ouali) est tuée à Tazmalt, à Bejaia. Voir Didier Le Saout, « Les émeutes, entre exclusion et sentiments d'injustice, une approche comparée Maghreb-Europe », in *Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb*, pp 47-66.

En revanche à Iferrhounene, il n'y avait aucune émeute et plusieurs jeunes avaient rejoint à pied le village du chanteur assassiné pour partager leur douleur avec des milliers de personnes venues spontanément.

Nous étions rassemblées avec des amis en petits groupes devant le siège de la mairie d'Iferrhounene pour échanger les nouvelles et à attendre (en vain) une éventuelle étincelle (déclenchement d'une émeute) qui nous aurait permis d'exprimer notre rage et notre douleur. (Selon mon propre témoignage)

⁴³⁷ Selon nos propres notes qui remontent à cette époque, la première journée d'émeute s'est déroulée le samedi.

⁴³⁸ Belkai Ouahmed a été arrêté par la police, sur dénonciation du député FLN d'Iferrhounene (Madjid At Limam) qui s'était mêlé aux forces de l'ordre. Ouahmed nie avoir participé à ces événements et précise qu'il était à Michelet pour faire ses courses au marché hebdomadaire. (Ouahmed, Bejaia, Octobre 2012).

⁴³⁹ Les émeutes d'octobre 1988 ont « marqué l'effondrement de la « légitimité historique » de l'élite dirigeante, le système algérien a subi d'importantes métamorphoses. Tout a changé en Algérie sauf l'essentiel : les règles du jeu ; celles-ci continuant de *préempter* la scène politique par-delà le *turnover* ou la longévité des gouvernants. ». (p309). Hachemaoui Mohammed, « Permanences du jeu politique en Algérie », *Politique étrangère*, 2009/2 Eté, p. 313/314. Voir aussi Mhammed Boukhbza, *Octobre 88 : Evolution ou Rupture ?* Bouchene, Alger, 1989

⁴⁴⁰ Voir sur cette question Ouali Ilikoud, « Le Printemps berbère et Octobre 88, Analyse comparée de deux mouvements », in Didier LE Saout et Marguerite Rollin (dir.), p 141/142.

Les tenants de cette thèse avancent l'argument que les kabyles ne voulaient pas se joindre à cette contestation car ils n'étaient pas suivis en 1980. Constantine qui avait connu des émeutes en 1986 avait été épargnée par les événements d'octobre 1988. O. Ilikoud pense que cette thèse n'est pas « fondée ». Pour l'auteur, les raisons pour lesquelles la Kabylie est restée relativement calme sont multiples. La Kabylie, a été l'initiatrice du mouvement de détotalisation de l'Etat par la société et qu'elle a subi une *forte répression et un quadrillage policier* durant la décennie 1980, ce qui rend difficile l'émergence d'un mouvement social. Enfin, la société kabyle est une région la plus organisée politiquement. p142/143/144.

⁴⁴¹ René Gallissot, *Le Maghreb de traverse*, Editions Bouchène, 2000. Voir l'article, « les émeutes, phénomène cyclique au Maghreb : rupture ou reconduction du système politique », première publication : *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1989, éditions CNRS.

partiellement. En effet, la région Iferrhounene est une zone rurale ce qui limite l'émergence de ce type de contestation. Cependant l'extension du tissu urbain de l'agglomération d'Ifferrhounene s'est renforcé depuis le découpage administratif de 1984 qui institua la daïra d'Ifferrhounene ; ce qui a conduit à l'ouverture d'un siège de la daïra et d'une brigade de gendarmerie, puis d'une antenne des recettes d'impôts, d'un bureau de la société d'électricité Sonelgaz, d'une antenne de la CNAS (assurance maladie), d'une poste et la construction d'une polyclinique. Ainsi, ces réalisations ont fait émerger une nouvelle entité urbanistique semi-urbaine, qui diffère aussi bien du village et de la ville proprement dite. Cette nouvelle configuration peut-elle être propice au surgissement d'émeute ?

Par ailleurs, l'implantation de deux lycées⁴⁴² a permis de constituer un vivier de potentiels juvéniles réceptifs et capables de donner une résonance locale à l'indignation suscitée par la mort de ce jeune lycéen. Le premier canal à travers lequel l'information puis la mobilisation s'est propagée et constituée c'est le lycée. Car dès l'annonce de la mort de Guermah Massinissa, le 20 avril 2001, plusieurs jeunes et citoyens ont investi les rues de Beni Douala qui était une « ville morte », et des affrontements avec les éléments de la brigade anti-émeute ont éclaté causant plusieurs blessés. Les jeunes lycéens de Beni Douala se sont mobilisés dans un « collectif des camarades de Guermah Massinissa, dit Moumouh », puis à l'université de Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, lieu mythique de la contestation de 1980, a vu la mise en place par les lycéens d'une structure « collectif justice pour Moumouh ». ⁴⁴³ De ce fait les lycéens d'Ifferrhounene étaient les plus sensibles à l'actualité et se sentaient concernés et interpellés pour amorcer la mobilisation.

Il faut rappeler que toutes les conditions d'une émeute sont réunies, à commencer par ce qui est désigné comme l'élément déclencheur. Car, la première phase d'une émeute commence avec un événement déclencheur qui engendre une situation de tension. Cette situation devient fertile aux rumeurs, aux sentiments de peur, de suspicion et de manque de sécurité et de confiance envers les autres et notamment à l'égard de l'Etat. L'événement déclencheur est comme la scène primitive de l'émeute. ⁴⁴⁴

L'indignation générée par l'assassinat du jeune lycéen Guermah, le 18 avril se transforme en colère suite aux mensonges du ministre de l'intérieur, Mr Zerhouni, sur l'identité du jeune lycéen le présentant comme un « délinquant de 26 ans » ⁴⁴⁵, et sur les circonstances

⁴⁴² Le « nouveau lycée » est ouvert en septembre 1995, il est situé à la sortie de la ville d'Ifferrhounene à Tizi-Burane. Le deuxième lycée « polyvalent » construit sur une crête appelée *Ighil*, à côté de *TiziLgamee*, est inauguré, en septembre 2000.

⁴⁴³ Voir *Kabylie Printemps noir, de la revendication identitaire au projet de société*, Editions SAEC-Liberté, 2002.

⁴⁴⁴ Voir Cefai, 2007, pp143-144

⁴⁴⁵ Zerhouni déclare que Guermah Massinissa est « un délinquant de 26 ans, mais lors d'une conférence de presse le ministre reçoit un bulletin scolaire duquel il résulte que le jeune Guermah était en fait un lycéen. » voir le rapport préliminaire de la commission nationale d'enquête sur les événements de Kabylie, présidée par le professeur Issad, publié le 7 juillet 2001.

De son côté, le père du défunt exprime son indignation à ce propos : « ils ont traité mon fils, un lycéen studieux et innocent, de voleur » La Kabylie Printemps noir, p 12.

exactes de sa mort. Les contestations s'organisent dans un premier moment en fonction des solidarités locales, à savoir dans les localités de la daïra de Beni Douala et dans les milieux des jeunes lycéens. Les camarades de classe de Massinissa, au lycée Amar Imache, se sont regroupés dans un « collectif des camarades de Guermah Massinissa, dit Moumouh ».⁴⁴⁶

Au matin du Samedi 28 avril, premier jour de la semaine, les jeunes écoliers et les lycéens qui étaient dans un état dubitatif rejoignirent les rangs des établissements. Au fur à mesure la tension s'amplifie. Les jeunes apprennent les nouvelles sur l'ampleur des émeutes qui se propagent comme un tonnerre dans toute la Kabylie, le nombre croissant des morts et blessés. La lecture des journaux, notamment le quotidien *Le Matin*⁴⁴⁷, offre une vue tragique de la situation ; ce qui exacerbe les tensions qui étaient déjà très aiguës suite à l'émeute du jeudi à Ain El Hammam⁴⁴⁸.

L'information sur la mort du jeune lycéen et les fortes mobilisations qu'elle a déclenchées sont relayées par la presse gouvernementale et indépendante et les médias locaux et étrangers (TV et radios) et les témoignages de quelques personnes ayant été informées par des amis sur l'évolution des affrontements et des mobilisations. Cette situation est propice à la circulation des rumeurs, des versions contradictoires et l'alimentation du sentiment de peur, d'indignation et de révolte. La diffusion par les chaînes de télévisions étrangères, notamment françaises contribuent à la fabrication de sentiment et d'émotion collective qui dépassent les limites géographiques de l'événement tragique. La télévision assure une mise en scène et un travail de dramatisation qui peut favoriser des comportements d'imitation, ce qui pourrait propager la contestation. C'est ce que désigne J. Benyon par la notion de « cypcatdisorders ».⁴⁴⁹

La circulation de l'information, ses modes de diffusion et le contexte de sa réception paraissent d'une grande importance dans la perception que se font les populations des événements en cours, de leur évaluation de la situation et des modalités de leur positionnement qu'ils engagent dans le déploiement des événements. Dans ce sens apparaît nettement l'utilité

⁴⁴⁶ Le collectif déclare dans un communiqué : « Nous, lycéens, camarades et amis du regretté, émus par la perte tragique de notre ami, consternés par le qualificatif de voleur accolé à notre camarade, convaincus que la violence physique ou verbale ne peut rien générer de positif... demandons l'entière application de la loi à tous les éléments qui ont été à l'origine de cette tragédie, à ce que le qualificatif de voleur soit retiré afin de ne pas souiller la mémoire de notre camarade, la fin de brimades et de la maltraitance à l'endroit de la jeunesse, à ce que tous soit fait par les hautes autorités pour que les citoyens soit gérés civilement, et à ce que ceci ne se renouvelle plus jamais. » Kabylie le Printemps noir, P 10.

⁴⁴⁷ Le quotidien du *Le Matin*, fondé en septembre 1991 suite à la division de l'équipe du célèbre journal communiste, *Alger Républicain*. Un groupe de journalistes, dirigé par Mohamed Benchicou refusent la mainmise du PAGS (ex.PCA) sur le journal et décident de fonder le quotidien *Le Matin* tout en gardant une ligne éditoriale de gauche, anti intégriste et proche des mouvements de contestation populaire.

⁴⁴⁸ Sidhoum signale dans son compte rendu une marche de protestation à Michelet le mercredi 25 avril : « - Marche de lycéens de Draa Ben Khedda sur Tizi-Ouzou. Manifestations pacifiques de protestation contre la répression à Draa El Mizan, Aïn El Hammam et Tizi Ghenif. ». Le journal *Liberté* signale que le Mardi 24 avril, à « A in El Hammam, dans cette ville, c'est le siège du tribunal qui a été attaqué et détruit en partie. Avant cela, une marche de lycéens, collégiens et citoyens se sont dirigés vers le siège de la gendarmerie. Jets de pierres, grenades lacrymogènes, slogans anti-pouvoir... la manif a duré jusqu'au soir. » La Kabylie Printempsnoir, p16.

⁴⁴⁹ Didier Le Saoût, 1999, p.54/55

de l'accès aux médias dans la dynamique de mobilisation, car les médias sont utiles pour entraîner la dynamique de recrutement et de mobilisation des mouvements sociaux et gagner la bataille de l'opinion publique.⁴⁵⁰

Par ailleurs, la diffusion par la télé publique l'ENTV,⁴⁵¹ contrôlée par le pouvoir politique, de la seule version de l'exécutif sur les événements fait accroître la suspicion à l'égard du « pouvoir », notamment avec la polémique créée par le ministre de l'intérieur sur l'identité du jeune Guermah Massinissa le présentant comme un voyou et non un lycéen et les circonstances de sa « mort » refusant d'admettre et de parler d'« assassinat ». La confusion s'amplifie avec les autres versions rapportées dans les journaux indépendants et les témoignages directs ou indirects de personnes au courant de l'affaire. De cette manière, les citoyens trient ce flux d'informations en n'accordant que très peu de crédit à la version officielle, du fait d'antécédents célèbres notamment l'affaire de l'assassinat de Matoub Lounes⁴⁵² où les hypothèses les plus complexes sont élaborées, en accusant Ait Hamouda, député du RCD d'être l'instigateur du complot (trahison d'un frère), ou les services de la police politique et enfin le GIA (islamistes)⁴⁵³

⁴⁵⁰ Cf Cefaï, 2007, p235

⁴⁵¹ Dans le langage commun, l'ENTV, la télé d'Etat est désignée par « la zéro » pour signifier la nullité de ses programmes et sa soumission totale au pouvoir politique et des « centres de décisions », notamment les services de la sécurité militaire.

L'une des fonctions de la SM (sécurité militaire) est la fabrication ou le formatage de l'opinion publique à travers le contrôle sous différentes formes de la presse : « Gérée et distribuée par un organisme d'Etat, la publicité est utilisée comme une arme pour contrôler ceux des journaux tentés d'exercer leur liberté d'informer sur les mécanismes et les divergences du pouvoir réel. La presse algérienne a arraché la liberté de critiquer le pouvoir formel (Président et Gouvernement), mais il lui reste à lutter pour se débarrasser du carcan que fait peser sur elle le pouvoir réel qui la soumet au chantage et qui la surveille jusque dans les salles de rédaction, où l'armée impose des militaires-journalistes (2 à 3 par journal) qui dépendent de la sous-direction de l'information de la SM dirigée par le colonel Tahri dit Hadj Zoubir. La mission qu'assigne cette sous-direction à la presse est essentiellement d'attaquer les deux partis d'opposition que sont le FIS et le FFS, et de harceler le Président pour lui rappeler sa vulnérabilité. » Lahouari Addi, Enquête sur les dissensions au sein de la hiérarchie militaire algérienne sur fond d'émeutes, Alger, algeria-watch, Juin 2001.

Le 28 octobre 1963, la RTF, radio et télévision française (créée en 1956) est nationalisée et devient RTA, radio et télévision algérienne. Le 1^{er} juillet 1986, la RTA est restructurée et laisse place à l'ENTV et depuis 1994, une chaîne nouvelle est diffusée par satellite, Canal Algérie, en langue française destinée aux émigrés installés en Europe, principalement en France. Algerian third channel A 3 en langue arabe pour le public du monde arabe est lancée le 5 juillet 2001. Enfin, deux nouvelles chaînes sont ouvertes le 18 mars 2009, Algérie 4 en langue amazigh et Algérie 5 Canal Coran, pour satisfaire, visiblement, aussi bien les berbéristes que les islamistes.

La dernière restructuration de l'ENTV, en 2020, la dote d'un nouveau sigle EPTV établissement public de télévision. Les chaînes changent de look, TV1, la principale chaîne généraliste, TV2, à dominante francophone, TV3, une chaîne d'information en continu, TV4, une chaîne berbérophone, TV5, chaîne religieuse, TV6, chaîne familiale, TV7, chaîne de savoir et enseignement et TV8, chaîne d'histoire. Une web TV émet des programmes sur le web et diffuse des événements sportifs sur les réseaux. Voir site web EPTV.

⁴⁵² Le jour de la mort du célèbre chanteur Matoub Lounes, le 25 juin 1998, alors que les télévisions étrangères, notamment françaises captées par les satellites, ont rendu compte de l'événement à la une des JT, l'ENTV, s'est contentée de l'évoquer brièvement, à la fin du journal télévisé du 20 heures. Ce décalage a fait aiguïser le mécontentement. Voir Didier Le Saoût, *ibid*, pp.52-53

⁴⁵³ Medjnoun Malik et Chenoui Abdelhakim ont été arrêtés en 1999 et détenus jusqu'à 2011. Ils ont été jugés le 18 juillet 2011 et condamnés à 12 ans de prison, c'est-à-dire l'équivalent de leur détention provisoire. Le verdict n'a pas satisfait la famille de Matoub (Malika) qui parle dans un communiqué de son avocat Me Hanoun daté du

Dans ce flot d'informations contradictoires les citoyens reconstruisent ces informations en fonction de leur expérience personnelle et en font le tri pour élaborer une catégorie de perception des événements et identifier la situation.

Ainsi, la première condition d'une action de mobilisation est réunie, c'est le « *cadre d'injustice, qui renvoie à une forme d'indignation morale et émotionnelle, constituant une situation donnée comme inacceptable* »⁴⁵⁴. L'indignation collective suscitée par l'assassinat du jeune Guermah est l'expression du constat fait de cette injustice, désigné par le terme *hogra*. Il reste à se convaincre de la possibilité d'agir et de changer la situation et identifier l'adversaire, c'est-à-dire construire la dimension identitaire du cadre de la mobilisation. Elaborer une identité collective, produire une image de soi, partager des émotions communes, prendre conscience de partager la défense d'intérêts communs, identifier des adversaires et élaborer une plate-forme de revendications. Examinons le processus réel du déploiement de la contestation à Iferhounene.

Le matin du 28 avril 2001, à Iferhounene, un petit nombre de jeunes (non scolarisés) ou d'écoliers prennent le chemin vers le CEM et le Lycée polyvalent et pénètrent dans un premier temps à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement de l'enseignement moyen « Mezzine Younes », situé en dehors de la ville sur une colline qui domine toute une partie de la commune d'Iferhounene adossé en face du sommet d'*Azru n Thur*. Aussitôt les élèves rejoignent les contestataires et forment un cortège qui se dirige vers le lycée distant de près de 500 mètres.

Le maire d'Iferhounene, Lounis Rabah⁴⁵⁵, présente une version légèrement différente de cette première séquence de mobilisation des lycéens. Il précise le contexte flou et flottant dans lequel, elle a émergé : « ***le mouvement est arrivé à Iferhounene le samedi 28 avril. Moi j'ai su la veille que le lendemain des gens vont venir à Iferhounene attaquer la gendarmerie. Comme d'habitude je me suis levé tôt, à sept heures j'étais dehors et on observait la situation. D'où peut venir le mouvement ? Des lycéens, c'est eux qui sont majeurs et sages. Que s'est-il passé ? Les lycéens d'Iferhounene sont venus le matin pour suivre leurs études, en arrivant devant le portail du lycée ils trouvent des personnes inconnues et qui n'appartiennent pas à la région qui ont brisé des bouteilles de vin et de bières à l'entrée du lycée. Les collégiens du CEM étaient à l'intérieur des classes, ceux du lycée étaient empêchés d'y accéder. C'est une menace.*** » (Lounis R. avril 2013)

19 juillet, de « parodie de justice » et de « mise en scène qui tend à juger deux accusés mais sans toucher au fond du dossier : la vérité et toute la vérité sur les véritables assassins de Lounès Matoub et leurs commanditaires » (La nation 2 août 2011) Chenoui Abdelhakim a été libéré le 6 mars 2012 et Madjnoun sera libéré le 2 mai 2012. (TSA, 8 mars 2012)

⁴⁵⁴ Neveu Erik. « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». In : *Réseaux*, 1999, volume 17 n°98, p35.

⁴⁵⁵ Jeune de 35 ans, d'origine maraboutique du village d'Ibelkisen commune Iferhounene. Diplômé en licence Lettres arabes de l'université de Tizi-Ouzou vers la fin des années 1980. Enseignant au lycée d'Iferhounene pendant près de neuf ans, jeune sans expérience politique et militante, il est sans aucune emprise sur le parti du FFS à Iferhounene. Il est élu maire d'Iferhounene en octobre 1997. Elu à l'APW de Tizi-Ouzou, sur la liste du FFS, d'octobre 2002 à novembre 2005, puis de 2005 à 2007 et de 2007 à 2012. Il est depuis 2006, fonctionnaire au sein de l'académie (Education nationale) de Tizi-Ouzou.

Les lycéens de leurs côtés étaient déjà rassemblés devant le lycée en réponse à l'appel⁴⁵⁶ de solidarité, lancé le jeudi 26 avril⁴⁵⁷ par un groupe de lycéens. Après concertation ils décident d'organiser une marche vers le chef-lieu de la commune d'Iferhounene, et ignorent de ce fait la sollicitation du surveillant général du lycée de rejoindre les bancs des salles de classe et refusent par ailleurs d'accorder aux élèves des classes terminales la dérogation de poursuivre les études pour préparer l'examen du Bac. (Smail, lycéen, janvier 2007).

Une grande « foule » composée de collégiens, de lycéens (filles et garçons) et de jeunes non scolarisés, très affectés par la mort du jeune lycéen Guermah (Beni Douala) et par l'arrestation de deux collégiens à Amizour (Bejaia) le 22 avril⁴⁵⁸, soucieux de rejoindre la contestation comme l'ont déjà fait d'autres régions de Kabylie, se dirige vers la ville d'Iferhounene distante d'un kilomètre et se mettent à scander des slogans hostiles au pouvoir : le plus récurrent étant « pouvoir assassin⁴⁵⁹ » etc..

Le maire tente d'infléchir l'action des lycéens : **« ils ont entamé la marche vers Iferhounene et ont fait sortir les collégiens du CEM (Mezine Younes), et lorsque j'ai su qu'ils avaient commencé la marche je suis aussitôt monté vers eux pour les rejoindre. Je les rejoins vers le mécanicien situé juste en bas du CEM, je vois certains jeunes avec des barres de fer, des bâtons, etc. et ils criaient, il y avait ceux qui voulaient manipuler les lycéens pour passer à l'acte. Comme j'avais déjà enseigné au lycée et certains étaient mes élèves, et en les voyant arrivé devant moi ces jeunes qui criaient je leur demande d'être calmes, et je leur explique que je viens pour être parmi eux et je les ai priés de jeter les bâtons, et croit-moi qu'ils ont jeté et laissé de côté ces objets, heureusement il y du respect et ils m'ont écouté. Je leur ai dit**

⁴⁵⁶ Smail, et Hacene lycéens au lycée d'Iferhounene, sont allés le jeudi à Ain El Hammam pour participer dans les émeutes. Ils ne se souviennent pas de l'identité des lycéens initiateurs de l'appel du jeudi 26 avril.

⁴⁵⁷ Marches, affrontements, émeutes, routes barrées et saccages des édifices publics dans plusieurs localités de la kabylie. Cette journée de violence a fait plusieurs morts et de blessés. Voir chronologie.

⁴⁵⁸ Voici les faits rapportés par le quotidien Liberté : « Encore une bavure de la gendarmerie qui a interpellé des jeunes collégiens rejoignant le stade pour une séance de sport, après avoir molesté leur enseignant qui s'était révolté contre l'illégalité de la mesure. [...] » Ces jeunes collégiens ont été embarqués par les gendarmes pour motif « qu'ils les auraient insultés lors de la marche du 20 avril ». Voir *La Kabylie Printempsnoir*, P13 / 14.

Il faut souligner l'influence des comptes rendus et commentaires de la presse écrite « indépendante » sur l'imposition de sa conception de la genèse de la crise en référence à deux « événements » présentés comme des moments fondateurs ; il s'agit de l'assassinat du lycéen Guermah à Beni Douala pour la Wilaya de Tizi-Ouzou et l'arrestation de deux collégiens, le 22 avril, à Amizour pour la wilaya de Bejaia.

De même qu'on peut faire un parallèle avec la très nette différence de perception qui existe entre les « événements de 1980 » et ceux du 19 mai 1981 à Bejaia, qui peut s'expliquer en grande partie par la sur médiatisation du « Printempsberbère de 1980 » et « l'occultation » de la contestation de mai 1981, au point que beaucoup de jeunes universitaires à Bejaia n'ont jamais entendu parler de cette date.

⁴⁵⁹ La généalogie de ce slogan permet de tracer le délitement du lien entre le pouvoir politique et les populations. Au début de la crise sécuritaire dans les années 1990, les jeunes militants du MCB, notamment ceux proches du FFS scandaient ce slogan, lors de traditionnelles commémorations du 20 avril 1980, pour porter au gouvernement la responsabilité des massacres des civils. Il constituait un motif d'identification et de distinction entre les deux tendances du MCB, le MCB coordination nationale inféodé au RCD et le MCB commissions nationales dominé par le FFS. Ce slogan fut repris par les manifestants et émeutiers kabyles, en juin 1998, lors de l'assassinat du chanteur Matoub. Il semble maintenant, que ce slogan consacre un consensus entre les manifestants qui ne doutent pas que le « pouvoir » est derrière ces assassinats de jeunes manifestants.

de faire la marche vers Iferrhounene pour dénoncer ce qui est arrivé et faire de sorte qu'il n'arrive pas (morts) à Iferrhounene, c'est pour te dire qu'à l'époque les gens étaient conscients, ils rejetaient ce qui s'est passé mais pas au point de commettre des dégâts. Il faut savoir qu'Iferrhounene est le chef-lieu de la daïra, elle attire les jeunes qui venaient de partout et c'est difficile de maîtriser la situation. » (Avril 2013)

Les marcheurs arrivent au lieu-dit « Monument ». Cet espace de l'affrontement est constitué d'une stèle dédiée aux martyrs de la guerre de libération, qui se situe juste à l'entrée du centre urbain en venant de Tizi buran. Il est à l'intersection de plusieurs routes ; l'une mène vers le siège de la daïra à une centaine de mètres au-dessus. La deuxième va vers le CEM et le lycée à un km plus loin, l'autre descend en passant par l'école primaire d'Iferrhounene pour rejoindre le village d'Ait arbi à 3 Km et la commune d'Illiltan un peu plus loin, enfin, la dernière mène au centre-ville et à l'entrée du village d'Iferrhounene.

Le « Monument » domine, sur une hauteur avoisinant les soixante mètres, la brigade de la gendarmerie. De même que les émeutiers se positionnent tout au long de la route montante qui traverse devant l'école primaire d'Iferrhounene donnant directement accès au « Monument ». L'espace, ou l'occupation de ce lieu du « Monument » deviendra un des enjeux pratiques et immédiats de la mobilisation et par conséquent modèle la tactique de lutte des deux parties en confrontation : les jeunes et les gendarmes.

A leur arrivée au « Monument des martyrs »⁴⁶⁰ au-dessus de la brigade des gendarmes, les jeunes lycéens et écoliers ramassent des cailloux et se pressent à les envoyer sur le toit du siège de la gendarmerie⁴⁶¹ restait fermé et qui était d'un jet de pierre.

⁴⁶⁰ Stèle élevée en hommage aux martyrs de la guerre de libération nationale (1954-1962). Ce lieu a été détruit puis déplacé à un autre lieu et remplacé, sur décision du maire RCD, par une autre stèle plus imposante (un moujahid et une moujahida) au-dessous duquel sont gravés les noms de 1600 martyrs de la guerre à Iferrhounene. L'inauguration de ce lieu mémoriel a eu lieu le 4 octobre 2012. Ce projet a suscité une polémique autour de la destruction de l'ancien monument, et de l'opportunité d'ériger un autre. L'emplacement du nouveau monument, à l'entrée de la ville d'Iferrhounene à Tizi-b-Uran, la transformation radicale et la valorisation de ce lieu et la réussite de la cérémonie d'ouverture a calmé un peu cette polémique.

Sur la question des morts, de la mémoire et des sites mémoriels voir l'article de : Tartakowsky Danielle, « Dans le giron des saints laïques », *Le Mouvement Social*, 2011/4 n° 237, p. 73-90. L'auteur présente l'histoire de la transformation des tombes en monuments et lieux de pèlerinage politique. Le cas d'une centaine de communards tués au mois de mai 1871 et enterrés dans des fosses communes, à Père-Lachaise, un monument en leur hommage fut édifié en 1908. Le deuxième cas est celui du buste de Karl Marx (mort en 1883) érigé à Londres en 1956, enfin le mémoriel en hommage aux cinq militants anarchistes condamnés, à tort, et pendus à Chicago en 1887, édifié à Haymarket Square, en 1893. A travers ces exemples l'auteur montre les conflits et disputes autour de la mémoire et les obstacles divers qui ont jalonné le processus de l'édification de ces stèles.

⁴⁶¹ L'immeuble abritant le siège de la brigade est composé d'un rez de chaussée, de deux étages et d'un (ou de deux ?) sous-sol. Le sous-sol sert comme prison, plusieurs cellules accueillaient les criminels, les accusés et les hommes en instance d'être transférés vers la prison d'Azazga. Le rez de chaussée est un espace de travail, de garage des véhicules et de bureaux et le premier est aussi un lieu pour bureaux. Le dernier étage est formé de plusieurs appartements pour accueillir les gendarmes et leurs familles. La façade extérieure de la brigade, avec sa porte d'entrée donne accès directement à la rue principale qui traverse la petite ville d'Iferrhounene. Le siège de la brigade est entouré sur ses côtés de maisons habitées, d'un café, de magasins d'alimentation et de meubles. En face, se trouve les bureaux de la poste et à une cinquantaine de mètres vers sa gauche une école primaire. Un nouveau

Les gendarmes ripostent par des tirs de lacrymogènes sur la foule des jeunes émeutiers. Cet échange prend de l'intensité lorsque quelques jeunes allument un feu à environ une cinquantaine de pneus et les jettent vers la brigade. Une fumée noire et épaisse monte et couvre la vue sur la brigade qui devienne en partie invisible. Les gendarmes suffoquent de chaleur et de l'odeur qui se dégage du feu des pneus.

Un enseignant du lycée militant du FFS, croyant bénéficier du respect dû à sa fonction et sa proximité avec les lycéens tente, sans succès, de raisonner les émeutiers. La furie qui s'est emparée des jeunes brouille ce lien. Les émeutiers refusent d'obtempérer et l'invite à choisir entre devenir émeutier ou s'en aller. (Témoignage de Amirouche, licencié en histoire, au chômage, 2007)

La tension monte d'un cran lorsque les émeutiers réussissent à brûler deux fourgons de la gendarmerie qui étaient stationnés en dehors du siège de la brigade. Certains jeunes enflammés par cette tension veulent s'en prendre à la poste et à la mairie, d'autres s'interposent et refusent de saccager ces lieux publics.

Cette expression de quelques formes de violence (jets de pierres, incendies, attaques des biens publics représentant l'autorité de l'Etat) et le refus de reconnaître certaines formes d'autorité (enseignant) ne signifie pas que l'émeute est incontrôlable. A ce stade de l'affrontement, il s'agit bien d'escarmouches qui peuvent être contrôlés par les moyens de la répression ou la négociation selon les choix qui peuvent être fait par la police et les autorités.⁴⁶²

En face des émeutiers, une brigade de vingt à trentejeunes gendarmes qui n'ont jamais fait face à une jeunesse en furie ou encore moins à gérer une émeute. Ils sont habitués, dans cette localité rurale dépourvue d'une unité de police, à assumer souvent le rôle de police dans la régulation de la circulation et d'enquêtes judiciaires, de lutte contre différentes formes de trafic, ou simplement la recherche des insoumis du service national⁴⁶³ et acheminer les convocations aux jeunes concernés par le service militaire, objet de magouilles et de transactions douteuses. Ils assurent parfois des opérations de « lutte contre le terrorisme » en compagnie de l'ANP et des corps auxiliaires des patriotes. Sur ce point, plusieurs rumeurs circulaient au sujet de la complicité des gendarmes ou du moins leur passivité face aux terroristes qui dressaient parfois des « faux barrages » non loin d'Iferhounene, au col de

siège de la gendarmerie doté d'appartements de fonction était en construction en 2001, situé à côté du CEM d'Iferhounene sur les hauteurs de la ville.

⁴⁶² Cf, Cefai, 2007, p 144.

⁴⁶³Pour témoignage, le 24 février 1995, j'ai été victime d'une arrestation par la gendarmerie d'Iferhounene pour raison d'insoumission à l'ordre d'appel de rejoindre les rangs de l'armée pour s'acquitter du devoir de service militaire. A cette époque j'étais étudiant de magister à l'université de Tlemcen sur le point de soutenir mon mémoire, j'ai tenté, en vain, d'exhiber mon certificat de scolarité pour prouver la régularité de ma situation. J'ai été embarqué de force dans le fourgon de la gendarmerie, l'arme pointée en ma direction, sillonnant plusieurs villages d'Iferhounene à la recherche d'autres insoumis. J'ai été conduit à Blida puis à Bechar pour passer le service militaire en compagnie de milliers de jeunes diplômés universitaires. Cet accident biographique m'a fait perdre quatre ans dans mon cursus universitaire, puisque je n'ai pu soutenir mon travail de recherche qu'en février 1999.

Tirrouda. Par ailleurs, ils n'ont reçu aucune formation sur les techniques de maintien de l'ordre et encore moins sur cette nouvelle forme de violence des jeunes, les émeutes⁴⁶⁴.

La ligne de conduite des gendarmes est expliquée par le maire d'Iferhounene qui, par son statut de maire, était en contact permanent avec le responsable de la brigade :

« J'étais en contact permanent avec la gendarmerie, par téléphone avec Rambo [chef de la brigade de gendarmerie], pour un seul souci, préserver les vies humaines. Un jour, le maire de Ain El Hamam me contact et m'informe qu'il avait été contacté par la gendarmerie de Ain el Hammam qui l'avait informé qu'ils avaient reçu l'ordre de tirer, ça nous a vraiment secoué et inquiété. Si la gendarmerie de Ain El Hammam avait reçu l'ordre, donc celle d'Iferhounene aussi. Donc, à chaque fois j'appelai Rambo et je lui demandais « s'il vous plaît essayer de maintenir le sang froid et le calme de vos troupes » et il me répondait je le dirais [témoignage] en sachant qu'il n'est plus ici parmi nous, « regardez cheikh [enseignant], ne vous inquiétez pas, tant que les jeunes sont « au Monument » et ne tentent pas de pénétrer à l'intérieur de la brigade je les laisserai jusqu'à ce qu'ils se lassent (allah la yaayawgaa), mais dans le cas où ils pénètrent et défoncent la porte, là je dégage toute responsabilité ». (Lounis, 2013)

Vers 10h30, une « foule » de jeunes lycéens et collégiens de la commune d'Illilten arrivent à Iferhounene (distante d'une dizaine de Km) après deux heures de marche et grossissent ainsi les rangs des contestataires et des émeutiers. Cette agrégation d'individus a des effets symboliques sur les participants et les spectateurs notamment sur la constitution du groupe manifestant. Car cette coprésence dans un même espace en nombre important permet de se voir et de se constituer comme groupe qui ouvre le débat et y prenne part.⁴⁶⁵

Salah At Ouchène,⁴⁶⁶ 50 ans premier secrétaire du FFS à Iferhounene entrepreneur en bâtiment, était attroupé en compagnie de quelques hommes adultes au seuil du café situé en face du siège de la mairie, commence à avoir quelques appréhensions sur les (mauvaises) intentions de ces jeunes d'Illilten. Il décide en concertation avec quelques fonctionnaires de la mairie en retraite et d'anciens moujahid (Ahmed At Yahia) de protéger le siège de la commune de la furie de quelques (06) jeunes qui tentent de s'en prendre au portail. Salah s'adresse aux

⁴⁶⁴La gendarmerie est un corps affilié au ministère de la défense, composé d'environ 180 000 hommes, dirigé depuis 2000 par le Major-Général Ahmed Boustilla. La gendarmerie est divisée en six commandements régionaux, et en 48 groupements de wilaya. Théoriquement, dans chaque daïra, la gendarmerie dispose d'une compagnie, et d'une brigade dans chaque commune. Dans chaque Wilaya, il existe des unités antiémeutes.

⁴⁶⁵Voir Emmanuel Souternon, Le corps manifestant entre expression et représentation, *Sociétés contemporaines*, 1998, N°31, p39-40

⁴⁶⁶ Homme de 50ans, du village d'Iferhounene, actif sur la scène politique et culturelle communale depuis 1973. Coordinateur de l'UNJA d'Iferhounene et membre du FLN en 1980, « par contrainte de l'article 120 du parti » justifie-t-il. Séduit par le charisme d'Aït Ahmed et l'appel à la marche du 2janvier 1992 « ni Etat policier, ni Etat intégriste », il adhère au FFS le 8 janvier 1992 et devient quelques années plus tard, responsable du parti à Iferhounene. A côté de ses activités politiques, Salah est un passionné de la scène, il anime une troupe théâtrale à Iferhounene et obtient dans les années 1990 un prix à la salle El Mouggar d'Alger et participe au festival du théâtre amateur de Mostaganem. Homme impulsif et communicatif, jugé par ses adversaires comme un homme « sans aucune envergure politique ou intellectuelle ».

jeunes en leur refusant l'accès et en les invitant à aller participer dans les émeutes contre les gendarmes au lieu de penser à saccager un lieu public. « **Est-ce que vous avez saccagé le siège de la mairie d'Illilten avant de venir ici ?** » demande Salah à l'adresse de ces jeunes d'allure forte, venus de la commune d'Illilten, qui répondent d'ailleurs par la négative. Salah enchaîne : « **si on a à brûler la mairie, il revient à nous de le faire et non pas à vous** ». Les jeunes abandonnent la partie. (Salah, janvier 2007)

Ce responsable local du FFS motive son opposition aux émeutiers en invoquant un argument puisé dans le registre communautaire en invitant les jeunes émeutiers d'Illilten à rejoindre leur territoire et cibler le siège de leur commune. En défendant la souveraineté de son territoire, ce militant défend aussi le parti du FFS qui dirige la mairie d'Iferhounene, depuis les élections de 1997.

Quelques temps après, les gendarmes décident de tirer à balles réelles. S'agit-il d'un manque de sang-froid et de professionnalisme de la part des gendarmes face à une situation de tension ? Ou bien s'agit-il de l'exécution d'un ordre venu de la hiérarchie ? Et si c'est le cas, dans quel but ?

C'est dans ce contexte qu'on comprend que l'évolution de l'émeute dépend en partie de ce jeu en triangle ; entre émeutiers, médiateurs et gendarmes. Car « *la dynamique des émeutes est incompréhensible si l'on ne prend pas en compte ce jeu d'interactions entre élus politiques, forces de police, représentants communautaires et population civile.* » ⁴⁶⁷

A ce stade, le déploiement de l'émeute est lié à la nature de la réaction des forces de l'ordre.

Kamel dit *ufir* raconte « **j'ai failli recevoir une balle en plein figure** », qui « heureusement » pour lui allait s'incruster dans le mur du « Monument ». Cet incident provoqua en lui une rupture : « **sincèrement j'étais choqué et avec l'impact de la balle ça m'a fait réfléchir. Après on a commencé, même les adultes ont commencé à prendre conscience** » (entretien A.H.K sept.06)

HaceneOF, jeune lycéen, qui était à côté de Kamel réagit de la même manière. Ne croyant pas que les gendarmes pouvaient arriver à cette extrémité, il a été totalement surpris par le glissement de la situation. C'est à partir de cette séquence qu'il a pris la mesure de la gravité de l'affrontement. D'ailleurs, quelques instants après il ne tardera pas à le vérifier de visu. (Hacene, Paris, janvier, 2008)

Un jeune du village d'Ait Adella de la commune Illilten, IchedadenDjoudi prend un grand pneu en feu et tente de le lancer du haut de ce lieu du « Monument » sur la gendarmerie.

⁴⁶⁷ Cefaï, 2007, p 148.

A l'intérieur de la brigade, le chef de l'unité des gendarmes, dit Rambo⁴⁶⁸, qui surveille tous les mouvements des jeunes, demande de tirer des tirs de sommation pour dissuader les jeunes d'attaquer la brigade. Quelques instants après, il ordonne à un de ses meilleurs tireurs de viser les jambes ou les bras du jeune émeutier, Ichedaden.⁴⁶⁹

Aussitôt, une balle l'atteint à la main. Une panique s'installe au sein des jeunes qui affolés tentent de lui prêter secours ; rapidement ils réussissent à l'évacuer vers la polyclinique d'Iferhounene puis transféré vers l'hôpital de Michelet (AEH)⁴⁷⁰. La furie gagne les jeunes émeutiers. Excédés par la violence de la répression ils se jettent à l'assaut de la brigade sans réellement être capable de mesurer la gravité de la situation. Un émeutier prend le relais du jeune blessé et réussi à enrouler le pneu en feu jusqu'à le jeter sur la brigade. Des injures sexuelles (insultes d'homosexualité) et racistes (contre les arabes) accompagnent les jets de pierres. Des cris d'animaux sont mimés pour tourner en dérision les gendarmes.

⁴⁶⁸ Ce surnom fait référence au nom du héros des films d'action américain (Rambo I : 1982 Rambo II : 1985, Rambo III : 1988, Rambo IV 1997) interprété par l'acteur Sylvester Stallone et qui incarne la puissance militaire américaine. Il est intéressant de souligner la pertinence de cette comparaison entre les deux personnages sur le plan morphologique mais aussi les effets qu'elle peut induire sur la perception qu'ont les citoyens de l'autorité de l'Etat, assimilée ici, à l'usage démesurée de la force, au sens péjoratif de la force, comme le despotisme.

Le chef de la brigade, un kabyle de 36 ans, d'une famille qui compte beaucoup de martyrs de la guerre de libération, originaire de la région Lakhdaria ex. Palestro (Bouira), de corpulence assez forte, portant une moustache noire. Comprenant parfaitement le kabyle mais ne le parle jamais, même avec ses enfants, qui pourtant s'adressent à lui dans leur langue maternelle. La *vox populi* parle des liens douteux qu'entretenaient Rambo avec le propriétaire d'un bar au village d'At El Mensur et avec un citoyen (Salah) du village d'Ait Hemou grâce auxquels il avait réussi à construire sa maison à Bordj El Bahri, à Alger. (Témoignage de X. Août 2011)

⁴⁶⁹ Nous avons obtenu cette version de Rambo de la part de Belkai F, chef des GLD à Ait Arbi, qui a eu une discussion en 2008 avec l'ex chef de la brigade d'Iferhounene. Ce dernier a affirmé avoir tout fait pour qu'il n'ait pas de morts à Iferhounene, puisqu'au tout début de ces événements il a réuni tous ces éléments pour leur expliquer qu'il n'allait pas accepter la mort de jeunes. Il a par ailleurs dans les moments de forte tension, désarmé ses subordonnés pour éviter toute réaction de représailles de leur part. (Témoignage de Farid, mars 2009).

En réalité cet officier n'a fait qu'obéir, un peu tardivement, aux ordres de sa hiérarchie : « Dans un message du 25 avril 2001 (2001/363), émanant du chef de la division de la Sécurité publique/Commandement Gendarmerie nationale, et adressé aux commandants régionaux de la 1 et 5 « pour action », et aux commandants des groupements de wilaya de la sécurité de Tizi Ouzou et Béjaïa « pour action » également, et signé du colonel Maameri Ahmine, on lit : « Dans le cadre des opérations de rétablissement de l'ordre public qui se déroulent dans vos circonscriptions respectives, il est rappelé que les munitions de guerre doivent être retirées aux personnels agissant en opération de maintien de l'ordre. Ces mesures doivent être strictement observées ». Ce message semble être un rappel d'instructions antérieures. Il est adressé selon toute vraisemblance à 21h 15. S'il avait été immédiatement exécuté compte tenu de son caractère impératif et de son urgence, cet ordre aurait permis d'éviter les sept morts survenues le lendemain 26 avril dans la wilaya de Béjaïa, très certainement les 8 morts constatées dans la wilaya de Tizi Ouzou le 27 avril 2001, et les 16 autres constatées le 28 avril toujours dans la wilaya de Tizi Ouzou. » Rapport Issad.

Les conclusions de ce rapport d'Issad nous conduit à s'interroger sur le non-respect de l'ordre de la hiérarchie « de retirer les munitions de guerre aux personnels agissant en opération de maintien de l'ordre », et dans quels contextes il n'a pas été respecté et pour quels objectifs ?

⁴⁷⁰ La mairie d'Illiltén va lui accorder une aide financière pour lui témoigner de la solidarité. Le maire raconte sa déception de voir celui qu'il a aidé le critiquer sur la chaîne BRTV : « La mairie lui a voté 5 millions de centimes sur un chapitre droit de fête, et en compagnie de Bensider (élu APW-FFS) et Yahoui on lui a remis ce chèque dans son village. Deux mois après il se déguerpit et invité à BRTV comme blessé il se permet de nous attaquer. Est-ce que c'est normal quand on est du mouvement de se déguerpier comme ça. » (Bibi mars 2013)

Pour comprendre cette violence symbolique envers les gendarmes, il y a lieu de la restituer dans le contexte du rapport entre l'Etat et la société, et l'image de ce corps de sécurité chez les populations en Kabylie. Des rumeurs circulaient au sujet d'un trafic organisé par certains gendarmes au sujet de la falsification des rapports que les gendarmes devraient fournir pour chaque dossier de demande de carte de dispense du service militaire. Par ailleurs, à Iferrhounene un gendarme en contrepartie d'une somme de deux mille dinars garantissait aux propriétaires de camions qui transportaient illégalement du sable de la rivière de Oued Aissi le passage des barrages des services de sécurité, en invoquant le prétexte que le sable lui était destiné pour construire sa propre maison. Enfin, les gendarmes fermaient les yeux sur l'activité clandestine de certains propriétaires de fourgons de transport de voyageurs en échange de leur disponibilité en cas de besoin d'acheminer des détenus vers la prison d'Azzazga.

Dans ce contexte on saisit que la guerre psychologique est utilisée comme ressource de lutte des jeunes en furie. Car chaque camp repère les faiblesses de son adversaire et les exploite à dessin.⁴⁷¹ La gamme émeutière s'accompagne d'une série d'insultes réciproques d'ordre sexuels, racistes et d'atteinte à la dignité humaine en rabaisant l'adversaire à l'état animal, dans sa cruauté sauvage.

A ce moment certaines personnes tentent de s'interposer⁴⁷² entre les jeunes et les gendarmes retranchés à l'intérieur de la brigade. Kamel (*Ufir*) accoste le jeune émeutier auteur de « l'exploit » et lui fait remarquer le danger auquel il venait de s'exposer. Les yeux rougis par la fumée des pneus et du gaz lacrymogène il répond avec détermination et désinvolture : **« Qu'est-ce que c'est mourir ? Je ne suis pas le premier, ailleurs ils sont entrain de mourir et moi qu'est-ce que je fais ? »** (Entretien A.H.K. sept 06)

Cette attitude détachée vis-à-vis de la mort et le dépassement de soi face à la mort des autres concitoyens nous amènent à considérer qu'elle a un lien avec la figure du martyr qui s'inscrit dans l'imaginaire collectif et qui alimente les symboles et la grille de perception des différents acteurs. Chaque acteur réapproprie ces schèmes de perception et les insère dans sa trame de vie personnelle. La mémoire historique sur la guerre de libération nationale glorifie, sous différentes formes, les exploits des moujahidines et sacralise leurs ultimes sacrifices en leur accordant le statut de martyr, qui a un lien fort avec le système de valeurs kabyles.

Mahé dans son étude (2001) sur les transformations subies dans le code de valeurs kabyles pendant la colonisation notamment avec l'imposition de la justice a montré comment la figure du bandit d'honneur, qui se manifeste entre 1873 et 1900, fonctionnait comme une compensation aux familles et clans kabyles pour protéger leur *nif*. Ce même bandit sera substitué par le maquisard durant la guerre de libération nationale, celui-ci devenant l'homme d'honneur

⁴⁷¹ Cf, Jasper, *Raisons pratiques* N12, 2001, p150.

⁴⁷² Pour la clarté de la description des émeutes nous utiliserons ce terme de « médiateurs » pour désigner des personnes, jeunes et adultes, qui tout au long de ces premières semaines des émeutes tenteront de s'interposer entre les jeunes émeutiers et les forces de l'ordre afin de « sauver des vies humaines ». Certaines personnes parmi-elles se sont retirées, d'autres sont devenues par la suite des délégués du mouvement ou des acteurs dans la structure communale ou villageoise.

par excellence. Cet engagement pour la défense de l'honneur des siens va se déporter vers le militantisme politique, d'abord l'anticolonialisme puis la lutte pour l'indépendance, et fera projeter les villageois des logiques de la parentèle pour les lancer dans des luttes d'honneur et de solidarité supra villageoises et nationales.

Dans ce foisonnement d'événements, d'actions et de mobilisation saturés d'émotions et des affects complexes, parfois contradictoires, on passe de l'état de peur, de panique à la furie, suspicion, colère et communion, de l'insouciance, de la plaisanterie et de l'ironie sur la tragédie au sentiment de lucidité et réflexion et parfois de réflexivité, de l'euphorie à la déception. De ce fait, « *L'émeute est arène d'émotions, de drames et de récits publics [...] l'émeute livre au cours de son déploiement les critères internes de sa compréhension et ses critères sont disputés* ». ⁴⁷³

L'émeute était intense. Lounis Rabah, maire de la commune d'Iferhounene qui était selon Kamel *ufir* absent lors de la première journée de l'émeute de mercredi, et prenant conscience de la gravité de la situation tente d'occuper le terrain. Le député du FFS d'Iferhounene, Saadalli. Malek ⁴⁷⁴ a été appelé à la rescousse.

Le maire, qui était à l'intérieur de la mairie, sort de son bureau en compagnie de ses adjoints puis accoste quelques jeunes attroupés à l'entrée de l'édifice. Aussitôt un autre groupe de jeunes pris de colère et excédés le prend pour cible par des jets de pierres ; s'ensuit alors un moment de panique et d'anarchie. Quelques instants après, le calme revient ; ce qui permet aux échanges et aux discussions de commencer.

En réalité, ce n'était pas la première fois que les jeunes manifestants tentent de s'attaquer à la mairie. Pour le maire, ⁴⁷⁵ c'est dans un contexte politique instable et déréglementé propice aux règlements de comptes que quelques jeunes s'attaquent à la mairie et exercent un chantage sur le maire : « *C'est-à-dire après quelques temps, le mouvement a été dévié des véritables revendications. Les revendications concernaient les injustices, peut-être la liberté etc., mais après ça a commencé à prendre d'autres tournures. C'était l'anarchie, le règlement des comptes etc., ce que disait Ait Ahmed, le temps lui avait donné raison ! Les jeunes faisaient quoi ? Ils venaient à la mairie et me disaient « soit les gendarmes quittent la ville ou bien nous allons incendier la mairie », c'est un chantage. Je leur répondais « écoutez les jeunes : « si vous êtes venus incendier la mairie c'est qu'il y a une raison à cela, si vous voulez incendier la mairie, ça veut dire que c'est moi qui gêne ». Alors avec ce discours simple je leur dis « laissez la mairie tranquille et je vous remets les clefs et comme ça vous allez préserver les biens, les dossiers, vos archives et ceux de vos ancêtres, alors que moi je n'ai rien à perdre si ce n'est l'extrait d'acte de naissance que je retire comme vous dans cet établissement ; c'est*

⁴⁷³ Cefai, 2007, pp 150-151

⁴⁷⁴ Saadalli M, 37ans de la commune d'At Bouyoucef, enseignant d'histoire et géographie au CEM d'Iferhounene depuis les années 1980, militant du MCB et de l'association culturelle Tizir. Elu député d'Iferhounene sur la liste du FFS, en 1997. Il symbolise aux yeux des jeunes émeutiers « l'élus corrompu, qui a trahi sa base », d'ailleurs des jeunes lui ont jeté des pièces de dinars en face de lui, en septembre 2002.

⁴⁷⁵ Le maire situe le déroulement de cette action de protestation au mois de mai, à une dizaine de jours de la première émeute à Iferhounene survenue le 28 avril.

un bien de tous les citoyens de la commune ». L'avantage quand tu es enseignant, c'est que tu as affaire à tes anciens élèves qui arrivent quand-même à contrôler certains jeunes, mais ceux qui sont derrière ces jeunes sont des adultes qui avaient d'autres intérêts. » (Avril 2013)

Face à la détermination des jeunes révoltés, le maire ne peut assurer ce rôle de pompier ou de parechoc qui amorti la colère qui ne cesse de s'amplifier et qui finira par engendrer une scène où se déroule une confrontation à trois ; les jeunes manifestants, l'élu et les gendarmes.

Au sujet de cette séquence de négociation et d'affrontement des protagonistes voici le témoignage du maire : **« Donc, à deux reprises ils ont échoué et à la troisième tentative, il y avait beaucoup de jeunes, un d'eux était du village d'At Youcef Ouali, c'étaient des gens simples et de niveau intellectuel simple, ils se sont impliqués de cette manière pour des raisons et convictions qui les motivaient. Ils étaient déterminés à incendier la mairie, ils ont assiégé la mairie qui ne pouvait accueillir autant de monde, ils m'ont dit « voilàCcix⁴⁷⁶, c'est la dernière fois qu'on vient ici, c'est un ultimatum : aujourd'hui, soit la gendarmerie s'en va ou la mairie sera incendiée ». J'ai essayé de les calmer, je leur disais qu'on « était dans un état de siège et le maire n'a aucun pouvoir sur la gendarmerie et que personnellement je suis pour le départ des gendarmes ».**(Lounis R. avril 2013)

Le groupe de jeunes excités par la forte tension reprochent au maire son incapacité à intervenir. Un jeune lui assène des propos tranchants et lui lance un défi d'assumer pleinement sa fonction : **« vous êtes le maire et vous ne pouvez rien faire. Qu'est-ce que vous pouvez faire pour nous. Si vous êtes réellement le maire de cette commune appelez « Rambo » [le chef de la brigade de la gendarmerie] et dites-lui de cesser de tirer ».**

Mis au pied du mur le maire tente, peut-être par orgueil, d'esquisser une réaction. Il rejoint son bureau et essaie de joindre par téléphone le chef de la gendarmerie. Entre temps la foule présente au sein de la mairie désigne à la hâte trois jeunes pour assister à cet événement, et témoigner de cette rencontre. A la tête de cette « délégation » Achour⁴⁷⁷, un émeutier et un autre du village d'Iferhounene. Ils demandent au maire de mettre le téléphone sur le mode d'interphone pour qu'ils puissent suivre la discussion.

Le maire prend le téléphone, formule le numéro de la brigade et mis le combiné selon le vœux des trois jeunes. Le président de l'APC s'adresse en langue arabe au chef de la brigade dans un registre officiel pour lui faire comprendre son statut d'élu : **« écoutez Mr le chef de la brigade, moi je suis le maire il faut que vous cessiez de tirer ».** L'assistance s'accroche et attend la

⁴⁷⁶ Nous utiliserons ce terme de *Cheikh* pour désigner le statut d'enseignant à l'école, au collège, au lycée et à l'université. Il a par ailleurs, d'autres sens : le vieux, le sage, et l'imam de la mosquée.

⁴⁷⁷ Jeune célibataire de trente ans du village de Taxligt, instruction très moyenne, berger de fonction. A la veille des événements de 2001, il venait de sortir de l'hôpital psychiatrique après une tentative de suicide. Pour lui ce mouvement tombe à point nommé, car « j'étais enfin libéré », petite barbe portant un béret à la Cheguevara, homme d'action et de terrain et un des leaders des émeutiers à Iferhounene. Selon ses détracteurs, « c'est un voyou et un consommateur du kif ».

réponse du brigadier. D'un ton tranchant, il nargue l'autorité du maire : « **je ne vous reconnais pas, ni vous ni votre mairie ni personne d'autre.** ». (Kamel A.H sept06)

Il est utile de souligner le registre linguistique dans lequel le maire a interpellé le chef de brigade. Sentant la fragilité de son autorité remise en cause par les émeutiers, il se réfugie dans l'arabe classique cherchant dans la solennité de ce registre un appui symbolique pour affronter, l'autorité militaire et espérer sauvegarder un lien avec les jeunes contestataires. Par ailleurs, cette séquence témoigne de la prise de pouvoir et du contrôle des événements par les émeutiers, le maire ne maîtrise plus le déroulement des actions et des échanges même à l'enceinte de son bureau. Elle indique les limites du pouvoir et des prérogatives du maire et son incapacité à infléchir le cours de l'action de protestation. Cela discrédite considérablement l'image de l' élu auprès de la population et renforce, par ailleurs, la motivation des contestataires et notamment les émeutiers qui vérifient au cours de ce rapport de force que le seul langage et la seule ressource disponible et capable de se faire entendre est l'émeute et l'affrontement avec les forces de l'ordre.

Un autre témoignage nous livre une version différente sur cette séquence de négociation.⁴⁷⁸ Elle insiste substantiellement sur le fait que ce n'est pas seulement le maire qui s'est adressé au patron de la gendarmerie. Achour, prend le téléphone après l'intervention du maire pour sommer les gendarmes de quitter la commune en laissant leurs armes. Le chef de brigade fait semblant d'accepter cette demande et sollicite après la fin de cet échange des renforts auprès de la brigade d'At bu Yucef, l'unité de sécurité la plus proche d'Iferhounene. (Smail, lycéen et émeutier. Janvier 2007)

Voici le témoignage de Achour, un des acteurs de cette action. Il était en compagnie d'un groupe de jeunes émeutiers entrain de jeter des pierres sur la brigade, le maire du FFS interpelle les jeunes « **dans le but de les calmer** » et leur demande de cesser leur action. Il reçoit un nict catégorique, « **nous ne voulons pas de politiciens parmi nous** » répond Achour à la sollicitation du premier magistrat de la commune. Cette réponse sonne comme une disqualification de la médiation politique institutionnelle dans le conflit en cours. Le maire demande aux jeunes de choisir quelques personnes pour l'accompagner et négocier avec la gendarmerie. Achour désigne quelques personnes ; il s'agit de : « **un jeune émeutier d'Ait Hamou, un autre (du village) de**

⁴⁷⁸ Pour lever toute équivoque entre trois termes, la concertation, la consultation et la négociation, utilisés parfois indistinctement définissons dans un premier moment la négociation qui « peut se définir comme une situation où des acteurs interdépendants cherchent par la discussion à mettre un terme à un différend, un conflit d'intérêt, ou même un conflit ouvert, en élaborant une solution acceptable par tous. A la différence de la concertation, le conflit est à la source de la négociation et le pouvoir des acteurs fait partie intégrante des processus en jeu dans l'élaboration d'une solution. »[...]

On voit bien que la différence avec la concertation est de taille, puisque ce qui est au cœur du processus de décision dans la négociation c'est la divergence des intérêts, la défense des positions de départ, d'options souvent opposées, à travers des stratégies et des tactiques où le pouvoir de chacun est à la première place. En définitive, la négociation est une situation très spécifique et complexe, « ni la simple résolution d'un problème, ni une entreprise de persuasion, ni une pure situation de conflit, mais les trois à la fois » (Touzard 1977, p. 401). Touzard Hubert, « Consultation, concertation, négociation » Une courte note théorique, *Négociations*, 2006/1 no 5, pp72-73

Tikaâtine, et enfin Arab du village de Taxlijt, quelqu'un de très cultivé et connaisseur de l'histoire, même de Fadma n Sumer ».

« Nous étions quatre jeunes à l'intérieur de la mairie, le maire appelle Rambo, ce dernier invite le maire et les jeunes à le rejoindre dans sa brigade. Je demande au maire de se constituer comme otage à confier aux jeunes, qui étaient à l'extérieur (de la mairie) et si par malheur quelque chose nous arrivait tu (maire) subiras le même sort. » (Achour, août 2008)

Le maire est pris de peur, demande à Achour de discuter directement avec le chef de brigade. Achour se fait passer pour un lycéen et demande directement *« il faut que vous démarriez maintenant, quittez immédiatement la brigade »*. Rambo semble accepter la demande des émeutiers. Quelques minutes plus tard il rappelle et annonce d'une façon déterminée aux jeunes émeutiers : *« celui qui osera s'approcher de la brigade recevra des rafales de balles »*. Quelques instants après c'est l'affrontement entre gendarmes et émeutiers. (Achour, août 2008)

Le maire, quant à lui, présente une version nuancée de cet affrontement et des rapports de force qui se négocient : *« Alors on s'est entendu que j'appellerai le chef de la gendarmerie et on discutera avec lui à condition de ne pas lancer des vulgarités ou obscénités ». J'appelle le chef de la brigade et je lui dis (en langue arabe) « Voilà Ramdane, il y a ici un groupe qui désire discuter avec toi, il répond en me disant « est-ce que je peux leur dire un mot » et j'ai mis l'interphone, le bureau était plein à craquer, l'odeur de lacrymogène et de l'essence puait. Il leur dit ceci : « regardez yajamâa (groupe), vous nous dites de partir, je suis un homme d'un Etat, je suis dans un corps qui a une hiérarchie que je dois respecter à la lettre. Donnez-moi une excuse valable pour demander notre départ, depuis mon installation ici à Iferhounene, 4 à 5 ans, dites-moi s'il y a quelqu'un qui s'est plaint de la gendarmerie, du village Ighill Iguelmimen à Tizit (Daïra) ». (Moi je dirai tout ce qu'a été dit par le chef de brigade sans censurer), « venez ici, je vous montrerez des messages de félicitation adressés par les comités de villages pour avoir intervenu afin de régler certains conflits entre familles et aujourd'hui vous me demandez de quitter Iferhounene alors comment faire ? Moi j'ai des supérieurs ». Il parlait et le calme dans la salle de mon bureau est respecté. Un instant après une personne lance un cri en hurlant à l'adresse du chef de brigade une insulte et ordonne « vous allez quitter les lieux que vous le vouliez ou non » (ad ttruhemblarebbi-nwen). Le chef de brigade s'est déchainé ensuite. Il ne s'attendait pas à ce manque de respect. « Celui qui se considère comme un homme qu'il vient me faire sortir » (rajelfikoumyjiikherjni). Celui qui a intervenu, Achour du village de Khansous, leur dirigeant, a dit : « à partir de maintenant la responsabilité du maire est terminée ». »* (Avril 2013)

Cette attitude de « Rambo », ce défi lancé à l'adresse des jeunes, provoque la perplexité et la tension dans les rangs des émeutiers. Outre qu'elle signifie la disqualification du maire comme autorité politique élue et possible instance de médiation, elle plonge aussi tout le monde dans un face à face et une adversité sans limites. La négociation échoue, elle laisse place à l'affrontement. La position hiérarchique de ce chef de brigade lui impose de se tenir à une conduite dictée par des cercles de commandement de son institution, de ce fait il n'a pas de marge de manœuvre ni d'espace de liberté. Par ailleurs, en face des jeunes en colère il brande des

attestations de félicitations adressées par certains comités de village en reconnaissance au rôle de médiation qu'il aurait réussi à assumer dans des affaires de conflits de familles. Cette représentation et image qu'il met en avant et en contraste avec celle que les jeunes émeutiers et une bonne partie de la population ont de cette institution qui est endiguée, comme beaucoup d'institutions de l'Etat et de la société, par des pratiques de népotisme, de corruption et d'abus d'autorité.

Cette séquence de confrontation entre les contestataires et la gendarmerie nous renseigne sur l'importance de l'attitude des forces de l'ordre dans la maîtrise des mouvements sociaux et le déploiement de la mobilisation, par le choix des stratégies de facilitation ou d'empêchement, afin de contrôler et éventuellement d'orienter la forme, le tempo et l'intensité de la contestation.⁴⁷⁹

C'est dans ce contexte qu'on saisit le rôle joué par le chef de la brigade dans le déploiement de l'émeute et on s'interroge sur ce qu'il aurait pu ou du faire pour empêcher l'émeute de s'étendre. Mais pouvait-il faire autrement, eu égard à sa formation et des liens hiérarchiques dont il était tenu de respecter les ordres.

Par ailleurs, le maire est doublement discrédité aussi bien par l'autorité militaire que par les jeunes émeutiers. L'érosion de son autorité politique est sans limites. A vrai dire, ce constat dépasse de loin la propre personne du maire, puisque peu de crédit était accordé aux médiations institutionnelles depuis presque une décennie. Le désenchantement par rapport à la transition démocratique initiée au lendemain des émeutes d'octobre 1988, qui a été phagocytée par les tenants du pouvoir en place, l'armée, le FLN, et les nouvelles élites bourgeoises, s'explique en partie par les limites des pouvoirs accordés aux élus, les stratégies visant l'hégémonie sur la région de Kabylie de la part des deux partis politiques du RCD et du FFS. Ces deux frères ennemis investissent beaucoup de leur ressource dans des polémiques jugées stériles par la population, ce qui a provoqué « un véritable reflux du politique ».⁴⁸⁰ Ces deux partis tout en dénonçant le pouvoir en place, s'enlisent dans la reproduction des pratiques autoritaires de l'ex-parti unique. De ce fait, au bout d'une décennie du pluralisme politique de façade toutes les voies des médiations institutionnelles sont court-circuitées, ne laissant place que le recours à la force et à la radicalité. La « décennie noir » a modelé et formaté les usages politiques de cette nouvelle génération qui arrive vers le début du nouveau millénaire.⁴⁸¹

De leurs côtés, les maires d'Iferhounene et d'Illiltén ne comprennent pas ce discrédit dont ils font l'objet. Ils parlent d'une manipulation orchestrée par le « pouvoir » à l'égard des élus pour contrecarrer leur autorité et les réalisations enregistrées depuis 1997 : « ***Il y a autre chose que j'ai moi-même ressenti en tant qu'élu à la mairie, j'ai ressenti profondément qu'il***

⁴⁷⁹ Cefaï, Op cité, p 146.

Voir Janowitz. M., « Social Control of Escalated riots », University of Chicago, Center for Policy Studies, 1967

⁴⁸⁰ Mahé A., « La révolte des anciens et des modernes ou de la tribu à la commune dans la Kabylie contemporaine », in *Tribus et État dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 201-235.

⁴⁸¹ Sur cette question voir Salhi, Mohamed Brahim, *Algérie : citoyenneté et identité*, Editions Achab, Tizi-Ouzou, 2010, p 181.

y a une vague, un événement qui a été créé pour frapper la politique notamment le FFS au niveau de la région. Quand-même il y a certaines réalisations sur le terrain avec le maigre budget qu'ils nous donnaient et personnes ne peut dire le contraire, les méthodes ont changé, les réalisations commencent à apparaître. Alors comment détruire les éclairages publics, les bus, pour quels objectifs, si ce n'est de remettre à zéro ce qui a été réalisé par les élus du FFS. C'est un sentiment partagé par les élus, surtout à l'époque. » (Lounis Rabah, avril 2013)

Ce sentiment d'avoir été l'objet d'une conspiration par le pouvoir pour contrecarrer le parti du FFS est partagé par plusieurs élus du parti d'Ait Ahmed, notamment ceux d'Iferhounene et d'Ililten. Il n'est pas nécessaire d'être un exégète de l'histoire tumultueuse du FFS pour comprendre la phobie des camarades du « Zaim » des tactiques et stratégies concoctées par les laboratoires de la DRS en vue d'affaiblir et d'éliminer les potentialités d'alternance portées par le vieux parti de l'opposition. L'histoire du parti du FFS est semée de cadavres des victimes de la répression du régime politique (Plus de 400 victimes de l'insurrection de 1963, l'assassinat de Mecili en 1987, la création du RCD en 1989 etc.). Mais aussi des purges de beaucoup de dirigeants et de militants du parti exclus ou pousser à la porte de sortie pour avoir contester la ligne du parti, dénoncer certains pratiques antidémocratiques, ou soupçonnés de collusion avec l'ennemi (YahaLhafid, SaidKhellil, Lounaouci, Tabou, etc.).⁴⁸² La peur de l'infiltration des services de sécurité est une variable de définition et d'ajustement de la stratégie du parti et constitue une grille et un schème de perception et d'interprétation des événements et de la définition de la situation.

De son côté, LahouariAddi impute en grande partie la responsabilité de ce discrédit des partis politiques au régime politique⁴⁸³ qui met en place une stratégie de neutralisation de ses adversaires, notamment l'encouragement des formes non institutionnelles de la pratique politique. Ainsi le pouvoir a réussi à domestiquer le RCD en l'intégrant dans son giron du système de pouvoir, et à neutraliser le FFS en le cotonnant dans une opposition stérile.⁴⁸⁴

C'est à cet instant de l'échec de la « médiation » du maire, que certaines personnes qui ont déjà joué lors de la première journée le rôle de médiateurs et d'intermédiaires ressentent la nécessité de s'organiser pour « *sauver des vies humaines* ». A cet effet, ils entament de façon informelle la réflexion sur les modalités de cette concertation.⁴⁸⁵ Kamel dit *ufir*, émeutier,

⁴⁸²Sur la dernière de ces crises internes au FFS survenue en 2013, voir le travail de BESSA Mehieddine, *Le FFS entre opposition et crises internes, Parcours d'un parti politique*, mémoire de master anthropologie, encadré par Ouldfella, DLCA Bejaia, octobre 2013.

⁴⁸³Le régime politique est défini comme suit : « D'une part un régime se définit par des règles qui déterminent la forme des institutions gouvernementales les canaux et les conditions accès à ces structures, la manière dont les décisions y sont prises ainsi que la population habilitée à participer à ces processus (Donnell Schmitter 1986, p 73 Collier 1991 p 789). Guilhot Nicolas, Schmitter Philippe C. De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des democratization studies. In: *Revue française de science politique*, 50e année, n°4-5, 2000, pp. 615-632.p616

⁴⁸⁴Voir Lahouari Addi, « Les partis politiques en Algérie », *REMM* 111-112, Partis politiques dans le monde arabe, Volume 2 : Maghreb, Mars 2006, p160.

⁴⁸⁵La concertation a pour objectif : « *pour des acteurs, individuels ou collectifs, de trouver un accord, de résoudre ensemble un problème qui se pose à eux, de prendre ensemble une décision collective, ou de préparer une décision*

considère les « comités de villages », étant les seules structures qui restaient crédibles, comme les seules aptes à contrôler et diriger le mouvement naissant. Selon lui : « **à ce moment, je réfléchissais que ce mouvement ne pouvait être contenu que par les comités de villages** ». (Septembre 2006)

Le constat fait par cet émeutier au cours de la mobilisation sur le ressort qu'offrait les comités de villages pour prendre en charge l'urgence et la gravité de la situation, n'a pas surpris certains connaisseurs de l'anthropologie de la kabylie, à l'image de Mahé, qui considère que le recours par les acteurs de la contestation à ces traditions municipales kabyles n'est pas un pur hasard. Ces assemblées villageoises possèdent une « capacité d'adaptation » aux situations inédites et aux bouleversements multiples de la société kabyle. En effet, pendant la colonisation française, *Tajma* ont survécu et réussi à remplir certaines des fonctions municipales qu'elles assumaient auparavant, et en dépit d'une semi clandestinité dans l'Algérie indépendante elles supplantaient l'incurie des pouvoirs publics à assurer et installer des équipements publics fiables dans les villages. A la faveur du Printemps berbère de 1980, les militants du Mouvement culturel berbère en s'investissant dans ces comités de villages ont permis une « redynamisation » de ces assemblées. Elles deviennent dans les années de braise de 1990 un « refuge de la citoyenneté » pour les militants politiques.⁴⁸⁶

Cette séquence de conflit qui oppose plusieurs types d'acteurs traduit d'une part la faiblesse des médiations politiques institutionnelles représentées ici par le maire, un élu du FFS, et d'autre part, l'antagonisme entre ces instances représentatives avec les structures sécuritaires dépendantes du gouvernement, et enfin, de la seule option disponible pour amorcer une issue politique à l'affrontement, il s'agit des comités de village encore actifs dans cette région montagneuse.

A Iferhounene, les affrontements continuent. Trois fourgons cellulaires ont été dépêchés sur les lieux venant de la brigade de gendarmerie de la commune At bu Yucef distante de 4 Km d'Iferhounene, et située dans un lieu dénommé *Tacekirt*. La route menant à Iferhounene était jalonnée de barricades.

prise en final à un autre niveau. Un tel objectif entraîne des processus fort différents de ceux de la consultation : trouver à plusieurs un accord, une solution à un problème, implique la réunion et la participation active des acteurs concernés à l'ensemble des processus de prise de décision. En effet puisque l'on se réunit pour trouver à plusieurs une solution à un problème, c'est qu'il est complexe et que la solution qui est indispensable n'apparaît pas d'emblée. Donc les processus reposent sur une participation des acteurs, active et souvent de longue durée, à la prise de décision, dans une optique de coopération. C'est de la part d'acteurs concernés, une mise en commun de leurs compétences, mais aussi de leurs motivations particulières et de leurs intérêts qui peuvent être parfois divergents. Cette recherche de consensus, cette motivation fondamentale commune à trouver un accord ne signifie donc pas absence de divergences dans les opinions, évaluations et préférences techniques, voire stratégiques. De plus, les acteurs concernés et réunis peuvent avoir des statuts et des rôles forts différents, donc des intérêts variés par rapport au problème à résoudre qui peuvent conduire à des discussions longues et difficiles. Si les processus d'influence et de pouvoir ne sont pas à la première place, ils sont toutefois présents et peuvent peser sur l'issue de la concertation. C'est vrai aussi bien de la concertation au sein des organisations comme l'entreprise que de la concertation dans le domaine politique ou environnemental. » Touzard Hubert, 2006, pp71-72.

⁴⁸⁶ Voir les travaux de Mahé, 2001 et 2004.

A Iferrhounene, les jeunes révoltés sont informés par téléphone mobile,⁴⁸⁷ de la part de leurs compagnons de lutte d'At bu Yucef, de l'arrivée imminente de ces renforts. Aussitôt, un sentiment d'appréhension et de détermination s'installe au sein d'une bonne partie des protestataires.

Les émeutiers tentent d'organiser une sorte d'embuscade afin de contraindre les renforts de rebrousser le chemin. Les jeunes se pressent à rejoindre le carrefour de *Tizi n Uran*, porte d'entrée d'Ifferrhounene distante de 500 mètres. Certains émeutiers, à l'aide de pierres et de branches et d'engins accidentés, barricadent la route au niveau de la pompe à essence (Allache) juste à une dizaine de mètres du grand virage du carrefour. D'autres montent sur les crêtes qui dominent le passage du convoi, là où a été construit le nouveau siège de la daïra qui n'était pas encore achevé, et se préparent à l'accueillir avec un déluge de pierres.

Dès l'arrivée de ces trois fourgons au niveau de *Tizi bu uran* (vers 16 heures), les jeunes émeutiers lancèrent des pierres sur les gendarmes, et aussitôt un combat presque de corps à corps

⁴⁸⁷ Sur l'usage du téléphone mobile comme moyen de communication entre les émeutiers et plus tard entre les délégués, certains jeunes un peu aisés économiquement et faute de participer dans les actions du mouvement (marches, conclaves), mettent parfois à la disposition des délégués leurs outils de communication pour les utiliser lors de leurs activités comme délégués des coordinations locales. (Kamel AF, août 2008)

Cet outil de communication est un moyen de contact précieux entre les acteurs d'une action collective. Neveu met en lumière le rôle des « nouveaux médias » comme outils de coordination et d'action militante. Il cite en exemple : « *Le mouvement des sans papiers a permis, parmi d'autres, de relever l'utilité du téléphone portable qui permettait aux responsables du mouvement de combiner lors des occupations de bâtiments la présence sur le site, le contact avec les journalistes, et la possibilité de solliciter des renforts en cas de besoin. Les grèves de routiers ont également permis de constater le rôle du téléphone portable comme instrument de coordination nationale des barrages, certains étant même dotés de fax mobiles qui permettaient aux grévistes de recevoir en temps réel la copie des dernières propositions patronales.* » Neveu Erik. Médias, mouvements sociaux, espaces publics. In: *Réseaux*, 1999, volume 17 n°98, p72.

La téléphonie mobile a été introduite en Algérie en 1994 (réseau RTM radio téléphonie mobile, NMT Nokia analogique), elle comptait 18000 abonnés fin 2000. Le réseau GSM a fait son apparition en 1999 et comptait 98000 abonnés fin 2001. Ainsi, les deux réseaux NMT et GSM totalisent fin 2001, 116000 abonnés. Par ailleurs les tarifs d'accès d'Algérie Télécom étaient de 25000 DA et un abonnement mensuel de 1300 DA. Voir le rapport 2001 de l'ARPT, p34 (Autorité de régulation de la poste et des télécommunications créée par la Loi 2000-03 du 5 août 2000)

Par ailleurs, nous devons signaler qu'en 2001, le réseau de téléphonie mobile n'était pas développé. En plus de l'opérateur public Algérie Télécom créée en mars 2001, l'opérateur privé égyptien Orascom Télécom avait obtenu la deuxième licence en Algérie le 11 juillet 2001 et a ouvert son réseau GSM, Jezza et le premier centre d'appel le 15 février 2002. Le réseau ne couvrait pas toutes les wilayas du pays. Un troisième opérateur Nedjma, a accentué la concurrence à partir du 25 août 2004 pour voir les prix d'accès diminués. En revanche en 2001, l'abonnement était disponible à des prix élevés, dépassant le double voire le triple du SMIG (salaire minimum garanti), de ce fait seules les personnes aisées (grands commerçants, professions libérales et hauts fonctionnaires de l'Etat, émigrés, familles possédant une rente en devises etc.) pouvaient se le permettre. A titre comparatif, pour le prépayé, la tarification a évolué ces dix dernières années. Elle est passée de 17 750 Da en 2001 à 400 Da en 2010. Pour le tarif d'accès du postpayé, il est passé de 20.000 Da en 2001 à la gratuité en 2010. Pour l'activité GSM, le nombre d'abonnés aux réseaux de téléphonies fixe et mobiles est passé de 1,98 millions en 2001 à 35,7 millions en 2010. Selon les derniers statistiques de l'Arpt, les abonnés du réseau mobile représentaient 32.780.165, fin 2010.

Selon le rapport de ARPT 2017, au 31 décembre 2017, le parc d'abonnés 3G a atteint 21,592 millions contre 24,227 millions à fin 2016, soit une diminution de 11%. Cette évolution négative est due à une migration partielle des abonnés de la 3G vers la 4G, ce qui constitue une tendance naturelle. Contrairement à la 3G, le parc d'abonnés 4G a enregistré une forte hausse, passant de 1,465 millions abonnés à fin 2016 à 9,868 millions à fin 2017, soit une évolution de plus de 570%.

s'engage. Un jeune arrive à arracher la grille de protection du pare-brise d'un des fourgons. Un gendarme est blessé par un jet de parpaing. Cette ténacité contraint les gendarmes à se barricader à l'intérieur de leurs fourgons et à refuser de sortir.

Un des fourgons s'arrête au niveau de la pompe à essence. Ce lieu dangereux fait craindre à certains le pire lorsqu'ils ont su que certains émeutiers cherchaient à se procurer des cocktails Molotov. (Kamel AH sept 2006)

A ce moment précis, AFM jeune de 25 ans et ses quelques amis pensent « **à trouver une brèche dans le gréage de protection du véhicule immobilisé pour récupérer les armes des CRS** ». La taille de l'ouverture de la brèche n'était pas suffisante pour pouvoir subtiliser les armes, au grand dam de certains jeunes émeutiers qui guettaient une telle opportunité depuis la mort de Matoub, en juin 1998, pour venger l'assassinat de ce symbole de la revendication identitaire berbère et se faire justice soit même. (Témoignage d'un émeutier, MAF, décembre 2007)

Cet émeutier évoque dans son récit la volonté de certains émeutiers de récupérer des armes des gendarmes. Cette volonté a émergé au cours de l'affrontement et n'a pas été le résultat d'un plan prémédité du concerné et encore moins d'une volonté de s'en servir en songeant à créer un groupe armé et planifier le passage à la lutte armée. Il faut dire qu'une frange du pouvoir vaudrait bien amener la contestation citoyenne à se radicaliser et l'amener sur le terrain militaire pour lui ôter sa dimension politique et pouvoir le neutraliser militairement comme il l'a si bien fait avec les mouvements insurrectionnels du FFS en 1963 et des islamistes depuis les maquis de Bouyali de 1987 et ceux de l'après arrêt des élections législatives de 1991. Les traditions de lutte et des mobilisations démocratiques en kabylie animées, depuis des décennies, par des militants berbéristes, démocrates et communistes a permis la formation des générations de militants dans la contestation pacifique et des idéaux liberté et de démocratie. L'échec du maquis du FFS de 1963, qui a laissé des traces et des traumatismes au sein de la société kabyle, a servi comme le mode d'action à ne pas utiliser face à un pouvoir policier et autoritaire.

Par ailleurs, cette séquence nous conduit à comprendre l'une des fonctions de l'émeute qui est de libérer la violence refoulée et de pouvoir espérer se venger des humiliations subies ou qu'on croit avoir été victime, ce qui constitue pour les émeutiers de mobiles forts pour leur engagement et une justification de leurs comportements violents. Ces séquences d'affrontement sont des opportunités pour certains jeunes d'exprimer des malaises, humiliations et frustrations accumulées et des indignations refoulées faute de pouvoir les exprimer ou les exorciser. L'assassinat de Matoub en 1998, les polémiques qui en est suivies sur l'identité des commanditaires et la suspicion des services algériens d'être l'instigateur principal de sa mort alimente la rancœur déjà importante à l'égard des autorités. La faite qu'à Iferhounene, il n'y avait pas d'émeute et de manifestation de la colère de certains jeunes au moment de cette tragédie, a amplifié ce ressentiment. Les événements de ce mois d'avril sont l'opportunité idéale pour les extérioriser.

Ahcène, jeune de 23 ans d'Ait Arbi, sympathisant du MDS, photographe pour le journal *L'actualité* prend son appareil photos et tente de capter cette séquence d'affrontement. Quelques jeunes émeutiers lui interdisent de prendre des photos de crainte de les voir atterrir sur les

bureaux de la gendarmerie. Son incompréhension est totale. Il venait à peine de participer à l'émeute comme beaucoup de jeunes et soudain il se retrouve soupçonné presque de « complicité » avec l'ennemi. La confusion qui règne au moment de cet affrontement ne contribue pas à dissiper la suspicion envers ce genre d'acte (prendre des photos) susceptibles d'être interprété comme un non engagement ou de complicité. L'affrontement ne laisse guère place à l'observation et au regard neutre, il exige de l'engagement et de l'implication (AhcèneBelkai, Août 2008)

L'intensité des affrontements suscite des émotions et des jugements moraux tranchés. Ce jeune photographe engagé dans la scène de l'émeute à côté de ses concitoyens, se transforme en un clin d'œil en suspect du fait qu'il change d'identité en tentant de prendre une photo au moment de l'affrontement. Ceci dénote la confusion, et la suspicion généralisée qui s'installe au fil du déploiement de l'émeute. L'émeute qui métamorphose les perspectives des acteurs et les alignent sur un seul horizon d'action et de vision.

Cette tournure des événements fait passer l'émeute à Iferhounene dans une seconde phase. Les forces de l'ordre montrent un signe de faiblesse en paniquant. Cette nouvelle étape peut être celle de la levée du contrôle social et de l'éclosion des sentiments d'euphorie et d'impunité chez les émeutiers, mais aussi des sentiments d'insécurité et de crainte chez la population, puisque les mécanismes de maintien de la paix civile sont rompus, créant une opportunité à certaines catégories de la population de s'adonner aux actes de vandalisme, de pillage et parfois à des conduites criminelles. Ces moments de fortes tensions, peuvent être également l'occasion de partager des sensations de destin commun, de la prise de parole et de l'engagement dans l'action de mobilisation. Comment vont se comporter les jeunes révoltés et la population après cet épisode d'affrontement violent, à Iferhounene ?

Cette séquence de violence interpelle et crée un besoin d'une force d'interposition ou de médiation. C'est le moment « de prise de parole » pour certains, qui tentent de s'interposer et d'éviter l'escalade ou une dérive de part et d'autre. Kadi Omar habitant du village d'Ait Hamou limitrophe du champ de bataille, Slimani Salem militant du FFS et élu à l'APC d'Iferhounene, Saleh At Ouchene militant du FFS et Kamel dit *Ufir* s'approchent des gendarmes et tentent de nouer le dialogue avec eux pour leur faire comprendre la nécessité de faire demi-tour.

Afin de « *sauver de vies humaines* » Kamel AH s'adresse aux gendarmes et lance un « ultimatum implicite » : « ***vous partez dans dix minutes, si non vous serez incendié*** » par les émeutiers. Les gendarmes affichent leur volonté de quitter les lieux mais « prétextent », selon Kamel, qu'un des engins est tombé en panne. Entre temps les émeutiers ne donnaient aucun répit aux gendarmes et n'épargnent même pas ceux qui s'interposent et tentent de désamorcer la crise. Slimani Salem militant du FFS et élu à l'APC d'Iferhounene est touché par un projectile. S'agit-il d'un acte d'agression volontaire à l'égard de cet élu pour lui signifier un refus de toute médiation ou de compromis possible, à moins qu'il fût touché accidentellement par les projectiles ?

Le maire entre en scène et tente de jouer à l'intermédiaire. Lounis raconte ce face à face entre les jeunes révoltés et les gendarmes désemparés : « *Concernant la séquence de l'arrivée des renforts de CRS, il y avait une grande bêtise... Je ne sais pas qui a demandé ces renforts, mais en ce jour, j'étais entre le siège de l'APC et la place du Monument et soudain quelqu'un m'informe qu'il va y avoir un malheur à Tizi buren et il faut faire quelque chose. Je rejoins le lieu en compagnie de Slimani salem, (élu FFS à l'APC) et là on a trouvé vraiment une situation délicate qui risque de déboucher en une véritable boucherie. Les renforts étaient pris dans le piège et assiégés par les jeunes au niveau de la pompe à essence d'Allache, ils ne pouvaient ni faire marche arrière ni continuer en avant, toute la colline de Tizi-Burene était comble de monde et les véhicules étaient totalement endommagés.* » (Maire Iferhounene 2013)

Après ce constat effroyable et les risques tragiques éventuels, il esquisse une réaction : « *J'arrive et je demande aux jeunes qui étaient en bas de me suivre pour tout faire pour qu'ils repartent ; ils me disent qu'est-ce qu'on va faire, je leur demande de s'asseoir par terre et je leur ai dit que « la gendarmerie c'est mon problème ». En restant par terre, ceux qui étaient sur la colline continuaient à lancer des projectiles et la situation devient ingérable et j'ai failli être atteint, d'ailleurs en arrivant devant les gendarmes, un gendarme a été touché par un jet de pierre sur le casque qui protégeait sa tête et il tombe par terre.* »

Le maire entame une négociation avec le responsable du convoi de la gendarmerie : « *Je dis aux gendarmes « qu'est-ce qui vous a amené chez nous ; pourquoi vous êtes venu ici ? Maintenant il faut partir » et me répond « comment ? », J'insiste « il faut partir », puis, il demande de l'aider à quitter les lieux. Ils montent dans les deux land-rover et un fourgon. Les deux land-rover démarrent, mais le fourgon est coincé, n'arrive pas à démarrer. Le moteur s'est éteint et n'arrive pas à démarrer, à l'intérieur il y avait sept gendarmes armés. A ce moment les jeunes se lancent vers le fourgon, certains veulent le renverser, d'autres le mettre en feu, et s'ils arrivent à mettre le feu tout va exploser. Heureusement, le fourgon démarre et quitte les lieux devant l'acharnement des jeunes. On a échappé à une véritable boucherie, il y aurait une dizaine voir plus de morts si le fourgon n'avait pas quitté le lieu à temps.* » (Lounis R. 2013)

Ainsi par chance le camion réussi à démarrer à temps avant que les jeunes ne parviennent à se procurer des cocktails Molotov avec lesquels ils pourraient mettre le feu à la pompe à essence. Le convoi quitte Iferhounene devant la détermination et la liesse des émeutiers qui viennent de gagner une première bataille sans se douter un instant de la gravité de la situation qu'ils allaient affronter. L'enchaînement des séquences rend parfois les acteurs dépourvus d'emprise directe sur les événements qu'ils ont par ailleurs enclenchés.

A la fin de l'après-midi, à l'environ de 18 heures, plusieurs camions militaires blindés entrent dans la ville d'Iferhounene, des gendarmes en tenue militaires (selon Kamel *ufir*) tiraient des rafales en l'air et à terre ; ce qui rappelle à certaines personnes âgés quelques scènes et

séquelles de l'insurrection de 1963⁴⁸⁸. Suite à cette incursion, la ville se vide rapidement. Des villageois d'Ait Arbi et d'autres villages limitrophes qui étaient dans des cafés ou s'affairaient à leurs besoins sont pris de panique par le bruit des balles et de la tension née des événements, rejoignent leurs demeures en empruntant les chemins escarpés des champs. La ville d'Iferhounene « tombe » aux mains des services de sécurité après avoir été contrôlée par les jeunes émeutiers pendant quelques heures.

Entrés au village d'Ait Arbi, les jeunes et adultes se réunissent en petits groupes par affinités d'âge et de liens d'amitiés raconter et commenter les événements tragiques de la journée. Certaines personnes affolées parlent de dizaines de personnes tuées. Après l'arrivée des militaires à Iferhounene, ils prennent la mesure de la gravité de la situation, et spéculent sur l'évolution de la situation le lendemain. Certains jeunes ne se privent pas de faire des commentaires sarcastiques à propos de la réaction de certains adultes qui en proie à la panique avaient pris les chemins escarpés des champs situés au-dessous d'Iferhounene pour fuir l'arrivée des militaires. (témoignage de OF Malek, émeutier, Août 2008)

Ces plaisanteries permettaient aux jeunes d'évacuer la forte tension vécue et de prendre une certaine distance par rapport à la réalité traumatisante. « *C'est l'humour, qui permet la distanciation, la désidentification, le décollement d'avec soi* »⁴⁸⁹. Reste à savoir si l'humour seul peut aider à affronter les lendemains incertains ?

Dimanche 29 avril :

Le dimanche 29 avril, au milieu de la matinée une marche fut improvisée à Iferhounene. Quelques jeunes parcourent les rues de la ville en scandant des slogans contre le pouvoir et les gendarmes. La marche se termine dans le calme puisque les gendarmes se sont abstenus de réagir à cette démonstration de force des jeunes.

⁴⁸⁸ Entre septembre 1963 et juin 1965, un des chefs historique du FLN, Ait Ahmed, crée le FFS en récupérant l'UDRS de Krim Belkacem (Monbeig, REMMM 1992) et fédère plusieurs personnalités et militants nationalistes (Cdt Si Lakhdar, Taleb Ibrahim, A. Belkaid etc des militants du PRS décapité et de L'UDRS de Krim Belkacem), de plusieurs régions du pays (algérois, Chelef, Médéa etc) avec une forte présence des élites kabyles déçus du coup de force du groupe d'Ouadjda (Ben Bella-Boumediene), qui graduellement étend son hégémonie sur les structures de jeune Etat. Cette rébellion paysanne qui a été encadrée par les élites urbaines n'a pas exprimé de revendications identitaires, elle voulait le partage du pouvoir. Son origine se trouve dans le mécontentement de plusieurs catégories sociales dont la bourgeoisie urbaine algéroise, des élites culturelles frustrées par la défrancisation de l'administration et l'arabisation de l'enseignement, des syndicalistes inquiets de la mise au pas de leur organisation par le parti FLN, des commerçants peurs des nationalisations. (Favret 1967).

La défection du colonel Mohand OualHadj des rangs su FFS, avec la moitié du 1^{er} Etat-Major, venu au secours de la patrie qui était menacée par la *guerre des sables* (en 1963) au Sahara avec son voisin marocain, conduit à la régionalisation du conflit, puis à l'arrestation de Ait Ahmed le 17 octobre 1964. Le coup d'Etat du 19 juin 1965 de Boumediene a rendu caduc l'accord entre le FFS et Ben Bella. Le conflit armé a fait 480 martyrs selon le FFS qui ne sont pas reconnus jusqu'à aujourd'hui.

⁴⁸⁹ Numa Murad, « À plusieurs voix autour de Qu'est-ce que la justice sociale ? », *Mouvements*, 2005/4 no 41, p. 159.

Après la marche certains jeunes du village d'Ait Arbi, Smail, Hacène et Aissam, trois amis devenus en l'espace d'une journée des émeutiers se sont dirigés vers Ain El Hammam pour assister à l'enterrement du jeune Nait Amara Omar (26 ans) de la commune At bu Yucef et de l'enseignante de langue arabe Mme Abba Nadia (33ans) tuée par les gendarmes à l'intérieur de l'appartement de sa voisine dans un immeuble à Sidi Ali Ouyahia (près de Michelet).⁴⁹⁰

Dans une version différente Kamel *ufir* précise qu'il y avait une émeute en ce dimanche 29 avril, à Iferhounene. Selon lui au petit matin un calme précaire règne dans la ville d'Iferhounene, les cafés et les magasins sont ouverts et les adultes vaquent à leurs affaires. Les jeunes émeutiers de différents villages se rencontrent de nouveau à Iferhounene et commencent par explorer la situation. Ils s'aperçoivent rapidement que les forces de l'ordre qui étaient positionnées dans la ville ne sont pas des militaires mais de simples CRS, c'est-à-dire des forces ordinaires de maintien de l'ordre. Ils déduisent que les militaires étaient déjà partis tôt le matin.

Ragaillardis par la victoire d'hier sur les CRS, un petit groupe de jeunes déclenche les hostilités en jetant des pierres sur le siège de la gendarmerie et le scénario de l'émeute est mis en place. Les gendarmes ripostent par des tirs de bombes lacrymogènes.

L'épreuve du feu d'hier a permis de tisser des affinités entre les jeunes émeutiers et les jeunes et adultes (médiateurs etc.) qui accompagnent cette contestation. Des signes de reconnaissance et d'appartenance au groupe commencent à apparaître. Par un simple appel répété plusieurs fois avec une voix enthousiaste et galvanisante « *Ay-aw* » (allons-y), une sorte de code ou de mot de passe, lancé par un jeune ou un petit groupe de jeunes ; des jeunes se rassemblent au lieu dit « le Monument » situé non loin de la gendarmerie et engagent les hostilités contre les gendarmes.

Cette journée de dimanche finira dans un « calme précaire » qui d'ailleurs durera jusqu'au jeudi 3 mai.

La mobilisation qui commence à s'exprimer à travers les régions par des marches et des affrontements violents avec les forces de l'ordre a fissuré la coalition gouvernementale par le retrait du RCD du gouvernement⁴⁹¹ le 1 mai. Le gouvernement était composé par des ministres issus de quatre partis politiques : le FLN, RND, HMS, RCD, ce dernier a rejoint le gouvernement le 24 décembre 1999⁴⁹². Cette première défection au sein du gouvernement sera-t-elle suivie par d'autres au sein de l'armée et des services de sécurité ? Cette nouvelle situation

⁴⁹⁰Sidhoum signale trois morts à Ain El Hammam le samedi 28 avril.

« Assassinat le 28 avril d'une citoyenne, Mme Ait Abba Nadia (33 ans), de Aïn El-Hammam, enseignante de langue arabe. » Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

⁴⁹¹ Selon le quotidien *Le jeune Indépendant*, les sièges des partis FFS, RCD, FLN à Tizirt ont été totalement incendiés, des étudiants à Bejaïa ont organisé une marche qui s'est dégénérée en affrontements avec les CRS. Le Président de la république annonce à la télé à 20 heures la création d'une commission d'enquête sur les événements de Kabylie et nomme à sa tête, dans un communiqué de la présidence du 2 mai, le professeur Mohand Issad.

⁴⁹² Le RCD dispose de deux ministres au sein d'un gouvernement de coalition : Amara Benyounes à la santé et Hamid Lounaoui aux transports.

passera-t-elle à un autre stade qualitatif qui verra l'élargissement de la contestation et la formation d'une large coalition contre le gouvernement ? L'état d'insurrection conduira-t-il à une situation révolutionnaire ?

Michel Dobry qui s'est intéressé à la question de la transition démocratique a identifié plusieurs propriétés des situations révolutionnaires. L'auteur a élaboré la notion de mobilisation multisectorielle et de fluidité politique pour rendre compte des situations de crise politique qui sont définies comme l'élargissement de la mobilisation à différents secteurs de la société. Ainsi pour Dobry la situation de crise politique se manifeste lorsqu'il y a une division ou défection parmi les organes centraux de l'Etat, la division ou la défection au sein des forces de sécurité, la formation de larges alliances et coalitions interclassistes permettant l'extension des mobilisations, et la modularité enfin de la mise en forme des luttes (c'est-à-dire les cadrages de la situation comme les répertoires tactiques).⁴⁹³

Examinons déjà, le processus de mobilisation en Kabylie et les modalités concrètes de la contestation à Iferhounene.

La première initiative politique de prise en charge de la contestation est venue du maire d'Iferhounene.

4-4 La Cellule de crise : la riposte institutionnelle.

Comment réagir face aux situations d'urgence ? Quels ressorts sont-ils sollicités pour identifier, catégoriser la situation politique et envisager une action collective ?

La première initiative politique de prise en charge de la contestation est venue du maire d'Iferhounene. Pour faire face à l'urgence, une « cellule de crise » est mise en place au sein de la mairie.

« Ça doit être trois jours après le déclenchement des événements à Iferhounene, c'est-à-dire vers le 30 avril que nous avons installé une cellule de crise. Vu l'ampleur de la situation, on avait pensé à appeler tout le monde, les comités de villages pour s'impliquer afin de garder et maintenir l'esprit pacifique, parce qu'entant que responsable tu dois réfléchir de la sorte et dans plusieurs localités il y avait des dérapages et qui les a payés c'est les populations. On a été même suivi par la commune d'Illiten. » (Lounis 2013)

Sur l'origine de cette initiative le maire explique ce qu'il considère comme du devoir d'un militant politique dans cette situation d'urgence, encadrer la population et tenter d'infléchir l'action de mobilisation :

« Le parti (FFS) nous a demandé de suivre les événements de façon pacifique, d'encadrer les citoyens et d'être avec la population et de ne pas les abandonner à leur sort, parce que la population non assistée peut être livrée à elle-même et de connaître des dérapages comme ça

⁴⁹³ Cf, Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires » Retour sur les révoltes arabes, *Revue française de science politique*, 2012/5 Vol. 62, p. 780

été dans plusieurs localités de Ain el Hammam, Larbâanat Iraten At bu Youcef etc.. Il n'y a pas que la vie humaine qui est mise en danger, y compris les biens publics sont menacés. »(Lounis 2013)

Il nous semble que la mise en place des cellules de crise soit une décision politique prise par la direction du parti du FFS qui a instruit les municipalités qui étaient sous son autorité de mettre en place ce dispositif politique pour prendre en charge des situations d'urgence.⁴⁹⁴

La forme d'interpellation de la population est un appel adressé à tous les villages de la commune d'Iferhounene :

« On a adressé un message à la population, on a un champ d'action et on ne pouvait pas appeler au-delà de la commune, on s'adressait aux villages de la commune. »(Lounis 2013)

Cette alerte a été lancée à l'adresse des villages de la commune d'Iferhounene et aucune référence à la tribu n'a été envisagée à ce stade du déploiement de la contestation. Parce que l'appel émane d'une instance politique élue qui exerce des compétences et prérogatives politiques et administratives sur un territoire communal exclu de fait la possibilité d'élargir le champ au-delà de ce cercle.

Quelle a été la réaction des villageois et des comités de villages face à cette initiative ?

Selon le maire, tous les villages ont délégué des représentants dans cette instance :

« On a installé la commission ou bien la cellule de crise qui travaille dans la commune, au sein de l'APC. Chaque village a envoyé son représentant et ils étaient prêts à collaborer pour l'intérêt de la commune et pour préserver les vies humaines et éviter les pertes, surtout depuis qu'on entendait des pertes humaines un peu partout. Donc la menace était vraiment sérieuse »(Lounis 2013)

La situation tragique que vit la région de kabylie ouvre une nouvelle étape où les différents acteurs se sentent investis d'une responsabilité qui les conduit à coopérer, à se concerter et coordonner la riposte collective, même en compagnie de son adversaire politique, d'où la présence de plusieurs militants de différents partis politiques, notamment du FFS et du RCD. Devant la nécessité d'agir collectivement s'impose l'obligation d'associer tous les villages, d'où l'appel à la délégation d'un représentant par village, souvent mandaté par l'assemblée villageoise.

Le 30 avril les élus de l'APC d'Iferhounene, quelques représentants des comités de villages favorables au FFS et membres des associations des parents d'élèves et associations culturelles des établissements scolaires, se sont réunis au sein de la mairie pour débattre de la

⁴⁹⁴ En plus de nos propres observations de terrain à Iferhounene et Illiltén qui confirment cette hypothèse, d'autres enquêtes tendent à la renforcer. Une enquête sur le mouvement de contestation de 2001 dans la daïra de Ouacif (Tizi-Ouzou) a confirmé la mise en place par le maire du FFS d'une cellule de crise dès le début des événements. TAYEB Lounes, *L'engagement militant dans le mouvement de contestation de 2001 en Kabylie. Les acteurs du « conseil de daïra d'Ouacif »* Tizi-Ouzou, mémoire de master en anthropologie du monde amazigh, DLCA Bejaia, encadré par Mr. Ouldefella Abdenour, octobre 2013.

situation. Dans un communiqué,⁴⁹⁵ les présents expriment leur adhésion « aux revendications légitimes du mouvement de protestation contre toutes formes de hogra ; injustice, marginalisation, chômage, cherté de la vie, violation des droits de l'Homme. La restriction du champ politique, médiatique et libertés démocratiques ainsi que le déni identitaire. ». Ils dénoncent « l'utilisation des armes à feu contre les manifestants » et le « mépris du pouvoir quant à l'enveloppe insignifiante octroyée à l'APC dans le cadre PCD pour le développement de notre commune », et ils s'opposent à « la manipulation des élèves pour des objectifs autres que les revendications légitimes » et aux « actes de saccages et de sabotages des biens ». Enfin, ils lancent « un appel de sagesse à la population de la commune Iferrhoune en général et aux lycéens (es) et collégiens (es) en particulier pour rester vigilants et mobilisés dans un cadre rationnel et pacifique. ».

Le premier magistrat de la commune relativise la réussite de son initiative : « ***Il y avait des comités de villages qui ont collaboré avec nous, certains comités se sont relâchés avec le temps, ils se sont retirés pour plusieurs considérations.*** » (Lounis 2013)

La peur de la manipulation politique est y pour quelque chose dans cette méfiance vis-à-vis de cette initiative qui est perçue comme partisane.

« Chacun comment il se justifie, certains évoquent [les manipulations] du FFS, d'autres autre chose. Mais étant que responsable tout ça tu dois le mettre de côté parce que c'est une crise sérieuse, l'essentiel c'est d'éviter les morts et les pertes humaines dans la commune et ce n'était pas facile à faire. »(Lounis 2013)

Le sort de cette initiative est lié au développement de la contestation et des affrontements entre les jeunes révoltés et les forces de l'ordre, de la manière dont les autorités auront à gérer cette situation d'urgence, à moins qu'elle ne le soit pas, encore, à leurs yeux.

4-5- Assemblée générale au village d'Ait Arbi, le vendredi 04 mai :

Débat sur la question du sort des écoliers et de la reprise ou non des études et constitution d'un nouveau comité.

Cette journée du 4 mai a connu une reprise des affrontements à Boghni (Tizi-Ouzou) après l'enterrement d'une victime de la répression. Par ailleurs, une coordination provisoire des quartiers de la ville de Tizi-Ouzou appelle à une semaine de grève et de deuil dans la ville.⁴⁹⁶

L'enchaînement de ce cycle d'émeutes crée un contexte de trouble qui contraint les villageois à se rencontrer et débattre. En effet, les citoyens qui font face à des situations de troubles ont besoin de s'associer, de communiquer entre eux et de coopérer en vue d'identifier une situation problématique, de la définir en attribuant des causes et d'imputer des

⁴⁹⁵ Communiqué publié dans le journal de *L'Authentique* du 2 mai 2001 en page 7. Nous n'avons pris connaissance de ce document qu'en janvier 2019. Voir les annexes.

⁴⁹⁶ Le 3 mai, le FFS a organisé une marche à Alger qui a regroupé de 10 à 30 mille manifestants, pour dénoncer la répression des manifestations de Kabylie, réclamer une commission d'enquête internationale. Troubles 2007.

responsabilités et de suggérer des solutions ou des prises de décisions d'agir en vue de réparer, de réprimer ou de transformer radicalement cette situation de crise.⁴⁹⁷

Ainsi après la séquence de l'émeute, une autre séquence politique s'ouvre. Le vendredi 4 mai, une assemblée générale fut organisée au village d'Ait Arbi. La semaine « tragique » qui venait de s'écouler a interpellé les villageois de la nécessité de réagir face au sort réservé aux élèves du collège et du lycée qui n'ont pas rejoint les bancs des établissements pendant cette semaine agitée.

Le comité de village constitué au début du mois de janvier était complètement amorphe, paralysé par les luttes de clans au sein du village et sa composante hétérogène sans aucune coordination. Il était incapable d'assumer une riposte appropriée face aux événements puisque son existence n'était que formelle.

Cette réunion à laquelle de nombreux citoyens n'ont pas assisté⁴⁹⁸, a été présidée semble-t-il⁴⁹⁹ par Latamen membre du comité de village défaillant, qui d'ailleurs a insisté sur sa démission du comité pour des raisons personnelles⁵⁰⁰ et qui a appelé à la tenue de cette assemblée parce qu'il ne voulait pas laisser le village sans comité. A ce moment précis, Arezki At Messaoud, maçon de 35 ans et ancien membre du comité dans le milieu des années 90, prend la parole et se propose comme volontaire pour assurer l'intérim jusqu'au mois d'août, période de renouvellement annuel du comité, à condition de lui laisser la liberté de choisir le reste des membres du comité qui devraient accepter cette mission. L'assistance accepte cette sollicitation. Arezki désigne ses amis : Hakim A.H, Amara A.H, Abdellah O.F, Tonio, Karim B. qui ont accepté immédiatement cette charge.

⁴⁹⁷ Voir Cefai, 2007, p 328.

Cette activité de coordination des citoyens pour identifier la situation, faire un diagnostic et proposer un pronostic a fait l'objet de réflexion théorique de la part de plusieurs chercheurs. Felstiner, Abel et Sarat [1991] ont proposé « une trilogie éclairante pour rendre compte de cette mise en langage de la protestation : *naming, blaming, claiming*. Nommer, c'est trouver les mots qui donnent une situation pour problématique, injuste et non naturelle. Blâmer, c'est faire jouer une logique d'imputation, identifier des causes et des coupables. Réclamer, c'est traduire en revendications et actions la réponse au malaise identifié. » Erik Neveu, sociologie des mouvements sociaux, 2004, pp99-100. Voir Felstiner W., Abel R., Sarat A., « *L'Émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer* », Politix, n° 16, 1991, p. 41-54.

⁴⁹⁸ Nous avons consulté le registre des délibérations du comité de village en activité en 2001 notamment les PV de réunions qui consignent les listes des absents aux assemblées villageoises sujets à des sanctions d'amendes, et nous avons constaté sur « la liste des absents l'AG du 04-05-2001 » l'absence de 50 personnes, parmi elles : Farid Belkai, Chafik Belkai, Ait Hamou Mhana,ould fella Md Said. Ces personnes seront l'objet d'une controverse dans les jours suivants. Pour mieux apprécier le nombre de 50 absents lors de cette assemblée, il y a lieu d'indiquer que la dernière réunion de l'assemblée du village tenue le 02 mars 2001 a connu l'absence d'une cinquantaine de personnes.

⁴⁹⁹ Tous les efforts que nous avons déployés ne nous ont pas permis de reconstituer d'une manière exacte les conditions dans lesquelles s'est tenue cette assemblée.

⁵⁰⁰ Dans un entretien avec l'intéressé en janvier 2007, il ressort qu'il a subi et ressenti beaucoup de pression. De la part de son père, qu'il a lui-même mesuré les risques éventuels de dérapage dans une situation politique extrêmement trouble, notamment avec la « déchirure du village » provoquée par les réactions opposées par rapport aux événements et à la gendarmerie et enfin les critiques sévères dont son équipe du comité faisait l'objet de la part de certains villageois qui le considère sans aucune envergure (comité *ntlampuyin*).

Par ailleurs, la constitution de ce nouveau comité de village avait pour motif principal selon Hakim AH et Arezki AM de « *préparer l'asensi n sidi amer du mois d'août et non pour l'arouch.* » (Entretien, janvier 2007)

Ainsi, à ce moment du début de la mobilisation citoyenne, il n'était pas dans l'intention des nouveaux membres (à ce stade de leur engagement) de s'impliquer directement dans la prise en charge de l'actualité politique au niveau communal pour se contenter d'assurer, comme le fait annuellement le comité de village, la préparation et l'organisation de l'asensifête rituelle tenue au mois d'août. La confusion qui règne sur la nature des événements, de l'identité des éventuels commanditaires ou manipulateurs, de l'hétérogénéité des acteurs impliqués dans la contestation et le recours inédit à l'émeute comme forme de protestation brouille les grilles de lecture et de perception, ce qui favorise les attitudes d'attentisme et de prudence, le temps de voir plus claire. Certainement, les membres du comité étaient sensibles au risque d'affrontements entre les deux camps et préfèrent temporiser et rester neutre en ne prenant pas position en faveur d'un des protagonistes. Or, le débat à l'assemblée s'est focalisé ensuite sur des questions éminemment politiques, liées à l'actualité.

Le deuxième point qui a retenu l'attention des villageois présents était de discuter de la situation au niveau local, suite aux émeutes de samedi 28 avril et des conséquences qu'elles ont provoqué sur l'arrêt de la scolarité des élèves du CEM et des lycées à Iferrhounene et en filigrane la forte participation des élèves du village dans ces émeutes.

Suite au débat, les présents ont décidé de s'impliquer et de ne pas laisser les collégiens subir ou participer dans le cours des événements. Ainsi ils appellent les écoliers à rejoindre les établissements dès samedi matin et de déléguer deux personnes adultes qui se chargeront de surveiller les élèves en cas où des émeutes venaient à éclater, et qu'il revient aux adultes et aux membres du comité d'assumer leur responsabilité et de participer dans ces émeutes et d'épargner les élèves.⁵⁰¹ (Hakim et Amara Ait Hamou membres du nouveau comité installé et Smail lycéen entretien : janvier 2007)

La gravité de la situation impose aux adultes de prendre leur responsabilité pour protéger leur enfant, collégiens et lycéens, des risques des affrontements avec les gendarmes et de préserver leurs intérêts de suivre leur cursus scolaire dans des conditions sans risques majeurs d'atteinte à leur vie. Et s'il y a lieu d'affronter les forces de l'ordre ce n'est pas aux enfants de la faire mais il revient aux adultes de s'impliquer dans cette mobilisation. On est dans une phase de basculement d'une étape à une autre dans le déploiement de la contestation, puisque les adultes sont interpellés et saisi par l'actualité et le sort de leur enfant n'est qu'un motif qui va précipiter le moment du choix de s'impliquer ou de patienter. Cette assemblée des villageois permet les échanges d'informations et le travail collectif d'identification et de diagnostic de la

⁵⁰¹ Il nous a été difficile de vérifier la mise en pratique de cette décision de l'assemblée. Plusieurs de nos interlocuteurs n'étaient pas en mesure de donner les noms des personnes désignées pour accomplir cette tâche, ni de confirmer le suivi de cette recommandation. En revanche Mohamed, qui travaille au lycée d'Iferrhounene, nous a fait part de son initiative personnelle de « prendre soin » des élèves originaires du village et de les surveiller.

situation, de faire un tri de ce faisceau d'informations contradictoires et de sentiments contrastés et des opinions et appréciations diverses. Etre ensemble, vivre le moment difficile en communion, rassure et apaise les craintes et les peurs et permet d'entrevoir une issue possible, et ouvre un horizon d'attente. D'où l'appel à l'implication du comité de village qui va agir au nom de la communauté villageoise.⁵⁰²

Le samedi 5 mai, les cours reprennent au lycée polyvalent d'Iferhounene. Les collégiens du CEM Mezine Younes refusent de rejoindre les salles et décident de faire sortir les lycéens. Arrivés au polyvalent ils jettent des pierres sur l'établissement et réussissent à « perturber » le déroulement des cours. Contraints, les lycéens rejoignent leurs camarades écoliers dans la contestation⁵⁰³. Selon le témoignage de Mohamed OF agent d'entretien au lycée, c'est (Salah) le proviseur qui « **cachait les élèves de terminale pour leur permettre de suivre les cours et préparer le bac** » (Mohamed OF, août 2007)

La foule de jeunes collégiens et lycéens, encouragés par certains enseignants du lycée, se dirige vers la ville d'Iferhounene en scandant des slogans qui commencent à devenir compulsifs chez les jeunes. Cette fois-ci la marche se déroule sans incidents et sans se transformer en émeute.

Le samedi 5 mai l'union des commerçants de la commune de Ain El Hammam a organisé une assemblée générale, à la fin de laquelle elle a appelé à une grève générale de deux jours, le lundi 7 et mardi 8 mai.

Ces premières journées d'émeutes créent, outre les conséquences d'affrontements avec les services de l'ordre, des controverses et de nouvelles tensions internes et dessinent des lignes de démarcations entre deux camps adverses à l'intérieur même du village.

⁵⁰² Il faut préciser que cette option n'a pas été partagée par l'ensemble des membres du comité. A ce moment précis du début des événements, certains membres ne se sentent pas interpellés par la situation et se vaudraient se contenter seulement de s'occuper de préparer la fête traditionnelle de l'asensi n sidi Amer pour le mois d'août.

⁵⁰³ Dans les jours suivants et à l'approche des examens du bac, les élèves des classes terminales leurs seront accordés une sorte de dérogation pour leur permettre de préparer les examens. Cette dérogation n'est pas le fruit d'une réunion formelle mais de discussions informelles entre les différents acteurs de la protestation et les concernés qui ont permis de dégager ce consensus précaire qui peut être remis en cause par l'implication de nouveaux acteurs et en fonction de l'évolution de la protestation elle-même au niveau locale et régionale. Par ailleurs, à la même période à l'université de Bejaia, les cours se déroulaient presque normalement, puisque la communauté universitaire n'était pas unanime à s'engager dans la protestation et encore moins dans les émeutes. Certains étudiants et enseignants poursuivaient leurs cours, alors que d'autres sont dans l'amphi à discuter et à débattre pour comprendre la situation et engager des actions de soutiens et s'impliquer dans la protestation.

Conclusion du chapitre 4 :

La faillite de la médiation politique dévolue aux partis démocratiques institutionnels implantés en Kabylie (RCD et FFS) discrédités, domestiqués et neutralisés par le régime autoritaire à façade démocratique, l'absence d'alternatives, la violence traumatisante de la décennie 1990 qui a imposé l'affrontement au lieu de la négociation comme mode de résolution des conflits, la colère sourde qui couvait depuis au moins 1998, année de l'assassinat du chanteur Matoub icône de la revendication identitaire berbère, le malaise multiforme de la jeunesse (soif de vivre, manque de perspectives professionnelles et familiales, manque de libertés etc.), accouche d'une société impatiente et émeutière face aux abus d'autorité et de mépris promus comme normes dans un Etat-société policier.

Cette lassitude, ce reflux du politique et le désenchantement à l'égard de l'action politique institutionnelle considérée péjorativement comme un jeu d'intrigues et source d'enrichissement personnel, conduit à la recherche de contre-pouvoir dans l'affrontement et la violence contre tout ce qui symbolise l'Etat et ce qui est désigné communément par le « pouvoir ». L'émeute est considérée comme le seul mode d'action politique non institutionnel par lequel les protestataires peuvent se faire entendre, et exprimer les multiples indignations, de les rendre visibles dans un champ politique saturé par les violences de la « décennie noir ». Ainsi, cette indignation morale et émotionnelle constitue le cadre d'injustice préalable à toute mobilisation collective, encore faut-il construire un cadre identitaire, par la mise en langage de la protestation, produire un discours de diagnostic de la situation, exprime des griefs, impute des responsabilités et délimite les frontières entre un nous et eux.

L'émeute est un fait urbain et le village kabyle n'est pas l'espace de l'affrontement entre les jeunes et la gendarmerie. C'est parce qu'il y a rapport au « pouvoir » qu'il y a émeute, et l'urbanisation fait voir l'intrication de la société et de l'Etat écrivait à juste titre Gallissot.⁵⁰⁴ L'installation du chef-lieu de la commune à Iferhounene puis sa promotion en daïra a transformé le petit village en petite ville, dotée d'infrastructures administratives, de brigade de gendarmerie, de services et de commerces et d'autres lieux de consommation. Cette urbanisation non contrôlée et soumises aux caprices des notabilités locales ne laisse pas la place à l'émergence d'une véritable cité urbaine et du même coup, un nouveau rapport se construit avec les villages avoisinants, à l'image d'Ait Arbi qui devient une sorte de banlieue du chef-lieu de la commune. L'implantation de deux lycées et d'un CEM a drainé une jeunesse abondante qui a été le premier relais de la colère après l'assassinat du lycéen Guermah, en avril 2001. Les médias ont permis la diffusion synchrone de la colère et suscité une émotion collective d'indignation qui dépasse les frontières de l'espace géographique de l'événement déclencheur. L'émeute a investi l'espace public à Iferhounene le 28 avril et a fait émerger de nouveaux acteurs porteurs d'un mode d'action et de discours qui ne cadre pas avec les anciennes mobilisations identitaires du MCB des décennies 1980 et 1990.

Les émeutes créent un climat de tension, de controverses, de rumeurs, de manque réel ou imaginaire de sécurité et de suspicion et de perte de confiance vertigineuse à l'égard de

⁵⁰⁴ René Gallissot, *Le Maghreb de traverse*, Editions Bouchène, 2000.

l'Etat, des institutions et de tout le monde, de la crainte de la manipulation. Les schémas de perception sont déréglés. Une rupture de l'ordre légal s'installe momentanément ce qui libère les inhibitions et peut conduire à des pratiques de surenchères et délinquantes, ou un sentiment d'impunité et d'euphorie. Elles déclenchent des dynamiques émotionnelles qui façonnent les mouvements de contestation et de mobilisation. Les mises en scènes des émotions captent l'attention et construisent une communauté de sentiments.

L'érosion de la confiance dans les élus a fait plonger les jeunes dans un face à face avec les forces de l'ordre. Cette institution républicaine est honnie par une bonne partie de la population, elle est constituée, au niveau local à Iferrhounene, d'éléments inexpérimentés dans la gestion des violences urbaines, mais forgés, confortés et modelés par une décennie de luttes antiterroristes. L'attitude de ces gendarmes face aux différentes mobilisations a été déterminante dans le déploiement de la contestation et les formes d'action promues par les protestataires. La répression réévalue le coût de l'engagement et paradoxalement à cause de l'indignation qu'elle suscite elle libère la parole et les prises de positions publiques.

Les seuls ressorts disponibles sont les comités de villages encore actifs dans ces localités montagneuses. Ces assemblées villageoises répondent à l'appel de la communauté et tentent d'encadrer la furie des jeunes prêts au sacrifice et attirés par la figure du martyr. « *Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts* » scandaient-ils pour faire face au déchainement de la répression. Un autre slogan est souvent adressé par les marcheurs aux citoyens restés observateurs disait « *on n'a pas besoin de spectateurs* », l'heure est à la mobilisation collective unanime.

A ce stade de déploiement de la contestation, et la perception floue que se font les acteurs sur l'évaluation de la nature du conflit, de l'identité des acteurs en jeu, des objectifs de la contestation, du pronostic sur le devenir de la mobilisation et la peur de la manipulation de la part de l'ensemble des acteurs, font que l'initiative de la « cellule de crise » du maire d'Ifferrhounene n'est pas perçue comme le cadre consensuel de la prise en charge de la mobilisation. Cette perception de la situation a induit une attitude de temporisation du comité de village d'Ait Arbi et d'autres villages de la commune dans l'implication dans ce cadre.

L'hostilité du village d'Ait Arbi et d'une partie des villages de la commune d'Ifferrhounene à l'égard du parti du FFS va-t-elle freiner le déploiement de la contestation, ou bien l'intensité des affrontements et l'indignation qu'elle suscite permettra de surmonter ces considérations politiques partisans et réévaluer les attentes ? Les acteurs contestataires inventeront-ils un autre cadre non partisan pour rassembler et agréger toutes les ressources militantes et logistiques disponibles ? Les comités de villages, ressources militantes disponibles non discréditées, seront-ils encore cette fois-ci capables de s'adapter à la situation tragique que connaît la Kabylie et constituer un cadre de discussion, de délibération collective à même de prendre en charge cette crise inédite dans l'histoire de l'Algérie indépendante ?

La région d'Ifferrhounene dispose de traditions municipales vivaces et dynamiques ancrées dans le tiroir et l'histoire locale, qui peuvent constituer des ressorts pour encadrer la contestation et faire impliquer la majorité de la population dans l'arène publique en conflit.

D'ici là, la communauté villageoise doit affronter des conflits internes nés des perspectives différentes et opposées que les citoyens ont de cette situation d'affrontement et de suspicion généralisée. L'attitude à adopter vis-à-vis des gendarmes et leurs familles encerclés et assiégés et des émeutiers venus de toute la région qui poursuivit par les forces de l'ordre se réfugient dans le village d'Iferhounene ; divisent la communauté villageoise et menace la construction du consensus nécessaire à la mobilisation collective.

Ces conflits peuvent-ils constituer des outils de construction de ce consensus ? L'élaboration de ce consensus signifie-t-il l'exclusion de la diversité des opinions et le bannissement des briseurs de consensus communautaires ? L'assemblée villageoise sera-t-elle capable de gérer ces tensions en assurant la fonction de régulation du conflit et en sauvegardant la diversité des perspectives s'exprimer en son sein ?

Chapitre 5

*La communauté villageoise face à l'épreuve
du conflit :*

Entre diversité des opinions et trahison ?

La construction du consensus.

*L'affaire des « porteurs de couscous »
aux gendarmes*

Introduction

Dans ce chapitre, nous aborderons cette forme inédite d'expression de la violence de la part des citoyens de la daïra d'Iferhounene, qui est l'émeute.

Notre intérêt sera porté aussi sur les acteurs de l'émeute. Qui sont ces émeutiers ? Comment on devient émeutier ? Quel est ce processus qui amène un jeune lycéen, chômeur, universitaire à devenir cet émeutier qui harcèle les forces de l'ordre et saccage des édifices publics ? Nous nous intéresserons à « *ces ruptures des cycles de la vie quotidienne qui transforment des citoyens ordinaires en militants d'une cause* ». ⁵⁰⁵

Comment s'organise les émeutes et les émeutiers ? Nous nous pencherons aussi sur l'espace de l'affrontement qui façonne et imprime ses marques sur la tactique des deux parties en conflit et le déroulement et le déploiement de l'émeute.

Nous nous attacherons aux formes dans lesquelles s'expriment les émeutes ? Quels moyens sont-ils utilisés pour s'attaquer aux forces de l'ordre ? Comment s'est déroulé l'affrontement des jeunes avec les forces de l'ordre, gendarmes et CRS ? Quelles sont les cibles des émeutiers ? Quels sont les slogans scandés ?

Par ailleurs, nous nous pencherons sur la réaction de la population face à cette nouvelle forme d'action politique. Comment les villageois d'Iferhounene vont-ils vivre cet affrontement qui va bouleverser le rythme de leur vie ? Si l'espace villageois devient le théâtre d'affrontement entre les deux camps, quelle sera l'attitude des villageois face à cette intrusion ? D'où notre souci d'appréhender l'espace comme une dimension symbolique et de prendre en compte la « double dimension, structurée et structurante, de l'espace et du lieu » ⁵⁰⁶

L'émeute induira des lignes de démarcation et de polarisation. La communauté villageoise fera-t-elle face à l'émeute comme bloc uni ou bien des fissures et des divergences émergeront quant à l'appréciation à faire sur le bienfondé de ce procédé de lutte, de ces conséquences et des éventuels commanditaires politiques ?

Le comportement à adopter vis-à-vis des gendarmes et leurs familles encerclés et assiégés segmente la communauté villageoise et menace la construction du consensus nécessaire à la mobilisation collective. L'élaboration de ce consensus signifie-t-il l'exclusion de la pluralité des perspectives et l'ostracisme à l'égard des briseurs de consensus communautaire ? L'assemblée villageoise sera-t-elle capable de gérer ces tensions en assurant la fonction de régulation du conflit tout en permettant l'expression de la minorité d'opinion ?

⁵⁰⁵ James Jasper, « L'art de la protestation collective », *Raisons pratiques* n°12 les formes de l'action collective, 2001, p147.

⁵⁰⁶ Auyero Javier, « L'espace des luttes » *Topographie des mobilisations collectives, Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/5 no 160, p. 122-132. DOI : 10.3917/arss.160.0122, P126

5-1-L'affaire des « porteurs du couscous »,**Comment construire le consensus communautaire dans une situation de tension ?**

Nous envisageons d'aborder cette séquence comme une intrigue, avec ses acteurs, ses mises en scène et sa dramaturgie, qui façonne une dynamique affective créée par ce mouvement social naissant et qui contribue à lui forger une identité collective.

Cette approche s'inspire de l'analyse des cadres (la *frameanalysis*) notamment de l'approche dramaturgique de Burke (1996) et de Gusfield(1981), Edelman (1988). Cette démarche considère que les actions collectives recourent à des mises en scènes qui s'inspirent de l'art dramatique, avec ses modes tragiques ou comiques, ses retournements de situations, ses simulations et impostures, ses duperies et ses coups de théâtre. L'intérêt de cette approche consiste dans le fait qu'elle envisage l'action collective comme des drames publics sur des scènes théâtrales. Des événements sont construits sous forme d'intrigues dont les personnages sont des coupables et des victimes, des héros et des témoins, de juges et d'escrocs.⁵⁰⁷

Il s'agit précisément de décrire le processus par lequel une affaire se publicise, construit des argumentations et des dramatisations qui s'affrontent sur l'arène publique pour gagner la bataille de l'opinion publique, fait émerger des collectifs et des pôles d'identification.

Il s'agit aussi de voir comment les rumeurs qui circulent à l'échelle locale façonnent l'opinion public et dictent des conduites collectives par rapport à une mobilisation de dimension régionale et nationale. De savoir comment ces rumeurs sont-elles reçues, assimilées et appropriées différemment par les différents protagonistes ? Comment elles façonnent leur comportement collectif et participent à la construction du consensus en imposant des sanctions multiformes contre sa transgression ?

Dans la perspective de la compréhension des interactions stratégiques entre les différents protagonistes de cette affaire nous nous inspirons également de l'approche de Robert Benford et Scott Hunt sur les opérations de cadrage, de contre-cadrage et de recadrage.⁵⁰⁸ Pour ces deux auteurs, l'émergence des mouvements sociaux se fait à travers la construction d'un drame public qui oppose partisans et adversaires d'une cause qui visent à imposer leur propre perspectives des choses, de tenter de convaincre un public de les rejoindre ou de les en dissuader, d'où l'importance de la mise en place de stratégies rhétoriques. Cette production des problèmes publics mets en place un champ d'alliances et d'oppositions où les différents acteurs ripostent aux doléances et attributions d'identités mises en avant par les mouvements, leur confèrent de nouvelles significations ou en renversent la valeur symbolique. De leur part, les porteurs de revendications (*claim-makers*) reconfigurent ces réponses.⁵⁰⁹

⁵⁰⁷ Cefaï, 2001, p61.

⁵⁰⁸ Robert Benford et Scott Hunt, « Cadrage en conflit, mouvements sociaux et problèmes sociaux », *Raisons Pratiques*, n°12, EHESS, 2001, pp163-194.

⁵⁰⁹ Ibid, p165.

Les deux auteurs identifient quatre procédés de contre-cadrage que les opposants objectent aux revendications des mouvements sociaux qui sont : le déni du problème, la contre attribution, le contre pronostic et les attaques visant à discréditer les qualités du mouvement ou de ses membres. Par ailleurs, ils identifient cinq procédés que les participants mobilisent contre ces contre-cadrages à savoir : l'ignorance, la modalisation, l'endossement, la démarcation, la riposte à la calomnie ou à la diffamation⁵¹⁰.

Le conflit émerge pendant les premiers jours d'émeutes où la tension était forte et tendue. Du désordre crée par les émeutes et les désagréments qu'elles engendrent dans la perturbation du rythme de vie des citoyens, de la peur justifiée ou imaginaire des villageois qui craignaient pour leur sécurité et commençaient à réfléchir sur la nécessité de mettre en place des vigiles pour surveiller leurs villages d'éventuelles visites punitives de gendarmes contre les villages dont sont originaires les émeutiers⁵¹¹. D'ailleurs des rumeurs et des informations paraissaient dans la presse rapportant des faits de ce genre citant plusieurs villages de Kabylie. Certains commerçants avaient peur des représailles des gendarmes pour avoir refusé de commercer avec eux.⁵¹²

D'autres rumeurs accusent les GLD et patriotes de la région d'Iferhounene d'être responsables de l'assassinat d'une enseignante à Sidi Ali Ouyahia, près de Michelet, le 28 avril 2001⁵¹³. Les membres des GLD du village d'Ait Arbi, sont certains qu'il s'agit d'une

⁵¹⁰ Ibid, p 166.

⁵¹¹ Ce mode collectif alternatif de prise en charge de la sécurité des contestataires au moment de crise et d'affrontement avec les appareils répressifs de l'Etat est observé aussi lors de ce qui est dénommé « les révolutions arabes », notamment dans certains quartiers en Egypte, en 2011. Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, 2012/5, p.788.

⁵¹² Selon un rapport de la ligue Algérienne de défense des droits de l'Homme, durant les mois de mai et juin, plusieurs localités ont connus des représailles des forces de l'ordre : « Lors de la plupart des affrontements, les manifestants ont dû répondre aux expéditions punitives, aux représailles et aux pillages de magasins et de domiciles par les forces de l'ordre. De Fréha (Tizi-Ouzou) à Akbou (Béjaïa), en passant par des localités de la wilaya de Sétif ou de Bouira les témoignages sur place et rapportés par la presse ont montré comment des éléments des forces de l'ordre ont pillé, volé, violé des domiciles, saccagé des magasins et semé la terreur dans les villages en faisant des descentes nocturnes avec des armes blanches. Ces agissements ont poussé les citoyens à se constituer en groupes de vigilance et d'autodéfense. Les affrontements ont pris de l'ampleur et touché plusieurs autres wilayates de l'Est et de l'Ouest de l'Algérie. » Rapport LADDH, avril 2001-avril 2002.

Ce climat de rumeur, de peur nous rappelle ce qu'a été la « grande peur » qui envahit le territoire de la France à la fin du mois de juillet 1789 au lendemain de la prise de la bastille le 14 juillet. Dans les campagnes les ruraux qui veulent la fin des impôts de la 'dime', pris de panique de peur des mystérieux brigands qui brûlent les récoltes, s'arment et s'en prennent aux propriétaires, détruisent des titres de propriétés, dévastent des logis seigneuriaux, molestent des personnes jusqu'à parfois les tuer. Voir les travaux de George Lefebvre notamment, *Les Paysans du Nord pendant la Révolution française* (1924), *Les origines de la Révolution française* dans l'évolution de l'humanité, n° 72, et *La Grande Peur de 1789*, éd. Félix Alcan (1932)

⁵¹³ « Assassinat le 28 avril d'une citoyenne, Mme Ait Abba Nadia (33 ans), de Aïn El-Hammam, enseignante de langue arabe. Elle a été mortellement blessée, à l'intérieur d'une chambre, par deux balles au-dessous de l'épaule droite et au poignet droit. Témoignage de son beau-frère.

" Ma belle sœur a été blessée mortellement, le 28 avril, alors qu'elle se trouvait chez sa collègue, une voisine qui habite au 5e étage. Les gendarmes tiraient dans tous les sens, même en direction des fenêtres des immeubles. On a entendu crier : "Vous avez atteint une dame !". Nous sommes accourus pour la secourir et l'emmener vers le secteur sanitaire. À défaut d'un brancard, nous l'avons transportée dans une couverture portée par six jeunes. Une

manipulation du FFS dirigée contre eux. Ces appréhensions se renforcent lorsqu'ils assistent aux marches des manifestants à Iferrhounene où des slogans chers au FFS sont scandés et repris par la foule, tels que « Pouvoir assassin » ou encore des appels de soutiens aux terroristes « l'armée et le peuple sont avec toi Hattab » (du GSPC, groupe salafiste pour la prédiction et le combat). Des contre-cadrage commencent à se former et à s'esquisser car, des doutes s'installent en eux sur l'identité de ce mouvement naissant, sur ces objectifs flous, non encore élaborés, d'où leur attitude attentiste voire méfiante à l'égard de cette contestation naissante, d'autant plus qu'aucune figure de lutte politique, syndicale et identitaire de la région n'a pris la tête de ce mouvement. Sans oublier de préciser que leur statut de membre des GLD, détenteurs d'armes, fait peser sur eux une lourde responsabilité et se sentent visé par une partie de ces manifestants. Leurs liens professionnels avec des éléments de la gendarmerie et de l'armée leur permettent de prendre connaissance de certaines informations sécuritaires et donc avoir une grille de lecture des événements en cours imprégnée par ce prisme sécuritaire, ou bien d'être une cible potentielle de manipulation par l'injection d'informations visant l'objectif de les écarter de ce mouvement, de les amener à se sentir non concernés par cette mobilisation, ou d'en être une des cibles des révoltés.

En plus de ces rumeurs, les GLD qui sont engagés dans la lutte anti terroristes dans plusieurs régions d'Algérie sont désignés péjorativement par le terme de milices et de seigneurs de guerre. Certains partis et journaux proches des milieux islamistes et du FFS diffusent des écrits qui vulgarisent ce type de contre-cadrage. Sur un autre plan, les GLD font l'objet d'injures de la part de leurs adversaires, comme le souligne Moussaoui : *« les membres des GIA répondent avec la même politesse, taxant les GLD de klâb Zeroual. Là aussi, nous avons affaire à un animal impur et dont la chair n'est pas licite à la consommation. Socialement, le chien symbolise également le degré extrême du mépris : c'est l'animal sans orgueil ni dignité, qui accepte les rôles les plus ingrats pour pouvoir se nourrir, sa nourriture étant faite de restes. En qualifiant les GLD de « chiens », leurs adversaires les considèrent comme dénués de tout orgueil et n'étant mus que par des motivations basement pécuniaires. Autrement dit, les GLD n'auraient aucun idéal sinon celui du ventre. [...] L'expression hallûf al-ghâba [dénomination usée par les forces armées pour désigner les terroristes] insiste sur l'aspect sauvage, et celle de klâb Zeroual souligne la servilité. L'expression hallûf al-ghâba insiste sur l'aspect sauvage, et celle de klâb Zeroual souligne la servilité. »*⁵¹⁴

fois dehors, les gendarmes n'ont pas hésité à tirer en notre direction. Un des jeunes qui aidaient à la secourir, NAÏT AMARA Omar (26 ans), a été abattu.

Ce n'était pas fini car une fois la nuit tombée, les gendarmes sont entrés dans l'école où la défunte enseignait, ont saccagé plusieurs classes et inscrit sur son tablier "Vive la gendarmerie à bas tamazight"[...] » Algeria-watch. Il convient d'ajouter que selon Chafik Belkai, (août 2007) militant RCD et membre des GLD du village d'Ait Arbi, la rumeur distillée par les militants du FFS amputait cet assassinat aux membres des GLD et « Patriotes » d'Iferhounene (village de Boumessaoud). Ce qui créa une atmosphère électrique, de suspicion et de méfiance qui finira quelques jours plus tard par installer un mur d'incompréhension et creuser des « frontières » entre deux camps, anti et pro arouch.

⁵¹⁴ Abderrahmane Moussaoui, « La politique de l'injure. Une décennie meurtrière en Algérie », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2004, p170.

Il est utile de signaler les effets de ce climat de suspicion généralisée sur l'érosion de la confiance entre les citoyens. Toutes les parties s'accusent mutuellement d'être l'instigatrice des événements et d'être au service de forces occultes (DRS-terroristes, FFS, RCD, PAGS etc.). De ce fait, les acteurs sont prisonniers d'une logique de méfiance qui constitue un boulet pour l'engagement de certains militants notamment ceux qui sont les plus politisés ou engagés dans les partis ou associations. Par ailleurs, ils ne peuvent envisager dans ce cas l'émergence de mobilisations autonomes de toutes les parties. En disant cela, nous n'écarterons pas la possibilité qu'une émeute ou un mouvement de protestation soit ou fasse l'objet d'une initiative des groupes constitués dotés d'intentions et d'objectifs précis. C'est ce que révèlent Auyero Javier et Mahler Matthew qui ont étudié la « zone grise » politique, autrement dit la zone formée par les liens souvent invisibles tissés entre les acteurs politiques bien établis et les instigateurs de violence collective » en Argentine. (p116). Les auteurs ont montré que des « militants péronistes ont contribué à susciter (et à prendre la direction) » des « émeutes de la faim » de (14 au 21) décembre 2001 dans le quartier populaire de *La Matanza*, Province de Buenos Aires.⁵¹⁵

De leur part, les gendarmes avaient d'un côté des difficultés de sortir de leur brigade, lieu de travail et de résidence, pour s'approvisionner en produits de première nécessité (alimentation etc.) de crainte de provoquer des émeutes ils avaient également peur pour la sécurité de leurs enfants notamment ceux qui étaient scolarisés. « ***C'est vrai que la gendarmerie d'Iferhounene était vraiment harcelée, et des cas de perte de conscience au sein des gendarmes et des membres de leurs familles (femmes et enfants) ont été enregistrés*** » (Lounis, maire d'Iferhounene, 2013)

Les liens professionnels et amicaux qu'ils avaient réussi à tisser avec certaines personnes de la région notamment quelques membres des patriotes et des GLD leur avaient permis d'envisager de faire appel à eux.

Chafik instituteur, membre des GLD du village d'Ait Arbi et militant du RCD, était en voiture en compagnie de quelques amis du village (Djaffer, Ouahmed), en arrivant devant le siège de la gendarmerie d'Iferhounene, Rambo chef de la brigade leur demande de s'arrêter. A leur adresse il lance : « ***je suis vraiment déçu d'être la cible des jeunes émeutiers d'Ait Arbi***⁵¹⁶, ***puis il confie sur le ton d'une alerte « on n'a rien mangé, nos familles ne mangent plus ».***

En ce vendredi du début du mois de mai, Chafik qui célébrait le mariage d'un des membres de sa famille, à la fin de la fête et par motif de « ***geste humanitaire*** » décide de « ***préparer du piment haché (ifelfel) et d'acheter du pain*** ». De son côté, Djaffer prend deux cageots de fruit dans son magasin d'alimentation générale qu'ils ont acheminé en direction de

⁵¹⁵ Auyero Javier et Mahler Matthew, « Relations occultes et fondements de la violence collective », *Politix*, 2011/1 n° 93.

⁵¹⁶ Il est intéressant de comprendre pourquoi l'officier a été « déçu d'être la cible des jeunes émeutiers d'Ait Arbi ». Le village en question est connu pour être le fief de deux partis RCD et PAGS hostiles aux islamistes et ayant constitués des groupes d'autodéfense GLD et d'avoir des membres au sein des patriotes, qui faisaient partie du dispositif de lutte contre le terrorisme. Par conséquent, il a pu entretenir des rapports professionnels réguliers avec ces membres et avoir ainsi forgé une opinion favorable du village. En revanche, ce qu'il ignore peut-être c'est l'image peu favorable de cette institution qu'il dirige aux yeux de la population, y compris des jeunes d'Ait Arbi.

la brigade de la gendarmerie d'Iferhounene, dans la voiture appartenant, disent certains témoins, à *cheikh* (enseignant) Larbi, une personne considérée comme sympathique par les jeunes, amateur de vin souvent dans un état d'ébriété. Son fils, un jeune universitaire, crie à la manipulation de son père jugé « **inconscient et irresponsable de ces gestes vu son état d'ivresse** » et s'en prend aux personnes concernées et leur demande de ne pas utiliser la voiture de son père pour acheminer les vivres. (Témoignage de Ouremdane, fils de *cheikh* lærbi, Août 2011)

Quelques personnes parmi eux pénètrent dans la maison de Mohand Ameziane, située à côté de la brigade de gendarmerie, et à l'abri des regards se pressent de faire monter des cageots de provisions (aliments et boissons) à l'aide d'une grue artisanale (*tajerart*) vers les balcons des maisons des gendarmes. Le chef de la brigade Rambo, aurait séjourné plus d'un mois dans la maison du propriétaire du café Mohand Ameziane, située juste à côté de la brigade. (Témoignage de quelques émeutiers : OFM, Août 2008)

Chafik justifie son geste par le recours à la motivation humanitaire « **ce n'est pas parce qu'on était contre le mouvement citoyen qu'on leur a amené ces provisions, mais tout simplement c'est un geste humanitaire. En plus, on l'a fait publiquement devant tout le monde, ensuite on nous a taxé de traîtres** » (Chafik B Août 2007)

Un autre membre des GLD qui a été sollicité par le chef de brigade a participé à l'évacuation des familles de certains gendarmes du siège de la gendarmerie, pour les mettre dans des lieux plus sûrs. La personne concernée (B.F) évoque elle aussi des « motifs humanitaires » pour motiver son action. Par ailleurs, un émeutier nous a confié que cette famille a été évacuée vers la maison de Sadek At Youcef, riche commerçant d'une soixantaine d'année du village de Laazib, habitant depuis plusieurs années à Iferhounene.

Mohamed la cinquantaine, travaille comme agent d'entretien au lycée lié par des affinités et une amitié avec ces « accusés »⁵¹⁷, exprime de la compréhension vis-à-vis de la motivation qui était à l'origine de leur acte. Il justifie leur démarche par la mise en contexte de cette séquence : « **c'est vrai que ce geste peut paraître déplacé au moment où les commerçants refusaient de vendre aux gendarmes, néanmoins on était à peine au deuxième jour des émeutes et à vrai dire personne ne comprenait ce qui se passait, ce n'était pas clair.** » (Mohamed, OF, Août 2007)

Cette séquence constitue un événement dans le sens qu'il est construit par les acteurs et ceux qui le partagent et en retour il restructure les relations sociales : « *L'événement qui survient est un moment, un fragment de réalité perçue qui n'a pas d'autre unité que le nom qu'on lui donne. Son arrivée dans le temps (c'est en ce sens qu'il est le point focal autour duquel se déterminent un avant et un après) est immédiatement mise en partage par ceux qui le reçoivent, le voient, en entendent parler, l'annoncent puis le gardent en mémoire. Fabricant et fabriqué,*

⁵¹⁷ Même si Mohamed a été cité dans cette liste, il n'est pas considéré comme le noyau dur du « groupe ». Dans l'entretien que nous avons eu avec lui en 2007, l'intéressé ne s'est pas présenté comme faisant partie des « accusés », il se situait à l'extérieur du groupe, tout en tentant de justifier leur acte.

constructeur et construit, il est d'emblée un morceau de temps et d'action mis en morceaux, en partage comme en discussion [...] Aussi peut-on dire (Laborie 2001) que l'événement prend également tout son sens à partir de la façon dont les individus le perçoivent, l'intériorisent, finissant à travers des expériences très différentes par lui donner un tracé aux contours repérables. Il n'y a pas d'événement sans qu'un sens lui soit offert par sa réception. Il n'y a pas de sens a priori d'un événement.»⁵¹⁸

Ces « gestes humanitaires » ne sont pas passés inaperçus à la vigilance des jeunes émeutiers qui, emportaient par l'ampleur de la tragédie, ne pouvaient apprécier ni même comprendre un tel geste interprété selon leur cadre de pertinence, comme un acte de « trahison ». Schème d'une symbolique très forte au regard de l'histoire de la guerre de libération et du code de valeur kabyle⁵¹⁹. Ce conflit d'interprétation est constitutif de l'événement comme une construction sociale. *« De quelque nature qu'il soit, l'événement se fabrique, se déplace et s'accomplit dans le large champ des émotions [...] L'événement ne contient en lui-même aucune neutralité : socialement fabriqué, il est approprié de façon très différenciée par l'ensemble des couches sociales. Et ces appropriations peuvent sans aucun doute entrer en conflit les unes avec les autres.»⁵²⁰*

Cette compréhension conflictuelle de l'événement ou pour reprendre le terme de P. Ricœur de « conflit des interprétations » est une dimension centrale de la réalité sociale. Car comme l'explique André Mary au sujet des quatre dimensions de la lisibilité de l'action selon P. Ricœur la signification de l'action s'autonomise de l'intention des acteurs. L'auteur de l'herméneutique et de phénoménologie, soutient que la signification de l'action se détache de l'événement et le transcende, ensuite l'action est considérée comme sociale parce que sa signification s'autonomise par rapport à l'intention de l'agent. En troisième lieu une action se constitue en événement en s'émancipant du contexte et de la situation présente qui lui a donné naissance. Enfin, le sens des actions est ouvert à toutes les réinterprétations possibles.⁵²¹

De leur côté, les jeunes qui étaient témoins, notamment les émeutiers, rapportent cet épisode en indiquant qu'un groupe de gens (en citant des noms) ont approvisionné les gendarmes en couscous (et non *ifelfel* : poivron). Dans la région d'Iferhounene, le nom du village d'Ait Arbi est souvent cité dans les discussions entre les jeunes et qualifié de traître. Cette pression ne manquera pas de susciter une réaction de la part de certains jeunes émeutiers d'Ait Arbi qui, vont établir une liste⁵²² de 15 personnes « traîtres ». A partir de là, un climat de suspicion s'installe.

⁵¹⁸ Arlette Farge, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, numéro-38 - *Qu'est-ce qu'un événement ?* (Mars 2002), p5.

⁵¹⁹ Pour mesurer l'importance du devoir de manifester sa solidarité envers les siens en cas de guerre, dans la société kabyle pendant la colonisation française, Hanoteau et Letourneux signalent que « Tout homme en état de porter les armes se doit à la défense du pays. Le service militaire est, aux yeux des kabyles, le devoir le plus sacré. Celui qui, par manque d'énergie, voudrait s'y soustraire, deviendrait un objet de risée et serait forcé de s'expatrier sous le coup d'une réprobation unanime » Hanoteau et Letourneux, Hanoteau et Letourneux, 2003, Tome II, p53

⁵²⁰ Arlette Farge, *ibid.* P7

⁵²¹ André Mary, « De l'épaisseur de la description à la profondeur de l'interprétation », *Enquête*, La description I, 1998, p 62.

⁵²² Il est évident que la divulgation du nom de l'initiateur de cette liste peut avoir des conséquences sur l'alimentation du conflit ou raviver les querelles enfouies. Nous touchons ici du doigt l'une des « limites » de

Il convient de s'interroger sur le choix des termes, faits par les acteurs, pour qualifier cet acte. Il s'agit beaucoup plus du terme « traîtres » utilisé en langue française, et du terme *iceyaten* valets et suppôts du pouvoir et parfois de terme plus chargé symboliquement et à connotations historiques, à l'image du célèbre « harki » qui renvoi aux déchirures de l'histoire de la guerre de libération. Cette catégorisation est un travail de cadrage en fonction des schèmes culturels propres à l'histoire du groupe. Plus précisément, c'est une opération de recadrage qui s'appuie sur le procédé de la riposte selon les catégories de Benford citées précédemment.

On mesure la gravité du chef d'accusation compte tenu de la place de ce motif dans l'imaginaire social et la culture politique Kabyles. La mémoire collective retient la sombre séquence des assassinats par trahison ou complicité des siens de grands leaders politiques et militaires du mouvement national et de la guerre d'indépendance, tels que le berbériste Bennai Ouali tué en février 1957, et de AbaneRamdane. Beaucoup de militants nationalistes seront condamnés pour leurs idées berbéristes par Krim Belkacem en mars 1956 tels que Mebarek Ait Menguellet, Amar OuldHamouda et Salah Ait Mohand Said etc.. Enfin, il faut signaler une des figures de la rébellion à l'ordre colonial, le bandit d'honneur Ahmed Oumeri mort en 1947 dans un guet-apens au sein de la maison de son compagnon d'armes.

On comprend l'importance de l'acte de dénomination des faits et leur qualification qui est aussi un acte d'action comme l'explique Cefaï qui s'inspire de la démarche pragmatiste de J. Dewey : « *Nommer et narrer, c'est déjà catégoriser* (Ricoeur, 1977 et 1983 ; Von Wright, 1971.), *faire advenir à l'existence et rendre digne de préoccupation, qu'il s'agisse de « nouvelle pauvreté » ou d'« avortement volontaire », de « malaise des banlieues » ou de « commerce d'enfants ».* Les faits ne sont jamais accessibles que dans l'horizon des représentations que l'on s'en fait et que l'on s'en donne ; ce « on », loin d'être une personne individuelle, est un horizon d'interactions et d'interlocutions dans lequel se construisent une réalité et une légitimité (Berger et Luckmann, 1986.). Par ailleurs, nommer et narrer, c'est déjà agir, entrer dans une logique de désignation et de description du problème en vue de le résoudre. »⁵²³

Cette liste est confectionnée à la hâte au chef lieu de la commune à Iferhounene, lieu de combat des jeunes émeutiers, sur une feuille de brouillon portant les noms de 15 personnes qui sont accusés de trahison. Elle est affichée au village, la nuit, sur la porte du magasin de Djaffer et sur la porte du garage de NnaMegdouda à l'entrée du village. D'autres copies sont affichées à Iferhounene, chef-lieu de la commune.

Il est intéressant d'indiquer la spécificité de ce procédé de dénonciation comme outil de pression que constitue l'élaboration d'une liste de suspects ou plutôt d'accusés, rendue publique et affichée sur l'arène publique. Ce procédé fonctionne comme une condamnation sans appel et un appel à la vindicte populaire sans jugement, ni présentation de preuves, vérification des

l'enquête, ou de la dimension morale de l'enquête ethnographique qui n'a pas le souci de chercher une vérité, ni de désigner des coupables ou glorifier des héros ou enquêter pour les services de quelqu'un en rapportant la preuve qui manquait.

⁵²³ Cefaï Daniel. « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques ». In: *Réseaux*, 1996, volume 14 n°75. P 50.

faits, confrontation des témoignages et droit à la défense. Il s'agit d'un des modes de production ou de « *stratégies de mobilisation du consensus* ». ⁵²⁴

Ce mode opératoire de confection d'une liste vise à exercer une pression politique sur ceux qui sont considérés comme adversaires au pire comme des ennemis. Ses auteurs ont agi dans la clandestinité de la nuit, par conséquent ils n'ont pas revendiqué leur acte, certainement de peur des représailles. Cette liste est l'émanation de quelques jeunes activistes et émeutiers qui étaient pris dans le tourbillon de l'action de protestation et ne se sont pas concertés avec les citoyens du village et n'ont pas agi en leur nom, ni n'ont été mandatés pour ce genre de procédé.

Cette liste comporte des noms de personnes d'âge adulte qui appartiennent aux quatre lignages du village, la majorité d'entre eux sont des enseignants du primaire et un agent de sécurité de la daïra, un chômeur, de tendance politique proche du RCD, du PAGS et du RND, et des anciens membres du comité de village, et trois sont membres des GLD. ⁵²⁵

La composition de cette liste n'est pas fortuite. La majorité des éléments qui la constitue forme une sorte de réseau, ⁵²⁶ liés par des affinités professionnelles, puisque plusieurs parmi eux sont des instituteurs, et partagent des lieux de rencontres notamment le café de Mohand Ameziane à Iferhounene. Ces affinités professionnelles et amicales sont renforcées par la communauté d'idéaux politiques communs et d'engagements politiques anti-intégristes et laïc soit dans des partis modernistes tels que le RCD et le PAGS ou dans des structures de lutte anti terroristes, tel les GLD ou les patriotes.

Nous pensons que l'appartenance de ces personnes au même réseau a permis une socialisation politique et une initiation à des codes et règles partagées. Puisque « *les réseaux façonnent certains cadres de pertinence du monde vécu : ils ont des effets sur les opérations d'évaluation des partis à prendre ou à laisser, sur les appréciations sur la nécessité ou non de passer à l'acte, sur les calculs de coûts et de profits individuels et collectifs,* ». Ce groupe d'amis et de collègues ont forgé une identité sociale et politique plus au moins homogène car « *l'appartenance à des réseaux contribue également à pourvoir de séries d'informations, à forger des critères de jugement moral, à faire circuler de l'émotion et de la vertu, à faire monter la pression affective, à renforcer les élans et les convictions* » ⁵²⁷

⁵²⁴ Cefaï, 2001, p68.

⁵²⁵ Les GLD n'ont pas adopté une même attitude d'hostilité et de défiance à l'égard de la contestation. Dans certaines localités, quelques délégués de la CADC sont des membres des GLD, comme Mouloud Ameer d'Aghrib. Voir H. Roberts, *Algérie-Kabylie, Etudes et interventions*, Barzakh, 2015, p 245.

⁵²⁶ L'analyse des réseaux sociaux s'appuie sur « L'observation et l'analyse des relations et des échanges entre acteurs » Degenne Alain, L'analyse des réseaux sociaux, bref panorama. In: *Flux* n°13-14, 1993. p 48.

Degenne définit le réseau comme une « structure formée par des contacts, des échanges ou des relations entre des personnes ou des institutions [...] ». Par ailleurs, il distingue quatre grands types d'interactions à partir desquelles on définit quatre types de formes sociales : la complémentarité, la domination, l'identification et les similitudes. Alain Degenne, analyse des réseaux, in M. Borlandi (s. dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, PUF, 2005, p620.

⁵²⁷ Cefaï, 2007, p. 388.

La réaction des concernés n'était pas uniforme. Ils ne se sont pas constitués en une force unie, ni n'ont provoqué une réunion collective pour débattre de la question, se concerter et délibérer. Il s'agit de discussions informelles dans lesquelles ils ont tenté d'enquêter, de collecter des informations sur les auteurs de cette action. Leur réaction était multiple. Elle varie du simple avertissement à la menace d'une réaction violente et au défi public. Chafik reconnaît que son « groupe » (qu'il désigne par l'usage du « on ») était disposé à entrevoir toutes les ripostes possibles contre ces accusations. **« On a réagi violement et on était prêt à tout, même au pire (taxetart) »** (Chafik, Août 2007).

Cette éventualité de recourir à la force était possible du fait que les membres du GLD avaient à leur disposition leurs armes de service et la gendarmerie n'avait pas procédé à leur désarmement durant ce climat de tension, se contentant de leur demander de ne pas effectuer d'activités ou de « sorties » dans le cadre de leur engagement au sein des GLD ; missions qu'ils avaient l'habitude d'assurer avant le début des événements de 2001. (Tonio, GLD, Août 2018)

Ainsi, Chafik a entrepris vainement, semble-t-il, une démarche pour identifier l'auteur de la liste affichée au village. Même si des soupçons pèsent sur un jeune du village mais le manque de preuves directes (exemple : témoins oculaires) le dissuade de tenter des représailles contre lui. Cet acteur se sent déshonoré, engage une riposte, fut-elle symbolique.

Il s'insurge contre ces détracteurs qui ne sont pas exempts de tout reproche : **« Comment peuvent-ils nous désigner comme des traîtres alors que certains de ceux qui nous accusent, à l'exception de Hacène, Madjid et Smail qui luttent sincèrement, appartiennent à des familles (A.H) qui ont des traîtres pendant la révolution »**. (Chafik août 2007)

On pourrait évoquer, ici, le jeu de l'honneur théorisé par Bourdieu dans son étude sur le sens de l'honneur.⁵²⁸ Dans la dialectique du défi et de la riposte, Bourdieu souligne les règles du jeu de l'honneur ; à savoir *« pour qu'il y ait défi, il faut que celui qui le reçoit digne d'être défié, c'est-à-dire capable de relever le défi, bref, le reconnaisse comme son égal en honneur »*,⁵²⁹ il ajoute un deuxième corollaire *« celui qui défie un homme incapable de relever le défi, c'est-à-dire incapable de poursuivre l'échange engagé, se déshonore lui-même »*,⁵³⁰ enfin, *« seul un défi (ou une offense) lancé par un homme égal en honneur mérite d'être relevé ; autrement dit, pour qu'il y ait défi, il faut que celui qui le reçoit estime celui qui le lance digne de le lancer. L'affront venant d'un individu inférieur en honneur retombe sur le présomptueux »*.⁵³¹

Ainsi, un des protagonistes évoque l'argument du déséquilibre en capital d'honneur qui le sépare, du moins, d'une partie de ses adversaires qui sont, à ses yeux, entachés de déshonneur, puisqu'ils appartiennent à des familles dont certains membres étaient des

⁵²⁸ Bourdieu P., *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle*, Editions du Seuil, 2000 (1972).

⁵²⁹ Ibid, p24

⁵³⁰ Ibid, p25

⁵³¹ Ibid, p26

collaborateurs avec l'armée française, pendant la guerre de libération. Il écarte l'accusation dont il fait l'objet en disqualifiant ses auteurs de ne pas être égaux en honneur, donc inaptes à lancer un tel défi. Par ailleurs, le fait de ne pas parapher la liste par les accusateurs, ôte tout crédit et entache leur action de manque de courage et d'honneur pour pouvoir affronter leurs adversaires sur le même pied d'égalité.

Desoncôté, Farid⁵³², chef des GLD, concerné par cette accusation réagit aussi violemment. Venu au centre du village dans un état d'ébriété, selon certains témoignages (Amirouche), il proféra des insultes à l'égard des personnes qui le désignent comme un « traître ». Aucune réaction n'a été esquissée par les présents, en raison de son état d'ébriété justifient certains. Excepté Amirouche qui n'a pas supporté ses insultes et a engagé une dispute avec Farid.

Nacer dit Pascal, chômeur de 34 ans emporté par sa pulsion de vengeance lance un défi à ces détracteurs. A leur adresse il assène une insulte suprême liée à leur honneur : « **tebratlwin-nwen** » (Que vos femmes soient répudiées). La portée de cet défi est limitée par le jeune âge des adversaires qui pour la plupart d'entre eux ne sont pas mariés. S'agit-il d'une erreur de grammaire (sociale) que d'adresser ce défi à ceux qui ne sont pas dignes de le relever ? Ces défis et insultes ont une charge symbolique et culturelle très forte du fait du lien entre l'image de la femme avec la hurma de la maison et de celle de l'homme son protecteur. La question qui reste à résoudre, c'est de savoir si les deux camps qui s'affrontent ont la même compréhension et interprétation de ce code de valeurs kabyles. A écouter Ricœur, il y a forcément un conflit d'interprétation.

Djilali, instituteur de 36 ans collègue et ami de Farid, considère que « **la situation était grave, et beaucoup de gens voulaient faire des règlements de comptes internes au village. Lorsque les émeutes ont commencé, j'étais avec ccix⁵³³ Arab de ceux qui dans les assemblées générales tentaient de ramener le calme pour éviter aux jeunes de se faire tuer en affrontant les mains nues des gendarmes armés, c'est à partir de cela qu'on nous accusait d'être contre le mouvement, et de travailler au profit du pouvoir, des iceyaten** » (Djillali, Août 2008)

Et à l'occasion de ce conflit Djillali s'est adressé à l'assistance présente dans une assemblée générale du village en ce mois de mai et d'un air très sérieux et menaçant : « **si quelqu'un m'aurait vu approvisionner les gendarmes qu'il me dénonce ici publiquement ; sinon je n'accepterai à personne de citer mon nom en dehors de cette assemblée** ». (Chafik, 2007)

Cette séquence est forte en signification et révélatrice de profondes mutations du village et du système de valeurs kabyle. Le choix du lieu, *tajmaet* en l'occurrence comme espace de la

⁵³² Belkai Farid, jeune de 35 ans, marié et père de trois enfants, instituteur à l'école du village, ex-militant du PAGS, proche du MDS, a constitué en 1995 un groupe de légitime défense GLD. Membre actif sur l'arène publique villageoise, il a été depuis le milieu des années 1980, à plusieurs reprises membre du comité de village. Doté d'une forte personnalité, bon orateur qui maîtrise la langue et les valeurs kabyles.

⁵³³ Le terme de *Cheikh* signifie ici le statut d'enseignant.

virilité et des jeux d'honneur et de compétition, n'est pas fortuit⁵³⁴. La mise en scène de la riposte par Cheikh Djillali, soignée par sa solennité de sa prise de parole, l'est également. En effet, répondre à l'accusation de trahison dans l'assemblée des hommes et lancer aux accusateurs le défi d'apporter la preuve de son implication et de l'annoncer au sein de cette arène publique, faute de quoi il les invite au silence, est une stratégie qui vise d'un côté à reconquérir son honneur souillé, car le déshonneur c'est de subir l'offense sans esquisser une riposte. De l'autre, à disqualifier ses protagonistes par manque d'honneur, de manquement aux règles qui régissent le code d'honneur et les compétitions d'honneur, puisqu'ils ne sont que des gamins et adolescents (pas encore adultes en terme social) incapables d'assumer leur accusation et de la défendre publiquement, dans l'assemblée des hommes.

Ici, apparaît la différence de génération entre les deux camps. Plus d'une vingtaine d'années d'âge sépare les deux parties, c'est-à-dire une socialisation très distincte au point qu'ils ne luttent plus avec les mêmes armes ni les mêmes procédés, et ne partagent pas le même code de valeurs. Effectivement, le premier groupe des accusés, nées durant les années 1960, est socialisé pendant les deux décennies de l'après indépendance, 1970-1980 caractérisées essentiellement par des certitudes politiques et sociales nées de l'euphorie de l'accès à l'indépendance, mais aussi des premières désillusions du projet nationaliste et de l'essor de la dynamique de contestation identitaire berbère et le foisonnement des symboles et rituels contestataires démocratiques et de la confrontation et débat idéologique et politique. Le deuxième groupe ; née dans les années 1980 a été socialisé durant la décennie noir 1990, dans la confrontation violente et meurtrière, imprégné des codes de la violence islamistes et de la brutalité de l'Etat policier et du repli sur l'espace communautaire du village. La pression démographique, la reconfiguration des espaces villageois à tel point que le village d'Ait Arbi est devenu une sorte de banlieue du chef-lieu de la commune. Par ailleurs, l'exode vers les villes et la poursuite de l'émigration, l'apparition de formes de violence, de délinquance citadine et des cas de suicide des jeunes indiquent des transformations sociales et culturelles profondes, notamment au niveau du relâchement du lien familial. Une nouvelle société kabyle émerge et prend forme au cours de la dernière décennie du millénaire.

Il s'agit également d'un conflit autour de « l'équilibre des pouvoirs entre générations », plus précisément entre groupe établi et groupes outsider, selon l'expression de Norbert Elias.⁵³⁵ En effet, le premier groupe occupe des positions dominantes au sein du village, de par

⁵³⁴ Mahé considère l'assemblée villageoise comme « la principale source de légitimité politique et le foyer symbolique d'origine du lien social » 2001, p568

⁵³⁵ Dans une réflexion sur le conflit de génération Norbert Elias avance une hypothèse sur l'équilibre des pouvoirs entre générations en termes de groupes établis et de groupes outsiders qui ont des différences de vécus, d'idéaux et de morale : « *Le rétrécissement ou l'élargissement des chances offertes par la vie, les attentes corrélatives en matière de sens en général et les perspectives professionnelles en particulier sont pour les jeunes générations dans une société quel que soit le moment considéré, des processus qui touchent inévitablement, au plus haut point, l'équilibre des pouvoirs (die Machtbalance) entre générations. On pourrait même dire que ces processus constituent le noyau des conflits sociaux entre générations* ». L'auteur qui a abordé le conflit de génération en Allemagne conclut son analyse en pointant du doigt ce qu'il qualifie comme l'une des racines de l'incompréhension entre générations : « *Les jeunes générations ont eu de plus en plus tendance à placer au cœur de l'engagement moral les problèmes d'inégalité sociale et d'oppression. L'absolu de l'impératif*

leur statut d'enseignant et ayant exercé à plusieurs reprises la fonction de membre du comité de village, et étant membre ou proche de partis du RCD et du PAGS etc., ils occupent des positions d'autorité et de notabilités. En revanche, le groupe des jeunes émeutiers, sont des outsiders et même occupent des positions marginales. N'ayant pas encore réussi dans l'ascension sociale, chômeurs de leur état, célibataires, sans aucune expérience dans la gestion des affaires du village, ils ne jouissent pas de reconnaissance sociale au village. De ce fait, ils ont une revanche sociale et une faim dévorante pour se faire entendre, être visible et être écouté et entendu. Ce conflit a une dimension économique et sociale.⁵³⁶

La tension était à son comble. L'opinion publique monte la pression. Qu'est-ce qui pourrait motiver cette défiance et déferlante de suspicions ?

Chafik impute cet « acharnement » contre lui et son groupe à l'histoire de la constitution des GLD (groupe de légitime défense), en 1995⁵³⁷. **« Pourquoi on nous a taxé de traîtres ? Je pense que le coup venait de la part des jeunes qui étaient manipulés par les personnes (Omar et Djaffer) qui n'ont pas pu avoir des armes au moment de la création des GLD, en 1995 »** (Chafik, Août 2007)

Cet élément des GLD renvoie les motivations de leurs adversaires aux règlements de comptes des personnes qui n'ont pas été acceptés leur non intégration au sein de ce groupe en 1995. A cette époque, ces personnes n'étaient pas admises dans ce groupe parce que leur seule motivation était d'avoir des armes pour s'adonner au plaisir de la chasse, donc ils étaient dépourvus de motivation politique d'engagement anti islamistes⁵³⁸. (Témoignage de Farid Belkai)

A partir de ces événements une déchirure profonde va toucher le village qui connaîtra désormais une tension permanente, car les événements exercent à travers un réseau de relations des effets structurants.⁵³⁹ Le village sera la risée de certains jeunes émeutiers d'autres villages qui, lors de leur passage par la route qui traverse le village vers Iferrhounene, ne se privent pas de se moquer de « l'honneur » du village « traître ». Cette situation tendue a failli dégénérer en

catégorique, qui se focalisait jadis sur la normalisation de la conduite individuelle, se retrouve désormais dans le caractère absolu des exigences morales relatives au comportement de groupe vis-à-vis d'autres groupes humains. Voilà l'une des racines majeures de l'incompréhension entre générations.»

Norbert Elias, « Conflits de générations et célébrations nationales : analyse et perspectives », *Cultures & Conflits*, Numéro 81-82 (Printemps/Été 2011), Le passage par la violence en politique, P24 et 47.

⁵³⁶C'est dans ce sens que va l'analyse de C. Chaulet qui pointe du doigt la substitution de ce système de compétition d'honneur par une compétition inégale pour l'accès à l'argent et par là, à la société de consommation pour les jeunes de la protestation de 2001. Elle affirme : « *qui n'a pas accès à l'argent est exclu de cette compétition, qui se substitue ainsi aux compétitions d'honneur autour desquelles étaient réglés les rapports sociaux traditionnels* » Claudine Chaulet, le « local », l'origine et le terme, *Insaniyat*, n° 16, janvier-avril 2002, p. 24

⁵³⁷En 1995, un groupe de jeunes, à leur tête Belkai Farid, instituteur de 30 ans ancien membre du parti « PAGS » constitue un groupe de légitime défense (GLD). Voir chapitre 3.

⁵³⁸ Une des personnes concernées avait des sympathies politiques islamistes.

⁵³⁹Voir Arlette Farge, « Penser et définir l'événement en histoire ».

conflits et en incidents entre les jeunes du village de Zoubga et de Tifilkout et ceux du village d'Ait Arbi qui se sentaient vexés par ces atteintes à la dignité de leur village, eux qui se considèrent pourtant comme « fer de lance » de la contestation à Iferrhounene. Certains vont relier cette « attaque et campagne de dénigrement » aux règlements de comptes politiques de certains « milieux politiques » (le FFS) hostiles à l'engagement du village d'Ait Arbi dans la lutte contre le « terrorisme islamiste » avec la constitution des GLD au village en 1995.

Le maire de la commune témoigne de ce climat de tension et de suspicion généralisé : **« il faut savoir qu'à l'époque il y avait un phénomène qui a émergé qui est celui des fausses accusations, c'était dangereux, il y avait des gens qui tiraient les ficelles en coulisses. Lorsque les gens ont pris connaissance de ces actes d'assistance aux gendarmes, tout le monde était suspecté. Si tu es détesté par quelqu'un, on fera circuler ton nom parmi les gens qui ont porté de l'aide aux gendarmes, mais qui sait la vérité à part ceux qui ont réellement porté de l'aide et ceux qui l'ont reçu. Mais la situation était floue. »** (Lounis 2013)

Hakim AH, maçon de 34 ans, membre du comité de village de l'époque a assisté à ces incidents au moment où des jeunes de Zoubga de retour d'Iferrhounene après une journée d'émeute, « provoquent » les villageois d'Ait Arbi qui étaient attroupés aux bordures de la route communale menant vers le village de Zoubga et la commune d'Illiltén. Certains jeunes d'Ait Arbi arrêtent le véhicule d'où provenaient les « insultes » ; des escarmouches verbales s'échangent entre les deux parties. La sagesse de certains intervenants calme les esprits surchauffés. Quelques jours plus tard le comité de village décide d'envoyer au village de Zoubga une délégation composée de deux membres du comité de village et de deux personnes « adultes »⁵⁴⁰ pour résoudre ce conflit avant qu'il ne prenne une dimension tragique.

Mamert, universitaire et membre du comité de village de Tifilkout, restitue cette séquence dans le climat de forte émotion et de douleur qui a régné lors de ces moments :

« C'est vrai qu'au début des événements, l'émotion était très forte. Face aux assassinats des jeunes, il était difficile d'avoir du recul et du discernement. »⁵⁴¹ (Mamert, déc. 2007) on ne peut pas comprendre les conduites des différents acteurs en conflits et / ou en coordination si on ne prend pas en considération la place des affects au cours du déploiement de la contestation. La peur des forces de l'ordre, de la mort, des assassinats des jeunes, des rumeurs qui circulent et brouillent les grilles de lecture habituelles. Le flou qui entoure sur

⁵⁴⁰ Ccix Arab directeur d'école, ancien membre du comité de village et membre du RCD, homme respecté, attaché aux valeurs kabyles et Tonio, 33ans chauffeur de camion, ancien membre du comité. Le choix d'Arab peut s'expliquer par son statut et ses compétences. Homme d'une cinquantaine d'années, directeur d'école primaire à Michelet et militant du RCD et plusieurs fois membre du comité de village. Ses compétences sont un atout de la qualité de l'interlocuteur et un gage de sérieux d'autant lorsqu'on sait que son appartenance au RCD peut faciliter le dénouement de l'affaire avec un village réputé d'être un fief de ce parti.

⁵⁴¹ Ce délégué nous confie qu'en tant que délégué d'Illiltén, il avait été confronté dans un meeting au stade de Oukil Ramdan à Tizi, en juin 2001, à des difficultés de tenir une prise de parole élaborée dans une tension et une émotion très forte suscitée par les témoignages des familles des victimes et des blessés qui « mettent en scène » leurs souffrances qu'elles ont subies suite à la mort d'un des leurs ou de leur propre blessure.

l'identité des commanditaires des événements et sur la mobilisation elle-même rend difficile cette étape de diagnostic de la situation. Les affectes qui s'expriment à travers la douleur, l'indignation et la perplexité face à la situation rend, effectivement, le recul et le discernement extrêmement difficiles pour les acteurs impliqués dans différents lieux de la contestation.

Et de peur de voir la tension se transformer en tragédie entre les villages (Tifilkout-Ait Arbi) il use de sa qualité de délégué et de membre du comité, et lance dans un *aberah*, assemblée villageoise, un appel au calme :

« On avait même adressé un message dans un *aberah* ici à Tifilkout pour calmer la tension ». (Mamert, déc. 2007)

Cette séquence de « l'affaire des porteurs du couscous » ne manquera pas de laisser des traces sur la vie sociale du village qui entre désormais dans un tourbillon d'instabilité, de tension et de fragilité. En revanche, elle constitue aux yeux des jeunes émeutiers une source de motivation de leur forte implication dans les émeutes à Iferrhounene afin de faire face aux accusations de « traître » dont est « entaché » le village et de rétablir l'honneur souillé⁵⁴².

On peut faire le parallèle entre les sentiments qui jaillissent suite à une défaite militaire et avec ceux ressentis par les jeunes d'Ait Arbi au cours de cette affaire. Le sentiment de honte d'humiliation nourrit la rage et la volonté de rétablir l'honneur et laver l'affront. L'honneur est à la racine du lien social :

*« La défaite militaire, par exemple, n'est pas vécue comme un simple fait que notre entendement enregistre. Elle donne un coup au cœur, est comparée à une blessure qui ne guérit pas, retentit longtemps comme un sentiment de souffrance, d'humiliation et de honte, appelle un désir de revanche, une rage de se reprendre, de lutter et de vaincre, de laver l'affront subi et de retrouver l'honneur perdu. T. Scheff place l'honneur à la racine du lien social et a proposé une lecture des mouvements nationalistes en termes de politisation du désir de vengeance »*⁵⁴³.

Mohamed OF, un parent d'émeutier aborde dans le même sens **« l'insulte dont a été l'objet le village a permis de galvaniser les jeunes pour s'attaquer aux gendarmes et à la mairie, c'est une façon de prouver le contraire. »**⁵⁴⁴ (Mohamed OF, Août 2007)

⁵⁴² Cette logique symbolique de la défense de la réputation du village n'est pas sans nous rappeler la compétition d'honneur que se livrèrent certains villages kabyles dans les batailles qui les opposaient aux troupes de l'armée française, lors de la conquête de la Kabylie en 1857 et de la grande insurrection de 1871. Ainsi « les villages se lançaient des défis de prouesses consistant à défendre telle position ou à prendre d'assaut telle autre, autant d'exploits et d'actes de bravoure dans lesquels était uniquement en jeu la réputation de leur village. » Alain Mahé, 2001, p163.

⁵⁴³ Cefaï, 2007, p519.

Voir T. Scheff, *Microsociology : discourse, Emotion, and Social Structure*, Chicago, 1990.

⁵⁴⁴ Ce motif qui peut expliquer en partie l'implication des jeunes dans les émeutes s'est consolidé lors d'un *aberah* (assemblée) au village au début juin, où Kamel A.F jeune émeutier à Tizi-Ouzou a témoigné de cette mauvaise image diffusée sur le village d'Ait Arbi au sein du conclave de Makouda où un intervenant racontait la séquence des « porteurs du couscous ». Un autre conclave tente de relativiser l'incident pour soutenir que ce village considéré comme « traître » possède de valeureux hommes et jeunes à la pointe du combat et des émeutes à

La référence aux valeurs de l'honneur pour expliquer l'engagement de ces jeunes n'est pas un fait inédit dans l'histoire des luttes politiques et identitaires en Kabylie. Alain Mahé signale que déjà pendant la colonisation « *la sécularisation et la rationalisation des représentations ont en effet profondément contribué à disqualifier le sens de l'honneur traditionnel* ». ⁵⁴⁵ De son côté, M. Mammeri avait, dès le milieu des années 1980, indiqué la restructuration du système de valeurs kabyle autour de la revendication identitaire. Pour Mammeri la code du nif a subi des transformations importantes durant la colonisation, avec l'exil des hommes, l'imposition de la justice coloniale et les contacts avec les autres sociétés créent un décalage entre les « *les pétitions de principe conventionnelles et les conduites réelles.* ». La guerre d'indépendance a agrandi le cap et le discours apprêté devient anachronique. Actuellement un nouveau code d'honneur commence à émerger et se « *constituer autour des valeurs comme la revendication d'identité, mais qui mettra naturellement un certain temps pour être mise au point et pouvoir ainsi remplacer l'autre, l'amadouer ou coexister avec lui : la tribu perd les mots souvent longtemps après qu'elle a perdu la chose* ». ⁵⁴⁶

De son côté, D. Abrous dans son article sur le boycott scolaire et universitaire de 1994-1995 fait un rapport entre la revendication identitaire et le « socle anthropologique » qui ne se limite pas aux institutions, « *cette revendication puise aussi dans le système d'honneur : la lutte pour la culture berbère est perçue comme un défi à relever, une question d'honneur. Durant le boycott scolaire et universitaire en 1994-1995, un mot d'ordre largement affiché en Kabylie et particulièrement mobilisateur affirmait « tamaziyt d nnif : tamazight est une question d'honneur, i.e. de dignité* » ⁵⁴⁷

S'il peut paraître « évident » que ce motif ait joué un rôle mobilisateur auprès d'une bonne partie des jeunes il est nécessaire de faire remarquer que la « défense de l'honneur » du village n'a pas été déterminante dans l'implication d'autres jeunes dans les émeutes. A.F.M, jeune de vingt cinq ans, de niveau scolaire moyen, attaché à la revendication identitaire berbère, n'a pas été sensible à ce registre de « la réhabilitation de l'honneur du village ». Son engagement est la conséquence directe de l'assassinat du chanteur MatoubLounes, le 25 juin 1998.

Iferhounene. Cette anecdote nous a été racontée par hakim et arezki deux membres du comité de village en 2001 qui ont assisté à cette réunion du village. Kamel AF nous a confirmé cette histoire.

⁵⁴⁵ Mahé, 2001, p564.

⁵⁴⁶ Du bon usage de l'ethnologie, (Entretien avec Bourdieu) *Awal* n° 1, 1985, Paris, in Mammeri, *Culture savante et culture vécue, Etudes 1938-1989*, Editions Tala, Alger, 1991, p178.

⁵⁴⁷ Abrous D., 1995, « Le Haut Commissariat à l'Amazighité ou les méandres d'une phagocytose », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXXIV, Edition du CNRS, Paris, p584.

Abrous D., 2005, « Kabylie : anthropologie sociale », *Encyclopédie berbère*, (p4027-4030), Edisud, Aix-en-Provence, p4032.

Ce processus de restructuration du système de valeur kabyle est travaillé en profondeur par la redynamisation du mouvement associatif et culturel en Kabylie et l'engagement d'une grande frange des jeunes dans la défense et la réappropriation de la culture berbère, qui permet, entre autres, la possibilité du dépassement des clivages anciens (marabouts/kabyles etc.). Voir, OULEBSIR Karim et ZERARI Mustapha, *Honneur et identité en Kabylie : Esquisse à l'étude du processus de (re)construction du système de valeurs kabyle autour de la revendication identitaire en Kabylie (At Yemmel)*, commune Timezrit, mémoire dirigé par Abrous. D, 2001.

« Lors de l'assassinat de Matoub Lounes, en 1998, on n'avait pas extériorisé notre colère ici à Iferhounene, face au pouvoir qui l'a tué. Et depuis cette date, le projet (de se venger et se révolter) était dans notre tête. » (AF M décembre 2007)⁵⁴⁸

Ce témoignage est corroboré par d'autres faits. A la mort de Matoub, plusieurs jeunes du village, environ une quarantaine, ont rejoint à pied le village du défunt chanteur. *« On était plusieurs à faire la marche du village jusqu'à Beni Douala, moi, Rapide, Samir, Malek F, Ahcène, deux jeunes d'Akbou, etc., tout au long du trajet d'autres jeunes nous rejoignaient, à Iferhounene et à Michelet jusqu'à constituer une grande foule. On a passé la nuit dehors pour assister à l'enterrement qui a eu lieu le lendemain. Lors du trajet de retour, nous avons été arrêtés par la police à Tizi-Ouzou, qui en retrouvant dans nos poches de la chique croyait mettre la main sur des émeutiers qui ont mis le feu à l'entreprise de fabrication de tabac. Heureusement qu'un policier a intervenu pour nous libérer. » (Kamel AF, Août 2008)*

La mort de cette idole a provoqué une prise de conscience de certains jeunes du village de la nécessité de s'impliquer dans une forme de militantisme berbériste, au sein de l'association culturelle du village. *« Juste de retour on s'est engagé dans une action d'envergure nationale, « une bougie pour Matoub ». C'est une idée d'un militant du RCD d'Iferhounene qu'on a adopté dans notre association culturelle à Ait Arbi. On a confectionné une carte portant une photo de Matoub, une sorte d'étiquette qu'on colle à une bougie. C'est une opération d'exposition et de vente des bougies qu'on a réalisés dans plusieurs communes et régions de Kabylie (Michelet, Iferhounene LarbanatIratén, Akbou...) ; elle avait pour objectif de célébrer le quarantième jour de la mort du chanteur et par là collecter une somme d'argent à verser à la famille de Tahar Djaoût.*

Lors de notre expo-vente de clôture organisée à Michelet, du 18 Août 1998, on a diffusé la chanson de Matoub Aghuru (imposture) qu'on a piquée sur radio Beur et qui était inédite. Une foule nombreuse se rassemblait autour de notre exposition, c'est ce qui a conduit la police à nous arrêter moi et Azwaw, et nous emmener au commissariat et nous accuser de collecter de l'argent au profit d'un groupe armé berbère. Le commissaire nous faisait part de l'existence d'un GAB en Kabylie, heureusement que dans toutes nos expositions à travers la Kabylie nous avons toujours obtenu des autorisations de la mairie pour organiser notre vente. Maître Mokrane Naït Larbi, qui était sénateur à l'époque nous a défendu et nous étions condamné à six mois de prison avec sursis et à une amende de 5000DA pour chacun de nous, que le comité de village a payé. » (Kamel AF, Août 2008)

⁵⁴⁸ Lors de la discussion que nous avons eue avec lui à l'intérieur de la voiture de son père, ce jeune de culture politique très limitée consommateur du kif, dit-on, et sans être un militant berbériste reconnu n'a pas cessé néanmoins de se référer au combat identitaire berbère. Evoquant des citations du militant berbériste Haroun Mohamed : *« ulac ticrad mebla idamen »* (il n'y a pas de tatouages sans verser du sang), des figures historiques berbères ; Massinissa, Juba etc sans oublier de motionner avec amertume les trahisons internes. D'ailleurs il se considère comme « un guerrier berbère » descendant de cette lignée de guerriers qui ont fait face à Rome. Il a confectionné un alphabet berbère (Tifinagh) sculpté en bois dans le cadre de sa participation aux activités de l'association culturelle du village dans la deuxième moitié des années 1990.

Dans la daïra d'Iferhounene, cette colère n'a pas été extériorisée et aucune protestation collective n'a été signalée. Ce qui a contraint les jeunes très affectés par la douleur à refouler leur colère et la différer à un temps propice. Le contexte des émeutes d'avril et mai 2001 constitue l'opportunité pour certains jeunes de se révolter et de cibler les institutions (gendarmerie) de cet Etat jugé responsable de leur détresse et coupable de la mort de leur idole⁵⁴⁹.

Néanmoins nous devons nuancer nos propos, pour expliquer que la mobilisation des jeunes lors de ces premières émeutes ne peut pas s'expliquer uniquement par ces motifs de « venger » la mort de Matoub ou de laver l'honneur souillé du village, mais insister sur un faisceau complexe de mobiles et de motifs que nous essaierons de reconstituer. Par ailleurs certains jeunes se sont impliqués dans les émeutes sans savoir de quoi il s'agissait, ni même pourquoi ils se sont engagés. Malek OF, 18 ans reconnaît **« qu'on ne savait pas ce qu'on faisait ni pourquoi on se battait, je ne savais pas ce qui se passait. Je suivais la foule car tout le monde s'est impliqué. Si c'était aujourd'hui je vous jure que je ne jetterai aucune pierre, dites-moi comment je pourrais risquer ma tête dans quelque chose dont je ne maîtrise pas et combien de jeunes qui sont morts pour rien ? Au contraire, notre engagement nous a causé du tort et on nous accusait d'être des voyous, des gens non éduqués et qui n'ont pas de parents. On était stigmatisés. »** (Malek, Août 2008)

Cette tension autour de l'affaire du couscous a induit une polarisation très tendue des positions en deux camps distincts ; entre pro-émeutiers et anti-émeutiers. Dans la ville d'Iferhounene, cette ligne de démarcation politique s'est traduite par un partage des lieux et des espaces, de sorte que d'un côté on retrouve ceux que les émeutiers considèrent comme des opposants au mouvement des arouch occupent le « *café des chasseurs* » de Mohand Améziane. De leur côté ceux qui sont favorables au mouvement se retrouvent, entre autres, dans le café d'en face appartenant à Mohamed.

Le café de Mohand Ameziane qui se situe à une trentaine de mètres du siège de la gendarmerie est très fréquenté par les gendarmes bien avant les événements de 2001, au point que certains jeunes émeutiers (Amirouche) le considèrent comme une source de renseignement pour les services de sécurité. Mohand Améziane, a été menacé par quelques émeutiers d'incendier son café. Il s'est préparé à riposter, arme à la main, à cette éventuelle attaque (témoignage de Mohand Ameziane).

Plusieurs personnes du village d'Ait Arbi liées par des affinités professionnelles (instituteurs) et politiques (RCD, MDS et PST⁵⁵⁰, et les membres du GLD et des patriotes)

⁵⁴⁹ Cette forte implication des jeunes dans les émeutes et la volonté de venger la mort de Matoub a, peut être en partie, un lien avec cette « croyance » partagée par les villageois d'Ait Arbi que la famille Matoub Lounes est originaire d'Ait Arbi avant de s'installer à Taourirt Moussa (Beni Douala). Cette origine est aussi revendiquée par la famille Matoub elle-même, notamment de la part de la mère du chanteur, qui d'ailleurs a assisté, sur invitation du comité de village d'Ait Arbi en août 2000, à la célébration de la fête rituelle de *l'asensi* n sidi Amer. (Voir chapitre 3).

⁵⁵⁰ Parti socialiste des travailleurs, parti politique membre de la quatrième Internationale (Secrétariat unifié), fondé en octobre 1989. Il est issu du GCR, groupe communiste révolutionnaire, composé d'un groupe de syndicalistes

partagent cet espace aussi bien comme lieu de jeu et de détente (jeux de cartes et de dominos) que d'échange politique. L'importance de ce lieu de réunion a fait dire à certains que ce café est réellement *tajmaet* (l'assemblée) du village d'Ait Arbi, puisque la plupart des jeunes et adultes rejoignent le chef-lieu de la commune, distant de trois km du village d'Ait Arbi, au lieu de rester à *tajmaet* du village comme le faisaient jadis les vieux et les adultes.

Ce nouveau rapport à l'espace villageois dénote en partie une reconfiguration de l'espace du village d'Ait Arbi et celui de son voisin d'Iferhounene. En effet ce dernier, a connu à la faveur de son institution comme commune puis comme daïra, une croissance et développement urbanistique qui l'a propulsé à devenir un centre péri-urbain, doté d'infrastructures publiques nouvelles, de services et de commerces. Ces nouveaux espaces de consommation attirent les jeunes d'Ait Arbi, certains pour fuir les ennuis du chômage et du contrôle social villageois, ou, pour les adultes, venir s'approvisionner dans les commerces et se divertir dans les rares lieux de détente ; les cafés.

Ce groupe d'amis et de collègues de travail, liés par plusieurs attaches du fait qu'ils étaient ensemble à plusieurs reprises dans le comité de village, ou pour certains dans les GLD et partagent des sensibilités politiques très proches. Ils sont liés par des liens de similitudes qui définissent les groupes d'affinité.⁵⁵¹

Après une analyse de la liste des membres des différents cercles (partis, GLD, profession, comité de village, café), nous avons remarqué qu'un noyau de trois à cinq personnes sont présentes dans les cinq cercles et c'est les mêmes personnes qui figurent dans la liste des accusés.⁵⁵²

Cette observation nous conduit à explorer ce qu'on nomme par « *pluralité des sites d'inscription des acteurs* » pour une compréhension synchronique de la carrière militante des acteurs. Cette dimension de pluralité des sites d'inscription des acteurs est selon Strauss (1993) « une des caractéristiques fondamentales de la vie sociale contemporaine ». Ce qui conduit à provoquer des tensions chez les acteurs qui sont contraints de se plier à ces différentes normes propres à chaque lieu de l'espace social.

De l'autre côté, le café de Mohamed jeune de moins de 30ans, un ex associé de Mohand Améziane qui s'est séparé de ce dernier pour ouvrir, vers la fin des années 90, ce lieu situé presque en face du café de son rival. Il est le point de rencontre des jeunes qui se déclarent pro arouch (ou par ceux qui ne se sentent pas du tout concerné par le conflit) et de ceux qui refusent ou ceux qui ont cessé de fréquenter le café de Mohand Ameziane. Ce dernier est accusé d'entretenir de bons rapports avec les gendarmes. Selon certains témoignages, Mohamed, (café

et d'étudiants trotskistes en 1974. Il édite un journal nommé El Khatwa. Dirigé depuis deux décennies par le syndicaliste Salhi Chawki et depuis 2012 par Mahmoud Rechidi. La figure médiatique et militante de ce parti reste sans conteste le syndicaliste du CNES, militant du MCB et universitaire Sadek Akrou, élu maire de la commune de Barbacha, à Bejaïa.

⁵⁵¹ A. Degenne, *Dictionnaire de la pensée sociologique*, PUF, 2005, p.600.

⁵⁵² Nous avons reconstitué les listes des membres de chaque cercle (professionnel, associatif, partisan et politique enfin, ludique) que nous avons ensuite, dépouillées et comparées.

des proarouch) aurait subi les représailles des gendarmes qui étaient vexés par le refus de leur servir des boissons et de leur vendre la presse écrite. Mohamed nous a confirmé avoir refusé de commercer avec les gendarmes, en revanche il précise qu'il n'a jamais été victime de représailles. (Mohamed 2008)

Cette bipolarisation de l'espace n'est pas aussi tranchée que laisse transparaître cette description en raison du fait que certaines personnes circulent entre les deux « camps ». ⁵⁵³

Kamel AF, un des émeutiers du village reconnaît maintenant avoir réagi à l'époque *« par haine et les jeunes émeutiers étaient chauffés à blanc et excités par les calomnies dont était l'objet le village à Iferhounene, et certains déformaient et amplifiaient les faits, ce qui a énormément touché les jeunes qui se vengeaient ici au village. D'ailleurs certaines personnes ont été citées à tort dans cette liste, à l'image de Cheikh Djillali qui a réagi violemment et s'est adressé dans l'assemblée pour nous avertir et d'inviter celui qui l'aurait vu apporter de l'aide aux gendarmes de le dénoncer ici en pleine assemblée et nous demander de ne pas salir sa personne. D'un autre côté, certaines personnes impliquées dans cette affaire n'ont pas été dénoncé dans cette liste. »* (Kamel Août 2008)

La tension était forte au point où Kamel dit Mahfoud qui, pourtant, avait de bons rapports avec cheikh farid refuse de lui serrer la main et de lui adresser la parole. L'implication de Kamel dans le mouvement engendre une réévaluation de ses anciens liens de sociabilité, car cette conversion de Kamel en militant du mouvement de contestation engendre une réévaluation « des régimes d'affectivité et de sensibilité » et le conduit à une « cassure dans les parcours biographiques » et l'entrée dans de « nouveaux réseaux de sociabilité et à des attachements à de nouveaux groupes de référence ». ⁵⁵⁴

Avec le recul, Kamel reconnaît aujourd'hui qu'il comprend parfaitement les raisons politiques qui ont déterminé la conduite de cheikh Farid, *« pour eux il s'agissait à l'époque de choisir entre l'ANP et l'islamisme, et ils ont pris le parti d'être contre les intégristes. »*

Kamel AF comprend maintenant que le contexte politique de l'époque était très ambiguë et pollué de rumeurs : *« ce n'est pas contre le mouvement qu'ils ont agi de la sorte, de même qu'au début des émeutes ils ne pensaient pas que ce mouvement prendrait cette ampleur ni s'installer dans la durée. J'étais jeune (23ans) et je ne pouvais pas comprendre ce choix politique et on agissait selon les oui dire des gens et de ce qui se disait à gauche à »*

⁵⁵³ Ma position personnelle est très significative à cet égard, étant liées par des affinités personnelles, professionnelles et politiques avec les occupants du café des chasseurs j'avais à plusieurs reprises fréquentées, non sans gêne, ce lieu au temps du conflit, mais sans prendre le risque de m'afficher trop souvent avec eux puisque je ne partageais pas leurs positions politiques par rapport aux événements de 2001. En revanche je n'étais pas d'accord aussi avec une mise à l'écart implicite de ce lieu, qui aurait pris l'allure d'une caution à l'unanimité. De même que je fréquentais aussi le café de Mohamed pour partager une position politique favorable au mouvement. Ma posture de chercheur est en partie derrière cette attitude qui m'avait permis de connaître et tenter de comprendre les motivations des « deux camps ».

⁵⁵⁴ Cefai, 2007, p73.

droite, mais après deux ans des faits et de la mobilisation je me suis rendu compte de la situation mais je ne pouvais pas demander pardon. » (2008)

Enfin, Kamel fait son mea-culpa « *Entre nous, il n'y avait pas un problème de fond, tout simplement chacun s'est agrippé à ses positions et a pris sa direction et si c'était maintenant je ne refuserais pas de lui serrer la main. Je reconnais que par la suite c'est ces personnes qu'on accusait en 2001 qui étaient à nos côtés lors des élections de 2002, et nous soutenait contre les menaces des militants du FFS* » (Kamel AF, Août 2008)

Ainsi l'émeute comme forme d'action publique inédite à Iferrhounene se joue à travers elle le rapport du local au national ; elle n'est pas seulement investie de la charge d'exprimer violement un faisceau d'attentes multiples et de déceptions des jeunes envers l'Etat, mais aussi elle constitue la séquence à laquelle se greffent des réalités locales liées comme on vient de le constater entre autre à la défense de l'honneur du village que quelques jeunes émedrutiers croient être souillé, des querelles partisans et conflits familiaux.

Dans le feu de l'action de mobilisation, de l'affrontement avec l'adversaire, aucune hésitation ou tergiversation ne sont permises. La rumeur, l'amplification et l'interprétation exagérée et parfois erronée des faits rapportés sonnent comme une condamnation sans appel des accusés qui sont pris dans un tourbillon qu'ils ont provoqué mais qui échappe à leur maîtrise. L'enchaînement accéléré des événements creuse l'écart et l'incompréhension entre les deux camps. Cette intrigue tissée autour de l'aide apportée aux gendarmes pour motif « humanitaire », justifient ses auteurs, marque de « trahison » interprétée par les émeutiers et les citoyens mobilisés, sert à délimiter les « frontières symboliques » d'une communauté politique en construction.

Cette intrigue, mis en scène autour de l'aide apportée aux gendarmes, fait partie d'une stratégie de mobilisation affective utilisé par les contestataires à Iferrhounene. Elle a servi à faire surgir des sentiments d'indignation, à capter la sympathie, établir la solidarité et la communion du public notamment celui qui était indécis pour le faire entrer dans l'arène publique de la contestation. Ils ont fait impliquer leurs publics dans des épreuves dramaturgiques leur faisant courir le risque d'affrontement avec des citoyens du village et de voir la dignité de leur communauté villageoise souillée et montrer du doigt.

Les contestataires ou les « porteurs de cause » s'investissent et instrumentalisent des dynamiques d'honneur et de vengeance et parfois de haine pour motiver les jeunes à laver l'affront et effacer la dette de la communauté. Rétablir l'honneur affecté du village et venger la mort de Matoub sont deux fortes motivations affectives et politiques de l'engagement de plusieurs jeunes dans l'arène du conflit, comme émeutiers. La dynamique des émotions est au cœur de la construction de la mobilisation collective. Comme l'écrivait Cefai, « *La citoyenneté a une composante affective* ». ⁵⁵⁵

⁵⁵⁵ Cefai, 2007, p. 521

Cette séquence « des porteurs de couscous » à travers laquelle le mouvement social fabrique des « boucs émissaires »⁵⁵⁶ désignés à la vindicte populaire, indique que le mouvement de mobilisation au niveau local construit son identité, délimite les frontières d'un Nous. De ce fait, il satisfait à la troisième condition nécessaire à une mobilisation collective posée par Gamson, à savoir ; « *une composante identitaire qui passe par la définition d'un nous et d'un « eux » adverse.* ».

De ce fait, c'est la dramatisation des conflits, des tensions et des problèmes sur la scène publique qui permet la constitution d'acteurs collectifs, et les collectifs ne sont pas des configurations qui pré-existent avant les configurations narratives et dramatiques de l'activités collectives. Cefaï explique ce processus en soulignant que c'est l'interaction entre les acteurs sur la scène publique autour des thématiques qu'ils approprient et mettent en scène et en récit, qui permet justement la constitution de ces configurations collectives. L'auteur précise les conditions de déroulement de ce processus :

*« L'activité collective rend publics des thèmes, les fait exister dans une arène publique ; mais les acteurs, loin d'être les sujets ou les auteurs de ce processus, peuvent être tenus pour des thèmes des mises en scène et des mises en récit qu'ils opèrent. Ils se temporalisent à travers leurs manipulations d'objets, leurs interprétations d'événements, leurs argumentations et leurs projections de programmes, les alliances qu'ils contractent et les conflits où ils s'engagent, les audiences qu'ils rassemblent et les solidarités qu'ils s'attirent. Le retentissement que connaissent leurs discours et leurs actions sur des scènes publiques, et l'estime ou le discrédit qu'ils se gagnent auprès de divers publics, les constituent en retour. »*⁵⁵⁷

La construction de l'identité du mouvement social se fait, comme on vient de le souligner, par la définition d'un nous et une confrontation avec un adversaire. Les affrontements avec cet adversaire prennent des formes diverses, parfois inédites. Les acteurs inventent des modes d'actions nouveaux qui enrichissent le répertoire d'action existant. Les émeutes nocturnes font éclore un nouveau mode de protestation à Iferhounene, tout en recyclant des bribes de mémoire, notamment celle de la guerre de libération nationale

5-2-Les émeutes nocturnes et « les manifs de Belgrade » :

Fait inédit, l'apparition des émeutes de nuit. « *Au Maghreb, l'émeute se déroule généralement la journée alors qu'en France, elle éclate souvent la nuit pour s'évanouir le jour et réapparaître la nuit suivante. Dans ce dernier cas, cette discontinuité peut assurer une longévité à la protestation qui peut ainsi s'étaler sur plusieurs semaines. Ce travail en « équipe de nuit » profite de l'effet amplificateur de la médiatisation de l'événement* ».⁵⁵⁸

⁵⁵⁶ Cefaï, 2001, p75.

⁵⁵⁷ Cefaï, 1995, p50.

⁵⁵⁸ Didier Le Saout, Les émeutes, entre exclusion et sentiments d'injustice, une approche comparée Maghreb-Europe, p.53

Après une semaine de « calme précaire » et à partir de la deuxième semaine du mois de mai apparaissent les émeutes nocturnes. Les fortes nuisances occasionnées par les émeutes du jour, qui se traduisent par la perturbation du rythme routinier de la petite ville d'Iferhounene, commencent à infléchir et à freiner l'enthousiasme de la population pour cette contestation. Certaines personnes adultes n'hésitent pas à exprimer leur ras le bol face à la fréquence de ces émeutes qui empêchent parfois le transfert des malades et des femmes enceintes vers l'hôpital et même perturber la sérénité du déroulement des cérémonies funéraires.

De l'autre côté, la peur de se faire reconnaître et d'être identifié par les gendarmes et la crainte de susciter le retournement de « l'opinion publique » contre les jeunes émeutiers crée un contexte favorable à l'adaptation de la contestation aux conditions et climat induit par les événements.

Comme le souligne Auyero Javier sur le rapport des contestataires avec la configuration de l'espace physique de la confrontation avec les forces de l'ordre. Ils doivent adapter leur approche et leur tactique spatiales en fonction de la disposition de l'espace pour en tirer profit ou composer avec ses contraintes.⁵⁵⁹

Le lieu de l'affrontement est à découvert. Le « Monument » des martyrs de la guerre d'indépendance qui surplomb la brigade de gendarmerie, sert de lieu de regroupement des jeunes et de rampe de lancement des projectiles des émeutiers en direction le bâtiment des gendarmes. La configuration de cet espace est qu'il est dégarni et ouvert, ce qui ne permet pas aux émeutiers de ne pas se faire remarquer ou d'être identifié par les gendarmes et dans ce cas de risquer, ultérieurement, les représailles des forces de l'ordre. D'où la nécessité de recourir à une autre tactique.

C'est dans cet état d'esprit qu'un groupe de jeunes des villages d'Ait Arbi et d'Iferhounene (A.F.M et Malek OF), de Taxlij (Achour) et de Tirourda, décident de déclencher la première émeute de nuit, dans la deuxième semaine du mois de mai. Après quelques jets de pierres les gendarmes ripostent par des tirs de balles. Les villageois d'Iferhounene étaient surpris d'entendre les sifflements des projectiles. Ils apprennent tôt le matin que c'était les jeunes émeutiers qui ont « harcelé » les gendarmes. A partir de cette première expérience les jeunes émeutiers décident d'opter pour les émeutes nocturnes. (Smail, émeutier janvier 07)

Selon Achour, « *depuis la première émeute du 28 avril, plusieurs jeunes d'Ait Arbi, d'Iferhounene, de Soumer, Laazib, Taxlij et des autres villages viennent chaque nuit, vers 21 heures, occuper la place du Monument et harceler les gendarmes* » (Achour émeutier, août 2008)

Les gendarmes de leur côté tentent de s'adapter à cette situation inédite. Le toit du siège de la gendarmerie a été sérieusement endommagé par les incessants jets de pierres des émeutiers. La pluie et le froid qui sévissaient en cette fin du mois d'avril et début mai contraint les forces de l'ordre à recouvrir le toit par un couvert en bâche.

⁵⁵⁹Voir Auyero Javier, 2005, p. 127.

Lors de ces émeutes de nuits certains jeunes du village d'Ait Arbi excédés par la polémique suscitée autour des certains personnes qui avaient apportées de l'aide aux gendarmes lors des premières émeutes de la fin du mois d'avril, se sentant humiliés par les injures et quolibets proférés par certains personnes du village ou d'autres villages de la région qui désignent du doigt Ait Arbi comme un village de « harkis », « porteurs de couscous » ; ils décident de mener une action contre le siège de la gendarmerie.

A la nuit tombée d'une des nuits glaciale et pluvieuse du début du mois de mai, un groupe de jeunes du village d'Ait Arbi (Meruis et Malek etc..) prennent quelques cocktails Molotov qu'ils avaient déjà confectionné, discrètement et à l'abri des regards des gendarmes qui observaient les moindres mouvements suspects, ils escaladent le toit d'une maison limitrophe du siège de la gendarmerie. Arrivés sur la dalle de cet édifice ils lacent les projectiles sur la bâche qui couvre le toit délabré. A ce moment plusieurs jeunes émeutiers étaient regroupés dans cette position stratégique qui est le Monument, et lancent des projectiles sur la brigade. (Malek, émeutier, Août 2008)

Aussitôt les deux jeunes prennent la fuite pour esquiver les tirs des gendarmes qui sont pris de panique, surpris et affolés par l'urgence d'éteindre le feu qui commence à s'étendre. Le chef de daïra est informé immédiatement de l'évolution de la situation. Il passa toute la nuit éveillé et stressé par la tension qui a monté d'un cran cette nuit.⁵⁶⁰ Ces émeutes nocturnes ont durée plus d'une dizaine de jours jusqu'à la fin mai.

Dans ce climat de tension suscité par les émeutes nocturnes, la colère des émeutiers n'est pas toujours déversée sur des cibles symboliques des institutions de l'Etat. Les règlements de comptes personnels et politiques se greffent sur cette vague de protestation et se laissent exprimer en empruntant les modes opératoires des émeutiers. C'est dans ce contexte qu'est saccagé le magasin de l'ex- maire FLN de la commune et de la boucherie de Lhachemilneftahen.

« Alors que je me trouvais la nuit à Iferhounene avec un fusil que j'ai subtilisé à mon père, je cherchais à me procurer des munitions pour attaquer les gendarmes, je demande à un groupe de jeunes (Hatem Mhand, abdelkader At Hebci, Lhocine) de m'aider à trouver des cartouches ; il se trouve qu'ils étaient entrain de préparer à incendier le magasin de l'ex-maire et ils m'avaient recommandé de me tenir à l'écart. Un de ces jeunes (Mahmoud) brisa la vitre de son pied et se blesse. Leur acte était motivé par des considérations politiques, ils étaient du RCD et ils voulaient se venger de l'ex-maire FLN qui se faisait passer pour un Moujahid et qui a usurpé des biens de l'Etat en s'octroyant un local au plein centre de la ville. Le lendemain, l'ex-maire réussit à identifier le jeune blessé qui s'est soigné à la polyclinique d'Iferhounene. L'affaire est actuellement en justice. » (Malek OF Août 2008)

Ce témoignage éloquent révèle plusieurs aspects complexes des situations d'émeutes, carc'est des moments d'absences de contraintes légales et morales ce qui laisse libre cours aux pulsions criminelles et délinquantes encouragées par la rupture de l'ordre légal.

⁵⁶⁰ Témoignage d'un voisin du chef de daïra.

L'ex-maire FLN constitue une cible idéale pour les jeunes émeutiers qui veulent bien se venger et punir cet Etat injuste, il joue le rôle de la victime expiatoire. Car, « *C'est souvent l'Etat qui est désigné par la vindicte populaire* ». ⁵⁶¹ En revanche, s'attaquer à un local commercial, une boucherie appartenant à un citoyen est considéré par beaucoup de citoyens comme un acte de règlement de compte personnel de la part d'un voisin (Youcef) du propriétaire du magasin (l'hachimiIneftahen), qui a profité de cette conjoncture, de rupture de l'ordre légal, pour incendier un local qui est construit devant la porte de sa maison et par conséquent il gênait et obstruait l'accès à son domicile. (Malek Août 2008).

Dans cette troisième phase de l'émeute, la gamme émeutière s'étoffe de nouvelles formes de violence parfois radicales, tel ce jeune homme qui a subtilisé le fusil de son père et cherchait des munitions pour attaquer tout seul, pendant la nuit, les gendarmes. De ces jeunes militants du RCD, saccageant le magasin appartenant à l'ex-maire du FLN pour se venger de lui et lui faire payer son règne à la tête de la mairie d'Iferhounene pendant deux mandats, de 1990 à 1997 profitant des divisions et rivalités entre le FFS et le RCD. L'émeute crée l'opportunité pour certains à la poursuite d'objectifs de règlement de comptes personnels, à l'image de l'incendie de la boucherie par un voisin pendant la nuit, en l'absence de toute autorité sécuritaire.

Ces actes et conduites violentes et destructrices indiquent que l'émeute est entrée dans la troisième phase. La destruction de biens matériels, à l'image du local de l'ex-maire d'Iferhounene qui représente le symbole de l'autorité publique détestée ou d'un magasin d'un privé sont considérés comme un règlement de compte politique et personnel. Il faut noter que malgré cette rupture de l'ordre légal le nombre de destruction de biens et propriétés privés n'est pas conséquent, et le pillage est quasi –inexistant, il est même insignifiant comparativement à ce qui s'est passé dans les banlieues française en novembre 2005. Elle peut donner lieu à la constitution de groupe paramilitaire. Le cas de ce jeune homme qui a subtilisé l'arme de son père est un cas isolé pour en conclure à ce genre de développement de l'émeute.

Dans ces moments, la police et les forces de l'ordre non spécialisés dans la gestion des émeutes peuvent être prises de panique et ne pas réagir de façon professionnelle et adaptée, ce qui peut provoquer une répression sanglante. ⁵⁶² Ce qui n'est pas le cas à Iferhounene, du moins jusqu'à maintenant.

Les impératifs de la mobilisation et de la prise en charge de l'émotion collective du deuil et du mécontentement collectif mettent les acteurs devant la contrainte ou l'opportunité d'inventer de nouvelles formes de protestations inédites et inconnues des répertoires d'actions en Kabylie durant les longues luttes du MCB ; telle que les sit-in ⁵⁶³ nocturnes. Ainsi selon Tilly,

⁵⁶¹ Didier Le Saoût, Les émeutes, entre exclusion et sentiments d'injustice, une approche comparée Maghreb-Europe, Op. Cite, p. 57

⁵⁶² Cf, Cefai, 2007, p145.

⁵⁶³ « Le sit-in est un mode d'action impliquant une ou plusieurs personnes dans l'occupation non violente –assise, couchée ou debout- d'un espace pour protester en faveur d'un changement, souvent politique mais aussi économique et social, jusqu'à ce qu'elles soient délogées, généralement de force, ou que leurs revendications aient été satisfaites. Il relève d'une intervention directe, dans le but d'interrompre l'activité de la cible –administration publique ou

ces « répertoires sont des créations culturelles héritées, mais ils n'émanent pas d'une philosophie abstraite, pas plus qu'ils ne se conforment à une propagande politique ; ils naissent des luttes ».⁵⁶⁴

Le 7 mai⁵⁶⁵, en réponse à des appels lancés par plusieurs comités d'étudiants et d'associations, beaucoup de jeunes de la commune d'Iferhounene décident d'organiser des sit-in à la mémoire des jeunes assassinés. Au début de soirée, un nombre important de jeunes et d'adultes se rassemblent dans le grand virage au milieu de la ville d'Iferhounene et attendent que la foule rejoigne le « Monument » des martyrs (de la guerre d'indépendance) à une centaine de mètres, pour allumer des bougies. (Salah At Ouchene, janvier 2007)

Cette action de protestation est la première démarche de riposte collective coordonnée, unifiée, et simultanée dans plusieurs localités de Kabylie. L'appel au sit-in qui ne venait pas des acteurs à l'échelle locale d'Iferhounene, permet de connecter cette localité aux rythmes et pulsations de la protestation, de se sentir unit dans l'action et de faire partie de cette communauté en deuil, qui résiste et se tisse un projet et se projette dans un avenir commun.

Avant une dizaine de minutes du début de la cérémonie, le chef de la daïra envoie Madjid, un employé de sécurité de la daïra, de 37 ans ancien contractuel de l'armée, pour demander avec insistance à Salah At Ouchene de le rejoindre dans son bureau afin de s'entretenir de la situation. Après avoir reçu l'aval de la foule, il regagne le lieu indiqué en compagnie d'Azwaw un enseignant de sport au CEM d'Iferhounene.

Le chef de la daïra demande à Salah de renoncer à leur action de peur de provoquer une tragédie si par malheur les gendarmes, qui sont installés devant le siège de la gendarmerie, décideraient de réagir. Salah répond que la foule est déterminée à organiser un sit-in pacifique. Suite à cette réponse catégorique, le responsable sollicite une « trêve » de 15 minutes, le temps de discuter avec les gendarmes.

entreprise économique- en empêchant son fonctionnement. Le blocage de routes ou de voies de chemins de fer en constitue des variantes. ». Cette forme de contestation a gagné ses lettres de noblesse grâce aux luttes pour les droits civiques des noirs aux USA et aux contestations des opposants à la guerre du Vietnam. Frédéric Vairel, Sit-in, in Dictionnaire des mouvements sociaux, 2010, P496.

⁵⁶⁴ Auyero Javier, *ibid.*, p. 128.

Sur cette dimension dynamique des répertoires d'action Charles Tilly a précisé ce concept dans son livre *Dynamics of contention* 2001 (écrit avec Mc Adam D., Tarrow S.): « le concept de répertoire, enfin, n'est plus envisagé comme une liste stable et fermée de formes d'action répétées à l'identique, mais comme des performances constamment réinventées et redéfinies sous le double effet de l'improvisation et de l'échange des coups entre les adversaires. De sorte le concept échappe-t-il à l'historicisme qui imprégnait les premières formulations de Tilly (1978, 1984) pour mieux intégrer l'inventivité et l'innovation tactique dont font preuve les acteurs dans le cours même de la dynamique contestataire. » Lilian Mathieu, Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective, *Revue française de sociologie* juillet-septembre 2004, 45-3, p 570.

⁵⁶⁵ « Le 7 mai, des centaines de milliers de personnes au total ont répondu dans toutes les localités de la région à l'appel de comités d'étudiants et d'associations pour manifester pacifiquement et montrer la "force de mobilisation de la société civile". Des milliers de bougies ont été allumées dans les villes et posées sur les trottoirs en hommage aux victimes. Ces manifestations ont été organisées et se sont déroulées indépendamment des partis politiques ». (Quotidien d'Oran 7.5, 9.5 / AFP 8.5 / La Tribune 10.5 / El Watan 10.5)

Salah et Azwaw rejoignent les manifestants impatients et déterminés et les mets au courant des pourparlers. Après quelques instants, ils retournent pour recevoir une réponse, mais ils trouvent le chef de daïra et le chef de la brigade en plein échange houleux. Le brigadier, dit Rombo, annonce froidement à la face du premier responsable de la daïra qu'il ne reconnaît ni son autorité ni celle du maire ni celle du wali, et avertit que si les manifestants s'entêtent à se rassembler il y aurait une tragédie. Il se retourne vers Salah à qui il somme de prendre ses responsabilités. Salah fait mine de ne pas l'écouter (puisque'il est interdit de s'adresser aux gendarmes en application de la décision de mise en quarantaine⁵⁶⁶ selon Salah), Rombo reviens à la charge et réitère son avertissement. Salah déterminé s'adresse en kabyle au chef de daïra, en sachant que Rombo pouvait bien comprendre, et confirme le maintien du sit-in pacifique et demande aux gendarmes de rejoindre leur siège, faute de quoi « *tout le monde doit prendre ses responsabilités* ». (Salah janvier 2007)

Ce militant use de la tactique du conflit et du défi dans son rapport avec les autorités pour les contraindre à négocier. « *Enfin, dans les rassemblements avec les autorités, le choix des tactiques de conflit est capital : figuration du défi ou de la méfiance, logique de surenchère pour faire monter la pression et tester l'adversaire, violence verbale pour ébranler les représentants des pouvoirs publics ou imperturbable politesse pour ne pas compromettre les chances de coopération ultérieure* ». ⁵⁶⁷

Sur cet échange tendu Salah et Azwaw reprennent leur place parmi la foule. Au cours du trajet ils aperçoivent les gendarmes entrain de rebrousser le chemin vers le siège de la gendarmerie. Aussitôt la foule se dirige au Monument pour commencer le sit-in, allumer des bougies et laisser libre cours à leur voix pour fredonner des chansons et refrains classiques de la protesta.

Après quelques instants, un camion transportant des jeunes d'Illiltén arrivent sur les lieux dans l'intention (selon Salah) d'en découdre avec les forces de l'ordre. Avertit par ce risque Salah enjoint aux jeunes organisateurs de canaliser ces « éventuels perturbateurs » et ils finirent par les empêcher de perturber la sérénité de leur action.

Les émeutes de nuits s'installent à Iferrhounene comme un rituel entre la seconde moitié du mois de mai jusqu'à la fin du mois.

⁵⁶⁶ La décision de mettre les gendarmes en quarantaine a été prise lors du conclave de la CADC du 17 mai à Illoula Oumalou. Nous reviendrons à cette question en détails dans les prochains chapitres.

⁵⁶⁷ Cefai, op cit, p.685

Dans une étude qui a recours à un dispositif expérimental, W. Gamson, B. Fireman, et S. Rytina ont étudié les stratégies mises en œuvre par les membres des trente trois groupes avec une entreprise aux conduites perçues comme injustes- *Manufactur's Humans Relations Consultants* (MHRC), enjoins par un coordinateur de la MHRC de dénaturer leurs opinions de façon favorable à une compagnie pétrolière, cliente de la MHRC. Les stratégies les plus nombreuses sont celles de soumission ou d'évasion, « pour ne pas créer davantage de problèmes ». Ce n'est que si le conflit s'intensifie avec le coordinateur que des discussions s'engagent sur la définition du contexte de la rencontre, remettant en cause la conduite des autorités et, éventuellement, définissant une nouvelle orientation de l'activité collective. Gamson W., Fireman B., Rytina S., *Encounters with Unjust Authority*, Homewood, Dorsey Press, 1982, p116. Voir Cefai p 685

Dans le drame et les mises en scènes de l'affrontement décrit par cette séquence, se construit des profils de médiateurs, s'acquiert des légitimités à parler au nom du collectif, et à assoir son autorité. Salah et Azwaw ont gagné leur galon, ce soir.

Cette action de protestation nocturne baptisée, plus tard, les « manifs de Belgrade ». L'expression « Les manifs de Belgrade » fait référence aux manifestations pacifiques organisées par l'opposition démocratique contre le régime du président Milosevic qui fut arrêté le 1 avril 2001. Salah revendique la paternité de cette référence en insistant d'avoir été le premier à l'utiliser lors d'un conclave de la CADC pour décrire les meetings nocturnes, organisés à Iferhounene pendant la deuxième semaine du mois de mai, dans lesquels les manifestants allument des bougies en hommage aux victimes et pour symboliser l'espoir suscité par ce mouvement. Cette expression fut reprise par la presse qui a été semble-t-il informée par Salah des événements d'Iferhounene⁵⁶⁸.

Cette séquence révèle le rapport imbriqué qui se tisse dans le feu de l'action de protestation entre les militants et la presse. Salah exprime par son geste, d'appeler les journalistes, le besoin pressant pour les acteurs du terrain, pris par la pression sécuritaire et le blackout médiatique de l'ENTV, de médiatiser leur action, pour se faire entendre et se faire une place parmi ceux qui crient.

Ce procédé nous rappelle ce que Patrick Champagne qualifie de « manifestation de papier » pour rendre compte d'une dimension capitale des mouvements sociaux, qui est celle de faire recours à des stratégies médiatiques, et des mises en scènes médiatique en collaborant parfois avec les journalistes, ces « associés rivaux » pour rendre visible une protestation à travers un article et un compte rendu favorable, comme le fait Salah à propos des « manifs de Belgrade ».⁵⁶⁹

Par ailleurs, Salah s'improvise presque comme journaliste, collecte l'information et la retravaille en fonction des normes du métier, notamment la recherche de l'action, du drame et du scoop, des formules choc, comme « les manifs de Belgrade » et réclame les droits d'auteurs pour cette marque en cherchant à tout prix de garder la paternité de cette formule face à la concurrence de ses propres camarades de lutte.

De même que cette connivence peut engendrer une concurrence entre les acteurs eux-mêmes, en créant des zones de friction, de jalousie et compétition à l'accès aux médias et au vedettariat. Le militant soigne son image, se met en scène et recours à une rhétorique qui cadre avec l'outil de communication sollicité et du public visé. Cette concurrence au vedettariat peut avoir des conséquences non désirables et des disputes entre les membres du collectif et peuvent même le faire déliter.⁵⁷⁰

⁵⁶⁸ Voir *Le Matin* n° 2814 du 29 mai 2001.

⁵⁶⁹ Cf, Neveu Erik. Médias, mouvements sociaux, espaces publics. In : *Réseaux*, 1999, volume 17 n°98, p21.

⁵⁷⁰ Cf, Cefai, 2007, p. 236

Qu'en est-il de la dynamique qui structure les groupes d'émeutiers ? Comment préparent-ils leur action, s'il existe une préparation préalable à leur action ? Comment confectionne-t-il les projectiles ? Y a-t-il une tactique qui commande leur action ?

Examinons un des aspects de l'émeute, la préparation logistique des émeutes.

5-3-Préparation logistique de l'émeute :

Il est généralement admis que l'émeute n'est pas organisée. *«Une émeute n'a cependant pas de plan de bataille et de base de retraite : elle n'est pas une action de guérilla. Elle est improvisée, même si quelques organisations radicales, quelques noyaux de gangsters ou quelques bandes d'adolescents essaient d'en tirer profit et d'organiser le désordre à leur profit⁵⁷¹»*

La spontanéité est une des caractéristiques cardinales des émeutes. Cependant, *« la spontanéité de l'événement ne doit pas être prise comme une forme d'inorganisation. Bon nombre d'émeutes de banlieue sont préparées. Souvent opération commando de réprimande, l'émeute correspond à des jets de cocktails Molotov confectionnés dans des caves des HLM »⁵⁷²*. Le prolongement de la durée du déferlement de la violence peut conduire les acteurs à inclure dans leur action des pratiques rationnelles, des considérations tactiques et anticipées. De ce fait, cette nouvelle situation créée par le déploiement de l'émeute dans le temps incite les émeutiers à entrevoir de préparer, coordonner, et se concerter sur les batailles à mener.

Une fois le moment de la spontanéité des premiers jours est dépassé, l'émeute nécessite une préparation logistique. La confection des cocktails Molotov exige la réunion d'un minimum d'ustensiles et ingrédients.

Les jeunes émeutiers récupèrent dans un premier moment des bouteilles de bière vide auprès d'un bar à l'entrée du village d'At Lmensur, à deux km d'Iferhounene. De son côté, Si Abdellah, propriétaire d'un café à l'entrée d'Iferhounene met à la disposition des jeunes émeutiers des cageots de bouteilles de limonade. (Malek OF Août 2008)

Autour du groupe de jeunes émeutiers, une quête s'organise pour collecter la somme d'argent nécessaire à l'achat de l'essence, ingrédient nécessaire à la fabrication du projectile. (Amirouche F, mars 2007)

Dans les premiers jours des émeutes, les jeunes impliqués dans ces affrontements n'étaient pas préparés et n'avaient aucun savoir-faire sur ce mode d'action. Ils étaient contraints pour confectionner leurs projectiles de se procurer de l'essence chez le propriétaire de la seule pompe à essence disponible à Iferhounene. Alors que le propriétaire exprime un niet catégorique

⁵⁷¹ Cefaï, 2007, p. 145.

⁵⁷² Didier Le Saout, 1999, p 57.

aux jeunes qui le sollicitaient, un des émeutiers fait signe au gestionnaire avec une boîte d'allumette tenue à la main l'avertissant de mettre le feu à la station. Le gérant cède enfin aux demandes des émeutiers. Un deal implicite est vite conclu. Il les prie de lui envoyer dorénavant un seul jeune pour accomplir la mission.

Cette séquence témoigne du mode d'action des jeunes émeutiers qui n'hésitent pas à recourir à la contrainte, voir à la menace de passer à l'action violente, digne des groupes criminels et révolutionnaires. Ceci, indique aussi, le non recours des émeutiers à la discussion et à l'échange pour convaincre le propriétaire d'adhérer par conviction, par sympathie avec leur action. C'est une absence de forme de culture politique de la persuasion chez une catégorie des protestataires. Ce qui n'était pas le cas chez les militants du Mouvement culturel berbère des années 1980.

Les émeutiers se regroupent derrière le « Monument » qui surplomb le siège de la gendarmerie. Certains parmi eux s'affairent à préparer les cocktails Molotov, ils mettent en premier un peu de sable à l'intérieur de la bouteille pour constituer un projectile d'un poids assez lourd pour être projeté de telle sorte il est plus facile de maîtriser sa trajectoire en direction de la cible. Dans un deuxième temps la bouteille est remplie d'essence jusqu'à son goulet, puis un ruban de tissu mouillé d'essence est glissé à l'intérieur et coincé par un petit morceau de bois ou de bâton pour le retenir à sa place au moment de son lancement⁵⁷³.

Ce savoir faire technique a été maîtrisé sur le tas au gré des nécessités de l'action, aucun des jeunes n'avait une expérience d'émeutier. Malek, un de ces jeunes émeutiers de 18 ans avoue que c'est dans l'action des émeutes qu'il a appris à confectionner et à s'en servir de ces projectiles.

L'usage du jet de pierre est un sport d'élite chez les émeutiers, d'où l'urgence de se procurer des pierres de façon continue. Certains émeutiers n'hésitent pas à demander à des personnes propriétaires de camions de leur prêter main forte en leur ramenant une charge de pierre dans la carrière de pierres, située au pied de la montagne à 2 km d'Iferhounene en allant vers la route qui mène au col de Tirourda. Ils déposent la cargaison devant le Monument point stratégique pour les émeutiers, à partir duquel ils lancent leurs projectiles.

De même que certains camionneurs acheminent vers ce même lieu une charge de pneus usés ramassés auprès des garagistes et mécaniciens. Les jeunes mettent le feu aux pneus et les envoient du haut de cette place du Monument directement vers le portail de la gendarmerie. À tel enseigne que parfois à force de ces pneus brûlés l'air devient irrespirable à l'approche du siège de la gendarmerie.

⁵⁷³ Selon smail, lycéen et émeutier, après l'acquisition d'un local pour la coordination des arouch au mois de juin, les « armes de guerre » sont parfois préparées à l'intérieur de ce siège. (Smail janvier 2007), hakim, un autre émeutier cite un autre endroit, les appartements et le nouveau siège de la gendarmerie, non réceptionné, situés sur les hauteurs de la ville, non loin du CEM.

Et face à la riposte des gendarmes qui polluent l'air avec des bombes lacrymogènes, les jeunes émeutiers sollicitent les commerçants et les habitants du village d'Iferhounene qui n'hésitent pas à les ravitailler en bouteilles de vinaigre et parfois ils se procurent du sérum auprès de la polyclinique de Tizi Buran pour atténuer les désagréments du gaz.

Ce savoir faire s'accumule au fur à mesure du prolongement de cet état quasi insurrectionnel. A chaque nouvelle émeute, les jeunes émeutiers découvrent de nouvelles techniques de confection des projectiles et testent de nouvelles tactiques d'attaque ou de repli face à l'offensive des services de sécurité⁵⁷⁴, et s'adaptent aux contraintes des rapports de force de la confrontation. Du nombre des gendarmes et CRS en présence et des jeunes émeutiers, de la réaction de la population notamment des habitants du village d'Iferhounene qui sont les plus exposés aux conséquences des affrontements quotidiens entre les deux protagonistes.

Les émeutiers ne sont pas guidés par des pulsions de violences qui ne tiendraient pas compte de l'impact de leur action sur le public. Bien au contraire, leur engagement dans les affrontements leur permet de valoriser les qualités de courage, de sens de sacrifice pour autrui et de chercher la compassion et le soutien des gens ordinaires, restés jusque-là de simples observateurs. *« Les émeutes recèlent un caractère expressif d'autant plus important qu'il correspond à la recherche d'un soutien du public qu'il est possible d'obtenir une séduction visuelle. Cependant le recours à la violence dans les émeutes exacerbe cette mise en scène. Le spectacle devient plus intense et provoque de grandes sensations pour qui le regarde alors que dans le même temps, il réprime, par les dégâts causés, le désir de vouloir convaincre. ...pour autant qu'ils usent d'un répertoire violent, les acteurs de l'émeute parviennent dans certains cas à gagner le soutien du public. La réprobation de la casse peut alors laisser place à des « ils ont bien raison ».*⁵⁷⁵

Cette quête de la sympathie du public observateur est court-circuitée par l'image que les villageois ont de ces émeutiers qui sont considérés comme des « voyous », des chômeurs, des drogués, des voleurs, des jeunes qui échappent au contrôle parental et familial, en somme ils sont des marginaux. Cette représentation stigmatisante accompagne ces jeunes pendant les premières semaines des émeutes, à Iferhounene.⁵⁷⁶ Le déploiement de l'émeute renversera-t-elle cette image ?

⁵⁷⁴ Par exemple, avant de lancer une attaque sur les forces de l'ordre, les émeutiers repèrent très bien le placement de l'ensemble du dispositif policier, et identifient les chemins et les issues possibles de retrait et de sortie du terrain de l'affrontement en cas de contre-offensive des forces de l'ordre.

Les émeutiers recourent aussi à la diversification des types d'attaques, par des pneus brûlés, des lancées de pierres, et des attaques ou harcèlements psychologiques en mimant les cris d'animaux notamment celui de l'âne, et la répétition collective à voix haute du signal d'attaque Ay-aw pour faire croire à une nouvelle attaque de sorte à ne pas laisser aucun temps de répit aux forces de l'ordre.

⁵⁷⁵ Didier Le Saout, op cit, 1999, p 53.

⁵⁷⁶ Cette image stigmatise est récurrente dans les émeutes comme l'atteste l'exemple des émeutes de banlieues en novembre 2005, lorsque le ministre de l'intérieur N. Sarkozy parlait de « racailles ». Or, plusieurs travaux ont montré les limites de cette relation. *« Les démonstrations implacables de R. Fogelson et de A. Oberschall (The Los Angeles Riots of August 1965, social problems, 1968) démontent la thèse selon laquelle la violence émeutière serait le fait de la « racaille » (riffraff)-d'autres parlent de « voyous » (hoodlums), une fraction non représentative de la population noire, à savoir les chômeurs, les sous-éduqués, les jeunes, les délinquants et les déracinés ».* De

L'intrusion des émeutiers au sein de l'espace villageois à Iferrhounene renforcera-t-elle cette image négative des émeutiers ou bien incitera-t-elle à l'éclosion de sentiments de sympathie à l'égard de ces jeunes révoltés indignés légitimement contre les injustices ? Quels sont les impacts de cette intrusion du conflit au sein du village sur la définition de l'espace villageois et communal ? Ce conflit et ses tensions conduiront-elles à une redéfinition du sens de *lherma* du village ? Comment est-elle perçue par les villageois ? Les villageois ont-ils la même perception de ce fait ou il y a un conflit d'interprétation sur cette présence des émeutiers étrangers au village ? S'agit-elle d'une violation de *lherma* du village ou bien d'une intrusion nécessaire imposée par le contexte du conflit ? Jusqu'à quel point cette pénétration de l'espace villageois est-elle compatible avec *lherma* du village ? Qui va prendre en charge de défendre et rétablir cette *lherma* menacée ou violée ? L'intrusion des forces de l'ordre a-t-elle la même signification auprès des villageois du chef-lieu de la commune que celle des jeunes émeutiers ?

5-4-Espace villageois et espace communal : la *hurma* du village face l'intrusion des gendarmes et des émeutiers.

Cette séquence nous conduit à traiter une question qui a été peu intégrée dans les études sur les mouvements sociaux,⁵⁷⁷ il s'agit de la dimension spatiale des mobilisations collectives, qui est considérée comme une variable déterminant les modalités de l'action et les enjeux des luttes. *« À l'instar de tous les autres phénomènes sociaux, la contestation s'inscrit dans un contexte géographique particulier. Et cette structure spatiale influe sur le déroulement de cette pratique collective, parce qu'elle est « située » ».*⁵⁷⁸

Pour arriver à comprendre cette « relation de structuration réciproque qu'entretiennent l'espace, physique comme symbolique, et les mobilisations politiques⁵⁷⁹ » à Iferrhounene, nous procéderons en premier lieu à décrire la configuration de l'espace de la confrontation. La spécificité de la configuration de l'espace de la ville d'Iferrhounene comme chef-lieu de la commune et de la daïra d'Iferrhounene qui s'est construite en extension d'un village pose la question des « frontières » entre l'espace villageois et l'espace extra villageois, urbain et commercial.

Ainsi, il existe une contiguïté entre le village Iferrhounene et le chef-lieu de la commune comme bourgade commerciale et administrative. La route qui commande l'accès à Iferrhounene village, constitue en même temps le tronçon qui prolonge l'espace commercial jusqu'au seuil du village, et qui permet de marquer la frontière entre un espace urbain ouvert (*et accessible*) et un espace « villageois » fermé aux étrangers.

fait, l'émeute touche une large fraction des habitants de Watts (1965), environ 10% de la population de 15 à 44 ans : elle n'est pas le fait de criminels, comme les médias et les officiels l'ont prétendu ». Cefaï, 2007, pp140-141.

⁵⁷⁷ « Les recherches consacrées aux politiques de la contestation ont, paradoxalement, été lentes à incorporer la dimension géographique des mobilisations collectives » Byron Miller et Deborah Martin, « Missing Geography : Social Movements on the Head of a Pin ? », papier présenté à l'Association of AmErikan Geographers, 1998, p. 3 voir Auyero Javier, 2005, p. 124.

⁵⁷⁸ Auyero Javier, p. 125.

⁵⁷⁹ Ibidem, p 126.

La configuration urbaine du chef-lieu de la commune est semblable à celles des innombrables bourgades et petits villages qui se sont transformés, au grès des différents découpages administratifs de l'Algérie indépendante, en de petites agglomérations préurbaines et pseudo-urbaines. Les différents plans de développement des localités décidés par l'Etat ont engagés ces localités dans un processus de développement et d'urbanisation⁵⁸⁰ non adaptés et détournés par les notabilités locales, ne laissant place à l'émergence de véritables cités urbaines. Le manque d'aménagement des voies de circulation des véhicules dont le nombre ne cesse de croître, le détournement de projets et la modification des lieux de construction de certains équipements publics sous pression des familles puissantes⁵⁸¹ ont freiné et défiguré le développement de l'agglomération.

Ces lieux de l'administration publique, des services et du commerce fonctionnent comme des espaces de consommation et de frustration, à mi-chemin entre le village et la ville proprement dite. C. Chaulet décrit ces nouvelles entités urbanistiques peuplées sans constituée de véritables sociétés urbaines. Ces cités où résident des personnes qui gardent leurs attaches villageoises qui n'ont aucun pouvoir d'ordonner leur ville, constituent des espaces de non droit.⁵⁸²

Les confrontations entre les émeutiers et les gendarmes se déroulent essentiellement dans l'espace du chef-lieu de commune, puisque la brigade de la gendarmerie est construite à l'extérieur ou à la lisière du village d'Iferhounene, ou du centre-ville de la commune. Parfois, les gendarmes ne se contentent pas de lancer des bombes lacrymogènes à partir de la (entrée) brigade, ils poursuivent les émeutiers partout. Ces derniers se faufilent dans les ruelles du village d'Iferhounene en recevant des rafales de bombes de gaz lacrymogènes qui atteignent l'intérieur des maisons et ruelles du village.

De ce fait, le village n'est pas le lieu de la confrontation mais le chef-lieu de la commune qui concentre les institutions et symbole de l'Etat. Cependant, le village n'est pas une citadelle imperméable, il est aussi un espace de repli et d'abri des émeutiers qui sont pourchassés par les forces de l'ordre, imposant de fait le prolongement de l'espace du conflit dans le territoire du village. C'est-à-dire, la confrontation se déroule dans un lieu de rencontre entre l'autorité de l'Etat et celle du village. Ce qui engendre des tensions sur la souveraineté du territoire du village.

Cette situation indispose fortement les villageois. La fumée des gaz et les courses poursuites engendrent un état d'anarchie et de trouble qui déstabilise la vie « paisible » des gens. Certains adultes commencent à exprimer leur exaspération.

⁵⁸⁰ Sur la situation de l'habitat dans les villages kabyles voir le travail sur un village de la daïra de Larbâa Nat Iraten.

Akli Mechtoub, « Environnement social et habitat en milieu Villageois : le cas de Taourirt Mokrane en Kabylie, Mémoire de magister en sociologie, sous la direction de Mr Salhi Mohamed Brahim, à l'Université de Tizi-Ouzou, Mai 2000.

⁵⁸¹ Au début dans les années 1980, le projet de construction d'un collège sur un terrain adéquat à 500 mètres de la ville a été transféré vers une colline loin de la ville sous la pression d'une famille maraboutique dont fait partie le député du FLN.

⁵⁸² Cf, Claudine Chaulet, le « local », l'origine et le terme, *Insaniyat*, n° 16, janvier-avril 2002, pp. 22-23

5-4-1-Les villageois face à l'intrusion des émeutiers dans leur territoire.

Un jour en ce début du mois de mai, quelques émeutiers pourchassés par les CRS trouvent refuge à l'intérieur du village, les forces de l'ordre lancent des bombes lacrymogènes dans l'agglomération. Un groupe d'adultes du village d'Iferhounene, qui ne sont pas du comité du village (puisque'il n'y avait pas de comité à ce moment-là), décident de réagir et interpellent les jeunes émeutiers en leur signalant qu'ils n'ont pas le droit de pénétrer dans l'espace villageois puisque'ils ne sont pas du village d'Iferhounene.

Cette réaction des adultes est conforme au code de valeurs kabyles sur la *lherma* du village qui est inviolable par un étranger. Aucun étranger ne peut s'introduire à l'intérieur du village seul, sans être accompagné par un enfant du village ou avoir un lien de parenté quelconque avec un villageois. Un étranger de passage en voyage vers une destination reçoit l'hospitalité des villageois, le responsable de *Tajmaets* occupe de son accueil et le fait installer dans l'enceinte de *tajmâat*, sous *l'ainaia* du village⁵⁸³. Les commerçants ambulants peuvent vendre leurs produits sur la place publique en s'acquittant d'une taxe dans certains villages de kabylie.

A ce moment, de jeunes émeutiers originaires du village en question prennent la défense de leurs camarades de lutte. Un d'eux rétorque en signalant la gravité et l'urgence de la situation : « ***nous sommes en guerre, j'ai le droit de fuir, c'est mon village. Et eux aussi ils ont le droit de passer dans le village*** ». La discussion se crispe, et les jeunes haussent le ton et accusent ces adultes de « traîtres » et d'avoir entretenu par le passé de bons rapports (d'intérêt) avec la gendarmerie.

Ce problème soulève une « polémique » sur la sacralité de l'espace villageois. Notons d'emblée que « la sacralité du village a été peu affecté par les évolutions multidimensionnelles qu'a connues *tajmaet*[...] la sacralité même de l'espace du village demeure ».⁵⁸⁴ Effectivement, les tensions décrites dans cette séquence témoignent de la vivacité de cette valeur ou de ce lien social qui lie les villageois à leur territoire.

Que signifie cette expression de *lherma* ? Elle relève du domaine du sacré et de l'interdit qu'on doit protéger. « *la herma en tant que domaine à la fois sacré et interdit, celui de l'intimité sexuelle du foyer (le harem), celui de la herma du village, en passant par la herma du sanctuaire d'un saint* »⁵⁸⁵

Les jeunes émeutiers du village d'Iferhounene justifient l'atteinte à cette sacralité par le caractère exceptionnelle de la situation, « on est en guerre » justifient-ils et par le devoir de

⁵⁸³ Sur cette question voir Hanoteau 2003 et Alain Mahé 2001.

⁵⁸⁴ Mahé, 2001, p490

⁵⁸⁵ Mahé, 2001, P105.

Selon Mahé la herma du village peut être touchée de deux manières, directe et indirecte. La première c'est une transgression de *leenaya* que le village accordait à un particulier et des atteintes aux biens du village (fontaines, moulins, et tous les *mechmel*). Dans le cas d'une atteinte indirecte, elle concerne l'ensemble des crimes qui portent atteinte à la herma des familles et bien entendu à celle du village. Mahé, 2001, p. 123.

solidarité envers celui qui demande la protection, *leenaya*.⁵⁸⁶ De ce fait, le conflit politique, les émeutes, et la confrontation avec les forces de l'ordre créent de nouveaux liens et d'affinités entre des jeunes appartenant à des villages différents, et permet de dépasser ou de réduire l'influence du lien villageois ou de la solidarité communautaire. Comme ça été le cas pendant la lutte de libération nationale, où les militants nationalistes puis les maquisards kabyles ont noué des solidarités et fidélités politiques nouvelles dans les rangs des différents partis du mouvement national, dans les prisons coloniales et dans les maquis à partager les mêmes souffrances et les mêmes espérances. Cette communauté de destin a forgé une nouvelle conscience qui transcende les clivages villageois et régionaux mais qui ne les a pas abolies pour autant. Ainsi ces jeunes émeutiers avant de s'impliquer dans ces émeutes étaient déjà ensemble sur les bancs des collèges et lycées de la commune d'Iferhounene, partagé du temps libre dans les cafés de la ville en attendant de briguer un hypothétique poste d'emploi, se défier sur les terrains de foot. Ces lieux de sociabilité où se créent et circulent de nouveaux affects d'amitié et complicité et d'affinité relèguent graduellement au second plan l'appartenance villageoise. Quand ce conflit surgit sur l'espace public à Iferhounene, ces camarades et bandes de jeunes de différents villages de la commune et de la daïra d'Iferhounene prolongent leur complicité et la renforcent face aux dangers et risques de l'affrontement avec les forces de l'ordre.

Par ailleurs, nous devons signaler que la modalité de la demande implicite de *leenaya* n'a rien avoir avec les règles conventionnelles traditionnelles, et qu'elle n'est visiblement pas accordée de façon concertée et consensuelle par la communauté villageoise toute entière,⁵⁸⁷ pour qu'elle puisse engager ou mettre en péril l'honneur du village. Et la nouvelle configuration du village a modifié les frontières du village et par là, la conception des villageois de ce qui constitue le territoire villageois. Cette séquence n'a rien à voir avec les modalités d'obtention de *leenaya*, accordée soit par les villages, tribus et les marabouts dans la Kabylie d'avant et pendant la colonisation française. La force d'une *leenaya* c'est sa capacité de dissuasion et de neutralisation de toute tentative éventuelle de transgression. L'ennemi devrait réfléchir à deux fois avant de penser à violer cette protection de crainte de susciter des représailles ou d'élargir les cercles des mécontents.

Il s'agit beaucoup plus d'une tentative de réhabilitation, peut être symbolique, de l'honneur bafoué du fait de la transgression de l'inviolabilité de l'espace villageois par des étrangers de surcroît, représentants de l'Etat ou de la force arbitraire de l'Etat. Examinons un deuxième fait.

⁵⁸⁶ « *L'anaya, dans sa forme habituelle, est la protection accordée à une ou plusieurs personnes par un particulier, un sof, un village ou une tribu* » A. Hanoteau et A. Letourneau, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Bouchene, Paris, 2003, Tome II, P47

⁵⁸⁷ Alain Mahé note que c'est les villages ou tribus qui pratiquaient le commerce et le colportage qui sont les plus soucieuses de ces contrats de protection, qui sont d'ailleurs gratuits, contrairement à ce qui se pratiquait au Maghreb. Mahé, 2001, p106-107

5-4-2-Les villageois face à l'intrusion des gendarmes dans leur territoire.

Un jour de ce mois de mai, nous avons assisté à une sorte de bras de fer entre les gendarmes et un groupe de jeunes et adultes du village d'Iferhounene. Comme à l'accoutumée, les forces de l'ordre s'apprêtaient à pourchasser les émeutiers à l'intérieur du village, en même temps un groupe de jeunes et adultes du village d'Iferhounene se concertent entre eux sur la nécessité d'organiser une riposte appropriée ; ils décident de constituer un « cordon sécuritaire » à l'entrée du village pour empêcher les gendarmes d'y pénétrer.

Le village d'Iferhounene est relié au chef-lieu de la commune par un accès attaché au grand virage de 180 degrés qui constitue l'espace dans lequel se développent les commerces, les cafés et les sièges de la mairie et de la gendarmerie.⁵⁸⁸

A l'entrée du village, dans cette sorte « d'estuaire » entre le village et le chef-lieu de la commune, un groupe important de villageois, environ une cinquantaine de personnes se tiennent les bras et forment plusieurs lignes de défense face aux gendarmes qui, surpris par cette réaction inattendue des villageois, tentent de temporiser tout en essayant de ne pas donner l'impression de reculer.

La tension monte avec le risque d'une éventuelle dérive. Une négociation s'engage entre le chef de la brigade et quelques personnes, elle permet de trouver une issue. Le cortège des gendarmes se retire. Cette fois-ci la mobilisation a fait céder les gendarmes et protéger par-là la *hurma* du village. Au grand dam des villageois, ça ne sera pas toujours le cas. L'imprévisibilité des émeutes, l'inconstance de la tactique des forces de l'ordre vis-à-vis des émeutiers, l'indisponibilité des villageois à assurer un service de surveillance permanent de son territoire qui a subi des transformations telles qu'elles ne permettent pas de garantir l'inviolabilité de sa *hurma*.

Il apparaît dans cette séquence que l'espace ou plus exactement son occupation et son contrôle est un enjeu de lutte important pour l'affirmation d'une autorité et d'une forme de légitimité.

Cette réaction d'orgueil des villageois est la conséquence des « violations » permanentes de l'espace villageois. C'est un indice d'une riposte plus que d'ordre symbolique que véritablement d'une résistance ou d'une volonté d'empêcher, à tout prix, l'entrée des gendarmes. L'absence d'un comité de village diminue les chances de la réussite de cette action. D'ailleurs, les forces de l'ordre ne se sont pas encombrées de formalités pour continuer à poursuivre les jeunes émeutiers à l'intérieur du village d'Iferhounene. La fréquence des émeutes et des affrontements entre les jeunes émeutiers et les gendarmes multiplie les incursions des deux belligérants à l'intérieur du village d'Iferhounene. La configuration de l'espace du village et de son entrée rend difficile l'empêchement de ces irruptions à la *lherma* du village. Ainsi, pour stopper ces atteintes il aurait fallu mettre un dispositif humain et logistique permanent et une

⁵⁸⁸ Cf Carte d'Iferhounene,

volonté et détermination unanimes et exceptionnelles des villageois d'Iferhounene. Ce qui n'était pas à leur portée, à cet instant de l'affrontement.

On mesure parfaitement l'objectif de cette riposte symbolique des villageois, qui vise à réhabiliter son honneur bafoué. Comme l'écrivait, à juste titre Mahé au sujet de leenaya qui « *est la promesse que sa transgression ne restera pas impunie. Autrement dit, elle est la promesse d'actes de rétorsion qui visent d'abord à restaurer l'intégrité du domaine de l'honneur de celui qui a accordé son anaya* »⁵⁸⁹

L'espace du village est chargé symboliquement, il porte en lui l'honneur du village. Et le rôle de l'assemblée villageoise est justement de le défendre, de ce fait « la principale vocation de *Tajmaest* de faire advenir et de garantir la personnalité morale du village, de circonscrire et de veiller au respect de la sacralité de son espace ».⁵⁹⁰

L'espace où s'est déroulée la confrontation est un lieu symbolique, il trace la frontière symbolique entre le village et son prolongement marchand administratif et communal. Le lieu n'est pas neutre, il est une construction sociale, un signe d'attachement, d'enracinement et d'identification. C'est cet affrontement qui a provoqué cette cristallisation autour de cet espace villageois, car « *ce sont les politiques de la contestation qui les transforment en enjeu* »⁵⁹¹.

En contrepartie, la configuration de cet espace et l'atteinte à son intégrité physique et surtout symbolique par l'intrusion des forces de l'ordre, ont contribué à la reconfiguration de la protestation elle-même. De nouveaux acteurs intègrent la mobilisation, pour la plupart des hommes adultes, qui de leur côté imposent des modes d'action différents de ceux des jeunes émeutiers. L'émeute, l'affrontement, le saccage des biens, laissent petit à petit, place aux rassemblements, chaîne humaine, à la négociation. Les adultes ont une perception péjorative du combat des jeunes à l'aide des jets de pierres, car dans l'imaginaire social il est associé aux jeux et frictions entre bandes d'enfants et d'adolescents. La virilité et l'honneur imposent aux adultes d'affronter leurs adversaires dans un face à face et montrer leur détermination à défendre leurs intérêts d'hommes à hommes. De ce fait, les villageois d'Iferhounene organisent leur riposte en formant une chaîne humaine, en se tenant la main, serrés les uns à côté des autres pour former un barrage humain face à l'avancée des gendarmes. C'est un défi qu'ils lancent aux forces de l'ordre pour leur montrer leur détermination à défendre leur *hurma*. Cette détermination est captée par les citoyens des autres villages de la région qui observent fièrement cette réaction d'orgueil. Cette séquence crée une dynamique affective et engrange des sympathies qui petit à petit modifient la perception de la situation.

Ainsi, cette nouvelle donne contribue à la transformation de la perception de l'opinion publique locale de ces événements et du mouvement qui ils ont donné naissance.

⁵⁸⁹ Mahé, 2001, p 109.

⁵⁹⁰ Ibidem, p 115.

⁵⁹¹ Auyero Javier, ibid, p 130.

Ces atteintes répétées de *Iherma* du village constituent de motifs supplémentaires d'indignation et de révolte pour les contestataires et d'événements déclencheurs et de mobilisation pour les hésitants ou pour ceux qui étaient jusque-là, de simples observateurs.

Conclusion du chapitre 5

Les affrontements et les émeutes suscitent des tensions, des indignations et des clivages. Les citoyens impliqués ou de simples observateurs de la protestation tentent de comprendre la situation et de déchiffrer les enjeux. Ce travail de diagnostic conduit également les contestataires ou les porteurs de cause à identifier et nommer l'adversaire du mouvement naissant. Dans ce cadre, ils recourent à une mise en langage de la protestation, à des stratégies rhétoriques et des mises en récit pour construire une identité collective, alimentée par des symboles, rituels, désignation des boucs émissaires et la projection d'un horizon du possible.

La contestation crée, ainsi, une ligne de démarcation entre deux camps en conflit et somme tout le monde de choisir son camp. C'est dans ce sens qu'on saisit à travers « l'affaire des porteurs de couscous » comment les controverses et les conflits engendrent des pôles d'identifications, des grilles de lectures et façonnent des frontières symboliques et morales.

Ainsi l'émeute comme forme d'action publique inédite à Iferrhounene permet de voir l'imbrication du local, au régional et au national. Cette forme d'action n'a pas seulement de fonction expressive à l'égard de l'Etat, elle est aussi enracinée dans un territoire et une identité locale qui l'alimente. L'émeute exprime un faisceau d'attentes multiples et des déceptions récurrentes envers l'Etat, de sentiment de vengeance de la mort Matoub un des symboles de la revendication identitaire et démocratique berbères, de la nécessité de faire un deuil et de témoigner de la compassion aux victimes de la répression, ou tout simplement de s'impliquer dans une dynamique de groupe sans avoir en conscience les enjeux qu'elle engage. Cependant, elle constitue également la séquence à laquelle se greffent des réalités locales liées entre autre à la défense et la réhabilitation de l'honneur du village d'Ait Arbi que quelques jeunes émeutiers croient être souillé, des règlements de comptes, des querelles partisans et des conflits familiaux, en puisant des bribes de la mémoire de la guerre de libération nationale.

Les rumeurs, les suspicions et les craintes de manipulations partisans et sécuritaires conjuguées avec une forte pression du sentiment communautaire, ébranlé par les assassinats de jeunes révoltés et d'une mise en scène d'une communauté victime d'agression, engendrent des tensions internes dans le village. La question du sort des gendarmes et leurs familles qui souffrent de cette crise divise la communauté villageoise en deux camps qui ont des perceptions conflictuelles sur la situation. Ces perspectives contrastées s'expliquent par l'appartenance à des réseaux amicaux, professionnels, politiques et ludiques différents, des deux groupes en conflit. Ce qui façonne des cadres de pertinence et des critères de jugements, d'appréciation et une interprétation conflictuelle des événements. Les « porteurs de couscous » et les émeutiers ont des perspectives différentes voire opposées au sujet d'une séquence d'action survenue durant les premières émeutes dans un climat confus et imprévisible : « porter de l'aide à des gendarmes et leur famille en danger », que ses auteurs qualifient de « geste humanitaire » et qui est perçue par les émeutiers comme « un acte de trahison ».

Ce groupe des « porteurs de couscous », accusés de trahison, forme un cercle d'amis et de collègues de travail, liés par plusieurs attaches du fait qu'ils étaient ensemble à plusieurs

reprises dans le comité de village, ou pour certains dans les GLD et partagent des sensibilités politiques très proches et se retrouvent dans des espaces communs ; professionnel, militant, associatif et ludique. Ils sont liés par des liens de similitudes qui définissent les groupes d'affinité. Leur statut professionnel, la nature des liens professionnels et amicaux qu'ils ont tissés avec les structures sécuritaires leur permettent de prendre connaissance de certaines informations sensibles et donc avoir une grille de lecture des événements en cours imprégnée par ce souci sécuritaire. Ce positionnement par rapport à l'Etat, né de la crise des années 1990, les place comme une cible politique potentielle et exerce sur eux une pression politique des deux bords.

Cette intrigue « des porteurs de couscous » est révélatrice d'une transformation du code de valeurs kabyles, de décalage entre deux générations socialisées dans des systèmes de valeurs et d'honneur différents, de l'accès et l'appropriation inégales au socle de valeurs kabyles, du rétrécissement du champ politique et de l'espace public dans une situation exceptionnelle de tension et de troubles. Les émotions de douleur, d'injustice, de colère et d'indignation forment les schèmes de perception et d'évaluation de la situation qui ne peuvent tolérer aucune position de neutralité d'où le peu de place accordée à la minorité d'opinion et le recours au registre communautaire pour stigmatiser les différences.

Cette mise en scène de l'affaire « des porteurs de couscous » à travers laquelle le mouvement social fabrique des « boucs émissaires » désignés à la vindicte populaire, indique que le mouvement de mobilisation au niveau local construit son identité, définit les limites d'un Nous. De ce fait, il satisfait à la troisième condition nécessaire à une mobilisation collective posée par Gamson, à savoir ; « *une composante identitaire qui passe par la définition d'un nous et d'un « eux » adverse.* ». De ce fait, c'est la dramatisation des conflits, des tensions et des problèmes sur la scène publique qui permet la constitution d'acteurs collectifs et d'assignation d'identités.

Par ailleurs, de nouveaux modes d'actions émergent sur l'espace public inconnus jusque-là dans le répertoire d'action disponible ; la confection de liste des accusés, l'organisation de sit-in nocturnes, les émeutes de nuit, la place accordée à la presse dans l'action de mobilisation ou son intégration comme élément dans la configuration de l'acte de mobilisation. La présence du journaliste comme témoin et outil de publicisation de l'événement qui donne de la visibilité aux militants et à la localité, non sans créer des frictions, concurrences entre les acteurs. Le militant, pris dans le tourbillon de l'événement, s'improvise presque comme journaliste, collecte l'information et la retravaille en fonction des normes du métier, notamment la recherche de l'action, du drame et du scoop, des formules choc, comme « les manifs de Belgrade », devient source de l'information qu'il communique aux journalistes. Les médias sont coproducteurs de la contestation. Par ailleurs les jeunes émeutiers s'initient aux arts et aux tactiques de protestation violente et adoptent des tactiques spatiales, en ajustant la temporalité de l'émeute aux contraintes de l'espace de l'affrontement, et usent de tactiques de négociation par le conflit. La gamme émeutière s'accompagne d'une série d'insultes réciproques d'ordre sexuels, racistes et d'atteinte à la dignité humaine en rabaissant l'adversaire à l'état animal, dans sa cruauté sauvage.

Le mouvement de protestation s'est engagé dans un processus dynamique de construction de son identité à travers des stratégies de mobilisation du consensus, et en disqualifiant leurs adversaires. Il reste à définir une plate-forme de revendications et agréger toutes les ressources dont il dispose pour affronter ses adversaires.

Le retrait du RCD du gouvernement indique-t-elle un éventuel élargissement de la contestation qui se traduira par la formation d'une coalition large qui pourra remettre en cause le régime en place ? Y aura-t-il des courtiers capables de briser ces frontières entre les espaces sociaux qui vont déssectoriser la contestation ?

Et avant de prendre en charge cette tâche politique d'élargissement du mouvement au-delà de la Kabylie, les protestataires doivent convaincre leur auditoire en Kabylie et engager les différents acteurs dans un processus de structuration. Dans cette optique, le village d'Ait Arbi mettra-t-il ses ressources disponibles au service de ce mouvement en construction ? Sous quelle forme le village contribuera-t-il dans cette mobilisation ? Le comité de village sera-t-il l'espace de concertation et de délibération collective en vue d'accompagner cette contestation ? Ou bien cette structure est archaïque, incapable de s'adapter et faire face à cette situation complexe et dangereuse ?

Quelle forme va prendre cette mobilisation après l'engagement des comités de village dans le conflit ? Quelle est cette structure qui sera capable de canaliser cette violence et la traduire en revendications politiques ? Comment et par qui sera construite l'identité politique du mouvement ? Comment fédérer toutes les compétences et les ressources disponibles ? Les militants engagés dans cette mobilisation ont des questions et des tâches concrètes à résoudre et un avenir incertain à affronter.

Les transformations du système de valeurs kabyles qui se sont manifestés à travers les tensions autour de l'affaire des « porteurs du couscous » détermineront-elles les rapports de l'assemblée villageoise avec le mouvement social naissant ? En d'autres termes, le profil des acteurs qui vont s'impliquer au nom du village dans la contestation exprimeront-ils ces mutations du code de valeurs kabyles ? Comment vont-elles se manifester au sein des structures qui seront mises en place ? Où vont-elles se manifester ? Est-ce que c'est dans le profil du délégué ou dans le type de structure à créer ? Est-ce que c'est dans le mode de fonctionnement de l'organisation du mouvement ou dans le répertoire d'action à solliciter ?

Chapitre 6

*De l'émeute à la structuration du
mouvement :*

Structuration, fonctionnement et délégation.

Introduction.

Cet état quasi insurrectionnel fait d'émeutes de jour et de nuit, de sit-in de nuit, de marches, se transformera-t-il en mouvement politique structuré doté d'instances politiques, de plate-forme de revendications ? Ce mouvement des jeunes indignés⁵⁹² accouchera-t-il d'un cadre politique structuré et stable ? De quelles ressources et de quel registre d'action va-t-il s'inspirer pour canaliser cette mobilisation inédite de la population ?

Les émeutes ont provoqué un dérèglement du rythme de vie des villageois et ont perturbé la scolarité des élèves. L'inquiétude des parents d'élèves sera-t-elle inciter à organiser une riposte politique et collective ? De quelle nature sera-t-elle ? Qui en sera l'initiateur ? Avec quels acteurs ? Les militants des partis politiques et les membres des comités de villages investiront-ils l'espace public pour prendre en charge ces problèmes ? Ce magma d'acteurs peuvent-ils se fédérer ensemble dans une structure commune ? Laquelle ?

Dans ce chapitre, nous tenterons de décrire et d'analyser ce processus de passage de l'émeute à la structuration politique du mouvement de contestation à Iferrhounene. Ensuite nous examinerons la dynamique de gestation de la structure locale à travers une description minutieuse des différentes réunions, délibérations et des profils des acteurs et la désignation des délégués de villages qui vont siéger au sein de la coordination locale. Cette structure portera-t-elle une référence à la tribu ou à la commune ?

Quel événement déclencheur qui peut insuffler une dynamique de structuration des militants à l'échelle d'Iferrhounene ?

Pour répondre à cette question, examinons la structuration du mouvement de contestation dans la daïra d'Iferrhounene.

⁵⁹² Le terme les indignés est devenu célèbre avec le manifeste de l'ancien diplomate français, résistant intellectuel engagé, militant en faveur des droits des sans-papiers, Stéphane Hessel (1917-2013) *Indignez-vous*, (2010) qui inspira des mouvements d'indignation en Espagne le 15 mai 2011, en Grèce et aux USA en 2011. Les indignés de l'oncle Sam se sont rassemblés devant Wall street du 17 septembre au 15 novembre après avoir été délogés par la police. Ces mouvements nés des réseaux sociaux se réclament des influences des révolutions démocratiques dans les pays arabes, Tunisie, Egypte, Lybie. Par ailleurs, l'intellectuel américain N. Chomsky est considéré comme le parrain intellectuel du mouvement *Occupy Wall street* qui a émergé en automne 2011.

6-1-La structuration du mouvement de contestation à l'échelle régionale :

Pour mieux saisir les différentes configurations qui sont mises en place dans les différentes localités impliquées dans la contestation, nous nous intéresserons à la structuration des collectifs dans deux wilayas, Bejaïa et Tizi-Ouzou pour décrire et analyser les articulations entre le local et le régional, de l'influence de ces initiatives les plus médiatisées, celles de la CADC et du Comité populaire de la wilaya de Bejaïa (CPWB) sur la configuration des structures locales au niveau de la daïra d'Iferhounene.⁵⁹³

6-1-1-La constitution du comité populaire de la wilaya de Bejaïa, CPWB : L'université espace de fédération des contestataires.⁵⁹⁴

La wilaya de Bejaïa a été elle aussi secouée par cette vague de protestation en réaction à l'assassinat de Guermah Massinissa et à l'arrestation des écoliers à Amizour, le 22 avril 2001. Des initiatives émergent dans différentes localités de la wilaya pour exprimer une forte indignation à l'égard des autorités.

Dès le début de ce processus de publicisation de l'indignation, l'université de Bejaïa va jouer un rôle central dans la dynamique d'agrégation des différents acteurs et collectifs disparates et dans la formulation et l'unification des revendications qui jaillissent de partout. Sadek Akrou, enseignant d'économie à l'université depuis 1998, militant du MCB et syndicaliste du CNES (Syndicat national des enseignants du supérieur) nous restitue cette séquence qui va engager un processus de polarisation et de captation des militants et jeunes révoltés et permettre à l'université de Bejaïa d'assumer une fonction de locomotive de la contestation.

Son statut de syndicaliste le conduit à tenter, dans un premier moment, d'impliquer la section CNES de l'université : « **Bien avant le début des événements, la section du CNES a programmé une réunion ordinaire pour le 22 avril. J'ai saisi cette opportunité pour proposer d'inscrire à l'ordre du jour la prise de position à l'égard des événements qui commencent à peine. Le bureau du CNES a refusé. Les militants du RCD, Aissanou et Azamoum ne voulaient pas débattre des questions qui relèvent, pour eux, de l'ordre politique et non syndical. Alors j'ai argumenté que l'université de Bejaïa a une dette vis-à-vis de la société,**

⁵⁹³ Nous n'avons pas l'ambition, ni les moyens de décrire les différents processus de constitution de coordination au niveau des wilayas de Bouira, Boumerdes, Setif, etc. Nous contentons seulement de signaler que dans la wilaya de Bouira une coordination des comités de citoyens de la wilaya de Bouira (CCCWB) a été installée officiellement le 22 juin 2001, à Raffour. Auparavant, le 11 juin 2001, à Raffour, une coordination provisoire a été créée et qui réunissait les représentants des localités suivantes : Raffour, Chorfa, Semmache, At Laazi, Bachloul, Mechdellah, Haizer, At Bouaili, At Ikhlef, Ibalbarene, Ibehlal, Adjiba, Taourirt, Selloum, Ahnif.

⁵⁹⁴ Cette reconstitution est faite sur la base des documents produits par les structures mises en place que nous avons obtenue au moment des événements. Nous avons assisté à toutes les réunions et actions entreprises par les contestataires. Par ailleurs, les témoignages de Akrou et de Arabi ont été obtenus lors de leur intervention dans le séminaire sur les mouvements sociaux que j'assurai pour les étudiants de master 2 anthropologie au département de langue et culture Amazigh de Bejaïa, en 2013 et 2014. En tant que responsable du master anthropologie du monde Amazigh de septembre 2011 à septembre 2016, nous avons invité plusieurs acteurs dont ces deux collègues et militants syndicalistes pour apporter leur témoignage comme acteurs importants dans la constitution du comité populaire de la wilaya de Bejaïa, en 2001.

puisque sa création a été le fruit des luttes sociales qui remontent au 19 mai 1981 et qu'il est de notre devoir de comprendre ce qui se passe au sein de la société. » (Akrou, Février 2013)

Suite à ce refus, il s'adresse aux étudiants structurés dans le « Forum des étudiants » en compagnie de quelques camarades du CNES, Arabi Mohand et AissatKamel, et leur demande d'organiser une assemblée générale. Le 24 avril devant la bibliothèque centrale du campus de Targua Ouzemour, beaucoup d'étudiants, d'enseignants et des travailleurs de l'université se concertent sur ce que doit être la riposte face à ce qui est considéré comme une agression tragique contre la population. Les présents décident d'appeler à une assemblée générale de la communauté universitaire de Bejaïa. Le 25 avril, une assemblée générale est tenue en « ***vue de donner un sens politique à la révolte des jeunes*** » justifie Akrou. La rencontre aboutit à une déclaration-appel signé au nom de « la communauté universitaire de l'université de Bgayet », pour l'organisation d'une marche pacifique le 29 avril, à partir de l'université vers le siège de la wilaya de Bejaïa. Cette action a pour objectif d'appeler au « respect de toutes les franchises, la répression n'est pas une solution, pour une démocratie véritable, le peuple algérien est un et indivisible, il est amazigh (arabophone soit-il ou amazighophone). » Un appel est lancé « *aux représentant (e)s de la société civile (comités de villages, de quartiers ou de lycées, syndicats, associations ...etc., à venir prendre part à une réunion de coordination qui aura lieu au sein de notre université (arrachée grâce à la formidable mobilisation populaire du 19 mai 1981) le samedi 28 avril à 10h pour unir nos forces* ».

Le 26 avril, des jeunes des quartiers populaires de la ville de Bejaïa tentent de pénétrer dans l'enceinte de l'université pour la saccager en représailles aux universitaires qui continuent de poursuivre leurs études en tournant le dos à ces événements tragiques⁵⁹⁵. Akrou va à la rencontre de ces jeunes en furie et noue un dialogue avec eux « ***j'ai fait face à ces jeunes pour les canaliser en leur disant que nous tentons de réagir face aux événements et d'ailleurs nous organisons une marche pour demain le 29 mai et je les ai invités à se joindre à notre action*** ».

L'insertion d'autres acteurs représentants des quartiers, villages et associations culturelles⁵⁹⁶, à côté des universitaires va élargir la plate-forme des revendications. Ainsi, de nouvelles demandes s'expriment dans une déclaration-appel de « la communauté universitaire élargie à la société civile » réunis le 28 avril au sein de l'université de Bgayet, exigent : « ***la traduction des gendarmes assassins devant un tribunal, la libération de tous les détenus, le départ des corps de la gendarmerie, un corps de sécurité au service du citoyen, le respect de toutes les franchises universitaires et scolaires, que tamazight soit langue nationale et officielle*** »⁵⁹⁷

La première manifestation publique dans les rues de Bejaïa se déroule le dimanche 29 avril à partir de l'université de Targa-Ouzemour vers le siège de la wilaya. A une centaine de mètres du campus les forces de l'ordre, stationnées auprès de la maison de la culture, stoppent

⁵⁹⁵ Nous avons été témoin de cette scène.

⁵⁹⁶ Etaient présents à cette réunion « outre les représentants de la communauté universitaire (CUB, CNES, et autres travailleurs,) ceux du SETE, des volontaires de certains quartiers de Bgayet et de quelques villages et communes de la wilaya, des syndicalistes et des travailleurs de plusieurs secteurs d'activité, la représentante de l'association des femmes « Tawes Amrouche », celui de l'association de Tamazight de Bgayet... ».

Document de Sadek Akrou intitulé : contribution à l'identification et à l'orientation du mouvement populaire en actuelle formation en Algérie, dans lequel le militant fait une analyse et retrace une chronologie de la contestation à Bejaia du mois d'avril au 16 juillet 2001.

⁵⁹⁷ Déclaration du 28 avril 2001 de « la communauté universitaire élargie à la société civile »

les manifestants et engagent les affrontements. La marche se transforme en émeute. Akrou et ses camarades, Aissat et Arabi se mêlent aux premiers rangs des manifestants et affrontent les forces de l'ordre. A la fin de l'après-midi, une réunion de bilan de la marche se tient à l'université et le rendez-vous est pris pour le lendemain pour une assemblée générale. Le 30 avril à l'enceinte d'un amphi une rencontre est organisée et qui a vu de nouveaux acteurs qui ont rejoint la mobilisation. Des syndicalistes du SETE⁵⁹⁸ (Djehnine représentant des travailleurs de l'éducation) et des représentants des quartiers de la ville de Bejaïa et d'autres localités de la wilaya participent à la concertation. Un meeting sera organisé à l'intérieur de l'université le 1 mai 2001, et une nouvelle marche accompagnée d'une grève générale sont programmées pour le 3 mai, du théâtre régional (TRB) au stade de l'OPOW, pour appeler à l'arrêt des assassinats, bannir *tamheqranit* sous toutes ses formes, faire aboutir le combat amazigh, la satisfaction des revendications sociales du peuple algérien, toutes les libertés et pleine de démocratie.⁵⁹⁹ Cette action sera réprimée et Akrou arrêté et tabassé par la police.

Cette initiative de fédération des comités et collectifs qui se sont mobilisées depuis au moins une semaine, a abouti à la mise en place d'une structure « la communauté universitaire et la société civile de la wilaya de Bejaia » le 28 avril 2001.

Après la marche du 3 mai, une réunion de coordination a été tenue à l'université de Bejaia qui a décidé de lancer un appel « à toutes les citoyennes et tous les citoyens de dégager leurs représentants dans tous les quartiers, villages, usines, universités, établissements scolaire... », et invite ces représentants à une réunion de coordination pour le 6 mai à l'université de Bejaia.⁶⁰⁰

Ce collectif de la communauté universitaire va se transformer en un « comité provisoire de la wilaya de Bejaia » CPWB, le 15 mai 2001 lors de la réunion tenue au sein de l'université de Bejaia.

La profusion des revendications et des acteurs qui les portent et leur donnent forme pose un problème concret et urgent aux acteurs qui se sont regroupés au sein du comité populaire, à savoir unifier les différentes plate-formes et faire une synthèse. C'est une activité politique d'une extrême importance pour l'avenir de la contestation : **« Notre premier problème à résoudre était la formulation d'une seule plate-forme de revendications. Les villageois et les délégués de quartiers arrivent à l'université avec des plates-formes de revendications, nos camarades du parti (PST) eux aussi, tentent d'imposer leur plate-forme. Une divergence fondamentale apparaît lors des débats au sujet des revendications, c'est la place des revendications économiques et sociales et des revendications identitaires. Certains refusent de parler et d'intégrer les revendications socio-économiques liées au chômage, logement et la santé pour tous. Mais on a réussi à faire une synthèse entre ces revendications identitaires, sociales et économiques »** (Akrou 2013)

⁵⁹⁸ Le syndicat des enseignants et des travailleurs de l'éducation affilié à l'UGTA est investi par des militants communistes notamment ceux du PST. Il était un des premiers acteurs collectifs à avoir réagi aux événements de 2001 notamment à Bejaia après l'arrestation des écoliers le 22 avril. Le SETE avait organisé un sit-in le 24 avril devant le siège de la mairie d'Amizour, et a appelé à une grève générale le 28 avril 2001.

⁵⁹⁹ Déclaration-appel de la communauté universitaire et la société civile de la wilaya de Bgayet, du 1 mai 2001.

⁶⁰⁰ Appel signé par la communauté universitaire et la société civile, bgayet, le 3 mai 2001.

Une plate-forme de revendications a été adoptée à l'issue des débats houleux et passionnés tenus le 15 mai dans une réunion au campus de TargaOuzemour des délégués de plusieurs collectifs, syndicats, associations, délégués de villages et de quartiers.⁶⁰¹ Trois axes structurent cette plate-forme, contre l'injustice et l'impunité, revendications démocratiques, et enfin revendications socioéconomiques. Dans le premier axe, sont déclinés des revendications relatives à la prise en charges des conséquences des affrontements avec les forces de l'ordre, comme la prise en charge des victimes, le jugement des auteurs et commanditaires des assassinats, un statut de martyr à chaque mort de tamazight, la démocratie et la dignité, le départ de la gendarmerie des régions qui le revendiquent, enfin l'organisation d'une session spéciale des examens nationaux. Pour le volet démocratique, sont rappelés les revendications classiques autour de la revendication identitaire, généralisation de l'enseignement de tamazight dans tous les cycles, son introduction dans toutes les institutions, liberté de manifestation et de réunion, contre *tamheqranit*, droit du peuple à l'auto-organisation, et liberté d'expression, d'opinion et de conscience. Ce dernier point sur la revendication de la liberté de conscience est presque inédit dans la littérature militante en kabylie où il est fait mention dans une déclaration publique le droit à la liberté de conscience. Enfin, le dernier axe formule des revendications socioéconomiques sur la dénonciation de la misère et la défense d'une école moderne, gratuite et ouverte à l'universalité, d'une santé publique gratuite et de qualité, pour la réhabilitation du secteur industriel public, pour une politique de développement rurale et agricole, enfin la satisfaction des besoins du peuple en logement.⁶⁰²

Cette dynamique a conduit à la transformation du sigle comité provisoire de la wilaya de Bejaia en « comité populaire de la wilaya de Bejaia » (CPWB) après la journée de protestation du 19 mai à Bejaia, journée nationale de l'étudiant et des 19 mai 1956 et 1981.⁶⁰³ La première déclaration signée au nom du comité populaire de la wilaya de Bejaia est faite sous forme de compte rendu de la réunion du vendredi 1 juin, à l'université TargaOuzemour.⁶⁰⁴

Nous avons été témoin des débats houleux, plein de suspicions, qui ont eu lieu dans les amphithéâtres de l'université entre les militants syndicalistes (du CNES et du SETE) et les militants du FFS et RCD, etc., au sujet de la dénomination de cette structure du mouvement de protestation. Les syndicalistes à majorité de tendance communiste et trotskyste incarnée par

⁶⁰¹ Voir document en annexe. Cette plate-forme est un couronnement de débats et de revendications qui surgissent au cours de ce processus de concertation et de négociation qui accompagnent les multiples réunions tenues dans les amphithéâtres du campus Targa Ouzemou du 25 avril, 28 avril, 29 avril, 30 avril, 1 mai, 3 mai, 6 mai, 14 mai, et enfin 15 mai 2001.

⁶⁰² Déclaration du comité provisoire de la wilaya de Bgayet, mardi 15 mai 2001.

⁶⁰³ Le comité populaire est un mouvement social et identitaire né à Bejaia le 19 mai 1981, peu médiatisé, c'est l'équivalent du mouvement du 20 avril 1980, à Bejaia. Profitant de la journée nationale de l'étudiant un groupe de lycéens et d'étudiants, réunis à Bejaia le 11 mai 1981, lancent un appel pour des marches le 19 mai pour dénoncer (rumeur) le détournement du projet de construction du centre universitaire vers Jijel et formuler des revendications aussi bien identitaires que démocratiques et sociales. Plusieurs manifestations ont eu lieu dans plusieurs localités de la wilaya de Bejaia (Bejaia, Sidi Aich, Amizour, Seddouk etc.) qui ont attiré outre les lycéens, les travailleurs de certaines unités de production une bonne partie de la population, ce qui a fait perdre aux lycéens le contrôle des manifestations qui se sont transformées en émeutes, avec le saccage de plusieurs biens et édifices publics (Mairie, poste, académie). Plus d'une trentaine de lycéens et d'étudiants ont été arrêtés par la police et condamnés le 28 octobre 1981 entre une et quatre ans de prison dont Ali Gherbi, Djamel Zenati (étudiant à Tizi-Ouzou), Tari Laaziz (étudiant à Tizi-Ouzou), Yanat Abdenacer, Lamari Gérard, Bellache Mohand Cherif, Sadi Amirouche etc, Akrouz Sadek faisait partie des lycéens de Bejaia organisateurs de la marche. Voir les témoignages de quelques militants du 19 mai (Tari, Yanat, Lamari, Bellache et Sadi) sur BRTV diffusés le 19 mai 2014.

⁶⁰⁴ Document de Sadek Akrouz.

Sadek Akrou (universitaire et syndicaliste au CNES), voulaient se référer à l'expérience du comité populaire du 19 mai 1981 à Bejaia et par là réussir à imposer un contenu social et identitaire au mouvement de contestation qui était en gestation.⁶⁰⁵

De l'autre côté, la deuxième tendance (RCD et FFS) voulait contrecarrer le poids des syndicalistes et refusait de conférer à ce mouvement une dimension sociale et économique pour le considérer comme un « prolongement naturel du Printemps berbère de 1980 ».

Akrou acteur central de cette dynamique témoigne des débats autour de ces questions : *« Nous avons réhabilité le sigle comité populaire (1981) au terme de débats intenses parce qu'il y avait des divergences entre deux tendances : nous syndicalistes du CNES nous avons soutenu que le sigle comité populaire existe déjà et qu'il faut seulement le réhabiliter. Ensuite, nous considérons que le mouvement est profondément social et qu'il est de gauche et qu'on ne peut pas encore parler de citoyenneté puisque nous ne sommes pas encore des citoyens ayant des droits et des devoirs, en premier le droit identitaire puisque on nous considère comme appartenant à la nation arabe, ainsi nous sommes des militants pour la citoyenneté. La deuxième tendance défend un mouvement pour la citoyenneté et tourné vers les revendications identitaires en écartant les revendications d'ordre économiques et sociales des chômeurs et de lutte contre l'injustice. »*

La dénomination de la structure en comité populaire témoigne de l'influence des militants communistes, syndicalistes et ceux du PST et des enjeux du contrôle de la direction du mouvement de contestation⁶⁰⁶. Cette trajectoire du mouvement s'est faite dans le conflit politique avec les militants des partis traditionnels en Kabylie, le FFS et le RCD qui n'ont pas admis cette hégémonie des communistes sur le mouvement à Bejaia. Ces tensions continueront à animer les débats et les réunions du comité populaire jusqu'au milieu du mois de juillet 2001.

Au sein de cette structure du comité populaire sont représentés les syndicats (CNES, SETE, etc.,) et les associations (femmes, étudiants et Tamazight) et les comités de quartiers et de villages de la wilaya à raison de deux délégués par collectif, excepté le CNES qui dispose de trois représentants eu égard au rôle prépondérant de l'université dans la structuration du mouvement. Il faut nuancer la forme de participation du syndicat du CNES au sein du comité populaire, Akrou précise cette implication : *« le syndicat CNES n'a pas intégré le mouvement en tant que structure, mais il ne nous a pas empêché qu'on soit dans le mouvement et qu'on le représente »*. (Akrou, 2013)

Par ailleurs, aucune référence au arch n'est évoquée lors des débats au sein de cette structure et encore moins dans la dénomination des différents collectifs qui se sont constitués à Bejaia ou à travers l'appellation de la coordination de la wilaya de Bejaia, le comité populaire. C'est une des différences de cette structure par rapport à celle mise en place à Tizi-Ouzou.

⁶⁰⁵ Son camarade et collègue universitaire Mohand Arabi explique leur position : « Nous avons pu, pour la première fois, faire la jonction entre la question identitaire, linguistique, culturelle et toutes les questions sociales : chômage, logement, licenciements, liberté et démocratie. Nous avons engagé le mouvement sur deux voies : pour la dignité totale du peuple dans son entier et contre la "hogra", c'est-à-dire l'oppression sous toutes ses formes. Nous étions indignés par les médias qui ne parlaient que de la révolte kabyle, alors que le mouvement était plus large, incluant la question kabyle ». *Rouge* n° 1939, 04/10/2001

⁶⁰⁶ « Avant le début des événements, nous étions entrain de préparer des actions pour célébrer l'anniversaire du 19 mai 1981 et l'arrivée de ces événements nous ont donné l'occasion de s'engager et de tenter de manipuler le mouvement, manipulé dans le sens politique noble du terme. Ça n'a pas marché au sein de la structure du syndicat du CNES et on a essayé dans le cadre de ce mouvement pour réhabiliter le sigle comité populaire. » (Akrou 2013)

Enfin, cette dynamique de fédération des collectifs protestataires hétéroclites crée dans la Soummam et le massif de Guergour, sous l'égide du CPWB et l'impulsion d'un groupe de militants trotskystes du PST, indique « l'hégémonie des forces urbaines sur la vie politique de la région » qui ont « donné une orientation moderne et démocratique au mouvement de contestation ».⁶⁰⁷ Qu'en est-il de la CADC ?

6-1-2-Création de la CADC : structuration et élaboration d'une plate-forme de revendications. Le conclave d'IlloulaOumaloudu 17 mai 2001

Pour faire face aux urgences des affrontements et des émeutes et combler la paralysie des médiations institutionnelles des partis politiques une dynamique d'initiatives de prise en charge émerge. Ainsi, dans plusieurs localités de Kabylie, et depuis la fin avril plusieurs collectifs, comités et structures sont mises en place dans l'urgence, pour tenter de fédérer tous les acteurs de cette contestation ; de l'émeutier à l'intermédiaire aux membres des comités de villages, militants associatifs et de partis politiques.

Dans l'épicentre du conflit, une coordination des comités de village de la daïra de Beni Douala regroupant 43 villages a vu le jour, le 20 avril 2001.⁶⁰⁸ Quelques jours plus tard, d'autres coordinations se constituent dans la région des Ouadhias, à Makouda, dans les Ouacifs et à At Jennad où une « coordination du Arch At Jennad » a réuni les trois communes contrôlées par le RCD, Fréha, Aghrib et Timizart.⁶⁰⁹ Le 4 mai, une « coordination des quartiers de la ville de Tizi-Ouzou » est mise en place. « ALarbâaNath Iraten, le 9 mai, après des réunions préliminaires, un conseil confédéral du archLarba Nath-Irathen est mis en place. Il regroupe les villages des communes de la daïra du même nom. Le arch des Ath Djennad puis celui des Ath Ghobri se manifestent aussi dans la première semaine du mois de mai ».⁶¹⁰

Contrairement à l'université de A. Mira de Bejaia, celle de Mouloud Mammeri sera mise à l'écart de ce processus de structuration du mouvement. Abrika Belaid qui était enseignant d'économie en 2001 membre de la fondation MatoubLounes et du comité de soutien au militant de l'académie berbère Bessaoud Md Arab, constate que durant la première semaine des événements, l'université était désertée par les étudiants et qu'elle faisait l'objet de craintes d'être la cible des jeunes émeutiers et manifestants qui d'ailleurs ont été mal accueilli par les organisations estudiantines contrôlées principalement par le FFS. Pour faire face à la situation vécue comme tragique par la population et par Abrika et ses amis de l'université, ils lancent un

⁶⁰⁷ Roberts, *Algérie-Kabylie Etudes et interventions*, Barzakh, Alger, 2014, p 201.

⁶⁰⁸ « Selon le président du comité d'un village rencontré, hier, à Beni Douala, cette première rencontre sera avant tout la première prise de contact entre les animateurs des coordinations des daïras créées, il y a une dizaine de jours. C'est le cas de Beni Douala où, suite aux réunions tenues au siège de la Maison de jeunes, les représentants des quinze villages de la commune d'Ath Douala, sept villages de la commune d'Ath Mahmoud et les sept autres villages d'Ath Aïssi ont mis sur pied leur coordination de daïra. ». Le quotidien Liberté du 10 mai 2001 DP Mahé.

⁶⁰⁹ Le 30 avril 2001, les représentants des comités de villages du arch Ath Jennad en présence des trois maires RCD des trois communes de Fréha, Aghribis et Timizart ont créé un bureau de coordination qui regroupe les représentants des trois communes. Ils « invitent les adultes à s'impliquer et à encadrer les jeunes », et « invitent les citoyens à des marches pacifiques », ils « dénoncent les provocations, le racket par les gendarmes et proposent la création de sûreté urbaine ». Les représentants des comités de villages « demandent aux autorités concernées d'assumer leurs responsabilités et d'ordonner aux gendarmes l'arrêt immédiat de l'utilisation des balles réelles... ». La déclaration se termine par A bas la hogra, A bas le déni de justice, vive la démocratie, vive l'Algérie. Voir document en annexe.

⁶¹⁰ Salhi, 2002 : 57

appel à une assemblée générale vers la fin du mois d'avril (29 avril) dans le but était « **de faire la jonction entre le soulèvement et l'université qui était à la marge alors que c'était elle qui devait être à l'avant-garde, alors qu'elle a raté le coach en 1998 avec l'assassinat de Matoub, parce que pour moi c'est lié à 2001... L'université s'est accaparée du mouvement et l'a étouffée en refusant de donner un sens politique au mouvement de contestation et la vérité sur l'assassinat de Matoub** ». ⁶¹¹

Pour surmonter le traumatisme de 1998, Abrika tente de faire impliquer l'université dans la contestation et réaliser ainsi cette jonction avec les jeunes contestataires en l'absence d'un relais d'organisation syndicale ancré dans le milieu universitaire, car la section du CNES (Khouas et Benyaou) n'était pas bien implantée et mobilisait peu d'enseignants explique Abrika. L'autre difficulté consistait à faire face aux partis politiques implantés dans le campus qui n'étaient pas favorables à ce genre d'initiatives qui échappent à leur contrôle, notamment de la part du FFS. En effet, Abrika constate suite à cette assemblée que « **le mouvement a été capoté dans le sens où on n'avait pas pu tenir notre réunion dans la sérénité. Exemple, ils se sont attaqués à Ben Yaaou, qui était enseignant et qui avait pris la parole en 1999 lors de la venue de Bouteflika, et là les gens lui ont tenu rancune. Mais on avait fait forcing pour tenir notre réunion où se sont exprimés des représentants des comités de villages. A partir de là, moi j'ai compris qu'à l'université on ne pouvait pas faire quelque chose, puisque l'université était embrigadée** ». (Abrika, octobre 2017)

Simultanément, Abrika s'engage aussi dans une autre dynamique de mobilisation au sein de la ville de Tizi-Ouzou, particulièrement dans son quartier les Genêts où les jeunes l'interpellent et le sollicitent, comme militant non partisan de proximité, pour esquisser une réaction et accompagner la contestation en gestation. D'un échange avec ces jeunes il rédige une mouture de textes et donne corps à leurs revendications. Il organise une réunion de son quartier et participe dans un processus de fédération des autres initiatives de mobilisation dans les différents quartiers de la ville de Tizi-Ouzou, qui ne s'est jamais organisée depuis 1962 et même durant le Printemps berbère de 1980 précise Abrika. La coordination des quartiers et villages de Tizi-Ouzou (CQVTO) voit le jour le 4 mai 2001 avec une plate-forme de revendication et lance des actions de mobilisation ⁶¹² et prend part à ce processus de politisation de la contestation qui se cristallise en Kabylie, et initié à Beni Douala.

L'échec de la réunion qui s'est tenue à l'université au début du mois de mai où aucune décision n'a été prise a contraint « le docteur Amar Fali, un éminent activiste de Beni Douala a persuadé les participants de se réunir à nouveau à Beni Douala ». ⁶¹³

En effet, le jeudi 10 mai, une réunion de quelques 200 délégués de 14 coordinations et d'observateurs se tient à la maison de jeunes de Beni Douala pour une première prise de contact et d'évaluation de la situation d'urgence. ⁶¹⁴

⁶¹¹ Entretien avec Abrika octobre 2017.

⁶¹² Au début mai 2001, elle lance une grève générale de 7 jours qu'elle gèle au bout du 2^{ème} jour en raison de sa longue durée et pour répondre aux interpellations des citoyens qui les prient de ne pas agir seuls et les invitent à impliquer et associer les autres villages et régions. Témoignage Abrika 2017.

⁶¹³ Hugh Roberts, 2014 : 200.

⁶¹⁴ Les délégués de la coordination d'Illiltén n'ont pas pu assister à cette rencontre après réception de la mairie d'Illiltén (FFS) d'un fax du maire (FFS) de Beni Douala annonçant le report de la réunion. Effectivement un communiqué a été publié dans la presse indiquant le report de la réunion.

Deux tendances s'affrontent autour du mode d'organisation de la structure du mouvement à mettre en place, représenté par la coordination des comités de villages de la daïra d'At Douala et de l'autre par la coordination d'At Jennad : se structurer en arch ou bien en daïras et communes. La position de la coordination d'At Jennad s'explique par l'expérience militante et organisationnelle accumulée de cette localité qui avait fait recours à la « réactivation sporadique » de la djemaa de tribu, en 1987.⁶¹⁵ Les clivages partisans sous-tendent cette opposition, puisque le RCD semble avoir opté pour la promotion du arch comme cadre organisationnel du mouvement ce qui correspond à sa nouvelle stratégie de « régionalisme modulable »⁶¹⁶ et ses élus et militants se sont organisés en coordinations tribales dans les communes qui étaient gouvernées par le RCD, comme à Aghribs, Fréha et Timizart (Arch At Jennad),⁶¹⁷ Ifigha (Arch At Ghobri) et Larbâa Nath Irathen (Arch At Irathen). De son côté, le FFS s'oppose à cette tendance, même si dans certaines communes qui étaient sous ses ordres des coordinations en références aux noms des tribus ont été constituées, comme ce fut le cas à Iferhounene et Illilten.

En réalité, la tension a été cristallisée non pas seulement autour du mode de structuration mais aussi sur le nom à attribuer à ces coordinations. Est-ce que c'est en référence à la tribu ou à la commune et la daïra puisque globalement les deux niveaux se superposent parfaitement, à quelques exceptions près.⁶¹⁸ C'est-à-dire que le découpage administratif de 1984 a fait en sorte que les limites administratives de la commune soient les mêmes que celle de la tribu. Ce constat a été largement argumenté par Alain Mahé (2001).

Abrika qui était présent à la réunion témoigne sur ce premier contact qu'il y avait des débats sur ces questions du mode d'organisation et de dénomination des structures mais **« l'essentiel pour nous à ce moment-là était d'organiser la riposte, de donner un sens à ce soulèvement, arrêter l'effusion du sang, donner du sens à cette déferlante, lui donner un sens politique, ses revendications, son projet, se structurer et lui donner une suite. Et on a conclu de se revoir à Illoula Oumalou. »** (Abrika 2017)

Le journal Liberté a fait un compte rendu de cette réunion dans voici un résumé :

Réunion de plus de 200 délégués, la cinquantaine bien entamée, de plusieurs régions de Tizi-Ouzou (Beni Douala, des Aït Djennad, des Ouassif, des Aït Yenni, de Boghni, de la coordination des quartiers de Tizi Ouzou, de Bouzegane, de Illoula et d'Azazga) pour se rencontrer, faire le point sur la situation dans chaque région sans aucun ordre du jour fixe. Six heures de débat pour faire le consensus de ne pas mettre en place aucune structure et attendant l'intégration des autres coordinations absentes pendant la prochaine réunion fixée à Illoula Oumalou le 17 mai. Ouverture d'une permanence dans la ville de Tizi pour centraliser et diffuser l'information sans lui donner aucune prérogative de prise de décision de peur de la récupération politique. Cette crainte de la manipulation a dominé les débats, notamment lorsqu'il s'agit de trancher sur le mode de structuration des coordinations soit en référence à la tribu ou à la commune, daïra. Le maire de Ait Mahmoud a été prié par le délégué du Arch At Djennad de quitter la salle "on n'a pas besoin de maire ici ou d'un quelconque représentant de l'état. Sortez s'il vous plaît !", lorsque l' élu a soutenu la nécessité de s'organiser par daïra puisque « nous sommes dans une république » a-t-il justifié. Le débat était tendu autour de cette question, il a été décidé par consensus de laisser les coordinations de se structurer selon les deux modèles à la fois et d'accepter même les coordinations des communes.

⁶¹⁵ Voir les travaux de Mahé 2001 et Abrous 2004.

⁶¹⁶ Roberts, 2014 : 224-225.

⁶¹⁷ Effectivement, lors de la réunion du 30 avril regroupant les représentants des comités de villages du Arch Ath Jennad et en même temps des trois communes dirigées par le RCD, les trois maires du parti de Said Saadi étaient présents. Le comité de coordination des comités de villages du arch Ath Jennad « propose de prendre contact avec les autres arch en vue d'étudier les voies et moyens pacifiques à même de faire aboutir les revendications des citoyens de la région ». Déclaration du 30 avril 2001.

⁶¹⁸ Justement notre terrain d'enquête fait partie de cette catégorie puisque le arch At Yettura est scindée en deux communes, Iferhounene et Imessouhal.

Ainsi, devant la difficulté de trancher en faveur de l'un des deux modèles, il a été retenu de laisser la liberté de se structurer et de reporter la décision de la création d'une structure regroupant toutes les coordinations et l'élaboration d'une charte des revendications pour la réunion suivante fixée pour le 17 mai, à IlloulaOumalou.

A quelques jours de la tenue de cette réunion, un événement politique va peser beaucoup dans les débats qui agitent beaucoup les protestataires au sujet de l'identification de la situation. Il s'agit de la position de Hocine Ait Ahmed exprimée dans un mémorandum adressé par le FFS aux décideurs pour lui soumettre une sortie de crise, qui passe par l'élection d'une constituante. Pour le FFS, la crise qui a émergé suite à l'assassinat de Guermah Massinissa a été provoquée par les cercles du pouvoir : **« C'est dans ce contexte que sont intervenus les événements dramatiques qui ont embrasé plusieurs wilayas du centre et qui ont fait des dizaines de morts et des centaines de blessés. L'assassinat de sang-froid du jeune Massinissa à l'intérieur d'un poste de gendarmerie ne pouvait que mettre le feu aux poudres, surtout venant après que la préparation de la commémoration du « Printempsberbère » ait été perturbée par des provocations et des manipulations programmées par des cercles du pouvoir et leurs relais ».**⁶¹⁹

Cette prise de position sur les « provocations et manipulations programmées par les cercles du pouvoir et ses relais locaux » aura des conséquences importantes sur l'engagement et le désengagement de plusieurs militants et des tensions au sujet du diagnostic à établir sur l'origine de cette crise et du mouvement qui s'en est suivi.

La commune d'IlloulaOumalou dans la daïra de Bouzeguene, accueille 22 coordinations qui vont mettre en place une nouvelle structure de coordination de tous les collectifs et acteurs, dénommée CADC, coordination archs, daïras et communes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les négociations étaient difficiles pour aboutir à un compromis entre les défenseurs de l'organisation en Arch telle que la coordination du Arch At Jennad et les tenants de la structuration en daïras ou communes. Des rivalités partisans entre le RCD et le FFS sous-tendent cette opposition, les coordinations du arch des At Jennadet d'At Ghobriétaient constituées, dès le 3 mai 2001, à l'initiative de trois élus de trois communes dirigées par le RCD.⁶²⁰

Abrika témoigne de cette séquence comme acteur qui a participé au débat et à la prise de décision, délégué de la coordination des quartiers de la commune de Tizi-Ouzou, en indiquant avoir compris que ce débat cache en réalité l'objectif de contrôler le mouvement naissant de la part des différents acteurs qui s'engagent avec des agendas partisans et que chacun d'eux cherche à exclure son adversaire du jeu qui se met en place. Abrika pense que : **« Par expérience je savais que les gens qui voulaient poser cette question avant ils voulaient bloquer la dynamique, c'est-à-dire d'exclure l'un comme préalable, le arch ou commune ou daïra. Quand j'ai déduit cela je le dis et c'est la première fois que je le dis, j'ai pris la parole et j'ai dit où est le problème ? Chacun est libre de s'organiser en arch, en commune ou en daïra, et**

⁶¹⁹ Mémorandum du 12 mai 2001, du FFS, pour une transition démocratique adressé au président Bouteflika et aux généraux Mohamed Lamari et Tewfik Medienne, considérés comme les véritables détenteurs du pouvoir dans le pays.

⁶²⁰ A Mahé, de l'assemblée de village à la coordination interdépartementale en passant par la commune et la tribu. Les enjeux des luttes autour de la définition de la mobilisation collective du Printempsnoir en Kabylie », communication présentée à l'occasion de l'ouverture des ateliers du groupe de recherche sur « l'action collective à l'échelle locale au Maghreb », Paris, décembre 2005.

on l'appellera coordination et là est née la CADC. ... quelle que soit le type d'organisation et sa dénomination, l'essentiel qu'elle soit représentative. C'est dans ce sens que la dénomination ne nous posait pas de problème ».

Une plate-forme commune dite d'IlloulaOumalou est adoptée au terme des débats et des négociations. Cette rencontre « des comités de villages »⁶²¹ à IlloulaOumaloua permis de faire une première synthèse et formulation publique d'un certain nombre de revendications et unifier plusieurs plate-formes de revendication des différentes coordinations déjà constituées comme celles de la ville de Tizi-Ouzou, Tizi-Rached, At Jennad, Beni Douala etc.,. Les acteurs se présentent comme appartenant à « la société civile, [qui est] interpellée par la gravité des événements dans notre région, marquée par la répression sanglante et aveuglée du pouvoir », ils désignent par-là l'adversaire d'une « jeunesse éprise de justice et des libertés ». Ces animateurs issus de la société civile se considèrent comme un « mouvement citoyen, en phase de construction, d'essence pacifique et fondamentalement non violent, » qui « s'inscrit dans la durée » et qui « affirme son indépendance et son autonomie vis-à-vis des partis politiques et des institutions de l'Etat » et qui « se refuse à toute forme d'allégeance et de substitution aux formations politiques ». Le projet politique en construction se structure autour de dix revendications liées directement, pour l'essentiel, aux conséquences immédiates de la crise. Ainsi, il est demandé la « poursuite judiciaire à l'encontre des auteurs d'assassinats, exactions et dépassements », l'« arrêt immédiat des interpellations, intimidations et renoncement à toute poursuite judiciaire à l'encontre des manifestants, et le « « départ immédiat et sans condition de toutes les brigades de gendarmerie », ⁶²² l'octroi d'un « statut particulier de martyrs pour les victimes de la démocratie ». La revendication culturelle est réaffirmée dans un seul point « que la revendication du déni identitaire, culturel et linguistique source de toute frustration soit réglée définitivement en constitutionnalisant Tamazight, langue nationale et officielle ». Il est demandé un « plan d'urgence socio-économique pour la région » et le « rejet de toutes les commissions d'enquête initiées par le pouvoir ».

L'élaboration de ce type de revendications indique qu'il s'agit bien d'un mouvement social différent des autres mouvements de mobilisations qu'a connus la Kabylie depuis le Printemps berbère de 1980. Pour Abrika ***«le mouvement était claire dès le départ, ce n'est plus un mouvement culturel. Ce n'est plus le MCB, ce n'est plus tamazight point. Ça dépasse ce cadre-là, Tamazight est un déni, une revendication à part entière, elle a trouvé sa place dans la plate-forme. La hogra, Elle englobe toutes les formes d'exclusion, et dans cette hogra on intègre tamazight ».*** (Abrika 2017)

Par ailleurs, un programme d'actions à entreprendre à court terme a été décidé. Un ensemble de rituels et de commémorations en signe de deuil et de solidarité avec les victimes et leurs familles : l'observation d'« une minute de silence chaque samedi et jeudi à la sortie de l'école » et « allumer des bougies en hommage aux victimes », une action synchronisée est décidé pour la « journée du 1^{er} juin 2001 sera la date de la commémoration collective du 40eme jour de nos martyrs ». Des manifestations de rues sont programmées, « marche noir le lundi 21/05/2001, suivi d'une grève générale et ultérieurement une marche à Alger » et des moyens

⁶²¹ L'entête du rapport de synthèse de la rencontre d'Illoula Oumalou porte l'inscription : réunion des comités de villages. La déclaration est signée par la « coordination des comités des Archs des Dairas et des communes ». Voir documents en annexe.

⁶²² Ce point n'a pas soulevé d'opposition d'aucun délégué, témoigne Abrika. Octobre 2017.

de contraintes à l'encontre des gendarmes « mise en quarantaine de la gendarmerie jusqu'à son départ définitif » et de décréter le boycottage de toutes les manifestations culturelles et sportives notamment le festival international de la jeunesse et de l'étudiant⁶²³.

Quelques délégués de la wilaya de Bejaïa étaient présents à titre d'invités pour suivre l'évolution de la structuration et nouer des rapports et liens avec les militants des deux wilayas. Cette prise de contact a permis de s'entendre sur la nécessité de coordonner les actions de protestation. (Témoignage d'Akrour 2013)

Le témoignage de Mamert d'Illilten nous délivre le récit de ces moments fondateurs et de leurs impacts sur la contestation au niveau local à Iferhounene :

« Nous avons été désignés moi et Mohamed Tighilt⁶²⁴ pour représenter la commune dans le conclave d'Illoula. Il faut dire qu'on n'avait pas encore structuré notre coordination. Et on était même prêt à participer à la rencontre de Beni Douala du 9 mai si ce n'est le fax qu'on a reçu à la mairie nous informons que la réunion était annulée.

Beaucoup des conclavistes nous les connaissions comme militants des partis politiques et journalistes à Tizi-Ouzou.⁶²⁵ En arrivant au conclave d'Illoula les travaux étaient déjà entamés, et on me tendait le micro sans avoir le temps de souffler. J'ai fait le point sur la situation à Illilten et par la suite on m'a désigné pour figurer dans la commission de rédaction de la plate-forme d'IlloulaOumalou. Les présents ont été invités à faire des efforts pour élargir le mouvement et aider les autres régions à se structurer et à rejoindre la CADC. » (Mamert Mahmoud déc. 2007)

Examinons maintenant le processus de structuration de la contestation dans la daïra d'Iferhounene.

6-2- Structuration du mouvement à Illilten et à Iferhounene.

Le rythme et les modalités de coordination des différents acteurs de la mobilisation citoyenne ; militants, médiateurs et émeutiers, sont différentes entre la commune d'Iferhounene et celle d'Illilten. Ainsi, il est difficile de comprendre les conditions d'émergence d'une structure du mouvement citoyen dans la commune d'Iferhounene sans connaître au préalable, les développements de la contestation des jeunes d'Illilten, qui ont été les premiers à se structurer dans une coordination.

⁶²³ Le festival international de la jeunesse est programmé pour le 5 juillet 2001, à Alger.

Le festival mondial de la jeunesse et des étudiants est un événement international organisé par la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, en collaboration avec l'Union internationale des étudiants depuis 1947. Le festival promeut les valeurs de lutte contre le fascisme, la défense de la paix entre les peuples, et contre le colonialisme et, plus largement, l'impérialisme.

⁶²⁴ Adulte de 40 ans, enseignant de français à l'école primaire de son village Tifilkout, journaliste et militant du RCD. Le choix de ces deux personnes comme délégués indique l'importance qui est accordée à la compétence linguistique : l'un est enseignant qui maîtrise la langue française et l'autre journaliste capable de suivre et d'intervenir dans les débats, la question des réseaux professionnels et militants est y aussi pour quelques choses, puisque Mamert signale que plusieurs personnes présentes au conclave d'Illoula étaient des anciennes connaissances. Enfin, peut être le souci d'un équilibre partisan y est pour quelque chose dans le choix d'un ex-militant du FFS et l'autre du RCD.

⁶²⁵ Abrika reconnaît qu'il ne connaissait pas la majorité des délégués présents. Il a néanmoins rencontré et travaillé avec certains militants du MCB et des partis politiques, tels que Said Boukhari. Abrika 2017.

6-2-1- De la mise en place de l'initiative :

Après une courte période d'accalmie précaire (de quelques jours) en ce début du mois de mai, les émeutes nocturnes apparaissent à Iferhounene en réaction ou en écho (parfois) aux violences des émeutes qui se déroulaient un peu partout en Kabylie. Des sit-in pacifiques furent organisés à Iferhounene après un bras de fer avec les gendarmes, qui ne voulaient pas autoriser ce type de manifestations.

Des échos de cette dynamique de structuration arrivent par le biais de la presse, des réseaux partisans des partis politiques ou des contacts personnels aux oreilles des différents acteurs à l'échelle locale d'Iferhounene. Certains de ces acteurs ont été séduits par l'efficacité de ce type de structures. Kamel, dit *Ufir*, exprime sa satisfaction d'apprendre, par le biais de la presse écrite, la naissance de « la coordination du arch At Djennad » pour prendre en charge la contestation à Fréha et de celle d'At Ghobri à Azazga, région qui a connu à l'époque l'assassinat de neuf jeunes.

Ait Fella Kamel, dit *Mahfud*, reconnaît « *qu'au début des événements, on n'a fait que suivre le mouvement et imiter les autres* » régions qui se sont organisées et montraient ainsi l'exemple à suivre. (Kamel AF, Août 2007)

Cette attraction pour ce modèle de structure dans la prise en charge collégiale et organisée de la contestation, fut aussi l'objet de demande expresse et pressante de la part des émeutiers qui reprochaient à ces « médiateurs » de ne pas se presser de prendre l'exemple de ces régions de Beni Douala, Fréha et de Azazga qui furent les premières à avoir offert aux différents acteurs de la contestation un cadre organisé. (Kamel AH, sept. 2006)

Prenant en compte l'expression de cette demande certains de ces médiateurs tentent implicitement de reprendre l'initiative politique afin croyaient-ils minimiser le poids politique et social des émeutes. Kamel dit *ufir*, du village d'Ait Arbi note que suite à cette pression il s'est rendu à l'évidence qu' « *il faut qu'on cesse l'émeute et qu'on fasse une organisation ; c'est-à-dire qu'on change notre méthode de lutte. La brigade de gendarmerie d'Iferhounene ce n'est pas la communauté d'Iferhounene qui va la faire partir mais c'est à l'échelle de toute la Kabylie.* » (Kamel, AH, sept. 2006)

Cette réflexion articule l'action de contestation à l'échelle locale d'Iferhounene avec le niveau régional voire national par une éventuelle coordination et fédération des différentes potentialités militante afin d'essayer de répondre à des besoins et revendications formulées par les émeutiers d'Iferhounene. Il marque le début d'un processus de passage de l'émeute comme action de « violence publique » à une action politique pacifique coordonnée, échelonnée et cohérente. En somme traduire l'émeute dans un discours politique.

Le processus de structuration du mouvement de contestation à l'échelle locale d'Iferhounene articule et noue des rapports entre les différents constituants du local avec le régional et le national voir des relais avec l'échelle internationale. C'est dans ce sens qu'il est important de reconstituer les conditions dans lesquelles a été mise en place la structure du mouvement à Iferhounene et mesurer l'impact des autres expériences de structuration à l'échelle de la Wilaya de Tizi-Ouzou et notamment dans la commune d'Illiltén sur cette dynamique d'organisation dans la commune d'Iferhounene.

6-2-2- Structuration du mouvement dans la commune d'Illilten :

La commune d'Illilten, limitrophe de celle d'Iferhounene, a été la première commune de la daïra d'Iferhounene, à se structurer et participer au conclave du 17 mai 2001 à IlloulaOumalou, où a été adoptée la plate-forme de la CADC, et qui va impulser une dynamique de structuration du mouvement à Iferhounene.

Selon le témoignage de Mamert Mahmoud,⁶²⁶ journaliste au quotidien le *Soir d'Algérie* qui se déplaçait entre Tizi-Ouzou et le village de Tifilkout, et membre du comité de village,⁶²⁷ qui se qualifie de « *dissident du FFS depuis 2000* » et qui a été un des artisans de cette structuration à Illilten, lie l'initiative de la structuration au motif de prendre en charge le problème de la scolarité des élèves soulevé par quelques parents d'élèves :

« Quelques sages de mon village et celui de Tghzout (Tahar, militant du FFS) nous ont sollicité pour réagir vis-à-vis de la situation des enfants scolarisés qui ne suivaient plus leurs cours. Et lors de discussions entre groupe, ici au village et au chef-lieu de la commune d'Illilten (distant d'un KM) sur la question du quoi faire ? Nous avons décidé de faire quelque chose. » (Mamert M. Décembre 2007)

Le même sentiment de perplexité face à la tragédie a été ressenti par le maire de la commune, BIBI Mohand Ouamer⁶²⁸ « *C'est à travers la presse que j'ai appris ces*

⁶²⁶ Mamert Mahmoud, trentaine d'années en 2001, diplômé en gestion bancaire à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, dans les années 1990. S'initie à l'activité syndicale au sein des comités étudiants et se passionne pour la politique. Adhère au parti d'Ait Ahmed au sein de la section Ali Mecili et rédige des « papiers » dans le journal du parti *Libre Algérie*, sous un pseudonyme qu'il utilisera plus tard sur les colonnes du Journal *Jeune Afrique*. En 1999, il intègre le journal le *Quotidien de Kabylie*, dirigé par Mr Bournane Youcef, un ancien militant communiste du PAGS, et dans lequel il rencontre les anciens militants politiques de l'université tels : Hammoum et Mazouzi. Sa formation en économie, le prédispose à s'intéresser aux questions économiques, d'ailleurs son premier article portait sur « la laiterie de Djurdjura de Michelet ». La fermeture du journal, le conduit vers d'autres quotidiens, *Le Soir d'Algérie* et *La Tribune* pour quelques pages.

Son engagement au sein du parti FFS l'amène à animer la campagne électorale du parti pour les élections municipales d'octobre 1997. Il sillonna tous les onze villages de la commune d'Illilten pour assurer des conférences et meetings, dans lesquels il affute ses armes de tribun et tisse un réseau de fidélités politiques et amicales.

En été 2000, il devient membre du comité de village de Tifilkout, comme secrétaire général. Et démissionne du parti du FFS. Les événements de 2001, constituent pour lui, en plus de l'engagement politique dans une situation d'urgence et de tragédie, une opportunité pour une revanche contre ses anciens camarades du parti ou bien d'un retour en force sur la scène locale pour mieux se positionner au sein de son ex-parti.

⁶²⁷ Dans une réunion du comité de village de Tifilkout, le vendredi 11 Août 2000, pour le renouvellement de l'agrément de l'association du comité de village, un bureau du comité de 15 membres fut désigné. Le président du comité : Mohandi Mohand Ameziane et le secrétaire général est : Mamert Mahmoud. (Documents personnels de Mamert. M)

⁶²⁸ Bibi Mohand Ouamer, homme la quarantaine, universitaire formé en URSS qui a débuté sa carrière d'enseignant durant une année à l'université de l'USTO d'Oran en 1989. Il rejoint le centre universitaire de Tizi-Ouzou en 1990. De 1992 à 1993 il passe deux années, de recherche en France à ses frais personnels, il revient une deuxième fois à l'université de Tizi-Ouzou en 1994. En 1997, il s'installe à l'université de A. Mira de Bejaïa et enseigne les mathématiques. A la même année, en octobre il est élu maire de la commune d'Illilten sur la liste du parti du FFS qu'il a intégré depuis 1990. Après une année durant laquelle il a assumé les tâches pédagogiques et les activités politiques comme maire, il cessera ses activités professionnelles en 1998 et se consacre à son mandat de maire, sans toutefois renoncer complètement à son métier d'enseignant puisqu'il continuait d'assurer, chaque jeudi, des cours de spécialité et un encadrement des travaux de magister et de doctorat dans le cadre du laboratoire LAMOS (laboratoire de Modélisation et d'Optimisation de Systèmes) à l'université de Bejaïa.

événements...A Illiltén on se posait la question comment faire et quoi faire ? Il fallait surtout éviter la perte de vies humaines, des jeunes adolescents, collégiens qui voulaient manifester et casser » (Bibi, mars 2013)

Ainsi le danger qui peut toucher les collégiens incite à passer à l'action. Faire face à la sollicitation de quelques parentes d'élèves, inquiets au sujet de la scolarité de leurs enfants, fait impulser une intense dynamique politique. Le maire est l'objet de ces sollicitations en sa qualité du premier responsable de la commune :

« Un membre du comité de village de Taghzout et le président de l'association de parents d'élèves du CEM sont venus me voir pour faire quelque chose au sujet des élèves de 12 et 13ans qui peuvent aller à Iferhounene [où se trouve le siège de la gendarmerie] et affronter les gendarmes et risquent de se faire tuer. Et là on a essayé de les protéger ». (Bibi, mars 2013)

Cette décision, de prise en charge de ce problème, s'est faite au moment où le maire du FFS avait lancé une initiative politique, un des acteurs témoigne de cette amorce de prise en charge :

« Il y avait plusieurs réunions organisées dans la bibliothèque communale auxquelles ont pris part des membres des comités de villages de la commune comme moi et d'autres personnes militantes et intéressées par l'initiative qui a été lancée au début par le maire du FFS Mr B. Bibi »(Mamert M. Décembre 2007)

Quelle est la nature de cette initiative et dans quelles conditions elle a été mise en place et comment elle a été reçue par la population ?

6-2-2-1-La mise en place d'une « cellule de crise » :

A l'initiative du maire FFS, qui visait l'installation d'une « cellule de crise ⁶²⁹», une réunion est organisée le 29 avril au niveau de la bibliothèque communale a regroupé plusieurs militants du FFS et du RCD et d'autres membres des comités de village et des citoyens intéressés par l'actualité politique. Plusieurs personnes présentes, dont Mazi Amara⁶³⁰ responsable communal du RCD, ont demandé à ce que soient associés les comités de villages d'Illiltén. Le FFS ne s'est pas opposé à cette proposition en considérant la gravité de la situation.

L'auteur de cette initiative précise les conditions de la mise en place de la cellule de crise, le maire témoigne de la spontanéité de la proposition : **« L'initiative de la cellule n'était pas venue du FFS nous n'avons reçu aucune directive dans ce sens, mais c'est nous qui avons pris l'initiative en tant que citoyens, même si je suis maire, j'agissais comme citoyen comme tout le monde. Je ne savais pas quoi faire. C'était vraiment spontané. C'est pour dénoncer les assassinats, revendiquer la démocratie et la langue berbère et contre l'injustice.**

⁶²⁹ Nous n'avons pas trouvé de documents portant la signature d'une cellule de crise. En revanche, dans un document relatif au bilan financier présenté le 3 septembre 2001, par la coordination des comités de village de la commune d'Illiltén, il est fait mention d'une dépense engagée « au temps de la cellule de crise » d'un montant de 22000 DA à raison de 2000 DA (20 euros) pour chaque village des 11 villages que compte la commune.

⁶³⁰ Jeune de plus de 30ans, président du comité de village de Tifilkout et responsable du parti RCD à Illiltén. Ex-enseignant du lycée, propriétaire d'une agence d'informatique à Illiltén.

On avait appelé les citoyens pour faire quelque chose, on s'est réuni à la bibliothèque communale d'Illiltén et on a décidé d'organiser le 3 mai une marche d'Illiltén vers Iferhounene, 15 kilomètres à pied. » (Bibi, mars 2013)

Un autre acteur de cette rencontre confirme cette version du maire. Voici le récit de cette séquence fait par Mazi Amara responsable politique local du RCD et président du comité de village de Tifilkout. Il précise comment cette initiative du maire a été perçue, adoptée et aménagée par les présents :

« La première initiative de structuration était venue du maire du FFS, Mr Bibi. La direction du FFS a appelé ses militants d'Illiltén pour la création d'une « cellule de crise ». On ne pouvait pas préjuger de leur intention ; soit de bien faire ou de récupérer le mouvement. On a intervenu dans la réunion pour leur dire qu'il faut associer tous les comités de villages et d'ailleurs c'est ce qu'ils ont fait.

Avant d'appeler les comités de villages, les responsables du FFS nous ont associé, pour faire face à une situation complexe ; il était difficile de convaincre les comités de villages de s'associer à notre action, puisque ses membres sont des vieux et ne suivent pas l'actualité politique. » (Mazi Amara, Décembre 2007)

Ainsi, cette initiative avait un caractère de spontanéité et d'urgence. La première rencontre qui était ouverte à tout le monde a regroupé des militants de divers horizons qui ont insisté sur la nécessité d'impliquer les comités de villages⁶³¹ pour la prise en charge d'une situation qualifiée d'urgente et d'une extrême gravité. En plus du poids politique de l'implication des comités de village, leur présence semble d'un côté légitimer cette initiative et de l'autre côté peut permettre de contenir et contrôler l'initiative politique du FFS soupçonné de vouloir chapeauter la contestation.

Les émeutes intenses du samedi 28 avril à Iferhounene, vont accélérer cette première ébauche de prise en charge de la contestation à Illiltén :

« Le 28 avril, on est venu ici à Iferhounene [première grande émeute à Iferhounene], pour faire quelque chose et marquer le point après l'assassinat de Guermah et la propagation des émeutes dans plusieurs localités [...]

Le lendemain, 29 avril, on a tenu une réunion à la bibliothèque communale à Illiltén et là on a décidé de contacter tous les comités de villages, qui d'ailleurs ont été joint oralement. Puis une autre réunion a regroupé les représentants des comités de village à raison de 2 personnes par village. Et pour garder la pression on a décidé d'organiser une marche d'Illiltén vers Iferhounene. [...] Le choix de l'itinéraire n'a aucun lien avec la marche du 16 avril 1980⁶³²» (Mazi Amara, décembre 2007)

Au bout de quelques réunions, une action de rue est décidée. Tenir une marche de la commune d'Illiltén vers Iferhounene, chef-lieu de la daïra qui abrite le siège de la gendarmerie, sur un trajet de 15 km.

⁶³¹ Un indice probant de l'implication des comités de village est l'acquittement des onze villages de la commune d'une cotisation à hauteur de 200 DA. Le bilan financier dressé le 3 septembre 2001, fait part de ce fait et d'une somme totale de 22000DA de cotisation au temps de la cellule de crise. Il ne pourrait y avoir d'acquittement des cotisations sans l'accord du comité de village. Voir documents

⁶³² A une question de notre part, l'interlocuteur fait référence à la marche du 16 avril 1980 organisée par les militants berbéristes et communistes d'Iferhounene et qui a démarré du village de Tizit d'Illiltén jusqu'à la ville d'Iferhounene. Les participants ont scandé aussi bien des slogans liés aux revendications identitaires que démocratiques et sociales. (Témoignage de Mr. AH M'hana).

6-2-2-2-La marche du 3 mai : Illilten-Iferhounene

Le jeudi 3 mai, Iferhounene s'apprête à vivre sa première marche politique depuis le 16 avril 1980. Les militants du FFS étaient partagés. La direction nationale du parti a appelé à une marche nationale pour le jeudi 3 mai, à Alger, c'est-à-dire à la même date que celle prévue à Illilten. Le maire raconte ce moment de flottement et de dilemme.

« La veille de la marche, le 2 avril, la direction fédérale du FFS me demande de rejoindre la marche d'Alger prévue le même jour, le 3 mai. Je leur ai dit que le mouvement citoyen à Alger ou à Illilten c'est pareil, et qu'on s'est engagé dans une marche locale et malheureusement on ne peut pas revenir en arrière, et on a maintenu notre marche à la même date que celle du FFS à Alger, le 3 mai ». (Bibi, mars 2013)

Le choix est fait de marcher à Illilten quitte à susciter une tension entre le parti du FFS et ses militants de la base.

Les organisateurs ont pris le soin de contacter les deux maires d'Illilten et d'Iferhounene (FFS) pour qu'ils puissent garantir la non intervention de la gendarmerie.

La manifestation⁶³³ a débuté du chef-lieu de la commune d'Illilten vers la daïra d'Iferhounene sur un trajet d'environ 10 km. La foule s'agrandit au fur à mesure que les habitants des différents villages de la commune d'Illilten et d'Iferhounene la rejoignent.

L'organisation des marcheurs est établie en fonction de l'appartenance villageoise **« pour mieux maîtriser la foule et assurer un meilleur encadrement »** justifie Mazi A, qui reconnaît que cette organisation a été abandonnée après le début de la marche où des personnes intégraient des carrés qui ne sont pas réservés à leurs villages.⁶³⁴

Arrivés à Iferhounene, d'autres manifestants rejoignent le cortège qui se dirige vers *Tizi n Buran* pour revenir ensuite au centre-ville tout en scandant des slogans contre le pouvoir et la répression qui s'est abattue sur la jeunesse. Le maire d'Illilten qui était parmi les manifestants relate le déroulement de cette manifestation : **« A Iferhounene, environ cinq mille personnes ont marché vers Iferhounene, où on a observé une minute de silence et lu une déclaration pour dénoncer les assassinats, revendiquer la démocratie et la langue berbère et contre l'injustice. On a tenu un sit-in devant le Monument au centre-ville et ensuite on a continué notre marche vers Tizi-Burène où on a observé aussi une minute de silence. »** (Bibi, mars 2013)

Le climat de suspicion à l'égard de certaines personnes de la commune d'Iferhounene accusées de « collaboration » avec les gendarmes a pesé dans le climat de tension qui a régné lors de cette manifestation. La rumeur accusait les GLD d'avoir assassiné l'enseignante de Sidi Ali Ouyahia, le 28 avril⁶³⁵. Certains ont dénoncé ces « accointances douteuses » en appelant à

⁶³³ Nous reprenons la définition de Favre de la manifestation comme « un déplacement collectif organisé sur la voie publique aux fins de produire un effet politique par l'expression pacifique d'une opinion ou d'une revendication. Ainsi caractérisée, la manifestation se distingue du rassemblement, qui est statique (la manifestation, elle, implique un défilé d'un point à un autre), de la procession qui a des fins religieuses, de l'attroupement au sens courant qui n'est pas, lui organisé, de l'émeute qui use de l'espace urbain comme d'un champ de bataille et non comme simple lieu de passage du cortège manifestant. »

Pierre Favre, manifester en France aujourd'hui, In Pierre Favre (sous la dir.), *La manifestation*, Presse de la fondation nationale, 1990, p15.

⁶³⁴ Cette version est confirmée par le maire d'Illilten.

⁶³⁵ Voir chapitre 5 sur l'affaire des porteurs du couscous.

un lynchage public de leurs auteurs. « **Donnez-nous des couteaux pour égorger les valets (iceyaten)** » criaient ces voix excitées. (Smail, lycéen. Janvier 2007)

L'émotion submerge l'action réfléchie. Dans ce contexte de vive tension et de conflit, la rumeur se substitue au manque d'informations vérifiées et la crainte pour sa sécurité et le doute et la méfiance à l'égard des autres et des institutions de l'Etat s'installent.⁶³⁶

Un instituteur du village d'Iferhounene, *cheikh* Moumouh (enseignant du primaire) attroupé sur la chaussée et excédé par ces attaques intervient et rétorque à l'adresse des organisateurs : « **il ne faut pas accuser tous les villageois d'Iferhounene. Ce n'est pas le moment des divisions et luttes internes, ce qui est important c'est l'union de tous.** » (Smail, émeutier. Janvier 2007)

A travers ces disputes se joue la construction de ce que Gamson (*Political discourse and collective action*, 1988) appelle « les cadres d'injustice » qui servent à désigner les coupables et les cibles des griefs des contestataires, et les « cadres d'identité » qui établissent une relation conflictuelle entre Eux et Nous.⁶³⁷

Un groupe de jeunes d'Illiltén tentent d'allumer la mèche de l'émeute et s'attaquent avec des pierres aux gendarmes restés à l'intérieur de la brigade. Certains jeunes atteints et choqués par l'ampleur de la tragédie pensent recourir à l'usage des armes contre les gendarmes. Les organisateurs de la marche interviennent, au bon moment et avec succès, pour rappeler à ces jeunes le caractère pacifique de la manifestation et mettre fin à la marche. (Témoignages de Kamel et Salah janvier 2007)

L'issue pacifique de cette marche qui ne s'est pas transformée en émeute, nous renseigne sur l'importance de l'attitude neutre ou passive des forces de l'ordre, qui étaient cantonnées à l'intérieur de la brigade, et l'encadrement militant des manifestants qui ont su comment imposer leur autorité, qui n'était pas entamée aux yeux des participants à la marche.

Cette action de mobilisation entame un processus d'implication de larges franges de la population, affectées et choquées par la tragédie et les violences commises par et au nom de l'Etat, contre les jeunes.

L'absence d'une brigade de gendarmerie ou de police dans la commune d'Illiltén diminue considérablement le risque d'un affrontement qui peut être meurtrier entre les jeunes et les forces de l'ordre. Les liens de proximité villageoise et affinités personnelles des villageois avec les éléments de la « garde communale » ont joué comme des pare-feux contre le déchaînement de la violence contre ces seuls représentants de la violence de l'Etat, à Illiltén.⁶³⁸ Cette distinction dans le choix des cibles par les émeutiers semble indiquer une tension entre le

⁶³⁶ Cefai, 2007, p 143.

⁶³⁷ Daniel Cefai, « Les cadres de l'action collective, définitions et problèmes », *In, Raisons pratiques* n 12, les formes de l'action collective, Mobilisations dans les arènes publiques, Sous la direction de Daniel Cefai et Danny Trom, Editions de l'EHESS, Paris, 2001, p 55.

⁶³⁸ Cette hypothèse semble être confortée par d'autres faits rapportés dans le rapport d'Issad : « La mort des 8 policiers de Tigzirt » ne serait pas le fait du GIA. « La population pense plutôt qu'il s'agit d'une vengeance des gendarmes sur ces policiers, tous natifs de la région et qui avaient exprimé leur sympathie à cette même population ». Il y aurait eu des échanges de tirs entre les gendarmes et les policiers. C'est ainsi qu'à Larba Nath Irathen, les manifestants ont saccagé le siège de la brigade sans toucher le commissariat de police mitoyen. »

local et le national.⁶³⁹ Ainsi, ce corps de sécurité est perçu comme étranger au territoire local et véhicule et condense tous les travers de l'Etat autoritaire et corrompu.

L'urgence de rétablir une certaine normalité dans la scolarité des élèves, qui a été perturbée pendant deux semaines, semble constituer un motif mobilisateur pour cette implication.

La gravité de la situation et l'euphorie suscitée par la réussite de la marche du 3 mai incite à entreprendre d'autres actions et à fédérer les volontaires et les militants demandeurs d'un cadre d'action. **« On suivait à la télé ce qui se passait et on était inquiet et anxieux sur ce que nous devons faire et on a vite fait pris contact et fait des réunions et une coordination »** (Bibi, mars 2014)

6-2-2-3- De la « cellule de crise » à la création d'une « coordination du archIlliten »/« coordination communale d'Illiten »

Ces multiples réunions organisées dans la bibliothèque communale d'Illiten **« dans lesquelles étaient présents des membres des comités de villages de la commune comme moi et d'autres personnes militantes et intéressées par l'initiative qui a été lancée au début par le maire du FFS Mr Bibi Bouhou »** (Mamert M.), ont conduit à entretenir cette dynamique de mobilisation politique et, petit à petit, à tisser des liens et une solidarité politique entre un groupe de militants partisans (FFS et RCD...) et des animateurs de la contestation. Elle aboutira à une structuration d'une coordination locale qui va se cristalliser à mesure des débats et des contacts politiques multiples après la participation au conclave d'IlloulaOumalou du 17 mai 2001.

Plusieurs réunions sont tenues au sein de la bibliothèque communale. Ce lieu de réunion a été mis à la disposition des activistes par le maire d'Illiten qui a aussi offert une aide logistique nécessaire pour le travail de secrétariat. Ces concertations et débats ont abouti à la mise en place d'une structure locale.

Le vendredi 18 mai,⁶⁴⁰ les militants du mouvement ont tenu une réunion dans la bibliothèque communale d'Illiten. Les présents étaient des représentants des comités de villages de la commune d'Illiten et les militants de partis politiques qui se sont engagés dans cette dynamique. Selon le témoignage de Mazi, c'est lors des toutes premières réunions que certains présents ont demandé d'associer les comités de villages dans la prise en charge de la situation, vue sa gravité, le FFS a approuvé la proposition.

« On a intervenu dans la réunion pour leur dire qu'il faut associer tous les comités de villages et d'ailleurs c'est ce qu'ils ont fait. Avant d'appeler les comités de villages, les responsables du FFS nous ont associé, pour faire face à une situation complexe ; il était difficile de convaincre les comités de villages de s'associer à notre action, puisque ses membres sont des vieux et ne suivent pas l'actualité politique. » (Mazi Amara, décembre 2007)

⁶³⁹C. Chaulet semble voir « un conflit entre le local et le national, comme le manifeste la symbolique mise en œuvre (barrages, tentative d'expulsion du seul corps qui installe systématiquement ses agents de recrutement national au niveau du local... ». Claudine Chaulet, 2002, p. 22

⁶⁴⁰ Les informations sur cette réunion proviennent d'un document de travail (manuscrit) que nous a remis Mamert M, le délégué de cette coordination communale d'Illiten.

Le maire d'Illiltén semble ne pas se souvenir d'avoir associé les comités de villages, mais admet avoir lancé l'appel à tout le monde.

« Je ne sais pas si on avait associé les comités de villages ou demandé un représentant par village. Il y avait Mamert, Mazi, Djellal, Nait Maouche Youcef, Mehrez et tant d'autres, au début il y avait aussi Bensider Tayeb un élu FFS à l'APW. Des militants politiques, des associations, tous citoyens.

On avait appelé à une réunion de tout le monde à la bibliothèque communale, peut-être que par la suite c'était seulement réservé aux comités de villages. Je ne me souviens pas avoir appelé aux réunions uniquement les comités de villages. C'est un mouvement citoyen, il fallait associer tout le monde, comités de villages, militants des partis et des associations. Mais malheureusement par la suite c'était devenu les arouch.⁶⁴¹ » (Bibi, mars 2013)

Ce témoignage confirme indirectement, au moins l'initiative de faire participer les comités de villages ne vient pas du maire. Par ailleurs, il semble que le maire n'avait pas suivi de façon continue cette dynamique de structuration à Illiltén dans ce mois de mai 2001.

Ainsi, au cours de cette réunion du 18 mai, un secrétariat de la coordination communale a été nommé, composé de dix membres. Il s'agit de Bouzidane Dahmane (village Zoubga), Nait chaalal Amar (Ait Adella), Ait Ben Ali Boubekour (Taourirt Ihaddaden), Ben Sider Belaid (Ait Sider), Mamert Mahmoud (Tifilkout), Nait Tahar Hocine (Taghzout), Mahrez Hamouche (Igoufilen), Azoug Ouremadane (Taourirt Amrous), Ait Aoudia Ali (Ait Aissa), Djallal Moussa (Tizit). Le village d'Azrou n'était pas présent à cette réunion.⁶⁴²

Un trésorier a été désigné, il s'agit de Nait Tahar Hocine du village de Taghzout (homme âgé, militant du FFS). Il a été décidé de « finaliser la quête » auprès de certains villages qui n'ont pas encore payé les 2000 DA nécessaires au « fonctionnement de la coordination ».

A la lecture de cette liste on peut remarquer que le maire de la commune d'Illiltén ne figure pas dans ce secrétariat, même s'il faut le rappeler que c'est à partir de la mairie du FFS que l'initiative de structuration de cette coordination a été lancée. Néanmoins, il y a plusieurs militants de partis politiques ; FFS, RCD, et des ex-militants des deux partis cités. On retrouve trois enseignants (3), deux fonctionnaires (santé et comptable) et un journaliste.

Cette première séquence de riposte politique collective face à l'urgence de la tragédie ne pouvait se réaliser sans la disponibilité de ces structures et institutions qualifiées péjorativement de traditionnelles, les « comités de village ». Ces ressorts disponibles et très actifs dans cette région montagneuse. Car, comme l'écrivait Mahé à juste titre « l'assemblée villageoise, est et a toujours été [...] la principale source de légitimité politique et le foyer symbolique de l'origine du lien social ». ⁶⁴³

Effectivement, dans cette région montagneuse l'ensemble des villages de la commune d'Illiltén sont dotés de comités, qui prennent en charge la gestion des affaires courantes des villageois⁶⁴⁴. De ce fait, non seulement ils ne pouvaient être tenu à l'écart de cette dynamique

⁶⁴¹ Le maire du FFS exprime sa déception de voir le mouvement de contestation qu'il considère comme citoyen se transformer en mouvement des arouch qui vaudrait se substituer aux partis politiques et représenter seule la Kabylie. On reviendra sur ce point ultérieurement.

⁶⁴² Il rejoindra cette même coordination lors des prochaines réunions.

⁶⁴³ Mahé, 2001, p568.

⁶⁴⁴ Le comité de village de Zoubga est considéré comme un modèle d'organisation dans toute la Kabylie. Zoubga est « petit village de montagne dans la commune d'Illiltén qui s'est doté d'une organisation citoyenne permanente basée sur une conception rigoureuse des droits et devoirs de chacun, des processus plus au moins

de mobilisation collective, mais ils constituent la seule structure politique dotée de crédibilité et pouvant garantir le consensus nécessaire pour faire face à l'urgence de la tragédie.

Par ailleurs, un mouvement social en constitution doit s'asseoir sur une organisation qui constitue sa première ressource dans la mobilisation. Tilly, Tarrow et McAdam dans *Dynamics of contention* (2001) insistent sur l'importance de ce processus d'appropriation sociale des ressources organisationnelles disponibles par les protestataires et éventuellement l'invention de nouvelles structures pour répondre aux besoins qui se créent au cours de leur mobilisation.⁶⁴⁵

Cette présence des membres des comités de villages et des militants politiques aura-t-elle une influence sur la dénomination de cette structure ?

6-2-2-4-La question (querelle) de la dénomination de la structure :

« Coordination du archIllilten » ou « coordination communale d'Illilten » ?

Le récit livré par deux acteurs (Mamert et Mazi) qui ont participé activement à cette séquence de constitution de la coordination locale est très significatif de « l'ambiguïté » de la démarche entreprise, du rapport des acteurs avec l'histoire politique locale (notamment les appartenances tribales) et des niveaux de l'interférence ou de l'imbrication de l'action collective à l'échelle locale avec celle engagée au niveau régional de la Kabylie. Il montre également l'impact de l'image du mouvement mise en circulation par la presse sur la représentation que se font les acteurs de leurs propres actions et structures.

Mamert fait référence simultanément aux deux cadres, tribal et communal pour lui il s'agit d'une appellation en référence à la tribu pour dénommer une structure communale :

« A propos de l'appellation on a retenu le archIllilten, mais réellement il s'agit de fait de la commune. A Tizi-Ouzou il y avait seulement les At Jennad et les At Ghobri qui se sont organisés en arch, chez nous en réalité il s'agit d'une structure communale ». (Mamert Mahmoud déc. 2007)

Mazi Amara précise le contexte politique dans le quel a été instituée cette dénomination : « coordination du arch d'Illilten » : une appellation qui n'a pas suscité l'adhésion des militants qui ne comprenaient pas le sens et les enjeux liés à une telle dénomination :

« Déjà on n'était pas tous d'accord sur cette appellation de arch. C'est après l'intervention de Ait Ahmed, juste avant la marche du 14 juin, qui a déclenché une polémique sur cette organisation en arch en disant que c'est spécifique aux régions et communes contrôlées par le RCD, notamment les At Jennad. Auparavant et naïvement, on n'a pas du tout pensé au sens du terme, c'est Ait Ahmed qui a lancé ce débat, même à l'intérieur de notre coordination. Dans les premiers conclaves de la CADC, il y avait certaines coordinations de arch, de communes et de quartiers. Et en ce qui concerne notre tribu si tu observes la conjoncture de l'époque on s'aperçoit qu'on ne pouvait pas se structurer en archpuisque depuis le dernier découpage administratif (1984), les villages de Taxlijt et

formalisés de solidarité, des réseaux d'influence en Algérie et de financements à partir de l'émigration permettant de doter le village d'équipements et d'activités sociales sans aucune mesure avec la modicité de sa population et de ses ressources économiques » Ahmed Bouguermouh, Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie, *Insaniyat* n° 16 Janvier-Avril 2002, p177-178. Voir chapitre 2.

⁶⁴⁵ Voir Mathieu Lilian, 2004, P570

Khensous ne figurent pas dans la commune Illilten même si historiquement ils font partie de la tribu d'Illilten.

Au début [du processus de structuration] on n'avait pas pensé du tout au arch et on s'est structuré en coordination communale, mais suite à ce débat et lorsque on a vu que la tendance générale de la structuration du mouvement était en faveur de la référence au arch, on s'est organisé en arch. Tout cela s'est produit après la marche du 14 juin. » (Mazi Amara, déc. 2007)

Ce témoignage restitue l'impact du débat amplifié par Ait Ahmed au sujet de cette référence à la dénomination tribale adoptée par certaines coordinations du mouvement, notamment celle des At Jennad, sur la perception des acteurs au niveau local à Illilten sur leur propre coordination. Alors qu'ils n'avaient pas du tout pensé, envisagé de se référer à la dénomination tribale, les acteurs de la protestation à Illilten ont opté pour ce mode de dénomination tribale, après la marche du 14 juin.

Cette version est confirmée par le maire d'Illilten qui affirme que : **« Notre coordination n'a jamais été arouch, nous c'était mouvement citoyen, coordination communale ou je ne sais comment mais jamais arouch. Peut-être après c'était devenu arouch. Moi je n'ai jamais été dans une structure des arouch. »** (Bibi, mars 2013)

Les documents que nous nous sommes procurés auprès du délégué Mamert M, semblent apporter un élément de confirmation de cette version. Plusieurs déclarations de la structure locale des militants du « mouvement des arouch » d'Illilten portent la signature de la « coordination des comités de villages d'Illilten »⁶⁴⁶ ou de « la coordination communale d'Illilten ».⁶⁴⁷ Après la marche du 14 juin, les documents de la coordination sont signés aussi bien par « la coordination du arch Illilten » que par « la coordination des comités de villages de la commune d'Illilten » et parfois de la « coordination communale d'Illilten ».

L'hypothèse avancée par l'un des acteurs (Mazi) d'une redénomination de la coordination communale en coordination tribale après la marche du 14 juin, n'a absolument rien modifié, ni dans la composante des villages affiliés à la structure, ni dans ses modes de fonctionnement. Puisque les deux seuls villages (Taxlijt et Khensous) de la commune d'Iferhounene appartenant « historiquement » à la tribu d'Illilten, n'ont pas rejoint cette nouvelle coordination tribale et n'ont pas été sollicités pour en faire partie.⁶⁴⁸ En revanche, elle nous permet d'indiquer dans quelle mesure, la majorité des acteurs de la mobilisation collective locale ignorent la signification du terme arch, des contours géographiques, historiques et

⁶⁴⁶ Voir la déclaration du 26 mai 2001 qui s'est félicitée de la mobilisation lors de la marche du 21 mai à Tizi-Ouzou, lance une quête au profit du blessé Ichaalalen Djoudi et un appel à la mise en quarantaine des gendarmes, du boycott du festival international de la jeunesse et de la commission Issad et de la commission « parlementaire ». Déclaration de remerciement adressée aux participants et aux propriétaires des moyens de transport « pour leur disponibilité » lors de la marche du 14 juin. Voir aussi la déclaration du 26 mai 2001.

⁶⁴⁷ Documents de travail du délégué Mamert M. et les PV de réunions » de la coordination communale d'Illilten du 21/08/2001, et PV de la réunion 4/9/2001 etc.

⁶⁴⁸ Ces deux villages célèbrent chaque été un rituel dénommé *Asensi n wezru n thur* en alternance avec deux autres villages d'Illilten, Zoubga et At Adella. Pendant trois week-ends successifs, chaque village organise son rituel dans un lieu montagnard. Cet attachement des villageois à honorer ce rituel situé sur le territoire de la tribu-commune d'Illilten n'a pas de prolongement politique qui amèneraient ces deux villages à rejoindre leur tribu dans ses moments de conflit et de forte mobilisation collective.

politiques de leur tribu et encore moins de comprendre qu'elle était devenue, suite au découpage de 1984, une commune, amputée des deux villages cités.

Il ressort de cette présentation que le motif de la structuration en référence au paradigme tribal n'a, aux yeux des acteurs, aucun contenu politique au sens d'adhésion affirmé à ce modèle. Puisque les acteurs ne réapproprient pas les symboles et l'histoire de la tribu pour en faire des instruments de la mobilisation des citoyens ou des étendards d'identification et de polarisation. La mémoire de la tribu est très fragmentée et inexistante chez la majorité des délégués, encore moins chez les jeunes générations, socialisés dans le foisonnement des symboles identitaire berbères qui les projette au-delà de leur territoire.

Et si on se tient particulièrement au motif avancée par Mazi, de réaction à la polémique soulevée par le leader historique du FFS, Mr Ait Ahmed, il est clair que cette réactivation de ce qui est présentée comme la « tradition politique kabyle ancienne » est utilisée comme élément d'une stratégie politique de lutte entre deux adversaires politiques, en l'occurrence le FFS et le RCD. C'est-à-dire, c'est une façon pour ce militant du RCD (responsable du RCD à Illiltén) d'infirmer la version avancée par le FFS. L'argumentaire du FFS contre le mouvement des arouch c'est de lier l'apparition des coordinations tribales (At Djennad etc.) aux communes où le RCD est implanté et où il est aux commandes, c'est-à-dire, que ce retour aux archaïsmes des tribus est l'œuvre de son rival le RCD, c'est une manière de disqualifier ce parti qui se veut moderniste. De son côté, le responsable du RCD à Illiltén veut déconstruire cet argumentaire en indiquant que même dans les communes où les APC sont contrôlées par le FFS (le cas de la commune d'Illiltén) le mouvement citoyen se structure également en coordination tribale.

En effet, les premières ébauches de structuration du mouvement ont eu lieu le 3 mai, à Fréha, à l'initiative de trois élus locaux de trois communes dirigées par le RCD, actifs dans deux tribus : les At Jennad et At Ghobri. Ces deux coordinations tribales étaient présentes activement dans la réunion d'Illoula, du 17 mai et réussissent à imposer la référence à la tribu dans la dénomination de la structure départementale créée, la CADC : Coordination des Archs, daïras et communes.⁶⁴⁹

A ce stade initial du processus de structuration, il nous semble qu'il s'agit d'une recomposition des anciennes structures villageoises dans une configuration nouvelle, dont le sens et les portées semblent échapper au contrôle des acteurs au niveau local. Ces mobilisations collectives « *inventent les procédures, les organisations et les institutions d'une nouvelle communauté politique, recomposant d'anciennes solidarités et cultures dans des formes inédites* ». ⁶⁵⁰

Il est utile de préciser que la tribu Illiltén a été érigée en commune en gardant son nom. Cette situation n'est pas un cas isolé puisque « dans l'ensemble les tribus du Massif central kabyle ainsi celles des versants nord du Djurdjura ont été érigées en communes distinctes et la plupart de leurs frontières et de leurs noms ont été reconduits, aussi bien dans le cadre du découpage en douars à la fin du XIXe siècle que dans le découpage communal de 1958 ainsi que celui de 1984 ». ⁶⁵¹ Ainsi nous pensons que cette référence à la tribu ne signifie pas

⁶⁴⁹ A Mahé, 2005.

Abrous de son côté précise que « Ce mouvement a, en effet, réactivé certaines assemblées de tribus comme celles des At Jennad, At Yiraten, At Ghobri ». Abrous, *Encyclopédie berbère*, N°26, 2004, p6

⁶⁵⁰ Cefai, 2007, p.270.

⁶⁵¹ Mahé, 2004.

l'attachement à ce cadre puisque « aujourd'hui, les habitants d'une commune / tribu fréquentent les mêmes marchés, services publics, polycliniques, gendarmerie, empruntent les mêmes routes. S'ils éprouvent ce sentiment d'appartenance commune, ce sentiment est donc sans aucun rapport avec l'appartenance tribale d'antan. ».⁶⁵²

Cette dynamique de structuration à Illilten va avoir des effets sur celle en gestation dans les communes voisines d'Iferhounene et Imessouhal.

Juste après le retour du conclave Illoula Oumalou du 17 mai, Mamert le délégué d'Illilten, entreprend des contacts avec certains militants et animateurs de la contestation à Iferhounene pour lancer des concertations afin de structurer le mouvement :

« C'est à la suite de ça que j'ai assisté à une réunion à Iferhounene organisée dans le siège du FFS ou du RCD en présence de Salah Atouchène (responsable communal du FFS) et d'une assistance nombreuse. J'ai mis au courant les présents de l'évolution du mouvement et de la nécessité de s'organiser et j'ai remis le document de la plate-forme d'Illoula. »

Cette initiative d'organiser une assemblée générale à Iferhounene ne venait pas du FFS mais des personnes de plusieurs villages et des membres de comité de villages.

Après le conclave d'Illoula je suis allé à Iferhounene puis à Tazrout (Cne At Bu Yucef) et à Ain El Hammam. Dans les conclaves suivants j'ai parlé au nom des sept communes : [Illilten, Iferhounene, Imessouhal, At bu youcef, Ain El Hamam, Akbil, At yehya ?] » (Mamert Mahmoud déc. 2007)

Cette nouvelle dynamique de structuration, impulsée par le délégué de la « coordination du arch d'Illilten » qui va bientôt se propager à Iferhounene, qui connaîtra une séquence politique de pleine intensité.

Un événement survenu à la fin mai va permettre à ce besoin pressant de s'organiser de se mettre en place et de cristalliser les énergies disponibles et les potentiels inorganisés.

6-3- Structuration du mouvement à Iferhounene.

6-3-1- Dimanche 27 mai : l'école primaire d'Iferhounene prise pour cible par les gendarmes. Du mouvement de voyous à une affaire d'Hommes.

La matinée du dimanche 27 mai⁶⁵³ commence par quelques échauffourées entre quelques jeunes et les gendarmes. Un événement majeur va se produire lors de cette journée et constituer un motif déclencheur d'une nouvelle dynamique politique.

Le maire d'Iferhounene explique le contexte de tension et de panique :

⁶⁵² Mahé, 2004.

⁶⁵³ Voici le compte rendu de cette journée du dimanche 27 mai en Kabylie selon algeria-watch avec la collaboration de Salah-Eddine Sidhoum de Justitia Universalis :

« Une imposante marche de plusieurs dizaines de milliers de personnes a eu lieu à Bejaïa à l'appel des comités de village [comité populaire de la wilaya de Bejaïa NB Nous]. A la fin de la manifestation, un groupe de manifestants saccage puis brûle une partie des locaux de la radio locale (radio Soummam).

A Aïn El Hammam, reprise des affrontements devant le siège de la brigade de gendarmerie : 4 blessés.

A Iferhounene (Tizi-Ouzou), des grenades lacrymogènes atterrissent dans la cour d'une école, provoquant une panique chez les écoliers. De jeunes manifestants essuient des tirs devant la brigade de gendarmerie. Devant cette provocation, ils incendient le nouveau siège de la gendarmerie. »

« Les gendarmes étaient harcelés, mais je ne peux pas vous dire est-ce que ça été fait exprès ou non de lancer des bombes lacrymogènes à l'intérieur de l'école. Moi j'étais au sein de la mairie et quand j'ai entendu ce mouvement de panique je suis sorti. Il y avait des jeunes (émeutiers) qui se sont enfuis à l'intérieur de l'école ou bien les gendarmes ont lancé ces projectiles pour provoquer la population ? Dans un climat de tensions la situation était totalement incontrôlable. Sans parler de l'état psychique difficile dans lequel se trouvait les éléments de la gendarmerie, vous ne pouvez pas imaginer combien de pierres qui tombent à la seconde sur le toit de la gendarmerie. Le toit a été même incendié et durant toute la nuit, les gendarmes ne pouvaient pas dormir. Je vous assure que c'est un grand miracle le fait qu'il n'ait pas de dégâts (de morts) comme ça été le cas dans d'autres régions. » (Lounis Rabah, Avril 2013)

L'école primaire fut prise pour cible par les gendarmes qui ont tiré des bombes lacrymogènes à l'intérieur de l'établissement qui se situe à gauche de la brigade à une distance de 50 mètres. La proximité de l'école de la « zone de combat » l'expose à ce risque de perturbation et de repli des émeutiers qui fuient les gaz des bombes lacrymogènes et de la pression des gendarmes.

Chafik B, instituteur dans cette école (militant du RCD) n'était pas à l'intérieur de l'établissement lors de cette séquence aux environs de 12h-13h, heure du déjeuner, il évoque une manipulation, **« que c'est un coup monté », et qu'afin d'harceler les gendarmes « les écoliers du niveau de 6^{ème} année d'un âge un peu avancé étaient manipulés par le député du FFS, Saadali Malek. Les écoliers fuyaient les gendarmes qui lancent des bombes lacrymogènes à l'intérieur de l'établissement scolaire. Dix minutes après, le journaliste du quotidien L'Authentique qui était à Iferhounene en ce jour arrive pour rapporter l'événement »** (Chafik, Août 2007).

Ce militant du RCD, enseignant au sein de cet établissement, mets en cause le député du FFS d'avoir manipulé les élèves pour provoquer une émeute et créer cet incident de l'attaque de l'école par les gendarmes et lie cet incident avec la présence du journaliste d'un quotidien pour rapporter l'information. Cette séquence indique combien la méfiance à l'égard des adversaires politiques constitue une grille de lecture des événements et renforce la segmentation de l'espace public.

Une panique générale s'installe chez les enfants qui étaient asphyxiés par les gazes. Plusieurs d'entre eux se sont évanouis. Certains parents et adultes présents sur les lieux se sont pressés pour prêter secours aux enfants.

Salah se presse de « sauver » ses deux enfants. L'ampleur de la panique créée par les gaz lacrymogènes chez les enfants distrait Salah et les autres parents de la recherche de leurs propres enfants et s'attellent à faire sortir de l'école les enfants les plus touchés. Quelques instants après le chef de la daïra arrive sur les lieux en compagnie de ses enfants, Salah qui était commotionné par les scènes de chaos, se dirige vers le responsable et le saisi des deux mains dans le cou et lui reproche d'accepter que des choses pareilles puissent se produire et le somme d'appeler ailleurs et de faire quelques chose⁶⁵⁴. (Témoignage de Salah janvier 2007).

⁶⁵⁴Chafik confirme les faits rapportés par Salah sur cet épisode de l'école, néanmoins il ne cite pas la séquence de l'altercation avec le chef de daïra et il ne mentionne pas le nom de Salah. Chaik parle d'un parent d'élève qui prend à partie le chef de daïra. Est-ce une omission involontaire ou volontaire pour sous-estimer la contribution d'un

Cette situation chaotique a exaspéré les protestataires, qui étaient lors des premières semaines des émeutes formées uniquement de jeunes écoliers, lycéens et chômeurs et qui se sont renforcés à l'épreuve de la confrontation et de la violence des « combats » vécu comme une provocation. Des adultes présents, témoins de cette panique générale et des parents affolés par le sort de leurs enfants rejoignent le camp des émeutiers. Un vieux parent du village d'Iferhounene, qui après avoir récupéré son enfant à l'école et l'avoir mis à l'abri revient parmi les jeunes émeutiers et laisse éclater sa colère par des jets de pierres sur la brigade de la gendarmerie. (Kamel AH Août 2006)

Cette séquence fonctionne comme un « choc moral » selon la formule de Jasper⁶⁵⁵ ; elle déclenche un processus d'engagement de plusieurs personnes dans le mouvement de contestation. Pour Jasper, « *le choc moral est la pichenette qui projette au cœur de l'arène* ». ⁶⁵⁶

Cette séquence tragique a induit une rupture dans la perception que les gens se faisaient et se font du mouvement. Alors qu'au début des événements à la fin avril, les émeutes étaient considérées par la population comme l'œuvre de gamins, de voyous et de marginaux, deviennent suite à l'épreuve de ce matin une affaire « d'hommes » et d'adultes. La dynamique de la contestation a transformé la signification de l'action en cours.

On voit bien comment les affrontements et le déploiement de la contestation tissent une intrigue, suscite des émotions et associe des individus hétérogènes d'origines sociales contrastées et les embarquent dans des émotions collectives communes. L'émeute et la contestation qui se mettent en place créent un contexte qui contraint les acteurs impliqués de reprendre des conventions établies et d'improviser sur le vif, de mettre en forme une contestation, de désigner des cibles, des alliés et des adversaires. ⁶⁵⁷

Cet événement va ouvrir une série de séquences d'action de mobilisation dont l'issue est incertaine et qui peut même échapper au contrôle des acteurs, vue l'ampleur inédite de la mobilisation et des affrontements.

Ainsi, ce choc moral va propulser sur l'arène publique plusieurs individus qui étaient parfois de simples spectateurs. Cette nouvelle situation qui va s'amplifier dans les semaines à venir va conduire à une transformation du quotidien et de la trajectoire de plusieurs personnes. Car la conversion va modifier leur univers de convictions, de croyances et de loyautés. Elle

acteur militant d'un parti politique adverse ? Ou bien on pourrait penser que Salah veuille surévaluer son rôle ? Ou, simplement, qu'il n'était pas témoin de cette séquence d'altercation entre les deux hommes.

⁶⁵⁵ Jasper, *The art of moral protest: Culture, Biography and creativity in social movements*, Chicago, University of Chicago Press, 1997, In Jasper, *Raisons Pratiques* n° 12, 2001, p144.

⁶⁵⁶ Jasper, *ibid*, p146

Le choc moral « *désigne un type d'expérience sociale se caractérisant par quatre traits complémentaires: cette expérience sociale résulte d'un événement inattendu ou d'une modification imprévue, plus au moins brusque, de l'environnement des individus ; elle implique une réaction très vive, viscérale, ressentie physiquement parfois même jusqu'à l'écoeurement, la nausée, le vertige ; elle conduit celui qui est confronté à jauger et juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des valeurs auxquelles il adhère ; enfin, cette expérience sociale suscite un sentiment d'épouvante, de colère, de nécessité d'une réaction immédiate, qui commande un engagement dans l'action, et ce en l'absence même des facteurs favorables généralement soulignés par les théories de l'action collective* ».

Christophe Traini, « Choc moral », In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, p101-102

⁶⁵⁷ Cf, Cefaï, 2007, p152.

provoquera chez eux, ce que Jasper désigne, un bouleversement de la trame des investissements affectifs, moraux et politiques.⁶⁵⁸

Le choc de cet événement conduit Salah à penser à alerter l'opinion. Il se précipite vers le siège de la mairie et rentre directement dans le bureau du maire qui le dévisage. Salah d'un air indifférent lui annonce « **je ne viens pas pour vous voir mais je voudrai seulement utiliser le téléphone** ». Sans attendre sa réponse il formule le numéro des quotidiens *Le Matin*, *Le Soir d'Algérie* et *Liberté* et les informe de l'événement. S'adresser à la presse, fait partie de la tactique de riposte des acteurs ; d'où la place accordée à la presse dans la coproduction de l'événement.⁶⁵⁹

Cette possibilité de solliciter la presse écrite indépendante est une « structure d'opportunité médiatique » sur laquelle les acteurs comptent beaucoup pour attirer l'attention du public et tenter de modifier le cours de l'action en train de se dérouler : « *Les acteurs s'efforcent de profiter de « structures d'opportunité médiatique », afin d'avoir un impact sur le « discours public » des médias et, au-delà, d'avoir des effets une politique publique ou sur l'opinion publique* ». ⁶⁶⁰

A ce moment le député du FFS, Mr Saadali Malek prend son portable, active l'option de l'interphone et appelle « soit disant » (selon Salah) le premier ministre Benflis pour l'informer de la situation à Iferhounene.

Après quelques minutes, le député tente de sortir du siège de la mairie, aussitôt il rebrousse le chemin de crainte de recevoir les jets de pierres qui s'abattent sur lui venant des jeunes. Le maire de son côté est refoulé par la foule hystérique et déchaînée qui ne lui reconnaît plus aucune légitimité.

A l'échelle locale d'Iferhounene, cette séquence d'attaque contre l'école fait figure de l'événement déclencheur qui par le choc moral provoqué projette plusieurs acteurs sur l'arène publique.

6-3-2-De l'émeute vers l'initiation à l'action politique structurée :

Le sort des écoliers et la nécessité de « sauver des vies humaines » comme motifs initiaux mobilisateurs pour l'action politique structurée.

Cet événement enclenche un enchaînement de séquences et instaure un moment fondateur, d'un avant et un après.

Pour Cefai, l'événement est une brèche qui crée une coupure et une césure symbolique entre un avant et un après et ouvre une série d'actions et d'événements inédits qui laissent

⁶⁵⁸Cefai, 2001, p73

⁶⁵⁹Cf, Didier Le Saout, 1999, p 55.

La question de la visibilité médiatisée des actions de protestation fait partie intégrante du déploiement de l'événement, puisque dans ce monde de la visibilité médiatisée la lutte sur les images est devenue une composante inséparable des conflits sociaux et politiques et qu'il est extrêmement difficile de contrôler les flux ininterrompus de l'information et des images qui participent dans la formation de la perception et des jugements que ce font les individus sur les faits et sur l'extension des événements.

Voir Thompson John B., « La nouvelle visibilité », *Réseaux*, 2005/1 n° 129-130, p.86.

⁶⁶⁰Cf, Cefai, 2007, p. 480.

Voir le travail de Gamson W, & Wolfsfeld G., « Movements and medias interacting systems », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 528. p. 114-125.

entrevoir des horizons de compréhension, de justification et d'interprétation inédites de la situation et du monde et organise des espaces de controverse et se perpétue dans une série d'effets imprévisibles.»⁶⁶¹

Cette situation quasi insurrectionnelle conduit les « médiateurs » et les encadreurs de la contestation et certains parents d'élèves à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour au moins dans un premier temps faire face à l'urgence. C'est dans ce sens qu'un groupe de parents d'élèves de l'école primaire d'Iferhounene prennent attache avec Salah pour lui demander de « *faire quelque chose, si non on retire nos enfants de l'école* ». Une promesse d'action fut immédiatement engagée par Salah. (Témoignage de Salah, janvier 2007)

Aussitôt, il décide de s'adresser à la foule qui attendait en dehors de la mairie et qui a énergiquement refoulé et conspué le maire, son équipe et le député du FFS. Salah tente d'interpeller les jeunes émeutiers qui le conspuent et refusent de le laisser prendre la parole. A la deuxième tentative il essuie le même échec. Un jeune se saisit d'une brique et envisage de s'attaquer à Salah, son élan fut stoppé par une autre personne assise à côté de lui qui s'interpose ainsi et l'empêche d'atteindre sa cible. (Salah)

Déterminé à agir, Salah repère quelques jeunes de connaissance appartenant à son village et à son voisin d'Ait Arbi qui le respecte et leur demande de le « sauver » et de l'aider en lui assurant la sécurité afin de s'adresser à la foule déchaînée. Devant le siège de la mairie, un groupe de jeunes entoure Salah et prie l'assistance de lui permettre de s'adresser à elle. Soudain un calme s'installe (peut être par curiosité) et Salah interpelle les jeunes sur la nécessité de s'organiser. Certains rétorquent : « *c'est quoi cette organisation dont tu parles ?* ». Salah saute sur cette brèche dans le débat qui s'ouvre et enchaîne « *on va se concerter pour décider si on doit combattre avec de petits cailloux ou bien avec des pierres, de savoir qui va en faire partie et quand on doit agir ?* ». Confusément l'assistance décide d'offrir à Salah un sursis d'une vingtaine de minutes pour trouver la solution qui arrange les émeutiers, faute de quoi l'émeute reprendrait.

Immédiatement, Salah⁶⁶² se dirige vers l'intérieur de la mairie. Le secrétaire général de l'APC l'accoste, sans attendre il lui demande de mettre à sa disposition une salle de réunion et

⁶⁶¹ Cefaï, 2007, p322. Sur l'événement, voir Arendt H. *Penser l'événement*, Paris, 1989.

⁶⁶² En plus de cette sollicitation des parents d'élèves Salah évoque un autre motif qui a plaidé en faveur de son engagement dans le mouvement. Quelques jours avant cette journée d'émeute de dimanche, une personne de la région qualifiée par Salah « *de bien informée qui a gardé des contacts avec les gendarmes* », lui confie que les services de sécurité le considèrent comme un meneur et un leader du mouvement au niveau local à Iferhounene. Ainsi, selon Salah « *puisque j'ai été désigné comme le dirigeant du mouvement et que j'étais le manipulateur autant s'investir totalement dans l'action politique* ». (Janvier 2007).

Cette anecdote témoigne de la part de l'impact de l'image que les adversaires politiques renvoient du militant engagé dans son degré de son implication dans l'action collective. Cette pression peut constituer un frein et inhibitrice à l'action politique démocratique ou libérer l'individu des sentiments de peur de représailles qui l'enchaînent.

De même que cette information glissée à l'oreille d'un acteur par « une personne bien informée » pourrait constituer une tentative de manipulation en vue de pousser des acteurs (pions) considérés comme modérés et « dociles » ou influents dans le jeu politique local en vue d'un contrôle mesuré sur le cours des événements. Salah lui-même rapporte dans l'entretien qu'on a eu avec lui qu'un ancien policier (boukhalfa At ceqidid) qui avait de bons rapports avec les gendarmes lui avait confié que les services de sécurité considèrent Salah « *comme un pompier* » et la coordination d'Iferhounene est vue comme « *des extincteurs de feu* » d'ailleurs aucun militant de la région n'a été arrêté poursuit Salah. (Janvier 2007).

du papier. Quelques instants plus tard, un groupe de personnes adultes prend place. Il s'agit de : Ait HamouMhana directeur de l'école primaire du village d'Ait Arbi militant communiste et berbériste, Hamrani Tayeb fonctionnaire dans l'éducation (orientation scolaire) du village d'Ait Hamou limitrophe d'Iferhounene, Allache Mouloud du village d'Ait Hamou et quelques parents d'élèves des villages d'Iferhounene et d'Ait Hamou.

La réunion a duré une dizaine de minutes. Une décision fut prise de « **se structurer pour éviter le pire** » à l'image des autres communes qui ont constitué des coordinations à Larba n Iraten, Azazga et Beni Douala et qui se sont fédérées après la rencontre d'Illoula du 17 mai. Une déclaration est rédigée dans laquelle est affirmée la nécessité de s'organiser et qui a repris les slogans scandés par les jeunes. Une demande est adressée aux comités de villages pour assister à la réunion qui aura lieu le lendemain à l'école primaire d'Iferhounene. (Salah, janvier 2007)

A sa sortie de la réunion, Salah demande aux jeunes de décréter une sorte de trêve pour l'après midi et remettre pour chaque village de la tribu des At Yettura cette déclaration-appel qui a été dupliquée auparavant à une cinquantaine d'exemplaires (48)⁶⁶³.

D'autres acteurs et témoins apportent une version différente de celle rapportée par Salah. Kamel AH, émeutier, précise que ces invitations adressées aux comités de village n'ont pas été confectionnées au sein du siège de l'APC mais après la réunion qui s'est tenue à l'école primaire d'Iferhounene et précise à l'adresse de Salah que l'initiative de la mairie ou celle qui a pris forme dans l'enceinte de la mairie a été un échec et n'a pas aboutie⁶⁶⁴.

Il ressort de l'opposition de ces deux versions sur l'origine de la séquence de l'organisation de la première réunion politique des différents acteurs, une tentative des deux acteurs de se disputer la paternité de l'initiative de l'action politique fondatrice de la structure du mouvement citoyen à Iferhounene et construire une légitimité (historique) et un capital politique à investir dans les prochaines et éventuelles échéances politiques locales et se ménager un rôle sur mesure.

Un groupe de jeunes émeutiers très affligés par la tension et les épreuves de la journée ont décidé de détruire le nouveau siège de la gendarmerie non encore inauguré, situé dans les

Jasper (1990) montre comment l'interaction entre les parties en conflit affecte les attitudes et les choix des acteurs : « les émotions et les personnalités des policiers, bureaucrates, élus et autres représentants affectent leurs préférences, leurs choix et leurs décisions, pour le meilleur et pour le pire ». (Jasper 2001, p149). L'image empathique de Salah et de la coordination locale auprès des services de sécurité imprime en partie l'attitude moins agressive de la police envers les jeunes manifestants.

⁶⁶³ Ce chiffre correspond au nombre de villages qui composent la daïra d'Iferhounene formée de trois communes (Iferhounene, Imessouhal et Illilten). Salah un des initiateurs de cette structuration affirme que les convocations ont été adressées uniquement aux villages qui font partie de la tribu d'At Yettura (quatorze villages de la commune Imessouhal et vingt trois pour la commune Iferhounene). Il exclu par là d'inclure les onze villages de la commune (et tribu) d'Illilten.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer à ce stade de notre description que si l'intention était d'inviter seulement les trente sept (37) villages de la tribu At Yettura pourquoi avait-ils confectionné autant de copies (50) que compte la daïra d'Iferhounene de villages (48) incluant les deux tribus qui forment la daïra d'Iferhounene ?

⁶⁶⁴ Kamel AH, intervient au cours de l'entretien pour apporter une version contradictoire à celle avancée par Salah. Plusieurs acteurs ont confirmé la version de kamel.

Pour la clarté de la présentation, nous rappelons que la première séquence d'ébauche de réaction politique structurée a eu lieu fin avril et début mai à l'initiative du maire FFS qui a installé une « cellule de crise » que certains comités de village ont bien voulu intégrer. Cette cellule de crise n'a pas drainé l'adhésion générale et a laissé sa place suite à la séquence de l'attaque de l'école, fin mai, qui a déclenché un processus de structuration des acteurs, collectifs et individuels, à Iferhounene. C'est ce que nous tenterons d'examiner maintenant.

hauteurs de la ville d'Iferhounene à côté du collège de Mézine Younes. Les appartements et les bureaux sont complètement saccagés et détruits, ne laissant que les façades extérieures⁶⁶⁵.

Le maire d'Iferhounene ne partage pas ce mode d'action des jeunes révoltés, pour lui d'autres formes de pression institutionnelles auraient été judicieuses pour orienter les décisions des pouvoirs publics. Il affirme : *« il y avait certains qui ont orienté les jeunes pour saccager l'APC et le parc communal où sont stationnés les véhicules de l'APC (bus, ramassage scolaire), qui a été d'ailleurs saccagé et ont détruit les bâtiments à côté du CEM ; c'étaient des logements destinés au social, puis la Wilaya les a mises à la disposition de la gendarmerie et les jeunes ont tout détruit, les murs sont mis à terre, la boiserie enlevée etc.. Même si les logements étaient réservés aux gendarmes ce n'est pas une raison de les détruire, ce qu'il y a lieu de faire s'est d'exercer des pressions pour qu'ils soient redistribués à leurs bénéficiaires. »* (Lounis R. 2013)

Cette séquence d'amorce de passage de l'émeute à l'action politique conventionnelle est rendue possible par le passage de témoin et l'implication d'autres catégories. *« C'est alors la mobilisation des autres secteurs qui va assurer une construction du mécontentement »*.⁶⁶⁶

6-3-3- Gestation d'une structure.

De la première rencontre de concertation à l'école primaire d'Iferhounene : Dimanche 27 mai 2001⁶⁶⁷.

A la fin mai, suite à ce choc de la séquence de l'attaque contre l'école primaire plusieurs personnes (médiatrices) dont figure Salah At Ouchene, Azwaw, Kamel (etc..) prennent l'initiative d'organiser une réunion à l'école primaire d'Iferhounene.

Les circonstances exactes qui ont précédé cette réunion à l'école ne sont pas élucidées. Salah affirme que juste après la réunion à l'APC il a convaincu la foule de se diriger vers l'école pour se concerter. Kamel AH, Azwaw C et Lakrout B nuancent cette version en soulignant

⁶⁶⁵ Voir le quotidien **Le Matin** du mardi 29 mai 2001.

⁶⁶⁶ Didier Le Saoût, 1999, p.65.

⁶⁶⁷ Nous avons rencontré des difficultés pour dater cette première rencontre qui a débouché sur la naissance d'une structure du mouvement au niveau local. Tous les témoignages des acteurs ne s'accordent pas sur une seule date. La rareté des documents et d'archives du mouvement à Iferhounene complique notre tâche. Ceci dit, la majorité des acteurs ont signalé que lors de la matinée de la première rencontre à Iferhounene les gendarmes ont jeté des bombes lacrymogènes à l'école. Ainsi après recoupement de plusieurs témoignages des acteurs et vérifications des comptes rendus des quotidiens de la presse indépendante, nous pouvons affirmer que cette première rencontre fondatrice qui a donné naissance à une structure politique locale s'est tenue le dimanche 27 mai 2001. Voici quelques indices : Salah At ouchène, kamel *ufir* deux animateurs de cette structure évoquent le texte de la plate-forme d'Illoula qui a été mis à la disposition des présents à la réunion de l'école primaire par un journaliste du quotidien *Le Soir d'Algérie*, Mamert Mahmoud de la commune d'Illilten. Ce texte fondateur de la CADC a été élaboré lors de la rencontre d'Illoula du 17 mai 2001. Ainsi, cette réunion à l'école primaire d'Iferhounene ne pouvait se tenir qu'après le 17 mai. Deuxième indice, plusieurs témoignages évoquent aussi une période d'accalmie précaire qui a précédé la première émeute du samedi 28 avril 2001. Smail, lycéen et émeutier note qu'après une semaine d'interruption de cours (samedi 28 avril- samedi 5 mai) les cours ont repris (timidement) et dans un climat de tension, néanmoins ils ont réussi à subir les examens de fin d'année jusqu'à la fin mai. Troisième indice, l'émeute qui a précédé les incidents des bombes lacrymogènes jetées à l'enceinte de l'école s'est produite le dimanche 27 mai selon le journal *Le Matin* du mardi 29 mai qui a rapporté les faits. Le journaliste Yahia Arkat qui ne cite pas ses sources relate les faits, semble-t-il, de son bureau de Tizi-Ouzou par téléphone (selon Salah il a mis plusieurs journaux au courant de ces événements le jour même par téléphone).

que : *« l'initiative du FFS avait échoué. C'est les représentants des comités de villages et quelques personnes médiatrices qui ont pris l'initiative d'organiser cette première rencontre de prise de contact à l'école »*. D'autres délégués de la coordination locale à Iferhounene confirment cette version. Youcef délégué du village d'Ahdouche et Abaouz délégué du village de Taxlijt, insistent sur le rôle des comités de village dans l'organisation de cette première réunion à l'école primaire d'Iferhounene. (Août 2008)

Le maire d'Iferhounene reconnaît que son initiative de cellule de crise était destinée à prendre en charge la situation d'urgence née des émeutes et des affrontements des jeunes avec les gendarmes et que par la suite les contestataires se réunissaient en dehors de la mairie et de cette cellule de crise qui a vite cédé la place à une autre structure :

« la cellule de crise on l'a installé au sein de l'APC, c'est au nom de la commune qu'a été lancé cet appel et on a agi en tant que responsable de la commune et non en tant que représentant d'un parti, même que c'est vrai qu'on est membre d'un parti et on a été élu sur la liste d'un parti politique mais on a agi en tant que responsable de la commune en essayant de sauvegarder les intérêts de la commune et éviter toute forme de dérapage. Mais eux (militants des arouch) ils se réunissaient entre eux » (Lounis R. 2013)

Ce témoignage confirme les récits des autres acteurs sur le sort de l'initiative du FFS qui n'a pas réuni un consensus autour d'elle, de peur de la manipulation et de la présence d'autres acteurs de tendances politiques opposées à celle du maire FFS. A ce moment de la contestation, deux initiatives sont en concurrence. Celle du FFS à travers sa cellule de crise, et celle des acteurs proches ou membres des comités de villages qui se concertent pour une initiative alternative.

Il nous paraît tout à fait plausible et même évident pour ceux qui connaissent la sociologie de cette région montagneuse, que face à une situation d'extrême urgence et de gravité, que les comités de villages soient sollicités pour la prise en charge consensuelle de la mobilisation, puisqu'ils constituent, face à l'érosion de confiance vis-à-vis des médiateurs politiques institutionnels, l'un des ressorts disponibles. Les comités de villages dans cette région d'Iferhounene restent le lieu de la concertation et de délibération collective. Aucun acteur ou collectif ne peut se substituer au comité de village ni avoir une légitimité politique d'agir au nom de la communauté villageoise, car il est toujours le *« foyer symbolique d'origine du lien social »*.⁶⁶⁸

Hakim AH, membre du comité du village d'Ait Arbi quant à lui insiste sur le caractère spontané de la réunion : *« on était en discussion officielle, moi et Salah et d'autres, devant le café de Sid au centre-ville. Cet échange de commentaires sur l'émeute de ce matin et l'attaque de l'école primaire nous a conduits à formuler la proposition de se rencontrer à l'école pour savoir comment réagir face à ces développements. C'est ainsi qu'on a appelé ceux qui étaient présents au centre-ville de rejoindre dans l'immédiat l'école pour discuter »* (entretien janvier 2007)

⁶⁶⁸Mahé, 2001.

De son côté Salhi considère que *« Le vieux massif kabyle et le Djurdjura sont les zones qui ont le mieux conservé et réactualisé ces formes organisationnelles. Que le village soit encore un référent essentiel dans la vie sociale en Kabylie et qu'il fut l'unité politique et sociale la plus fondamentale est une chose admise par les anthropologues, les sociologues ou les observateurs attentifs de la société kabyle. »* Salhi, 2010, p. 152.

M'hana Ait Hamou, directeur d'école et militant politique communiste et berbériste était attablé au « *café des chasseurs* » de Mohand Ameziane, non loin de la brigade de la gendarmerie, soudain on fit appel à lui pour participer à une réunion à la cantine de l'école. Il décide de rejoindre le lieu en compagnie de certains amis dont M'hana At Bu Atmane du village d'Iferhounene, infirmier et militant du RCD ex-candidat malheureux du parti aux élections communales de 1997. Farid Belkai, qui était à l'extérieur du café a été lui aussi sollicité pour prendre part à cette réunion. Il décline l'invitation au motif qu'il n'était « pas convaincu » de ce mouvement. De plus l'expérience de la marche à laquelle il a participé à Iferhounene a pesé dans ce refus, puisqu'il a entendu scander des slogans contre les patriotes et les GLD dont il est le chef au village d'Ait Arbi. Ainsi pour lui « **par la suite tout le mouvement a été orienté et pris pour cible les « patriotes » et les « GLD ». Ils disaient que les patriotes et les GLD c'est des valets du pouvoir** » (BelkaiFarid Sept. 2006).

Cette thèse de la manipulation a été soutenue aussi par Chafik, instituteur et membre du groupe GLD et militant du RCD. Il justifie sa non implication dans le mouvement par « **les manipulations du FFS contre les GLD, ce parti a fait circuler l'information selon laquelle l'enseignante qui a été tuée dans son balcon à Sidi Ali Ouyahia, près de Michelet, lors de la première semaine des émeutes [du 28] d'avril, a été l'œuvre de Youcef du village de Bu Messaoud (Iferhounene) parce que c'est un patriote (corps constitué de civils pour soutenir la lutte antiterroriste** » (Août 2007)

Son désengagement du mouvement de protestation s'explique par les rumeurs distillées par le FFS contre les GLD et les patriotes et le sentiment que le mouvement en cours est manipulé également par le parti d'Ait Ahmed. Le désengagement d'une partie des militants politiques ne signifie pas que la contestation est à son point mort. Bien au contraire, elle vient de prendre de l'ampleur avec cette séquence de l'attaque de l'école.

Aux alentours de l'école une foule immense d'environ mille jeunes qui étaient en pleine émeute, suspend temporairement les hostilités et décrète une sorte de trêve et attend avec un grand intérêt et impatience les résultats de cette rencontre.

Dans la cour de l'école une foule d'une cinquantaine de personne (selon Hakim AH) se rassemble et attend le début de la rencontre. Salah monte vers le balcon du premier étage qui surplombe la cour et s'adresse aux présents. Le bruit des commentaires et les apartés perturbent la sérénité des échanges. Craignant l'échec de l'initiative il réagit rapidement et propose à l'assistance de rentrer à l'intérieur de la cantine de l'école et demande à chaque village des At Yettura⁶⁶⁹ de désigner seulement deux personnes pour participer à la réunion.

⁶⁶⁹ Selon Salah cette réunion concerne la tribu des At Yettura. Cette affirmation est contestée par le témoignage de Kamel AH qui nous oriente au contraire vers une rencontre des villages de la commune d'Iferhounene sans aucune référence à la tribu.

Cette divergence peut s'expliquer en partie par la différence du degré et du niveau d'implication des acteurs dans les différentes séquences de la contestation (émeutier, médiateur, émeutier et médiateur, délégué, militant d'un parti, membre d'un comité de village etc) ; et leur niveau d'information des concertations et négociations officielles, ce qui confère un accès différent à l'information et aux données. De même que la position du militant au moment de son témoignage (septembre 2006 et janvier 2007) délimite en partie le contenu du récit délivré en fonction de la lecture qu'il fait de la nature du mouvement dont il a été un acteur au niveau local et régional et de l'évolution et des résultats de la contestation citoyenne.

Dans la salle de la cantine de l'école primaire, plusieurs personnes assistent à la rencontre ; des jeunes émeutiers, des personnes médiatrices qui avaient accompagné les émeutes et des adultes et parents d'élèves. Du village d'Ait Arbi sont venus Ait Hamou Hakim membre du comité de village,⁶⁷⁰ Ait HamouMhana (MDS) et Kamel Ait Hamou dit *ufir* émeutier jusqu'ici ; du village d'Ait Hamou : Allache Mouloud et Hamrani Tayeb, du village d'Iferhounene : Salah At Ouchène (FFS) et Mhana At Bou Atmane (RCD, infirmier), village de Laazib : Amrani Amrane (FFS, enseignant).

La réunion fut présidée par Salah. Les débats ont convergé rapidement vers la nécessité de s'organiser de crainte de perdre le contrôle sur les jeunes et surtout de faire tout ce qui est possible afin d'éviter « *la perte de vies humaines* » (Kamel sept.06). Certains intervenants surchauffés et excédés par les violences des forces de l'ordre face aux jeunes désarmés, préconisent des solutions radicales et veulent prendre les armes contre les gendarmes⁶⁷¹.

M'hana Ait Hamou encouragé par son ami (Mhana At bu Atmane), prend la parole. Il avertit d'emblée l'assistance : « *je risque d'être à contrecourant de tout ce qui a été dit jusqu'à maintenant. Là où je participe je m'exprime toujours librement... je crains que ceux qui sont derrière ces événements soient maintenant entrain de partager un festin (mechoui) en hommage à nos enfants ; nos enfants seront morts... attention j'ai de l'expérience, en 1980 j'étais jeune, je faisais des choses qui me donnent aujourd'hui la chair de poule, j'ai placardé à minuit des tracts dans des villages inconnus. Maintenant, un jeune est très volontaire et excité, depuis les années 80 avec la montée du chômage et de la misère. Il ne faut pas chauffer ces jeunes, il faut calmer les esprits et y aller doucement.* » (sept.2006)

Cet acteur qui est doté d'un savoir-faire et d'une expérience de lutte politique et syndicale exprime des incertitudes inhérentes à tout mouvement social de grande ampleur, et s'interroge sur les commanditaires de ces mobilisations collectives. Il développe la thèse du complot et de la manipulation par les cercles du pouvoir politique. Cette méfiance pèsera dans sa prise de décision de son engagement ou de retrait par rapport au mouvement de contestation.

Cette thèse de la manipulation est avancée aussi par des milieux universitaires, à l'image de Tassadityacine qui évoque la lutte de clans du régime qui font de la Kabylie un terrain propice à leur dessin : « *la Kabylie va entrer dans cet imbroglio dès lors qu'elle ne partage pas les options du pouvoir et quelle n'est pas favorable aux islamistes (dans la Kabylie profonde*

⁶⁷⁰ Hakim AH, membre du comité de village en mai 2001, était avec Salah attroupé devant le « café de Sid » à Iferrhounene au moment où des émeutiers jetaient des pierres sur la gendarmerie, puis ils rejoignent la cour de l'école. Hakim entre à la cantine au nom du village d'Ait Arbi puisqu'il était du comité de village, Mhana Ait Hamou fait partie des présents du fait qu'il était parmi les participants à la première réunion qui s'est tenue à la marie (selon la version de Salah), même s'il n'était pas le représentant d'Ait Arbi ni membre du comité de village, enfin de kamel Ait Hamou émeutier, qui n'a pas assisté à cette première réunion selon Salah.

⁶⁷¹ Cette option a émergé dans un contexte de choc et de tragédie. Il convient de préciser qu'elle n'a pas été élaborée ni planifiée de façon collective et concertée, c'est dans ce sens qu'un jeune de 18 ans du village d'Ait Arbi avait subtilisé le fusil de son père sans réussir à se procurer des cartouches, a tenté de s'en prendre aux gendarmes à Iferrhounene, lors d'une nuit du début du mois de mai 2001. Selon son auteur, il avait l'intention « de se venger et d'allumer le feu ». (Août 2008). Par ailleurs d'autres jeunes avaient tenté vainement de subtiliser les armes des forces de l'ordre lors de la première émeute du 28 avril 2001. A notre connaissance, à part ces deux faits, il n'y a pas lieu de spéculer sur un risque sérieux de guerre civile ou de rébellion armée, en 2001. D'ailleurs le rapport d'Issad reconnaît qu'aucun gendarme n'a été tué par balle.

du moins). Si elle a su garder cet équilibre instable, elle ne va pas tarder à attirer les foudres d'un des clans du pouvoir qui saura mettre le feu aux poudres le moment venu : ce sera le 18 avril 2001, c'est-à-dire la veille de la célébration de l'anniversaire du « Printemps berbère » ». ⁶⁷²

De son côté, M. Ait Kaki va dans le même sens en précisant que « la stigmatisation de la Kabylie est un réflexe courant des régimes algériens successifs. Mais le phénomène s'est accentué depuis le début de la guerre civile. Dans la lutte invisible que se livrent les clans de l'armée, la tentation de faire basculer la région dans un conflit existe. La transplantation de maquis « islamistes » dans les massifs montagneux kabyles et la mise sur pied de Groupes de légitime défense (GLD) locaux plaident en ce sens. Ce sont autant de paramètres qui agissent dans le sens d'une radicalisation des revendications berbéristes... » ⁶⁷³

Il est très significatif de constater à quel point cette obsession de la manipulation et de la théorie du complot sont partagés par plusieurs acteurs politiques, intellectuelles, et des pans entiers de la société, au point de constituer un élément fondamental de la culture politique locale.

Par ailleurs, l'assistance était sensible à l'argument politique de l'exigence de s'inscrire dans la dynamique historique de structuration du mouvement qui était en pleine gestation et « balbutiement ». L'assistance a été informée par Mamert Mahmoud du village Tifilkout, commune Illiten (ex-militant du FFS avant 2001) et journaliste au quotidien *Le Soir d'Algérie* de l'adoption de la plate-forme d'Illoula. Kamel, dit « *ufir* » qui a assisté à la réunion l'exprime par ses propres mots : « *il faut qu'on soit actuel avec l'histoire, parce que dans l'action [l'émeute] on est actuel. Etre actuel dans l'histoire c'est l'organisation et la prise de décision* ». (Kamel, sept 2007)

C'est dans cette perspective que l'assistance a décidé de saisir les 23 villages de la commune d'Iferhounene (selon la version de Kamel *ufir*) afin qu'ils délèguent un représentant pour assister à la création d'une structure du mouvement au niveau de la commune. L'interpellation des villages est faite par l'envoi d'une convocation adressée au comité de village dans laquelle un texte très court écrit en langue française que Kamel nous reconstitue :

« Nous vous prions de procéder à l'organisation de l'assemblée générale et élire votre délégué qui vous représentera dans l'organisation qui sera créée ultérieurement pour sauver les vies humaines et le retour au calme »

Pour confectionner les « convocations » quelques personnes, dont Kamel, et hakim ont sollicité le chef de daïra, qui était installé dans son administration à une centaine de mètres en haut de l'école primaire, pour mettre à leur disposition les moyens (micro et papier) de son administration car dans la ville les magasins étaient fermés. Dans une discussion entre Kamel et le chef de daïra ⁶⁷⁴ avec lequel il a déjà eu des rapports dans le cadre de l'organisation de

⁶⁷² Tassadit Yacine, 2002, P22.

⁶⁷³ Maxime Ait Kaki, 2003, p 115.

⁶⁷⁴ Certaines personnes (B. N.R) présentent ce commis de l'Etat, un marabout originaire de la daïra de Sidi Aich (Bejaia) comme un sympathisant du FFS. Nous nous interrogeons sur les motivations de l'aide apportée par ce commis de l'Etat au mouvement de protestation. S'agit-il d'une action faite sous la crainte des représailles en cas de refus de sa part de laisser utiliser son matériel de bureau ou bien d'une expression d'une sympathie ou complicité à l'égard d'une partie des contestataires membres du parti du FFS pour les propulser à la direction de ce mouvement au plan local pour avoir plus de possibilités pour gérer la contestation, notamment maîtriser les émeutiers ?

conférences sur le phénomène du suicide qui « menaçait » les jeunes en mars 2001⁶⁷⁵ ; il ressort que le responsable était favorable à cette démarche politique qui vise essentiellement, selon lui, « à rétablir le calme et à épargner les vies humaines ». Aussitôt, ces convocations furent acheminées par les présents à tous les villages de la commune selon Kamel et de la tribu d'At Yettura d'après Salah.

Selon Hakim, membre du comité de village d'Ait Arbi, un groupe de 5 personnes ou une « cellule de crise » selon l'expression de Salah, est désigné pour constituer le premier noyau de la structure à mettre en place incessamment. Il s'agit de Kamel *ufir* d'Ait Arbi, *smail* du village Ahdouch, Allache Mouloud instituteur d'Ait Hamou, Azwaw Cherif (35 ans) enseignant de sport au collège d'Iferhounene, originaire du village de Tikilsa et de Salah d'Iferhounene (Hakim AH, janvier 2007)

Il faut noter que la dénomination des structures ou des formes d'actions collectives est imprégnée par la culture et le savoir-faire politique des acteurs, ce qui peut nous offrir quelques indices révélateurs du lexique politique propre aux militants des partis politiques. Le terme « cellule de crise » est employé par le parti politique tandis que les comités de villages recourent à l'usage du terme « *lejmaa* » (groupe de médiation). Ce cadre de la mobilisation a été utilisé par le parti du FFS pour canaliser ou contrôler la contestation dans les communes d'Iferhounene et d'Illilt. (Témoignage de Mamert Mahmoud, décembre 2007)

Le choix de ces personnes n'est pas dû au hasard. C'est une consécration politique publique de leur implication sur la scène publique locale au moins depuis le début des événements à la fin du mois d'avril. Salah, Azwaw et Kamel étaient présents lors des différentes émeutes comme personnes « médiatrices » qui se sont interposées entre les jeunes émeutiers et les gendarmes. Ils étaient actifs dans l'organisation des actions de protestation « pacifiques », telles les sit-in nocturnes à la mi-mai.

A la fin de la réunion, en sortant de la salle Mhana se rend compte que certains jeunes continuaient à jeter des pierres sur la brigade. En compagnie de Salah, le président de la séance, ils s'approchent des jeunes et tentent de les raisonner et d'expliquer leur démarche. Les jeunes et les gendarmes étaient dans un face à face, à peine une vingtaine de mètres séparent les deux camps. Salah et Mhana décident de s'interposer et de se mettre en les deux adversaires. Un gendarme prend son arme et se met en position de tir ; avec un sang-froid Mhana l'avertit des conséquences graves qui pourraient découler de son geste et réussit à éviter le pire. (AH M'hana septembre 2006)

Un jeune émeutier prend un morceau de bois et se lance en direction des forces de l'ordre, vite il a été intercepté par un autre jeune. Salah demande aux jeunes de se calmer et de descendre en bas pour discuter entre eux. Assis dans la cour de la mairie qui surplombe la rue en face du

Sa complaisance, par peur, vis-à-vis des émeutiers lui sera fatal, il sera muté ailleurs ou démis de ces fonctions.

⁶⁷⁵ Le village d'Ait Arbi a connu à la veille des événements de 2001, le 12 avril 2001, son premier cas de suicide. Un adolescent de 15 ans, Hakim s'est donné la mort par pendaison à la sortie du village vers les champs dans le lieu dénommé « *taberget* ».

Pour saisir le contexte de ce geste de désespoir il convient de signaler que sa famille vivait dans une précarité économique et une fragilité permanente. Le père, un ancien policier, reconverti aux « affaires louches » (trafic d'armes disent certains), intègre les patriotes de Smail Mira à Tazmalt pour des motifs économiques et sans aucun engagement politique. Il n'avait aucun contrôle sur ses enfants, lui-même n'ayant pas de bonne presse au village. Il écope d'une condamnation de plusieurs années de détention, il meurt suite à une maladie en 2004.

café de Sid où sont regroupés les jeunes, certaines personnes (Sadek At Youcef et Lâaifa du village de Lâazib) tentent vainement de s'adresser à la foule qui les congédie pour motif de « connivence avec l'ennemi ». Mhana tente lui aussi d'intervenir, à sa surprise il fut sifflé par quelques jeunes qui n'ont pas admis cette prise de parole.⁶⁷⁶

Salah prend la parole et insiste sur la nécessité de s'organiser jusqu'au départ des gendarmes. L'assistance semble satisfaite et entame des slogans mobilisateurs.

Mohand Kaci Amokrane du village de Tirourda, jeune diplômé en informatique, connu, respecté et maniant habilement l'art de l'éloquence en langue kabyle et en français (selon hakim AH) intervient pour ramener le calme au sein de cette foule désorientée et sans perspectives visibles. Il implore les jeunes d'arrêter les émeutes de crainte de perdre des vies humaines et les convie à trouver ensemble d'autres moyens de lutte. La réaction des présents n'était pas unanime. Certains n'admettaient pas l'utilité et la portée d'une action politique pacifique face à un pouvoir non démocratique.

Plusieurs jeunes se sont succédé à la « tribune » pour exprimer le sens politique de cette initiative de structuration au niveau d'Iferhounene. Kamel émeutier d'Ait Arbi recommande de cesser les émeutes et de s'orienter vers l'action politique.

A la fin, les protestataires se sont dispersés dans le calme, et certains animateurs de ce « meeting » spontanée ou de cette prise de parole publique décident d'accompagner les CRS vers le siège de la gendarmerie pour mettre fin à ce face à face violent. (Hakim AH 2007)

Cette séquence d'amorce de structuration du mouvement de contestation à Iferhounene illustre ce processus de publicisation de la contestation à travers « le déploiement de la structure ternaire de « publics », au sens de Park et de Dewey », ⁶⁷⁷ qui distribue de places d'acteurs, d'opposants ou de critiques et de spectateurs. Effectivement, la dynamique contestataire au cours de son déploiement a fait surgir des personnages avec des mobiles, des histoires et projets qui sont parfois contrastés. C'est la temporalisation des drames qui distribuent des places. Des jeunes émeutiers, membres du comité de village, militants politiques s'engagent dans la contestation affrontent des situations et suscitent des réactions, des espoirs, mais aussi des craintes et polarisent des critiques voir des oppositions de certains militants politiques ou membres de comité de villages qui avancent des arguments et justifications pour disqualifier la contestation.

Cette séquence de structuration induit une implication des comités de villages et la tenue d'assemblées générales dans la majorité des villages d'Iferhounene.

⁶⁷⁶ Ce dernier incident arrivé à Mhana n'a pas été mentionné par Salah qui a infirmé cette version, en revanche d'autres présents l'ont confirmé.

⁶⁷⁷ Cefaï, 2007, p.491.

« Si l'on suit, par contre, les dynamiques de temporalisation des drames, des arguments et des récits, dans leur circulation entre les trois pôles du « public », on comprend comment ils plantent le décor et font naître des personnages avec des mobiles, des histoires et des projets. Ils forgent des identités en interrelation les uns avec les autres. Ils lancent des assertions autour desquelles se créent des pôles de rassemblement ou d'opposition. Ils racontent des intrigues dans lesquelles les individus s'empêchent et grâce auxquelles ils lient des situations particulières avec des conditions sociales ou historiques, produisent des justifications à usage interne et à usage externe, se connectent avec des contextes d'expérience et d'activité qui les concernent »

6-3-4- « L'élection » du délégué du village d'Ait Arbi :**Fin mai 2001.**

Kamel AH et Hakim AH qui ont assisté à cette réunion préparatoire à la cantine de l'école d'Iferhounene étaient les mieux placés pour prendre en charge l'acheminement de la convocation adressée au comité de village d'Ait Arbi. Le soir même, Kamel l'a transmis aux membres du comité de village en leur expliquant l'objectif de cette démarche et la nécessité de convoquer une assemblée générale du village afin d'élire un représentant. (Dans un délai de 48 heures selon Kamel ⁶⁷⁸)

Le comité de village affiche la convocation sur la porte d'un commerce (de Djaffer) à l'entrée du village et programme une réunion pour la fin de l'après-midi même, ou bien au plus tard pour le mardi 29 mai. (Kamel AH)

Le jour de la réunion, au environ de 17 h, Kamel AH, en compagnie de quelques membres du comité de village dont Hakim AH qui était présent lors de la réunion à la cantine d'Iferhounene, usent de la sirène, qui était réservée habituellement à annoncer le décès d'une personne du village (ou l'appel aux assemblées), et donnent l'alerte afin de réunir le maximum de personnes.

D'après Kamel, *tajmaet* était pleine de monde et certaines personnes ont dû suivre la séance de l'extérieur. En revanche *ccix*⁶⁷⁹ Farid et *cheikh* Arab affirment qu'il n'y avait pas beaucoup d'hommes adultes. Cette discordance autour de la composante de cette assemblée pose la question de sa légitimité et de celle du délégué qui sera désigné.

La séance est présidée par quelques membres du comité de village. Sans faire l'appel des membres de l'assemblée comme le veut la procédure de l'organisation des assemblées générales, Hakim AH, un des membres du comité ouvre la séance par la présentation de l'ordre du jour de la réunion consacré exclusivement aux événements et à la désignation du « délégué » du village. Ensuite, il cède la parole à Kamel AH, qui de son côté, en sa qualité de membre de cette « cellule de crise » informe l'assistance des derniers développements de la situation politique à l'échelle locale. Il demande aux présents de s'exprimer sur la sollicitation d'un groupe de gens de la commune d'élire un représentant par village afin de participer à la constitution d'une structure au niveau d'Iferhounene.

Les membres de l'assemblée acquiescent la sollicitation à l'exception d'une personne qui n'a pas une « grande influence » dans les assemblées, A.F qui refuse la participation du village.

⁶⁷⁸ Hakim, membre du comité et qui a assisté à la réunion préliminaire à l'école d'Iferhounene, date cette réunion du village pour le jour même, c'est-à-dire dimanche 27 mai.

Il convient de s'interroger sur la date exacte de la tenue de cette assemblée générale du village d'Ait Arbi. Il semble un peu probable que cette assemblée ait été tenue le jour même, du dimanche 27 mai. La densité des événements de la journée ne plaide pas pour cette version, compte tenu du choc psychologique provoqué par la séquence de l'attaque contre l'école primaire d'Iferhounene et de la dynamique de structuration qu'elle a imposé, il nous paraît difficile dans une seule journée d'assister à trois événements majeurs ; l'attaque de l'école, la réunion à l'APC, la rencontre à l'école primaire et enfin l'assemblée générale des villageois. Néanmoins on peut supposer que l'intensité du choc des événements de la journée constitue un motif de rassemblement des villageois au centre du village ; les uns pour s'informer, les autres pour faire des commentaires et d'autres pour réfléchir à la riposte à envisager face à la « tragédie ». Ce qui pourrait constituer un contexte favorable à la tenue de la réunion.

⁶⁷⁹ Le terme *Cheikh* qui signifie littéralement vieux ou imam de la mosquée, est utilisé aussi pour désigner un statut professionnel qui est celui d'enseignant de l'école publique (primaire, moyen, secondaire et universitaire).

Ensuite, Ait HamouMhane directeur de l'école, militant politique et membre « influent »⁶⁸⁰ de l'assistance prend la parole. Certains jeunes (émeutiers) quittent la salle pour protester contre cette intervention d'une personne accusée de soutenir des positions contre le mouvement. Il développe comme d'habitude un discours politique cohérent et construit dans lequel il tente de présenter sa lecture de la situation politique locale, régionale et au niveau national. Il insiste sur l'exigence de s'organiser et de prendre part comme acteur dans cette dynamique politique qui se met en place dans le sens de l'histoire. Certains jeunes interprètent cette intervention comme une tentative tardive de prise en marche du train de la contestation après avoir misé sur l'essoufflement du mouvement de « voyous » qualifié d'éphémère. (Témoignage de Kamel AH)

Cette intervention est perçue par certains, dont Kamel AH, comme une « offre de service » et un appel à une candidature. Selon Kamel, certains jeunes ont voulu se porter candidat, mais la majorité des jeunes désigne Kamel du doigt. Kamel, dit *ufir*, qui a accompagné les émeutes et les premières concertations en vue d'une structuration du mouvement à Iferrhounene, en plus de ces compétences politiques et intellectuelles (maîtrise de la langue française) il est reconnu de fait par la majorité des présents notamment les jeunes comme la personne la mieux indiquée pour assumer cette tâche. Sa disponibilité et sa proximité physique et relationnelle avec les jeunes notamment les émeutiers, étant lui-même émeutier lors des premières journées, sont des atouts qui ont fait « l'unanimité » des présents, et l'enthousiasme des jeunes, sur sa désignation.

Abdellah, électricien de 34 ans membre du comité de village intervient pour encourager les jeunes à s'impliquer dans cette dynamique politique et leur demande de désigner parmi eux un volontaire pour être délégué, puisque le mouvement traite des questions et problèmes de jeunes. Il explique l'incompétence des membres du comité à assurer cette représentation par le manque de qualification politique et de compétence de prise de parole publique et un manque de disponibilité. (Abdellah, janvier 2007)

⁶⁸⁰ Ce militant politique et syndicaliste de tendance communiste, était membre de la 4^{ème} internationale trotskyste de 1977 à 1980. Militant berbériste, il a été arrêté pendant les événements d'avril 1980, il sera un élément clé dans le processus de constitution du comité de village en août 1980. Il s'investit dans le champ associatif sous l'impulsion de Kateb Yacine et de quelques militants de gauche et constitue une association culturelle à Iferrhounene en 1983-84 et une autre au village d'Ait Arbi en 1985 « pour contrecarrer la montée du courant islamiste ». Il rejoint le PAGS en 1985/86. Il sera aussi un des membres fondateurs du syndicat des enseignants SATEF au début des années 1990. En 1997, il participe aux assises de création du MDS après la dissolution du PAGS et d'ETTAHADI-TAFAT.

Directeur de l'école primaire du village, il dispose de compétences politiques et l'expérience des luttes syndicales appréciables et joue un rôle politique important au village au point de susciter, de capter et de polariser autour de ces idées les positions politiques les plus contradictoires des villageois. Certains de ses adversaires le considèrent comme une « taupe » au service de l'Etat. Au-delà de l'enquête policière sur la validité d'une telle accusation (chose qui ne nous concerne pas), on peut l'expliquer en partie, en supposant qu'elle exprime une hostilité envers le registre de discours et de positions politiques empreintées à un courant politique qui conçoit différemment, que l'a été par le passé, les rapports entre *tajmaet* et les autorités de l'Etat. D'autres facteurs peuvent s'avérer pertinents dans la motivation d'une telle « animosité » notamment les séquelles de l'histoire coloniale ; de ce que les villageois ont retenu, à tort ou raison, du rôle de chaque famille pendant la guerre de libération. Quarante cinq ans après l'indépendance les refoulés de la mémoire collective remontent implicitement à la surface dans les querelles à l'assemblée villageoise.

D'ailleurs Hakim et Arezki témoignent de la même opinion : **« on n'avait pas le même enthousiasme pour la lutte, ni le même savoir politique comme celui dont dispose Kamel . Nous, on est plus porté sur l'activité de réalisation des projets du village de type réparation des voiries et réfection des fontaines etc.. »**. Ajouter à cela, à leur œil, ils ne pouvaient pas et n'avaient pas le droit en tant que comité de représenter le village dans le mouvement des arouch, leur tâche consiste à s'occuper de gérer les affaires du village et c'est pour cette raison qu'ils ont accepté de désigner un autre groupe pour le faire⁶⁸¹. (Janvier 2007).

Cette position des membres du comité de ne pas déléguer un des leurs pour représenter le village dans cette coordination s'explique par le profil de ses membres qui même s'ils sont dotés d'esprit civique et d'abnégation pour la chose publique ne sont pas par ailleurs de militants politiques engagés et d'un niveau d'instruction qui leur permettraient de s'impliquer et d'accompagner le mouvement. Par ailleurs, leur proximité avec les personnes très critiques à l'égard du mouvement (cf porteurs de couscous) et la crainte d'incidents au village entre les deux camps, contraints les membres du comité à ne pas s'exposer en première ligne et déléguer des personnes qui ne font partie du comité de village.

Selon Kamel, d'autres jeunes qui ont voulu se porter candidat, Ait fella Kamel, Hamroun Ferhat et Yazid At ceqdid se sont retirés de plein gré laissant la place à Kamel AH. En revanche, d'autres témoignages nous offrent une version différente. Hakim AH précise que Kamel a été admis de fait comme « représentant » du moment qu'il faisait partie de la « cellule de crise » à Iferrhounene, et que l'assistance a désigné Ferhat Hamroune comme représentant du village, et Kamel n'avait assumé cette représentation que quelques semaines plus tard, voire plus. Cette version a été confirmée par ce délégué lui-même (Ferhat), avec une légère nuance, puisqu'il affirme avoir été choisi lui et Kamel ensemble pour représenter le village.

Aucune opposition publique contre ce « plébiscite » ne s'est exprimée lors de cette réunion. Et pourtant les avis opposés ne manqueront pas d'apparaître et de s'exacerber un peu plus tard. Kamel le délégué fraîchement élu préfère parler « d'opposition muette » c'est-à-dire qui n'a pas osé remettre en cause ce « choix ».⁶⁸²

Ce « vice de forme », cette censure et retenue politique sera ultérieurement utilisée comme argument pour remettre en cause la légitimité de Kamel comme délégué. Effectivement, Farid, Arab, Mhana, tous refusent d'accorder à Kamel AH le statut de délégué du village. Pour eux, c'est Mansour Ait Hamou, militant du PST et syndicaliste responsable du SETE, qui a exercé la fonction de délégué.

Effectivement, ce syndicaliste affirme de sa part avoir été le seul représentant qui a été mandaté par l'assemblée générale du village pour représenter le village d'Ait Arbi. Fonction qu'il a exercé tout seul, du mois de mai au 18 juillet 2001 date de son départ vers la France pour des vacances familiales. (Ait Hamou Mansour, entretien Août 2008)

D'autres personnes nous ont confirmé cette version. (Amirouche émeutier, 2007)

Ce choix porté sur Kamel n'a pas été confirmé par Kamel Ait Fella (qui était à cette période étudiant au CFPA de Tizi-Ouzou) qui au contraire avance une version tout à fait différente de cette unanimité affichée dans la version du délégué choisi. Il va jusqu'à refuser de

⁶⁸¹ Cet argument développé par ce comité est discutable, il s'apparente beaucoup plus à une justification d'une « incompétence personnelle ou une indisponibilité » que d'ordre structurelle, puisque l'évolution ultérieure de la situation politique du village le contredira. On y reviendra.

⁶⁸² Nous aborderons cette question dans le chapitre 7.

reconnaître à Kamel *ufir* ce statut de délégué : « ***Kamel AH n'a jamais été un délégué, celui qui t'affirme le contraire est un monteur. Il apparaissait seulement dans les occasions officielles [conclaves, échéances électorales etc.] et... mais au moment de l'heure de vérité il s'éclipse... il ne faisait que nous accompagner (yettedu kan)***⁶⁸³ » (Kamel AF Août 2007)

Par ailleurs, cette réunion n'a pas abordé la question de la nature et du contenu précis du mandat accordé au délégué comme un point précis dans d'ordre du jour. En revanche certains intervenants ont attiré l'attention sur les éventuelles manipulations politiques. Ils ont préconisé d'accorder à Ferhat H. cette délégation pour assister à cette prochaine réunion de coordination à Iferhounene et de représenter le village pour s'informer de la nature de cette initiative et s'interdire de prendre une quelconque décision. En quelque sorte c'est une feuille de route bien délimitée pour servir de lien et de « simple relais » entre le village et le mouvement naissant. (Hakim janvier 2007).

Sur la nature du mandat accordé à ce délégué qui n'est pas membre du comité de village, il semble que le village lui a confié seulement la tâche de porter la parole du groupe sans lui accorder de marge pour l'engager sans son accord. Les délégués de villages ne sont pas tous élus en assemblées générales de leurs villages et quartiers, et ces délégués n'ont pas constitué un commandement collectif qui ; d'ailleurs, ne se substitue pas aux villages qui gardent leur autonomie.⁶⁸⁴

Le déploiement de la contestation à Iferhounene a fait émerger des acteurs avec des histoires, trajectoires et perspectives différentes. La rumeur, la suspicion à l'égard des adversaires politiques, la crainte des manipulations et la certitude que le mouvement est concocté suite un complot du pouvoir et de ses relais locaux, ont freiné voir rendu impossible l'engagement de certains militants politiques et paradoxalement propulsé dans l'arène publique d'autres jeunes. Ces jeunes qui se sont imposé comme délégués du village d'Ait Arbi, qui a préféré désigner des jeunes qui ne font pas partie du comité de crainte d'amplifier les divisions internes, pour leur confier de porter la parole et de servir comme relais entre le village et la coordination. Cette désignation des délégués n'a pas fait l'unanimité, elle a suscité une dispute sur la légitimité de certains délégués.

Voyons maintenant les configurations de cette coordination mise en place à Iferhounene.

6-3-5- Deuxième réunion, le mercredi 30 mai :

Naissance de « la coordination du Arch Ath Yetsura » et du « conseil du Aarch Ath Yetsoura » :

Cette deuxième réunion s'est tenue, selon Kamel AH, après l'adoption de la plate-forme d'Illoula à Azazga (vendredi 17 mai), à laquelle la commune d'Iferhounene n'a pas pris part, parce que la coordination n'a pas encore été mise en place. Ainsi le mercredi 30 mai, les délégués des (23 ?) villages de la commune d'Iferhounene et de la commune d'Imessouhal (17 ?) qui forment la tribu des At Yettura, se sont rencontrés à la cantine de l'école primaire « en assemblée générale du aârch Ath Yetsoura ». (Voir P.V de la réunion).

⁶⁸³ Ce témoignage va dans le sens du surnom accordé à Kamel dit *Ufir*, le fuyard.

⁶⁸⁴ Cf, Salhi, 2010, p.175.

Il s'agit d'une réunion inédite dans l'histoire postindépendance des représentants des villages de la tribu d'At yettura. Aucun événement important n'a suscité une telle mobilisation. Même lors des événements du « Printemps berbère de 1980 », les villages n'ont pas esquissé une telle réaction, dans un contexte politique, par ailleurs, contraignant de manque de liberté de réunion.

La séance débute en fin d'après-midi et dure jusqu'à 22h (selon le P.V final). Elle fut présidée, comme la précédente, par Salah At Ouchène, militant FFS sans envergure politique et intellectuelle selon certains de ses adversaires⁶⁸⁵.

Les présents à cette réunion étaient les délégués, représentants des quarante (40) villages de la tribu. Certains villages ont délégué deux représentants, d'autres se sont contentés d'un seul. Selon Kamel *ufir* certains d'entre eux, environ cinq, étaient des membres des comités de village en exercice, d'autres avaient été déjà membres du comité de leur village, et de quelques jeunes qui s'initient pour la première fois à l'activité politique publique à l'image de Kamel dit *Ufir* délégué du village d'Ait Arbi. On y trouve aussi parmi eux des militants et sympathisants de plusieurs partis politiques ; principalement du MDS, FFS, RCD, PST, et du FLN. Le délégué du village d'Ait Ali Ouyahia appartenant au FLN membre du comité de village était venu à titre d'observateur et depuis cette réunion il n'est jamais revenu, comme d'ailleurs son village qui a déserté la coordination locale.⁶⁸⁶

La réunion est présentée, dans le PV qui a sanctionné les délibérations, comme « une assemblée générale du AARCH ATH YETSOURA composé des coordinations, les comités des villages des communes Iferhounene et Imessouhal Daïra Iferhounene ».

Deux fondateurs (Lakrout et Azwaw) de cette coordination expliquent les conditions dans lesquelles ils ont créé cette structure, la première « justification » avancée fut de dire que « **déjà bien avant nous, la commune d'Illilten s'est constituée comme coordination tribale** ». (Mars 2007). Cette imitation mécanique de l'expérience d'Illilten ne doit pas nous occulter le fait de « l'absence » de signification politique du terme arch auprès des délégués de la coordination d'Illilten (cf. constitution de la « coordination du arch Illilten») et de ceux d'At Yettura. L'usage du terme arch ne renvoie pas selon ces délégués au paradigme tribal tel était connu au moins pendant la période coloniale

Ainsi, il est fait référence explicitement au comité de village comme « acteur collectif » organisateur et structurant de la coordination du arch, au moins durant cette première phase de structuration. Ce qui confirme le rôle joué par les comités de villages dans la prise en charge de l'actualité politique locale, dans l'encadrement de la protestation. Cette structure témoigne de sa « capacité d'adaptation »⁶⁸⁷ aux bouleversements multiples de la société algérienne, elle est au cœur de l'espace public villageois et de la constitution du lien social.

⁶⁸⁵ Chafik, du RCD, rapporte une anecdote significative sur l'image de Salah auprès de certains émeutiers. Lors d'une marche à Iferhounene certains émeutiers excédés par ce qu'ils considèrent comme de l'excès de zèle de la part de Amar *Echaoui*, un gendarme qui ne respectait pas les consignes de retenue que lui aurait ordonnées le chef de la brigade, Rambo, ces émeutiers criaient à l'adresse des gendarmes : « *donnez-nous Amar Echaoui (le Chaoui) nous vous cèderons Salah* ».

⁶⁸⁶ Le cas de ce village qui n'a pas intégré la coordination reste énigmatique même pour les délégués de la coordination de la tribu At yettura. Deux délégués des villages de Taxligt et d'Ahdouche, en août 2008, m'ont prié de les aider à résoudre cette énigme.

⁶⁸⁷ Mahé, 2004.

Contrairement aux tribus qui ne constituaient plus « les cadres politiques à vocation belliqueuses avec la fin des opérations de la conquête coloniale ou plus exactement, à la fin de l'ère des insurrections tribales », ⁶⁸⁸ les assemblées villageoises ont été pérennisées et maintenues en dépit des politiques administratives coloniales successives et les transformations sociales, d'exode de population, d'émigration et de guerre, et du mépris de l'Etat algérien indépendant vis-à-vis des institutions communautaires. Comme l'atteste Mahé, « Dans le Massif central où se déroula l'insurrection du FFS, les assemblées politico-sociales villageoises kabyles(tajmat) n'ont jamais cessé de fonctionner et ont résisté à plus d'un siècle à l'administration coloniale qui n'est jamais parvenue à leur substituer leurs propres rouages. Il convient d'insister sur le fait que leur pérennité ne doit surtout pas être attribuée à une quelconque inertie ou à l'expression d'un archaïsme. Bien au contraire, nos propres recherches sur l'histoire coloniale comme sur la période contemporaine (par voie d'enquête de terrain) nous ont permis de montrer que ces organisations sont les plus dynamiques dans les communautés villageoises qui ont fourni les plus forts contingents à l'émigration française, qui ont été les plus profondément scolarisées en français, par conséquent où la culture française a le plus profondément pénétré et avec elle une culture politique et syndicale des plus modernes ». ⁶⁸⁹

Le Mouvement culturel berbère insuffla un processus de redynamisation de ces assemblées en les transformant en comités de villages avec un statut juridique d'association et en injectant du sang neuf, une jeunesse instruite et politisée. ⁶⁹⁰

L'ordre du jour de l'assemblée générale était de débattre sur les points suivants : élection des délégués pour chaque coordination, élection du « conseil du aarch » et préparation des actions locales. (voir P.V)

La réunion a permis dans un premier moment d'arriver à un consensus quant à la création d'une structure au niveau du arch, formée par l'ensemble des délégués des villages de la tribu d'At Yettura. Cette structure est dénommée : « la coordination du archathYettura ». ⁶⁹¹

⁶⁸⁸ Mahé, 2001, 485-486

⁶⁸⁹ Mahé, 2001, p444. Nous partageons cette analyse de Mahé sur la vitalité des assemblées villageoises dans le massif central. Nous tenons à nuancer le rapport établi entre cette permanence des assemblées villageoises et la scolarisation. Le terrain qui nous occupe dans ce travail, la région d'Iferhounene la vivacité des assemblées villageoises ne s'explique pas par la scolarisation puisqu'elle n'a jamais bénéficié d'implantation d'école ni d'un centre municipal en 1945, même si elle était l'une des régions qui ont le taux le plus élevé en termes d'émigration (Voir Mahé).

⁶⁹⁰ Ibid.

De son côté Direche-Slimani va dans le même sens sur la disparition des tribus et de permanence des structures villageoises : « A la différence des tribus qui avaient été éradiquées par la politique de répression coloniale, les djem'aa ou les tajma'at se sont maintenues malgré les découpages administratifs de l'Etat colonial relayés par ceux de l'Etat algérien. Ces structures qui ont conservé l'organisation collégiale de l'ancienne tajma'at se sont modernisées en prenant le statut juridique d'association. L'argent de la collectivité (dons de familles, cotisations, rente migratoire) sert à pallier les défaillances de l'Etat et à financer des projets locaux. Elles ont surtout, fidèles à la tradition villageoise, contribué à maintenir le lien social malmené par plus d'une décennie de guerre civile et de crise économique. » Karima Direche-Slimani, 2006, pp185-186.

⁶⁹¹ On retrouve dans la littérature militante produite par cette structure des entêtes en référence à la tribu : « Coordination du arch Ath Yetsura », parfois la tribu et les communes en même temps : « Aarch Ath Yetsoura Coordinations Iferhounene Imessouhal. ». En revanche lors de la participation de cette coordination dans des conclaves de la CADC on ne retrouve pas de trace d'une « coordination tribale d'At Yettura » ; chaque coordination communale est mentionnée séparément de l'autre : à titre d'illustration, au conclave d'Azazga du 31

Les présents ont décidé de procéder à l'élection d'un « conseil communal » composé de dix 10 membres pour chacune des deux communes.⁶⁹²

Ensuite, il a été convenu de faire une « fusion des deux conseils pour former le conseil du AARCH » composé de dix membres, à égalité de siège entre les deux communes.⁶⁹³

On ne peut manquer de s'interroger sur la procédure suivie pour constituer le conseil du arch, qui certainement nous permettra de mieux apprécier la configuration réelle de cette coordination. Cette assemblée constituante est formée de délégués de tous les villages de la tribu d'At Yettura, (à l'exception du village d'Ait Ali ouyahia), qui ont procédé dans un premier temps à la désignation des membres des conseils des deux communes qui constituent la tribu. Ensuite, ces deux conseils communaux ont fusionné pour laisser place au conseil du arch de dix membres. On constate, au premier examen, qu'il y a combinaison de deux paramètres, la référence à la fois à la commune comme entité administrative moderne et au même temps, l'allégation à la tribu. Les délégués sont désignés en fonction du découpage administratif communal, c'est-à-dire que les deux communes qui ne disposent pas du même nombre de villages sont représentées à égalité de sièges au sein du conseil tribal. Ainsi la commune d'Iferhounene composée de 23 villages a cinq représentants, alors que sa voisine d'Imessouhal qui a seulement 17 villages possède le même nombre de représentants, c'est-à-dire cinq.⁶⁹⁴ De l'autre côté, les délégués ont attribué une dénomination au conseil intercommunal en référence à la tribu des At Yettura.

mai 2001 il est fait état de la présence seulement de la coordination d'Iferhounene, sans même indiquer la commune d'Imessouhal. Au conclave tenu à Tizi Rached le 8 juin 2001, au numéro 9 figure « la coordination d'Imessouhal » suivi du numéro 10 « la coordination d'Iferhounene » et « Illilten » au n 19. Il convient d'attirer l'attention que sur cette dernière liste composée de 35 coordinations ayant participé au conclave de Tizi Rached du 8 juin 2001, il y a sept arch, sept coordinations de Daïra et dix-neuf coordinations communales.

⁶⁹²Le conseil communal d'Iferhounene est constitué des membres suivants : « Hamroune Ferhat, Ait Hamou kamel et Ait Hamou Abdelkader du village d'Ait Arbi (fonctionnaire des P T, militant associatif très actif, s'est installé depuis quelques années en France), Houche Salah d'Iferhounene, Cherif Azwaw du village de Tikilsa (proche du FFS, moniteur de sport au CEM d'Iferhounene), Kadi Omar du village d'Ait Hamou, Mohand Kaci Amokrane du village de Taxligt (ingénieur en informatique, gérant d'une agence d'informatique, s'est installé depuis en France), Amrani Amrane du village de Lazib, militant du FFS (43 ans, enseignant au CEM d'Iferhounene, mort en 2008), Ait Abdeslam Abdellah et Meddour Madjid. ».

Le conseil de la commune d'Imessouhal est composé de : « Mechri Mohand Oubelkacem, Hammenache Boukhalfa, Alia Yahia (il sera le maire d'Imessouhal suite aux élections d'octobre 2002), Si Larbi Mhana, Hadjam Abdellah (50 ans, ex-tôlier, propriétaire de d'un café à Iferhounene.), Lakrout Boukhalfa (PEF d'histoire et géographie à Iferhounene, élu du RCD à l'APC Imessouhal), Yacini Abdenour, Ait Mebarek Tarek, Fellahi Sofiane, Yefsah Aissa. (Voir P.V archives du mouvement) »

⁶⁹³Les cinq représentants du conseil communal d'Iferhounene auprès du conseil du arch At Yettura sont : « Houche Abderhmane (dit Salah), Ait Hamou kamel dit *ufir*, Mohand Kaci Amokrane, Cherif Azwaw, Amrani Amrane. De son côté, le conseil communal d'Imessouhal a délégué les personnes suivantes : Mechri Mohand Oubelkacem, Alia Yahia, Hadjam Abdellah, Lakrout Boukhalfa, Yefsah Aissa.

⁶⁹⁴ Le bon sens nous conduit à nous interroger sur la cohérence de cette procédure de constitution du conseil du arch At Yettura. Les deux communes ont désigné dans un premier temps un conseil communal composé de dix membres pour chaque commune et dans un second moment chaque commune a désigné cinq représentants qui vont siéger au sein du conseil de la tribu. La question qui nous intéresse que devient les cinq délégués de chaque conseil communal qui n'ont pas eu la chance de siéger au conseil tribal ? Leur désignation dans le conseil de la commune qui n'existe pas dans la réalité est une pure procédure vidée de son sens politique puisqu'ils n'assument aucune délégation au sein du conseil communal fantôme. Pourquoi alors les avoir désignés ? Erreur de procédure ? Erreur de grammaire politique ? ou bien le conseil de la commune existe réellement. La suite nous le dira.

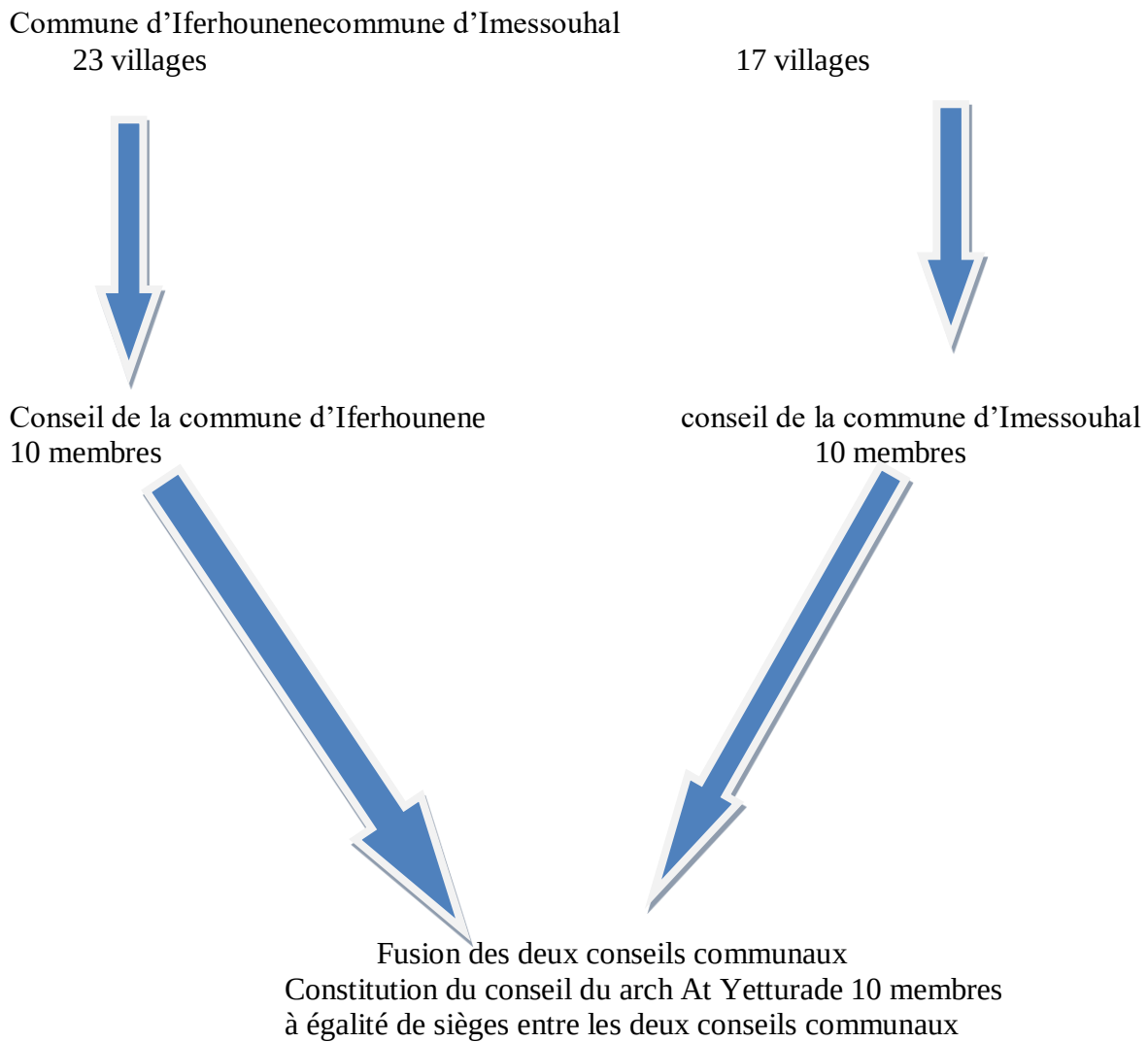
Ainsi, l'interrogation qu'on peut formuler est la suivante, si les délégués avaient dès le début du processus de structuration l'intention de se référer à la tribu pourquoi ont-ils instauré une représentation en égalité de sièges entre ces deux communes alors qu'elles ne possèdent pas le même nombre de villages ? Pourquoi introduire l'appartenance à la commune dans une structure tribale ? Il aurait été cohérent de choisir les délégués en faisant abstraction de leur appartenance communale, ou bien à la limite de tenir en compte du nombre de villages dans chaque commune de sorte qu'il ait plus de délégués de la commune d'Iferhounene que ceux représentants la commune d'Imessouhal.

A notre avis, plusieurs paramètres peuvent nous aider à comprendre ce paradoxe. D'emblée, il faut faire remarquer que la commune comme entité administrative devient un repère d'identification pour les citoyens des deux communes en question ici. A peine trente ans du dernier découpage administratif de 1984 qui a scindé la commune mère d'Iferhounene en deux communes, Imessouhal et Iferhounene, ont suffi à façonner des repères d'identification aux nouvelles générations, même si la commune d'Imessouhal souffre d'un manque d'infrastructures et équipements publics comme ceux disponibles au chef-lieu de la commune et de la daïra d'Iferhounene.

Ensuite, il semble que les acteurs engagés dans ce processus de structuration étaient très attentifs au contexte politique dans lequel s'est constituée cette coordination et très réceptifs aux débats qui agitent l'arène politique régionale, notamment à l'intérieur de la structure de la CADC. Ils étaient aussi imprégnés des schèmes de perception véhiculés par la presse qui à ce moment du déploiement de la contestation, inonde la scène médiatique de référence au modèle d'organisation en arch, plus particulièrement à la coordination des At Jennad. Car les acteurs étaient eux aussi pleins d'incertitudes dans cette étape à la recherche d'un modèle d'organisation et des références qu'ils croient être rassurantes et ancrées dans leur territoire. A cette étape de la mobilisation, l'intention était polarisée, grâce en partie à la presse, à ce type d'organisation inédite qui se réfère à la tribu dans une kabylie qu'on croyait moderniste et porteuse de valeurs démocratiques et détribalisée depuis des décennies. Ce paradoxe a polarisé et captivé les médias et par ricochet séduit par effet d'imitation et de mode plusieurs militants et acteurs de la contestation.

Enfin, nous ne pouvons négliger le rôle des rivalités et concurrences des militants politiques des deux partis du RCD et du FFS quant au contrôle de ce mouvement naissant. La présence d'acteurs hétérogènes au sein de la contestation engendre des conflits de perspectives et des luttes sur le contenu et l'orientation de la mobilisation. Ainsi, on a montré comment dans la commune d'Illiltén, comment le militant du RCD dans un premier temps n'ont pas songé à se référer au arch, puis après la polémique lancée par Ait Ahmed au lendemain du 14 juin, ce militant va justifier la référence à une dénomination tribale pour la coordination locale par la volonté de contrer les attaques du FFS au sujet de la manipulation du mouvement par le RCD en créant des coordinations tribales dans les communes sous son autorité, en montrant même dans les communes où le FFS est aux commandes, il existe des coordinations tribales.

Cette convocation de la tradition politique kabyle s'apparente beaucoup plus à un retour nostalgique ou fantasmatique que réelle. C'est une réinvention déconnectée des réalités puisque la tribu d'At Yettura n'a plus aucune emprise sur le quotidien des villageois.

Figure N° 1 : Mode de constitution du conseil de la tribu d'At Yettura

La deuxième question traitée lors de cette rencontre et qui a fait l'objet d'un débat contradictoire et parfois houleux, concerne la perspective d'adhésion au mouvement qui était entrain de se structurer dans la Wilaya de Tizi-Ouzou. Les discussions ont soulevé les passions. Deux types d'arguments ont été avancés pour étayer la thèse d'une réserve et de prudence vis-à-vis de l'intégration à une organisation supra communale.

Premièrement, la méfiance vis-à-vis des structures et des partis politiques qui, aux yeux de la majorité des délégués, ont failli à leur mission, mêmes si parmi eux beaucoup étaient militants ou sympathisants des partis du FFS et RCD etc., et qu'ils avaient plus au moins à l'esprit de représenter leur parti dans ce nouveau mouvement naissant et insaisissable. Ce désenchantement vis-à-vis des médiations politiques institutionnelles qui se manifeste par cette

crainte, qui frise parfois la paranoïa, de la manipulation et de la récupération politique de la part des appareils et des élites partisans inhibent toute initiative politique locale et autonome.⁶⁹⁵

Dans les années 1990, l'irruption des partis politiques et du militantisme associatif sur l'espace public villageois a conduit ces acteurs à « *un jeu de transaction et de négociation pour pouvoir se faire entendre ou s'insérer dans le milieu local* »⁶⁹⁶ et avec la segmentation du champ associatif en deux chapelles politiques représentant les deux forces politiques kabyles (FFS et RCD) crée des zones de tensions qui ébranlent le consensus communautaire villageois et accentue la méfiance à l'égard de l'activité partisane. Ainsi, afin de se soustraire à l'emprise de ses jeux partisans et concurrences et jalousies stériles, les communautés villageoises ont recours à une stratégie de mise à distance du politique et une mise en veilleuse des différences partisans au profit de l'intérêt général du village.

Deuxièmement, ces tensions font écho aux débats et polémiques lancées par certains opposants du « mouvement citoyen », pas seulement de la part du gouvernement et ses « relais médiatiques », mais aussi de la part de certaines élites qui s'affirment comme « modernistes » et plus particulièrement de la part du FFS qui associent de façon schématique le mouvement des arouch aux expressions archaïques de la société. Cette polémique déclenchée par des militants du FFS, court-circuit la sérénité du premier débat organisé dans une structure qui vienne à peine de voir le jour. D'ailleurs selon le témoignage de Kamel AH l'intensité de la polémique a failli disloquer la structure avant sa naissance, l'étouffer dans l'œuf.

Cet argument de « l'archaïsme » de cette structure du mouvement des arouch est avancé comme motif de désengagement par Mhana AH, militant communiste et berbériste, même si son ex-parti le MDS a pourtant été l'un des tout premiers partis à soutenir le mouvement⁶⁹⁷. Il justifie sa position en disant : « *Si c'est lui [Aissat Rachid, le conseiller de Bouteflika] qui est derrière la création des arouch...même l'idée des arouch elle n'est pas encore entrée dans ma tête, moi je crois au pluralisme qui est la base de la démocratie, et le pluralisme c'est les partis politiques, l'arouch c'est le moyen âge, c'est quoi l'arouch, cette idée m'est allergique* ». ⁶⁹⁸(Sept. 2006)

⁶⁹⁵ Cette contrainte exercée par les partis politiques contre l'émergence d'une action locale autonome qui leur échappe est illustrée par les rapports conflictuels qu'avaient entretenus Salah avec la direction du son parti, le FFS, lors des deux premiers mois des événements de 2001. Les deux parties n'étaient pas sur les mêmes longueurs d'ondes du fait de différence dans le rythme et du régime d'action engagée, du planning, contraintes et objectifs sensiblement différents. Ce point sera évoqué ultérieurement : marche du 14 juin 2001.

⁶⁹⁶ Mohamed Brahim Salhi, « Modernisation et retraditionnalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », *Insaniyat* N° 8, mai-août 1999, p 23.

⁶⁹⁷ Dans une déclaration datée du 1mai 2001, le bureau national du MDS rend hommage aux luttes des jeunes et constate que « *dans les régions de Kabylie, cette crise se conjugue et s'aggrave des frustrations et mutilations identitaires qu'il serait dangereux de singulariser comme le font certains dans le pouvoir et l'opposition, soit par calcul visant à ghettoïser le mouvement, soit par naïveté, tant le déni identitaire touche toute la société algérienne...* ». Selon le MDS « *rien ne peut légitimer ou justifier la répression féroce contre des citoyens et des jeunes abimés par la misère ... Le pouvoir a asséché la parole et l'écoute. Il est responsable de la crise des formes d'organisation de la société et des formes d'action. Il a sevré la société d'organisations démocratiques et représentatives. Alors quand le pouvoir s'assigne de casser les instances de médiation et contre-pouvoirs, qu'il se montre insensible à l'action démocratique et pacifique des citoyens, quand il réplique par la violence aux citoyens ... , quand gronde la révolte et se déchaîne, aucun bunker ne peut résister.* ».

⁶⁹⁸ Effectivement le nom du conseiller du président, Rachid Aissat circule dans la presse durant le mois de mai.

Des témoignages publiés par "Le Matin" suggèrent cependant que certains des comités populaires pourraient être suscités par des partisans du pouvoir en place, désireux de les utiliser contre les deux partis politiques dominant la

Ces postions traduisent-elles un rapport complexe des élites politiques avec l'histoire politique de leur société⁶⁹⁹ d'un côté, et de l'autre de la capacité symbolique du pouvoir politique à assurer une imposition d'une étiquette péjorative au « mouvement social de 2001 » au point que ces élites qui, pourtant, pour une bonne partie, disposent d'une expérience politique de lutte identitaire, syndicale et démocratique, partagent et concourent dans cette stigmatisation de la contestation.

Pour paraphraser Bourdieu,⁷⁰⁰ nous disons que ces luttes symboliques ont des effets sournois et structurant. Ce discours médiatique stigmatisant neutralise le potentiel militant et inhibe l'élan de sympathie et réduit l'effet d'entraînement de la mobilisation. *« De ce point de vue, il convient de signaler que la médiatisation du âarch a très certainement provoqué des effets repoussoirs, et mis en circulation une imagerie de la Kabylie « retribalisée » dont les effets ne sont pas encore suffisamment palpables, mais dont l'efficacité politique est, à mon avis, bien plus redoutable que le vieux slogan d'« atteinte à l'unité nationale ». La gestion politique de cette contestation a obéi au principe du containment fondé sur trois grandes bases : stigmatiser, circonscrire, et dissocier, pour réduire par l'étouffement et l'absence de relais à des échelles significatives. »*⁷⁰¹

Au terme des débats, un consensus fut trouvé. La décision d'intégrer la structure du « mouvement citoyen » de la « CADC » est repoussée à une étape ultérieure. Par ailleurs, « la coordination du archAt Yettura » a été autorisée à assister comme membre observateur au prochain conclave de la CADC qui se tiendra à Azazga. Reste à désigner les délégués qui représenteront « la coordination du archAt Yettura » à ce conclave. D'ici cette date la coordination devra renforcer ses rangs par la désignation de deux délégués supplémentaires pour chaque village.⁷⁰²

région. Selon ces témoignages, le conseiller de Bouteflika Rachid Aïssat "active très fort" en ce sens, et le wali de Tizi Ouzou aurait incité plusieurs responsables de comité de la région à se "prendre en charge". El Hadi Ould Ali (MCB-Coordination nationale) a également déclaré que des directives avaient été "transmise à partir de la présidence pour créer un cadre d'expression autre que celui habituel des partis politiques et du MCB", afin "d'affaiblir les partis politiques implantés dans cette région". (Le Matin, Liberté 13.5 / Liberté, Le Matin, El Watan 14.5) (Dossier de presse de Mahé). Décidément la plupart des élites institutionnelles expriment une crainte d'être exclus du jeu politique et de la dynamique contestataire qui se met en place.

On saisi le rôle joué par la presse dans la configuration et la formation de l'opinion publique sur la nature, l'origine du mouvement en gestation.

⁶⁹⁹ Cette interprétation trouve ses détracteurs parmi les acteurs mêmes du mouvement : « (...) d'abord en changeant de dénomination non point pour des raisons d'esthétisme, mais parce que cela nous renvoie à la primitivité. À ce que l'on a tous abjuré et honni : la tribu, le mausolée, l'ignorance, la vendetta et par-dessus tout l'esprit chagrin et sectaire » (Chronique d'Adelkrim Djaâd, dans *La dépêche de Kabylie*, 20 juin 2002). Voir Karima Direche-Slimani, 2006, pp186.

⁷⁰⁰ Bourdieu P., *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 239p.

⁷⁰¹ Salhi, 2010, p. 160.

⁷⁰² Selon la version de kamel *ufir* (qui n'a pas été confirmée par les autres acteurs) il a été convenu de renforcer cette nouvelle structure par de nouveaux délégués afin de mieux partager et répartir les tâches de fonctionnement et de structuration de la coordination. Ainsi, l'assistance a demandé à chaque délégué de procéder à l'organisation de l'élection de deux autres représentants par village. La coordination passe « théoriquement » de 40 délégués à 80 représentants.

Cette décision d'envoyer des délégués observateurs au conclave d'Azazga n'a pas été rapportée dans le P.V final de la réunion qui a, au contraire, tranché clairement « à l'unanimité » en faveur d'une « adhésion à la coordination des AARCH, et adoptent la plate-forme d'Illoula ». Il est clair que le moins que l'on puisse faire remarquer qu'il y a un certain décalage entre les versions recueillies quelques années après l'événement auprès de quelques acteurs à l'origine de cette séquence, et le contenu du PV de ladite réunion.

6-3-6-Coordination tribale ou intercommunale ?

Modernité traditionnalisée et/ou tradition modernisée : entre mutations et continuités.

Il convient maintenant de porter une intention particulière à cette réunion constitutive de la coordination locale pour en tirer les premières significations et identifier les orientations qu'elle a imprimées au mouvement de mobilisation dans la région d'Iferhounene.

De prime d'abord, il faut préciser que cette référence à la création de « deux conseils » pour les deux communes ne signifie pas existence réelle de ces instances de délégation au niveau de chaque commune d'Iferhounene et d'Imessouhal, puisqu'il a été procédé à « la fusion des deux conseils ». En réalité, il s'agit d'un cadre fédératif intercommunal que d'une instance tribale. C'est une coordination intercommunale (deux communes d'Imessouhal et d'Iferhounene) même si elle s'allègue une appellation en référence à la tribu des At Yettura.

En effet, il y a une profusion de références à des entités multiples puisque certains documents émanant de la coordination locale sont signés par « la coordination du archathyetsoura », ⁷⁰³ ou parfois par la « coordination Iferhounene et Imessouhal », ⁷⁰⁴ enfin les « deux entités » en même temps. ⁷⁰⁵ Par ailleurs, lors de la première participation de la coordination d'Iferhounene au conclave de la CADC d'Azazga du 31/05/01, on retrouve sur la liste des coordinations présentes seulement le nom de « la coordination d'Iferhounene ». Les deux coordinations communales d'Iferhounene et d'Imessouhal sont mentionnées séparément sur la liste des participants au conclave de la CADC tenu à Tizi Rached, le 8/06/2001.

S'il y avait réellement une coordination tribale pourquoi les délégués de cette coordination n'émargent pas au nom de la coordination tribale d'At yettura qu'ils sont censés représenter ? Pourquoi émarger au nom de la coordination communale qui n'existe pas ? Voici le témoignage d'un des acteurs de la contestation à ce sujet.

Kamel AF, délégué du village d'Ait Arbi est catégorique sur cette question : « *il n'y avait pas de coordination communale d'Iferhounene et une autre d'Imessouhal, ni de conseil communal autonome en exercice pour chaque commune, mais il y avait une seule coordination du arch At Yettura, composée des délégués de villages de la tribu.* » (Kamel AF Août 2008)

Pour comprendre cette situation, il faut revenir aux questions et tâches concrètes que devaient résoudre et prendre en charge cette coordination naissante.

⁷⁰³ Déclaration du 1/06/01, appel du 30/06/2001, recommandations pour le sit-in d'attente du 5 juillet 2001 faites le 02/07/01, PV de la réunion du 2/09/01, invitation aux présidents des comités de villages du 10/09/01.

⁷⁰⁴ Propositions d'actions faites le 23/06/2001 et la « déclaration » du 27/06/2001.

⁷⁰⁵ Voir la « mise en garde » adressée au chef de daïra d'Iferhounene en date du 27/06/01 signée par le : « conseil du aarch Ath Yetsoura, coordination Iferhounene Imessouhal »

Le développement des réseaux de transport et des moyens de locomotion⁷⁰⁶ a réduit fondamentalement l'impact de cette frontière topographique entre les deux tribus Illilten et At Yettura. Cependant, la situation d'urgence créée suite aux émeutes et à la perturbation de la scolarité des élèves imposait aux acteurs de chaque localité et commune de prendre en charge des tâches concrètes liées à leur territoire. Or, la disparité dans les infrastructures publiques entre les trois communes induit des configurations différentes aux mobilisations locales⁷⁰⁷. En effet, la commune d'Imessouhal, entité administrative jeune et très limitée en moyens ne disposait pas d'infrastructures publiques notamment d'établissements éducatifs (CEM, lycée) et les élèves étaient contraints de poursuivre leur scolarité dans les établissements de la commune d'Iferhounene. Ainsi, c'est au niveau de la commune d'Iferhounene, lieu de scolarité, que doivent être résolus les problèmes de l'interruption des études, d'où l'implication des acteurs dans la structure qui réunit les deux communes. En revanche, à Illilten, la commune dispose depuis le début des années 1990 d'un CEM et d'un lycée. De ce fait, les parents d'élèves et les acteurs devaient intervenir dans le territoire de la commune pour régler le retard pris dans la poursuite des études des élèves. C'est ce qui a donné naissance à une coordination locale à Illilten. La référence au cadre tribal dans l'appellation des structures locales n'est intervenue que comme ressource symbolique qui recouvre des réalités politiques liées, au début de la contestation, à la prise en charge des désagréments des affrontements des jeunes avec les forces de l'ordre.

Ensuite et selon nos observations nous privilégions l'hypothèse d'une double « influence extérieure » exercée sur les acteurs du mouvement de contestation à Iferhounene. D'un côté, nous insistons sur le rôle de la presse qui a contribué à imposer une dénomination en référence à la tribu, soit par économie de langage, un raccourci face à la prolifération des sigles et noms compliqués⁷⁰⁸, ou par une sourde concurrence entre les différents titres de la presse à vouloir suggérer, imprimer et imposer au mouvement naissant une identité⁷⁰⁹. Comme l'affirme Mahé dans son analyse sur le mouvement « *En réalité, c'est la presse algérienne qui, pour d'obscures raisons, a généralisé l'usage du mot arch* »⁷¹⁰

Cette mise en circulation d'une image du mouvement par la presse, a fini par être revendiqué par une bonne partie des acteurs de la mobilisation et cela même si la majorité des

⁷⁰⁶ Sur cette question voir le travail de : Hichem Yesguer, 2009.

⁷⁰⁷ Sur cette question de l'impact des configurations topographiques et des politiques publiques après l'indépendance (routes, infrastructures administratives, éducatives, sanitaires et économiques etc) sur la fabrication des identités territoriales et administratives communales, voir le travail de Mahé 2001.

⁷⁰⁸ Hugh Roberts, 2014, p195.

⁷⁰⁹ Un journaliste titrait son article sur le mouvement de contestation en pleine gestation : « la révolte des genêts ». Dénomination qui n'a pas réussi à s'imposer face à l'appellation stigmatique et rouleur compresseur « mouvement des arouch »

Voir aussi le travail fait sur le traitement de la crise de 2001 par deux quotidiens : Le Matin et El Moudjahid, l'analyse de 37 éditoriaux (23 pour le matin et 14 d'El Moudjahid) et le dépouillement de 250 numéros.

Abtatache Fatiha et Faïd Zakia, Le « Printemps noir » en Kabylie, Analyse comparée du traitement de la crise par deux quotidiens : Le Matin et El Moudjahid, mémoire dirigé par Ould fella, 2003.

⁷¹⁰ Mahé, 2004.

Alain Mahé affirme que c'est la presse qui a imposé cette dénomination : « indiscutablement c'est la presse qui a réussi à imposer la définition de la mobilisation comme l'expression d'un mouvement tribal : le fameux mouvement des arouch ». Communication aux ateliers du groupe de recherche sur « l'action collective à l'échelle locale au Maghreb », Paris, décembre 2005.

collectifs et coordinations mises en place ne portaient pas une référence à la tribu.⁷¹¹ Cet emploi récurrent du terme arch par la presse a eu des conséquences structurantes sur la perception du public et des contestataires sur le mouvement de mobilisation.

Petit à petit, le mouvement de contestation est désigné par « mouvement des arouch » en dépit des mises au point successives des acteurs qui ajoutent presque systématiquement et paradoxalement « mouvement citoyen des arouch ».

Pour Abrika le terme « **mouvement des arouch est aussi imposé par la presse** ». Cependant, le leader de la CADC fait une distinction entre arch et arouch, car « *pour nous il s'agit de mouvement citoyen des archs, les archs sont une forme d'organisation, par contre l'arouch a un contenu tribal* ». En quoi le arch a une signification différente, valorisante par rapport aux arouch qui renvoi à l'archaïsme⁷¹² ? Alors que dans la perspective de cet acteur il n'y a aucune contradiction dans l'usage simultané qu'il fait du mouvement citoyen et arch ; une bonne partie de l'opinion publique et notamment des militants politiques cette association paraît inadaptée et provoque chez eux une attitude sceptique et joue comme effet de repoussoir.

La mise en circulation de cette dénomination par une bonne partie de la presse visait des objectifs de manipulation de la perception de l'opinion publique du mouvement en construction, pour produire des effets repoussoirs, et de contenir le mouvement de protestation uniquement dans les montagnes kabyles, de réduire sa capacité de déploiement en dehors de la kabyliet et de le neutraliser politiquement. D'un autre côté, certains journalistes à l'instar de beaucoup de militants et intellectuels kabyles, sont tentés par un recyclage des clichés du « mythe kabyle », et une perspective de recreation mythique d'une Kabylie atemporelle qui n'est pas traversée par des contradictions et des mutations profondes. Ce processus dans lequel beaucoup d'intellectuels kabyles sont engagés au moins depuis le Printemps berbère de 1980, a été déjà évoqué par Mammeri, au milieu des années 1980 lorsqu'il écrivait : « *l'exemple actuel de quelques intellectuels kabyles qui, en quelques sorte, essaient de récupérer la société kabyle, une société comment dirais-je...idéale ? Mythique ? [...] Il demeure évidemment que dans la pratique, pour des raisons concrètes évidentes (politiques, sociales, culturelles), un intellectuel kabyle actuel est trop sollicité dans le sens d'une recreation idéale de sa propre société, en particulier en réaction à l'image dévalorisante que tentent d'en donner ceux qui la nient [...]* ». ⁷¹³

⁷¹¹ Situation ambivalente de certaines coordinations. Les militants du mouvement dans la daïra d'Iferhounene signaient certaines de leurs déclarations en se référant à la coordination du arch At Yettura et qui en même temps émergeaient lors des conclaves de la CADC par la référence à la coordination communale d'Iferhounene et coordination communale d'Imessouhal.

⁷¹² Le mot arabe arch (pluriel arouch) signifie au Moyen Orient trone et tribu en Algérie et en Tunisie. En Kabylie, on utilise le terme arch pour désigner autrefois un ensemble de villages voisins qui partageaient un territoire et une identité politique commune. Le arch historique est une survivance de la période pré-coloniale. Hugh Roberts, 2014, p196.

⁷¹³ Mammeri M., Du bon usage de l'ethnologie, (Entretien avec Bourdieu) *Awal* n° 1, 1985, Paris, p181.

Nous avons remarqué que chez certains militants de la cause berbère et des associations culturelles la circulation d'une certaine littérature ethnographie produite par des élites militaires et administratives coloniales kabylophiles qui promeut et exaltait une image idéale de la société kabyle démocratique, égalitaire et républicaine qui n'est pas traversée par aucun clivage ou tension. Ainsi les institutions politiques traditionnelles kabyles étaient des républiques villageoises, reprenant à leur compte la vision de Renan qui a vu « l'idéal de la démocratie, le gouvernement direct tel que l'ont rêvé nos utopistes ». Voir Mahé, 1996, p87.

Par ailleurs, les expériences des coordinations des At Djennad et At Ghobri, et notamment la coordination du « archIllilten » voisine, indiquaient déjà le modèle à suivre. Dans un contexte de forte tension et d'unanimité les marges d'innovation et d'initiative sont très réduites, ce qui contraint les acteurs contestataires de ne pas prendre de risques et s'aligner sur la conduite des autres⁷¹⁴. Lakrou. B. un des dirigeants de cette coordination des At Yettura nous rappelle les conditions dans lesquelles s'est constituée cette structure : « **Au moment de se structurer, les Illilten se sont déjà organisés en Arch, donc nous aussi on a fait de même** » (mars 2007)

Cette version est corroborée aussi par le témoignage de Kamel AF délégué du village Ait Arbi et de la coordination du archAt Yettura qui reconnaît « **qu'au début des événements, on a fait que suivre le mouvement, et on a fait qu'imiter les autres** » (août 2007)

Ainsi, les délégués étaient pris de court par l'expérience de la commune d'Illilten qui s'est référée dans sa dénomination au terme du arch. Les militants d'Iferhounene ne percevaient pas à ce moment précis aucune autre alternative, par manque d'initiative et de crainte de prise de risque, que de suivre cet exemple d'Illilten sans grande conviction de la part de certains ou de beaucoup de militants qui ne connaissent même pas les frontières de leur tribu et encore moins son histoire.

En effet, le témoignage de Kamel AF est très éloquent à ce sujet. Il reconnaît qu'il n'y avait pas de motivation politique derrière la structuration en référence à la tribu parce qu'« **il n'y avait aucune conviction, en plus on n'avait rien de commun avec les Imessouhal qui, il faut le dire étaient politiquement proche du FFS** » (Kamel AF Août 2007)

Cet acteur introduit le paramètre des nouvelles fidélités politiques partisans qui court-circuitent et parasitent les anciennes allégeances tribales, qui se sont graduellement délitées suite aux différents découpages administratifs, exode de populations et des politiques publiques de l'Etat indépendant. Ce recul de lien tribal s'est accentué avec l'émergence du Mouvement culturel berbère en 1980 et l'ouverture du champ politique en 1989.

Mahé a montré comment la pertinence anthropologique de l'espace tribal est inégale d'une région à une autre en fonction de plusieurs paramètres comme la cohérence de personnalité topographique et de la permanence de son territoire comme unité administrative. Cette entité qui a disparue comme cadre politique et guerrier depuis la fin du siècle dernier, ne subsiste que par le nom et la mémoire qu'elle laisse en partage à ses membres. Le nom est souvent vidé de son contenu suite aux différents bouleversements déjà signalés.⁷¹⁵ Cette mémoire est réappropriée différemment, selon les contextes et les profils des acteurs.

Nous pensons que le paradigme communautaire ne signifiait pas grande chose aux yeux de certains acteurs de cette structure locale, à en juger par les propos d'un de ses responsables qui ne connaît pas les communes qui composent la tribu des At Yettura. Kamel *ufir* affirme qu' : « **on a eu l'idée de s'organiser en arch. Le arch At Yettura est composé d'Iferhounene, Imessouhal et Illilten** » (entretien 28 août 2006)

Comment se fait-il qu'un représentant de la « coordination du archAt Yettura », qui ne sait pas que la commune d'Illilten porte le nom de la tribu des Illilten et que par conséquent elle ne fait pas partie de la tribu des At Yettura, comment peut-il revendiquer la tribu comme cadre référentiel de sa pratique politique ? A moins que, le « cynisme politique » peut conduire à jouer

⁷¹⁴ Un proverbe kabyle dit : *akken xedmen meden exdem*. « Fais et agit, comme font les autres ».

⁷¹⁵ Mahé 2004

sur ce ressort qu'on croit être mobilisateur, même si on ignore les rudiments de ce code ? ce qui est peu probable à notre connaissance.

Nous pensons que ce témoignage de cet acteur indique une coupure dans la transmission de cette mémoire tribale ou plus exactement l'extinction du récit tribal. C'est ce que soutient Alain Mahé lorsqu'il évoque l'histoire tribale en Kabylie et considère « *qu'il n'existe plus en Kabylie d'histoire tribale avec une mémoire, des héros, des batailles, de grands récits comme l'on peut encore en trouver au Yemen ou en Afghanistan.* »⁷¹⁶

Nous pensons que le motif politique (tactique) a une part explicative dans le « choix » de cette trajectoire dans les premiers moments de la constitution de cette structure. Kamel AF justifie par des motifs tactiques : « *il faut dire que lors des conclaves le temps de parole était comptabilisé et souvent le arch avait plus de temps de parole (que la commune)*⁷¹⁷. *En plus lors des marches si tu participes au nom de la commune d'Iferhounene tu ne pourrais pas remplir un carré. [...] mais concernant les convictions sur le arch il n'y avait rien, on (commune Iferhounene) avait rien de commun avec les Imessouhal* » (Août 2007).

Cet acteur mobilise un argument pour justifier l'adoption d'une appellation à référence tribale en invoquant les avantages qu'elle procurait dans le temps imparti aux prises de parole des délégués lors de conclaves de la CADC. Cet argument n'explique pas les motivations des acteurs au moment de la prise de décision au sujet de la dénomination de leur coordination. C'est une justification à posteriori. Or, selon notre enquête à Iferhounene, aux premiers moments de la structuration la majorité des acteurs ignoraient les enjeux d'une telle dénomination à référence tribale et que c'est la presse et les prises de paroles du leader du FFS après la marche du 14 juin (les arouch, une création de la DRS) qui ont introduit ce débat dans l'espace public communal.

Par ailleurs, le net recul du cadre tribal à Iferhounene peut s'expliquer aussi par deux facteurs. A notre connaissance, il n'y avait aucune forme politique de réactivation de la tribu à Iferhounene, sous forme de charte de dispositions réglementaires concernant les festivités de mariages, ou règlement de la saison de cueillette d'olives ou de figes.⁷¹⁸ Cette absence de ce

⁷¹⁶ Ibidem.

⁷¹⁷ En réalité, le temps de parole des délégués dans les conclaves est calculé en fonction de l'unité de base du mouvement qui est la commune. Ainsi, certaines coordinations tribales sont constituées par deux voire trois communes, ce qui ferait mathématiquement doubler ou tripler leur temps de parole.

⁷¹⁸ Mahé a analysé ce genre de charte des dépenses somptuaires de la tribu des At Jennad, adoptée en 1987 par les représentants des assemblées de quarante-huit villages sur cinquante que compte la tribu.

Alain Mahé, Entre le religieux, le juridique et le politique : l'éthique. Réflexions sur la nature du rigorisme moral promu et sanctionné par les assemblées villageoises de Grande Kabylie, *Anthropologie et sociétés*, vol. n°2, 1996 :85-110. Voir pp 99-101

Plusieurs travaux de mémoires de licence réalisés au département de langue et culture Amazighes de Bejaia ont collecté des documents relatifs à des chartes concernant les festivités des mariages. On citera la convention du arch Illoulén Ousamer en 1994 et la création d'une coordination des notables des villages de la commune d'Ighrem CNVCI le 26 janvier 2001 et Taëllaqt n Sid Lmufeq chez les At Mlikech, charte de la tribu Iwaquren, Bouira, enfin, la convention intercomités de villages de chemini et Souk Oufella, crée en 1995.

Que signifient ces tentatives de regroupements supra-villageois ? Y-a-t-il un rapport et une continuité de ces niveaux d'emboîtement des unités par rapport à celles qui ont émergé en 2001 ? S'agit-il d'une réactivation des assemblées tribales ou d'une réappropriation d'une de ses prérogatives ? Ces chartes pour réglementer les dépenses somptuaires peuvent-elles donner naissance à des structures permanente comme celle (CNCVI) qui a émergé en janvier 2001 à Ighrem (Akhou, Bejaia) ?

Voir, Bouzida Hassiba et Akhenak Farida, *Monographie du village de Tazaghart, commune Ighrem, Daira Akhou. Bejaia.* (En berbère), mémoire de licence encadré par Ould fella A, 2003.

genre de charte commune témoigne de la vacuité de ce cadre tribal et l'émergence d'autres repères d'identification, comme la commune et aussi la daïra. Cette dernière unité administrative joue à Iferrhounene comme espace dense de rencontres entre plusieurs individus des deux tribus qui la constituent. La fréquentation du marché, la sollicitation des mêmes établissements publics de santé, administratif et de services (daïra, gendarmerie, police, CNAS, ect.), emprunter les mêmes accès et routes, engendre, par la suite de la convergence de leurs intérêts et de leurs préoccupations, un phénomène d'auto-identification⁷¹⁹ et relègue le sentiment d'appartenance tribale.

Au sujet de cette référence au arch, Ait Kaki tiré la conclusion suivante : « sous l'appellation revisitée de « coordination de comités de villages » c'est en fait l'ancien mode d'organisation de la Kabylie articulé autour de la tribu arch qui est réactivé, cette notion fait moins référence au lien de parenté qui façonne d'ordinaire les tribus primitives ou gentiles qu'à l'assise territoriale [...] S'ils ont conservé l'esprit, les arch version 2001 ou les arouch (mouvement de contestation) n'ont cependant qu'un lien très lointain avec les arch du XIX siècle (organisation juridico-politique kabyle) »⁷²⁰

Enfin, concernant la commune d'Iferrhounene qui porte le nom d'un grand village de la commune (village Iferrhounene) sans que celui-ci soit l'ancêtre généalogique du *æarc* des At Yettura. , Par ailleurs, « le conseil de la tribu At Yettura », aux moments de sa présence active (juin-septembre 2001), ne ressemblait ni à la fédération tribale ancienne, ni à *tajmaæt n tnac* (conseil de 12 notables),⁷²¹ et la délégation n'est pas de type ancienne car elle n'est pas réservée aux membres influents du village, notables, *amin* ou *æuqal*, mais aux jeunes, qui assument des délégations circonstanciées. Ces jeunes délégués sont marqués par une socialisation politique et scolaire modernes différente de celles des anciens *temman* et *amin*, et les villageois n'adhéraient pas tous et de manière mécanique, à toutes les décisions des « arouch ». ⁷²²

Oulebsir Fadela, *Approche monographique d'un espace sacré, Mausolée Sidi Imufeq, tribu des At Mlikec*.

(En berbère), mémoire de licence dirigé par Ould fella A, 2005.

Saighi Mohand, *Monographie du village Zountar, Sidi Aich*, (En berbère), mémoire de licence dirigé par Ould fella A, 2004.

Akmouche Karim, *monographie du village Rafour, tribu Iwaquren, Bouira*, mémoire de licence dirigé par D. Abrous, 2005.

⁷¹⁹ Voir Mahé, 2004.

⁷²⁰ Maxime Ait Kaki, *De la question berbère au dilemme kabyle à l'aube du XXI siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, p 166.

⁷²¹ Pour un rappel historique, la tribu, comme entité politique traditionnelle (*tajmaæt* aussi), fut autorisée mais neutralisée progressivement au terme de l'accord entre le Maréchal Randon et les tribus kabyles (At Iraten) en 1858 avec la mise en place du système administratif et judiciaire dit « l'organisation kabyle ». En revanche, « elle perdit son autonomie politique et financière » (Ageron : 1968, t1, p278), après l'insurrection de 1871 et la promulgation du « régime civil » en 1870 et son extension à la Kabylie le 25 août 1880 *Tajmaæt* fut interdite mais elle continuait de fonctionner dans la clandestinité. A partir de 1876 une Djemaa de justice fut instituée, composée de douze notables nommés et d'un président fonctionnaire (Ageron : 283). En 1880 malgré la suppression des Djemaa de justice et la création des juges de paix avec la possibilité de se référer au droit coutumier (fixé par Hanoteau et Letourneux) à la place du droit musulman (en Grande Kabylie) les Kabyles continuaient à solliciter leurs Djemaa et des arbitres officiels (Ageron, pp283/284). Ainsi, *tajmaæt* finira par être totalement phagocytée (Abrous. D, 1995, p2437) sans jamais disparaître, sous la domination coloniale. Voir Mahé 2001 et 2004.

⁷²² Cette hypothèse est corroborée par les observations et analyses faites par Salhi sur le Arch des At Iraten, l'auteur signale que « le 9 mai 2001, lors de la mise en place du conseil fédéral du arch de Nath-Irathen, aucun élément

Curieusement, l'implication des jeunes dans ce mouvement de contestation et le retrait des adultes et vieux n'est pas un fait inédit dans l'espace public kabyle. Alain Mahé a signalé « l'accaparement des sièges de conseillers municipaux par une nouvelle génération plus jeunes et massivement acquise au nationalisme » lors de la constitution de 32 centres municipaux en 1945, à Fort National et de 58 autres une année plus tard. Mahé précise un fait intéressant, c'est que « les vieux « turbans » continuaient dans le cadre de la *Tajmaetde* s'occuper des affaires strictement internes du village et abandonnaient aux jeunes la conduite du conseil municipal pour les affaires qu'ils considéraient comme de pure politique. ». Cette situation a conduit à la constitution de deux djemaa, l'une se chargeait des rapports avec l'administration française et l'autre s'occupait de la vie du village.⁷²³ Cet exemple témoigne de la vitalité et de la capacité d'adaptation de l'assemblée villageoise.

Aborder la question du fonctionnement de cette coordination, des modes de désignation des délégués et du mandat qui leur a été confié nous permettra certainement d'examiner la pertinence des hypothèses avancées.

6-3-7-Désignation des délégués de la « coordination d'At Yettura » et participation comme membre observateur au conclave d'Azazga.

Jeudi 31 mai 2001 :

6-3-7-1- Désignation des délégués de la « coordination d'At Yettura »

En vue de la participation au conclave d'Azazga comme membres observateurs, les membres de « la coordination du archAt Yettura » se sont réunis⁷²⁴ pour désigner les délégués qui devront représenter la coordination locale. Le choix des personnes s'est porté sur Salah At

dans la représentation projetée n'indique une reconduction de la « *tajm'at* des 12 », par exemple. Les commissions et le bureau des vingt-cinq membres correspondent plus à une organisation de type associative que tribale. La composition de l'assemblée générale- un représentant par village- n'indique pas des délégations de type traditionnel, dévolues aux « *uqals* (sages) ou aux *imuqranen* (les plus âgés) mais à des personnes relativement jeunes. Ces dernières ne semblent pas, au vu de nos informations, particulièrement influentes au sein du village, et la délégation dont ils sont investis est circonstancielle. Il n'est pas, non plus, acquis que les villages s'en remettent aux décisions de la nouvelle instance, sauf pour les besoins de la cause, en l'occurrence celle de l'urgence. » Op. Cité, p 61.

⁷²³ Mahé, 2001, p408.

En 1945, l'administration coloniale mis en place une réforme des centres municipaux qui prenait comme unité de base non pas le douar comme ça été le cas depuis 1937, mais le village ou un ensemble de hameaux qui constituent une assemblée municipale où sont représentés les villageois par des élus sur une liste unique en fonction de la répartition démographique de chaque village. La réforme appliquée uniquement en kabylie en 1945 et d'une façon systématique à Fort National. Les villages sélectionnés furent sur la base de critères du dynamisme de la vie municipale ou vitalité de *tajmaat*, le civisme des villageois, le degré de diffusion de la culture française mesurée par la scolarisation et le l'intensité des flux migratoires en France. Les deux tribus d'iferhounene, At Yettura et Illilten n'ont pas bénéficié de centres municipaux en dépit de la vitalité des assemblées villageoises

et de taux le plus élevé de flux migratoire, il manquait la présence d'écoles publiques. Voir Mahé, 2001 et 2004.

⁷²⁴ Selon Salah, la désignation de ces délégués s'est faite lors de la réunion du 28 mai 2001 au moment même de la création de la structure communale, en revanche Kamel lui parle d'une deuxième réunion qui s'est tenue quelques jours après celle du lundi 28 mai. ; C'est-à-dire le mardi 29 ou mercredi 30 mai avant le conclave d'Azazga du jeudi 31 mai.

Ouchene⁷²⁵ (FFS) celui qui a présidé les deux précédentes réunions au niveau communal, Kamel dit *ufir* délégué du village d'Ait Arbi,⁷²⁶ présent dès le début des événements, Marouni Ahmed (RCD) du village d'Iferhounene et Amrani Amrane délégué du village de Lazib et militant du FFS, Azwaw du village de Tikilsa proche du FFS. (Témoignages de Salah et Kamel AH : janvier 2007)

Selon d'autres témoignages la délégation de la coordination At Yettura était aussi représentée à Azazga par Ait Hamou Mansour (ex. PST) et Lakrou Boukhalfa (RCD). (Lakrou Mars 2007, AH Mansour Août 2008).

En réalité, ces personnes n'étaient pas choisies suite à une procédure de vote. Elles se sont imposées d'elles-mêmes, autrement dit, elles ont créé un consensus autour d'elles. Cela est dû au fait qu'elles avaient joué un rôle prépondérant comme médiateurs entre les émeutiers et les gendarmes, de même elles étaient aussi des organisateurs des sit-in nocturnes et derrières les premières démarches de coordination et de concertation de l'ensemble des acteurs qui ont intervenu sur la scène locale depuis un mois maintenant.⁷²⁷ Par ailleurs, la majorité d'entre eux sont des enseignants (4/7), liés par des affinités professionnelles.

Il convient de noter qu'après une première lecture de cette liste des cinq représentants de « la coordination du archAt Yettura » au conclave de la « CADC » il s'avère qu'ils appartiennent tous aux villages de la commune d'Iferhounene et aucun d'eux n'est de la commune d'Imessouhal qui, pourtant fait partie de la tribu At Yettura. Ce premier constat nous conduit à supposer qu'à ce stade initial de la structuration de « la coordination du archAt Yettura » la commune d'Imessouhal n'était pas engagée ni impliquée au même titre que sa voisine. L'éloignement relatif de la commune d'Imessouhal et l'absence d'une brigade de gendarmerie par rapport au chef-lieu de la daïra d'Iferhounene, peut expliquer en partie ce décalage entre les deux communes. A moins que les trois délégués se sont imposés face à ceux d'Imessouhal.⁷²⁸

Enfin, l'engagement de ces personnes ne s'explique pas par l'effet de génération spontanée mais résulte d'un prolongement d'un processus d'engagement militant, continue ou temporairement mis en veilleuse, de plusieurs années au sein des partis politiques démocratiques, au sein du tissu associatif (associations culturelles, MCB et syndicats) et dans des assemblées villageoises encore vivaces dans cette Kabylie des montagnes. Ainsi, « *L'impulsion à s'engager est corrélative des attaches à des sociabilités et à des cultures militantes. Dit autrement, l'appartenance partagée à un contexte socioculturel fait que des individus sont animés par les mêmes intérêts et préoccupations, traversés par les mêmes flux émotionnels, armés de mêmes*

⁷²⁵ Le 23 juillet 2001, dans une réunion du comité de village d'Iferhounene trois représentants ont été désignés pour représenter le village au niveau de la coordination communale d'Iferhounene et au arch d'At Yettura, il s'agit de : Houche Abderhmane (salah), Marouni Ahmed et Kachi Md Amokrane. On y reviendra.

⁷²⁶ Selon les propos de Salah, Kamel a été du voyage parmi la délégation à titre d'émeutier. Lors de son intervention dans ce conclave, Salah a exhibé le nom de Kamel en disant « *on vous a ramené un émeutier* ».

⁷²⁷ La coordination communale d'Illilten est représentée par : Mamart Mahmoud (village de Tifilkout, journaliste, ex-FFS), Bouzida Dahmane (Zoubga, RCD, économiste au CEM d'Illilten), Tighilt Mohamed (Tifilkout, enseignant au CEM d'Illilten, écrivain et journaliste, RCD) et Ben Sider Belaid (Ait Sider, infirmier, FFS). Notes manuscrites de la réunion du vendredi 25 mai 2001 tenues par Mamart Mahmoud.

⁷²⁸ Nous sommes tenus d'insérer une version différente sur la base d'un témoignage de Lakrou B, délégué d'Imessouhal, qui nous a affirmé avoir été parmi la délégation qui s'est rendue à Azazga. Ce qui relativise ou infirme l'esquisse d'analyse qu'on a tenté d'élaborer plus haut.

dispositions éthiques, en prise sur des situations selon des régimes d'expérience plus au moins compatibles, sujets à une réception des événements plus au moins convergente. »⁷²⁹

Comme disait Obershall, le moteur de l'action collective réside dans la structuration des individus avant la mobilisation, et le mécanisme de dépendance de l'individu avec le groupe social.⁷³⁰

6-3-7-2- Participation au conclave d'Azazga de la CADC, du jeudi 31 mai.

Les délégués de la « coordination du archAt Yettura » ont assisté au conclave d'Azazga comme membres observateurs. Sur la liste des coordinations présentes au conclave d'Azazga établie par les organisateurs on n'y trouve aucune référence à la participation d'une « coordination du archAt Yettura ». En revanche, au numéro 30 de la dite liste il est fait mention de la présence seulement de « la coordination Iferhounene » sans aucune mention de « la coordination d'Imessouhal ». Ainsi, la référence est explicite à la commune d'Iferhounene et non au archAt Yettura. Par ailleurs, certaines coordinations ont signé leur participation par une référence explicite à leur tribu, à l'exemple du archIdjeur, arch Ouaguenoun etc..

Au cours du conclave, Salah a pris la parole au nom de la « coordination communale d'Iferhounene », pour présenter l'état de la situation politique dans la commune et informer les conclavistes du degré d'implication et de structuration de la population. Il évoque lors d'une envolée lyrique l'expression des « nuits de Belgrade » allusion à ce qu'a vécu la commune d'Iferhounene lors des sit-in nocturnes, éclairé par les bougies allumées à la mémoire des victimes. Selon Salah cette expression a été reprise par le journal *Le Matin* et a fait l'objet de détournement par certaines coordinations.

Une délégation de la wilaya de Bejaïa, conduite par AkrouSadek, était présente lors de ce conclave à Ath Ghobri, pour réfléchir sur la nécessité d'une coordination de l'action entre les deux coordinations de plusieurs wilayas (Bejaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Aurès, Tipaza, Sétif, etc.). Pour Akrou, c'est la première réunion de l'interwilayas après la prise de contact lors du conclave du 17 mai à IlloulaOumalou. Le délégué du comité populaire de la wilaya de Bejaïa livre une anecdote qui témoigne de la différence de traditions politiques et de structures entre les deux wilayas : **« lors de l'ouverture de la réunion, un imam lit la fatiha pour bénir la réunion. Les militants de Bejaïa ont protesté pour dire qu'on n'est pas invité à une cérémonie de mariage ou de fiançailles (timrist) pour avoir besoin de la bénédiction d'un imam. On a quitté la salle et après la fin de la fatiha nous avons repris nos places. »**

Pour ce militant berbériste et communiste ce rituel d'ouverture de la séance par la lecture de la fatiha traduit un problème de citoyenneté, car **« le premier acte de la citoyenneté c'est la laïcité, la séparation de la politique du religieux. Pour moi, c'est ce jour-là qu'on a enterré le caractère moderne émancipateur et démocratique du mouvement »** (Akrou, 2013)

A notre avis, ce conflit indique les divergences de traditions politiques entre espace de montagne et espace citadin. Les montagnes de Djurdjura gardent encore les institutions villageoises des comités de villages qui recourent à ces procédés et rituels d'ouverture de séances des assemblées et de prise de parole solennelle, ce qui les différencie des modes de gestion des débats, concertations et délibérations des instances syndicales, associatives et politiques au sein

⁷²⁹ Cefai, 2007, p 389.

⁷³⁰ Anthony Obershall, *Social Conflit and Social Movements*, 1973.

des espaces urbains des grandes villes, telles que Bejaïa. Le mouvement de protestation agrège des acteurs hétérogènes, de parcours et de profils diversifiés. Le cas de Akrouir est typique de certains militants politiques dont la socialisation politique est assurée par le parti, le syndicat et le MCB, où la prise de parole est soumise à un rituel différent, celui de s'adresser à des camarades et des compagnons de lutte qui partagent des affinités politiques affirmées. En revanche, les membres des comités de villages activent dans un espace, *tajmâat*, à forte charge politique et symbolique puisqu'il est « le foyer de légitimité de l'ordre politique et social » et que c'est en son sein qu'il est aménagé concrètement « l'espace de ce vouloir vivre ensemble ». ⁷³¹ On comprend la solennité des débats au sein de cette assemblée eu égard à sa fonction centrale dans le village en Kabylie. Que dire alors des codes, procédures et protocoles qui entourent le fonctionnement d'une assemblée nationale et d'autres institutions républicaines.

Cette distinction ne concerne pas que ces modes de gestion des concertations collectives, Akrouir fait référence aussi à l'absence des femmes et des syndicats au sein de la CADC. ⁷³²

Cette séquence est vécue par Akrouir comme un choc qui le mène à une reconfiguration du sens de son engagement et des attentes de la contestation. Pour ce syndicaliste du CNES, « *à partir de ce conclave de l'interwilayas de Azazga du 31 mai je voulais quitter le mouvement, mais j'avais honte d'abandonner la lutte et je n'avais pas les moyens de créer autre chose. A cet instant, je savais que le mouvement était mort, que ça serait l'échec. Ma préoccupation était qu'il fallait gagner quelque chose, parce que le mouvement ce n'est pas seulement crier Ulacsmahulac (pas de pardon) ou bien pouvoir assassiner, mais c'est l'élaboration d'une plateforme de revendications, le contenu de ces revendications et de fixer des objectifs clairs au mouvement* » (Akrouir 2013)

Il réduit son engagement à suivre et à « *faire ce que veulent les gens avec une touche personnelle en manipulant un peu les déclarations et les PV de réunions qu'il rédigeait avec mes propres formulations* » (Akrouir 2013)

Lors de cette réunion, la coordination interwilayas (CIW) a décidé d'organiser une marche à Alger pour le 7 juin 2001. Cette action d'envergure nationale a été prise en raison du contexte de concurrence politique du FFS qui vient d'organiser une marche à Alger le 29 mai. Akrouir témoigne du climat qui régnait entre les délégués « *Le FFS qui venait d'organiser une marche à Alger le 29 mai a suscité la peur au sein des délégués de laisser le FFS récupérer le mouvement. C'est ce qui les a poussés à proposer une marche à Alger pour le 7 juin.* ». (Akrouir 2013)

Pour tenir une manifestation à Alger, les délégués doivent au préalable élaborer une déclaration publique, avoir l'aval des coordinations de wilayas et se lancer dans les préparatifs de la marche. Une autre réunion sera tenue le 4 juin au théâtre Kateb Yacine à Tizi-Ouzou. ⁷³³

Par ailleurs, le délégué du village d'Ait Arbi, Ait Hamou Mansour, qui affirme avoir été présent à Azazga, la délégation d'Iferhounene a participé comme membre de la CADC et non comme observateur. D'ailleurs, ce délégué, qui a pris la parole au nom de cette délégation, a fait

⁷³¹ Mahé, 2004.

⁷³² Akrouir cite aussi le critère de l'âge des délégués qui doivent avoir au minimum 42 ans. A notre avis, aucun texte de la CADC n'a codifié cette disposition.

⁷³³ Lors de cette réunion les délégués ont décidé de reporter la marche au jeudi 14 juin pour permettre aux lycéens de passer les examens du BAC, les 8 et 9 juin. Une autre réunion pour élaborer une plateforme de revendications est fixée pour le 6 juin, à Bejaïa. (Akrouir 2013)

part à l'assistance de propositions politiques sur la nature du mouvement, son mode de fonctionnement et ses rapports avec la presse. Pour ce militant syndicaliste, le mouvement de contestation est « un mouvement politique » et qu'il faut assumer pleinement sa vocation politique. Il a défendu *« le principe de l'autonomie du mouvement politique en gestation et sa non indépendance par rapport aux partis politiques, c'est-à-dire d'un point de vue organique ce mouvement fonctionne de manière autonome par rapport aux forces politiques qui sont représentées en son sein, c'est un mouvement trans-partisans qui a besoin des partis politiques dit démocratiques »*. Pour le délégué c'est une illusion ou une supercherie que de parler d'indépendance du mouvement alors *« que dans la salle il y avait des militants de plusieurs partis politiques que je connaissais personnellement et que j'ai interpellés directement, à commencer par Abrika⁷³⁴, ceux du PAGS, du FFS, du RCD, et d'extrême gauche »*

Il a plaidé pour *« la nécessité d'opter pour le vote à la majorité de 2/3 et d'abandonner la règle du consensus qui risque de bloquer les délibérations et ce qui pourrait conduire à la paralysie ou l'éclatement du mouvement à l'image de ce qui est arrivé pour le MCB »* argumente le délégué. Enfin, pour lui *« le mouvement ne peut pas se construire sans la presse et encore moins contre elle. Il a besoin de la presse qui doit accéder librement aux travaux des conclaves. »* (AH Mansour, Août 2008).

A travers le témoignage de ce militant syndicaliste du PST on s'aperçoit de la facture politique de cette contribution.⁷³⁵ Cette intervention a été préparée, sous forme de propositions écrites, en collaboration avec les autres délégués de la coordination At Yettura et de ceux de la coordination d'Illiltén. C'est-à-dire que c'est une réflexion faite par des syndicalistes et militants de partis tels que le MDS, FFS, RCD et l'extrême gauche, qui pour leur majorité sont ou étaient des enseignants, syndicalistes et journaliste. Reste à savoir quel écho sera réservé à cet appel dans ce contexte dramatique et de mobilisation communautaire qui construit une parole du groupe et gomme toutes les différences et encore moins les divergences ?

⁷³⁴ Abrika Belaid, né le 10 décembre 1969 à Tizi-Ouzou. Dès 1985, il est partie prenante dans de nombreuses actions de soutien au respect des droits de l'homme en Algérie. De 1988 à 1993, il suit un cursus universitaire au département de sciences économiques, université de Mouloud Mammeri, où il s'initie à l'activité militante au sein des comités autonomes étudiants mais aussi du Mouvement culturel berbère. Sans aucune attache partisane, il participe, avec entre autres Akrou Sadek, à la fondation d'un comité de soutien pour les Touareg en 1991, et du comité de soutien pour Bessaoud Mohand Arab puis de la fondation Matoub Lounès. Il obtient une licence et un magister en "sciences-éco" à l'université Mouloud-Mammeri, au sein de laquelle il enseigne depuis quelques années avant le début des événements de 2001. Son look à la Che Guevara, avec une barbe dense qui contraste avec celle que portent les militants islamistes, son aisance dans le maniement du verbe fait de lui un bon orateur capable de susciter un effet sur le public et créer un consensus autour de lui ou susciter de la jalousie et des critiques de la part des adversaires notamment de la part des militants structurés dans les partis politiques implantés en Kabylie.

SADEK AKROUR qui connaissait Abrika depuis la fin des années 1980 parle de Abrika comme « un frère et de quelqu'un qui fait partie de notre groupe et qui représente notre courant (extrême gauche) que j'ai laissé à Tizi-Ouzou après mon départ de Tizi suite à l'assassinat de mon ami Matoub ». Ce lien amical et politique et l'expérience militante partagée entre les deux acteurs va faciliter, au moins dans les premiers moments, la coordination entre les structures de Tizi-Ouzou et de Bejaïa.

⁷³⁵ Un léger doute subsiste sur la date du conclave de la CADC auquel a participé ce délégué. Selon lui, il n'est pas certain s'il a présenté cette contribution au conclave d'Azazga du 31 mai ou dans les conclaves ultérieurs.

De retour du conclave d'Azazga les délégués ont préparé un compte rendu écrit qu'ils devaient soumettre à la coordination du arch. En étroite collaboration, chaque délégué s'est étalé dans son compte rendu sur un point ou un aspect particulier du conclave.

Les délégués de « la coordination du archAt Yettura » se sont rencontrés dans la cantine de l'école d'Iferhounene en présence de certaines personnes invitées par la coordination, pour prendre connaissance du rapport des délégués sur le conclave d'Azazga et trancher (selon la version de Kamel *ufir*) définitivement la question suspendue d'intégration à la structure du « mouvement citoyen » à Tizi-Ouzou, la CADC.

Après présentation du rapport sur le conclave d'Azazga par les quatre délégués, le débat s'est focalisé sur la question de l'intégration à la CADC. Les délégués étaient face à un dilemme ; ou bien rester sur cette position de suspicion et d'attentisme qui pourrait les contraindre à accepter les décisions prises par la CADC sans prendre part au processus de prise de décisions, ou bien d'accepter de faire partie de cette structure et de tenter de contribuer comme acteur actif dans cette dynamique politique. Malgré les appréhensions un consensus s'est dégagé, sans recours au vote, sur la nécessité de rejoindre la structure du mouvement. (Kamel AH sept 2006)

Après ce processus politique de constitution de coordinations locales à Iferhounene, les protestataires intègrent la structure de la CADC et s'engagent dans la contestation avec une ressource organisationnelle indispensable pour faire face à l'urgence et traduire le mécontentement et l'indignation des protestataires et émeutiers en plate-forme de revendications politique et participer à l'élaboration d'une stratégie politique pour faire aboutir les attentes citoyennes. Le défi politique est immense au moment où le mouvement social en construction est dans sa première phase ascendante celle du « moment de folie où tout semble possible ». ⁷³⁶

A travers la description du récit du déploiement de la contestation à Iferhounene émerge un ensemble d'interrogations et d'observations. Premièrement, c'est la place importante occupée par les rumeurs, la méfiance et la théorie du complot dans les schèmes de perception et de diagnostic de la situation fait par les différents acteurs impliqués dans la contestation, qu'ils soient des porteurs de cause, de critiques ou d'opposants. Ce constat nous amène à nous interroger sur l'incapacité des acteurs à prendre conscience des nuisances de cette grille de lecture sur leur propre action de mobilisation et de pouvoir la dépasser, et ensuite fédérer, agréger les ressources militantes et déssectoriser la contestation. Pourquoi les élites politiques notamment la médiation institutionnelle assurée par les partis politiques peinent à apercevoir et à reconnaître le désenchantement de la population vis-à-vis de la politique et de l'expérience démocratique engagée depuis 1989 ? Pourquoi se contente-t-ils à la justifier par l'argument des manipulations du pouvoir en place visant à discréditer les partis politiques et affaiblir les chances d'alternance ? Sont-ils incapables de faire leur autocritique et identifier leur part de responsabilité ?

Deuxièmement, la mobilisation s'est appuyée sur une des ressources politique et symbolique les plus importantes de Kabylie qui sont les assemblées villageoises et les comités de villagess. Ces écoles du civisme et foyers de légitimité politique ont confirmé qu'elles sont pleines de vitalité et de capacité d'adaptation. L'attitude adoptée par certains comités de village d'Iferhounene, comme celui d'Ait Arbi, de ne pas désigner un membre du comité pour représenter le village dans la coordination supra-villageoise renvoie-t-elle à une réserve par

⁷³⁶ Isabelle Sommier, « Cycle de mobilisation », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, P174

rapport à ce mouvement de mobilisation inédit et dont les enjeux ne sont pas clairs à leur yeux le temps de voir plus claire, ou bien c'est une démarche qui s'inscrit dans une tradition ancienne ?

C'est une interrogation sur les modalités d'engagement des comités de villages dans l'espace public dans des contextes de tension et d'urgence. Cette diversité dans les modalités d'implication des comités de village s'expliquent-elles par les profils des acteurs qui animent ces espaces publics villageois et par l'histoire des pratiques municipales spécifiques à chaque assemblée villageoise ?

L'interrogation concerne également les modalités de désignation du délégué. L'opération de désignation des délégués de villages à la coordination locale n'a pas suivi une procédure de vote et n'a pas réuni le consensus de la communauté villageoise à Ait Arbi. Elle est même contestée et a fait l'objet de dispute entre plusieurs acteurs. Y-a-t-il une modification dans les modalités de la représentation au sein des assemblées villageoises, ou bien ce qui s'est passé s'inscrit dans une procédure admise et consacrée par les usages depuis plusieurs décennies ? Pourquoi sont-ils de simples relais de la parole entre le groupe et la coordination locale ? S'agit-elle d'une crainte de l'autonomisation de la représentation et de l'émergence des individualités fortes capables de fédérer et de constituer des centres de décisions ?

Enfin, la question de la dénomination des coordinations en référence à la tribu nous conduit à nous interroger sur le rapport des contestataires, des élites et de la population à leur histoire locale et sur la transmission de la mémoire historique du groupe. Le processus de dénomination de la coordination At Yettura relève des moments de paradoxe, d'ambiguïté et d'incertitudes chez les acteurs dans des situations d'urgence, et indique que les acteurs sont objet de captation et de séduction de la part de la presse et des initiatives inédites de la référence au arch. Pourquoi cette référence au arch alors qu'il n'y a pas d'histoire et de mémoire cohérentes mais fragmentées sur la tribu ? Pourquoi ce double rapport de fascination et de répulsion d'une partie des élites à la référence à la tribu ? Ne s'agit-il pas d'une réappropriation des fragments de la mémoire historique pour assurer des fonctions d'identification rassurante dans des moments de tension et d'adversité ? le rejet de la tribu ne fonctionne pas comme miroir qui exprime les échecs des élites modernistes à imposer leur projet politique ?

Conclusion du chapitre 6 :

Le déploiement de la contestation sur l'arène publique locale à Iferhounene fait naître un public constitué de trois pôles. Cette mise en scène du conflit distribue des places d'acteurs, d'opposants ou de critiques et de spectateurs et permet la création de pôles de rassemblement et d'opposition. Ainsi, l'intrusion de l'émeute dans l'espace public communal engage le public dans une dynamique nouvelle où des catégories sociales hétérogènes se mélangent et partagent des émotions et se laissent emporter par une intrigue collective où chacun joue un rôle d'acteur, de critique et de spectateur et crée des pôles d'identification, de rassemblement ou d'opposition. La contestation à Iferhounene s'est publicisée à travers des dispositifs d'actions et discours tirés à la fois du paradigme communautaire et moderne reformulés et combinés.

La pression des jeunes émeutiers d'Iferhounene de suivre l'exemple des autres localités de Kabylie qui se sont structurées, conjuguée avec l'émotion et le choc moral provoqués par l'attaque contre l'école primaire qui a galvanisé les jeunes et les adultes qui ont instauré une dynamique politique de concertation qui a abouti à la création d'une structure dénommée « coordination du arch At Yettura » en prenant l'exemple de l'expérience de la tribu voisine d'Illiltén. L'urgence qui motivait cette structuration était de « prendre en charge le problème de l'arrêt de la scolarité des élèves et de sauver des vies humaines ».

Cet événement déclencheur, de l'attaque contre l'école primaire, a instauré « une césure symbolique entre un avant et un après », faisant transformer un « mouvement de gamins et de voyous » à une « affaire d'hommes », et inauguré une série d'actions et d'événements inédits qui s'est traduit par l'émergence d'acteurs nouveaux sur l'espace public villageois et communal, qui ont vécu une transformation et un bouleversement de leur quotidien.

Il a rendu possible la constitution de collectifs, la coordination du arch At Yettura et celle du arch Illiltén et l'émergence de jeunes émeutiers et des délégués dotés de compétences politiques et techniques, majoritairement du corps enseignants et d'étudiants ou de jeunes diplômés d'université. Il a engendré des horizons de compréhension, d'explication et d'interprétation nouveaux et des espaces de controverse qui ont bouleversé les rapports de forces traditionnels. La marge de liberté dans le champ de la presse privée a ouvert une structure d'opportunité médiatique que les contestataires ont tenté d'investir pour alerter l'opinion publique, ménager une visibilité médiatique à sa localité et aux contestataires et produire un impact sur le « discours public » des médias.

A Illiltén, c'est l'initiative du FFS de mise en place d'une « cellule de crise » qui a déclenché le processus de captation des militants partisans et tous les délégués de village et des comités de villages pour se regrouper ensuite dans « la coordination communale d'Illiltén » ou dans « la coordination des comités de villages d'Illiltén ». En revanche, à Iferhounene « la cellule de crise » installée par le maire du FFS a été un échec, les comités de villages ont été le cadre disponible et crédible qui a catalysé la contestation citoyenne. La vitalité des comités de village dans toute la région d'Iferhounene, qui ont permis le maintien du lien social et la transmission des traditions municipales, du sens civique et l'engagement au profit de la communauté, fait de ces structures ancestrales modernisées et recomposées les seules ressorts et ressources politiques disponibles et consensuels pour faire face à l'urgence et à la tragédie.

Face à l'urgence, les acteurs ont puisé dans les répertoires d'actions locales le cadre référentiel de leur mobilisation. Ainsi, le mouvement de protestation à Iferhounene s'est engagé

dans un processus d'appropriation sociale des ressources organisationnelles disponibles et d'invention de nouvelles structures pour répondre aux besoins qui se créent au cours de la mobilisation, notamment la prise en charge de la perturbation de la scolarité des élèves et le risque de perte de vies humaines, et d'autres tâches logistiques et politiques d'encadrement de la mobilisation qui ne cesse de s'amplifier.

La majorité écrasante des villages ont délégué leur porte-parole après la tenue d'assemblées générales ou de réunion des comités de villages. A ce premier stade de la structuration des coordinations locales, les villages d'Iferhounene ont confié à leurs représentants une mission de simples relais et de porter la parole des villageois auprès des coordinations supra-villageoises. Ainsi, par prudence, attentisme et par souci d'autonomie face à une situation jugée floue et flottante et dans un climat de polémique et de suspicion, les membres du comité de village d'Ait Arbi n'étaient pas, selon eux, dotés de compétences nécessaires pour être des délégués du village, préférant désigner des médiateurs, syndicaliste et militant communiste ou même d'émeutier comme des représentants du village, non sans susciter une polémique sur la légitimité de certains parmi eux.

Vers la fin mai, les différents représentants de villages ont désigné un conseil communal de dix membres pour chaque commune. Les conseils communaux laissent place à une structure intercommunale, baptisée le « conseil du AARCH » formée de 10 membres, à égalité de sièges entre les deux communes d'Iferhounene et d'Imessouhal.

A ce stade initial du processus de structuration, il nous semble qu'il s'agit d'une recomposition des anciennes structures villageoises dans une configuration nouvelle, dont le sens et les portées semblent échapper au contrôle des acteurs au niveau local. Il s'agit d'une entité supra-villageoise inédite dans la région d'Iferhounene qui regroupe la majorité des comités de village en vue de prendre en charge une situation tragique. Les délégués de villages constituent une assemblée pour s'informer, se concerter et délibérer sur le déploiement de la contestation et chaque village garde son autonomie de décision. Le dynamisme et la légitimité de l'institution des comités de villages sont des ressources collectives capables de faire face à l'urgence et de mobiliser et d'agréger les communautés villageoises.

Cette référence au arch n'a pas aux yeux des acteurs de signification d'adhésion à un paradigme tribal dont ils ignorent l'histoire et les paramètres. Cette réactivation du nom du arch est intégrée dans une stratégie de concurrence politique partisane et de la nécessité de s'accrocher à une dynamique historique (l'ambition ou l'illusion de devenir acteur de l'histoire) et de l'obligation de s'impliquer comme le font les autres de peur de perdre la face et de sauver son honneur.

Le choix de la dénomination en référence au arch At Yettura et Illiten obéit à une démarche marquée d'ambiguïté, d'approximation, d'incertitudes et de suivisme. Cette référence au arch n'est pas assumée comme telle, puisque plusieurs dénominations différentes sont utilisées simultanément (coordinations des comités de villages, coordination communale et coordination tribale). La diversité des profils des acteurs, leur hétérogénéité politique et leur rapport fragmenté et ambigu à la mémoire de la tribu expliquent en partie ce flottement qui est amplifié par le climat de tension, de suspicion généralisée, de doute et de peur des manipulations politiques. Ces peurs ont constitué une grille de lecture et de perception de la situation, enracinée dans la culture politique kabyle, ont contraint certains militants au désengagement, d'autres au silence. Elle a étouffé la parole et les initiatives politiques, et les

innovations individuelles, segmenté la contestation et fragilisé la déssectorisation de la mobilisation.

L'imitation transparait chez la majorité des acteurs de la mobilisation collective locale dans leur ignorance de la signification du terme arch, des contours géographique, historique et politique de leur tribu et encore moins des mutations multiples qu'elle a subies. Ils ont surfé sur une vague ou mode de dénomination imposée de l'extérieur (CADC), diffusée, vulgarisée et progressivement imposée par la presse.

Autrement dit, cela souligne l'impact de l'image du mouvement mise en circulation par la presse, sur la représentation que les acteurs se font de leurs propres actions. Nous insistons sur le rôle de la presse, considérée ici comme coproducteur des événements, qui a contribué à imposer une dénomination en référence à la tribu, soit par économie de langage ou par une sourde concurrence entre les différents titres de la presse à vouloir suggérer, imprimer et imposer au mouvement naissant une identité. Sans négliger l'impact de la manipulation du régime en place d'une partie de la presse, à travers cette mise en circulation d'une image d'une Kabylie tribalisée et archaïsée qui visait des objectifs de manipulation de la perception de l'opinion publique du mouvement en construction pour produire des effets repoussoirs, de containment et de circonscription du mouvement dans les montagnes kabyles, de réduire son déploiement et de le neutraliser politiquement. A Iferrhounene, certains militants politiques et identitaires se sont désengagés par rejet de cette dénomination en référence aux arouch qui évoquent à leurs yeux archaïsme et un rejet de la modernité. Cependant, si cette manipulation a eu des effets il va sans dire qu'une certaine attente existe au sein d'une partie de la population notamment la frange militante qui fantasme d'une Kabylie atemporelle, a-historique et idéalisée.

De notre part, il nous semble qu'il s'agit d'une recombinaison des anciennes structures villageoises dans une configuration nouvelle, dont le sens et les portées semblent échapper au contrôle des acteurs au niveau local et qu'il y a combinaison de deux paramètres. La référence à la commune comme entité administrative moderne qui structure l'espace et les repères topographiques et imprime au territoire une identité politique nouvelle dans laquelle sont socialisés les jeunes générations postindépendance. De l'autre côté et au même temps, l'allégation à la tribu qui fonctionne comme un vague « souvenir du arch », sécurisant face à l'angoisse suscité par la tragédie, un air nostalgique fragmenté, incohérent et déconnecté du vécu des acteurs et des protestataires. Ce mouvement de protestation est un mouvement social moderne qui s'est appuyée sur des ressources organisationnelles et politiques traditionnelles, qui sont les comités de villagess, dotées de capacité d'adaptation, d'agrégation des compétences disponibles et de prise en charge des situations d'urgences, animés par des jeunes acteurs qualifiés, instruits et engagés.

Ainsi la référence à la tribu pour les acteurs de la mobilisation de 2001, n'a de sens que comme espace ou territoire qui offre une proximité géographique pour résoudre des problèmes posés par les émeutes et le déploiement de la contestation, sans que cela se traduise par l'attachement au paradigme tribal qui d'ailleurs est totalement étranger et dont les codes de fonctionnement sont complètement hermétiques aux protestataires.

L'extension de la contestation fait surgir des problèmes que les protestataires doivent prendre en charge. La mise en place des structures de coordinations à Iferrhounene enclenche une dynamique politique d'implication des villages et de différents acteurs et suscite des

tensions et des débats au sein des assemblées villageoises et de l'arène publique. Le mouvement social en construction va polariser l'attention des villageois durant tout l'été 2001. Les émeutes, les marches, les meetings et les assemblées générales vont briser la monotonie apparente des villages en Kabylie. Des délégués de villages seront désignés. Examinons maintenant cette nouvelle dynamique politique exceptionnelle qui submerge toute la Kabylie.

Chapitre 7

*Etre délégué
Modes de désignation,
mandat et profil des délégués*

Introduction

La mise en place des coordinations locales à Iferhounene et l'affiliation à la coordination départementale de la CADC ont imposé une dynamique d'agrégation des ressources militantes et mobilisation des différents villages au sein de ces nouvelles structures. Chaque village est appelé par la coordination locale à désigner ses délégués qui auront la tâche de le représenter dans cette instance supra villageoise.

Ainsi, ce chapitre sera consacré à la description de ce processus de désignation des délégués de village au sein des structures locales et de la désignation des délégués de la coordination tribale d'Illilten et d'At Yettura.

Nous prendrons comme point d'appui le village d'Ait Arbi qui servira comme exemple concret d'analyse de cette dynamique. Ensuite, nous élargirons notre champ aux autres villages de la tribu d'At Yettura et de celle des Illilten. Notre description se fera sur la base des documents et PV des assemblées villageoises, et les témoignages des délégués de certains villages.

Dans un premier moment, nous nous interrogerons sur les conditions réelles dans lesquelles sont désignés ces délégués ? Sont-ils désignés dans des assemblées générales des citoyens ? Ou lors de réunions des comités de villages ? Ces assemblées sont-elles représentatives ? Qui étaient présents ?

Par ailleurs nous nous intéresserons aux modalités concrètes de la désignation. S'agit-il d'un vote ? Comment ce vote a-t-il lieu ? S'agit-elle d'une désignation ? Comment et dans quelles conditions est-elle faite ? Y'avait-il plusieurs candidats ?

Notre questionnement sera réservé également aux profils des délégués. Sont-ils membres du comité de village ? Quel rapport entretiennent-ils avec le comité ? Sont-ils engagés dans des partis ? Lesquels ? Pourquoi veulent-ils devenir délégués ? Y-a-t-il des avis différents, des critiques à l'égard des personnes désignées ? Ont-elles été exprimées au sein de l'assemblée ?

Cette désignation a-t-elle obéi à une procédure ? L'assemblée villageoise a-t-elle délivrée des mandats écrits, signés avec le cachet du comité de village ?

L'assemblée villageoise a-t-elle délimité le contenu du mandat du délégué et la nature de sa relation avec l'instance tribale ?

Dans un deuxième moment nous porterons notre attention à la démarche de la coordination At Yettura de se doter d'une charte et le processus politique qu'elle a mis en place en invitant les villages et leurs comités à donner leurs avis et leurs propositions. Nous vaudrions savoir comment les villageois se sont saisi ou non de cette opportunité pour se mobiliser et investir l'espace public.

Enfin nous intéresserons aux modalités de désignation des délégués des coordinations locales à la CADC et aux profils de ces acteurs.

7-1-Désignation des « délégués mandatés » pour la coordination arch At Yettura :

Le discrédit des partis politiques, la distanciation vis-vis de la politique et l'absence de médiations politiques institutionnelles crédibles conduit les militants du mouvement de protestation à construire un mode d'organisation et de fonctionnement qui s'appuie sur les principes d'horizontalité et de direction triangulaire tournante.⁷³⁷ La crainte de voir émerger des individualités fortes capables de créer des centres de décisions politiques, de s'autonomiser par rapport à la base et de reproduire les scénarios expérimentés depuis l'ouverture démocratique de 1989 est très forte au sein de la population et notamment des militants engagés dans la mobilisation.

Ce mode de désignation des délégués ne confère aucune autonomie politique au représentant du groupe qui devient un porte-parole et un simple relais, qui est toujours suspendu, en cas d'un écart ou de prise de décision sans le consentement du collectif, à la résiliation de sa mission que le groupe lui a confiée.⁷³⁸

Cette modalité de structuration recompose le rapport au politique, notamment aux médiations politiques institutionnelles. Les délégués ne seront plus choisis en fonction de leurs compétences professionnelles, partisans ou de convictions politiques mais essentiellement par rapport à leur proximité physique à leur milieu d'interconnaissance de village ou de quartier. Leur mandat est temporaire, renouvelable ou résiliable en fonction du niveau de confiance, de loyauté et d'allégeance au groupe.

Nous allons examiner cette question de désignation des délégués de villages, en s'intéressant aux modalités pratique de cette désignation, aux différents profils des acteurs désignés et aux termes du mandat confié par le village à ses délégués. Pour ce faire, nous traiterons de cette question à partir de deux cas concrets. Le premier, concerne le village d'Ait Arbi que nous décrirons et décrypterons de façon détaillée, et le deuxième scrutera ce qui s'est passé à travers plusieurs villages de la tribu en analysons les PV établis à cet effet.

⁷³⁷ Le délégué représente le village ou le quartier dans lequel il réside. Ainsi aucune organisation syndicale, associative (...) ne peut y avoir de représentant. La direction triangulaire tournante consiste à confier l'organisation des conclaves à trois coordinations locales : la première qui accueille et préside sur le territoire de sa commune les travaux du conclave, la deuxième est celle qui a présidé le conclave précédant, quant à la dernière elle sera la prochaine organisatrice de la réunion ultérieure.

⁷³⁸ Cette question du mode de la représentation a été tranchée dans un conclave de la CADC aux Ouacifs, les 26 et 27 juillet 2001. Les délégués ont adopté un premier projet de "principes directeurs", réaffirmant l'"indépendance et autonomie" du mouvement à l'égard "du pouvoir et des institutions de l'Etat", le refus de "toute forme d'allégeance et de substitution aux formations politiques" et le fonctionnement "horizontal" (démocratie-directe, pas de direction permanente) du mouvement. Un "code d'honneur" (code de comportement individuel) des délégués a également été, du moins dans une version provisoire, adopté : il engage les délégués "à ne mener aucune action qui vise à nouer des liens directs ou indirects avec le pouvoir" et à "démissionner publiquement du mouvement avant de briguer un quelconque mandat électoral". Synthèse faite dans le dossier de presse de Mahé.

7-1-1-Désignation des délégués par le village d'Ait Arbi⁷³⁹ :**10 juillet 2001. Procédure, profil de délégué et mandats.**

Après plus d'un mois de la création de « la coordination du archAt Yettura », fin mai 2001, une demande (orale) fut lancée par cette structure à tous les délégués des villages de la tribu afin de se munir d'un mandat de délégué, écrit et signé, par les comités de villages émanant des assemblées générales de leurs villages.

Après sollicitation du comité de village d'Ait Arbi par le délégué Kamel AH, « le comité de village Ait Arbi s'est réuni en assemblée générale ce jour 10/07/2001 en présence des citoyens du village », à 18 heures, au sein du siège de *tajmaet*. Cette fois-ci la sirène n'a pas été utilisée pour l'annonce de la tenue de l'assemblée.

La séance est présidée par les membres du comité de village. Les présents sont un peu moins nombreux que lors de la première assemblée tenue la fin du mois de mai, durant laquelle étaient désignés les premiers représentants du village. Selon l'estimation de Kamel AH, il y avait environ soixante à soixante-dix présents,⁷⁴⁰ composés de jeunes et d'adultes. Les membres du comité ont invité « les personnes âgées ».⁷⁴¹

Après avoir donné la parole à Kamel, le délégué du village présente l'ordre du jour, il commence par informer les présents de la création de la « coordination du archAt Yettura » et des actions entreprises, puis il explique la nécessité d'élaborer un mandat écrit pour les délégués du village qui ont été déjà désignés il y a de cela presque un mois.⁷⁴² Tous les quatre « délégués », activaient depuis le mois de juin dans cette dynamique de mobilisation et de structuration locale.

⁷³⁹ Nous retenons ici la version avancée par kamel dit *ufir* délégué du village qui soutient que le village a désigné dans un deuxième temps deux autres délégués. Cette version a été contestée par Mansour qui affirme avoir été le seul représentant désigné par l'assemblée générale du mois de mai, et aussi par Ferhat le deuxième délégué qui soutient avoir été désigné dès la première réunion du 27 mai. Cette dernière version est confirmée par deux membres du comité de village de l'époque (Arezki et Hakim).

Après recoupement de plusieurs sources, nous sommes en mesure d'affirmer que cette version présentée par Kamel sur ce qu'il considère « la désignation des délégués supplémentaires » est en réalité l'opération de désignation des délégués du village d'Ait Arbi organisée en réponse à la sollicitation de la « coordination du arch At Yettura » au début juillet à tous les villages afin qu'ils mandatent des délégués accompagnés d'un P.V signé par le comité de village. Nous présenterons une version adaptée et recoupée entre le témoignage de Kamel AH et les autres délégués et enfin avec les données contenues dans le PV de la réunion.

⁷⁴⁰ Pour apprécier l'importance d'un tel chiffre il convient déjà de savoir si parmi les présents sont inclus tous les adolescents, qui sont nombreux, attirés par l'événement et qui ne sont pas admis « légalement » comme membre de l'assemblée, et n'ayant pas encore atteint l'âge d'accomplir le service national. Par ailleurs on doit signaler qu'une assemblée générale à Ait Arbi de 70 adultes et jeunes est largement représentative, puisqu'elle est dans la norme en termes de nombre de présents. A plusieurs reprises les comités précédant ont soulevé le problème d'absentéisme d'une frange importante de la population mais jamais ils n'ont posé la question de la légitimité des décisions qui émanent de leurs délibérations.

⁷⁴¹ Lors de cette réunion du 10 juillet deux PV ont été rédigés sanctionnant les décisions de l'assemblée. Le premier PV qui annonce les noms des trois délégués du village ne fait pas mention de la présence des « personnes âgées », en revanche le deuxième PV portant sur l'élaboration de la plate-forme du « arch At Yettura », les « personnes âgées » sont considérées comme une des composantes de l'assemblée générale.

⁷⁴² Le mode de rédaction du texte du mandat des délégués laisse à comprendre que l'assemblée villageoise a procédé à l'élection de ces trois délégués, mais la mise en contexte du texte nous conduit à affirmer que la réunion n'a fait qu'entériner et officialiser à travers un texte une situation déjà existante. En effet, à travers les multiples entretiens avec ces délégués et d'autres acteurs, et suite à la « reconstitution » des différents événements qu'a vécus

Le dernier point abordé fut de débattre de « la charte du conclave d'Azeffoun » de la CADC qui se tiendra prochainement.

Après l'intervention des membres du comité et de quelques « personnes âgées », aussitôt Ait Fella Kamel, Hamroun Ferhat et Ait Hamou Mansour, sont désignés comme les trois représentants du village.

Ait Fella Kamel, un jeune célibataire de 25 ans suivait sa dernière année de formation comme technicien supérieur en électronique (CFPA d'Oued Aissi). Il a vécu les premières semaines des événements à Tizi-Ouzou comme émeutier, politiquement il se positionne comme **« ni du MDS, ni du RCD et ni du FFS mais je suis beaucoup plus porté sur la culture et le champ associatif »**. L'expérience de son passage au sein de l'association culturelle du village *tiyri n manyin* (l'appel d'avril 80) vers la fin des années 1990, son implication dans les événements dans la ville de Tizi-Ouzou comme émeutier et sa relative autonomie par rapport à son père⁷⁴³ constituent des capacités capables de lui permettre de s'imposer dans ce nouveau rôle.

Le deuxième délégué Hamroune Ferhat, jeune célibataire de 24 ans, militant du MDS, n'a pas pu finir ces études universitaires,⁷⁴⁴ vivait dans des conditions socio-économiques précaires. Sa personnalité empreinte d'un caractère assez réservé et distant semble à première vue le handicaper dans sa mission de délégué. Ceci dit, son savoir-faire politique partisan et sa proximité avec les jeunes émeutiers constituent sa force.

Le troisième délégué est Ait Hamou Mansour, âgé de 34 ans, marié. Il ne réside pas au village pour des raisons professionnelles, puisqu'il occupe la fonction de surveillant général au lycée d'Illiltén distant d'à peine 10 Km. Il est aussi membre du bureau de wilaya du syndicat des travailleurs de l'éducation de UGTA à Tizi-Ouzou. Cet ex-enseignant du moyen (anglais) est un ex-militant politique d'extrême gauche (PST). Homme estimé dans le village et la région, ayant des liens d'amitiés et un réseau dense de relations dans l'administration (notamment dans le secteur de l'éducation nationale) pour pouvoir entretenir un capital de sympathie.

Ainsi, les trois délégués du village mandatés par l'assemblée villageoise du 10 juillet sont Ait Hamou Mansour, Ait fella Kamel et Hamroun Ferhat. Le nom d'Ait Hamou Kamel ne figure pas sur la liste des délégués du village. Cela ne sera pas un handicap pour lui de continuer à activer au sein de la « coordination du arch » et de la représenter dans les conclaves de la

la région d'Iferhounene et sans omettre l'examen des documents de la coordination du arch At Yettura, il s'avère qu'ils avaient assisté et participé à plusieurs réunions de la coordination locale au nom du village d'Ait Arbi (les listes des signatures des présents aux réunions de la coordination l'atteste) et à certaines marches des délégués à Alger le 5 juillet, 19 juillet à Bouira et le 8 août 2001 à Alger.

⁷⁴³ Le rapport de soumission à l'autorité parentale peut constituer un frein à la participation des jeunes à de tels événements (fondateur), comme d'ailleurs il peut en être le déclencheur d'une rupture de ces chaînes. Le père de kamel AF, un fonctionnaire de la Poste aux mœurs « anti conformistes » proche du RCD qui ne lui permettent pas de jouir d'une bonne image au sein du village. Son caractère de « laissez aller », de bon vivant (amateur de vin...) et son indisponibilité ne le prédispose pas à assurer un contrôle strict et rigoureux sur son fils. C'est ce contexte familial qui a permis, à notre sens, à kamel de s'impliquer totalement dans l'action militante (au sein de l'association culturelle du village vers la fin des années 1990) et, peut-être, de devenir adulte en s'affirmant dans l'espace public villageois et communal. (Son père est mort en août 2008)

Curieusement, tous les délégués sont affranchis de la tutelle parentale, soit d'un père déjà décédé, ou d'une personnalité effacée ou insouciant, ou dont la séparation a été déjà consommée bien avant les événements.

⁷⁴⁴ Il finira par obtenir un diplôme en « techniques bancaires » à l'université de M. Mammeri de Tizi-Ouzou.

CADC sans être lui-même explicitement mandaté par le village qui est, avec le quartier, l'unité de base du mandat d'un délégué.⁷⁴⁵

7-1-1-1-Légitimité contestée : mode de désignation et profil de délégué

La désignation de ces délégués fait l'objet d'interprétation disputée par les villageois. Ains, certaines personnes influentes au village, des ex-membres du comité de village (Cheikh Farid, Cheikh Arab etc.) émettaient des critiques et réserves sur deux délégués, Ferhat et Kamel AH. En revanche, ils apprécient l'engagement de AH Mansour qui fait partie de leur cercle d'amis. Ils mettent en doute la capacité de Ferhat à assumer convenablement ses tâches. Ainsi, en plus du caractère réservé de la personnalité de ce délégué, qui était étudiant à la fac, il n'était pas toujours disponible à Iferhounene. Il était obligé de rejoindre l'université de Tizi-Ouzou pour s'enquérir de la possibilité de reprise des cours et des examens, et de participer aux activités politiques de son parti le MDS. Il a dû céder sa mission de « plein gré » à Mansour Ait Hamou. Cette version présentée par le délégué Ferhat est réfutée par Mansour et ne correspond pas à ce que nous avons pu vérifier à partir du P.V qui a sanctionné l'assemblée générale du 10 juillet pendant laquelle furent désignés trois délégués dont il fait partie en compagnie de : Ait Fella Kamel, Ait Hamou Mansour.

De son côté, Mansour AH, nous a confié, en août 2006, qu'il a été désigné, dans une assemblée générale, comme le seul délégué du village bien avant cette réunion du 10 juillet. De ce fait, il participait aux réunions de la « coordination du arch At Yettura », et assumait la représentation du archAt Yettura au sein des conclaves de la CADC. Enfin, il s'est retiré au mois octobre-novembre 2001 pour exprimer son refus de « cautionner **les dérives du mouvement contre les forces vives du pays** », et contre la marginalisation de ses amis d'extrême gauche de la structure du mouvement à Bejaïa, le 17 juillet 2001.⁷⁴⁶

⁷⁴⁵ Selon nos vérifications faites sur le registre des présents des différentes réunions de « la coordination du arch At Yettura », Kamel signe sa présence au nom du village d'Ait Arbi.

Kamel AF, reconnaît qu'après avoir constitué le comité de village au début de 2002 « on a élaboré un 2^{ème} PV dans lequel on a ajouté le nom de kamel AH, sous la demande pressante de la coordination locale dans laquelle kamel participait aux réunions, en plus de cela, parfois il assumait la tâche de porte-parole de la coordination pour ses qualités de bon orateur » (AF Kamel, Août 2007) Ce document de 2002 a été fait, semble-t-il, par les membres du comité de village acquis au mouvement citoyen, sans l'aval de l'assemblée générale des citoyens, ou bien d'une assemblée non représentative de l'ensemble des citoyens.

⁷⁴⁶ Selon Mansour cette dérive a commencé par des appels à des représailles contre des militants et forces politiques anti-intégristes : « Lors d'une réunion de la coordination d'At Yettura un délégué du village de Tanalt (Imessouhal) a proposé une action punitive contre Hamid At Saïd, militant du RCD, membre des groupes de « patriotes » et propriétaire d'un débit de boisson à tacekirt (Cne At bu Yucef) proche d'Iferhounene, accusé d'être contre le mouvement (traître), en proposant de brûler sa maison. Cette proposition a été faite devant le délégué de Taourirt Ali Ouanacer cousin de Hamid At Saïd, qui a bien voulu lui répondre préférant écouter mon conseil de rester calme. J'ai demandé au délégué de Tanalt si sa proposition a été discutée dans une assemblée générale de son village. Son concitoyen prend la parole et se désengage de la proposition et d'indiquer qu'il n'engage que sa propre personne. Plusieurs délégués se sont déchainés contre lui ». (AH Mansour août 2008).

Par ailleurs, Mansour évoque les positions exprimées par Salah At Ouchène, délégué du arch At Yettura contre les « patriotes » et les militants des partis démocratiques ; ainsi pour lui « la Kabylie a régressé de 20 ans depuis ces événements de 2001 » (AH Mansour, août 2006)

Ce processus de désignation des délégués du village d'Ait Arbi ne s'est pas fait dans un consensus. Un conflit d'interprétation sur les modes de désignation et sur l'identité des personnes désignées semble susciter la division des villageois. Examinons de près ces tensions.

Ces tensions ne se sont pas étalées sur l'espace public à l'intérieur de *tajmaet*, l'assemblée villageoise. Les « opposants » reconnaissent ne pas avoir exprimé publiquement leur refus d'accepter d'être représenté par Kamel, dit *ufir*. En revanche, ils remettent en cause la légitimité des conditions dans lesquelles il a été désigné comme délégué. Pour eux, la composante de l'assistance de la première assemblée tenue à la fin mai, était formée majoritairement de personnes très jeunes et même « d'enfants » dans le sens de manque de maturité et de reconnaissance sociale. Farid Belkai, affirme que lors de cette réunion « *il n'y avait même pas la présence des gens (adultes). C'étaient des enfants* ». (Septembre 2006)

« L'illégitimité » du délégué concerne aussi la procédure de désignation qui est, aux yeux de Farid, plus proche du fait accompli que véritablement d'une opération de vote ou d'élection. Belkai Farid décrit cet acte :

« Personne n'a été déléguée, il n'y a pas eu de délégué, et je te dirais pourquoi ? Ils viennent à aberah (assemblée) et partout ça été la même chose, et ils nous informent qu'on doit désigner un délégué et quelqu'un lève la main et te dis que je suis délégué. » (Sept. 2006)

Cette modalité de désignation annihile et inhibe toute possibilité de débat et encore moins de contestation de la personne qui s'est proposée ou que les autres ont approuvée. Arab Ait Messaoud (RCD, enseignant) l'a vécu et interprété de cette façon :

« Et toi, est-ce que tu peux lui dire non ? Personne n'a dit non à l'autre ». (AM Arab, sept 06)

Une des raisons de cette polémique réside dans cette modalité de désignation des délégués dans l'urgence et à la demande expresse d'une instance supra villageoise. L'assemblée villageoise n'a pas coutume de réagir spontanément à une sommation externe, elle donne le temps et l'opportunité à la médiation des notabilités et aux négociations de coulisses pour laisser mûrir une issue à la crise et aux problèmes et litiges.⁷⁴⁷

Par ailleurs, cette polémique touche en partie au statut du délégué et aux compétences et qualités morales requises dont le prétendant doit réunir pour y accéder à cette fonction. Le témoignage de Farid est révélateur du fond de cette contestation :

« Pardon, comment se fait-il que Kamel n buxalfa soit un délégué des arouch du village d'Ait Arbi ? C'est quelqu'un qui prend des cachets (drogué) et il est délégué ! Kamel (Ait Hamou) comment se fait-il qu'une personne qui ne peut pas se prendre en charge [chômeur], sa famille est pauvre, qui bénéficie de lfedra [l'aumône religieux] et qui en tant qu'étudiant n'a pas achevé ses études, vient et devient un délégué du village.

⁷⁴⁷ Voir Ould fella Abdenour, 2011.

Sur le contexte et les modalités du choix de l'amin Hanoteau et Letourneux indiquent l'absence de normes et règles fixes pour procéder au choix du chef du village. Quand le poste est vacant pour plusieurs raisons, les chefs de familles, les leaders de ligues (ssef) et les notables se concertent en comité secret pour s'entendre sur le choix à faire. S'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord, les parties concernées recourent aux modes de conciliation habituels. On recourt aux médiateurs, les marabouts, ou à l'assemblée villageoise voisine et aux notabilités de la tribu. Dans ces cas, les notables informent le nouvel élu et après son accord il est présenté à l'assemblée pour quêter son consentement. Cf, Hanoteau et Letourneux, T2, 2003, p27-28

Ce n'est pas sérieux. On n'avait pas le droit de leur dire que ce n'est pas vous, ou de les refuser ». (Sept 06)

Ces critiques visent à discréditer les qualités morales et le manque de probité des acteurs impliqués dans la contestation. C'est une opération de contre-cadrage « contre les qualités du collectif » qui est considérée par Benford et Hunt comme une tactique visant à discréditer une personne pour détruire le pouvoir de persuasion des revendications qu'il porte.⁷⁴⁸

En revanche, de son côté Kamel dit *ufir*, considère qu'il a été élu dans les règles. ***« J'ai été désigné dans une AG et ils étaient tous présents. Quant aux « enfants » qui étaient présent lors de cette réunion : « les jeunes sont tous des adultes ».***

Comme on le constate, l'opposition à la désignation de certains délégués ne s'est pas manifestée au sein de l'assemblée villageoise. L'argument avancé pour expliquer cette censure réside dans le fait que les concernés n'étaient pas dans leur droit de s'opposer au choix de l'assemblée, et d'exprimer publiquement leur avis. En d'autres termes, ils ne se considéraient pas dans leur droit de contester à des personnes considérées comme « marginales », du fait de leur statut de pauvres et qui manquent de « virilité » et de sens de responsabilités familiales (incapacité à subvenir aux besoins de la famille, statut de célibataire et de « délinquant » et marginaux), de prétendre à briguer cette fonction de représentation du groupe. Fonction qui était réservée auparavant à des personnes âgées, influentes et dotées de compétences et de savoir-faire légitime et reconnu socialement.

C'est l'opposition entre deux modes de représentation différents, l'un s'appuie sur la procédure ancienne et exige du représentant d'être à l'image du groupe et de ses valeurs fondamentales, issu d'une famille influente, de statut social respectable (marié et père de famille), porteur de valeur de virilité, d'abnégation et de sacrifice pour les autres. En revanche, cette nouvelle représentation est incarnée par des jeunes « marginalisés », sans statuts influents et sans liens avec les normes de virilité. Ainsi ce profil des délégués ne correspond pas au modèle dominant.

Effectivement, *« La délégation n'est pas de type ancienne car elle n'est pas réservée aux membres influents du village, notables, amin ou auqal, mais aux jeunes, qui assument des délégations circonstancielles, marquées par une socialisation politique et scolaire modernes différente de celles des anciens temman et amin, ».*⁷⁴⁹

Nous nous interrogeons sur la signification de la ressemblance du profil de ces jeunes délégués de villages au sein de ce mouvement de contestation en 2001 avec celui des jeunes instruits et engagés politiquement dans le mouvement national, qui étaient élus délégués dans les centres municipaux constitués en kabylie, notamment à fort national, à partir de 1945, avec l'accord des vieux de l'assemblée villageoise, qui préféraient s'occuper des affaires internes du village.⁷⁵⁰

⁷⁴⁸ Robert Benford, Scott Hunt, « Cadres en conflit », *Raisons pratiques* n12, 2001, p174.

⁷⁴⁹ Salhi, 2002, p61.

Selon P. Clastres « le chef dans les sociétés primitives est celui qui sait parler, ou, ce qui revient au même, qui a le droit et le devoir de parler pour la tribu. Il est celui qui règne sur la tribu en régissant sur les mots de la tribu et qui doit mobiliser son talent oratoire pour convaincre et apaiser les différends. » Cf. P. Clastres, *La Société contre l'Etat*, Paris, Éd. de Minuit, 1974, pp. 133-136. , Voir Champagne, 1984, P36.

⁷⁵⁰ Alain Mahé, 2001, p 408.

Nous pouvons inscrire ce mode de désignation et le profil des délégués du village d'Aït Arbi dans ce que désigne Alain Mahé par les opportunités que peut offrir le villageaux candidats peu crédités de compétences morales et organisationnelles de devenir membres du comité, de sorte qu'ils puissent bénéficier d'une forme de reconnaissance collective. « *Outre sa souplesse et son pragmatisme, cette façon de faire présente un autre avantage sur le système représentatif qui nous est familier. Celui de permettre à des citoyens du village peu crédités de compétences morales, intellectuels ou organisationnelles, d'avoir l'opportunité de s'impliquer ponctuellement dans les affaires communes. L'intéressé peut y obtenir une forme de reconnaissance collective qui lui permet d'occuper dignement sa place au village et de contribuer ainsi à la promotion du bien commun. Dans tous les cas, l'expérience de l'exercice de responsabilités collectives permet à chacun de mesurer la difficulté de la tâche et d'être à même de mieux évaluer la valeur de ceux qui l'exercent.* »⁷⁵¹

Cette « opposition muette » est-elle due à une impossibilité structurelle de l'*aberah* à tolérer l'expression publique d'une minorité ou bien la qualité des arguments soulevés, qui touchent à la personnalité des prétendants et à leur honneur ; ce qui est susceptible de les « déshonorer » et de les offenser, ne peuvent pas être étalés sur l'espace public ? En d'autres termes, cette autocensure constitue-t-elle un argument suffisant pour disqualifier l'espace public villageois comme espace démocratique ou non ? Dans la mesure où cet espace ne ménage pas ou ne tolère pas l'expression de la minorité d'opinion comment pourrait-il se constituer comme outil et espace de gestion et de régulation du conflit ?

Nous pensons que cette autocensure des opposants au choix du représentant du village a un lien avec l'histoire locale relative aux conditions dans lesquelles ont toujours été désignés les membres du comité de village d'Aït Arbi, depuis au moins 20 ans. Il suffisait à une personne volontaire d'exprimer sa disponibilité à servir gratuitement sa communauté pour que l'assemblée l'accepte et le bénisse pour devenir membre du comité, sans que personne ni même ses farouches ennemis ne puissent le contester au risque de se voir convier par l'assistance à le remplacer.⁷⁵² Ainsi, aucun débat n'est prévu par la procédure de désignation des membres du

⁷⁵¹ Alain Mahé, « Qu'est-ce qu'être citoyen d'un village dans la Kabylie contemporaine ? Résidents et émigrés en tant que membre, contribuable et citoyen de leur village », in D. Cefai, M. Berger, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Berne, Peter Lang, 2010, p. 469-501.

⁷⁵² Curieux retournement de la situation. Ces mêmes personnes qui ont contesté la légitimité de ce délégué ont été eux-mêmes confrontés à ce même problème en août 2005. Lors de la tentative de reconstitution du comité par un groupe qualifié d'anti arouch (Fardi, Arab, etc), certains jeunes proches du mouvement citoyen (Hacene, madjid, smail.) ont demandé à ce qu'il y ait un vote sur les membres du comité qui se sont proposés comme volontaires pour réactiver le comité qui était dissout. Cette proposition a révolté les prétendants qui ont refusé de se soustraire au vote inédit de l'assemblée. Un vote dans le résultat aurait été fort probablement en leur défaveur. L'initiative tomba à l'eau, jusqu'à novembre 2005.

Cette hypothèse, que nous avons avancées plus haut, est relativement contrariée par l'évolution de la situation après les événements de 2001, puisque à deux reprises, en été 2004 et août 2005, deux tentatives de constituer un comité de village ont été « bloquées » par des ex-membres de comité de village, pour des considérations purement politiques. En effet, les initiateurs étaient catalogués dans le village comme des « personnes de tendance islamiste » qui sont opposés à la célébration de la fête rituelle du village (*asensi n sidi amer*), ce qui a soulevé la peur chez leurs opposants catalogués comme « laïcs et communistes » de voir disparaître une tradition ancestrale. L'initiative fut stoppée et un nouveau comité fut installé par d'ex-membres du comité de village. Il faut souligner que la démarche a été perçue par la majorité des villageois comme une tentative de prise de contrôle politique du comité de village afin d'atteindre des objectifs purement politiques, au lieu de servir la

comité pour discuter du choix à opérer entre les candidats. Aucun vote n'est envisagé dans ce mode de désignation des membres du comité, c'est à l'assemblée villageoise de donner son aval formel en entérinant la proposition d'une équipe ou d'une liste proposée et constituée généralement dans les coulisses et les concertations qui précèdent *l'aberah* et dont les résultats déterminent la tenue ou non de l'assemblée villageoise. Et parfois les concertations se déroulent en direct et en public durant la tenue de l'assemblée villageoise.

De ce fait, dans la situation qui nous concerne ici, l'urgence de la situation et son caractère dramatique ne laisse aucun espace de débat sur la procédure à suivre. L'impérieuse nécessité de déléguer un représentant comme le feront tous les villages voisins contraint les villageois à honorer cette sollicitation au risque de dilapider le peu de crédit et d'honneur qui reste sur son compte,⁷⁵³ notamment suite à l'affaire « des porteurs de couscous », qui a entamé en partie l'honneur du village. Par ailleurs, l'implication de certaines personnes parmi les opposants dans « l'affaire des porteurs de couscous » les décrédite au point de mettre en veilleuse leur avis et leur opposition concernant les délégués choisis au risque d'empirer leur situation et de se voir au bord de la communauté.

Enfin, nous nous demandons pourquoi l'appartenance (affilié ou sympathisant) des différents protagonistes à une même tendance politique (RCD-MDS) n'a pas joué aucune influence sur le comportement politique en vue d'une attitude plus conciliante ? Peut-être que l'appartenance à d'autres cercles et réseaux a été déterminant. La différence dans le réseau d'amitié, de profession et la classe d'âge, les parcours biographiques différents,⁷⁵⁴ la position politique face au mouvement, les différentes dispositions et hiérarchies sociales propres aux familles et lignages du village ont induit deux pôles en concurrence et en opposition, souvent sourde et parfois ouverte.

En effet, « *l'appartenance de fait à des catégories socioprofessionnelles (catness) induit la participation aux mêmes groupements d'intérêts, le passage par des épreuves communes, le partage de schémas d'espace et de temps, l'équipement par des cadres d'expérience et de connaissance homologues. La participation volontaire à des réseaux d'affinités (netness) passe par la convergence des ethos, des goûts et des jugements, par l'entretien de préférences relationnelles et par le façonnage de mondes communs, par l'engagement de concert dans des entreprises associatives ou coopératives* »⁷⁵⁵. Cette appartenance à des catégories socioprofessionnelles et la participation à des réseaux d'affinités expliquent cette opposition.

Dans d'autres villages de la commune d'Iferhounene et contrairement à ce qui s'est déroulé à Ait Arbi, lors de l'assemblée du village de Tirourda, les présents ont refusé d'accorder à certains candidats d'assumer cette fonction de délégué, leur préférant d'autres jeunes dotés de

collectivité villageoise. A moins que la différence réside dans l'échelle auprès de laquelle est confiée cette délégation, qu'elle soit au sein d'un comité de village ou auprès d'une coordination supravillageoise. Voir chapitre 3.

⁷⁵³ Nous avons assisté à une assemblée générale du village d'Ait Arbi, au mois de juin 2001, consacrée dans sa grande partie au débat sur la situation dans le pays notamment en Kabylie, dans laquelle certains adultes ont exprimé cette obligation de faire et de s'engager dans le mouvement au moins autant que le font les villages voisins. Cette imitation semble obéir à une contrainte d'ordre communautaire.

⁷⁵⁴ Un autre élément de la biographie de Kamel pourrait nous permettre de comprendre cette situation. Kamel a vécu toute son enfance et son adolescence au village d'Iferhounene chez ses oncles, et n'a pas été socialisé au village d'Ait Arbi et n'a pas de liens amicaux forts avec la jeunesse du village, jusqu'à ces dernières années.

⁷⁵⁵ Cefai, 2007, p 392.

compétences (instruction, éloquence, sens des responsabilités), de crédit et de respectabilité capables de rehausser le niveau de la représentation au sein de la coordination à Iferrhounene. (Témoignage de Abaouz 2008)

Mahé de son côté, parle d'absence de procédures ou de souplesse et de pragmatisme dans la désignation des délégués du mouvement au village où il a enquêté : « *De fait, dans le cas de deux délégués du village, qui se sont succédé dans la coordination communale du lieu, la "procédure" fut réduite à sa plus simple expression. Non seulement cette désignation ne suscita aucun débat — ni sur le fond ni sur la forme de cette délégation — mais elle n'était même pas inscrite à l'ordre du jour de leur assemblée.* »⁷⁵⁶

Le deuxième point à l'ordre du jour de cette réunion du 10 juillet, fut de prendre une position à soumettre au conclave d'Azeffoun au sujet d'un éventuel dialogue avec le pouvoir. Les présents ont convenu de rejeter « toutes sortes de dialogue direct ou indirect avant que le pouvoir cède les chemins vers la présidence et d'apporter les réponses précises sur la plateforme d'El-Kseur, et reconnaître l'organisation du Aârch comme seul représentant du mouvement ».

A la fin de la réunion, un PV fut établi. Rédigé dans une langue française de style très sobre, le texte commence par énoncer l'entité dépositaire de la représentation du village : « nous ; le comité de village Ait Arbi » réuni en assemblée générale en date du 10 juillet 2001, « en présence des citoyens du village » pris comme témoins et source de la délégation, « déclarant que les nommés : Ait Hamou Mansour, Hamroun Ferhat et Ait Fella Kamel , les représentants du village au sein de notre Aârh « ATyetsura » . » Le texte du PV porte le cachet humide du comité de village, un en haut de la feuille et le second en bas avec une signature suivie de la mention « le comité », un trait vient barrer le reste de la page. Le PV fut remis, aussitôt, à la coordination du « Aârch At Yetsura ».

Ainsi, le village Ait Arbi a désigné trois délégués pour le représenter dans la structure supra-villageoise, au sein d'une assemblée générale des villageois, convoquée à cet effet. Aucune procédure de vote n'a été suivie. Les volontaires se sont déclarés vouloir représenter le village, aucun débat n'a été organisé pour discuter du profil des candidats, ni des modalités de la désignation, ni sur la nature du mandat du délégué. Aucune critique n'a été formulée à ce sujet durant l'assemblée. En revanche, des voix se sont exprimées en dehors de l'assemblées, dans des cercles d'amis, pour remettre en cause la légitimité de certains délégués jugés inaptes à assumer cette mission. Ainsi, les reproches sur le profil des délégués concernent leur statut social de marginalisés, le peu de crédit qu'ils ont au village, leur jeune âge, leur niveau de compétences et qualités morales, en d'autres termes leur profil ne correspond pas avec l'image du groupe.

Cette opposition ne s'est pas exprimée à l'intérieur de l'assemblée en raison de la procédure et du mode de désignation des membres du comité qui n'exige pas de procédure de débat, d'élection, mais compte beaucoup sur le travail de coulisses et de médiation de certains notables et médiateurs qui se soucient du bien public s'affairent à convaincre certaines personnes d'occuper ces fonctions. La situation d'urgence et de tension ne plaident pas à ouvrir les débats. L'assemblée villageoise n'a pas l'habitude de délibérer sous l'injonction d'une

⁷⁵⁶ Alain Mahé, « Qu'est-ce qu'être citoyen d'un village dans la Kabylie contemporaine ? Résidents et émigrés en tant que membre, contribuable et citoyen de leur village », 2010.

structure supra-villageoise. L'implication de certaines personnes parmi les opposants dans « l'affaire des porteurs de couscous » les décrédite au point de mettre en veilleuse leur avis et leur opposition concernant les délégués choisis au risque d'empirer leur situation et de se voir au bord de la communauté.

Qu'en est-il de la désignation des délégués dans les autres villages de la tribu At Yettura ? La procédure suivie et le profil des délégués sont-ils semblables à ceux constatés au village d'Ait Arbi ?

7-1-2-Désignation des délégués dans certains villages des At Yettura :

Le village, le délégué et la coordination locale.

Les villages de la tribu At Yettura ont procédé à l'élaboration de mandats pour leurs délégués. Sur la base des documents qu'on a pu récupérer auprès d'un des représentants de la coordination des At Yettura, Azwaw Cherif, on n'est pas en mesure d'affirmer si tous les villages concernés avaient organisés des assemblées générales et munis leurs représentants du fameux sésame recommandé par les instances du mouvement citoyen, puisque nous ne disposons que de dix (10) P.V sur les quarante villages des At Yettura.⁷⁵⁷

Les dix villages mentionnés appartiennent tous à la commune d'Iferhounene.⁷⁵⁸ L'opération d'établissement des mandats pour les délégués a été échelonnée entre le 10 juillet et le 4 août 2001.⁷⁵⁹ La majorité des villages (6/10) ont procédé à l'organisation des assemblées générales des villageois, les quatre autres se sont contentés de réunir leurs comités de villages pour désigner les représentants.⁷⁶⁰

Le nombre de délégués désignés n'est pas le même pour l'ensemble de ces villages. Cinq villages ont désigné trois représentants chacun (deux des villages ont nommé un suppléant parmi les trois noms), trois autres ont choisis deux seulement, un seul village a délégué quatre représentants.

Parmi les délégués ainsi choisis, on retiendra la présence de quelques membres des comités de villages ; au moins deux villages (Tirourda : 4 délégués et Bouaidel : 2 délégués, Ahdouche 1 délégué) ont délégué des membres de leur comité de village en exercice.⁷⁶¹

⁷⁵⁷ Nous nous sommes procurés, en mars 2007, une dizaine de ces documents qui nous ont été gentiment remis par Azwaw, ex-délégué de la coordination d'At Yettura. Il est possible que tous les villages concernés aient confectionné ce mandat à leurs délégués, mais qui n'ont pas été sauvegardés chez Azwaw. De même qu'on peut envisager la possibilité que certains villages n'aient pas répondu à la sollicitation de « la coordination du arch At Yettura », notamment le cas du village d'Ait Ali Ouyahia.

⁷⁵⁸ Il s'agit des villages suivants : Ait Arbi, Iferhounene, Lazib, Soumeur, Tirourda, Ait Hamou, Iberber, Imezouagh, Ikhdachène, Bouaidel, Ait Idir Ouali.

⁷⁵⁹ Certaines assemblées (3/10) ont été tenues le 10 juillet, d'autres (2/10) le 19 juillet, et (1/10) le 23 juillet enfin les dernières (4/10) les, 27, 30 et 31 juillet et 4 Août 2001.

⁷⁶⁰ Le village de Lazib a organisé, le 19 juillet 2001, « une assemblée de jeunes présidé par un membre du comité » et choisi deux délégués. Deux mois plus tard, le 7 septembre 2001, deux autres délégués furent désignés pour remplacer les deux premiers (défaillants ou déchus ?) après une assemblée générale du village organisée par le comité de village.

⁷⁶¹ Sur les dix PV en notre possession, deux villages ont joint la liste des membres du comité de village ; ce qui nous a permis de déduire l'appartenance de ces délégués aux comités de leurs villages. Pour les autres villages nous n'avons pas des informations vérifiées qui nous permettraient de répondre à notre question ; excepté en ce qui concerne le village d'Ait Arbi qui a choisi trois délégués qui n'étaient pas au moment de l'établissement des

Les PV confectionnés sont en majorité rédigés à la main,⁷⁶² en langue française, sur une seule feuille. Le style sobre direct et concis est conçu sur le mode d'écriture administrative appropriée à ce genre de procédure⁷⁶³. La majorité des textes (6/10) portent le cachet humide des comités de villages ; certains villages (5/10) ont fait accompagner les mandats d'une liste des membres présents, avec leurs émargements, lors de l'assemblée générale de désignation des délégués. Ces émargements indiquent une forte implication des citoyens et une forme de procéduralisation de la désignation, contrairement à ce que Mahé a observé dans son terrain : *« Il a suffi, une fois que les questions diverses avaient été traitées, que les intéressés demandent l'aval de l'assemblée pour la représenter dans le mouvement pour que celle-ci le leur donne sans autre forme de procès ni même de discussion. »*⁷⁶⁴

Les personnes choisies sont souvent désignées par deux termes récurrents dans tous les PV ; il s'agit du statut de « délégués » et de « représentants », mais sans déterminer ni les prérogatives, ni la durée de ces mandats. Mahé s'interroge à juste titre sur le contenu du mandat dans un contexte politique mouvant et dont les enjeux et les développements échappent au contrôle des acteurs : *« Quel contenu donner à un mandat lorsque ce sont précisément les délibérations des délégués qui permettent de formuler les enjeux et les revendications du mouvement dans une situation politique qui change d'un jour sur l'autre ? »*⁷⁶⁵

Par ailleurs, une divergence apparaît dans la dénomination de l'instance auprès de laquelle ces délégués ont été désignés. Ainsi, certains villages (2/10) parlent clairement de déléguer des représentants auprès du « aarchathyetsoura » (village Ait Arbi et Imezouagh). D'autres villages recourent en même temps à l'usage des deux dénominations « coordination communale d'Iferhounene et aarch Ath yetsoura » (villages : Iferhounene centre et Iberber), en revanche quelques villages désignent cette instance supra villageoise par « le conseil communal » (Villages Ait Hamou et Ikhdachene), enfin deux villages (Tirourda et Bouaidel) sans aucune nuance associent les deux entités : « conseil communal du arch Ath Yetsoura » ou d'un arch qui n'existe pas : « arch d'Iferhounene ». Un seul village (Soumeur) n'a pas pris la peine de nommer cette instance.

Il semble que cette prolifération des dénominations n'est pas le propre de la coordination d'Iferhounene, même l'ensemble du mouvement de mobilisation souffre de cette confusion *« Les réactions d'incompréhension et d'embarras ont d'abord été alimentées par les nombreuses appellations de ces comités qui se sont présentés sous des dénominations différentes : comités de villages, comités de tribu, tajma'at, âarch, âarouch, lâarcouch, etc.. »*⁷⁶⁶ Ces dénominations ont des histoires singulières et des significations multiples qui échappent apparemment aux acteurs mêmes de ces structures.

mandats membres du comité de village, ainsi que le village d'Ahdouche qui a délégué un membre du comité et un universitaire qui n'en faisait pas partie.

⁷⁶² Deux PV ont été rédigés à l'aide d'un outil informatique.

⁷⁶³ A titre d'illustration, un PV utilise le terme « PV d'installation » (village de Lazib), un autre commence par « l'an deux mille et un, le trente du mois de juillet, à 19 h, s'est tenue au siège du comité de village du Tirourda une réunion dont l'ordre du jour est la désignation des délégués. ». Un autre PV conclut par cette expression propre à l'usage administratif et judiciaire : « ce procès verbal est fait pour faire valoir ce que de droit » (village d'Imezough).

⁷⁶⁴ Mahé, 2010.

⁷⁶⁵ Mahé, 2010.

⁷⁶⁶ K. Direche-Slimani, 2006, p 185.

Ces termes, utilisés pour dénommer cet organe supra villageois, peuvent constituer d'indices révélateurs de la nature de la coordination locale mise en place à Iferhounene et du mode de désignation des structures dans lesquels les délégués et les militants inscrivent leur mobilisation. Il apparaît que les acteurs du mouvement ne sont pas tous sur la même longueur d'ondes et ne disposent pas du même niveau de connaissances sur l'histoire de leur propre région, et ne saisissent pas le sens du mot tribu et des modalités de son fonctionnement et encore moins des différentes mutations qu'elle a subies au cours des différents processus historiques.

Il convient de compléter cette présentation de l'opération de désignation des délégués de villages par le récit des témoignages de deux délégués appartenant l'un au village de Taxlijt et l'autre à Ahdouche, pour saisir le processus qui les a amenés à devenir les représentants de leurs villages.

Youcef, délégué du village d'Ahdouche était étudiant en quatrième année à l'université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou et président de l'association culturelle du village dénommée *Imen*, proche du MDS. Il n'avait pas participé à la première réunion de prise de contact puisqu'il était à la fac. Son village était représenté par Mohand Tabet infirmier de 50 ans et Amer, deux personnes au fait des questions politiques, désignées dans une assemblée générale où tous les villageois étaient présents. (Youcef, Août 2008)

Par la suite, il a été mandaté pour représenter le village : *« Au cours de cette réunion ils ont décidé de désigner deux personnes, un universitaire, instruit qui peut rédiger les rapports et suivre les débats politiques, c'est un profil qui possède une compétence technique de secrétariat, le deuxième est un membre du comité de village. Les présents et les membres du comité ont sélectionné deux universitaires, moi et un autre qui faisait un magistère en économie puis par la suite ils ont opté pour moi et un autre membre du comité de village qui s'appelle Achour un adulte de 38 ans. Donc ce choix était ciblé en fonction d'une lecture politique de la situation. Tout de suite on a assisté à une réunion officielle à la cantine de l'école d'Iferhounene. »* (Youcef, délégué du village Ahdouche, Août 2008)

De son côté Abaouz du village de Taxlijt était étudiant en littérature française à l'université de Bouzareah à Alger, militant du RCD il s'est engagé dans les comités des étudiants et du MCB de soutien au mouvement (marches etc.), pour **« accompagner le mouvement »** selon les consignes du RCD, avant de rejoindre le village, en été. Il suivait l'actualité des événements et des émeutes qui se produisaient dans sa région par le biais du téléphone avec ses frères et amis.

Ce militant politique qui n'était pas émeutier nous confie les hésitations qu'il a eues avant d'opter pour s'engager comme délégué de son village et les transformations qu'il a subies suite à son engagement, une sorte de reconfiguration de son identité :

« Il y a une nette différence entre notre amour et soutien au mouvement dans ses premiers moments et ce qui est advenu par la suite. Au départ, c'était presque un amusement pour certains délégués excepté les émeutiers qui étaient vraiment impliqués. Suite à la sollicitation du village, j'ai hésité et j'ai répondu que je ne suis pas disponible et je ne pouvais pas être délégué même si j'étais en faveur du mouvement. Entre ce premier moment et mon engagement par la suite, je me suis retrouvé capable d'abandonner mes études, j'étais épris du mouvement ». (Abaouz, Août 2008)

Ce que décrit ce témoignage du délégué, est désigné par David Snow par le processus « d'alignement biographique » qui sert à identifier et expliquer les effets des conversions sur la reconfiguration de l'identité des acteurs et la revitalisation de leur biographie.

Il avait montré en 1993 dans une enquête de deux ans, faite dans les années 1970, sur les processus de recrutement et de conversion dans le mouvement bouddhiste Nichiren Shoshu aux Etats-Unis, comment des personnes qui ignorent totalement la religion bouddhiste, entament un processus de reconversion durant lequel ils expérimentent ses rituels et finissent par se réapproprier ses croyances et pratiques religieuses.⁷⁶⁷

Sur les conditions de son engagement comme délégué du village Abaouz précise :

« Dans une réunion du village (lufeq) en juin un des membres du comité prend la parole et explique que ce mouvement de protestation a besoin de nous d'où la nécessité de désigner des personnes qui représenteront le village. Immédiatement, certains jeunes se sont proposés pour assumer cette tâche. A ce moment quelques adultes ont pris la parole pour préciser qu'il faut désigner des gens instruits et compétents qui peuvent éviter le pire au village, et certains parmi eux m'ont sollicité. J'ai accepté la proposition. J'ai été choisi parce que j'étais instruit, je connaissais des gens à l'extérieur, le représentant doit au minimum savoir parler, doté de sagesse et de calme. D'autres jeunes, tous universitaires, se sont joints à moi, Amokrane, Akli, BoussadYaha, Tahar (termine sa formation comme avocat) et on s'est réuni avec les anciens délégués. Après la rentrée universitaire de septembre tous ont rejoints les bancs de l'université et je suis revenu trois fois pour assumer mes tâches de délégué du village et de la coordination d'At Yettura mais par la suite je participais aux conclaves sans passer par le village, les jeunes du village me communiquaient les consignes et les positions à défendre et parfois je ne faisais que soutenir les délégués qui venaient d'ici. » (Abaouz, Août 2008)

Le témoignage de ces deux délégués nous permet de mesurer l'implication des villages et des comités de village dans le mouvement de mobilisation et le souci de se doter des compétences humaines disponibles à même de mieux prendre en charge les revendications et accompagner la mobilisation et les espoirs qu'elle fait naître. Faire un dosage entre la nécessité de prendre part activement dans l'action de mobilisation en désignant des universitaires comme délégués, et de les associer avec des membres du comité de village qui représentent la collectivité et les personnes qui sont résidentes au village. Le comité de village s'adapte à cette situation d'urgence et procède par calcul tactique et évaluation rationnelle de la situation politique en optant pour une représentation double, un membre du comité et un universitaire. L'un assure la garantie morale de l'implication du village et l'autre mobilise la compétence politique et technique pour mieux négocier l'urgence de la situation politique tragique.

Le cas de la désignation des délégués à Tirrouda est différent de la procédure suivie à Ait Arbi. Dans le premier cas les villages se sont impliqués dans le choix des personnes à mandater en refusant à certains candidats ce privilège. Or au village d'Ait Arbi, ceux qui étaient opposé à certaines désignations n'ont pas osé remettre en cause ce choix au sein de l'assemblée. L'histoire de la configuration du déploiement de la contestation et les tensions internes qu'elle a suscitées expliquent cette différence.

⁷⁶⁷ Cf, David Snow, 2001, p28-29.

Cette captation des compétences militantes notamment les universitaires est mise à profit par le village et au service de la communauté qui détient un droit de révocation du mandat du délégué. C'est une caution et garantie que le village s'offre pour se prémunir dans une conjoncture difficile et imprévisible, d'où le recours à ces compétences pour mieux suivre et accompagner la contestation.

Nous tenons à contextualiser l'engagement des villages dans le mouvement en procédant à la désignation de délégués pour les représenter au sein de la coordination locale à Iferrhounene. Mes propres observations participantes au sein de l'assemblée villageoise et selon le récit de certains délégués nous permettent de constater que les villageois motivent la participation de leur village dans la contestation par le souci de suivre l'exemple des autres villages et de ne pas se démarquer par rapport à eux. Ne pas perdre la face, devant les autres est un motif d'implication du village et se faire représenter au sein de la coordination locale. L'image et le crédit du village dépend de ce devoir de solidarité envers les autres. Cet état explique, en partie, l'attentisme de certains villages qui n'ont pas été représentés par des notabilités et personnalités influentes et de limiter l'objectif de la mission de l'engagement du village à éviter le pire au village.

D'ailleurs, le témoignage du délégué de Taxlijt est significatif à ce titre lorsqu'il explique comment son village a fixé son choix sur lui pour ses qualités d'instruit et de sage. C'est des compétences qui peuvent prémunir le village de faire des choix à risques, et « éviter le pire au village ». C'est un souci « légitime et rationnel » pour se donner les moyens qui permettraient au village de se protéger de la tempête et de la dépasser avec moins de dégâts et coûts possibles.

En fin, et à titre de comparaison, l'opération d'établissement des mandats a été menée aussi par la coordination d'Illiltén. Mamert un des responsables de cette structure nous livre les détails de cette séquence et signale les difficultés de sa mise en pratique, lorsque l'exigence de représentativité des délégués est contrariée par le volontarisme politique des militants politiques dépourvus de cette forme de légitimité. Ce qui crée parfois des tensions et des dilemmes entre d'un côté se conformer à la discipline interne de la structure militante et de l'autre le souci de rassembler et de capter toutes les potentialités politiques mêmes si elles ne semblent pas recueillir l'aval de leur village.

« On avait procédé à l'opération des mandats pour tous les délégués qui doivent organiser des assemblées générales dans leurs villages. Mais je dois dire que certains ne l'ont pas fait, notamment les militants de partis politiques. Djallal Moussa de Tizit n'a jamais eu de mandat de son village de Tizit, et Mazi Amara de Tifilkout aussi notamment après notre abandon en novembre 2001. Je me suis retiré parce qu'il n'y avait pas de consensus sur moi. Kamel (ufir) du village d'Ait Arbi aussi n'avait pas de mandat. Pour le cas de Djallal de Tizit, on lui disait qu'en tant que militant politique « tu peux être parmi nous mais tu ne représentes pas ton village ». Tout le monde est soumis à cette règle parce que dans les conclaves si tu n'as pas de mandat et un cachet de ton village tu ne pourras jamais participer. Mais par la suite, tout ça a été abandonné, et l'essentiel était de remplir la table » (Mamert, déc. 2007)

De son côté Mazi Amara, du village de Tifilkout et de la coordination d'Illiltén, cite le cas d'un autre village qui n'était pas régulier dans sa participation.

« De juin 2001 jusqu'au début de 2002, on exigeait des délégués de présenter des mandats avec un cachet du comité de village. Seul le village d'Ait Aissa n'était pas régulier, parfois il envoyait son délégué, mais dans d'autres moments il ne venait pas. Je pense que la position du FFS est pour quelque chose dans cette irrégularité. » (Mazi, déc. 2007)

L'abandon du mandat indique qu'un nouveau rapport entre le mouvement de protestation et les villages est en train de se reconstruire. L'essoufflement du mouvement en est un des signes visibles de cette nouvelle situation.

Ces exemples montrent qu'il n'y a pas un seul modèle standard de désignation de délégués dans l'ensemble des villages de la tribu d'At Yettura, comme le souligne Mahé à propos de désignation des délégués qui *« recouvrent des pratiques et des modes de représentation très hétérogènes. »*⁷⁶⁸

En dépit de cette diversité des modes de représentation, il existe un souci des assemblées villageoises de s'impliquer dans la contestation à travers la désignation parfois de ses propres membres ou (accompagnés) de jeunes compétences universitaires ou militantes capables de comprendre la situation et d'agir sans courir de risques majeurs à la communauté villageoise.

Par ailleurs, les structures locales s'accommodaient de la présence en son sein de militants qui n'avaient pas obtenu le mandat de délégué, par souci d'agréger les rares ressources militantes disponibles pour faire face à une situation jugée urgente et tragique (Cas de Djallal Moussa de Tizit et Kamel AH d'Ait Arbi)

Enfin, tous ces délégués se réunissent au sein de la coordination du Arch At Yettura pour se concerter et coordonner leur action au niveau local et désigner des représentants à la CADC. Les modalités de fonctionnement de cette structure locale s'inspirent du modèle imposé par la CADC, à savoir une présidence tournante formée des délégués de trois villages. Un village qui préside la réunion, assisté par un autre village qui a déjà assuré la présidence d'une précédente réunion et un troisième village à qui reviendra la tâche de diriger la prochaine rencontre. La règle veut que lors de chaque réunion, un village quitte ce collège de présidence après avoir participé à trois réunions et assurer une fois la présidence et laisser sa place à un nouveau village qui s'initie à cet exercice de collégialité de la responsabilité.

« On a instauré la présidence tournante, pour appliquer l'horizontalité du mouvement, assurer l'alternance et impliquer tous les délégués et villages dans le mouvement » (Youcef, Août 2008)

Ce système de présidence tournante a été observé du mois de juin au mois de septembre, période durant laquelle il y avait une forte mobilisation et une adhésion de la majorité des villages des At Yettura à la structure locale. La diminution de la mobilisation va tarir petit à petit les postulants à cette présidence collective.

Ce mode de fonctionnement considéré par C. Lacoste-Dujardin, comme un des obstacles au déploiement de la contestation au-delà de la kabylie, puisque ses structures sont dépassées et inadaptées aux échelles régionale et nationale. L'auteur explique que du fait de l'absence de féodalité, les kabyles sont restés armés, vivant désunis et éreintés par la succession de conflits et de guerres fratricides. L'ethnologue identifie le fondement de la société en l'idéologie

⁷⁶⁸ Mahé, 2010.

traditionnelle, égalitariste et anti-individualiste de la parenté et un souci constant de se protéger contre l'accaparement du pouvoir par l'un d'entre eux. L'auteur du *conte kabyle* fait le lien entre ces structures collectives traditionnelles et celles mises en place par les contestataires et déduit que l'option de gérer leur coordination en recours à la collégialité et au consensus au lieu du principe de la majorité, comme dans les assemblées villageoises, et une structuration temporaire et conjoncturelle, comme dans les archs, ne permettent aucune stabilité ni possibilité d'émergence d'acteurs capables de devenir des cadres susceptibles d'agir dans la cohérence et la durée.⁷⁶⁹

La description du processus du déploiement de la contestation nous permettra de vérifier cette hypothèse de C. Lacoste-Dujardin. A ce stade de notre travail nous pouvons constater que l'horizontalité n'a pas totalement obstrué l'opportunité d'émergence d'individualités qui par leur profil de militants politiques ou syndicaux, leur instruction, leur compétence morale et intellectuelle se sont imposés et imprimés de leur empreinte la trajectoire de la contestation au niveau local et régional. (Exemple de Mamert, délégué permanent d'Illiten, AH Mansour d'At Yettura, Akrouf du CPWB, Idir Ait Maamar de la coordination de Ouacif, Abrika de Tizi-Ouzou, etc.). L'interrogation est de savoir s'ils seront capables de maintenir leur engagement dans un contexte de tension, de manipulation et de suspicion et face à des adversaires multiples, même au sein de leur propre coordination.

La « coordination du arch Ath Yettura », a lancée au mois de juin 2001, une opération d'élaboration d'une charte qui permettra d'impliquer la majorité des villages dans la construction de cette structure locale et l'opportunité d'exprimer leur avis sur la situation du mouvement au lendemain de la marche du 14 juin 2001. L'exploitation des contributions des différents villages dans l'élaboration de cette charte, ainsi que les témoignages de quelques délégués nous seront utiles dans cette tentative de compréhension des rapports d'imbrication entre les différents paliers de la structure du « mouvement citoyen » à Iferhounene.

⁷⁶⁹ C. Lacoste-Dujardin, 2002, pp142-143.

7-2-Elaboration d'une « charte »⁷⁷⁰ de « la coordination du Aârch Ath Yettura ». (23 juin 2001)

La création de la « coordination du arch d'At Yettura » à la fin du mois de mai suite à la mise en place de « deux conseils » pour les deux communes de la tribu, Iferrhounene et Imessouhal, qui se sont fusionnés au moment de leur création, pour former le « conseil du arch » composé de 10 membres⁷⁷¹ et l'intégration de la coordination à la CADC ; a créé une dynamique de structuration des acteurs de la contestation dans la région d'Iferrhounene. Cette nouvelle structure n'a pas pu encadrer et avoir une emprise sur tous les jeunes émeutiers qui continuaient à « harceler » les forces de l'ordre et ne pas « obéir » aux conseils des représentants des villages.

Une partie de ces émeutiers viennent des deux communes d'Ililten et d'Imessouhal. Cette jeune commune d'Imessouhal, détachée en 1984 de la commune mère d'Iferrhounene, ne possède ni de brigade de gendarmerie ni de commissariat de police qui pourraient constituer des cibles « expiatoires » pour les jeunes révoltés.

Les délégués de « la coordination du arch At Yettura » préoccupés par la permanence des émeutes, notamment des émeutes de nuit au mois de juin⁷⁷² et animés par leur volonté d'étendre les structures du « mouvement citoyen » dans les communes et les villages qui ne sont pas encore représentés ; décident de solliciter certaines personnes des villages de cette commune en vue de les convaincre de la nécessité de se structurer en coordination locale.

Cette dynamique de structuration, qui répondait aux besoins d'accompagner le « mouvement citoyen » naissant, a conduit les militants de la toute jeune coordination du arch à faire impliquer tous les « comités de villages »⁷⁷³ dans la prise en charge de cet « événement historique inédit ». C'est dans cette optique que tous les villages des At Yetturasont sollicités pour participer à la réflexion sur les principes fondamentaux du mouvement. Les villages ont été sommés de déposer leurs propositions avant le samedi 23 juin 2001, à 17 heures. Par ailleurs, au début du mois de juillet la coordination locale avait procédé à une deuxième sollicitation en vue

⁷⁷⁰ Le terme de charte ne signifie nullement ici « règles internes codifiées de fonctionnement de la coordination ». C'est l'intitulé qui a été utilisé par le comité de village d'Ait Arbi, dans le registre de délibération et PV, pour désigner les propositions adressées à la « coordination du arch At Yettura ». A vrai dire, il comporte, d'une certaine manière, des principes directeurs de l'action politique liés à la stratégie à adopter face au pouvoir politique. Une sorte de pacte et de contrat qui répond au « principe d'identité » (Alain Touraine) constitutif de chaque mouvement social, qui doit identifier son adversaire et expliciter ses rapports avec lui.

⁷⁷¹ Pour rappel, dans le PV de réunion du 30 mai 2001, la procédure de constitution de la coordination a été la fusion des deux conseils des deux communes d'Imessouhal et d'Iferrhounene composées de 20 membres (10 pour chaque commune), après élection de cinq délégués pour chaque commune pour former « le conseil du arch ».

⁷⁷² Dans le registre de doléances de la coordination du arch At Yettura, un citoyen exprime ses inquiétudes au sujet des éventuelles représailles de la gendarmerie aux émeutes de nuits qui étaient fréquentes au mois de juin.

⁷⁷³ On n'a pas suffisamment mis l'accent, jusqu'à maintenant, sur le rôle important joué par les comités de villages dans la prise en charge de l'actualité politique locale, dans l'urgence vu le rythme effréné de la succession des événements, et dans l'encadrement de la protestation. Le premier communiqué de « la coordination du arch At Yettura » du 30 mai fait référence explicitement au comité de village comme « acteur collectif » organisateur et structurant de la coordination du arch, au moins durant cette première phase de structuration. Ainsi, « s'est tenue une assemblée générale du AARCH At YETSOURA composé des coordinations, ces comités de villages des communes Iferrhounene et Imessouhal daïra Iferrhounene ».

d'une concertation des villages sur un certain nombre de propositions contenues dans les décisions de « la charte du conclave d'Azzefoun »⁷⁷⁴ qui s'est tenu au début du mois de juillet.⁷⁷⁵

7-2-1-Le comité de village d'Ait Arbi, acteur de la contestation

Au village d'Ait Arbi, le vendredi 22 juin, le comité de village a tenu une réunion de travail à laquelle ont pris part tous les neuf membres du comité (jeunes de 30 ans). Aucun délégué du village auprès de la coordination du archAt Yettura n'a assisté à la séance, à moins que le délégué ait participé sans y être porté sur la liste des présents dressée sur le registre des PV du comité de village.

La réunion a été consacrée à un ordre du jour réservé exclusivement aux événements et au mouvement des « aârouchs », voici un extrait du PV :

« Bilan de la réunion des aârouchs,

La question de la vigilance,

La plate-forme de revendication faite par nous le comité pour la coordination de l'aârch At yetsura à déposer avant le 23-06-2001 avant 17 heures »

Suite à la réunion, un document a été élaboré en réponse à la sollicitation de « la coordination du archAt Yettura ». Il porte l'intitulé : « les propositions données au comité de coordination « archathyetsura ». Le texte comporte cinq propositions et une mention en bas de la page (NB) qui réaffirme l'engagement du village à continuer « le combat jusqu'à la satisfaction de nos revendications ». Le cachet humide du comité de village n'est pas apposé sur cette feuille volante rédigée à la main et qui comporte deux petites ratures qui n'altèrent pas le sens du texte.

Les propositions formulées traitent de la question de la définition de la conduite politique à tenir face aux événements qui font l'actualité. Ainsi est réaffirmé « la mise en quarantaine sous toutes ses formes » des gendarmes, et la sanction des « personnes qui ne respectent pas cette procédure » par l'affichage public de leurs noms et une mise en quarantaine par leurs villages. L'exigence du « départ immédiat et inconditionnel de la brigade de gendarmerie nationale d'Iferhounene », la continuité du combat « pacifiquement (sit-in et marches) », enfin, l'accent est mis sur le rôle de la « sensibilisation des gens dans le bon sens », et l'engagement du village à rejoindre « massivement » la marche du 5/7/01 en proposant de limiter l'âge des participants à 21 ans et le renforcement de l'encadrement.

Il convient de noter le recours à deux modes de contraintes collectives à l'égard des personnes qui oseraient défier les décisions de la coordination locale, la confection de liste et la mise en quarantaine. L'un est tiré d'un répertoire d'action inconnu jusque-là dans les traditions

⁷⁷⁴ Expression utilisée par le comité de village d'Ait Arbi dans un document, établi le 10 juillet 2001, remis à « la coordination du arch At Yettura ».

⁷⁷⁵ « La réunion s'est tenue pendant trois jours à Azzefoun, du 6 au 8 juillet. Les délégués des comités de village de la wilaya de Tizi-Ouzou devaient se prononcer sur un projet de charte définissant les différents moyens d'actions pacifiques à mettre en œuvre pour la concrétisation de la plate-forme adoptée le 11 juin à El-Kseur. Finalement, ce projet (prudemment intitulé "canevas d'avant-projet de charte"...) a été retiré faute de consensus sur son contenu. Les comités ont tout de même convenu de n'avoir aucun contact avec le pouvoir et de consulter leur base avant tout dialogue avec lui. » (AFP 6.7 / Quotidien d'Oran, Liberté 7.7 / AP, Horizons, Liberté, El Watan 8.7 / La Tribune, El Watan, Liberté, Le Matin 9.7 / CSSI) Dossier de presse de Mahé.

de lutte du mouvement du MCB, ou des délibérations des assemblées villageoises en Kabylie. En revanche, la mise en quarantaine appartient au registre d'action communautaire utilisé par les villages pour contraindre les récalcitrants à rejoindre la communauté villageoise et respecter ses normes.⁷⁷⁶ D'ailleurs, dans les années 1990, le village d'Ait Arbi a dû recourir à ce procédé après avoir épuisé toutes les médiations disponibles, afin d'obliger une personne à renoncer à ces appétits personnelles démesurées après avoir accaparer une parcelle de terrain de football. Ce bras de fer a duré plus d'une dizaine d'années pour voir enfin les jeunes s'adonner à leur sport favori.

Les mêmes positions sont réaffirmées par le comité de village en réunion extraordinaire, le mardi 10 juillet 2001 à 18 heures. Les « personnes âgées » ont été conviées à participer à la réflexion pour s'exprimer sur « la charte du conclave d'Azzefoun » qui a soulevé la question « des voies et moyens d'actions » à mettre en œuvre pour satisfaire les revendications du mouvement. Les présents sont convenus de « rejeter toutes sortes de dialogue direct ou indirect avant que le pouvoir cède le chemin vers la présidence et d'apporter des réponses précises sur la plate-forme d'El-Kseur, et reconnaître l'organisation du Aârch comme seul représentant du mouvement » (extrait du PV)

Un PV fut dressé à la fin des débats et rédigé sur une feuille volante, le cachet humide du comité de village fut apposé en haut et en bas du texte et un émargement (anonyme) à la main est approuvé sur le cachet.

Il apparaît clairement que le comité de village s'est impliqué comme acteur collectif dans la prise en charge de la contestation.⁷⁷⁷ La griffe portant le nom du comité de village d'Ait Arbi apposée sur le document atteste de cet engagement.

7-2-2-L'implication des comités de village de la tribu At Yettura

Plusieurs villages des At Yettura ont eux aussi élaboré des documents qu'ils ont remis à la coordination locale. Les propositions ont été faites suite aux débats organisés dans des assemblées générales des villageois tenues, le 10 juillet.

Nous disposons de douze (12) PV de réunions, qui portent des cachets humides des comités de villages. Ces réunions se sont déroulées simultanément à la même date du 10 juillet⁷⁷⁸. Ce qui dénote une synchronisation du timing de l'action de concertation et de réflexion dirigée par « la coordination du arch », suite à la décision de la CADC lors du conclave d'Azzefoun,

⁷⁷⁶Selon Mahé la mise en quarantaine pratiquée en Kabylie est différente de l'ostracisme observé dans la Grèce antique ou de la traditionnelle « mise en quarantaine », car elle « n'a pas de termes fixés à l'avance ». Mahé, 2001, p491.

⁷⁷⁷Nous avons été sollicités pour donner notre appréciation sur la charte d'Azeffoun par un délégué du village.

⁷⁷⁸ Cette déduction est faite à partir des dates signalées sur les documents. Cependant, nous n'écarterons pas l'hypothèse que les dates évoquées ne correspondent pas aux dates du déroulement des assemblées et éventuellement dans certains cas que ces réunions n'ont jamais été tenues, c'est-à-dire que le document laisse croire à la tenue d'une assemblée des villageois or ce n'est qu'une réunion des membres du comité ou tout simplement il s'agit de simples consultations informelles engagées par quelques animateurs du mouvement auprès de certains villageois intéressés par l'évolution de la contestation.

tenu les 6, 7, et 8 juillet de consulter les villages sur la question de dialogue avec le gouvernement.⁷⁷⁹

Parmi ce corpus de documents, certains PV ne se contentent pas d'annoncer brièvement les propositions arrêtées par l'assemblée, mais esquissent une réflexion et tentent de motiver et de construire une argumentation cohérente, ce qui donne, parfois, des textes assez conséquents en volume (4 pages) mais aussi dans leur contenu politique en raison des remises en cause qu'ils engagent au sujet de certaines pratiques du mouvement. On est loin du discours flatteur et consensuel, c'est un exercice d'autocritique, de distanciation produit dans le feu de l'action. (Exemple des textes des villages d'Iferhounene, Ait Hamou...)

Ces textes abordent un ensemble d'axes qui déterminent la ligne politique et stratégique du « mouvement citoyen » ; tels que la plate-forme de revendications, le rapport vis-à-vis du pouvoir, les modalités concrètes de l'action de protestation et enfin des formes d'organisation et règles de fonctionnement du « mouvement citoyen » en général et des coordinations locales en particulier.

Parmi les revendications récurrentes de ces plates-formes, outre l'accent qui est mis sur la plate-forme d'El-Kseur, un village (At Atsou) a formulé la demande, qui explicite clairement l'un des objectifs majeurs des contestataires « remplacer la plate-forme d'El-Kseur par une seule revendication : le départ du système, tout le système ».

Beaucoup de ressentiments ont été exprimés au sujet de la télévision algérienne (ENTV). Certains villages demandent expressément la réception des programmes de BRTV à qui on demande de libérer ses ondes, pour sanctionner et échapper au matraquage politique de l'ENTV ; qui d'ailleurs est accusée de volonté de division lors de sa couverture jugée partielle de la marche du 14 juin. Certains préconisent même « de bloquer l'ENTV en cassant ses émetteurs et acheter des paraboles collectives pour chaque village⁷⁸⁰ ». Ils n'hésitent pas à se positionner comme « victime du racisme du pouvoir qui se dit arabe ». (Bouaidel)

⁷⁷⁹ Au même moment, des informations parues dans la presse sur des contacts entre le gouvernement et les délégués du mouvement. Voici le compte rendu de la presse :

« Des contacts auraient cependant été établis entre la présidence et les archs par l'entremise d'une conseillère de Bouteflika, Mme Yahyaoui, selon "Le Quotidien d'Oran", qui aurait servi d'intermédiaire entre des délégués de Tizi-Ouzou et le président de la République. Le wali de Bajaïa aurait joué le même rôle. Le Premier ministre Benflis avait pour sa part déclaré le 3 juillet que "si une délégation de représentants mandatés par des citoyens souhaite faire connaître ses préoccupations aux pouvoirs publics, les portes lui seront grandes ouvertes". Le président Bouteflika avait cependant resserré le champ de possibles négociations en excluant les revendications, fondamentales pour les archs, du départ des gendarmes et de l'officialisation de tamazight. » DP de Mahé.

⁷⁸⁰ Dans un communiqué de la coordination interwilayale du 15 juin dénonce la couverture médiatique de la marche du 14 juin.

Dans le sillage du choc des conséquences de la marche du 14 juin 2001 et de la couverture partielle assurée par L'ENTV, le village d'Ait Arbi a effectivement installé, en été 2001, une parabole collective pour capter la chaîne BRTV et les autres chaînes satellitaires. C'est le comité de village qui a pris en charge cette opération de collecte d'argent et de logistique. Une aide financière fut apportée par l'association culturelle du village à hauteur de 60 mille dinars. (AF Kamel, août 2008)

Pour mesurer l'importance vitale pour beaucoup d'algériens de se soustraire du dictat de l'ENTV, il y a lieu d'indiquer le taux élevé d'accès à la télévision par satellite en Algérie. « En 1999, 80 % des foyers algériens possédant une télévision ont accès à la télévision par satellite. C'est le taux le plus élevé en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. En Europe occidentale, il est de 48,5 % (SAKR 2001 : 114). ». Par ailleurs, outre qu'elle permet de créer « un espace public minimal », la parabole ou « La télévision par satellite favorise la production d'un savoir

Dans un climat de tension et d'appréhension la question du dialogue avec le pouvoir devient très sensible et soulève les passions. Il se dégage des positions des villages une profonde hostilité et méfiance à l'égard des autorités. Cette allergie à la négociation traduit le discrédit de toutes les médiations politiques institutionnelles, de l'image négative de l'action politique, caricaturée par le terme *lpolitik*, dans le sens de combine et de manipulation exercée réservée aux femmes vicieuses (*Sstayet*). Direche-Slimani croit déceler la recherche d'une forme de « pureté » et intégrité morale du militant derrière cette intransigeance du refus du dialogue, considérée comme la seule manière de se conformer à un idéal de la contestation.⁷⁸¹

Même si certains villages ne se prononcent pas et préfèrent laisser la liberté aux instances dirigeantes du mouvement (Bouaidel), d'autres sont méfiants. Sans s'opposer au dialogue, ils émettent quelques conditions nécessaires à la tenue de ces négociations. Ils se déclarent pour « le dialogue en direct en présence de tous les médias » (Ahdouche, Boumessaoud), d'autres villages s'opposent au dialogue et aux négociations (Ait Atsou, Iberber, Ait Arbi).

Dans le registre d'actions de protestation, certains villages préconisent « d'opter pour des actions plus musclées à part les marches et les sit-in » (Ahdouche), comme « l'occupation des autoroutes, [et la] grève de la faim » (Bouaidel), ou « envisager la désobéissance civile si le pouvoir campe sur ses positions » et même penser à « envisager l'autonomie de la Kabylie en cas de refus du pouvoir à la satisfaction des revendications » (Ait Atsou)

On observe qu'en écho à l'échec de la marche du 14 juin des voix commencent à s'entendre défendant l'option d'une autonomie de la Kabylie. Cette option envisagée, dans le cas du blocage d'une perspective d'un accord dans un cadre national, est partagée par une faction radicale des militants du mouvement de mobilisation désignée, par A. Layachi, par le terme « tendance ethniciste » en opposition à une « tendance citoyenne ».

Pour cet auteur, la tension entre ethnicité et citoyenneté divise le Mouvement culturel berbère en deux tendances. La tendance ethniciste considère les berbères comme « *un groupe social nettement distinct, dont les membres sont liés entre eux par les liens de sang, la culture et la langue.[...] et que les berbères sont une minorité persécutée par une majorité d'arabe et un Etat autoritaire et hégémonique dirigé par les Arabes. [...] cette tendance [...] en appelle à la fin du contrôle de l'Etat sur la région de Kabylie qui, pense-t-elle doit être autonome ou indépendante.* ».⁷⁸²

Le professeur Salem Chaker, linguiste berbérisant est la figure intellectuelle de cette tendance, qui dès le milieu des années 1990, lance le débat sur l'autonomie de la Kabylie et renonce à sa thèse formulée dans *Imazighenass-a* (1990) du degré élevé d'intégration des Berbères dans la société algérienne et soutient désormais : « *Pour appeler un chat un chat, il ne fait pas de doute qu'il existe un peuple kabyle, avec son identité collective, sa culture, sa langue*

autre que le savoir hégémonique diffusé par la chaîne nationale. Elle joue également en creux dans l'émergence de la subjectivité et de l'individualité, ne serait-ce que par les choix qu'elle induit. ». Hadj-Moussa Ratiba, « Singularité, vie en commun et télévision par satellite en Algérie », *Cahiers d'études africaines*, 2006/2 n° 182, p. 410 / 411

⁷⁸¹Cf, Direche-Slimani, K., 2006, p191.

Cette radicalité peut s'expliquer en partie, par les effets ravageurs et sornois des violences politiques de la décennie 1990 sur la représentation que se font les jeunes de l'Etat et de l'assimilation de l'action politique à la violence physique ou symbolique.

⁷⁸² Azzedine Layachi, 2004, p 44.

*et son territoire. [...] l'idée d'autonomie est donc fondée sur tout un faisceau de données objectives qui se suffisent à elles-mêmes. Elle est aussi légitimée, même si au fond cela peut apparaître secondaire, par l'échec absolu de l'Etat-Nation centralisé algérien mis en place depuis 1962 ».*⁷⁸³

Le représentant politique de cette tendance est le chanteur et militant du MCB Ferhat Mehenni⁷⁸⁴ qui annonce, le mardi 5 juin 2001 à Tizi-Ouzou, le lancement d'une pétition pour l'autonomie de la Kabylie⁷⁸⁵ et déclare que « la revendication de Tamazight comme langue nationale et officielle paraît désormais dépassée, tout comme ses cadres d'expression que sont le MCB et les partis existants » et plaide pour un « statut de large autonomie », avec respect de l'intégrité territoriale de l'Algérie. Le 24 Août, dans une réunion à Makouda à Tizi-Ouzou, il lance le projet de création du MAK, mouvement pour l'autonomie de la Kabylie.⁷⁸⁶

La deuxième tendance dite citoyenne regroupe deux groupes. « *Ceux qui considèrent les berbères comme une minorité dans un Etat à prédominance arabe et ceux qui les considèrent comme une majorité dans un pays dirigé par une élite arabe ou arabisante, intolérante autoritaire et hégémonique. [...] ceux qui prônent les idées citoyennes –qu'ils voient leur groupe*

⁷⁸³ Azzedine Layachi, 2004, p41. Le texte de Chaker, « plus qu'une suggestion, une nécessité », est publié par le quotidien Le Matin, du 14 octobre 2001.

⁷⁸⁴ Ferhat Mehenni dit Ferhat Imazighen Imula est né le 5 mars 1951 au village Maraghna à Illoula Oumalou, Tizi Ouzou. Auteur d'un répertoire de chants révolutionnaires dans les années 1970 et 1980. Il est parmi les 24 détenus du Printemps berbère, en 1980. Condamné à trois ans de prison en 1985, il est gracié en 1987. Il est l'un des quatre fondateurs du RCD, avec Mokrane Aït Larbi et le défunt Mustapha Bacha, et Saïd Sadi. Il a créé le Mouvement culturel berbère MCB-Coordination nationale le 4 avril 1993 puis le MCB-Rassemblement national à la fin du boycott scolaire de 1995. Il démissionne du RCD dans la même année.

⁷⁸⁵ Voici le texte de la pétition : « La répression permanente et multiforme dont est victime la Kabylie, de la part du pouvoir central depuis l'indépendance, vient de franchir son dernier palier en tuant nos meilleurs enfants dans la fleur de l'âge. Ces martyrs et ces blessés graves nous interpellent et nous interpellent éternellement. Pour : - Eviter la répétition de ces massacres. - Mettre notre région à l'abri de la violence étatique. - Garantir à notre jeunesse un avenir de paix, d'épanouissement et de prospérité. - Prendre en charge notre langue, notre identité et notre culture. Nous, pacifiques signataires de la présente pétition exigeons, pour la Kabylie, sur toute l'étendue de l'ex-Wilaya III, un statut de large autonomie dans la perspective d'un Etat fédéral. »

⁷⁸⁶ Maxime Ait Kaki, *De la question berbère au dilemme kabyle à l'aube du XXI siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, p 192-193

Le MAK définit son projet d'autonomie dans quelques principes : « par sa langue, sa culture et son histoire, le peuple kabyle s'est forgé une identité et une personnalité très prononcées. Les kabyles sont citoyens d'Algérie et appartient tous à la famille des *Amazigh* ou « hommes libres ». La Kabylie est leur première patrie. Elle recouvre l'espace historique de l'ex. *Wilaya* III. Ses frontières administratives recoupent celles de sa langue et de ses valeurs. L'autonomie régionale se traduira par la mise sur pied, en Kabylie, d'un Etat à travers l'élection d'un Parlement régional qui, en fonction de sa majorité politique, élira un chef de l'exécutif pour former un gouvernement local. Les assemblées populaires communales actuelles seront remplacées par les *archs* où chaque village, chaque quartier (institutions de base de l'autonomie kabyle) seront représentés proportionnellement au nombre de leurs habitants. La Kabylie aura, également, le droit à ses propres armoiries et à son drapeau qui flottera aux côtés du drapeau algérien. Les domaines de compétence de l'Etat régional kabyle seront ceux de la vie quotidienne ayant trait à la sécurité civile, l'éducation, la culture, la santé, la justice et les droits humains, l'information et les médias, les transports et leurs infrastructures, les finances et fiscalité, le budget et l'économie en général, l'environnement et l'aménagement du territoire. L'Etat central gardera l'exclusivité de la défense nationale, l'émission de la monnaie et la définition de la politique étrangère dans le respect du point de vue kabyle. Il aura aussi un rôle de régulation et de péréquation économiques entre les régions du pays, en attendant un Etat fédéral », Ferhat Mehenni, *Algérie : la question kabyle*, éditions MICHALON, Paris, 2004, pp 183/184/185.

*ethnique comme une minorité ou une majorité- déclarent qu'ils luttent pour que l'Algérie devienne un Etat de droit pour tous, équitable et laïc. Pour eux, le système politique algérien doit devenir vraiment citoyen et démocratique. [...] cette tendance [...] rejette toute intervention internationale en faveur des Kabyles et s'appuie sur la plate-forme d'El-Kseur qu'elle présente comme un ensemble de revendications citoyennes visant à parvenir à une véritable démocratisation de l'Algérie».*⁷⁸⁷

Ces tendances trouvent parfois des échos à l'intérieur de cette coordination d'Iferhounene, même s'il faut le noter, les militants ne se revendiquent pas ou pas encore de la mouvance de l'autonomie (MAK), ou du moins ils sont captés par certaines thématiques relatives à la redéfinition du rapport entre la Kabylie et l'Etat.

Ainsi certaines propositions explorent la mode d'action symbolique pour exprimer le déni de citoyenneté dont ils estiment être victimes, dans ce sens s'insère la proposition de « retrait des cartes d'identité nationale ». (Bouaidel). D'autres prennent le sens inverse pour réapproprier l'histoire nationale par la « célébration du 20 août 1956 par un déplacement massif vers Ifri ». (Ahdouche)

D'autres modes de contestation sont proposés par certains villages qui préfèrent s'investir dans les « actions pacifiques » et même de préconiser le « rejet des meetings afin d'éviter toute manipulation » et d'opter « pour les marches et les sit-in au niveau local (Wilaya) » (Boumesaoud)

Sur un autre registre, les différentes réflexions se sont attelées à engager un premier constat sur le « mouvement citoyen ». Ainsi l'expérience de l'activité militante de ces premiers mois, a conduit certains à refuser « la monopolisation de la gestion qui doit être collective », et de se soustraire aux poids des querelles internes et « mettre de côté toutes les idéologies afin d'assurer la survie du mouvement ». (Soumeur, Kerrouche)

Cette remarque indique que certains citoyens et militants ont constaté que le déploiement de la dynamique de mobilisation, l'implication des acteurs a engagé le mouvement dans un processus de bureaucratisation afin d'agréger les ressources et de les mobiliser. Cette dynamique a fait émerger des individualités qui ont concentré certaines fonctions et prise de décisions, ce qui ne cadre pas avec le principe d'horizontalité du mouvement.

L'équilibre difficile entre le respect de la diversité des opinions politiques et l'exigence de l'unité des rangs nécessaire pour faire face à l'adversaire est une des préoccupations qui nourrissent toutes ces propositions. A titre d'exemple, il est recommandé de ne pas accepter « l'exclusion extrémiste de toute personne présente dans le mouvement quel que soit sa couleur politique ou religieuse tant que l'objectif est le même » et faire respecter « la diversité d'opinions mais pas pour la division des archs », et s'élever « contre la récupération partisane » (Kerrouche)

Cette réflexion exprime la tension récurrente dans les mouvements sociaux et qui tiraille les militants préoccupés à assurer un exercice d'équilibre entre la nécessité de la diversité des opinions synonyme de mobilisation des ressources disponibles et l'exigence d'efficacité du fonctionnement des structures représentatives des mouvements sociaux.

Une attention particulière a été exprimée sur la nécessité d'exiger des délégués de présenter des mandats délivrés par des assemblées villageoises accompagnées d'un PV et d'une liste des émargements. Cette recommandation doit être mise en pratique et veiller à son

⁷⁸⁷ Azzedine Layachi, 2004, p45.

application, même « s'il le faut contrôler sur le terrain », et qui sera un « contrôle systématique sur les délégués par un service d'ordre spécial à l'occasion de chaque conclave et veiller sur la légitimité et la représentativité », et certains préconisent d'aller jusqu'à « enquêter sur la représentativité des délégués au niveau des arch et communes » (Ait Hamou, Iferrhounene centre, Ait Atsou).

Cette critique identifie, déjà après seulement un peu plus d'un mois de la structuration du mouvement à Iferrhounene, une des failles structurelles de l'ensemble du « mouvement citoyen » et qui touche le nœud du lien entre le délégué et sa base (village, quartier etc.). Un rapport contenu dans le mandat de délégation, qui doit de se renouveler et se confirmer, ou se résilier, à tout instant au bon vouloir des détenteurs du pouvoir de la délégation, les assemblées villageoises ou de quartiers.

Et pour renforcer ce contrôle sur les représentants qui ne doivent s'investir que pour le mandat pour lequel ils sont investis, il y a nécessité d'établir « un pacte d'honneur de non participation des délégués aux élections » (Iferrhounene, Ahdouche)

Le débat s'est focalisé aussi sur l'enjeu des modalités de l'organisation du mouvement et du type de rapport entre les différents échelons de l'organigramme de la structure du « mouvement citoyen ». En conséquence, il a été clairement exprimé un « rejet du mode de prise de décision par consensus et le remplacer par le vote à majorité à deux tiers »⁷⁸⁸ et une « affirmation de l'horizontalité de la structure du arch. » (Iferrhounene, Ahdouche, Ait Atsou)

Ces remarques expriment le dilemme que Cefai qualifie d'« *antinomies transcendantales* » de l'action collective », une tension qui émaille le déploiement de la dynamique contestataire entre « *représentation nécessaire, bureaucratisation inévitable* »⁷⁸⁹.

Les structures du mouvement sont confrontées à la gestion d'une tension inhérente à leur mobilisation. Comment réussir à assurer une bureaucratisation de l'action militante, disposition politique et logistique nécessaire au fonctionnement rationnel d'un mouvement social, et en même temps garantir la représentativité des délégués, être capable d'entretenir et de renouveler le lien politique de confiance mutuelle et de crédit à l'égard des militants ?

Certaines propositions abordent les modes de structuration de la coordination locale et tentent de répartir les tâches entre les trois délégués de chaque village, « le premier a pour tâche de prendre part au conseil communal, le deuxième [...] participer à l'assemblée, et le troisième qui est un suppléant doit remplacer l'un des deux en cas d'absence. » (Ait Hamou)

D'autres proposent d'aller plus loin pour supprimer la diversité des formes de structuration du « mouvement citoyen » et à étendre l'hégémonie de la structure de Tizi-Ouzou (CADC) à l'ensemble des partenaires du mouvement (Bejaia) : « obliger les autres wilayas à adopter notre mode d'organisation, notamment Bejaia qui comprend beaucoup plus de politique que de représentants des citoyens, villages et quartiers » (Ait Atsou)

Toutes ces propositions touchent à l'organisation et aux fonctionnements des coordinations du mouvement citoyen et des modalités des rapports entre les différents niveaux et échelons de l'organisation (village, commune, département, interdépartemental). Le critère

⁷⁸⁸ Effectivement cette demande d'abandonner ou d'assouplir le consensus comme mode de prise de décision a été satisfaite lors du conclave de la CADC tenu à Ouacif, les 26-27 juillet 2001, en acceptant de recourir, faute de consensus, au vote à la majorité de 2/3 des voix.

⁷⁸⁹ Cefai, 2007, p. 344.

déterminant pour accéder au statut de délégué et l'horizontalité politique constituent une des sources de tension et de tiraillement des militants.

Certaines analyses les considèrent comme une des limites structurelles du mouvement de contestation et indices d'archaïsme. Selon Direche-Slimani la règle de fonctionnement par direction tournante et principe d'horizontalité bloque toute possibilité d'émergence d'individualités et de centre de décision et d'initiatives. L'archaïsme est visible dans le mode de représentativité au sein du mouvement qui exclusivement centré sur le lieu de résidence, ainsi l'unité villageoise est le seul critère identifiant un individu.⁷⁹⁰

Pour illustrer la différence des rapports qu'entretenaient les délégués avec les structures qu'ils sont censées représenter, voici le témoignage d'Akrour délégué du CPWB et syndicaliste du CNES à Bejaia sur le rôle d'un délégué au sein de structure interdépartementale qui coiffe le mouvement de contestation. Dans une discussion avec Abrika, délégué d'un quartier de la ville de Tizi-Ouzou, Akrour fait apparaître la tension que vit le délégué et sa dépendance totale au groupe : *« je voulais détacher Abrika de l'emprise qui le tenait à Tizi, je lui ai dit que dans les réunions de l'interwilayas il faut oublier que tu es délégué d'une wilaya, ici il faut penser national. C'est vrai que vous avez des recommandations de votre wilaya, mais il faut que les délégués soient autonomes, libres lorsqu'on réfléchit à l'avenir du mouvement. Ils veulent seulement parler au nom de leur wilaya, ils ont aucune volonté de s'autonomiser »*⁷⁹¹ (Akrour, 2013)

L'aspect logistique n'a pas été négligé dans ce premier bilan collectif. La permanence au niveau du siège de la coordination locale doit être confiée à une personne « qu'on juge capable d'accomplir cette tâche » (Ait Hamou). C'est une critique implicite sur les personnes qui ont déjà assurées cette charge et qui n'ont pas présenté une bonne image du mouvement auprès de la population de la région. D'ailleurs mes propres observations m'indiquent que certains délégués sont jugés par une partie de la population dans la ville d'Iferhounene « comme des marginaux et immatures ».

Le flux des dons et cotisations dans les caisses de la coordination locale, et par souci de transparence de la gestion et de preuve de probité du mouvement et peut être en réaction à des anomalies observées, a conduit certains villages à proposer l'« ouverture d'un compte bancaire pour une transparence dans la gestion de l'argent et éviter la circulation du liquide (espèce) » (Ait Atsou)

Cette remarque témoigne du sens civique et la probité que doivent accompagner les délégués dans la gestion de la dynamique citoyenne, et cela dans le prolongement des modes de gestion des assemblées villageoises des biens publics.

Enfin, le climat de tension et le pic de l'affrontement qui a été atteint durant le mois de mai et début juin ont conduit à alimenter des sentiments d'appréhension et d'inquiétude à propos de la sécurité des villages et des commerces, notamment dans la ville d'Iferhounene. Certains villages ont tenté de prendre en charge cette inquiétude en organisant des équipes de vigilance comme ça été le cas à Ait Arbi, ou à entrevoir la possibilité de la « fermeture obligatoire des

⁷⁹⁰ Direche-Slimani, K., 2006, p 190.

⁷⁹¹ Ce manque d'autonomie dont parle Akrour est constitutif de la nature du mandat confié au délégué du village et de quartier, de simple porte-parole du groupe. En revanche, Akrour est syndicaliste du CNES ne rend pas compte de ses activités aux membres du syndicat, d'où l'autonomie totale qu'il jouit qui le soustrait à la tension qui tiraille et enchaîne les délégués de villages.

ceintures [pistes agricoles] des villages pour éviter la libre circulation des étrangers la nuit »⁷⁹²(Ahdouche)

Au terme de cette présentation de la panoplie des propositions des villages engagés dans « la coordination du archAt Yettura », il convient dans un premier moment d'attirer l'attention sur la signification politique de ces réunions des comités de village tenues à la demande des membres de la « coordination du archAt Yettura ». Il apparaît clairement que le « comité de village » prend politiquement en charge les événements ; qu'il s'agit d'organiser des réunions pour traiter des questions relatives aux événements, de déléguer des représentants du village, ou bien de prendre en charge le problème de l'organisation de la vigilance dans le village suite aux menaces, réelles ou supposées, d'intrusions nocturnes des gendarmes en représailles à la participation des jeunes aux émeutes à Iferrhounene.⁷⁹³

Fait politique majeur que celui qui consiste dans la participation du comité à l'élaboration d'une plate-forme de revendications du archAt Yettura. Le comité de village d'Ait Arbi formule des revendications politiques et revendique la paternité par l'usage du terme « revendications faites par nous le comité » et qu'il consigne d'ailleurs dans un document remis au délégué du village pour les proposer à la « coordination du archAt Yettura ».

Un autre indice de cette forme d'implication du comité dans un processus politique inédit ; les membres du comité organisent une autre réunion extraordinaire, le lundi 25 juin 2001, pour suivre de près les résultats de la rencontre des délégués de « la coordination de l'aârch Ath Yetsura » et prendre connaissance du « compte rendu de la réunion aârch Ath yetsura » et de débattre du sort réservé à leur proposition « proposition données à Aârch Ath Yetsura ».

Ainsi selon le P.V de réunion du « comité » le 25/06/2001, il est fort probable que le(s) délégué(s) du village, ai(en)t pu assister à la réunion du comité pour présenter un compte rendu de la réunion de « la coordination du Aârch Ath yetsura » sans y être mentionné(s) dans la liste des présents.

Nous avons pris part à une réunion du comité de village consacrée aux événements de 2001, au mois de juillet 2001. Voyant mon intérêt scientifique pour la question et mes sympathies politiques au « mouvement citoyen », certains membres du comité (et amis) m'ont invité et sollicité pour connaître mon avis sur l'actualité politique nationale et locale et les aider à prendre des décisions sur certaines questions engageant l'avenir du mouvement. A la fin de la réunion, le PV final n'a pas fait mention de ma présence. Seuls les membres du comité avaient signé le document.

Enfin, toutes les observations et critiques qui ont été formulées par les militants d'Iferrhounene rejoignent dans le fond, et au-delà des contours des formulations, à des tensions qui traversent tous les mouvements sociaux. Les tensions peuvent apparaître lorsque les militants rentrent en désaccord sur le choix des moyens pour atteindre les objectifs fixés, entre

⁷⁹² Dans la commune d'Illiltén, une tâche a été confiée à la « commission vigilance » : « organiser les commerçants pour payer des vigiles » afin de garantir la sécurité des biens dans le chef-lieu de la commune. (Note consignée par le délégué Mamert lors d'une réunion de la coordination d'Illiltén le 1 juin 2001)

⁷⁹³ L'organisation de la vigilance pour parer à une intrusion probable des gendarmes dans le village a été discutée au sein de l'assemblée du village d'Ait Arbi et entre les membres du comité de village. D'après les premières données il semble que contrairement à la relative réussite de l'expérience de la mise en place de la vigilance en 1995 l'opération de 2001 a, quant à elle, souffert d'improvisation et de manque de préparation. D'ailleurs elle a été vite abandonnée.

des buts intermédiaires et des objectifs ultimes de la contestation ou entre dynamiques temporelles du court terme et du long terme. Ils peuvent se disputer sur des questions de principes ou de procédures et tenter de trouver un équilibre précaire entre les luttes internes pour le pouvoir au sein de l'organisation et les combats externes pour la victoire du mouvement. Ils sont tiraillés entre une logique centrale et une logique périphérique.⁷⁹⁴

Reste à savoir comment les militants apportent des réponses politiques à ces tensions, à moins qu'ils ne prennent pas conscience de la nature de certaines de ces contradictions ?

La désignation des délégués des coordinations locales à Iferrhounene qui vont les représenter à l'échelon régional va susciter une dynamique politique et peut être une concurrence et rivalité entre les différents acteurs et délégués.

7-3-Le choix des délégués représentants la coordination At yettura dans les conclaves de la CADC :

L'entrée de la coordination tribale à la CADC exige des militants de suivre une cadence soutenue de réunions et de conclaves qui se tiennent à chaque week-end, voire parfois deux fois par semaine. A cet effet, un travail de coordination et de concertation s'impose entre les militants notamment sur le choix des deux personnes qui auront la responsabilité de représenter la coordination à l'échelle de la Wilaya.

En effet, depuis le conclave de la CADC du 8 juin 2001, tenu à Tizi Rached, il a été décidé de créer un "Conseil de wilaya", où chaque commune serait représentée par deux personnes (sauf la commune de Tizi-Ouzou, par neuf personnes). Les délégués ne doivent pas être des élus (APC et APW) des partis politiques.⁷⁹⁵ Le texte final a été adopté lors du conclave tenu à At Ouacif, les 26-27 juillet 2001, intitulé les « principes directeurs ».⁷⁹⁶

⁷⁹⁴ Cefaï, 2007, p. 360

⁷⁹⁵ L'avant-projet du règlement intérieur de la CADC prévoit dans son article premier : la coordination de la wilaya est composée de deux (02) délégués communaux dûment mandatés ». L'article 5 : la représentativité de la CADC au niveau de l'interwilayas est d'un délégué pour chaque daïra plus un délégué représentant l'aarch Ath JENNAD et 03 délégués représentant la présidence tournante triangulaire. L'article 6 : les communes qui composent une daïra se concertent pour représenter celle-ci par rotation. Article 7 : les communes ayant opté pour une représentation au sein d'un arch ne peuvent pas faire prévaloir leurs droits à une représentation au sein de la daïra à laquelle elle est rattachée administrativement ».

⁷⁹⁶ Parmi les principes de l'organisation de la CADC :

- 1 – Les délégués sont élus en assemblée générale des villages et des quartiers.
- 2 – La coordination communale, unité de base, doit être composée des délégués élus à la base (villages et quartiers) accompagnés des procès-verbaux dûment signés par l'assemblée des membres de l'AG, cacheté par le comité ou attesté par le PV de la commission de validation et de contrôle des mandats de la coordination communale.
- 3 – Les coordinations communales ont l'autonomie d'organisation (en Aarchs et dairas) et d'actions.
- 4 – La coordination de wilaya est composée de deux (02) représentants par coordination communale dûment mandatés. Elle constitue un cadre de concertation, de décision et d'exécution lors des conclaves.
- 5 – Maintenir, préserver, encourager et provoquer les réunions de coordination inter-wilaya pour la réalisation d'actions d'envergures nationales unifiées, afin de faire aboutir nos revendications.
- 6 – La délégation représentant la coordination de wilaya dans les rencontres inter-wilaya est composée d'un représentant par Daira. Il est choisi par voie de concertation par les délégués des coordinations communales de la Daira.
7. Principe de l'horizontalité.
8. Dans les travaux des conclaves, les décisions doivent être prises par consensus à défaut de la majorité des trois-quarts après débat en plénière.

A la veille de chaque conclave, les délégués de la coordination locale doivent désigner les deux personnes (voir plus ou moins) les mieux indiquées, ou disponibles, pour assumer cette tâche.

En décortiquant la liste des délégués ayant exercé cette responsabilité on est attiré par certains paramètres qui guident le choix de ces personnes. A savoir les compétences « techniques » ; c'est-à-dire la capacité du délégué à suivre les débats politiques, chose qui nécessiterait une culture politique moyenne et la disponibilité à faire part publiquement de ses opinions, donc avoir une bonne ou du moins une maîtrise correcte de l'art de l'éloquence. D'autre part, réussir à réunir et imposer un consensus, temporaire ou reconductible, autour de soi.

Kamel AF qui a assumé plusieurs fois la mission de délégué de la coordination du archAt Yettura, justifie le choix qui a été porté sur son camarade du village d'Ait Arbi en l'occurrence AH Kamel , comme représentant de la coordination At Yettura qui le considère comme quelqu'un qui « *se dérobe face aux difficultés* » et qui n'a pas été mandaté par le village et dont la légitimité est contestée. Cependant, il lui reconnaît certaines qualités. Kamel affirme que : « *parfois il assumait la tâche de porte-parole, chose qui était bien puisqu'il excellait dans la prise de parole et l'éloquence. La facilité de son expression lui permettait de nous représenter dans les conclaves.* » (Kamel AF Août 2007)

Un mode non codifié de désignation des délégués s'est imposé au fil de la contestation. Il repose principalement sur la disponibilité des délégués au moment du besoin d'envoyer un représentant de la coordination à un conclave de la CADC. Le critère de la compétence politique (suivre et participer au débat) est aussi important. Même s'il faut le préciser, le réservoir de candidats à la représentation n'est pas très étoffé en raison du manque de compétences et comme le suggère le témoignage de Kamel AF, l'absence du savoir-faire politique et du manque d'expérience politique notable chez les jeunes militants de la coordination des At Yettura : « *notre véritable problème était la jeunesse d'âge des délégués. J'avais à l'époque 25 ans et je me rendais en octobre 2002 dans des villages d'Iferhounene qui ne me connaissaient pas, comment voulez-vous que je sois écouté et entendu dans un village inconnu.* » (Kamel AF août 07)

Il faut reconnaître que ce schéma de désignation n'est valable qu'en théorie. La pratique politique réelle génère des modèles différents, ce qui fait que certains délégués se sont imposés d'eux-mêmes et pour une longue période faute de candidat ou de concurrents de qualité, à l'image des Salah At Ouchene, Ait Hamou Mansour, Kamel Ait Hamou, Kamel Ait Fella, LakroutBoukhalfa. L'alternance n'est utilisée que pour justifier des besoins de se ménager en cas de surmenage physique et intellectuel ou pour d'autres indisponibilités d'un délégué (maladie, affaire personnelle). Kamel , AF a cessé d'être représentant du village et de la coordination suite à son retour aux études (septembre 2001 à décembre 2001) puis lors de son installation au Sahara (de juin 2003 à février ou mars 2004⁷⁹⁷) pour ouvrir un commerce. De

NB. Pour la suite des principes de fonctionnement de la CADC voir document en annexe.

⁷⁹⁷ Nous supposons que cette période de juin à octobre 2003 constitue un moment critique pour le « mouvement citoyen » qui a vu quelques-uns de ses cadres dirigeants emprisonnés à partir des élections locales du 10 octobre 2002 puis libérés vers le mois d'août 2003. Probablement ce contexte de peur et d'isolement a conduit certains animateurs à se mettre à l'abri d'une éventuelle répression et de mettre la coordination locale en veilleuse.

même que Ferhat H, a été contraint d'abandonner sa mission suite à son retour à l'université en septembre 2001.

Enfin, dans les moments de traversée de désert du mouvement et de démobilisation, faute de candidat il était difficile d'assurer cette alternance ou même ce jeu démocratique de concurrence entre prétendants.

D'ailleurs, Kamel AH un des représentants du village d'Ait Arbi, était disponible en raison de son état de chômeur, a assuré cette délégation de mai 2001 jusqu'à 2004 (c'est-à-dire au début du dialogue) avec des périodes de mise au repos et de passage à vide ou de doute.

Le cas le plus significatif est celui du délégué AH Mansour, qui a été désigné comme le délégué du village d'Ait Arbi et de la coordination du archAt Yettura dès les premiers instants de la structuration de la coordination locale, fin mai et début juin 2001, et a assuré cette délégation pendant presque deux mois, de la fin mai à son départ en vacances en France le 18 juillet 2001, puis il a repris ses fonctions en septembre. Sa désignation comme secrétaire général du syndicat de l'éducation de Tizi-Ouzou, vers novembre 2001 l'a éloigné de la région et graduellement il a abandonné sa charge. L'évolution de la situation politique lors de son absence en été 2001, avec l'exclusion le 17 juillet 2001, des militants d'extrême gauche regroupé dans le comité populaire de la Wilaya de Bejaia, constitue un argument politique de poids qui a précipité son retrait.

Voici son témoignage qui retrace son parcours, il explique son engagement : **« Au début des événements j'étais entre Tizi-Ouzou et le village, j'ai tenté d'impliquer le syndicat de l'éducation dans le mouvement comme l'ont fait mes collègues à Bejaia ce qui a conduit à la création du comité populaire, ou du moins s'exprimer dans une déclaration publique de soutien au mouvement. Malheureusement il y avait des oppositions des membres du bureau du syndicat. Je me suis impliqué dans le mouvement comme représentant du village et de la coordination locale pour ne pas laisser libre champ à des gens incompetents comme Salah du FFS de nous représenter et qui peut nous conduire à des impasses ou catastrophes, d'ailleurs j'avais demandé à des personnes comme Mhana et Farid syndicalistes et militants politiques et du MCB et les autres de s'engager ici à Iferhounene et d'occuper le terrain, malheureusement ça n'a pas été le cas. »** (AH Mansour, Août 2008)

Ce militant syndicaliste est estimé à Iferhounene où il a travaillé comme enseignant d'anglais au CEM de Michelet, puis comme surveillant général au lycée d'Illilten enfin comme syndicaliste au SETE (syndicat des enseignants et travailleurs de l'éducation). Il a réussi à construire et à entretenir un réseau de fidélités parmi la famille de l'éducation et ses activités syndicales lui ont permis de rendre service à plusieurs amis et satisfaire différentes sollicitations.⁷⁹⁸

Par ailleurs, il a assuré parfois la fonction de porte-parole des deux coordinations celle d'At Yettura et d'Illilten, lors des conclaves de la CADC (daïra d'Iferhounene), de sorte que le temps de parole soit plus important et le poids politique plus consistant. Son dynamisme politique lui a permis de coordonner une réunion de près de 9 coordinations de la haute montagne, et de se

⁷⁹⁸Certains enseignants du primaire m'ont informé que depuis l'arrivée de Mansour au syndicat certains enseignants de la région d'Iferhounene ont énormément profité des avantages sociaux qui étaient auparavant inaccessibles pour eux. Ainsi, les enseignants et leurs enfants ont pu bénéficier des séjours en colonies de vacances et des soins, etc.

faire désigner comme porte-parole de cette fédération de coordinations dans un conclave de la CADC.

« Dans un conclave à Azazga, certains intervenants se revendiquent de leur appartenance tribale, At Yeggar, laarch n Tizi-Ouzou s'enorgueillirent de représenter une plus large couche de la population, afin d'imposer leurs points de vue. Après cette rencontre, on a convenu d'une réunion ici à Iferhounene qui a regroupé les coordinations d'Illiltén, Iferhounene, Imessouhal, Abi Youcef, Akbil, At Yenni, At Menguellat, At Yehia ; c'est-à-dire les coordinations de la haute montagne. Ainsi, on a élaboré un texte et j'ai été désigné porte-parole avec Amirouche (enseignant d'anglais au lycée d'Iferhounene).

Dans le prochain conclave tenu je pense à Azzefoun, je me suis présenté comme le porte-parole de la haute montagne et à cet effet j'ai réclamé un temps de parole équivalent à neuf coordinations que je représente. Immédiatement des voix se sont élevées contre moi pour m'accuser de tentative de scission. J'ai argumenté ma position en citant ce qui s'est passé lors du conclave précédent où tout le monde se revendiquait d'une tribu, alors aujourd'hui moi je représente un ensemble de tribus. Mon ami Amirouche leur a dit que les vraies tribus se trouvent dans la montagne et non dans les villes. Ainsi, on les a menacés de quitter le mouvement et de créer la coordination de la haute montagne. En effet, on nous a écoutés. Certaines coordinations étaient représentées par des délégués voyous, qui n'ont rien à proposer mais qui recouraient à la force et la menace. » (AH Mansour, Août 2008)

Ce témoignage indique une tension entre des logiques centrales et logiques périphériques qui traversent les mouvements sociaux et les organisations des mouvements sociaux. Ces tensions sont suscitées entre la logique centrale des organisations des mouvements sociaux qui les conduit à vouloir fédérer les divers segments qui constituent l'organisation dans un horizon stratégique commun et une logique périphérique qui animent les fédérations régionales et sections locales qui se dotent de porte-parole et essaient d'infléchir les décisions de leurs responsables.⁷⁹⁹

La participation de ce militant syndicaliste dans cette première phase de structuration du mouvement de contestation, a octroyé une forme de crédibilité à la coordination locale auprès de l'opinion au village et dans la daïra d'Iferhounene.

Enfin, à titre de comparaison, les modalités de désignation des délégués au sein de la coordination d'Illiltén sont totalement différentes et peut être uniques.

Les militants de la coordination d'Illiltén ont institué un système de délégation mixte qui combine la permanence, la continuité et l'alternance. Un « délégué permanent et un délégué rotatif », ce dernier est à désigner auprès des délégués des onze villages adhérents à la coordination. Mamert Mahmoud, ex-militant du FFS, journaliste, diplômé en gestion bancaire et membre du comité de village de Tifilkout, un des acteurs à l'origine de la dynamique de structuration du mouvement citoyen à Illiltén et Iferhounene est désigné comme délégué permanent.

Maza Amara, délégué d'Illiltén témoigne de la pertinence de ce choix :

« Même s'il y avait certains qui étaient contre le système de délégué permanent, la majorité a accepté Mahmoud Mamert comme délégué permanent, c'est quelqu'un qui a des

⁷⁹⁹ Cf, Cefai, 2007, p360.

compétences, de capable et un bon parleur. Secondé par un délégué rotatif, à tour de rôle par village. Pour chaque conclave de la CADC, en plus de Mamert délégué permanent, un deuxième délégué est désigné à tour de rôle parmi les délégués des villages d'Illiten. » (décembre 2007)

Ce témoignage aborde la question des critères et les compétences nécessaires pour les délégués des villages afin d'être des représentants de la coordination auprès de la CADC.

Mamert M. nous restitue le contexte dans lequel il a été amené à assumer cette « charge » de délégué permanent :

« Aux débuts (mois de mai), certains délégués refusaient d'y aller aux conclaves de la CADC par peur, puisque personne ne sait ce qui pourrait nous arriver dans le trajet, d'ailleurs dans certains conclaves, on se réunissait et les forces de l'ordre nous envoyaient des bombes lacrymogènes à l'intérieur de la salle. D'autres délégués, par confort nous demandaient d'y aller, d'autres par confiance nous chargeaient de cette mission, et aussi par compétence. Comme il y avait des caméras qui filmaient les séances de débat, certaines personnes ne se sentent pas à l'aise et ne peuvent pas s'exprimer devant les médias. » (déc.2007)

La dimension contraignante de la présence de la caméra est un élément qui peut interférer dans la décision de se porter comme délégué au sein de la CADC, au regard du profil psychologique de chaque militant. Outre ce paramètre, filmer les débats des militants de la CADC peut constituer un outil de pression politique sur les éléments considérés comme téméraires, réformistes, dociles ou intrus. Cette pression médiatique virtuelle est un couperet sur la tête de certains délégués qui peut servir le jour venu comme preuve d'une accusation de lâcheté ou de compromission.⁸⁰⁰

Ce délégué permanent nous livre une anecdote qui témoigne de la place centrale qu'il a occupée au sein de la coordination locale :

« Lors du premier meeting organisé ici à Illiten (juin 2001), je me trouvais à Bejaia dans une réunion de l'interwilaya, et même si j'étais fatigué car j'ai passé une nuit blanche, mes camarades d'Illiten ont exigé de moi d'être présent, et ils ont mis à ma disposition une voiture pour me ramener à Illiten. D'ailleurs, je n'avais pas eu le temps de me reposer, et j'ai à peine pris quelques minutes pour rentrer chez moi puis pour réfléchir à mon intervention qu'on a fait appel à moi pour animer le meeting » (déc.2007)

Ce système de délégué permanent associé à un délégué rotatif a duré du mois de mai jusqu'au mois de décembre 2001.

Enfin, la daïra d'Iferhounene était représenté aux réunions de l'interwilayas par deux délégués qui se sont imposées par leurs qualités de militants engagés. Il s'agit de Ait Hamou Mansour et Mammet Mahmoud. Nous pensons que l'appartenance de ces deux délégués dans deux réseaux de militants politiques, du PST et du FFS, a déterminé le choix qui est porté sur eux. Plusieurs cadres et dirigeants de la CADC et de l'interwilayas font partie des cercles de connaissances politiques, professionnelles, syndicales et amicales des deux délégués, ce qui constitue un atout à faire valoir devant les militants des deux coordinations locales, à Iferhounene.

Il ressort de ce processus de désignation des délégués des deux coordinations à Iferhounene une diversité des modes de délégation, entre le modèle du délégué permanent

⁸⁰⁰Cf, Salhi, 2010, p176.

accompagné d'un autre rotatif de la coordination d'Illilten et celui des délégués de la coordination d'At Yettura qui n'est pas codifié, mais qui a généré un groupe de près de six d'individus qui ont accompli cette fonction. A vrai dire, la disponibilité, l'art de l'éloquence en deux langues kabyle et française, la capacité à suivre les débats politiques, la prise de risque et l'engagement sont des qualités requises pour assumer cette délégation.

Les militants des coordinations locales doivent susciter l'adhésion et l'engagement de la population en investissant l'espace public. Rendre visible un mouvement en marche passe par l'organisation de manifestations de rue et la saturation de l'environnement de rituels, mots d'ordre, d'émotions et de symboles qui vont cimenter la communauté en construction.

Conclusion du chapitre 7 :

La forte émotion, de colère et d'indignation suscitée par l'attaque contre l'école primaire d'Iferhounene, propulse plusieurs acteurs hétérogènes dans la contestation et impose la nécessité d'une prise en charge de la situation tragique « pour sauver des vies humaines et assurer la reprise normale de la scolarité des élèves ». Une coordination regroupant la majorité des villages de la tribu d'At Yettura est mise en place à la fin du mois de mai.

Le déploiement du mouvement social à Iferhounene s'accompagne, dans sa première phase de structuration, d'une opération synchronisée, de désignation des délégués des villages du 10 juillet au 4 août 2001. Ces délégués sont désignés dans des assemblées générales ou suite aux réunions des comités de village, munis d'un mandat écrit portant, pour la majorité d'entre-eux, d'un caché du comité de village. Ce souci de représentativité des délégués, même s'il a renforcé la légitimité de certains membres de comité de village, a néanmoins conduit dans d'autres villages, à l'image d'Ait Arbi, à remettre en cause les hiérarchies existantes et propulser ainsi de nouveaux acteurs qui étaient à la « marge » de l'espace public villageois. Ce qui crée de nouvelles tensions et frictions autour de la légitimité de certains délégués, qui n'a pas été remise en cause publiquement au sein de l'assemblée villageoise, et qui de par leur profil de jeunes célibataires, appartenant à de familles pauvres, et ayant une image peu virile, ne cadre pas avec le modèle dominant ou désiré du représentant du groupe. La modalité de leur désignation, sans travail de coulisses habituel, la célérité de la procédure et la composante de l'assemblée au moment de la désignation, ajoute des motifs supplémentaires à la mécontente

Ainsi, le village Ait Arbi a désigné trois délégués pour le représenter dans la structure supra-villageoise, au sein d'une assemblée générale des villageois, convoquée à cet effet. Aucune procédure de vote n'a été suivie. Les volontaires se sont déclarés vouloir représenter le village, aucun débat n'a été organisé pour discuter du profil des candidats, ni des modalités de la désignation, ni sur la nature du mandat du délégué. Aucune critique n'a été formulée à ce sujet durant l'assemblée. En revanche, des voix se sont exprimées en dehors de l'assemblée, dans des cercles d'amis, pour remettre en cause la légitimité de deux délégués jugés inaptes à assumer cette mission. Ainsi, les reproches sur le profil de ses deux délégués concernent leur statut social de marginalisés, le peu de crédit qu'ils ont au village, leur jeune âge, leur niveau de compétences et qualités morales, en d'autres termes leur profil ne correspond pas avec l'image que groupe vaudrait en donner de lui.

Cette opposition ne s'est pas exprimée à l'intérieur de l'assemblée en raison de la procédure et du mode de désignation des membres du comité qui n'exige pas de procédure de débat, d'élection, mais compte beaucoup sur le travail de coulisses et de médiation de certains notables et médiateurs qui se soucient du bien public s'affairent à convaincre certaines personnes d'occuper ces fonctions. La situation d'urgence et de tension ne plaident pas à ouvrir les débats. L'assemblée villageoise n'a pas l'habitude de délibérer sous l'injonction d'une structure supra-villageoise. L'implication de certaines personnes parmi les opposants dans « l'affaire des porteurs de couscous » les discrédite au point de mettre en veilleuse leur avis et leur opposition concernant deux délégués au risque d'empirer leur situation et de se voir au bord de la communauté.

Dans d'autres villages, contrairement à celui d'Ait Arbi les critiques se sont fait entendre. A Tirourda, l'assemblée n'a pas hésité à remettre en cause le choix qui a été fait au

sujet de certaines personnes jugées inaptes à représenter le village. A leur place, l'assemblée a préféré déléguer des jeunes universitaires dotées de compétences à même de leur garantir la réussite dans cette mission dans un contexte de tension et éviter de conduire le village dans une impasse.

Il n'existe pas une seule procédure de désignation des délégués. Bien au contraire, il y a une diversité dans les modalités de désignation. Chaque village, en fonction de ses usages et de l'histoire de ses pratiques municipales, a procédé à la désignation de ses délégués. Dans certains villages, le PV de désignation est signé, avisé par le cachet humide du comité, et accompagné par l'émargement et le numéro des cartes d'identité des présents à la réunion de l'assemblée villageoise. En revanche, d'autres villages se sont contentés de tenir une réunion du comité et de confectionner un simple pv portant les noms des délégués.

Ces délégués de villages, issus ou cautionnés par les comités de villages, du mouvement associatif et partisan (MDS, FFS, RCD, PST), sont majoritairement des universitaires, enseignants, journalistes ou des chômeurs, s'impliquent, avec des rythmes et perspectives différentes, dans la mobilisation politique citoyenne avec des compétences inégales et indispensables dans cette arène politique. La disponibilité, le savoir-faire politique, la capacité à suivre et de prendre la parole publiquement, parfois en présence des caméra et des journalistes, et la prise de risque sont un minimum de compétences qui ont ouvert la voie à certains d'eux, même si au fil des mois de la mobilisation les candidats deviennent très rares, pour assumer la tâche de délégué de la coordination locale au niveau régional, auprès de la CADC, voire national au sein de l'interwilaya.

Cette mobilisation citoyenne s'est appuyée sur le ressort et l'acteur collectif le plus dynamique, le plus représentatif et le plus apte à prendre en charge cette situation de crise inédite. Les comités de villages, qui sont actifs dans la daïra d'Iferhounene, se sont impliqués sous des modalités diverses. Désigner des délégués dans le comité de village, ou faire un dosage des membres du comité et des compétences disponibles et enfin de laisser ce mandat à d'autres potentialités qui n'étaient pas membres du comité et tenter de les accompagner et les contrôler. Certains militants qui n'ont pas été mandatés par leur village ont, tout de même, continué d'activer au sein des coordinations locales en suscitant des tensions sur les procédures à suivre, entre la nécessité de se conformer aux règlements de la CADC et la crainte d'exclure des potentialités militantes disponibles engagées depuis le début des événements. En d'autres termes, c'est une tension qui traduit un des aspects du conflit entre logiques centrales et logiques périphériques qui traversent les mouvements sociaux.

Ces délégués, pour la plupart d'entre eux, munis d'un mandat écrit et portant le cachet humide du comité de village, sont souvent pris en charge, lors de leur participation aux conclaves de la CADC, par la trésorerie du comité de village. Des cotisations ont été versées, en fonction des besoins de prise en charge des actions de protestation, aux coordinations locales (At Yettura ou d'Illiten) par les comités de villages, témoignant ainsi de leur engagement. Cette implication a dépassé l'aide logistique vers une participation politique dans l'élaboration d'une plate-forme du arch At Yettura et dans la discussion sur d'autres propositions qui lui ont été soumises par la CADC ou par la structure locale.

De mai à Août 2001, les comités de villages ont canalisé, encadré et dirigé la forte mobilisation citoyenne, de telle sorte que l'assemblée villageoise était un espace d'échange d'information, de concertation et de délibération pour déléguer ses représentants, qui étaient

soit des membres du comité ou/et des jeunes universitaires, dotés de compétences politiques et techniques, qui se sont impliqués au niveau de la commune d'Iferhounene ou d'Illilten. Ainsi, les assemblées villageoises demeurent les foyers de légitimité de l'ordre politique et social, elles démontrent leur capacité d'adaptation et de prise en charge des situations de crise. De ce fait, elles sont des institutions modernes ancrées dans le territoire et le tiroir kabyles, à l'écoute des blessures, agitations et cris de colère de la société, mettant ses ressources politiques et organisationnelles au profit de la contestation et de la résistance et de la lutte contre le pouvoir politique.

Il ressort de ce processus de désignation des délégués des deux coordinations à Iferrhounene une diversité des modes de délégation, entre le modèle du délégué permanent accompagné d'un autre rotatif de la coordination d'Illilten et celui des délégués de la coordination d'At Yettura qui n'est pas codifié, mais qui a généré un groupe de près de six d'individus qui ont accompli cette fonction. A vrai dire, la disponibilité, l'art de l'éloquence en deux langues kabyle et française, la capacité à suivre les débats politiques parfois en présence des caméras, la prise de risque et l'engagement sont des qualités requises pour assumer cette délégation. En dépit du principe d'horizontalité du mouvement, quelques individualités ont émergé et imposé le consensus autour de leur personne. Ils ont réussi à constituer des espaces de décisions, des réseaux d'influence et orienter l'opinion publique locale et parfois régionale selon leur grille de perception et d'interprétation de la situation.

Reste à savoir est-ce que ces liens tissés entre les délégués, l'assemblée villageoise et les instances de représentation au niveau local et régional ne se délèteront pas avec l'usure et les actions protestataires routinières qui s'installent durant l'été 2001. Quel sera l'avenir de cette mobilisation citoyenne qualifiée « d'historique et d'exceptionnelle ».

Chapitre 8

*La plate-forme d'El-Kseur
et la marche du 14 juin*

La phase de zénith du mouvement

Introduction :

Après la première phase de constitution d'une « coordination du archAt Yettura » les délégués, militants du « mouvement citoyen », vont s'atteler à constituer une infrastructure logistique (local, trésorerie...) indispensable à l'activité de cette structure. Ils seront appelés également à élargir la mobilisation à tous les villages de la tribu en désignant des délégués mandatés dans des assemblées générales et élaborer une « charte du archAt Yettura », pour pouvoir encadrer la mobilisation citoyenne qui ne cesse de prendre de l'ampleur, passant d'un « mouvement de gamins et de voyous » au début des événements à une « affaire d'hommes » après l'attaque contre l'école primaire d'Iferhounene à la fin du mois de mai.

Après la création de la « coordination du arch At Yettura », une série de séquences vont s'enchaîner à un rythme effréné. Les questions logistiques, l'extension de l'influence politique de la coordination dans les villages de la tribu et l'encadrement de la mobilisation sont les tâches les plus immédiates.

Ce chapitre examinera de façon exhaustive ce processus politique d'encadrement de la mobilisation, les formes de la mobilisation au niveau local et les modes d'articulation des militants et des coordinations à Iferhounene avec les échelons supérieures de direction du mouvement social (CADC et IW) qui entre dans une phase ascendante où tout est possible. Les horizons politiques s'ouvrent par l'effet de l'extension de la mobilisation et la radicalité des formes de protestation.

La profusion de collectifs et de plates-formes de revendications qui jaillissent de partout, conduira inévitablement à la nécessité d'unifier les cadres d'interprétation et de perception des acteurs hétérogènes dans une plate-forme programmatique qui ouvrira des perspectives nouvelles et un champ d'action et de mobilisation inédit.

Ce chapitre sera consacré essentiellement à décrire et à décrypter ce processus de négociation de la plate-forme d'El kseur et à la préparation, au déroulement et aux conséquences de la manifestation du 14 juin 2001 sur la dynamique protestataire et l'image et l'identité du mouvement.

Il s'agit dans un premier moment de décrire les négociations autour des différentes plates-formes et la mobilisation du consensus autour d'un seul texte fondateur et les mécanismes de sélection, de tri et de reformulation des différentes revendications. Ensuite, s'interroger sur le contenu de ce texte, sa signification et sa portée politique et ses effets sur la dynamique contestataire.

Dans un second moment, il s'agit de savoir comment l'échange de coups entre les protagonistes de ce jeu triangulaire entre la police, le gouvernement et les protestataires va donner à cette manifestation une trajectoire qui aura des effets sur la dynamique contestataire et la perception de l'opinion publique de ce conflit.

Mais avant de décortiquer ces deux séquences fondatrices, il y a lieu de s'intéresser à la dynamique de structuration au niveau local à Iferhounene. S'impliquer dans cette dynamique de mobilisation nécessite la mise en place d'une logistique. Disposer d'un local permet une meilleure coordination de l'action et la fédération des potentialités militantes. Mais comment l'acquérir ? Et quels seront les effets de cette ressource organisationnelle sur les modalités de l'action collective à Iferhounene.

8-1-L'acquisition d'un local, ouverture d'un registre de doléances et la constitution d'une trésorerie :

Afin de se doter des moyens logistiques indispensables à cette participation aux réunions de la CADC comme membre à part entier et pouvoir coordonner les actions au niveau local, les délégués se sont concertés sur l'impérieux besoin d'avoir un espace de travail et de lieu propre à la coordination. Les démarches entreprises dans ce sens ont abouti à dénicher un local à l'entrée de la ville d'Iferhounene en venant du côté de *Tizi buran*, garage loué auprès d'un citoyen d'Iferhounene du nom de Hatem Abdellah (militant du RCD). Salah précise que cette location n'a jamais été honorée dans les faits.⁸⁰¹

Ce lieu de travail est aussi un point de chute des délégués et des sympathisants du mouvement pour échanger les informations et développer des réflexions sur l'évolution de la situation politique à l'échelle locale et nationale. Sa gestion a exigé l'établissement d'un planning de permanence tantôt élaboré et parfois laissé aux grés des différents arrangements entre délégués et militants bénévoles de passage.

Les animateurs de la coordination locale ont convenu de charger chaque village du archAt Yettura d'assurer, à tour de rôle, la permanence au niveau du local pendant une journée, à l'exception du village d'Ait Ali Ouyahia qui a refusé de s'impliquer. Ainsi l'ouverture de cette permanence permet de centraliser et faire circuler l'information entre, aussi bien les militants que les curieux et la population intéressée par l'avenir de la contestation. Un registre fut ouvert pour recueillir les avis et propositions des citoyens qui, pour certains d'entre eux, n'ont pas manqué de témoigner leur sympathie au mouvement sans hésiter à émettre des critiques et signaler l'inertie et la monotonie dans laquelle s'est installée la structure du mouvement.

Ce « registre des doléances » ouvert au mois de juin 2001 contient quinze « doléances », sans additionner celles qui étaient consignées sur les cinq pages déchirées. La première requête date du 27 juin et la dernière du 10 septembre 2001. Les messages sont parfois signés par les permanenciers, ou par de simples citoyens, « militants de la cause », ex-délégué, et parfois au nom d'un village, et par « un citoyen du arch ». La totalité des textes sont rédigés en langue française, globalement de niveau moyen parfois d'une bonne facture, émaillés de quelques poèmes de Matoub, de proverbes kabyles ou de la célèbre citation de l'écrivain Tahar Djaoût « si tu parles tu meurs, si tu te tais tu meurs, alors parles et meurs », à l'exception d'un seul texte entièrement en langue kabyle qui reprend quelques refrains des chansons de Matoub. On constate que le français est la langue de la contestation des jeunes comme le faisait les militants du MCB dans les décennies 1980 et 1990.

La majorité des réflexions sont des témoignages de soutien et de sympathie, cependant quelques personnes osent émettre, dans un contexte d'unanimisme communautaire, des critiques sur le refus de négocier sur certains points des revendications et propose de faire appel à des personnalités politiques pour palier l'incompétence des arch. Des critiques sur la bureaucratisation qui commence à s'installer au sein des rangs des militants « ce arch se contente d'organiser des réunions stériles sans mener des actions concrètes d'une grande

⁸⁰¹ Kamel *ufir*, délégué du village et de la coordination d'Iferhounene, qui a assisté à notre entretien avec Salah a été surpris d'apprendre que ce local n'a pas été cédé gracieusement par un citoyen, mais qu'il a été, en principe, loué par la coordination. Ceci dit, selon Salah la coordination ne s'est pas acquittée des frais de cette location.

envergure ». Un autre attire l'attention des jeunes sur le danger « des provocations nocturnes » (émeutes nocturnes) qui sont contraire aux principes du « mouvement pacifique » et qui peuvent engendrer des « actions punitives » dans la région de la part des gendarmes. A l'opposé de cet appel, un jeune exprime son « dégoût » de « ce mouvement pacifique » et préconise de recourir aux « émeutes dernière carte des Kabyles ». Dans le même sens un jeune « souhaite une bombe de 50 kg pour la brigade de la gendarmerie ». Un autre (Ben Aoudia Amokrane, village Ait Atsou) exprime une « soif de justice » et « la rage qui consume nos cœurs », à l'adresse du pouvoir il lance « sachez que la vie d'un de nos enfants vaut plus que tous vos puis (Puits) de pétrole ». Enfin, Aoudia Achour qui assurait la permanence au nom du village de Taxlijt At Atsou, se définit comme « un émeutier connu dans la région et à l'échelle inter villageoise » puisqu'il a « participé dans les émeutes d'Akbou, AEH, Tizi Ouzou, Alger, Naciria et Bouira ». Cet émeutier qui exprime son impatience et son « angoisse » face « au mutisme du pouvoir » se dit prêt à s'engager même au prix de sa vie pour « combattre les ennemis de cette Algérie et le jour ou l'Algérie de Abane apparaîtra je dirais que je suis algérien », mais d'ici là « je reste émeutier, clochard, voyau, délinquant ...peutimporte la nom que vous voulez employé, l'essentiel que je reste Achour qui combattre pour la dignité et la liberté, et surtout l'Amazighité ...après la satisfaction de la plate-forme d'El-Kseur...vous pouvez dire que vous êtes des Amazighes ».

La cadence effrénée de la dynamique de contestation locale et régionale a exigé une mobilisation exceptionnelle et permanente des acteurs et d'une large partie de la population. Ce rythme boulimique a éreinté et dissuadé certaines catégories de militants du mouvement, au point d'arriver à un relâchement presque total et une sorte d'hibernation de la structure locale. C'est dans ce sens que Kamel AF précise que le planning de la permanence n'a pas été suivi que durant les premiers semaines après la constitution de la coordination (été 2001), et par la suite elle n'était assurée que par trois villages ; Ait Arbi (Kamel .AF), Iferrhounene et Taxlijt (Achour) (Kamel AF, Août 2007)

Par ailleurs, il a été demandé aux différents délégués de cotiser dans un premier temps à hauteur de 1000 DA par village, afin de pouvoir subvenir aux différents besoins en matériels de bureau (papier, marqueurs, scotch, banderoles, photocopies etc..) et les frais de déplacement des délégués représentants de la coordination dans les différents conclaves de la CADC. Chaque délégué, se chargera de collecter lui-même cette somme auprès du comité de son village. Kamel AH confie que parfois la caisse de coordination a atteint une somme de 200 milles dinars. (AH Kamel, 28 août 06)

Après la consultation des registres des délibérations du « comité de village » d'Ait Arbi, nous avons constaté qu'en date du 6/6/2001 et 5/9/2001, le délégué était « souvent » pris en charge financièrement par le « comité de village », à raison de 500DA pour chaque réunion (conclave ou marche...). Ceci dit il n'est pas fait mention d'une quelconque somme de 1000 DA de cotisation au bénéfice de la coordination communale d'Iferrhounene, en revanche elle a été enregistrée dans les documents de la coordination des At Yettura. Enfin, les délégués ont reçu des dons en argent de la part des personnes sympathisantes du mouvement (commerçants, modestes salariés...).

⁸⁰² Un jeune délégué chômeur de son état m'a sollicité pour cotiser la somme nécessaire à son déplacement vers le lieu du conclave de la CADC.

Par ailleurs, la coordination du archAt Yettura a établi un registre des « recettes et dépenses » tenu à jour, du 15 juin au 14 septembre 2001, souvent par Hadjam Abdellah, un adulte de 50 ans tôlier de fonction et propriétaire d'un café à Iferrhounene,⁸⁰³ désigné « trésorier du arch ». On signalera l'organisation de deux opérations de cotisation d'argent à raison de 1000 DA et de 600 DA par village de la tribu At Yettura. Un tableau signalétique ordonné par coordination communale (Iferrhounene et Imessouhal), énumère les noms de villages et la somme d'argent versée. Ainsi au 24 juillet une somme de 35000 DA représente les cotisations des villages des At Yettura (à l'exception d'un seul village qui apparemment n'a pas honoré sa part) ajouter 7900 DA de dons divers ; ce qui donnerait un total de 42900DA. La deuxième opération de contribution financière à hauteur de 600 DA pour chaque village débute le 26 juillet et elle a permis de collecter 22800 DA. Au total les recettes étaient arrêtées à 80200DA au 14 septembre 2001.

Ce procédé technique lié à l'organisation de la collecte des cotisations par village constitue, nous semble-t-il, un indice de fonctionnement de la coordination à Iferrhounene sur la base du découpage administratif communal et non tribal. Chaque commune établit sa propre liste de l'argent collecté, qu'elle versera ensuite à la coordination supra-communale, désignée par la coordination du Arch At Yettura.

Le registre contient une deuxième partie réservée aux dépenses effectuées par les animateurs de la coordination du arch, qui couvre la période du premier conclave du 31 mai 2001 d'Azazga, jusqu'au 17 octobre 2001. Les frais de fonctionnement pour cette période avoisinent 7245600 DA arrêté au 14 / 09/2001. Ils englobent les dépenses de photocopies de la littérature militante du mouvement, les différents achats de bureautique (papiers, stylos, téléphone etc.), les frais des matériels nécessaires à la préparation des marches (banderoles, marqueurs, tissus...), les frais de transport des représentants du arch aux différents conclaves de la CADC et des marches (location de fourgons à raison de 2000 DA jusqu'à 4000DA en fonction de l'éloignement des différentes destinations). Des bons d'achats sont enregistrés auprès du trésorier pour justifier ces dépenses.⁸⁰⁴

Ces cotisations témoignent de l'engagement de la majorité de villages et de l'implication des comités de village dans la dynamique de mobilisation citoyenne. La prise en charge des

⁸⁰³ Certaines personnes ne manquent pas de signaler pour stigmatiser Si Abdellah, marabout, est fils de harki. Kamel AF, délégué du village d'Ait Arbi et de la coordination du arch At Yettura avoue qu'il a rassuré le concerné et qu'il lui a témoigné de sa solidarité et que pour lui, l'essentiel c'est la personnalité et la conduite de Si Abdellah, c'est-à-dire il sera jugé par son engagement dans le mouvement et non par sa filiation avec son père.

⁸⁰⁴ A titre de comparaison, la même procédure est observée chez la « la coordination communale d'Ililten » qui a présenté « un bilan détaillé et chiffré » le 3 septembre 2001 et appelle toute « personne non satisfaite de ce présent bilan (est prié) de se rapprocher de la coordination pour qu'on lui fournisse tous les détails ». La coordination d'Ililten a procédé à cinq reprises à des opérations de « cotisations » :

1-au temps de la cellule de crise : 2000DA par village, ce qui fera au total : 22000 DA.

2-après l'installation de la coordination, 1000DA par village, total 11000DA.

3-à l'occasion de la marche de Bouira 19 juillet : total 15400 DA.

4- La marche du 8 Août 2001 total 32900 DA (le village d'Ait Adella n'a pas honoré sa part, et le village de Tizit n'a payé que 2300 DA.

5- la préparation du conclave d'Ililten du 24 août 2001 une cotisation de 1600 DA par village pour avoir au total 9600DA (cinq villages n'ont pas payé : Ait Adella, Ait Aissa, Tizit, Tifilkout, Taourirt Amrous).

Le total de ces cotisations est de : 90900DA. Le chiffre des sommes dépensées par la coordination depuis avril au 3 septembre 2001 est de : 129724.74 DA

indemnités de déplacement des délégués aux différents conclaves de la CADC indique le soutien logistique apporté par les assemblées villageoises aux contestataires.

Cette procédure de gestion transparente et contrôlée de l'argent public, à partir de la tenue d'un registre de trésorerie détaillé et systématique, révèle un sens civique de l'importance des affaires publiques, qui a imprégné les animateurs du mouvement citoyen et aussi de la nature de leur engagement durant les premiers mois de la contestation (de mai à septembre 2001). Il nous rappelle cette forte expérience et savoir-faire, encore présente en Kabylie, de gestion de la chose publique que promeuvent les assemblées villageoises, avec dévouement au bien collectif en freinant les pulsions individuelles d'enrichissement sur le dos de la collectivité. Plus que cela, l'assemblée est école de civisme et d'engagement pour le bien public.⁸⁰⁵

8-2-La marche, une action politique publique inédite à Iferhounene :

La « marche noire » à Iferhounene :

Première action de la « coordination du archAt Yettura », le 1 juin 2001.

La manifestation comme forme d'action publique dans l'espace public communal est un fait politique extrêmement rare à Iferhounene. Le « Printemps berbère » de 1980, à travers la dynamique politique de contestation qu'il a pu créer, a permis d'éclore de nouvelles modalités d'action collective inconnues jusqu'à la. Selon le témoignage de Mr Ait HamouMhana, directeur d'école, militant communiste et berbériste, un des organisateurs de la marche du 16 avril 1980 ; des militants de la 4^{ème} internationale communiste, tels Ait Hamou M, Ait Ouakli Rachid⁸⁰⁶ et Messahel H et d'autres militants du FFS ont organisé une grande marche populaire, dans une région dépourvue de lycées ou de CEM, qui a démarré du village de Tizit, de la commune Illiltén aujourd'hui, jusqu'au chef-lieu de la commune d'Iferhounene, c'est-à-dire sur un trajet de plus de 15 KM. Les participants ont scandé aussi bien des slogans identitaire et démocratique que des revendications sociales. (Entretien, septembre 2006).

⁸⁰⁵ Mahé, 2001.

Cependant, nous devons signaler que des cas de détournement et d'usage inconsidéré et abusif de l'argent des comités de villages sont signalés dans quelques villages d'Iferhounene. Vers la fin des années 1990, certains membres du comité de village d'Ait Arbi auraient dépensé de l'argent pour des projets personnels, d'autres s'attribuaient des frais de missions fictifs. Un des anciens membres du comité de village, Farid, reproche à certains jeunes membres de comités de village de financer leur déplacement à la ville de Tizi-Ouzou pour régler des questions et problèmes du village. « Le membre du comité n'a pas à toucher des frais de mission, c'est un travail de bénévolat on doit le prendre en charge de nos poches » justifie-t-il sa critique. Cette anecdote témoigne d'une modification de la perception de l'action et du sens de l'engagement citoyen.

⁸⁰⁶ Militant berbériste et communiste ancien détenu de d'avril 1980, natif du village Ahfir, commune d'Iferhounene. Il était membre actif des comités autonomes de l'université de Tizi-Ouzou dans les années 1970 et 1980. Il fréquentait les « cercles autonomes d'action et de réflexion marxiste ». Très actif durant le printemps berbère de 1980 en animant des meetings et rencontres dans les lycées et villages de Kabylie Il était enseignant des sciences naturelles au CEM d'Amar At ccix à Ain El Hamam et s'est engagé comme syndicaliste et impliqué dans la constitution du premier syndicat autonome des travailleurs de l'éducation (SATEF) au lendemain de l'ouverture de 1989. Il a tenté une expérience politique en s'engageant dans les élections législatives de 1991, dans la circonscription électorale de Ain El Hamam pour porter les revendications du front ouvrier et populaire (FOP). Il participera dans les marches hebdomadaires du mouvement du 22 février 2019, avant de succomber à l'infection au corona virus, le 16 juillet 2021. Quelques partis, dont PST, et plusieurs militants ont rendu hommage à ce « militant de la cause amazigh, de la démocratie et du progrès social ».

Depuis cette marche de 1980, la commune n'a jamais connu de telle forme d'action politique, et cela même lors de l'assassinat du chanteur Matoub Lounes le 25 juin 1998 événement qui a provoqué des émeutes et des marches spontanées et « éphémères » dans plusieurs localités de la Kabylie. Plusieurs jeunes de la région, notamment ceux du village d'Ait Arbi ont rejoint Taourirt Moussa à pied pour assister à l'enterrement de leur idole.

Les jeunes de la commune d'Iferhounene qui étaient intéressés par cette actualité régionale et nationale (événements de 1985 suite à l'arrestation d'Ait Menguellet en octobre 1985, les événements d'octobre 1988⁸⁰⁷ et la mort de Matoub) rejoignaient la ville de Ain El Hammam, distante d'une dizaine de KM, qui constitue pour eux l'arène publique appropriée pour exprimer leur colère sur les institutions et édifices publics de l'Etat.

Ainsi, lors de cette émeute de la fin avril 2001, au fur à mesure de la récurrence des affrontements entre émeutiers et gendarmes, avec tout ce que cela suppose comme impacts sur la vie quotidienne de la cité, de cortège de violence et de tensions et après le succès de la création de la coordination du archAt Yettura ; il est apparu aux yeux de certaines émeutiers et de délégués la nécessité de canaliser et d'encadrer la protestation à Iferhounene.

Afin d'avoir une visibilité publique et en réponse à l'appel de la CADC pour la commémoration⁸⁰⁸ du 40^{ème} jour de l'assassinat de Guermah Massinissa, lancé lors de la réunion d'Illoula Oumalou le 17 mai, la structure locale de la CADC décide d'organiser la première action publique, une « marche silencieuse » à Iferhounene. L'itinéraire a été arrêté d'un commun accord entre les délégués de la coordination : départ de Tizi Buran vers le centre-ville d'Iferhounene en passant par la brigade de la gendarmerie et retour au point de départ.

Cette manifestation est organisée dans la foulée de l'euphorie soulevée par la réussite de la marche noire du 21 mai 2001 encadrée par CADC ⁸⁰⁹ « ***pour montrer l'acte de naissance du mouvement*** » et résoudre le problème de la 2^{ème} session du bac, témoigne Abrika.⁸¹⁰ (octobre 2017)

⁸⁰⁷ Selon mes propres notes tenues le 4 octobre 1988, les lycéens de Mustapha Ben Boulaid de Ain El Hammam ont organisé ce jour là une marche vers la ville qui s'est transformée en véritable émeute lorsque les jeunes ont attaqué le siège de la daïra qui a été d'ailleurs « saccagé et brûlé ». Cet événement contrarie un peu la thèse, très répondue, selon laquelle la Kabylie s'est tenue à l'écart des événements d'octobre 1988. P ; Monbeig écrit à ce sujet « *Pourtant, la Kabylie, région la plus sensible à l'action du FFS, a été peu touchée.* » (1992, p133).

Voir l'article de : Ilikoud Ouali, le Printemps berbère et octobre 1988, analyse comparée de deux mouvements, in Didier Le Saout et Marguerite Rollinde (dir.), op cit, 1999, pp 1 37/145.

⁸⁰⁸ La commémoration est « *tout rassemblement, organisé dans l'intention d'être publicisé au-delà du cercle de ses participants, et dont un motif, au moins, c'est l'hommage à une ou plusieurs personnes décédées. Cet entrelacs de pratiques aux confins des rites funèbres et des démonstrations politiques se décline ainsi en marche silencieuses, veillées commémoratives, inaugurations de stèles, obsèques publiques, fleurissements de sépultures, dévoilements de plaques, hommages officiels, journées nationales ou internationales du souvenir, etc.* » Stéphane Latte, « Commémoration », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, p 116.

⁸⁰⁹ La « marche noire » du 21 mai 2001, décidée par la CADC lors de la réunion d'Illoula Oumalou le 17 mai, est la première action politique de riposte concertée et coordonnée de l'ensemble des premières coordinations regroupées au sein de la toute jeune CADC. La manifestation a drainé 500000 personnes selon les comptes rendus de la presse.

« *Ainsi la « marche noire » du 21 mai 2001 à Tizi-Ouzou est organisée sous forme de carrés par affinités villageoises ou par âarch. Probablement mu par des impératifs de gestion de la foule, ce type inédit d'organisation contraint les individus à s'identifier à leur village d'abord ou au quartier de leur ville. C'est une fusion qui efface les différences individuelles et fond l'individu dans le groupe.* », Salhi, 2010, pp. 175-176

⁸¹⁰ A cet effet, Abrika en compagnie d'une délégation mandatée par la CADC rencontre le chef du gouvernement Benflis qui leur avoue que « *ça me dépasse, je vais voir et consulter le président de la république et vous revenez*

Le vendredi 1 juin⁸¹¹ beaucoup de manifestants rejoignent le carrefour de Tizi Buran, lieu de départ de la marche. Les manifestants sont répartis selon l'appartenance villageoise, réplique à l'échelle locale de la marche dite noire du 21 mai, à Tizi-Ouzou.

Chaque carré de villageois était encadré par ses propres services d'ordre portant des banderoles noires. Les pancartes du village d'Ait Arbi ont été confectionnées la veille de la marche par les jeunes qui se sont procurés des draps sur lesquelles sont écrites, dans les trois langues, des mots d'ordre officiel ; en français on peut lire « Gendarmes assassins » traduit en langue arabe, en langue kabyle figure une phrase de la célèbre chanson de Matoub : « *ma ulactamaziytulaculac* » (s'il n'y a pas tamazight il n'y aura rien).

Ce type d'organisation communautaire des marches induit la mainmise du groupe sur les individus, et les individualités sont appelées à se dissoudre dans le bloc. De ce fait la communauté se fait voir dans son unité et met en scène les symboles de sa cohésion. Aucune expression de soi n'est tolérée face à l'unanimité communautaire. C'est une mise en veilleuse des loyautés politiques et partisans, de la sous-estimation des coûts de l'engagement notamment pour les commerçants, les élèves, les étudiants. Cette action de mise en scène permet de rendre visible le groupe et de construire son identité.

Le cortège fort de plus de cinq mille personnes se dirige vers le centre-ville d'Iferhounene où il n'y avait aucune voiture en circulation. Salah se presse de devancer tout le monde pour rejoindre le siège de la gendarmerie pour éviter tout incident. Le cortège observe une halte en signe de défi devant le siège de la gendarmerie et au bout de quelques instants il reprend le trajet de retour vers Tizi Buran pour écouter quelques délégués de la coordination.

A travers cette séquence de défi lancé aux gendarmes on saisit le processus concret de construction de l'identité du mouvement qui se joue dans la manifestation publique. La manifestation possède une dimension identitaire puisque à travers elle se joue l'appartenance des individus à un collectif qui regroupe un certain nombre de propriétés (jeunesse, force, respectabilité, etc.,). Dans cette mise en scène manifestante le corps est largement sollicité et investi de représentations.⁸¹²

Salah At Ouchene, Kamel *ufir* et Lakroun prennent la parole et remercient les présents pour leur mobilisation et tentent de sensibiliser les collégiens et les lycéens de reprendre des études, enfin ils promettent de faire partir pacifiquement les gendarmes. Suite à cela, les manifestants se dispersent dans le « calme », excepté certains jeunes qui ont déclenché quelques « escarmouches » avec la gendarmerie. (Kamel AH 28 août 2006).

A travers cette séquence, on comprend très bien que la mobilisation collective à Iferhounene cherche à construire une identité au mouvement par la manipulation des symboles

demain ». . Le lendemain on retourne au chef du gouvernement et au cours de route il annonce la deuxième session et pourtant on a convenu de nous donner à nous la réponse, mais ils avaient peur que si nous annonçons la nouvelle cela nous renforcera. En arrivant on lui dit que ce n'est pas ce qui a été convenu, il nous répond que c'est la présidence. » Abrika octobre 2017.

⁸¹¹ Selon Salah cette marche a été organisée au début du mois de mai, le mercredi 2 ou le jeudi 3 mai. Il se pourrait qu'il s'agisse de la toute première marche à Iferhounene dont parlait un des émeutiers du village ; smail l'attribue aux jeunes de la commune d'Illilt. A notre avis, au début du mois de mai il n'y avait aucune coordination structurée à Iferhounene. Ce qui paraît plus plausible, vu la rareté des archives écrites, c'est le témoignage de smail qui évoque la commémoration du 40^{ème} jour de la mort de Guermah Massinissa, décidé par la CADC pour le week-end du vendredi 1 juin.

⁸¹²Cf, Emmanuel Souternon, Le corps manifestant entre expression et représentation, p142

et des rituels de commémoration. Les mouvements sociaux ont besoin de ces pratiques rituelles. Les structures du mouvement de mobilisation en cours inventent des rites, pour soutenir une éducation sentimentale, souder et renforcer les communautés affectives. Les rites de commémoration sont des outils de légitimation politique et d'institution.⁸¹³

Cette commémoration du 40^{ème} jour de l'assassinat du jeune Guermah assure la fonction de captation d'un maximum de sympathisants, gagner la bataille de l'opinion publique et à travers la mise en scène de la tragédie, de nommer les coupables et de prononcer la sentence exprimée par le slogan symbole : « pouvoir assassin ». La célébration du 40^{ème} jour a une référence religieuse qui est réappropriée et détournée à des fins de mobilisation. Car ces rituels publics prennent le public comme témoin, juge, procureur et assurent des fonctions d'initiation, d'épreuve cérémoniale qui intègre les membres du groupe à travers des serments, mots de passe, remise de cartes, de badges et de brassards etc.⁸¹⁴

Ces mises en scènes collectives entretiennent une communauté de sentiments partagés et construisent des horizons communs. Ce processus de construction d'une identité au mouvement passe aussi par l'élaboration d'une plate-forme de revendications.

8-3-La plate-forme d'El-Kseur et la marche du 14 juin 2001 : Construction d'une identité du mouvement et affrontement de l'adversaire.

Le « mouvement citoyen » va occuper l'espace public national en se déployant à travers deux séquences fondatrices qui vont générer une dynamique d'intenses mobilisations des ressources organisationnelles, humaines et intellectuelles. Une plate-forme de revendications unifiée, qui fera office de « texte doctrinal »⁸¹⁵ de toutes les coordinations ayant émergées depuis plus d'un mois de mobilisation et de contestation en Kabylie, sera adoptée.

Ces deux séquences traduisent la recherche des acteurs de la contestation de la construction de ce que Gamson appelle la « composante identitaire » du mouvement de mobilisation, qui passe nécessairement « par la définition d'un nous et d'un « eux » adverse »⁸¹⁶.

8-3-1-La plate-forme d'El Kseur : alignement de cadres.

La séquence d'élaboration d'un texte doctrinal est le signe d'un processus de structuration et de maturation politique de la contestation qui arrive au terme d'une phase de prise de conscience de sa mission historique. Pour clarifier les contours de cette mission, les acteurs ont institué une instance de coordination qui représente toutes les coordinations qui activent principalement en Kabylie et à qui on confie, dans un premier moment, l'élaboration d'une plate-forme de revendications unifiée.

Nous empruntons à David Snow et ses collaborateurs la notion d'alignement de cadres pour tenter de décrypter cette séquence où les acteurs sont appelés à unifier leurs revendications. Cette notion « désigne les liens entre les schèmes interprétatifs des individus et des

⁸¹³Cf, Cefai, 2007, p.522

⁸¹⁴Cefai, 2007, pp 522/523

⁸¹⁵ Karima Direche-Slimani 2006, p 184.

⁸¹⁶ Neveu Erik 1999, P35.

organisations de mouvement social de telle sorte que certains intérêts, valeurs et croyances des individus sont congruents et complémentaires avec les activités, buts et idéologies des organisations de mouvement social. »⁸¹⁷ Ainsi, pour ces auteurs cet alignement de cadres est explicitement construit comme une exigence nécessaire pour l'engagement dans une mobilisation quel que soit sa nature et son intensité. De ce fait, les structures du mouvement doivent redéfinir les perceptions des acteurs ou tenter de s'y ajuster afin de les convaincre de participer à l'action collective.⁸¹⁸

Les auteurs identifient quatre types d'alignements de cadres : la connexion de cadres, l'amplification de cadres, l'extension de cadres et enfin la transformation de cadres.⁸¹⁹

L'objectif principal de cette séquence d'élaboration d'une plate-forme commune est de faire une évaluation et un diagnostic exact de la situation et formuler un pronostic qui peut déclencher une adhésion et un engagement des différents acteurs. L'approche à adopter est soit de tenter de redéfinir les perceptions des acteurs ou de s'y ajuster.

Le 4 juin, réunis au théâtre Kateb Yacine à Tizi-Ouzou et au marge de la réunion tenue par la CADC, des représentants des coordinations des wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira, Boumerdes, Bourdj Bou Arréridj, Sétif, et le collectif des comités autonomes des universités d'Alger, au sein de la coordination interwilayas (CIW)⁸²⁰ et prennent la décision d'organiser une

⁸¹⁷David Snow Burke Rochford, Steven Worden, Robert Benford, Frame Alignment Processes Micromobilization and Movement Participation, *AmErikan Sociological Review*, 51 1986, p464, in Mathieu Lilian, 2002, p85.

⁸¹⁸Mathieu Lilian. « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux ». In: *Revue française de science politique*, 52e année, n°1, 2002, p 85.

⁸¹⁹Voici la signification de ces quatre cadres : « La connexion de cadres (frame bridging) est le travail réalisé par une organisation à l'égard de personnes partageant déjà son point de vue mais qui ne la connaissent pas ; son action consiste donc à fournir un schéma interprétatif unifié et une base organisationnelle à ses futures recrues mais sans agir sur leurs convictions ou perceptions. L'amplification de cadre (frame amplification) consiste à clarifier ou développer un schéma interprétatif déjà existant chez les individus en insistant sur des valeurs ou des croyances préexistantes mais n'ayant pas débouché sur une volonté d'engagement ; il agit également de permettre à l'individu que l'on vise à recruter de faire le lien entre ses préoccupations quotidiennes et les objectifs du mouvement. L'extension de cadre (frame extension) intervient lorsque les individus ne partagent pas les valeurs ou objectifs de l'organisation celle-ci doit alors élargir son discours en intégrant des éléments qui à priori n'en font pas partie mais qui sont pertinents pour sa cible de recrutement potentielle. La transformation de cadre (frame transformation) enfin consiste dans une logique de conversion à modifier radicalement les points de vue, croyances ou valeurs des individus de manière à les rendre conformes à ceux de l'organisation. » Mathieu Lilian, 2002, p 85.

⁸²⁰La CIW a adopté un texte qui codifie le fonctionnement de la coordination interwilayas, lors de la réunion à Fréha les 27-28 septembre 2001, voici quelques principes d'organisation de la CIW :

« [...] La coordination inter wilaya ne constitue pas une structure organique, mais seulement un espace de synthèse des réflexions de la base, en vue d'unifier les actions et conjuguer les voies et moyens de leur entreprise.

1 - Les délégués sont élus en assemblée générale des villages ou de quartiers.

2 - Au niveau de l'organisation, ils doivent respecter les principes de l'élection à la base, le caractère citoyen et transparent du mouvement.

4 - La coordination inter-wilaya est composée d'un nombre de délégués équivalent au nombre de dairas s'inscrivant dans la dynamique du mouvement plus les membres de la présidence tournante triangulaire.

5 - Respect du principe de l'horizontalité du mouvement.

6 - La coordination inter-wilaya constitue un cadre de concertation, d'unification de la réflexion, de décision et d'action.

7 - Dans les travaux des conclaves inter-wilaya, les décisions sont prises par voie consensuelle.

18 - Il ne sera admis au conclave inter wilaya qu'une seule délégation par wilaya. [...]

Pour la suite de ces principes d'organisation de la CIW, voir document en annexe.

marche nationale à Alger pour le 14 juin et d'élaborer une plate-forme de revendications commune. Le rendez-vous est pris à Bejaia, au campus de Targa Ouzemour.

8-3-2-La plate-forme avortée de l'université de Bejaia, 7 juin 2001 :

Après cette réunion, l'université de Bejaia ouvre ses portes, le jeudi 7 juin, pour la tenue d'une rencontre de l'interwilayas afin d'unifier les différentes plates-formes de revendications en concurrence, notamment les revendications du comité populaire de la wilaya de Bejaia adoptées le 15 mai à l'université de Bejaia et la plate-forme d'Illoula de la CADC adoptée le 17 mai. Les étudiants d'Alger réunis dans un « collectif des comités autonomes des universités d'Alger » sont venus avec une plate-forme constituée le 2 mai 2001.⁸²¹

Nous avons été présents à notre demande, moi et ma collègue Abrous. D. comme observateurs lors de cette réunion de l'interwilaya, à l'université de Targa Ouzemour de Bejaia, (Amphi 5) qui devait discuter puis adopter une plate-forme de revendications commune de 28 points. La réunion a été présidée par Halim, licencié de sociologie en 1989 de l'université de Bouzaréha du village d'Ighil Ali de Bejaia. Les divergences étaient fortes concernant le volet économique, identitaire, les modes de rapport de l'Etat (élus, services de sécurité) et les citoyens et le statut de la femme et son mode de participation. Certains délégués de Tizi-Ouzou ont exprimé leurs oppositions à certains points relatifs aux revendications féministes⁸²² et politiques. La réunion s'est clôturée avec l'adoption de la plate-forme contenant 28 revendications.

Le texte final est ordonné en trois chapitres. Le premier intitulé « contre l'injustice et l'impunité » pose des revendications liées à la prise en charge des victimes et le jugement des auteurs et commanditaires des crimes. L'octroi d'un statut de martyr à chaque victime de la démocratie, la prise en charge du retard dans la scolarité et les examens des élèves et le départ de la gendarmerie et des renforts des CNS. Le deuxième chapitre, revendications démocratiques, aborde des revendications consensuelles au sein des différentes composantes du mouvement relatives à la prise en charge de la revendication amazigh dans toutes ses dimensions, sans le recours au référendum. Une revendication inédite intègre la plate-forme, sous l'influence des éléments communistes et syndicalistes du CPWB, il s'agit de la « liberté d'expression, d'opinion et de conscience », et les autres libertés démocratiques comme le respect des libertés individuelles et collectives et la liberté de manifestation, de réunion et d'organisation. Les délégués ont voulu dénoncer aussi *tamheqranit* (la hogra) et toutes formes d'injustice et d'exclusion, exiger la « levée immédiate de l'état d'urgence », ainsi que « l'ouverture des champs médiatique et politique » et le « retrait des amendements du code pénal relatifs à la restriction de la liberté d'expression et d'information ». La revendication des associations féministes est incluse dans le texte, « abrogation du code de la famille ». Enfin,

⁸²¹Voir document en annexe.

En plus des délégations de la CADC de Tizi-Ouzou, CPWB de Bejaia, CCAA d'Alger, d'autres délégués de Bordj bouararidj, Sétif, Bouira et Boumerdès ont participé à cette rencontre. Abrika n'a pas participé à cette réunion car « l'essentiel pour moi c'est de continuer à travailler sur l'organisation à Tizi-Ouzou, parce que l'ossature des revendications était déjà faite. Pour moi Bejaia avait suffisamment de camarades bien préparés auxquels je faisais confiance, c'est pour cela que je n'ai pas été. » (Octobre 2017)

⁸²² Un délégué de la CADC opposé à la revendication d'une militante féministe de l'égalité entre les hommes et les femmes, a pris la parole pour exprimer l'impossibilité de plaider cette revendication auprès du village dont il est le délégué mais aussi un *tamen*, membre du comité de village. « Je ne peux pas leur dire que notre mouvement s'est constitué pour revendiquer l'égalité des hommes et des femmes ». (Observation personnelle)

une revendication majeure concerne « la mise sous l'autorité effective de toutes les instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'état ainsi que les corps de sécurité ». Le troisième chapitre traite des revendications socioéconomiques dans lequel les conclavistes ont dénoncé les politiques de « paupérisation et de clauchardisation du peuple algérien » et plaidé pour une école publique et moderne et une santé publique et gratuite, et l'octroi d'une allocation de chômage à hauteur de 50% du SNMG, et demander un plan d'urgence socioéconomique pour la Kabylie.

Cette tension autour de plusieurs points de la plate-forme traduit le défi que doit relever la mobilisation en sa capacité à intégrer dans la mobilisation des segments importants de la société en prenant en compte leurs revendications et doléances, ce qui se traduit naturellement par l'élargissement de la plate-forme de revendications. En plus des jeunes des quartiers des villes, des agglomérations et chefs-lieux de communes et de daïras de Kabylie, plusieurs autres catégories ont rejoint la contestation à des moments différents du déploiement de la contestation. Des collégiens, lycéens, étudiants, mouvement féministe, et les différents corps de métiers (avocats, commerçants, médecins, etc.) ont apporté du dynamisme et renforcé les rangs des contestataires, mais aussi imprimé la contestation de leur empreinte et de leur vécu et ont exprimé de nouvelles doléances. Est-ce que cette plate-forme a réalisé un consensus même précaire et fragile entre la composante hétéroclite de la contestation ?

La plate-forme adoptée à l'université de Bejaïa a été rejetée par la CADC, lors du conclave de Tizi-Rached tenu le 8 juin. Certains délégués ont refusé d'introduire deux revendications, l'abrogation du code de la famille adopté en 1984 et la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 1992, jugées comme des revendications politiques et partisans et qui portent l'empreinte de l'influence du RCD, FFS et du PST dans les structures du mouvement populaire de Bejaïa.⁸²³ Abrika témoigne sur cette séquence en considérant qu'« *il se trouve que la plate-forme telle qu'elle a été structurée et élaborée, elle a été bien élaborée d'ailleurs, avait une connotation d'un projet politique, telle qu'elle est structurée en revendications politiques et économiques etc., Le problème c'est que au conclave de Tizi-Rached de la CADC, la délégation qu'on a envoyé a défendu la plate-forme du 7 juin, mais il y avait certains qui posaient des questions. Alors que certains ne voulaient pas voir du FFS à l'intérieur et d'autres ne voulaient pas du RCD. Pas de partis. Il y avait deux revendications qui traduisaient cette présence des deux partis l'une sur l'abrogation du code de la famille et l'autre sur la levée de l'état d'urgence. A un certain moment, on a failli remettre en cause tout le processus* ». (Abrika octobre 2017)

⁸²³ Voir le compte rendu du journal Liberté de la réunion de la CADC « Coordination des aïrchs, daïras et communes de la wilaya de Tizi-Ouzou a rejeté, en bloc, la plate-forme de revendications élaborée, jeudi, dans la capitale des Hammadites. Lors de la réunion, tenue au collège Aomar-Matrak de Tizi Rached, hier, les différents représentants de la société civile ont réitéré leur attachement à la plate-forme du 17 mai 2001, élaborée à Iloula. "Nous sommes pour une action commune sur la base de la plate-forme d'Iloula", a déclaré un participant. L'ensemble des membres de la coordination de la wilaya de Tizi Ouzou s'accordent à dire que "la plate-forme de Bejaïa n'est pas une plate-forme mais plutôt un projet de société tant les points soulevés dépassent de loin le cadre initial qui a donné naissance à ce mouvement". [...] Les points figurant dans la plate-forme de Bejaïa, contestés par les Tizi-Ouzéens sont, entre autres, "l'abrogation du code de la famille" et "l'état d'urgence". Pour les coordinations de Tizi, ces points joints à d'autres revêtent une connotation politique voire partisane ». H. Bouzid de Liberté, 9 juin, 2001.

En réalité, ce n'est pas seulement ces deux points qui ont été contestés de la plate-forme du 7 juin de Bejaia. D'autres revendications seront reformulées ou supprimées lors de la prochaine réunion à El Kseur.

Cette tension est née de la difficulté d'unifier les cadres d'interprétation et de mobilisation puisque chaque coordination tente d'imposer ses revendications. La CADC avec sa plate-forme d'Illoula du 17 mai et le CPWB avec la plate-forme de TargaOuzemour du 15 mai 2001. En dépit, de l'accord sur une plate-forme conclue le 7 juin à l'université de Bejaia, la CADC refuse ce texte et tente de le renégocier une deuxième fois.⁸²⁴

Les points qui posent problème concernent des questions qui dépassent le cadre territorial kabyle et engagent l'avenir de tous les algériens. Peut-être cela dénote l'état de l'évaluation par les acteurs des rapports de forces politiques et les limites et la portée de leur capacité à affronter le régime politique sur des questions politiques fondamentales, liées à la nature du régime en place et au statut de la femme en Algérie.

Le refus d'accepter d'intégrer dans la plate-forme deux revendications politiques sur l'égalité entre les sexes, la levée de l'état d'urgence et la liberté de conscience indique que les leaders de la contestation ont opté, dans le cadre de l'unification des cadres d'interprétation, pour la stratégie de se conformer aux schèmes de perception de la population cible de la mobilisation principalement en Kabylie acquise majoritairement à la contestation. Ils n'ont pas voulu prendre le risque et l'ambition de s'engager dans une bataille en vue de modifier la perception des acteurs sur les deux questions qu'ils considèrent qu'elles dépassent leur champ d'engagement et de compétence. C'est-à-dire, qu'en refusant de s'engager pour l'égalité des hommes et des femmes les conclavistes d'El Kseur se sont conformés à un courant idéologique conservateur en kabylie et en Algérie de façon générale qui n'est pas favorable à la modification des rapports de domination entre les deux sexes. D'un point de vue tactique, les acteurs ne se sentent pas, au moment de l'élaboration de cette charte programmatique, capables d'engager et de mener ce débat au sein de la société pour modifier la perception de la société sur les rapports entre les deux sexes. Ainsi cette plate-forme, n'a pas tenté *la transformation de cadre de perception (frame transformation) de la population « dans une logique de conversion à modifier radicalement les points de vue, croyances ou valeurs des individus de manière à les rendre conformes à ceux de l'organisation »*.⁸²⁵

Par ailleurs, le différend qui oppose les deux structures de Tizi-Ouzou et de Bejaia, peut d'un côté, traduire des différences très notables en termes de configurations des espaces urbains ou périurbains, et du profil des délégués qui représentent ces territoires, c'est-à-dire de la tension entre les délégués de villages issus ou cautionnés par les comités de villages et les délégués issus des syndicats et du mouvement associatif. Sans oublier de mentionner le rôle contrasté des deux universités et peut-être de la métamorphose de l'espace universitaire de Tizi-Ouzou qui n'est plus un pôle de contestation politique comme il l'a été durant, au moins, la décennie 1980.

⁸²⁴ Certains délégués de la CADC revendiquent dans la presse l'imposition de la plate-forme d'Illoula comme texte fondateur du mouvement et à l'ensemble de ses composés. Ce problème témoigne de la perception que se font les acteurs de leur propre mouvement confronté aux perspectives des autres acteurs venant d'autres régions et localités et qui ont un vécu et une perception différente voire parfois opposée. Cette confrontation permettra d'engager un processus de négociation qui peut prendre du temps pour unifier les schèmes de perception et d'interprétation des différents acteurs et conclure un accord précaire et fragile.

⁸²⁵ Mathieu Lilian. 2002, p 85.

Plusieurs acteurs à l'origine de la structuration du comité populaire de Bejaïa (Akrou et Arabi⁸²⁶) ont suivi leur cursus universitaire à l'université de Mouloud Mammeri et ont participé activement dans les luttes syndicales au sein des comités autonomes des étudiants et dans les luttes identitaires du MCB. L'intégration de ces deux militants dans l'université de A. Mira de Bejaïa, vers la fin des années 1990, a doté le syndicat du CNES, à Bejaïa, de deux compétences ou « d'entrepreneurs de protestation » ayant un savoir-faire politique de plus d'une 20 années d'expérience. N'oublions pas d'évoquer l'hémorragie de l'université algérienne et celle de Tizi-Ouzou durant la décennie 1990 où beaucoup d'enseignants universitaires étaient contraints, sous la menace islamiste, de quitter l'Algérie pour s'installer en France ou au Canada. Le profil de Akrou est typique d'un entrepreneur de mobilisation⁸²⁷ qui a consacré sa vie à l'engagement politique et syndical. A la veille des événements d'avril 2001, Akrou et quelques camarades militants réfléchissaient sur la manière de relancer la contestation autour de la célébration du 30^{ème} anniversaire des événements du 19 mai 1981, à Bejaïa, et le projet de recréation du comité populaire, dont il était un des acteurs. L'arrivée des événements d'avril 2001 est perçue par Akrou comme une opportunité politique à saisir pour mettre en place son projet. (Entretien avec Akrou mars 2013)

La coordination d'Iferhounene a participé au conclave de la CADC, du 8 juin 2001, dans lequel ont été désignés les délégués de la CADC pour la rencontre de l'interwilayas qui devait se réunir le 11 juin 2001, à El-Kseur. Selon Salah, à la marge de ce conclave Abrika, l'a sollicité pour participer comme délégué des At Yettura. Pour des raisons de santé, liées à son mal de dos, il lui a promis de désigner un autre délégué qu'il qualifie de « sérieux et de qualité » en la personne d'Ait Hamou Mansour, délégué du village d'Ait Arbi syndicaliste et militant communiste.

Cette version présentée par Salah est contredite par le témoignage de Mamert M, délégué de la coordination d'Illilten qui nous a affirmé avoir été « **le seul délégué de la région d'Iferhounene qui a participé à l'élaboration de la plate-forme d'El-Kseur** ». ⁸²⁸ AH Mansour

⁸²⁶ Mohand Arabi, enseignant d'économie à l'université de Bejaïa depuis 1998. Il était un acteur important dans les mobilisations des étudiants à l'université de Tizi-Ouzou et des luttes identitaires du MCB, à la fin des années 1980 et durant les années 1990. Militant de l'extrême gauche (PST), syndicaliste au sein du CNES (conseil national de l'enseignement supérieur) à l'université de Bejaïa, il a été un acteur déterminant dans la dynamique contestataire de 2001, notamment dans l'implication du syndicat des enseignants de l'université de Bejaïa dans la contestation et l'ouverture de l'université comme espace et pôle fédérateur des collectifs qui se mettaient en place à la fin du mois d'avril et au début mai 2001. Il s'est installé au Canada en 2015.

⁸²⁷ Sur le rôle des « entrepreneurs de protestations » dans l'affaire du mouvement des chômeurs de 1997-98, voir l'analyse de Maurer Sophie, Pierru Emmanuel. Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un « miracle social ». In: *Revue française de science politique*, 51e année, n°3, 2001. pp. 371-407.

⁸²⁸ Il ajoute d'autres noms : « Quatre membres de la CADC de Tizi-Ouzou représentent cette structure : Arezki Yahoui de Bouzeguen, Mamert M d'Illilten, Idir Ait Mamar d'At Wacif, Salah Hacen de Fréha. De Bejaïa il y avait : Ali Gherbi président de séance, Akrou Sadek du CNES, Kaza de Tichy. » Un représentant des étudiants d'Alger et Nouredine de Boumerdes, quelques personnes d'At Ouertilane. Etait seulement présent : Boujeraba Boudjemaa d'Illoula. » (Mamert, décembre 2007). Selon le journal Liberté, voici les noms des délégations de la CADC présentes à El Kseur : « des représentants des coordinations de Tizi Ouzou, Yakouren, Bouzeguène, Azazga, Illilten, Tizi Rached, Aïn Zaouia, Ouacifs, Illoula et Fréha. » (DP Mahé)

Ali Gherbi âgé de 46 ans, originaire d'El Kseur, militant du Mouvement culturel berbère (MCB) durant les décennies 1980 et 1990. Il purge 10 mois de prison pour avoir participé aux événements du 19 mai 1981. Il travaille comme fonctionnaire dans différentes entreprises publiques dont la dernière était le Souk El Fellah de Bejaïa où il était chef de service. En avril-mai 2001, au début des événements de Kabylie, Ali Gherbi est sollicité par des

confirme qu'il n'a pas participé à la réunion qui a donné naissance à la plate-forme d'El-Kseur. Pour lui **« cette plate-forme a été charcutée et amputée des revendications sociales et économiques contenues dans les textes élaborés auparavant. »** (Mansour, Août 2008).

Kamel AF fait partie de « la commission de la plate-forme d'El-Kseur » reconnaît qu'il a participé sans avoir au préalable élaboré un texte de proposition. Ce qui lui fait dire que **« c'est un mensonge d'affirmer qu'on a (la coordination d'At Yettura) contribué à élaborer des réflexions au sein du mouvement, on participait aux débats dans les conclaves sans avoir au préalable confectionné notre propre document comme le faisait les autres délégations. On ne faisait que commenter les documents des autres. »** (Kamel AF, Août 2007)⁸²⁹

Ceci dit, face à cette rareté de la matière grise au sein de cette structure l'apport de Mamert M, délégué d'Illiltén est très important dans la rédaction de la plate-forme, ce qui dénote la place qu'il a occupé. Ses compétences techniques de maîtrise de la langue française, d'orateur et son statut de journaliste et d'ex-militant du FFS, enfin son engagement constant lui ont permis de s'imposer.

8-3-3-La réunion d'El Kseur du 11 juin 2001 : la construction du consensus.

Au sujet de la préparation de la tenue de la réunion d'El Kseur, deux amis et anciens militants du MCB assurent les négociations entre les deux coordinations de Tizi-Ouzou et de Bejaia, AbrikaBelaïd et AkrouSadek. Ce dernier précise les attentes et les incompréhensions entre les différents acteurs impliqués dans cette séquence : **« nos contacts par téléphone avec les délégués de la CADC de Tizi-Ouzou nous ont amené à accepter de supprimer les deux revendications qui constituent un obstacle. C'est dans ce sens qu'on a conclu à une réunion de l'interwilayas pour discuter de ces deux points à supprimer et ensuite préparer la marche du 14 juin. »** (Akrou, 2013). De son côté, Abrika témoigne de la gravité de la crise au point de rompre la dynamique contestataire, **« A un certain moment, on a failli remettre en cause tout le processus. Remettre en cause les revendications c'est aussi remettre en cause la marche qu'on projette de faire. On avait peur de rater la marche et encore s'il n'y a pas de plate-forme pourquoi faire la marche ? En fait, on savait que c'était des manipulations des deux camps, ça peut être du régime ou des partis. »** (Abrika 2017)

Ainsi, Abrika tente de sauvegarder la dynamique contestataire en se projetant dans la longue durée contrairement à d'autres militants qui inscrivent leurs engagements dans une dimension temporelle éphémère. Ce souci le conduit à engager des négociations avec ses camarades de Bejaia, notamment avec Akrou, qui n'étaient pas content de devoir rediscuter d'une nouvelle plate-forme de revendication qui garantisse un minimum de consensus même fragile et la tenue d'une autre réunion.

Le jour de la rencontre, le 11 juin à la maison de jeunes Mouloud Feraoun d'El Kseur, plusieurs délégués de 7 wilayas ont assisté à ce rendez-vous. Il s'agit des représentants des

manifestants de son quartier, Aïn Lahlou, et crée le Comité de la société civile d'El Kseur pour canaliser la révolte de la jeunesse. Son nom est rendu célèbre malgré lui par le ministre de l'intérieur Zerhouni qui a déclaré avant la marche historique du 14 juin 2001, au cours d'une conférence de presse télévisée que M. Ali Gherbi était son « interlocuteur », donc supposé être le représentant du mouvement citoyen. Voir *Liberté* - 18/06/2002

⁸²⁹ Nous pouvons affirmer que ce délégué n'a pas participé à l'élaboration de la plate-forme d'El Kseur.

wilayas de Sétif, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Boumerdès, Bgayet, Tizi-Ouzou,⁸³⁰ Alger, ainsi que le Comité collectif des Universités d'Alger. Le choix du lieu de la rencontre revêt un cachet particulier et semble susciter des concurrences surnoises entre les différentes coordinations et produire des effets politiques sur la trajectoire du mouvement de contestation. Ali Gherbi « saute sur cette occasion pour la dimension symbolique » que confère l'accueil d'une telle réunion fondatrice (Abrika 2017). Akrou Sadek, de son côté, précise que c'est la première fois que depuis avril 2001 qu'une réunion organisée sur le territoire de sa wilaya se tiendra en dehors de l'université de Bejaïa. Ce militant expérimenté fait une lecture politique de cet acte qu'il considère comme prémédité : *« Avec le recul, je pense que ce n'est pas venu comme ça, comment on a accepté de se réunir en dehors de l'université. On s'est fait avoir. Je pense que c'est prémédité de faire sortir le mouvement de l'université qui était un espace organisé. Ils veulent faire la même chose que Tizi-Ouzou où ce n'est pas à l'université que les militants se réunissaient, le mouvement a tourné le dos à l'université. »* (Akrou 2013)

Deux éléments semblent déterminants dans la trajectoire de la contestation. Il s'agit du changement du lieu de la réunion qui a conduit graduellement à la neutralisation de l'université de Bejaïa comme espace et pôle de réflexion et d'agrégation de toutes les ressources et compétences. Désormais la jonction entre l'élite intellectuelle et la contestation populaire est obstruée. Le deuxième point c'est la suspicion et le manque de confiance entre les militants et leaders de la contestation. Ce qui ne manquera pas d'avoir des effets sur le fonctionnement des coordinations et l'émergence des divisions et clivages personnels et politiques.

Akrou découvre au début de la réunion la modification de l'ordre du jour : *« Au début de la séance, on croyait qu'on va seulement supprimer les deux points litigieux, mais à notre surprise on nous dit qu'on va refaire une autre plate-forme »*

La réunion était présidée par Ali Gherbi, *« il y avait Ait Maamar Idir, Dr Fali et Yahoui, c'est des gens du FFS et du RCD. Moi j'écrivais les points de la plate-forme et je reformulais à chaque fois. J'ai saisi le texte sur ordinateur et j'ai fait autant de copie pour chaque délégation. Le comble ceux qui dirigeaient la réunion étaient du FFS puis on nous accusait d'être une création de la DRS »* (Akrou 2013)

Sur le déroulement des négociations, Akrou soulève certaines difficultés à faire passer certaines revendications d'ordre économique : *« pour faire figurer dans le texte de la plate-forme le point concernant l'indemnité de chômage à raison de 50% du SMIG il a fallu se battre. Je me suis adressé à Ali Gherbi pour lui dire d'avoir un peu honte de lui, chômeur de son état et qui se permet de s'opposer à notre proposition. Un délégué de Tizi-Ouzou, poissonnier de fonction, est venu à notre rescousse. En revanche, le point n 11 qui traduit la primauté du civil sur le militaire a obtenu un consensus puisqu'il reprend le texte de la plate-forme de la Soummam de Abane Remdane »* (Akrou 2013)

Cette difficulté ne concerne pas seulement quelques revendications, c'est l'ensemble du texte final qui a été adopté tardivement « aux forceps ».⁸³¹ La plate-forme contient 15 points. Elle regroupe trois types de revendications. La première relève des revendications relatives à la

⁸³⁰ Abrika n'y était pas présent, préférant s'occuper « du travail de rue » et de la structuration de la CADC au niveau de la wilaya et de la ville de Tizi-Ouzou et surtout de l'organisation de la marche du 14 juin. Abrika 2017.

⁸³¹ Le texte a été distribué vers 19 heures et publié le lendemain par le quotidien Le Matin qui a été le seul à avoir attendu la fin des travaux du conclave pour recevoir une copie de la plate-forme envoyée à partir de Tizi-Ouzou. (Abrika 2017)

crise et à ses conséquences ; la demande de la traduction en justice civile des accusés (auteurs, commanditaires), l'octroi d'un statut de martyr aux victimes, réparations matériels et morales aux blessés, annulation des poursuites judiciaires à l'encontre des manifestants et annulation des commissions d'enquêtes officielles et l'arrêt de la répression sous toutes ses formes. Enfin le réaménagement du calendrier des examens aux élèves⁸³².

Le deuxième volet se rapporte à des demandes politiques touchant à la structure de l'Etat et à la nature démocratique du régime. Il est exigé le départ des brigades de gendarmerie et des renforts des URS, la mise des services de sécurité et les fonctions exécutives de l'Etat sous l'autorité d'instance démocratiquement élue, et la reconnaissance de l'identité amazigh sous toutes ses dimensions et un statut de langue nationale et officielle pour la langue amazighe.⁸³³

Le dernier volet traite des revendications économiques : l'instauration d'une allocation de chômage, le lancement d'un plan de développement d'urgence pour la Kabylie et la lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'injustice.⁸³⁴ Le point n°13- Contre tamheqranit (*hogra*) et toutes formes d'injustice et d'exclusion ».

Outre les revendications de l'abrogation du code de la famille et la levée de l'état d'urgence, d'autres revendications contenues dans la plate-forme du 7 juin ont disparu de ce texte final d'El Kseur. Il s'agit de la « liberté d'expression, d'opinion et de conscience » et la demande de « l'ouverture des champs médiatique et politique. » et « le respect des libertés individuelles et collectives » et « liberté de manifestation, de réunion et d'organisation » et enfin du « retrait des amendements du code pénal relatifs à la restriction de la liberté d'expression et d'information ». Par ailleurs, certaines de ces revendications ont été reformulées comme la revendication d'un statut de martyr aux victimes de la répression des événements de 2001 alors que le texte du 7 juin l'étend à toutes les victimes de la démocratie.

⁸³² Ce volet contient huit revendications :

- « 1 - Pour la prise en charge urgente par l'Etat de toutes les victimes blessées et familles des martyrs de la répression durant ces événements.
- 2 - Pour le jugement par les tribunaux civils de tous les auteurs, ordonnateurs et commanditaires des crimes et leur radiation des corps de sécurité et des fonctions publiques.
- 3 - Pour un statut de martyr à chaque victime de la dignité durant ces événements et la protection de tous les témoins du drame.
- 4 - Pour le départ immédiat des brigades de gendarmerie et des renforts des URS.
- 5 - Pour l'annulation des poursuites judiciaires contre tous les manifestants ainsi que l'acquittement de ceux déjà jugés durant ces événements.
- 6- Arrêt immédiat des expéditions punitives, des intimidations et des provocations contre la population.
- 7- Dissolution des commissions d'enquête initiées par le pouvoir.
- 14- Pour un réaménagement au cas par cas des examens régionaux pour les élèves n'ayant pas pu les passer. »

⁸³³ « 8- Satisfaction de la revendication amazighe dans toutes ses dimensions (identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle) sans référendum et sans condition, et la consécration de tamazight en tant que langue nationale et officielle.

9- Pour un Etat garantissant tous les droits socioéconomiques et toutes les libertés démocratiques.

11- La mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'Etat ainsi que les corps de sécurité. »

⁸³⁴ 10- Contre les politiques de sous-développement, de paupérisation et de clochardisation du peuple algérien.

12- Pour un plan d'urgence socioéconomique pour toute la région de Kabylie.

13- Contre tamheqranit (*hogra*) et toutes formes d'injustice et d'exclusion.

15- Institution d'une allocation-chômage pour tout demandeur d'emploi à hauteur de 50 % du SNMG. »

Les militants de la CADC ont justifié leur opposition à la plate-forme de Bejaia du 7 juin du fait qu'elle représente un projet de société qui dépasse le cadre initial de ce mouvement de protestation.⁸³⁵ Cette tension est née du processus du déploiement de la contestation qui agrège des acteurs et collectifs nouveaux et qui de leur part expriment des attentes et doléances nouvelles qui diffèrent de celles exprimées dans les premiers moments de la contestation. L'élargissement de la contestation a un prix à payer et un travail de négociation et de compromis précaire à réaliser et entretenir.

Le texte se termine par une citation qui deviendra le leitmotiv de la contestation : *ulacsmahulac*, pas de pardon. Ce slogan (avec celui du pouvoir assassin⁸³⁶), est le plus scandé par les manifestants. Il résonne comme une détermination à ne pas céder face à l'adversaire, ce qui lui attribue une force symbolique et instituante. Il marque la fracture entre deux camps et institue une identité de victime qui cherche réparation et justice. Ce moment fondateur ressemble à celui d'événement discursif célèbre à l'image de Martin Luther King prononçant sa célèbre phrase : « *I have a dream* ». ⁸³⁷

8-3-4-Portée de la plate-forme de revendications d'El Kseur

La plate-forme d'El Kseur contient un certain nombre de points qui méritent d'être examinés attentivement pour les décrypter et saisir leurs portées.

Pour Roberts, la plate-forme d'El Kseur marque une radicalisation des objectifs de la protestation en faisant « monter les enchères » par rapport aux revendications consignées à Illoula le 17 mai 2001. Ainsi, les revendications 9 et 11 ont transformé le mouvement de protestation en mouvement révolutionnaire qui cherche à transformer le régime.⁸³⁸

Le point n° 11 « La mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'État ainsi que les corps de sécurité », a retenu l'attention des militants et citoyens attentifs aux implications de l'exigence de la construction d'un Etat de

⁸³⁵ Voir Liberté, 9 juin, 2001.

⁸³⁶ Ces deux slogans ont été repris dans une chanson célèbre « pouvoir assassin », du chanteur engagé Oulahlou. Le succès de cette chanson était associé directement à l'image du mouvement de mobilisation des arouch de 2001. On sait que « Le Mouvement culturel berbère en Kabylie au début des années 1980 s'est répondu autour de chansons à succès, en langue berbère, érigées en symboles de la résistance au pouvoir étatique et à ses politiques d'arabisation ». (Cefai, 2007, p525), D'où l'importance du chant dans les dynamiques de mobilisation, à l'image de l'usage quasi rituel de la chanson de Matoub (*Ayuru*, imposture, une reprise adaptée de l'hymne national algérien en 1998) dans les meetings, rassemblements, marches et réunions des différentes instances du mouvement citoyen. La relation entre l'art (le chant) et les mobilisations est réciproque. D'un côté la chanson est un des « vecteurs de la transmission de la contestation » et un réservoir pour préserver la « mémoire pour l'action futur », et les acteurs du mouvement social peuvent recourir à des stratégies visant à enrôler des artistes à des fins militantes, de sorte que « la renommée de l'artiste servant de marqueur symbolique de légitimité et de généralité de la cause ». De l'autre côté, les mouvements sociaux peuvent être des « laboratoires culturels qui mobilisent et reconstruisent les traditions culturels ». Justyne Balasinski, « Art et contestation », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 67-73.

Sur le rôle de la chanson dans les mobilisations identitaires berbères voir entre autres les travaux de : Zoulef Boudjemaa et Dernouny Mohamed, « l'identité culturelle au Maghreb à travers un corpus de chants contemporains », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS, 1981. Moh Cherbi et Arezki Khoulas, *chanson kabyle et identité berbère, l'œuvre d'Ait Menguellet*, EDIF, 2000.

⁸³⁷ Cf, Cefai, 2007, p 395.

⁸³⁸ Hugh Roberts, 2014, 209.

droit et de ce qu'il induit en termes de mobilisation et de coûts à consentir. Ce point concerne toute la population algérienne, d'où la nécessité de l'associer et partager les coûts à payer ; le dilemme Olsonien de l'action collective à la peau dure. En effet, cette revendication traduit la jonction du mouvement de contestation à ancrage kabyle vers un projet de société de construction d'un Etat-national démocratique et moderne.

Par ailleurs, cette revendication est l'une des positions défendues par le parti du FFS. Son intégration dans la plate-forme d'El Kseur n'a pas été sans débat houleux et passionné. Certains militants à Iferhounene craignaient la prédominance de la ligne politique du FFS sur le mouvement en construction et s'inquiétaient de son autonomie, d'autres la rejetterait par opposition politique au FFS. Addi Lahouari évalue la portée politique de ces revendications en considérant que les deux revendications (n° 2 et n° 11) concernent la question de la transition démocratique dans un régime autoritaire comme ceux des anciennes dictatures communistes de l'Europe de l'Est. Ce qui nécessiterait le jugement des responsables de cette tragédie et l'élection démocratique de toutes les fonctions d'autorité politique.⁸³⁹

Nous pensons que l'adoption de ces revendications, outre qu'elle répondait à un diagnostic juste du régime politique algérien, semble obéir à une logique de mobilisation du consensus et de la nécessité de fédérer les différents segments qui commencent à s'agréger autour de ce mouvement en construction. Les négociations entre les différents acteurs ont enfin abouties à un consensus précaire sur un texte commun qui fait un compromis entre les différentes perspectives en concurrence.

Le consensus réalisé était précaire. Voici le témoignage d'un des rédacteurs de ce texte : **« la plate-forme d'El Kseur est un consensus qui ne me satisfait pas. Il fallait faire un sacrifice, un compromis. A titre d'exemple, je n'étais pas d'accord sur la revendication d'un plan économique d'urgence uniquement pour la Kabylie et les autres wilayas ? »** (Akrou, 2013)

Ce processus est désigné par Snow et Benford par la *framebridging*. Ce cadre désigne la situation dans laquelle *« Le mouvement prend en charge des problèmes qui restaient jusque-*

⁸³⁹ Cf, Addi Lahouari, « Pluralisme politique et islam dans le monde arabe », *Pouvoirs*, 2003/1 n° 104, p.94.

Le sociologue Lahouari Addi explique l'importance des points, n2 et n 11 du texte :

« La plate-forme d'El Kseur remet les pendules à l'heure et renoue avec le souffle révolutionnaire de Novembre 1954 et du Congrès de la Soummam dans les revendications 2 et 11 qui sont, en fait, les seules qui gênent le régime [...] En exigeant l'arrestation des ordonnateurs et commanditaires des assassinats perpétrés au nom de la gendarmerie, la revendication 2 touche directement le « cabinet noir » qui exerce le pouvoir réel sur toutes les institutions de l'Etat. La fin de la crise en Algérie passe par la neutralisation du « cabinet noir » et la redéfinition des prérogatives officielles de la Sécurité militaire (SM) dont il est désormais nécessaire qu'elle soit rattachée au ministère de l'Intérieur pour préserver l'armée de ses dérives et de ses activités clandestines illégales. [...] La subordination de la SM à un pouvoir civil officiel est la revendication 11 qui « exige la mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'Etat ainsi que des corps de sécurité ». Cette revendication, formulée par un Rousseau kabyle, est au cœur de la modernité politique dont la tendance lourde est de « déprivatiser » le pouvoir pour en faire une autorité publique au service de la population. [...] La revendication 11 pose un problème fondamental de construction de l'Etat de droit, celui du contrôle du pouvoir exécutif et de sa détention. Qui détient ce dernier ? Est-ce Bouteflika ? Est-ce Mohamed Lamari ? Est-ce Mohamed Médiène ? L'Etat algérien ne peut fonctionner normalement si les prérogatives de ces trois personnages ne sont pas définies clairement et publiquement une fois pour toutes. [...] ». Texte publié dans le quotidien *Le Matin*, 28 février 2002. Addi Lahouari, *Algérie, Chroniques d'une expérience postcoloniale de modernisation*, Editions Barzakh, Alger, 2012, PP243-24

*là distinct les uns des autres, et les articule dans une plate-forme programmatique, en unifiant les cadres d'interprétation et de mobilisation (frame bridging), des rapprochements se font et des compromis sont élaborés entre des perspectives divergentes, des négociations d'intérêts et des confrontations d'opinion aboutissent à des ententes, une forme de consensus, précaire et instable, est atteint et affiché publiquement. ».*⁸⁴⁰

En effet, les premières revendications formulées par les délégués locaux de la Wilaya de Tizi-Ouzou, notamment ceux qui ont participé à l'adoption de la plate-forme d'Illoula, le 17 mai 2001, et la plate-forme du comité populaire de Bejaia adoptée le 15 mai, exigent le départ des brigades de gendarmerie de Kabylie, le jugement des assassins et de leurs commanditaires, et l'octroi du statut de martyrs aux jeunes victimes de la répression⁸⁴¹.

Ces différentes plates-formes tentent de faire une connexion de cadres pour unifier les schémas interprétatifs de la population de différentes régions de Kabylie et ceux impliqués dans des structures différentes et qui partagent les valeurs de la contestation mise en place depuis la fin avril. Elles visent aussi à fournir au public sensible à cette situation un cadre organisationnel pour agir ensemble. Ajouter à cela, toutes ces plates-formes procèdent d'un travail de formulation de revendications en rapport avec les préoccupations de la population (amplification de cadre). La plate-forme d'El Kseur a réservé une bonne partie des revendications pour prendre en charge les victimes des assassinats et de leurs familles. Elle a par ailleurs intégré des valeurs et revendications consensuelles liées à la langue et l'identité Amazighes. Enfin, elle a pris en charge les doléances des jeunes en situation de précarité économique et sociale et qui souffrent comme une large partie de la population du mépris des autorités.

Toute cette mise en langage de la protestation procède de l'usage de ce qu'appellent Snow et Benford la connexion de cadre et l'amplification de cadre.

⁸⁴⁰ D. Cefaï, 2001, p58.

⁸⁴¹ Voici un extrait de la plate-forme qui aborde la question des revendications :

« Ce mouvement citoyen, en phase d'organisation, d'essence pacifique et résolument démocratique, s'inscrit dans la durée jusqu'à l'aboutissement des revendications suivantes :

- Poursuite judiciaire à l'encontre des auteurs d'assassinats, exactions et dépassements.
- Arrêt immédiat des interpellations et intimidations et renoncement à toute poursuite judiciaire à l'encontre des manifestants.
- Départ immédiat et sans conditions de toutes les brigades de gendarmerie.
- Que la revendication du déni identitaire, culturel et linguistique source de toute frustration soit réglée définitivement en constitutionnalisant Tamazight langue nationale et officielle.
- Protection des témoins des drames.
- Prise en charge des victimes.
- Statut particulier de martyrs pour les victimes de la démocratie.
- Report des examens.
- Plan d'urgence socio-économique pour la région.
- Rejet de toutes les commissions d'enquêtes initiées par le pouvoir. »

Source : Rapport de l'International Crisis Group : L'Algérie : Agitation et impasse en Kabylie, 10 juin 2003, ICG Moyen-Orient/Afrique du Nord Rapport N°15, Le Caire/Bruxelles, p45.

Enfin, nous pensons que ces cadres à eux seuls ne peuvent pas déterminer l'engagement des individus dans le mouvement sans une résonance (cadre de résonance) du cadre proposé par le mouvement de mobilisation par cette plate-forme d'El Kseur avec les valeurs et les croyances de la population. La prise en charge des victimes et des revendications identitaires berbères ainsi que la dénonciation du mépris (*tamhegranit*) des autorités à l'égard de la population sont des valeurs partagées par la population et consignées dans la plate-forme d'El Kseur. Les slogans les plus scandés par les manifestants et les émeutiers sont « pouvoir assassin » et « *ulacsmahulac* » pas de pardon, constituent des indicateurs de cette résonance entre les valeurs et attentes de la population en kabylie et le cadre proposé par le mouvement de protestation. Par ailleurs, la suppression de la revendication de la liberté de conscience dans cette charte peut s'expliquer par la crainte des militants de commettre une erreur qui pourrait perturber cette résonance recherchée avec une large couche de la population. Cette revendication pourrait être perçue par une frange de la population attachée à la pratique religieuse comme une remise en cause de leur croyance. L'élargissement de la contestation impose des contraintes et des compromis.⁸⁴² Le manque de courage, de volonté ou l'incapacité des militants du mouvement de 2001 d'assumer publiquement leur qualité de libre penseur, d'athé ou même d'agnostique est constatée aussi par Mahé chez les militants berbéristes.⁸⁴³

Ce compromis précaire et temporaire, va permettre d'agréger plusieurs collectifs, syndicats et acteurs.

Cette agrégation de différents collectifs porteurs de leurs propres revendications signifie la rencontre de plusieurs acteurs individuels et collectifs, engagés à des moments différents dans le processus du déploiement de la mobilisation et qui s'impliquent pour des considérations différentes voire parfois opposées, ce qui peut imprimer au mouvement un parcours et une trajectoire particulière.

Michel Dobry qui a étudié la question de l'extension des mobilisations fait remarquer que des acteurs hétérogènes s'impliquent dans la mobilisation pour des motivations hétéroclites peuvent percevoir ces mobilisations esquissées par d'autres et s'en emparer en tant qu'opportunités pour agir. Leur intégration dans le jeu et l'arène du conflit peut infléchir et parfois modifier considérablement le parcours historique de ces mobilisations.⁸⁴⁴

Comme nous l'avons déjà fait remarquer ce compromis n'a pas intégré une revendication majeure du mouvement féministe relative à « l'abrogation du code de la famille », c'est pour cette raison que le mouvement social naissant n'a pas usé des « cadres d'extension » pour « *étendre la base de soutien du mouvement et son rayon d'intervention en intégrant de nouveaux thèmes dans son discours, et en les reliant de façon argumentée à ses thèmes*

⁸⁴² Cette contrainte n'est pas ressentie de la même manière dans un autre contexte politique en automne 2003 lorsque le mouvement de mobilisation était dans sa phase descendante et confronté à la question du dialogue avec les autorités pour arracher un minimum d'acquis alors que cette question d'élargissement de la contestation n'était plus une priorité pour les contestataires. Dans ce contexte, les rédacteurs du texte de mise en œuvre de la plate-forme d'El Kseur qui préparaient ce dialogue ont inclus dans leur texte ce principe de la liberté de conscience. Il faut signaler que plusieurs acteurs qui ont participé à l'élaboration de la plate-forme d'El Kseur se sont désengagés du mouvement et un renouvellement de l'encadrement de la contestation ont créé un nouveau contexte politique différent de celui de juin 2001.

⁸⁴³ 2001, P473.

⁸⁴⁴ Cf, Michel Dobry, « Révolutions, crises, transitions », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, p481-482

*habituels de revendication (frame extension) ».*⁸⁴⁵ Il n'a pas usé de ces cadres d'extension pour rallier quelques segments modernistes de la société.

Peut-être de crainte de commettre une « erreur de cadrage » que d'accepter d'intégrer une revendication d'associations féministes principalement à ancrage citadine et de provoquer le mécontentement voire le retrait de délégués de plusieurs villages de montagnes. La réalisation du consensus précaire à un coût. L'image moderniste du mouvement⁸⁴⁶ que les militants veulent afficher est parasitée par cette relégation de la revendication féminine au second plan de la hiérarchie des revendications.⁸⁴⁷ Ce qui va probablement rendre difficile la désectorisation de la contestation. A moins que c'est par ce biais que comptent les animateurs du mouvement social élargir leur mobilisation à d'autres régions plus sensibles au code religieux. Ceci dit, aucune déclaration ou discours n'a été produit dans cette optique, ni assumé en tant que tel.

Nous envisageons l'hypothèse de l'influence du conservatisme social sur les schèmes de perception des acteurs de 2001 et le diagnostic qu'ils ont fait à travers cette mise en langage de la protestation dans une plate-forme de revendications. La pression de l'idéologie islamiste (politique et militaire) et le conservatisme social des années 1990 se manifeste par des pratiques sociales et des représentations qui façonnent ce qui doit être dit et fait en conformité aux normes religieuses dictées et interprétées par plusieurs acteurs et cercles.⁸⁴⁸ L'imposition du port du voile⁸⁴⁹ et les représentations sur le corps de la femme sont unes de ses manifestations.⁸⁵⁰

En revanche, nous pensons que le point n 13 qui dénonce la *hogra*, le mépris sous toutes ses formes, constitue le « cadre cardinal » ou cadre dominant (*cardinal frame*)⁸⁵¹ du cycle de contestation ouvert par ce mouvement de protestation de 2001. Ces *masters frames* « ont une diffusion étendue lors d'un cycle de protestation où ils fournissent des idiomes communs à un grand nombre de mouvements ».⁸⁵²

⁸⁴⁵ Cefai, 2001, P58.

⁸⁴⁶ Cette tendance va continuer à s'exprimer dans les conclaves contre la présence des femmes, notamment lors du conclave d'Illiltén le 24 août 2001. (Comptes rendus de la presse sur le conclave, Dossier de presse de Mahé)

⁸⁴⁷ Un des arguments avancés pour justifier ce choix est de laisser cette revendication aux partis politiques qui veulent bien la prendre en charge dans le champ de la compétition politique. Observation notée lors de la réunion du 7 juin à l'université de Bejaïa des délégués de l'interwilaya du mouvement des arouch. Par ailleurs, d'autres revendications ont été supprimées, notamment l'exigence de l'annulation de l'état d'urgence en vigueur depuis le début des années 1990.

⁸⁴⁸ La réaction de Ali Gherbi face à l'urgence de la tragédie à El Kseur témoigne de cet état de fait de l'ancrage de certains acteurs dans l'imaginaire et code religieux dominants. Sa première réaction était de solliciter Hadj Mohamed Said Nait Chaabane l'imam de la mosquée à Berchiche pour lancer une fetwa légitimant la défense de leurs maisons. « On a fait un décret religieux et on l'a distribué dans les quartiers et village d'El Kseur. ». Voir Ait Haddad Adel et Slimani Mohamed, *Ali Gherbi, engagement politique, récit d'un militant*, mémoire de Master anthropologie du Monde Amazigh, DLCA Bejaïa, Encadré par Ouldfella Abdenour, juin 2018.

⁸⁴⁹ Voir Addouri Malika, *Le voile, modalités de construction et de fonctionnement d'une nouvelle conformité sociale : Etude de cas en milieu urbain (Bejaïa)*, dirigé par Claudine Chaulet, mémoire de magister en anthropologie (Crasc), option anthropologie des pratiques sociales de la religion, Université Abderrahmane MIRA de Bejaïa, 2010.

⁸⁵⁰ Cette pression sociale s'exerce sur les femmes dans les espaces publics. L'exemple des pratiques vestimentaires des femmes dans les plages témoigne de cette forte pression qui entoure le corps de la femme. Rares sont celles qui profitent des plaisirs qu'offrent cet espace en tenue appropriée au lieu. La majorité des femmes sont en robes traditionnelles ou à moitié couvertes.

⁸⁵¹ Snow et Benford, 1994.

⁸⁵² Cefai, 2001, p53.

D'après Snow et Benford, le cadre dominant se constitue comme cadre autour duquel s'organisent les représentations, prises de position et discours de tous les mouvements appartenant à la même vague protestataire. Ainsi, l'émergence d'un cycle de contestation, son développement et son essor sont liés à la constitution de ce cadre dominant. Ce cadre exercerait une contrainte, d'une part, sur les mouvements sociaux qui émergent de sorte qu'ils sont obligés de se définir en référence ou en imitation et, autre part, sur la nature de leur choix et innovations tactiques.⁸⁵³

Cette plate-forme d'El Kseur marque le passage du cadre cardinal des libertés culturelles et politiques promu par les luttes du MCB au lendemain du Printemps berbère de 1980, au nouveau *frame* qui se met en place avec le mouvement citoyen de la dénonciation de la *hogra*, qui brise la peur d'affronter le gouvernement et l'Etat et défie son autorité mise à mal. Désormais, les jeunes manifestants n'ont plus peur de se mobiliser et de crier leur ras le bol en face des forces de l'ordre. Il faut préciser que le climat de terreur et l'image d'un Etat autoritaire s'est installée depuis l'émergence du terrorisme sur l'espace public, durant les années 1990, et qui a servi comme repoussoir et épouvantail pour dissuader toute initiative de mobilisation ou de constitution de collectif pour revendiquer des droits. Cette chape de plomb a annihilé toute forme d'expression et encore moins de contestation en dehors des espaces institutionnels verrouillés et contrôlés.

Ainsi, nous pensons que nous sommes face à un « mouvement initiateur » (initiatormovement) qui annonce ou déclenche un cycle de mobilisation identifiable, au sens que lui donne Doug McAdam⁸⁵⁴.

Plusieurs mobilisations et émeutes ont ébranlé plusieurs régions d'Algérie dans les premiers mois du « Printemps noir » de Kabylie⁸⁵⁵ et qui vont s'amplifier durant plus d'une décennie.⁸⁵⁶ Le mot d'ordre au centre de ces mobilisations est la dénonciation de la *hogra* dans toutes ses formes. L'exclusion de l'accès aux services et aux biens publics et la distribution clientélaire et non équitable des ressources sont à l'origine des révoltes et émeutes quasi

L'auteur a répertorié plusieurs types de cadres : les « cadres de justice et d'injustice » (Gamson et al., 1982 ; Ryan, 1991), les « cadres des droits civiques » (McAdam, 1996), ainsi que les cadres du retour à la démocratie (Noonan, 1995), du choix éducatif (Davies, 1999), du pluralisme culturel (Berbier, 1998).

⁸⁵³ Cf, Liliane Mathieu, p88

⁸⁵⁴ McAdam distingue les mouvements initiateurs des mouvements suivistes (*spin off movements*) qui sous différents aspects, tirent leur impulsion et inspiration » des premiers : ils en adaptent le modèle organisationnel, voire se développe en leur sein et s'alignent sur le *master frame* (par exemple le cadre « droits civils » du cycle américain des années 1960 qui s'élargit à partir du mouvement noir à l'ensemble des groupes : étudiant, féministe, pacifiste, homosexuel, antinucléaire, etc.). Isabelle Sommier, cycle de mobilisation, dictionnaire des mouvements sociaux, 2010, p177.

⁸⁵⁵ Des émeutes dans plusieurs localités au mois de juin 2001, à Ain Kercha, Ain Fekroun et Delaa (Oum El Bouaghi), Ain Naga (Biskra), Khenchla, Annaba, Tebessa, Souk Ahras, Boussaada (Msila). Voir Algeria-watch, 2001. Par ailleurs, au cours de l'année 2004 plusieurs émeutes ont émaillé la campagne électorale et l'élection de Bouteflika le 8 avril. Des protestations de chômeurs à Ouargla, juste à côté du cœur économique algérien (pétrole). Des émeutes similaires ont repris la revendication d'accorder une priorité à l'accès à l'emploi aux « enfants du bled », à Annaba, Bordj Bou Aridj, M'sila dans les hauts plateaux et Béchar au sud-ouest de l'Algérie. Voir Chérif Bennadji, « Algérie : la fin de la crise politique ? », *L'Année du Maghreb* [En ligne], I | 2004, p197-198.

⁸⁵⁶ « Pour l'année 2010, les services de la gendarmerie nationale ont dénombré 11 500 « émeutes », manifestations publiques ou rassemblements à travers tout le pays » Smaïn Laarcher et Cédric Terzi, « Comment faire Peuple ? Le cas des protestations publiques au Maghreb », *L'Année du Maghreb* [En ligne], VIII | 2012, P3

quotidiennes, notamment les contestations récurrentes autour des listes de bénéficiaires de logements sociaux⁸⁵⁷ et de l'accès à l'emploi⁸⁵⁸.

Le recours aux modes d'actions qui ont émergé durant le « Printemps noir de 2001 », l'émeute et les barricades des routes, est parmi les indicateurs qui confirment la prédominance de ce cycle de mobilisation inauguré par la mobilisation de 2001. Depuis 2001, l'espace public algérien est saturé d'images et de scènes quotidiennes de fermeture de routes et d'émeutes pour dénoncer le mépris des autorités et exiger de distribuer équitablement la rente pétrolière dont les recettes ont explosé pendant la période de 2001 à 20015. La wilaya de Bejaia est classée comme la première à l'échelle nationale en terme du nombre d'activités de protestation et notamment de fermetures de routes,⁸⁵⁹ elle a été l'une des arènes des émeutes qui ont suscité beaucoup d'inquiétude au sein du gouvernement, en janvier 2011 et en janvier 2017.⁸⁶⁰

AddiLahouari explique cette récurrence des émeutes par le type de rapport que les algériens entretiennent avec l'Etat. Rapports de soumission et de révolte. Ce corps est perçu comme étranger à la société et les citoyens ne s'y identifient pas. Aux yeux de la population, l'Etat assume deux fonctions : protéger la collectivité des menaces extérieures et distribuer équitablement bien et services. Les administrés se révoltent lorsque l'Etat faillit à sa deuxième mission et sont loyaux lorsqu'il assure leur sécurité. Ainsi pour Addi « *Soumission et révolte renvoient à deux prérogatives différentes de l'Etat, soutenu et rejeté en même temps par des populations simultanément loyales et frondeuses.* »⁸⁶¹

La contestation de 2001 a inauguré un cycle de protestation contre la *hogra*.

8-3-5-La plate-forme vue par les militants de la coordination d'At Yettura

Après l'adoption de la plate-forme d'El-Kseur le 11 juin 2001 une dynamique politique s'installe au sein des délégués de la coordination communale. Le texte de la plate-forme est affiché dans tous les coins de la ville d'Iferhounene, chaque délégué est sensé l'afficher dans son propre village.

⁸⁵⁷ « À l'origine de ces émeutes dans la plupart des cas, il y eut les opérations de distribution de logements à caractère social ». Par ailleurs, « S'il constitue la première cause des émeutes, le logement social n'est cependant pas le seul motif de mécontentements et de violences. Sans exagération aucune, l'on peut dire que tout était devenu prétexte à émeutes : distribution jugée inégalitaire de terres, pénuries diverses de produits alimentaires, de gaz, d'eau, d'électricité, comportements bureaucratiques méprisants qualifiés désormais en Algérie de « Hogra », inertie administrative, dégradation de conditions de vie en général et bien évidemment bavures 34. La liste des motifs est extrêmement longue. ». Chérif Bennadji, Ibid, p195-196.

⁸⁵⁸ La coordination nationale de défense des droits des chômeurs (CNDDC) dirigée par Belabbes, après plusieurs sit-in dans plusieurs villes d'Algérie, organise un rassemblement le 14 mars 2013, dans la ville pétrolière de Ouargla, qui a rassemblé des milliers de chômeurs venus exiger un travail et de la justice sociale. Ce mouvement dans le sud algérien fait suite à un épisode de tension suscitée par le Mouvement des enfants du sud pour la justice (MSJ) au début de la décennie 2000 dirigé par Abdesselam Tarmoune.

⁸⁵⁹ Voir le travail de mémoire de master anthropologie de : Guemati Mouloud, *les barricades à Bejaia ; cas de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini CCDC de 2014-2015*. Mémoire de master anthropologie, DLCA de Bejaia, encadré par Ouldfella A, Juin 2016.

⁸⁶⁰ Les émeutes de janvier 2011 ont donné naissance à une coordination multi-partisane CNCD créée le 21 janvier, qui a tenté de donner aux émeutes une expression politique organisée et encadrée en vue d'une transition démocratique du régime.

Par ailleurs, le 2 janvier 2017 des émeutes éclatent à Bejaia à l'appel anonyme des commerçants via les réseaux sociaux pour protester contre la loi de finance 2017 jugée porteuse d'une politique d'austérité.

⁸⁶¹ Addi Lahouari, 2003, p. 93.

Mansour AH le délégué du village d'Ait Arbi, procède à l'organisation de réunions d'explication de ce texte politique fondateur du mouvement citoyen. Salah, délégué de la coordination d'Ath Yettura évoque les difficultés qu'il a rencontrées pour expliquer et convaincre les villageois d'Iferhounene lors d'une assemblée générale. Les présents n'avaient rien compris au discours tenu par Salah qui était dans l'obligation de reprendre ses efforts, à plusieurs reprises, pour arriver enfin à avoir une petite réaction du public. Il aura fallu l'intervention de Mansour AH, arrivé tardivement avec le texte de la plate-forme d'El-Kseur, pour compléter et expliciter mieux les arguments fournis par Salah. (Salah, janvier 2007)

Les discussions se focalisent sur quelques points sensibles de la « plate-forme d'El-Kseur ». La question de l'exigence du départ des gendarmes divise l'opinion. Le point 4 de la plate-forme stipule : « Pour le départ immédiat des brigades de gendarmerie et des renforts des URS ». Certaines personnes tout en reconnaissant et condamnant les crimes commis par la gendarmerie n'acceptent pas de chasser une institution de la République de crainte de division du pays ou de menaces terroristes. Cette revendication concerne uniquement les unités de la gendarmerie installées en Kabylie, ce qui peut laisser penser à une forme de « régionalisme kabyle » contraire aux ambitions nationales du mouvement.⁸⁶²

Par ailleurs, la « clémence » relative de la répression des émeutiers à Iferhounene comparativement aux nombres élevés de morts et de blessés enregistrés dans d'autres localités, telles Beni Douala, Azzazgaetc., conduit une partie de la population à ne pas exiger immédiatement le départ des gendarmes. Une majorité d'avis notamment chez les jeunes s'accordent à réclamer le départ des gendarmes qui sont considérés comme « des assassins et des corrompus et qui forment un corps de rentiers qui ne se soucient pas de la sécurité des citoyens ». D'ailleurs beaucoup de villageois leur reprochent d'observer une « attitude passive » face aux faux barrages fréquents organisés par les terroristes au col de Tirourda, qui ont d'ailleurs fait quelques morts parmi les jeunes appelés du « service national » et des citoyens, de vols et de rackets des commerçants de passage vers de Tazmalt. (Wilaya de Bejaia).

Pas de répit pour les délégués d'Iferhounene qui doivent préparer la marche du 14 juin à Alger.

Cette séquence de l'élaboration d'une plate-forme programmatique clôt une étape de construction du mouvement social naissant. Les porteurs de causes ont recours à des stratégies discursives pour élaborer un diagnostic de la situation, identifier la situation comme problématique, désigner des adversaires et des boucs émissaires. Cette plate-forme d'El Kseur propose des solutions pour sortir de la crise et soulever un enthousiasme auprès de la population en vue de son engagement dans les séries d'actions pour faire aboutir ces revendications.

Il semble que cette plate-forme obéit à une logique de mobilisation du consensus et de la nécessité de fédérer les différents segments qui commencent à s'agréger autour de ce mouvement en construction. Il s'agit de faire une connexion de cadres pour unifier les schémas interprétatifs de la population de différentes régions de Kabylie et ceux impliqués dans des structures différentes et qui partagent les valeurs de la contestation mise en place depuis la fin avril. Elles visent aussi à fournir au public sensible à cette situation un cadre organisationnel pour agir ensemble. Cette plate-forme programmatique est élaborée dans l'objectif d'entrer en résonance avec les valeurs et les croyances de la population, d'où la suppression de certaines

⁸⁶² Hugh Roberts, 2014, 214.

revendications jugées partisans et non consensuelles, de crainte de court-circuiter cette résonance et d'hypothéquer les chances de l'extension de la mobilisation à d'autres catégories et régions. Cette amplification de cadres s'est faite au détriment de certaines couches modernistes dont certaines revendications sont extirpées de la plate-forme pour ne pas rentrer en conflit de signification avec le courant conservateur social.

Enfin, cette plate-forme indique que cette mobilisation est un « mouvement initiateur » qui annonce ou déclenche un cycle de mobilisation identifiable qui délimite les contours des futurs mouvements sociaux et qui s'appuie sur un cadre dominant de la dénonciation des injustices et de la hogra.

La plate-forme de revendications devrait être déposée à la présidence de la république le jeudi 14 juin, jour de la grande marche à Alger. Marche qui a été décidée par l'interwilayas dans sa première réunion à Tizi-Ouzou, au théâtre Kateb Yacine, le 4 juin 2001.

8-4-La marche du 14 juin : une « manifestation de crise ». Entre espoir et désenchantement.

La phase de zénith du mouvement.

L'organisation de la marche du 14 juin marque l'entrée du mouvement de mobilisation dans « la phase de zénith marquée par la radicalisation des actions ».⁸⁶³ Dans quel contexte a été préparée cette action qui sera un tournant historique dans la trajectoire de la contestation ?

Nous empruntons à P. Favre son expression de « manifestation de crise »⁸⁶⁴ qui nous paraît appropriée pour décrire et décortiquer cette séquence d'affrontement et de face à face entre manifestants et leurs adversaires dans un contexte politique de crise.

Favre désigne par manifestation de crise le temps où « l'instant particulier où un changement se produit, où le temps bascule ». L'auteur énumère un certain nombre de traits et précise le contexte dans lequel émerge et se déroule la manifestation. La dynamique de la manifestation de crise se manifeste par « un face à face » entre manifestants et l'Etat ou leurs adversaires politiques. Les différents protagonistes échangent successivement des coups dans une course aux extrêmes. L'objet de la manifestation de crise se concentre dans un objectif décisif. La manifestation est alimentée par l'adhésion massif de la population, captée par l'effet de la crise, car la crise rend disponible pour manifester. De ce fait, la manifestation croît en puissance et aspire vers elle comme un « *attrape-tout* ».

L'auteur évoque les effets de cette action sur l'opinion publique et sur les organisations et une possibilité de transformation de la dynamique manifestante. La manifestation de crise crée des tensions et des clivages forts au sein de l'opinion qui reste versatile et qui peut basculer d'un moment à l'autre. Elle parasite le rapport aux organisations ou point qu'aucune d'elles ne peut maîtriser la situation face à l'amplification de la mobilisation. Les liens des manifestants avec leur organisation se disloquent au nom d'un engagement pour un intérêt fondamental. Ainsi, le service d'ordre est facilement dépassé et un possible passage à l'émeute.

⁸⁶³ Isabelle Sommier, « Cycle de mobilisation », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, p 174

⁸⁶⁴ Pierre Favre, *la manifestation*, 1990, pp37-38-39

Enfin, Favre signale que le rapport aux médias se pose plus dans des termes habituels puisque l'événement ne peut plus être ignoré car il s'impose à eux.

Examinons les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette manifestation et en quoi elle constitue une manifestation de crise.

8-4-1-La préparation de la marche :

L'implication du délégué du village d'Ait Arbi et de la coordination d'At Yettura dans le mouvement et son engagement syndical à Tizi-Ouzou lui ont permis de participer dans la préparation d'une action de protestation historique. Son réseau de relations politiques et syndicales avec les militants de Bejaia et de Tizi-Ouzou lui a permis de participer dans cette dynamique en construction. Selon Mansour AH, *« c'est une marche qui a été décidée suite aux succès des marches du mois de mai organisées à Tizi et à Bejaia. A ce moment-là, j'étais en train de tenter de faire impliquer le syndicat du SETE (enseignants et travailleurs de l'éducation) dans la prise en charge des problèmes de l'arrêt de la scolarité et du report des examens du BAC. On a organisé une réunion avec des amis syndicalistes de Bejaia, à l'hôtel Amraoua à Tizi-Ouzou, qui a abouti à une déclaration commune et de se rendre le lendemain pour rencontrer le premier ministre Benflis et lui faire part de nos revendications. A la fin de la réunion, Belaid Abrika et son groupe de Tizi pénètre à l'hôtel pour chercher Hannachi, président de la JSK au sujet du boycott des compétitions sportives, je saisi cette opportunité pour faire une prise de contact entre le mouvement de Bejaia et celui de Tizi et là j'ai proposé une marche commune à Alger, du fait de la réussite des marches locales. Les deux parties ont été d'accord sur le principe de discuter cette proposition. Et c'est dans ces échanges qui est née l'interwilayas du mouvement des arouch »* (AH Mansour, 2008)

Dans une situation de crise et de tension, *« chaque manifestation en appelle d'autres »*. La réussite des marches du 21 mai à Tizi-Ouzou et celle de Bejaia ont créé une dynamique protestataire et attiré des centaines de milliers de manifestants. Les leaders de la contestation veulent investir cette dynamique et défier leur adversaire sur leur « propre terrain ».

L'idée d'une marche à Alger a germé depuis le premier conclave de l'interwilayas à Azazga du 31 mai. Et c'est autour des actions communes à organiser que la structure de l'interwilayas est née en cette fin de mai 2001. Pour rendre visible la forte indignation de la population et faire face à la concurrence du FFS qui multiplie les manifestations dans plusieurs villes de Kabylie et notamment la marche à Alger du 29 avril, une marche a été décidée initialement pour le 7 juin puis reportée au jeudi 14 juin pour permettre la participation des lycéens, fers de lance de la contestation, de passer les examens du bac. La préparation de la marche du 14 juin a permis de renforcer les liens entre les différentes délégations de wilayas. Une rencontre de préparation technique de la marche s'est tenue le mercredi 13 juin, à l'hôtel Amraoua de Tizi-Ouzou.⁸⁶⁵

Akrou, qui a participé à cette réunion nous décrit le lieu, l'atmosphère de la réunion et les enjeux sur l'itinéraire de la marche. *« La réunion s'est tenue à l'hôtel Amraoua.⁸⁶⁶ C'est les rapports de forces qui nous ont permis d'avoir des contre-pouvoirs et pouvoir organiser la*

⁸⁶⁵ Une commission technique a été créée pour étudier et vérifier sur place la distance de l'itinéraire de la marche, l'heure de départ et d'arrivée de la manifestation. Elle a rendu ses observations en notant la longueur du trajet qui fait 18Km. (Abrika 2017)

⁸⁶⁶ Pour Abrika, il s'agit du THT.

rencontre dans ce grand hôtel. Les délégués ont été gratifiés d'un diner copieux et d'un accès au bar. Normalement un diner simple aura été suffisant, et ils pouvaient bien aller au restaurant universitaire. La discussion tournait autour de l'itinéraire de la marche. Nous avions décidé au préalable d'un parcours allant de la place du 1^{er} mai vers El Mouradia, siège de la présidence. Le ministre de l'intérieur a refusé d'autoriser la marche sur cet itinéraire et nous convie à emprunter un autre tracé, de la place 1^{er} mai vers la place des martyrs. J'ai défendu ce compromis. On savait qu'avec 1 à 2 millions de manifestants le pouvoir n'allait pas accepter la marche vers la présidence. Donc il ne faut pas se suicider. On a argumenté par l'expérience de la gestion de la marche du 25 janvier 1990 du MCB où on avait accepté un itinéraire nouveau et la marche a été un succès. Ainsi, l'essentiel pour nous c'est d'assurer le calme et une bonne organisation, et le public pourra voir une marche de 1 à 2 millions. Malheureusement les autres ont réagi avec émotions, en disant que Bouteflika nous a humiliés et qu'on n'acceptera pas de changer de tracé. Un délégué a même dit « qu'on va se venger de notre lherma, on va déshabiller Bouteflika ... j'ai failli piquer une crise de cette situation intolérable » (Akrouf 2013)

L'itinéraire sera maintenu malgré les ultimes contacts du ministre de l'intérieur Zerhouni avec Ali Gherbi, délégué du comité populaire de Bejaïa, par le biais d'un émissaire du nom de madame Yahiaoui qui communiquait avec le délégué d'El Kseur via le téléphone portable.⁸⁶⁷

Selon Abrika, la délégation de la CADC, qui n'était pas au courant de ces contacts avec le ministre de l'intérieur, n'a pas accepté de revoir l'itinéraire de la marche pour laquelle aucune autorisation n'a été déposée par les responsables de la contestation. Pour Abrika « *c'était trop tard, on ne pouvait pas changer d'itinéraire la veille de la marche. En plus, changer la destination de la manifestation c'était risqué et en allant à la présidence on avait qu'un seul interlocuteur ... pour moi la présidence c'était la destination vu l'ampleur de ce qui s'est passé, des émotions de l'indignation et de la colère, la présidence était incontournable.* ». D'autres propositions n'ont pas été retenues pour réaménager le plan de la manifestation, comme exhiber la force de la mobilisation sur le trajet de l'autoroute menant des Pins Maritimes vers Alger et envoyer une délégation à la présidence. (Abrika 2017)

Le récit de cette réunion de travail sur l'itinéraire de la marche nous permet de mesurer le manque de distanciation et de réflexivité des acteurs sur leurs propres actions, le manque de sang-froid dans la prise de décision sans une analyse lucide de l'environnement de la confrontation et l'anticipation de la réaction de l'adversaire. Abrika avoue qu'ils n'ont pas anticipé la réaction des autorités à cette manifestation. Les délégués de l'interwilayas n'ont pas retenu les leçons de l'expérience de la marche du 25 janvier 1990 du MCB et pourtant au moins deux délégués étaient parmi les organisateurs de la marche du MCB et de celle du 14 juin. Les tensions suscitées par les affrontements violents, l'intensité des affects et notamment de

⁸⁶⁷ La presse parle de Madame portable. Voir liberté du 27 août 2002

Le ministre de l'intérieur publie un communiqué, le 13 juin, pour tenter de modifier le parcours de la marche et de semer la panique et le trouble au sein des militants.

« Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a rendu public, hier, le communiqué suivant : "Le ministère de l'Intérieur a été saisi par un groupe de personnes en vue de l'organisation, à Alger, d'une marche le jeudi 14 juin 2001. "Au cours de ces contacts, il a été rappelé, notamment à l'attention des organisateurs de cette manifestation, leurs responsabilités quant au bon déroulement de cette marche et la nécessité de veiller au respect du bon ordre public et de l'itinéraire fixé, de la place du 1er-Mai à la place des Martyrs". APS » (DP Mahé)

l'indignation ont submergé la vision de la réalité et de la perception et de l'évaluation des coûts et effets de cette action.

A Iferhounene, la tension monte à mesure que le rendez-vous du 14 juin s'approche. Des marchandages politiques sont engagés. Salah, membre actif de la coordination à Iferhounene et responsable communal du FFS a reçu le 11 juin une visite des responsables de la fédération du FFS de Tizi-Ouzou accompagnés par le député de la circonscription Mr Saadali Malek, qui lui ont reproché d'avoir activé dans le mouvement en étant premier responsable du parti. Sur ce reproche Salah énumère ses propres priorités : **« ma première priorité c'est ma famille, puis c'est mon village, ensuite c'est ma commune, et ma daïra, enfin mon parti politique »**. L'ordre des loyautés place le lien politique derrière les loyautés lignagères et segmentaires.

En face de ses responsables, le responsable local continue de relever les défaillances de son parti : **« vous vantez d'être un parti qui représente la population mais vous n'avez rien fait et vous ne représentez personne, vous avez délaissé le terrain...vous avez dénoncé le mouvement d'être archaïque alors que les jeunes étaient livrés à eux-mêmes et assassinés. »**. Salah menace de démissionner du parti : **« si vous voulez, je vous remets les clés maintenant mais je n'arrêterai pas mon engagement dans le mouvement »** (Salah, janvier 2007)

Cette décision de Salah témoigne que lors des manifestations de crise, les liens qui unissent les acteurs avec leurs organisations se relâchent et se brisent. Les motivations de l'engagement dépassent largement le cadre que leur offre les organisations auxquelles ils sont habituellement affiliés.

Le député FFS d'Iferhounene intervient et invite Salah **« à tout faire pour que cette marche du 14 juin ne dépasse pas celle organisée par le FFS le 8 juin (29 mai) »**. Salah riposte avec ironie par une expression du terroir puisée dans la sagesse kabyle : **« talit-aktsekrin : (rêves d'attraper les perdrix) Le 14 juin si Dieu le veut il y aura 3 millions de marcheurs à Alger, que vous le vouliez ou non »**. Un vieux, responsable fédéral demande à Salah d'exprimer son avis sur ce que doit faire le parti. Il lui conseille de **« monter le train. Faites une déclaration de soutien et soyez parmi les marcheurs. C'est le seul moyen, parce que le train va passer et rien ne peut l'arrêter »**. (Salah, janvier 2007)

Le FFS rend public, tardivement à la veille du 14 juin, sa décision de soutenir la marche, parce que dit Salah, **« je les ai appelés à 19 heures »** pour les convaincre et les conseiller d'investir les structures du mouvement. (Salah janvier 2007)

Cette séquence montre les tensions qui traversent le mouvement social confronté à des logiques d'action divergentes. La trajectoire de Salah, son implication dans le mouvement de contestation et ses responsabilités politiques comme premier responsable du FFS à Iferhounene le place en ligne de mire et sujet à des pressions politiques. Il est la jonction entre le mouvement social et le parti politique. Chaque pôle émet une attraction qui le tire vers lui et cherche à étendre son hégémonie sur la dynamique de contestation collective. Ce tiraillement est à la source des dynamiques de l'engagement ou du désengagement des militants politiques.

Les préparatifs logistiques de la marche prennent de l'ampleur eue égard à la grande mobilisation des jeunes. La coordination locale tente de coordonner les tâches et elle réussit à réquisitionner deux bus appartenant à Hamour, un transporteur privé (ligne Alger-Imessouhal) qui, après avoir refusé la première fois de mettre ses bus à la disposition des jeunes, se rétracte suite aux menaces qu'il a reçu de voir son nom afficher publiquement. La confection de liste pour dénoncer les personnes dont l'engagement n'est pas à la hauteur de ce qu'attend de lui sa

propre communauté est un mode de pression pour resserrer les liens et éviter le processus de défection qui serait fatal pour le déploiement et la continuité de la contestation.

Par ailleurs, les militants de la coordination locale ont convenu que chaque délégué prenne en charge l'opération de réquisition du transport pour les jeunes désirant prendre part à la marche d'Alger, et de conseiller aux participants de prendre avec eux une réserve de nourriture et d'eaux. Ce souci de se doter d'une bonne logistique est un signe d'une accumulation d'expérience dans l'organisation des marches chez les militants qui activent dans le champ politique et associatif depuis les décennies 1980 et 1990.

Le déferlement du sentiment communautaire ne laisse place à aucune hésitation, ni à une défaillance de solidarité envers la communauté qui se montre comme victime et qui se met en mouvement, d'où le recours à ces tactiques d'intimidation contraignant les personnes à s'effacer au profit du groupe et à mettre en veilleuse le calcul des coûts de l'engagement individuel, et d'enrayer le paradoxe Olsonien du « dilemme du prisonnier », du *free rider*⁸⁶⁸. La réquisition des moyens de transport dans certains villages comme procédé de mobilisation, est en contradiction avec les déclarations du mouvement citoyen et son engagement pour la construction de la citoyenneté et de la démocratie et bafoue la liberté de choix des individus en fonction des loyautés politiques diversifiées.

De son côté, Salah organise une assemblée dans son village d'Iferhounene pour établir une liste des personnes désirant prendre part à la marche. Il s'inscrit le premier suivi du nom de son fils pour enlever tout équivoque dit-il, et ouvre la liste aux autres. Le nombre des inscrits est tel qu'il est nécessaire d'affréter deux bus. Salah demande aux jeunes d'Ait Arbi de céder le bus qui leur a été destiné pour prendre en charge ce surplus de manifestants.

8-4-2-Marche sur Alger :

Kamel AF, stagiaire au CFPA de Oued Aissi active au sein de son établissement. Il rejoint le 13 juin le cortège de jeunes marcheurs de Oued Amizour qui ont entamé une marche de Bejaia-Alger via Tizi-Ouzou. « **Le mercredi 13 juin j'ai rejoint, avec cinq autres jeunes, les marcheurs d'Amizour qui étaient environ une quinzaine⁸⁶⁹, pour une marche de Oued Aissi à Alger. On a été filmé par BRTV⁸⁷⁰. La marche a démarré à six heures du matin et on est arrivés à Alger**

⁸⁶⁸ Sur ce paradoxe de l'action collective voir Cefaï, 2007, p214-228 et Didier Le Saoût, Théories des mouvements sociaux, Structures, actions et organisations : les analyses de la protestation en perspective, *Insaniyat* n°8, Mai-Août 1999, pp 145-163

⁸⁶⁹ Un groupe de 49 jeunes d'Amizour ont entamé la marche vers Alger le 9 juin. Rejoints par d'autres jeunes lors de leurs escales dans différentes localités, Azazga, Tizi-Ouzou, Nassiria et Tneia.

⁸⁷⁰ BRTV, télévision et radio berbères par satellite, de statut privé et de droit français, ouverte en janvier 2000, par Mustapha Sadi, se postule comme un espace et un outil pour la promotion de la culture berbère. Elle émet de Paris de 19h à 23h avant de passer au Printemps2004 à 24/24h. Le 25 novembre 2008 un bouquet BRTV est lancé avec deux nouvelles chaînes Berbère jeunesse et Berbère music. Elle compte selon le Haut Conseil à la Francophonie quatre millions de téléspectateurs. Voir Lacoste-Dujardin Camille, « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie La révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique », *Hérodote*, 2001/4 N°103, p. 83
On n'a pas encore mesuré l'effet de la présence de la télé au milieu des militants qui ajustent leurs pratiques contestataires en fonction des attentes de ces médias, et du public destinataire. A premier vue, pour le jeune militant, passer à la télé est une forme de reconnaissance sociale et une gratification en honneur dû aux sacrifices consentis. La recherche d'une visibilité médiatique induit des pratiques émeutières et des performances militantes qui relèvent d'un ajustement des registres d'action du mouvement aux impératifs du scoop médiatique et de la mise en scène de l'information qui façonne et crée l'événement. Car, comme le montre Champagne, « les malaises

à 6 heures du matin (14 juin). Normalement c'était prévu de passer la nuit à Boumerdes, de faire une escale de trois heures. Les gens de Boumerdes nous ont conseillé d'entrer à Alger pour mieux marquer cette marche historique. Sincèrement, on a été très bien encadré et même si tu es crevé tu continueras ta marche. Il y avait des tables pleines de provisions à chaque deux ou trois kilomètres. Une voiture (bâchée) nous suivait pour mettre à notre disposition des claquettes et sandales dont nous avons besoin pour résister à la chaleur du goudron de la route, puisque les claquettes s'usent au bout de 10 à 20 kilomètres. Mes pieds étaient enflés pleins de petites pochettes d'eau. Après Boudouaou, une ambulance immatriculée 09 (Blida) offrait de l'aide aux marcheurs. Des gens qui nous accueillaient, nous assuraient que la route de Boudouaou à Alger était sécurisée, tout cela est confortant du fait que des rumeurs circulent sur une éventuelle tentative d'assassinat. En arrivant à Alger (foire internationale) à 6h, on a trouvé une désorganisation totale et le temps de décider de se reposer et déjà la marche commence bien avant l'heure prévue à 13 h. » (Kamel AF Août 2008)

A Iferrhounene, le matin du jeudi 14 juin, Salah constate que tous les jeunes d'origine maraboutique (la famille At Limam), inscrits la veille sur la liste des manifestants, ne sont pas venus. Ce retrait s'explique selon Salah par le fait qu'« **ils ont reçu un coup de téléphone d'une personne résidante à Alger⁸⁷¹ leur déconseillant de participer à cette marche** », il décide tout de même de poursuivre son action.

De son côté, Kamel dit *ufir* en compagnie de quelques jeunes actifs et émeutiers d'Ait Arbi se concertent ensemble, ils établissent une liste des éventuels participants puis décident de contacter deux conducteurs de fourgons de transporteurs des voyageurs pour les acheminer vers Alger. Voyant que les places ne suffisent pas à convoier les jeunes du village ils optent pour les orienter vers les deux bus réservés aux manifestants d'Iferrhounene.

Abdellah, Arezki, Tonio et Hakim⁸⁷² membres du comité de village avec d'autres jeunes louent le fourgon de Boussad At Amrane pour les conduire vers Alger. « **Tout le comité est parti à Alger, on n'a pas voulu laisser les enfants participer et il fallait que nous participions.** » (Hakim, janv. 2007). Ces membres du comité de village étaient, le 4 mai lors de l'assemblée générale du village, réticents à la désignation des délégués de villages au sein du comité et il semble qu'après un mois du début de la mobilisation citoyenne ils ont modifié leur regard à l'égard du mouvement. La dynamique contestataire a neutralisé les hésitations et renforce, du coup, les motifs d'engagement. La manifestation, par la dynamique d'engagement qu'elle suscite, permet de reconstruire les liens, de réaffirmer, renouveler ou fonder les loyautés politiques. Ainsi même ceux qui étaient accusés de compromission n'ont pas résisté à l'appel de

ne sont pas tous également « médiatique » et ceux qui le sont, subissent inévitablement un certain nombre de déformations dès qu'ils sont traités par les médias car, loin de se borner à les enregistrer, le champ journalistique leur fait subir un véritable travail de construction qui dépend très largement des intérêts propres à ce secteur d'activité » (Champagne, 1993, p. 61) Fabien Granjon, « Média », *dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, p 349.

⁸⁷¹ Il s'agit probablement du député FLN, Si Hadj Mohand Madjid (dit doubendek). Ancien instituteur dans les années 1970, devenu député FLN dans les années 1980, il représente l'appareil de l'appareil du FLN sans scrupules et sans aucune consistance politique. Il donne l'image du notable docile au service des groupes d'intérêts personnels et familiaux, totalement coupé de l'écrasante majorité de la population locale.

⁸⁷² Hakim, membre du comité travaillait à Alger dans un chantier de bâtiment a rejoint le village le mercredi, la veille de la marche, pour faire partie du convoi vers la capitale « parce que j'aime les mouvements de protestation, mais sans casse » justifie-t-il. (Janvier 2007).

solidarité. La situation de crise « facilite l'engagement du manifestant (la crise rend disponible pour manifester) » écrivait Favre⁸⁷³.

Chafik B, instituteur militant du RCD, nous confie que c'est lui-même qui a payé les frais de location du fourgon qui a conduit ces quelques jeunes dont les membres du comité. Il refuse de lier sa participation à la « *réaction aux critiques dont j'ai été l'objet (Cf. affaire des « porteurs de couscous »), puisque je n'étais pas sensible et je ne savais pas qui était derrière ces attaques* » De même qu'il ne la motive pas par des positions partisans, ainsi pour lui « *c'était sérieux, on voulait donner une image positive du mouvement, et il fallait marquer une présence à Alger.* » (Chafik, Août 2007)

Le deuxième fourgon propriété de « Rougi » a été « réquisitionné »⁸⁷⁴ par Amirouche F, Kader AH, Hocine O.F⁸⁷⁵, Yazid At Ceqdid, Mohamed n Idir.

L'engouement d'une grande partie de la population, notamment les jeunes, à participer à cette marche est motivé, en partie, par le souci de montrer la force du mouvement de protestation et de modifier son image au sein de l'opinion publique.

Ce souci de soigner l'image du mouvement pour gagner la bataille de l'opinion publique nous fait penser à cette formule célèbre de P. Champagne de « manifestation de papier » au sujet des marches du « second degré » dans lesquelles les manifestants recourent à de stratégies qui visent à agir sur le pouvoir politique, par un « effet de démonstration » exercé sur les autres, créer intentionnellement un spectacle et du spectaculaire. Il s'agit d'agir en impressionnant.⁸⁷⁶

Au petit matin du jeudi 14 juin, les jeunes du village prennent place dans les deux fourgons. Parmi eux, figure Chafik le responsable du RCD à Iferhounene, qui a été « accusé » d'avoir prêté secours aux gendarmes lors des premiers jours des émeutes à Iferhounene. Arrivées à Iferhounene ils s'approvisionnent en nourriture puis rejoignent les deux bus pleins de jeunes et d'adultes et forment un convoi de plusieurs véhicules en direction d'Alger.⁸⁷⁷ A l'entrée de la

⁸⁷³ Pierre Favre, la manifestation, 1990, p37.

⁸⁷⁴ En principe, les frais de transport sont à la charge de la trésorerie de la coordination tribale. Kamel Ait Fella, un des délégués de cette structure, qui n'a pas pu obtenir l'argent nécessaire a dû demander aux participants de payer 400 DA, exception faite pour Hocine OF qui n'avait pas de quoi payer. (Amirouche, janvier 2007). Cet acquittement des charges de transport par les jeunes d'Ait Arbi relativise un peu l'hypothèse d'un déferlement du sentiment communautaire qui a limité et contraint le choix des individus.

⁸⁷⁵ Hocine OF, qui était malade le jour de la marche a tenu, tout de même, à y participer. Ce jeune de famille pauvre a succombé à sa maladie quelques années plus tard, rejoignant son père Abaouz, mort en prison, quelques mois auparavant. Abaouz, surnommé Bouamama en référence au résistant contre la colonisation dans le sud oranais (Aould sidi cheik) pour l'intérêt qu'il portait à l'histoire de la guerre de libération. Fils de chahid, travaillait comme agent de sécurité au siège de la daïra d'Iferhounene, personnalité considérée comme « instable et peu crédible ». Connu pour son intérêt pour les activités d'exposition sur l'histoire de la guerre ; il a réussi à collectionner plusieurs portraits de chahid et de moujahid de la région, c'était une sorte de musée ambulant. Impliqué dans les émeutes à Ain El Hammam de 1985, survenues suite à l'arrestation d'Ait Menguellet, et de celles d'octobre 1988 dans la même ville. Il fuit les services de police et se réfugie à Tazmalt ; il sera arrêté en 1990. En 2004, dans un conflit familial qui l'opposait avec son beau frère il commet un assassinat contre lui, ce qui le conduit en prison, où il mourut suite à une maladie cardiaque.

⁸⁷⁶ Cf, Champagne Patrick. La manifestation. La production de l'événement politique. In : *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 52-53, juin 1984, P 23.

⁸⁷⁷ Lorsque j'ai demandé à Hakim de citer les noms de villages qui faisaient partie du « cortège » pour vérifier s'il s'agit réellement d'un encadrement tribal ou communal, il mentionne des villages appartenant à la commune d'Iferhounene et non à la tribu d'At Yettura, aucun village de la commune d'Imessouhal : « At Arbi, Laazib,

ville de Tizi-Ouzou, non loin de l'université d'Oued Aissi, ils rencontrent le cortège de la commune d'Imessouhal, dirigé par deux délégués : Azwaw Cherif et Yahia, qui ont emprunté le chemin via Azzazga.

Arrivés aux Pins Maritimes à l'entrée d'Alger, les conducteurs des véhicules dénichent une place pour se garer. Les jeunes descendent pour prendre part aux carrés qui se forment. Petit à petit les jeunes d'Iferhounene, après avoir pris leur déjeuner, se rassemblent et exhibent des banderoles indiquant l'espace réservé à « la coordination du arch d'At Yettura ». Ces carrés communautaires sont des répliques à grande échelle des manifestations à Tizi-Ouzou du 21 mai et à Iferhounene du 1 juin⁸⁷⁸.

Salah, qui a veillé à ce qu'aucun jeune ne prenne avec lui une arme blanche, constate que dans certains convois de camions quelques jeunes arboraient des bâtons et d'autres objets. Stupéfié, il décide de désigner quelques encadreurs adultes (Arab At said) pour accompagner les jeunes de moins de vingt ans regroupés dans un carré. Et recommande de « replier » les jeunes, si par malheur, un incident venait à se produire.

La manifestation de crise est un face à face entre manifestants et l'Etat et les adversaires politiques. Effectivement, à la « place du premier mai », les jeunes affrontent les forces de l'ordre qui barricadent les rues pour empêcher les manifestants d'emprunter l'accès vers El Mouradia, siège de la présidence. AkrouSadek au bord d'un véhicule se dirige vers la place du premier mai pour inspecter les lieux et « **on a trouvé 1^{er} mai plein de monde et des affrontements entre la police et les délégués qui étaient censés encadrer la marche, ils étaient là attirés par les caméras pour qu'on les voit** » (Akrou 2013)

La présence des caméras a des effets sur les pratiques contestataires. Le délégué chargé d'encadrer la marche se mute en émeutier sous le regard des projecteurs. La recherche de la visibilité médiatique peut induire des pratiques émeutières.

Abrika qui a été à Alger tôt le matin, sillonne l'autoroute avec un véhicule et à sa main un mégaphone pour diriger les manifestants, arrive à la place du 1^{er} mai qui était occupé par une énorme foule d'algérois curieux et d'autres repris de justice à qui le pouvoir à confier la mission

Taxligt, Iferhounene, At Ouahdouche, Soumeur. » (Janvier 2007). En fait, en fonction de position géographique de chaque village, de sa proximité ou non des deux chemins qui mènent vers Tizi-Ouzou (soit par Azazga, ou Ain El Hammam) se sont formés deux convois, qui se sont rencontrés à l'entrée de Tizi-Ouzou. A titre d'exemple, le village de Tikilsa de la commune d'Iferhounene a rejoint Tizi-Ouzou via la route qui mène vers Azzazga comme l'ont fait plusieurs villages de la commune d'Imessouhal et d'Iferhounene.

⁸⁷⁸ Cet encadrement communautaire qui sert de point de ralliement et de signe d'identification semble s'inscrire dans le registre d'action kabyle ancien. En 1830, L'Agha Brahim adresse une lettre aux tribus des At Iraten leur demandant de l'aide et les appelants à combattre contre l'ennemi chrétien qui s'apprêtait à attaquer Alger. Les tribus kabyles organisèrent des assemblées pour répondre à cet appel et décidèrent d'envoyer des hommes au combat qui s'élevèrent à 25 000 *Imseblen* alors que ceux rassemblés par le Bey de Constantine, Titteri et d'Oran est seulement de 2000 hommes, selon Robin. Chachoua décrit l'organisation du rassemblement de plusieurs tribus qui se préparent au combat : « *Mais dans ce grand rassemblement, les tribus, les villages et les soff tiennent à se distinguer, chaque village a à sa tête son marabout qui porte le drapeau de sa zaouïa et le jour du combat, ces drapeaux sont plantés sur la ligne de bataille pour servir de point de ralliement. Les tribus se rassemblent derrière les marabouts, les marabouts locaux derrière leurs cheikhs, les cheikhs derrière leur zaouia. On voit à travers l'organisation des phalanges kabyles décrite par Robin la présence de toutes les zawaya.* ». Chachoua Kamel, *L'islam kabyle, religion, Etat et société en Algérie*, Maisonneuve&Larose, Paris, 2002, pp82-83. Il semble que les zaouias ont laissé place aux structures et organisations politiques modernes le soin de mobiliser les manifestants et de les encadrer en fonction de leurs attaches communautaires lors de la mobilisation de 2001.

de parasiter la marche et de chasser les manifestants d'Alger. « *On a organisé le premier cordon et on poursuivait la marche et au moment où on arrivait face au cordon et on allait discuter, taf, ce qui a fait le malheur c'était le chantier ce qui veut dire les cailloux. Puis je ne sais pas comment s'est passé, l'émeute a commencé et on s'était replié et on avait repris une deuxième fois et on a été attaqué par de la lacrymogène et la troisième fois c'était claire il n'était même pas question de changer d'itinéraire ou autre chose.* » (Abrika 2017)

Au cours de cet affrontement, l'officier de police dénommé affectueusement Aami Ahmed Boussouferiait à l'adresse de la population du quartier du 1^{er} mai et des éléments mobilisés pour contrer la manifestation : « *Qu'attendez-vous, défendez Alger* » ou bien « *les voilà ils sont pour vous* ». ⁸⁷⁹Abrika a failli être appréhendé par ces jeunes qui n'arrivaient pas à l'identifier puisqu'il était assimilé à un islamiste en raison de sa longue barbe. (Abrika 2017)

Après quelques kilomètres de marches durant lesquels les jeunes scandaient des slogans contre le pouvoir, l'intervention des forces de l'ordre aux portes d'Alger-centre, « aux champs de manœuvres », crée une désorganisation des carrés des marcheurs, une anarchie et panique atteint leurs rangs. L'émeute s'installe en pleine autoroute d'Alger. Salah demande de raccompagner les plus jeunes et se charge de chercher les autres. Dans ces moments de tensions et de crises, le service d'ordre est facilement dépassé et un passage à l'émeute est possible.

Les jeunes d'Iferhounene et d'Ait Arbi fuient les gaz lacrymogènes et se séparent les uns des autres. Certains jeunes qui découvrent pour la première fois la capitale se perdent dans les rues des quartiers d'Alger. Salah continue de chercher quand son mal de dos le cloue à terre, immobilisé il scrute des visages connus pour lui prêter secours. Deux jeunes du village d'Ait Hamou voisin du village de Salah, l'aperçoivent et viennent à son secours pour le porter alternativement sur leurs dos, jusqu'à la foire d'Alger des Pins maritimes.

D'autres jeunes réussissent à rebrousser le chemin et retrouvent les fourgons de transport. Ils remarquent que certains manquent à l'appel, une angoisse et un sentiment de peur les envahit. Des spéculations sur leur sort sèment le doute dans leurs esprits. Après quelques moments d'attente, certains « disparus » arrivent à retrouver le chemin.

Azwaw et Yahia quant à eux réussissent à se frayer un chemin vers Alger centre non loin de la présidence de la république, destination finale de la marche. Les forces de l'ordre les contraignent à battre en retraite et à tomber dans les tenailles des CRS. Les deux délégués tombent dans un guet-apens fomenté par « *des jeunes voyous manipulés par le pouvoir* », ils réussissent à échapper à ces jeunes et prennent « naïvement » la direction d'un groupe

⁸⁷⁹ Le chef du dispositif sécuritaire se confie plus tard sur El Chourouk TV en reprennant les clichés et préjugés dépréciatifs sur les manifestants kabyles descendu de leur montage :

« Les jeunes que Abrika a ramené à Alger venus des montagnes et des villages sont totalement ignares « *meghlouq* » au sens propre du mot, ils ne connaissent ni l'arabe, ni le français, ils ne parlent que le berbère et ils ne connaissent qu'Imazighen et ne reconnaissent personne. Abrika veut qu'ils organisent une marche avec les algérois vers la présidence pour dégager le pouvoir, ce qui est grave et peut porter atteinte au pays. C'est dans ce sens qu'on a pris toutes les précautions possible ».

Ce responsable justifie la réaction hostile des jeunes des quartiers populaires d'Alger en affirmant que « Les algérois disaient aux manifestants : allez manifester chez vous, restez dans votre bled, laissez-nous tranquilles. Chaque Jeudi on souffre, on ne peut sortir avec nos enfants, les rues sont fermées. Ils ont juré que la prochaine fois ils auront à faire à eux », car ils sont fatigués par la fréquence des marches du FFS, du RCD et des arouchs qui causent d'énormes troubles et désagréments aux habitants. Ce rejet, cette hostilité d'une partie de la population et cette manipulation des peurs de l'autre par les autorités et l'appel au repli sur soi auront des conséquences et effets importants sur la trajectoire de la contestation et de la radicalisation d'une frange des contestataires.

d'éléments de sécurité pour présenter des doléances sur ce qu'ils viennent de subir. Sans s'y attendre Azwaw reçoit un coup de pied en plein ventre de la part du premier policier, qui prend un couteau dans sa main. Assommé, Azwaw demande à son ami, qui a eu plus de chance que lui, de fuir. Il se débat avec le policier et réussit à se débarrasser de son emprise et à lui échapper et, fort probablement, à une mort certaine. (Azwaw, mars 2007)

Enfin, ils saisissent réellement le danger qui les guette et ils accourent vite et escaladent un poteau donnant accès directement à l'autoroute qui mène vers la sortie d'Alger qui était bandée de forces de police et de jeunes attroupés sur les ponts en train de guetter, les pierres à la main, la fuite en retraite des « *émeutiers kabyles venant détruire la capitale* ». Rapidement, ils décident d'emprunter le chemin difficile aux bordures de la mer qui les mena vers « les pins maritime » où leurs camarades les attendaient. (Azwaw, mars 2007)

Kamel AF, même très fatigué du trajet parcouru à pieds de Tizi à Alger, réussit tout de même à marcher doucement et arriver aux environs du quartier de Belcourt où la route était bloquée. « *Heureusement, il y avait quelqu'un qui nous a conduit vers son camion et nous a mis dans sa benne et nous a conduit jusqu'à Oued Aissi à Tizi-Ouzou. J'étais avec trois amis du CFPA, de Mekla, Taxlijt At Bu youcef et At Saada vêtus de maillot portant des inscriptions ulacsmahulac que nous avons fait avec du cirage* » (Kamel AF Août 2008)

Salah constate qu'il n'y a pas d'absents et face à la pression des conducteurs des fourgons et des bus, et au climat de « guerre » qui s'est installé, ils décident de prendre le chemin du retour. Les camarades de Hakim se retrouvent dans l'endroit où le fourgon était stationné, ils s'aperçoivent que le chauffeur était pris d'un malaise gastrique et effrayé par l'ampleur des violences. De retour, Tonio le remplace et le conduit directement à l'hôpital de Ain El Hammam pour recevoir des soins.

Fatigués, effrayés et révoltés par la tournure désastreuse de la marche les manifestants retrouvent en début de soirée la ville d'Iferhounene. Médusé, en discutant avec les citoyens qui les attendaient ils prennent conscience de l'ampleur de la tragédie qu'ils venaient de vivre. Ils s'engagent dans des échanges et racontent les épreuves endurées. De leurs côtés, leurs amis qui ont suivi des séquences de la marche diffusées sur la TV algérienne témoignent de la manipulation de l'image du mouvement, le présentant comme violent, agressif et l'assimilant à

des étrangers qui envahissent la capitale.⁸⁸⁰ Cette couverture tendancieuse de la marche par l'ENTV participe à la fabrication d'une image repoussoir des arouch qui envahissent Alger.⁸⁸¹

Ces militants se consolent à suivre les chaînes françaises et BRTV, ce qui permet de contourner la mainmise du gouvernement sur la télévision publique qui diffuse un journal télévisé monotone qui fait l'unanimité contre lui.⁸⁸²

Ces polémiques autour de l'image du mouvement de protestation qui ont émergé au cours de cette manifestation nous renseignent sur la dimension polémique et subversive de la manifestation. Car le groupe manifestant ne laisse personne indifférent. La présence de ces corps manifestants sur l'espace politique peut avoir une dimension subversive.⁸⁸³

Petit à petit, les éléments de « la coordination des At Yettura » s'attablent dans le siège, au fil des discussions ils se rendent compte que certains jeunes d'Imessouhal manquent à l'appel. Ils décident d'établir une liste de vingt « disparus » dont un blessé dans la jambe du village d'At bu Aidel, et entament durant la nuit des contacts téléphoniques avec les différents militants des coordinations du mouvement notamment la CADC.

A Alger, « vers **11 heures du soir avec l'aide d'Abrika on a mis à l'abri un jeune homme dans un véhicule. On a passé la nuit à Fort-de-l'Eau (Bordj El Kifan)** » (Akrouf 2013)

Le lendemain matin, à neuf heures AH Kamel en compagnie de certains délégués établit un bilan et constate qu'il ne reste que six jeunes « disparus ». En fin d'après-midi, un jeune téléphone à la coordination pour les informer que les six éléments comptabilisés comme disparus étaient avec lui réfugiés chez un parent à Alger⁸⁸⁴.

De son côté, Kamel AF, qui était émeutier à Tizi-Ouzou, a rejoint juste après cette marche du 14 juin, le village d'Ait Arbi après avoir accompagné à Tazmalt (Bejaia) un ami

⁸⁸⁰ Voici quelques faits rapportés par la presse écrite : des groupes de jeunes algérois prêtent main-forte à la police lors de la répression des manifestants, et livrent une chasse aux kabyles. Ces faits indiquent une stratégie du pouvoir visant à cantonner et circonscrire la protestation en kabylie et l'empêcher de s'élargir dans les autres régions. Cette stratégie peut renforcer la tendance autonomiste ce qui peut aussi à son tour isoler la contestation. Pour accentuer, ou provoquer, le clivage "identitaire", la télévision officielle a en outre longuement diffusé les scènes d'affrontements et de pillage, et les dégâts provoqués par les émeutes. Images accompagnées d'un commentaire du ministère de l'Intérieur, applaudissant les "jeunes des quartiers de la capitale sortis défendre leur honneur" face aux actes de "sabotage" des manifestants. Les témoins des affrontements rapportent que les "jeunes des quartiers de la capitale" ont cependant été nombreux à participer à la casse et au pillage, sans être inquiétés par la police. ... Le ministre algérien de l'Intérieur Yazid Zerhouni a déclaré le 16 juin, lors d'une conférence de presse, que les organisateurs de cette marche ne l'avaient pas suffisamment encadrée, la laissant infiltrée par des "casseurs armés de poignards et de barres de fer". Il a ajouté que des manifestants avaient été arrêtés "en flagrant délit de pillage" et étaient "porteurs d'armes blanches", ajoutant que désormais, il "plaide pour la suspension de toutes les marches" en Algérie en raison des émeutes et des pillages qu'elles provoquent... » (AFP 14.6 / AFP, Reuters, L'Humanité 15.6 / Le Monde, AFP, Liberté, Quotidien d'Oran, El Ribat 17.6 / La Tribune, Le Matin 18.6 / www.algeria-interface.com / Corr). Dossier de presse de Mahé.

⁸⁸¹ Cf, Salhi, 2010, p 186.

L'ENTV a diffusé l'appel du commissaire divisionnaire Ahmed Boussouf à l'adresse des jeunes du quartier du 1er-Mai "Ya ouled El Assima, daf'ou aâla l'mdina taâkoum" (Enfants d'Alger, défendez votre ville), c'est un SOS pour prémunir Alger de l'assaut des barbares. Voir Liberté 12 juin 2002. (Dossier de presse de Mahé)

⁸⁸² Cf, Didier Le Saout, op cit, 1999, p54.

⁸⁸³ Cf, E. Souternon, Ibid, p149.

⁸⁸⁴ Le jeune Naâmane Toufik n'a pas eu la chance de rejoindre sa maison, il a été tué à Alger. Sur le drapeau national entaché de son propre sang il inscrit cette phrase : "Je suis de la race des guerriers, ils peuvent me tuer, mais ils ne me feront jamais taire," ce cri d'un révolté et rebelle est laissé à la postérité. Liberté 23 mai 2002

blessé. La gestion des conséquences de la marche a pris, selon Abrika, entre une à deux semaines de démarches et d'activités pour le recensement et la recherche des disparus, la libération des détenus, et la prise en charge des blessés et des morts.

La lecture des comptes rendus de la presse privée publiés quelques jours après la marche, notamment par les quotidiens *Le Matin* et *Liberté*, permet de se faire une idée précise du déroulement de la marche et de l'environnement hostile dans lequel s'est tenue. Ces reportages ont apporté une vision différente voire opposée de la manifestation à celle diffusée par l'ENTV, en apportant des preuves et témoignages contredisant la version officielle de l'événement.⁸⁸⁵

La coordination interwilaya a publié le 15 juin un communiqué pour dénoncer la répression de la marche : « *C'est avec une très grande détermination que plus de deux millions de citoyennes et citoyens ont marché vers la Présidence pour y déposer une plate-forme de revendications le jeudi 14 juin 2001. Le pouvoir, fidèle à sa nature répressive, effrayé par cette formidable mobilisation, n'a pas hésité à empêcher cette marche d'atteindre la Présidence en provoquant, par la violence, les marcheurs. Pire, les forces de sécurité, en uniforme et en civil, ont été dotées d'armes blanches pour tuer discrètement le peuple.* »

L'interwilayas, n'a pas du tout apprécié le traitement réservé par l'ENTV à la marche du 14 juin : « *Par le biais de l'ENTV, véritable organe de propagande et de désinformation, le pouvoir a accentué sa politique de division et de manipulation en voulant faire croire à une confrontation entre Algériens, allant même jusqu'à rendre les manifestants responsables de la mort de deux journalistes.* »

Enfin, cette action de protestation et les affrontements avec la police et les groupes de jeunes de la capitale ont fait 4 morts dont deux journalistes et plus de 300 blessés. Deux cadavres de manifestants tués par armes blanches sont découverts à El Harrach. Le siège de la RSTA (compagnie publique de transport urbain) est saccagé et quelques bus brûlés ; une partie du port saccagé, des commerces vandalisés. Des jeunes manifestants pourchassés, des colonnes de fumées s'élèvent des quartiers du caroubier et de la place du 1^{er} mai. Au-delà de ces dégâts, quelles significations peut-on tirer de cette manifestation pour la dynamique de la protestation ?

8-4-3-Significations de la marche du 14 juin

L'ampleur exceptionnelle de la mobilisation réussie par les différentes instances et acteurs du « mouvement citoyen », qui a atteint entre un et deux millions de manifestants, a permis de mesurer le poids politique majeur du mouvement et de l'action « historique »

⁸⁸⁵Nous présentons un résumé du compte rendu de la marche du 14 juin fait par Nait Sidhoum sur la base des coupures de presse : « Gigantesque manifestation à Alger à l'appel de la coordination des ourouch (villages et tribus) de certaines wilayas du pays. Des centaines de milliers de manifestants déferlent à partir de la foire d'Alger vers la place du 1er mai. De violents affrontements ont lieu à partir de 13 heures lorsque des manifestants décident de forcer l'impressionnant barrage policier, pour se diriger vers la présidence de la République. Echanges de grenades lacrymogènes et de coups de pierres. Au même moment, apparaissent de très nombreux casseurs en plusieurs points qui s'attaquent à des cibles bien précises (Régie des transports publics d'Alger, édifices publics, certaines zones du port, gare routière...). La marche tourne alors à l'émeute. Bilan : 4 morts et plus de 300 blessés. Près de 350 manifestants sont portés disparus. Des contre-manifestants surgissent dans le quartier de Belouizdad, sous le regard de la police. Des scènes de lynchage sont observées en plusieurs points. De nombreux manifestants venus de Kabylie sont pourchassés. On dénombre près de 300 arrestations. Deux cadavres de manifestants tués par armes blanches sont découverts à El Harrach. De nombreuses colonnes de fumée s'élèvent à la place du 1er mai, au Caroubier et au port d'Alger. ...[...] ».

entreprise et de la portée stratégique du projet politique véhiculé par le mouvement de contestation.

Cette action de mobilisation fait partie du processus de construction de l'image du mouvement, séquence d'une extrême importance pour soi et pour les adversaires. Cette manifestation permet en partie de montrer une image forte du mouvement qui doit être pris au sérieux. Car pour se faire respecter et pris au sérieux par ses adversaires, un mouvement social se doit de mériter le respect et l'estime, montrer sa dignité, montrer sa force unitaire, se faire entendre d'une seule voix et en marchant d'un seul pas. Le mouvement social doit rassembler beaucoup de militants et de sympathisants, surcharger l'espace public des indices de sa présence, exhiber un haut degré d'engagement sans calcul des coûts ou risque à endurer et de la capacité à résister et à attaquer.⁸⁸⁶

La manifestation du 14 juin a rendu visible pour l'opinion publique nationale et internationale l'ancrage populaire de la mobilisation et la force du mouvement de contestation. Comme l'écrivait Champagne⁸⁸⁷ à juste titre sur la scénarité et la théâtralité qui se joue à travers ce genre de mobilisation. Vouloir déplacer le plus grand nombre de citoyens à Alger pour montrer sa force, le mouvement citoyen use des stratégies de mise en scène de sa force pour ne pas s'en servir, et agir sur la représentation que se font les autres du mouvement de contestation. Il s'agit d'une théâtralité qui vise à changer les rapports de force, à séduire, émouvoir et engager des sympathies du public en vue d'élargir la mobilisation.

Cette volonté de donner une bonne image de soi et de montrer sa détermination à faire aboutir ses revendications, est court-circuitée et mise à mal d'un côté, par le dispositif anti-marche mis en place par le gouvernement pour discréditer le mouvement et empêcher des élans de sympathies politiques de s'exprimer, et par la désorganisation, manque de coordination et la non maîtrise du déroulement de la manifestation par les organisateurs, ainsi que l'objectif assigné à cette marche. En effet, le dispositif policier qui vise à barrer l'accès au siège de la présidence a conduit, face au refus des manifestants de la place du 1^{er} mai de modifier l'itinéraire, à entrer en confrontation avec la police qui était désarmée⁸⁸⁸ montrant une scène, relayée en boucle par l'ENTV, de la police victime de la violence des jeunes montagnards kabyles. L'inclusion de certains habitants des quartiers d'Alger et des groupes de jeunes dans le conflit par l'instigation de la police a modifié l'équation, en fabriquant un contre-mouvement médiatisé par l'ENTV.

Abrika témoigne de cette stratégie du pouvoir politique qu'il a constaté sur le lieu de la confrontation : **« je pense que la décision de réprimer la manifestation était prise bien avant. A partir du moment qu'ils ne voulaient pas de cette démonstration de force se termine dans le calme et la sérénité, son caractère pacifique, le régime voulait nous donner un caractère et une image pour faire peur, du genre la décennie noire, ils avaient leur stratégie et même si on avait changé d'itinéraire l'attitude aurait été pareil. Quand tu as un hélicoptère qui**

⁸⁸⁶Cf, Cefai, 2007, p 248. L'auteur parle des caractéristiques de « WUNC : worthiness, unity, numbers, commitment ».

⁸⁸⁷Cf, Champagne P., *La manifestation*, 1984, p24.

⁸⁸⁸ Le responsable du dispositif sécuritaire de la police, Boussof dit « Ami Ahmed », confirme cette stratégie « Nous avons désarmé la police chargée de sécuriser la marche du 14 juin pour éviter des incidents comme celui survenu à Beni Douala, avec la mort de Guermah ». Entretien à la chaîne TV privée d'El Chourouk.

tourne, on te provoque, tu as des services de CRS partout, quand tu as une voiture qui bascule sur la population. ». (Abrika 2013)

Par ailleurs, l'objectif qui a été fixé à cette manifestation par les contestataires qui consiste à remettre la plate-forme de revendications au président de la république est très discutable et inapproprié pour ce genre d'action dans un contexte de tension. En effet, l'objet de la manifestation de crise se concentre dans un objectif décisif, or la définition de cet objectif pour la marche du 14 juin est aléatoire, non étudié et non pertinent. Ce choix de remettre la plate-forme au président a induit le mouvement dans une impasse, qui a rendu le réajustement de l'itinéraire de la marche en fonction d'un autre objectif plus adapté à la réaction de l'adversaire qui ne voulait pas d'une marche vers la présidence.⁸⁸⁹ A moins que les organisateurs aient surévalué leur force et sous-estimé celle de leur adversaire qui venait à peine de gagner une étape importante dans la guerre contre le terrorisme, suite à l'accord avec l'AIS⁸⁹⁰.

Abrika se rend compte des enjeux de cette marche et de l'attitude des autorités qui n'acceptent pas l'émergence de mouvements de protestation pacifique, et préfèrent susciter et encourager le recours à la violence protestataire qui le nourrit et le légitime et empêcher le déploiement du mouvement sur le territoire national. **« Si la marche avait été tenue dans les règles que nous souhaitions il aurait donné un autre cachet à notre mouvement et elle aurait entachée non seulement la capitale mais aussi le reste du pays qui aurait adhéré, donc il fallait la casser et donner cette image en la manipulant. Le régime avait compris les enjeux, qu'il s'agissait des rapports de forces qui n'étaient pas en sa faveur ».**

Pour mieux saisir les échanges de coup entre les différents protagonistes de cette scène, il est utile de mener une enquête sur les stratégies mise en place par les forces de l'ordre pour contenir et faire échec à cette manifestation. Pour l'instant, les conditions d'une telle enquête ne sont pas encore réunies.⁸⁹¹

Ainsi, cette séquence montre clairement ce jeu triangulaire entre forces de l'ordre, gouvernement et protestataires qui imprime au mouvement de protestation une trajectoire particulière et peut-être entraîner la phase descendante de la mobilisation.

Le pouvoir politique a réussi à entamer un processus de renversement de la situation, par le biais du contrôle de la télévision. Ainsi, du statut de bourreau il se présente comme la

⁸⁸⁹ Boussouf responsable du dispositif sécuritaire confirme cette stratégie :

« J'ai discuté avec quelques représentants des aouchs qui voulaient et insistaient à prendre le chemin de la présidence et je leur ai dit, ici au Champ Manœuvre vous avez à faire à la police, mais à El Mouradia vous aurez devant vous l'armée, la garde républicaine qui est chargée de protéger la Présidence par tous les moyens. Si vous voulez marcher vers la place des Martyrs allez-y, mais il n'est pas question de passer vers El Mouradia. Les consignes sont claires ». Entretien avec El Chourouk TV

⁸⁹⁰⁸⁹⁰ L'AIS, Armée Islamique du Salut, bras armé du FIS créée en 1993. Elle engage des négociations avec l'armée algérienne en 1997 date à laquelle elle cesse ses activités militaires. Après plusieurs négociations et l'offre de réconciliation nationale (16 septembre 2000) par Bouteflika, l'AIS signe sa dissolution en janvier 2000.

⁸⁹¹ Dans le cadre de cette recherche, nous avons sollicité en vain à plusieurs reprises les services de la gendarmerie à Iferhounene et At Bou Youcef (Ain El Hammam) pour connaître leur vision des événements de 2001 et obtenir des données relatives à leur gestion des affrontements et actions protestataires. Par ailleurs, nous avons déposé une demande auprès de la wilaya de Tizi-Ouzou pour accéder à des archives. Aucune réponse ne nous a été fournie à ce jour.

Cette question du rapport des mouvements sociaux aux forces de l'ordre et aussi sur « la police de la protestation » ont fait l'objet de plusieurs études de la part notamment de Della Porta D., Filluiele O., « Policing social protest », 2004. Voir Cefai, pp283 et 284.

victime de la furie des masses montagnardes déchainées qui envahissent la cité. Les images de la tété algérienne, ont induit un choc profond dans l'opinion publique en montrant les fumées noires qui obscurcissent la vue et les policiers qui se protègent des attaques des jeunes manifestants en furie armés de bâtons, les magasins saccagés et la désapprobation de quelques algérois qui somment les kabyles de repartir dans leurs montagnes. Cette couverture médiatique à sens unique provoque une fracture dans l'opinion publique et impose un stigmate collé au mouvement des arouch. Ce dernier, acculé à une position défensive, engagera une campagne de mobilisation pendant plusieurs mois et années contre l'ENTV, appareil de propagande du régime.⁸⁹²

L'affrontement avec un adversaire qui détient le contrôle sur les médias rend difficile au mouvement social de maîtriser la fabrication et la circulation de son image qui est produite par les journalistes et gérée indirectement par les forces de l'ordre via les stratégies mises en place pour bloquer l'accès des manifestants à la présidence.⁸⁹³

Cette tension entre acteurs des mouvements sociaux et médias n'est pas spécifique aux pays de régimes de type de « démocratie autoritaire », ou selon l'expression de Addi « régimes autoritaires à façade démocratique »⁸⁹⁴ comme celui de l'Algérie. Aux USA, Gitlin qui a étudié le SDS (Students for a Democratic Society) a montré comment cette organisation estudiantine entre en « *une symbiose conflictuelle* » avec les médias qui « *ont imposé une présentation, un cadrage du mouvement qui ne correspond pas à l'image que celui-ci entend promouvoir, mais dont il ne peut se débarrasser* ». ⁸⁹⁵

C'est dans ce sens que réside la pertinence de l'expression de Champagne « la manifestation de papier ». En effet, la manifestation comme événement politique et médiatique est coproduit par les manifestants et les médias, c'est ce qu'on désigne par le couple des « associés rivaux »⁸⁹⁶. Les protestataires ne maîtrisent pas entièrement la gestion de leur image,

⁸⁹² Les quelques espaces de liberté acquis après octobre 1988, notamment la pluralité des titres de la presse écrite, constituent une opportunité médiatique qui ont permis de contrecarrer les manipulations de l'ENTV. Les militants et sympathisants du mouvement se pressaient en plus de suivre les couvertures des médias étrangers, à lire la presse indépendante, notamment certains quotidiens qui ont affiché publiquement leur soutien à la contestation, à l'image du journal, Le Matin. Ces journaux ont réalisé des enquêtes qui ont permis de démystifier la version officielle au sujet de la marche du 14 juin.

Juste après la marche, des militants de « La Coordination pour la Défense des Libertés et de la Démocratie » ont organisé une manifestation devant le siège de la télévision nationale pour protester contre la désinformation systématique par les médias officielles sur tout ce qui concerne les événements. Les manifestants, qui entouraient leurs camarades enchaînés, ont brandi des banderoles sur lesquelles on a pu lire : « Non à la TELE-DIVISION ! », « Non à la désinformation ! », parmi les présents, il y avait Addad Hakim, le secrétaire de l'association RAJ (rassemblement action jeunesse) proche du FFS.

⁸⁹³ Cf, Didier Le Saout, 1999, p55.

⁸⁹⁴ Addi Lahouari, 2006, p158.

⁸⁹⁵ Neveu Erik, 1999, volume 17 n°98, p 25.

Selon Neveu, Gitlin (1980) a réussi à montrer « la force d'une doxa journalistique qui exige un cadrage des mouvements étudiants comme turbulents et peu sérieux ». (p 25) Par ailleurs, Gitlin a analysé les effets de la médiatisation du SDS sur le recrutement massif des adhérents et l'émergence de nouveaux leaders « plus agitateurs que militants » qui ont transformé la base sociale du mouvement et sa stratégie. (Neveu, p 26)

Gitlin Ted (1980), *The Whole World is Watching. Mass Media and the Making and Unmaking of the New Left*, University of California Press, Berkeley.

⁸⁹⁶ Neveu Erik. 1999, P 21.

elle leur échappe partiellement. D'autant plus lorsque ces manifestations tournent à l'affrontement violent et se transforment en une émeute ou presque en une jacquerie, ce qui court-circuite l'image d'empathie de la presse et de l'opinion publique. Ainsi la manifestation de crise crée des tensions et des clivages forts au sein de l'opinion qui reste versatile et qui peut basculer d'un moment à l'autre. D'où la stratégie médiatique du gouvernement pour contrôler et manipuler les images de l'affrontement pour orienter ce basculement de l'opinion publique en sa faveur ou à défaut neutraliser l'expression des sympathies politique à l'égard de la contestation.

Ainsi, face à l'échec de l'organisation de la marche qui n'a pas pu atteindre ces objectifs politiques immédiats (remettre la plate-forme d'El Kseur au président de la république), les militants de la coordination d'Iferhounene étaient éreintés, désenchantés et désillusionnés. Certains commencent à remettre en cause la capacité du mouvement à infléchir le pouvoir, qui a su briser une mobilisation populaire exceptionnelle de type insurrectionnel et qui a résisté par des procédés machiavéliques à une jeunesse révoltée.⁸⁹⁷

C'est dans ce contexte qu'on comprend les propos amers de cet acteur engagé dans la contestation, Kamel AH qui exprime ce désenchantement : « *la marche du 14 juin n'a pas abouti à ses objectifs, ce qui par la suite a provoqué l'essoufflement du mouvement* » (28 août 2006).

Même constat de la part d'un des responsables de la coordination interwilayas, Akrouir Sadek du comité populaire de la wilaya de Bejaïa, témoigne de la tension qui régnait lors d'une réunion de bilan de la marche tenue le 22 juin à Tizi-Ouzou au théâtre Kateb Yacine⁸⁹⁸ où « *chacun tente d'imputer la responsabilité à l'autre wilaya d'avoir failli à sa responsabilité d'assurer l'encadrement de la marche. Moi j'ai fait remarquer que cette action est le résultat et la conséquence des attitudes jusqu'aboutistes, et le fait d'avoir refusé de modifier l'itinéraire de la marche et le manque de flair politique* » (Akrouir 2013)

Les conclavistes ont porté à Gherbi une part de responsabilité importante pour la tournure de la manifestation. Ainsi, « *il a été accusé et il porte une responsabilité quelque part, du flou qu'il a créé* » en nouant des contacts avec le ministre de l'intérieur, via Madame Yahiaoui, sur le réaménagement de l'itinéraire de la marche. Il aura fallu l'intervention de Akrouir qui a défendu Gherbi pour le sauver du déchainement et des critiques des présents. (Abrika, 2017)

Cette perception de passer à côté d'une grande victoire historique indique le passage à une autre étape. Ainsi, « *le reflux du mouvement coïncide avec une sorte de contre « bandwagon effect » : le sentiment que le mouvement a perdu la bataille, la perception d'une décélération de l'histoire contribuent à accélérer la démobilisation.* »⁸⁹⁹

⁸⁹⁷ Cette colère a même failli être déversée sur ceux qui ne s'étaient pas mobilisés lors de cette marche. Mamert, délégué de la coordination d'Illiten, nous livre le sort qui a failli être réservé aux chauffeurs de fourgons qui n'ont pas offert leurs services « Lors de la marche du 14 juin on a lancé un appel aux chauffeurs (de taxi et fourgons) pour acheminer les jeunes à Alger, mais ils n'ont pas répondu à notre appel. Dans une réunion de bilan dans notre coordination certains ont proposé d'afficher leurs noms. J'ai refusé cet acte et proposé de les rappeler à l'ordre et d'essayer de les gagner au mouvement. » (Déc. 2007)

⁸⁹⁸ Abrika date cette réunion le 17 juin 2000.

⁸⁹⁹ Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, 2012, p 785.

Un sentiment d'incompréhension et de non maîtrise des événements envahit une bonne partie des manifestants. Abrika témoigne de cet état : **« Jusqu'à présent les gens n'arrivent pas à comprendre. La marche pour eux c'est la mobilisation, ainsi la mobilisation a eu lieu, mais le régime qui a tremblé a donné plus de care et de cash à cette marche en la réprimant. Peut-être si la marche avait réussi et mobilisé beaucoup de monde et la plate-forme est réceptionnée tout ira pour le mieux, mais là c'est le fait qu'elle a été réprimée dans le sang est restée gravée par son ampleur et par les dégâts qu'elle a causés. »**

Cette décélération de la mobilisation se traduit par la défection de certains partenaires du mouvement, à l'image des certains militants du FFS qui seront troublés par les déclarations de Hocine Ait Ahmed qui accuse le mouvement d'être de création des services de renseignements algériens. Le maire d'Iferhounene témoigne de cette séquence de rupture :

« Jusqu'à la marche du 14 juin les choses n'étaient pas vraiment claires, il y avait des certitudes et un certain espoir que ce mouvement est venu pour un intérêt commun et de l'intérêt de la nation, c'est pour dénoncer les injustices et défendre les intérêts, les droits de l'homme, les libertés et tout ce qui s'en suit. Mais à partir de la marche du 14 juin les visions se sont divergées, et les choses commençaient à s'éclaircir, il y avait des manipulations et toutes formes d'orientations » (Lounis R. 2013)

Dans ces moments de crise, chaque manifestation en appelle d'autres. En effet, cette manifestation de crise du 14 juin va susciter une série de manifestations et d'actions de radicalisation de la contestation. D'autres wilayas vont entamer un processus de mobilisation, des émeutes se propagent dans quelques régions⁹⁰⁰. Certaines coordinations expriment leur souhait de rejoindre la coordination interwilaya du mouvement citoyen, à l'instar de la wilaya de Khenchela et de Batna qui devaient assister à la réunion de l'interwilaya à Bejaïa, le 27 juin 2001.⁹⁰¹ Assiste-on véritablement à une extension de la contestation à d'autres wilayas en dehors de la Kabylie ? A ce moment, deux communiqués de Mouvement de la Kabylie Libre (MKL) sont diffusés pour agiter la menace séparatiste et contenir la contestation dans le territoire kabyle.⁹⁰²

Désormais, il y a un avant et un après 14 juin 2001, le temps a basculé. L'affrontement, quant à lui, demeure sous des formes diverses. Car au temps de crise chaque manifestation en appelle d'autres.

Les deux auteurs indiquent les références à consulter pour l'usage des « notions de « bandwagon », de « jeu d'assurance » et de « dé-assurance », voir Dennis Chong, *Collective Action and the Civil Rights Movement*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991, et Rasma Karklins, Roger Petersen, « Decision Calculus of Protesters and Regimes : Eastern Europe 1989 », *The Journal of Politics*, 55 (3), août 1993, p. 588-614. »

⁹⁰⁰ Des émeutes éclatent entre le 10 et le 12 juin à Annaba, Khenchela Skikda, Guelma, Biskra, M'Sila, Constantine, etc. 17 juin des jeunes incendient les sièges de la daïra et de l'APC à Skikda. 18 juin troubles dans plusieurs villes de l'Est, deux morts à Chréa (Tébessa). 19 juin émeutes à Annaba. 20 juin émeutes à Tleghma (Mila), Barika (Batna), à Annaba etc, (comptes rendus de la presse)

⁹⁰¹ Lors de cette réunion le délégué d'Oran informe l'assistance que des comités de quartiers commencent à se structurer pour rejoindre le mouvement. Le Matin, (Dossier de presse de Mahé)

⁹⁰² Libération du 15 juin 2001. (DP Mahé)

Conclusion du chapitre 8 :

Après le temps de la colère et des indignations, place à la structuration politique du mouvement de protestation naissant. Ce processus d'organisation à tous les niveaux s'accompagne d'un travail de construction d'une identité collective symbolisée par l'élaboration d'une plate-forme de revendications commune.

A l'échelle locale, la mise en place de la « coordination tribale d'At Yettura » a créé une dynamique politique de forte intensité et a exigé la mise en marche d'une infrastructure logistique, une initiation au fonctionnement bureaucratique et la tenue d'assemblées de concertation et de délibération à un rythme boulimique, dans le prolongement des traditions municipales des villages kabyles. L'acquisition d'un local impose la nécessité de le gérer collectivement. D'où le recours à l'élaboration d'un planning de permanence, d'une présidence triangulaire tournante à tour de rôle entre les villages d'At Yettura et la tenue d'un registre de recettes et de dépenses. L'ouverture d'un registre de doléances à la population permet d'exprimer un sens civique de la gestion des affaires publiques, un engagement dans la protestation et parfois des critiques brisant l'unanimité ambiante. Ces activités politiques créent une dynamique intense qui amarre les protestataires aux organisations qu'ils ont installées et qui risquent de les enfermer et les couper de la société.

Au mois de juin 2001, le mouvement de protestation entame une nouvelle étape, la phase de zénith qui sera marquée par la radicalisation des actions et de l'affrontement avec l'adversaire. Deux séquences symbolisent cette nouvelle étape, la plate-forme d'El Kseur du 11 juin et la marche du 14 juin. C'est dans ce cadre que nous considérons ce mouvement de protestation comme un mouvement initiateur qui annonce ou déclenche un cycle de mobilisation identifiable qui délimite les contours des futurs mouvements sociaux et qui s'appuie sur un cadre dominant de la dénonciation des injustices et de la *hograet* qui remplace le cadre cardinal des libertés culturelles et politiques promu par les luttes du MCB au lendemain du Printemps berbère de 1980.

Le déploiement et l'élargissement de la mobilisation durant le mois de mai 2001 engagent les acteurs et porteurs de causes dans la mise en place de stratégies discursives, une mise en langage de la protestation à travers un diagnostic de la situation, désignation des adversaires et des boucs émissaires et construction d'une identité collective du mouvement naissant. Dans le foisonnement des indignations et des colères, jaillissent plusieurs plate-formes de revendications dans les différentes arènes et territoires du conflit ; à l'image de la plate-forme d'Illoula du 17 mai de la CADC et celle du CPWB du 15 mai à Bejaia. La profusion de collectifs et de nouveaux acteurs qui s'agrègent à la contestation apportent de nouvelles énergies et insufflent des doléances inédites. Et afin de mobiliser le consensus entre les différents segments de la contestation, les délégués de l'interwilayas ont élaboré une plate-forme programmatique, le 11 juin à El Kseur, Bejaia.

Ce texte fondateur, fruit d'un compromis fragile et temporaire, vise à unifier les schèmes de perception et d'interprétation des acteurs et offrir un cadre organisationnel pour agir ensemble. Il a été élaboré pour entrer en résonance avec les cadres de perception et les valeurs consensuelles de la société et permettre d'élargir la contestation, d'où l'élimination des revendications jugées comme partisans et non conformes au socle de valeurs sociales

(Abrogation du code de la famille, liberté de conscience, levée de l'état d'urgence). Il n'a pas usé de transformation des cadres de perception de la société à l'égard des rapports entre hommes et femmes pour rallier quelques segments modernistes de la société. Ce qui va écorné l'image moderniste qu'il veut transmettre et probablement rendre difficile la désectorisation de la contestation. L'influence du courant conservateur explique en partie cette ambition politique au rabais du mouvement.

Le désaccord entre les deux structures de Tizi-Ouzou et de Bejaia, exprime des différences en termes de configurations des espaces urbains ou périurbains, et du profil des délégués qui représentent ces territoires ; c'est-à-dire de la tension entre les délégués de villages issus ou cautionnés par les comités de villages et les délégués issus des syndicats et du mouvement associatif. Ajouter à cela, le rôle contrasté des deux universités dans l'animation de la contestation. D'ailleurs, cette plate-forme consacre le divorce entre le mouvement et l'université de Bejaia comme espace de concertation et pôle central d'agrégation et de direction des ressources militantes, puisque c'est pour la première fois depuis fin avril que l'université n'accueille plus les réunions des protestataires.

Ce texte esquisse un préambule de projet de société, timidement assumé comme tel, avec le vœu de séparer le pouvoir politique du militaire et d'engager la transition démocratique. Ceci dit, la formulation de quelques revendications ancrées et réservées à la kabylie a court-circuité la résonnance nationale de ce projet et a réduit les opportunités pour un élargissement de la contestation à l'échelle nationale et éviter le piège de la ghettoïsation, du confinement et d'ethnisation de la contestation, tendu par ses adversaires.

Cette plate-forme d'El Kseur marque le passage du cadre cardinal des libertés culturelles et politiques promu par les luttes du MCB au lendemain du Printemps berbère de 1980, au nouveau *frame* qui se met en place avec le « mouvement citoyen » de la dénonciation de la *hogra*, qui brise la peur d'affronter le gouvernement et l'Etat et défie son autorité.

Faire face à ses adversaires est un choix stratégique adopté par les contestataires lorsqu'ils décident d'organiser une marche le 14 juin 2001. Cette « manifestation de crise » est un moment de basculement de la contestation vers une autre étape, un autre moment, une césure entre un avant et un après 14 juin. Cette perception de passer à côté d'une grande victoire historique indique le passage à une autre étape, celle du reflux du mouvement qui coïncide avec une sorte de contre « *bandwagon effect* » le sentiment que le mouvement a perdu la bataille, la perception d'une décélération de l'histoire contribuent à accélérer la démobilisation. »⁹⁰³

Cette séquence de manifestation de crise indique clairement comment ce jeu triangulaire d'échange de coups entre forces de l'ordre et gouvernement, protestataires et public dessine au mouvement de protestation une trajectoire particulière et l'entraîne dans la phase descendante de la mobilisation.

En effet, les autorités politiques et les forces de l'ordre ont su comment renverser la situation par leur gestion de la manifestation et de la manipulation de l'image du mouvement par le biais de la télévision publique. Ainsi, le bourreau devient victime. En mettant un dispositif policier sans armes sur la place du 1^{er} mai pour empêcher les manifestants d'accéder à la présidence, il offre aux manifestants un bouc émissaire pour déverser leur colère, sous le regard

⁹⁰³ Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, 2012, p 785.

des caméras de l'ENTV qui diffuse ses scènes de violence contre la police. Des groupes de jeunes se constituent, sous l'instigation des autorités et la complicité de la police, comme contre mouvement pour défendre la capitale contre l'invasion des rudes montagnards. Ces images diffusées en boucles provoquent un choc auprès de la population terrifiée à l'idée de revivre la décennie du terrorisme et l'instabilité politique. La violence et la peur du désordre, deviennent les stigmates du mouvement.

Le manque d'innovation tactique et de capacité d'analyse et d'adaptation à la situation réelle de l'affrontement chez une bonne partie des responsables du mouvement de protestation a contribué énormément à cet échec de la marche. Le non ajustement de l'itinéraire de la marche et de son objectif a fait échapper la maîtrise de l'événement aux mains des organisateurs. Les manifestants étaient submergés par les émotions de colère et d'indignation et du rejet du « pouvoir assassin », combiné à une surévaluation de leur force numérique et politique et une sous-estimation des capacités de gestion de la police de ce flux humain extraordinaire

Ainsi cette manifestation de crise a suscité de vives tensions et des clivages au sein de l'opinion qui reste versatile mais qui commence à s'interroger sur ce mouvement de protestation sous l'effet de la stratégie médiatique du gouvernement afin de contrôler et manipuler les images de l'affrontement et orienter ce basculement de l'opinion publique en sa faveur ou à défaut neutraliser l'expression des sympathies politique à l'égard de la contestation.

Cette manifestation de crise induit des effets sur la dynamique de contestation, elle facilite l'engagement du manifestant et disloque les loyautés partisans et permet de dépasser les querelles internes en autorisant même à ceux accusés de compromission de partager un horizon du possible, ce moment où tout est possible. Les récalcitrants (affaires porteuses du couscous) et indécis d'hier (membres du comité d'Ait Arbi) enjambent les pavés des boulevards de la capitale. Elle crée une dynamique de mise en scène, une scénarité et une théâtralité du groupe en mouvement, pour montrer sa force à soi et aux autres. Rendre visible un mouvement qui mérite le respect et qui doit être pris au sérieux par ses adversaires, qui a sa propre dignité, sa force unitaire, s'exprimant d'une seule voix et avançant d'un même pas sans calculer le coût de l'engagement. La marche du 14 juin a saturé l'espace public de slogans, de chants, de cris de douleur et d'espoir, de symboles, de sentiment de fierté de constituer ce mouvement qui défend et réhabilite cette dignité bafouée.

Après la marche, les militants des coordinations tribales d'Iferhounene sont partagés par un sentiment de fierté d'avoir défié ce pouvoir et participer dans cet événement historique, mais aussi envahis par un sentiment de désenchantement et de désillusions d'avoir passé à côté d'un exploit historique. La crainte de la décélération de la mobilisation s'installe chez les militants.

Chapitre 9

*La mobilisation après la
marche du 14 juin 2001*

Introduction :

La marche du 14 juin symbolise l'étape du zénith du mouvement. Elle va conduire le mouvement à intensifier ses actions de mobilisation et à radicaliser ses positions en réaction à l'intransigeance des pouvoirs publics d'accéder aux revendications de la contestation.

Ce chapitre sera consacré à la description des événements protestataires engagés au lendemain de la marche du 14 juin jusqu'à la fin de l'été. Durant l'été, les émeutiers continueront à harceler les gendarmes et à imposer leur mise en quarantaine décidée par la CADC. Notre interrogation concerne les modalités de sa mise en œuvre et son efficience. Serait-elle appliquée par les citoyens ? Qui se chargerait de son application ? Quel type de sanctions est prévu pour les contrevenants à cet ostracisme ? Quelle autorité ou instance assumera-t-elle l'application des sanctions ? Quelle sera la réaction des cibles de cette mise en quarantaine ?

Cette action de mise en quarantaine de la seule brigade de gendarmerie dans la daïra d'Iferhounene mobilisera-t-elle l'ensemble des deux coordinations d'Illiten et d'At Yettura ? A quel niveau se situera cette coopération ? Cette association et coordination au sujet des questions d'intérêts commun conduira-t-elle à la naissance d'une coordination confédérale ou d'une intercommunale ?

Nous nous intéresserons aux conséquences de la marche du 14 juin sur la dynamique contestataire, pour mesurer ses effets sur la mobilisation et l'émergence de divergences sur la stratégie à adopter face aux autorités politiques. Le mouvement de protestation connaîtra-il les premiers indices de l'essoufflement de la mobilisation, de la division et de la défection des certains militants déçus de l'échec de la marche du 14 juin, de son mode d'organisation et du mode de fonctionnement des instances dirigeantes de la protestation. Cherche-t-on à identifier des boucs émissaires pour leur endosser la responsabilité de cet échec, ou du moins de ce sentiment de ne pas avoir pu atteindre les objectifs de la marche ?

L'implication des délégués des trois communes de la daïra d'Iferhounene dans des actions de protestation lors des différentes marches (14 juin, 5 juillet, 19 juillet à Bouira, 8 août, 20 août) et la participation aux conclaves de la CADC densifie les relations et tisse un réseau de liens qui permet à ces acteurs de coordonner leur action au niveau local, à Iferrhounene et à l'échelle régionale.

9-1-Les prémices vers une « Coordination intercommunale de la daïra d'Iferhounene ».

La daïra d'Iferhounene est composée de trois communes, Iferrhounene commune mère, Imessouhal et Illilten. Iferrhounene est la seule commune qui est dotée d'une brigade de gendarmerie depuis les années quatre-vingt-dix. Cette institution symbole de l'Etat autoritaire et injuste aux yeux des contestataires a constitué au moment des émeutes une cible de prédilection pour les jeunes.⁹⁰⁴ De ce fait, les jeunes des deux communes d'Imessouhal et d'Illilten se déplaçaient vers Iferrhounene pour participer dans les émeutes avec leurs camarades d'Iferhounene. Au fil du temps et des épreuves du feu, des liens et des affinités nouvelles (en plus des liens de camaraderie de classe) se forment entre les groupes de jeunes émeutiers qui se battaient ensemble contre la gendarmerie, ou entre les « médiateurs » qui faisaient face au même défi « pour préserver les vies humaines ».

La commune d'Illilten était la première à avoir constitué une coordination communale/tribale du mouvement des Arouch et avoir intégré et participé à la création de la CADC. Les liens et affinités tissées dans les cursus scolaires et l'action associative et partisane ont permis de nouer des contacts entre les différents animateurs et militants du « mouvement citoyen » à Iferrhounene en vue d'un échange d'information et d'expérience mais sans se hisser au stade de la coordination dans une structure fédérative.

L'entrée de « la coordination du archAt Yettura » au sein de la CADC, le 31 mai, a créé une situation de contact permanent entre les délégués d'Iferhounene et ceux d'Illilten qui étaient déjà présents. Cette participation à un même combat politique au sein d'une même structure génère un réseau de relations interpersonnelles denses, et permet aux militants, au moins dans un premier temps, de coordonner l'aspect logistique lié aux plannings de participation aux différents conclaves qui se tenaient chaque week-end. Ainsi, les délégués se concertent sur les détails des déplacements ; véhicules, heure de départ etc.

⁹⁰⁴Il est important de signaler que les communes d'Imessouhal et d'Illilten qui possèdent des unités de « gardes communaux » n'ont pas fait l'objet d'attaque de la part des émeutiers. La composante humaine presque exclusivement locale de ces unités de soutien à la lutte anti-terroriste les aurait immunisées de la colère des jeunes émeutiers. Cette hypothèse est infirmée par certains faits qui se sont produits dans plusieurs communes de Kabylie. A Draa Ben Khada, le 28 mai les manifestants entrent dans le campement de la police communale et auraient subtilisé des armes. A Beni Yani, le mardi 19 juin, les manifestants essaient de détruire à l'aide d'une pelleteuse, le casernement de la garde communale. (Compte rendu in : algeria-watch)

La nécessité de faire face à l'urgence, de prendre en charge les « dommages collatéraux » des « événements » et des émeutes incite les délégués des deux arch d'At Yettura et d'Illiltén à envisager une concertation et une coordination étroite.

La nécessité de désigner un représentant de la daïra d'Iferhounene pour participer aux réunions de l'interwilayas,⁹⁰⁵ a conduit à une concertation et coordination politique entre les deux structures. Deux délégués se sont imposés pour assumer cette mission. Il s'agit de Ait Hamou Mansour⁹⁰⁶ et Mammet Mahmoud. Nous pensons que l'appartenance de ces deux délégués dans deux réseaux de militants politiques, du PST et du FFS, a déterminé le choix de ces deux délégués. Plusieurs cadres et dirigeants de la CADC et de l'interwilayas font parties des cercles de connaissances des deux délégués, ce qui constitue un atout à faire valoir devant les militants des deux coordinations locales, à Iferrhounene.

Les émeutes répétitives constituent un motif de tension entre les deux coordinations, mais aussi l'opportunité d'engager des concertations pour résorber ces tensions.

9-1-1-L'émeute : point de discorde et de concertation.

La fréquence des émeutes aux mois de mai et juin a provoqué des perturbations et nuisances importantes dans le rythme de vie des villageois d'Iferhounene-centre, chef-lieu de la commune et de la Daïra d'Iferhounene. Salah retrace la genèse du problème posé par certains émeutiers venus de la commune d'Illiltén pour déclencher les hostilités :

« Les Illiltén envoyaient 6 à 7 jeunes dans un fourgon, ils déclenchent l'émeute en jetant des pierres sur le siège de la gendarmerie puis ils prennent la fuite, et en représailles les gendarmes s'attaquent au village d'Iferhounene et y pénètrent même et pourchassent les jeunes d'Ait Arbi etc.. Des calomnies ont été répandues par les gens d'Illiltén impliquant certaines personnes d'Iferhounene qui entretiennent de bons rapports avec la gendarmerie, elles faisaient même l'objet de menaces d'agressions » (Salah janvier 2007)

Cette tension pesait lourdement dans les rapports entre les militants des deux coordinations et même entre quelques villageois des deux communes. Salah, profite de l'occasion

⁹⁰⁵ Lors du conclave de la CADC tenu à At Ouacif un texte « principes directeurs » annonce dans le point n° « 6 – La délégation représentant la coordination de wilaya dans les rencontres inter-wilaya est composée d'un représentant par Daïra. Il est choisi par voie de concertation par les délégués des coordinations communales de la Daïra. ». Ce même principe sera étendu à toutes les coordinations wilayales après l'adoption du texte « principes directeurs » lors du conclave de l'interwilayas tenu à Fréha (At Jennad), les 27-28 septembre 2001 : « 4 - La coordination inter-wilaya est composée d'un nombre de délégués équivalent au nombre de daïra s'inscrivant dans la dynamique du mouvement plus les membres de la présidence tournante triangulaire. »

⁹⁰⁶ En plus des compétences et dispositions qui l'ont propulsé à occuper cette position, nous pensons que ses activités professionnelles comme responsable au lycée d'Illiltén et comme syndicaliste lui ont permis de tisser un réseau de liens et de connaissances et un capital d'estime de la part d'une bonne partie de la population à Illiltén. De même que presque tous les délégués d'Illiltén étaient des connaissances et des amis de Mansour, donc, c'est tout « naturellement » qu'il devient le porte-parole des deux coordinations.

d'un retour d'un enterrement à Bouzeguene, région située « près » de la commune d'Illiltén, pour rendre visite aux délégués de cette coordination qui étaient à ce moment en réunion avec les délégués de villages de la commune d'Illiltén. A la fin de la réunion les concertations commencent.

Salah s'adresse à l'assistance : **« je vous parle en tant que citoyen du village d'Iferhounene, je vous avoue qu'on souffre beaucoup des émeutes, comme vous le savez, parfois il y a des malades à évacuer, des femmes enceintes et des enterrements. J'appelle à la raison, il faut qu'on ait une vraie coordination entre nous, le jour où nous ferons des émeutes venez participer avec nous, mais pas le jour où c'est calme. »** (Salah janvier 2007)

Un participant répond à Salah : **« et après ! Vous n'avez pas la chance de résider dans un chef-lieu de commune »**. Une autre crève l'abcès et d'un style direct formule un reproche à Salah et aux militants de la coordination d'At Yettura : **« vous avez négocié avec les gendarmes alors qu'ils sont mis en quarantaine⁹⁰⁷ »**. Il s'agit de la séquence des « sit-in de nuit » où Salah et Azwaw comme médiateurs avaient engagés des « négociations » au sujet de l'autorisation de cette action de « recueillement nocturne ».

Le délégué des At Yettura prend la peine d'expliquer cette séquence et refuse de parler de « négociations » : **« non je n'ai pas négocié »**, puis c'est à son tour de crever l'abcès et de revendiquer une sorte de souveraineté sur tout ce qui se passe dans sa commune : **« on a entendu que vous aviez établi une liste des gens à « agresser », s'ils méritent des sanctions (tiyita) c'est à nous de les prononcer. Vous ne feriez rien du tout. »** (Salah janvier 2007)

L'échange se corse et Salah enchaîne par un défi à l'adresse des délégués d'Illiltén, qui est digne des « défis d'honneur » anciens : **« si vous êtes des hommes, donnez-nous maintenant un rendez-vous, fixez le jour et l'heure pour détruire ensemble la brigade de la gendarmerie jusqu'à ses fondations, on utilisera même des engins. A condition qu'il faille évacuer les résidents et les maisons limitrophes et exiger que l'âge des participants dépasse 25 ans, ce n'est pas à nos enfants de le faire. Vous ne faites pas partie du mouvement et aux moments des émeutes où les pneus sont brûlés et les « nuits de Belgrade » ; c'étaient les gens d'Iferhounene, Ait Arbi, Ait Hamou et Tirourda qui les animaient »** (Salah janvier 2007)

Un homme vieux prend la parole et reconnaît la justesse de l'avis de Salah et recommande aux présents de s'associer avec les délégués d'Iferhounene, à condition : **« si vous faites une action qui nous satisfait nous serions de la partie, sinon on vous laissera tranquille »**. (Salah janvier 2007)

Une forme de pacte implicite de reconnaissance d'autonomie de chaque coordination avec la possibilité de s'associer dans des actions communes si un consensus viendrait à se dégager et

⁹⁰⁷ La « coordination des comités de villages d'Illiltén » a publié une déclaration le 26 mai 2001 dans laquelle elle s'est félicitée de la mobilisation lors de la marche du 21 mai à Tizi-Ouzou et lance une quête au profit du blessé Ichaalalen Djoudi et un appel à la mise en quarantaine des gendarmes, du boycott du festival international de la jeunesse et de la commission Issad et de la commission « parlementaire ».

si le besoin se fait sentir. D'ailleurs, Salah reconnaît que par la suite « **on avait organisé ensemble une marche à Iferhounene** ». (Salah, janvier 2007)

Cette séquence montre qu'un mouvement social se construit aussi sur la base de conflits et de frictions internes entre deux coordinations alliées. Les termes de la négociation touchent au timing des actions, à la souveraineté territoriale de chaque partie et à la coordination des actions de protestation, de concertation et le respect des identités multiples.

9-1-2-La question de la sécurité des examens du BAC et BEF

La décision du boycott du corps de la gendarmerie prise par les instances du mouvement conduit les délégués des coordinations locales à refuser d'accepter que ce corps de sécurité, puisse assurer la sécurité des examens du bac et du BEF.

Dans cette perspective d'action commune les deux coordinations tribales d'At Yettura et d'Illilten ont tenu une réunion le 6 juin 2001 à Iferhounene, au cours de laquelle elles ont décidé de solliciter « le chef de la daïra d'Iferhounene » à travers « une lettre » pour lui exprimer leur « refus catégorique » que « l'aspect sécuritaire » des examens du bac et du BEF soit « assuré par le corps de la gendarmerie », en menaçant de « perturbation irrémédiable » si leur position venait à être négligée.

Cette lettre est signée par « le conseil des aârchs Ath Yetsoura et Illilten » qui est un « conseil des comités de citoyens des trois (3) communes de la Daïra ». Il est possible que cette réunion ait donné naissance, à travers l'organisation d'une action commune, autour de la question de la sécurité des examens du BAC et du BEF, d'une structure intercommunale, temporaire et circonstancielle, dénommée « le conseil de coordination des Aârch Ath Yetsoura et Illilten ».

Selon la version de Kamel AH, à mesure que ces échanges s'intensifiaient les concertations touchaient aux aspects politiques. Les militants du mouvement envisagent des alliances politiques en vue de peser plus dans les débats au sein des conclaves de la CADC. Kamel AH avoue que « **notre stratégie en ce moment-là, était de peser dans les conclaves de wilaya et de l'interwilaya, on a essayé de trouver des consensus, d'ailleurs on a proposé pas mal d'actions.** » (Sept. 06)

Ainsi, ces multiples contacts et concertations entre les militants des deux coordinations ont conduit, selon Kamel AH, entre les mois de juin et juillet, à la naissance d'un « conseil de coordination des deux Aarchs Illilten et At Yettura ». Il représente 48 villages répartis entre la commune d'Iferhounene : 23 villages, commune d'Imessouhal : 14 villages, et la commune d'Illilten : 11 villages.

Cette version soutenue par Kamel AH semble ne pas tenir face à l'examen des faits, au recoupement des témoignages d'autres acteurs et à l'examen des documents des coordinations locales.

Salah At Ouchène délégué de la coordination d'At Yettura reconnaît que cette « coordination intercommunale » « **n'a pas fonctionné beaucoup** », de sorte qu'elle n'était fonctionnelle que temporairement lors de l'été 2001 et lors des échéances électorales. Elle n'avait pas d'existence institutionnelle.

De son côté, Mamert M. un des acteurs les plus influents de la coordination d'Illiltén et président du conclave de la CADC à Illiltén réfute cette version de Kamel et soutient qu' « **il n'y avait pas de structure commune mais on faisait des actions communes conjoncturelles telles que les marches, des efforts en vue de la cessation de la violence** » (déc. 2007)

A notre connaissance, ce conseil inter tribales ou inter communales n'a pas été institué officiellement comme l'a été à titre d'exemple « la coordination du archAt Yettura » le 30 mai, et aucun délégué n'a été mandaté pour faire partie de ce conseil. C'est une coordination et mutualisation des ressources temporaire pour prendre en charge des actions de protestation communes.

Cette coordination temporaire et circonstancielle réalisée autour d'un objectif commun nous rappelle l'émergence de confédérations dans les moments de conflits intertribaux ou contre un ennemi étranger observées pendant la conquête française.⁹⁰⁸ Masqueray notait le caractère temporaire et belliqueux de ces structures. La confédération est une union politique flottante et instable, ses membres peuvent se faire la guerre entre eux ou s'allier avec des confédérations hostiles. « *Ce que nous venons de voir de la Qebîla, sa nature flottante, sa forme inachevée par rapport aux tribus et aux villages, le peu de crainte qu'elle doit inspirer, le peu de confiance qu'elle mérite, s'applique à ce genre de fédération [taqbilt] dans tous les temps et dans tous les cas. Elle n'est essentiellement qu'un fait de guerre* »⁹⁰⁹

Par ailleurs, certaines tribus ne se sont jamais confédérées dans une coordination intertribale. Lacoste-Dujardin avance une explication sur la rareté de l'existence de confédérations dans certaines régions montagneuses comparativement à certaines tribus limitrophes du pouvoir politique et de ses alliés(turc), comme les Iflissen Mellil, les Ouaguenoun et les At Djennadi, selon l'auteur, « *ces trois confédérations [...] avaient donc en commun une certaine proximité de l'ennemi turc, installé dans les plaines proches des fleuves ouvrant la montagne, et la nécessité de pouvoir se mobiliser rapidement contre le danger qu'ils représentaient. Cette conjoncture justifie sans doute leur cohésion durable en confédérations (ailleurs plus souvent occasionnelles, ou même inexistantes)* »⁹¹⁰; en revanche, les At Yettura et les Illiltén occupaient (et occupent aujourd'hui) un refuge montagneux très densément peuplé

⁹⁰⁸ Alain Mahé recense le nombre de tribus et de confédérations kabyles, à l'époque de la conquête coloniale, en croisant plusieurs sources, archivistes, confrontées avec celles de Carette (1848), de Devaux (1859) et celles de Hanoteau et Letourneux de 1860 corrigées quinze ans plus tard, ainsi la population Kabyle se répartissait en cent vingt-six tribus (126). Soixante-dix (70) d'entre elles étaient unies politiquement dans le cadre de douze (12) confédérations tribales plus au moins lâches. Mahé : 2001, p73.

⁹⁰⁹ Masqueray Emile, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie. Kabyles du Djurdjura, Chaouia de l'Auras, beni Mzab*, Aix en Provence, Edisud, XXXV, p112.

⁹¹⁰ Lacoste-Dujardin, C., 2002, p138.

et très pauvre en ressources, à l'abri et loin du centre du pouvoir ne se sont jamais confédérées.⁹¹¹

Or, comme on vient de le constater, les deux coordinations d'Illiltén et d'At Yettura se concertent et se solidarisent pour mener des actions communes en vue de mettre en quarantaine les gendarmes. On note, par ailleurs, qu'aucune structure n'a été réactivée puisque dans l'histoire locale cette structure n'existait pas. Ce qui est inédit, en plus de cette coordination, c'est la dénomination de la coordination intercommunale réunissant des militants de trois communes : Illiltén, Iferhounène et Imessouhal. Il ne s'agit pas d'une confédération intertribale, *Taqbilt*, mais d'une coordination intercommunale, « conseil des comités de citoyens des trois (3) communes de la Daïra » qui a été mise en place sans aucune structure permanente pour prendre en charge des questions qui relèvent d'un intérêt commun. La référence au paradigme tribale est inopérante, les unités politiques modernes liées à l'Etat national indépendant, telles que la commune, la daïra et la wilaya, constituent le paradigme qui structure l'organisation du mouvement à Iferhounène.

9-1-3-La mise en quarantaine des gendarmes : réinvention d'un mode d'action du répertoire d'action kabyle.

La décision de la CADC prise le 22 juin 2001, de mettre les gendarmes en quarantaine jusqu'à leur départ définitif désamorça temporairement la situation au niveau local à Iferhounène, puisque à chaque sortie des gendarmes en dehors de la brigade est suivi immédiatement d'une réaction violente de la part de certains jeunes émeutiers qui guettaient leur moindre mouvement.

Cette décision avait pour objectif, entre autre, d'un côté de montrer aux jeunes émeutiers que la coordination communale prend en charge leurs revendications et de l'autre, de réapproprié l'espace politique communal et se positionner comme acteur incontournable.

Sur le terrain, cette décision est affichée à Iferhounène. Après une période de refus des gendarmes de se soumettre à cette injonction, ils ont dû se résigner et y trouver quelques vertus pour ramener le calme. En effet, elle permet dans une certaine mesure et pendant une période de mettre fin aux émeutes répétitives. Ce retour au calme est mis à profit par les gendarmes pour sortir du siège, individuellement et en tenue civile, avec moins de pression qu'auparavant de sorte que la situation se normalise.

Cette nouvelle donnée a fait réagir « la coordination des deux communes » (Iferhounène et Imessouhal) dans une mise en garde adressée au chef de daïra le 27 juin 2001 le rendant responsable « quant à un éventuel dérapage de la situation » et « lance un avertissement à ces provocateurs afin de rejoindre leur brigade dans l'immédiat ».

⁹¹¹ Masqueray écrivait à ce sujet : « Un bon nombre de tribus kabyles ne se sont peut-être jamais confédérées. Telles sont les Illiltén, les Itsourar, [...] Si parfois ces tribus se sont unies, ce n'a jamais été que par l'effet d'une terreur passagère, à l'époque de la domination turque, aux approches de notre conquête, ou pendant la révolte de 1871. » P103.

Un autre problème surgit durant l'été relatif à la mise en quarantaine des gendarmes. Il s'agit des personnes convoquées par la gendarmerie. Comment doivent-ils agir face aux convocations de cette institution ? Lors de la réunion du 4 août les délégués de la coordination locale ont pris la décision de maintenir le « refus de tout contact avec les gendarmes pour ne pas briser le mouvement de protestation ». ⁹¹²

Ceci dit, la mise en quarantaine aurait causé des troubles psychologiques aux éléments de la gendarmerie obligés de se cloîtrer à longueur de journée. La rumeur fait état de certains gendarmes qui auraient été privés de stupéfiants auxquels ils étaient habitués, et on annonçait un cas de suicide. Les jeunes saisissent cette opportunité pour narguer, se moquer et insulter les gendarmes cloîtrés dans leur siège ⁹¹³. (Amirouche, mars 2007).

Au-delà de la véracité de ces rumeurs il importe de souligner leur impact psychologique sur l'image que les militants de « la coordination des deux communes » se faisaient de leurs propres actions, afin d'estimer la capacité de nuisance et de mobilisation, réelle ou fantasmée, sur l'adversaire et rassurer son propre camp de la force politique dont il est en possession.

Loin d'un esprit euphorique, Salah reconnaît que cette opération « *n'a pas été une réussite en raison des difficultés liées à sa mise en pratique et du danger auquel étaient exposés les commerçants et les propriétaires des cafétérias qui sont dans les premiers rangs face aux sollicitations parfois violentes des gendarmes* ». (Salah janvier 2007)

Un commerçant de la famille de Salah « *a subi à deux reprises l'intrusion des gendarmes qui se sont fait servir de force des provisions. Je lui ai conseillé de baisser les rideaux dès 18 heures du soir quitte à ne rien vendre du tout* ». (Salah janvier 2007)

Face à cette pression les gendarmes se faisaient ravitailler vers 2 heures du matin, et parfois avec l'aide d'un hélicoptère qui atterrissait, vers quatre heures du matin, dans un campement militaire, à Tizi Lgamee, situé à un km de la ville d'Iferhounene en allant vers la montagne. (Kamel, sept 06)

⁹¹²Il faut signaler que ce PV est rédigé en langue arabe, ce qui constitue un fait « inédit » dans les annales de « la coordination du arch At Yettura ».

Il a été décidé d'inviter les familles à ne pas célébrer les fêtes de mariages en faisant usage de signes de joies visibles (klaxons, musique etc) pour respecter le deuil et témoigner de sa solidarité aux familles touchées. Nous avons nous mêmes observé ce deuil.

⁹¹³ Sur cette relation tendue entre la police et les jeunes voir le travail d'enquête sur les quartiers populaires en France : Mohammed Marwan et Mucchielli Laurent, « La police dans les quartiers populaires : un vrai problème ! », *Mouvements*, 2006/2 no 44, p. 58-66.

Un gendarme a réussi à obtenir une mutation vers une autre région pour mettre à l'abri sa famille qui n'a pas supporté la pression de cette mise en quarantaine et des affrontements avec les émeutiers. (Information obtenue auprès d'un camarade de classe des enfants du gendarme)

Le témoignage de Mamert, délégué de la coordination d'Illiltén, exprime la complexité de la question, la difficulté de sa mise en pratique de la mise en quarantaine et de ses véritables enjeux.

« Les gendarmes ne sortaient pas, mais il y avait des gens qui les ravitaillaient. Mais puisqu'ils ne faisaient plus de barrages et ne parlaient plus avec les gens donc on peut dire que c'est une mise en quarantaine. Il y avait des gens qui leur ramènent du couscous et des provisions en cachette de certains villages d'Iferhounene. » (Mamert, déc. 2007)

Au-delà de la question de la réussite au non de cette action de coercition collective, son efficacité politique et symbolique consiste à dresser des frontières symboliques entre les deux camps ; et mettre la pression aussi bien sur les gendarmes que sur la population pour qu'elle se détermine et fasse un choix de solidarité et de cohésion, faire bloc face à un adversaire. Ce procédé permet en partie de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe, à un camp, et par là se constituer une identité en s'opposant à un ennemi commun.

De sorte que le mouvement social en gestation construit son identité politique en identifiant son ennemi représenté ici par un corps de sécurité, bras armé de l'Etat.

Ce mode d'action de mise en quarantaine, faut-il le rappeler, n'est pas étranger au répertoire d'action traditionnel des villageois de Kabylie, souvent il fut l'ultime recours pour exercer la pression du groupe sur l'un de ses membres qui par son comportement porte atteinte, au regard de ses semblables, à la stabilité de l'ordre social villageois. L'originalité réside ici, dans le fait que ce registre d'action collective est réinventé face à un élément « extérieur » à la communauté villageoise, qui symbolise l'autorité de l'Etat par excellence, de surcroît par, ce que Max Weber désigne, comme une institution de l'exercice de « la violence légitime ».

Ainsi, les difficultés signalées de sa mise en œuvre s'expliquent en partie par le fait que cet ostracisme s'applique à des personnes étrangères à l'espace villageois et qui échappent au contrôle social de l'assemblée villageoise, puisque les gendarmes, outre qu'ils symbolisent l'autorité de l'Etat, sont installés dans un territoire neutre en dehors de l'espace du village d'Iferhounene. Par ailleurs, les commerçants avaient des difficultés à suivre le mot d'ordre de boycott des gendarmes en raison des coûts de cette décision sur leur activité commerciale, des risques de représailles de la part des gendarmes et du fait que les magasins qui se situent sur l'espace du chef-lieu de la commune d'Iferhounene appartiennent à des personnes de différents villages de la région, et que certains parmi eux avaient des liens d'intérêt et d'amitié avec les gendarmes.

La manifestation du 14 juin 2001 a ouvert une série d'actions radicales en vue de faire aboutir les revendications contenues dans la plate-forme d'El Kseur. Les délégués de la coordination interdépartementale vont saisir les dates symboliques de l'histoire contemporaine pour engager un rapport de force et maintenir la pression politique. La réappropriation de la date de l'indépendance nationale est une opportunité pour délégitimer le pouvoir politique et le concurrencer sur son propre terrain de la légitimité historique.

**9-2-La marche des délégués à Alger et le sit-in d'attente à Iferrhounene :
Le 5 juillet 2001. Commémorer l'histoire en lutte.**

Le TRB, théâtre régional de Bejaïa, accueille le 27 juin 2001 la réunion de l'interwilayas pour débattre de l'après 14 juin. Les divergences commencent à s'exprimer sur l'appréciation de l'action du 14 juin et de la stratégie à adopter face aux autorités. La majorité des délégués optent pour l'organisation d'une marche des délégués à Alger, le 5 juillet 2001. Akrou Sadek étaient parmi ceux qui ne partageaient pas ce mode d'action pour des raisons tactiques liées au mode d'action et de pression et à la question du choix du moment opportun d'engager des négociations avec l'adversaire :

« J'étais contre la marche à Alger, car on ne pouvait pas faire une marche comme celle du 14 juin. Et si on décide de l'organiser il faut qu'on soit capable de réunir 4 à 5 millions de personnes. Ainsi, c'était impossible de faire mieux que le 14 juin qui était le pic de la mobilisation. Normalement, juste après la marche, on engage des négociations même avec l'ONU, parce qu'on a plus de trois millions de personnes et qu'on a réussi notre marche et qu'on est délégués de trois millions, ce qui nous donne la possibilité de négocier avec Bouteflika. Malheureusement, les délégués disaient qu'il faut revenir à Alger et se venger, c'est l'entêtement. » (Akrou 2013)

En dépit de la décision du gouvernement Benflis, prise le 18 juin, d'interdire la tenue des marches dans la capitale afin d'éviter le « syndrome du 14 juin » ; les militants ont maintenu cette action de protestation.

Le choix est porté sur un anniversaire historique qui était jusque-là monopolisé par le pouvoir politique, il s'agit de la date symbolique du 5 juillet, jour de l'indépendance de l'Algérie. Il s'agit d'une lutte symbolique autour de la mémoire nationale qui vise à saper l'une des ressources de la légitimité historique du régime algérien et de détourner cette thématique pour en faire un outil de légitimation du mouvement social en construction. Montrer l'attachement aux symboles fondateurs de l'Algérie moderne vise à disqualifier toutes les critiques de régionalisme et d'intention séparatiste à l'égard des militants du mouvement dit des arouch.

Un comité d'organisation de la marche du 5 juillet 2001 est mis en place. Dans la réunion du 30 juin à Tizi-Ouzou tenue par ce comité, il a été décidé de retenir quelques principes d'organisation : arborer des portraits des victimes du Printemps noir et ceux de 1954 à 1962. Les badges seront ainsi faits : badges blancs pour les marcheurs, rouge pour les organisateurs et les vigiles, jaune pour le comité d'organisation interwilaya. Etc.. Ce foisonnement de rituels et de symboles sur l'espace public est une mise en scène qui contribue, entre autres, à construire une identité collective du mouvement social en construction.

Une journée avant la marche, une action « villes et villages morts » a été observée pour le 4 juillet dans toute la Kabylie. Les administrations publiques et les services, les commerces étaient fermés dans la quasi majorité des localités de Kabylie. Cette mobilisation collective a engendré des tensions entre les citoyens et les délégués, notamment au sujet de l'interdiction de

circulation des véhicules perçue par certains citoyens comme un enfermement et une atteinte au droit à la liberté de circulation des individus. Ces pratiques sont en porte à faux avec les déclarations de principes du mouvement quant au respect des libertés individuelles et la défense de la démocratie.

De son côté et à l'instar de beaucoup de communes de Kabylie, « la coordination du archAt Yettura » a opté pour une double activité. D'une part, elle a désigné quelques délégués qui représenteront les deux communes d'Iferhounene et d'Imessouhal dans la marche à Alger, d'autre part il a été convenu d'organiser un « sit-in d'attente » à Iferhounene, le jour même de la marche.

La confection des listes des marcheurs a été assurée par des militants des deux coordinations communales d'Iferhounene et Imessouhal. Ainsi, la commune d'Iferhounene a dressé une liste de 24 manifestants dont figure AH Mansour délégué du village d'Ait Arbi et de 14 personnes chargées de l'organisation de la marche dont figure B. Chafik d'Ait Arbi. De son côté, les militants de la commune d'Imessouhal ont établi une liste de 19 marcheurs et de 9 organisateurs.

Le mode de prise en charge de ces tâches logistiques liées à la préparation de la marche du 5 juillet nous permet de constater que la répartition du travail de secrétariat est faite sur la base du découpage communal, c'est-à-dire que c'est les militants des deux communes qui séparément s'affairent à la réalisation de ces corvées. Ce qui indique l'existence d'un niveau intermédiaire entre les villages et la coordination du arch At Yettura, c'est le niveau communal. Cet échelon de coordination n'a pas de prérogatives de délibération, il se contente d'un travail de concertation, coordination, et de préparation des actions et activités de la contestation.

Pour préparer le « sit-in d'attente » une commission technique est mise en place. Elle a tenu une réunion de travail le 2 juillet 2001, au siège de la coordination du arch à Iferhounene, durant laquelle un ensemble de recommandations sont arrêtées et portées à la connaissance de l'ensemble des villages des deux communes à travers un appel signé par «la « coordination Aarch Ath Yetsoura ».

Ainsi, il a été demandé la participation des villages des deux coordinations d'Iferhounene et d'Imessouhal, au sit-in d'attente qui aura lieu, le 5 juillet à 11 heures du matin, devant le siège de la Daïra, le Monument, route d'Iferhounene vers Tizi-Bourène. Les organisateurs porteront un brassard de couleur noir et blanc et uniquement de couleur noir pour les autres participants. (Points n°1 jusqu'à 6)

Chaque village doit déléguer cinq personnes pour assurer le service d'ordre et le cordon de sécurité, qui seront présentes tôt le matin à 8 h au siège de la permanence pour une réunion de coordination. (Point n°17)

Chaque village a la charge de préparer des banderoles sur lesquels seront portés uniquement des slogans tirés de la plate-forme d'Illoula d'Azzazga et d'El-Kseur. (Points n°8 et

9). Cela signifie la volonté de la part des cadres de la coordination de contrôler et de gérer l'image du mouvement et de ne pas laisser jaillir de nouvelles revendications.

Par ailleurs, dans un souci de ménager le rythme de vie de la cité d'Iferhounene il a été convenu de ne pas procéder aux blocages des routes, de laisser les commerces ouverts et d'éviter toute provocation (des forces de l'ordre). (Points n°10 et11)

Le sit-in prendra fin « dès que nos marcheurs prendront le chemin du retour d'Alger », ils doivent par ailleurs trouver à leur arrivée les membres du conseil du arch et des personnes chargés de les acheminer vers leurs villages respectifs. (Points n°15 et16)

Cette action de protestation a été l'opportunité aux coordinations d'Illilten et d'At Yettura de s'impliquer dans une démarche de coordination et de coopération. Selon Mazi Amara, de la coordination d'Illilten, avant de partir à Alger il a fallu faire un tirage au sort pour désigner les « chanceux » qui auront la tâche de représenter leur coordination :

« Notre première action de coordination avec la coordination d'At Yettura était la marche des délégués du 5 juillet. on a été ensembles à Alger, tous les délégués des deux coordinations d'Iferhounene, il y avait : Mansour (Ait Arbi), Azouaou (Tikilsa), Amrani Amrane (Laazib), d'Illilten : Mahmoud Mamert, et un algérois du village de Tifilkout, et Djallal de Tizit et d'Imessouhal il y avait : LakroutBoukhalfa et Aissa. On a fait une réunion ensemble ici à Iferhounene pour choisir les délégués qui iront à Alger parce qu'il y avait beaucoup de délégués, à raison de 2 délégués par village. De notre part, à Illilten, on a fait un tirage au sort, il y avait même des rixes pour choisir les participants. Moi-même j'ai été déçu et énervé de ne pas faire partie de la délégation ». (Mazi, déc. 2007)

Ainsi, sur la base de ce témoignage, nous constatons qu'il y avait une coordination logistique de l'action de participation à la marche des délégués, entre les deux structures des archAt Yettura et d'Illilten. La mobilisation était très forte et l'engagement des délégués des villages a posé des soucis pour le choix des délégués concernés par la marche.

De son côté, Mansour AH qui a participé à cette marche des délégués a été refoulé aux portes d'Alger, aux Isser.⁹¹⁴ Les délégués étaient environ 5 000 selon les comptes rendus de la presse.⁹¹⁵ Muni de son chapeau à la mode paysanne pour résister à la chaleur de l'été, le délégué du village d'Ait Arbi a assisté à ce face à face entre les délégués et les forces de l'ordre mis en place la veille. Une manifestation et un sit-in furent improvisés sur place. En revanche une centaine de délégués ont réussi à rejoindre la capitale pour organiser un rassemblement à la place du premier mai, qui s'est déroulé malgré une forte présence des forces de l'ordre.

⁹¹⁴ Isserville créée en 1872 dans l'arrondissement de Bordj Mnaïel. Actuellement, la commune des Issers fait partie de la wilaya de Boumerdes. Elle se situe entre 60 km d'Alger et 40Km de Tizi-Ouzou.

⁹¹⁵ Le Monde du 5 juillet 2001.

De retour au village, il informa les villageois présents dans une assemblée générale des détails de son chaud périple raté vers Alger.⁹¹⁶

Ce militant communiste sera touché par un événement important qui va se dérouler dans la ville de Bejaia et concerne ses camarades du comité populaire de la wilaya de Bejaia.

9-3-La scission au sein du comité populaire de la wilaya de Bejaïa et la naissance de la CICB.

Après les marches du 14 juin et du 5 juillet, certains militants du comité populaire de la wilaya de Bejaïa commencent à exprimer des critiques face à la stratégie de l'organisation des marches qui se transforment en des confrontations entre les manifestants et les forces de l'ordre. Cette critique est exprimée par un des responsables de ce mouvement : « ***La déception, née de l'échec de la marche du 14 juin, a fait des dégâts auprès de ceux qui n'étaient pas de militants expérimentés et qui n'ont pas le courage de se remettre en cause. Lors de la marche du 5 juillet, on a constaté que le mouvement commence à se rétrécir, à régresser.*** » (Akrou, 2013)

Ce constat conduit à faire la proposition d'un premier bilan du mouvement : « ***notre proposition est au lieu de faire des marches, on fait une halte et un bilan. C'est dans ce sens qu'on a proposé l'idée d'un séminaire de réflexion sur le mouvement à Ihaddaden*** » (Akrou, 2013)

C'est lors de la réunion du comité populaire à Kherrata, Bejaia, le 7 juillet, que cette proposition a été adoptée⁹¹⁷ et « un comité préparatoire institué » (Akrou). Les responsables du comité populaire ont lancé les préparatifs pour la tenue de ce séminaire. Selon Akrou, tenant en compte du rapport de force qui était en faveur du mouvement de contestation, des démarches ont été entreprises auprès des autorités qui ont concédé le lycée d'Ihaddaden pour accueillir les délégués du comité populaire. Une opération de quête d'argent et des cotisations a été organisée pour financer le séjour des militants pour les jours du 14, 15 et 16 juillet.

9-3-1- Les journées de réflexion du 14-15-16 Juillet 2001, au lycée d'Ihaddaden.

Environ 300 délégués⁹¹⁸ étaient présents pour animer les débats en face de quelques invités de l'interwilayas. L'ordre du jour porte sur l'organisation et les perspectives du mouvement et la discussion autour de la plate-forme de revendications. Au cours des réunions des divergences, émergent. Le nœud de ces tensions renvoi au mode de désignation des

⁹¹⁶ Nous avons été présents lors de cette assemblée qui a vu une affluence record. *Tajmaet* était pleine de monde, l'ambiance était grave et pesante. Les présents venaient pour s'informer de la situation et se concerter sur les actions à entreprendre.

⁹¹⁷ Le quotidien Liberté 9 juillet 2001 fait un compte rendu de cette rencontre :

« Des journées de réflexion seront consacrées à la recherche des voies et moyens à mettre en œuvre pour dégager des perspectives fiables au mouvement. La réunion de la coordination de la wilaya de Béjaïa, tenue, avant-hier, à Kherrata et dont les travaux se sont terminés tard dans la soirée, a arrêté une série d'activités à organiser localement au courant de cette semaine pour maintenir la flamme mobilisatrice de la population de la région autour du combat démocratique de la Kabylie. Des activités de sensibilisation qui seront couronnées par la tenue des journées de réflexion les 13, 14 et 15 de ce mois et qui se dérouleront au lycée Ihadaddène. Ces journées d'études seront précédées par une large campagne de sensibilisation de la population à la faveur de meetings organisés à travers les grands centres urbains de la wilaya. ... » (DP Mahé)

⁹¹⁸ Source Akrou. En revanche la presse parle de plus d'une centaine de délégués. Liberté 15 juillet 2001.

délégués, ou tout simplement à la source de la représentation au sein des structures du mouvement populaire de la wilaya de Bejaïa. La ligne de démarcation consiste à savoir si le délégué doit être exclusivement le représentant du quartier ou du village ou bien laisser aussi la possibilité aux syndicats, associations et autres collectifs qui partagent la même plate-forme de revendications, d'avoir des représentants, modèle de représentation en fonction au sein du CPWB jusqu'à ce séminaire.

La pression exercée par les délégués de la wilaya de Tizi-Ouzou à adopter le même modèle de structuration de la CADC (représentation par Arch, daïra, commune, village et quartier) pour homogénéiser les structures du mouvement s'explique par le conflit entre forces politiques et sociales urbaines symbolisées par le CPWB et celles qui s'attachent au cadre villageois et défendent le principe de la délégation en référence à la résidence et non à la profession et au mouvement associatif. Ce conflit se greffe et s'exprime aussi par des rivalités partisans et la concurrence politique entre les partis politiques qui ont saisi cet argument comme opportunité pour contrecarrer l'hégémonie des militants syndicalistes et communistes, représentés par la figure de Akrou Sadek, sur la structure du comité populaire. On reproche à cette figure du combat identitaire et syndical de nourrir de l'ambition de créer un parti politique et de transformer le mouvement de contestation en rampe de lancement d'un parti de gauche nouveau.⁹¹⁹

Akrou, acteur de ce conflit relate sa perception de cette séquence et les motivations de ses adversaires : **« le problème est apparu après la marche du 14 juin au sujet du mode de représentation. Certains militants du CPWB qui étaient du RCD et du FFS veulent s'aligner sur le modèle de Tizi pour exclure les syndicats, car à Tizi les syndicats, les femmes et l'université ne sont pas représentés. Ils disaient que notre problème était les syndicats qui sont infiltrés par la sécurité militaire et qu'ils sont pour les négociations avec le pouvoir. Et si un syndicaliste veut devenir délégué il doit être élu par son village ou quartier, c'est-à-dire que je dois aller à Barbacha ou au quartier ou j'habite ici à Bejaïa pour me faire élire comme délégué. Donc je peux être le délégué de mon village et non celui du syndicat CNES. »** (Akrou, 2013)

Une forte tendance existe au sein de la CADC pour imposer le modèle de structuration de la wilaya de Tizi-Ouzou à la coordination de Bejaïa. Cette pression s'est manifestée de façon publique lors du conclave de la CADC d'Azeffoun, tenu les 6-7 juillet, où, selon Akrou, Abrika a été mis en demeure de choisir son camp de façon claire entre son engagement total avec la CADC ou son ami Akrou : **« lors de ce conclave, les délégués ont posé une question à Abrika : tu choisis entre Sadek Akrou ou Tizi-Ouzou ? Si tu veux rester délégué de la CADC romps avec Akrou sinon on va t'éjecter ». Depuis, Abrika semble se résigner à rester porte-parole de la CADC et de ne plus faire allusion aux revendications socioéconomiques que défend son ami Akrou. »** (Akrou, 2013)

Abrika reconnaît qu'il y avait une forte pression sur lui mais elle ne s'est pas exprimée sous forme d'ultimatum comme le décrit Akrou **« Non, ils ne l'ont pas dit de cette manière. Ils savent que Sadek est un camarade et on a des liens très forts... c'est lui qui m'a formé. Face à cette situation soit je quitte et je me retrouve dehors. Attention, j'étais ciblé au même »**

⁹¹⁹ A côté d'Akrou, on retrouve d'autres militants : Mohamed Arabi syndicaliste et enseignant d'économie à l'université de Bejaïa, Arbène Nacer militant berbériste et journaliste, Kamel Aissat syndicaliste et enseignant à l'université de Bejaïa, Badredine Djehnine syndicaliste au SETE et Hakim Adjissa ex-militant du FFS Iberbachen.

titre qu'Akrour... Moi aussi j'étais isolé dans ma propre coordination communale et dans la CADC avec complicité. Depuis le début du mouvement, il y a eu plusieurs tentatives pour m'éliminer, parfois même physiquement. » (Abrika 2017)

Le deuxième point qui a suscité une vive polémique c'est les discussions autour de la plate-forme d'El Kseur. Certains militants refusent de modifier la plate-forme d'El-Kseur, alors d'autres préfèrent parler d'enrichissement et d'explicitation de ladite plate-forme⁹²⁰. Un texte dénommé « Rapport de synthèse des journées de réflexions et d'études » est adopté et il sera proposé comme document de base aux discussions dans les quartiers et villages de Bejaïa.⁹²¹

Akrour justifie l'élaboration d'une nouvelle plate-forme pour la wilaya de Bejaïa par son insatisfaction de la plate-forme d'El Kseur **« la plate-forme d'El Kseur est un consensus qui ne me satisfait pas. Il fallait faire un sacrifice, un compromis. A titre d'exemple, je n'étais pas d'accord sur la revendication d'un plan économique d'urgence uniquement pour la Kabylie et les autres wilayas ? »** (Akrour, 2013)

Comment est-il possible d'élargir la contestation à d'autres régions d'Algérie avec une plate-forme de revendications qui s'adresse prioritairement à la kabylie ? Dans ce cas, comment les populations des ces régions perçoivent-elles la contestation et la mobilisation en Kabylie ?

Ce témoignage confirme notre analyse sur la plate-forme d'El Kseur comme un compromis fragile et temporaire qui n'a pas réussi à créer un consensus entre les différentes perspectives concurrentes. L'un des objectifs de ces journées d'étude est de faire une interprétation de la plate-forme d'El Kseur en fonction des grilles de lecture et d'interprétation du courant dominat au sein de la structure du comité populaire de Bejaïa, en vue d'une éventuelle renégociation du texte fondateur du 11 juin 2001. Sous la pression des porteurs de revendications locales spécifiques à la kabylie, Akrou était contraint de faire des concessions et à admettre d'intégrer la revendication d'un plan économique d'urgence pour la Kabylie.

Au bout du 2^{ème} jour des débats, le comité populaire se divise en deux camps. Quelques délégués à leur tête Gherbi, Benkhellat, Benouaret, se réunissent séparément au sein du lycée Ihaddaden, le 16 juillet et annoncent leur retrait du comité populaire,⁹²² la réorganisation du mouvement et l'adoption du principe de la représentation par village et quartier. Dans une

⁹²⁰ Akrou défend l'idée selon laquelle l'interwilayas va procéder à la même démarche quelques mois plus tard, le 31 octobre 2001, pour réaliser un travail d'interprétation et d'explicitation de la plate-forme d'El Kseur. Il précise non sans fierté que les délégués ont pris le texte de réflexion d'Ihaddaden comme document de travail à partir duquel la plate-forme d'El Kseur a été explicitée. (Akrour, 2013)

⁹²¹ Voici le compte rendu du journal Liberté :

« Coordination de la wilaya de Béjaïa : Vers l'implosion ?

[...] Des délégués communaux, se réclamant majoritaires de 32 communes, refusent catégoriquement que "la structure soit noyée par des syndicalistes" et que "la plate-forme commune des revendications d'El-Kseur soit révisée". "Les syndicalistes veulent soutenir le Mouvement, ils n'ont qu'à s'organiser en tant que tels et manifester leur solidarité comme l'ont fait les femmes, les administrateurs, les avocats etc.", nous déclare M. Zahir Benkhellat, délégué d'Akbou. Le refus de la révision de la plate-forme d'El-Kseur, pour notre interlocuteur, relève beaucoup plus d'un contrat moral qui les lie avec les autres wilayas. "C'est une plate-forme commune interwilaya et seule cette instance est habilitée à l'amender sur proposition de la base", insiste Benkhellat. Autre son de cloche chez les partisans du maintien des syndicalistes (UGTA, CNES, SATEF, SNAPAP etc) dans la coordination, ils estiment qu'on "n'exclut pas des acteurs sociaux dans un mouvement populaire". "On a tranché démocratiquement pour le travail d'atelier et ce sont quelques insurgés qui ont foulé les principes démocratiques", soutient M. Laribi, syndicaliste du CNES.L. Oubira de Liberté

⁹²² Lors d'un meeting tenu à El Kseur, Ali Gherbi explique son retrait des journées de réflexion du lycée Ihaddaden, en déclarant que l'hégémonie de certains syndicats (SETE, CNES) « a détourné le mouvement de la voie tracée par le sang des martyrs de la dignité ». Le Matin 25 juillet 2001.

déclaration du 17 juillet 2001, les délégués communaux déclarent leur retrait des travaux des journées de réflexion et dénoncent « *le fait accompli exercé par un groupe d'individus qui s'identifient principalement sous les sigles du CNES, SETE...en s'autoproclamant l'élite du mouvement et l'âme du mouvement au mépris de la représentativité des délégués communaux* ». Ils s'opposent également à la « *participation aux travaux de réflexion dans la plénière de personnes non délégués et ce pour influencer le cours des débats* », enfin ils s'insurgent contre la « *tentative tendancieuse pour structurer politiquement le mouvement et souiller la mémoire de nos martyrs de la dignité du Printemps noir 2001* ». Les démissionnaires appellent à une réunion des délégués communaux pour le 19 juillet, à Amizour.

SadekAkrou, parle d'un travail de scission : « ***ce groupe a fait scission et organise une réunion au lycée Ihaddaden pour créer une nouvelle structure la CICB, officialisée à Amizour, le 19 juillet.*** », il précise que 37 délégations de communes ont poursuivies les travaux jusqu'au 17 juillet.

Le 19 juillet, à Amizour 32 coordinations communales (sur 52 communes) se réunissent au centre culturel et créent la CICB, coordination intercommunale de Bejaïa. Un appel à une marche populaire est lancé pour le 26 juillet à Bejaïa, pour montrer la force politique et la représentativité de la nouvelle structure de la CICB afin d'éliminer son adversaire du CPWB.⁹²³ Cette réorganisation du mouvement à Bejaïa semble apparaître comme un alignement sur le modèle de structuration adopté à Tizi-Ouzou les militants de la CICB se sont structurés « ***dans la forme du mouvement de la CADC de Tizi-Ouzou, [...] donc ils ont un peu calqué celle de Tizi-Ouzou*** » confie Abrika. L'examen attentif montre que même si les nouvelles coordinations qui forment la CICB sont les mêmes qui animaient le comité populaire (CPWB), cependant aucune d'elle ne se réfère à la tribu comme l'ont fait quelques localités à Tizi-Ouzou (At Jennad, Etc.,). La nouveauté réside dans l'exclusion des syndicats et des associations comme membre à part entiers dans le mouvement.

Face à ce conflit, Abrika tente, en vain, une médiation entre les deux camps. L'échec de cette initiative expose l'ensemble du mouvement de protestation au dilemme de la division des rangs. Abrika qui prend une position contre l'exclusion du comité populaire de Bejaïa de l'interwilaya concède que « ***ce n'est qu'un conflit qu'ils ont transféré vers nous. Nous, on était obligé de trancher pour l'un ou pour l'autre*** » (Abrika 2017).

La wilaya de Bejaïa aura deux structures du mouvement citoyen qui se disputent la représentativité au sein de l'interwilayas. Après un conclave de l'interwilayas de BeniOuartilane, à Sétif tenu le 19 juillet où les deux délégations ont obtenu seulement le statut d'observateur, la CICB est, acceptée comme la seule représentante de la wilaya de Bejaïa lors

⁹²³Voici le compte rendu de la presse sur cet événement :

« Coordination intercommunale de Béjaïa : Marche le 26 juillet à Béjaïa

Les délégués des 32 communes de la wilaya de Béjaïa ont tenu, jeudi, une réunion de travail au Centre culturel d'Amizour, [...] et ont décidé de maintenir la pression de la rue en appelant les citoyens à marcher massivement le 26 de ce mois au chef-lieu de wilaya. La marche s'ébranlera du TRB, à 10h vers le stade l'OPOW où un grand meeting populaire sera animé par les organisateurs. L'action sera appuyée par une grève générale dans tous les secteurs d'activité. [...] les délégués ont annoncé la restructuration du mouvement après avoir relevé "l'échec cuisant des journées de réflexion" et la tentative "de caporalisation du mouvement et sa déviation de ses objectifs initiaux". Les rédacteurs du document ont réaffirmé l'essence du mouvement qui est démocratique et pacifique dans ses actions. "La coordination réaffirme son attachement à la plate-forme d'El-Kseur, qui est la référence de notre combat", lit-on dans la déclaration. » L. Oubira de *Liberté* » (DP Mahé)

de l'interwilayas du 29 juillet tenue à Boghni (Tizi-Ouzou), quant aux délégués du comité populaire ils ont refusé le statut d'observateurs qu'on leur a concédé.

Ce conflit a paralysé les travaux du conclave de l'interwilaya à Boghni : **« On est resté deux jours à débattre de cette question sans démarrer les travaux du conclave. On a subi la pression des gens qui ont organisé le conclave, à Boghni. On nous dit on a sacrifié un bœuf en votre honneur et il n'est pas question que le conclave se termine à blanc sans prise de décision, il faut prendre des décisions qui resteront dans l'histoire »**. Effectivement, les conclavistes ont pris des décisions qui ont déterminé la trajectoire de la contestation.

Akrour témoigne sur cette séquence d'exclusion de sa structure du comité populaire en affirmant n'avoir été autorisé à prendre la parole lors du conclave de l'interwilayas du 30 et 31 juillet qu'après usage de la force, en se couchant par terre et défiant quelconque de le déloger. Suite à ce coup de force, l'assistance l'autorise à s'adresser aux présents. Il prend à témoin les militants des partis politiques du FFS et RCD présents dans la salle à qui ils pointent du doigt leur responsabilité de cette exclusion. Akrouer déclare à l'assistance **« à partir d'aujourd'hui je ne reconnais plus cette structure, c'est vous qui êtes exclu du mouvement, vous avez dévié le mouvement »**. (Entretien avec Akrouer, 13 mars 2013)

Abrika confirme l'influence décisive des partis politiques du RCD et du FFS dans cette séquence d'exclusion du comité populaire et d'Akrour au sein du mouvement. Pour lui, plusieurs témoignages de militants des deux partis concordent sur le fait qu'ils recevaient des directives de leurs partis avec une feuille de route et des noms de militants du mouvement à surveiller et à se méfier d'eux, désignés comme personnes dangereuses. Pour le FFS il n'était pas question de permettre la naissance d'un parti fondé sur le mouvement de masse qui usurperait sa place de défenseur d'une vision démocratique de l'Algérie.⁹²⁴

La CICB s'est imposée parce qu'elle a réussi sa démonstration de force lors de la marche du 26 juillet face à la modeste manifestation du comité populaire organisée le 25 juillet à Bejaïa⁹²⁵. La rue est l'arène de combat et de dispute des ex-partenaires. Akrouer soulève la question de la manipulation médiatique qui semble fortement déterminé l'issue de la bataille : **« nous avons rassemblé moins de manifestants le 25 juillet que la CICB le 26 juillet. C'est un complot médiatique, car ceux qui ont marché le 26 juillet ont cru qu'ils manifestent à l'appel du comité populaire. Lors de la marche de la CICB, devant le TRB il y avait certains qui se tenait la main dans la main, Mazouzi le bailleur de fonds du FIS qui possède un commerce à Franz Fanon ici à Bejaïa, Kezouit un repent du FIS, Lahcen Seriak (Commis de l'Etat), Ali Gherbi, c'est une alliance de contre nature de l'extrême droite à l'extrême gauche de Hanoune Louiza »** (Akrouer, 2013)⁹²⁶

⁹²⁴ Hugh Roberts, 2014, 222.

⁹²⁵ Voici le compte rendu du journal Liberté (proche du RCD) de cette manifestation :

« Il y a lieu de signaler aussi que le meeting, la marche et la grève auxquels a appelé, hier, le comité populaire de Béjaïa n'a pas trouvé d'écho dans la région. Cela a été un échec pour ses organisateurs. Environ 200 personnes seulement ont assisté au meeting sur l'esplanade de la Maison de la culture, suivi de la marche vers le siège de la wilaya alors que le mot d'ordre de grève générale a été carrément ignoré par la population. L'activité économique dans la région n'a pas connu d'arrêt dans tous les secteurs. C'est le deuxième échec consécutif que les organisateurs ont essuyé dans la région. » L. Oubira de *Liberté* - 26/07/2001

⁹²⁶ Suite à la vérification de certains journaux, nous n'avons pas trouvé d'indices qui confirment la version d'Akrour au sujet de la manipulation médiatique. Cependant, Abrika parle de mauvais choix du CPWB du timing de la marche.

Abrika nuance cette thèse de la manipulation médiatique et pointe du doigt le mauvais timing de la marche et la disparité dans la mobilisation des ressources partisans entre les différents protagonistes. Pour lui, « **stratégiquement, le comité populaire n'avait pas calculé la date de la journée de protestation et les autres étaient mieux organisés dans des structures partisans** » du FFS et du RCD.

Ainsi, il sera interdit au comité populaire de participer au conclave de la CIW tenu à Fréha (Tizi-Ouzou) le 28 et 29 septembre, décision que le comité populaire a dénoncé en s'interrogeant « *si cette structure ne commence pas à dévier de ses objectifs initiaux* » ce qui constitue « *un précédent grave qui ne peut construire l'unité de ceux qui luttent pour un projet démocratique et social alternatif au régime assassin négateur des droits de notre peuple* ». Le comité populaire de Béjaïa, se résigne à « *prendre acte de ce traitement sélectif et antidémocratique* », mais dénonce « *ces attitudes irresponsables qui ne [vont pas dans le sens des] intérêts du mouvement* ». Il a par ailleurs dénoncé aussi « l'exclusion de cette réunion du comité de coordination des universités d'Alger et celle de l'organisation nationale de jeunesse RAJ. Sur un autre plan, les représentants du comité populaire de la wilaya de Bejaïa jugent aberrant d'accepter une personne inconnue, représentant une commune d'Alger.⁹²⁷

Cette séquence de division des rangs de la contestation au sein du comité populaire de la wilaya de Bejaïa avec la création d'une organisation concurrente, la CICB, est le deuxième indice, après celui de la radicalisation des actions protestataires au lendemain de la marche du 14 juin, du début de la fin de la deuxième étape du mouvement de contestation, phase de zénith et l'amorce de la troisième étape celle de phase descendante du mouvement. Cette dernière phase se traduit par la radicalisation des actions et la prolifération des organisations concurrentes. D'autres signes vont apparaître prochainement.

9-3-2-L'interprétation de la plate-forme d'El Kseur :

A la fin des travaux des trois ateliers, la plénière adopte les rapports de synthèse. L'atelier organisation fait un bilan organisationnel de ces trois mois de mobilisation et identifie « *plusieurs carences* », sur le plan d'information « *l'absence de porte-paroles mandatés* » figure comme le point nodal. En matière d'organisation et d'encadrement, les défaillances de l'organisation des « *marches du 14 juin et 5 juillet* » et la « *dilution des responsabilités* » sont pointés du doigt. Les animateurs de l'atelier proposent un modèle d'organisation et de fonctionnement du mouvement basé sur « *le fonctionnement horizontal et collégial* », et l'ouverture du mouvement, sans exclusion, à toutes les structures (comités de quartiers, de villages, de communes, de délégués de syndicats) « *épousant les objectifs du mouvement* »⁹²⁸. Le conseil de wilaya du comité populaire se compose des représentants de ces structures, qui élit en son sein « *une délégation de portes paroles composées de trois délégués wilayale* », par ailleurs, « *les décisions sont prises avec consensus, quand c'est possible ou par vote à majorité*

⁹²⁷ Voir Liberté 1 août 2001 et le Jeune Indépendant septembre 2001 (D.P. Mahé).

⁹²⁸ Il est fait mention de la distribution des sièges comme suit :

« deux délégués par commune de moins de 3000 habitants, trois délégués par commune de plus de 3000 habitants, six délégués pour la commune de Bejaïa , quatre délégués pour la commune d'Akbou, deux délégués par syndicats de wilaya déjà présents à savoir : santé, sécurité sociale, PTT, formation professionnelle, coordination des fonctionnaires de la wilaya, coordination des fonctionnaires communaux, ENCG, SATEF, UGCA, deux délégués CNES, deux délégués des étudiants, deux délégués pour le mouvement femmes, un délégué pour l'association Tamazight, un délégué pour l'Union Territoriale de Kherrata et d'Amizour.

absolue au deux tiers (2/3) plus un, et ce, afin d'éviter les blocages volontaires ou une majorité de ¾. ».

Le deuxième atelier « *programme d'actions et stratégie de lutte* » expose le contexte politique et socio-économique qui a permis l'émergence d'un « *mouvement populaire, autonome, démocratique et social* ». La conjonction d'un contexte politique « *tendu* » par l'état d'urgence qui a servi au « *musellement de toutes les libertés et des contestations sociales* » et d'une « *politique économique néolibérale, dictée par le FMI et imposée au peuple par le pouvoir* » qui a « *conduit à la paupérisation généralisée* ». Le rapport aborde la nature du mouvement de contestation qui est une « *révolte pré-insurrectionnelle très violente menée par des jeunes dont la tranche d'âge est en moyenne inférieure à trente ans. Elle est spontanée du fait de l'absence de direction quelconque et de préparation* ». De ce fait, « *le mouvement issu de la société civile est populaire [...] d'essence démocratique et fondamentalement sociale...il est rassembleur, unificateur et autonome du pouvoir et de toute tutelle partisane. Il n'est pas à vocation électorale, il n'a nullement l'intention de se substituer aux partis, comme il est exclu sa transformation en parti. Il est pacifique de par ses actions mais s'inscrit dans une logique de contestation et de résistance au pouvoir [...] Ses efforts d'ouverture et d'élargissement au reste du pays lui acquiert une vocation nationale* ». Ce mouvement de contestation a pour objectif « *d'abattre la dictature, d'instaurer une véritable démocratie garantissant les droits sociaux, économiques, politiques et culturels du peuple. [...] Ce projet nécessite la construction d'un large mouvement national de résistance sociale et politique* ». A cet effet, « *il est urgent et vital de le doter d'une direction collégiale compétente, comptable et révocable devant l'assemblée générale au niveau de wilaya et œuvrer à l'émergence d'une direction nationale* ».

Le document énumère un ensemble d'actions de mobilisations, comme les meetings, sit-in, marches locales et marche sur Alger. Animation des forums et séminaires, doter le mouvement de moyens d'information pour vulgariser sa philosophie et neutraliser la propagande du pouvoir, organisation d'un méga-concert pour capter le soutien des artistes et intellectuels, et œuvrer à l'organisation d'une rencontre nationale du mouvement, inscrire le mouvement dans une échéance de révolution pacifique et civique en œuvrant à l'organisation d'un référendum d'initiative populaire pour faire partir le système et Bouteflika en tête. Rédaction d'une charte de la citoyenneté du mouvement etc....

Enfin, le troisième atelier plate-forme propose deux démarches. La première consiste dans l'explication de l'argumentaire de motifs de la plate-forme d'El Kseur, quant à la deuxième démarche c'est une proposition d'élaboration d'une nouvelle plate-forme de revendications sur la base de celle du 11 juin 2001.

L'exposé des motifs de la plate-forme d'El Kseur à une vocation pédagogique, il aborde chaque point des 15 revendications contenues dans la plate-forme et déplie l'argumentaire, précise et interprète le sens et la portée de la revendication. En somme c'est l'explicitation de la plate-forme d'El Kseur une exégèse autorisée du texte fondateur du mouvement.

La nouvelle plate-forme est une somme de propositions de 23 revendications réparties sur trois axes. L'axe premier intitulé : contre l'injustice et l'impunité, contient huit points. C'est

une reprise des revendications de la plate-forme d'El Kseur (Points n°1,2,3,4,5,6,7 et 14) qui prend en charge les effets de la crise et des affrontements entre jeunes et forces de l'ordre : prise en charge des victimes et la revendication d'un statut de martyr aux victimes des événements, le jugement des auteurs et commanditaires des crimes, le départ des brigades de gendarmerie, le rejet des commissions d'enquête etc..

Le deuxième axe : revendications démocratiques, est composé de cinq revendications. C'est une explication, extension et dépassement des points n° 8 et 9 de la plate-forme d'El Kseur. La satisfaction de la revendication Amazigh dans toutes ses dimensions. La garantie effective pour l'exercice des libertés démocratiques individuelles et collectives : libertés d'expression et de conscience, libertés de manifestation, de réunion et d'organisation. L'ouverture des champs médiatique et politique, l'abrogation du code de la famille et la consécration de l'égalité entre les hommes et les femmes, retrait des amendements du code pénal relatifs à la restriction de la liberté d'expression et d'information. Le projet de plate-forme assume pleinement les revendications démocratiques qui ne sont pas enregistrées comme telles dans la plate-forme d'El Kseur, notamment l'abrogation du code de la famille, la liberté de conscience, la liberté de la presse et les libertés individuelles et collectives.

Enfin, le troisième axe, revendications socio-économiques, est structuré en 10 revendications qui incarnent l'ancrage politique communiste des rédacteurs de cette nouvelle plate-forme. Cet axe développe en détails le point n°10 de la plate-forme d'El Kseur : Contre les politiques de sous-développement, de paupérisation et de clochardisation du peuple algérien. Il est exigé « une école publique, moderne, gratuite et ouverte sur l'universalité, une santé publique, gratuite et de qualité, la réhabilitation des secteurs industriel et agricole, assurer une répartition équitable du revenu national et une politique des grands travaux publics financés sur le budget de l'Etat. L'institution d'une allocation de chômage. Enfin, la revendication d'un plan d'urgence socio-économique national. C'est une démarcation nette de la revendication n° 12 de la plate-forme d'El Kseur d'un plan d'urgence pour la Kabylie. C'est une volonté de construire des extensions de *frames* pour capter des sympathies politiques en dehors de la Kabylie et les transformer en relais de la contestation au niveau national. Cet objectif est-il à la portée d'une structure qui est mise à mal en Kabylie ?

En effet, Akrou Sadek, un des fondateurs de la première structure du mouvement de contestation à Bejaïa est mis hors d'état de nuire, neutralisé et contraint à jouer les seconds rôles. Petit à petit, il perd sa visibilité médiatique.⁹²⁹ Le mouvement de contestation neutralise un des courtiers capables de contribuer à la déssectorisation du conflit. Son profil de syndicaliste et de militant communiste attirait des sympathies politiques au-delà de la Kabylie, notamment au sein des segments modernistes des classes moyennes.

⁹²⁹ Le comité populaire disparaît en 2003, année durant laquelle Akrou rejoint le PST. En 2006, il anime à Bejaïa une des plus longues grèves des enseignants du CNES, de mai à octobre 2006. Il est élu maire de la commune de Barbacha, en novembre 2007 sans pouvoir gouverner faute d'alliance. Il arrivera enfin à devenir maire de Barbacha en novembre 2017 après sa victoire comme tête de liste du PST. Il soutiendra son doctorat d'Etat en économie à l'université de Bejaïa, le 2 juillet 2018.

Le sort réservé à Akrouf et au courant politique qu'il représente affecte énormément le délégué du village d'Ait Arbi, AH Mansour qui entame une réévaluation de son engagement. Sa proximité politique et syndicale avec Akrouf le rend sensible et semble condamner la trajectoire de son implication au sein du mouvement.

La mise à l'écart de ce militant et du comité populaire aura des conséquences importantes sur le mouvement et sur la trajectoire de la contestation. Abrika témoigne sur les effets de cette séquence : **« son exclusion a vidé le mouvement à Bejaia de sa substance politique qualitative et affaibli l'implication de l'université dans le mouvement »**. (Abrika 2017)

Quels sont les modes d'action que vont utiliser les contestataires durant cet été de 2001 ? L'échec de la dernière marche du 5 juillet conduira-t-il à un réexamen des modes d'action retenus jusqu'ici ?

9-4-La marche des délégués du 8 août 2001 :

L'occasion du festival de la jeunesse et de l'étudiant était une opportunité pour le « mouvement citoyen » de porter ses revendications sur la scène médiatique et occuper le terrain politique. La coordination inter-wilaya, qui a arrêté le principe *« d'une action commune d'envergure nationale pour le 8 août »* le 20 juillet à Ait Wertilan, confirme dans sa réunion à Boghni (Tizi-Ouzou), le 31 juillet 2001, de lancer un appel à *« l'ensemble des Algériens et Algériennes à venir massivement à la marche populaire pacifique qui aura lieu le mercredi 8 août 2001, journée de grève générale, à Alger du stade du 5 juillet vers la présidence de la république à 12 heures »*. Cette action fut acceptée par la CADC dans son conclave d'At Ouacif qui s'est déroulé les 2 et 3 août 2001.

Salah, qui était délégué de « la coordination du archAt Yettura » à ce conclave, n'a pas été d'accord au sujet de la procédure de prise de décision. Son récit du déroulement de ce conclave est intéressant à plus d'un titre. Il nous permet au moins de savoir concrètement le processus selon lequel une décision importante est prise au sein d'un conclave. Cette tension relève des appréciations divergentes sur la procédure et les normes de gestion des assemblées délibératives. Cet exemple nous permet de mesurer la difficulté de gérer la pluralité des avis dans un contexte de tension et d'urgence et les risques de voir surgir des comportements autoritaires et non démocratiques dans la prise de décision sans respect de la procédure réglementaire.

« L'un des points à l'ordre du jour de ce conclave était de savoir comment organiser une marche à Alger et pouvoir réellement la tenir ? Parce que jusqu'à maintenant on faisait des marches à Nassiria. Chaque commune devait prendre trois minutes pour présenter ses propositions, j'ai demandé à un délégué du village At Atsou (Abaouz) de prendre la parole mais il a refusé de s'adresser à l'assistance. Alors j'ai aussitôt proposé la marche et demandé aux gens qui pouvaient passer la nuit à Alger de partir la veille de la marche. Il y avait plusieurs suggestions ; certains ont pensé à une chaîne humaine qui se tient la main dans

toute la Kabylie, d'autres réfléchissaient à la symbolique lâchée de ballons portant l'inscription liberté.

Une commission de synthèse des propositions fut constituée, composée de dix membres dont je faisais partie. De 9h30 à 13h, après un débat serré ou chacun tentait de faire passer ses propres propositions, on avait réussi à se mettre d'accord pour retenir six actions. » (Salah)

Salah se rend compte que les discussions de coulisses sont plus déterminantes que les débats de la plénière :

« Après notre retour du déjeuner, les travaux ont déjà commencé et le président de séance appelle les délégués de chaque commune à prendre la parole pendant un temps de parole d'une minute et à se déterminer par un oui ou non à la seule proposition de la marche à Alger. Tout ce qu'on a proposé a été ignoré, j'ai pris la parole après le passage de 13 autres délégués. Je me retourne vers le président de séance et je lui dis « Mr Lhafid, tu es président du conclave et non président du mouvement. Vous n'avez qu'à lire les conclusions de la commission, et là vous êtes en train de dévier le mouvement » et je prends l'assistance à témoin à laquelle je demande de se joindre à mon avis. Mais par la suite tout le monde se prononce par un oui ou un non et le résultat c'est d'organiser une marche à Alger ou plutôt à Nassiria. » (Salah janvier 2007)⁹³⁰

L'impact de cet épisode est immédiat sur le délégué Salah qui, à chaud, prend une décision qui va modifier sa trajectoire militante et peut être celle de « la coordination d'At Yettura » un peu plus tard.

« Dans la cour, je rencontre Abrika qui me demande si je suis en colère et je lui annonce que je quitte le mouvement. Le jour où le mouvement n'avait pas de chef je travaillais comme tout le monde, maintenant qu'on a des chefs c'est terminé j'arrête. C'est ce jour que j'ai cessé mes activités dans les conclaves » (Salah janvier 2007)

⁹³⁰ Cette version livrée par Salah est corroborée par l'avis du délégué de « la confédération N'Ath-Irathen » Mammeri B qui a adressé une « lettre ouverte aux délégués », non datée (au mois d'août semble-t-il) dans laquelle il dresse un « bilan » sans complaisance du mouvement. Selon ce délégué, « la marche populaire du 08 août pour contrer la tenue du festival International de la jeunesse renvoie aux calendes grecques la satisfaction de la plateforme qui est l'objectif majeur du mouvement ». Cette marche « partisane » a été « le résultat d'un forcing musclé de ces forces [partisanes] qui ont piétiné l'esprit de la charte, truqué le vote au vu et au su de toutes les délégations. En rejetant sans état d'âme et sans appel la deuxième proposition sage et responsable de la majorité des coordinations (preuves à l'appui), proposition qui aurait pu faire fructifier le capital engrangé le 14 juin... » Ainsi la décision d'organiser la marche du 8 août est le résultat d'un « marchandage » entre plusieurs coordinations : « la marche du 20 août à Ifri-Ouzellaguen, marche reprise aux comités populaire de Bejaia qui la souhaitaient à l'époque sur Alger est une action sans objectif concédée à l'intercommunale à Boghni en contrepartie de son adhésion à la marche populaire du 08 qui ne faisait pas le consensus ; loin s'en faut. ». Cette position du délégué aura certainement une conséquence sur son implication dans la mobilisation dans les prochaines semaines.

Cette séquence de tension entre un délégué d'une coordination locale avec un dirigeant des structures du « commandement collectif » traduit une tension permanente qui traverse les mouvements sociaux confrontés à la gestion des tensions qui naissent entre la logique de la recherche d'une action stratégique de la part des responsables et les craintes d'une mainmise sur le pouvoir et du contrôle du mouvement par une instance centralisée.⁹³¹ Cette tension a été théorisée par Michels dans sa « loi d'airain de l'oligarchie »,⁹³² phénomène qui touche toute communauté ou collectif qui au-delà d'une certaine taille, un certain rayon d'action et un certain volume de ressources, elles sont condamnées à la bureaucratisation. Ce qui fait naître une tension entre l'élite du mouvement et les militants. Ainsi, le principe d'horizontalité qui est adopté pour enrayer ce risque semble ne pas contenir ce processus inéluctable de bureaucratisation, de tension entre structure d'autorité émergente et expression spontanée sans cesse alimentée et corrigée par la vie de la communauté en mouvement.

De retour du conclave de Ouacif, les délégués de « la coordination du archAt Yettura » ont rendu compte de leur mission dans une réunion tenue le dimanche 4 août 2001. Par ailleurs, l'assistance a débattu des préparatifs de la marche pacifique du 8 août à Alger, et elle a retenu la mise en place d'une « cellule de communication » chargée de prendre attache avec les propriétaires des bus et fourgons pour acheminer les marcheurs vers Alger.

Malgré l'interdiction des marches à Alger décidée, le 18 juin, par le gouvernement Benflis et en vue de la réussite de la marche, une délégation du « arch d'At Yettura » a pris la route vers la capitale à la veille de cette action pour éviter d'être refoulée aux portes d'Alger, au environ des Isser, comme ça été le cas pour la précédente marche du 5 juillet.⁹³³

La marche qui devait démarrer du stade de 5 juillet en passant par Chevalley vers la présidence à El Mouradia, fut interdite.⁹³⁴ L'intervention des forces de l'ordre a empêché les délégués des coordinations locales (des communes et tribus) d'entamer leur action. Des arrestations sont opérées dans les rangs des militants. En effet, parmi eux figure Djallal Moussa, délégué de la coordination d'Illiltén. Jeune de 36 ans, enseignant de technologie au CEM d'Illiltén depuis 1985 et président de l'association culturelle *Tara* de son village Tizit. Il a été arrêté en compagnie de ses compagnons dont Mazi Amara de la même coordination d'Illiltén et conduits vers le commissariat de police de Ben Aknoun. Ils sont relâchés dans l'après-midi, aux environ de 17 heures.

⁹³¹ Cf, Cefai, 2007, p343.

⁹³² Michels R., *Les partis politiques* (1911), Paris, Flammarion, 1984.

⁹³³ D'ailleurs, bien avant la date de la marche un dispositif policier est mis en place pour empêcher les militants d'atteindre la capitale. Selon le compte rendu de la presse dès le « **Lundi 6 août** : Installation de nombreux barrages filtrants de la gendarmerie à la sortie de Tizi-Ouzou et de Bejaïa et aux entrées d'Alger, en prévision de la marche du 8 août que doit organiser la coordination des ourouchs au niveau de la capitale. » (Algeria-watch)

⁹³⁴ La commission technique wilayale de la marche du 8 août a arrêté un ensemble de recommandations destinées aux délégués afin de bien gérer la marche et prévenir des ripostes aux interventions des forces de l'ordre. Un trajet de la marche est délimité. Il est demandé de constituer un « comité d'accueil » composé de 6 délégués pour chaque coordination, qui seront à Alger la veille de la marche et dès 7h du matin le 8 août au niveau du 5 juillet. De même qu'en cas d'empêchement de la marche il a été recommandé aux délégués « d'observer un sit-in et le gérer selon les circonstances »

Le récit de Kamel AF délégué du village Ait Arbi et de « la coordination du arch At Yettura » nous permet de nous faire vivre cette action de l'intérieur :

« On est parti moi et Ferhat [délégué du village d'Ait Arbi] à Alger où on a passé la nuit dans le siège du MDS, les autres jeunes du village qui sont venus le matin, sans Mansour [qui était en France], étaient refoulés à Nassiria. [...] on s'est entendu de se répartir entre les sièges des partis politiques ; certains vont passer la nuit au FFS, d'autres au MDS et le reste au RCD, mais faute de temps on est atterri au MDS. Au départ on avait l'intention d'aller au siège du RCD mais la police nous a empêchées. J'étais avec Ferhat (militant MDS et délégué de village) au siège du MDS et on a entendu que beaucoup de militants ont été arrêtés, notre souci majeur était de réfléchir sur la manière de porter secours à nos amis. Suite au débat, trois propositions ont été formulées : faire une grève de la faim, organiser un rassemblement devant la maison de la presse, et faire un appel aux émeutes à Tizi. Un député du RCD est entré et nous a proposé de nous offrir des invitations, une cinquantaine, pour assister au festival de la jeunesse au stade de 5 juillet, et à nous de réfléchir à la nature de l'action à entreprendre. On a désigné 50 personnes et dégagé un plan de rencontre pour perturber la minute de silence qui devra être observée lors de la cérémonie d'ouverture en criant « ulacsmahulac » (pas de pardon). Il a été confié à chaque délégué la tâche de contacter les autres camarades pour leur expliquer l'action. A l'époque il n'y avait pas de téléphone portable comme aujourd'hui, j'ai essayé en vain de joindre Ferhat par téléphone au siège du MDS, par la suite je l'ai rejoint à pied, j'ai tenu au courant mon ami et je lui ai montré l'invitation. À côté de nous il y avait Rachid Mokhtari (journaliste au quotidien Le Matin) qui a appelé Lhachimi Cherif (Président du MDS) et immédiatement il leur a faxé son invitation ; et en les comparant on s'est aperçu qu'il s'agissait d'invitations différentes, et que celles offertes par le député RCD, étaient des pancartes publicitaires et non des invitations. C'était se diriger directement vers la gueule du loup, d'ailleurs on a soulevé le problème dans un conclave, et dans une déclaration l'affaire a été divulguée. Heureusement que nos camarades ont été libérés rapidement. » (AF Kamel Août 2007)

Par ailleurs, plusieurs délégués mandatés par leurs coordinations communales et tribales ont été refoulés aux Isser, où plusieurs camions des forces anti émeutes et gendarmes ont installé des barrages pour filtrer tout jeune « d'origine kabyle », arborant un signe en référence à l'identité berbère ou aux « événements du Printemps noir » (écharpe ...) soupçonné de se diriger vers la présidence de la république, et de « l'expulser » vers son « terroir montagneux kabyle ». D'ailleurs des émeutes ont éclaté entre les forces de l'ordre et les jeunes marcheurs empêchés d'atteindre, pour la troisième fois après la marche du 14 juin Alger et celle du 5 juillet, le siège de la présidence et déposer la plate-forme de revendications d'El-Kseur.

Et si la solution pour contourner le dispositif anti-marche des forces de l'ordre est de se replier vers son territoire, et d'organiser une manifestation dans un lieu qui a une charge symbolique dans l'histoire de l'Algérie contemporaine, en excluant toute présence des autorités officielles lors des commémoratifs du 20 août, à Ifri.

9-5-La marche d'Ifri 20 août 2001 : la marche de la « réappropriation de l'histoire du mouvement national ».⁹³⁵

La coordination inter-wilaya dans un conclave tenu à Akbou (Bejaia), les 12 et 13 août 2001, lance une action politique d'une dimension symbolique très forte qui vise « à se réapproprier l'histoire du mouvement national en décidant d'organiser, pour la journée du 20 août 2001, une marche nationale, populaire ponctuée par un rassemblement à Ifri-Ouzellaguene ».

L'histoire a une mémoire, et la société construit un lien avec les événements passés en les mettant en avant par des rituels de commémoration ou en les refoulant dans l'oubli ou en les inscrivant dans un continuum infini. « *Par mémoire de l'événement, nous entendons plus simplement la façon dont il s'insinue dans le corps social collectif, trouve une ou des places originales qui vont varier au fur et à mesure du temps.* ».⁹³⁶

Arlette Farge développe une conception dynamique de l'événement qui est reconstruit sans cesse par la société et lui fait subir des inflexions multiples en fonction du moment de sa réception. Ainsi, plusieurs générations peuvent être accompagnées d'un événement qui imprimera son influence sur leurs positions éthiques et leurs perceptions du monde.

Cette manifestation à Ifri est d'ordre symbolique, visant à manipuler les affects et produire des émotions de fierté et de continuité historique entre une page jugée glorieuse de l'histoire nationale et celle qui se construit aujourd'hui dans la douleur et l'adversité. Cette séquence raconte et construit l'histoire. Car la manipulation des affects qui vise à produire des sentiments de fierté au sein des protestataires participe dans la fabrication de l'événement d'aujourd'hui, en faisant sentir et prendre conscience aux manifestants qu'ils sont entrain de participer à faire l'histoire comme l'ont fait les moudjahidines et les congressistes de la plateforme de la Soummam en 1956. En effet, depuis plusieurs décennies, les populations étaient à l'écart des cérémonies de commémoration officielles des dates historiques, et c'est la première fois grâce à cet événement de la protestation que ce sentiment d'indifférence, voire la honte à l'égard de l'histoire de son pays laisse place au sentiment de fierté et de désir de le vivre et le perpétuer. Cette temporalité de l'événement est construite par la manière dont sont saisis et interpellés les imaginaires des contestataires.

La proximité de la région d'Ifri de la daïra d'Iferhounene, notamment des deux communes d'Illiltén et d'Iferhounene, séparées seulement par le col d'Ichelladen, a incité plusieurs jeunes impliqués dans les émeutes et la contestation politique depuis avril 2001, à faire partie des

⁹³⁵ A quelques jours de la marche du 20 août et de la tenue du conclave à Illiltén une grande émeute a secoué la ville d'Iferhounene et a fait un blessé.

Mercredi 15 août : « affrontements entre manifestants et gendarmes devant la brigade de gendarmerie d'Iferhounene (Tizi-Ouzou) : un blessé. » Alegria-Watch.

⁹³⁶ Arlette Farge, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, numéro-38 - Qu'est-ce qu'un événement ? (Mars 2002), p7.

marcheurs vers ce lieu historique, enjeu de lutte politique et symbolique entre les autorités politiques et le mouvement citoyen qui voudrait récupérer cet espace et réapproprier son histoire.

La participation à ces manifestations qui visent à revivifier l'histoire permet de « capitaliser les vertus mobilisatrices et émotionnelles ». Les acteurs qui participent dans ces événements qui sont désignés comme marches historiques, à l'image de celle du 14 juin 2001, les placent comme des solides « vecteurs de la mémoire vive ».⁹³⁷

L'histoire est devenue un enjeu politique majeur dans l'Algérie indépendante entre les différentes forces politiques en concurrence pour la conquête ou le monopole du pouvoir politique. L'Etat indépendant a engagé une opération de monopole de la lecture de l'histoire de la nation algérienne en lançant, notamment dans les années 1970, le projet « d'écriture et Réécriture de l'histoire », « la réécriture viserait à rectifier tout ce qui aurait été « falsifié » par les historiens coloniaux, et ceci en continuité avec les historiens nationalistes, tandis que l'écriture devra cibler l'Événement fondateur par excellence de l'Etat national, autrement dit la Guerre de libération nationale ».⁹³⁸ Les effets recherchés consistent dans « la légitimation ultime de l'Etat indépendant, et bien entendu des équipes qui contrôlent le pouvoir politique »,⁹³⁹ et cela en utilisant le « mythe de la table rase » (Harbi, 1984) qui considère « le 1 novembre comme un commencement absolu dans le processus d'émergence de l'Etat indépendant, et ce en niant ou dévalorisant tout ce qui avait été fait auparavant, dans le cadre du mouvement national. Il valorise par-là même la violence appréhendée comme seule « accoucheuse » de l'histoire contemporaine de l'Algérie »⁹⁴⁰ exception faite de la place assignée au mouvement réformiste des *Ulama* d'avant 1954, qui constitueront « le chaînon obligatoire, en fait « la prothèse historiographique » pouvant relier le passé arabo-islamique à la Guerre de libération nationale ».⁹⁴¹

Le Mouvement culturel berbère a été parmi les premiers acteurs collectifs à engager une lutte politique qui visait à remettre en question ce monopole du régime politique algérien sur l'histoire et à contester sa vision arabo-islamique de l'identité algérienne. Le MCB dans le séminaire tenu à Yakouren du 1 au 31 août 1980, dénonce « les orientations mystificatrices et oppressantes contenues dans la notion « arabo-islamique » »,⁹⁴² et insiste sur « la permanence du fait berbère », de la résistance des berbères et « l'assimilation de l'islam par les berbères »,⁹⁴³

⁹³⁷ Tartakowsky Danielle, « Quand la rue fait l'histoire », *Pouvoirs*, 2006/1 n° 116, p. 26/27

A titre comparatif de cet engouement des militants du mouvement citoyen à réapproprier l'histoire de la résistance algérienne de 1954, les manifestants de mai 1968 n'avaient pas fait référence à la Résistance. L'auteur signale que « la référence à la Résistance [était] absente en mai 1968 » p26

⁹³⁸ Hassen REMAOUN, L'intervention institutionnelle et son impact sur la politique historiographique en Algérie : la politique « d'écriture et de Réécriture de l'histoire », tendances et contre-tendances, *Insaniyat* n°19-20, Janvier-Juin 2003, p. 7.

⁹³⁹ Ibidem, p.8.

⁹⁴⁰ Ibidem, p.27.

⁹⁴¹ Ibidem, p.28.

⁹⁴² Amar Ouerdane, *La question berbère dans le mouvement national algérien 1926-1980*, Septentrion Québec, 1990, p.196.

⁹⁴³ Algérie. Quelle identité, Séminaire de Yakouren Août 1980, 1^{er} Août-31Août 1980, Imedyazen, 1980.

contrairement à la thèse officielle qui soutient que la spécificité berbère a été absorbée par l'islam.⁹⁴⁴

L'événement de la marche historique vers Ifri a mobilisé les militants des coordinations locales. Salah parle d'une « ***réunion organisée ici à Iferhounene par la coordination du arch pour préparer la marche. Environ 200 jeunes ont participé à la marche d'Iferhounene jusqu'à Ifri en passant par Illilten.*** » (Salah, janvier 2007)

Kamel AF, un des participants et organisateurs de cet événement évoque une sorte de « préparation mutuelle » de la marche entre les quelques éléments des coordinations d'Illilten et d'Iferhounene ; les détails techniques relatifs à l'heure de départ, l'itinéraire du convoi et les recommandations pratiques à proposer aux jeunes marcheurs étaient arrêtées en concertation commune.

Cette version présentée par Kamel et Saleh, délégué du archAt Yettura, a été infirmée par le délégué de la coordination d'Illilten, M. Mamert. Ce dernier affirme que les deux coordinations ne se sont pas concertées sur la marche d'Ifri. De même que nous ne n'avons pas trouvé aucune déclaration écrite de la part des deux structures au sujet de cette action « commune ».

En revanche, sur la base de l'examen des photos qui ont été prise par Rabah du village de Taourirt Ali Ounacer⁹⁴⁵, nous pouvons apercevoir une foule d'environ 50 jeunes, quatre jeunes portent le drapeau national, d'autres arborent des banderoles sur lesquelles on peut lire « Algérie algérienne », « non à la hogra », « la Kabylie pleure ses enfants ».

Les marcheurs ont entamé leur action la veille du rendez-vous d'Ifri. C'est le 19 août, que les jeunes ont entrepris une marche de près de 60 km séparant Iferhounene d'Ifri. Plusieurs jeunes du village d'Ait Arbi faisaient partie du cortège ; Kamel AH est accompagné par Ouamer, Aissam, smail, et bien d'autres.⁹⁴⁶

Sur les photos, aucun délégué du archIllilten n'est visible. Cet indice semble confirmer la version rapportée par Mamert qui nie toute concertation et coordination entre les deux structures d'At Yettura et d'Illilten.

⁹⁴⁴ Rapport sur la politique culturelle, 5^{ème} session du comité central (30 juin 1981-2juillet 1981) publié dans *Révolution africaine* n° 909, du 24 au 30 juillet 1981.

⁹⁴⁵ Ce jeune du village Taourit Ali Ounacer d'Iferhounene vit aussi à Tazmal (Bejaïa) était parmi les émeutiers à Iferhounene et ami des jeunes lycéens, Smail et Hacene. Il prenait des photos lors des différentes actions : marches, émeutes, rassemblements, barricades etc, à Iferhounene, Ain El Hammam, Nassiria, Bouira etc. Nous avons consulté son album photos riche de plus d'une centaine de photos et utilisé quelques photos dans le cadre de ce travail.

⁹⁴⁶ Le Journal La Tribune du 19 août rapporte l'information de l'organisation des jeunes du village d'Iferhounene d'une marche à pied vers Ifri :

« 60 kilomètres "à pied" pour soutenir la marche d'Ouzellaguen : ... une cinquantaine de jeunes manifestants, tous issus du village d'Iferhounene, entameront dans la matinée d'aujourd'hui une marche d'une soixantaine de km pour rallier la localité d'Ouzellaguen ... Initiée par le comité des archs des Aït Ittouragh ... » (*La Tribune*, 19 août 2001)

L'organisation de cette marche se fait dans un contexte de rumeurs sur des contacts entre certains délégués et envoyés officiels qui avancent même l'idée de la venue d'officiels à Ifri pour rencontrer les délégués du mouvement. Pour contrer ces rumeurs, le comité d'organisation de la marche fixe un autre objectif à cette manifestation en parlant d'empêchement des visites de délégations officielles vers ce lieu historique et de faire éclater la vérité sur l'assassinat de Abane Krim architecte du congrès de la Soummam⁹⁴⁷.

La marche du 20 août a drainé plusieurs centaines de milliers de manifestants, certains journaux parlent d'un chiffre entre 100milles à plus de 2 millions de marcheurs.⁹⁴⁸

A l'issue de la marche, l'Interwilaya réuni à IFRI ouzellaguen, le 20 Août 2001 a publié une déclaration. La coordination a salué « La jeunesse meurtrie de 2001, tout en voulant se réapproprier les dates historiques du peuple algérien, rend un hommage retentissant, à travers la marche et le rassemblement du 20 Août 2001, à Abane et ses compagnons qui ont su asseoir lors du congrès de la Soummam les fondements qui auraient garanti à tous les algériens et algériennes le droit de vivre dignement et librement et ce, en consacrant notamment les deux grands principes : -la primauté du politique sur le militaire, - pour une Algérie démocratique et sociale. [...] Le mouvement...est le prolongement des luttes du peuple algérien pour l'instauration de la démocratie ».

Enfin, au-delà de ces frictions internes entre les coordinations locales à Iferhounene, l'organisation de cette manifestation à Ifri renforce le sentiment d'appartenance à une collectivité politique en construction qui se donne à voir et mis en scène sa force et sa détermination. Ces manifestations renforcent le groupe en le rendant visible et concret à eux-mêmes et contribuent à transformer ces individus rassemblés dans un lieu en un groupe qui partage un ensemble d'intérêts et d'idéaux et à le faire exister par le sentiment d'appartenance à des entités plus larges.⁹⁴⁹

L'histoire n'est pas que souvenir et réinvention permanente du passé. Il s'écrit aujourd'hui dans cette dynamique contestataire. Organiser un conclave de la CADC dans la commune d'Illiltén fait réinscrire ce patelin, accroché à cette montagne d'*Azru n thur*, dans le prolongement des sacrifices consentis dans la lutte anticolonialiste.

9-6-Le conclave de la CADC à Illiltén : vendredi 24 août 2001.

La coordination d'Illiltén accueillait les travaux du conclave de la CADC en cette fin de l'été 2001, à la veille de la rentrée sociale. En plus des commissions bilan et perspectives, juridique et solidarité, qui auront à présenter leurs rapports respectifs, il sera question de débattre des actions décidées lors du conclave d'Assi Youcef (12-13 juillet). La commission juridique aura à entériner le dépôt de plaintes contre le ministre de l'Intérieur, la gendarmerie ainsi que l'ENTV. Selon la presse, la CADC évoquera des mesures devant entrer dans le cadre de la

⁹⁴⁷ Voir Le Matin du 19 août 2001.

⁹⁴⁸ EL Watan et Le Matin du 21 et 22 août 201.

⁹⁴⁹ Cf, Champagne P., 1984, p29.

désobéissance civile. Telles que le non-paiement des redevances sur le gaz et l'électricité, l'eau et les impôts figure parmi les propositions à soumettre aux conclavistes.⁹⁵⁰

9-6-1-La préparation logistique du conclave

Cette échéance a été l'opportunité de renforcer les liens de concertation et de coordination entre les militants des deux coordinations tribales voisines. A vrai dire, elle était aussi l'objet d'une compétition dissimulée entre elles. Concurrence qui sous-tend parfois les rapports entre les deux structures ; qui, il faut le noter, tentent de rivaliser sur leurs capacités d'encadrement logistique et politique, nécessaires pour accueillir une telle rencontre, ce qui reviendrait à distancier sa « rivale » sur le plan politique.⁹⁵¹

La concertation entre les deux coordinations s'est restreinte aux préparatifs logistiques, elle n'a pas atteint les questions politiques. Selon Kamel AF « *le conclave de la CADC d'Illilten a été organisé par la coordination d'Illilten toute seule* ». La coordination d'At Yettura a organisé une réunion de travail pour déterminer la nature de la contribution à apporter pour l'organisation de la rencontre.

Sa modeste participation a consisté « *à accrocher des banderoles à l'entrée de Tichekirt dans la commune d'At Bu Yucef, pour faciliter l'arrivée des conclavistes vers Illilten pour éviter les risques de s'égarer du chemin. De même qu'on avait accroché d'autres banderoles devant la brigade des gendarmes à Iferhounene pour les empêcher de sortir* » (Kamel AF août 2007).

Mamert délégué d'Illilten avoue que la coordination d'At Yettura « **nous a aidé à nous procurer des matelas pour assurer l'hébergement des conclavistes** ». Ce que confirme Mazi Amara, un autre délégué de la même structure en précisant :

« *C'est vrai que pour se procurer des matelas on a été ensemble avec les militants de la coordination d'Iferhounene pour voir le proviseur du lycée d'Iferhounene M. Guenif, qui au début n'était pas favorable, mais par la suite il a accepté notre demande* ». (Déc.2007)

Salah de la coordination d'At Yettura de son côté, explique cette volonté de la coordination d'Illilten à organiser toute seule l'événement par le motif de rivalité : « **ils veulent travailler seuls parce qu'ils aimeraient voler la vedette et apparaître comme les meilleurs**⁹⁵² » (Salah, janvier 2007)

⁹⁵⁰ Voir Le matin et le Jeune Indépendant du 23 août 2001

⁹⁵¹ Quelques mois après la tenue de ce conclave à Illilten, Kamel AF délégué de la coordination At Yettura m'avait sollicité pour avoir mon accord préalable de présider un conclave de la CADC afin de soumettre à la CADC la proposition d'accueillir un conclave à Iferhounene. Sollicitation que j'ai déclinée en raison d'appréciation politique différente, de mes réserves critiques à l'égard du fonctionnement de la CADC et d'indisponibilité. Cette proposition d'organiser un conclave à Iferhounene s'explique par une sorte d'obligation morale pour chaque coordination affiliée à la CADC de participer à l'effort logistique et politique et concrétiser son engagement dans le mouvement. Par ailleurs, d'autres motivations de concurrence avec sa rivale d'Illilten justifient en partie cette proposition.

⁹⁵² Dans le cadre de ces rivalités entre les deux structures, Kamel AF évoque une séquence qui s'est déroulée dans le conclave de Tigzirt (début septembre 2001) qui a suivi celui d'Illilten, auquel il a participé comme délégué du

Effectivement, le dépouillement des archives de la coordination d'Illilten constituées par le délégué Mamert couvrant la période de mai à novembre 2001, indique que « la coordination d'Illilten » a bel et bien préparé, organisé et géré le conclave de la CADC toute seule. Aucune mention n'est faite d'une quelconque concertation politique avec sa voisine d'At Yettura.

Les réunions préparatoires sont intenses. Le 15 août, une réunion est tenue « pour assurer un bon déroulement du conclave ». La deuxième séance a eu lieu le samedi 18 août à 16 h, où une liste exhaustive des différentes tâches est répertoriée. Trois commissions sont désignées. Une commission financière, une commission de vigilance et la commission logistique. Cette dernière commission catalogue les produits et outils nécessaires à acheter ou à demander aux concernés (groupe électrogène, caméscope, jerricans, banderoles, multiprises, fax, assistance médicale, etc.). La commission financière a contacté les commerçants du chef-lieu, El Hed, pour une aide. Elle a pu rassembler 37950 DA (PV du 3 septembre 2001), plusieurs commerçants ont offert des dons en nature (légumes, fruits et viandes) (Mamert déc. 2007).

Le mardi 21 août, la « coordination communale d'Illilten » tient une réunion marathon qui a duré jusqu'à 23h15. (Voir PV) un ensemble de décisions ont été prises. Répartition des tâches entre les délégués et collecte des cotisations par village, des dons des citoyens et commerçants,⁹⁵³ amener 200 matelas du lycée d'Iferhounene.⁹⁵⁴ L'accélération du rythme des activités a exigé d'intégrer des bénévoles pour « effectuer les dernières préparatifs » logistiques.

Il semble que les quatre villages qui n'ont pas mis la main à la poche pour honorer leur cotisation sont ceux dont l'influence du FFS n'est pas un secret pour personne, notamment le village dont est originaire le maire, Tizit. Excepté le village de Tifilkout qui ne s'est pas acquitté

arch At Yettura avec Lakrouit B, au sujet d'un chauffeur de fourgon du village d'Ait Arbi, qui aurait transporté des gendarmes au moment de leur mise en quarantaine. Bouhou, délégué de la coordination d'Illilten, ex maire RCD de cette commune, qui a été chargé par sa coordination de présenter le « dossier de Rougie » (surnom de la personne concernée), a reconnu Kamel (membre de sa belle-famille) lors de ce conclave et il lui a fait part, dans un coin de la salle, de cette affaire de « Rougie ». A ce moment l'appartenance villageoise de kamel resurgit à la surface, extrêmement gêné il reproche à Bouhou et aux Illilten de « *ne pas nous contacter directement au village avant de le dénoncer ici. D'ailleurs avant de battre un chien vérifie l'identité de son maître ! Ce « Rougie », a un village après tout.* »

Pour étayer mieux ces rumeurs, kamel continue son récit par le témoignage de Achour, émeutier de Taxligt à Iferrhounene qui accompagnait ou devançait à chaque fois la délégation du arch aux conclaves de la CADC pour présenter une exposition sur le mouvement citoyen, et qui avait entendu de la part des gens à Tizirt les mêmes reproches à l'égard d'Ait Arbi, excédé il rétorque par : « *oui Ait Arbi a des traîtres, comme vous les avez tous dans vos villages, mais sachez qu'ils ont des hommes que vous ne possédiez pas ici* ». Et kamel de tirer la conclusion de ces « rumeurs » : « *c'est là qu'on a su que les Illilten sont la source de cette polémique. Ils nous détestent depuis très longtemps.* » (Kamle AF août 2007)

⁹⁵³ Dans le PV du 21 août, dans sept villages sur onze les citoyens et les commerçants ont offert des dons : Zoubga : 11470 DA, Ihaddaden 7000DA, Iguefilene 5011DA, Azrou 4000DA, Iguefilen 5011DA, Tifilkout 3600DA, Taghzout 1000DA. 4 villages n'ont pas répondu à cet appel. (Tzit, T. Amrous, Ait Aissa, Ait Adellah.

Selon le PV fait après le conclave, 3/09/01, quatre villages n'ont pas tenu leur engagement de payer chacun une cotisation de l'ordre de 1600DA pour couvrir les frais du conclave. Le village Ait Aissa s'est acquitté de sa « dette » au dernier moment. Son nom, écrit à la main, est rajouté en bas du PV.

⁹⁵⁴ Selon Mamert, ces matelas ont été acheminés par les militants de la coordination d'At Yettura.

de sa cotisation même s'il n'est pas favorable au FFS. La question qui émerge c'est pourquoi il y a une segmentation des deux camps (cotisants et non cotisants) en fonction d'appartenance villageoise ? A titre d'exemple, dans quatre villages il n'y avait aucun don de citoyen et de commerçant. Pourquoi cet unanimité dans le refus de faire des dons ? Est-ce que cela signifie qu'il y a absence de sympathies à l'égard du mouvement, ou existe-t-elle une crainte d'exprimer cette adhésion par peur des représailles de la part de la communauté ?

Une décision importante a été prise pour la gestion du déroulement des travaux du conclave. Le délégué permanent de la coordination communale d'Illiltén, Mamert M, est désigné président du conclave, et Boukouma Md Ameziane comme vice-président. MM Tighilt Mohamed et Ait Ben Ali Boubekour sont chargés du secrétariat. Quant aux délégués qui auront à représenter la coordination d'Illiltén il s'agit de Ben SiderBelaïd (infirmier) comme délégué permanent et Nait Chabane Malek, « délégué rotatif ».

Le maire d'Illiltén qui a participé dans la dynamique d'installation de la structure locale n'a pas été invité à participer à ce conclave. Il nous relate ce moment de tension et de désillusion qu'il a vécu en recevant quelques délégués d'Illiltén avant l'ouverture du conclave :

« Le FFS et la mairie ont souhaité la bienvenue au mouvement citoyen. Quelques délégués Djellal, Mazi et Mamert sont venus me voir avant le conclave et me dire : « Cheikh Bouhou on ne peut pas t'inviter au conclave parce que tu ne représentes pas un village ». je leur ai dit que « je suis né à Tizit, je ne représente pas mon village je ne suis pas villagiste, et je ne suis pas prêt de le faire. Je suis le maire d'Illiltén représentant de 11 villages de la commune et citoyen d'Algérie et je ne peux pas représenter mon village parce que je suis maire démocratiquement élu ». On ne m'invite pas, je ne suis pas un extraterrestre ou un gars du pouvoir. Je n'ai pas été invité parce que j'étais un élu, mais le mouvement a été initié et fait en collaboration avec d'autres, pas les élus, ce n'est pas les arouch, eux ils sont venus après. » (Bibi 2013)

Ce témoignage atteste d'une des premières tensions suscitées par la règle instaurée au sein de la CADC d'exclure la participation des élus en tant qu'élus et de les contraindre à se faire élire dans leur propre village ou quartier⁹⁵⁵. Cette tension a été aussi forte lors de l'exclusion des militants politiques et syndicalistes notamment ceux du CNES de Bejaïa qui activaient dans le comité populaire de la wilaya de Bejaïa de la coordination interwilaya fin juillet 2001.

Ces tensions étaient à l'origine d'un processus de défection de plusieurs militants de qualité qui n'ont pas accepté d'abandonner leur appartenance politique, syndicale et se soumettre à la communauté villageoise. Le maire d'Illiltén tire les conséquences politiques de cette séquence :

⁹⁵⁵ Le conclave de la CADC tenu à Ouacif les 26-27 juillet consacre dans un texte le principe d'élection des délégués en assemblées générales des villages et de quartiers, y compris les élus qui désirent militer au sein du mouvement. Article « 1 – Les délégués sont élus en assemblée générale des villages et des quartiers. »

« A partir de là, j'ai compris qu'avec ces gens il n'y a pas grand-chose à faire ensemble et j'ai cessé toute collaboration et j'ai compris qu'ils étaient plus au moins manipulés, ma vision ne concordait pas avec la leur » (Bibi ; mars 2013)

Les préparatifs de ce conclave ont nécessité plusieurs réunions. Une autre rencontre a eu lieu le mercredi 23 août pour régler les ultimes préparatifs. Assurer la propreté des salles de réunions (lycée et CEM), répartir les badges des 250 conclavistes, 50 personnes pour la sécurité,⁹⁵⁶ 150 pour les organisateurs et 50 badges pour les journalistes. La confection des slogans a été confiée à une commission. Plusieurs autres tâches logistiques sont consignées et réparties entre les membres organisateurs (éclairage public, eau, préparer la cantine du CEM, etc.). De son côté la mairie, contrôlée par le FFS, **« nous a aidés en payant la facture de viande »** (Mazi, déc. 2007)

Le maire confirme l'aide apportée à la tenue de ce conclave : **« La mairie a payé une facture de 41000 DA frais de restauration, cette dépense refusée lors des délibérations, mais j'ai pu l'inclure dans le chapitre cérémonies (1 novembre, 20 août etc.) »** (Bibi, mars 2013)

Cet exemple indique que les ressources logistiques et financières de l'Etat ont été, en partie, mobilisées par les acteurs de la contestation. Des salles de réunion, des moyens de transport, des fournitures de bureau ont été mise à la disposition des jeunes contestataires, soit de gré ou parfois sous la contrainte des menaces de représailles. La fréquence de cette aide et son montant dépend en grande partie des rapports politiques et personnels entre les partenaires de la contestation (APC-militants du mouvement) et aussi de la personnalité de l'encadrement politique de la mairie et de la contestation, dont la composante, il faut le préciser, est labile.

9-6-2-Le déroulement et résultats du conclave :

Le conclave s'est déroulé dans l'enceinte du CEM et le lycée d'Illilten, le vendredi 24 août 2001. Les deux établissements scolaires sont situés l'un à côté de l'autre. Ce qui permettait de répartir les lieux ; de sorte que **« les réunions politiques se sont déroulées au CEM et la restauration et l'hébergement au lycée »** (Mazi, déc 2007)

Mamert président du conclave, journaliste de profession, affirme que **« j'ai fait de grands efforts pour convaincre toutes les coordinations de participer au conclave, et aussi de ramener plusieurs journalistes algériens et étrangers. D'ailleurs avant l'ouverture des travaux, on avait un problème d'installation des caméras des télévisions tellement il y avait beaucoup de journalistes »** (déc.07)

Ce délégué d'Illilten a utilisé de son carnet d'adresse et de son réseau professionnel au sein de la presse pour capter l'attention de l'opinion publique et donner plus de visibilité à ce conclave et sa coordination locale organisatrice de l'événement.

⁹⁵⁶ Dans une réunion du 22/08/01 la coordination d'Illilten a décidé d'organiser une « vigilance armée » constituée d'une « personne par village avec une arme ».

L'ordre du jour des travaux est de faire un bilan du mouvement et dégager des perspectives. Les conclavistes doivent débattre des rapports des commissions : bilan et perspectives, juridique et solidarité. (PV final du conclave d'Illilten).

A cette époque, poursuit Mamert « *il y avait un début de débat sur la question du dialogue. Voilà qu'après plusieurs mois de mobilisation, avec la marche du 21 mai à Tizi-Ouzou et du 27 mai à Bejaia, la marche à Bouira (19 juillet) et le pic de la mobilisation avec la marche du 14 juin. Là, on ne pouvait pas faire mieux, donc il n'était pas nécessaire de faire des conclaves pour mobiliser les gens puisqu'ils le sont déjà. C'est là que l'idée de dialogue a pris forme, mais certains étaient contre* » (Mamert déc. 2007).

La coordination d'At Yettura a été représentée, selon Kamel AF, par LakroudBoukhalfa et Kamel Ait Fella ; en revanche Salah évoque sa participation des bouts des lèvres et ne cite pas les deux premiers noms.⁹⁵⁷ Il n'est pas inutile de signaler que cette représentation de la coordination qui se donne pour nom la référence à la tribu est faite sur la base d'appartenance aux deux communes qui constituent la tribu. Ainsi, chaque commune a son délégué au sein de ce conclave.

Salah de la « coordination At Yettura » « minimise » la portée politique de ce conclave d'Illilten ; pour lui « *ce conclave a été un fiasco, c'est le plus médiocre des conclaves de la CADC, aucune avancée politique n'a été enregistrée, en plus il y avait des problèmes sur le plan d'organisation logistique, on n'a pas pu manger qu'à quatre heures du matin* ». (Salah, janvier 2007).

Mazi fait presque le même bilan du conclave : « *les débats ont été houleux. On attendait une panoplie d'actions décidées, finalement rien n'a été tranché. C'est lors du conclave extraordinaire organisé à Tizi, présidé par notre coordination qu'on a pris des décisions importantes* ». (Mazi, déc. 2007)

Les discussions autour des points inscrits à l'ordre du jour des travaux du conclave ont fait l'objet d'un compte rendu consigné dans une déclaration intitulée : « rapport de synthèse, bilan et perspectives ». Il est fait mention de cette « *dynamique citoyenne sans précédent, d'essence démocratique, autonome, transpartisane et résolument pacifique, porteuse d'un ensemble de revendications exprimées par la jeunesse meurtrie* ». Mais après quatre mois de mobilisation citoyenne, le mouvement citoyen songe à « *parfaire sa stratégie, d'adapter son fonctionnement et enfin d'étudier les moyens qui devront faire aboutir ses revendications* ».

Le conclave d'Illilten a permis de dresser un premier diagnostic sur les « points forts » et « les points faibles du mouvement ». Présenté d'une manière schématique sans une construction

⁹⁵⁷ Les deux jeunes délégués appartiennent aux deux communes de la tribu d'At Yettura. Cela indique que chacun représente sa commune de résidence comme d'ailleurs le stipule les règlements de la CADC au sujet de la représentation par commune à cette instance départementale, et par conséquent nous pouvons dire qu'en dépit de la dénomination de la coordination en référence à la tribu des At Yettura, la représentation quant à elle est liée à la commune.

élaborée, une liste des « points forts du mouvement » attire l'attention sur « *l'extraordinaire mobilisation citoyenne et l'arrêt de l'effusion du sang* », la « *réappropriation des dates historiques* » et ce qui est intéressant de notre point de vue c'est la revendication de l'histoire politique berbère des assemblées villageoises et tribales. Sans nommer ces institutions les conclavistes considèrent que le mouvement citoyen a permis une « *renaissance d'une organisation ancestrale pour contrer toute forme d'injustice et qui s'inscrit dans la modernité* ».

Sur le registre de l'identification des « points faibles » du mouvement, la lumière a été orientée vers les défaillances dans les modalités de mises en application des décisions prises par les instances du mouvement. Aucune remise en cause des formes d'organisation, des modalités de prise de décisions. Ainsi, il s'agit d'un problème de « *carence dans la gestion de l'information* » et du « *manque de suivi des actions et des décisions entérinées* », de « *manque de discipline et d'engagement* », le « *non respect des horaires et des timings lors des conclaves* ». Timidement est évoqué « *l'insuffisance de réflexion et de rationalité dans la prise de décision* », et en une demi ligne est balayé l'exclusion des femmes de l'espace public par l'usage d'un euphémisme « *l'absence de l'élément féminin* ». Enfin, « *le complexe par rapport à la chose politique* » pour exprimer le désenchantement des citoyens par rapport à l'expérience de l'activité politique partisane de la décennie 1990.

Sous la pression médiatique et des organisations de défense des droits des femmes, la question de la place de la femme dans le mouvement social en construction a été soulevée mais vite éludée et évacuée par l'usage d'une terminologie bien ciblée « absence de l'élément féminin ». Cette absence est le résultat d'une exclusion de fait par les statuts de la représentation qui lie le statut de délégué au critère de résidence au village et au quartier, sachant pertinemment que dans la totalité des villages de Kabylie l'espace public occupé par l'assemblée villageoise exclu la femme, ainsi la résidence n'octroie pas nécessairement le droit à la citoyenneté, notamment pour les femmes. Par ailleurs, l'exclusion des revendications de la plate-forme d'El-Kseur de l'abrogation du code de la famille, ferme la porte aux militantes féministes qui activistent dans des associations urbaines. En fin de compte, on est tenté de dire que le mouvement citoyen est conscient de ce paradoxe et de ce décalage entre les déclarations de principes et les pratiques politiques et ne peut que verser des larmes de crocodiles.⁹⁵⁸

De son côté Mamert président de ce conclave ne parle pas en termes de résultats « *puisque'il y a succession des travaux dans les conclaves, l'objectif du conclave d'Illiltén était de faire un bilan du mouvement, d'identifier les points forts et points faibles et engager les discussions sur le dialogue. D'ailleurs, les débats n'ont pas tranché la question et nous avons organisé un conclave extraordinaire à Tizi que notre coordination a présidé et c'est là qu'on a arrêté un ensemble de mesures.* »

⁹⁵⁸ Salhi, 2010, pp. 179-180.

Voir le compte rendu du conclave dans le journal la Tribune qui écrit : « Divergences au sein de la coordination de Tizi Ouzou. Document en annexe.

Sur les mécanismes de prise de décisions et du travail des coulisses Mamert confie que « *Vous savez la décision se prenne par consensus. Il s'agit de convaincre quelques coordinations influentes pour trancher les questions suspendues. Les autres ne font que suivre. Vous avez la coordination de Tizi-Ouzou. En réalité le poids d'une coordination dépend de l'identité du délégué qui la préside. Vous avez Idir At Maamar des At Ouacif, très actif et présent dans plusieurs commissions, moi aussi je faisais partie de toutes les commissions, BelaidAbrika à Tizi-Ouzou qui chapeaute, et aussi celle de Tizi Rached.* » (déc.2007)

Le témoignage de ce délégué nous indique que les concertations, conciliabules et tractations de coulisses entre certains délégués ayant de fortes personnalités construit le consensus et prépare la prise de décisions qui sont annoncées dans les séances de débats du conclave. Il existe un noyau dur du mouvement, autour duquel sont élaborées la majorité des décisions qui engagent l'avenir de la protestation. De ce fait, la majorité des coordinations font dans la figuration et ornent les estrades et les tables des salles de réunion et sont exhibées comme signe du consensus et d'union du mouvement. Cette mise en scène de l'union, du débat contradictoire fait partie du rituel marketing et de la gestion de l'image du mouvement. Ainsi, ces modes concrets de fonctionnement qui fait émerger des individualités et acteurs qui concentrent l'essentiel des centres et modes de prise de décisions va à l'encontre du principe d'horizontalité prôné par le mouvement.

Les comptes rendus de la presse ont fait état de confrontation entre deux ailes du mouvement l'une radicale, voudrait durcir le mouvement en proposant des actions de protestation de type de « non paiement des factures d'électricité » et la « désobéissance civile », l'autre qualifiée de « dialoguiste » refuse de s'engager dans ce bras de fer et dans des actions aux conséquences « incontrôlables ».⁹⁵⁹

Le conclave n'a pas tranché certaines questions qui d'ailleurs ont fait l'objet d'un conclave extraordinaire tenu le 28 août 2001, dont l'ordre du jour était « la poursuite des travaux entamés à Illilten et préparation de l'inter-wilaya du 30 août à M'chedella ». Des « mesures d'accompagnement » ont été décidées ; « le non paiement de la facture d'électricité » organiser une « action le 5 /10/01 à Alger » et une « action d'envergure le 01/11/2001 à Ighillmulla ». Le PV final du conclave a été signé par (les délégués de) la coordination d'Illilten qui fait partie de la présidence tournante de la CADC, puisqu'elle avait organisé le dernier conclave de cette structure.

Enfin, signalons que sur la question de la somme des dépenses effectuées lors de ce conclave d'Illilten, elle a atteint : 67014.74DA, répartie sur trois chapitres. La réparation du site

⁹⁵⁹ Le journaliste Malik Boumati, écrit dans La Tribune, 2 septembre 2001 :

« Un débat houleux a caractérisé le conclave de la Coordination des archs, daïras et communes de Tizi Ouzou, qui s'est tenu le vendredi 24 août à Illilten. Principaux points de discorde : les trois actions proposées par certains délégués, à savoir le non-paiement des factures de Sonelgaz, la désobéissance civile progressive et le non-paiement des impôts ».

du conclave a consommé 4405.50DA, les frais de restauration sont de l'ordre de 50135DA, enfin la commission logistique quant à elle a déboursé la somme de : 12474.24DA.⁹⁶⁰

Ce conclave de la CADC tenue à Illilten permet à cette localité et la daïra d'Iferhounene d'avoir une visibilité médiatique et politique autrement que par les émeutes et son paysage. Ce tested'organisation et de gestion d'une rencontre politique majeure des militants du mouvement citoyen de la wilaya de Tizi-Ouzou est une forme de formation politique intensive et de mise à l'épreuve pour les jeunes militants de la coordination locale.

La tenue de ce conclave clôture la fin de l'été et l'entame des préparatifs de la rentrée scolaire et sociale. Cette rentrée qui va clore une phase de mobilisation et confirmer l'entrée dans une phase descendante qu'il a engagée depuis cet été 2001.

⁹⁶⁰PV de la coordination des comités de villages de la commune d'Illilten du 3 septembre 2001.

Conclusion du chapitre 9 :

La marche du 14 juin a constitué le symbole de la phase de zénith du mouvement, le pic de la mobilisation citoyenne qui a couronné deux mois d'intense activité militante, d'indignation et d'affrontements. Le jour d'après s'annonce difficile. Les déceptions nées au lendemain de cette manifestation de crise laissent un goût amer et inachevé chez les militants des coordinations et des citoyens impliqués dans la contestation. Comment peut-on rentabiliser cette exceptionnelle mobilisation face à la gestion répressive de la mobilisation par l'Etat ? Les interrogations et la déception des militants s'associent avec un sentiment d'euphorie d'avoir fait l'histoire par la participation à un événement fondateur.

Cette étape de zénith du mouvement se manifeste également par la radicalisation des actions protestataires légitimée, aux yeux des délégués, par l'approche policière du pouvoir à l'égard de la contestation. Cependant, des indices commencent à émerger du passage graduel et imminent de la mobilisation vers la troisième étape, la phase descendante. La création d'organisations concurrentes et la routinisation de la protestation sont deux de ces signes. Le déploiement de la contestation durant l'été 2001 est l'opportunité de l'amorce de la manifestation de ces indicateurs.

Ce face à face entre protestataires et autorités politiques va se prolonger au cours de cet été, par des actions radicales routinières et des restrictions des libertés des manifestations, notamment à Alger décidée depuis le 18 juin. En dépit de cette interdiction, les entrepreneurs de la protestation adoptent une stratégie de réappropriation des symboles fondateurs de l'histoire contemporaine de l'Algérie, afin d'affirmer l'ancrage national de la contestation, contester aux autorités le monopole des commémorations des fêtes nationales et légitimer le projet proposé dans la plate-forme d'El Kseur en le présentant comme le prolongement des engagements de la révolution de novembre et de la plate-forme de la Soummam de 1956. Cette manipulation des symboles sert également à capitaliser les vertus mobilisatrices et émotionnelles de ces séquences historiques.

L'interdiction de la marche des délégués du 5 juillet et celle du 8 août 2001, va conduire les protestataires à modifier et adapter leur tactique protestataire en se repliant sur des territoires acquis pour garantir la réussite de la mobilisation. D'où l'organisation des marches du 19 juillet à Bouira et de celle du 20 août 2001 à Ifri, lieu symbolique de la résistance anticolonialiste et de l'engagement total de la Kabylie dans le projet national. La veille de la journée de la fête de l'indépendance et de la jeunesse une journée « villes et villages morts » a été observée dans la Kabylie non sans soulever quelques mécontentements de la part de citoyens qui se sentaient cloîtrés chez eux et empêchés de circuler. Cette radicalité protestataire suscite des frictions et pousse à la prise de parole pour dénoncer ces dérives, au silence et à la défection ou l'exclusion des militants.

En effet, c'est le sort réservé à un des leaders de cette contestation à Bejaia, Akrou Sadek. Le comité populaire a entamé, du 14 au 16 juillet, un processus politique d'élaboration d'un premier bilan du mouvement afin d'identifier les défaillances et les lacunes et élaborer une

nouvelle stratégie et proposer une nouvelle charte programmatique pour la contestation. Il est mis en minorité et marginalisé. Le 17 juillet, le comité populaire de la wilaya de Bejaia est divisé. Une autre organisation voit le jour le 19 juillet à Amizour, la CICB qui opte pour une délégation en référence au village et au quartier, sans le arch, et refuse d'intégrer des représentants des syndicats et du mouvement associatif, s'alignant en partie sur le modèle de la CADC.

Nous pensons que cette division est une prémice du processus d'émergence de la phase descendante du mouvement de protestation. Il est le résultat de rivalités et de concurrences politiques entre les différentes composantes hétéroclites du mouvement social sur le leadership et la définition des enjeux et de la stratégie et la tactique à adopter face à l'adversaire. Cette exclusion d'un partenaire du mouvement s'inscrit également dans le prolongement des contradictions camouflées temporairement par le compromis de la plate-forme d'El Kseur. Le climat de tension extrême et l'urgence de finaliser une charte revendicative avant la marche du 14 juin ont contraint les différents acteurs à accepter un compromis précaire et fragile, consigné dans la plate-forme d'El Kseur, qui n'a pas réussi à unifier les cadres de perception et d'interprétation de tous les contestataires.

Cette plate-forme programmatique n'a pas résolu les tensions entre deux tendances et modèles de structuration du mouvement. La représentation en référence uniquement aux représentants des villages et quartiers (CADC), et celle qui est ouverte aussi aux syndicats et au mouvement associatif (CPWB).

Les rivalités, concurrence et disputes entre les différents acteurs au sein de la direction du mouvement traduit en partie une tension permanente qui traverse les mouvements de mobilisation qui naissent entre la logique de la recherche d'une action stratégique de la part des responsables et les craintes d'une forte concentration du pouvoir et du contrôle du mouvement par une instance centralisée. La « loi d'airain de l'oligarchie », de Michels explique ce processus qui concerne toute communauté qui au-delà d'une certaine taille, un certain rayon d'action et un certain volume de ressources, sont enclins à la bureaucratisation. Ce qui fait naître une tension entre l'élite du mouvement et les militants. Ainsi, le principe d'horizontalité qui est adopté par le mouvement pour enrayer ce risque semble ne pas contenir ce processus inéluctable de bureaucratisation et de division des tâches militantes, de tension entre structure d'autorité émergente et expression spontanée sans cesse alimentée et corrigée par la vie de la communauté en mouvement.

Ceci est visible dans le travail de coulisses lors des conclaves des différentes coordinations où quelques délégués influents construisent le consensus autour de leur vision de la situation. Certains parmi eux recourent à des procédés violents et agressifs pour faire face à leurs adversaires politiques qui expriment des positions contrastées ou des critiques à leur égard et les acculer au silence ou à la renonciation. Le profil de ces acteurs est typique. Militants ou ex-militants de partis politiques, disposant de réseaux de connaissances militantes et professionnels, d'un carnet d'adresses étoffé qui séduit et facilite les processus de coopération et de coordination entre les différents acteurs et collectifs et la presse au fil du déploiement de la contestation.

Ainsi, il existe un noyau dur du mouvement, autour duquel sont élaborées la majorité des décisions qui engagent l'avenir de la protestation. De ce fait, la majorité des coordinations locales jouent un rôle périphérique et certaines parmi elles qui ne disposent pas et n'ont pas fait émerger de fortes personnalités et d'élites intermédiaires sont contraintes malgré elles à faire dans la figuration et avalisent les décisions des instances centrales et sont exhibées comme signe du consensus et d'union du mouvement. Cette mise en scène de l'union, du débat contradictoire fait partie du rituel management de la gestion de l'image du mouvement. Ainsi, ces modes concrets de fonctionnement qui fait émerger des individualités et acteurs qui concentrent l'essentiel des centres et modes de prise de décisions crée des tensions avec le principe d'horizontalité prôné par le mouvement.

Nous pensons que le mode de délibération par le consensus n'est pas un obstacle en soi à la gestion démocratique du mouvement social, puisque cette recherche du consensus sinon de l'unanimité est imputée au modèle des *Quakers Action Groups*, nombreux dans les mouvements de droits civiques et dans les mouvements pacifistes et antinucléaire.⁹⁶¹ Notre regard doit être porté à la manière dont ce consensus est construit, avec ou sans la participation de la majorité des militants, avec ou sans usage de la violence et des intimidations multiples.

Cette structure locale qui s'est donné une dénomination en référence à l'appartenance tribale (At Yettura à Iferhounene et Illilten dans la commune d'Illilten) est, en pratique, un cadre organisationnel de l'action collective de type intercommunal. Plusieurs indices nous indiquent que les militants du « mouvement citoyen » s'organisent selon l'appartenance aux territoires de la commune sans liens directs avec le cadre tribal comme paradigme politique structurant l'activité politique.

De prime, les textes élaborés par les assemblées générales de villages, lors de la confection de PV de mandat aux délégués, divergent dans la dénomination de l'instance supra-villageoise qui a été mise en place. Certains parlent de coordination de arch, d'autre de commune (conseil communal), ou les deux à la fois (conseil communal du arch) ou « coordination du arch d'Illilten » et « coordination de la commune Illilten », « coordination des comités de village d'Illilten » ou parfois une tribu qui n'existe pas, la tribu d'Iferhounene. Cette prolifération des entités dénote un rapport inégal sinon une appropriation différente de l'histoire de la région par les acteurs de la contestation qui ne sont pas tous sur la même longueur d'ondes et ne disposent pas du même niveau de connaissances de l'histoire de leur propre région et ne saisissent pas le sens du mot tribu et des modalités de son fonctionnement et encore moins des différentes mutations qu'elle a subie au cours des différents processus historique.

En second lieu, les délégués de la coordination locale signent leurs déclarations parfois en se référant à une instance tribale « At Yettura », ou « coordination communale d'Iferhounene et d'Imessouhal », et dans d'autres cas les deux en même temps. La même procédure pour les militants d'Illilten. Par ailleurs, plusieurs acteurs impliqués dans cette constitution de la

⁹⁶¹ Cefai, 2007, p343.

coordination locale développent deux perspectives différentes d'un même événement auquel ils ont activement participé. Les uns évoquent une structure tribale d'autre préfèrent parler de coordination communale.

Enfin, si on se tient au procédé technique lié à l'organisation des actions militantes, telles que la collecte des cotisations par village pour la trésorerie de la coordination ou la confection des listes des manifestants et organisateurs des marches, cela constitue, nous semble-t-il, des indices de fonctionnement de la coordination à Iferrhounene sur la base du découpage administratif communal et non tribal. Chaque commune établit sa propre liste de l'argent collecté, qu'elle versera ensuite à la coordination supra-communale, désignée par la coordination du Arch At Yettura et chaque commune élabore sa propre liste des personnes concernées par la participation aux différentes marches du 5 juillet, 8 août et 20 août 2001. Par ailleurs, chaque commune a eu son représentant qui a participé au conclave de la CADC d'août 2001.

Durant l'été 2001, la dynamique contestataire et son déploiement à Iferrhounene a fait émerger une forme de concertation et de solidarité entre les militants des deux coordinations communales à dénomination tribale, dans un cadre dénommé « le conseil de coordination des Aârch Ath Yetsoura et Illilten » pour prendre en charge la question de la sécurité des examens du BAC et du BEF, en juin 2001 et la mise en quarantaine des gendarmes. Cet ostracisme à l'égard du corps de la gendarmerie était utilisé beaucoup plus comme outil symbolique pour définir une communauté et une identité collective unanime face à un adversaire. Cependant, des difficultés sont signalées lors de sa mise en œuvre et qui s'expliquent en grande partie par le fait que cet ostracisme s'applique à des personnes étrangères à l'espace villageois et qui échappent au contrôle social et à la souveraineté de l'assemblée villageoise,

A notre connaissance, ce conseil intertribales ou intercommunales n'a pas été institué officiellement comme l'a été à titre d'exemple « la coordination du arch At Yettura » le 30 mai. C'est une coordination et mutualisation des ressources temporaire pour prendre en charge des actions de protestation communes, c'est une intercommunale temporaire et circonstancielle, regroupant les trois communes de la daïra d'Iferrhounene.

Cette coordination intercommunale n'est pas une réactivation d'une structure confédérale ancienne qui n'a jamais existé, ni signalée par les anthropologues de la Kabylie (Carette 1848, Devaux 1859, Hanoteau 1872, Masqueray 1886. Mahé 2001), mais d'une coordination intercommunale, « conseil des comités de citoyens des trois (3) communes de la Daïra » qui a été mise en place sans aucune structure permanente pour prendre en charge des questions qui relèvent d'un intérêt commun. La référence au paradigme tribal est inopérante, les unités politiques modernes liées à l'Etat national indépendant, telles que la commune, la daïra et la wilaya, constituent le paradigme qui structure l'organisation du mouvement à Iferrhounene.

Cette alliance entre les coordinations locales ne signifie pas absence de tensions souterraines et de concurrence qui existent entre les deux structures. C'est ce qui s'est manifesté

lors du conclave de la CADC du 24 août à Illiltén, où la coordination entre les deux structures s'est contentée d'une aide logistique sans aucune coordination politique. Une forme de concurrence à la visibilité politique et médiatique explique en partie cette rivalité.

L'organisation du conclave de la CADC à Illiltén a créé une dynamique de mobilisation des militants de la coordination locale et des citoyens sympathisants de la contestation. La réalisation des différentes tâches concrètes liées à la logistique a imposé une concertation entre les différents acteurs. Plusieurs réunions techniques ont été nécessaires pour répartir ces tâches, confier des responsabilités, tenir une comptabilité, agréger les différentes ressources, notamment financières. L'imposition d'une cotisation de 1600 DA par village pour couvrir les frais d'organisation du conclave, des citoyens et des commerçants ont été mis à l'œuvre pour renflouer la caisse. La majorité des concernés ont répondu à l'appel de la solidarité et de la mobilisation. Cependant, quelques villages n'ont pas payé leur cotisation en raison de désaccord avec le mouvement. Les fidélités partisans au FFS ont pris le dessous sur les loyautés au mouvement de protestation. Ce qui indique absence d'unanimité et de consensus et le désengagement de certains villages de la contestation.

Au lendemain de cette « marche historique » du 14 juin 2001 des signes d'essoufflement du mouvement commencent à apparaître et des divergences sur la question du dialogue et des négociations avec le pouvoir s'expriment et s'affrontent lors du conclave d'Illiltén en fin d'été 2001 et divisent les militants en deux camps. Des questions d'ordre structurelles entravent le fonctionnement et le déploiement du mouvement et cantonnent la contestation dans les limites de la Kabylie, comme tente le pouvoir de le faire avec sa stratégie de manipulation de l'image du mouvement par la presse, pour produire des effets repoussoirs, de containment et de stigmatisation.

La rentrée sociale et scolaire de septembre sera déterminante quant à l'avenir de cette mobilisation citoyenne qualifiée « d'historique et d'exceptionnelle ». Les premiers signes de la décélération de la mobilisation vont-ils s'amplifier ? D'autres indices du passage à la troisième étape de la phase descendante vont-ils émerger ?

Chapitre 10

Première phase de rupture

*« La coordination du archAt
Yettura » face à la rentrée scolaire et
sociale de septembre 2001*

Introduction :

A la fin de l'été 2001, le mouvement social né des événements d'avril traverse une des phases charnières de sa jeune histoire. Sera-t-il capable d'assumer sa mission historique qu'il s'est fixé, entre autres, dans sa plate-forme d'El-Kseur, dans une nouvelle phase où plusieurs de ses animateurs et cadres et dirigeants sont appelés, suite à la fin des vacances, à rejoindre leurs lieux de travail ou d'étude ? Sans oublier la question du non renouvellement des mandats de quelques délégués et des villages qui ne mandatent plus aucun représentant.

Le déploiement de la coordination du arch At Yettura, va-t-elle se traduire par la recherche de nouveaux soutiens politiques et d'une nouvelle stratégie politique pour s'adapter à cette rentrée sociale ? Ou bien, les militants seront-ils prisonniers d'une image idéale du mouvement symbolisée par les mobilisations extraordinaires du 14 juin 2001 et seront insensibles aux signes d'essoufflement de la contestation ?

La fin de l'été a connu l'organisation de la commune d'Illilten d'un conclave de la CADC, et qui a semble-t-il mis la coordination d'At Yettura dans l'ombre. Cette rivalité entre les deux structures, induira-t-elle une nouvelle dynamique d'action politique à Iferhounene ?

L'engagement de la contestation dans une nouvelle phase descendante se traduira-t-elle par l'émergence de nouvelles organisations concurrentes, des divisions internes, de la défection des militants et du délitement du lien entre délégués et les villages ? Le mouvement poursuivra-t-il ses actions protestataires qui vont devenir routinières ? Quel sera l'attitude des autorités face au prolongement de la mobilisation ? Changeront-elles leur approche de la contestation en fonction du calendrier électoral qui rythmera la scène politique de la nouvelle année qui se profile à l'horizon ?

Après cinq mois de mobilisation intense, le mouvement engagera-t-il des contacts avec les autorités ? Qui osera franchir le premier pas ? Quels sont ces délégués qui opteront pour le dialogue ? Cette option réunira-t-elle un consensus au sein des différentes composantes de la contestation ? Quel sera le sort réservé aux initiateurs de cette démarche de négociation ?

Le mouvement verra-t-il quelques-unes de ses revendications satisfaites ? Si c'est le cas, quelle sera la réaction des responsables de la contestation ? Modifieront-elles leur tactique et leur mode d'approche avec les autorités ?

Ce chapitre sera consacré à la description et au décryptage de la contestation à Iferhounene et ses interactions avec l'actualité au niveau régional et national entre le mois de septembre 2001 et le mois de février 2002.

Examinons la situation de la mobilisation dans la daïra d'Iferhounene.

**10-1-La réunion du 2 septembre 2001 de « La coordination du archAt Yettura ».
Nouveau local et nouvelles perspectives.**

Le mois de septembre commence par l'acquisition d'un nouveau siègeau niveau du local de l'ancienne pharmacie, située au centre-ville d'Iferhounene, en dessous du siège de la mairie. Le déménagement de l'ancien local, sis à la sortie de la ville, est lié semble-t-il à une perquisition dont il a fait l'objet de la part des services de sécurité, selon le témoignage de Kamel AF.

L'occupation de ce nouvel espace par la coordination a été faite suite à l'accomplissement d'une formalité administrative de présentation d'une demande écrite, adressée au maire FFS de la commune, le sollicitant pour la mise à la disposition de la coordination, de ce local, propriété de la municipalité. Un arrêté fut signé par le maire qui attribue ce local à la coordination. Faute de disponibilité des clés, la porte fut défoncée par les délégués pour s'y installer. Des objets (frigo, etc.) trouvés à l'intérieur de la salle furent restitués à la municipalité après un vote à la majorité des délégués approuvant cette décision. (Salah janvier 2007)

Le maire explique les motivations de ce genre de deal implicite entre lui et les militants de la coordination locale : *« On leur a cédé le local d'une façon légale avec des papiers et à titre provisoire, d'utiliser le local de façon provisoire dans le cadre des activités de la coordination. Pour nous, en tant que responsable on avait dit au début des événements que tout ce qui était dans notre pouvoir sera mis à la disposition du mouvement pour travailler dans un cadre organisé et arriver à maîtriser les gens. Je leur ai cédé le siège de la pharmacie comme siège de la permanence, je leur ai dit que l'essentiel est d'encadrer les jeunes »* (Lounis Rabah 2013)

La première séance de travail avec laquelle ce lieu a été baptisé fut la réunion de « la coordination du archAt Yettura », tenue le dimanche 2 septembre 2001, et qui a eu pour ordre du jour de faire un bilan du conclave d'Illilten tenu le 24 août, et aussi du mouvement de contestation dans son ensemble.

Selon le texte de la convocation envoyée par le « arch ATH YETSOURA Coordinations IferhouneneImessouhal » les « délégués des villages sont priés d'assister à la réunion de travail qui aura lieu le dimanche 02/09/2001 au nouveau siège (ancienne pharmacie d'Iferhounene) » l'ordre du jour de la rencontre est de faire « un bilan du mouvement et du conclave d'Illilten et du conclave extraordinaire de Tizi-Ouzou ».

Le PV dressé le lendemain, énumère le nombre de village présents à cette réunion, qui d'ailleurs n'a pas dépassé 19 villages⁹⁶² ; c'est-à-dire à peine la moitié des villages de la tribu At Yettura (40 villages).

⁹⁶² Etaient présents pour la commune Imessouhal les villages suivants : Ait Ouatas, Tizi Guefres, Iguer Lakrar, Azaghar, Ahfir, Ait Meddour, Tizi Boufed. (7/14), pour la commune d'Iferhounene : Ait Hamou, Ait Arbi,

La réunion a été présidée par Lakrout B, délégué de la coordination au conclave d'Illilten du 24 août, qui a d'ailleurs, après avoir respecté le rituel de la minute de silence à la mémoire des victimes des événements, a présenté un compte rendu du conclave de la CADC.

Suite aux débats, l'assistance a pris un certain nombre de décisions. On citera : sur le plan politique, il a été décidé de tenir un mini conclave de la coordination locale le vendredi 14 septembre, à la « maison de jeunes »⁹⁶³ d'Iferhounene. A cet effet, une commission de préparation du conclave a été désignée, composée de cinq membres : Houche A, dit Salah d'Iferhounene⁹⁶⁴, Cherif Azwawde Tikilsa, Ait Fella Kamel d'Ait Arbi, Hamlet Djamel d'Ait El Mansour, Amrone Akli d'Ait Hamou. A noter que toutes les personnes qui figurent dans cette commission appartiennent aux villages de la commune d'Iferhounene. Aucun délégué de la commune d'Imessouhal n'y figure, à moins que chaque commune à la charge de préparer son propre rapport, ou bien la majorité des villages de la commune d'Imessouhal se sont désengagés de la coordination.

L'objectif de ce mini-conclave est de prendre en charge le problème du désengagement de certains délégués et de certains villages et de dresser un premier bilan de « la coordination du archAt Yettura » après quatre mois d'activité.

Enfin, des délégués ont été désignés pour représenter la coordination au prochain conclave de la CADC qui aura lieu à Tigzirt, le 6 septembre 2001. Il s'agit de : Ait Fella Kamel, Yaha Tahar, Yahia (Allia) et un membre observateur Yalali Salah.

Un délai fut accordé aux villages qui n'ont pas encore réglé les « charges financières »⁹⁶⁵. Ce point est un indice qui dénote les difficultés réelles d'implantation de la coordination dans tous les villages de la tribu et le début d'un relâchement de ses liens avec la population.

Iferhounene, Tikilsa, Laazib, Ahdouche, Taourirt Ali Ounaser, Menai, Imezouagh, Ait Atsou, Ikhdachen. (12/23). Voir liste des délégués présents dans la réunion.

⁹⁶³ Maison de jeunes, structure publique appartenant au ministère de la jeunesse et des sports ouverte à la fin des années 1980 (1987-88). Elle sert de lieu de spectacles, de jeux, de pratique d'activités sportives et artistiques pour les jeunes de la daïra d'Iferhounene. En l'absence d'infrastructures de loisirs (cinéma, théâtre, maison de culture etc.), elle constitue l'un des rares espaces publics de rencontres des jeunes (des deux sexes) des milieux ruraux et montagnards.

⁹⁶⁴ Salah, qui nous a affirmé qu'il s'est retiré du mouvement suite au désaccord avec ce qui s'est passé dans le conclave de Ouacif (2/3août 01) figure comme membre de cette commission. Nous pensons que ce militant s'est retiré à petit pas du mouvement et de la coordination locale après cette rentrée de septembre, même s'il a gardé des liens avec les « délégués » auxquels ils donnaient un « coup de main », comme on le verra à l'occasion des élections locales du 10 octobre 2002.

⁹⁶⁵ Le mot cache en réalité les cotisations financières que doit s'acquitter chaque village engagé dans le mouvement. On citera parmi les autres mesures qui ont été prises, la nécessité d'établir un « tableau de la permanence » une sorte de planning des « gardes », l'installation d'une commission chargée de donner des brassards noirs et les bonbons aux candidats aux examens du BAC 2^{ème} session, enfin restituer à la mairie quelques objets trouvés dans le local à peine réceptionné.

10-2-Le mini conclave du Arch At Yettura du 14 septembre 2001⁹⁶⁶.

Les membres de la commission de préparation du mini conclave du 14 septembre, se sont réunis à plusieurs reprises pour confectionner un document de travail à soumettre à la discussion et élaborer un texte de motivation inclus dans la lettre d'invitation adressée aux présidents de comité de villages de la tribu At Yettura.

10-2-1-Le document de travail

Le document est intitulé « *préparation du conclave interne de la coordination du Aarch* », composé de deux pages rédigées à la main. Ce texte s'articule en trois axes, qui abordent les questions qui préoccupent les délégués. Il s'agit de faire un constat et une « *évaluation des forces dans notre commune⁹⁶⁷* », identifier « *les faiblesses du mouvement* » et enfin de réfléchir aux « *voies et moyens d'organisation* » pour une mobilisation des compétences militantes disponibles qui se sont désengagées. Le contenu de la réflexion est formulé sous forme de points séparés sans aucune construction d'une argumentation cohérente qui articulerait l'ensemble de ces trois axes.

Dans le premier axe, les membres de la commission ont recensé les points forts de « la coordination du archAt Yettura ». La régularité dans la participation aux différents conclaves de la CADC et dans toutes les actions (marches et meetings) est mise en avant ; toutefois il faut signaler que cette participation est présentée sur le mode passif de la simple « présence » sans mentionner la qualité et le niveau de cette implication lors des conclaves et des marches ou meetings.

« *Le caractère apolitique dans notre groupe* » est considéré comme un gage d'unité des rangs. S'agit-il d'une simple confusion sémantique entre apolitique et non partisan, une négation de l'action politique partisane ou d'une représentation et un discours de distanciation par rapport au politique qui masque ou feigne de reconnaître et d'assumer le fait politique de l'action de ce groupe ? Notons la similarité de cette posture des militants de la coordination locale avec celle mise en avant par les membres des comités de villages dans le cadre de l'exercice de leur activité municipale au sein des assemblées villageoises et dans l'espace public villageois. Ils n'associent pas leur engagement pour la promotion du bien public à une action politique. Cette posture est dictée par la peur des divisions politiques et des polémiques récurrentes entre partisans des deux grands partis implantés en Kabylie, ce qui pourrait paralyser le dynamisme des assemblées villageoises, d'où cette distanciation tactique du moins sur le plan de la représentation que se font les acteurs à propos de leur engagement.

Enfin, une mention spéciale est accordée à la coordination locale (sans la nommer) pour avoir pu « *préserver des vies humaines* » et n'avoir enregistré aucun mort parmi les émeutiers dans la région d'Iferhounene.

⁹⁶⁶ Nous nous contenterons d'aborder ce mini conclave à partir de la présentation d'un document de travail élaboré par « la commission de préparation ». Les délégués que nous avons sollicités n'ont pas pu apporter des témoignages significatifs en mesure d'enrichir cette présentation. Aucun des délégués que nous avons sollicités, n'a gardé de souvenirs précis et cohérents de cette rencontre.

⁹⁶⁷ Pourquoi le texte fait référence à la commune d'Iferhounene alors que le mini conclave concerne le arch At Yettura ?

Le deuxième axe « *les faiblesses du mouvement* », point cardinal de la réflexion, a recensé pas moins de neuf points, qui constituent les « tendons d'Achille » du mouvement sur le plan local.

Les délégués attirent l'attention sur le délitement du lien qui unit le mouvement de contestation avec la population. Ils constatent une « *démobilisation de la population* » qui se traduit par « *la non adhésion de quelques villages* » dans la coordination du archAt Yettura et par « *le manque de moyens financiers* » qui témoignent de la non implication et des réserves de la population vis-à-vis de la structure locale et de l'état de la contestation dans son ensemble. Le document explique cette distanciation par deux facteurs cités séparément, du « *manque de communication entre les délégués et leur citoyens* » ou par un « *manque d'actions locales* » qui indique, mais sans l'explicitier, un rôle passif et réactif et non agissant de « la coordination du archAt Yettura » sur le cours des événements à l'échelle locale et régionale.

Le deuxième aspect qui a suscité les critiques des délégués est justement le rôle du délégué et le fonctionnement de la coordination locale. Ils perçoivent une « *défaillance des délégués notamment dans les réunions* », et précisément « *dans les réunions de réflexion (solidarité, plate-forme...)* » ; chose qui peut s'expliquer, pour certains d'entre eux, d'une part par le manque d'expérience de lutte politique et le rythme parfois effréné de longues et interminables réunions de concertations techniques, de débats politiques et de délibérations qui s'engagent dans des considérations de procédures lourdes pour un jeune militant bénévole. D'autre part, les compétences et le savoir-faire politique et intellectuel relativement « limité » de l'encadrement militant de la coordination locale, qui, il faut le reconnaître et au-delà de la sincérité et l'abnégation de l'engagement de beaucoup de ces militants, est asséché. Cette situation fait suite aux nombreuses défections enregistrées après l'été 2001. Ce texte de travail en est l'indice révélateur de cette insuffisance de la coordination du archAt Yettura, d'ailleurs, comme nous l'avions précédemment signalé, le témoignage de Kamel AF qui reconnaît que cette structure n'a pas produit de réflexion sur le mouvement et que les délégués ne faisaient que commenter les textes des autres coordinations.

D'où peut-être cet autre constat fait par les délégués qui regrettent implicitement « *le caractère trop pacifique du mouvement* ». C'est un appel déguisé au durcissement et à l'émeute comme forme d'action qui exprime un manque de crédibilité accordée à l'action politique et à la représentativité politique. Ce constat concorde avec notre analyse du durcissement et de la radicalisation des actions protestataires durant cette phase de l'après 14 juin.

Par ailleurs, mêmes les délégués qui continuent d'activer n'étaient pas exempts de toute responsabilité dans cette « *démobilisation* ». Le document met l'index sur « *le manque d'engagement de certains membres de la coordination* », et aussi du « *non respect de quelques directives* », sans préciser lesquelles.

Ce constat brut, exprime autrement le propre d'une mobilisation politique, notamment celle d'un mouvement social. L'engagement militant n'est pas uniforme, linéaire et irréversible. Chaque engagement est particulier ; a son propre rythme, son timing et sa trajectoire.

Enfin, les délégués constatent « l'absence de la femme dans le mouvement ». Ce constat mérite d'être examiné pour la simple raison du fait de le mentionner est déjà en lui-même un indicateur du rapport au politique. S'agit-il d'un constat pour se donner une image « moderniste » et suivre une orientation décidée dans les instances dirigeantes du mouvement ou réellement d'une aspiration citoyenne exprimée tout de même dans un organe et espace supra-villageois. Nous pensons que la structure du mouvement qui impose une délégation émanant des villages est de fait une exclusion des femmes dans la représentation politique. Autre chose n'est que déclarations pour les besoins de la mobilisation dans un registre de discours qui se veut moderne.

Le dernier axe traite des « voies et moyens d'organisation ». Ce point a été abordé par les délégués préoccupés par les réponses à apporter aux insuffisances qu'ils ont au préalable identifiées. Afin de rationaliser et d'optimiser les compétences disponibles et offrir un cadre de militance codifié, il a été décidé de « prévoir d'élaborer un règlement intérieur » et d'élaborer « un code d'honneur local ».

L'autre point nodal de cet axe consiste sur le travail de mobilisation de la population. Un ensemble de batterie de mesures sont proposées : « intensifier les rencontres avec la population et particulièrement dans les villages », cibler certaines catégories des jeunes « sensibiliser les collégiens et lycéens », et assurer une « **projection** de films et d'expositions ». Enfin, « intensifier les actions locales (grèves, demi rideaux, marche, meeting...) ».

Le souci de la représentativité est présent dans les têtes des délégués, ainsi il est demandé de « faire adhérer les villages qui ne sont pas dans le mouvement ».

Enfin, pour palier à l'absence des femmes dans le mouvement le remède proposé est de « créer une coordination des femmes ». Aucune démarche concrète n'a été mise en place pour créer cette structure à Iferrhounene. Ce qui est intéressant, c'est cette mise en scène d'une posture politique de la part des délégués de la coordination locale, qui savent pertinemment que leur proposition n'a aucune chance de susciter un engagement des femmes qui sont pour la plupart sous la tutelle des hommes et encore moins dans une conjoncture où les coûts et les risques de l'engagement sont élevés. Cette recommandation ressemble à un vœu pieu prêché dans un désert. C'est une mise en scène d'une image « moderniste » de la coordination adressée aux structures dirigeantes du mouvement et à la presse pour se dédouaner d'une impossibilité structurelle du mouvement à laisser de place aux femmes dans l'espace public.

10-2-2-« L'interpellation » des comités de villages :

Afin de réunir le maximum de délégués des villages de « la tribu d'At Yettura », les membres de la commission de préparation du mini conclave du arch ont préparé une invitation⁹⁶⁸ adressée à chaque « « président du comité de village ».

⁹⁶⁸ Le document est un texte de brouillon de quatre pages, écrit à la main avec de gros caractères. Chaque page contient un à deux paragraphes, ce qui pourrait donner un texte d'une ou de deux pages une fois mis au propre. Il porte à droite de la première page le nom de la « coordination du Aarch Ath Yettsoura », juste un peu plus bas et à partir du milieu de la page : A Monsieur le président du comité de village », suivi de quelques points laissés pour inscrire le nom du village. Un peu plus bas, au milieu de la page et en gros caractères est écrit : Invitation. La

Le texte commence par énoncer le constat de la démobilisation de certains villages de la région après cinq mois du combat pacifique. Et afin de motiver les militants éventuels ou le réservoir de militants en attente ou mis en veilleuse, les rédacteurs tentent de caresser dans le sens du poil et éveiller un sentiment de fierté à l'égard d'une « région... pourtant renommée pour sa noblesse et l'engagement de sa population à participer à toutes les luttes pour les libertés et la citoyenneté depuis la nuit des temps ». Et de lancer un appel en direction, non pas des citoyens pour se déterminer individuellement, mais pour « l'implication de tous les villages », comme entités homogènes.

Leur connaissance de la réalité du terrain les conduit à s'attendre à des réactions de désengagement ou de refus d'implication de certains villages, pour laquelle ils réajustent et réévaluent à la baisse leur demande ; « à défaut d'engagement de votre village pour cette organisation soyez au moins présents au conclave interne du Aarch que nous organisons le vendredi 14/09/01 à partir de 9h00 du matin jusqu'au soir à la maison de jeunes d'Iferhounene ».

Kamel AF et Youcef délégués de la coordination d'At Yettura explique que le but était « **de pousser les villages qui n'avaient pas de comité à les reconstituer. L'existence d'un comité dans un village peut prémunir le délégué des excès ou des dérives possibles et il peut encadrer les jeunes** » (Août 2008)

L'ordre du jour du conclave, comme nous l'avions précédemment présenté, consiste à évaluer les forces et faiblesses du mouvement et réfléchir à une meilleure organisation et enfin établir un programme d'actions locales.

L'invitation se termine par l'annonce quasi rituelle des mots d'ordre et slogans du mouvement : « pour les libertés ; pour la dignité ; pour la satisfaction des revendications de la plate-forme d'El-Kseur. Vive l'Algérie, *ulacsmahulac* (pas de pardon) »

La réunion qui s'est tenue à la maison de jeunes de 9 h à 22 heures du soir n'a pas été menée à son terme, puisque « **certains présents ne pouvaient pas prendre de décision au nom de leur village étant eux-mêmes non représentatif. On a convenu d'une autre réunion en exigeant de déléguer de véritables représentants** » (Kamel AH 2008)

10-3-La défection des militants

Une évolution politique majeure a eu lieu lors de l'été et qui commence à peine à être visible lors de ce mini-conclave et qui concerne le retrait de plusieurs villages et délégués proches du FFS de la coordination locale.

dernière page finit par : vive l'Algérie, *ulac smah ulac*, Arch Ath Yetsoura. Une note clos le texte : NB : pour signaler que : le transport du soir est assuré.

Par ailleurs, nous disposons aussi de l'invitation officielle qui a été envoyée au président du comité de village d'Ait Arbi. Le texte ne diffère pas de celui qu'on a présenté. Une légère différence réside dans l'entête de l'invitation officielle qui porte le nom de la coordination tribale, avec la mention des noms des deux communes : Iferrhounene-Imessouhal.

« Il y avait en été, la déclaration d'Aït Ahmed sur la chaîne El Jazzera qui accusait le mouvement d'être créé par les services algériens, DRS, et ce qui a immédiatement conduit certains délégués à se retirer du mouvement, notamment ceux des villages de la commune d'Imessouhal » (Kamel AF, Août 2008)

Effectivement, en été 2001 le leader du FFS, dans son intervention sur la chaîne El Jazzera, même si il n'a pas remis en cause la dynamique du mouvement en tant qu'expression citoyenne voit dans la dénomination du mouvement «arouch»le produit des laboratoires des moukhabarat, de la DRS⁹⁶⁹.

Cette position de Hocine Ait Ahmed a été déjà exprimée sous une version légèrement différente au début des événements du « Printemps noir », dans un mémorandum du 12 mai adressé par le FFS aux décideurs pour lui soumettre une sortie de crise, qui passe par l'élection d'une constituante. Dans ce texte le FFS évoque « *des provocations et des manipulations programmées par des cercles du pouvoir et ses relais* » pour faire basculer la région dans le chaos.

Les différents responsables du FFS déclinent cette thèse du complot en plusieurs versions qui s'articulent à différencier entre le mouvement citoyen qui exprime des revendications citoyennes dans le sens d'une « dissidence citoyenne » que le FFS doit élargir à tout le territoire national pour éviter sa ghettoïsation. De l'autre, le mouvement des arouch qui charrie avec lui l'archaïsme et le refus de la modernité politique, du pluralisme politique que le pouvoir tente à travers ce mouvement des arouch d'annihiler toute chance d'émergence d'une alternative démocratique au pouvoir militaire qui a privatisé l'Etat⁹⁷⁰.

Nous avons pris le temps d'exposer la position du FFS en raison de ses effets sur la dynamique de la contestation et de sa réception et perception par les différents acteurs engagés pour ou contre ce mouvement de protestation. On a déjà décrit la séquence où Akrouf s'est

⁹⁶⁹ Nous pensons que c'est l'impact médiatique universel de la chaîne El Jazzera qui a donné une résonance importante à la position du leader du FFS. Le FFS a déjà exprimé dans le mémorandum du 12 mai, et suscité des débats et cristallisé les tensions récurrentes qui traversent le mouvement social naissant en Kabylie autour de la définition des rapports avec l'Etat, et l'impérieuse nécessité politique pour les acteurs de la contestation de toujours se démarquer, de s'opposer et de s'autonomiser par rapport aux différents cercles de l'Etat, notamment le noyau militaire et de la police politique.

⁹⁷⁰ Dans une mise au point à un journal le FFS clarifie sa position vis-à-vis des arouch :

Mise au point du FFS

« Dans le n° 29 août du journal *Liberté*, un article signé Kahina Slimani tente, en usant d'amalgames, d'insinuations insidieuses, de semer la confusion dans les esprits quant aux positions clairement affichées du FFS. Aussi, je tiens à rappeler ce qui suit : 1— le FFS a été le premier parti à s'inscrire totalement dans la dynamique nationale citoyenne à travers l'organisation des marches historiques du 3 et du 31 mai. 2— le FFS a toujours pris le soin de distinguer cette dissidence nationale citoyenne des formes de structures qui s'y sont greffées artificiellement et dans lesquelles certains groupes et autres individus tentent de se refaire une virginité en cherchant, en vain, faut-il le souligner, à dévoyer cette dynamique et à l'instrumentaliser à des fins de repositionnement clanique. — le FFS a effectivement instruit ses militants pour consolider ce mouvement pacifique porteur d'espoirs de changement démocratique pour l'ensemble des Algériennes et des Algériens. Aussi, les militants du FFS restent déterminés à agir contre toutes les formes de dérives qui mèneraient le mouvement vers l'impasse et la ghettoïsation dans le but d'imposer des projets dangereux. Des projets qui, en définitive, font le jeu des clans au pouvoir opposés à toute issue politique et démocratique à la crise. P/Le secrétariat nationalLe premier secrétaire national » (Dossier de presse de Mahé)

adressé aux délégués de l'interwilayas notamment son interpellation des militants du RCD et du FFS auxquels il reproche d'avoir dévié le mouvement après son exclusion comme représentant de la wilaya de Bejaia au profil de la CICB. Ce militant a mis du doigt l'ambiguïté de la position du FFS qui s'est traduite par des approximations et incohérences. Alors que les militants du FFS étaient aux côtés de ceux du PST, dans une logique de concurrence et de coopération au sein du mouvement de protestation, ils choisissent d'exclure le comité populaire animé par des syndicalistes et de rejoindre la CICB qui s'aligne sur le modèle de la CADC. Ce choix du FFS fait rater au mouvement une opportunité politique d'opter pour une trajectoire politique différente de celle qui domine actuellement en ce mois de septembre, et qui est jugée archaïque et que le FFS ne cesse de vilipender et de considérer comme une création de la DRS.

Cette position du FFS a suscité des tiraillements dans les rangs des militants du parti d'Ait Ahmed et ceux du mouvement citoyen. Ces tensions ont conduit à des défections dans les deux camps. Certains militants du FFS ont renoncé à leur engagement dans le mouvement social naissant et préfèrent la fidélité partisane, d'autres ont rompu leur adhésion au plus vieux parti d'opposition et s'investissent dans la dynamique citoyenne qu'ils mettent au cœur de leur engagement politique. Les déclarations d'Ait Ahmed ont modifié la trajectoire du mouvement de contestation et généré des tensions politiques qui auront des effets visibles sur la contestation.

En plus de la défection de quelques militants du FFS majoritairement des villages de la commune d'Imessouhal, la coordination d'Iferhounene a vu plusieurs de ses cadres et militants, se retirer de l'activité militante, même si certains d'entre eux ont fait des retours temporaires vers l'activité militante. Certains désengagements progressifs s'expliquent par le retour des militants vers les lieux de travail comme ce fut le cas pour Azwaw C, Boukhalfa L, Mansour AH, etc., D'autres délégués et activistes étaient des étudiants ou lycéens ont rejoint les bancs des classes. Kamel A.F a rejoint le CFPA à Tizi-Ouzou, Ferhat l'université de Tizi-Ouzou, Smail et Hacène OF au lycée d'Iferhounene, etc., en plus du retrait de plusieurs villages de la coordination locale pour cause de lassitude et de crainte, à tort ou à raison, des manipulations politiques et partisans, et par manque de personnel disponible et volontaire pour représenter le village.

AH Mansour est élu secrétaire général du SETE de Tizi-Ouzou. Il sera absorbé par cette nouvelle fonction et graduellement il se décharge de son mandat de délégué du village Ait Arbi pour divergence politique avec le mouvement qui a dévié de ses objectifs.

« Quand je suis revenu de France en septembre, je me suis consacré beaucoup plus au syndicat qu'au mouvement pour préparer la rentrée sociale. Même si je participais à quelques conclaves, à Fréha. Mes activités syndicales ne me le permettaient pas, parce qu'on avait des problèmes dans notre syndicat et je suis devenu par la suite le secrétaire général, vers la fin de 2001 » (Ait Hamou Mansour, août 2010)

Le village d'Ait Arbi perd avec son départ une figure de consensus et de symbole de sérieux et d'engagement politique mesuré et réfléchi. Son retrait emporte avec lui la caution politique qu'il imprimait au mouvement et à la coordination locale.

De son côté le délégué de Taxlijt, Abaouz reprend ses études à l'université de Bouzaréah et délocalise ses activités militantes d'Iferhounene vers Alger et Tizi-Ouzou :

« Après la rentrée universitaire de septembre tous ont rejoint les bancs de l'université et je suis revenu trois fois pour assumer mes tâches de délégué du village et de la coordination d'At Yettura, mais par la suite je participais aux conclaves sans passer par le village, les jeunes du village me communiquaient les consignes et les positions à défendre et parfois je ne faisais que soutenir les délégués qui venaient d'ici. » (Abaouz, Août 2008)

Comment dans ce contexte d'éloignement de son village, source de sa délégation, peut-il continuer à représenter ses concitoyens. Cette délégation à distance et à temps partiel rompt avec le lien de proximité. Bref, c'est une compétence de moins pour la coordination d'At Yettura.

Enfin, le délégué du village d'Ahdouche dans la coordination locale nous livre un récit de son parcours assez significatif de cette nouvelle situation qui s'est créé après la rentrée sociale de 2001 jusqu'aux élections locales d'octobre 2002 :

« Je n'ai pas cessé mes activités en septembre 2001, parce que j'étais disponible et je n'ai reçu mon diplôme universitaire qu'au mois de février 2002. J'ai commencé à prendre du recul le moment où il y avait des délégués qui ne représentaient que leur propre personne, il y avait un problème de représentativité. Certains villages, n'avaient pas de comité de village mais il y avait parmi nous leurs délégués, à l'image du village d'Iferhounene qui n'avait pas de comité et Salah était le délégué d'Iferhounene⁹⁷¹, d'ailleurs on s'est fâché lorsque je lui avais fait la remarque. Il y avait certains villages qui font un pas en avant et deux pas en arrière, sans payer leur cotisation et n'activent pas, ils changent tout le temps leurs délégués, et ne prennent pas au sérieux leur mission, ce qui perturbe énormément la coordination et le travail collectif.

Après les élections locales du 10 octobre une vague d'arrestation et d'intimidation s'est installée. Ce n'est pas que je voulais arrêter, mais c'est qu'il y avait des réticences et un manque d'engagement de quelques villages. C'était bizarre, je rentrais (dans le lieu de réunion des délégués) et je ne trouvais que deux ou trois délégués que je connaissais, je me sentais étranger dans ma propre localité. » (Youcef, délégué d'Ahdouche, août 2008)

C'est un renouvellement de l'encadrement local de la contestation. Tout ce remue-ménage, le turnover des délégués ont perturbé le fonctionnement de la coordination. La recomposition sans cesse de la composante du groupe lui fait perdre ainsi ses repères, son rythme et sa cohésion. La délégation à distance nuit à la coordination et au travail collectif. Par

⁹⁷¹ Lorsque je discutais, en août 2008, avec un jeune d'Iferhounene, Djamel 30 ans, au sujet du délégué Salah voici son commentaire acide : « qui l'a désigné ? Il n'y avait pas d'assemblée et de comité. C'est un « nul » qui a subtilisé le cachet du comité et s'en est servi sans consulter les citoyens d'Iferhounene ». Notez tout de même, que je dispose d'un PV de mandat de délégué délivré à trois personnes dont figure Salah et qui date de juillet 2001, à moins d'envisager l'hypothèse d'un acte de falsification.

conséquent, la coordination a sombré lentement dans une sieste et entré dans une hibernation. Elle s'est contentée de marquer sa présence lors des différents conclaves qui vont se succéder à une grande vitesse, et participer dans les activités rituelles de la CADC.

Lors de ces réunions de la rentrée en septembre, les deux coordinations d'Illiltén et d'At Yettura ont été sollicitées par plusieurs jeunes à l'âge d'accomplir le service national pour soulever le problème des convocations qu'ils ont reçu. Ces candidats au service militaire ont reçu des convocations de la part de la gendarmerie d'Iferhounene les invitant à rejoindre les rangs de l'ANP. Inquiets de ce dilemme auquel ils sont pris, répondre à ces convocations équivaldrait à briser la décision d'immobilité de mettre en quarantaine les gendarmes. Refuser de se présenter à la gendarmerie, c'est s'exposer à des sanctions.⁹⁷²

Cette question a été abordée dans un conclave de la CADC à Ouaguenoun, le 21 septembre 2001. Les délégués prennent acte de la volonté des jeunes de rejoindre les casernes ce qui signifie « leur désir d'accomplir leur devoir national malgré l'ampleur du drame dans notre région » et dénonce l'obligation qui leur est faite de retirer leurs ordres d'appel au niveau des brigades de gendarmerie. La CADC lance un appel « *aux jeunes incorporables de s'abstenir de rejoindre les casernes jusqu'à remise des ordres d'appel par toute instance autre que celle de la gendarmerie (APC ou garde communale).* »

Cette position témoigne du souci des délégués de se montrer attachés à la nation et à l'Etat algérien en ne rejetant pas le principe « d'accomplir ce devoir national ». Néanmoins, ils utilisent cette carte comme mode de pression sur le pouvoir politique pour les contraindre à accepter de délocaliser les brigades de gendarmerie.

Ces formes de pression s'apparentent à la désobéissance civile qui vise à rompre temporairement le lien politique qui unit les populations avec les structures de l'Etat, telles que la gendarmerie et la télévision publique, l'ENTV, à qui les citoyens payent une redevance téléponctionnée sur la facture d'électricité.

10-4-Le non-paiement des factures de l'électricité : vers la désobéissance civile

Le « mouvement des arouch » a demandé à la population, à la fin du mois d'août 2001 lors du conclave d'Illiltén, de refuser de payer la redevance de télévision à « SONELGAS », entreprise publique qui gère la production et la distribution de l'électricité, pour exprimer leur indignation face au traitement fait par l'ENTV de la marche du 14 juin, jugé manipulateur et tendancieux.

⁹⁷² Lors de la réunion du 9 septembre la coordination communale d'Illiltén a débattu de cette question mentionnée ainsi « problèmes des jeunes appelés au service national ». Plusieurs propositions ont été retenues : 1 -« solliciter le P/APC pour prendre le problème des jeunes en relation avec la gendarmerie, pour solutionner les dossiers, les chargés de famille, etc.2-« solliciter le MD (Ministère de la défense) pour un bureau de Wilaya, l'enquête au niveau de la police, une antenne du bureau de Blida à Tizi-Ouzou » Archives du délégué Mamert.

Cette décision a été adoptée définitivement, les 30 et 31 août 2001, par les délégués de l'interwilaya, lors de la réunion de Mechdella à Bouira⁹⁷³. Dans le chapitre II perspectives du mouvement : actions, recommandations et suggestions, il est fait mention de « non paiement de la facture de l'électricité suite à la réponse négative du directeur général de la SONELGAZ concernant la taxe de l'ENTV. Le contentieux engendré sera à la charge des pouvoirs publics ».

L'application de cette décision n'a pas été unanime. Au village d'Ait Arbi, la décision a été approuvée au sein d'une assemblée villageoise, *Aberah*. Sa mise en œuvre n'a pas été suivie par la majorité des villageois puisque certains parmi eux se sont acquittés de leurs factures d'électricité.

Selon le témoignage de O.F Maamar, ancien Moujahid déçu de ce que les pouvoirs successifs ont fait de l'Algérie indépendante, connu pour avoir des positions en faveur du « mouvement des arouchs » avait été en accord pour appliquer cette décision. A sa grande surprise, il s'était rendu compte que plusieurs villageois avaient en cachette payé leurs propres factures, en dépit d'une décision prise au sein de l'assemblée villageoise de ne pas s'acquitter de ces factures. Il se résigna, ultérieurement, à payer ses dettes à SONELGAZ.

Kamel AF, explique le contexte et les raisons de cet échec :

« On a discuté cette question dans une réunion de l'assemblée villageoise et on a décidé de ne pas payer ces factures. C'est vrai qu'à ce moment-là, la coordination était défaillante et les gens, notamment ceux qui ne suivaient pas l'évolution du mouvement, commençaient à avoir peur et certains parmi eux ont fini par payer leurs factures. On a, à deux reprises, ramassé et rassemblé les factures pour ne pas les payer, mais au bout du compte puisque le village n'avait pas de délégué permanent et la coordination était en hibernation ce qui a fait que les gens finissent par s'acquitter de leurs factures » (Kamel AF. Août 2008)

Le relâchement de la contrainte collective, l'absence d'un délégué du village et l'hibernation de la coordination locale laisse place aux solutions individuelles et à la défection.

Dans la commune d'Illiltén, les membres de la coordination communale ont abordé cette question lors de la réunion du 2 octobre 2001, à 18 heures. Inscrite dans le point divers de l'ordre du jour. Chaque délégué a fait le point sur l'état du suivi de cette décision de non-paiement des factures. La majorité des villages ont répondu favorablement à l'appel (Iguefilen, Ihaddaden, Ait Sider, Taghzout, Azrou, Zoubga). Dans le village de Tizit (village acquis au FFS), « certaines quittances ont été récupérées par le délégué », le PV de la réunion fait mention « des citoyens

⁹⁷³ La CADC a débattu et décidé lors de son conclave tenu les 12 et 13 juillet, à Assi Youcef (Boghni, Tizi-Ouzou), « du non-paiement par la population de la quote-part revenant à l'ENTV comprise dans la facture d'électricité de la Sonelgaz. Une délégation a, toutefois, été déchargée pour prendre contact avec le DG de cette société pour l'avertir de cette action et se renseigner sur la quote-part puisée par la télévision de la facture d'électricité. » Liberté, 14 juillet 2001. (Dossier de presse de Mahé) Cette « désobéissance civile pacifique et graduelle » a fait l'objet de débat lors des conclaves de la CADC, à Illiltén les 23 et 24 août et de la CICB, au même moment. La CADC n'a pas pu se mettre d'accord sur cette action que lors du conclave tenu dans la ville de Tizi-Ouzou, le mercredi 29 août. L'interwilayas, a indiqué que c'est à partir de la date du 31 août que prendra effet la décision de non paiement des factures d'électricité.

veulent récupérer leurs quittances pour payer ». Le délégué de Tifilkout n'a pas donné des nouvelles sur son village. A signaler, que dans trois villages il y a au moins 3 à 4 citoyens qui ont payé leurs factures.

L'échec relatif de ce mode d'action politique indique une recomposition du lien politique entre le mouvement de contestation et la population et indique un relâchement du lien entre la population et les organisations du mouvement social. C'est le moment du reflux de la mobilisation, des interrogations et des remises en causes.

Il peut aussi signifier l'inadéquation de cette forme de mobilisation qui demanderait des sacrifices et une prise de risque de tous les responsables de familles qui habituellement se chargeaient de s'acquitter de ces factures, alors qu'ils n'ont pas la même position à l'égard de la contestation, ni le même niveau d'engagement ou rythme d'implication dans les structures du mouvement. Cette séquence montre qu'il n'y a pas d'unanimité dans le soutien au mouvement.

Ces difficultés à mettre en exécution les décisions des structures du mouvement des arouch et les nouvelles tâches qui surgissent pendant cette rentrée sociale imposent aux délégués de mener un effort de réflexion et d'organisation des ressources disponibles et imaginer un cadre normatif standardisé et consensuel pour encadrer l'activité des militants et définir une charte des droits et notamment des devoirs du délégué envers la population et des structures dont il a la charge de parler en leur nom.

10-5- Elaboration d'une doctrine organisationnelle du mouvement : les « Principes directeurs du mouvement citoyen »

La rentrée sociale de septembre a enregistré une intense activité de réflexion, de débat sur les modalités de structuration et de fonctionnement du mouvement de protestation après cinq mois d'intenses mobilisations, d'affrontements violents avec les forces de l'ordre et d'éclosion de collectifs et structures diverses pour prendre en charge les actions collectives engagées. Ainsi, d'importants textes ont été adoptés par l'interwilayas. Le 27 et 28 septembre, les « Principes directeurs du mouvement citoyen » ont été entérinés au conclave de l'interwilaya à At Jennad, wilaya de Tizi-Ouzou.

Ce texte définit le mode d'organisation et de fonctionnement du mouvement de protestation, qui se veut comme un « *mouvement citoyen d'essence démocratique, résolument pacifique, revendicatif et citoyen* ». Il énonce les règles du « code d'honneur » auxquelles les délégués doivent s'en tenir.

A vrai dire, l'élaboration de ces textes fondateurs de l'identité du mouvement a pris énormément de temps de réflexion, de débat et de compromis entre différents acteurs et sensibilités qui s'affrontent lors des conclaves hebdomadaires et interminables. C'est la CADC qui a été l'initiatrice de ces textes, qu'elle a débattu au conclave d'Azzefoun, élaborés et approuvés lors du conclave tenu les 12 et 13 juillet 2001, à Assi Youcef (Boghni, Tizi-Ouzou).

La nécessité de doter le mouvement citoyen d'un arsenal de textes définissant les cadres de l'action militante, est devenu une urgence. Encadrer l'activité du délégué par un ensemble de normes discutées et approuvées par les militants permet de partager un code commun et un horizon unique. Le « code d'honneur » lie le délégué au mouvement de protestation et régleme ses activités de sorte que son champ d'action est dicté par les structures auxquelles il est lié.⁹⁷⁴ Il est tenu par un serment de fidélité au sang des martyrs jusqu'à satisfaction des revendications contenues dans la plate-forme d'El Kseur, au devoir de solidarité militante, sans viser aucun autre objectif partisan, professionnel, pécuniaire ou autre. Il s'agit aussi de renforcer les liens des militants avec leurs organisations militantes, et limiter les éventuelles défections.

Par ailleurs, le processus de la mobilisation amorcé depuis quatre mois a fait surgir des problèmes organisationnels liés au foisonnement de collectifs et des variétés dans les modes de fonctionnement et de délégation, ce qui exige un investissement en effort et en temps pour créer une résonance et fédération des ressources. Ainsi, les « principes directeurs du mouvement citoyen »⁹⁷⁵ affirment que le mouvement de contestation est autonome par rapport à l'Etat et aux partis politiques et refuse toute allégeance et substitution aux partis politiques, il est un mouvement transpartisan et pacifique.

Le texte organise le fonctionnement des structures du mouvement aux différents échelons, communal, wilayal et interwilayals. Les délégués sont élus en assemblées générales des villages ou des quartiers. La coordination communale, unité de base du mouvement, doit être composée des délégués à la base, accompagnés des procès-verbaux dûment signés par l'ensemble des membres de l'AG, cachetés par le comité ou un constat d'un huissier. Il réaffirme le principe de l'horizontalité du mouvement. Il y a lieu de faire remarquer qu'à aucun moment le arch n'est constitué en paradigme de référence dans la structuration des coordinations puisque la délégation au niveau de l'interwilayas se fait sur la base de l'unité administrative de la daïra, ainsi le principe 4 stipule que « *La coordination inter-wilaya est composée d'un nombre de délégués équivalent au nombre de daïras s'inscrivant dans la dynamique du mouvement plus les membres de la présidence tournante triangulaire* ». Cependant, dans les statuts de la CADC, les délégués peuvent se regrouper au niveau local, comme ils le souhaitent, en une coordination tribale, de daïra ou de commune.

⁹⁷⁴ Le délégué doit s'engager :

1 - À respecter les termes énoncés dans le chapitre des principes directeurs des coordinations des archs, daïras et communes. 2 - À honorer le sang des martyrs en continuant le combat jusqu'à satisfaction des revendications et à ne pas exploiter leurs mémoires à des fins lucratives. 3 - À respecter l'esprit résolument pacifique du mouvement. 4 - À ne mener aucune activité et action qui visent à nouer des liens directs ou indirects avec le pouvoir. 5 - À ne pas utiliser le mouvement à des fins partisans et ne pas l'entraîner dans des compétitions électoralistes ou dans des options de prise de pouvoir. 6 - À ne pas accepter un poste politique quelconque dans les institutions du pouvoir. 7 - À faire preuve de civisme et de respect vis-à-vis de leurs pairs. 8 - À ne pas donner au mouvement une dimension régionaliste sous quelque forme que ce soit. 9 - À ne pas se substituer à la structure appropriée en matière de communication. 10 - À manifester leur solidarité agissante vis-à-vis de tout délégué qui subirait des conséquences fâcheuses suite à son activité dans le mouvement.

⁹⁷⁵ Voir document en annexe

Concernant les modalités de prise de décision, il a été décidé de retenir le principe du consensus. Ainsi, « *Dans les travaux des conclaves inter-wilaya, les décisions sont prises par voie consensuelle.* ». Cette disposition de fonctionnement de l'interwilaya diffère de celle retenue par la CADC de Tizi-Ouzou afin de gérer les divergences des opinions. En effet, à défaut de réaliser le consensus, il convient de procéder au vote par une majorité des trois quart⁹⁷⁶. La possibilité de faire recours au vote est une innovation imposée par la lourdeur et les difficultés de construire des consensus lors des conclaves marathons où coexistent plusieurs sensibilités politiques et partisans différentes voire opposées. Le sens pragmatique des acteurs a pesé dans le choix d'une gestion rationnelle des ressources militantes.

Par ailleurs, le principe n° 18 qui stipule qu'« *il ne sera admis au conclave inter wilaya qu'une seule délégation par wilaya* » a été retenu pour prendre en charge les litiges de représentativité entre délégations qui se disputent la représentation d'une commune⁹⁷⁷ ou même d'une wilaya, comme ça été le cas pour la wilaya de Bejaïa, pendant l'été 2001 où deux structures, le CPWB et la CICB se disputaient la représentativité du département de Bejaïa. C'est un processus de division et de segmentation des structures du mouvement.

Cet article en soi est un indicateur d'une mutation majeure de la contestation qui a fait naître des organisations concurrentes qui se disputent la légitimité de la représentation de la population au sein des structures du mouvement. Il nous permet également d'identifier l'étape dans laquelle se trouve la contestation après 4 mois de mobilisation. Il s'agit de la phase descendante.

10-6-Les négociations des « arouch Taiwan » avec le gouvernement. 1^{er} round.

L'invitation lancée en ce mois de septembre est l'aboutissement de plusieurs séries de contacts. En effet, pendant l'été 2001, des tractations de coulisses s'activent pour engager des

⁹⁷⁶ Dans les statuts de la CADC « les décisions en plénière se prennent par consensus ou à défaut par vote des trois quart » article 27 de l'avant-projet du règlement intérieur.

⁹⁷⁷ Exemple de ce litige, au mois d'octobre 2001, deux coordinations locales se disputent la représentativité de la ville de Tizi-Ouzou au sein de la CADC. Il s'agit de la CQVT (coordination des quartiers et villages de Tizi-Ouzou) de Abrika et le CCVT (conseil communal de la ville de Tizi), crée fin août 2001. Devant cette situation, la CQVT a suspendu sa participation au sein de la CADC, le 10 octobre. Le conseil communal n'a pas été admis à la CADC. Après l'exclusion de quatre délégués de la CQVT pour manquement au code d'honneur (atteinte à la mémoire des victimes et à celle de Matoub), ils rejoignent le conseil communal qui se venge en saccageant le siège de la CADC, vers la mi-octobre. La CQVT est devenue la seule représentante de la ville de Tizi-Ouzou (Dossier de presse de Mahé)

Selon Abrika, afin de l'isoler et avec la complicité du FFS il a été procédé à la mise en place d'une coordination parallèle dans un quartier de la ville de Tizi-Ouzou qui n'était pas impliqué dans le mouvement. (Abrika 2017)

négociations officielles⁹⁷⁸ avec une frange des délégués du mouvement citoyen⁹⁷⁹ et des parents des victimes. Le 23 septembre, dans un communiqué de la présidence de la république, une invitation est lancée au mouvement de contestation afin de remettre la plate-forme d'El-Kseur au chef du gouvernement, Ali Benflis.

Cette invitation est faite au moment où le mouvement était en train de préparer la marche du 5 octobre à Alger. La réponse des instances du mouvement citoyen était « *l'organisation d'une marche à Alger et de remettre à cette occasion la plate-forme d'El-Kseur au président de la République et non au chef du gouvernement.* ». Par ailleurs, l'invitation au dialogue est refusée par l'interwilayas.⁹⁸⁰

Les premiers contacts aboutissent dans un premier moment à une première audience qui n'a pas été rendue publique, le 27 septembre, tenue au sein du palais du gouvernement. Une deuxième rencontre est organisée, le 3 octobre, à la veille de la marche du 5 octobre, entre le chef du gouvernement et une délégation de 40 membres composée de MM. Cheraft Mohand, Bennacer Lounis (délégués de Béjaïa), Mimouni Ahmed et Saïdani Hocine, (Tizi Ouzou et de Bouira), ainsi que MM. Boukheddad Amer et Arab Aïssa, tous deux pères de deux victimes des événements de Kabylie.

A la veille de la marche du 5 octobre, un communiqué de la présidence rend officiel ces contacts et annonce que le chef du gouvernement a rencontré des délégués des arouchs, sans mentionner les noms de ses invités. Il annonce la prise de décisions de la satisfaction de certains points de la plate-forme d'El Kseur, notamment la constitutionnalisation de la langue Amazigh, un statut pour les victimes des affrontements et l'engagement de poursuites judiciaires à l'encontre des gendarmes impliqués dans la mort des jeunes, enfin, l'étude, au cas par cas, de la question de la situation des brigades de gendarmerie dans les localités « où sont produits des

⁹⁷⁸ Les contacts secrets et officiels ont été conduits par l'homme de confiance de Bouteflika, Rachid Aissat, le monsieur kabylie de la présidence. Il est aidé par Seriak L., un haut fonctionnaire de l'Etat originaire de Leflaye à Bejaia qui réussit à susciter des arouch taiwan à Bejaia et surtout à organiser une rencontre à Alger, dans une villa à BenAknoun, au début du mois d'Aout, entre quelques délégués du mouvement et le général Mohamed Medien dit Toufik. Abrika et Gherbi auraient été dissuadés à la dernière minute de participer à cette rencontre où le général a déclaré que « nous souscrivons à la plate-forme d'El Kseur. Il faut instaurer le dialogue pour résoudre cette crise ». Plusieurs rencontres secrètes, à Bejaia et à Alger, ont été nécessaires pour installer les commissions de dialogue entre les délégués et le Premier ministre, qui auront lieu au mois de décembre. Liberté 27 août 2002.

⁹⁷⁹ Selon AH Mansour dans un premier moment le gouvernement a contacté les amis du délégué d'Ililten Mamert pour engager des négociations. La divulgation de ces contacts a déclenché une campagne de dénigrement, d'affichage de leurs noms par la CADC et de menaces de morts. Ce qui conduit à annuler ces contacts. C'est par la suite que le gouvernement a opté pour les camarades de Allilouche qui étaient disposés à nouer ce dialogue.

⁹⁸⁰ Réagissant à l'interdiction de la marche des délégués du 5 octobre, l'interwilayas, réunie à Tizi-Ouzou le 5 octobre, explique sa position au sujet de l'offre de dialogue, les délégués s'étonnent du procédé machiavélique d'annonce de l'invitation par le biais de l'ENTV à la mi-temps d'un match de la JSK-Casablanca, dans un communiqué jugé confus et dilatoire mais qui reconnaît la légitimité des revendications. « En réponse à cette invitation, bien que venue tardivement, notre mouvement a accepté naïvement et sagement de déposer symboliquement la plate-forme d'El-Kseur. Le pouvoir, fidèle à ses manœuvres machiavéliques, à travers un communiqué du gouvernement diffusé par l'Unique (ENTV), nous informe d'une rencontre clandestine avec des représentants fantoches, faisant état de négociations, que nous avons rejetées et dénoncées publiquement, dans le fond et dans la forme. » (DP. Mahé)

dépassements »⁹⁸¹. La non publication de la composante de cette liste et les conditions dans lesquelles a été préparée la mise en scène de la rencontre et de négociation⁹⁸² ont semé le doute et la suspicion sur cette initiative et a dévoilé la stratégie du gouvernement d'opter pour un dialogue avec des acteurs non représentatifs et de susciter des divisions au sein du mouvement sur la question du choix des modes d'action pour arracher la satisfaction des revendications.⁹⁸³

A la publication de cette information, les délégués de coordination locale à Iferrhounene et Illiltén sont inquiets, perturbés et troublés par ces informations sur des tractations secrètes avec le mouvement au moment même où ils étaient en train de préparer la marche du lendemain, 5 octobre. Vite ils s'aperçoivent qu'il s'agit d'une des « manipulations du gouvernement », en raison principalement de la qualité des « délégués » qui ont négocié avec les autorités, ce qui a affaibli la portée politique des concessions faites par les autorités publiques.⁹⁸⁴

Ces délégués ont rendu public une déclaration,⁹⁸⁵ datée du 8 octobre, dans laquelle ils expliquent leur démarche et dévoilent leurs noms, sous la pression du « mouvement des arouch » qui a défié le gouvernement de rendre public la liste des « délégués »⁹⁸⁶. Les animateurs de cette initiative se déclarent « *membres de la délégation des arouch* » et après « *plusieurs concertations intérieures avec les citoyens du mouvement des arouch* » qui ont duré quatre mois, décident d'agir comme « *facilitateurs délégués pour permettre l'aboutissement de la plate-forme d'El Kseur* ». Ils justifient la décision d'aller aux négociations publiques au lieu des contacts officiels comme faisaient certains délégués avec « *des émissaires en tête à tête dans des villas cousues des hauteurs d'Alger et les salons feutrés de Djenane El Mithak, de Saint-George et d'El Aurassi* » après avoir été⁹⁸⁷ renforcé par l'immense espoir soulevé par l'acceptation de la

⁹⁸¹ Voir communiqué de la présidence.

⁹⁸² Les délégués refusent la présence de la télévision par « pudeur » et opposition au « leadership ». Déclaration du 7 octobre des 6 délégués de la délégation des arouch.

⁹⁸³ Quelques membres de cette délégation ont expliqué dans des comptes rendus fait par la presse les conditions de cette mise en scène. Arab Aïssa et Benaceur de Bejaïa ont insisté sur le fait qu'ils (tous les présents) avaient expliqué au chef du gouvernement qu'ils ne représentent pas les arouch et qu'ils s'expriment à titre personnels. Arab Aïssa avoue n'a pas été au courant, par l'émissaire qu'il l'a contacté à Bejaïa, du nom de la personnalité qu'il allait rencontrer à Alger, mais sa présence était motivée par l'exploration d'une brèche pour trouver une solution à la crise. Et ce n'est qu'une fois à Alger qu'ils « étaient mis devant le fait accompli ». Au palais du gouvernement, ils ont refusé d'être filmé par la télévision qu'était déjà en place » arguant que c'était une rencontre informelle. Selon ces témoignages, lors de la lecture de l'accord entre les deux parties la télévision a présenté cette délégation comme étant une délégation des arouch. Liberté (Dossier de presse de Mahé)

⁹⁸⁴ La réaction des responsables du mouvement au sujet de ces négociations était imprégnée d'étonnement et de surprise et de méfiance sur la véracité de cette rencontre. Ils déniaient à ceux qui ont rencontré le chef du gouvernement la qualité de délégué et qu'ils n'ont jamais envisagés de rencontrer le chef de l'exécutif. Ils réaffirment leur première position lorsqu'ils étaient invités le 23 septembre par Ali Benflis, d'organiser une marche à Alger pour le 5 octobre et de remettre la plate-forme au président et non à son chef de gouvernement. Voir El-Watan, le 7 octobre 2001.

⁹⁸⁵ Voir la déclaration de ces dialoguistes, publiée par le journal liberté juste après la marche du 5 octobre 2001. Voir archive document en annexe.

Les noms des dialoguistes n'ont pas été rendus publics qu'après quelques jours de la rencontre.

⁹⁸⁶ Les délégués de l'interwilayas réunis le 5 octobre, à Tizi-Ouzou, après l'interdiction de la marche prévue le même jour à Alger, « défient le Chef du gouvernement à rendre publics les noms et les images de ces pseudoreprésentants qu'il a eus comme hôtes ».

⁹⁸⁷ Les six signataires de la déclaration révèlent que des contacts ont été initiés entre les émissaires du pouvoir et quelques délégués des arouch en violation de l'article 4 du code d'honneur.

plate-forme d'El Kseur par le président. Face à cette situation et aux « *risques de dérives* » ils décident d'assumer leur responsabilité de « *citoyens et de parents de victimes* » et interpellés par la responsabilité de « *nos mandats explicites dans l'organisation des archs* ».

Ils expriment leur divergence sur les modes d'action des délégués des arouchs qu'ils jugent « *radicalistes* » et d'« *extrémistes mercantiles* » qui organisent des barricades sur les routes de la Kabylie et des marches à Alger qui n'aboutissent pas. Ils dénoncent « *l'exploitation lucrative et partisane de la mémoire de nos enfants assassinés* », et les « *tentatives d'inclusion des programmes des partis politiques par l'ouverture de la plate-forme d'El Kseur* », les « *menaces et les chantages à la violation sur les délégués* » sont un ensemble de critiques à l'adresse des dirigeants du mouvement. Par ailleurs, ils dénoncent également « *l'insécurité, le racket et l'anarchie* » qui règnent en Kabylie, leur action est motivée par le souci d'éviter le chaos en Kabylie et les manipulations de certains cercles du pouvoir à travers des associations sous leur emprise.⁹⁸⁸

La tension est très forte en Kabylie après la divulgation des noms de ces délégués stigmatisés comme délégués taiwan. Dans les communes et villages dont sont originaires ces personnes on s'interroge sur l'authenticité des informations et des noms cités et on cogite sur la manière de gérer cette affaire, de laver l'affront pour certains ou de minimiser les dégâts ou la pression communautaire pour d'autres. Les instances du mouvement décident de la mise en quarantaine de ces « pseudo-délégués ».⁹⁸⁹ La mise en application de cette décision n'est pas homogène dans les villages concernés⁹⁹⁰.

C'est dans ce climat du lancement de l'initiative du dialogue que se tient la marche du 5 octobre 2001.

10-7-La marche du 5 octobre :

Le principe d'une « action nationale le 5 octobre à Alger » a été adopté les 30 et 31 août 2001 par les délégués de l'interwilaya lors de la réunion de Mehdella à Bouira.⁹⁹¹

⁹⁸⁸ Il est fait référence de « l'attitude policière du pouvoir, la création de comités parallèles, la provocation d'incidents et de scandales mettant en cause des délégués ainsi que la rentrée en lice des associations satellites du pouvoir comme l'ACT de Tizi Ouzou et les ACB de Béjaïa et Bouira. » Le quotidien Liberté 8 octobre 2001. (DP Mahé).

⁹⁸⁹ La coordination interwilayas, réuni à Bejaïa le 12 et 13 octobre, a décidé de « mettre en quarantaine les traîtres, comme ce fut le cas des gendarmes depuis le mois d'avril ». Cela n'a empêché, Arab Aïssa de s'expliquer devant les délégués de la CICB, lors du conclave de Fenaïa, tenu le 18 et 19 octobre 2001 : « Vous nous avez accusé, nous les parents des martyrs, alors qu'en tant que tels vous savez que nous n'avons jamais fait partie des Coordinations. Vous nous invitez mais sans jamais nous associer aux décisions. ». Le Matin. (D.P. Mahé)

⁹⁹⁰ Dans certaines localités des délégués sont mis en quarantaine par le mouvement et subiront une pression très forte. Le témoignage d'un de ces délégués mis en quarantaine : « *"Il est vrai qu'actuellement, certains nous considèrent comme des traîtres, mais nous ne le sommes pas"*, se défend un membre de la délégation. Animateur de la précédente conférence de presse, il a confié avoir été montré du doigt comme un paria dans sa localité. *"Mon nom ainsi que celui de quatre autres ont été affichés par je ne sais qui pour nous discréditer auprès de la population"*, a-t-il dénoncé. Liberté fin octobre 2001

⁹⁹¹ Les détails techniques de la marche ont été arrêtés lors du conclave de l'interwilayas tenue à Fréha (Tizi-Ouzou) 28-29 septembre : les délégués ont convenu d'une « marche de délégués à Alger, de la place des Martyrs à la Présidence de la République, avec remise de la plate-forme d'El Kseur à Bouteflika par un lycéen de Béni Douala et un collégien d'Amizour ». Le Matin 29 septembre 2001 (DP Mahé).

Le choix de cette date n'est pas fortuit. C'est un positionnement politique du mouvement citoyen qui nous renseigne sur son identité politique qui inscrit son action dans le prolongement du mouvement démocratique algérien. La date du 5 octobre 1988, journée d'émeutes à Alger, est célébrée chaque année comme un symbole des conquêtes démocratiques arrachées au parti unique du FLN, par la jeunesse révoltée. Ainsi, la déclaration de l'interwilayas, réunie le 27 et 28 septembre 2001 à At Jennad, fait un lien très net entre les deux dates : « *la date du 05.10.2001 est choisie pour faire jonction entre la révolte de la jeunesse algérienne d'octobre 1988 et celle du Printemps noir* », ainsi chaque village et quartier doit déléguer deux délégués pour faire partie des manifestants à Alger, de la « place des martyrs à la présidence ». Par ailleurs, un appel à une grève générale est lancé pour la journée du 5 octobre.

Le choix du lieu de l'affrontement avec l'adversaire est déterminé par la nature de l'action, de la date à célébrer, et des résultats des rapports de forces lors de la tenue des conclaves. En effet plusieurs tendances s'affrontent sur la nature des actions à entreprendre et de la stratégie à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la contestation. Ainsi, souvent des tensions émergent entre ceux qui prônent l'affrontement frontal avec l'adversaire sur son propre terrain et avec le langage qu'il affectionne, et ceux qui préfèrent tenir compte de l'environnement et du contexte politique, ne pas faire courir des risques démesurés aux manifestants et s'entêter à vouloir organiser la marche à Alger quelques soient les coûts à consentir.

En dépit de ces développements liés à l'épisode de dialogue et de l'interdiction de la manifestation, la marche a été maintenue. Pour la préparer la coordination communale d'Illiltén s'est réunie le 2 octobre pour désigner les délégués concernés par cette action. Il s'agit de : Djallal Moussa de Tizit, Nait Mehrez Hamid du village d'Iguefilen, Nait Amrane Larbi du village d'Azrou, Mamert Mahmoud du village de Tifilkout, Nait Tahar Hocine de Taghzout, Nait SiderKhoulef d'Ait Sider, Nait Ben Ali Md Arezki du village d'Ihaddaden, Saoudi Amara de Zoubga enfin chaque délégué sera accompagné par une personne de son village. (PV de la réunion du 2 octobre à 18h)

De la coordination At Yettura, deux délégués représentent le village d'Ait Arbi : AF. Kamel et H. Ferhat étaient désignés. Le choix de ces deux délégués était fait par rapport à leur connaissance de la ville d'Alger et de la possibilité de s'assurer l'hébergement.⁹⁹² Ces deux délégués ont pris leurs précautions sur la base de l'expérience des marches précédentes, celles du 5 juillet et du 8 août : « *trois jours avant la date de la marche nous avons rejoints Alger par la route du littoral, pour éviter les barrages de la police. L'essentiel c'était d'arriver à Alger et même si on n'avait pas de téléphone portable on appelait chaque deux heures au siège de la coordination à Iferhounene pour s'échanger les informations. Malheureusement, la marche n'a pas été une réussite* ». (Kamel AF août 2008)

⁹⁹² Hamroun Ferhat, a entamé son cursus universitaire à l'université d'Alger et a rejoint les rangs du parti de Lhachemi Cherif, le MDS. De ce fait, ses connaissances militantes peuvent l'aider à assurer sa mission à Alger lors de cette marche, notamment en cas où il aurait des soucis du fait de l'interdiction de manifestation.

Le jour de la marche, le jeudi 5 octobre, les délégués concernés ont vécu les mêmes scènes que celles des marches du 5 juillet et du 8 août 2001, interdites par les autorités publiques. Des barrages des forces de l'ordre ont été dressés aux portes de la capitale pour filtrer les entrées.⁹⁹³

Cette séquence indique un réajustement de la démarche des autorités vis-à-vis de la contestation. En plus du maintien de l'interdiction des manifestations à Alger, elles optent pour une politique d'offre de dialogue avec des éléments qui ne sont pas représentatifs de l'ensemble du mouvement et l'amorce du processus de satisfaction de certaines revendications. Cette démarche constitue une tactique qui vise à segmenter la contestation, l'affaiblir davantage en poussant ces deux tendances, dialoguiste et anti dialoguiste, à une radicalisation de leur position. Peut-être elle conduira les délégués qui défendent une ligne de négociation avec les autorités de vouloir se constituer comme force et se rendre visible sur l'espace public et affronter publiquement les adversaires du dialogue. C'est un autre signe de la phase de décélération de la mobilisation.

Un des moyens de contrer la politique du gouvernement à l'égard de la contestation et de s'imposer comme le seul représentant de la contestation, l'interwilayas fait l'exégèse de la plate-forme d'El Kseur.

10-8-L'explication officielle de la plate-forme d'El Kseur.

A la veille de la célébration de la date du « déclenchement de la guerre de libération » de 1954, la CADC adopte un texte important. La plate-forme d'El-Kseur a été interprétée et explicitée dans un texte de référence appelé : « plate-forme d'El-Kseur explicitée à Larba Nat Iraten », le 31 octobre 2001.⁹⁹⁴ L'instance de l'interwilayas, se déclare la seule et unique interlocutrice du mouvement, et écarte ainsi toute médiation disqualifiant, de ce fait, et momentanément, tous les intermédiaires qui se lancent dans une course aux positions et entrées dans les appareils de l'Etat par leur capacité à capter des clientèles et segments au sein de la contestation et de la société kabyle en générale.

Ainsi, la prolifération des tentatives d'offre de médiation, menées publiquement depuis la fin septembre, à travers des conférences de presse tenues à Alger, par des délégués s'affirmant comme « citoyens libres » et disqualifiés comme « arouchtaiwan », a contraint les militants des coordinations du mouvement à bloquer toute initiative et couper l'herbe sous les pieds

⁹⁹³ « [...] la marche d'hier, qui devait se tenir entre la Grande Poste et le siège de la Présidence de la République, a été interdite et des délégués arrêtés à Alger, alors que les autres étaient bloqués par les gendarmes à Naciria... » le journal El Watan, 6/10/ 2001. L'interwilaya réagit à l'interdiction de la marche : « Non satisfait de ces complots, voulant pousser notre mouvement vers une impasse ou un pourrissement, ce pouvoir sans scrupules, une fois de trop, use de son arsenal de guerre pour réprimer une marche pacifique des délégués de villages et de quartiers. Les délégués de l'interwilayas réunis aujourd'hui le 5 octobre 2001 au théâtre Kateb-Yacine de Tizi Ouzou : - exigent la libération immédiate des détenus de ce jour, 5/10/2001 ; - dénoncent ces pratiques malsaines répétées ; - mettent en garde le pouvoir quant aux conséquences fâcheuses qui en découleraient et dont il sera le seul responsable ; - défient le Chef du gouvernement à rendre publics les noms et les images de ces pseudoreprésentants qu'il a eus comme hôtes. » Déclaration du 5 octobre.

⁹⁹⁴ Cette plate-forme explicitée sera entérinée par l'interwilaya le 12/03/2002 à Bechloul, Bouira.

d'éventuels concurrents de parler et de négocier au nom du mouvement de protestation, d'où l'explicitation de la plate-forme d'El-Kseur. C'est l'une des motivations développées dans le texte adopté : « *Face à ces manœuvres et pour déjouer toute interprétation fallacieuse, réductrice et tendancieuse de notre plate-forme scellée et non négociable est apparue la nécessité de son explicitation afin de la rendre parlante* »⁹⁹⁵.

Cette séquence politique d'adoption de ce texte qui clôtura la plate-forme d'El Kseur en offrant une interprétation officielle, pour la « rendre parlante » et l'arracher à son mutisme, est le résultat d'un processus fait d'interrogation sur les revendications du mouvement de protestation, de demandes de certaines forces sociales et politiques pour une possibilité d'en intégrer d'autres afin d'élargir le mouvement de contestation.⁹⁹⁶ Par ailleurs, pendant l'été 2001 le gouvernement et ses « relais locaux » ont lancé des sollicitations officielles afin de nouer le dialogue avec le mouvement citoyen, et plusieurs lectures et interprétations du contenu de la plate-forme d'El-Kseur se disputent sur le contenu exact de ce texte. Dans ce contexte, les délégués des coordinations locales, ont exprimé le besoin d'explicitation de cette plate-forme pour se positionner comme le seul acteur légitime pour commenter et interpréter le texte d'El-Kseur, qu'il faut le préciser est élaboré sous forme de 15 points, avec un style très sobre et direct.

Ce nouveau texte introduit de nouvelles revendications qui n'étaient pas mentionnées dans la plate-forme d'El Kseur⁹⁹⁷ et qui ont fait l'objet de commentaires critiques de la part de certains

⁹⁹⁵ Déclaration Larbâa nath Irathen 31 octobre 2001.

Une autre motivation expliquerait cette initiative d'interpréter la plate-forme d'El Kseur est soutenue par Akrouf qui croit selon son témoignage déceler auprès de certains délégués de la Wilaya de Tizi-Ouzou une forme de jalousie vis-à-vis de Bejaïa du fait que la plate-forme de revendication du mouvement a été adoptée à Bejaïa et porte désormais la référence au lieu de la commune d'El Kseur. Pour équilibrer les rapports, la plate-forme doit comporter une référence à la wilaya de Tizi-Ouzou d'où la formule « plate-forme d'El-Kseur, explicitée à Larba Nat Iraten ». La boucle sera bouclée, lorsque les délégués de Bouira revendiqueront eux aussi une référence à leur wilaya, ce qui se fera, conclut Akrouf, lors d'une interwilaya tenue à Bechloul (à vrai dire à Mechedella les 30 et 31 août 2001), qui ajoutera la formule cadenciant la plate-forme d'El-Kseur explicitée à LNI et « scellée et non négociable », à Bechloul. Entretien avec Akrouf, 13 mars 2013.

À vrai dire, la particularité de la réunion de l'interwilaya tenue à Bechloul est la décision du rejet des élections législatives. Par ailleurs, aucune mention de cette formule « scellée et non négociable » ne figure dans la déclaration finale de cette rencontre. Ce caractère de scellée et non négociable de la plate-forme d'El Kseur a été ajouté lors du conclave de l'interwilayas tenu les 30 et 31 août 2001, à Mechedella (Bouira), dans le volet prospectif du mouvement il a été fait mention : « la plate-forme d'El Kseur est scellée, non négociable dont les points seront explicités et vulgarisés ».

⁹⁹⁶ Les militants du comité populaire de la wilaya de Bejaïa qui ont vu une partie de leurs revendications rejetées dans la plate-forme d'El Kseur, n'ont pas renoncé à demander d'intégrer d'autres revendications durant l'été 2001, une proposition de plate-forme nouvelle a été élaborée lors des journées de réflexion du 14 au 17 juillet organisées au lycée Ihaddaden à Bejaïa.

Par ailleurs, des militants de premier rang de la CADC connus pour leur position dialoguiste ne se cachent d'avoir une position critique à l'égard de la plate-forme d'El Kseur. Yahiaoui délégué de Bouzguene déclare à un journaliste du *Matin* lors de la marche du 1 novembre à Ighil Imoula : « Si le document possède le mérite de cerner la portée des revendications », il ne peut être considéré comme « parfait » pour avoir été élaboré par « un groupe hétérogène et dans un climat de tension où il fallait élever la voix », explique M. Yahiaoui en regrettant la « sacralisation » du texte ». *Le Matin* 3 novembre 2001. (DP Mahé)

⁹⁹⁷ Akrouf, du comité populaire de Bejaïa affirme que cette plate-forme explicitée à Larbâa Nat Iraten est en réalité une reprise de plusieurs points du document que le comité populaire avait élaboré lors des journées de réflexion du 14-16 juillet 2001. Cette initiative du comité populaire avait été vilipendée par l'ensemble des acteurs de la contestation, elle a été même une des critiques soulevées par ceux qui ont fait scission et créé la CICB.

acteurs, notamment les défenseurs des droits des femmes et ceux qui critiquent l'ancrage kabyle des revendications. Ainsi, dans cette exégèse, le mouvement de contestation élargit la défense des droits économiques à toute l'Algérie : « *Des droits socio-économiques qui garantissent la préservation de la dignité humaine, une vie décente et digne pour tous les algériens* ».

Pour renforcer son image moderniste à l'adresse de ceux qui accusent le mouvement d'archaïsme, désormais le mouvement se veut le porte-parole de « *la refonte du système éducatif, résolument tournée vers la modernité, les valeurs universelles et républicaines, en substance, il faut revenir à l'enseignement des matières scientifiques dans la langue véhiculaire en vigueur, et bannir tout programme d'endoctrinement religieux* ». Par ailleurs, l'absence des femmes au sein des coordinations affaiblit cette posture moderniste, ainsi le mouvement se déclare le défenseur des libertés et des droits des femmes : « *La consécration d'un Etat de droit exige la séparation des pouvoirs, et une indépendance de la justice qui garantit l'égalité des citoyens devant la loi, sans aucune distinction, en particulier l'égalité entre l'homme et la femme dans tous les domaines* ».

Ce caractère non négociable de la plate-forme de revendication conjugué avec la stratégie du pourrissement du gouvernement conduisent à un affrontement frontal sans limite. « *Se posant en tutelle politique et morale des kabyles, s'interdisant tout débat ouvert sur la société autrement que sur le ton de la messe dite sur un texte scellé et non négociable, le gros de la structure de « commandement collectif » tend à fonctionner de façon très proche du sectarisme* »⁹⁹⁸. Point d'espace de négociation, place aux rapports de forces.

Cet attribut de non négociabilité de la plate-forme d'El-Kseur n'est pas un signe particulier qui distinguerait le mouvement de protestation de 2001. Il nous fait rappeler le caractère de non négociabilité des demandes formulées par ce qu'est appelé « les nouveaux mouvements sociaux » des années 1960 et 1970 en Europe, analysés par Alain Touraine⁹⁹⁹ et Alberto Melucci¹⁰⁰⁰.

Il nous semble, que cette plate-forme même si elle fait référence à des demandes d'ordre économique (allocation de chômage), le point de gravité des revendications se situe sur le terrain symbolique et des valeurs, notamment des valeurs politique et culturelle. Il s'agit d'un projet de société qui est esquissé à travers ces revendications, comme la demande d'octroi d'un statut de martyr aux victimes de la répression, la revendication de la lutte contre le mépris envers la population (*hogra, timhqrant*), l'injustice et l'exclusion. Sans oublier, le respect des libertés individuelles et collectives et l'application de l'Etat de droit avec la primauté du civil sur le militaire et le jugement des responsables des assassinats des jeunes manifestants, enfin la satisfaction de la revendication Amazigh sous toutes ses dimensions. Cette revendication culturelle qui est centrale dans la dynamique de contestation ne constitue pas le cadre dominant du mouvement. Bien qu'elle constitue la matrice de la contestation et qu'elle fait consensus

⁹⁹⁸ Salhi, 2010, p185.

⁹⁹⁹ La voix et le regard, 1978.

¹⁰⁰⁰ *L'invenzione del presente*, 1982.

entre les différents acteurs, ce que cette contestation a fait émerger et qui est traduit en revendications dans ce texte, c'est le cadre de lutte contre les injustices la hogra qui devient le *masterframe* de cette mobilisation.

Accepter ce projet aurait été l'acte de mise à mort du régime politique en place. A moins de confier son application au parti du FLN et au régime politique lui-même.

L'échec des tentatives d'organiser des marches à Alger conduit les militants de la contestation à se contenter de la Kabylie comme territoire acquis et libéré, à partir duquel ils peuvent exprimer et étendre leur dynamique contestataire en puisant dans l'histoire nationale contemporaine des motifs de mobilisation et de justification de leur action¹⁰⁰¹. Chaque manifestation en appelle une autre.

10-9-La marche du 1 novembre à IghilImoula. (Tizi-Ouzou) et les émeutes de nuit du ramadan de novembre 2001 :

Le mouvement citoyen entre la réappropriation de l'histoire de la guerre de libération et les prémices d'une crise et de l'essoufflement du mouvement.

Le registre d'action du mouvement de contestation de 2001 est structuré par la référence à l'histoire de l'Algérie et son volontarisme politique à vouloir le réapproprier. La manifestation n'est qu'un mode opératoire pour renouer avec ce lien ombilical avec la nation, et s'adresser à tous les algériens. Elle sert également comme stratégie de mobilisation des ressources émotionnelles que le mouvement tente d'insuffler dans la dynamique contestataire.

Notre intérêt à mettre le lien entre la manifestation comme mode de protestation et l'histoire de l'Algérie contemporaine, c'est de mettre la lumière sur ses effets sur la mobilisation et sa légitimation. Car la convocation de l'histoire comme motif mobilisateur permet la transmission de la mémoire collective et fait accéder les marcheurs comme sujets de l'Histoire. La manifestation permet la circulation de l'histoire dans la mémoire collective et à l'individu de se dissoudre dans un ensemble qui le transcende.¹⁰⁰²

La marche du 1 novembre à IghilImoula a été décidée par l'interwilayas le 12 octobre à Bejaïa pour commémorer un lieu où fut rédigé et tiré en millier d'exemplaires la déclaration du 1 novembre, l'appel au déclenchement de la guerre d'indépendance. Par cette action, le mouvement citoyen entend « *se réapproprier les dates historiques* ». Par ailleurs la CADC a décidé d'organiser une grève générale le 1 novembre. La veille de la marche, une réunion de la

¹⁰⁰¹ L'interdiction de la marche va engager des débats sur une modification de la stratégie du mouvement pour contrer cette démarche d'affrontement du gouvernement qui pousse certaines franges de la contestation à la radicalisation et d'autres à la défection : « Conscients de notre responsabilité, de la gravité de la situation et des enjeux qui pèsent sur notre mouvement, nous sommes aujourd'hui interpellés, plus que jamais, à changer de stratégie vis-à-vis de ce pouvoir et de ses acolytes. Un conclave extraordinaire interwilayal aura lieu le jeudi 11 octobre 2001 à Bgayet pour engager la réflexion sur les perspectives. » Déclaration du 5 octobre de l'interwilayas.

¹⁰⁰² Tartakowsky Danielle, « Quand la rue fait l'histoire », *Pouvoirs*, 2006/1 n° 116, p 28

CIW, tenue à Larba Nat Iraten, à laquelle a été convié le moudjahid Ali Zamoum,¹⁰⁰³ une grande figure de la guerre de libération. Sa présence est considérée par les militants comme une caution historique pour le mouvement. Cette lecture est justifiée lorsque l'ami de Kateb Yacine déclare à la tribune du conclave : « *Je suis heureux de vous voir aujourd'hui lutter pour vous réapproprier l'histoire de l'Algérie* ». ¹⁰⁰⁴

La marche du 1 novembre à Ighillmoula a connu la participation de quelques jeunes du village d'Ait Arbi. Le départ de la marche du centre-ville des Ouadhias vers 10 heures du matin en direction du village d'Ighillmoula où une prise de parole a été observée par les organisateurs et notamment de Ali Zammoum qui a « *exhorté les animateurs du mouvement citoyen à plus de sagesse et de pragmatisme pour faire valoir leurs revendications populaires* ». Les délégués de l'interwilayas ont réaffirmé la « *non négociabilité de la plate-forme d'ElKseur et l'exigence d'une réponse officielle aux revendications* ». Ce meeting s'est déroulé au rythme de la chanson de Matoub Ayuru (Imposture) hymne de la protestation. ¹⁰⁰⁵

A la fin de la manifestation, une polémique s'est installée, au sein des rangs des délégués du mouvement, sur le nombre de personnes ayant participé à cette marche. Mamert M. le délégué permanent de la coordination communale d'Illiten évoque dans ce témoignage les divisions qui ont suivi cette action du 1 novembre :

« On s'est retrouvé, à Ighillmoula, seulement avec trois à quatre mille personnes. Comparativement avec celle du 14 juin il n'y a rien à dire. Dans le conclave prochain à Mekla en novembre, j'ai dit que la mobilisation commence à faiblir et que nous allions à des marches de 100 personnes et il vaut mieux garder le 14 juin comme référence et engager des discussions avec le gouvernement pour rentabiliser la marche du 14 juin pour ne pas risquer de tout perdre si on continue comme ça. Et les anti-dialoguistes nous ont répondu qu'il y avait un million de personnes à Ighillmoula, c'est de la surenchère » (Mamert, déc. 2007)

¹⁰⁰³ Ali Zamoum est né le 20 octobre 1933 à Boghni (Tizi-Ouzou). Fils d'un des premiers instituteurs de la localité, il rejoint, avec son frère Mohamed (futur colonel Si Salah), l'école primaire de Boghni. Ali quitte l'école à l'âge de 11 ans. De retour au village Ighil Imoula, il fréquente les jeunes militants du Mouvement national, dont son frère deviendra au début des années 1950 secrétaire du centre municipal. Fin octobre 1954, Ali Zamoum reçoit de Krim Belkacem un texte qu'il devait « reproduire en millier d'exemplaires ». C'était la Proclamation du 1^{er} Novembre. Le texte a été tiré à Ighil Imoula. Ali Zamoum sera arrêté en février 1955 à l'issue d'un accrochage il sera condamné à mort et incarcéré dans une dizaine de prisons, en Algérie et en métropole. À l'indépendance, il quitte l'Armée nationale (ALN), considérant que « le serment de l'Indépendance du pays a été accompli ». Il sera nommé le premier préfet de Tizi-Ouzou, mais ne restera pas longtemps à ce poste. Quelques années plus tard, il occupera des postes de responsabilité au sein de l'administration centrale, notamment au ministère du Travail, à partir duquel il soutiendra le travail de Kateb Yacine dans le cadre de « l'action culturelle des travailleurs ». À la retraite, Ali Zamoum mettra en place à Boghni l'association *Tagmat*, en 1996, qui œuvre dans le domaine de la l'action sociale. Il est l'auteur de *Tamurt Imazighen. Mémoires d'un survivant 1940-1962*, 1993. En 2001, il a eu un rôle déterminant dans le mouvement citoyen des Aarchs qu'il a conseillé et accompagné. Ali Zamoum, décédé le 28 août 2004 (à 70 ans), a toujours été un militant de la cause berbère, mais aussi militant de toutes les causes citoyennes. L'historien Mohamed Harbi dira en hommage au défunt : « Ali Zamoum est un des fondateurs de l'Algérie, un fondateur de la république algérienne ». voir fr.wikipedia.org

¹⁰⁰⁴ Liberté (D.P Mahé)

¹⁰⁰⁵ Voir le compte rendu de la presse, Le Matin, Liberté du 3 novembre 2001. (D.P. Mahé)

Effectivement, la marche n'a pas rassemblé autant de monde que celle d'Ifri du 20 août 2001 et encore moins que celle du 21 mai à Tizi-Ouzou et notamment du 14 juin. Selon les comptes rendus de presse, environ 20 mille à 50 mille manifestants (selon les organisateurs) ont participé à cette action. Dans la région des Ouadhias, les propriétaires de transport privé n'ont pas offert leurs services, comme de coutume, pour transporter les manifestants. Une partie de la population est lassée du rythme boulimique d'actions de protestation et de l'enchaînement des événements. La dégradation des conditions sécuritaires dans certaines localités, où des vols, agressions et l'occupation des trabendistes (vendeurs non autorisés) des espaces publics et des trottoirs, même le racket des citoyens et les menaces à l'encontre des commerçants pour observer la grève ou mettre les bus et fourgons aux services des manifestants. Les émeutes répétitives dérèglent le rythme de la vie quotidienne et font naître un sentiment de lassitude au sein d'une bonne partie de la population qui pourtant partage les objectifs de la protestation et du mouvement, mais espère aboutir rapidement au règlement de la crise. Quelques délégués de la CADC traduisent cette attente en se déclarant ouvertement en faveur du dialogue au risque de se voir éjecter du mouvement.¹⁰⁰⁶

La position exprimée par le délégué d'Illiltén traduit la tension qui tiraille les militants autour de la question inévitable pour tout mouvement de mobilisation, la négociation avec l'adversaire et le choix du moment d'engager ces négociations. La presse qui est un associé-rival complique et amplifie cette tension. La question qui produit des frictions c'est quel est le bon moment pour engager des négociations ? Chacun voit midi à sa porte.

Champagne parle d'une sorte de causalité circulaire, provoquée par la presse, qui fait perpétuer le mouvement. Par la couverture qu'elle assure au mouvement social, la presse contribue au renforcement et à amplification de la mobilisation et à élargir ses requêtes. Inversement, plus la mobilisation se consolide, plus la presse en rend compte. Le dilemme c'est de connaître la limite à ne pas franchir pour ne pas gaspiller cette puissance octroyée par la presse.¹⁰⁰⁷

L'arrivée du mois de carême sera-t-il une opportunité pour apaiser les tensions et faire émerger d'autres perspectives ?

Après une bonne période d'accalmie, l'arrivée du mois du carême, à la mi-novembre 2001, va « perturber » cette quiétude. Quelques jeunes lycéens de 17 à 20 ans, (smaïl, hacène Aïssam et boualem etc.) chaque nuit, après la rupture du jeûne, provoquent des émeutes de nuits qui, parfois, ne finissent pas jusqu'à une heure tardive, 2 à 3 heures du matin.

Hacène OF, un de ces émeutiers témoigne du motif du recours à ces émeutes de nuit, au mois de carême. Pour lui et son groupe d'amis, « **il ne faut pas donner l'impression de la fin ou de la mort du mouvement** », d'où la nécessité de recourir à l'émeute pour ne pas donner l'impression de l'essoufflement de la mobilisation (Paris, janvier 2008).

¹⁰⁰⁶ Voir Le Matin 3 novembre 2001. (DP Mahé)

¹⁰⁰⁷ Cf, Champagne, 1984, p 28.

Ces émeutes sont adressées à l'opinion locale pour rappeler aux villageois que le mouvement de protestation n'est pas encore terminé et éviter par-là, de donner le sentiment d'une défaite non assumée.

Kamel confirme cette stratégie des militants et émeutiers à Iferhounene : « **Pour marquer la présence et la continuité du mouvement il faut qu'il ait des émeutes, c'est symbolique pour dire qu'on est encore là** » (Kamel AF, Août 2008)

Cette tactique vise à attirer l'attention publique sur le mouvement de contestation qui traverse une zone de turbulence et de manque de visibilité médiatique et du risque d'être relégué au second plan de l'agenda politique nationale. Car un des enjeux qui se pose aux acteurs de cette mobilisation est de maintenir les revendications et les problèmes exposés au centre de l'espace public national. Cefai parle d'une concurrence entre problèmes publics pour accéder et maintenir une forme de visibilité publique. Capter cette ressource rare qui est l'attention publique devient un enjeu de dispute entre plusieurs acteurs porteurs de problèmes publics sur l'arène publique. Chacun tente d'imposer sa propre hiérarchie des priorités et des urgences dans les agendas des autorités publiques.¹⁰⁰⁸

Les gendarmes étaient très contrariés par ce dérangement récurrent. Un jour, ils décident à leur tour de pénétrer dans des cafés et lieux de jeux de Loto¹⁰⁰⁹ et perturber la sérénité et gâcher ce plaisir si recherché par les jeunes et adultes pendant les soirées du ramadhan. (Smail, janvier 2007)

Si on se tient à cette définition de l'émeute qui « *serait tout particulièrement une action collective spontanée et/ou préméditée, illégale et qui recruterait en bas de l'échelle sociale* »¹⁰¹⁰ nous sommes tenues de faire remarquer que ces émeutes nocturnes sont effectivement « préméditées » et sont incluses dans une perspective politique visant à faire passer un message au public. Elles s'adressent beaucoup plus au public pour lui signifier que la « contestation n'est pas essoufflée », que réellement porter des coups à l'ennemi ou de causer des dommages au sein de la gendarmerie. Par ailleurs, les jeunes émeutiers ne figurent pas « en bas de l'échelle sociale », ils sont de jeunes lycéens qui forment une sorte de bande de copains, et que cette épreuve politique commune et partagée constituera une épreuve initiatique qui renforcera les liens de solidarité et de camaraderie.

¹⁰⁰⁸Cf, Cefai, 1995, p 55.

¹⁰⁰⁹ Loto « traditionnel » appelé aussi « quine », jeu avec cartons, jetons et des numéros, de 1 à 90, tirés dans un boulier par un meneur de jeu. Les joueurs mettent un jeton sur le numéro tiré au hasard qui se trouve parmi les 15 numéros du carton. Le premier qui aurait rempli le carton gagne la mise en criant *barka-t*, ça suffit. Le meneur du jeu se permet des commentaires sarcastiques à l'annonce de chaque numéro (exemple : le n 7 est indiqué par *aqavac*, la pioche, 75 Paris *mleqwas*, Paris les arcades, certains numéros suggèrent des commentaires érotiques et des métaphores sexuelles etc.) ce qui crée une atmosphère joyeuse et conviviale. Ce jeu est très prisé par les jeunes, uniquement pendant les soirées du ramadan, il est par ailleurs, l'objet de répulsion de la part des islamistes, qui le considère comme un loisir qui détourne les jeunes de la pratique religieuse.

¹⁰¹⁰ Didier Le Saoût, 1999, pp.9/10

Cette solidarité sera-t-elle maintenue dans les rangs de la contestation et au sein des structures représentatives, ou bien des frictions et dissensions vont la secouer ? Comment réagira-t-elle face à une prise de parole publique d'une partie de ses animateurs pour soutenir une option différente et minoritaire au sujet des modes de gestion des rapports avec l'adversaire, c'est-à-dire engager des négociations avec les autorités publiques ?

10-10-Les premières dissensions au sein de la CADC :

La déclaration des neuf délégués à Tizi-Ouzou, le 30 novembre 2001.

Les divergences sur la question du dialogue avec le gouvernement exprimé durant l'été et particulièrement lors du conclave de la CADC, tenu à Illiltén le 24 août 2001, et qui continuaient de sous-tendre les débats lors des conclaves tenus à la rentrée sociale, en septembre et octobre 2001, ont émergé sur la scène politique et médiatique en cette fin du mois de novembre et ont fait exploser l'unité de façade du mouvement citoyen.

A vrai dire l'hétérogénéité des acteurs et la diversité de leurs perspectives sur la dynamique contestataire s'expriment à travers des opinions et choix diversifiés et contrastés, ce qui génère souvent des tensions, tiraillements et déchirures internes au sein des organisations contestataires. Ainsi, en plus de la scission au sein de la CPWB à Bejaia au mois de juillet, des luttes internes apparaissent au sein de la coordination de la ville de Tizi où deux structures se disputent la représentativité de la ville au mois d'octobre 2001, la coordination des quartiers et villages de Tizi-Ouzou et le conseil communal de Tizi-Ouzou qui s'est attaqué au siège de la CADC et a détruit et saccagé le lieu et dérobé une somme d'argent, le mardi 23 octobre 2001.¹⁰¹¹

Les dynamiques de temporalisation des actions du mouvement citoyen engendrent des tensions et des conflits de sens, de perspectives entre les différents acteurs, qui parfois conduisent à des frictions, ou scissions dans les rangs du mouvement. Ces tensions sont exacerbées par l'offensive politique et médiatique du gouvernement qui lance une offre de dialogue et contraint le mouvement citoyen à une posture défensive et une agitation dans la gestion des divergences internes. Ce qui se traduit par des renversements de croyances et une rupture dans les loyautés.

Neuf délégués de six coordinations locales (Bouzeguène, Illiltén, Illoula, Yattafen, Larbâa Nath Iraten, Aïn Zaouia et Aït Aïssa), affiliées à la CADC de Tizi-Ouzou, se sont réunis à Tizi-Ouzou, le 30 novembre 2001, dans le siège d'un journal¹⁰¹², et rendu public une déclaration. Plusieurs délégués connus figurent parmi les signataires du texte. Mamert M, le délégué permanent de « la coordination communale d'Illiltén », MM Yahoui Arezki¹⁰¹³ et

¹⁰¹¹Il y a lieu de rappeler que la Coordination des quartiers et villages de la commune de Tizi Ouzou a exclu de ses rangs quatre délégués pour « manquement grave à l'engagement pris pour honorer le sang des martyrs du Printemps noir », « violation du code d'honneur », « non-représentativité au niveau de leurs quartiers » et « divulgation de secrets de la CADC au profit des relais du pouvoir ». Ces quatre délégués ont alors rejoint le conseil communal, une structure rivale de la coordination de Tizi Ouzou. Le dialogue, la pomme de discorde Des aârouch « parallèles » ont fait leur apparition au même moment que l'idée du dialogue. DP Mahé.

¹⁰¹² Selon la CADC, c'est un journal connu pour être le porte-parole du pouvoir et de ses relais.

¹⁰¹³Porte-parole de la coordination de Bouzeguène, marié, 44 ans, père de deux enfants et agent général des assurances. Il a boudé la coordination depuis au moins trois mois. Liberté 18 avril 2002. (DP. Mahé)

Amrouche Md Saïd de la coordination de Bouzeguene, Mr BoudjerabaBoudjemaa de la coordination Illoula, Mr Bouzidi Ahmed de la coordination de Ain Zaouia, Mr Ait El Hadj Chabane de la coordination de Yatafen, Mr Mammeri Boukhalfa et MrMouazer Rachid de la coordination de Larba Nat Iraten, Dr Fali Amer de Beni Douala.

10-10-1-Le contenu de la déclaration :

Cette déclaration¹⁰¹⁴ exprime une tendance non organisée au sein de la CADC qui ambitionne de procéder à la redéfinition d'une nouvelle stratégie devant garantir une continuité au mouvement et lui éviter l'essoufflement. Les signataires dressent un bilan du mouvement citoyen qui *« se dirige vers l'inconnu »* et parlent de l'espoir *« confisqué »* par le *« pouvoir et ses pseudo-délégués et des pseudosolutions de néant issu des conclaves »*, ils se déclarent refuser *« de participer à la mort certaine et programmée du mouvement citoyen »* ou de *« servir de faire valoir ou de caution pour des décisions qui vont à l'encontre de l'objectif originel qui est la plate-forme d'El-Kseur »*.

La critique des neuf signataires du texte cible le mode de gestion et de fonctionnement du mouvement, qui recourt à *« des conclaves « marathon » où la ruse, la tricherie et l'influence par les sentiments tiennent lieu de stratégie »*. Ils s'opposent clairement à la ligne politique d'affrontement suivie par le mouvement *« par le maintien du cap de l'entêtement dans le refus d'explorer de nouvelles voies, dans la perspective de faire aboutir la plate-forme d'El-Kseur, sans offrir une alternative aux citoyens »*.

Le nœud de la discorde selon les signataires c'est d'offrir *« au mouvement citoyen une chance de recentrer sa stratégie autour de son objectif initial et de ces identifiants et de se remettre sur ses rails pour l'aboutissement du combat, et se délester de toutes les fausses et couteuses voies aux lendemains incertains et dangereux »*.

La sonnette d'alarme est tirée. Se positionnant comme investis d'un *« devoir de responsabilité et de vérité »* ils lancent un avertissement : *« le mouvement est en passe d'être dévoyé et dévié de ses objectifs par un fonctionnement infantilisant, qui n'aboutirait, à terme qu'à sa fascisation »*.

Et pour sauver le mouvement *« de l'indifférence et la méfiance, synonymes de destruction »* il est exigé *« de comptabiliser les acquis, d'analyser le bilan sans tabous, de faire parler la majorité silencieuse et de se remettre à la base en la consultant sur toutes les voies de sortie »*.

Les signataires, qui ne se présentent pas comme démissionnaires ou scissionnistes, interpellent le pouvoir qui *« n'a que le choix d'y répondre positivement, et le mouvement citoyen ne se désengagera à aucune de ses responsabilités dans sa participation à la mise en œuvre des solutions admises »*.

¹⁰¹⁴ Nous avons obtenu une copie manuscrite de cette déclaration qui nous a été remise par un des signataires, Mr Mamert. Le texte de la déclaration écrit à la main sur trois feuilles numérotées en haut d'un à trois. L'intitulé du texte « DECLARATION » ne porte pas d'entête. A la fin de la déclaration est mentionné le lieu de la réunion et la date de sa rédaction. Suit les noms des communes et les noms des signataires. Voir documents en annexe.

10-10-2-De la mise en place de cette initiative :

Mamert M, délégué de la coordination communale d'Ighilten témoigne des conditions de la mise en place de cette initiative d'élaboration d'une déclaration.

Pour lui, juste après la marche du 1 novembre 2001 à Ighillmoulla, dans le conclave de Mekla de la CADC, il a pris position en faveur du dialogue. Son argument repose sur le constat d'un affaiblissement grandissant de la mobilisation, ce qui a été confirmé par la faible affluence lors de la marche à Ighillmoulla, au cœur de la Kabylie. Pour lui, la tactique politique rationnelle vaudrait qu'ils (les délégués) envisagent d'engager le dialogue avec le gouvernement au moment où les rapports de force étaient en faveur du mouvement de mobilisation, précisément après la marche du 14 juin, qui est considérée comme l'action de référence ; que de temporiser et perdre du temps jusqu'à ce que la mobilisation soit totalement affaiblie. Ce qui équivaudrait à envisager la défaite du mouvement. Cette analyse n'a pas été appréciée par les conclavistes à Mekla, qui pour la majorité d'entre eux ont surenchérit sur le nombre des manifestants présents à Ighillmoulla, jusqu'à parler d'un million de personnes. (Mamert déc. 2007)¹⁰¹⁵

Le délégué de Bouzeguène explique la genèse de l'option du dialogue en remontant à l'expérience de dialogue avec le chef du gouvernement en juin 2001 au sujet de la 2^{ème} session du BAC et qu'avec l'explicitation de la plate-forme d'El Kseur crée les conditions pour nouer un dialogue avec le gouvernement.¹⁰¹⁶ Pour ce militant, le problème du mouvement de contestation réside dans les mauvais choix dans les stratégies et modes de lutte utilisés pour faire aboutir les revendications. Les modes d'actions d'ériger des barricades sur les routes et organiser des marches répétitives à Alger sont inopérants et à la limite sèment le doute et usent la patience des populations. L'hégémonie des radicalistes sur les structures du mouvement a conduit à l'impasse.¹⁰¹⁷ D'où l'urgence d'une initiative pour ouvrir d'autres perspectives. Ils ne seront pas entendus de cette oreille.

¹⁰¹⁵ Mamert explique le choix de cette option : « Notre démarcation à travers la déclaration que nous avons rendue publique est due au fait que l'espoir suscité auprès de la société après la formidable mobilisation citoyenne née des événements tragiques du Printemps noir commence à s'effiloche. Aujourd'hui, le constat est amer. On aura droit soit à des pseudo-solutions imposées à une délégation non représentative soit à l'embrasement général. La lucidité aurait commandé que des vrais délégués réellement représentatifs mettront à l'œuvre des revendications contenues dans la plate-forme d'El-Kseur. On a diabolisé le dialogue feignant que la deuxième session du bac a été arrachée par le dialogue ». Liberté 5 Décembre 2001. (DP Mahé)

¹⁰¹⁶ « Le dialogue a été en fait entamé à l'occasion du bac, et il avait été interrompu par la faute du Chef du gouvernement qui s'était déclaré incompétent concernant le départ de la gendarmerie. Le mouvement ayant évolué, les radicaux se préparaient déjà, après la marche historique du mois de juin, à prendre les rênes de ce mouvement et à s'ériger en seuls interlocuteurs des pouvoirs publics. A cette époque-là, j'étais contre le dialogue parce qu'il risquait de connaître le même sort que le boycott scolaire de 1995. J'avais alors proposé l'explicitation, alors rejetée, de la plate-forme d'El Kseur pour fixer le contenu des revendications. Maintenant que l'explicitation est adoptée, les revendications sont protégées et les délégués peuvent les défendre. » Le Matin décembre 2001. (DP Mahé)

¹⁰¹⁷ Yahoui Arezki déclare à un journaliste : « La radicalisation ne mène à rien. J'ai l'impression que les animateurs n'ont pas tiré les leçons des échecs », dit notre interlocuteur, qui avoue avoir boudé la coordination depuis près de trois mois. "Notre combat a été dévoyé, il aurait pu aboutir n'était la volonté d'un groupe nombreux et suffisamment organisé qui a tout fait pour détourner le mouvement de ses objectifs initiaux". C'est là "le principal échec", d'après le délégué interwilayas de Bouzeguène, qui s'interroge : "Le fait de dresser des barricades sur l'autoroute peut-il apporter des résultats ?" Il dit également son aversion à l'entêtement qui consiste à organiser des marches sur Alger

Un des signataires de cette déclaration, Mr Mammeri B., délégué de « la confédération N'Ath-Irathen » n'est pas à sa première position publique critique à l'égard des modes de gestion de la mobilisation. Mammeri B, dans une déclaration dactylographiée non datée, écrite semble-t-il au mois d'août 2001, adresse une « *lettre ouverte aux délégués* » dans laquelle il dresse un « *bilan* » sans complaisance du mouvement qui « *est en passe depuis Ouacif [1/2 août] d'être dévoyé de ses principes originels* ». Pour lui l'une des raisons de cette situation c'est que « *des forces partisans discréditées, en pleine déliquescence, ont investi en catimini le mouvement pour (selon les stratégies) le casser ou en faire des tribunes politiques* ». Ces forces partisans « *ont tout fait pour que la plate-forme n'atteigne jamais la présidence* ». Pour ce délégué, des procédés antidémocratiques (truquage du vote des délégués) ont été utilisés pour imposer la marche du 8 août « *pour contrer la tenue du festival International de la jeunesse* » ce qui « *renvoie aux calendes grecques la satisfaction de la plate-forme d'El-Kseur* ». Mammeri critique le choix des « *actions périphériques sans objectif* » qui visent à « *détourner le mouvement de sa seule raison d'être : le dépôt de la plate-forme de revendications et son aboutissement* ». Les « *conclaves marathon d'où la sagesse, la réflexion, la citoyenneté ont depuis longtemps déserté les lieux* ». Dans ces espaces « *des discours musclés aux relents fascistes, parfois intégristes, d'une violence inouïe sont tenus en toute impunité* ». Le délégué de LNI continue d'énumérer une liste des tares structurels du mouvement, à commencer par la référence au arch « (archaïsme impropre par ailleurs) » qualifié de « *monstre enfanté par un mouvement noble à son origine instrumentalisé par les apprentis sorciers s'essaie vaille que vaille à régenter la société ...à se substituer aux institutions, à pénaliser ou terroriser les populations au mépris du libre arbitre et à contre courant des aspirations citoyennes* ». La sentence est sans appel, « *sans éthique, sans principes, le mouvement est une peau de chagrin. Il est démystifié* »

Le mouvement citoyen, poursuit le délégué, qui exclut les femmes « *ne peut être le véhicule des expressions pacifiques et citoyennes* ». L'auteur s'inscrit en faux contre ceux qui attribuent au mouvement une dimension nationale, puisqu'il est « *circonscrit dans les limites culturelle et linguistique de la Kabylie* ». Et ceux qui se déclarent représentants des autres wilayas en dehors de la Kabylie sont « *quelques douzaines de personnes de notre diaspora éparpillées sur le territoire national* » qui ne sont pas représentatifs de ces populations. Le délégué qui s'inscrit dans « *un mouvement national qui mettra fin au système* » ne se fait pas d'illusions quant à la chance que « *la protesta kabyle* » fasse « *tache de huile* » pour lui « *faire aboutir la plate-forme incombe à la Kabylie et à elle seule* ».

Le délégué Mammeri, garde espoir à ce moment de son engagement, « *de voir bientôt le cap rétabli* » à condition de se donner comme « *seule référence : la satisfaction de la plate-forme d'El-Kseur* » et de dire « *la vérité rien que la vérité* ».

pour remettre la plate-forme. Pour lui, il aurait fallu bien expliciter le texte et le rendre public par la suite, sans même qu'il y ait forcément une rencontre avec les autorités. Désaffection populaire ? Arezki Y. prend toute la mesure du désarroi. « La patience de la population a des limites (...) ». « Il faut mesurer la gravité de la situation », avertit-il. Liberté fin octobre 2001. (DP Mahé)

Visiblement l'évolution de la contestation ne l'a pas satisfait. Plusieurs des arguments et critiques formulées par Mammeri se retrouvent dans la déclaration du 30 novembre. Il prendra la parole publiquement à l'extérieur de la CADC en signant cette déclaration des 9 délégués.

De son côté, le délégué permanent de la coordination d'Illiltén livre quelques détails sur l'élaboration de cette déclaration des neuf délégués, du 30 novembre 2001 :

« On était neuf personnes, de neuf communes dont Bouzeguene, Larba Nat Iraten, Illiltén...etc.. Puisqu'il y avait des divergences avec d'autres délégués, on avait décidé de ne pas signer la déclaration au nom de notre coordination, d'ailleurs, c'est à titre personnel qu'on s'est engagé dans cette action. Dans notre coordination d'Illiltén, il y avait certains qui étaient pour, d'autres se sont exprimés contre ma démarche » (Mamert déc. 2007)

10-10-3-De la réception de cette initiative :

Le témoignage du délégué du village d'Ait Arbi, AH Mansour, nous permet de comprendre le cheminement politique du délégué d'Illiltén, qui était bien avant cette initiative des neuf, catalogué au sien de la CADC comme un dialoguiste :

« Mamert était un politique en rupture avec le FFS et dès le départ en juin 2001, dans ses interventions il n'écarterait pas l'option des négociations. Lorsque le pouvoir a pris contact avec les dialoguistes ce n'était pas avec le groupe de Allilouche mais avec Mammeri et les autres. Dans le conclave d'Azzefoun, ils (Mammeri, Amarouche ...) ont pris attache en cachette dans les sanitaires avec Mahmoud Mamert. Ils lui ont proposé l'option du dialogue, en l'assurant que la plate-forme est acceptée à l'avance à condition d'écarter le comité populaire à Bejaia et Belaid Abrika à Tizi-Ouzou, c'est-à-dire écarter l'extrême gauche. Mahmoud m'a tenu au courant de cette initiative, parce qu'on était ensemble comme représentant de notre région (Iferhounene), et de ma part j'ai informé Abrika de ce qui se tramait dans les coulisses du conclave. Abrika a informé la délégation de Tizi-Ouzou qui, à la nuit tombée, ont envoyé des gens pour afficher leurs noms sur les murs de la ville avec de la peinture et ils ont même reçu des lettres de menace. Le groupe de Mammeri a fait marche arrière et le pouvoir s'est tourné vers la clique de Allilouche. » (AH Mansour Août 2008)

C'est dans le même sens que tend la version de Abrika qui nous restitue la genèse du groupe de Mammeri qui le lie avec celui de Allilouche dit arouchtaïwan. Pour lui, *« ils étaient presque ensemble, sauf que le groupe de Mammeri s'est détaché et est venu après »*. Le groupe de Allilouche était composé de personnes qui n'étaient pas délégués et de quelques parents de victimes (Mr. Arab) qui n'étaient pas impliqués dans le mouvement contrairement au groupe de Mammeri formé de délégués. Abrika disqualifie cette initiative en considérant que Mammeri *« était porteur d'une feuille de route du régime »*, de la part du général du DRS Mehana Djebbar, originaire de la même région et qui a réussi à faire impliquer les autres délégués dans cette démarche. Le groupe de Mammeri avait *« agi en solo »*, sans concertation avec la CADC et les coordinations qu'il représente.

Abrika remonte l'origine de cette tendance dialoguiste au tout début de la structuration du mouvement lorsque Mammeri avait refusé de se joindre à la marche du 21 mai 2001 et d'avoir comploté contre lui au lendemain de la marche du 14 juin, au conclave d'Azzefoun. Dès ce conclave, Mammeri et ses amis expriment des avis en faveur du dialogue et de la négociation avec le gouvernement, et ils procédaient à chaque conclave (Azzefoun, At Zikki, Illilten) à un travail de lobbying et de coulisses en vue de faire changer l'avis de certains délégués de la CADC, qu'il prenait en aparté en vue de les faire impliquer dans leur démarche.

Ces délégués ont réussi à installer une commission de réflexion au conclave d'Azzefoun qui a conduit la CADC à poser la question de l'élargissement de la plate-forme d'El-Kseur. Ainsi, Abrika avait accepté l'explicitation de la plate-forme à condition de mettre des gardes fous et de rendre le texte scellé et non négociable.

Au bout de ce processus de débat et de tension, le mouvement engage l'explicitation de la plate-forme le 31 octobre 2001 à Larba Nat Iraten. Ce compromis entre les différentes tendances est décrit par Abrika, « **Forcément ceux qui défendent le dialogue avaient besoin d'un document comme cadre. Donc, on dit ok on fait l'explicitation, mais à condition que la plate-forme soit scellée et non négociable, c'est-à-dire qu'il n'y a rien à discuter, il faut prendre tous les points, mais au même temps il n'y a rien à ajouter.** » (Abrika 2017)

Pour Abrika, l'initiative des 9 délégués est rendue publique au moment où la coordination de la ville de Tizi préparait un conclave ordinaire de la CADC à Tizi-Ouzou qui intégrait dans l'ordre du jour de ses travaux cette affaire. Les délégués prennent connaissance du texte des 9 délégués via les journalistes qui étaient présents et considèrent cette initiative comme une scission qui est liée à celle des arouchs Taïwan. Ces 9 délégués qui ont tenté vainement d'imposer leur démarche de dialogue à l'intérieur des structures du mouvement, ont participé dans les négociations avec le groupe de Allilouche qu'ils ont abandonné pour s'engager dans une autre démarche en dehors du cadre organisationnel. L'initiative intervient dans un contexte complexe et difficile où le mouvement fait face à la tentative du gouvernement de diviser les rangs et d'imposer des interlocuteurs à sa guise. Ainsi, la CADC prononce l'exclusion des délégués.

La réaction de la CADC est symptomatique des fortes tensions qui minent le mouvement et de la virulence des positions même à l'encontre des partenaires et camarades de lutte. En effet, la CADC a qualifié les auteurs de cette initiative comme des scissionnistes et non représentatifs, qui ont agi en porte à faux avec le code d'honneur et des directives du mouvement et en conséquence elle décide de les exclure de la CADC. Les propos utilisés contre « *ces mercenaires politiques* » révèlent le mode de gestion du conflit et des minorités d'opinion qui n'ont pas droit de cité.¹⁰¹⁸

¹⁰¹⁸« Depuis, d'autres délégués de la CADC sont montés au créneau pour remettre en cause l'option prise par la CADC. Ces délégués seront accusés de « compromission avec le pouvoir assassin et mafieux ». Pour la CADC, les délégués « scissionnistes » ne sont pas représentatifs. La preuve, « des citoyens ne cessent de se démarquer de leurs positions honteuses, contraires aux principes directeurs et au code de l'honneur régissant le mouvement ». Ce groupuscule de délégués est accusé par les conclavistes du weekend de vouloir mener la dynamique citoyenne vers la « reddition ». « Se réunissant dans le siège d'un journal connu pour être le porte-parole du pouvoir et de ses

En effet, les noms des signataires de l'appel ont été affichés dans la ville de Tizi-Ouzou, ce qui constitue un appel au lynchage populaire, c'est une condamnation sans appel¹⁰¹⁹. Quelle est le sort réservé à ces délégués après leur exclusion de la CADC ? Les coordinations locales suivront-elles la décision de la CADC ou revendiqueraient-elles leur autonomie et souveraineté à prendre elles-mêmes les décisions qui les conviennent, en conformité aux statuts de la CADC ?

Cette décision d'exclusion a engagé la CADC dans une crise où les responsables devaient faire face aux coordinations locales dont faisaient partie les exclus, d'où l'initiative d'une tournée dans deux bus pour expliquer cette décision et convaincre les coordinations de faire élire de nouveaux délégués. Cette opération a duré plus de deux mois, « le temps de l'explication et de la décantation » justifie Abrika. Expliquer la stratégie du mouvement vis-à-vis du dialogue et la nécessité de trancher la question de l'interlocuteur, l'unique interlocuteur du mouvement « **Comment dialoguer alors que le pouvoir est entrain de dialoguer avec Allilouche. D'abord, mettons fin à cela. Ensuite, qui est l'interlocuteur ? Le FLN lorsqu'il négociait avec la France il avait tranché avant la question de l'interlocuteur, l'unique interlocuteur. On nous invente un interlocuteur et eux ils nous disent d'y aller au dialogue.** » (Abrika 2017)

Contrairement à la commune de Bouzeguene où la population soutenait les deux délégués, à Illiltén, plusieurs délégués n'étaient pas au courant de l'initiative du délégué Mamert, qui « *s'est évaporé dans la nature* ». Abrika reconnaît la difficulté d'exclure de l'extérieur un délégué élu, en d'autres termes comment rompre le lien politique d'un représentant élu par une instance qui n'a pas le pouvoir de l'élire ou de le démettre ? Abrika considère l'initiative des neuf délégués, contraire au code d'honneur du mouvement, « **il y a un principe sur la division et le travail de scission du mouvement** », ce qui justifie leur exclusion, aux yeux de la CADC. Quant à Mammeri il a été isolé dans son village et son père l'expulse de sa maison, précise Abrika sans une note d'ironie et de sarcasme.

Effectivement, la réaction des délégués de la coordination d'Illiltén n'était pas univoque. Les délégués de villages n'étaient pas tous au même niveau de la confiance, puisque certains ont été consultés bien avant le 30 novembre, en revanche d'autres n'ont pas été mis au parfum. Quatre délégués ont été associés par Mamert à sa démarche. Au bout de deux rencontres,¹⁰²⁰ il mit au courant ces délégués et arrive à obtenir d'eux le feu vert.

Mazi Amara, délégué de Tifilkout à la coordination communale d'Illiltén et militant du RCD, n'a pas été consulté par Mamert. Il défend une position contre la démarche de Mamert, à qui d'ailleurs il reconnaît plusieurs qualités. Son témoignage nous restitue une des perspectives

relais et bénéficiant d'un délégué plume, ces mercenaires politiques (...) veulent faire croire à l'opinion publique nationale, en général, et kabyle, en particulier, que le mouvement est arrivé à l'impasse, voire à l'essoufflement », ajoute encore la déclaration de la CADC. » Le Matin 3 décembre 2001. (DP Mahé)

¹⁰¹⁹ C'est ce qu'avoue le délégué Mamert au journal Liberté : « *Enfin, je tiens à souligner que nous ne cessons pas de recevoir quotidiennement des menaces de mort. Ceux qui poussent à l'irréparable doivent prendre toutes leurs responsabilités. Il est vrai qu'il est plus facile de détruire que de construire.* » Liberté 5 décembre 2001.

¹⁰²⁰ Voir la déclaration de Djallal M, délégué de la coordination d'Illiltén contre la démarche de Mamert. Ce délégué cite deux réunions entre les (quartés) délégués, l'une dans une voiture et l'autre dans le domicile d'un d'entre eux.

de cette action, et nous permet de rendre compte de quelques éléments à partir desquels il a émis un jugement sur l'initiative de Mamert. Absence de concertation, et travail de fraction au sein de la coordination sont les griefs retenus contre lui.

« Il était un partisan du dialogue avec 9 délégués, qui d'ailleurs ont signé une déclaration. Notre réaction était contre cette position de Mamert. Nous, on n'était pas au courant de cette démarche. Mais après avoir pris connaissance de l'affaire on était contre, parce que dans ce genre de question il doit nous concerter. Même s'il a signé en son nom, dans le journal ils mettent entre parenthèses : (délégué d'Illiltén). Donc, il est une personne morale et on lui faisait vraiment confiance, d'ailleurs partout il n'y avait pas de délégué permanent. Puisqu'il avait des qualités et il nous a représenté dignement. L'autre faute, c'est qu'il a appelé d'autres délégués des Illiltén qu'il a mis au courant et qui étaient d'accord avec lui en lui disant « nous sommes d'accord avec tout ce que tu fais », mais une chose pareille mérite une réunion et une discussion et s'il réussit à nous convaincre on irait avec lui, même si j'ai été toujours contre le dialogue. » (Mazi Amara, déc. 2007

Ce délégué et compagnon de Mamert tient rancœur au signataire de la déclaration de ne pas l'avoir tenu au courant et de ne pas organisé une réunion et un débat sur son initiative. C'est ce qui a déterminé son opposition de principe à cette action. Nous pensons que la réaction violente de la CADC à l'égard de cette initiative et son injonction aux coordinations locales de destituer leur délégué a pesé énormément dans cette opposition.

Après la publication de cette déclaration dans la presse, certains délégués dont Djallal Moussa de Tizit et Mazi Amara de Tifilkout prennent connaissance de l'affaire, et décident de se concerter à travers trois réunions et provoquent une rencontre d'explication en présence de Mamert, signataire de la déclaration, et des autres délégués qu'il a consultés et même de certains citoyens non délégués.

Mamert tente de convaincre l'assistance de la justesse de sa démarche. Il explique les conditions de la mise en place de l'initiative¹⁰²¹ en développant l'argumentaire contenu dans la déclaration du 30 novembre. Les délégués ayant donné l'accord à Mamert d'agir librement semblent, selon la déclaration de Djallal Moussa, nié avoir « décidé du retrait de notre coordination de la CADC ».

L'assistance tranche contre la démarche de Mamert, et demande d'organiser des assemblées générales dans les villages des quatre délégués dialoguistes. Il semble que ces assemblées ont désavoué la démarche de Mamert et se sont prononcées pour le retrait de confiance aux délégués « coupables » et contre le dialogue. Le village de Tifilkout n'a pas suivi totalement cette sentence en décidant de suspendre son délégué Mamert en attendant de trancher sur son éventuel remplacement ou son maintien. (Déclaration de Djallal M)

¹⁰²¹ Au sujet du délégué d'Illiltén, Abrika parle de sa naïveté et de son implication dans le groupe de Mammeri par l'intermédiaire du journaliste Ait Aoudia Malek, originaire d'Illiltén, et qu'il rencontrait à l'hôtel Suisse à Alger, propriété de son père.

Cette version a été confirmée par le témoignage de Mazi délégué de Tiflkout qui confirme que les quatre ont été remplacés par d'autres personnes :

« Les neuf délégués ont été exclus de la CADC et nous avons approuvé cette décision. On a ramené Mamert et on s'est expliqué et on lui a dit pourquoi il avait fait tout cela et que ce n'était pas correct, on ne s'est pas mis d'accord. C'est à partir de là qu'on lui a dit qu'il nous représente plus. Bien sur les quatre autres qui étaient avec Mamert ont abandonné et ils étaient remplacés par d'autres » (Mazi, déc. 2007)

Djallal Moussa, délégué de Tzit, et membre de la coordination d'Illiltén va jusqu'à adresser un « démenti » aux villages d'Illiltén, à la CADC et à la presse. Dans cette déclaration il « *dénonce l'incapacité des délégués de notre coordination de faire ce démenti malgré toutes ces vérités constatées par tous* ». Le délégué de la coordination d'Illiltén veut « *réagir par rapport au retrait ou éjection de notre coordination de la CADC, dénoncer la position prise par notre délégué permanent qui avec trois autres ont entraîné notre commune vers le dialogue et le démarquage de la CADC sans consultation de la base* »

Il ressort de cette déclaration, à partir de ce que désigne le délégué Djellal par l'expression « incapacité des délégués de notre coordination de faire ce démenti », les tensions suscitées par cette affaire d'une part, entre les coordinations locales et les structures de coordinations au niveau de la wilaya, et entre les délégués et les villages et coordinations locales dans lesquelles ils tirent leur légitimité. Le lien fort entre le délégué Mamert avec sa coordination locale le place comme délégué permanent sans conteste, et les membres de la coordination d'Illiltén ne se sont pas immédiatement saisi de cette affaire pour dénoncer ou éventuellement exclure Mamert de cette structure. C'est l'injonction de la CADC, qui a pris la décision de l'exclure qui crée un tiraillement et un dilemme, au sein des délégués, entre la confiance en leur délégué et la nécessité de préserver la cohésion et l'unité de la CADC.

Dans cette déclaration le délégué Djallal M, explique les concertations et réunions tenues entre les concernés après la divulgation de l'affaire par la presse. Il affirme que les citoyens d'Illiltén, dont les villages sont impliqués dans le mouvement, sont contre le dialogue et contre le retrait de la CADC¹⁰²².

Il faut préciser que selon Mamert, Djallal, membre de la coordination d'Illiltén, n'a jamais été délégué par son village de Tizitacquis au FFS et n'a jamais bénéficié d'un mandat écrit de la part du comité de son village et pourtant il est l'instigateur de cette réaction contre l'initiative de Mamert. . C'est d'ailleurs ce que dénoncent les neuf délégués signataires de la déclaration du 30 novembre. B. Lhadi délégué de la coordination de Tizi-Ouzou attire l'attention sur le piétinement des statuts de la CADC, du principe directeur qui est l'horizontalité du mouvement, il déclare « *Il y a une structure verticale de fait, tant les mandats des délégués n'ont pas été renouvelés depuis des mois, mais on ne veut pas l'assumer publiquement* ».¹⁰²³

¹⁰²² Quelques villages ne sont pas représentés dans la coordination locale.

¹⁰²³ Le quotidien Liberté fin octobre 2001. Propos tenus avant l'initiative de la déclaration du 30 novembre.

Sur cette question Abrika semble ne pas avoir la même rigueur et exigence que celle qu'il a observée à l'égard des 9délégues exclus. Abrika justifie cet écart aux principes de fonctionnement du mouvement au sujet des délégués qui activent sans avoir de mandat en renvoyant la responsabilité aux coordinations locales qui devraient se saisir de cette question : **« Qui doit intervenir, c'est sa coordination. Dans le cas où il y a une coordination, si quelqu'un parle en son nom c'est à la coordination d'intervenir. S'il n'y a pas de coordination on sait et on peut mesurer si la coordination est active, elle peut organiser une réunion, un conclave, un meeting, une conférence, une marche, une action quelconque. Mais, s'il est (délégué) tout seul je ne l'exclus pas tant que je n'ai rien. [...] Tant que le problème ne se posait pas au niveau local, on ne peut et on n'avait pas le temps, on n'avait pas de commission organique, et on nous a refusé la commission organique. »** (Abrika 2017)

Ce constat fait par un militant impliqué dans la direction de la dynamique contestataire mérite d'être examiné à sa juste valeur. Il nous indique qu'au-delà de la profession de foi et de serments de bonnes intentions qui se manifestent à travers le code d'honneur et les principes directeurs du mouvement approuvés par la CADC depuis juillet 2001, la pratique militante réelle secrète des individualités et des leaders dans chaque coordination qui impriment leur marque à l'activité protestataire, au rythme, à la tonalité de la dynamique de mobilisation collective. L'horizontalité peut limiter le leadership mais il ne peut empêcher son émergence. Les parcours de BelaidAbrika et de Ali Gherbi en sont les exemples typiques. Sans oublier de mentionner les effets de la presse sur l'émergence de ces leaders. Cette piste est suggérée aussi dans le rapport de Hugh Roberts qui affirme qu'en « empêchant les coordinations d'avoir des dirigeants déterminés, choisis et légitimés par des procédures électorales normales, et donc responsables devant leur électorat, le « principe d'horizontalité » aboutit seulement à ce que les dirigeants de *facto* surgissent spontanément, en partie du moins sous l'effet de l'attention des médias. Tel est le cas, de BelaidAbrika, de la CADC, et d'Ali Gherbi de la CICB, qui ont exercé respectivement à Tizi-Ouzou et à Bejaia une autorité informelle hors pair. En outre, comme cette direction a été informelle, elle n'a eu de comptes à rendre à personne. »¹⁰²⁴

Après son exclusion de la CADC, Mamert continue d'intervenir et s'exprimer dans la presse au moment des grands événements. Quelques années après, il continue de porter le même constat qu'il avait fait le 30 novembre en signant la déclaration des neuf délégués :

« Le mouvement est devenu vertical avec des chefs et des portes paroles qui sont toujours les mêmes. Aidés par une médiatisation à outrance, BelaidAbrika à Tizi et Gherbi Ali à Bejaia. Lorsqu'on était dans le mouvement on n'acceptait pas ce genre de trucs. Ensuite, il y eu recours à des actions de violence, et de vandalisme, le recours à l'émeute a été banalisé, chose que nous refusions auparavant » (Mamert, déc. 2007)

Par ailleurs, la coordination d'At Yettura n'a pas exprimé une position publique sur cette affaire. En revanche, la réaction d'Ait Hamou Mansour délégué de la coordination d'At Yettura vis-à-vis d'un des initiateurs de la déclaration est très significative du lien politique et du type d'allégeance qui sous-tend les rapports entre les délégués. Lorsque Ait Hamou Mansour,

¹⁰²⁴ Hugh Robert, 2014, 203.

délégué, militant du PST et syndicaliste a pris connaissance des contacts entre le groupe de délégués dialoguistes dont fait partie Mamert délégué d'Illilten et le gouvernement, il avait immédiatement pris attache avec ses amis politiques d'extrême gauche pour les aviser de ces tractations de coulisses qui viserait à éliminer et disqualifier Abrika et la tendance trotskyste présente dans le mouvement populaire de Bejaïa. Ce choix politique est un indice d'une préférence d'allégeance partisane qu'une alliance locale qui le porterait à s'allier avec un délégué de sa région d'Iferhounene, Mamert en l'occurrence.

De son côté, Youcef délégué d'Ahdouchede la commune d'Iferhounene **« j'ai vu Abrika qui m'a fait part d'une initiative des dialoguistes Taiwan qui ont mis fin au mouvement et entrer en négociations avec le pouvoir et le gouvernement Benflis, parmi eux il y avait Mamert. Notre appréciation est dictée par le principe de la plate-forme d'El-Kseur « scellée et non négociable » ainsi, il n'a pas respecté cet engagement. »** (Youcef, Août 2008)

Abaouz délégué de Taxlijtfait une lecture rétrospective d'un échange qu'il a eu avec un des signataires de cette initiative bien avant le lancement de cette déclaration, il se dégage qu'ils savaient qu'un jour le mouvement engagera des négociations avec le pouvoir ainsi, **« pour eux, il vaut mieux pour le mouvement de négocier au moment où il y a un rapport de force favorable que de le faire plus tard en étant faible. Ils étaient certain qu'un jour ils allaient être exclus du mouvement »** (Août 2008)

L'exclusion de Mamert Mahmoud de la coordination d'Illilten et le retrait de Ait Hamou Mansour de la « coordination du arch At Yettura » constitue un tournant important dans la dynamique de mobilisation à Iferhounene, compte tenu de leurs compétences et de l'image de crédibilité qu'ils conféraient au mouvement au niveau local. Plus que cela, la disparition ou le retrait de quelques acteurs importants peut changer la ligne stratégique ou idéologique de cette structure, en raison de l'importance de leur avis personnels, de leurs modes d'interventions et de leur façon de piloter l'action collective.¹⁰²⁵ Une période de léthargie s'ouvre pour ses deux coordinations.

Cette rupture va avoir des effets sur les modes de fonctionnement des structures locales et sur l'image du mouvement auprès de l'opinion publique à Iferhounene. Le capital de crédibilité est entamé.

Ce n'est pas le cas de la coordination de Bouzguène qui a refusé d'exclure ses délégués auxquels elle a renouvelés sa confiance sans toutefois quitter la CADC¹⁰²⁶. Après deux mois de la déclaration du 30 novembre, cinq coordinations ont procédé à l'exclusion des délégués

¹⁰²⁵ Cf, James Jasper, « L'art de la protestation collective », 2001, p144.

¹⁰²⁶ Sur cette question Yahoui déclare : « Sur le plan du principe, aucune instance n'est habilitée à exclure les représentants d'une région dûment mandatés par la population. Je suis très serein pour dire cela car le jour même où la sentence a été prononcée s'est tenue une réunion dans ma commune avec l'ensemble des délégués des villages. Non seulement, ils ont dénoncé la décision, mais ont renouvelé leur confiance à leurs représentants jugés fidèles à leur base. »

dialoguistes suite aux injonctions de la CADC, seule la coordination de Bouzguène refuse d'obéir et de destituer son délégué Yahoui et revendique l'autonomie de sa décision.¹⁰²⁷

Cette séquence témoigne des tensions qui surgissent entre structures locales et structures de commandement ou centres de coordination des collectifs au sujet des prérogatives et compétences de chaque niveau de l'empilement des collectifs agrégés. De la capacité à trouver un équilibre entre agrégation des collectifs pour unir les compétences et atteindre des objectifs et la nécessité de ménager et entretenir des espaces d'autonomie pour les acteurs afin qu'ils se sentent sujets impliqués dans une dynamique contestataire, faute de quoi le processus de défection est ouvert. A chaque tension son lot de déçus et de retraits éjectés comme victimes collatérales ou comme boucs émissaires pour enrayer les prises de parole internes et souder le collectif par la contrainte et la terreur.

Pourquoi imposer aux coordinations locales de destituer leur délégué dûment mandaté qui ne partagent pas la stratégie du mouvement qui s'est « *enfermé dans un radicalisme stérile* »¹⁰²⁸ ? Le cas du délégué de Bouzguène est très significatif. Soutenu par sa base, la CADC persiste dans son injonction de démettre le délégué et par conséquent elle montre sa négation de ses propres principes de fonctionnement démocratiques. Le lien de confiance est totalement rompu. L'exclusion des délégués est justifiée par la CADC par l'argument de travail de sédition et de scission. Ce travail de cadrage permet de catégoriser des opinions et options différentes et minoritaires non pas comme faisant partie des contradictions d'un processus de délibération démocratique mais comme activité subversive qui brise le consensus, la cohésion et l'unité du mouvement.

Ce refus du dialogue et de la négociation traduit l'ancrage des acteurs dans la culture de la méfiance et de la suspicion, et de leur incapacité à se soustraire à ce climat de tension et de forte émotion et à prendre de la distance sur l'actualité et avoir une perspective globale du processus et de la trajectoire de la mobilisation.

Il serait intéressant de procéder à une brève comparaison entre cette séquence de crise au sein de la CADC et celle survenue en juillet 2001 au sein du comité populaire de Bejaïa. A Bejaïa, c'est les délégués opposés à la ligne du CPWB et à la mainmise des syndicalistes d'extrême gauche sur la structure du mouvement qui ont opté pour quitter l'organisation et fonder le 19 juillet, la CICB. Le comité populaire mit en minorité et interdit par l'interwilaya

¹⁰²⁷Lors du conclave de la CADC à At Zmenzer tenu les 17 et 18 janvier les délégués de Bouzeguene présents ont réaffirmé « l'attachement de la coordination de Bouzeguène à la CADC de Tizi Ouzou. Pour le reste, s'il est vrai qu'il n'a pas été apprécié l'exclusion des deux délégués, car cette tâche incomberait à la coordination de Bouzeguène seule à les avoir élus et non à la CADC ; les avis sont partagés et il y a évolution presque chaque jour. Pour preuve, les 25 délégués ont tenu à prendre part au conclave d'Ath Zmenzer, afin de lire une déclaration dénonçant l'exclusion mais également pour s'informer, car apparemment des données manquaient. C'est donc après avoir été informés que ces délégués sont repartis chez eux. Les débats à Bouzeguène étaient relancés. En attendant, toutes les activités et actions sont gelées, et il a été même interdit à quiconque de parler au nom de Bouzeguène. ». Par ailleurs, les coordinations d'Illilten et Yatafen n'émargent plus aux conclaves de la CADC. Liberté jeudi 17 janvier 2002.

¹⁰²⁸ Mahé, 2004.

de représenter la wilaya de Bejaïa, n'a pas cessé immédiatement ses activités, il a continué à activer par intermittence. Le profil politique et partisan des responsables du comité populaire est un motif déterminant dans le choix de cette trajectoire. Ce qui n'était pas le cas pour les neuf dialoguistes qui n'ont pas osé se structurer face à la déferlante de la passion populaire et de l'animosité ambiante qui a dissuadé toute initiative dans ce sens, même si certains parmi eux ont continué à s'exprimer dans la presse, aidés il faut le dire, par le réseau qu'ils ont pu constituer au fil de la mobilisation au sein de cette profession. Mamert s'est réinvesti dans la presse écrite et curieusement il faisait parfois des comptes rendus des activités du mouvement des arouch qui l'a éjecté.

Cette première véritable crise qui a secoué la CADC a coïncidé avec une autre affaire plus médiatisée, puisqu'elle a mis à nu les enjeux politiques autour du statut de délégué du mouvement citoyen. Il s'agit de ce qui est communément appelé « les délégués Taiwan ».

10-11-Le dialogue entre gouvernement Benflis et les « délégués Taiwan » dirigés par Allilouche et Arab Aissa : 2^{ème} round.

Les contacts officiels entre les émissaires du gouvernement et quelques délégués du mouvement entamés depuis l'été ont été rendus publics au mois d'octobre, conclues par une rencontre officielle entre le chef du gouvernement et quelques délégués dit « Taiwan », pour engager des négociations suite à l'accord de principe d'acceptation de quelques points de la plate-forme.

Ces premières rencontres devraient être relancées au mois de novembre 2001 puis reportées au mois de décembre en raison des inondations à Bab El Oued, à Alger, survenues le samedi 10 novembre.¹⁰²⁹ Ces rencontres sont présentées comme des négociations autour de la recherche d'un accord pour résoudre la crise. Ainsi, les délégués réunis sous une structure dénommée « comité de citoyens libres » composée d'environ 60 « délégués », entament le 6 décembre 2001 au palais du gouvernement des négociations avec Mr Benflis, chef du gouvernement. Les services du chef du gouvernement ont remis un document de travail comme base à ces discussions.¹⁰³⁰

Lors de ces rencontres, des ateliers mixtes ont été installés, le 8 décembre au palais du gouvernement, et qui regroupent des représentants de la présidence de la République, du Premier ministre et des délégués et membres des arouch. Les comptes rendus des travaux des ateliers ont été signés au nom des arouchs, par le porte-parole Salim Alilouche, le 2 janvier 2002.

10-11-1-Le travail des ateliers

Nous disposons de ce document constitué d'une soixantaine de pages et intitulé « rencontre chef du gouvernement Aârouchs après clôture des travaux ateliers mixtes Aârouchs-Gouvernement, Alger, Palais du gouvernement, Jeudi 7 février 2001 ». Il présente dans un

¹⁰²⁹ Les inondations ont fait un bilan de 706 morts à Alger, dans le quartier de Bab El Oued. Le Matin 29 novembre 2001

¹⁰³⁰ Avant le 6 décembre, un comité préparatoire de la rencontre entre le chef du gouvernement Ali Benflis et des délégués des aârchs, a été installé pour la mise en œuvre de la plate-forme d'El Kseur.

premier moment les comptes rendus des quatre ateliers. L'atelier 1 : Statut de tamazight et revendications démocratiques et historiques est composé de 36 membres et d'un président Abbas Méziane délégué interwilaya de Bouira. Il est fait un rappel de la réalité linguistique du berbère, puis il explore les possibilités constitutionnelles de la prise en charge de cette revendication, enfin il est proposé¹³ mesures en vue de la promotion de tamazight comme l'institution d'un ministère délégué à la culture et à l'information amazigh, le lancement d'une chaîne de télévision nationale et internationale en tamazight, l'introduction de l'enseignement de Tamazight dans les différents paliers, etc.. Le volet des revendications historiques concerne la récupération de l'histoire et grandeur historique de l'Algérie, enfin le volet revendications démocratiques traite des propositions pour la démocratie économique et la démocratie institutionnelle dans lequel il est proposé « *la suppression des résidences d'Etat et les privilèges plus que féodaux qui sont octroyés aux hauts responsables de l'Etat* » et « *l'institution d'une procédure de bilan public à chaque départ de responsable* ».

L'atelier n° 2 : Réparations dues aux victimes, avec 31 membres et d'un président Bennacer Lounis délégué interwilaya Bejaia. Dans le volet réparation morale et matérielles, il est « *exigé de l'Etat la reconnaissance officielle et publique de sa responsabilité pleine et entière et en condamnant publiquement les coupables d'assassinats, conférer un statut aux martyrs intitulé « le martyr de la citoyenneté et du recouvrement de l'identité amazigh » plus au moins semblable à celui des chouhadas de la glorieuse révolution algérienne.* », la construction de stèles et baptisation des lieux aux noms des martyrs du Printemps noir et l'octroi d'une indemnisation préliminaire etc..

L'atelier n°3 : poursuites pénales est constitué de 32 membres et d'un président Naamane Rachid, délégué interwilaya de Tizi-Ouzou. Ainsi « *il est exigé de l'Etat le châtimement de tous les coupables et responsables avérés à tous les niveaux de commandement dans les événements* », il est exigé le départ des brigades de gendarmerie et la mise en place d'une nouvelle carte sécuritaire. Ce rapport a été signé le 31 décembre 2001.

Enfin, atelier 4 : revendications socioéconomiques, composé de 16 membres et d'un président Cherift Md Cherif. Il est proposé l'attribution d'une allocation de chômage à hauteur de 50% du SCMG, un plan d'emploi pour les wilayas concernées, accompagné par un ensemble de mesures pour les différents secteurs d'activités.

La deuxième partie du document est réservée à la présentation de l'avant-projet de statut relatif aux martyrs et invalides de la citoyenneté et du recouvrement de l'identité Amazigh. Le document se termine par une note historique sur « l'Algérie aux sources de l'humanité, histoire des Amazighs ».

Après près de deux mois du lancement des travaux¹⁰³¹ et de plusieurs reports de la tenue de la séance de clôture, le premier ministre Benflis annonce le jeudi 7 février à l'occasion de la

¹⁰³¹ Le séjour des membres de la délégation des dialoguistes est pris en charge par les services du chef du gouvernement, même un local a été mis à leur disposition au palais du gouvernement. La fin des travaux a posé la question de la sécurité des délégués qui étaient désignés à la vindicte populaire et mis en quarantaine, en Kabylie, par les instances du « mouvement des arouch ». D'ailleurs un groupe de délégués dirigé par Allilouche a failli être

cérémonie de fin des travaux, que c'est au chef de l'Etat de trancher au sujet des recommandations des ateliers. Quant à la question de la langue Amazigh, elle sera résolue dans un cadre constitutionnel. Par ailleurs, il n'a pas exprimé de façon claire la position de l'Etat concernant la plate-forme d'El Kseur, notamment l'acceptation de cette plate-forme de revendications.¹⁰³² Tout dépendra de la prochaine rencontre des arouch dialoguistes avec le chef de l'Etat dans une date qui sera déterminée par les services de la présidence.

Cette séquence de négociation a fait émerger un « contre-mouvement » au mouvement de mobilisation. Ce qui va induire une radicalisation des modes de lutte des protestataires, qui vont puiser dans le répertoire d'action disponible les modes d'action et de contrainte appropriées à cet épisode du conflit. Ainsi, l'apparition d'un contre-mouvement instaure une « *dynamique du couple* » avec le mouvement initial. Ce qui va se traduire par l'exercice des conséquences contrastées sur le mouvement qui sous l'effet de choc ou de la menace peut se revivifier ou à réunir ses différentes composantes et à les souder, comme elle peut le diriger vers la radicalisation. Par conséquent, les buts, les tactiques, les modes d'actions et les valeurs du mouvement et du contre-mouvement se retrouvent influencé par cette dynamique du couple.¹⁰³³ Cette radicalisation se manifeste dans le traitement qui sera réservé aux dialoguistes.

10-11-2-La réaction du mouvement de protestation :

La réaction des instances du « mouvement citoyen » a été de rejeter ce dialogue et d'annoncer une « mise en quarantaine » de ces délégués qualifiés de « pseudo délégués » au même titre que les gendarmes, et d'afficher publiquement leurs noms. L'amplification des tensions va accentuer le sentiment de la peur de la manipulation de la part des délégués du mouvement qui, de leur part, vont recourir à des mises en scène de schèmes structurés autour de la dichotomique fidélité / trahison du sang des martyrs. Fares Ouedjedi, délégué d'Akfadou déclare : « le sang de nos enfants ne fera l'objet d'aucun marchandage ». Le recours aux dynamiques émotionnelles comme mode de mobilisation du consensus autour des « vrais » délégués » qui eux se portent garant de la protection de la mémoire des victimes de la répression. De ce fait, pris dans ce contexte d'exacerbation des tensions, les délégués vont se lancer dans une surenchère dans les sanctions et les pressions multiples sur les dialoguistes.¹⁰³⁴

Pour Abrika « *la disqualification de ces délégués s'est faite sans aucun problème, puisque la majorité d'entre eux n'étaient pas délégués et lorsque Bouteflika lisait son discours la rue s'était embrasée... Lorsque Allilouche voulait négocier, nous avons fait une démonstration de rue pour lui signifier qu'il n'est pas représentatif* ». (Abrika 2017)

Les structures du mouvement se meuvent en arènes de jugement de coupables et « traîtres ». La coordination des quartiers et villages de la commune de Tizi-Ouzou (CQVCTO), dans un communiqué lance un appel au châtement de « neuf 9 traîtres » pour « haute trahison »

lynché par la population à Bouira, sauvés par l'intervention de la police. Le Jeune indépendant 13 février 2002. (DP Mahé)

¹⁰³² Voir le compte rendu de la rencontre le Jeune indépendant du 9 février 2001. (DP Mahé)

¹⁰³³ Isabelle Sommier, Contre-mouvement, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, p 157.

¹⁰³⁴ Dans ce contexte de forte pression communautaire, « un délégué dialoguiste, instituteur de son état, a été mis en quarantaine de façon « inédite » dans la commune de Aïn Zaouïa : ses élèves ont refusé carrément d'assister à son cours de classe. » Le Matin janvier 2002. (DP Mahé)

et « réserver un châtiment exemplaire à ces énergumènes sans scrupules qui ont eu le culot de marchander le sang des 107 martyrs tombés sous les balles assassines des gendarmes »¹⁰³⁵. Les images et scènes de la guerre de libération refont surface après près de 40 de l'indépendance. La transmission de la mémoire de la guerre se fait aussi dans toutes ses dimensions, les plus héroïques aux plus cruelles incarnées par les luttes et violences fratricides.

Dans la wilaya de Bejaïa, « les militants des aroguh » ont tenté d'empêcher la tenue d'un forum des dialoguistes sous la présidence de Allilouche, au théâtre régional, tenue le 8 mars 2002 après annulation des festivités liées à la commémoration de la journée de la femme. La veille, quelques jeunes ont empêché la rencontre des dialoguistes organisée au niveau du lycée Ihaddaden où un délégué dialoguiste (Cheraft Mohand Chérif) a été agressé par les jeunes révoltés et Allilouche s'est réfugié dans un commissariat.¹⁰³⁶

La CICB a demandé aux citoyens la mise en quarantaine des « traîtres », évitant tout contact avec eux, les chasser de leur village. C'est dans ce cadre que le délégué d'Akfadou (Bejaia) FaresOudjedi¹⁰³⁷ déclare à la presse que : « *les comités de villagesviennent d'identifier 25 personnes, dont 11 dans la seule commune d'El Flaye parmi les quelques 60 membres de ce « comité de citoyens libres », ont décidé l'institution d'une amende de 10000DA contre toute personne « coupable d'adresser la parole à ces négociateurs ».* »¹⁰³⁸

Force est de constater que ce mode de pression figure dans le répertoire d'action de l'assemblée villageoise en Kabylie. L'interrogation qui mériterait d'être soulevée est de savoir si cette mise en quarantaine a été effectivement appliquée et de quelle manière, notamment en ce qui concerne l'imposition d'une amende (Leflay, Bejaïa) à l'encontre de ceux qui envisageraient de continuer à entretenir des rapports avec les « condamnés » ?

Il est utile de s'interroger sur cette mise en discours de cette séquence, de l'usage de lexique très chargé symboliquement et témoigne de la violence des rapports sociaux entre les différents acteurs. Les termes de « châtiment, traîtres, mise en quarantaine, haute trahison, chasser les délégués de leurs villages » à travers lesquels les responsables des structures du mouvement désignent leurs opposants, ou élaborent des modes de résolution du conflit par

¹⁰³⁵Le Jeune indépendant 31/1/2002

Une liste de noms est affichée dans la ville : Yousfi Sadek, Hamitouche Rabah, Abid Fayçal, Haddadou Hamid, Meriem Arezki, Hammoutène Mustapha, Kadri Rabah, Naâmane Rachid et Anane Hacène.

¹⁰³⁶ Jeune indépendant 10 mars 2002

Par ailleurs la CICB a organisé un sit-in des délégués des quartiers et villages devant le siège de la wilaya le mardi 12 mars à 11 heures.

¹⁰³⁷ Pour anecdote, selon Akrou Sadek responsable du comité populaire de Bejaïa, lorsque à Bejaïa il n'y avait qu'une seule structure représentative de la wilaya CPWB, « je me rappelle qu'on était dans un conclave, en pleine été où sévissait une canicule j'ai demandé à ce que les personnes qui étaient dehors à attendre la fin du conclave soient permises de rentrer s'abriter de cette chaleur. Parmi eux, il y avait Fares Ouedjedi qui était un simple chauffeur de la délégation d'Akfadou » Akrou ironise sur le parcours de Ouedjedi, « regardez par la suite il est devenu le délégué d'Akfadou ». Une manière de souligner que la fonction de délégué a été graduellement dévolue à des personnes moins compétentes. Par ailleurs, Fares Ouedjedi est un militant du MCB et militant du RCD et membre de son conseil national (Le matin 18 août 2002)

¹⁰³⁸Le Matin, 1 déc. 2001

l'amplification des tensions. C'est le temps de la radicalité et de l'affrontement, point d'espace à la négociation et à la médiation.

La composante de la liste des délégués dialoguistes donne une surreprésentation de la wilaya de Bejaia avec 67 délégués sur un total d'environ 158. La wilaya de Tizi-Ouzou comptabilise 27 délégués, Alger avec 16 délégués, Bouira avec 7 délégués enfin Sétif avec un seul délégué. Ce qui donne en terme de pourcentage, Bejaia 42,40%, Tizi-Ouzou 17,08%, Alger 10,12%, Bouira 4,43%, enfin Sétif avec 0,63%. La première remarque qui s'impose c'est le rôle important joué par l'émissaire des autorités Lahcene Seriak, qui a constitué un très fort réseau de fidélités politiques, lignagères (essentiellement de marabouts) et de clientèles qu'il entretient par des privilèges offerts ou promis grâce aux multiples entrées et réseaux dont il dispose dans les institutions de l'Etat.

Selon les délégués du mouvement citoyen cette opération du groupe de délégués « Taiwan » a été mise en place par Lahcene Seriak, ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur et originaire de Bejaia. Et le leader de ces délégués, Allilouche Salim¹⁰³⁹ est aussi du même patelin que le commis de l'Etat. Par ailleurs, plusieurs membres de ce « comité des délégués libres » habitent à Alger et ne représentent même pas leurs villages.¹⁰⁴⁰

Signalons que cette désignation de « délégués Taiwan » est une stigmatisation qui déshonore et sous-estime la valeur des personnes ainsi qualifiées. La référence à Taiwan, est une connotation péjorative souvent associée, chez beaucoup d'algériens, pour désigner une pièce de rechange pour véhicule, contrefaite et de mauvaise qualité en provenance de ce pays asiatique. Par extension, tout travail, objet et idée sans consistance et sans valeur est qualifiée par l'usage de ce « stigmat ».

Cette stigmatisation de l'adversaire vise à annihiler son action en lui ôtant toute légitimité, à le discréditer et à le démobiliser. « Arouch Taiïwan » fait partie du travail de cadrage du mouvement social à travers des schèmes d'interprétation qui sert à identifier, qualifier les situations en vue d'orienter et d'organiser l'action de mobilisation et favoriser la démobilisation de l'adversaire.¹⁰⁴¹

Enfin, en réponse à l'appel de la CADC dans la daïra d'Iferhounene une grève générale a été observée pour s'opposer à l'ouverture de ce dialogue, entre le gouvernement de Benflis et certains « délégués » des Arouch, le 6 décembre 2001¹⁰⁴². Par ailleurs, aucun délégué ou ex-

¹⁰³⁹ Allilouche sera remplacé par Arab Aissa, le 14 février 2002 à la tête des « arouch dialoguistes ».

Arab Aissa, « âgé de 47 ans, père de dix enfants, cet ancien directeur d'école primaire a intégré le mouvement associatif depuis 1967. Il fut membre des Scouts musulmans algériens avant de rejoindre l'ancienne Jeunesse du Front de libération nationale (JFLN). Il intègre ensuite l'Union nationale de la jeunesse algérienne où il active jusqu'en 1994. Militant de tous les mouvements berbères, il « adhère de fait aux revendications citoyennes scellées dans la plate-forme d'El Kseur ». L'assassinat de son fils aîné Nacer le 26 avril 2001 à El Kseur, au cours du Printemps sanglant qu'a connu la Kabylie, mais également celui de son neveu Ifis Ramdane n'ont fait que « consolider sa conviction de la nécessité de faire aboutir leurs revendications ». Le Matin 20 février 2002.

¹⁰⁴⁰ Le Matin 1 décembre 2001.

¹⁰⁴¹ Cf, Davis Snow, « Analyse de cadres et mouvements sociaux », *Raisons pratiques* 12, 2001, p28.

¹⁰⁴² A Fréha, Larba Nat Iraten, Irdjen, Boudjima, Makouda, Aïn El Hammam et Mekla, Tizi-Ouzou, Azazga et Beni Douala, l'appel à la grève générale a été massivement suivi, les commerçants ayant tous baissé rideau. En revanche,

délégué de « la coordination du archAt Yettura » ou de celle d'Illiltén ne figure dans la délégation des « Arouch Taiwan ».

Nous estimons que cette séquence témoigne de l'émergence d'un contre-mouvement en réaction au « mouvement des arouch » pour le concurrencer, le contrecarrer et s'opposer à ces objectifs. Il est vrai que ce contre-mouvement a été l'œuvre de quelques militants qui se revendiquent du mouvement de contestation ou des parents de victimes accompagnateurs de la contestation, et de quelques éléments qui ont été injectés par des cercles du pouvoir pour une mise en scène du dialogue. En effet, cette initiative de créer une organisation « comité de citoyens libres » a été suscitée, sinon encouragée par le gouvernement, par le biais de certains cadres et ex-ministres originaires de la région de Kabylie (exemple de Seriak Lahcene, Rachid Aissat). L'objectif politique est d'éroder la légitimité politique des instances dirigeantes du mouvement de contestation de sorte à leur ôter le monopole de la représentation des protestataires et tenter de fragmenter leurs rangs et entamer le moral de la population et la confiance en leurs délégués.

Un cas rapporté par la presse illustre bien la complexité de la situation où plusieurs acteurs échangent des coups sur l'arène publique sous différentes formes et montre la capacité de manipulation et de corruption politique des autorités.¹⁰⁴³

Ce récit obtenu dans un contexte de détention et de contrainte au sein du local de la CADC nous indique que cette instance, dans ce climat de forte tension et de suspicion, fonctionne comme une « organisation paramilitaire », enregistre les aveux sous le regard d'une caméra comme le fait la télévision publique algérienne au sujet de terroristes islamistes arrêtés. La personne arrêtée a été libérée à une heure du matin. Par ailleurs, si on s'en tient à l'hypothèse de la véracité de son récit, son parcours témoigne de la capacité réelle des centres du pouvoir à participer comme acteur principal dans la fabrication des événements par une manipulation de ses agents au sein de structures du mouvement de contestation et procéder à des mises en scène, parfois médiatisées et souvent dissimulées, créant le trouble, le doute et la suspicion généralisée au sein des contestataires. Ce qui peut susciter des défections enregistrées par certains militants qui submergés par cette psychose préfèrent le retrait. Le FFS, par la singularité de son histoire liée à l'insurrection de 1963, est un des partis de l'opposition les plus sensibles à cette paranoïa de la manipulation.

la grève a été peu suivie dans d'autres localités de la wilaya. La *Tribune* Larba Nat Iraten, Irdjen, Boudjima, Makouda, Aïn El Hammam et Mekla. Dans ces localités, comme à Tizi Ouzou, Azazga et Beni Douala, l'appel à la grève générale a été massivement suivi, les commerçants ayant tous baissé rideau. : Malik Boumati de la *Tribune* 7 décembre 2001. (DP Mahé)

¹⁰⁴³Le cas d'un témoignage de Talbi Ali âgé de 46 ans, délégué originaire de Boghni arrêté à son domicile à Fréha et interrogé par la coordination du arch At Djennad. Le délégué révèle qu'il a bénéficié de privilèges de la part des autorités (voiture neuve, un appartement à Fréha et une mutation de Boghni à Azazga) en contre partie de son engagement dans les négociations. Contacté par un parent, agent de la DRS, il a participé depuis juin à quatre rencontres en vue de la négociation autour de la plate-forme d'El Kseur. Les rencontres avec le général Mohamed Medien dit Toufik, et Rachid Aissat et Lahcene Seriak, et le Dr. Amokrane Mohamed Said délégué de Bouzguene qui a été désigné pour lire la déclaration à la presse lors de la conférence de presse à la maison de Tahar Djaout. La dernière rencontre, remonte au 25 octobre, lorsque le chef du gouvernement a reçu les délégués taiwan. Enfin, Talbi Amar révèle que le Dr. Amokrane a participé à tout le processus des tractations autour de ces négociations et que les 9 délégués de l'initiative du 30 novembre, exclus de la CADC, étaient de connivence avec les délégués Taiwan, hôtes de Benflis. Voir *Jeune Indépendant*, décembre 2001. (DP Mahé)

Par ailleurs, les contacts officiels répétés avec une frange de délégués peuvent susciter en eux une croyance en la possibilité de modifier les rapports de forces internes à la structure du mouvement citoyen et des chances de réussite de leur action. Ce qui peut constituer une motivation de passer à l'acte ou la formation de réseaux de militants partageant la même démarche. Ce processus d'émergence et de constitution de tendances à l'intérieur des structures du mouvement social est un indice de la division des élites, et de leurs divergences quant aux modes d'actions et à la nature des rapports avec l'adversaire et de l'appréciation conflictuelle de la situation de la contestation, de sa capacité à réaliser ses objectifs et des effets des différentes tactiques utilisées par les autorités pour contrôler, diviser, et vaincre le mouvement social.

D'où le rôle important des autorités dans l'émergence d'un contre-mouvement au mouvement initial, qui par peur ou crainte du succès du mouvement suscite et cristallise une réaction des groupes et acteurs hostiles pour tenter de limiter son influence et atténuer la radicalité ou les portées de ses revendications.

Enfin, il nous semble que cette séquence de mise en scène d'ouverture des négociations entre les deux adversaires ne respecte pas les règles fondamentales de la régulation des conflits.¹⁰⁴⁴ Dahrendorf pose la présence de trois facteurs comme condition à la régulation effective des conflits. Le premier est la reconnaissance des deux parties en conflit de « *la nécessité et la réalité de la situation conflictuelle, et par là, la légitimité de la cause adverse* », c'est l'acceptation du conflit pour ce qu'il est comme le produit inévitable de la structure d'autorité des associations. La deuxième condition est l'organisation effective des groupes d'intérêts. Enfin, les parties adverses se mettent d'accord sur un certain nombre de règles, (normes et procédures) du jeu qui fournissent le cadre de leurs relations. Ces normes concernent le lieu et le mode des rencontres et au déroulement de ces rencontres, à la prise de décision et aux sanctions applicables en cas de transgression de ces règles, et enfin aux modalités de révision des règles elles-mêmes.

Ainsi, le gouvernement reconnaît du bout des lèvres la légitimité de la situation conflictuelle en acceptant la satisfaction de certaines revendications de la plate-forme d'El Kseur et en même temps à l'adresse du mouvement il ne cesse d'agiter la menace de la division de la nation et de l'accuser de formuler des revendications irréalistes, ce qui rend la régulation effective du conflit impossible. Le gouvernement tente par tous les moyens « *de masquer les lignes du conflit au moyen d'idéologie toutes faites d'harmonie et d'unité* » de la nation et de ce fait ne reconnaît pas de façon affirmée une « *divergence et d'une opposition systématique* ». Les contestataires de leur part, en scellant la plate-forme de revendications revendiquent une posture tactique qui se traduit dans les faits une exclusion de la partie adverse, comme partenaire qui défend ses intérêts qu'il considère comme légitimes.

¹⁰⁴⁴Régulation du conflit telle qu'elle est définie par Dahrendorf, R., comme « *des modes de contrôle du conflit qui s'attachent plus à ses manifestations concrètes qu'à ses causes et qui sous-tendent l'existence continue d'antagonismes d'intérêts et de groupes d'intérêts* ». Ralph Dahrendorf, *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, 1972, p225-232.

Ensuite, les autorités usent des tactiques d'infiltration, de captation et de manipulation de franges de la contestation en vue de fragmenter l'unité des forces sociales et politiques agrégées au cours du déploiement de la contestation, et réunis autour d'un consensus temporaire, traduit dans la plate-forme d'El Kseur. Cette fragmentation de la contestation conduit justement à transformer ces groupes d'intérêts comme un ensemble « d'agréats informes et incohérents » ce qui rend « la régulation virtuellement impossible ».

Enfin, les tensions fortes et l'obstination des protagonistes autour de l'itinéraire des marches à Alger, vers la présidence ou la place des Martyrs, expriment en partie une signification sur l'un des enjeux du conflit, sur le lieu des rencontres éventuelles entre les deux parties en conflit et par conséquent, le choix du lieu va déterminer la portée et la dimension du conflit lui-même. A ce stade du conflit, il n'y a aucune discussion sérieuse sur cette troisième condition pour définir les normes et procédures des négociations puisque, cette option n'a pas encore réussi à fédérer tous les groupes et forces politiques.

Cette séquence aura-t-elle des conséquences sur la dynamique de contestation à Iferrhounene et notamment dans le village d'Ait Arbi ?

**10-12-L'installation d'un nouveau « comité de village » à Ait Arbi en janvier 2002.
Les militants et sympathisants des « arouch » à l'assaut du comité de village.**

Les membres du comité de village qui ont pris fonction, au début mai 2001, après les premiers jours des émeutes à Iferrhounene se sont engagées à remettre le comité en marche pour préparer la fête annuelle du village, *asensi n Sidi Amar*, organisée au mois d'août. Une fois la mission accomplie, à charge à l'assemblée du village de trouver une autre équipe pour assurer la relève.

Faute de candidats et de volontaires, le comité de village est resté vacant. Il est vrai que les prétendants ne se sont pas bousculés pour occuper cette charge « ingrate », en raison du climat de tension qui s'est installé au village au lendemain des émeutes d'avril 2001, qui ont produit un impact direct sur le village. Suite à « l'affaire des porteurs du couscous », une ligne de démarcation nouvelle apparaît entre les villageois. Le choc émotionnel provoqué par l'ampleur de la tragédie des événements sur le plan local et national, la rumeur et peut être la manipulation des faits rapportés, se greffent sur des anciennes rivalités et animosités personnelles et familiales ; ce qui a instauré une tension forte qui risquait à tout moment de se traduire par des affrontements, sous divers formes, entre les différents protagonistes.

Cet état de fait ne stimulait personne à vouloir s'engager dans le comité au risque d'affronter des périls démesurés. Ainsi, le village vit sans comité de septembre 2001 jusqu'à janvier 2002 ; date à laquelle Kamel AF le militant de la « coordination d'At Yettura » fit son retour au village, après avoir terminé ses études à Tizi-Ouzou et soutenu un mémoire de fin d'études au CFPA de Oued Aissi, le 26 décembre 2001.

Kamel AF, relate les premiers contacts qui l'ont conduit à former une équipe d'amis de même génération, pour « prendre » le comité de village. :

« Une semaine après ma soutenance, fin décembre 2001, j'étais ici au village, en compagnie de Azwaw At Ceqdid¹⁰⁴⁵ et on discutait sur la situation du village qui était sans comité depuis un bon moment. Je lui ai demandé s'il est disponible de faire partie d'un nouveau comité, et il me répond : « oui ». Aussitôt, on a fait ensemble un affichage pour annoncer la tenue d'une assemblée générale. » (AF Kamel , août 2007)

Quelques jours plus tard, probablement le vendredi 4 janvier 2002, l'assemblée générale du village entérine la proposition de Kamel de former un nouveau comité de village. Il faut dire que dans des moments de crise et de vacance du comité, qui peuvent durer quelques mois à une année, ce genre d'initiative de relance du comité de village est souvent accueilli, par les membres de l'assemblée, avec intérêt, ou au moins sans volonté manifeste de l'obstruer au risque de perpétuer la « carence »¹⁰⁴⁶ de cette institution aussi décriée soit-elle même par ceux qui sont toujours présents aux réunions.

La liste proposée se compose, essentiellement de jeunes du même âge que Kamel , qui varie entre 24 et 26 ans. Ces jeunes étaient soit des militants de « la coordination du archAt Yettura » (Kamel AF, Ferhat H), ou des sympathisants du mouvement citoyen, certains étaient des militants ou proche de certains partis politiques (Ferhat H et Mustapha OF du parti MDS).

Cette liste n'était pas complète au moment de l'installation du comité. Kamel a entrepris des contacts avec quelques étudiants de l'université de Tizi-Ouzou (Hakim Ait Hamou fils de Ouremdane, Mustapha Ould Fella, Nasser Ould Fella) les sollicitant d'apporter une aide à cette nouvelle équipe, pour prendre en charge, les besoins de constitution du dossier d'agrément du nouveau comité et l'accomplissement des démarches administratives pour cet effet. Kamel nous présente cette démarche : **« on avait intégré des étudiants à qui on a demandé de nous aider pour d'éventuelles audiences avec le Wali ou avec l'administration puisque on avait l'intention d'établir des documents ; agrément... »** (Kamel AF août 2007)

Effectivement, la nouvelle équipe a entamé la préparation d'un dossier administratif pour renouveler l'agrément du bureau de « l'association sociale du village Ait Arbi » dit « comité de village » et établir un nouveau statut et règlements intérieurs de cette institution.¹⁰⁴⁷

Ce nouveau comité constitué exclusivement de jeunes de moins de trente ans, ce qui constitue un fait inédit, est investi et contrôlé par des membres militants et sympathisants du

¹⁰⁴⁵ Ce jeune nous a confirmé, en décembre 2007, cette version présentée par kamel.

¹⁰⁴⁶ On se doit de noter qu'à partir des « événements de 2001 » une nouvelle donne va s'introduire et modifier cette attitude conciliante vis-à-vis des initiatives de relance du comité vacant. En 2004 et 2005, deux initiatives de relance du comité vacant connaîtront un échec à cause d'une opposition de quelques membres de l'assemblée villageoise. On y reviendra.

¹⁰⁴⁷ Depuis la création du comité de village au mois d'août 1980 le statut de cette « nouvelle » institution a été modifié en 1990, et complètement changé en 2002 par cette équipe de jeunes étudiants.

« mouvement citoyen ». A « l'instigation » de Kamel , ce comité de village va adopter une démarche politique qui va lentement « arrimer » le comité de village au mouvement citoyen et à la CADC, non sans soulever quelques critiques de certains membres de l'assemblée villageoise, notamment des anciens membres du comité.¹⁰⁴⁸ Et l'occasion des élections législatives du 30 mai et les municipales du 10 octobre 2002 seront des opportunités de manifester l'engagement du comité de village et de ces membres dans le « combat du mouvement citoyen ».

Enfin, la question qui nous intéresse à ce stade est de savoir quels seront les effets de cette séquence de dialogue avec les « arouch Taiwan » sur la dynamique de la contestation. Comme le constate Isabelle Sommier au sujet de cette « dynamique de couple » entre le mouvement et le contre-mouvement : « *Mais l'existence même d'un contre-mouvement a souvent pour effet de porter un coup d'arrêt ou de freiner le changement social promu par le mouvement initial* »¹⁰⁴⁹ La trajectoire du mouvement va-t-elle se radicaliser ou suivra une courbe descendante ? La prochaine séquence électorale peut renforcer la tendance à la radicalisation des actions protestataires et adoucir celle des autorités qui ont besoin de créer un contexte favorable au bon déroulement du scrutin.

¹⁰⁴⁸ Chafik (RCD), qui était opposé à ce comité qualifié de arouch puisqu'il était exclusivement du ou proche du mouvement des « arouch », n'assistait pas, lui et son groupe (Farid, Mhana, Arab et Djillali etc) aux réunions et aux assemblées de village organisées par ce comité. L'une des critiques formulées à leur rencontre consistait dans leur faible capacité d'analyse et le l'implication du village dans des considérations politiques. (Chafik, août 2007)

¹⁰⁴⁹ Isabelle Sommier, 2010, p158.

Conclusion du chapitre 10 :

La rentrée sociale et scolaire de septembre 2001 a été pour le mouvement de protestation l'amorce d'une nouvelle phase du cycle de mobilisation qui est celle d'une étape descendante qui se traduit par des moments de rupture et de basculement.

Cette phase descendante se manifeste d'un côté, par une dispersion et une défection graduelle d'une bonne partie de l'encadrement militant des coordinations locales et l'essoufflement de la mobilisation citoyenne. De l'autre côté, de nouvelles organisations émergent, soit elles naissent des divisions internes ou bien elles sont suscitées par l'Etat, elles peuvent jouer le rôle de contre-mouvement ou de simples concurrents. Par ailleurs, le mouvement de contestation s'est engagé dans des actions de protestations routinières, de marches et émeutes répétitives et des cérémonies de commémoration des dates symboliques liées à l'histoire de l'Algérie pour marquer son opposition au pouvoir politique et affirmer l'ancrage historique de son identité politique et s'inscrire dans le prolongement du récit national libérateur et démocratique (1 novembre 1954, 20 août 1956 et 5 octobre 1988). Enfin, un processus de prise en charge des revendications est lancé, sans réunir un minimum de consensus, et qui conduira à une satisfaction partielle des doléances des protestataires.

La décélération de la mobilisation se manifeste par la défection (exclusion, retrait) de délégués jouissant d'un capital de crédibilité et compétences reconnues ce qui induit une modification de l'image de la structure locale chez la population. Ce retrait a permis l'émergence de nouveaux délégués, ou la mise en avant d'autres qui étaient relégués au second plan, qui vont imprimer à la contestation, avec leur tempérament, leur profil et style d'intervention et de leur façon de conduire l'action collective, une trajectoire différente de ce « moment de folie » symbolisée par la marche du 14 juin 2001.

Ainsi, plusieurs villages ne sont plus représentés dans « la coordination d'At Yettura » (1/2) et d'Illiltén (1/3) et n'assurent plus l'acquittement de leurs cotisations financières, ce qui tarit les ressources matérielles de la coordination et la prive non seulement du nerf de la guerre mais essentiellement de son soutien politique. En effet, c'est le retrait graduel des comités de villages au sein de la contestation. Cette mise à distance va induire un nouveau rapport des délégués avec leur village qui désormais n'offrent plus systématiquement à tous les militants la caution politique pour représenter les villages. Ainsi, les principes directeurs du mouvement adoptés à la fin du mois de septembre ne seront pas tous respectés, et des militants non mandatés par leurs villages poursuivront leur action politique au sein des structures du mouvement qui vont fermer l'œil faute de disponibilité de ressources militantes répondant aux normes du code de l'honneur.

Le mini conclave du « archAt Yettura », organisé le 14 septembre est un constat qu'une nouvelle phase était entrain de commencer et que « l'âge d'or » de la mobilisation n'est que nostalgie. Un des objectifs assignés à cette rencontre est en soi un constat et un indice de cette transformation. Il consiste à « prendre en charge le problème du désengagement de certains délégués et de certains villages », en d'autres termes, le fléchissement de la mobilisation des

délégués et le désintérêt des villages, constitue la donnée fondamentale de cette nouvelle étape qui commence. La célébration de la date historique du 1 novembre, lors de la marche à IghillImoula, a payé les frais, par une mobilisation très inférieure à celle d'Alger du 14 juin et du suivi mitigé de l'action du non-paiement des factures de l'électricité.

Ce reflux de la mobilisation a contraint certains jeunes émeutiers à des actions symboliques, en déclenchant des émeutes de nuit en plein mois de carême, pour « perturber » le retour à la normalité et rappeler que « le mouvement n'est pas encore mort ». Certes, le mouvement n'était pas encore à l'agonie mais il s'était enfermé dans une radicalité stérile qui le prive de lucidité nécessaire pour gérer, démocratiquement et dans la libre expression des différences d'opinions, l'initiative des 9 délégués de la CADC du 30 novembre 2001. Le besoin d'un bilan sans complaisance conduit à l'exclusion de l'expression de toute opposition interne, voire d'opinions discordantes. Point de négociation, le cap est tourné vers la radicalisation de la protestation en contre point de la tactique du bâton et de la carotte du gouvernement.

Cette séquence de crise interne aux structures du mouvement de contestation pose la question de la gestion des tensions qui émergent des rapports entre les structures locales et les organisations centralisées qui coordonnent ces collectifs. Des tensions entre la recherche d'autonomie et la nécessité de sauvegarder l'unité de l'organisation et d'action. Tensions entre représentation nécessaire et bureaucratisation inévitable. Ces tiraillements conduisent parfois à la défection de plusieurs militants ou à l'implosion de structures. Il nous semble que le recours à l'éjection des délégués qui osent prendre la parole librement et faisant fi des pesanteurs des structures collectives est le mode de gestion de ces conflits organisationnels. La mobilisation du consensus enraye les tentatives d'émergence d'individualités qui peuvent proposer des alternatives militantes. Et le principe d'horizontalité y participe encore dans ce dispositif de verrouillage.

Cependant, l'horizontalité de la structuration sera contredite par la pratique politique réelle qui fait éclore des personnalités dotées de pouvoir de décision et d'influence engrangé de multiples manières, qui fait que rien ne pourra se faire sans eux, et encore moins contre eux.

L'exemple de l'exclusion de Mamert de la CADC et son retrait de confiance par la coordination d'Illiltén constitue le contre-exemple qui peut nous aider à délimiter ce champ de manœuvre que se constituent ces acteurs influents au sein de la contestation. Alors qu'il jouissait d'une grande confiance de ses camarades de lutte au sein de la coordination locale de par son profil, de son parcours militant et de ses multiples compétences, il s'est heurté à l'opposition forte de la CADC dès qu'il s'est engagé dans une option de dialogue à travers la déclaration du 30 novembre 2001 qui n'a pas réussi à réunir le consentement et le consensus autour d'elle. Il a été destitué sur injonction de la CADC après hésitation de la coordination locale à se saisir de la question. Le sort du délégué de Bouzeguen est autre cas typique de ces tensions entre les logiques d'autonomie des collectifs au niveau local et la tentation bureaucratique centralisatrices et hégémoniques du « commandement collectif ».

Le sort réservé à un délégué avéré doté de compétences adaptées à la gestion de la contestation s'explique en partie, en plus des jeux de pouvoir et de concurrence entre les acteurs et les partis politiques, par ce contexte qui fait que ce refus du dialogue et de la négociation traduit l'ancrage des acteurs dans la culture de la méfiance et de la suspicion, et de leur incapacité à se soustraire à ce climat de tension et de forte émotion et à prendre de la distance sur l'actualité et avoir une perspective globale du processus de mobilisation. L'absence de la culture de la négociation et de la régulation du conflit chez la majorité des élites et dans l'histoire contemporaine de l'Algérie indépendante a pénalisé cette contestation de rentabiliser l'extraordinaire mobilisation en une victoire politique, grâce justement à l'art de la diplomatie et de la médiation qui ont fait défaut. On s'interroge sur les conséquences de l'absence des syndicalistes et des militants issus des assemblées villageoises rompus à ce genre de pratiques de conciliation et de la médiation au sein de ces structures de direction du mouvement.

La pression politique exercée par le gouvernement sur le mouvement citoyen, par le biais de l'amorce d'un dialogue avec « les délégués Taiwan » en automne 2001 (septembre-décembre), conjuguée avec un relâchement de la mobilisation et le désengagement progressif des comités de villages et de certains cadres militants « de qualité », créent une nouvelle situation qui conduit le « mouvement citoyen » à recourir aux modes de contrainte anciens. Les protestataires usent de la mise en quarantaine des « délégués Taiwan », et des appels à la vindicte populaire, ou inventent de nouvelles formes de pression telle que de la confection de liste des accusés ou condamnés. Ces pratiques protestataires amplifient les tensions et instaurent un climat de terreur communautaire, réduisant au silence toute prise de parole libre et discordante. Les structures du mouvement se meuvent en arènes de jugement de coupables et « traîtres ».

Cette inflation du lexique de la violence et de la contrainte à la place de la recherche du dialogue et des convergences d'intérêts et d'opinion sature le discours des protestataires et constituent les grilles de perception de la réalité. C'est le temps de la radicalité et de l'affrontement, point d'espace à la négociation et à la médiation. La violence est une ressource utilisée dans des stratégies rationnelles en vue d'atteindre des objectifs politiques, de déstabiliser l'adversaire.

L'approche des autorités politiques, qui recourent, tantôt de manière alternée et parfois de façon simultanée, à la gestion policière et diplomatique de la contestation, a eu des effets sur la trajectoire de la contestation. Elle a fait émerger un contre-mouvement, constitué d'agglomération d'acteurs aux motivations multiples et qui se revendiquent du mouvement de contestation ou des parents de victimes accompagnateurs de la contestation, et de quelques éléments qui ont été injectés par des cercles du pouvoir pour une mise en scène du dialogue. Ces acteurs ont perçu, dans cette stratégie gouvernementale, une ouverture de la structure d'opportunités politiques pour se positionner comme intermédiaires entre les contestataires et l'Etat.

Une lutte politique a eu pour enjeux la qualification de ce contre-mouvement, se présentant comme « citoyens libres » ou stigmatisé par ses adversaires comme

« arouchtaiwan » dans l'objectif est, soit de neutraliser la mobilisation des contestataires, fragmenter l'unité du mouvement et freiner ou limiter le changement social promu par la contestation ou de disqualifier l'action politique des « dialoguistes ». Ce cadrage et contre cadrage vise à gagner la bataille de l'opinion publique et se disputer la représentation des contestataires et, par-là, orienter la contestation vers une trajectoire qui s'enracine dans l'univers politique des acteurs et de leurs attentes. D'où le rôle important des autorités dans l'émergence de ce contre-mouvement au mouvement initial, qui par peur ou crainte du succès du mouvement de protestation suscite et cristallise une réaction des groupes et acteurs hétérogènes hostiles qui se sont agrégés au cours du déploiement de la contestation, pour tenter de limiter son influence et atténuer la radicalité ou les portées de ses revendications et infléchir sa trajectoire.

Ainsi, l'apparition d'un contre-mouvement instaure une « *dynamique du couple* » avec le mouvement initial. Ce qui s'est traduit par l'exercice des conséquences contrastées sur le mouvement qui sous l'effet de choc ou de la menace n'a pas pu se revivifier ou regrouper ses différentes composantes et à les souder, mais elle a accentué la radicalisation de la contestation. Cette radicalisation s'est manifestée dans le traitement réservé aux dialoguistes et la fermeture la plate-forme d'El Kseur, devenue scellée et non négociable le 31 août 2001.

Enfin, il nous semble que cette séquence de mise en scène d'ouverture des négociations entre les deux adversaires ne respecte pas les trois facteurs de la régulation des conflits proposés par Dahrendorf. Les deux parties en conflit peinent à reconnaître leurs adversaires et à prendre conscience de la nature conflictuelle de leurs rapports et la traduire politiquement par la reconnaissance de la légitimité de la partie adverse à défendre ses propres intérêts, donc à se résigner à construire un compromis par le dialogue et la négociation. Les tentatives des autorités au morcellement et la fragmentation des rangs de la contestation fragilise l'adversaire et vise à le dépouiller de son organisation et de sa cohérence. Leur adversité et radicalité qui se nourrissent mutuellement obstruent toute discussion autour des mécanismes et procédures concrètes de sortie de crise. La peur de la défaite, la faiblesse de la culture de la négociation et du compromis et la volonté d'exclure l'autre considéré comme la source du conflit, peut conduire, aux yeux des protagonistes, à la fin des tensions et de la *fitna* et au retour à la concorde communautaire dépourvue de conflit.

La dynamique de la contestation est justement structurée par le conflit avec les adversaires. Les sources de tensions ne manqueront pas d'alimenter ces radicalités. Les séquences électorales sont les opportunités d'expression de ces tensions, à moins qu'une nouvelle approche émerge et transforme les rapports entre les adversaires.

Chapitre 11

*Les élections législatives du 30 mai 2002
« La coordination du arch At Yettura »
face à l'épreuve des élections législatives
du 30 mai 2002*

Introduction :

Abrikadécrit la stratégie du mouvement après la marche du 14 juin 2001: « ***après le 14 juin il fallait passer à la vitesse supérieure, le rejet des élections c'est la vitesse supérieure, c'est une désobéissance civile*** ». (Abrika 2017)

A mesure de l'approche du premier anniversaire des événements du « Printemps noir » et du scrutin législatif du 30 mai, la tension monte et s'amplifie. La coordination Inter-Wilaya des Aarchs réuni à Bechloul (Bouira), lance le vendredi 8 mars un « appel au rejet » des élections législatives. Dans ce message adressé à tous les algériens, le « mouvement citoyen » appelle « à se prononcer et à participer activement et massivement à l'action de rejet et de discrédit de cette énième mascarade. » afin d'être « au rendez-vous de l'histoire pour marquer la rupture définitive avec ce système rentier, corrompu et corrupteur » et « donner son sens plein et entier à la primauté de la citoyenneté ».

Dans ce chapitre nous aborderons les développements de la contestation durant la période du mois de mars au mois de mai 2002. Il s'agit de décrire les actions protestataires qui accompagnent la séquence électorale des élections législatives du 30 mai et les interactions et échanges de coups entre les différents acteurs engagés et impliqués dans ce scrutin.

Cet appel au rejet des élections sera-t-il suivi par les villageois de la daïra d'Iferhounene en dépit de l'essoufflement de la mobilisation ? Ou bien cette décrue de la mobilisation n'est que temporaire. Les coordinations locales trouveront-elles les ressources humaines, après l'hémorragie de son encadrement, pour gérer un conflit violent avec le gouvernement et affronter les forces de l'ordre ? Les villages de la daïra d'Iferhounene participeront-t-ils au scrutin pour manifester leur désaveu du mouvement citoyen et pour lui signifier leur ras-le-bol des émeutes répétitives et des désagréments qui affectent le rythme de la vie quotidienne ? Peut-être, le challenge du rejet des élections du 30 mai impulsera-t-il une nouvelle dynamique de mobilisation à la coordination locale et permettra de dépasser les tensions internes et les divisions politiques nées au cours des premiers mois du déploiement de la contestation ?

Quels seront les modes d'action de la protestation à Iferhounene ? L'émeute constituera-t-elle le répertoire d'action de référence pour les activistes ? La présence des gendarmes dans cette localité sera-t-elle toujours le point de cristallisation des tensions entre les jeunes protestataires et l'Etat ? Assistera-t-on à l'éclosion de nouveaux modes de protestation et de nouveaux acteurs au plan local ?

Enfin, quels seront les effets de la perspective du rejet des élections sur la dynamique contestataire à Iferhounene et en Kabylie de façon général ? La radicalisation se manifestera-t-elle par un cycle d'émeutes et de répression ?

11-1-Chronique de trois jours d'émeutes 18/19/20 mars 2002 à Iferhounene :**Un nouveau cycle d'émeutes qui éclipse l'annonce de la constitutionnalisation de la langue Tamazight le 12/03/ 2002.**

En ce début de l'année 2002, la configuration de la protestation est déterminée par les jeux complexes des rapports entre les organisations du mouvement social et les autorités publiques. Plus précisément de la nature de la stratégie adoptée par l'Etat vis-à-vis de la protestation et des rapports de forces entre les différentes tendances, leaders et militants de partis politiques qui animent la protestation et qui échangent, entre eux, des coups qui sont nourris par des rivalités et concurrences, et qui parfois impriment la trajectoire du mouvement de contestation.

Aux termes des négociations avec les délégués « dialoguistes ou taiwan » engagés depuis plusieurs mois, une nouvelle étape sera franchie en ce mois de mars. Dans une réunion avec les représentants de la tendance dialoguiste « arouch Taiwan », le 12 mars 2002, au club des Pins, le président Bouteflika annonce la décision d'institutionnaliser la langue Amazigh comme langue nationale¹⁰⁵⁰ et l'indemnisation des victimes de la gendarmerie et un plan d'urgence de relance socioéconomique pour la région.

Cette première réponse des autorités aux doléances des contestataires prend en charge seulement les points relatifs à la kabylie, aucune revendication à caractère national n'a été satisfaite. Cela dénote une volonté des autorités de réduire la portée nationale de la contestation et la confiner dans le territoire de la kabylie. Cette démarche aura certainement des conséquences importantes sur la trajectoire du mouvement et des rapports de forces entre les différents acteurs et courants au sein des structures du mouvement.

Cette séquence indique un début concret de satisfaction de quelques revendications du mouvement de mobilisation né au Printemps 2001. Cet indice signifie que le mouvement de contestation a franchi une nouvelle phase, désormais il est dans la troisième étape du « cycle de mobilisation », celle de la « phase descendante ». Cette mutation a été amorcée depuis la fin de l'été 2001, avec le retrait, l'exclusion et le désengagement de plusieurs militants et le début

¹⁰⁵⁰Dans son discours le président considère que la plate-forme d'El Kseur est porteuse d'une dynamique qui « interpelle l'ensemble des Algériennes et des Algériens et les concerne tous ». Au sujet de la question de la revendication identitaire, « mère de toutes les autres revendications », le président la reconnaît comme une « revendication, légitime », et d'avoir souffert depuis des décennies des malentendus. D'où le devoir de réparation et de prévention des « risques de rupture » si la crise n'est pas réglée avec clairvoyance et sans extrémisme. Le président affirme que « l'Algérie a aujourd'hui les capacités et les moyens d'assumer l'identité totale de son peuple, identité pleine et entière ». Le chef de l'Etat, intègre cette prise en charge de l'identité Amazigh dans un « lent et complexe ... processus de récupération de la personnalité nationale ». Il inscrit la reconnaissance de tamazight, dans toutes ses richesses linguistiques, dans un cadre de restauration de la personnalité nationale, et l'Etat doit assumer ses responsabilités et « mettre en place les politiques nécessaires pour promouvoir, harmoniser et stabiliser tamazight à travers ses variétés linguistiques afin d'en faciliter progressivement l'usage national. La constitutionnalisation de tamazight comme langue nationale algérienne implique sa promotion et son développement dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication. », ainsi que la valorisation de l'histoire millénaire de l'Algérie. Enfin, le président justifie son revirement sur sa première position au sujet de la constitutionnalisation de tamazight par le recours au référendum « Si j'écarte aujourd'hui le référendum populaire, c'est que je continue à craindre que sa réponse ne soit pas nécessairement positive. J'ai donc librement choisi de constitutionnaliser la langue amazighe en tant que langue nationale, n'ayant en vue que l'intérêt supérieur de l'Algérie ». voir Le Matin - 13/03/2002

de la segmentation des structures d'encadrement de la mobilisation et l'émergence de structures et organisations concurrentes voire opposées à la direction du « mouvement des arouch ». A l'image de l'aile dialoguiste dite « arouch Taiwan » qui a participé au dialogue avec le premier ministre Benflis et qui a accepté et cautionné la décision de la constitutionnalisation de Tamazight comme langue nationale.

Ainsi, les mutations survenues au sein du mouvement de mobilisation s'inscrivent dans le processus de transformation de tout mouvement social en cours de déploiement dans le cadre d'un cycle de mobilisation. La troisième phase, descendante, est marquée par la satisfaction au moins partielle des revendications, la création de nouvelles organisations, la routinisation de l'action collective et le désengagement.

Cette décision de constitutionnalisation de Tamazight n'a pas satisfait les militants du « mouvement citoyen » et encore moins les jeunes émeutiers déçus de ne pas avoir arraché un statut officiel à la langue berbère¹⁰⁵¹ et révoltés de monnayer le sang des victimes par une indemnisation jugée honteuse et déçus de ne pas les considérés comme des « martyrs ». Les émeutes se propagent dans plusieurs localités de Kabylie. A Tizi-Rached, Azazga, Mekla, Beni Douala, Makouda, et El-Kseur, plusieurs blessés sont enregistrés.

Le dimanche 10 mars, des émeutes sont signalées dans la ville de Tizi-Ouzou et à Tizi Rached qui ont atteint leur paroxysme, le jeudi 14 mars et qui vont durer plusieurs semaines.¹⁰⁵²

Les agglomérations de Sidi Aich, Ouzellaguen, Aokas et Kherrata ont connu des émeutes en réaction contre la tenue de ces rencontres et au discours du président. A Akbou, le jeudi 14 mars, des émeutes sont engagées lorsque des délégués du mouvement citoyen, de la coordination interwilayas, ont été empêchés par la police de rebaptiser le lycée Hafsa par le nom du défunt Mohamed Haroun,¹⁰⁵³ militant berbériste originaire de la région. Au même moment (14 mars), à Alger, la marche du FFS est interdite.

La violence des émeutiers et la répression des forces de l'ordre n'ont pas cessé durant tout le mois de mars dans plusieurs centres urbains et périurbain de Kabylie, à l'image d'Akbou, El-Kseur, Seddouk, Timezrit, Amizour, Tazmalt, Azazga, Tiz-Ouzou, Tizi-Rached, Iferhounene, etc..

¹⁰⁵¹Les militants de la revendication identitaire berbère gardent en mémoire la provoquante déclaration du candidat Bouteflika aux élections présidentielles de 1999, tenue à Tizi-Ouzou le 3 septembre 1999 « Tamazight ne sera jamais langue nationale et officielle » en précisant que seul un référendum peut lui octroyer ce statut. Ce ressentiment se conjugue avec l'image d'un président qui régionalise les postes et positions au sein des appareils de l'Etat, ainsi depuis l'accès de Bouteflika au pouvoir le triangle BTS (Batna-Tebessa-Souk Ahras) est remplacée par le triangle de l'ouest TNT (Tlemcen-Nedrouma-Tiaret) et plusieurs postes clés dans le gouvernement sont détenus par des personnes originaires de cette région, Chakib Khalil, ministre de l'Énergie et Hamid Temmar, ministre de l'Industrie, sont originaires de l'ouest du pays. Voir Louisa Dris-Aït Hamadouche, « L'abstention en Algérie : un autre mode de contestation politique », *L'Année du Maghreb*, V | 2009, P7.

¹⁰⁵²Le Quotidien d'Oran du 16 mars 2002

¹⁰⁵³Mohamed Haroun, militant berbériste né le 13 avril 1949 à Tifirit, fils de chahid, il obtient son bac technique en 1968 et suit des études supérieures en astronomie à Alger. Il s'intéresse au militantisme identitaire depuis son jeune âge au lycée de Delys. Il radicalise son engagement identitaire dans le groupe organisation des forces berbères (OFB) en participant avec Hocine Cheradi (et Smail Medjber) à poser des bombes au siège de la télévision nationale, le 3 janvier 1976. Il purgera une peine de 11ans à la prison de Lambèse de Batna et sera libéré le 5mars 1987. Il meurt, le 22mai 1996 à Akbou (Bejaia).

Ce militant berbériste a fait l'objet d'un travail de mémoire de licence voir, Benkerou K, *Mohamed Haroun : Parcours d'un militant activiste « berbériste » et gestion de sa mémoire*, dirigé par Allam Essaid, mémoire de fin de licence DLCA Bejaia, 2007.

A Iferrhounene, ces émeutes ont commencé le lundi 18 mars et ont duré jusqu'au mercredi 20 mars.¹⁰⁵⁴ Elles ont été déclenchées par un groupe de jeunes lycéens essentiellement du village d'Ait Arbi qui étaient à l'avant-poste des premières émeutes d'avril et mai 2001.

Un de ces jeunes émeutiers, relate cette séquence de la prise de décision de s'engager dans des émeutes :

« La nuit du 19 mars (17mars),¹⁰⁵⁵ on était ensemble entre jeunes amis et dans la discussion on a été amené à décider entre nous de faire des émeutes (ad t-id nesker). Le 20 (18) mars au milieu de journée, ce groupe de jeunes s'est positionné comme d'habitude au « Monument » qui surplombe la gendarmerie et on a commencé à jeter des pierres sur le siège de la brigade, au su de tout le monde. Quelques instants après, d'autres personnes se sont joints à nous, et une émeute intense s'est installée à Iferrhounene. Les gendarmes nous poursuivaient à l'intérieur du village, il faut dire que les villageois nous disaient : « n'hésitez pas à fuir au village ». Mais l'émeute n'avait duré que trois heures en raison des funérailles au village d'Iferrhounene. On comprenait les explications des gens qui étaient gêné de ces perturbations dans un moment de deuil et là on a décidé d'arrêter. »(Smail janvier 2007)

Salah ex-délégué d'Iferrhounene, évoque la réaction des citoyens d'Iferrhounene face à ces émeutes au moment du deuil, suite à la mort d'une personne du village : *« Ce jour, à Iferrhounene on avait un enterrement d'un chauffeur de taxi. Avant les obsèques, un groupe de jeunes est allé voir la gendarmerie pour négocier une sorte de trêve jusqu'à la fin de la cérémonie. De retour du cimetière deux jeunes, Lala et Amar Châabane sont allés une deuxième fois pour leur dire que le deuil n'est pas encore terminé, et les avertir : si vous osiez tirer, on dégagerait notre responsabilité sur ce qui pourrait arriver »* (Salah janvier 2007)

Smail, lycéen et émeutier qui a assisté de loin à ces négociations les interprète différemment et nous présente une autre perspective : *« Quelques instants, on a vu le chef de brigade en train de discuter avec les gens comme un citoyen normal, un jeune d'Iferrhounene lui disait qu'aujourd'hui on fait la première mi-temps du match et demain ça sera la deuxième mi-temps. Il nous disait : « nous sommes nouveaux ici et on n'a rien fait de mal, dénoncez ceux des gendarmes qui font du tort ». On est allé rappeler à ces gens que la mise en quarantaine des gendarmes est toujours en vigueur, ne parlez pas avec eux, les gens se sont dispersées par la suite »*

Durant cet intermède, un échange entre les protagonistes s'est installé. L'interpellation des jeunes émeutiers par le gendarme qui leur demande de ne pas s'attaquer à eux parce qu'ils viennent d'être affecté à Iferrhounene et qu'ils n'ont rien commis d'actes répréhensibles contre la population, s'ensuit la réponse de ce jeune émeutier qui rappelle que les gendarmes sont toujours mis en quarantaine. Cette réponse témoigne que dans cet affrontement, les gendarmes sont considérés non pas pour ce qu'ils sont, des personnes physiques avec leurs caractéristiques

¹⁰⁵⁴ Selon le témoignage de Smail ces émeutes se sont déroulées les 20, 21, 22 mars. Le dépouillement des comptes rendus de la presse ne confirme pas cette version. Les comptes rendus datent les émeutes d'Iferrhounene entre le lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 mars 2002. Voir la chronologie de l'année 2002 faite par Nait Sidhoum pour Algeria-Watch, publiée en 2003 sur le net.

¹⁰⁵⁵ Durant cette journée du 17 mars des urnes ont été brûlées à Timizart (Tizi-Ouzou) et Seddouk à Bejaia, affrontements dans plusieurs localités à El-Kseur, Oued Ghir et Sidi Aïch (Béjaïa), à Maâtkas, Tizi Rached, Freha et Mekla (Tizi-Ouzou). Voir chronologie.

humaines mais principalement comme représentant du pouvoir, l'incarnation du mal et les boucs émissaires de leurs malheurs.

La suite des événements est rapportée dans deux versions qui divergent sur la date et quelques détails sur les faits. Selon Smail l'émeute s'est arrêtée juste avant les funérailles et qu'elle a repris le lendemain, en revanche Salah signale que c'est après la fin de l'enterrement que la situation s'est dégénérée¹⁰⁵⁶.

Selon la version de Salah, après la mise en garde des jeunes d'Iferhounene adressée aux gendarmes, la situation s'est basculée et la violence s'empare de la ville d'Iferhounene :

« Cinq minutes plus tard, les gendarmes lancent six bombes lacrymogènes et l'émeute éclate. Vers seize heures, Amar Chabane me dit : « attends dans dix minutes on va les attraper par nos propres mains (comme des petits lapins) ». Les gendarmes étaient à court de bombes lacrymogènes, après la fin des munitions, un jeune d'Aït Hamou, s'engage dans un corps à corps avec un gendarme ; et les autres jeunes se mettent de la partie. Ils les jetaient comme des ballons d'en haut du Monument jusqu'à devant la brigade, un d'eux est mort. Leur chef, je lui rends hommage, je ne connais pas son nom, il désarme les gendarmes et cache la clé du magasin d'armement. Il a supporté toutes les insultes venant de ses gendarmes car il a refusé de les armer, autrement je peux te dire que s'il avait accepté de leur donner des armes on aurait mille morts ici » (Salah janvier 2007)¹⁰⁵⁷

La réaction mesurée et rationnelle de cet officier face à une situation de tension nous renseigne sur la diversité des manières de gérer des situations d'urgence, de la façon dont le responsable réapproprie et interprète les directives de sa hiérarchie, de son analyse de la situation de l'affrontement et de sa capacité à encaisser et à gérer la colère de ses subordonnés.

Smail qui faisait partie de ces émeutiers, nous relate ces émeutes avec forts détails qui nous font comprendre que l'émeute peut laisser exprimer et engendrer des niveaux de violence inouïe et insoupçonné de la part des jeunes révoltés :

« Le lendemain, 21 mars (mardi 19¹⁰⁵⁸) on est venus du lycée à 11h et on a déclenché de grandes émeutes qui, je pense sont à l'origine du départ de la brigade quelque semaines

¹⁰⁵⁶ Selon les comptes rendus de la presse écrite cette émeute a commencé le lundi 18 mars :

« A Iferhounene, 60km au sud-est de Tizi-Ouzou, des émeutes ont éclaté suite à une expédition punitive menée par la gendarmerie. Des manifestants, jeunes pour la plupart, sont sortis dans la rue pour exiger « le départ inconditionnel de ce corps de sécurité » Yahia Arkat. *Le Matin*, n° 3064 du mardi 19 mars 2002.

« A Iferhounene, les affrontements qui ont éclaté lundi ont gagné en intensité le lendemain, puisque les renforts de gendarmes ont été dépêchés de Ain El Hammam. Durant le face-à-face qui a, par moments, pris des allures d'un véritable corps à corps, les émeutiers ont réussi à confisquer des casques et des matraques de gendarmes qui ont usé de balles en caoutchouc. Hier les lycéens ont observé une grève générale pour dénoncer la répression de ce corps de sécurité. » Yahia Arkat. *Le Matin*, n° 3062 du jeudi 21 mars 2002.

¹⁰⁵⁷ A titre d'information voici le compte rendu de la presse sur les émeutes dans d'autres lieux en ce jour du 18 mars : Affrontements, émeutes et saccage d'édifices publics dans plusieurs localités de la Kabylie à Seddouk, Sidi Aïch, Timezrit, Oued Amizour, Chemini, (Bejaïa) et à Bouzeguène, Tizi Rached, Iferhounene et à Mekla (Tizi-Ouzou). Dans certaines communes des urnes ont été brûlées (Bounouh T-O).

¹⁰⁵⁸ Le mardi 19 mars, le mouvement citoyen continue de réapproprier les dates historiques pour concurrencer les autorités publiques. « Après avoir empêché la cérémonie officielle du wali, prévue, à Medouha, à l'occasion de la commémoration du 19 Mars 1962, les aârchs ont effectué mardi une visite au musée national Krim-Belkacem, dans le village de Tizra-Aïssa, commune d'Aït-Yahia-Moussa, à Draâ El-Mizan. Ce musée qui n'est que la maison qui a vu naître le «roi de djebels», comme ses amis le surnommaient, a accueilli les animateurs du mouvement

après. Une fois les munitions ont été épuisées les gendarmes qui étaient à l'extérieur de la brigade ont été pris de panique. Un gendarme qui s'était un petit peu décalé de son groupe a pris la route vers l'ex daïra et on l'a suivi. Il s'est réfugié à l'enceinte d'une maison, après des discussions avec son propriétaire, il a accepté de le faire sortir et là je ne vous dirais pas ce qu'a enduré ce gendarme. Il n'y avait pas de possibilité de l'atteindre tellement qu'il recevait des coups de partout. Un jeune l'a délesté de son talkie-walkie qui a été pris par un autre jeune du village d'Ait Hamou. La nuit on ne sait pas comment les gendarmes ont pu identifier son nom et son adresse et ont exigé la restitution de l'appareil». (Smail, janvier 2007)

Sur cette séquence voici plus de précisions rapportées par Salah *« Le chef de la brigade est venu nous voir pour nous demander de lui rendre la radio volée à un gendarme, faute de quoi il appellera des renforts pour rentrer dans les maisons pour la chercher. Heureusement les jeunes savaient qui était l'auteur de ce geste, c'est un jeune d'Ait Hamou, qui l'a rendu quelques temps après aux gendarmes. »* (Salah, janvier 2007)

Smail continue de nous relater cette montée d'un cran de la violence :

« Z. AH a pris un couteau et il nous a supplié de le laisser le tuer, et un autre jeune du village de X (Y) l'a poignardé devant nous. On l'a (zugher) roulé par terre et on l'a jeté du « Monument » vers la brigade et je pense qu'il est mort.

Un autre gendarme kabyle d'El-Kseur a été « capturé » et menacé par un couteau, on a discuté en kabyle avec lui, il était en larmes puis ils l'ont libéré.

Entre temps un groupe de jeunes qui pourchassaient deux gendarmes ont réussi à apprivoiser l'un deux et l'autre s'est enfui.

Quelques instants après des renforts de gendarmes sont arrivés, des rafales d'armes sifflent partout et les gens fuyaient partout. Et pour faciliter le repérage du siège de la brigade aux renforts qui s'étaient égarés à l'intérieur du village d'Iferhounene, les gendarmes tiraient des bombes lacrymogènes à partir de la brigade. » (Smail janvier 2007)

Le récit de cette émeute que nous a restitué, Hakim AF, un des émeutiers de ces journées confirme les faits présentés. Il précise que *« trois gendarmes ont été tués par les jeunes en colère, l'un d'eux au niveau de la route qui mène vers le village d'Ait Hamou, et l'autre a été assommé par un parpaing envoyé par jeune en haut d'une dalle. »* (AF Hakim, déc. 2007)

Cette journée¹⁰⁵⁹ a marqué le pic des affrontements entre les jeunes émeutiers et les forces de l'ordre. D'ailleurs lors des journées suivantes la violence diminuera petit à petit.

Dans ce contexte de radicalisation des positions des deux protagonistes, qui se nourrissent et se renforcent mutuellement,¹⁰⁶⁰ la violence devient routinière et s'impose comme la seule ressource de la protestation. L'usage de l'arme blanche fait courir un risque à la protestation de

citoyen venus pour rendre hommage au grand homme qui a signé les accords d'Evian. » *JeuneIndépendant* - 20/03/2002 (DP Mahé)

¹⁰⁵⁹Le compte rendu de la journée mardi 19 mars d'émeutes en Kabylie : Plusieurs localités de la Kabylie vivent au rythme des émeutes quotidiennes Iferhounene, Maatka (Tizi-Ouzou), des urnes brûlées à Aïn El Hammam (Tizi-Ouzou), marche à Beni Douala, grève générale dans la wilaya de Bejaia et affrontement dans la ville de Bejaia, émeutes à El Kseur, Chemini et Timezrit (Béjaïa).

¹⁰⁶⁰ Un exemple de violence commise par les gendarmes qui peut servir aux jeunes d'arguments pour justifier les (contre) violences des émeutiers, c'est le sort tragique du jeune Moussaoui Khellaf qui s'est suicidé, le 25 août 2002, après avoir été victime de violences physiques, morales et des sévices sexuels de la part des gendarmes de Fréha à Tizi-Ouzou, le jour de son arrestation le 12 février 2002. Torturé, violé et relâché tout nu, le jeune traumatisé par ces violences met fin à ses souffrances, en se pendant. Liberté 26 août 2002.

la transformer en action armée, ou en pratiques criminelles marginales jusqu'ici. Ainsi face aux refus des autorités d'autoriser des marches à Alger et suite à l'arrestation de plusieurs délégués, la violence émeutière est utilisée par les jeunes contestataires à Iferhounene comme ressource militante dans une stratégie rationnelle en vue de faire pression sur les autorités et infléchir sa politique répressive à l'égard de la contestation.

La fin de la semaine connaîtra aussi quelques émeutes, durant lesquelles quelques manifestants seront blessés par balles en caoutchouc, un des émeutiers d'Ait Arbi, OF Hacène sera blessé par balle en caoutchouc¹⁰⁶¹ :

« Le lendemain (mercredi 20 mars¹⁰⁶²) une autre journée d'émeute commence mais elle n'a pas été aussi violente ni aussi longue que celles des deux journées précédentes, mais c'est le 22 mars que Hacène OF [son ami lycéen et émeutier] a été touché par balle dans sa tête, heureusement que c'était une balle en caoutchouc. » (Smail, janvier 2007)

L'état de siège à Iferhounene s'installe après l'arrivée des renforts de gendarmes, qui se vengent sur la population selon les témoignages de quelques jeunes :

« Le 23 mars, d'autres CRS ont été dépêchés à Iferhounene (le 19 mars selon la presse). Là c'était l'état de siège qui a duré plus d'une semaine jusqu'à leur départ le 4 avril 2002. Personne ne se risquait à venir à Iferhounene (chef-lieu de la commune). Ils se vengeaient de la population ; même les vieux n'ont pas été épargnés. Un jeune qui a assisté à une scène de mise à tabac d'un vieux et qui d'un geste a manifesté sa colère, a été appréhendé quelques heures après son passage devant la brigade croyant ne pas être reconnu, il a été roué par terre et tabassé par un groupe de gendarmes devant tout le monde. » (Smail janvier 2007)

Les tensions, la peur, l'appréhension de l'accroissement d'actes de vandalisme, de rackets créés par ce cycle d'émeutes conduit certains délégués du mouvement citoyen à intervenir pour maîtriser la situation et empêcher de salir la « réputation du mouvement », à l'instar de ce qui s'est produit dans certaines localités de Bejaïa.¹⁰⁶³

¹⁰⁶¹Après l'accord entre Ouyahia et le mouvement citoyen du 15 janvier 2005, Hacène OF a été sollicité, par les délégués, pour fournir un dossier médical afin de recevoir une compensation financière. Il refusa cette offre en considérant que « *je n'ai pas fait tout cela pour recevoir une pension* ». Ce jeune émeutier, s'ingénia pour tromper la vigilance de ses parents qui avaient peur pour sa vie, en raison de sa forte implication dans les émeutes, il remplissait son lit avec des oreillers pour faire croire qu'il est sous ses couvertures. Au petit matin, il rejoint sa chambre après une nuit d'émeutier.

¹⁰⁶²Compte rendu de la journée du 20 mars 02 :

« Poursuite des émeutes à Chemini (Béjaïa). Des manifestants récupèrent les urnes à la mairie pour les incendier sur la place publique. Le siège de la Sonelgaz est incendié. Dix-huit blessés sont à déplorer dans cette localité. La presse rapporte que des expéditions punitives nocturnes seraient organisées par les gendarmes, ce qui exacerberait la tension. Poursuite des émeutes dans la ville de Tizi-Ouzou et à Maâtka. Selon la presse, les émeutes dans la wilaya de Bejaïa auraient fait plus de 300 blessés depuis une semaine. Bouteflika s'envole pour le Mexique où il doit assister à une conférence sur la pauvreté. Par ailleurs, le 21 mars, un jeune de 18 ans, Bettar Yacine originaire de Souk Oufella, a été tué à Chemini, Wilaya de Bejaïa, lors des affrontements avec les éléments de la gendarmerie.

¹⁰⁶³Dans la commune de Tnebdar, à Bejaïa, pour maîtriser les risques de violation de domiciles, de vols et l'attaque d'organismes financiers et agences publiques (assurances, Sonelgaz etc), les délégués de villages ont élaboré des listes des personnes considérées comme « têtes brûlées » susceptibles d'être manipulés par des groupes constitués et ont contacté leurs familles pour les responsabiliser. Cette action a eu des effets positifs puisque aucun fait d'incivilité n'a été signalé depuis. La Tribune - 23/03/2002. (DP Mahé)

11-2-Modification de la gestion de la contestation : Le durcissement de la répression et l'arrestation des délégués.

L'échec de l'initiative politique des autorités avec la constitutionnalisation de la langue Amazigh à capter l'adhésion des contestataires conjuguée avec le cycle de violence émeutier qui en est suivi, a conduit les autorités à modifier considérablement leur gestion de la contestation et à durcir la répression.

En effet, les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de quelques délégués de la CADC après l'occupation de son siège à Tizi-Ouzou, le 25 mars 2002, et de 6 délégués de Bouira le 26 mars et de 7 délégués à Bejaia le 28 mars. Ces arrestations¹⁰⁶⁴ vont amplifier et propager ce cycle d'émeutes dans beaucoup de localités de la Kabylie.

Le recours à la répression par l'intervention et l'occupation du siège¹⁰⁶⁵ de la CADC par les forces de l'ordre et la modification du mode de gestion de la crise par les autorités publiques avec l'emprisonnement des militants qui animent les structures du mouvement va induire une radicalisation de la contestation, et l'entrée en clandestinité de plusieurs cadres de la protestation, notamment la figure médiatique du mouvement Belaid Abrika.

Abrika relate le récit de son entrée en clandestinité en soulignant qu'elle s'est faite suite à un guet-apens organisé par les services de sécurité avec la complicité de quelques délégués de la CADC qui ont organisé un conclave un lundi aux Ouadhias pour rassembler l'ensemble des délégués et permettre à la police de choisir les personnes à arrêter. Etant informé par un « homme à Benflis » de la vague d'arrestation et qu'il figure sur la liste des concernés, Abrika prend ses précautions et se rend au conclave qu'il quitte aussitôt en enfonçant le portail et s'évaporer dans la nature aux Ouadhias région qu'il connaissait bien.

Abrika considère la clandestinité comme un choix volontaire « *j'ai préféré entrer dans la clandestinité que d'être arrêté dans l'intérêt du mouvement. Parce que l'objectif de l'arrestation c'est l'isolement. Etre coupé et pouvoir manipuler ailleurs. Alors que moi j'étais actif et j'ai continué à gérer* ». (Abrika 2017)

Durant sa clandestinité, Abrika a mis en place un QG, s'informe par biais du téléphone et de contacts directs de l'actualité du mouvement, organise des réunions et engage des réflexions sur la mobilisation. Parfois, il se déplace dans certains villages et tiens des meetings. Il s'est déplacé à deux reprises pour s'entretenir avec un journaliste (Ameziane) qui préparait un livre sur lui. Ces déplacements l'exposaient à une arrestation et au risque « *d'être considéré comme un terroriste* ». En dépit de ces risques, Abrika supportait la suspicion de la population

¹⁰⁶⁴ Il s'agit des délégués suivants :

Pour la CADC de Tizi-Ouzou : Boumekla Mouloud de la coordination de Tizi Rached, Almam Makhoulf, Rabhi Ali (délégués de Tigzirt), Hacène Salah (Fréha), et trois délégués de Aïn El Hammam dont un élu à l'APC (Saïd Aït Abdelmalek) et de Benmellat Nadjib (Azazga) libéré le lendemain. Adriane Chabane, Amazouz Mohamed, Mansouri Ahcène, Bandou Hamel et Si Yahia Dahmane de Draa El Mizan, Achour Amar de la coordination locale de Drâa Ben Khedda, Yazid Kaci de la CQVT, Coordination des quartiers et villages de Tizi- Ouzou.

Pour la CICB de Bejaia : Ali Gherbi, délégué d'El-Kseur, Farès Oudjedi d'Akfadou, Khodir Benouaret d'Amizour et Bedjou Mohamed de Béjaïa-ville, Khelifa Amzar et Mabrouk Naceri, délégués de la CICB

Pour le CCCWB de Bouira : Chabane Meziane, délégué de Haïzer, Djaffar Abdeddou de Taghzout, Bounadi Oulaïd de Raffour, Chouïref Hamid de Ras Bouira (centre-ville) ainsi que Oudjit Abderrahmane d'El Adjiba

Selon les militants des arouchs il y aurait environ cinq cents personnes arrêtées. Liberté 10 avril 2002

¹⁰⁶⁵ La CADC occupe une salle du théâtre Kateb Yacine après autorisation délivrée par l'APC (FFS) de la ville de Tizi-Ouzou. L'immeuble abritant la salle de spectacle (théâtre, cinéma, salle de conférences) est situé au centre-ville, à côté du siège de la mairie de Tizi-Ouzou.

et des rumeurs qui le considèrent comme un pensionnaire des résidences du Club des Pins.¹⁰⁶⁶ C'est dans ce sens qu'il considère que « **la prison est plus simple que la clandestinité** ». Dans son récit, Abrika met en scène une image d'un leader en phase avec l'actualité, d'un militant qui continue d'agir et de décider.

Cette modalité violente de contenir le mouvement de contestation contraint les militants à s'adapter aux risques d'arrestations et d'emprisonnement, et à passer à la clandestinité ou semi clandestinité. Cette mutation aura des conséquences sur l'image des militants, forgés par l'épreuve de la lutte clandestine et contribuera à créer des « chefs historiques ». Les reportages diffusés par certaines chaînes satellitaires sur la vie de militants clandestins, à l'image d'Abrika qui va vivre environ quatre mois en cachette dans des villages de Kabylie dont peu de militants des arouch savent l'emplacement, renforcera son charisme et sa position dans la direction du mouvement. Par ailleurs, le passage à la prison servira aussi à détenir une forme de légitimité qui ne manquera pas de renforcer les positions des uns. Enfin, n'oublions pas les effets de la presse dans la fabrication des leaders de ces collectifs, ce qui crée une sorte de concurrence entre militants par médias interposé. D'où l'importance de la maîtrise de la communication pour les acteurs publics dans leur processus et parcours militant.¹⁰⁶⁷

Comme le soulignent certains spécialistes des mouvements sociaux notamment ceux qui s'intéressent à la question des modes de gestion des mobilisations par l'Etat. Selon Charles Tilly, la « structure des coûts et avantages de la mobilisation » est influencée par la tolérance ou la répression, les chances ou les menaces auxquelles il est soumis le groupe mobilisé. Concrètement, la répression assume un rôle capital dans la structuration dynamique et relationnelle des répertoires d'action collective, soit à susciter la mobilisation ou à la rendre impossible.¹⁰⁶⁸

En effet, la contestation va connaître une séquence forte de mobilisation et le recours à plusieurs modes de contestation : émeutes, passage à la clandestinité, marches, sit-in et boycott etc.

Au cours de ce cycle de violence, le jeune Ben Amara Hocine est tué, le 28 mars, par les gendarmes de la brigade de Tachekirt (commune At Bu Yucef), devant le siège de la brigade.¹⁰⁶⁹ Cette localité se situe à deux km de la ville d'Iferhounene en allant vers Michelet.

¹⁰⁶⁶ Sur les cotes ouest d'Alger, à Staoueli et Cheraga, est construite une station balnéaire étatique, transformée en 1992 en résidence d'Etat et interdite au public. Elle accueille la nomenclature de l'Etat et ses courtisans. Cette zone sécurisée abrite plusieurs villas, hôtels, et résidences officielles. Elle est aussi un espace d'activités politiques qui se tiennent dans des salles de conférences, le palais des conférences construit dans les années 1960, un centre international des conférences ouvert en 2016 par Bouteflika, un palais des congrès et une bibliothèque. Elle est dotée aussi d'une clinique moderne et des plages privées. Elle est désignée par la vox populi par « République du club des Pins », buncarisée et tournant le dos à la société.

¹⁰⁶⁷ La figure d'Abrika est un exemple typique qui synthétise l'ensemble des paramètres évoqués, ce qui le rend comme objet d'étude intéressant pour une sociologie des acteurs du mouvement de 2001 qui reste à faire.

¹⁰⁶⁸ Cf, Combes Hélène et Fillieule Olivier, « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire » Modèles structuraux et interactions stratégiques, *Revue française de science politique*, 2011/6 Vol. 61, p.1047

¹⁰⁶⁹ « Le 27 mars 2002, le jeune lycéen, Hocine Naït Amara, âgé de 19 ans, a été touché par une balle, vers 16 h, au lieu-dit Tachekirt à Abi Youcef, commune de la daïra de Aïn El Hammam, lors des violents heurts qui ont opposé les citoyens aux éléments de la brigade de la gendarmerie. Il aurait été touché à dix mètres de la brigade par les gendarmes. Evacué à la polyclinique d'Iferhounene, il a succombé à ses blessures ». Ligue algérienne de la défense des droits de l'Homme, Rapport Algérie, La répression du *Printemps Noir*, avril 2001- avril 2002, P23

Un jeune du village d'Ait Arbi, AH Mohamed âgé de 20 ans, poursuivi par les gendarmes, à Tchekirt, saute d'une dalle d'une maison et se blesse. Il est arrêté par la gendarmerie, puis condamné à trois mois de prison. Peine qu'il purgera à Tizi-Ouzou. Les conditions difficiles d'incarcération ont bouleversé le jeune et l'ont conduit à devenir un toxicomane s'adonnant à la consommation des cachets. Il sortira de prison affaibli physiquement et perturbé sur le plan psychologique. Son père, interpelle les villageois en qualifiant son emprisonnement d'acte fait pour tout le village. (Idir OF et Amirouche F. 2007)

Ce 28 mars 2002¹⁰⁷⁰, une grève générale suivie d'une marche a été organisée à Tizi-Ouzou par la CADC, pour protester contre l'arrestation de plusieurs délégués et l'occupation des forces de sécurité de son siège à Tizi-Ouzou et « exiger sa réouverture immédiate, exiger la libération des détenus, arrêter les intimidations et interpellations de la population, dénoncer le plan machiavélique du pouvoir mafieux et assassin ». ¹⁰⁷¹ D'ailleurs, environ 400 mandats d'arrêt ont été lancés contre les délégués du mouvement, ce qui constitue une vaste opération de chasse aux délégués et animateurs de la contestation.

Pour exprimer sa solidarité aux détenus, « La coordination du arch At Yettura » a pris part à cette manifestation de Tizi-Ouzou en mobilisant les délégués et les jeunes émeutiers pour ce bras de fer qui s'annonce très violent.

Smail, Hacène d'Ait Arbi, Boualem du village de Tanalt et leurs amis lycéens ont répondu à la sollicitation des délégués de « la coordination du arch At Yettura », de Kamel AF et de Azwaw. Pour transporter les jeunes manifestants, les délégués ont réquisitionné le camion de transport appartenant à l'APC gérée par le FFS. ¹⁰⁷² Face au coup de force des jeunes activistes, le FFS adopte une attitude de passivité et de résignation parce qu'il « **ne pouvait pas s'opposer au peuple** » justifie Smail un des participants à la marche. ¹⁰⁷³

Ces actions de protestation qui ont été interdites par le gouvernement, se sont transformées en émeutes dans plusieurs localités de la Kabylie. A Tizi-Ouzou et les différents

¹⁰⁷⁰ Compte rendu de cette journée du Jeudi 28 mars 2002 :

L'interdiction de la marche a conduit à de violents affrontements entre manifestants et policiers en divers endroits de la ville de Tizi-Ouzou. La ville offre une image de désolation. De nombreux blessés et de nombreuses arrestations sont signalés. Un jeune lycéen de 19 ans, Naït Lamara Mohand Hocine, originaire du village de Tabouhassant, est tué par balle à At Bou Youcef devant la brigade de la Gendarmerie. Affrontements également à Boudjima, Mechtras, Larbaâ Nath Irathen (T-O) et à Aokas, Kherrata (Béjaïa). Marche pacifique à M'Chedallah et sit-in à devant le siège de la gendarmerie à Chorfa El Esnam (Bouira).

¹⁰⁷¹ Appel de la CADC, Iwadiyen le 26 mars 2002.

¹⁰⁷² « Au début, la mairie mettait à notre disposition les moyens de transport, parce qu'en réalité, on protégeait le parc de véhicules et on a empêché les jeunes de l'incendier. Mais suite à la participation du FFS aux élections d'octobre 2002, on utilisait ces véhicules par la force et la menace, mais les responsables de l'APC nous faisaient signer des décharges pour se mettre à l'abri et se dégager la responsabilité en cas de dommages causés à ces engins » (Kamel AF, août 2008)

¹⁰⁷³ Ce jeune lycéen avait déjoué le plan de son père qui visait à lui interdire de participer à cette marche. Privé de ses souliers, il a grimpé le mur de la maison et emprunte une paire de souliers chez son ami lycéen Aissam avec lequel il rejoint le groupe à destination de Tizi-Ouzou. Son père constate avec amertume que son fils « **reconnait Abrika plus que son père** », et poursuit « **j'ai essayé de le conseiller de faire très attention à ses études et de ne pas se sacrifier pour ce mouvement qui finira par disparaître. Je savais que mon fils prenait un chemin sans issue, et la majorité des émeutiers étaient des ...voyous [j'ai suggéré le mot] mais de son côté il me disait que je n'avais rien compris. Regarde ce que j'ai bénéficié de la guerre de libération alors que nos parents sont morts pendant la guerre, je travaille comme balayeur au lycée** » (Mohamed OF, août 2007)

accès qui mènent à la ville, bloqués par les forces de l'ordre devant les marcheurs, sont devenus le théâtre d'affrontements sanglant¹⁰⁷⁴.

Devant l'occupation des forces de l'ordre du siège de la coordination de la CADC au théâtre de Kateb Yacine, depuis le 25 mars, et les mises en scène médiatique de l'ENTV montrant des armes blanches « trouvées » dans ces locaux, pour montrer une image violente du mouvement citoyen et justifier, du coup, les arrestations des délégués ; une grève générale est organisée le 31 mars et le 1 avril 2002 dans la wilaya de Tizi-Ouzou. La CADC a appelé à la tenue des assemblées générales dans les quartiers et villages de Kabylie pour discuter de la situation et désigner de nouveaux délégués afin de remplacer ceux qui sont détenus. « *Ensemble, dénonçons ces pratiques machiavéliques et réaffirmons notre solidarité agissante et notre détermination à faire aboutir nos revendications dans un cadre pacifique* », conclut l'appel de la CADC¹⁰⁷⁵

La riposte pacifique des militants face à ce durcissement de la répression en recourant à la manifestation publique et le refus de basculer dans la clandestinité et à la lutte armée sont des signes de capitalisation des luttes démocratiques et identitaires de plusieurs décennies et de la compréhension, selon certains délégués, de la logique de l'affrontement entre l'Etat et les islamistes du FIS depuis le début des années 1990.¹⁰⁷⁶ Cette position a été adoptée lors de l'interwilaya réunis les jeudi 11 et vendredi 12 avril à Chemini, wilaya de Bejaïa. Ce conclave de la CIW est le premier après la vague de répression et d'arrestation des délégués déclenchée le 25 mars. Il a été tenu grâce à la mobilisation des jeunes (environ 1200) de Chemini et de Sidi Aich qui ont assuré la sécurité en bloquant tous les accès menant vers la commune de Souk Oufella. Ce conclave a pour objectif de refuser et déjouer le piège tendu par les autorités afin de pousser le mouvement vers la violence armée et la clandestinité d'un segment de la contestation et par conséquent légitimer la répression et le recours à l'armée pour mater une éventuelle insurrection armée.¹⁰⁷⁷

Pour desserrer l'étau qui se referme sur les délégués en Kabylie, la CADC « *a lancé un appel à la communauté émigrée à constituer des comités de soutien et à mener des actions dans toutes les capitales pour alerter l'opinion internationale, les institutions et ONG sur ce qui se passe en Kabylie* ».

Cette escalade du cycle de violence, avec son cortège de blessés et de morts, de dérégulation du rythme de la vie quotidienne notamment dans les villes et les agglomérations, devient très insupportable aux citoyens. Il se dégage chez la population une impression d'un retour à la case départ, vers avril et mai 2001. C'est un remake du cycle de violences des premiers

¹⁰⁷⁴ Voir Le Matin du 30 mars 2002.

¹⁰⁷⁵ Le Matin 31 mars 2002 (DP Mahé)

¹⁰⁷⁶ Voici la position d'Idir Ait Maamar délégué d'At Ouacif qui a échappé à ces arrestations : « M. Aït Maâmar avertira l'assistance que « le pouvoir ne cherche qu'à entraîner le mouvement civil du Printemps noir dans la sphère de la violence ». « L'arme que redoute ce pouvoir, fera-t-il remarquer, est justement le combat pacifique. » « C'est avec ça, poursuit-il, que nous allons lui faire mordre la poussière ». Tour à tour, ces deux délégués ont cité l'exemple de l'ex-FIS « qui a été entraîné dans la sphère de la violence par ce même pouvoir et dont les conséquences sont connues de tous ». « Nous n'allons pas commettre l'erreur de l'ex-FIS », ont conclu les deux délégués dans leur intervention. » *Jeune Indépendant* - 30/03/2002 (DP Mahé)

¹⁰⁷⁷ Le Matin et El watan 13 avril 2002 Le Matin 15 avril 2002 (DP. Mahé)

Dans une interview Belaid Abrika précise la position du mouvement : « Nous relevons une volonté du Pouvoir à pousser le mouvement citoyen à s'écarter de la voie pacifique. Ils veulent nous faire prendre les armes, ce que nous refusons et que nous n'avons jamais envisagé. »

mois de la contestation, avec des violations de domiciles, d'expéditions punitives et saccage de commerces par les forces de l'ordre créant ainsi un climat de terreur et de psychose au sein des populations et notamment des délégués du mouvement.¹⁰⁷⁸ Abrika parle de « **deuxième Printemps noir** » qui a fait sept nouvelles victimes¹⁰⁷⁹ et plusieurs délégués arrêtés.¹⁰⁸⁰

Ces violences récurrentes ont une portée politique et symbolique que les protestataires usent comme ressource nuisible dans des stratégies rationnelles afin d'engager un rapport de force et envoyer un message à leurs adversaires. De ce fait, elle n'est pas une explosion d'agressivité incontrôlée et irrationnelle, mais une arme efficace pour déstabiliser l'adversaire dans l'optique d'atteindre des buts. Cette violence n'est pas l'expression d'un vide ou faiblesse organisationnelle du mouvement de protestation, ou un moment de folie, de frustration psychique des contestataires.¹⁰⁸¹

11-3-La dynamique du groupe émeutier :

Au-delà de ce cycle de violence et d'affrontements entre les jeunes et les gendarmes, il y a lieu de mettre en lumière un aspect de la dynamique du groupe des jeunes émeutiers qui pourrait nous aider à déplier et à saisir les motivations d'engagement de ces jeunes lycéens. Il s'agit de la complicité entre ces jeunes protestataires, notamment ceux qui sont liées par des affinités de camaraderie de classe, de proximité familiale et villageoise et qui forment une bande de jeunes pour qui, ce parcours initiatique à travers les épreuves d'émeutes acquiert une forme de maturité et d'affranchissement de l'autorité parentale et d'accès à l'autonomie. Un parent d'un émeutier résume parfaitement cette situation : « *mon fils reconnaît beaucoup plus Abrika que son père* », le lien politique remplace celui de la généalogie.

Dans ce sens, participer à des actions protestataires dans la rue constitue une opportunité d'investir l'espace public, de l'apprentissage du militantisme et de la socialisation politique. Les jeunes peuvent se saisir de l'émeute comme lieu de remise en cause de leurs aînés et d'atteindre l'autonomie politique.¹⁰⁸²

Cette quête de l'autonomie se traduit sous forme de parcours initiatique à travers lequel les jeunes se lancent des défis de bravoures pour tester leur courage et leurs limites. C'est la course à l'exploit qui confère à l'heureux élu une distinction symbolique, du respect et une place parmi ses camarades.

¹⁰⁷⁸ Dans un entretien Abrika évoque les perquisitions de son domicile à Tizi-Ouzou et les effets psychologiques sur sa famille qui convoquent des séquences douloureuses de l'histoire de l'Algérie : « Ce qui m'a le plus marqué, c'est la manière avec laquelle ils ont fait les choses. À ma mère qui est fille de chahid ainsi qu'à ma grand-mère, l'incursion leur a rappelé le colonialisme, l'irruption des occupants dans les villages kabyles. Des méthodes qu'on avait condamnées par le passé mais que les Algériens reprennent face à leurs concitoyens. » Liberté 31 Mars 2002. (DP Mahé)

¹⁰⁷⁹ Ce chiffre a été communiqué par les délégués de l'interwilaya réunis les jeudi 11 et vendredi 12 avril à Chemini, wilaya de Bejaïa. Le Matin et El watan 13 avril 2002 (DP. Mahé)

¹⁰⁸⁰ Ils sont 26 délégués à être arrêtés. Ali Gherbi est accusé de 23 chefs d'inculpation notamment de diriger « une organisation illégale », « direction et organisation d'un mouvement insurrectionnel », « incitation à désobéissance ». Ces qualifications nous renseignent sur la perception des autorités publiques qu'elles se font de la nature des problèmes publiques auxquels elles sont confrontées. Au sujet des représailles des forces de l'ordre voir les témoignages des délégués de la CADC tenus lors de la réunion d'Iwadiyen, le 2 avril. Liberté, 3 avril 2002.

¹⁰⁸¹ Cf, Cefai, 2007, p259-260.

¹⁰⁸² Cf, Marguerite Rollinde, Sous l'émeute, le mouvement social, in Didier Le Saout et Marguerite Rollinde, op cit, 1999, p 366.

Le maire d'Iferhounene témoigne de cette concurrence entre les jeunes dans un contexte de polarisation de l'espace public sur les affrontements entre les jeunes et les forces de l'ordre : *« par une dynamique de groupe, les jeunes s'engagent dans les affrontements et les défis de bravoures (nnartechaael). N'oublies pas que c'était un événement majeur dans les villages qui ne parlaient que de ça, les réunions et rassemblement qui se succèdent, les cotisations, les marches etc.. C'est vrai que les gens d'Iferhounene étaient d'accord et impliqués »*. (Lounis 2013)

Par ailleurs, l'âge de ces jeunes lycéens¹⁰⁸³ les conduit à affronter les gendarmes qui à leurs yeux représentent l'autorité à défier et les rapports entre les jeunes et les forces de l'ordre est structurellement difficile, puisque l'âge de la jeunesse est l'étape de la vie dans laquelle on expérimente ses rapports avec l'autorité. Et face à l'érosion des figures de l'autorité, il reste l'uniforme du policier.¹⁰⁸⁴ Et tout ce qui représente l'autorité publique est ciblée et attaquée.

Au début de chaque émeute, les jeunes lancent un signal : « *ayaw ah*, (on y va) », pour marquer l'appel au début des hostilités. Répété à haute voix par plusieurs jeunes au même moment, il confère à cet appel une résonance qui d'un côté, met de la pression sur les gendarmes qui sont avertis du danger permanent qui les guette ; et de l'autre il réchauffe le cœur des jeunes émeutiers et les booste, les revigore d'une charge émotionnelle et les rendant insensible au danger et aux appels au calme lancés par les adultes présents. Les jeunes s'amusent à fredonner cet appel tantôt pour relancer une attaque ou se moquer des gendarmes qui paraissent épuisés physiquement mais aussi et surtout atteint psychologiquement.

Cette mise en scène de l'action produit un effet euphorisant sur les acteurs et l'environnement sonore fait de cris, de chants et bruits divers, peut participer à une forme d'effet de suspension et aider à l'apparition chez les jeunes protestataires d'une sensation de liberté, d'extase et d'apesanteur¹⁰⁸⁵.

Par ailleurs, l'engagement de ces lycéens dans cette violence, n'a aucun motif¹⁰⁸⁶ de recherche de gain matériel ou de butin de guerre, puisque aucune attaque d'un magasin n'a été signalée. Ils sont attirés par les symboles d'autorité à contester, à profaner et à abattre. Ils cherchent à modifier le regard de la société à leur égard, à les prendre au sérieux et à se faire entendre.

Ainsi, loin de la recherche du gain facile par le recours à des conduites délinquantes, les jeunes émeutiers d'Iferhounene transforment l'émeute comme une opportunité de fête, un moment de fraternité où ils tissent des liens de complicité. Au cours des affrontements, les

¹⁰⁸³ Certains des émeutiers de ce mois de mars sont des enfants. A titre d'exemple un jeune du village d'Ait Ali Ouyahia, me disait qu'il participait aux émeutes en 2001 et 2002, à l'âge de 10 ans, il ne savait pas pourquoi il se battait. En mars 2002, il fut blessé par les tirs des gendarmes à Tachekirt, commune Abi Youcef. Il touche actuellement une pension de victime des événements de 2001. Ce jeune de 18 ans exprimait un désenchantement et une désillusion par rapport aux événements, il avoue que si c'était aujourd'hui il ne participerait pas à ces émeutes. (Août 2008)

¹⁰⁸⁴ Cf, Kokoreff Michel, « La crise de l'institution policière ou comment y faire face ? » Entretien avec Dominique Monjardet, *Mouvements*, 2006/2 no 44, p. 68-69.

¹⁰⁸⁵ Cf, E. Souternon, P51

¹⁰⁸⁶ Le sens du motif est sujet à de multiples significations, mais « la perspective interactionniste offre une distinction utile entre les motifs et les motivations entendues comme les conditions initiales de l'action. Les motifs sont pensés comme une verbalisation permettant en situation de produire des justifications du comportement. Fillieule Olivier. Post scriptum 2001, pp204-205

émeutiers témoignent d'un sens de solidarité et d'engagement les uns vers les autres pour atteindre leurs cibles, ce qui leur procure un sentiment de fierté dont ils étaient privés.¹⁰⁸⁷

Cette situation de tension aigüe a imposé, aux délégués et militants des coordinations locales dans la daïra d'Iferhounene, la nécessité de coordonner leurs actions et créer une synergie des ressources humaines disponibles qui se faisaient très rares au fil du prolongement de la contestation dans un contexte de répression où le coût de la prise de parole est très élevé. En dépit de ces risques et face à l'adversité de cette répression massive qui conduit à l'arrestation de plusieurs délégués, parfois en pleine réunion¹⁰⁸⁸ ; dans certaines localités de Kabylie on enregistre plusieurs candidatures pour prendre la relève des délégués incarcérés. Le coup de force des autorités est assimilé à une attitude de mépris et de *hogra* à l'encontre des populations qui se mobilisent pour la défense de leurs droits, jugés légitimes. Cette activité de cadrage permet de susciter de la motivation et de l'engagement en vue de sauver et de remettre en marche les structures du mouvement démunies de son encadrement militant.¹⁰⁸⁹

11-4-Naissance de « la coordination intercommunale de la daïra d'Iferhounene » et de la « coordination intercommunales des daïrates Ain El Hammam-Iferhounene »:

Ce cycle d'émeutes, de répressions et d'arrestation de certains délégués du « mouvement citoyen », et de la CADC en particulier, a créé une nouvelle situation exceptionnelle de tension, de peur et d'inquiétudes chez la population et les délégués des coordinations locales à Iferhounene.

Cet état s'est greffé sur une démobilisation et un essoufflement de la mobilisation amorcée au début de la rentrée sociale, en septembre 2001. Un désengagement de certains délégués et de villages des coordinations locales a affaibli la mobilisation et endormi le mouvement.

La nouvelle situation contraint les militants à esquisser une réaction. Le cas de « la coordination d'Illiltén » nous illustre la complexité de cette situation. Après plusieurs appels et invitations adressés aux comités de village d'Illiltén, les délégués de cette localité lancent un ultime « appel aux citoyens », au début du mois de février 2002, au nom de « la cellule de crise », dans lequel ils constatent l'impasse dans laquelle ils étaient enfermés *« suite aux différentes invitations adressées aux comités de villages d'Illiltén et qu'ils n'ont pas reçu d'écho »*. Ce refus des comités de villages de se joindre à cette initiative incite, « la cellule de crise » à lancer *« un dernier cri de détresse à tous les citoyens des villages d'Illiltén pour désigner des délégués qui*

¹⁰⁸⁷ Didier Le Saout, 1999, p 53.

¹⁰⁸⁸ C'est le cas de l'arrestation de 12 délégués à Sidi Aich, Bejaïa, le 7 avril à 21H. La Tribune, 9 avril 2002. (DP Mahé)

¹⁰⁸⁹ « Nous avons recueilli à ce jour la candidature à la délégation de 200 volontaires prêts à prendre le relais à n'importe quel moment. C'est une guerre d'usure, psychologique et de tranchées que nous engageons contre le Pouvoir jusqu'à satisfaction de la plate-forme d'El Kseur. » Déclaration de Mohamed-Seghir Méziane, président de la coordination actuelle du mouvement citoyen et délégué des Ouadhias au quotidien de La Tribune 8 avril 2002.

se présenteront à la réunion qui aura lieu le vendredi 08.02.02 à la bibliothèque communale (APC) à 16h00 mn et cela dans le but d'installer la coordination communale ».¹⁰⁹⁰

On doit faire remarquer que l'appel est signé par une « cellule de crise » qui nous rappelle le temps de la « cellule de crise » installée, par le FFS, à la fin avril et début mai 2001, et qui a conduit à la naissance de « la coordination du arch d'Illilten ». Les militants « rescapés » qui ne sont pas forcément du FFS, réactivent un mode d'action partisan pour lancer une alerte, un cri de détresse pour capter l'attention d'un public amorphe et anesthésié par la lassitude d'un combat qui ne cesse de continuer et les risques élevés de l'engagement. La forme de la prise de parole publique pour signifier la gravité de la situation est, en soi, un indice de la mise en veilleuse ou de la disparition de la coordination locale à Illilten. Il témoigne du relâchement des ressorts de la mobilisation.

Par ailleurs, le « cri de détresse » est lancé « aux citoyens » et non aux « comités de villages » qui n'ont pas répondu aux premiers appels. C'est une nouvelle étape qui commence ou qui se confirme. Le mode de désignation des délégués des villages se transforme, puisque on ne sollicite plus les comités de villages pour désigner leurs représentants, mais désormais c'est les militants engagés individuellement qui seront chargés d'accomplir cette mission de délégués ou de militants, même sans être mandatés par des assemblées générales de leurs villages, comme ça a été le cas en juillet 2001.

Ce procédé de désignation des délégués est en rupture avec la norme instituée dans les textes réglementaires de la CADC, notamment ses principes directeurs. La pénurie des ressources militantes contraint à prendre des écarts par rapport aux principes, il va de la survie d'une structure du mouvement au niveau local.

C'est dans ce contexte que le peu de militants qui, petit à petit vont perdre le statut de délégué, sont contraints de se concerter entre eux et bien gérer ce qui reste encore de disponible en compétences. Et réfléchir sur d'autres modalités de structuration et de regroupement plus adaptés à ce nouveau contexte.

Le délégué du village d'Ait Arbi, chef du comité de son village depuis janvier 2002, explique ce nouveau processus de réactivation et de restructuration des coordinations locales, l'initiative est venue des instances de la CADC :

« La CADC a demandé aux coordinations encore en activité de prendre contact avec certains militants des coordinations en veilleuse pour les reconstituer et les mettre en état de marche. La coordination d'Illilten a pris en charge de reconstruire la coordination d'At Yettura. Mazi Amara a pris contact avec moi dans ce sens, et on a fait des réunions informelles pour enfin appeler à une réunion à la maison des jeunes d'Iferhounene. » (Kamel AF. Août 2008)

¹⁰⁹⁰ Pour accentuer la pression sur les villageois, la cellule de crise précise que cette initiative « est le dernier appel » qu'elle lance, alors elle exhorte à ne pas trahir « le sang des martyrs du Printemps noir et celui de nos ancêtres qui ont fait l'honneur de notre arch à travers l'histoire »

Mazi A, militant de la coordination d'Illiten relate cette séquence d'amorce de coordination entre la coordination At Yettura et celle d'Illiten qui a abouti à l'installation d'une « coordination intercommunale de la daïra d'Iferhounene » et une « coordination interdaïrates d'Iferhounene et de Ain El Hammam » :

« Le motif de cette création était l'incarcération des délégués de la CADC en mars 2002, il y avait un début d'essoufflement du mouvement après les représailles, la peur, les mandats d'arrêt lancés contre les délégués...puis on a fait une coordination inter-daïrates, au niveau des daïrates d'Iferhounene et de Ain El Hammam¹⁰⁹¹. » (Mazi, déc. 2007)

Plusieurs démarches d'information et de sensibilisation, ont été entreprises envers les délégués disponibles, puis dans un deuxième moment vers certains villages qui ne se sont pas manifesté pendant un bon moment. Mazi, poursuit son témoignage :

« On a contacté les délégués qu'on connaissait comme Kamel AF et Kamel AH d'Ait Arbi, Tahar et Abaouz de Taxlijt, Yacine de Tirourda qui s'occupe de l'agriculture, et un autre d'Iferhounene et trois autres d'Imessouhal, Rabah de Taourirt Ali Ounacer et un autre du village de Ouahdouche qui est du parti du RND (Youcef ?) et si Abdellah de At Lmensour (trésorier de la coordination d'At Yettura entre juin- septembre 2001). Azwaw et Lakrout n'étaient pas avec nous ils ont cessé leurs activités dans le mouvement». (Mazi, déc. 2007)

Après cette phase de contact suit celle des réunions et de prise de décisions :

« On s'est réuni au centre culturel (maison des jeunes d'Iferhounene) entre délégués. Notre premier souci est de savoir comment élargir le mouvement, notamment contacter les délégués d'Imessouhal, là où très peu de villages étaient avec nous...» (Mazi, déc. 2007)

Ainsi, à l'initiative de la CADC qui a demandé aux militants de lancer un processus de réactivation des coordinations locales en hibernation, des contacts ont été renoués avec d'anciens délégués disponibles, des réunions de concertation sont tenues à Iferrhounene (maison des jeunes). Ces démarches ont été couronnées par la création de nouvelles structures intercommunales, regroupant des militants et non des délégués de villages des trois communes de la daïra d'Iferhounene, et dans un deuxième moment des six communes appartenant à l'ancienne daïra de Michelet. La mise en place de ses structures est indissociable de la réalisation des tâches de mobilisation en vue du rejet des élections du 30 mai 2002.

En effet, le déploiement de ces structures de coordination a pris graduellement d'ampleur avec la programmation et la prise en charge des actions de protestation, au niveau local et wilayal, contre la tenue des élections législatives le 30 mai 2002. Ce qui a nécessité une synchronisation et une coordination de ces actions entre plusieurs coordinations de communes au niveau d'Iferhounene et de Michelet (Ain El-Hammam).

Mazi explique cette dynamique de mobilisation inédite qui atteint un niveau de coordination entre plusieurs communes :

¹⁰⁹¹ Avant le dernier découpage administratif de 1984, la commune d'Iferhounene faisait partie de la daïra de Michelet (Ain El Hammam).

« Une coordination inter-daïrates d'Iferhounene et de Michelet a été créée. Elle regroupait les communes suivantes : Iferhounene, Imessouhal, Illilten, et Ain El Hammam, Abi Youcef, enfin Akbil. » (Mazi, déc. 2007)

Kamel AF, précise que certains délégués n'avaient aucun ancrage ou représentativité **« le délégué de Michelet n'était pas représentatif, la preuve lors de la tenue d'un meeting anti vote à Michelet c'est à nous qu'il a demandé d'assurer la sécurité de cette action. S'il était représentatif il aurait fait appel aux gens qu'il représente. »** (Août 2008)

Cette structure ne ressemble pas à un conseil formalisé et codifié, elle est orientée uniquement pour coordonner des actions tenues simultanément dans les deux daïras d'Iferhounene et de Michelet. Tout militant fait partie de cette structure, la rareté des ressources militantes impose de ne pas désigner des représentants qui vont siéger dans un conseil.

« On faisait des réunions ici à Iferhounene, à la maison des jeunes pour coordonner nos actions. Il n'y avait pas de conseil, c'est tout le monde qui en faisait partie. Lors de nos réunions on désignait des présidents de séances et des secrétaires pour les besoins de la gestion de la séance de travail sans se soucier de faire une alternance entre les différentes communes, c'est au gré des situations. On se réunissait ici à la maison des jeunes et on décidait de toutes nos actions à faire au niveau des chefs-lieux des deux daïras. On n'avait pas le choix de faire un conseil permanent, puisqu'il n'y avait pas assez de militants, ainsi tout le monde en faisait partie»(Mazi, déc. 2007)

Kamel AF délégué d'Ait Arbi évoque les différentes rencontres qu'un groupe de militants avaient tenus avec les populations dans plusieurs villages de la commune, pour les convaincre de reconstruire la coordination. **« Dans ces conférences débat on abordait des questions sur le non-paiement des factures d'électricité et répondre à plusieurs rumeurs qui circulaient à l'époque. On a laissé un délai aux villages pour désigner leurs délégués qui participeront à la reconstitution de la structure locale »** (Kamel . AF Août 2008)

Cette structure ressemble dans son fonctionnement à celle qui a été mise en place en juin 2001, entre les deux coordinations d'At Yettura et d'Illilten. Une instance temporaire, légère sans infrastructures logistique ni organique, elle vise seulement à prendre en charge des questions et problèmes communs aux deux coordinations.

« Dans cette réunion à la maison des jeunes d'Iferhounene, il y avait d'Illilten : Mazi Amara (Tifilkout), Bouhou (Zoubga), Moussa Djallal (Tizit), de la commune d'Iferhounene il y avait Abdeslam de Tizi Bufed, Kamel AF d'Ait Arbi, Mohand Said de Soumeur, Nabil de Laazib, Rabah de Taourirt, Youcef de Ahdouche. On a reconstruit la coordination et on a mis en place un conseil de daïra et une interdaïrates. On a fait des actions ensemble et simultanées sit-in et marches dans les chefs-lieux des deux daïras.» (AF Kamel , Youcef, août 2008)

Les documents dont nous disposons confirment le témoignage de Mazi, et de Kamel AF et Youcef, notamment l'installation d'une « coordination intercommunale Iferhounene-Imessouhal-Illilten », et d'une « coordination intercommunales des daïra tes Ain El Hammam-

Iferhounene ». C'est dans l'engagement des militants des différentes communes et daïras contre la tenue des élections législatives du 30 mai, que des actions communes ont été arrêtées ensemble, puis consignées dans des PV et adressées à la population dans des déclarations portant la signature de ces coordinations.¹⁰⁹²

Ainsi, le défi de s'opposer aux violences des autorités, qui ont mis en prison des dizaines de délégués du mouvement et instauré la peur et la méfiance, conduit les militants des coordinations locales à Iferrhounene, sous la pression de la CADC, à relancer la dynamique militante sur de nouvelles bases. Désormais plusieurs militants ne sont pas mandatés par leurs assemblées villageoises et ceux qui bénéficient de qualité de membres du comité de village ne réunissent pas le consensus autour de leurs personnes ni sur la mission dont ils prétendent être investis. Le cas des délégués du village d'AïtArbi est significatif de cet état. L'un d'eux, Kamel AH, dit *ufir* n'est pas membre du comité, l'autre Kamel AF, dit *Lmehfud* est depuis janvier le chef du comité de village. Sa légitimité vient de sa qualité de chef du comité de village et non par la nature du lien politique qu'il arrive à nouer avec les villageois, car il ne rend pas compte systématiquement de ses activités à l'assemblée villageoise et même s'il arrive à organiser des réunions de l'assemblée, seules les jeunes impliqués dans le mouvement y assistent. Ce qui transforme même la composante et la nature politique de l'assemblée villageoise qui ne sert ici qu'à légitimer une action politique et ceux qui s'y opposent ne s'expriment pas au sein de l'assemblée, mais travaillent l'opinion publique en coulisses et en dehors de ce forum villageois.

Par ailleurs, cette nouvelle dynamique de mobilisation permet de mettre en place de nouvelles structures intercommunales et interdaïrates pour prendre en charge des questions de coordination politique, logistique et humaine des actions de protestation et de sensibilisation en vue du rejet des élections du 30 mai et de soutien aux délégués incarcérés.

En fait, l'installation de ces coordinations intercommunales et inter-cantonales a masqué la défaillance des structures locales et au fur à mesure de l'amplification de l'engagement dans la campagne du rejet des élections du 30 mai, elles supplantent les coordinations des deux archs At Yettura et Illilten.

Une décision des autorités, en ce début du printemps, va booster le moral des militants et renforcer cette dynamique de mobilisation et de réactivation des structures locales. Une des revendications les plus controversées qui a suscité des polémiques intenses, est prise en charge par les autorités, il s'agit du départ des brigades de gendarmerie.

¹⁰⁹² Déclaration de la « coordination intercommunales des daïra tes Ain El Hammam-Iferhounene » faite à Iferrhounene le 20 mai 2002 pour annoncer la tenue des sit-in et des marches pacifiques synchronisées pour le 26 mai 2002 à Ain El Hammam et à Iferrhounene pour « exprimer notre refus que nos frères réquisitionnés dans leur ensemble (fonctionnaires, transporteurs, élus et autres) soient otages d'un pouvoir sanguinaire, despotique et machiavélique qui use de viles manœuvres : menaces intimidations, arrestations arbitraires, fraude, terreur... pour se maintenir en place ». Appel lancé par la « coordination intercommunale Iferrhounene-Imessouhal-Illilten », le 26 mai 2002, à toute la population, pour observer une grève générale pour les journées 28/29 et 30 mai 2002. Nous y reviendrons en détails sur ces déclarations.

11-5-Le départ des gendarmes de la brigade d'Iferhounene :**Le jeudi 4 avril 2002.****Jour de victoire pour les jeunes (émeutiers).**

A la veille du premier anniversaire du « Printemps noir », une des revendications principales du « mouvement citoyen » consignée dans la plate-forme d'El-Kseur,¹⁰⁹³ se concrétise dans la commune d'Iferhounene. « L'opération de délocalisation des brigades de gendarmerie entamée depuis le 23 mars dernier »¹⁰⁹⁴ a touché les brigades de : Tizi-Ouzou ville, Makouda, Boudjima, Azazga, Beni Douala, Bouzeguène, Mekla, Boghni, Larba Nath Iraten, Tizi Rached, Ain El Hammam et Iferhounene.¹⁰⁹⁵ A Bejaia, les brigades de Chemini, Ouzellaguen et Seddouk ont été aussi « délocalisées », pour reprendre la terminologie des autorités utilisée pour atténuer la portée de cette concession.

Le départ des gendarmes a été attendu avec impatience et joie notamment de la part des émeutiers. Smail, lycéen et émeutier, nous retrace cette longue attente et ce qui s'est passé le jour J :

« Pendant ces jours de la fin mars, on apprenait par les journaux que certaines brigades de gendarmerie d'Azazga et ailleurs, ont quitté ces villes, et là on attendait de notre côté le départ de notre brigade. Le soir du deux avril, les gendarmes ont tout préparé, antennes arrachées etc., et on croyait qu'ils allaient partir le 3 avril au matin. D'ailleurs, certains jeunes, Kamel n Buxalfa et Boualem At hamou ont passé la nuit en compagnie de quelques jeunes d'Iferhounene à guetter leur départ. La nuit à 2h du matin les gendarmes étaient à court de provision en nourriture, un groupe de gendarmes entre dans une boulangerie et achète du pain, de retour ils aperçoivent les jeunes qui les guettaient, mais ils rentrent à la brigade sans les inquiéter.

La nuit suivante à 4h du matin ils ont quitté la brigade et heureusement une équipe de police était venue avant tout le monde occuper le siège et récupérer la « poudre » laissée par les gendarmes. » (smail janvier 2007)

Il s'agit de la TNT selon Malek, émeutier en 2001¹⁰⁹⁶, « ils l'ont laissé pour faire des dégâts, heureusement les gens étaient prudents ils n'ont pas mis le feu. » (Août 2008)

¹⁰⁹³ Le point n° 4 de la plate-forme stipule : Pour le départ immédiat des brigades de gendarmerie et des renforts des CRS.

¹⁰⁹⁴ Le Matin n 3081 du 10 avril 2002.

¹⁰⁹⁵ Les « délocalisations » des brigades en Kabylie se sont déroulées dans un contexte où les scènes de joie et de liesse de la population laissent la place aux affrontements avec les forces de l'ordre, à l'image de ce qui s'est passé dans la ville de Tizi-Ouzou, ou à Azazga où le siège de la brigade a été détruit par un incendie suivi par des heurts avec les brigades anti-émeutes. Mêmes scènes à Chemini où la brigade a été détruite par les manifestants suite à son évacuation.

¹⁰⁹⁶ Ce jeune était un émeutier en avril et mai 2001. Après avoir fait une formation d'hôtellerie et trouver du travail dans un hôtel à Alger, en automne 2001, il s'est radicalement transformé et a pris ses distances vis-à-vis du mouvement. Une anecdote témoigne de cette métamorphose qu'il a subie suite au passage du statut de chômeur à celui de salarié : alors qu'il était en congé en mars et avril 2002, il passait devant un groupe d'émeutiers qui étaient en pleine action et il observait l'affrontement comme un simple observateur indifférent : « *je restais devant ces jeunes qui se battaient et je les regardais sans bouger et je passais devant les gendarmes le plus normalement du monde. Désormais je suis un ouvrier, je ne me battra pas. Les algérois nous considèrent comme des cavi (montagnards naïfs). Les jeunes sont morts pour rien* ». (OF. Malek, août 2008)

Ce départ des gendarmes¹⁰⁹⁷ était vécu par les émeutiers et par beaucoup de jeunes et d'adultes comme une victoire, un moment d'euphorie et de liesse :

« A 8 et 9 heures du matin, un froid glacial et une neige fine commence à tomber sur Iferhounene, les jeunes arrivent devant le siège qui était déjà occupé par la police, après des discussions avec eux on leur disait : « ça fait plusieurs mois qu'on attendait ce moment après une lutte acharnée » ils nous ont laissé entrer à l'intérieur. Les gens entrent, certains par curiosité, puis des fenêtres sont arrachées et jetées en bas et les policiers, pris de peur, préfèrent quitter les lieux. Le toit et les murs furent détruits par les jeunes qui chantaient des chants de victoire, et d'ailleurs, un jeune d'Ait Adella filme la scène. A la place du drapeau [arraché par les gendarmes] on a mis le drapeau de la JSK. » (Smail janvier 2007)

La même scène est vécue différemment par le maire de la commune d'Iferhounene.

« On savait qu'ils allaient partir mais on ignorait la date exacte. Le jour du départ des gendarmes j'étais devant la brigade qui était vide et je discutais avec les jeunes de façon décontractée, je leur ai dit que « ce siège il faut le préserver, je vous ferai un écrit pour installer dans ce bâtiment les services publics qui manquent à Iferhounene et qui vont servir l'intérêt de la population ». Ils m'ont répondu de leur « faire un écrit s'engageant à ne pas le céder à la police » j'ai répondu d'accord et « je vous fais un engagement de ramener les services de l'Etat qui manquent ». Quelques instants après, suite à l'arrivée du type (personne) du village de At Youcef Ouali, un borné (mteneh) qui ne sais même pas en quoi consiste ses propres intérêts, il réussit à faire changer l'avis à ces jeunes et qui vont détruire tout le bâtiment. Il y avait au début des jeunes qui arrivent et pénètrent les lieux par curiosité pour découvrir les mystères de ce lieu, voir la prison etc., ils rentrent et sortent sans aucun problème. Ce type arrive (âgé en termes d'années mais petit dans sa cervelle, vit aux dépens de son père) et leur dit « vous continuez encore à écouter ce mec (le maire), je vous jure qu'ils (les gendarmes) vont revenir », aussitôt ils passent à l'action, et détruisent le siège. » (Lounis 2013)

Le maire précise que certains jeunes ont placé un drapeau du MAK et non celui de la JSK, ce geste est interprété comme une manipulation politique :

« Ils mettent un drapeau du MAK, quand je l'ai vu, j'ai perdu la raison (yexreblmux-iw). Les dégâts qu'ils ont occasionnés peuvent s'expliquer par la colère des jeunes, mais mettre le drapeau du MAK là c'est une manipulation. La manipulation existe, certains vaudraient bien allumer la mèche (atecœel) et de voir tomber des dizaines de morts, sans compter les blessés et les dégâts matériels. » (Lounis 2013)

Ce dernier geste est très symbolique en soi puisqu'il renvoi à des scènes et mise en scène très célèbres dans l'histoire des guerres contemporaines, à l'image de l'implantation du drapeau rouge sur le siège du Reichstag à Berlin, le 30 avril 1945, par l'armée rouge, de la destruction du mur de Berlin en novembre 1989 ou la mise en scène de la « libération de l'Irak » en 2003 par la destruction de la statue de Saddam. On peut imaginer le « choc psychologique » qu'aurait provoqué la diffusion par la télévision de cette scène de l'implantation du drapeau de la JSK,

¹⁰⁹⁷ Compte rendu fait par Algeria-Watch : « La brigade de gendarmerie d'Iferhounene (Tizi-Ouzou), évacuée par ses occupants à l'aube. Les lieux sont rapidement occupés par la police. Rassemblement d'une centaine de citoyens devant la brigade pour manifester leur joie »

symbole identitaire et marqueur d'opposition politique,¹⁰⁹⁸ ou du drapeau du MAK qui symbolisait pour les opposants au mouvement de contestation le risque « d'atteinte à l'unité nationale », « à la place » du drapeau national, qui était déjà enlevé par les gendarmes.

Cette cité périurbaine, qui était le théâtre de scènes de violence jamais enregistrées, a été, au soir de la journée « historique » du 4 avril, le lieu de la solidarité envers des représentants de l'Etat tant répudié. Alors que les policiers qui étaient obligés par leur hiérarchie d'occuper et de passer la nuit dans ce siège presque complètement détruit, les jeunes d'Iferhounene sont venus à leur secours et les aider à passer cette nuit glaciale et les approvisionner en nourriture.

« Les villageois d'Iferhounene, observant les conditions difficiles de ces pauvres jeunes policiers (certains sont venus du Sahara) ils leur prêtent secours. Ils sont conduits vers l'ex. « Souk El Fellah » à 500mètres de la brigade, de la nourriture leur a été offert. Ils étaient surpris par ces gestes et ils disaient que ce n'était pas l'image qu'on nous donnait de la Kabylie. » (Smail janvier 2007)

Cette séquence d'approvisionnement des policiers en nourriture n'a pas suscité d'indignation, bien au contraire elle est présentée par cet émeutier comme une preuve d'humanisme. Ce même jeune émeutier n'a pas eu la même indulgence à l'égard des « porteurs de couscous » au début des émeutes d'avril 2001, à Iferhounene. On comprend comment la même séquence est vécue et interprétée différemment par les mêmes acteurs en fonction du rapport de force et du contexte précis de l'affrontement, de la signification de l'acte au moment de son accomplissement et dans son contexte concret.

¹⁰⁹⁸ JSK, jeunesse sportive de Kabylie, club de football créé en 1946 sur les bases de Rapide Club de Tizi-Ouzou créé en 1926. L'histoire de ce club est intimement liée à la revendication identitaire berbère, d'où l'attitude méfiante et hostile des autorités politiques à l'égard de tout ce que peut représenter cette équipe de football pour ses fans mais surtout pour les militants berbéristes et les chanteurs kabyles (Ait Menguellet, Matoub...) qui ont fait de la JSK un porte-drapeau de l'identité berbère occultée et niée par l'Etat indépendant. Ainsi, dans les années soixante-dix, « avec la réforme sportive et les visées uniformisatrices des autorités, ce club a dû changer une première fois de nom pour devenir *Gamaayat Sariaa El kawakeb* (Association du Rapide des astres), que le génie populaire a transformé en « Je suis kabyle ». La deuxième réforme sportive a mis les clubs sportifs sous tutelle des entreprises nationale. Aussi la JSK est-elle devenue la J.E.T. « jeunesse Electronique de Tizi-Ouzou », donc sous la responsabilité de l'entreprise locale de construction de produits électroniques. Le génie populaire en a fait un slogan fort dans sa revendication de l'identité berbère. La JET devient alors « Jugurtha Existe Toujours ». C'est à ce club de football, qu'une célèbre chanson de Matoub fait référence, *A kesnay la JSK* (Ils nous privent de la JSK). Moh Cherbi, Arezki Khouas, Chanson kabyle et identité berbère, l'œuvre d'Ait Menguellet, EDIF 2000, Alger, 2001, P157.

C'est lors des matches de football que les supporters de la JSK scandent des slogans politiques, identitaires et démocratiques contre le régime en place. Supporter son équipe et affirmer son attachement à son identité berbère en public et parfois en présence des autorités comme ce fut le cas lors de la finale de la coupe d'Algérie, en 1977, où les supporters de la JSK n'ont pas hésité à affronter le président Boumediene en scandant : *Imazighen*. Enfin, la JSK est le club de football le plus titré d'Algérie : 14 titres de championnat, 5 coupes d'Algérie, 7 coupes africaines dont une supercoupe en 1982.

Par ailleurs, la JSK a fait l'objet de plusieurs travaux universitaires, parmi eux on citera le mémoire de fin de licence réalisé au département de langue et culture Amazighes de Bejaïa réalisé par : Maouchi Mohand Ezzine et Mehnaoui Zoubir, Tarbaet n Yilmezzen n Waddal n Leqbayel (JSK) d azamul n usebyen n tumast. (en berbère), JSK, symbole de cristallisation de la revendication identitaire Amazighe, Encadré par Allam Essaid, 2009/2010.

Le siège de la gendarmerie, presque complètement détruit, fut clôturé par la suite, par la mairie, par un simple grillage placé autour de l'entrée de la bâtisse, pour dissuader les curieux d'y rentrer¹⁰⁹⁹.

11-6-La constitutionnalisation de la langue amazighe comme langue nationale. 8 avril 2002

Ces émeutes quasi quotidiennes, les départs de plusieurs brigades de gendarmerie dans plusieurs localités et les arrestations de plusieurs cadres et militants des structures locales et wilayale du mouvement citoyen éclipsent totalement un fait politique majeur dans l'histoire du jeune Etat algérien. C'est la constitutionnalisation de la langue amazighe comme langue nationale.

En effet, le 08 avril 2002¹¹⁰⁰, en réponse à la convocation du président de la république, le parlement se réunit dans une session extraordinaire au club des Pins et adopte un amendement de la constitution faisant de la langue amazigh une langue nationale¹¹⁰¹. Cette concession du gouvernement a été votée par des députés des « partis de l'administration ¹¹⁰²», la mort dans l'âme, contraint par la discipline partisane et par chantage avoue un député du RND.¹¹⁰³

La veille, un décret présidentiel N° 02-125 du 7 avril 2002 fixant « les droits des victimes des événements ayant accompagné le mouvement pour le parachèvement de l'identité nationale » a été signé, en guise de réparations matérielles aux victimes des événements qui ne sont pas considérées comme martyrs comme l'exige le mouvement de contestation. Les familles des victimes ont refusé ce décret.¹¹⁰⁴

Nous pensons que ce rejet est lié au code de valeurs kabyles ancien qui n'est plus totalement en vigueur aujourd'hui, qui ne prévoyait pas d'indemnisation financière, notamment dans certaines régions montagnardes du nord du Djurdjura.¹¹⁰⁵ Ainsi, par principe d'honneur, il

¹⁰⁹⁹ Il servira plus tard comme siège de la police.

¹¹⁰⁰ Le lundi 08 avril 2002, l'arrestation des délégués continue de provoquer des affrontements à Akfadou et Sid Aich, Draa El Mizan. Marche à Tizi-Ouzou, Tigzirt. Grève générale à Bouira. (DP Mahé)

¹¹⁰¹ Le texte amendé est fait comme suit : Article 1er : Il est ajouté un article 3 bis ainsi conçu : « Art. 3 bis. - Le tamazight est également langue nationale. L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. »

¹¹⁰² Expression utilisée par Lahouari Addi pour qualifier les partis du FLN-RND. 2006, p 149.

¹¹⁰³ Argumentant la thèse d'une mise en place par le régime algérien d'un système de « délibéralisation » du système politique après l'adoption de la constitution du 16 novembre 1996, Hachemoui publie un témoignage d'un député du RND dans lequel il décrit les conditions de contrainte dans lesquelles les députés votent des lois au sein de l'APN, notamment la reconnaissance de la langue Amazighe comme langue nationale. Le député du RND, avoue qu'il voté pour la constitutionnalisation de Tamzight par contrainte et par discipline partisane, mais aussi par chantage. En contrepartie de notre vote, le projet de loi portant statut du député bloqué depuis cinq ans sera débloquent. Voir Hachemaoui Mohammed, « La représentation politique en Algérie entre médiation clientélaire et prédation (1997-2002) », *Revue française de science politique*, 2003/1 Vol. 53, P40.

¹¹⁰⁴ Selon la presse « Le décret en question s'est contenté juste de consoler les familles des victimes et les blessés par une réparation matérielle. Les familles des victimes percevront 1 920 000 DA, à titre de capital global et une pension de 16 000 DA par mois pour les victimes laissant des enfants. Pour l'indemnisation des dommages corporels, le décret prévoit une rente mensuelle allant de 4 000 DA à 10 000 DA, selon leur incapacité. Ce décret présidentiel a été rejeté, faut-il le rappeler, par les familles des victimes de Tizi-Ouzou et de Béjaïa ». *Liberté* - 22/06/2002

¹¹⁰⁵ Voir C. Lacoste-Dujardin, *Dictionnaire de culture berbère en Kabylie*, p352.

n'est pas concevable de monnayer une vie humaine, d'un proche de surcroît, par un prix. Il est fort probable que le contexte de tension, de radicalité de la contestation et l'emprisonnement des responsables du mouvement ne favorise pas ce genre de compromis. Ces familles de victimes avaient probablement peur de se faire passer pour des traîtres en acceptant de marchander le sang de leurs proches pour quelques dérisoires dinars. D'autant plus que cette offre n'est pas intégrée dans un plan global de négociations qui aurait reçu l'aval des structures de la contestation

Pendant ce temps-là, les militants de la coordination interwilauas ont célébré, le 8 avril à Seddouk (Bejaïa), le 131^{ème} anniversaire de l'insurrection du Cheikh Aheddad chef de la confrérie Rahmania.¹¹⁰⁶ Cette célébration symbolique de la résistance de 1871 confère à ce rituel commémoratif une dimension politique pas seulement de « réappropriation des dates symboliques de l'histoire de l'Algérie » mais aussi de puiser dans cette symbolique de résistance et des motifs d'adversité pour affronter l'épreuve de force avec les autorités politiques dont les pratiques répressives sont désormais assimilées aux sinistres violences coloniales.

La mémoire des résistances populaires à la colonisation et aux despotismes du « régime autoritaire à façade démocratique » est convoquée pour faire face à un présent fragile, plein d'inquiétudes, de tensions et d'espoirs. Les militants du mouvement de protestation enchainent les commémorations, tout est saisi dans cette perspective de mobilisation.

11-7- 1^{er} anniversaire du « Printemps noir ».

« Marche de solidarité populaire » du 18 avril 2002, à Iferhounene.

A la veille du premier anniversaire du « Printemps noir », plusieurs délégués du mouvement de protestation ont été arrêtés depuis le 25 mars. Et depuis, beaucoup de délégués ont passé à une semi-clandestinité comme c'est le cas de AbrikaBelaid et de BenkhellatZahir. Pour protester contre ces arrestations et faire face à cette nouvelle situation très tendue, la CADC a décidé dans un conclave à Iwadiyen tenu le 2 avril de faire des 18 et 19 avril des journées de recueillement sur les tombes « des martyrs du Printemps noir » et d'organiser une « marche populaire » le 20 avril à Tizi-Ouzou.

Dans cette troisième phase du cycle de protestation, phase descendante de la mobilisation, les modes d'action empruntés par les acteurs tendent à devenir routiniers. Ainsi on constate une sorte « de routinisation de l'action collective »¹¹⁰⁷ à travers une répétition quasi rituelle de certains registres d'action fait de marche, sit-in, et qui sont souvent associés à l'émeute.

¹¹⁰⁶ Le 8 avril 1871, le cheikh Aheddad chef de la puissante confrérie Rahmaniya, sous la pression de ses fils annonce dans le marché de Mcisna l'entrée de la confrérie dans l'insurrection en s'alliant avec la noblesse guerrière (les djouad) des Mokrani, maitres de la plaine de Medjana. S'adressant à ses fidèles et conscient de la gravité de la situation et de la décision qu'il allait annoncer, il jette son bâton par terre et prononce sa célèbre sentence « *Array d amcum lameana ad tnexdem* », la décision est grave mais on l'assume, jetant plusieurs milliers de kabyles dans la révolte contre l'armée française, pour « reconquérir leur antique indépendance ». Selon Mahé, cette insurrection « a été impulsé et encadré par deux types d'organisations et de leaders distincts, les uns laïcs, les autres religieux : les Ouled Mokrani et la confrérie Rahmania ». Pour Abrous, même si le motif religieux a joué un rôle mobilisateur, « le mobile profond de l'insurrection fut donc la défense de cette valeur sacrée par-dessus tout qui est la terre ». Le 13 juillet 1871 le cheikh se rend à l'armée française après l'arrestation de ses deux fils, Aziz (30 juin) qui a été déporté avec plusieurs insurgés en Nouvelle Calédonie et Mhamed (2juillet). Le cheikh Aheddad meurt à la prison de Constantine le 29 avril 1873. Abrous Dahbia, Aheddad (famille), Chaker Salem (s. dir), *Hommes et femmes de Kabylie*, Tome 1, Ina-Yas/Edisud, Paris, 2001, P25-30. Voir Mahé, 2001, p191.

¹¹⁰⁷ Isabelle Sommier, Cycle de mobilisation, p174.

A quelques jours du premier anniversaire de la mort de Guermah Massinissa, première victime du « Printemps noir 2001 », un groupe de lycéens, composé de Hacène, Smail et Aissam du village d'Ait Arbi, adressent un « appel ¹¹⁰⁸ » à « l'ensemble des citoyens » les invitant à participer à une « marche de solidarité populaire » organisée par les lycéens d'Iferhounene. La marche est programmée pour « le jeudi 18 avril 2002 à partir de 9h du lycée d'Iferhounene jusqu'au nouveau siège de la Daïra (Tizi-Bourène) » suivie d'une « grève générale de tous les établissements scolaires de la localité d'Iferhounene. ».

Le texte motive l'organisation de cette action, par la célébration du premier anniversaire de « l'assassinat » de Guermah Massinissa, et aussi par l'exigence de « la libération immédiate et inconditionnelle des détenus et la satisfaction pleine et entière de la plate-forme d'El-Kseur. »

On relèvera que cette marche a été préparée par un groupe de lycéens qui n'ont pas associé la « coordination du arch At Yettura » en état de somnolence. Ces jeunes lycéens, qui étaient des émeutiers, se mutent en organisateurs d'une activité politique et militante à travers cette marche dans « la localité d'Iferhounene ». Certainement la défection de la structure communale du mouvement a contraint ces lycéens à prendre à leurs comptes la mobilisation en faveur de la libération des délégués.

Cet appel est affiché au lycée d'Iferhounene par les trois lycéens (2^{ème} AS), le soir du 17 avril. *« Le matin du 18 avril, d'un balcon du lycée on s'est adressé aux lycéens et on leur a expliqué notre démarche, d'ailleurs, les enseignants nous soutenaient. Cette marche fut réservée aux lycéens et lycéennes et aussi aux enseignants qui ont rejoint la marche. On n'avait pas voulu qu'elle soit perturbée par des voyous ou quelques jeunes qui s'en prennent aux lycéennes. On a confectionné des banderoles, que certains lycéens ont brandi tout au long du chemin entre le lycée et la ville d'Iferhounene, où, devant la brigade de la gendarmerie qui était vide, suite aux déart des gendarmes le 4 avril, on a observé une minute de silence,¹¹⁰⁹ puis on s'est dirigé vers le nouveau siège de la Daïra au niveau de Tizi Bourène pour faire un demi-tour et revenir à la ville où la marche a pris fin. »* (Smail 2007)

Au regard de ce témoignage, les jeunes filles lycéennes ont pris part à cette marche sous la protection de leurs frères camarades de classe pour les protéger d'éventuels regards indiscrets ou d'actes malintentionnés qui n'ont pas lieu d'y être dans cette manifestation politique. La marche comme mode d'expression politique publique s'accompagne par des schèmes culturels, de virilité protectrice de la *hurma* féminine, ancrés dans le territoire local.

¹¹⁰⁸ Le texte fut élaboré par ces trois lycéens chez Smail qui possède un ordinateur. Cet appel écrit en caractères gras sur une seule feuille.

¹¹⁰⁹ Observer une minute de silence induit de partager les mêmes émotions et permet de créer une symbiose affective : « Les « minutes de silence » peuvent ainsi être considérées comme un cas particulier d'environnement sonore favorisant l'installation et la propagation d'une émotion collective ». E. Souternon, p51.

Dans plusieurs localités de Kabylie, de pareilles activités ont été célébrées en mémoire de Guermah Massinissa. Deux jours plus tard, le 20 avril, des marches et grèves générales en Kabylie ont été organisées pour commémorer l'anniversaire du « Printemps berbère »¹¹¹⁰.

Cette double commémoration du 18 avril 2001 et du 20 avril 1980¹¹¹¹ sert à travers l'observation d'une série de rituels (deuil, peine, recueillement etc..) et par là partager un même affect et une indignation commune vis-à-vis de la situation actuelle et de l'attitude de l'Etat qui par sa répression et l'emprisonnement de certains cadres de la contestation, à « *l'élargissement des publics et de captation des soutiens* »¹¹¹². Ces commémorations témoignent de l'importance de la dimension émotionnelle dans la construction de l'identité du « mouvement citoyen » et dans le processus de mobilisation des acteurs. Mobilisation nécessaire pour riposter à la stratégie électorale du gouvernement qui vise à « normaliser la Kabylie rebelle ».

11-8- La campagne anti vote : La dernière ligne droite.

L'action de mobilisation impulse la mise en place d'une coordination intercommunale et inter-daïrate.

Les responsables du mouvement de protestation ont pris la décision du boycott des élections législatives du 30 mai, à Bachloul, wilaya de Bouira, depuis le 8 mars. L'interwilaya dans une déclaration lance un appel : « *Le mouvement citoyen des Aarchs, né des événements douloureux du Printemps noir 2001 appelle l'ensemble de la société civile, les partis et hommes politiques, personnalités historiques, syndicats, intellectuelles, universitaires, cadres travailleurs, et chômeurs, femmes et jeunes, s'inscrivant dans cette dynamique historique et dans la mouvance démocratique à se prononcer et participer activement et massivement à l'action de rejet et de discrédit de cette énième mascarade.* ».¹¹¹³ Il s'agit plus qu'un boycott passif, mais d'un boycott soutenu par les prises de parole et l'annonce d'une mobilisation générale.¹¹¹⁴

¹¹¹⁰ Compte rendu de ces commémorations : Algeria-Watch 2003.

« Samedi 20 avril 2002 : Imposantes marches de dizaines de milliers de citoyens dans les wilayas de Béjaïa, Bouira et Tizi-Ouzou pour célébrer les événements d'avril 80. Pas d'incidents. Une grève générale paralyse les trois wilayas. Poursuite des affrontements à Adekhar (Béjaïa). On dénombrait une dizaine de blessés. Affrontements entre jeunes manifestants et brigades anti-émeutes à El-Kseur (Béjaïa). »

¹¹¹¹ Des marches populaires ont été organisées par les coordinations de wilayas à Tizi-Ouzou, Bejaïa et Bouira. La marche a rassemblé plus de 600 000 personnes dans les rues de la ville des Genêts. Le Matin 25 avril 2002.

¹¹¹² Stéphane Latte, 2010, pp 120-121.

Selon Latte ces « *rassemblements-gigognes se prêtent alors particulièrement aux causes en construction ou aux mouvements en voie de déssectorisation* » p121.

¹¹¹³ L'appel au rejet des élections est adressé à tous les algériens et algériennes pour recouvrer leur citoyenneté : « *Algériennes, Algériens : Le devenir de la nation est entre vos mains, vous êtes interpellés à faire face et assumer votre responsabilité, pour recouvrer votre dignité, votre honneur longtemps bafoué. C'est là un passage obligé pour donner son sens plein et entier, à la primauté de la citoyenneté* ».

¹¹¹⁴ Voici le plan de bataille décidé par la CADC lors du conclave d'Ifigha (Azzazga) tenu le jeudi 2 et vendredi 3 mai 2002 : « la plénière a adopté le principe de l'organisation d'une grève générale pour les 29 et 30 mai, la fermeture des sièges de daïras et des APC 24 heures avant le scrutin et 72 heures après, la récupération des documents relatifs au scrutin, le blocage des routes le jour J, l'excommunication des candidats. Sur un autre plan, la CADC lancera un appel à la communauté algérienne établie à l'étranger pour organiser des sit-in de dénonciation devant les ambassades du « scrutin de la honte », l'occupation de l'espace BRTV ainsi qu'un autre appel aux personnes réquisitionnées à ne pas répondre tout en étant solidaires. » Le Matin 4 mai 2002.

A vrai dire, l'option du rejet des élections législatives a souvent été à l'arrière-plan des débats des conclaves successifs des différentes coordinations du mouvement au moins depuis la rentrée sociale de septembre et octobre 2001, dans un contexte politique dominé par les suspicions et les manipulations autour de la séquence de dialogue avec les « faux arouch », au mois d'octobre à l'initiative du chef du gouvernement Ali Benflis. C'est en réaction à cette approche des autorités publiques qui tentent de substituer des délégués à leur guise à la place de ceux qui activent dans les structures reconnues du mouvement de protestation, que les instances dirigeantes du mouvement ont recours à ce mode de pression pour se faire accepter comme l'unique interlocuteur pour négocier la mise en œuvre de la plate-forme d'El Kseur.¹¹¹⁵

Par ailleurs, les jeunes protestataires et les cadres locaux de la contestation afin de justifier l'action de rejet des élections, recyclent les arguments politiques élaborées par les structures du mouvement en fonction d'une tactique et objectifs à atteindre. Ils invoquent un motif symbolique d'une efficacité saisissante, dans la dynamique de la mobilisation affective des contestataires et du public en général ; il s'agit de la dette de sang des victimes, désignés comme « martyrs » de la violence des forces de l'ordre. Un délégué d'Azzazga explique à une assistance que celui qui ira voter sera considéré comme un traître, « Jeudi, le jour du vote, nous connaissons les traîtres. Personne ne doit voter parce qu'il trahirait le sang versé des kabyles », c'est le choc des assassinats de jeunes qui l'ont conduit à l'engagement dans le mouvement.¹¹¹⁶ Ce motif, de la « dette de sang » nous renvoie au système de valeurs kabyles et ses implications sur la conduite des personnes sensées recouvrir cette dette.¹¹¹⁷

A notre sens, la réactivation de cette valeur du code d'honneur kabyle, en se référant à la dette de sang, n'est que de l'ordre du symbolique¹¹¹⁸, et cela à plusieurs titres. Premièrement, le code d'honneur kabyle ancien n'a plus cours aujourd'hui en ce début du nouvel millénaire., Ensuite, l'implantation des structures de l'Etat en Kabylie laisse peu de place pour recourir à ce système de valeur notamment en ce qui relève de la gestion de la violence et du système

La CICB a décidé, lors du conclave d'Akfadou tenu les jeudi 9 et 10 mai, d'une grève générale à Béjaïa les 28, 29 et 30 mai, ponctuée de l'arrêt de toute circulation automobile. *Le Soir d'Algérie*, 12 mai 2002. (DP Mahé)

¹¹¹⁵ Cette option du rejet des élections comme moyen de pression afin d'imposer la reconnaissance de la plate-forme d'El Kseur a été discutée lors de la réunion de l'interwilayas tenue à Souk El Tnine, puis la décision finale adoptée lors du conclave de l'interwilayas du jeudi 27 et vendredi 28 décembre 2001, tenu à Sidi Aich, Béjaïa.

¹¹¹⁶ « C'est quand j'ai vu deux jeunes mourir devant moi que je me suis engagée » justifie-t-il son engagement. Ghania Mouffok du *Monde* - 30/05/2002

¹¹¹⁷ Cette dette de sang se traduit dans les règles du code d'honneur du mouvement dans lequel le délégué s'engage à ne pas trahir le sang des martyrs : règle n°2 –« Honorer le sang des martyrs du Printemps noir 2001 en continuant le combat jusqu'à la satisfaction des revendications de la plate-forme d'El Kseur et à ne pas exploiter leur mémoire à des fins lucratives et partisans. » code d'honneur, adopté lors du conclave d'At Djennad, 30 et 31 septembre 2001.

¹¹¹⁸ Selon le témoignage de Mr Akrou, lors de la préparation de la marche du 14 juin, alors que les délégués discutaient, à l'hôtel Amraoua, des détails techniques à régler la veille de la marche, un intervenant a proposé que s'ils avaient la possibilité accéder à la présidence de la république pour rencontrer la président Bouteflika, il y a lieu de procéder à la mise à nu du président (lui enlever son pantalon) pour venger l'humiliation et l'atteinte à la dignité dont les kabyles ont été victimes. La proposition a fait sourire certains délégués alors que d'autres l'ont rejeté par son caractère absurde. Au-delà de son caractère provocateur, la proposition du délégué est ancrée dans le registre traditionnel de la vengeance et de la réparation qui, il faut le souligner, n'est plus opérant à l'ère de la mondialisation. A titre comparatif et pour mesurer l'impact des sanctions d'ordre symbolique pour parer les recours aux violences, Hanoteau et Letourneux évoquent des cas où les villageois recourent au rasage de la barbe et des moustaches des coupables : « la djemâa fait grâce de la vie à celui qui a introduit l'ennemi dans le village, on rase la moustache et la barbe du coupable, qui est ensuite banni, si c'est un habitant, ou chassé, si c'est un étranger. » les voleurs peuvent être soumis à ce traitement. Hanoteau et Letourneux, 2003, Tome III, p95.

vindictaire ancien. La pénétration et l'installation de l'institution judiciaire de l'Etat Algérien depuis quarante ans modifient la perception de ce système de valeur et de son utilité. Enfin, que signifie dette de sang quand le crime est commis par l'Etat ou en son nom ? Sur quel agent portera la vengeance et qui s'acquittera de cette dette et sous quelle forme ? La revendication de l'engagement des poursuites judiciaires à l'encontre des assassins des jeunes contenue dans la plate-forme d'El Kseur¹¹¹⁹ n'est-il pas le renoncement public du recouvrement de la dette de sang selon le modèle ancien du système vindictaire kabyle décrit et conceptualisé par la théorie segmentaire de Ernest Gellner et de Jeanne Favret ?¹¹²⁰ Le dépassement de la violence est le fondement du social et du politique, comme disait Hobbes «le renoncement à la violence de chacun contre chacun et la soumission de tous à un seul signent l'avènement de la société politique».¹¹²¹

D'où notre hypothèse de l'usage de ce motif dans une dynamique de mobilisation affective qui fonctionne comme une sorte de contrat moral entre les délégués et le mouvement de protestation en vue d'un resserrement des liens d'allégeance et de fidélité, une sorte de contrainte morale et pression politique permanentes qui pèsent sur la tête des délégués. Dans ce sens, les surenchères sur « la dette de sang » servent comme outil de concurrence et des luttes pour « l'accumulation du capital symbolique », selon l'expression de Bourdieu¹¹²², entre les différents acteurs du mouvement de protestation.

¹¹¹⁹ Revendication 2 : « Pour le jugement par les tribunaux civils de tous les auteurs, ordonnateurs et commanditaires des crimes et leur radiation des corps de sécurité et des fonctions publiques. »

¹¹²⁰ Dans son article sur la violence en Kabylie, Jeanne Favret analyse ce système vindictaire sur la base des données collectées dans le travail de Hanoteaux et Letourneux, sur la Kabylie les coutumes kabyles de 1872-73. L'auteur analyse à partir de la règle « du prêt et du remboursement » [*aretal, leyrama*] comment sont gérés les crimes et la dette de sang par les différentes unités sociales de l'organisation politique kabyle. Ainsi « « Chaque fois que le domaine d'un segment est violé, le coupable ouvre deux comptes indépendants l'un de l'autre, le premier avec le segment de la victime, et son segment est alors co-responsable : le second avec le patrilignage [village] et le coupable est seul responsable » (p36). L'auteur dissèque les différentes stratégies et mécanismes sociaux pour recouvrer cette dette de sang qui peut se résoudre dans « un cycle court », cycle unique (P37) ou bien engendrer « la prolifération des cycles meurtriers » (P38). Le recouvrement de cette dette est ritualisé sous forme d'acte d'ouverture des hostilités entre les deux lignées marquées « par le coup de fusil que le « maître de la vengeance » (l'agnat le plus proche de la victime) tire en l'air dans un lieu public, et par le cri de joie poussées par les femmes sur la tombe fraîchement recouverte du défunt, signifiant ainsi que ce meurtre est interprété comme l'ouverture d'un crédit. Sa clôture est marquée aussi par des coups de fusil et des youyous, afin que l'autre lignée sache que le prêt a été remboursé » (P38) l'auteur conclut son travail en montrant que la vengeance « n'est pas conçue comme un acte de destruction, mais comme le moyen de restaurer une intégrité menacée : au caractère agressif de l'honneur sicilien s'oppose donc le caractère défensif de l'honneur kabyle. Enfin, la victoire est toujours limitée, de même que la défaite, parce qu'il n'y a pas de gagnant ni de perdant définitif » (P43) de ce fait, « Bien que le droit-et parfois l'obligation- de tuer soit si libéralement accordé aux paysans kabyles, on comprend alors pourquoi le taux de meurtres est relativement faible. Malgré les exhortations héroïques de la tradition orale (« tue, ou meurs »), le meurtre est lié à un projet politique déterminé : gagner de l'influence, ou ne pas en perdre » (P43). Jeanne Favret, relations de dépendance et manipulation de la violence en Kabylie, In *L'Homme*, Tome VIII, octobre-décembre 1968, N° 4, PP 18-44. Voir aussi Hanoteaux et Letourneux, 2003, Tome III, troisième section droit criminel-droit pénal, PP41-64 où les auteurs abordent cette dette de sang : *tamgert* ou *reqba*.

Pour les travaux contemporains sur cette question de la violence en Kabylie et la discussion de la thèse segmentaire, voir les travaux d'Alain Mahé, notamment Guerre et paix dans la théorie de la ségmentarité, lecture philosophique d'une théorie anthropologique, in Jean Hannoyer (s.dir.), *Guerre civiles, économie de la violence, dimensions de la civilité*, Karthala, Paris, Beyrouth, 1999, pp47-67 et Mahé Alain. Violence et médiation. Théorie de la ségmentarité ou pratiques juridiques en Kabylie. In : *Genèses*, 32, 1998. pp.51-65.

¹¹²¹ Mahé, 1998, p65.

¹¹²² Bourdieu Pierre, *Esquisse de la théorie de la pratique*, 1972.

Cette mobilisation des affects est investie pour renforcer les sentiments d'indignation au sein de la population et l'amener à adhérer au mot d'ordre du boycott.

La signification du terme boycott n'est pas étrangère à la célèbre mise en quarantaine pratiquée en Kabylie comme mode de pression communautaire pour contraindre celui qui oserait défier les fondements de la vie en groupe. C'est une forme de réactivation d'un registre d'action communautaire tout en le travaillant et en le réactualisant pour exprimer à travers lui des revendications politiques et contraindre l'Etat, à les prendre en charge. C'est une « *arme politique des dominés et des faibles* ». ¹¹²³

La campagne pour le rejet de ces élections est imprégnée par les tensions suscitées par l'incarcération de plusieurs militants du mouvement, d'où le recours à des actions de soutien aux détenus à travers des sit-in, tenus de façon simultanés devant les tribunaux des chefs de daïras tels que à Azazga et dans la ville de Tizi-Ouzou, ¹¹²⁴ ou bien l'observation d'une grève de la faim par les délégués de la CICB de Bejaïa détenus depuis le 25 mars dernier. ¹¹²⁵ Une pétition nationale intitulée « Nous sommes tous des délégués » sera lancée pour sensibiliser l'opinion publique et renforcer le dossier de la défense des détenus. Elle vise à capter le soutien des intellectuels, artistes et hommes politiques et sera remise aux ONG. ¹¹²⁶ Cette pétition a été signée par quelques militants de la coordination d'Iferhounene et sympathisants appartenant au village d'Ait Arbi. ¹¹²⁷ Par ailleurs des meetings sont tenus dans différentes localités, malgré l'intervention des forces de l'ordre pour empêcher la tenue de ces actions de soutiens aux détenus.

¹¹²³ Le terme boycott signifiait aux Irlandais du XIX siècles, guidés par le nationaliste Charles Stewart « une tactique de rupture de contrat social pour « punir » ceux qui compromettent la lutte pour une réforme agraire. L'appellation vient du capitaine Boycott, propriétaire terrien visé par ce mode d'action de mise en quarantaine par ces tenanciers et employés, et par toute la population de son village, le contraignant finalement à quitter son domicile pour s'enfuir en Angleterre [...] Il s'agissait en effet d'un évitement général de tout type d'échange, qu'il concerne les relations de travail (les employés faisant grève), marchandes (ne plus vendre du pain), ou sociales (ne plus le saluer dans la rue). Par la suite le terme de boycott est utilisé prioritairement pour désigner les refus de relations marchandes ou de services, mais d'autres usages continuent à exister, comme lorsqu'on parle par exemple de boycott d'élections ». Philip Balsger, Boycott, Dictionnaire des mouvements sociaux, 2009, p80.

¹¹²⁴ Actions organisées le 28 avril 2002. Voir *Jeune Indépendant* - 29/04/2002 (DP Mahé)

¹¹²⁵ Cette grève de la faim sera suivie par 150 détenus à la prison d'El khemis, au centre-ville de Bejaïa. Par ailleurs, à Tizi-Ouzou, 28 détenus ont entamé une grève de la faim le 27 avril. Voir *Le Matin* 23 avril 2002 et *Jeune Indépendant* - 29/04/2002. (DP Mahé)

¹¹²⁶ Cette proposition est faite par les délégués de la CICB réunis dans un conclave, à Ighrem, daïra d'Akbou, les jeudi 25 et Vendredi 26 avril 2002. *Le Matin*, 27 avril 2002. (DP Mahé)

Maitre Amokrane Ait Larbi, avocat des détenus du mouvement a saisi Amnesty International pour lui demander de considérer les prisonniers comme des détenus politiques et d'engager des actions auprès des ONG et du gouvernement algérien, en vue de leur libération. Il a par ailleurs joint une liste des « prisonniers d'opinion en grève de la faim illimitée ». Dans cette liste, figure 23 grévistes de Tizi-Ouzou, 4 de Bejaïa, 7 de Bouira. Liberté 4 mai 2002. (DP Mahé)

¹¹²⁷ Aït Hamou Kamel, Hamouroune Ahmed (chômeur), Aït Fella Kamel (émeutier), Fellouah Youcef (ingénieur, algérien résidant à Montréal), Belkaï Chafik (militant RCD), Aït Fella Latamène (fonctionnaire), Ferhat Hamroun. Il est intéressant de prêter attention à l'identité politique ou sociale mise en avant par les signataires. Deux personnes ont préféré taire ou ne pas revendiquer leur statut de militant de la coordination locale ou leur appartenance partisane (MDS), le troisième a même signé comme émeutier. En revanche, les soutiens en dehors de la structure locale, ont choisi de mettre en avant l'appartenance politique (RCD) ou professionnelle (fonctionnaire) enfin, le lieu de l'expression du soutien (Canada).

A l'approche des élections du 30 mai les militants de la coordination du arch ont procédé à l'organisation d'une réunion au niveau de la maison de jeunes d'Iferhounene, pour dépasser l'état d'hibernation dans lequel a sombré la coordination locale depuis un certain temps (hiver 2002), et afin de pouvoir préparer la campagne du rejet des élections du 30 mai. Selon Smail qui a assisté à cette réunion de réorganisation de la coordination locale, signale effectivement une « mobilisation relative » de quelques militants qui ont suivi la tenue de cette assemblée.

En effet, à l'approche des rendez-vous politiques majeurs une dynamique de coordination s'installe pour organiser la riposte. Face à la démobilisation de la majorité des délégués de villages, et du retrait des comités de villages à partir de l'automne 2001, un noyau de militants qui ont réussi, malgré l'usure et parfois l'isolement, à maintenir un semblant d'activité politique, et participation discontinue aux conclaves de la CADC à l'instar de Kamel *ufir* et Kamel A.F, Mazi et d'autres, lancent des « campagnes » de sensibilisation. L'objectif est de nouer le contact avec ces délégués défaillants ou dormants en vue d'une mobilisation pour empêcher la tenue des élections législatives du 30 mai 2002.

L'engagement dans la campagne « anti-vote » a mis en place une dynamique de mobilisation assez soutenue, une gamme d'actions variées. De la marche au sit-in en passant par de séries de réunions de concertations et de coordinations du timing et de la logistique des actions retenues. Créer un consensus entre les différents acteurs, de caractères variés, venus d'horizons différents, de villages et communes des deux daïra tes d'Iferhounene et Ain El Hammam.

Ce contexte de rareté des ressources militantes, contraint les responsables des coordinations locales à rassembler leurs moyens pour pallier la défection des délégués de plusieurs villages qui se sont retirés.

Cette campagne anti-vote a été facilitée par le boycott des partis les plus influents en Kabylie, le FFS¹¹²⁸ et le RCD¹¹²⁹. Le maire du FFS de la commune d'Illilt en justifie la position

¹¹²⁸ La position du FFS paraissait ambiguë aux militants du mouvement. D'un côté, le FFS boycott les élections et de l'autre il considère que les arouchs est une création du DRS. Dans une note politique du 26 mars 2002, intitulée, *Ârch, la tribu ; Ârouch, les tribus*, Ait Ahmed fustige les arouch, concept de création de la DRS et pointe sa « nature populiste et fascisante » qui joue avec le « consensus communautaire », et qui véhicule des contradictions entre son discours moderniste et sa pratique archaïque en excluant les syndicalistes, les femmes et les militants associatifs. Ait Ahmed considère que le mouvement de protestation vise à détruire toute forme de pluralisme et porte une violence contre les traditions de forum et de participation publiques dans les villages. Le mouvement devient, assène Ait Ahmed, « l'instrument principal du pouvoir pour réaliser ses objectifs en kabylie » ; à savoir la régionalisation et ghettoïsation de la problématique du conflit, division de la nation, incitation à la violence et à l'émeute et mettre hors-jeu les forces politiques démocratiques autonomes et faire de la kabylie un abcès de fixation pour évacuer les enjeux nationaux majeures comme le retour à la paix et l'exercice de la citoyenneté.

¹¹²⁹ Ce consensus entre les deux partis rivaux en Kabylie n'est pas exceptionnel, puisque les dernières élections présidentielles du 15 avril 1999, qui ont porté Bouteflika à la présidence de la république, ont été boycottées par Ait Ahmed et Saadi. Le leader du FFS s'est retiré, à la dernière minute, en compagnie de six autres candidats, quant au RCD, il a dénoncé « la fraude du siècle », ce qui ne l'a pas empêché de rejoindre, plus tard, le gouvernement de Benflis, séduit par Bouteflika et fidèle à sa stratégie entriste et participationniste. Pour une meilleure compréhension de l'histoire de la constitution des deux partis voir l'article de Ouali Ilikoud, FFS et

de boycott adopté par son parti : « *Le FFS avait pris la décision de boycotter les législatives de façon autonome, ce n'est pas parce qu'on partageait la même position que les arouch, seulement. Comment participer aux élections alors que les gens mourraient ? Que nous on va être mandaté et toucher des indemnités de 30 millions. Etre député à l'époque c'était mal vu, au moment des assassinats et en plus l'assemblée ne pouvait rien donner. Boycoter l'APN, elle est prise par d'autres donc il n'y aura pas de problèmes et des conséquences sécuritaires sur la région.* » (Bibi, mars 2013)

Cet avis mobilise trois arguments, l'un relatif à la prise en compte des émotions encore très fortes en rapport avec les victimes de la répression. Ensuite, la référence au poids politique du FFS au sein de l'assemblée nationale qui est loin de constituer un rapport de force qui pourrait modifier les modes de fonctionnement de l'assemblée et son rôle politique, enfin la stratégie du boycott, à ses yeux, n'aura aucune conséquence négative sur la Kabylie, notamment la peur d'éventuelles représailles.

De ce fait, les militants ont fait campagne dans un terrain conquis : « *On n'avait pas besoin de faire une campagne de sensibilisation dans les différents villages, parce que tout le monde était contre les élections, on s'est contenté d'animer des meetings dans les chefs-lieux de communes.* » (Kamel AF août 2008)

Mazi délégué de la coordination d'Illiltén soutient un avis nuancé puisque selon lui ils avaient organisés une campagne de sensibilisation dans les 48 villages de la daïra d'Iferhounene : « *On a fait une campagne anti vote dans les 48 villages de la daïra. C'était vraiment une réussite parce que tous les partis étaient contre le vote. Chaque jour on faisait des meetings dans trois villages, on se répartissait les villages entre nous* » (Mazi, déc.2007)

Les municipalités du FFS et RCD ont refusé de mettre en place le dispositif du scrutin et permettre d'organiser la campagne électorale pour les candidats en lice malgré les pressions exercées par le gouvernement à travers le wali, qui a mis en demeure les fonctionnaires des APC et des daïras de mettre en place le dispositif nécessaire à l'organisation des élections et les assure de la protection de l'Etat contre les pressions partisans.¹¹³⁰

Le maire d'Iferhounene témoigne de ces pressions de l'administration sur les élus pour les contraindre à mettre en place le dispositif du vote : « *Nous avons été menacés par l'administration pour avoir refusé d'encadrer les élections. On a reçu des réquisitions. Mais, en fin de compte c'est l'administration, la daïra, qui a organisé les élections.* ». (Lounis 2013)

RCD. Partis nationaux ou partis kabyles ? REMMM, N° 111-112, 2006 et Lahouari Addi, Les partis politiques en Algérie, pp139-162.

¹¹³⁰ Certains maires seront ester en justice pour avoir refusé d'organiser le scrutin. Le maire FFS de Dra Ben Khedda sera entendu par la police le 5 juin 2002 suite à une plainte déposée par le Wali de Tizi-Ouzou. Voir la Chronique politique, ©Pascal Holenweg, Genève, 2007, Troubles, lettre de la commission socialiste de solidarité internationale CSSI Genève.

Ce consensus anti-vote qui anime les deux partis politiques qui s'affirment comme partis démocratiques et qui dans leur pratique du terrain procèdent à l'empêchement du déroulement du scrutin. Ce constat pose la question du rôle des élections dans les systèmes autoritaires à façade démocratique. Comme le souligne Abdeslam Meghraoui au sujet du rapport entre élections et démocratie dans le monde arabe. L'auteur s'interroge sur la capacité des élections à constituer une voie possible vers le changement démocratique dans les pays arabes, bien au contraire elle permet de consolider les régimes autoritaires.¹¹³¹

La prise de décision de boycotter des élections n'a pas été sans susciter quelques dilemmes au sein de ces deux partis. Contraints par la pression de la rue à rejeter ce scrutin, ils renoncent à la rente procurée par les revenus conséquents offerts aux députés.¹¹³² Leur simple présence dans l'hémicycle, octroient une légitimité politique à une assemblée « boîte d'enregistrement » des décisions de l'exécutif, mais aussi leur procure des avantages matériels importants.

Malgré ce consensus entre les deux plus grands partis en Kabylie, d'autres partis ont présenté des listes de candidats notamment les « partis de l'administration ».¹¹³³ Afin d'exercer une pression politique sur « ces briseurs de consensus », la coordination d'Illiltén a lancé un appel à une mise en quarantaine de deux candidats aux élections originaires d'un des villages les plus peuplés de la commune, le village de Tizit.¹¹³⁴

¹¹³¹Cf, Abdeslam Meghraoui, « Démocratisation de la corruption au Maroc : réformes politiques dans une culture du pouvoir immuable », *NAQD*, N° 19/20 Penser le politique, Automne-Hiver 2004, p 106.

¹¹³²Le salaire des députés est une des sources principales du financement des partis politiques. Ainsi, « Les députés, élus dans un scrutin marqué par la défection et la fraude, ont vu leurs indemnités augmenter en septembre 2008 – soit un mois avant l'amendement constitutionnel par lequel le pouvoir a fait sauter le verrou de la limitation, à deux, des mandats présidentiels – de 300 % pour atteindre 300 000 dinars/mois ». Hachemaoui Mohammed, « Institutions autoritaires et corruption politique. L'Algérie et le Maroc en perspective comparée », *Revue internationale de politique comparée*, 2012/2, p161.

Par ailleurs, certains partis prélèvent jusqu'à 30% du salaire du député

¹¹³³Sur les stratégies, enjeux et luttes au sujet de la confection des listes électorales en vue des élections, Hachmaoui qui s'est appuyé sur une enquête sur les régions de Djelfa, Ghardaia, montre les marchandages autour du choix des candidats et les négociations sur l'ordre de leur classement sur la liste électorale du parti RND lors des législatives de 1997. Le politiste analyse le cas du ministre Cherif Rahmani placé tête de liste à Djelfa, et montre comment le RND a fait circuler la rumeur selon laquelle ce candidat serait le futur premier ministre, ce qui le place à assurer le rôle de « *relais clientelaires entre les appareils de l'Etat et la société segmentaire locale* » et par conséquent, il arroserait ses soutiens d'avantages et de privilèges multiples (nominations de wali, directeurs centraux etc.) L'auteur rapporte des témoignages qui indiquent que les walis et les services de sécurité ont joué un rôle décisif dans la confection des listes. Par ailleurs, en se référant à la relation de clientèle, l'auteur explique comment « *cette configuration met en relief la « marchandisation » du vote à laquelle se prête le RND : outre qu'il s'avère être pourvoyeur de services, le parti se révèle ici une agrégation de clientèles. Aussi, son succès ne tient-il pas seulement, pensons-nous, à la fraude électorale mais aussi aux attributs d'une machine électorale agrippée aux instances d'allocation privilégiée des ressources de l'Etat prédateur « prédaté »* ». Hachmaoui, 2003, p52-53

¹¹³⁴ Il s'agit du candidat du RND Taleb Slimane, et Sadi Oufella Mouloud sur une liste d'indépendants.

Les militants ont lancé cette mise en quarantaine à travers deux déclarations, un communiqué portant l'entête de la coordination communale d'Illiltén et une déclaration de la coordination du Arch d'Illiltén. Les deux appels publient le même texte qui fait référence à « des opportunistes corrupteurs et traîtres se sont mis à la disposition de ce pouvoir pour contribuer à l'assassinat de la dignité et de l'espoir en se portant candidats aux prochaines élections de la honte. Par conséquent, et suite à la décision du mouvement citoyen, nous appelons la population d'Illiltén à la mise en quarantaine de ces soi-disant candidats de notre commune à savoir : Taleb Slimane et Sadi Oufella Mouloud demeurant au village de Tizit... ».

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, d'anciens délégués se portent candidats sur la liste indépendante conduite par le médecin M. Aït Benamara., à l'image de Mammeri Boukhalfa, 51 ans, ancien délégué de l'archLarbâa Nath Irathen et Hocine Malaoui, 38ans, qui a participé dans le dialogue avec les arouchtaiwan.¹¹³⁵ Il est intéressant de faire remarquer la trajectoire de ces deux militants notamment celle de Mammeri, qui était un délégué influent à Larba Nath Irathen exclu du mouvement pour avoir signé la déclaration du 30 novembre 2001, soutenant l'option du dialogue avec les autorités et auteur d'une lettre écrite au mois d'août, très critique à l'égard du mouvement et notamment des responsables de la contestation. Il était parmi les initiateurs de la déclaration du 30 novembre 2001 et un des artisans du texte, puisque les arguments qu'il a soutenus en août 2001 se retrouvent également repris par les autres délégués signataires de l'appel au dialogue.

Ceci dit, sa participation à cette échéance électorale le desservi et anéanti l'image qu'il s'est construit à travers sa prise de parole en août 2001. Elle sert même à justifier son exclusion des rangs de la CADC en décembre 2001, puisque elle confirme les critiques de la CADC à son égard au moment de son exclusion, décrit comme un délégué qui a manqué au code de l'honneur du mouvement, un homme « sans honneur » qui ne cherche qu'à obtenir des avantages personnels à travers son marchandage du sang des martyrs en acceptant de se porter candidat aux élections. Sa participation aux élections du 30 mai confirme, aux yeux de ses détracteurs, les appels du pied et l'offre de service proposé en novembre 2001. Ce contre cadrage rend inaudible sa prise de parole auprès de la population et de ses électeurs.

En plus de ces rencontres avec les villageois, les militants ont participé à des actions de mobilisation, tenues à Tizi-Ouzou, pour exiger la libération des détenus et rejeter les élections.

11-8-1-La marche du 9 mai à Tizi-Ouzou :

En réponse à l'appel de la CADC à une marche populaire à Tizi-Ouzou, décidée les 2 et 3 mai lors du conclave d'Ifigha programmée pour le premier jour du début de la campagne électorale, « la coordination du arch At Yettura » s'est procurée des bus et camions auprès de l'APC¹¹³⁶ pour acheminer les manifestants vers la ville des genêts, Tizi-Ouzou.

Un incident s'est produit le jour de la marche. Le camion dans lequel Smail a pris place pour rejoindre la ville des Genêts, a été arrêté au niveau de la brigade de gendarmerie de Tachekirt à At bu Yucef. Selon le récit de Smail, lors du passage des deux premiers bus transportant les manifestants d'Iferhounene, certains jeunes ont lancé des projectiles contre les gendarmes qui organisaient un barrage au niveau du rondpoint de Tachekirt. Ce point de passage vers

¹¹³⁵Le Matin 15 mai 2002. (DP Mahé)

¹¹³⁶ Sur le procédé utilisé pour se procurer les moyens de transport nécessaires à l'organisation de ces marches, un des délégués de la coordination d'Iferhounene nous confie qu'ils sollicitaient toujours l'APC, qui met souvent le bus scolaire ou un camion de transport du personnel de la mairie à la disposition des jeunes marcheurs. Il avoue que le maire accepte cette sollicitation, à contre cœur, de peur de voir son parc de transport réduit par représailles en cas de refus.

Iferhounenedonne accès aussi bien vers le col de Tirourda et la Wilaya de Bouira que vers la Daïra de Ain El Hammam et Tizi-Ouzou.

Smail qui a été parmi ces jeunes raconte ces quatre heures de détention :

« Après un contrôle d'identité, les gendarmes ont pris de côté dans un fourgon quatre jeunes qui n'avaient pas de cartes d'identité, et les autres ont été emmenés à l'intérieur de la brigade. Des PV ont été dressés et signés par tout le monde, et même des photos ont été prises pour chaque marcheur. Nous avons subis un interrogatoire pour s'expliquer sur les mobiles de cette action, l'organisateur de la marche etc., comment j'ai décidé de participer à la marche. Dans ce PV est fait mention : de participer à une marche non autorisée, et on a apposé notre index sur le document. »

« Dans le couloir de la brigade, il y avait des affiches des photos de terroristes qui m'ont fait rire, mais un gendarme n'a pas apprécié mon attitude et a commencé à me donner des coups de poings, heureusement que son responsable a intervenu pour l'arrêter et le blâmer, et me rassurer.

Après nous avoir miroité la menace de nous déférer vers la prison d'Azazga, nous avons été libérés après 4h de détention » (smail janvier 2007)

Ce scénario d'empêchement de la marche a été adopté aussi dans les carrefours et entrées de la ville de Tizi-Ouzou, qui a vécu une journée d'affrontements entre les protestataires qui affirmaient leur droit à organiser la marche malgré le dispositif policier qui a encadré toutes les places publiques et lieux pouvant servir d'espace de rassemblement des manifestants.¹¹³⁷

Le 21 mai 2002, à quelques jours des élections et à l'appel de la « coordination intercommunales des daïrates Ain El-Hammam-Iferhounene », des sit-in ont été organisés au niveau de la maison de jeunes d'Iferhounene et devant la salle de cinéma à Michelet pour « empêcher la tenue du meeting programmé le même jour par le néo-harki en l'occurrence RABAH BENCHIKHOUN candidat indépendant parrainé par le pouvoir mafieux et assassin »¹¹³⁸. Cette action a été tenue, probablement, en écho à l'appel de la CADC invitant les coordinations locales à organiser au moins un meeting par semaine au chef-lieu de la commune.¹¹³⁹

¹¹³⁷ Voir le compte rendu de la marche dans le quotidien Liberté 11 mai 2002. (DP Mahé)

¹¹³⁸ Rabah Benchikhoun est le responsable de la Fédération nationale des fils de chouhada (FNFC).

Mohamed Bouaraba (52 ans), candidat sur la liste indépendante conduite par Benchikhoun et Chérifa Ait Benamar, qui a retiré sa candidature. Le Matin 15 mai 2002. (DP Mahé)

La presse a fait un décompte de 33 défections des listes appartenant principalement aux FLN et RND. Le Matin 25 mai 2002. (DP Mahé)

¹¹³⁹ Décision prise lors du conclave ordinaire de la CADC tenu à Mizrana (Ouaguenoun), le week-end du 9 et 10 mai 2002. Le Soir d'Algérie, 12 mai 2002. (DP Mahé)

11-8-2-La marche du 26 mai à Iferrhounene et Michelet : action synchronisée.

Deux marches synchronisées à Iferrhounene et Ain El Hammam sont programmées pour le dimanche 26 mai, « *pour empêcher la tenue des prochaines joutes et manifester la solidarité avec le personnel réquisitionné pour cette circonstance* ». ¹¹⁴⁰

A vrai dire, le dimanche 26 mai 2002, à l'appel lancé à la population par la « coordination intercommunales des daïrates Ain El Hammam-Iferrhounene » ¹¹⁴¹ une marche à Iferrhounene et une autre à Ain El Hammam, ont été tenues par la population contre « *la mascarade électorale, non aux intimidations de nos frères réquisitionnés, pour la satisfaction pleine et entière de la plate-forme d'El Kseur, pour la libération des détenus* ». La marche d'Iferrhounene a emprunté le parcours habituel, du « Monument » vers le siège de la daïra. Certains militants évoquent un autre objectif de cette marche et qui consiste à exprimer de la solidarité avec la région d'At Ouacif qui était très touché par la répression ¹¹⁴².

Ainsi selon smail, « *l'objectif de la marche était double ; en ces moments la région de Ouacif subissait une terrible répression des forces de l'ordre et on a voulu montrer notre solidarité avec eux. Par ailleurs, la préparation du rejet des élections était aussi notre principal objectif.* » (smail, janvier 2007)

Dans une mise en scène visant à sceller le sort du scrutin du 30 mai, les délégués du village de Tirourda, dans la commune d'Iferrhounene, « ont déjà dressé un P.-V. nominatif où tous les citoyens en âge de voter dans le village, hommes et femmes, ont apposé leur signature ou leur empreinte digitale pour affirmer publiquement leur intention de ne pas voter. Toutes les listes des électeurs de Tirourda avec émargement ont été présentées, hier, dans divers bureaux de presse, accompagnées d'une déclaration où les citoyens de Tirourda, réunis en assemblée générale en date du 24 mai 2002, refusent de participer à la mascarade électorale imposée par le pouvoir » ¹¹⁴³. Le conflit politique se joue et se gagne aussi en investissant l'arène médiatique.

La tension est très forte à la veille du scrutin, une grève de trois jours est annoncée pour maintenir la pression et la mobilisation. ¹¹⁴⁴Plusieurs daïras et APC ont été fermées par les manifestants et les délégués du mouvement des arouch à travers la Kabylie. ¹¹⁴⁵Des urnes ont été confisquées et brûlées à AgouniGeghrane aux Ouadhias, Sidi Aich, Tichy, Adekaretc.. Deux

¹¹⁴⁰ *Le Matin* mercredi 22 mai 2002. Le compte rendu du journaliste ne cite pas l'entité qui a organisé ces actions.

¹¹⁴¹ L'appel est lancé à Iferrhounene le 20 mai 2002. Par ailleurs, le 24 mai la coordination du arch Illiltén a repris le même texte pour lancer le même appel à la population d'Illiltén pour participer à cette marche.

¹¹⁴² « C'est ainsi qu'à Ouacifs les émeutes ont éclaté au centre-ville et à proximité du souk de la daïra où un important cordon de sécurité a eu bien du mal à contenir une foule révoltée. C'est à coups de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc que les brigades antiémeutes ont tenté de disperser une foule nombreuse. Selon des sources locales, une dizaine de citoyens blessés a été recensée en fin de journée ». *Le Matin*, 21 mai 2002. Le journal *Liberté* signale des actions de saccage de magasins et de fourgons de transport par les membres des forces de l'ordre, CNS. *Liberté* - 22/05/2002

¹¹⁴³ *Liberté* 28 mai 2002. (DP Mahé)

¹¹⁴⁴ Renforts de police et de civils acheminés vers la Kabylie pour encadrer les bureaux de vote, ce qui provoqua des affrontements et l'incendie des bus qui transportaient ces renforts. Reprise des émeutes dans plusieurs communes de Bejaia (tazmalt, Sidi aich, Akbou,) Bouira (Ath Laâziz) et Tizi-Ouzou (Makouda, Azzazga), à Sétif, (Bouandas et Bousselam).

¹¹⁴⁵ 15 daïras ont été fermées à Tizi-Ouzou. *Le jeune indépendant* 28 mai 2002.

jours avant le scrutin, la majorité des localités de Kabylie sont paralysées par la grève et les routes sont coupées par des barricades de fortune érigées par les jeunes contestataires. La tension est très forte et l'odeur des gaz lacrymogènes asphyxie l'air et la fumée des pneus allumés par les émeutiers assombrit l'horizon.

11-9- Le rejet des élections du 30 mai 2002 :

Le consensus entre les partis politiques implantés en Kabylie et le « mouvement citoyen » autour du rejet du vote a facilité la tâche aux militants de la « coordination du arch At Yettura ». Ainsi, ils ont procédé aux blocages des routes pour empêcher l'acheminement des urnes vers les différents bureaux de vote, éparpillés dans tous les quarante villages des At Yettura. Même mode d'action utilisé pour empêcher la tenue du scrutin dans toute la Kabylie.¹¹⁴⁶

Le boycott du dispositif électoral comme mode de protestation politique en Kabylie s'est enraciné dans la culture politique de plusieurs générations de militants politiques depuis l'indépendance.¹¹⁴⁷ Cette transmission entre générations du savoir-faire politique et savoir être construits à travers une série de luttes et pratiques contestataires précédentes permet aux protestataires de les réutiliser et les transmettre à leur tour aux plus jeunes.¹¹⁴⁸

11-9-1-Le dispositif anti-vote :

Dans plusieurs villages des trois communes de la daïra d'Iferhounene les routes ont été barricadées, notamment les accès qui constituent les seuls chemins pour acheminer les urnes vers les bureaux de vote. Le rondpoint de Tizi-Bourène (colline des lions) est une entrée principale vers Iferhounene pour celui qui vient de la daïra de Ain El Hammam. C'est pour cette raison que dès la veille du scrutin (29 mai), les jeunes d'Ait Arbi (Hacène...), d'Iferhounene et notamment

¹¹⁴⁶Le jour du vote, la Kabylie vit un climat insurrectionnel. Des routes qui donnent accès aux agglomérations et aux communes sont barricadées et fermées à la circulation et des lieux de votes sont bloqués, brûlés ou saccagés. Des affrontements et émeutes sont signalés dans plusieurs villes et localités qui ont enregistré plusieurs blessés, la mort d'un adolescent de 15 ans, Sebas Lahcene, à Tizi N Braham à Sétif et l'arrestation d'un délégué des Ouacifs, Ahcene Namane. La mairie d'At Laziz (Bouira) est incendiée et le maire brutalisé par les manifestants. Des véhicules de l'administration sont incendiés à Bejaia et deux bus sont saccagés à Bouira. Les affrontements ont causé la mort d'un adolescent et de 108 blessés parmi les forces de sécurité selon le ministre de l'intérieur (Le Matin 2/06/02). Voir chronologie.

¹¹⁴⁷Ce mode de protestation politique fait partie de la tradition politique en Kabylie et tire ses racines au moins à l'aube de l'Algérie indépendante. L'une des premières actions politiques de la toute jeune formation d'opposition au pouvoir autoritaire de Benbella, organisée par le FFS, le 3 septembre 1963, était de tenter de faire échec au référendum sur la constitution du 8 septembre. « Un tract anonyme est diffusé à Alger dans lequel les partisans du FFS dénoncent la dictature et prétendent vouloir instaurer une démocratie révolutionnaire en réorganisant l'Etat sur les bases de la démocratie décentralisatrice, de l'autogestion politique, économique et sociale et d'un pouvoir fort de la confiance et de la participation des masses laborieuses » (Le Monde 5 septembre 1963) Voir Ouali Ilikoud, FFS et RCD. Partis nationaux ou partis kabyles ? REMMM, 111-112, les partis politiques dans les pays arabes T2, Le Maghreb, Mars 2006, p 168.

Pour anecdote, à force de boycotter les différents scrutins (premières municipales poste 1988 organisées le 12 juin 1990, les présidentielles de 1995 et de 1999) le nom d'Ait Ahmed est tellement associé au boycott que la vox *populi* a fini par le confondre avec un surnom d'Ait boycott.

¹¹⁴⁸Cf, Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, p 787.

Sur le rôle socialisateur de la manifestation et de la rue comme un « rite qui fait la croyance » voir l'article de Mariot Nicolas, « Le frisson fait-il la manifestation ? », *Pouvoirs*, 2006/1 n° 116, p. 97-109.

d'Ait Hamou,¹¹⁴⁹ avaient procédé à sa fermeture. Des branches d'arbres, des pneus usés et des carcasses de véhicules ont été placées tout au long de la route, rendant impossible tout passage de voitures ou même de simples piétons.

L'examen des photos prises par un délégué du village de Taourirt Ali Ouanacer, Rabah, montre un mur de parpaing d'une hauteur d'un mètre bâti sur une route d'accès vers son village. Une grande citerne usée, utilisée dans les constructions en bâtiment fut allongée sur la route, rendant l'accès impossible.

A Illiltén, les jeunes et les militants de coordination de la commune d'Illiltén avaient dressé des barricades au lieu dénommé *Ighil n wadu* (la colline du vent) à l'entrée des territoires de la commune et donnant aussi accès au village de Zoubga. Le maire FFS de la commune d'Illiltén, BIBI évoque avec une certaine distanciation le soutien qu'il avait apporté à ces jeunes barricadés :

« Oui ils ont bloqué les routes, et ils sont libres de le faire alors que moi je ne peux le faire, je reconnais même que j'ai offert à ces jeunes de la limonade à l'entrée de la commune à Zoubga, je ne sais pas si j'ai bien fait ou mal fait, c'est une erreur ou non. Je n'avais pas d'ascendant sur eux, je suis un simple citoyen et maire. Néanmoins, j'étais bien sûr pour le boycott de la députation ». (Bibi, mars 2013)

Du côté des forces de l'ordre qui étaient chargées de « la sécurité des bureaux de vote », des renforts ont été installés quelques jours avant le scrutin¹¹⁵⁰. Les infrastructures éducatives, notamment les deux lycées d'Iferhounene, ont été réquisitionnés pour héberger les services de sécurité. Selon quelques témoignages les policiers ont été placés aux alentours des bâtiments publics essentiellement le siège de la daïra. Il était impossible pour les forces de l'ordre de s'aventurer dans les routes qui mènent vers les autres villages de la daïra, du fait qu'elles étaient toutes barricadées, la veille du vote.

Les forces de l'ordre étaient contraintes à s'immobiliser et à assurer seulement la sécurité du siège de la daïra. C'est ce qui fait croire à certains que la police avait refusé de sortir de sa base :

« Les policiers qui étaient installés dans le lycée d'Iferhounene n'ont pas sorti le jour du vote, ils ont désobéi aux ordres ». (Kamel AF Août 2008)

La tension était forte. Même ceux qui étaient favorables ou des électeurs traditionnels des partis du gouvernement, le FLN et à un moindre degré le RND, ne pouvaient pas avoir de l'enthousiasme pour aller voter, ou encore moins avoir le courage d'affronter ces jeunes

¹¹⁴⁹ Selon Smail, le village d'Ait Hamou limitrophe de ce rond-point a participé fortement à cette action. La décision a été prise dans une assemblée générale, et même les membres du comité de village étaient présents lors de la confection des barricades.

¹¹⁵⁰ Quelques « 15 000 militaires, gendarmes et policiers pour la seule wilaya de Tizi-Ouzou ». Voir Troubles, CSSI.

déterminés à empêcher la tenue du vote à tout prix. Ils risquaient par ce geste de briser ce consensus et de se voir excommunier.

A Ait Arbi, la route menant de la commune au village a été barricadée, la matinée du jour du vote. Le lieu de *Tajmâat*, qui était à l'occasion des précédents scrutins transformé en bureau de vote était, ce jour, fermé ; il n'y avait pas d'urnes, ni de personnels affectés à l'organisation de l'opération du vote.

« C'est dans une réunion du comité que la décision a été prise de fermer la route et il y avait parmi nous même des adultes. Il n'y avait aucun votant dans toute la daïra » (Smail, lycée et émeutier 2007)

Quels résultats peut-on s'attendre dans ce contexte d'affrontements et de rupture ?

11-9-2-Les résultats du vote :

Au niveau national, le taux de participation est de 46,17%, ce qui peut être considéré comme une chute libre par rapport au taux enregistré aux élections de 1997 qui était de 65,6% (59% en 1991).¹¹⁵¹ En Kabylie, le taux est très faible, ainsi 2,62 % seulement à Bejaïa, et 1,84 % à Tizi-Ouzou, quant à Alger il est de 31,81 %.¹¹⁵² Ces résultats sont validés par le conseil constitutionnel, le lundi 3 juin.

Dans l'histoire des scrutins tenus dans l'Algérie indépendante, jamais la Kabylie n'a réussi à rejeter les élections de manière quasi unanime comme elle l'a fait en ce 30 mai 2002.¹¹⁵³ Dans la daïra d'Iferhounene, le vote n'a pas eu lieu dans les trois communes, le taux de participation avoisine le 0 % avec les voix des corps constitués.

Avec un air satisfait le délégué d'Illiltén commente les résultats¹¹⁵⁴ :

¹¹⁵¹ Louisa Dris-Aït Hamadouche, « L'abstention en Algérie : un autre mode de contestation politique », p7.

Sur les résultats du premier tour des premières élections législatives pluralistes de 1991 sont comme suit : « La répartition de ces sièges s'établit comme suit : F.I.S. 188, avec 3 260 222 voix, F.F.S. 25, avec 510 661 voix, F.L.N. 15, avec 1 612 967 voix, Indépendants 3 ». Voir Rouzeik Fawzi. Algérie 1990-1993 : la démocratie confisquée ? In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N°65, 1992. P38-39 et p44.

Le 2ème tour sera annulé après la démission du président Chadli Bendjedid, le 11 janvier 1992 et l'installation du HCE le 14 janvier 1992 dirigé par Boudiaf Mohamed (16 janvier). Enfin, le FIS sera interdit le 4 mars 1992 et un conseil consultatif national sera installé, le 4 février, à la place de l'APN dissoute et vacante depuis le 4 janvier 1992. Le CCN sera remplacé par un conseil national de transition (CNT) le 18 mai 1994. Les premières élections présidentielles organisées dans une compétition multipartisane selon une nouvelle formule politique de délibéralisation, auront lieu en 1995 (Election de Zeroual Liamine avec 61,3%), les législatives le 5 juin 1997 et les municipales le 23 octobre 1997.

¹¹⁵² Chronique politique, ©Pascal Holenweg, Genève, 2007.

Troubles, lettre de la commission socialiste de solidarité internationale CSSI Genève.

¹¹⁵³ Dans les faits il y a eu empêchement du vote. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou « sur un total de 880 bureaux de vote prévus, ...seuls 175 ont pu ouvrir leurs portes, encore qu'il faille défalquer quelque 104 bureaux spéciaux réservés aux corps constitués pour ne retenir finalement que 71 bureaux civils ouverts et pour la plupart assiégés et fermés progressivement en cours de journée par les citoyens ou l'administration locale ». Liberté 1 juin 2002 Le Matin 2 juin 2002.

A B, 445 sur 488 ont été fermés. 90 % des bureaux de vote ne sont pas accessibles

¹¹⁵⁴ Voici les résultats officiels : Les résultats des « élections » législatives sont annoncés par le « ministre » de l'Intérieur : sur les 389 Sièges de l'assemblée : le FLN obtient la majorité absolue avec 199 sièges [dont 15 députés

« Ici à la daïra d'Iferhounene les élections législatives étaient une réussite totale, personne n'a voté, ni à Iferhounene, ni à Imessouhal et à Illilten » (Mazi, déc. 2007)

Les (33) élus qui représenteront la Kabylie sont majoritairement du parti du FLN. Sur les 14 députés de la Wilaya de Tizi-Ouzou, 9 sont du FLN, 2 du RND, 2 du PT et un de la liste des indépendants. Les nouveaux députés sont issus du corps des fonctionnaires et des professions libérales. Le tête de liste du FLN est Maitre Arbouche Ahmed, mouhfid du parti, Mohamedi Farid est directeur de l'hôpital de Larbâa Nath Irathen, et Bourkache Ouremdane est un élu de l'APW. Yefsah, député du parti des travailleurs¹¹⁵⁵ de Louisa Hanoune est un enseignant universitaire et président du bureau du parti à Tizi-Ouzou. Le seul siège des indépendants est réservé par une femme médecin Benamar Cherifa. Dans la wilaya de Bejaia, sur les onze sièges le FLN a obtenu 7, les autres partis, PT, le RND, MRN et la liste des indépendants, avec un seul siège chacun.¹¹⁵⁶

Les 14 députés de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été élus avec des scores insignifiants de 8700 voix des corps constitués qui représentent à peine 1.7% du corps électoral.¹¹⁵⁷

Ce taux de participation est perçu par certains délégués comme erroné du fait qu'il comptabilise le vote des corps constitués et des populations déplacées vers certaines localités de la Kabylie pour voter à la place des résidents, à l'image de la deuxième ville de Bejaïa, Akbou où des familles amenées de Jijel ont été installées dans le lycée Hafsa. Des affrontements ont eu lieu avec les forces de l'ordre lors du retour vers leurs bercails de ces cortèges d'électeurs nomades.

Avec cette séquence du boycottage des élections législatives, les militants du mouvement citoyen de la daïra d'Iferhounene ont parvenu non seulement à réanimer partiellement et temporairement les coordinations locales qui étaient en hibernation et désertées en remobilisant le peu de compétences disposées qui étaient en « sommeil », mais aussi à les fédérer avec

en Kabylie et a gagné 135 sièges par rapport à 1997]. Chute libre du RND (47 sièges, 108 de moins que 1997) et du HMS-MSP (38 sièges, moins 31 sièges). Percée d'El Islah (MRN 31 sièges) et du PT (21 sièges, plus 17 sièges). Front national 8 sièges, Nahda 1 siège (moins 33 sièges), PRA 1 siège, Mouvement de l'entente nationale 1 siège, listes indépendantes 30 sièges (plus 18 sièges). Synthèse des comptes rendus de algéria-watch et Troubles CSSI.

¹¹⁵⁵ Parti des travailleurs de tendance trotskyste, fondé en juin 1990.

¹¹⁵⁶ Le Matin 05/06/2002, El watan 6 juin 2002. (DP Mahé)

Pour Emma Tilleli, « Il a fallu à la liste indépendante moins d'une centaine de voix pour décrocher le 14^{ème} siège de la wilaya de grande Kabylie. Il a fallu au FLN 5000 voix (soit 57,53% des voix) pour rafler la mise alors que la moyenne nationale pour un siège est de 13500 voix. Même remarque pour le RND et le PT, qui, chacun avec 500 voix, ont eu 2 sièges, alors qu'au niveau national, il leur a fallu 15000 voix pour un siège. La liste indépendante a eu besoin de moins d'une centaine de voix pour obtenir un siège, ce qui est un record en la matière. L'opération de vote a permis de montrer que les candidats, au nombre de 204, n'ont pas tous voté, y compris ceux qui ont été élu. La tête de liste du PT a déserté la ville, tout comme les 9 députés du FLN, dont presque la moitié avait retiré leur candidature. »

Voir, Emma Tilleli, Les transformations de la société au regard des élections législatives et municipales de 2002–Mars/Avril 2003 <http://www.ceri-sciences-po.org>

¹¹⁵⁷ La CADC a affirmé que « sur les 204 candidats aux législatives dans cette région, 117 sont originaires d'autres wilayas du pays ». C'est qui a fait dire à un délégué de Tizi-Ouzou que « les députés de Kabylie sont des élus de l'armée et non ceux du peuple ». Le Matin 2 juin 2002. (DP Mahé)

d'autres militants des autres coordinations des communes voisines. Cette agrégation des ressources militantes s'est faite dans un cadre souple, non formalisé et temporaire orienté vers l'organisation de la campagne anti-vote et la prise en charge de la mobilisation par « la coordination intercommunale » et la « coordination inter-dairates ».

11-9-3-Significations des résultats du scrutin : vers la désectorisation de la contestation ?

Au-delà de ce chiffre de l'abstention, le FLN sort vainqueur de ce scrutin en triplant son score de 1997.¹¹⁵⁸ Ce score du FLN nous conduit à nous interroger sur le cadre et les acteurs qui ont piloté et géré la transition démocratique menée depuis l'ouverture de 1989 et qui a permis au parti unique de se légitimer à travers les élections 13 ans après les événements d'octobre 1988.

Addi Lahouari tire trois enseignements de ces élections. Pour le sociologue, le régime politique considère les élections, non pas comme une opportunité d'assurer l'alternance, mais comme un outil de sa propre ré-légitimation, et les partis politiques sont conçus comme des auxiliaires chargés de mettre à son profit la représentativité électorale acquise, et enfin, il perçoit les résultats des scrutins comme une traduction des clivages et conflits entre les appareils de l'Etat.¹¹⁵⁹

L'auteur pointe du doigt une des caractéristiques du système politique algérien lorsqu'il évoque la fonction attribuée aux partis politiques qui consiste dans la stabilisation et la légitimation de l'administration auprès de la population. Les organisations politiques ne sont pas traitées comme des structures autonomes qui expriment à travers des sensibilités variées l'intérêt général. Le régime politique algérien refuse l'alternance par le jeu de la compétition électorale en procédant au bourrage des urnes au profit des partis de l'administration.¹¹⁶⁰

Enfin, regardons au-delà de ce triomphalisme du mouvement qui se satisfait d'avoir bloqué les élections en Kabylie¹¹⁶¹ ce qui a conduit à enregistrer le taux d'abstention le plus important depuis l'indépendance. Nous devons nous interroger sur les motivations qui ont conduit les électeurs en dehors de la Kabylie à s'abstenir de voter. La question qui nous intéresse ici, c'est de savoir s'ils étaient sensibles aux mots d'ordre du rejet des élections prônés par le mouvement de protestation de Kabylie ?

Nous pensons que ce taux élevé des abstentionnistes ne signifie pas une adhésion totale aux revendications contenues dans la plate-forme d'El Kseur, même si certains griefs qui sous-

¹¹⁵⁸ Cf, Emma Tilleli, 2003. L'auteure pense que ce résultat est le fruit du premier ministre Benflis qui sous sa direction le vieux parti unique a rajeuni et féminisé ses listes des candidats, réussi à faire élire 18 femmes au parlement et seules 25 élus sur les 199 députés du FLN sont des députés sortants.

¹¹⁵⁹ Cf, Addi Lahouari, *ibidem*.

¹¹⁶⁰ Cf, Addi, p158.

¹¹⁶¹ La CADC considère que « Le taux de participation de 46% déclarés officiellement reflète le rejet de cette farce électorale par l'écrasante majorité du peuple algérien [...]. Le mouvement citoyen [...] rejette les résultats de cette mascarade [...]. Dans ce sens, ce qui veulent représenter la Kabylie, malgré et contre elle, sont désormais considérés persona non grata dans la région et ne peuvent avoir que le statut de désignés du pouvoir qui les a utilisés pour servir docilement dans une assemblée qui ne peut être que croupion. Encore une fois, la plate-forme d'El Kseur, explicitée à LNI, constitue l'alternative pour donner à notre pays une chance de rejoindre le concert des nations démocratiques. » Déclaration du conclave de Tifra (Tigzirt), le 7 juin 2002.

tendent cette plate-forme captent des sympathies au-delà de la Kabylie, à l'image de la dénonciation de la *hogra*. Cette sympathie ne s'est pas convertie en engagement en faveur du mouvement social en Kabylie pour plusieurs considérations. La question qui nous intéresse est de savoir les raisons qui entravent ce passage à l'engagement sous différentes modalités dans le mouvement de contestation en Kabylie.

A partir de notre analyse, nous privilégions l'hypothèse de la conjonction de plusieurs facteurs. L'absence de courtiers capables de déssectoriser le conflit, le refus d'organiser une conférence nationale du mouvement et les brouillages orchestrés et entretenues par les autorités ont modelé la perception ambivalente de la population à l'égard de la contestation.

Avant de déplier notre argumentation, il y a lieu de rappeler que la Kabylie constitue de par sa trajectoire historique une singularité par rapport aux autres groupes sociaux et régions d'Algérie. Sa densité démographique quasi urbaine, sa sédentarité, région rurale mais non paysanne qui possède une capacité d'adaptation et de dynamisme économique, l'importance et la densité de ses élites avec une forte tradition d'exil, la permanence et la vivacité de ses traditions municipales villageoises, son engagement dans la lutte anticolonialiste et la richesse de son répertoire et son savoir-faire politique contestataire, qui font d'elle une région frondeuse et convoitée par l'Etat, et qui ne laisse personne indifférent. En disant cela, nous pensons que les autres régions d'Algérie, ont leur histoire et tradition de mobilisation et des rapports particuliers avec l'Etat.

La déssectorisation de la contestation est un processus politique qui a besoin de courtiers « qui mettent en relation des espaces sociaux ou groupes séparés »¹¹⁶² ce qui peut déboucher vers une crise politique.¹¹⁶³ Ainsi, nous considérons l'exclusion des syndicalistes porteurs d'idéologie et de discours politique non communautariste et des militants associatifs et de « la mise hors-jeu » de l'université et des intellectuels¹¹⁶⁴ capables de nouer un pont avec d'autres groupes et espaces sociaux en dehors de la Kabylie, prive la contestation d'acteurs capables d'assurer cette tâche délicate de la déssectorisation de la contestation au-delà de la Kabylie.

Parmi les multiples opportunités manquées pour assurer cette mission, outre l'exclusion des militants syndicalistes du comité populaire de Bejaia en juillet 2001, examinons un autre exemple qui symbolise ce lien de la contestation avec le secteur associatif et les catégories qu'il représente. Il s'agit du refus d'intégrer dans le mouvement de Hakim Addad,¹¹⁶⁵ secrétaire

¹¹⁶² Selon Sommier la connexion des groupes peut se faire par le courtage qui implique « des transferts d'information qui dépendent de la liaison entre deux ou plusieurs sites sociaux non connectés au départ [McAdam, 2005, p. 64] ou l'intermédiation « quand des intermédiaires – dans un esprit missionnaire ou par intérêt – mettent en contact des groupes qui sans cela seraient restés disjoints » [Tilly, Tarrow 2008, p. 165]. Isabelle Sommier, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 101-120.

¹¹⁶³ Isabelle Sommier, Cycle de mobilisation, P 177.

Sur le rôle politique des courtiers voir le travail de Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses des Sciences Po, 1986.

¹¹⁶⁴ Voir Salhi, 2002.

¹¹⁶⁵ Hakim Addad est né en juillet 1963 à Paris, fils d'un algérien et d'une française. Son père s'installe à Chlef en 1967. En mars 1981, Hakim rentre à Paris chez sa mère et commence à militer au sein de SOS Racisme. En

général de l'association RAJ (rassemblement action jeunesse) d'Alger. Après avoir été admis à plusieurs conclaves à assister comme membre observateur, depuis le conclave de Fréha au mois d'octobre 2001 on lui a refusé ce statut d'observateur et privé d'assister aux réunions. Le profil de ce militant du FFS est significatif des dilemmes qu'il suscite à la contestation. En effet, ces positions critiques vis-à-vis de la plate-forme d'El-Kseur semblent agacer les contestataires, moins enclins à recevoir des critiques que des encouragements et des ralliements. Au sujet de certaines revendications de la plate-forme d'El Kseur, il exprime quelques réserves : *«Certains points de la plate-forme d'El-Kseur, tels que le retrait de la Gendarmerie nationale de la Kabylie, doivent être débattus [...] Nous avons constaté que cette plate-forme manque de plusieurs points essentiels, tels que la présence des femmes et la question de la levée de l'état d'urgence»*.¹¹⁶⁶ Nous pensons que le refus d'intégrer dans les structures du mouvement ce profil d'acteurs traduit la crainte de voir la nécessité d'élargir la plate-forme d'El Kseur pour inclure de nouvelles revendications portées par les nouveaux groupes et forces sociales et politiques qui peuvent rejoindre la contestation.¹¹⁶⁷ Au lieu de prendre ce pari, les contestataires l'ont perçu comme une menace de voir modifier la nature de leur mouvement, d'où la précipitation à vouloir déclarer la plate-forme d'El Kseur scellée et non négociable et d'exclure tous les militants syndicalistes et associatifs.

Ce choix stratégique du mouvement de contestation s'est traduit par le refus d'organiser une conférence nationale du mouvement.¹¹⁶⁸ Décision qui a annihilé une opportunité

novembre 1991, il revient en Algérie en pleine campagne électorale. Touché par la mort de son amie Sylfide dans un accident, à Alger en 1992, il s'investit dans l'action associative et participe à la fondation, le 4 décembre 1992 l'association RAJ, rassemblement, actions, jeunesse, présidée par Dalila Taleb, qui deviendra plus tard députée du FFS à l'assemblée nationale. L'association RAJ gagne sa notoriété le 3 mai 1993, en organisant une manifestation «pour la paix» à la faculté d'Alger. Elle organise des campagnes de sensibilisation contre la toxicomanie auprès des jeunes lycéens et universitaires et des quartiers des villes d'Algérie où elle a une antenne. Elle célèbre chaque 5 octobre, l'anniversaire des événements de 1988 qui ont permis l'ouverture du champ démocratique en Algérie. Pour Addad, l'association vise à transmettre le message du mouvement d'octobre, perpétuer la mémoire du 5 octobre et la graver dans la mémoire collective algérienne, et la reconnaissance des martyrs d'octobre, enfin se mobiliser pour la liberté et la justice. En 1995 elle réalise une pétition pour interpeller le pouvoir et l'opposition au sujet des violences qui a été signée par 20 mille personnes. En août 2001, l'association boycott le festival international de la jeunesse à Alger et soutient le mouvement citoyen en Kabylie et organise un forum pour la liberté à Alger. Hakim ADDAD quitte la présidence du RAJ en novembre 2010 après quinze ans à la tête de l'association. Il s'engage dans l'action partisane comme candidat du FFS à Alger pour les législatives de mai 2012. Synthèse : liberté 6 décembre 2010 et Libération 3 août 1995.

¹¹⁶⁶Le Jeune indépendant début octobre 2001. (DP Mahé)

¹¹⁶⁷Mouloud Aneur, délégué du arch d'Ath Jennad argumente son refus de la conférence nationale lors du conclave de la CADC tenu les jeudi 17 et vendredi 18 janvier, à Souamaa (Mekla) en affirmant qu'« il y a risque d'ouvrir la plate-forme d'El-Kseur, ce que nous n'accepterons jamais » voir Liberté 19 janvier 2002

¹¹⁶⁸Le projet de la tenue d'une conférence nationale du mouvement pour faire impliquer les partis politiques démocratiques et les syndicats et associations a émergé depuis la fin de 2001. Il a fait l'objet des débats intenses dans plusieurs conclaves, entre deux tendances. L'une soutenant la tenue de cette conférence afin d'élargir les soutiens à la contestation et d'éviter ainsi le piège de la ghettoïsation de la mobilisation en Kabylie, l'autre opposée à cette rencontre de crainte de voir ouvrir les débats sur la plate-forme d'El Kseur, et de perdre le contrôle du mouvement au profit des nouveaux acteurs. L'idée de ce projet a été rejetée lors du conclave de la CADC tenu les 17-18 janvier à Souamaa (Mekla), décision confirmée par vote lors du conclave de la CADC tenu au théâtre Kateb Yacine de Tizi-Ouzou le 24 et 25 janvier, par « 15 voix étaient pour la Conférence nationale, 27 contre, 4 favorables simplement à une commission de réflexion et 1 abstention ». Ce refus de la conférence est motivé par la crainte des divisions au sein du mouvement au moment où des échéances importantes sont à l'horizon, comme le rejet des élections du 30 mai 2002. En revanche la CICB, après d'âpres discussions lors du conclave tenu les mardi 29 et mercredi 30 janvier, a accepté le principe d'une conférence nationale en différant son organisation.

dedéssectoriser la contestation, de gagner des sympathies et nouer des loyautés nouvelles et d'étendre les *frames* du mouvement, élargir sa base de soutien et son périmètre d'intervention en incluant de nouveaux thèmes dans son discours. Un des enjeux est que cette conférence réunira des représentants des pôles et des acteurs de contestations hétérogènes qui ne se sont jamais rencontrés, d'où l'importance de ces espaces de rencontre qui offriront aux différents médiateurs l'opportunité d'assurer la connexion de sites contestataires antérieurement sans contact. A travailler ensemble pour construire une alliance et ce qu'appellent David Snow et Robert Benford un cadrage pronostique. En d'autres termes, il faut que les contestataires prennent conscience que le recrutement des groupes nouveaux dans une cause initiée par d'autres exige ainsi un déplacement de buts et d'intérêts par intégration à ce que Callon appelle un « dispositif d'intéressement ». C'est-à-dire, ne pas imposer aux nouveaux soutiens de s'impliquer pour la défense des problèmes et causes qui ne les concernent pas directement, mais de tenter d'entrer en « résonance » avec leurs préoccupations spécifiques qui les intéressent et en leur proposant une « solution » crédible et pertinente.¹¹⁶⁹

De ce fait, l'opposition des structures politiques qui encadrent le mouvement à l'organisation d'une conférence nationale est l'expression de cette incapacité à se projeter réellement dans une dynamique d'élargissement du mouvement en dehors de son espace vital, qui est la Kabylie. Paradoxalement, la plupart des acteurs de la contestation soutiennent la nécessité d'élargir la contestation au-delà de la Kabylie et de voir d'autres régions rejoindre le mouvement. A vrai dire, le projet de conférence nationale suppose l'ouverture du mouvement à d'autres forces politiques et catégories sociales qui en acceptant d'intégrer le mouvement apportent avec elles leurs revendications et leurs visions qui vont certainement modifier le contenu de la plate-forme d'El Kseur et peut-être réorienter la trajectoire de la contestation en fonction des rapports de forces politiques. D'où les craintes et les peurs exprimées par l'encadrement militant du mouvement, notamment ceux de la CADC de Tizi-Ouzou. La crainte de la manipulation des autorités brouille et court-circuite la relation entre les différents espaces sociaux fortement segmenté et clivé par des considérations historique, linguistique, culturelle, politique et saturé par des clichés et stéréotypes dont l'objectif principal est de maintenir cette segmentation et cloisonnement de l'espace social condition du maintien du contrôle et de la maîtrise politique sur la société et les dynamiques contestataires.

Le témoignage de Arabi, un des acteurs du « Comité populaire de la wilaya de Bejaïa » (CPWB) exprime cette difficulté voire la faiblesse du mouvement à formuler des revendications qui touchent l'ensemble des groupes et de les traduire et les articuler dans un discours qui est adapté au public en dehors de la Kabylie. En d'autres termes, il s'agit d'un problème de manque de résonance et de traduction des revendications dans un cadre de pertinence accessible aux autres groupes : **« le mouvement s'est coupé des autres régions de lui-même en envoyant des**

Enfin, ce projet a été rejeté définitivement par l'interwilayas, lors du conclave tenu à Bechloul, Bouira, le 8 mars 2002, lors duquel il a été décidé le rejet des élections. Liberté 19 janvier 2002 et Liberté - 26/01/2002 (DP Mahé).

¹¹⁶⁹Cf, Cefai, 2001, p58.

Sur le rôle des courtiers et des activités de cadrage dans la dynamique de constitution des coalitions contestataires composées de plusieurs collectifs, mouvement de chômeurs et de lutte contre le sida, et Occupation etc., voir l'analyse Mathieu Lilian, « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires ».

*signaux qui ne captent pas l'attention des autres citoyens ; à l'image de revendiquer dans la plate-forme d'El-Kseur un plan économique uniquement à la Kabylie. On s'est pas préoccupé sur la manière dont nos revendications peuvent être reçues et ont été perçues par les autres».*¹¹⁷⁰

Le contexte de l'affrontement avec l'Etat, vécu par une grande partie de la population comme une agression contre la kabylie favorise l'émergence de tendances de repli sur soi encouragé par une nébuleuse de militants autonomistes. Ces tendances trouvent leur inquiétude et leur espoir traduites dans des revendications qui concernent uniquement la Kabylie.

Pour Abrika, la question de revendiquer un plan de développement à la Kabylie se pose autrement. Tout en inscrivant le combat dans un cadre national, il invite les autres régions à formuler des demandes similaires et qu'il n'est pas du ressort du « mouvement citoyen » de Kabylie de l'énoncer pour les autres régions et en leurs noms. Cette question est liée à la problématique de l'élargissement de la contestation vers d'autres régions. Abrika considère que *« nous avons tenté d'élargir le mouvement à d'autres régions, et on a pu toucher une partie des Aurès, un peu le centre, un peu l'ouest, mais ça demeure insuffisant, Mais personne n'empêche les populations d'une wilaya de faire sa propre plate-forme. D'ailleurs, il y a au Sud une plate-forme et on a fait une jonction avec eux, sauf si dans les principes certains veulent un Etat islamique et nous nous voulons une république démocratique, donc on n'a rien à partager. Ce n'était pas exclusif, on n'imposait pas, quand on dit un plan d'urgence à la Kabylie et on s'inscrit dans ce projet de justice, d'égalité de tous les algériens. Mais celui qui vit à Tamenrasset il doit exprimer ses revendications... ok crée quelque chose chez toi, crée ton organisation, élabore ta plate-forme et à partir de là on fait jonction, mais je ne fais pas jonction avec du vide. »* (Abrika 2017)

Pour illustrer cette question de la réception des revendications des protestataires par les autres groupes nous pensons à la séquence de constitution d'un « arch arabe » dans la daïra de Sour El Ghozlane, à 30 Klm sud-est de la wilaya de Bouira au mois de février 2002.¹¹⁷¹ Un groupe de citoyens signent une pétition dans laquelle ils affirment « subir «la hogra depuis 1974», date à laquelle Bouira a été promu, dans le cadre du découpage administratif, au rang de wilaya. Tout en se démarquant des préoccupations, portées par le mouvement citoyen né au lendemain de l'assassinat du jeune Guermah, à Béni Douala, « le néo-ârch de Sour El-Ghozlane » déclare que la «CCCWB ne représente qu'une minorité de la population de la wilaya. Par contre, rien que la daïra de Sour El-Ghozlane est constituée de 16 ârchs». Allant au bout de leur logique, les signataires demandent purement et simplement d'être détachés administrativement de la wilaya de Bouira. ».

¹¹⁷⁰ Témoignage de Mr Arabi fait dans un cadre d'un séminaire que j'assure sur les mouvements sociaux en Algérie, consacré au mouvement des arouch de 2001, devant des étudiants de Master2 « anthropologie du monde Amazigh », le 17 février 2013.

¹¹⁷¹ Voir *Quotidien d'Oran* - 10/02/2002 (DP Mahé)

Il est utile de s'interroger sur les significations d'une telle prise de parole publique d'une partie des citoyens de la daïra de Sour El Ghazlane. Dans un premier temps, postulant qu'il est possible que cette initiative soit à l'origine le résultat d'une manipulation de l'opinion publique, ce qui est difficile à traiter dans le cadre de notre terrain. Ensuite, examinons la perception que se font ces citoyens arabophones des comités citoyens de la wilaya de Bouira CCWB. Cette structure du mouvement citoyen est structurée en référence à la différenciation linguistique entre les différentes communes de la wilaya de Bouira, qui est une zone tampon entre la Kabylie et les wilayas arabophones. En identifiant la contestation comme « arch kabyle » ils s'organisent par opposition avec une dénomination comme « arch arabe » pour avoir une chance d'une lisibilité politique. Evacuant la question de l'origine de l'initiative, nous insistons sur les effets de ce schème d'interprétation qui obstrue la lisibilité et la résonance des revendications et bloque l'engagement des citoyens et l'élargissement de la contestation. D'où la demande des signataires de la pétition de se détacher de la wilaya de Bouira au lieu d'affirmer leur solidarité à l'égard de la contestation.

Le manque de résonance est amplifié par le court-circuitage de l'image du mouvement de contestation par les autorités politiques qui ont réussi à « ethniciser la protestation » et la réduire à son aspect identitaire autour de la revendication linguistique. Ce qui a produit une image repoussoir qui a neutralisé le capital de sympathie envers le mouvement de protestation et à freiner l'engagement de plusieurs militants en dehors de la Kabylie. L'insistance du gouvernement à présenter l'octroi du statut de langue nationale à Tamazight comme une satisfaction des revendications des contestataires participe dans cette stratégie d'isolement de la contestation.

Le politiste Layachi explique cette stratégie du gouvernement qui s'articule autour de l'ethnicisation du conflit politique afin d'amortir l'impact du mouvement social et pour le confiner à la Kabylie. Cela permettra au gouvernement de se soustraire des revendications politiques et économiques contenus dans la plate-forme. Cette stratégie des autorités se traduit sur le terrain par la mise en avant uniquement de la composante ethnique des revendications du mouvement en les isolant des autres doléances et par conséquent accuser le mouvement de constituer une menace pour l'unité nationale et d'avoir des visées séparatistes.¹¹⁷² Cette stratégie de confinement n'est pas sans risque d'une « *poussée de type nationaliste berbère* » qui a vu naître le MAK, mouvement pour l'autonomie de la Kabylie.

Par ailleurs, le MAK est agité comme une menace réelle et potentielle de la division de l'unité nationale, ce qui freine l'élan de sympathie à l'égard du mouvement de protestation de se manifester en dehors de la Kabylie. En fait, cette tactique de confinement et le martelage du risque d'atteinte à l'unité de la nation est un schème structurant l'idéologie du régime algérien qui par cette manipulation du sentiment patriotique, enraciné dans la société du fait de la violence coloniale et de la guerre d'indépendance, anesthésie le potentiel militant et maintient par cette peur de la dislocation de ce cadre national le contrôle sur la population.

¹¹⁷² Azzedine Layachi, 2004, p40.

Le témoignage du maire d'Illiltén nous apporte sa perspective de la manière dont il a perçu l'arrivée du MAK en plein gestation du mouvement de contestation :

*« Le mouvement s'est contenté de la Kabylie parce que le pouvoir ne dort pas sur ses deux oriel, il manipule et divise les régions. En 1988, il a envoyé des gens en Kabylie, à Ain El Hammam pour dire à la population que ça ne vous concerne pas et que ces gens-là qui se révoltent n'étaient pas avec vous en 1980. Lorsqu'une région se soulève il faut empêcher les autres de la rejoindre. Le mouvement citoyen de 2001 était bien parti, à Sour El ghoulane, Msila, Khenchla, à ce moment-là, le pouvoir a eu peur de ce mouvement et cet instant-là Ait Ahmed avait appelé à une dissidence nationale démocratique et pacifique. C'est l'époque où Ferhat Mhenni venait dans les communes et faire des discours sur l'autonomie et ailleurs les gens disaient ils veulent diviser l'Algérie et suite à cela, le mouvement citoyen s'est arrêté net. L'autonomie est mal née, ce n'était pas le moment »*¹¹⁷³ (Bibi, mars 2013)

Il serait très utile de mener des enquêtes ethnographiques dans des lieux et régions en dehors de la Kabylie où des « foyers de contestation » ont émergé pour savoir dans quelle mesure les acteurs contestataires ont-ils tenté ou non d'accompagner la mobilisation en Kabylie et de faire un travail d'intermédiation entre les différents espaces sociaux en pleine dynamique contestataire. Parmi ces mobilisations contestataires, on citera celle menée par des étudiants de l'université d'Alger, notamment ceux des facs de Bouzaréah qui étaient impliquées dans la mobilisation lors des premiers mois des événements de 2001¹¹⁷⁴ et leurs délégués avaient participé dans la dynamique contestataire et pris part aux conclaves. La question qui nous intéresse ici à ce propos c'est de comprendre la trajectoire de ce collectif des étudiants et de saisir les raisons de cette incapacité de ce milieu de jeunes à construire des passerelles avec d'autres étudiants d'universités différentes éparpillées sur l'ensemble du territoire national et former des foyers capables de construire un processus en vue de la désectorisation de la contestation. Et de savoir également, pourquoi d'autres espaces universitaires n'ont pas exprimé leur indignation par la prise de parole publique ?

Un deuxième exemple est celui d'une contestation animée par des militants politiques du MDS (Hamid Ferhi) au sein d'une petite ville à l'ouest d'Alger, Ain Benian. Un collectif dénommé la « coordination du mouvement citoyen d'Alger » est créé le 23 septembre 2002 qui regroupe des comités de citoyens de Mohammadia, Alger-Centre, Tixeraïne, Hussein Dey, Draria, CCIC Ain Benian et Staouéli¹¹⁷⁵. Même dynamique constatée dans la ville d'Oran, où une diaspora kabyle a esquissé des actions de soutiens au mouvement de protestation. S'agit-il d'une réaction de la diaspora kabyle à Alger et à Oran ? Cette diaspora s'est-elle mobilisée uniquement pour motifs de solidarité envers le groupe kabyle ? Pourquoi n'ont pas pu entraîner d'autres populations ?

¹¹⁷³ Bibi, pense que le projet d'autonomie doit être lancé dans un autre contexte : **« il fallait un mouvement citoyen fort, arracher la démocratie dans toute l'Algérie puis prêcher la régionalisation pour toutes les régions d'Algérie sur la base des régions historiques (Guerre 1954-62), ce n'est pas une autonomie d'une région (Kabylie, Tlemcen.) contre une autre, on est un peuple uni avec un seul drapeau et si une région ne veut pas étudier Tamazight, tu ne peux pas lui imposer »** (Mars 2013)

¹¹⁷⁴ Le mardi 29 mai 2001, à Alger, 2000 étudiants organisent une marche à partir de l'Université de Bouzaréah vers le Palais du gouvernement pour dénoncer les assassinats de jeunes en Kabylie.

¹¹⁷⁵ Voir El-Watan 23 septembre 2002

Troisième exemple de contestation concerne les émeutes aux Aurès, à Tkout en 2004. Cette protestation est singulière par une tentative de coalition ou de jonction de la protestation avec celle de la Kabylie notamment par la création du mouvement citoyen des Aurès. Suite à la mort, le 13 mai, d'un jeune tué par erreur ou par méprise par un garde communal une émeute éclata, causant la destruction de biens publics. La répression était sévère. La presse indépendante, notamment le journal *Le Matin* relaye la contestation, enquête et dénonce les tortures des jeunes émeutiers. Ce qui provoque une polémique avec le gouvernement, la gendarmerie et les notables locaux qui nient les faits rapportés. La tension a duré du 13 mai jusqu'au 26 octobre date de la libération des 16 détenus suite à une grâce présidentielle. Ces émeutes auraient été suscitées par un mouvement citoyen qui avait été créé en 2001. Naturellement ce mouvement a eu le soutien et la solidarité du mouvement citoyen de Kabylie.¹¹⁷⁶ Pourquoi cette sympathie s'est manifestée seulement par des soutiens à travers des déclarations publiques ? N'avaient-ils pas envisagé des actions de protestations communes et des plate-formes de revendications communes ou la recherche d'objectifs communs à atteindre ?¹¹⁷⁷

D'autres tentatives de constitution de structures du mouvement citoyen ont vu le jour au Mزاب et El Bayadh qui prennent comme exemple sur le mouvement citoyen en Kabylie. Un Mouvement du Sud pour la Justice (MSJ) est créé à Labiod Sidi Chikh à El Bayadh, les 11 et 12 mars 2004 à l'approche des élections présidentielles du 8 avril. Regroupant 9 wilayas du sud, ce mouvement élabore une plate-forme de revendications inspirée de celle d'El Kseur, qui revendique l'exigence d'une décentralisation effective sous forme de régionalisation et la priorité de l'accès à l'emploi dans l'industrie de l'hydrocarbure aux enfants de la région. Son porte-parole est un journaliste et militant des droits de l'Homme El Hafnaoui Ghoul qui sera incarcéré puis libéré suite à une grâce présidentielle. A première vue, la revendication de réserver l'accès à l'emploi aux enfants de la région indique une « régression non féconde » en termes du respect des critères universels de recrutement et en même temps elle témoigne de la transformation des normes sociales en Algérie. Sous un autre angle, cette revendication vise à contrecarrer les modes d'accès officiels à l'emploi par copinage. Deux remarques s'imposent. Ces protestations semblent s'inscrire dans le cycle de mobilisation et le master frame de la dénonciation des injustices inauguré par la contestation en 2001, et le retour au local par les acteurs comme lieu d'interconnaissance et de loyauté de voisinage et proximité pour nouer des liens sociaux et politiques et constituer des collectifs en vue de la prise en charge de problèmes communs.

Enfin, le 27 avril 2004 naissance d'un mouvement citoyen à Ghardaia dans la région du Mزاب sous l'impulsion de militants des droits de l'Homme affiliés au FFS. Ce mouvement

¹¹⁷⁶Chérif Bennadji, « Algérie : la fin de la crise politique ? », *L'Année du Maghreb*, I | 2004, p197.

¹¹⁷⁷ Pour conforter ce constat de l'inertie des acteurs à vouloir déssectoriser la contestation et le concevoir comme quelque chose qui relèverait de l'impensable et de l'impossible, nous apportons un témoignage que nous avons vécu au sein du CNES section de Bejaia en juin 2006, suite au lancement d'une grève nationale à partir du mois de mai. La question est liée à une possible constitution de coalition contestataire avec des syndicats du secteur de l'enseignement supérieur ou d'autres branches dans la fonction publique. La majorité des adhérents n'acceptaient pas cette option d'un front commun avec d'autres syndicalistes, se contentant seulement de la défense de revendications corporatistes, relatives au corps enseignant.

élabore une plate-forme constituée de 33 revendications remise aux autorités locales. La vallée du Mزاب a connu durant 2004 plusieurs affrontements interethniques entre les mزابites et les chaambis de moindre importance que ceux de 1985.¹¹⁷⁸

Ces mobilisations n'ont pas donné lieu à des coalitions protestataires pour fédérer les énergies et élaborer une plate-forme commune, bien au contraire, ces contestations locales expriment des revendications de la priorité à accorder aux « enfants du bled » pour l'accès à l'emploi, au logement, aux services et aux marchés publics pour les entrepreneurs locaux, certains manifestants ont exprimé des slogans ethnistes à Ouargla (Kabyles et Chaouia dehors).¹¹⁷⁹ Ces barricades symboliques cloisonnent les groupes et les collectifs protestataires et empêchent l'émergence d'un cadre fédérateur et d'un horizon commun du possible.

Abrika justifie l'échec de la jonction avec les autres régions en restituant le contexte d'urgence, de tragédie et de tension dans lequel activaient les protestataires et la nature de l'adversaire, un régime autoritaire et corrompu : « ***Il faut comprendre qu'on gérait l'urgence, la tragédie, la solidarité et en même temps la contestation, et la manipulation du régime, de la presse etc.,*** ». (Abrika 2017)

Désormais, en l'absence de courtiers et de résonance des revendications des protestataires en dehors de la Kabylie, et face à l'approche répressive et ethniste des autorités, le repli vers soi, vers le cercle le plus profond du local devient une valeur refuge sécurisante face aux incertitudes, ce qui bloque la déssectorisation des protestations.

Les échéances électorales peuvent constituer des opportunités d'exprimer une rupture avec les autorités politiques. Le suivi de l'appel au boycott des prochaines élections locales du 10 octobre sera-t-il un défi facile à relever pour le mouvement de contestation comme ce fut le cas pour les élections législatives ? A moins que les conditions du scrutin soient totalement différentes.

¹¹⁷⁸Chérif Bennadji, 2004.

Ces affrontements meurtriers ont donné la mort à plusieurs personnes en décembre 2013, février 2014 et juillet 2015. Les affrontements entre berbères ibadites commerçants et chaambis arabophones car ils sont d'origine berbère et sunnite tournent en partie autour de la question foncière. Les agglomérations qui s'étendent habitées par les chaambis encerclent les villes et palmeraie mزابite et la question de la gestion de l'eau et de l'accès au logement.

¹¹⁷⁹Chérif Bennadji, 2004, p198.

Conclusion du chapitre 11

C'est au cours de l'action de mobilisation collective que se crée et s'invente les formes et modalités d'organisation du « mouvement citoyen ». Les collectifs protestataires adaptent les formes de leurs organisations et leurs modes d'engagement aux contraintes multiples qui émergent au cours du déploiement de la contestation et des mutations de l'environnement politique et social et des différents modes d'intervention des autorités publiques pour étouffer, segmenter, contrôler, neutraliser ou accompagner et susciter une convergence vers le dialogue.

Le cap du rejet des élections législatives du 30 mai met les militants des coordinations locales à Iferhounene dans une dynamique politique de mobilisation, à travers des formes de contestation diverses. Du recours à l'émeute comme ressource militante, aux marches en passant par une reconstruction des coordinations moribondes. Le durcissement de l'attitude des autorités politiques à l'égard de la contestation, à travers le dialogue avec des délégués peu représentatifs, l'emprisonnement des cadres militants et l'obstination à respecter le calendrier électoral, conditionnent la structuration dynamique et relationnelle des répertoires d'action collective de la contestation. C'est dans ce contexte qu'un nouveau cycle d'émeutes est entamé au mois de mars 2002, faisant de l'émeute une ressource politique mobilisée par les jeunes dans des stratégies rationnelles comme une arme efficace pour déstabiliser un adversaire en vue d'atteindre des objectifs politiques de rejet des élections et libérer les détenus. Cette violence des jeunes n'est pas motivée par la recherche du gain ou de butin de guerre, ni un moment de folie et de frustration psychique des contestataires. C'est un moment de complicité, de partage des épreuves difficiles, de tester ses capacités et ses limites, se confronter au devoir de solidarité et de fidélité à l'égard des camarades en lutte et d'éprouver un sentiment de fierté à travers cette prise de risques.

C'est une dynamique de groupe traversée par une toile d'affinités de camaraderie de classe d'étude et d'âge, de proximité familiale et villageoise. En s'engageant dans des affrontements avec les forces de l'ordre ils s'initient à un parcours initiatique fait d'apprentissage de militantisme, de maturation et d'affranchissement de l'autorité parentale et aussi politique leur permettant d'accéder à l'autonomie. La figure du leader de la protestation, Abrika, remplace celle du père comme symbole contestataire de toute autorité.

Ainsi, un an après l'entame de la contestation citoyenne, Iferhounene vit, au mois de mars 2002, un « nouveau Printemps noir », qui aboutira au départ de la brigade de gendarmerie, le jeudi 4 avril. Une séquence vécue par les contestataires comme une victoire symbolique en hissant le drapeau de la JSK sur le toit de la brigade de la gendarmerie, éclipsant l'acte de la constitutionnalisation de Tamazight comme langue nationale, le 8 avril 2002.

C'est ce contexte politique, submergé par l'euphorie du départ des gendarmes, qui donne à ce jeune émeutier cet élan d'humanisme en mettant en lumière l'aide logistique apportée aux policiers chargés d'occuper le siège de la gendarmerie évacué ; après avoir exprimé, il y a à peine une année, de la réprobation à l'égard de ces concitoyens, vilipendés comme des traîtres pour avoir commis, par « péché d'humanisme », le même geste, d'apporter secours (couscous et évacuations des familles) aux gendarmes encerclés.

Depuis la rentrée sociale de septembre 2001, le mouvement de contestation est entré dans la troisième phase de son cycle de mobilisation, phase descendante dans laquelle la mobilisation est rythmée par un reflux de la mobilisation notamment après le désengagement de plusieurs comités de villages, l'émergence d'organisations concurrentes notamment l'aile dialoguiste qui a constitué un partenaire pour la négociation d'un accord. Enfin, une routinisation des actions protestataires et une satisfaction partielle des revendications concrétisée lors de la constitutionnalisation de la langue amazigh le 8 avril 2002 et un statut pour les victimes, qui ne satisfait pas les familles concernées.

Ce refus de recevoir des indemnités s'explique par l'exacerbation des tensions et la radicalité des positions et des clivages politiques qui empêchent la conclusion d'un accord consensuel avec les représentants du mouvement, qui aurait permis le renoncement à la dette de sang sans crainte de perdre son honneur. La mise en scène publique et consensuelle de la fin du conflit aurait permis de renoncer à la violence et d'accepter le conflit et la diversité des intérêts comme fondement de la société politique.

La longue traversée de désert, entamée après la rentrée sociale et politique de 2001 jusqu'à l'approche du rendez-vous électoral du 30 mai, a vidé les structures locales d'une bonne partie de leur encadrement militant. La démobilisation, le désengagement et la défection de beaucoup de comités de village ont transformé le délégué en simple militant de la structure locale, dépourvu de mandat politique de sa base. Ce délitement du lien politique aura des conséquences sur l'ensemble de la mobilisation citoyenne. A Illiltén et Iferrhounene, les comités de villages ne sont plus des partenaires des structures locales comme ce fut le cas lors de l'âge d'or de la contestation (printemps-été 2001).

Le délégué du village d'Ait Arbi, Kamel AF, qui est aussi le président du comité de village garde une certaine légitimité et représentativité conférée par ce statut. Néanmoins, le lien politique entretenu avec son assemblée villageoise se délite graduellement, puisqu'il ne rend plus compte de ses activités de la même manière et de façon régulière aux membres de l'assemblée villageoise.

C'est dans cette disposition de rareté des ressources humaines et politiques que les militants sont contraints à un réaménagement des modalités de structuration et de regroupement plus adaptés, afin de rationaliser la gestion des compétences disponibles par l'institution de cadres supra-communaux et supra-tribaux ; flexibles, avec un minimum de fonctionnement bureaucratique, orienté vers la coordination des actions tenues simultanément dans les deux daïras d'Iferrhounene et de Michelet. En fait, l'installation de ces coordinations intercommunales et inter-cantonales a masqué la défaillance des structures locales et au fur à mesure de l'amplification de l'engagement dans la campagne du rejet des élections du 30 mai, elles supplantent les coordinations des deux archs At Yettura et Illiltén.

Avec cette séquence du boycottage des élections législatives, les militants du mouvement citoyen de la daïra d'Iferrhounene ont parvenu non seulement à réanimer, partiellement et temporairement, les coordinations locales qui étaient en hibernation et désertées en remobilisant le peu de compétences disposées, à les fédérer avec d'autres militants des autres coordinations

des communes voisines, dans un cadre souple, non formalisé et temporaire dirigé vers la gestion de la campagne anti-vote et la prise en charge de la mobilisation. Ces cadres sont dénommés en référence au découpage administratif : « la coordination intercommunale d'Iferhounene » et « la coordination interdaïrates Iferhounene-Ain El Hammam ». C'est l'action de mobilisation au cours du déploiement de la contestation, avec ses contraintes et ses besoins, qui déterminent la configuration de la structure mise en place. Le mode de fonctionnement de ces structures est loin de respecter les règles et procédures fixées par la CADC et l'interwilayas. (Présidence tournante, mandat de délégué, etc.). Un travail de renégociation et de réactualisation des formes d'action communautaires est entrepris, de la mise en quarantaine qui est brandi comme menace contre les dialoguistes et les participationnistes aux élections pour enrayer toute expression dissonante du consensus communautaire, et une aspiration moderniste revendiquée dans le discours mais incapable de laisser l'espace public à la participation féminine.

Le déficit de légitimité du scrutin qui exprime le peu de crédit accordé à l'action politique parlementaire institutionnelle ne s'est pas traduit ou transformé en un élargissement de la contestation en dehors de la Kabylie et la formation d'une coalition contestataire regroupant les différents acteurs et collectifs qui animent les multiples émeutes et mobilisations survenus dans plusieurs localités d'Algérie, et l'élaboration d'une nouvelle plate-forme de revendications consensuelle.

Nous pensons que cette fragmentation de la contestation et son incapacité à élargir son espace de déploiement est le résultat de la conjonction de plusieurs facteurs. Ainsi, de l'absence de courtiers capables de déssectoriser le conflit, qui mettent en relation des espaces sociaux ou groupes séparés, gagner des sympathies et nouer des loyautés nouvelles et d'étendre les *frames* du mouvement. Cette rareté des courtiers et leur mise en absence s'est traduite par l'exclusion des syndicalistes, militants associatifs et féministes porteurs de discours politique non communautariste et de « la mise hors-jeu » de l'université et des intellectuels capables de nouer un pont avec d'autres groupes et espaces sociaux en dehors de la Kabylie. La subordination de leur participation à leur loyauté à l'égard de leurs villages a limité considérablement l'autonomie de ceux qui se sont impliqués et dissuadé d'autres à s'engager attachant beaucoup d'égard à leur liberté, qui est par définition le propre du statut de l'intellectuel.

L'opposition à la tenue d'une conférence nationale du mouvement, de peur de renégocier avec de nouveaux partenaires politiques et sociaux un autre contrat et une plate-forme de revendications et par là risquer une éventuelle perte de contrôle sur le mouvement de contestation, a contribué à cantonner la mobilisation en Kabylie. Les responsables du mouvement n'ont pas perçu cette conférence comme opportunité politique à saisir afin d'assurer la connexion de sites contestataires antérieurement sans contact, à travailler ensemble pour construire une alliance et une large coalition contestataire. Ceci exige des entrepreneurs de cause de mettre en place un dispositif d'intéressement, traduire les revendications du mouvement et introduire de nouvelles thématiques qui préoccupent les populations algériennes dans le langage et la sensibilité qui leur est propres. C'est-à-dire entrer en « résonance » avec leurs préoccupations spécifiques qui les intéressent et en leur proposant une « solution » crédible et pertinente.

Au lieu de prendre ce risque, ils l'ont considéré comme une menace à écarter de crainte de voir modifier la nature de leur mouvement et de réaménager la plate-forme de revendication pour inventer un autre consensus des forces politiques et sociales hétérogènes, d'où la précipitation à vouloir déclarer la plate-forme d'El Kseur scellée et non négociable et d'exclure tous les militants syndicalistes et associatifs.

La crainte de la manipulation des autorités brouille et court-circuite la relation entre les différents espaces sociaux fortement segmenté et clivé par des processus historique, linguistique, culturelle, et politique distincts. Chaque région ou groupe social a sa propre trajectoire historique et sa dynamique de mobilisation, son répertoire d'actions protestataires et ses rapports particuliers avec l'Etat. Ces clivages sont alimentés et entretenus par des clichés et stéréotypes du sens commun et propagés par les appareils idéologiques de l'Etat dont l'objectif principal est de maintenir cette segmentation et cloisonnement de l'espace social qui est la condition du maintien du contrôle et de la maîtrise politique du pouvoir politique sur la société et les dynamiques contestataires.

Ce manque de résonance est amplifié par le brouillage de l'identité du mouvement de contestation par les autorités politiques qui ont opté pour une stratégie d'« ethnicisation de la protestation » et sa réduction à son aspect identitaire autour de la revendication linguistique pour se soustraire aux revendications politiques et économiques. Cette image a fonctionné comme repoussoir qui a dilapidé le capital de sympathie envers le mouvement de protestation et de ce fait il a neutralisé l'engagement de plusieurs militants en dehors de la Kabylie. La dénomination *arouch* en est aussi un épouvantail qui sert à miroiter les risques de retour des archaïsmes. Enfin, l'apparition du MAK apporte une preuve au spectre d'un sécessionnisme kabyle longtemps agité par le régime algérien pour disqualifier les revendications du mouvement de revendication berbère. Cette stratégie d'ethnicisation de la protestation semble renforcer et nourrir ce courant.

Les mobilisations qui ont émergé au cours du cycle de protestation inauguré par le mouvement de 2001, à l'image de celles des Aurès, du Mزاب et du Sud en 2004, n'ont pas donné lieu à la constitution de coalitions protestataires pour fédérer les différents foyers protestataires et élaborer une plate-forme commune. Ces contestations locales expriment des revendications visant à accorder la priorité aux « enfants du bled » pour l'accès à l'emploi, au logement, aux services et aux marchés publics pour les entrepreneurs locaux, certains manifestants ont exprimé des slogans ethnistes à Ouargla (Kabyles et Chaouia dehors). Ces barricades symboliques cloisonnent les groupes et les collectifs protestataires et empêchent l'émergence d'un cadre fédérateur et d'un horizon commun du possible.

Désormais, en l'absence de courtiers et de résonance des revendications des protestataires en dehors de la Kabylie, et face à l'approche répressive et ethniste des autorités, le repli vers soi, vers le cercle le plus profond du local devient une valeur refuge sécurisante face aux incertitudes, ce qui bloque la déssectorisation des protestations.

L'annonce des élections municipales pour le 10 octobre sera-t-elle le début d'une nouvelle approche des différents protagonistes ?

Chapitre 12

*Elections locales du 10 octobre 2002
Nouvelle séquence de structuration et de
mobilisation.*

Introduction :

La forte mobilisation contre les élections du 30 mai 2002, et l'euphorie suscitée par la réussite de l'action du rejet du scrutin, le faible taux de participation inédit de 46,09 % à l'échelle nationale, ont anesthésié les militants des coordinations locales à Iferhounene. Ce « repos mérité du guerrier » a fait entrer les structures locales dans une longue « traversée du désert », ne faisant que de la simple figuration lors des cérémonies et rituels de célébrations des dates symboliques de laplate-forme d'El-Kseur, de la « marche historique » du 14 juin, de la mort de Matoub 25 juin et de l'anniversaire de l'indépendance¹¹⁸⁰.

Dans ce chapitre nous traiterons de la mobilisation durant la période qui a suivi les législatives du 30 mai jusqu'aux élections locales du 10 octobre 2002.

Il s'agit de savoir comment les militants des coordinations locales d'Iferhounene pourront-ils surmonter la dislocation de structures et cadres de mobilisation ? Auront-ils de nouvelles ressources politiques pour dépasser les divisions internes existantes amplifiées par l'annonce de la participation du FFS aux élections municipales du 10 octobre 2002 ? Les délégués de villages militants du FFS suivront-ils l'appel de leur parti ou poursuivront leur engagement dans le mouvement citoyen ? Comment arriveront-ils à négocier ces tensions nées de leurs inscriptions dans des univers multiples ?

Que faire ? Comment faire et avec qui ? Des questions qui préoccupent les quelques militants qui continuent à animer la contestation. Face à cette démobilisation, comment résoudre ce paradoxe de l'action collective, du passager clandestin ou du ticket libre qui démotive les militants et la population à participer à l'action collective et conduit au désintéressement du bien public ?

¹¹⁸⁰Le 25 juin 2002, quatrième anniversaire de l'assassinat de Matoub a été commémoré par des actions de protestations. Grève générale et marche à Tizi-Ouzou, Bouira et Bejaia. Selon les comptes rendus de la presse, la grève a été suivie par la population, en revanche, la marche n'a pas drainé une grande affluence. La marche a été empêchée à Bouira. Le vendredi 05 juillet 2002, le dispositif policier a empêché les délégués du mouvement d'organiser un rassemblement à Alger pour exiger la libération des détenus

12-1-La restructuration des coordinations locales du mouvement citoyen.**D'une coordination tribale à une coordination communale ?****« La coordination intercommunale de la Daïra d'Iferhounene » : juillet 2002.**

Le boycott n'est pas un mode passif de contestation collective. La décision de rejeter les élections communales du 10 octobre a induit un processus de mobilisation des acteurs et des réseaux dormants, un réajustement des structures qui encadrent la contestation et une prolifération des modes d'action protestataires.

L'approche des élections locales du 10 octobre 2002 va susciter une nouvelle dynamique politique qui aura des conséquences importantes sur les modalités de structuration du « mouvement citoyen » à Iferhounene ; avec l'effritement du consensus anti-élections entre les différents partenaires politiques du mouvement, du fait d'une éventuelle participation du FFS à ce scrutin local¹¹⁸¹. Ce qui se traduira par l'explosion en éclat de l'unité d'action des militants des différents partis politiques rassemblés sous la bannière de la « coordination intercommunale d'Iferhounene » et « coordination inter-dairates de Ain El Hammam ».

Ce nouvel état des rapports de forces politiques à l'échelle nationale et locale se greffe sur une certaine léthargie de la coordination du archAt Yettura depuis au moins les élections législatives du 30 mai 2002. Cette défection des militants peut s'expliquer par plusieurs motivations. Soit par un besoin de repos mérité pour reprendre des forces, ou l'occasion de s'éclipser et de reprendre une vie normale et surtout de peur, justifiée ou exagérée, d'être arrêté par la police notamment avec l'emprisonnement de plusieurs cadres du mouvement à partir de la fin du mois de mars 2002. Pour certains militants, c'est la fin des espoirs suscités par la mobilisation citoyenne d'avril 2001. Le délégué du village d'Ait Arbi et de la coordination At Yettura a passé quelques mois au Sahara, à Tamenrasset¹¹⁸². Cette absence a eu un impact sur la régularité de la participation de la coordination At Yettura aux conclaves de la CADC, puisque à plusieurs reprises cette structure locale a brillé par ses absences aux conclaves de la CADC.

L'approche de la date du 10 octobre contraint certains militants des coordinations locales à engager une initiative pour rassembler le peu de ressources militantes disponibles et réactiver les structures et insuffler une nouvelle dynamique de mobilisation.

12-1-1-La réunion de prise de contact du 14juillet :

C'est l'appel lancé en juillet 2002 par la CADC pour la reconstitution des coordinations locales défaillantes, en prévision du rejet des élections locales d'octobre 2002 qui suscitera une réaction de quelques militants. En effet, quelques délégués ont initié une rencontre de prise de

¹¹⁸¹ Le FFS n'a annoncé officiellement sa décision de participer aux élections du 10 octobre que le samedi 3 août.

¹¹⁸² Ce délégué s'est mis à l'abri du climat de tensions et d'arrestations installé depuis le mois de mars 2002. Son séjour au Sahara a été l'occasion d'explorer les chances de trouver un travail, dans le domaine de PTT. Il a rejoint le village au début du mois de juillet 2002.

contact pour renouer avec la coordination politique entre une poignée de militants rescapés de la traversée du désert des structures locales du mouvement.

Kamel AF, raconte cette séquence suite à son retour du Sahara : *« lors de mon retour au village, j'ai rencontré Mazi Amara délégué de la « coordination d'Illilten » qui m'avait informé que les délégués de « la coordination d'At Yettura » ne venaient pas aux conclaves de la CADC. Je lui ai répondu que peut être cela s'explique par une question de disponibilité des militants. On a convenu de réfléchir sur ce qu'on peut faire par la suite »* (Kamel AF août 2007)

Ces premiers contacts aboutissent à une amorce d'une nouvelle dynamique initiée par les militants de la coordination d'Illilten. En effet, un appel daté du 12/07/2002, est lancé par la coordination du « archIllilten » invitant les « représentants de villages des communes de Ain El Hammam, Akbil, At Buyucef, Iferhounene et Imessouhal, à prendre part à la réunion qui se tiendra à la maison de jeunes d'Iferhounene, le dimanche 14 juillet 2002, à 16 heures ».

Une réunion de travail¹¹⁸³ est tenue, le dimanche 14 juillet, qui a regroupé plusieurs militants des coordinations de la région ex-daira de Ain El Hammam. Il y avait la participation des militants de cinq coordinations : Illilten, Iferhounene, Imessouhal, Akbil, Abi Youcef. Il semble que la commune de Ain El Hammam, n'a pas assisté à cette rencontre. (PV du 18 juillet 02)

Mazi Amara délégué d'Illilten, un des initiateurs de cette opération, parle de réactivation des structures intercommunales et interdairatesqui ont été mises en place au mois de mars 2002, pour surmonter la léthargie dans laquelle étaient ces coordinations et préparer la campagne anti-vote. (déc. 2007)

12-1-2-La réunion du 18 juillet 2002 :

L'appel aux villages de la commune d'Iferhounene.

Immédiatement après cette réunion de concertation de quelques militants des cinq coordinations, du 14 juillet, une autre rencontre a eu lieu à la maison de jeunes d'Iferhounene¹¹⁸⁴, tenue le jeudi 18 juillet, qui a regroupé des délégués de trois villages sur les 23 que compte la commune d'Iferhounene. Il s'agit des villages d'Ait Arbi, Tirourda et Taourirt Ali Ouanaser.

Les présents à la réunion ont lancé « un appel solennel pour les villages non représentés dans le mouvement citoyen » pour les inviter à « désigner un délégué digne de ce mot » et rappelle « les autres villages de la commune d'Iferhounene que le mouvement citoyen né du

¹¹⁸³ Nous tenons cette information de la déclaration de la coordination de la commune d'Iferhounene du 18 juillet 2002 qui fait référence brièvement à cette réunion des cinq coordinations de la région (ex-daïra) de Michelet.

¹¹⁸⁴ La coordination At Yettura ne possède pas de siège à elle. Son local qui a été octroyé par la mairie pour une période de quelques mois seulement a été récupéré après le relâchement totale de la coordination qui n'avait pas d'existence qu'à l'approche des élections (30 mai et 10 octobre 2002 etc.)

Printemps noir 2001 s'inscrit dans la durée jusqu'à la satisfaction pleine et entière de la plateforme d'El-Kseur »¹¹⁸⁵

Il faut mettre en lumière deux faits marquants. Le premier c'est que pour la première fois l'appel est adressé uniquement aux villages de la commune d'Iferhounene sans citer ceux de la commune d'Imessouhal qui faisaient partie de « la coordination du archAt Yettura ». Le deuxième fait, c'est l'apparition d'une « nouvelle » structure du mouvement citoyen à Iferhounene ; « la coordination de la commune d'Iferhounene » au nom duquel cet appel est signé. Prenant acte de la « mort officielle », sans l'assumer publiquement, de « la coordination du archAt Yettura », première victime du consensus politique brisé entre les militants du mouvement appartenant aux différents partis politiques, suite à la décision du FFS de participer aux élections d'octobre 2002.

Le parti d'Ait Ahmed est beaucoup plus implanté dans des villages de la commune d'Imessouhal que dans ceux de la commune d'Iferhounene. L'opinion publique locale pense que cette répartition de l'implantation du FFS sur le territoire des deux communes s'explique par l'ancrage maraboutique du FFS, c'est-à-dire que ce parti est investi par les lignages religieux qui sont fortement implantés dans les villages de la commune d'Imessouhal. Ces lignages religieux sont sensibles à l'origine maraboutique du leader du FFS, Hocine Ait Ahmed. De l'autre côté, le RCD est perçu comme le parti des kabyles. Au-delà de la validation empirique de ce schéma, cette catégorie de perception des villageois sur ces deux partis détermine en partie l'attitude électorale lors des différents scrutins, notamment les municipales.

La coordination locale à Iferhounene réalise le passage d'une dénomination tribale (coordination du archAt Yettura), à une structure communale « la coordination de la commune d'Iferhounene ». Ce processus a été entamé depuis la rentrée sociale en septembre 2001 et amplifié lors de la séquence du rejet des élections du 30 mai 2002. Ce mouvement de restructuration des coordinations locales s'est déroulé dans un climat de tension et de tiraillement, d'incertitude et de défection de part et d'autre entre les différents acteurs qui ont des attaches multiples ou des inscriptions diverses dans différentes structures. La fidélité au réseau politique tissé au fil des luttes au sein du mouvement citoyen ou allégeance à la structure partisane. Cette tension est à l'origine d'un processus de défection et de restructuration des coordinations du mouvement de contestation. Les prises de position du FFS et de son leader contre le « mouvement des arouchs » amplifient cette tension. La déclaration du 26 mars d'Ait Ahmed à travers une note associe l'origine du « mouvement des arouchs » aux créations des laboratoires de la DRS.

Pour mieux saisir la position du FFS au sujet du mouvement de protestation en Kabylie, LahouariAddi pointe les zones de tensions qui traversent ce parti. Ainsi, le FFS est tirailé par une tension entre son identité et ancrage régional et son discours à dimension nationale. Du dilemme né de la volonté de s'imposer comme le seul porte-parole de la Kabylie frondeuse et son souhait de s'implanter sur l'ensemble du territoire national. Ces tensions se manifestent dans des prises de positions du FFS contre le mouvement de protestation qui parle au nom de

¹¹⁸⁵ Déclaration de la « coordination de la commune d'Iferhounene » du jeudi 18 juillet 2002.

toute la population et lui dispute le monopole de la représentativité de la Kabylie, son bastion naturel et tous ceux qui vaudraient s'y implanter sont accusés d'être au service de la DRS.¹¹⁸⁶

12-1-3-La mise en place de la coordination de la commune d'Iferhounene

Lors de cette réunion du 18 juillet, il a été décidé de contacter les villages absents pour les inviter à une rencontre qui aura pour objectif de « relancer » la coordination d'Iferhounene. Chaque délégué présent a été chargé de contacter et de tenter de convaincre un certain nombre de villages limitrophes d'assister à la prochaine réunion. Le PV¹¹⁸⁷ de la réunion a été élaboré par Kamel AF au village d'Ait Arbi avec l'aide du lycéen (et émeutier) smail.

Tous les villages de la commune ont été invités à une rencontre pour la reconstruction de la coordination, prévue au niveau de la maison de jeunes d'Iferhounene. Kamel se lance, aussitôt, dans les préparatifs :

« Farid (son frère) nous a conduit avec son véhicule dans les villages pour remettre les convocations, et on a réussi à réunir presque 22 villages de la commune d'Iferhounene. »
(Kamel , Août2007)

Presque la totalité des villages (22/23) de la commune d'Iferhounene étaient réunis à la maison de jeunes quelques jours après la réception de cette convocation. Cette fois-ci, les règles du jeu sont totalement nouvelles, les critères d'établissement du « mandat de délégué », si on peut parler de mandat et de délégué, ne sont plus les mêmes : **« Il faut dire que cette fois-ci on n'avait pas exigé que le délégué soit élu dans une assemblée générale de son village, car on était face à une structure du arch qui était défailante et il fallait bien se structurer et on avait besoin seulement de ceux qui désirent travailler et militer. [...] on s'est entendu qu'on n'était pas obligé d'être représentatif notamment en ces débuts du processus de reconstruction, parce que notre objectif était de préparer le terrain à la campagne anti-vote »** (Kamel AF, août 2007)

La nouvelle structure du mouvement « la coordination communale d'Iferhounene » n'ambitionne pas d'être représentative de l'ensemble des villages de la commune, puisque cet objectif n'était pas à sa portée. Elle est seulement conçue par ces militants comme un cadre politique au service d'objectifs plus immédiats et temporaires liés au rejet des élections locales, du 10 octobre 2002.

Les militants de « la coordination de la commune d'Iferhounene » ont convenu de ne pas installer une instance issue de l'assemblée générale des délégués de villages, du type de bureau ou de conseil de la coordination. Cette structure est ouverte à tous les militants qui désirent s'y engager avec ou sans mandat de délégué.

¹¹⁸⁶ Lahouari Addi, 2006, p154.

¹¹⁸⁷ De tous les documents produits par le mouvement des arouch à Iferhounene cette déclaration du 18 juillet est le premier document depuis mai 2001 à être signé par une seule instance dénommée : « coordination de la commune d'Iferhounene ». Ce texte ne mentionne pas la création de cette entité, laissant croire qu'elle existait déjà.

Dans la commune d'Illilten, « la coordination communale » était elle aussi en hibernation et ne participait plus aux conclaves et actions de la CADC depuis les dernières élections de mai 2002. Ainsi, cette nouvelle dynamique de réactivation s'est traduite par « l'installation d'une nouvelle coordination...composée de délégués de sept villages de la commune en attendant l'élection des délégués des quatre autres villages restants ». ¹¹⁸⁸

Sur la base des documents de travail et de déclaration de cette structure nous pouvons reconstituer les noms de ces sept villages, il s'agit de : Zoubga, Ait Adellah, Ihaddaden, Tifilkout, Taghzout, Azrou, Iguefilen, Taourirt Amrous. Les trois villages « absents », connus pour leur sympathies politiques avec le FFS sont : Tizit, Ait Sider, Ait Aissa, ¹¹⁸⁹

Ainsi, les modalités de restructuration des coordinations locales nous permettent de constater la flexibilité des formes d'organisation et la mutation des liens politiques qui se nouent entre les militants avec les villages. La défection des militants proches du FFS et de certains comités de villages (notamment ceux de la commune d'Iferhounene) qui ne délèguent plus, depuis septembre 2001, leurs représentants a conduit à redéfinir le statut du membre de la coordination locale, statut qui n'est pas exclusivement réservé aux délégués mandatés par leur assemblées villageoises mais ouvert à tous les militants engagés dans la dynamique de contestation ¹¹⁹⁰. La structure locale est devenue une « coordination communale d'Iferhounene » après avoir été dénommée en référence à la tribu d'At Yettura.

¹¹⁸⁸ Communiqué de la coordination du Arch Ath Illilten, non daté

¹¹⁸⁹ Dans une déclaration non datée, la « coordination du arch Illilten » répond aux accusations du FFS qui relèvent le manque de représentativité des délégués de la coordination. Ainsi, des noms de délégués sont annoncés comme suit : 1-Djellal Moussa (Illilten), curieusement ce militant originaire du village de Tizit n'est pas le délégué de son village dominé par le FFS et signe au nom d'Illilten ce qui ne clarifie pas la situation et soulève des questions sur sa représentativité (référence au village ou au quartier ?). Le chef-lieu de la commune est désigné communément Souk El Had en référence au marché du dimanche tenu dans ce lieu et qui s'est transformé en zone d'habitations et d'implantation de quelques services publics (APC, poste, Garde communale, Lycée, CEM). 2- Laid Boussad du village de Zoubga, 3- Nait Saada Boualem du village d'Ait Adellah, 4- Ait BenAli Arezki du village d'Ihaddaden, 5- Mazi Amara de Tifilkout, 6-Ait Amrane Larbi d'Azrou, 7- Mehrez Amar du village d'Iguefilen, 8- Azoug Ouremdane du village de Taourirt Amrous. Les villages de Taghzout, Tizit, Ait Sider et Ait Aissa Ouyahia ne figurent pas dans cette coordination.

¹¹⁹⁰ L'examen du parcours de Djellal Moussa au sein de la structure locale à Illilten est très significatif de cette complexité des rapports entre un militant associatif engagé dans le mouvement, de ses liens avec son village de Tizit, et avec la coordination locale et l'évolution des rapports avec les partis politiques partenaires du mouvement, notamment avec le FFS.

Djellal Moussa, 35 ans père de trois enfants est enseignant de technologie au CEM d'Illilten et militant associatif comme président de l'association *Tara* du village de Tizit. Il s'engage dans le mouvement de protestation au sein de la « coordination du arch Illilten » comme délégué de son village de Tizit sans obtenir aucun mandat ni pv de désignation de l'assemblée villageoise ou du comité de village. Il participe à plusieurs marches et manifestations, et il fut arrêté par la police à Alger le 8 Août 2001. Il assume la fonction de délégué de son village Tizit (PV réunion de la coordination communale d'Illilten du 2 octobre 2001, où il a été désigné comme délégué de son village pour la marche du 5 octobre à Alger) (source : documents personnels du délégué permanent Mamert Mahmoud).

Avec l'implication du FFS dans les élections d'octobre 2002, la situation se modifie et suite aux remarques et critiques à son égard de ne pas avoir de mandat de son village, Djellal est contraint de ne plus représenter son village du fait de la forte influence du FFS à Tizit où est originaire le maire de la commune d'Illilten. Il continue de militer au sein de la coordination communale d'Illilten en tant que militant et son nom figure dans une déclaration comme délégué d'Illilten, référence implicite au chef-lieu de la commune où il travaille. Il est depuis

Ce processus de restructuration va au-delà des communes d'Iferhounene et d'Illilten, pour tenter de fédérer le peu de ressources militantes disponibles.

12-1-4-La réunion du 26 juillet 2002 de « la coordination intercommunale de la Daïra d'Iferhounene ».

Le rejet des élections locales et la « réactivation » de « La coordination intercommunale de la Daïra d'Iferhounene » :

Cette nouvelle dynamique de réactivation des « coordinations défaillantes » imposée par la CADC, a conduit, à la mise en place dans un premier temps d'une nouvelle structure du « mouvement citoyen » à Iferhounene, et dans un second moment à la « réactivation » de la structure locale sur de nouvelles bases ou à la mise en place d'une structure fédérative des communes de la daïra d'Iferhounene, dénommée « la coordination intercommunale de la Daïra d'Iferhounene ».

La mise en application de l'ultimatum lancée par « l'interwilayale », relayée dans la wilaya de Tizi-Ouzou par la CADC, pour exiger le départ des chefs de daïra (de Kabylie) et la libération des détenus du mouvement citoyen¹¹⁹¹ a requis et imposé la collaboration et la concertation des militants des trois communes de la daïra d'Iferhounene.

Cet arsenal d'actions de protestation vise à accompagner la stratégie de boycott des élections et dissuader les potentiels candidats de se faire manifester. C'est ce que Jasper appelle « tactiques d'accompagnement »¹¹⁹² qui encadrent l'action du boycott, et qui en tant que mode de protestation est orienté pour provoquer et engendrer l'engagement et maintenir la mobilisation des boycotteurs.¹¹⁹³

Ainsi, la forme de l'action retenue par la CADC qui consiste dans l'exigence du départ ou l'expulsion d'un représentant de l'Etat (chef de Daïra : sous-préfet) détermine le lieu de la mobilisation qui n'est pas (ou n'est plus) celui d'une seule tribu ou de la commune mais nécessairement l'espace de rencontre et de présence de plusieurs communes et probablement aussi de plusieurs tribus. C'est le cas dans la daïra d'Iferhounene qui compte trois communes (Iferhounene, Imessouhal et Illilten) affiliées à deux tribus (Illilten et At Yettura).

6 octobre 2002, le nouveau trésorier de la coordination communale d'Illilten en remplacement de Nait Tahar Hocine. Un PV de passation de consignes est dressé le 6 octobre et une déclaration sur l'honneur est établie le 13 septembre dans laquelle il s'engage « à respecter les principes directeurs et le code d'honneur du mouvement citoyen », document signé et légalisé par les services de la mairie d'Illilten.

Il jouera graduellement un rôle très actif au sein de la coordination communale d'Illilten et à l'intercommunale d'Iferhounene et de la CADC.

¹¹⁹¹La CADC en conclave à Bouhinoun décide du principe du rejet des élections municipales du 10 octobre, et d'intensifier la mobilisation en vue de libérer les délégués détenus, marche populaire est prévue pour jeudi prochain dans la ville des Genêts, un ultimatum de 72 heures sera donné aux autorités à partir de jeudi à minuit pour libérer les détenus. Faute de quoi, il sera procédé à l'exclusion immédiate des chefs de daïra de la Kabylie. *Le Matin* 21 Juillet 2002.

¹¹⁹² Jasper (James C.), *The Art of Moral Protest*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 1997.

¹¹⁹³Cf, Philippe Balsiger, « Boycott », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, p82.

Ce fait nouveau a conduit et contraint les militants et certains délégués des villages de la commune d'Iferhounene (Ait Arbi, Tirourda et Taourirt Ali Ouanaser) à abandonner ce ressort de mobilisation et opter pour une « intercommunale de la daïra d'Iferhounene ».

En dépit de cette contrainte, certains villages de la commune d'Imessouhal moins sensibles aux positions du FFS, et faute d'une coordination locale dans leur commune et suite à la dislocation de « la coordination tribale d'At Yettura », ont préféré activer au sein de « la coordination intercommunale de la daïra d'Iferhounene ». Kamel AF, acteur de ce processus explique la procédure : **« on a mis en place une coordination intercommunale composée de la commune d'Iferhounene et d'Illiltén. La commune d'Imessouhal n'a pas été exclue, seulement leurs villages n'ont pas envoyé de délégués, à part les villages de Tizi Bufed, Tizi Gufres et Bou Messaoud, mais leur cotisation de 1000DA c'était nous qui les payait. »** (Kamel AF août 2007)

Ce que confirme Mazi d'Illiltén : **« Imessouhal n'était pas représenté dans la coordination¹¹⁹⁴, même si quelques villages étaient présents (4/17): Bu Messaoud, Tizi Guefres, At Ouatas (village de si Abdellah militant du FFS et marabout) et AguniBufed. Même chose à propos d'Iferhounene, il y avait seulement quelques villages (6/23): Iferhounene, Ait Arbi, Taxlijt, Tirourda (tout le verseau) At Lmensur, Taourirt Ali Ounacer. »** (Mazi déc.2007)

De ce fait, on constate que seul un quart des villages (1/4) des deux communes (Iferhounene et Imessouhal) était présent au sein de cette structure. Dix des quarante villages (10/40) avaient un militant ou rarement un représentant mandaté qui active au nom du village ou en son nom propre. Ainsi, dans la daïra d'Iferhounene les militants ont pu restructurer les coordinations du archIlliltén, et la coordination communale d'Iferhounene, et mis en place une structure intercommunales d'Iferhounene. A Imessouhal, il n'y pas de coordination communale, ce qui contraint les quelques militants mobilisés à intégrer et activer au sein de l'intercommunales d'Iferhounene. En revanche dans la commune d'Illiltén, 7 villages sur les 11 ont leur représentant dans la coordination locale.

En réponse à l'appel de la CADC de mettre la pression sur les autorités pour libérer les détenus du mouvement citoyen et assumer la décision d'exiger le départ du chef de Daïra¹¹⁹⁵, les militants des deux coordinations des communes d'Iferhounene et d'Illiltén se sont réunis à Iferhounene le 26 juillet 2002, à la maison de jeunes. Suite au débat, il a été décidé de lancer un appel¹¹⁹⁶ à la « population à venir participer massivement à la marche pacifique qui aura lieu le

¹¹⁹⁴ Les déclarations faites par cette intercommunale sont parfois accompagnées entre parenthèses de trois communes (Illiltén, Iferhounene et Imessouhal). A titre d'illustration l'appel lancé pour une marche pour le 28 octobre 2002.

¹¹⁹⁵ Cette décision a été prise le jeudi 25 juillet, après la grève générale et l'interdiction de la marche de la CADC à Tizi-Ouzou le même jour.

¹¹⁹⁶ Cet Appel est consigné dans une feuille de format A4, écrit en caractères gras et qui porte le titre : APPEL. En haut de la page le nom de l'entité émettrice : CADC de Tizi-Ouzou coordination inter-communale de la daïra d'Iferhounene. Au milieu du texte et dans un encadré sont mentionnés le trajet de la marche et la durée de la grève

lundi 29/07/2002 à 10h00 » accompagnée d'une grève générale de 9h à 12h. Les mots d'ordre de cette action sont ceux que la CADC avait fixé, à savoir « pour exiger : le départ immédiat du chef de daïra après expiration de l'ultimatum de la CADC ; la libération inconditionnelle des détenus du mouvement citoyen ; la satisfaction pleine et entière de la plate-forme d'El-Kseur ».

Ces actions de mobilisation sont des « tactiques d'accompagnement » de l'action du boycott et qui assurent, selon Jasper, un rôle crucial et offrent, par ailleurs, l'occasion « *de prise de parole qui permettent une expression forte de l'indignation* ». ¹¹⁹⁷

Cette fin du mois de juillet connaît une double stratégie du gouvernement qui durcit la répression en arrêtant plusieurs délégués du mouvement et en même temps teste la réactivité des structures de la contestation par l'envoi d'émissaires en vue d'un dialogue. ¹¹⁹⁸ Le mouvement est aussi l'objet d'une contre-attaque du leader islamiste du MSP, Nahnah qui recommande aux autorités d'adopter la même fermeté à l'égard du mouvement de protestation que celle qui a été préconisée contre ceux qui ont « mené le pays à la destruction » (les terroristes) et s'attaque à Belaid Abrika et la presse qui selon lui veut « christianiser le peuple algérien ». ¹¹⁹⁹

12-2-La marche et l'émeute du 29 juillet 2002 :

Expiration de l'ultimatum et expulsion des chefs de daïra.

Cette action de protestation a été décidée par la direction du mouvement qui a fixé un ultimatum de trois jours pour libérer les détenus, faute de quoi elle procéderait à l'expulsion des chefs de daïra ¹²⁰⁰. L'ultimatum lancé à partir du jeudi 26 juillet à minuit jusqu'au dimanche 28 juillet, à minuit.

Le recours à ce répertoire d'action collective d'expulsion, n'est pas fortuit. Tilly. C., parle de mouvement social comme le résultat d'un « processus cumulatif ». ¹²⁰¹ Ainsi, nous pensons que les acteurs du mouvement citoyen ont puisé dans le répertoire d'action collective kabyle ce mode de pression et de contrainte collective qu'exerçaient les villageois à l'encontre des personnes qui mettaient, à leurs yeux, en péril l'ordre villageois. Ainsi, le bannissement était un

générale. L'appel se termine par les slogans classiques du mouvement « *ulac smah ulac*, le combat continue, et le lieu et la date de l'édition du texte.

¹¹⁹⁷ Jasper, 1997, p252, cité par Philippe Balsiger, ibid, p82.

¹¹⁹⁸ La presse fait état de contact entre un émissaire du « gouvernement » avec certains délégués emprisonnés à Tizi-Ouzou. Ces derniers se sont réunis dans l'enceinte de la prison, le 19 juin, pour signifier, dans une déclaration, leur refus du dialogue et leur attachement aux structures du mouvement. *Le Matin* du 28/06/2002

Le groupe de délégués de Bejaïa, détenus à la prison de L'khamis, ont reçu des visites des émissaires du gouvernement, Benouret confirme les propos d'Ali Gherbi sans toutefois révéler le contenu des « échanges », se bornant à affirmer que « en l'absence de réaction de la CICB à l'offre de dialogue de Benflis, les détenus de la cellule n° 8 avaient décidé de prendre acte de l'initiative du Chef du gouvernement dans un souci d'apaisement ». *Le Matin* du 12 août. Pour un compte rendu détaillé de cette séquence de tractations sous la contrainte de la prison, voir le quotidien *Liberté*, 29 août 2002.

¹¹⁹⁹ *Le Matin*, 25 juillet 2002. (DP Mahé)

¹²⁰⁰ Affrontements en Kabylie dans les chefs lieu de daïras à l'expiration de l'ultimatum adressé par la coordination des Ourouchs pour la libération des détenus politiques, sous peine d'expulsion des chefs de daïra (sous-préfets).

¹²⁰¹ Charles Tilly, Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°4, octobre 1984, p 102-103.

des procédés de résolution des conflits et tensions et de limitation des cycles de violence en Kabylie.¹²⁰²

Le jour de la marche, les magasins de la ville ont baissé leurs rideaux. Le cortège qui s'est rassemblé le matin, au niveau de l'ancien siège de la brigade de gendarmerie, a entamé la marche au environ de 10h. Après avoir parcouru le centre-ville, les manifestants se sont dirigés vers le nouveau siège de la daïra situé à la sortie de la ville aux alentours du carrefour de Tizi-Bourène, où étaient stationnés une dizaine de fourgons de police et de CRS positionnés pour recevoir cette foule qui scandaient des slogans hostiles « au pouvoir assassin » et exigeaient la « libération des détenus ».

Voici le récit de cette action par un des organisateurs :

« C'est une marche organisée par l'intercommunale d'Iferhounene, il n'y avait pas beaucoup de monde. J'ai pris la parole et j'ai demandé du calme aux jeunes qui étaient prêt à en découdre avec les CRS. Et on a expliqué le but de notre action. On avait refusé de voir le chef de daïra qui demandait à nous recevoir en l'invitant à descendre nous rencontrer. Une émeute a éclaté, le siège de la daïra a été encerclé par les manifestants de partout notamment d'en haut » (Mazi, déc. 2007)

La marche se transforme en une grande émeute à la rencontre des deux parties adverses. Les services de sécurité refusent de laisser les manifestants atteindre le siège de la daïra et lancent des bombes lacrymogènes qui sifflent dans le ciel d'Iferhounene, et tombent au milieu de cette foule affolée par ce déluge de projectiles qui provoquent l'asphyxie et des troubles de la vue et de la respiration. Des groupes de jeunes escaladent la petite colline qui entoure le rondpoint de Tizi Bourène barricadé par les véhicules des forces de l'ordre. Arrivés à une hauteur qui domine l'édifice de la daïra, ils lancent à leur tour des projectiles vers une partie des forces de l'ordre parqués à l'intérieur de la cour. Ces engins ; morceaux de pierres qui constituent l'arme favorite des jeunes émeutiers, atteignent le toit de la bâtisse. L'ampleur des impacts des pierres sur le toit lui porte des dommages considérables. Plus de trois heures étaient nécessaires pour le retour au calme précaire à Iferhounene ; puisque les camions des CRS ne quitteront pas la ville pour assurer

¹²⁰²Hanoteau et Letourneux notent que le nombre des bannis est très considérable en Kabylie, qu'il s'agit de bannissement temporaire ou à perpétuité. Au sujet des motifs de prononciation d'un bannissement, les deux auteurs précisent qu'il est « toujours prononcé contre le coupable qui a échappé par la fuite à une condamnation capitale » et qui touchent « surtout pour les affaires de femmes qui pourraient occasionner des conflits sanglants. »

Par ailleurs, la personne bannie ne perd pas l'usage de ses biens « il les fait administrer par procuration et peut, quand il a un procès à soutenir ou un intérêt majeur à sauvegarder, obtenir l'ânaïa de la djemâa ou même d'un particulier, pour revenir temporairement dans son village. »

Dans certains cas, on interdit au banni de s'installer dans le territoire de la tribu s'il est condamné pour atteinte à la hurma de l'assemblée villageoise, mais il peut se réfugier dans le village voisin « si le fait coupable ne donne lieu qu'à l'exercice de la rek'ba. ».

Le banni est soumis à un ensemble de restrictions au sein du village qui lui assure la protection, l'assemblée lui impose le paiement d'un impôt ou : « d'un droit, qui s'élève ordinairement à 125 francs, sans préjudice de la taxe qu'il acquitte au profit de la djemâa qui l'a chassé. L'amin lui indique le périmètre dans lequel il aura droit à se mouvoir et lui interdit tout acte d'hostilité à l'égard de son ancien village » faute de quoi, « En cas de contravention à ces prescriptions, il est considéré comme ayant violé l'ânaïa de la djemâa qui l'a recueilli, condamné à l'amende et expulsé. ». Hanoteau A. et Letourneux A., 2003, Tome III, P95-96

« la sécurité des bureaux de vote » notamment après la confirmation de la participation du FFS au début du mois d'Août¹²⁰³. (Smail, janvier 2007)

La presse signale dans l'édition du 30 juillet « des affrontements aux alentours de chef-lieu de daïra » à Ain El Hammam et Iferhounene, même scènes à Azzazga, Tigzirt, Ouaguenoun, Tizi-Ouzou ville.¹²⁰⁴

L'importance du boycott conduit les protestataires à multiplier une série d'opérations « *de cadrage alternatif servant à inciter au boycott* ». ¹²⁰⁵ Plusieurs modes de mobilisations seront sollicités, marche, sit-in, meeting, mise en quarantaine, barricades et émeutes pour amplifier la pression sur le gouvernement et empêcher sinon réduire les défections internes.

Un autre sit-in des délégués de la « coordination intercommunale de la daïra d'Iferhounene » a été observé le dimanche 4/08/02, à 10 heures devant le siège de la daïra « pour exiger le départ immédiat du chef de daïra et la libération des détenus du mouvement citoyen ». ¹²⁰⁶ Le recours à ce mode d'action du sit-in est propice à la mobilisation d'un nombre réduit d'activistes, ce qui est le cas pour l'intercommunales d'Iferhounene qui peine à mobiliser les citoyens. Il exige, par ailleurs, un engagement et une prise de risque qui implique une exposition de soi face aux forces de l'ordre. ¹²⁰⁷

Enfin, signalons que l'espace qui abrite le siège de la daïra, à Tizi-b-Uran, est devenu le point de fixation des émeutiers qui déversent leur colère sur ce symbole de l'Etat et cela depuis le départ des gendarmes du siège de la gendarmerie, le 4 avril 2002¹²⁰⁸.

Tout ce dispositif contestataire est engagé pour empêcher la tenue des élections.

¹²⁰³ La confirmation de cette décision n'a pas suscité l'adhésion des militants du FFS et de ses cadres. A Akbou, Djamel Zenati, figure emblématique du MCB-Commissions nationales et proche conseiller d'Aït Ahmed a confié au journaliste du Matin, au lendemain de l'annonce de la participation du FFS aux élections, « qu'il ne partageait pas cette décision. L'attitude du chef de file de la base militante n'a pas changé. Il continue de soutenir devant ses compagnons de lutte que le choix du parti est une erreur grave. « *Ce n'est pas le moment de changer l'orientation de la dynamique née au lendemain des événements tragiques.* » Pour lui, le contexte politique aurait été plus profitable au mouvement citoyen si d'autres pressions sont exercées sur le Pouvoir. Le rejet des élections locales présente un meilleur moyen pour acculer le Pouvoir. » Le Matin, 4 septembre 2002. (DP Mahé)

¹²⁰⁴ Le Matin n° 3175 du mardi 30 juillet 2002.

¹²⁰⁵ Philippe Balsiger, p83.

¹²⁰⁶ Avis lancé par l'intercommunale, à Iferhounene le 01/08/02.

¹²⁰⁷ F. Vairel, 2010, P., 499.

¹²⁰⁸ Nous devons insister sur l'importance de l'espace dans la dynamique des mobilisations. Ainsi, il est nécessaire de reconnaître « *l'importance de la dimension spatiale dans l'analyse des mouvements sociaux, entendue ici à la fois comme une ressource, un enjeu de lutte et de mobilisation, potentiellement générateur de sociabilité et de politisation* » (P790). Dans une analyse des révoltes arabes Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, ont montré l'importance du campement dans certains lieux symboliques et dans des contextes de répression lors des mobilisations qui ont fait chuter plusieurs dictateurs au monde arabe, en 2011. Il permet de constituer des espaces libérés, qui favorisent à s'affranchir de la peur, à inscrire le mouvement dans la durée et construire une image unitaire de la contestation, enfin il est un dispositif qui permet la fabrique d'appétences révolutionnaire. (2012, P789-790)

12-3-Les élections communales du 10 octobre 2002 :

Après la décision de boycottage des élections communales du 10 octobre prise par les instances du mouvement et l'adoption du document du rejet des élections, dans un conclave de la CADC, à At Djennad le 3 août puis à At Zmenzer le 16 août 2002,¹²⁰⁹ les militants de « la coordination intercommunale d'Iferhounene » qui étaient favorables à cette option ont décidé d'entrer en « campagne anti-vote » pour expliquer les arguments du rejet du scrutin¹²¹⁰.

L'anniversaire du congrès de la Soummam de 1956 est l'opportunité pour une grande mobilisation des militants pour capter l'attention et susciter de l'engagement dans la lutte. La coordination d'Illiltén a informé, par le biais d'un affichage, les citoyens de la commune qu'elle a mis à leur disposition des moyens de transports pour les acheminer vers le lieu historique, d'Ifri. De leur côté, plusieurs jeunes du village d'Ait Arbi, étaient du voyage en sollicitant les moyens dont disposent la mairie d'Iferhounene :

« On a été à Ifri la veille du 20 août, en utilisant le camion de transport du personnel de l'APC, pour assister à un meeting animé par les délégués de l'interwilaya » (Smail, Août 2007).

La mobilisation de cette année n'a pas drainé la même « marée humaine » de 2001, les divisions politiques autour des élections locales entre le FFS et le mouvement a plombé l'ambiance festive et contestataire et a fait installer la méfiance et l'appréhension. Selon les comptes rendus de la presse, les commémorations se sont déroulées « en rangs dispersés », et le retrait du FFS de la protestation et son intégration dans le calendrier électoral a créé des tensions et une sorte de désorganisation dans les cérémonies de recueillement à la mémoire des martyrs de 1954 et de ceux 2001, car aucun membre des comités de villages d'Ouzellaguen n'est présent pour encadrer les jeunes, ce qui s'explique par l'appartenance de certains d'entre eux au FFS.¹²¹¹

¹²⁰⁹ Quelques partis ont opté pour la même position à l'image du MAK, MDS, RCD et de l'ANR. Le Parti des Travailleurs, de Louisa Hanoune qui ne partage pas la ligne politique du mouvement notamment sur le boycott des élections, ne participe qu'aux élections des APW et s'abstiendra de participer aux municipales, car « le système politique prive les assemblées communales de toute compétence réelle ». Troubles, 2007.

Le RCD a décidé, le 15 août de rejeter le scrutin. En dépit de cette décision, quelques militants du RCD se sont portés sur les listes du FFS, « la liste FFS de la commune de Tinebdar, est conduite par l'actuel président de l'APC élu sur la liste du RCD en 1997. Même cas pour une liste d'indépendants dans la commune de Tameridjt dirigée par le président de l'APC et son adjoint, tous deux élus RCD. » Le Matin du 31 août 2002.

¹²¹⁰ Un texte a été élaboré, par la coordination interwilayas, pour justifier le rejet des élections intitulé « rapport de synthèse sur le rejet des élections ». Les arguments politiques avancés s'attaquent à la nature non démocratique et jacobine du régime politique qui disqualifie toute compétition électorale et qui permet au système de perdurer grâce à cette illusion démocratique. Le deuxième argument puisé dans le registre victimaire présente une Kabylie objet de discriminations, de marginalisation et d'embargo sur la région, « dans le but inavoué de maintenir la région frondeuse de freiner son développement économique et son épanouissement social et culturel. ».

Enfin le rejet des élections est inscrit dans une ligne politique dont l'objectif est de maintenir la pression sur le pouvoir pour imposer la satisfaction de la plate-forme d'El Kseur et « la nécessité d'une organisation politico juridique et administrative adaptée aux normes nouvelles induites par la mondialisation pour permettre une réelle prise en charge par les élus des spécificités locales dans tous les domaines de la vie publique (politique, économique, social et culturel) est une exigence de l'heure ».

¹²¹¹ Voir Liberté du 21 août 2002

La commémoration de cette date symbolique du congrès de la Soummam prend une perspective particulière dans ce contexte de mobilisation et de contestation nourrit par l'opposition entre deux camps. Cette « *greffe de l'action protestataire sur des rituels commémoratifs* »¹²¹² consensuels vise à contester le monopole de l'Etat de l'histoire commune¹²¹³, notamment l'une de ces séquences fondatrices de l'Etat-nation moderne, et à détourner cette mémoire collective de sa fonction de source de légitimation du régime qui a « squatté » les appareils de l'Etat depuis 1962, et imposer un nouveau cadrage imbibé de motifs de la protestation en cours. Dans ce contexte, la commémoration devient une « commémoration »¹²¹⁴.

C'est dans cette perspective du rejet des élections que plusieurs délégués ont animé des meetings et conférences dans la majorité des villages de la daïra. Cette campagne de sensibilisation s'est faite dans un climat de forte tension et même de peur « **du danger de luttes fratricides entre pro et anti vote** » (Kamel août 2006).

Mêmes les délégués de la CADC étaient de la partie. Un meeting a été organisé à Iferhounene le 28 Août 2002 :

« *Un meeting a été animé par des délégués de l'interwilaya ici à Iferhounene le 28 Août 2002, avec la participation de BelaidAbrika. Kamel AH a fait une prise de parole* ». (Smail, Août 2007)

Cette action a été annoncée dans un appel aux citoyens fait par la « coordination intercommunale d'Iferhounene ». Le meeting devait se tenir à 13 heures, devant l'ex-brigade de gendarmerie animé par les délégués de la CADC : Idir Ait Maamar délégué de Ouacif, Rachid Allouache délégué d'At Jennad, L'hadj Amar délégué de Larba Nath Irathen et BelaidAbrika délégué de Tizi-Ouzou.¹²¹⁵

Cette occupation intense de l'espace public par les militants des coordinations locales constituera-t-elle une pression politique suffisante pour dissuader les candidats aux élections locales de se faire manifester ? Ou bien, l'intransigeance des positions des deux camps

¹²¹² Stéphane Latte, « Commémoration », 2010, p 118.

¹²¹³ Cette contestation du monopole de l'histoire par l'Etat a été initiée par l'association des enfants de Chouhada (Enfants des martyrs de la révolution algérienne), en 1985 par le dépôt de gerbe de fleurs aux monuments des martyrs en dehors des cérémonies officielles. Plusieurs participants ont été arrêtés dont le fils du colonel Amirouche. Voir Salem Chaker, « Les droits de l'homme sont-ils mûrs en Algérie ? Réflexions d'un acteur sur la Ligue des droits de l'homme », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, Editions du CNRS, 1985.

Par ailleurs, les rites funéraires, les cérémonies de commémoration et les différentes mises en scènes autour des pratiques mortuaires sont l'objet de lutte et de dispute de légitimité autour de construction mémorielle et de son instrumentalisation partisane, communautaire, familiale, voire militaire. Voir Bellanger Emmanuel et Tartakowsky Danielle, « Enterrer les morts et les honorer », *Le Mouvement Social*, 2011/4 n° 237, p. 4.

¹²¹⁴ Ibidem, p122. Effectivement, l'un des objectifs de cette commémoration est de faire la jonction entre la plate-forme d'El Kseur et celle de la Soummam de 1956. « Dans la soirée, les quelques 200 délégués de la Coordination interwilayas se sont rencontrés à Ifri, à l'occasion du 20 Août, pour d'abord rendre compte de leurs contacts, lancer la campagne anti vote et faire, dans une déclaration, la jonction entre la plate-forme d'El Kseur et celle de la Soummam ». Le Matin du 20 août 2002.

¹²¹⁵ Appel de l'intercommunale d'Iferhounene du 26/08/02.

accentuera les tensions politiques au point de faire craindre des dérapages et des violences « fratricides » ?

12-3-1-La question des candidats aux élections :

Confection de liste et médiation pour le retrait des candidats

En prévision de la participation du FFS à ces élections, le travail de coulisse bat son plein pour constituer la liste des candidats.¹²¹⁶ Salah, ex-délégué de la « coordination At Yettura » qui s'est retiré depuis une année témoigne de cette séquence d'intenses négociations et tractations. Malgré sa démission comme responsable du FFS à Iferhounene au lendemain des déclarations d'Ait Ahmed sur la chaîne El Djazira, il continuait à garder sa carte de militant de base :

« A l'approche des élections du 10 octobre j'ai dit aux responsables du parti FFS qu'il ne faut pas participer aux élections puisque le sang des victimes n'est pas encore séché. Je leur ai dit ceci : «Préparez vos listes et temporez un petit peu et suivez l'évolution de la situation et si le mouvement citoyen décide de boycotter organisez ici à Iferhounene un meeting dans lequel vous annoncerez votre retrait en conformité avec le vœu de la population ». Ils ne m'ont pas écouté et ils ont installé une commission de candidature à sa tête Madjid At Amara de Tirourda. C'est à partir de là que j'ai décidé de ne plus entrer dans le bureau du FFS et de démissionner du parti. MhandAllab était acharné pour faire participer le FFS et être tête de liste. Madjid At Amara est venue pour me demander de figurer comme tête de liste. Après deux heures de discussions, il se retire de la commission de candidatures.»

« Une semaine après l'ouverture de la liste, seul trois candidats étaient inscrits. Par la suite, ils ont fait du remplissage de la liste avec n'importe quelle personne. MhandAllab,¹²¹⁷ a profité du vide pour s'imposer comme tête de liste. » (Salah, janvier 2007)

Le maire d'Iferhounene dont le mandat vient d'arriver à terme ne veut pas se représenter : *« Moi je ne voulais pas, j'avais mes raisons. Déjà dès le début du mandat, je savais que je ferai un seul mandat parce que je crois en l'alternance et que comme on dit chez nous, « ma yella txedmed ayen yelhan ccwit igziden ma yella tesxesred cciwt kan i-*

¹²¹⁶En Kabylie, fief du FFS, dans quelques communes le parti d'Ait Ahmed n'a pas réussi à présenter de listes de candidats. A Bejaïa, sur 52 communes, 4 municipalités n'ont pas enregistré de liste du FFS. A Bouira, le FFS est présent seulement dans 22 communes sur les 45 APC que compte ce département. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ...le ffs s'est vu refuser 5 listes concernant les communes d'Idjer, d'Irdjen, d'Iflissen, d'Ath Zikki et de Fréha, au motif de "dossiers incomplets" ». Le Matin 2 septembre 2002 et APS *El Watan* du 9 septembre 2002.

¹²¹⁷ Allab Mhand, jeune de 37 ans (en 2002) du village de Tikilsa. Commerçant de fonction, de niveau scolaire moyen (lycée). Homme de mauvaise presse, il ne possède pas de qualité de militant politique, ni de personnalité consensuelle même au sein du parti FFS. Sans aucune envergure intellectuelle, il représente l'aile affairiste et arriviste du parti.

Cet exemple n'est pas exceptionnel, dans d'autres localités des militants du FFS ont dénoncé publiquement ces marchandages et cooptation « de candidats affairistes ». A Bejaïa, A. Maouche le membre de la commission électorale du FFS de la commune de Taskriout déclare : « Nos listes confectionnées en majorité sans la consultation de la base comportent des personnes qui ne sont même pas des militants du parti, à l'exemple de la liste de notre commune (Taskriout) où figurent trois entrepreneurs dans l'ambition n'est mue que par le maintien par l'APC de projets en leur faveur ». Propos recueillis par Dalil Y. *Le Matin* du 5 septembre 2002. (DP Mahé).

tesexesred », quelques soit les résultats de ton action, un seul mandat suffit, encore en tant que responsable on n'a pas le droit à l'erreur. On a une population qui a beaucoup souffert de la guerre de libération et qui a beaucoup de besoins à satisfaire » (Lounis 2013)

Le maire sortant a préféré se porter candidat sur la liste du FFS pour l'assemblée populaire de wilaya de Tizi-Ouzou (APW). Malgré les tensions et les pressions politiques il refuse de céder ***« Tu sais la menace de ceux qui disaient que « la vie des gens étaient dans leurs mains » et bien en réponse je disais « si vous êtes capables de tuer venez alors m'ôter la vie » (ma yellatneqemayaghawit-ett), le parti s'est engagé dans les élections et nous nous sommes des militants de base et on a répondu présents. J'étais pour l'alternance et à vrai dire au bout d'un ou de deux mandats l'élu doit céder sa place »*** (Lounis 2013)

La loyauté au parti est plus forte pour cet élu que celle exigée par le mouvement de protestation. La discipline partisane est plus sécurisante que la rupture de loyauté à l'égard de sa famille politique et l'aventure dans l'engagement citoyen est porteuse de risque démesuré, notamment pour un élu qui a déjà acquis un statut et une autorité.

En réalité, c'est la rareté des candidats aux FFS qui a ouvert la voie à la candidature de MrAllab : ***« il n'y avait pas de candidats »*** justifie le maire sortant.

La désignation du candidat du FFS à Iferrhounene est à mille lieux des engagements du leader Ait Ahmed de faire de sa participation aux élections municipales un rempart aux opportunistes. Dans une interview le chef historique du FFS justifie sa participation au scrutin et son opposition au mouvement de protestation : il s'agit de « ne pas laisser le vide dans les communes de Kabylie et barrer la route à toutes les catégories de maffias qui les ont privatisées et pillées »¹²¹⁸.

Une guerre de légitimité s'engage entre les différents délégués et « ex-délégués » sur le vote d'octobre 2002. Certains ex-délégués de « la coordination du archAt Yettura » vont utiliser leur statut d'ex-délégué pour se présenter sur la liste du FFS à la commune d'Iferrhounene et de celle d'Imessouhal et signifier par-là que le mouvement citoyen n'est pas totalement opposé aux élections et qu'il n'est pas représentatif dans tous les villages des communes de la daïra d'Iferrhounene. De leur côté, les délégués partisans du rejet du scrutin contestent la qualité de délégués à ces militants et candidats du FFS et les accuser d'avoir trahi le sang des martyrs et utiliser leur statut de délégué dans des compétitions politiques partisans. D'où la défection de

¹²¹⁸ Interview parue au Quotidien d'Oran et El Youm du 17 août, voir Liberté du 18 août 2002.

Cet élu sera condamné quelques années plus tard « pour dilapidation de biens publics » : « L'ancien maire de la commune d'Iferrhounène, située à 60 km au sud-est de Tizi Ouzou, a été condamné ce dimanche 28 novembre (2010) à deux ans de prison ferme par le tribunal correctionnel de Larbaâ Nath Irathen. M'hand Allab comparait pour dilapidation de biens publics durant son mandat à la tête de l'APC d'Iferrhounene de 2002 à 2005. Il a également écopé d'une amende d'un million de dinars, de l'obligation de rembourser 2,8 millions de dinars à la partie plaignante et au paiement de 300.000 dinars de dommages et intérêts. Le parquet avait requis, le 14 novembre dernier, sept ans de prison. L'affaire avait été ébruitée par l'actuel maire RCD de la commune, Hamid Aït Saïd, qui avait saisi la justice après avoir constaté des failles dans la gestion de son prédécesseur. » 28 novembre 2010

certaines délégués, proches du FFS, de la coordination locale. Cette défection a touché plusieurs coordinations dans beaucoup de localités de la Kabylie.¹²¹⁹

Ce conflit se joue aussi sur l'arène médiatique. Les différents acteurs saisissent l'intérêt des médias pour cette dynamique contestataire et publicise leur position. Un ex-délégué du village de Tirourda auprès de l'ex « coordination du archAt Yettura », membre du comité de village et militant du FFS a décidé de se porter candidat sur la liste du FFS conduite par AllabMhand. Ce délégué a adressé une déclaration à la presse parue dans les quotidiens *L'Authentique*, *La Dépêche de Kabylie*, *L'Expression* et *L'Actualité*, dans laquelle, en sa qualité de membre du comité de son village, destitue les délégués du village de Tirourda qui activent dans « la coordination intercommunale de la daïra d'Iferhounene ».

Une autre (contre) déclaration¹²²⁰ accompagnée d'une pétition signée par des citoyens du même village de Tirourda qui « réitèrent » leur « confiance » à leurs délégués qui sont MM Ben Youcef Mouloud et Mohandi Yacine désignés comme « nos dignes représentants au sein de l'intercommunale d'Iferhounene. ». Par ailleurs, les signataires ont tenu à dénoncer l'auteur de la destitution de ces délégués, qui émane « d'un seul individu, membre du comité de village, ex-délégué du mouvement citoyen et candidat sur la liste du FFS pour l'APC d'Iferhounene ».

La pétition fait partie aussi des modes d'action des contestataires. Cette « pétition d'anonymes »¹²²¹ faite par des citoyens non médiatiques, visent à disqualifier et délégitimer une déclaration faite à la presse par un membre du comité de village. D'où l'importance du nombre des signataires, chaque signataire mesure l'intérêt de porter son nom sur cette liste pour amplifier le poids de la pétition. Même si les signataires ne visaient pas à obtenir des gains personnels, ils entendaient porter atteinte à la crédibilité de la personne indiquée dans la déclaration. Cette mise en scène publique d'une position n'est pas sans risque pour certains signataires, notamment ceux qui sont liés par des liens de parenté avec les personnes incriminées qui ne manqueront pas de leur rappeler le manque de devoir de solidarité lignagère. Cette tension peut engendrer des tiraillements et déchirures familiales et personnelles intenses, difficiles à cicatriser.¹²²²

¹²¹⁹ A l'annonce de la participation du FFS aux élections municipales, plusieurs délégués de la CICB de Bejaia ont déserté le mouvement et suscité des divergences. Certains délégués préfèrent s'abstenir de participer aux meetings appelant au rejet de ces élections. Voir *Le Matin* 24 août 2002. (DP Mahé)

Par ailleurs, plusieurs militants du FFS ont quitté le parti suite à cette décision de participer au scrutin.

¹²²⁰ Cette déclaration a été publiée dans le quotidien *La Dépêche de Kabylie*, n° 97 du jeudi 03 octobre 2002 en page 4. Les noms des pétitionnaires ne figurent pas sur le texte publié.

¹²²¹ Jérôme Duval (*Le décembre des intellectuels français*, 1998) fait la distinction entre les « pétitions anonymes » et les « manifestes de personnalités » qui sont « essentiellement définis par la notoriété des individus qui les signeraient, en supposant implicitement que celles-ci pourraient avoir une efficacité et une signification sociale que n'auraient pas les « pétitions d'anonymes ». Jean-Gabriel Contamin, *ibid*, p416.

¹²²² Une autre dimension de la pétition est liée aux « logiques d'appropriation différentielles des acteurs qui s'emparent de la pétition ». (p419) Par conséquent, la formation d'une pétition ne se réduit pas à « une rationalité unique, mais à la confluence de rationalités et appropriations diverses, concurrentes et même parfois contradictoires ». Dire cela, permet de considérer la pétition non pas comme « un texte revendicatif intangible que chacun des signataires devrait endosser dans sa totalité, mais plutôt un texte-pivot auquel un ensemble de personnes qui n'ont pas participé à sa rédaction acceptent, pour des raisons hétérogènes, d'être rattachés, en dépit des divergences profondes qu'elles peuvent nourrir à son encontre ». (p420)

Dans la commune d'Illilten, le maire sortant du FFS Bibi Mohand Ouamer, décide de se représenter. Cette décision est liée directement à son appréciation politique de l'évolution de la mobilisation et à son opposition au mouvement qui constitue une menace pour les partis politiques :

« Pour moi personnellement, une année avant la fin du mandat je voulais arrêter parce que j'étais fatigué, être maire c'est faire un service militaire c'est pire qu'une caserne, moi j'ai passé de beaux jours au service militaire civil à Annaba où j'ai enseigné. A Illilten, j'étais toujours sous pression et il n'y avait pas de moyens, donc pour moi c'est un service militaire, je n'ai pas été à Illilten pour gagner de l'argent. En attendant avec impatience la fin de mon mandat, les événements de 2001 arrivent, alors j'ai essayé d'accompagner le mouvement mais comme il a été dévié, parce que les arouch voulaient squatter tout et ne voulaient pas des partis politiques, alors j'ai décidé de rester et j'ai dit non, j'ai fait exprès de rester là-bas et me représenter de nouveau en 2002. Ils voulaient nous ignorer alors on a voulu prouver qu'on existe. On n'a pas participé pour gagner de l'argent, les arouch voulaient nous éliminer et on a réagi. » (Bibi Mars 2013)

Ce candidat a refusé de participer au mouvement citoyen comme délégué de son village et d'abdiquer sa fonction de maire. *« Je ne représente pas mon village je ne suis pas villagiste, et je ne suis pas prêt de le faire, je suis le maire d'Illilten représentant de 11 villages de la commune et citoyen d'Algérie et je ne peux pas représenter mon village parce que je suis maire, démocratiquement élu ».* (Bibi Mars 2013)

Même réaction de la part du maire de la commune d'Iferhounene qui ne s'est pas engagé dans le mouvement de contestation en tant que délégué de son village. Il pointe une antinomie entre les obligations dues à son mandat d'élu et les implications de sa participation au mouvement : *« avec le temps et avec la responsabilité que j'occupais à l'époque je ne pouvais pas me retirer de mon poste de maire, je dois continuer jusqu'au bout pour préserver ce qu'il y a lieu de préserver, en premier lieu les vies humaines et en deuxième lieu les biens publics. C'était ma seule inquiétude. Mais avec le temps, je me suis moralement détaché des événements et du mouvement lui-même. Tout simplement avec le temps, on a constaté des choses qui n'ont rien à voir ni avec l'intérêt de l'Algérie, ni de la nation, ni de la région. Quand tu arrives, où ils organisent des marches au chef-lieu de la daïra et ils scandaient « Cciraouarouj, hawjawleaarouch » (cannabis et vin, voici les arouch qui arrivent), donc tu ne peux pas t'associer avec de tels comportements. Est-ce que réellement un mouvement qui est née pour faire sortir les gens de l'impunité, de l'injustice et de la hogra etc. et ces jeunes criaient « cciraouarouj hawjawleaarouch », c'est un appel (haca-k) à la dérive. Mais entant que responsable tu dois être sur place et présent à tout moment et de répondre pour éviter le pire. »* (Lounis. R. 2013)

La critique adressée par le maire au mouvement qui s'est transformé, à ces yeux, en contestation des franges marginales de la jeunesse exprime des divergences de perspectives

entre les composantes hétérogènes du mouvement. Plusieurs militants politiques du MCB et des autres partis, des enseignants et syndicalistes, ne se sont pas engagés dans le mouvement pour les mêmes raisons que celles évoquées par le maire.

Deux modes de représentation politique sont en confrontation et en conflit, celle du mouvement social naissant qui exige d'abandonner toutes les formes de loyautés partisans (partis, syndicats, associations) et fonction de médiation institutionnelle (élus, maires) et de ne s'attacher qu'au lien politique au village et au quartier et de l'autre côté, celle d'un militant politique, exerçant des fonctions d'élus qui tente de sauvegarder une forme d'autonomie politique dans son engagement dans la dynamique de contestation. Cet équilibre précaire entre ces deux logiques crée des tensions fortes qui éclatent sur l'arène publique lors de ces élections locales.

Ce que révèle le témoignage de cet acteur c'est une divergence politique entre partenaires d'un mouvement social qui devient au cours du déploiement de la contestation des concurrents dont les intérêts divergent. Qui va occuper la position d'élites intermédiaires entre la population et l'Etat ?

Au sein de la commune d'Imessouhal, Allia Yahia, un ex-délégué de « la coordination du archAt Yettura » qui a activé notamment dans les premiers mois de la protestation en 2001 se porte candidat en tant que tête de liste du FFS¹²²³.

Cette situation est inédite. Les militants et camarades d'hier au sein de la coordination locale s'affrontent et se déchirent sur la question des élections. Une tension s'installe et elle risque de conduire à des affrontements verbaux mais aussi physiques.

La sentence est sans appel de la part d'un ex-délégué camarade du parti :

« Tous ces délégués du mouvement qui sont devenus candidats du FFS voulaient servir leurs propres intérêts et détenir le pouvoir. Le paradoxe, c'est qu'ils scandaient « pouvoir assassin » alors que par la suite c'est eux qui sont devenus des assassins de la morale puisqu'ils ont trahi leur engagement de ne pas briguer un mandat etc.. » (Salah, janvier 2007)

Qualifier l'attitude des ex-délégués qui ont opté pour la participation aux élections de trahison, ou désigner les structures des arouch comme une création des services secrets algérien est symptomatique des tensions qui traversent la contestation. Elle est indicative du lexique politique vindicatif qui s'ancre et s'inspire de l'histoire de la guerre d'Algérie et témoigne des difficultés à construire des espaces d'expression libre garantissant l'existence de minorités d'opinions. D'un autre côté, c'est une grammaire de l'action politique qui a sa pertinence du fait qu'elle constitue un cadre de perception en vue de disqualifier les adversaires politiques du moment.

¹²²³ Mazi A, délégué de la coordination d'Illiten affirme n'avoir jamais connu ce délégué lors de cette période, ni l'avoir aperçu dans un conclave de la CADC.

Ces tensions politiques qui déchirent l'unité d'action des différents segments de la contestation sont les effets visibles de la stratégie du « régime autoritaire » qui met en place un dispositif politique à travers un calendrier électoral en vue de capter et de coopter des intermédiaires et d'aspirer les acteurs politiques tentés par le bénéfice de la rente distribuée par les appareils de l'Etat aux élus et à leurs partis. Au risque de disparaître faute d'une part de la rente, les partis, le FFS en l'occurrence, sont contraints de négocier une place dans ce dispositif électoral de « délibéralisation » et par là renoncer à affronter frontalement l'Etat en se retirant de la contestation, non sans la stigmatiser comme archaïque et d'être la création de la DRS.

Hachemaoui explique le contexte de la mise en place de ce système de « délibéralisation » depuis les élections présidentielles de 1995 et législatives de 1997, qui contraint les partis à entrer dans le jeu politique et accepter la formule politique. Ou bien participer dans cette offre politique et s'assurer d'une « défaite relative » qui vous donnera accès à certains bénéfices ou se résigner à une « défaite absolue » qui est synonyme de marginalisation.¹²²⁴

Obliger les partis à se « normaliser », à intégrer le jeu politique et à accepter la formule politique du régime est une stratégie pour « acheter la paix sociale ». Le régime politique construit un discours pour « *affecter les calculs stratégiques des citoyens* » et les empêcher de se mobiliser en leur faisant agiter les risques de désordre social et les ingérences des puissances étrangères dans les protestations qui défendent des intérêts corporatistes.¹²²⁵

Ainsi, pour Addi Lahouari le rôle des partis politiques est réduit à la figuration et à embellissement de l'image du régime, qui exige d'eux d'abandonner l'objectif de conquête du pouvoir politique et se soumettre au régime politique. Ce régime est privatisé, puisque personne n'a le droit de parler au nom de la communauté mise à part le dirigeant et le leader qui s'identifie à elle, d'où la promotion d'élites dociles et des partis d'opposition loyaux.¹²²⁶

Faute de pouvoir renverser les rapports de forces politiques au niveau national pour conquérir le pouvoir politique au cœur des structures de l'Etat, le FFS, est contraint par ce dispositif électoral à entrer en conflit politique avec ses alliés au sein du mouvement de contestation pour conquérir des positions au sein des structures intermédiaires de représentations politiques au sein de l'Etat, les APC. Le FFS avait deux options ; ou bien

¹²²⁴ Hachemaoui, 2003, p42.

L'auteur définit la délibéralisation comme suit : « Si la libéralisation politique correspond à « un élargissement d'espaces de liberté dont l'étendue, le maintien et le développement resteraient tributaires d'un pouvoir qui n'aurait pas rompu de façon décisive avec l'arbitraire » la « délibéralisation » serait donc ce processus de retour en arrière opéré par entraves et entorses aux avancées précaires et incertaines de l'ouverture politique amorcée par ledit pouvoir. » P36

¹²²⁵ Cf, Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, p 782.

Dans la ligne de la double rupture de son fondateur El Hachemi cherif du PAGS et du mouvement Ettahadi-Tafat, le MDS est l'un des seuls partis à avoir opté pour le rejet des élections et par conséquent subir une forte marginalisation médiatique et politique. Cette situation s'est exprimée au sein du parti par des tensions entre différentes tendances qui se sont séparés en deux organisations (MDS, PLD). Le refus de la rente et de la participation dans le jeu politique a un prix très coûteux qui contraint presque tous les acteurs à s'y soumettre. La tension était telle que le MDS a fini par succomber à cette tentation en participant aux élections législatives de 2007.

¹²²⁶ Addi Lahouari, « Pluralisme politique et islam dans le monde arabe », *Pouvoirs*, 2003/1 n° 104, p 93.

soutenir l'option du boycott et accompagner le mouvement de contestation dans une confrontation frontale avec le régime ou se contenter des parcelles du pouvoir local, comme positions d'intermédiaires entre populations et Etat. L'échec de l'insurrection de 1963 a affecté les calculs stratégiques du FFS qui s'est résigné à se normaliser et à se disputer pour le monopole de la représentation de la Kabylie.

Pour le maire d'Illiten et enseignant de mathématiques à l'université de Bejaia les motivations de la participation du FFS sont profondément politiques et expriment des divergences d'approches :

« Notre position de participer aux élections était risquée mais c'était une position politique consciente et réfléchie du FFS. Si on avait boycotté, seules les arouch auront la possibilité de parler au nom de la Kabylie. On ne voulait pas suivre les arouch parce que c'était notre mort et c'est ce que cherchait le pouvoir, être sous la coupe de Belaid Abrika, pour le FFS c'est une honte, le parti a une histoire. Comment des intellectuels peuvent suivre Abrika, lui qui est contre les syndicats, le mouvement berbère du moins en tant que structure et les militants politiques, alors qui va militer au sein du mouvement citoyen ? C'est les services de sécurité. Tu élimines le FFS du mouvement, le RCD, PT etc.. C'est les copains du pouvoir qui vont militer dans les arouchs. ».(Bibi Mars 2013)

C'est dans ce climat d'exacerbation des passions et d'hostilités politiques que les militants de « l'intercommunale d'Iferhounene » ont fait recours à une forme de « médiation », pour amener les candidats à se retirer de ces élections. Les protestataires qui activent dans un univers plein de contraintes diverses et en fonction des considérations tactiques et des objectifs stratégiques à atteindre décident d'opter pour une pièce du répertoire d'action, telle que la médiation, et à faire une activité intense de cadrage pour imposer leur perception et définition des enjeux de la situation notamment sur la question du rejet des élections et désigner ceux qui se prêtent au jeu politique des autorités de traites.¹²²⁷

Un groupe de sages et de personnalités de la région est sollicité pour tenter de convaincre les candidats au scrutin de « renoncer à leur ambition partisane ». Si El Hafid,¹²²⁸ figure historique du FFS et ex-bras droit (aile militaire) d'Ait Ahmed en 1963, du village de Taxlijt

¹²²⁷Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, 2012, p 788.

Les auteurs indiquent que les protestataires lors des révoltes arabes recourent à plusieurs modes d'action. Cette hétérogénéité des formes d'action est observée également, ici, pendant le « Printemps noir » de 2001.

¹²²⁸ Yaha Abdelhafid est né le 26 janvier 1933 au village de Taxligt At Atsou à Itourar actuelle commune d'Iferhounene en Kabylie. Jeune scout au PPA dans les années 1940, il rejoint les maquis de Michelet à l'âge de 21 ans puis il devient officier de l'ALN. Si El Hafid a été cofondateur du FFS en 1963 (membre de la délégation du FFS qui a négocié l'accord avec le gouvernement de Ben Bella quelques jours avant le coup d'Etat du 19 juin 1965). Il s'exile en France après le coup d'Etat du 19 juin 1965 et revient en Algérie en 1989 à la faveur de l'ouverture démocratique, après un exil de 24 ans. Il veut reprendre le FFS, mais en vain. Il crée le Front des forces démocratiques FFD. Yaha est père de 4 enfants. Abdelhafid publie le premier tome de ses mémoires intitulé *Ma guerre d'Algérie au cœur des maquis de Kabylie (1954-1962)*, des souvenirs recueillis par le journaliste Hamid Arab (éditions Bienvenue 2012). Il publie également, *FFS contre dictature, De la résistance armée à l'opposition politique*, Mémoires T2, 1962-1990, Ed. Koukou, 2015. Il meurt à Paris le 24 janvier 2016 et enterré dans son village natal Taxligt At Atsou, commune Iferhounene. Voir El Watan, 15 mars 2012, portrait réalisé par H. Tahri.

At Atsou (commune d'Iferhounene) qui jouit d'une bonne considération de la part de la population, est à la tête de ce groupe de « médiateurs ».

Il est considéré aussi, par les militants de la coordination locale, comme une personnalité politique proche du « mouvement citoyen » qui a, à plusieurs reprises, participé à certaines actions organisées par le mouvement et pris des positions politiques en faveur des revendications des contestataires.

Mazi nous retrace l'origine de cette idée et sa mise en place dans la commune d'Illilten :

« L'idée est venue dans un conclave de la CADC, de prendre contact avec les candidats par l'intermédiaire des délégués ou d'autres personnes qui ont de bons rapports avec les concernés. On a demandé à chaque délégué de contacter une personne sage de son village. Ainsi le village de Taxlijt a désigné Si Lhafid, par ailleurs à Tifilkout j'ai contacté un vieux qui était un sympathisant du mouvement du nom de Mhana At Muhend, et Dda Abdelkader d'Iguefilen qui est un sage du comité de village, de Tizit c'est Abdenour At Saadi un ex-militant du FFS qui était contre les élections. Ce groupe a contacté le maire et candidat, Bibi, qui a refusé de se retirer. » (Mazi déc. 2007)

De son côté le maire d'Illilten, présente le récit de cette rencontre entre lui et les médiateurs, et nous livre sa perspective de cette séquence de médiation :

« La rencontre s'est déroulée ici à la mairie. On a pris un café ensemble, il y avait moi, Sadi Oufella Abdenour le premier vice-président et Kaci Yahiaoui le 2^{ème} vice-président de l'APC, de Si Lhafid de Taxlijt, Hocine At Imouche de Zoubga, Mohandi de Tifilkout qui sont des anciens du FFS.

On a discuté sans grande tension. Si Lhafid a critiqué Hocine Ait Ahmed en lui reprochant un certain nombre de choses, ce qui est de son droit puisque c'est son collègue. Il était avec les arouch et BelaidAbrika. Comment un ancien maquisard comme lui suit Abrika, je me pose des questions.

Si Lhafid nous a demandé de ne pas participer aux élections. Et on a répondu que ce n'est pas à nous de décider mais c'est au niveau fédéral et national, la clé n'est pas chez nous. Alors chacun est resté sur ses positions. » (mars 2013)

L'argument évoqué, par le candidat du FFS, pour contrecarrer la sollicitation de ces médiateurs est la discipline partisane et de renvoyer la responsabilité à la direction du FFS.

Kamel AF, de son côté évalue le travail fait par ce comité dans la commune d'Iferhounene :

« On a choisi dans chaque village un sage pour faire partie de ce comité de sage qui était chapeauté par Si LhafidYaha. La mission n'a pas réussi, puisque le FFS a campé sur ses positions et aucun candidat ne s'est retiré. Ceux qui l'ont fait c'est pour protester contre leur classement défavorable dans la liste présentée par le parti. » (Kamel AF Août 2008)

Le maire de la commune d'Iferhounene avoue qu'il n'a pas reçu de sollicitation de la part de Si Lhafid, *« Non il n'est pas venu. Peut-être lorsqu'il a vu Mr Bibi de la commune d'Illilten, la réponse était claire et nette et il s'est dit que ce n'est pas la peine de venir me voir. La décision a été prise par un parti politique et tu ne peux pas ne pas y souscrire »* (Lounis Rabah 2013)

En réalité, le terme de médiateurs n'est pas vraiment approprié pour désigner la nature de la mission qu'ils ont accomplie. L'origine de l'initiative ne vient pas des deux parties du conflit mais seulement de la coordination locale, et le but recherché était le retrait des candidats des élections du 10 octobre. C'est une mission diplomatique menée au service du « mouvement citoyen » confiée aux personnes compétentes, les plus aptes à même de la faire aboutir. Une opération de « démarchage » ou de « sous-traitance » politique au profit d'un acteur collectif. Par ailleurs, l'identité de ces médiateurs ne cadre pas totalement avec le profil des agents de la médiation sociale assurée principalement par des sages et des agents religieux. Les personnes sollicitées sont âgées et militants politiques puisqu'ils sont d'anciens militants ou sympathisants du FFS et membres de comités de villages, et proches du mouvement citoyen, ce qui entame leur neutralité aux yeux du camp adverse. Le choix du profil est dicté par la nature du conflit et des protagonistes.

Mamert M, ancien délégué permanent d'Illiltenet ancien membre du FFS avance un jugement mitigé de cette initiative et sur les intentions politiques de Si Lhafid :

« Si Lhafid dans une démarche de revanche contre le FFS a été manipulé par les arouch et BelaidAbrika. Il a été utilisé abusivement par le mouvement citoyen. Il y avait certes un engagement sincère mais aussi une revanche contre le FFS. C'est dommage qu'une personnalité qui a une aura historique comme Si l'Hafid puisse être manipulé par des jeunes débutants en politique, en réalité que peut lui apporter BelaidAbrika ? Par la suite, il s'est rendu compte de son erreur et il s'est retiré. » (Mamert, déc. 2007)¹²²⁹

Mazi évoque le retrait d'un seul candidat qui est un parent d'un des membres des médiateurs :

« A Illilten il y avait un candidat de la famille d'Abdenour At Saadi qui s'est retiré et a même fait une déclaration dans un journal » (Mazi, déc. 2007)

Enfin, à quelques jours du scrutin quelques militants de la coordination d'Illilten ont tenté une dernière rencontre avec le maire et candidat FFS d'Illilten. Bibi, témoin de cette rencontre : *« Avant le vote, le 7 octobre les gens des arouch sont venus me voir et ils m'ont dit qu'il faut boycotter. Je leur ai dit qu'il n'y a pas de problème, que vous pouvez faire votre campagne anti-boycott, mais n'empêchez pas les gens de voter et si les résultats donnent 50% de votants je quitte (mon poste). Comme ils ont empêché le vote à part dans quelques villages,*

¹²²⁹ Cette critique adressée à l'encontre de Si Lhafid peut être, en partie, valable au sujet de l'engagement de Mamert dans le mouvement citoyen. Etant un dissident du FFS depuis 2000, il s'est impliqué dans le mouvement de mobilisation en mai 2001 pour « se venger du FFS » selon certains de ses camarades ou peut-être, tout simplement s'engager dans une dynamique contestataire sans calculs politiques préalables. Cependant, le déploiement de la contestation fait émerger d'autres motivations.

donc ce n'est pas démocratique, parce qu'il fallait ouvrir les bureaux de vote et laisser les gens choisir. Personnellement, je ne suis pas partisan du vote, mais je savais que le mouvement des arouch allait dériver parce que moi je suis contre eux, pour le vote lui-même peut-être avec un petit mot j'aurais peut-être boycotté. Comme le parti nous demandait de participer et par discipline partisane et par conviction par la suite, j'ai compris par la suite que selon Ait Ahmed si le FFS n'avait pas participé au vote il y aurait 1000 morts, parce que l'Etat va intervenir ». (Bibi mars 2013)

L'un des arguments qui motivent le choix de la participation du FFS est lié aux menaces d'éventuelles représailles de l'Etat et la peur d'enregistrer de nouvelles victimes. Le gouvernement produit et fait circuler à travers les médias un discours en vue d'« affecter les calculs stratégiques des citoyens » en mettant en avant les risques de profond désordre social (fitna) qui peuvent résulter de ces tensions autour des élections. La peur du risque de poussée autonomiste en Kabylie accentue les tensions qui traversent le FFS autour de son ancrage kabyle et de son discours à dimension nationale et nationaliste. La gestion de la peur et des affects est certainement une des ressources politiques utilisées par les autorités publiques pour affaiblir la mobilisation, susciter et encourager les défections et segmenter ses rangs.

Sur le plan comptable la médiation n'a pas atteint ses objectifs, puisqu'il n'y avait pas de « reddition » significative des candidats. En revanche sur le plan politique c'est une stratégie en adéquation avec la grammaire politique kabyle qui offre des espaces et outils consensuels, la médiation, pour gérer des litiges et différents qui peuvent dégénérer en violence incontrôlée.

Quand la médiation échoue, place à un autre mode de contrainte, la mise en quarantaine.

12-3-2-L'appel à la mise en quarantaine des candidats aux municipales :

L'échec de cette initiative de « médiation » a conduit « la coordination de l'intercommunale de la daïra d'Iferhounene » à durcir ses positions et à recourir à un mode d'action de pression qu'elle a déjà utilisé contre les gendarmes en juin 2001. Cette fois-ci, « la mise en quarantaine »¹²³⁰ cible des militants de partis politiques et d'anciens délégués des coordinations locales du mouvement citoyen. Cette option de faire recours à ce mode de pression, fait suite à la décision de l'interwilaya réuni à Semaoun, à Bejaïa le 12 septembre

¹²³⁰ Selon Mahé la mise en quarantaine pratiquée en Kabylie est différente de l'ostracisme observé dans la Grèce antique ou de la traditionnelle « mise en quarantaine », car elle « n'a pas de termes fixés à l'avance ». Mahé, 2001, p491.

Nous pensons que la mise en quarantaine peut être comprise comme une forme cérémoniale de contrôle social et de gestion de la violence qui viserait à contenir les risques d'affrontements et de violence entre les différents protagonistes, à instaurer une distance sociale, une frontière entre eux.

Afin de mettre à l'écart la violence, la société institue des rituels, formes collectives faites de règles de la civilité de normes de comportements quotidiens, et les différents dispositifs de lois qui visent à instaurer et maintenir des distances, de lutter contre la violence physique, de tenter de la contrôler, de la réglementer, de la réduire voire de la supprimer par la réprobation morale ou les sanctions juridiques.

Cf, Claudine Haroche, « Retenue dans les mœurs et maîtrise de la violence politique. La thèse de Norbert Elias », *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, La violence politique dans les démocraties européennes occidentales, mis en ligne le 04 mars 2005. P6 (référence papier : *Cultures & Conflits* n°9-10, 1993)

2002, de donner un délai aux candidats aux élections, jusqu'au 18 septembre de se retirer du scrutin, faute de quoi ils seront soumis à la mise en quarantaine¹²³¹.

Dans un « appel »¹²³² public, la « coordination inter-communale de la daïra d'Iferhounene » fait le constat de l'échec de « plusieurs appels du mouvement citoyen, les diverses sollicitations des sages et personnalités de la région afin d'arriver à convaincre les candidats des trois communes (Imessouhal-Iferhounene-Illilten) aux élections locales de la honte organisées par le pouvoir mafieux et assassin de retirer leurs candidatures ». En conséquence, elle appelle « l'ensemble des citoyens de la daïra d'Iferhounene de mettre en exécution la mise en quarantaine à l'encontre de ces candidats jusqu'à leur retrait définitif de ces élections ».

Nous pensons que cette mise en quarantaine est annoncée beaucoup plus comme mode de pression politique et sociale sur les candidats et comme « *stratégie de mobilisation du consensus* »¹²³³ que véritablement une mise à l'écart réelle. La force symbolique de ce registre d'action consiste substantiellement dans cette mise en index publique au bord de la « communauté ». Elle accentue la pression sur le candidat, le déstabilise et vise à atteindre son moral et provoque parfois des déchirures émotionnelles qui peuvent atteindre le cercle familial et amical qui se rétrécit à mesure de l'amplification de la pression.¹²³⁴ Elle sert aussi à renforcer les sentiments d'appartenance à une même communauté politique et à souder les rangs dans des moments d'adversité.

Comment Mazi, délégué de la coordination intercommunale perçoit ce mode de pression politique :

« La mise en quarantaine a été décidée au sein de l'interwilaya. Nous, on l'a appliqué. Mais réellement c'est symbolique, parce que ce n'est plus la même chose que la mise en quarantaine d'antan. Si le candidat possède un commerce tu dois le boycotter, de même que

¹²³¹Le Matin 14 septembre 2002. (DP Mahé)

¹²³² Cet appel n'est pas daté. Il a été probablement élaboré au mois de (fin) septembre ou au plus tard début octobre. L'appel à la mise en quarantaine des candidats se réfère à la décision de l'inter-wilaya prise dans le conclave de Samaoun dans la wilaya de Bejaia.

¹²³³ Cefai, 2001, P68.

¹²³⁴ Selon le quotidien Le Matin (29 septembre 2002), environ une soixantaine de candidats se sont retirés des listes du FFS dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaia et Boumerdes. (Le Matin 18 septembre). Certains candidats ont jeté l'éponge à la veille du scrutin à Boujellil (Tazmalt), Tinebdar (Sidi Aich), Taourirt (Mechdella), Zmenzer (Tizi-Ouzou) Voir le Matin, 9 octobre. Le FFS parle seulement de 20 cas de défection. (Le Matin 19 septembre). Même si certaines défections s'expliquent par les frustrations générées par les logiques internes de constitution des listes et du classement des candidats, il y a lieu de signaler que ce mode de pression de mise en quarantaine, appel à la sagesse lancé par les notables et toutes les formes de violence symbolique (insultes, intimidations, etc) et physiques (agression, saccage de biens, etc.) ont dissuadé une bonne partie de ces militants à risquer « leur vie » pour un gain démesuré. Les coûts de l'engagement sont très élevés par rapport aux bénéfices attendus, dirait Olson. Parfois, les actes de « repentance » des candidats sont mis en scène dans l'espace public sous forme de rituel d'allégeance au groupe en demandant la grâce de la communauté offensée. « À Larbâa Nath Irathen, Belkacemi Ali, sur la liste municipale du FFS, a présenté des excuses publiques devant l'assemblée générale de son village Aguemoun, en annonçant son retrait, au même titre que Belkacemi Karim du FLN, alors que Kennache Hocine du FFS de la même daïra (commune d'Ath Oumalou) a carrément révélé que son nom a été mis en son absence, sans son consentement et à son insu. ». El Watan, 10 septembre 2002 (DP Mahé)

si tu es un commerçant tu ne dois pas traiter avec lui, ne pas lui vendre. Les mentalités ont changé, notre action est de l'ordre symbolique parce qu'on a affiché leurs noms. D'ailleurs ça a marché au début puisqu'après les élections les gens et les comités de villages boycottaient les mairies, mêmes si dans la réalité c'est contraire à leur intérêt » (Mazi, déc. 2007)

Comment le maire et candidat du FFS à Illilten a vécu cette mise en quarantaine ? Pour Bibi « *Il n'y a aucun problème pour moi, puisque j'assume mes positions politiques, les gens voulaient m'enterrer vivant alors j'ai dit non je n'accepte pas, ... Il n'y avait pas de mise en quarantaine à Illilten, ici, il n'y avait pas de morts, et les gens ont compris qu'on était pour le mouvement, qu'on était sincères et qu'on a essayé de l'initier et l'accompagner. Effectivement, il y avait quelques problèmes entre les gens qui n'ont pas voté et ceux qui ont voté.* »

Ainsi pour ce militant politique, la mise en application de ce mode d'action est très limitée : « *Il y avait quelques boulangers ... qui ne me disaient pas bonjour pendant une semaine ou un mois puis tout est rentré dans l'ordre* ». (Bibi mars 2013)

Le maire n'a pas été atteint de façon significative par cette mise en quarantaine en raison de l'ancrage du FFS dans son village natal, Tizit. L'efficacité de la mise en quarantaine est très liée à l'entité dont émane la décision et le territoire dans lequel elle doit s'appliquer. Autrement dit, à Tizit, le comité de village n'a pas prononcé une telle sanction et le camp des anti-élections n'est pas majoritaire pour pouvoir imposer une telle décision. Quant à l'application de cette sanction sur un territoire extra villageois, le chef-lieu de la commune, est un défi difficile à relever pour une structure communale dans un contexte politique de divisions politiques et d'absence de consensus autour du rejet des élections locales.

Là aussi le procédé utilisé, la mise en quarantaine, est une arme psychologique qui vise à pointer du doigt un ennemi de la communauté, il joue le rôle de catalyseur et d'outil de fabrication du consensus. Cette modalité d'action fait partie du répertoire d'action collective kabyle, ce qui permet au mouvement citoyen de faire usage d'une grammaire d'action enracinée dans le terroir, d'où son efficacité symbolique et sa résonance auprès des citoyens. Dans ce sens, les stratégies de mobilisation du consensus ne sont agissantes que si elles sont porteuses de significations qui interpellent les acteurs, dans la mesure qu'elles recourent à des images, stéréotypes relevant du sens commun. La mise en langage de la protestation pour convaincre et motiver l'engagement des citoyens doit être conformes à des règles grammaticales que les acteurs et auditeurs peuvent saisir et qui ajustent les castings des personnages à admirer et des boucs émissaires à vilipender.¹²³⁵

Le recours au registre de la mise en quarantaine comme mode de mobilisation et de fabrication du consensus n'a plus l'efficacité qu'il avait il y a plusieurs décennies.¹²³⁶

¹²³⁵ Cefai, 2001, p68.

¹²³⁶ Alain Mahé qui a enregistré dans son terrain six affaires qui touchent à l'ostracisme, présente un cas dans lequel l'ostracisme a été appliqué de façon rigoureuse. Il s'agit de celui survenu dans un village de Kabylie, en 1987, à l'encontre d'un émigré qui a été sanctionné par une amende suite à une altercation avec son voisin, et

De son côté, Salhi considère que la réactivation de ce registre communautaire charrie avec lui des « pesanteurs communautaires » qui écrase les particularités individuelles et dissout l'individu au sein du groupe.¹²³⁷

Les appels répétés à la mise en quarantaine servent à accentuer les pressions et les tiraillements afin d'accélérer le processus de défection des candidats. A l'approche du scrutin, la CADC lance « un ultime appel aux candidats *« Retirez-vous avant qu'il ne soit trop tard ! »*».¹²³⁸

De son côté le maire de la commune d'Iferhounene témoigne qu'il n'a pas subi de pression « *Non, aucun n'est venu pour nous demander de ne pas se présenter. Mais il y avait des intimidations et des insultes sur certains collègues du parti à Iferhounene, On a jeté des pierres sur les maisons* » (Lounis Rabah 2013)

Enfin, notons qu'aucun des « mis en quarantaine » n'appartient au village d'Ait Arbi, ce qui n'a pas créé de tensions entre les villageois sur la mise en application de cette décision prise, il faut le signaler, par une entité supra-villageoise, contrairement à ce qui s'est passé dans certaines localités où c'est le comité de village qui a prononcé cette sanction.¹²³⁹

A l'approche des élections, l'espace public sera saturé par une intense activité politique en vue d'influencer l'opinion publique et sceller le sort des élections.

12-3-3-Rencontres et meetings des délégués dans les villages de la daïra d'Iferhounene :

Les délégués de « la coordination intercommunale de la daïra d'Iferhounene » ont entamé, dès le début du mois de septembre, une série de rencontres dans les villages des trois communes de la daïra.¹²⁴⁰

qui a non seulement refusé de s'acquitter de cette amende à l'assemblée villageoise mais a « perdu le sens des réalités sociales » en déposant une plainte auprès de la Gendarmerie pour « abus de pouvoir » de l'assemblée. Le contrevenant s'est vu augmenté son amende (de 250DA à 5000DA) et un ostracisme a été décrété à son encontre et à toute sa famille. Ainsi, « *ils étaient exclus de toutes les manifestations collectives (festivités, profanes ou religieuses) et ne bénéficient d'aucune aide du village, mais encore les autres membres du village ne devaient même pas leur adresser la parole sous peine d'encourir à leur tour une amende* ». L'affaire fut résolu en contraignant l'émigré à céder, à *tajmaet*, la paire de bœufs qu'il venait d'acquérir. Mahé, 2001, p491-492.

¹²³⁷ Salhi, 2002, p89.

¹²³⁸ « La CADC a, dans une déclaration publiée hier, appelé une nouvelle fois tous les candidats à se démarquer pour « ne pas servir de pions aux marionnettistes du Pouvoir (...) dans ses manœuvres de normalisation de la Kabylie ». La Coordination des aârouch, est-il ajouté dans le même document, estime que c'est la dernière chance qui leur est accordée avant leur mise en quarantaine systématique. » Le Matin 30 septembre 2002.

¹²³⁹ C'est le cas du village de Taguemount Azouz, commune d'Aït Mahmoud dans la daïra de Beni-Douala, où le comité de village a lancé un ultimatum au candidat du FFS pour se retirer de la liste de son parti. Cette intervention du comité fait suite à une altercation entre le candidat du FFS et un concitoyen du parti adverse du RCD contre lequel une plainte a été déposée par la tête de liste du FFS. Voir *Le Matin* du 26 août 2002.

¹²⁴⁰ Le ministre de l'intérieur, Yazid Zerhouni, a décidé d'interdire les rencontres publiques aux partisans du boycott des élections et de les exclure du champ médiatique. Le Matin, 10 septembre 2002. (DP Mahé) Cette décision est sans effet dans ces localités où les militants du mouvement de contestation ont toute la liberté d'activer sans craindre des représailles. Les affrontements peuvent surgir, non pas avec les forces de l'ordre, mais avec des ex-partenaires du mouvement qui ont opté pour la participation aux élections.

Les délégués animateurs de cette campagne anti vote sont Kamel AF et Kamel AH du village d'Ait Arbi, Mazi Amara de Tifilkout, Moussa Djellal de Tizit, Tahar, Mohandi Yacine de Tirourda, et Ben Youcef Mouloud de Tirourda qui « **a une bonne maîtrise du Kabyle** ». (Kamel AF Août 2007)

Le dimanche 8 septembre 2002, une « assemblée générale » a eu lieu à 18 heures au siège de l'assemblée de village d'Ait Arbi, animée par « des délégués du mouvement citoyen de la daïra d'Iferhounene »¹²⁴¹ en présence d'une assistance majoritairement de jeunes, émeutiers et sympathisants du mouvement.

Le délégué d'Illilten Mazi, accompagné par Azoug Ouremdane¹²⁴² et du délégué du village d'Ait Arbi ont rencontré les villageois d'Ait Arbi au sein de l'assemblée villageoise. La rencontre était sans tension puisque l'assistance était majoritairement acquise au mouvement citoyen.

Dans le village d'Ait Ali Ouyahia, réputé pour ses sympathies avec le FFS, les membres de la coordination communale d'Iferhounene, ont tenu une rencontre avec la population. Selon le témoignage de Kamel AH dit *Ufir*, qui faisait partie de la délégation, un vétéran du FFS de 1963 avait déchiré sa carte de militant pour protester contre la ligne politique du parti opposée au mouvement des arouch. (Kamel AH septembre 2006)

Cet incident témoigne de la rupture entre le FFS et une bonne partie de ses militants et sympathisants. Elle indique aussi les effets de l'insurrection de 1963 sur la stratégie politique du parti qui, de ce fait a des difficultés à admettre la concurrence politique en Kabylie, qui la considère comme sa chasse gardée. Comme l'explique Monbeig au sujet du rapport du FFS à la Kabylie : le FFS veut « *s'assurer le leadership sur la région ; H. Ait- Ahmed se veut le légataire universel de la résistance kabyle, il doit s'affirmer face à B. Krim (plus tard face à S. Sadi, d'où la permanence du discours)* »¹²⁴³ et maintenant face au « mouvement citoyen ». Le témoignage du maire du FFS d'Illilten est significatif, il situe l'enjeu de ces élections en parlant « **de survie ou de mort du FFS** », ou bien « **Si on avait boycotté, seules les arouch auront la possibilité de parler au nom de la Kabylie** ».

C'est dans ce sens que les partisans du FFS ont fait un accueil glacial et houleux aux militants du mouvement qui faisaient leur campagne anti-vote. Kamel AH, Kamel AF, les deux délégués du village d'Ait Arbi qui ont sillonné plusieurs villages de la daïra pour débattre avec la population au sein des assemblées de village sur les élections, ont essuyé un refus d'accès au village d'Ibelkissen de Lounis Rabah maire de la commune d'Iferhounene, depuis

¹²⁴¹ Nous avons en notre possession l'affichage qui a annoncé la tenue de cette « assemblée générale ». Un papier, un document du mouvement sur lequel est écrit, au verso, à la main. C'est un texte qui ressemble beaucoup plus à un brouillon qu'à une invitation, il porte le titre : « Avis ».

¹²⁴² Ce délégué a été élu sur la liste du RCD aux élections municipales de novembre 2007, maire de la commune d'Illilten. Il est réélu lors des élections municipales du 29 novembre 2012.

¹²⁴³ P. Monbeig, 1992, p131.

octobre 1997; et un accueil houleux à Tizit village de Bibi Mohand Ouamer, maire de la commune d'Illiltén depuis 1997. Ces deux villages sont des fiefs du FFS.

Voici le témoignage de Kamel AF sur le « périple périlleux » au village de Tizit, le plus peuplé de la Daïra d'Iferhounene :

« Les délégués de la coordination intercommunale nous ont dit qu'il n'est pas question de faire une rencontre à Tizit parce que c'est un village difficile et acquis au FFS. On a rétorqué qu'on ne perdra rien à essayer d'exposer notre avis et adviendra que pourra. Si on ne peut pas affronter Tizit que dire de l'Algérie. On nous a répliqué « prenez vos responsabilités ».

On était six délégués à partir à Tizit. Déjà à l'arrivée à tajmaeton avait droit à un accueil froid et hostile. Juste après le début du meeting on a entendu de toutes les couleurs ; du genre « on n'a pas besoin de vous, nous sommes du FFS », en dépit de cette hostilité on a continué. Mais un petit moment plus tard, ça recommence encore une deuxième fois et cette fois-ci ils ont lancé des pierres en notre direction et on nous a fait fuir en empruntant le chemin de la montagne où certains jeunes nous ont barré la route. On a failli être lynchés. Par la suite, on a fait comme rien ne s'était produit et personnes n'étaient tenues au courant, et la compagne a réussi à 100% notamment ici à Iferhounene ». (Août 2007)

Le récit fait par Mazi de sa mésaventure au village de Tizit, sérieux concurrent politique du village de Tifilkout, est concordant avec celui de Kamel :

« Il y avait un problème à Tizit. A Ait Aissa et Ibelkissen villages favorables au FFS, les villageois ne nous ont pas reçus et aucun citoyen n'est venu à notre meeting. Apparemment lorsque les militants du FFS ont su qu'on allait passer dans ces villages, puisqu'on affichait 48 h avant le meeting, ils ont contacté les villageois en leur disant de ne pas assister au meeting.

A Tizit, en revanche c'était vraiment chaud. J'ai été touché par un projectile qui m'a égratigné et saigné. Contrairement aux deux derniers villages, à Tizit il y avait beaucoup de monde, un monde fou, qui était venu nous écouter. Malheureusement certains enfants et jeunes ont été manipulés par le FFS. Ils ne s'attendaient pas à une telle affluence et là ils ont commencé à huer et à scander des slogans du FFS « FFS yuarmaci d lacici » (le FFS est fort le FFS n'est pas un parti de nantis), yellalbutyella, yellasmahyella (il y aura le vote, il y aura le pardon) Lorsque'on a su que c'était incontrôlable on a monté en haut vers la sortie du village en escarpant une montée plein de forêt et c'est là qu'on nous a lancé des pierres. C'est un jeune de votre village (membre du comité de village d'Ait Arbi) qui nous a sorti de là, avec son fourgon». (Mazi, déc. 2007)

La « coordination intercommunale de la daïra d'Iferhounene » a saisi la presse sur ces incidents qui se sont produits le mercredi 18 septembre pour dénoncer l'agression de ses

délégués de la part du FFS.¹²⁴⁴ La presse n'est pas seulement un moyen de communication mais aussi un outil de lutte entre les différentes composantes du mouvement social.

Ces altercations et violences auront des suites, elles pèseront sur les rapports entre les militants des deux camps.

Les partis politiques en lice, FFS, FLN et RND, avaient de leurs côtés animés des meetings et conférences dans plusieurs villages de la commune d'Iferhounene qui leur étaient accessibles. Le candidat du FFS n'a pas jugé utile pour son élection d'animer une rencontre avec les villageois d'Ait Arbi, qui eux aussi n'étaient pas favorables à sa venue.¹²⁴⁵ Le maire d'Iferhounene confirme cette interdiction d'accès : « **les villageois d'Ait Arbi, nous ont dit de ne pas venir pour animer la campagne électorale** » (Lounis 2013)

Par ailleurs, selon le maire d'Iferhounene le parti du FFS a animé plusieurs meetings dans plusieurs villages de la commune « **Sur 23 villages de la commune d'Iferhounene, on a fait la campagne dans 19 villages. Dans tous les villages, la majorité de la population était d'accord pour voter, parce que le discours qu'on a développé on a expliqué la chose et les raisons de notre participation aux locales et le boycott des législatives.** » (Lounis 2013)

La campagne électorale du FFS est centrée sur l'explication de ce qui apparaît aux yeux d'une bonne partie de la population un paradoxe difficile à justifier, boycotter les législatives et participer aux municipales. Le maire explique les raisons de la participation en reprenant l'argumentaire du parti : « **On a expliqué que pour les élections législatives peut être qu'on fera que de la figuration là-bas dans l'assemblée nationale, par contre les élections locales on participe c'est le moyen de protéger les intérêts de la population. Le pouvoir a essayé de reprendre la main mise sur les mairies.** » (Lounis 2013)

¹²⁴⁴ Le Soir d'Algérie, du vendredi 20 et samedi 21 septembre 2002, p4.

« Mercredi dernier, la coordination intercommunale de la daïra d'Iferhounene, affiliée à la CADC, a alerté les journaux, à travers une déclaration, sur l'agression de ses délégués en campagne anti vote au village de Tizit, dans la commune d'Illiten. La déclaration de la coordination locale de la CADC impute cette agression aux militants locaux du FFS qui auraient violemment manifesté leur hostilité aux délégués des arouchs par des slogans connus du FFS tels que *Yella l'vote yalla, vive le FFS, arouch=DRS*. Il est fait état d'insultes¹²⁴⁴, de jets de pierres à l'encontre des délégués locaux de la CADC dont deux membres, Mazi Amara et Djallal Moussa, ont été agressés et blessés. »

¹²⁴⁵ Les relations conflictuelles entre le FFS et les villageois d'Ait Arbi s'expliquent par l'influence de deux partis du RCD et du PAGS (MDS) au sein de ce village depuis le début des années 1990. Les tensions se prolongent lorsque le FFS prend la tête de la mairie entre (1997-2002) au point de provoquer une crise aigüe au sujet de la gestion de l'eau par les services concernés. Un bras de fer fut engagé par le village, contre les élus du FFS qui voulaient, selon les villageois, faire payer au village son hostilité à ce parti ; la commune s'en défend en invoquant sa volonté de gérer équitablement les ressources disponibles. Un compromis fut trouvé, mais qui n'avait pas été mis à exécution par le FFS. Chose qui envenima la situation, dès que les autorités procédèrent à la réorganisation du réseau, le village riposta, après des réunions de mobilisation au sein des *aberrah*, par la réinstallation de l'ancienne répartition.

Dans certains villages le FFS s'est vu refusé d'organiser ses meetings à l'instar des villages d'Ait Arbi et de Tirourda : *« Dans le village d'Ait Arbi, ils nous ont demandé de ne pas venir, même chose pour le village de Tirourda, c'était par l'usage de la force, ils nous ont menacé de jeter des pierres lors du passage de notre convoi vers le village de Tirourda dont l'accès est escarpé et difficile. »* (Lounis 2013)

Dans ce climat de tension et de luttes internes, aucune place n'est laissée au débat contradictoire. Chaque camp se barricade dans ses fiefs et en interdit l'accès à ses adversaires et refuse d'engager le débat contradictoire.

La violence a monté d'un cran. De la violence verbale aux agressions physiques, la tension risque de faire reculer les limites de l'affrontement fratricide.

12-3-4-Saccage et incendie du siège du FFS¹²⁴⁶ :

L'échec des tentatives de médiations et des appels en direction des candidats à renoncer à la participation a fait monter la pression d'un cran, et cela a conduit à un acte de violence contre le siège du FFS à Iferhounene, le 20 septembre 2002.

Y, raconte la genèse de cette action : *« à chaque fois que je revenais d'un conclave ces jeunes [émeutiers] me demandaient quelle est la décision prise au sujet du siège du FFS et je répondais toujours par la négative. A cette époque, un peu partout en Kabylie plusieurs sièges du FFS étaient incendiés et ils me disaient qu'il faut passer à l'action. On (les délégués de l'intercommunale) a fait une réunion au village d'Ait Arbi ou bien à Ahdouche, dans laquelle on ne pouvait pas traiter comme ordre du jour « incendier le siège du FFS ». Dans ma tête c'était clair, le siège devait être incendié parce que j'étais victime d'agression de la part d'un militant du FFS. De retour de cette réunion, je rencontre ces jeunes du village qui m'interpellent de cette manière : « alors il sera incendié ou non ? » j'ai répondu « à vous de décider ». Une heure après ils sont passés à l'action et l'un d'eux a failli être brûlé (X). »* (2008)

Voici le récit des faits par un acteur de cette action, x. émeutier : *« On a saccagé le siège du FFS avant quelques jours de la visite de Djeddaï. C'est les jeunes de notre village qui l'ont saccagé la nuit aux environs de 21h30, moi, A, et L. On a défoncé la porte pour entrer à l'intérieur, on a mis de l'essence et le feu et on a brûlé des documents. On ne l'a pas fait en cachette car il y avait du monde qui nous a reconnu et personne ne pouvait dire aucun mot. Lorsqu'on a entendu la sirène des pompiers on avait cru que c'était la police et on a pris la fuite. Par la suite on est revenu pour finir et brûler ce qui ne l'était pas encore »* (Janvier 2007)

¹²⁴⁶ Nous avons fait un recensement des sièges du parti FFS qui ont été incendiés ou saccagés durant la période du 3août 2002, date de l'annonce officielle de sa participation aux élections du 10 octobre, au jour des élections. Le décompte donne 19 sièges touchés pour le FFS, 3 pour RCD, 2 pour FLN.

La réaction du FFS à Iferhounene a été de dénoncer cet acte :

« Le lendemain matin le FFS dénonce cet acte dans une déclaration et profite de l'occasion pour accuser le mouvement citoyen d'avoir volé un camion de l'APC mais par la suite le camion en question a été retrouvé aux Issers et que c'était eux qui étaient les auteurs de l'acte. Les délégués de la coordination n'ont pas manqué de répondre à la déclaration du FFS qui visait à nous salir. » (X janvier 2007)

Ce qui transparait dans ce témoignage, c'est le fait que ce jeune émeutier assume pleinement son geste de violence et en fait même un fait d'arme.

Y délégué de l'intercommunale d'Iferhounene justifie cet acte: **« l'affaire du bureau du maire que j'assume puisqu'il doit être brûlé sans faire de dégâts en réponse aux provocations du FFS. Une autre fois avec le meeting prévu de Djeddaï responsable du FFS à Iferhounene lorsqu'il a voulu venir de Michelet vers notre commune on l'a empêché et à partir de là l'affaire devient personnelle et les gens du FFS me poursuivaient »**. (Y août 2007)

Selon le compte rendu de la presse le siège du FFS **« a été entièrement saccagé avant d'être incendié durant la nuit du vendredi à samedi [20septembre] »**.¹²⁴⁷

Il est intéressant d'examiner à travers cette séquence de violence le rapport entre le délégué et les émeutiers. Le délégué lui-même était déjà au début des événements en 2001 un émeutier et a par ailleurs signé une pétition nationale en se présentant comme tel. De l'autre côté, les jeunes à l'origine de cet acte de violence sont pour la majorité des lycéens, émeutiers et actifs sur la scène locale, en d'autres termes, ils sont loin d'être des délinquants. A plusieurs reprises, ils exprimaient des demandes d'autorisation de passer à l'acte, ils cherchaient une caution politique d'un délégué qui est en contact avec la CADC. Ce délégué sujet à des pressions et lui-même favorable à ce mode d'action contre le FFS, inscrit cet acte dans une perspective personnelle de vengeance à l'égard des militants de ce parti qui l'ont agressé et exercé sur lui des pressions et des menaces. Il a suffi d'un clin d'œil, « à vous de décider », pour que cet acte de violence ait une légitimité politique de sanction et de pression à l'égard d'un adversaire. C'est une activité de cadrage qui l'insert dans une norme qui émerge au cours de l'action.

Enfin, le siège du FFS d'Illilten a été saccagé la nuit du 22 au 23 septembre 2002. Le maire d'Illilten commente ces attaques contre les sièges de son parti : **« la population pour laquelle luttait le FFS est contre le parti, plusieurs sièges ont été détruits et la région a été aussi détruite. Ces jeunes qui détruisent nos sièges sont inconscients politiquement et dites-moi qu'est-ce qu'ils ont gagné ? Rien. Le FFS est devenu faible et par conséquent c'est la société qui est aussi faible en revanche le pouvoir se renforce. Les arouch par leur action en**

¹²⁴⁷Le Matin n3221 du dimanche 22 septembre 2002

Selon Ahmed Djaddai, premier secrétaire du FFS, 13 sièges du FFS ont été saccagés.

Enfin, même le RCD qui soutient l'option du boycott n'a pas échappé à cette vague de violence. A un degré moindre, certains locaux du RCD ont été saccagés et incendiés. (Flay et Chemini, à Sidi Aich,). Matin 29 septembre 2002. El Watan, 3 octobre 2002 (DP Mahé)

Kabylie ont renforcé le pouvoir et affaibli les partis d'opposition, du moins le FFS. »
(Mars2013)

Plusieurs locaux du FFS ont été saccagés ou attaqués en Kabylie. Examinons la réaction des parties en conflit. Pour le secrétaire fédéral du FFS de Tizi-Ouzou c'est le DRS qui est derrière cet acte. Le secrétaire national du FFS, Ahmed Djeddaï dans une conférence de presse tenue le 30 septembre impute la responsabilité de ces actes à « des commandos organisés, composés par des supplétifs du régime et des éléments annexés aux services de sécurité, et non pas par la population ». Du côté de la CADC, Mustapha Mazouzi, chargé de la communication au sein de la Coordination des archs, déclare : « Nous condamnons les saccages des locaux du FFS, car ce sont des actes qui entrent dans la logique du pouvoir qui fait tout pour laminer le mouvement citoyen. »¹²⁴⁸

La réaction du FFS et de la CADC témoigne du climat de forte suspicion entre les différents acteurs qui animent la dynamique de contestation et qui constitue un obstacle fondamental dans la fédération des différents segments. Notre enquête a pu montrer que les jeunes à l'origine de l'incendie du siège du FFS ont agi pour des motivations liées à l'actualité politique locale et régionale, sans aucune manipulation de la DRS. Nous devons restituer cet événement dans ce contexte d'« échange de coups » (Fillieule) violent entre les militants du FFS et ceux de la coordination locale à Iferhounene qui a engendré cette escalade. A vrai dire ces nouvelles tensions liées au scrutin sont le prolongement de conflits politiques anciens qui remontent aux années 1990. Les conflits actuels sont engendrés par des perspectives différentes sur le scrutin et l'approche violente des deux parties quant au mode de gestion du conflit politique. Chaque camp se fortifie dans ses territoires et ses convictions et refuse à l'autre l'opportunité de débattre. Des délégués du mouvement ont été chassés du village de Tzit, proche du FFS, au cours d'un meeting anti-vote et les pressions multiples exercées par les militants du mouvement sur les candidats (mise en quarantaine des candidats, liste de traîtres etc.) ne laissent aucune place à l'échange des arguments. Par ailleurs, Le FFS a perçu l'événement en le liant à sa grille de lecture façonnée par son histoire singulière et la peur récurrente de la manipulation des services de sécurité. En disant cela, nous intégrons l'Etat et ses différents services de sécurité comme acteur de ce conflit. Certainement le DRS est intervenu sous différentes formes et par le biais de canaux multiples, au cours de ce mouvement de protestation pour orienter son action, le contrôler et le décréditer. Seule une enquête minutieuse, difficile à mener dans un Etat autoritaire, pourrait nous révéler le processus et les modalités concrètes de cette implication.

Ces incidents du saccage des locaux du FFS à Iferhounene se sont déroulés à la veille de la venue du premier secrétaire du FFS, à Iferhounene pour animer un meeting électoral. L'annonce de la venue d'Ahmed Djeddaï a suscité des débats, de l'appréhension et de la tension chez les militants de la « coordination intercommunales d'Iferhounene » et dans les rangs du parti de Hocine Ait Ahmed.

¹²⁴⁸ Voir L'Expression 01/10/2002 et Le Matin 24 septembre. DP Mahé.

12-3-5-Annulation du meeting du premier secrétaire du FFS à Iferhounene : mardi 24 septembre 2002. *No pasaran*¹²⁴⁹

Avant la venue du premier secrétaire du FFS à Iferhounene pour animer un meeting dans le cadre de la campagne électorale la tension était à son apogée, avec le saccage de ses sièges à Iferhounene et Illilten et le timing de la visite ne pouvait qu'amplifier encore plus cette animosité entre les deux parties adverses.

Kamel AF, délégué d'Ait Arbi n'était pas présent à Iferhounene, parti à l'université de Tizi-Ouzou chez ses amis pour « fuir » cette atmosphère et cette tension « ***de crainte d'empirer la situation et des représailles des militants et sympathisants du FFS*** » suite à l'incendie du siège du parti. (Août 2008)

Selon Smail, qui était présent à Iferhounene en ce jour de la visite programmée de Djeddaï qui a réussi à tenir son meeting à Ain El Hammam parce qu'il y avait beaucoup de militants du FFS, en revanche à Iferhounene il y avait beaucoup de citoyens et de délégués qui l'attendaient pour empêcher son meeting.

« Il y avait une délégation du FFS composée des responsables de la fédération de Tizi-Ouzou et du député d'Iferhounene Saadali Malek qui est arrivé à Iferhounene. Devant le café El Moudjahid, une foule entourait cette délégation, on criait des slogans contre le scrutin et contre le FFS, certains jeunes ont pris des pièces en dinars et les jetaient sur eux, notamment sur Saadali, pour leur signifier qu'ils ne valent absolument rien. Face à cette panique et une foule incontrôlable ils ont renoncé à ce meeting, d'ailleurs Djeddaï a été empêché de rejoindre Iferhounene puisque des barricades ont été dressées au village de Tazrout (cne At Bu Yucef) à mi-chemin entre Iferhounene et Ain El Hammam. »¹²⁵⁰ (smail, janvier 2007)

¹²⁴⁹ « La phrase espagnole *¡No pasarán!*, signifiant « Ils ne passeront pas ! », a été prononcée par les partisans de la Seconde République espagnole (1936-1939) en lutte contre les rebelles nationalistes commandés par le général Franco, dont le soulèvement le 18 juillet 1936 déclencha la guerre civile espagnole. Ce célèbre slogan politique reste associé à Dolores Ibárruri Gómez (1895 - 1989), par la vigueur avec laquelle celle-ci le proclama dès le premier jour de la lutte dans un discours radio-diffusé, puis dans Madrid assiégée quelques mois plus tard, période durant laquelle ce slogan politique devint le cri de ralliement des républicains espagnols. Devenu le symbole de la résistance antifasciste, la phrase « ¡No pasarán ! » est ensuite reprise dans de multiples contextes. » (Wikipedia.org). Cette phrase a un sens provocateur dans le contexte politique dans lequel nous l'insérons. Par l'usage de cette métaphore nous vaudrions attirer l'attention sur un des paradoxes dans lequel s'est retrouvé le FFS dans son propre bastion qui l'a vu émerger en 1963 et dont la ligne politique l'a conduit à affronter ses propres sympathisants et son électorat et à s'opposer à un mouvement social dont les militants dressent devant son premier secrétaire des barricades pour l'empêcher d'accéder à la commune d'Iferhounene pour organiser un meeting électoral, scrutin rejeté par les jeunes révoltés. Obstruer les accès de la Kabylie devant le FFS est un sacrilège qui fait pincer le cœur d'Ait Ahmed et fait plaisir au DRS. Un responsable du FFS à Iferhounene disait que le mouvement de 2001 était l'occasion à Ait Ahmed de devenir un véritable Zaïm, apparemment il n'a pas saisi cette opportunité, certains l'assimilent au triste sort de Messali l'Hadj.

¹²⁵⁰ Le quotidien Le Matin a publié un compte rendu de cet événement : « Devant animer hier (24 septembre) un meeting électoral à Iferhounene après celui de Ain El Hammam, le premier secrétaire du FFS n'a pas pu se rendre dans cette contrée. Et pour cause, la population ayant eu vent de ce programme s'est vite rassemblée devant le siège du parti saccagé récemment pour empêcher la tenue de cette rencontre. Des slogans antivote ont été scandés à gorge déployée par les nombreux citoyens. Les militants du FFS ont été contraints, la mort dans l'âme, de démonter la scène et ranger la sono. Les délégués de la coordination intercommunale d'Iferhounene sont intervenus

Curieusement les alliances se font et se défont au gré des circonstances. Les ennemis considérés, hier, comme « traîtres » sont, aujourd'hui, devenus de fidèles alliés. Face à un adversaire politique commun, le FFS en l'occurrence, les rivalités internes laissent place au devoir de solidarité politique et villageoise. Les militants du RCD et du MDS et des GLD du village d'Ait Arbi, opposants au parti du FFS se sont alliés avec les militants du l'intercommunale du mouvement pour empêcher l'élection du candidat du FFS, AllabMhand.

Kamel, militant de la coordination intercommunale témoigne de ce soutien politique venu de la part des adversaires d'hier : « ***On a été soutenu par des personnes qu'on traitait de traîtres au mois de mai 2001 [affaire porteurs de couscous] parce que les militants du FFS nous menaçaient.*** » (Kamel AF Août 2008)

Ces affrontements presque quotidiens pouvaient à tout moment déraper et aboutir à de fâcheuses conséquences et le jour du vote qui s'approche ne contribue pas à faire refroidir les ardeurs et les certitudes des deux camps¹²⁵¹.

Enfin, il y lieu de signaler que ces violences sont l'œuvre de tous les camps qui s'affrontent, les forces de l'ordre, les militants des coordinations locales, et entre les deux protagonistes un troisième adversaire, les militants et partisans du FFS. La violence a relégué l'expression libre des opinions et par contraste, il a fait prendre conscience des limites du recours au mode de contrainte par la violence sur l'équilibre de l'ordre social et de la fragilité de l'espace public en pleine gestation et mutation.

12-3-6-Première émeute à Illilten :

La mise en place par l'Etat du dispositif sécuritaire pour la tenue du scrutin crée une situation inédite à Illilten. Ainsi, à quelques jours du scrutin, des renforts de forces de l'ordre arrivent à Illilten pour sécuriser l'opération du vote. Cette nouvelle situation inédite depuis l'indépendance ou plutôt depuis l'insurrection du FFS, de 1963, met les jeunes d'Illilten dans des dispositions de victimes face à l'envahissement de leur territoire par les forces de l'ordre qu'ils combattent depuis avril 2001. Ils s'en prennent à ce dispositif mis en place temporairement, à l'occasion du scrutin, alors qu'ils n'ont jamais attaqué depuis avril 2001, le siège de la garde communale qui pourtant est situé au milieu de l'agglomération d'Illilten.

Le récit de cette première émeute, qui s'est déroulée le 6 octobre¹²⁵², et le contexte dans lequel elle a émergé nous est livré par un délégué de la coordination locale :

pour éviter tout dérapage. Après le sit-in les citoyens ont improvisé une marche qui a démarré du siège du parti d'Ait Ahmed jusqu'au siège de l'APC. » *Le Matin*, n°3224 du mercredi 25 septembre 2002, p5

Dans plusieurs localités de la Kabylie, le FFS a été empêché de tenir des meetings par les militants du mouvement soutenus par une partie de la population notamment les jeunes. (Tzi Rached, Larba Nat Iraten, Bouzeguene, Beni Douala (At Mahmoud), Ouacif, Sidi Aich etc.) Par ailleurs, quelques meetings de la CADC ont été perturbés par le camp « provote », notamment à Taourirt, wilaya de Bouira. (Le Matin du 9, 26 et du 28 septembre 2002 et El watan 28 septembre 2002.DP Mahé).

¹²⁵¹ Nous avons été témoin de cette forte tension qui régnait à l'approche des élections. Kamel AH délégué de la coordination d'Iferhounene nous faisait part de sa peur d'un glissement vers la guerre civile et les affrontements meurtriers.

¹²⁵² La datation de cette émeute est faite sur la base d'un compte rendu de la presse qui a évoqué cette action. El-Watan, 7octobre 2002 (DP Mahé.)

« Une semaine avant le vote et pour la première fois, la commune d'Illiltén découvre les camions des CRS. Un vieux nous disait que depuis la fin de la guerre de libération on n'avait jamais vu pareils renforts. Il y avait plus de 300 CRS.

Et c'est la première fois aussi qu'Illiltén vit une émeute. Les jeunes ne faisaient que ça. Ils se réveillent le matin et ils déclenchent des émeutes toute la journée et ça a pris presque une semaine jusqu'au lendemain du vote, après le départ de ces unités ». (Mazi déc. 2007)

Mamert ex-délégué permanent de la coordination d'Illiltén, évoque les raisons qui ont concouru pour qu'il n'ait pas d'émeutes depuis avril 2001 jusqu'à ces jours d'octobre 2002 :

« Il n'y a jamais eu d'émeutes ici à Illiltén parce que nous avons fait, nous délégués, un travail important pour éviter l'effusion de sang et on n'avait pas tenu un discours de violence.

Effectivement, en plus du fait qu'on n'a pas de brigade de gendarmerie ici à Illiltén, on s'adressait même aux jeunes qui allaient à Iferhounene pour déclencher ou participer à des émeutes, en leur disant qu'on avait de la chance de ne pas avoir des jeunes tués par balles et leur expliquer que maintenant le travail doit être politique » (Mamert M. déc.2007)

A la veille de ce scrutin un groupe d'universitaires de l'université de Tizi-Ouzou¹²⁵³ adressent un appel aux citoyens pour rejeter « la confrontation physique par population interposée » et la nécessité de prévaloir « le débat et la liberté d'expression » et interpellent la communauté universitaire nationale sur « l'importance que revêt la sauvegarde du cadre national ». ¹²⁵⁴

12-3-7-Le jour J : jeudi 10 octobre 2002.

Entre empêchement du vote et obstination à être élu.

Durant les deux jours qui séparent du 10 octobre, la Kabylie a connu plusieurs actions de mobilisations contre le déroulement du vote. Grèves générales, marches, meetings, sit-in, émeutes, barricades et parfois des affrontements entre les protestataires et les partisans du vote, notamment du parti du FFS et aussi contre les forces de l'ordre qui prennent leur quartier pour se préparer à l'encadrement sécuritaire du scrutin et qui refusent d'accéder aux demandes des protestataires de leur remettre les urnes. Dans plusieurs localités des jeunes ont brûlé des urnes et saccagé des bureaux de vote et le dispositif dédié au scrutin¹²⁵⁵. Des tentatives de médiation

Ces affrontements ont continué durant les journées qui ont précédé le jour du vote à Ain El Hammam, Iferhounene et Illiltén. A Ain El Hammam, plusieurs blessés après la marche qui s'est transformée en émeute des partisans du mouvement de contestation. Voir El Watan, 10 octobre 2002. (DP Mahé)

¹²⁵³ Parmi eux figurent, l'anthropologue Salhi Brahim ex-responsable de l'institut de langue et culture Amazigh de Tizi-Ouzou, et l'économiste le professeur Dahmani. La polémique et la suspicion a été alimentée autour de Yefsah Mourad enseignant et député du PT, parti des travailleurs de Louisa Hanoune, qui a été élu lors du scrutin du 30 mai boycotté par le mouvement des arouch. Ce qui a, en partie, réduit ou disqualifiée la portée de cet appel.

¹²⁵⁴ Voir document en annexe

¹²⁵⁵ Des comptes rendus de presse font état de ces formes d'action radicales : à titre d'exemple, à Bouira, Raffour, Taourirt, Bechloul etc. Dans la majorité de localités de Kabylie les routes ont été barricadées au moins une journée avant le scrutin et des affrontements entre jeunes et forces de l'ordre animent les espaces publics vidés par la grève générale. (Le Matin 10 septembre 2002). Enfin, le 5 octobre des délégués de la CICB (Hanafi Semmar, Youba

entreprises par de notabilités n'ont pas permis de dénouer les situations de tension¹²⁵⁶. Ainsi, le jour du vote arrive dans un climat de tension très forte¹²⁵⁷, l'inquiétude et l'appréhension prennent le pas dans tous les camps qui s'affrontent. Une grève de 48 heures, du 9 au 10 octobre et la confection de barricades sur les routes sont les deux principaux modes d'action retenus pour assurer d'atteindre l'objectif du rejet des élections.

Le jour tant attendu et tant craint arrive.¹²⁵⁸ L'épreuve de vérité est arrivée pour tester du degré de mobilisation des deux camps. Deux candidats s'affrontent à Iferhounene pour le siège du maire, AllabMhand du FFS et le vétéran du FLN, Ait AlliouaHachemi ancien maire de la commune durant deux mandats¹²⁵⁹.

12-3-7-1-Le dispositif anti-vote : les barricades.

La barricade comme mode d'action est très proche de l'émeute et de l'insurrection avec lesquelles elle se confond parfois. Ce mode d'occupation de l'espace est une création collective des communautés très réduite.¹²⁶⁰

Le mouvement citoyen a mis un dispositif contre le déroulement du vote qui s'appuie sur une marche de protestation le 5 octobre et une grève générale les 8 et 9 octobre. Le jour des élections, le 10 octobre, les axes routiers menant en Kabylie devraient être bloqués, et les coordinations prévoient d'empêcher l'ouverture des locaux de vote, en l'occupant, ainsi que les municipalités et les sous-préfectures.¹²⁶¹

Les jeunes du village d'Ait Arbi avaient organisé et géré le boycottage des municipales du 10 octobre 2002, comme celles des élections législatives du 30 mai 2002, en recourant au mode de la barricade. Ils ont bloqué les routes menant vers leur village et aux autres situés sur la rive droite de la commune d'Iferhounene donnant accès, par ailleurs, à la commune d'Illiltén.

Gabisse et Ali Redjradj, respectivement délégués de Tifra, Béjaïa et Souk El Ténine) ont été arrêtés. Le Matin, 16 octobre 2002. (D. P. Mahé)

¹²⁵⁶ At Mlikec, daïra Tazmalt. Le Matin, 10 octobre 2002.

¹²⁵⁷ Le 9 Octobre, dans ce contexte de tension un jeune a été tué à Maatka, Wilaya de Tizi-Ouzou et un autre à Toudja (Bejaia) El Watan 10 octobre 2002 et Le Matin 12 octobre.

¹²⁵⁸ En Kabylie, de nombreux affrontements ont eu lieu entre jeunes citoyens et brigades anti-émeutes sur un fond de grève générale et de routes barricadées, des urnes saccagées. Pas de violence entre les partisans et adversaires du scrutin.

¹²⁵⁹ Cet ex-enseignant du primaire et ancien moudjahid d'une soixantaine d'années est devenu maire lors des premières élections pluralistes de l'Algérie en juin 1990, aidé, il faut le préciser, par le boycott du FFS et de l'inexpérience du jeune parti, le RCD qui a présenté ses candidats au sein de la liste d'indépendants parmi lesquels figurent quelques militants communistes du PAGS, à l'exemple de Ouldfella Arab du village d'Ait Arbi. En 1995, il est nommé DEC (délégué exécutif communal) de la commune jusqu'aux élections d'octobre 1997. (Ait Allioua hachimi, Iferhounene Avril 2013)

¹²⁶⁰ Selon Daniel Tartakowsky le terme français barricade apparaît en 1588 lors de la journée des barricades quand les « étudiants, parlementaires et bourgeois de Paris se mobilisent contre les agents du roi en renforçant les chaînes destinées à fermer les quartiers, à la nuit, par des fûts et barriques, d'où son origine étymologique. » ... Cette tactique de lutte est associée à des séquences historiques célèbres, telle la commune de Paris en 1871, ou à août 1944 à Paris où elle « s'affirme comme attribut de souveraineté nationale », et la révolte des étudiants en mai 1968, etc. Voir Daniel Tartakowsky, *Barricade, Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, pp74-79.

¹²⁶¹ Décision prise lors de l'interwilayas du 26 et 27 septembre 2001.

La proximité géographique des acteurs qui partagent un lieu de vie commun, dans un village, ce sentiment de l'entre soi et de voisinage est propice à la mobilisation pour la défense de l'espace commun, et la protection de la *hurma* du village. Montrer son engagement et son sens de sacrifice pour la protection de la communauté villageoise, en mettant en silence les divergences politiques entre les différents acteurs impliqués dans les mêmes tranchés.

Un groupe important de jeunes accompagnés par des adultes, procède à un blocage de la route menant du chef-lieu de la commune vers le village et la commune d'Illilten. Farid le chef des GLD, qui était au début de la contestation « contre le mouvement des arouch » soutient maintenant le rejet des élections pour empêcher le maintien du FFS à la tête de l'APC d'Iferhounene. Même position soutenue par Chafik responsable du RCD à Iferhounene, et en compagnie de Mohamed, âgé de 50 ans, agent d'entretien au lycée et ancien membre du comité de village, se mêlent au groupe de Kamel AF délégué du village et de l'intercommunale d'Iferhounene et des jeunes qualifiés d'émeutiers. Ils commencent à déverser sur la route à un endroit distant du village d'environ un kilomètre, des pierres de construction et enfoncent des bars de fer au fond du goudron rendant quasiment impossible toute tentative d'accès des forces de l'ordre ou de faire passer les urnes vers le village.

Chafik explique son engagement dans cette action de rejet des élections même s'il a été « contre le mouvement » : *« je me suis impliqué parce que les jeunes m'ont sollicité, ils avaient besoin d'un adulte pour les conseiller et leur éviter de commettre des erreurs et des dérives, On réfléchissait sur l'endroit propice pour barrer la route et on a choisi le point devant la maison de Youcef Aït Fella (à un Km du village). Je leur ai promis d'être avec eux pour le soir et ils étaient très ravis, et le soir beaucoup d'adultes m'ont rejoint, Akli (belkai), Djillali (chegdid) et Hamid (Aït Hamou), des hommes adultes et responsables de familles sont venus barrer la route. J'ai exigé d'eux de tout remettre à sa place après la fin des élections, d'ailleurs c'est ce qu'ils ont fait...On a construit une muraille de Chine. A 500 mètres un peu plus loin vers Iferhounene on a barré la route à l'aide d'un arbre qu'on a fait couper avec une scie ramenée par Djillali. »*

Il continue de narrer cette action comme un fait d'armes et le rôle de conseiller ou de grand frère qu'il avait assuré : *« A une heure du matin, quelques jeunes, Smail, Hacene, Madjid et Lyazid, m'ont invité à venir avec eux à Iferhounene pour s'enquérir de la situation. Sur le chemin, je découvre (avec son ami Tonio) qu'ils ont pris avec eux des cocktails Molotov pour incendier une deuxième fois le siège du FFS, et là j'ai refusé, et ils m'ont écouté et changé d'avis. Lyazid me dit qu'il va seulement brûler le poster d'Aït Ahmed, accroché à la porte du siège du parti, je réponds qu'il y a un risque de tout brûler. Puis on s'est dirigé vers Tizi Bourene, arrivés à la pompe à essence à 20 mètres du rondpoint on trouve des jeunes du village d'Aït Lmansour qui veulent barrer la route qui mène à leur village. On décide de les aider et on se dirige ensemble vers le lieu indiqué et on s'aperçoit qu'il y plus de 50 CRS qui sont stationnés juste au milieu du carrefour, qui nous obstruent l'accès. Je demande aux jeunes de rebrousser le chemin, chose que tout le monde exécute sauf Madjid, Hacene et Smail qui décident de s'attaquer aux forces de l'ordre. Après une attente d'une demi-heure, ils nous rejoignent un peu plus loin.*

Par contre les villages qui sont de l'autre versant d'Iferhounene, comme Tikaatin, n'ont pas barré la route et les urnes ont été acheminées normalement. » (Chafik Août 2007)

La douceur de la nuit d'automne permet aux jeunes de pouvoir rester éveillé pour surveiller les mouvements des véhicules qui pourraient s'approcher des points de passage bloqués, et observer la réaction des forces de l'ordre venues en renfort et qui sont stationnées dans le lycée et le CEM d'Iferhounene. A une heure tardive de la nuit, quelques femmes offrent du café aux jeunes vigiles comme pour leur témoigner leur gratitude et se laisser emporter par le souvenir du rôle que les femmes avaient assuré pendant la guerre d'indépendance¹²⁶². (Kamel AH août 2006)

Ces témoignages retracent la dynamique de groupe créée par le mode d'action des barricades. C'est-à-dire que « *l'action de construire des barricades a des vertus mobilisatrices.* » dans le sens que partager des tâches communes dans un espace physique autour de l'organisation de la construction de la barricade fait impliquer de nouveaux défenseurs qui témoignent d'un engagement dans les faits. La barricade est un moyen solide pour faire corps et souder le groupe.¹²⁶³

Ainsi grâce à ce mode d'action des protestataires une « redéfinition du groupe » se construit au cours de l'action en intégrant de nouveaux activistes qui étaient considérés comme adversaires au début de la constitution du mouvement des arouch en mai 2001. Même si chacun garde des motivations différentes et donne à cette action un cadrage et sens distinct. La majorité des acteurs veulent seulement faire échec au vote pour perturber une action du gouvernement et lui ôter la légitimité à son processus électoral qui consolidera l'édifice de la « délibéralisation », d'autres se suffisent à empêcher le maintien du FFS à la tête de la mairie, certainement l'ambiance créée par cette action collective attire certaines personnes par curiosité et envie de partager un moment d'euphorie collective sans s'attacher à aucune motivation politique.

Cette action « de commandos » rend la tenue du scrutin au village impossible puisque la route était barricadée la veille. Cette situation ne permettait pas au chef du bureau de vote, Ait HamouMhana (directeur d'école primaire du village) d'acheminer les urnes et les bulletins de vote.

¹²⁶² Hanoteau et Letourneux signalent que « les femmes ne restent pas inactives pendant la guerre. Elles fondent les balles, confectionnent les cartouches et préparent les vivres. Souvent, elles paraissent sur le champ de bataille parées de leurs bijoux ; leurs cris se mêlent au bruit de la poudre, et leurs chants guerriers excitent jusqu'au délire l'ardeur des combattants » Hanoteau et Letourneux, 2003, Tome II, p57.

Plus récemment, dans la région de Tizi-Rached (Tizi-Ouzou) quelques femmes se sont impliquées dans la campagne de rejet des élections en allant perturber le déroulement d'un meeting du FFS en faisant usage d'une derbouka qui a eu les effets attendus. *El Watan* du 29 septembre 2002. (DP Mahé)

Ces exemples ne remettent pas en cause la thèse de l'exclusion des femmes dans ce mouvement de contestation.

¹²⁶³Cf, Danielle Tartakowsky, 2010, p77.

Mhana AH, explique son attitude : **« lors du vote j'étais président de bureau au village, les jeunes nous barraient la route et nous chassaient. Alors on remettait les boîtes à l'administration. Moi l'essentiel, c'est que je sois payé. »** (Ait HamouMhana, septembre 2006)

Cette attitude de ce militant politique et syndicaliste de faire partie de l'encadrement de l'opération du vote, pratique qu'il avait toujours assurée par le passé, est interprétée d'une autre manière par les jeunes émeutiers et sympathisants du mouvement qui le considère comme une prise de position contre le mouvement. Cette lecture manichéenne n'a été possible qu'à cause de ce contexte d'exacerbation des tensions, mais aussi de l'attitude mitigée et réservée, aux yeux des jeunes révoltés, du concerné lors du début de la protestation en avril 2001. Enfin, cette séquence indique une transformation dans la carrière militante d'un des premiers militants communiste et berbériste des années 1970-1980 qui se contente de recevoir ses indemnités liées à sa fonction de chef de bureau de vote, alors qu'il était attendu de lui d'être parmi les contestataires.

Le maire d'Iferhounene explique la tactique utilisée par les militants du FFS pour contrer l'obstacle des barricades dressées par les partisans du boycott : **« La veille des élections on était dans l'enceinte de la daïra parce qu'à cette époque nous voulions réussir l'opération du vote quel que soit la situation. On a fait sortir les urnes de la daïra par nos propres moyens. Malheureusement, ils ont bloqué tous les accès aux villages, et il y avait certains qui ont passé des nuits blanches là-bas à Tizi-buran pour encercler le siège de la daïra, mais nous avons anticipé bien avant les élections. Moi j'ai pris quelques boîtes de vote dans ma propre voiture à dix heures du soir et je suis passé devant les jeunes, entre les gens qui ont bloqué les accès. J'ai passé devant eux et dans ma voiture il y avait quatre boîtes de vote, deux dans la malle et deux autres sur la banquette arrière. S'ils avaient su j'aurais pu être ... j'ai passé au milieu des jeunes manifestants qui m'ont vu et reconnu et ils m'ont laissé passer. C'était notre stratégie de distribuer les boîtes de vote. Certains fourgons qui sont venus récupérer les boîtes de vote étaient bloqués dans l'enceinte de la daïra et ils ne pouvaient pas sortir puisque les jeunes bloquaient les accès. On a réussi à faire sortir seulement neuf boîtes. »** (Lounis 2013)

C'est de la sorte que les militants du FFS ont pu dérober neuf urnes pour tenter d'organiser le vote dans quelques villages qui leur sont accessibles dans la commune d'Iferhounene.

Dans la commune d'Illilten, le scrutin a été empêché par les jeunes au niveau de certains villages. Ils ont reconduit le même dispositif anti-vote du 30 mai 2002, et géré la défection des militants du FFS qui de leur côté tentaient de sauvegarder le contrôle de la mairie, en invoquant le respect du « libre choix de la population ».

« Les boîtes de votes (urnes) ont été acheminées dans certains villages qui étaient proches du FFS, à l'instar de TaourirtAmrous, Tizit et Ait Aissa, Igufilen. En revanche, dans le village d'Azrou les citoyens ont fermé l'accès à leur village. Le hameau d'At Sider, où la majorité était du côté du FFS, voulait participer au vote, mais la position géographique du

village fait que ses accès ont été fermés par les villages de Taourirt et Tifilkout. D'ailleurs, la nuit les CRS ont tenté d'acheminer les urnes à ce village mais ils ne pouvaient pas le faire face à l'empêchement des jeunes. » (Mazi, 2007)

Le délégué d'Illilten évoque la fissure du camp anti-élection et fait référence à l'affrontement entre les alliés d'hier :

« Le paradoxe, c'est que lors des élections législatives du 30 mai tout le monde était contre les élections. D'ailleurs, on a barricadé la route menant à Illilten au niveau du village de Zoubga, à Ighil N Wadu (la crête du vent) et on a passé la nuit là-bas. Le lendemain matin, l'exécutif du FFS, Bibi (maire d'Illilten), à 10heures du matin nous ravitaillait en limonade et en gâteaux. Près de quatre mois après, lors de ces élections municipales, ces mêmes militants du FFS nous parlent du libre choix de la population¹²⁶⁴, alors qu'ils n'avaient pas ce souci le 30 mai 2002 » (Mazi, déc. 2007)

Le maire du FFS justifie sa position qui semble évolué du boycott des législatives à la participation aux municipales : *« Oui les jeunes des arouch ont bloqué les routes, et ils sont libres de le faire alors que moi je ne peux pas le faire, je reconnais même que j'ai offert à ces jeunes lors des élections du 30 mai de la limonade à l'entrée de la commune à Zoubga où ils ont dressé des barricades, je ne sais pas si j'ai bien fait ou mal fait, si c'était une erreur ou non. Je n'avais pas d'ascendant sur eux, je suis un simple citoyen et maire. J'étais bien sûr pour le boycott de la députation. ».* (Bibi, mars 2013)

Les alliances et les tactiques politiques changent et s'adaptent aux grès des conjonctures politiques. Lors du scrutin du 30 mai le FFS avait été aspiré par le mouvement de contestation et cette fois-ci il est capté par l'Etat à travers l'offre de délégation d'une parcelle de son pouvoir, contenu dans les mairies en Kabylie. Le FFS est tiraillé par cette tension suscitée entre son ancrage sociohistorique en Kabylie et sa sympathie politique à toutes les dynamiques politiques de contestation de l'Etat qui émergent dans ce territoire rebelle, et de l'autre côté il est attiré et tenté par les bénéfices du partage de la rente politique et financière qu'il pourrait tirer de sa participation aux élections. Désormais, il ne peut pas réussir à réaliser un équilibre entre ces deux pôles. Cette tension est structurelle au sein du FFS quelle qu'elle soit la conjoncture politique, qui en fait, ne fait qu'amplifier ce tiraillement.

Par ailleurs, trente blessés (30) parmi eux certains ont été touchés par des balles en caoutchouc sont enregistrés parmi les jeunes qui s'opposaient aux convois des forces de l'ordre

¹²⁶⁴ Cette phrase à elle seule résume l'une des interrogations sur la démocratie en Algérie. Tous les acteurs vont être confrontés à cette question du respect du libre choix de la population. Sans trop tarder sur le sort réservé par les autorités aux différents scrutins par le non-respect des règles démocratiques de compétitions électorales, le FFS a été confronté lors des élections municipales d'octobre 2002 à la duplicité de son discours. En soutenant le boycott actif des législatives du 30 mai 2002, le FFS n'a pas cessé de demander aux partisans du boycott de respecter le choix du peuple lors des municipales d'octobre 2002. Le RCD vivra le même dilemme en avril 2004 lors des présidentielles où il sera confronté aux jeunes du mouvement qui s'opposent au déroulement du scrutin, et qui ne comprennent pas comment évoquer la liberté du choix du peuple alors que le RCD était un partisan du rejet des deux élections précédentes.

qui tentaient de passer à travers les barricades érigées par les jeunes, pour acheminer les urnes vers le village Ait Sider¹²⁶⁵. Les villageois d'Ait Sider proches du FFS avaient été l'objet d'intimidation de la part de quelques jeunes anti-vote qui, au bord d'un camion, scandaient des slogans anti vote et humiliant à l'égard des villageois qui, pour certains d'entre eux, se préparaient à se défendre contre d'éventuelles agressions.¹²⁶⁶

L'efficacité de ce dispositif anti-vote s'explique par le choix de l'implantation des barricades dans plusieurs accès aux différents villages de la daïra d'Iferhounene. La force de ces « combattants de proximité »¹²⁶⁷ c'est leur identification à leur espace villageois, car la tactique de ces militants était de laisser à chaque village le soin de barricader les accès donnant à son territoire. Ce qui rendait la mission des forces de l'ordre impossible, puisqu'en plus de la multiplication des lieux de l'implantation des barricades une forte implication des villageois dans ces actions « d'autodéfense » est remarquée. Cette proximité a motivé même ceux qui étaient réticent, voire opposé au mouvement. La barricade par sa « *fonction d'autodéfense* » tisse le consensus entre les membres de la communauté victime d'agression ou du moins d'intrusion.¹²⁶⁸

« *La barricade ferme la rue, mais ouvre la voie* »¹²⁶⁹. Cette tactique a permis d'obstruer l'accès aux bureaux de vote, reste à savoir si elle peut dégager des horizons politiques au mouvement de contestation.

¹²⁶⁵ Constat fait par les membres des sept comités de villages qui composent la coordination d'Illilten, réunis le 12 octobre 2002, au village de Zoubga. (Voir aussi la déclaration des comités de villages d'Illilten juste après les élections).

¹²⁶⁶ Selon le maire d'Illilten un citoyen du village d'Ait Sider avait armé son fusil pour se tenir prêt en cas d'agression de sa maison. Le village a fait l'objet d'une action d'empoisonnement de son château d'eaux potable. Bibi, entretien mars 2013.

¹²⁶⁷ Tartakowsky, p75.

¹²⁶⁸ La barricade a un sens dans l'imaginaire populaire en France qui est associée à celle d'un « peuple en marche » et suscite un imaginaire romantique où révolte et révolution se confondent (voir Tartakowsky, p78).

A notre connaissance, en Algérie et particulièrement en Kabylie, l'imaginaire des traditions de lutte, pourtant si riche dans l'histoire, n'est pas nourri de séquences fondatrices liées à l'usage de cette tactique de barricade. C'est lors de ce mouvement de 2001 que l'usage des barricades lors des fermetures de routes s'est imposé et popularisé pour devenir un des modes de contestation de la population algérienne actuellement. La barricade pourrait signifier, le peuple insurgé et en colère.

¹²⁶⁹ Ibidem, p78.

12-3-7-2-Les résultats du scrutin : la querelle de la légitimité du vote.

D'un point de vue arithmétique, au niveau national le premier vainqueur de ces élections est sans conteste, l'ancien parti unique, le FLN ;¹²⁷⁰ Le FFS, quant à lui, a acquis la majorité des APC et APW en Kabylie¹²⁷¹.

Les résultats des élections ont donné la victoire du FFS du fauteuil de maire de la commune d'Iferhounene. En réalité, le FFS enregistre sa première « défaite politique » dans la commune depuis 1990, du fait du manque de légitimité de son nouveau élu, AllabMhandqui accède aux responsabilités de la mairie, contesté par les membres de « la coordination intercommunale ». Le vote s'est tenu seulement dans quatre villages sur les vingt-trois que compte la commune :

« Avec seulement 3% de votants, le candidat du FFS est devenu maire. Ils ont voté à Tikilsa, At Lmensour, At Ali Ouyahia et Mneaa. (4/23 villages¹²⁷²) » (salah janvier 2007)

Le maire sortant, Lounis Rabah, donne le chiffre de 900 votants sur plus de 5000 inscrits, soit un taux de 18%. **« Le vote a eu lieu chez nous à Ibelkisen, à At Saci, Tikilsa, At Lmensour, At Ali Ouyahia, environ six à sept villages. Bien sûr en termes de pourcentage c'était très peu, environ neuf cent voix, (900). Le corps électoral était environ de plus de cinq mille inscrits(5000). Ce n'est pas le chiffre qui est important. Si les gens étaient démocrates ils auraient pu appeler au boycott et les gens vont choisir librement de voter ou non. L'enjeu démocratique c'est d'appeler les gens et les convaincre. »** (Lounis 2013)

¹²⁷⁰ Les résultats des élections des APC sont comme suit (synthèse AFP 14/10/2002 et Troubles 2007) :

FLN : (36,6%) 679 communes (dont 323 sans majorité), RND : (21,21%) 171 communes (202), Indépendants 77 communes (75), FFS (5,13%) 65 communes (20), Islah : (9,28%) 39 communes (58), FNA : (3,99%) 26 communes (38), MSP (7,42%) 19 communes (52), Rassemblement pour l'Algérie 7 communes (10), AHD54 6 communes 1,55% (22), PRA : (2,29%) 6 communes (27), Rassemblement patriotique républicain 5 communes (4), Rassemblement national constitutionnel 2 communes (3), Rassemblement algérien 2 communes (5), PNSD (6), MJD (1), MEN (10), Nahda (4), MJA (11): 1 chacun. Par ailleurs, les majorités dans les élections APW sont comme suit : FLN 43 wilayas, FFS 2 wilayas (Tizi-Ouzou et Bejaïa), ISLAH 1 (Msila). Pas de majorité absolue à Oran.

¹²⁷¹ A Tizi-Ouzou, la participation est de : 7,47 %. Le FFS obtient la majorité absolue des sièges à l'Assemblée de wilaya (34 sièges sur 47, le FLN obtenant les 13 sièges restant) et à l'Assemblée communale de Tizi-Ouzou (12 sièges sur 23). La commission électorale de la wilaya de Tizi-Ouzou a invalidé le scrutin dans 31 des 67 communes. Certaines communes Boudjima, Ouaguenoun, Iflissen, Timizart, ont enregistré un « zéro vote. Les 37 autres ont vu la « victoire » à la Pyrrhus du FFS, 27, du FLN, 7, du RND, 1 et celle d'Aït Chafaâ (daïra d'Azeffoun) à une liste d'indépendants. (Le matin 15 octobre et El Watan 21 octobre 2002)

A BEJAÏA, la participation est de : 15,05 % pour les municipales. Le FFS obtient la majorité absolue à l'APW, avec 27 sièges. Il est également majoritaire dans toutes les communes où les élections ont pu avoir lieu, soit vingt communes dont Bejaïa et Tazmalt, sauf dans quatre communes remportées par le FLN (dont Talahamza). Reste à signaler que dans 21 communes (sur 52) le vote n'a pas eu lieu. A Bouira, le vote n'a pas eu lieu dans 6 communes sur 45.

¹²⁷² Pour mesurer le poids électoral de ces villages où s'est déroulé le vote examinons, à titre indicatif, le nombre des inscrits lors des élections locales de 2007 : le village du maire élu, Tikilsa totalise 232 inscrits, Ait Ali Ouyahia 675 inscrits, Mneaa 189 inscrits, Ait El Mansour 389, à Ibelkisen village de l'ex-maire d'Iferhounene avec 270 inscrits, soit un total de 1725 inscrits sur 9001 inscrits au niveau de la commune. Le poids électoral de ces villages proches du FFS est de 19%. Ainsi on peut avancer une estimation du taux de participation au vote à Iferhounene, en 2002, à moins de 10% dans l'hypothèse qu'au moins la moitié des inscrits ait pu voter dans des conditions d'extrême tension.

Azwaw ex-délégué de la coordination d'At Yettura, qui a abandonné ses activités militantes depuis presque une année, parle de trafic du vote par le FFS. Citoyen du même village que le candidat du FFS, il était au courant des ficelles utilisées par les militants et sympathisants du FFS pour valider le scrutin¹²⁷³. (Azwaw, mars 2007).

Ce que confirme Salah qui nous décrit avec fort détails le coup de force du FFS et l'alliance de ce parti avec les forces de l'ordre contre les jeunes manifestants :

« Le jour du vote, Allab (candidat du FFS) a pris chez lui au village de Tikilsa en utilisant la force, cinq urnes, et j'ai demandé aux jeunes qui étaient ici à Iferhounene d'aller voter massivement et faire passer son concurrent, Lhachimi At Ali du FLN, comme l'ont fait les gens dans la commune d'At bu Youcef. Malheureusement je n'ai pas été écouté.

« Ceux qui disaient « pouvoir assassin » sont devenus en l'espace de ce vote des assassins. AllabMhand et Belaid Ait Allioua du village de Laazib, militants actifs du FFS, qui étaient à l'intérieur de la daïra désignaient aux CRS les cibles à atteindre avec de balles en caoutchouc parmi les jeunes » (Salah janvier 2007)

Cette version est contestée par le maire sortant qui nie l'implication des militants du FFS dans la répression des manifestants : **« Non c'est faux. Moi j'étais dans la daïra, j'ai rejoint la daïra l'après-midi vers 13h, elle était totalement assiégée (par la population), la CRS était à l'intérieur. »** (Lounis 2013)

Ce que décrit cet ex-militant du FFS ressemble à un certain degré, nous semble-t-il, à une manifestation d'un conflit entre mouvement social et un contre-mouvement. C'est la dynamique de contestation au cours de son déploiement depuis le Printemps2001 et ses rapports conflictuels et violents avec les autorités publiques, qui ont nourrit des tensions et querelles internes, qui ont fait émerger des acteurs ou alimenté un basculement d'une partie des animateurs de la contestation, non pas à un désengagement mais à devenir des concurrents, voire pour certains d'entreeux, des opposants au mouvement social initial. Car le contre-mouvement émerge par réactivité à un mouvement social.

Par ailleurs, le contre-mouvement est souvent aidé ou suscité par une partie des élites qui s'allient ou l'utilisent pour lutter contre les challengers du mouvement qui constituent une menace pour eux.¹²⁷⁴ En effet, une partie des élites engagées dans la contestation œuvrent désormais comme concurrents et opposants au « mouvement des arouch ». Sur le plan local, le maire d'Illilten, élu et enseignant universitaire se situe dans cette ligne d'opposition avec le

¹²⁷³ Une rumeur circulait au sujet d'un PV de vote confectionné par les militants du FFS dans un bar et acheminé vers le siège de la daïra, par un militant qui a dissimulé le document dans sa veste de peur de se faire arrêter par les jeunes anti-vote.

En dépit de ces rapports conflictuels avec le FFS, cet ex-délégué de la coordination locale s'est retrouvé en novembre 2012 à la tête de la liste du parti de Hocine Ait Ahmed aux élections municipales. Il a été battu par le maire sortant du RCD. La trajectoire politique de ce délégué est significative de l'étroitesse des limites et de l'étanchéité élastique du champ politique et partisan à Iferhounene et même au-delà de la Kabylie.

¹²⁷⁴ Isabelle Sommier, ibid, P156.

mouvement social, il justifie même sa candidature au poste de maire, après avoir envisagé de se retirer à la fin de son premier mandat (octobre 2002), par son engagement contre le mouvement des arouch.

Pour comprendre la genèse de ce processus d'émergence de ce contre-mouvement, observons déjà l'opposition et la divergence politique du FFS et des anciens délégués du mouvement favorables à la ligne politique de ce parti avec le mouvement de protestation sur les modes d'organisation et de fonctionnement et d'action de la contestation. Les perspectives différentes voire opposées qui animent les deux parties, les suspicions et les craintes du FFS à l'égard de ce mouvement considéré comme le produit des laboratoires des services algériens pour dissoudre toute forme d'organisation politique autonome en kabylie, cela a constitué un obstacle majeur pour maintenir et renforcer le consensus précaire et temporaire tissé dans la plate-forme d'El Ksuer. Ces divergences se sont transformées au cours du déploiement de la contestation et des ajustements tactiques de l'attitude des autorités par rapport au mouvement en fonction des contextes et agendas politiques, notamment des rendez-vous électoraux, en des affrontements politiques et physiques violents entre les deux parties. Ainsi, graduellement les contestataires identifient le FFS, comme un allié objectif du pouvoir ou son complice pour briser le mouvement.¹²⁷⁵ De son côté, le FFS perçoit dans le mouvement de contestation les agents et les alliés du pouvoir. Dans ce jeu triangulaire entre le mouvement de protestation, les partis politique (FFS) et les autorités se dessinera la trajectoire de la contestation.

Lors de la commémoration de l'anniversaire du 5 octobre 1988, une grève et une marche ont été organisées en Kabylie et à Alger le 5 octobre 2002,¹²⁷⁶ les militants du mouvement ont été confrontés à la concurrence voir à l'opposition du FFS, notamment dans la ville de Tizi-Ouzou. Ainsi, « Pour Mustapha Mazouzi de la CADC, «cette marche est une réussite malgré les tentatives honteuses du FFS de casser le mouvement. La population a démontré sa détermination à rejeter les élections.» Selon le compte rendu du journaliste, le FFS avait l'intention de récupérer cette manifestation en «une marche pour les élections» mais il n'a pas réussi.¹²⁷⁷

La perception que se font les contestataires des partenaires qui sont devenus au fil du conflit des adversaires du mouvement contribue à imprimer une étiquette à ce contre-mouvement. De son côté, le FFS tente de différencier entre le mouvement citoyen porteur de revendications démocratiques auxquelles il ne peut être que solidaire, et le mouvement des arouch qu'il qualifie d'archaïque produit par les officines du régime militaire, à qui il a confié la mission de détruire les partis politiques en Kabylie.

¹²⁷⁵ Certains militants politiques n'hésiteront pas à faire le parallèle entre la position d'Ait Ahmed et du FFS à la position du chef nationaliste Messali L'Hadj qui s'est opposé aux jeunes nationalistes lors du déclenchement de la guerre d'indépendance. D'autres expliquent l'opposition du FFS au mouvement des arouch de crainte de perdre le monopole de la représentation de la kabylie considérée comme sa chose. Voir la contribution de Aomer Oulamara et Hend Sadi, universitaires et militants politiques *Débat sur le site du Matin* (copié le 7 octobre 2002) et celle d'un ex militant du FFS, Adjissa Hakim animateur du mouvement citoyen d'Iberbachen.

¹²⁷⁶ Les forces de l'ordre ont empêché les marches qui étaient prévues à Bejaïa et à Tizi-Ouzou. En revanche, la grève a été suivie dans la majorité des localités de la Kabylie. Dans les villes de Souk El Tnine, Tichy et Tazmalt l'activité a seulement baissé, et à ville de Bejaïa, des incidents ont été signalés entre jeunes manifestants et forces de l'ordre. Voir El Watan du 6 octobre 2002.

¹²⁷⁷ El Watan du 6 octobre 2002. (DP Mahé)

L'ex-maire d'Illiten exprime cette thèse : *« les arouch ne voulaient pas des partis politiques et la démocratie, d'ailleurs jusqu'à maintenant les partis ne se sont pas encore relevés et il n'y a aucune force politique nouvelle ou alternative, ils ont affaibli le FFS et les autres partis. Pour moi, les arouch ont été planifiés en haut lieu. Depuis 1997 (élections municipales), il y avait un semblant d'ouverture démocratique, les mairies et les APW étaient gouvernées par des partis démocratiques du FFS ou du RCD. Il y avait des débats et des contre-pouvoirs et des maires (FFS-RCD) pouvaient prendre la parole et s'opposer aux chefs de daïras et revendiquer des droits et mêmes des maires du FLN qui étaient démocrates, eux aussi, contestaient et revendiquaient. Les maires étaient de simples citoyens qui avaient la charge de diriger la mairie pas plus et ils n'étaient pas de supers citoyens, ils recevaient des citoyens et chefs de comités de villages et des associations et même si on n'avait pas beaucoup de moyens on discutait et on écoutait tout le monde, et les citoyens appréciaient ça. De peur que cette région donne l'exemple aux autres régions d'Algérie, le mouvement des arouch son but était de casser et de briser cette expérience d'émancipation à la base. Les partis sont maintenant très faibles, manipulés ou infiltrés. C'est une stratégie préparée de haut lieu et appliquée à la Kabylie pour la calciner politiquement, pour qu'elle soit comme toutes les autres régions...d'ailleurs maintenant tous les partis se valent, n'importe qui peut gagner l'APC : le RND, FLN ont gagné les élections, c'est une régression... »* (Bibi, mars 2013)

On notera la présence dans les discours des deux parties en conflit la référence à la force manipulatrice du « pouvoir » des différentes forces politiques en présence en Kabylie, de telle sorte que l'adversaire politique est aussitôt disqualifié par ses rapports fantasmés, supposés ou réels avec l'Etat. Ce qui nous amènera à s'interroger sur les représentations que se font les acteurs de l'action politique, de la pollution de ces rapports par le régime politique, d'où la mise à distance permanente vis-à-vis de la pratique politique même de la part des activistes politiques qui se déclarent comme mouvement apolitique. Cet « évitement du politique »¹²⁷⁸ fait partie des activités de cadrage intense des acteurs pour justifier leur loyauté et indépendance vis-à-vis de l'Etat et du politique, condition pour entrer en résonance avec la population et amorcer ainsi les conditions d'une mobilisation.

Ce jeu d'alliances qui se recomposent aux grés des contextes politiques nous conduits à constater la fragmentation et la concurrence des forces politiques en Kabylie qui sont parfois attirées, séduites par des alliances momentanées avec les centres du pouvoir politique, et simultanément une partie de ces forces politiques rejettent et se rebellent momentanément contre l'Etat. Le pouvoir devient un centre d'attraction et de répulsion des différentes forces politiques et groupes d'intérêts autour duquel et contre lequel se nouent et se délient les alliances.¹²⁷⁹

¹²⁷⁸ Cefai, 2011.

¹²⁷⁹ Cette situation nous fait penser aux stratégies distinctes adoptées par les forces religieuses au sujet d'affranchissement, à des moments différents et non synchronisés, par rapport à la domination turque ou française. Fanny Colonna identifie une des pièces essentielles de ces stratégies qui consiste en une « alliance plus ou moins conditionnelle, momentanée avec le centre étatique ». voir Fanny Colonna, *Savants paysans, Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*, OPU, Alger, 1987, p 195.

L'opposition du mouvement citoyen au déroulement des élections municipales contrarie la stratégie politique du FFS en Kabylie, région qui reste pour ce parti de l'opposition, le seul ancrage électoral à sa disposition et qui lui permet justement d'exister sur la carte électorale comme force politique¹²⁸⁰ et d'acquérir une part de la rente. De là, on comprend les luttes et tensions autour de ce scrutin.

L'ex-maire d'Illiltén nous restitue un des enjeux de ce scrutin :

« Le mouvement des arouch nous a affaiblis mais on a repris l'initiative politique. On n'est pas derrière les arouch parce que le FFS est antérieur aux arouch comme parti démocratique ancré dans la société. On n'a pas à suivre les arouch ni à nous donner des leçons de démocratie et on a voulu être une force autonome qui accompagne le mouvement mais ne le suit pas. » (Bibi, mars 2013)

A Illiltén, le même scénario qu'à Iferrhounene, Mazi nous livre les résultats :

« Le chiffre avancé par le FFS avec le bourrage des urnes c'est 9%, il y avait la participation des villages de Tizit à moins de 50% des 5500 inscrits (à Illiltén) et Ait Aissa et TourirtAmrous. 8 villages sur 11 n'ont pas voté » (Mazi déc.2007)

En effet, dans une déclaration signée par les comités de villages¹²⁸¹, les délégués d'Illiltén contestent les résultats des élections puisque « la majorité irréfutable (90%) de la population de notre commune » n'a pas voté et insistent sur le fait que « la consultation électorale s'est déroulée selon les vœux de la population, à savoir que la volonté des villages qui ont voulu recevoir les urnes a été observée de même que la volonté des villages qui ont voulu les réceptionner. Aucun empêchement n'a eu lieu si l'on excepte que l'administration n'a pas pu acheminer les boîtes vers le village Ait Sider».

Par conséquent, « l'autorité pouvant découlée de ces élections ne peut sous aucun prétexte prétendre assurer sa mission au niveau de notre commune ». Enfin, la coordination locale avertit que « la population qui a rejeté le vote s'autorise et se donne l'attitude pour entreprendre toute action de contestation pacifique».

Il y a lieu de faire remarquer que le communiqué fait référence aux comités de village comme entité politique délibérative, ce qui signifie que les comités de villages à Illiltén sont encore un acteur collectif qui s'implique dans la prise en charge de cette situation conflictuelle tendue. Par ailleurs, il est fait référence également aux villages comme des entités politiques homogènes qui se sont prononcées en faveur ou contre le vote, ainsi le scrutin ne concerne pas des individus libres de leur choix mais c'est au village de décider collectivement du choix à retenir.

¹²⁸⁰ Le FFS avait fait l'expérience du boycott des premières municipales du 12 juin 1990 qui ont vu son rival du RCD, monopoliser la représentation politique de la Kabylie (RCD71 APC, FLN29, FIS 17, indépendants 6 voir Mahé 2001, p498). Ainsi, le scrutin des municipales est une question stratégique pour le FFS sur laquelle il ne peut pas négocier au risque de disparaître ou de vivre une traversée du désert pendant plusieurs années. En plus de ce calcul stratégique, quelques franges du parti ont des intérêts politiques et économiques à défendre et à promouvoir à travers l'occupation des postes de distribution de la rente.

¹²⁸¹ Cette déclaration est non datée. Elle a été écrite et affichée le 14 octobre 2002. Nous avons pu la dater grâce à la consultation d'un PV de réunion des membres des sept villages appartenant à la coordination d'Illiltén qui se sont réunis le 17 octobre 2002 au village d'Ait Adella, où il est fait mention de l'affichage de la déclaration du 14 octobre.

Cette prise en charge des comités de villages du conflit et du déploiement de la contestation se fait par la tenue de réunion des délégués de sept villages d'Illiltén au village de Zoubga, le 12 octobre, pour faire un bilan de cette séquence électorale. Chaque représentant a fait un compte rendu de la journée du vote dans son village puis les délégués ont approuvé à l'unanimité le rejet des résultats des élections et de ne pas reconnaître le futur maire. Le constat qui est fait admet l'organisation des barricades des routes et le non acheminement des boîtes de votes dans les villages et l'enregistrement de quelques blessés à balles réelles causés par des tirs des CNS qui ont réagi au blocage des routes. Enfin, le PV de la réunion fait mention de l'attente des membres présents des décisions du mouvement citoyen. Par ailleurs, les présents ont exprimé leur souhait de voir les quatre villages absents rejoindre la réunion.¹²⁸²

Le maire du FFS constate que le vote s'est déroulé seulement dans trois villages : « ***Il y avait le vote chez nous à Tizit de façon normale sans aucun empêchement, et à Ait Aissa, TaourirtAmrous, en revanche à TaourirtIhaddaen les citoyens voulaient voter mais ils étaient empêchés. Donc c'était par village, certains ont voté d'autres non*** ». (Bibi, 2013)

Sa reconduction comme maire s'est faite dans un climat de tension où seulement une partie de la population a pu exprimer son choix par le biais du vote : « ***Le tout, environ 900 voix exprimées parce qu'il y avait empêchement du vote.*** » (Bibi, 2013)

On peut estimer le taux de participation au sein de la commune d'Illiltén entre 10% à 16% (900voix / 5500 inscrits)¹²⁸³.

La CADC réuni à Tizi-Rached le 11 octobre estime de son côté, que « le taux réel de participation en Kabylie, avec toutes les largesses que l'on peut accorder au vote des spectres, ne peut dépasser les 2% » c'est pour cette raison qu'il s'agit d'« une victoire grandiose et historique » à mettre « à l'actif du combat citoyen pour la démocratie et le recouvrement de la souveraineté populaire ». Et lance une mise en garde « contre toute velléité d'introniser ses jacquemarts contre la volonté populaire ».

Sur l'ensemble de la Kabylie, le vote n'a pas eu lieu dans 55 communes dans quatre wilayas. Bejaïa compte 18, Tizi Ouzou 30, Bouira 5 et Boumerdes 2. A ces communes sans voix s'ajoutent celles qui n'ont pas atteint 5 % de voix. Elles se chiffrent à 41. Celles qui restent n'ont pas dépassé les 10 % du taux de participation. Ainsi, pour ces deux wilayas (Bejaia et

¹²⁸² Le PV écrit sur un registre porte l'entête de comités de villages. Présents à la réunion les villages de Zoubga, Ait Adella, Iheddaden, Tifilkout, Taghzout, Azrou, Iguefilen. Etaient absents les villages proches du FFS : Tizit, Ait Aissa Ouyahia, Taourirt Amrous, Ait Sider.

¹²⁸³ Afin de mieux apprécier ces estimations et à titre indicatif nous présentons des chiffres liés aux élections locales de 2007, à Illiltén. Le nombre d'inscrits était de 6809 et le nombre de votants était de 3400 soit un taux de 43,93%. Le village de Tizit constitue le plus gros contingent des inscrits avec 1590 suivis de Tifilkout avec 1223 inscrits, en revanche le village d'At Sider est le plus petit corps électoral de la commune avec 114 inscrits. (Documents des résultats officiels, Mairie d'Illiltén)

Tizi-Ouzou), 40 % du total des communes n'ont pas de maires, 37 % des maires élus à moins de 5 voix et plus de 60 % d'élus à moins de 10 voix ».¹²⁸⁴

Le FFS a perdu du terrain dans plusieurs localités qui étaient considérées comme acquises à l'image des villes de Azazga, Draâ Ben Khedda, Draâ El Mizan, Tizi Gheniff qui ont passé sous les couleurs de l'ex-parti unique du FLN. Le FFS, a en revanche gardé la direction de quelques mairies à Tadmaït, Maâtkas, Souk El Ténine, Aït Yahia, Iferhounene, Aïn El Hammam, Tizirt, Boghni, les Ouadhias, Béni Douala. Dans la commune de Ouacif, le FFS a perdu son fief traditionnel, faute de votants¹²⁸⁵.

Le premier secrétaire du FFS, Ahmed Djeddaï, a expliqué le faible score de son parti en Kabylie en mettant l'accent sur les motivations politiques de sa participation, à savoir « éviter que la cohésion nationale ne soit disloquée ».¹²⁸⁶ Cet argument exprime un rapport complexe à la nation et à l'Etat des partis à ancrage sociologique kabyle, et qui renvoi le FFS à son histoire. La tension entre citoyenneté et ethnicité est aussi une des sources de tiraillement d'une partie des militants des arouchs. Les termes « déghettoïsation » et l'élargissement de « la dissidence citoyenne » traduisent bien cette tension.¹²⁸⁷

Au niveau national, le taux de participation est très bas. Pour les élections communales la participation est de 43,9%, et de 43,2 pour le scrutin des APW. Ces chiffres indiquent une nette progression de l'abstention par rapport aux élections de 1997, qui ont enregistré des taux de participation plus élevés : 65,6% (Abstention 34,4%) pour les élections législatives et 62,6 % (38,4% d'abstention) taux de participation aux élections APC-APW¹²⁸⁸, qui ont été entachées

¹²⁸⁴ Le Matin 13/19 octobre 2002.

« M. Zerhouni a indiqué que le taux de participation était de 15,6% dans le département de Béjaïa et de 7,6% dans celui de Tizi Ouzou. Aux législatives, la participation était de moins de 3% en Kabylie ». AFP 11/10/2002 (DP Mahé)

¹²⁸⁵ Voir Le Matin du 13 octobre 2002. (DP Mahé)

¹²⁸⁶ Ahmed Djeddaï, explique dans une conférence de presse que le FFS a participé aux élections afin d'« éviter que la cohésion nationale ne soit disloquée et que la Kabylie ne soit délibérément et sauvagement enfoncée dans l'aventure, les massacres et le chaos, la réhabilitation de la pratique politique et du débat, et le devoir d'aider à renforcer et à élargir la dissidence citoyenne nationale afin d'imposer le changement souhaité par l'ensemble des Algériens ». Ainsi pour le responsable du FFS ces élections ont permis au FFS de « se déghettoïser et, de ce fait, a réussi à élargir la dissidence citoyenne ». Cet élargissement de la dissidence citoyenne se traduit par la victoire du FFS dans plusieurs APC de l'est du pays, à Tébessa, à Khenchela et à Oum El Bouaghi ainsi que ses (737) élus dans 23 wilayas. Voir Le Matin, 15 octobre 2002. (DP Mahé)

¹²⁸⁷ Le leader du FFS, Hocine Aït Ahmed, adresse un « appel au peuple algérien » dans lequel il justifie sa participation aux élections et fait remarquer que « Grâce à votre sang-froid et à votre maturité politique, nous n'avons pas eu à subir l'atroce engrenage de tueries en chaîne et règlements de comptes entre familles et villages », écrit-il. Pour Hocine Aït Ahmed, le dispositif de « guerre » déployé le jour du vote vise le contrôle et la normalisation de la Kabylie par « le démantèlement de toutes les structures démocratiques, des forces sociales autonomes et des espaces publics traditionnels ». « Il était de notre devoir de nous y opposer et de faire barrage à la reprise en main du pouvoir local par les valets du régime », relève-t-il, ». Par ailleurs, le président du FFS, accuse « le cartel des généraux » d'être derrière ce « plan ». Selon lui, deux options étaient retenues : « se lancer dans une éradication avec tous les moyens de puissance publique (...) ou intimider et terroriser les populations en permanence et déstabiliser la société en réactivant ses archaïsmes ». El watan 22 octobre 2002. (DP de Mahé)

¹²⁸⁸ Voir Louisa Dris-Aït Hamadouche, « L'abstention en Algérie : un autre mode de contestation politique », *L'Année du Maghreb*, V | 2009, P7.

de fraudes massives et soulevées une protestation publique de quelques partis politiques, du RCD, Hamas, PT et du FFS.¹²⁸⁹

Cette forte abstention est un indicateur du rapport des algériens avec l'Etat, les partis politiques et la pratique politique telle qu'elle a été secrétée par le cadre institutionnel qui verrouille les opportunités d'une alternance et corrompt les partis politiques. De ce fait, il ne reste que l'abstention comme seule possibilité pour la population de rejeter cette classe politique perçue comme une caste, qui ne se soucie que de ses propres intérêts.¹²⁹⁰

Le sentiment triomphaliste exprimé par la CADC au sujet de la réussite du boycottage des élections traduit un rapport de « dépolitisation de la politique »¹²⁹¹ qui est l'aboutissement d'une séquence démocratique ouverte depuis les premières élections municipales du 12 juin 1990 et qui a, paradoxalement, produit un sentiment de désenchantement d'une large frange de la société et notamment les jeunes. Les querelles et luttes entre le RCD et le FFS sur leadership politique sur la région de Kabylie ont d'une part « contribué à dissiper l'illusion communautariste qui avait marqué la première décennie du Mouvement culturel berbère tout en permettant à la culture politique villageoise de se redéployer dans un nouveau contexte », mais aussi à « démobiliser les militants » et à provoquer « un véritable reflux du politique » d'autre part.¹²⁹²

Ces élections n'ont fait que renforcer cette rupture entre la population et les partis politiques. L'Etat sort affaibli lui aussi, paradoxalement, le régime politique se renforce par les divisions qu'il a suscitées au sein de la contestation. Divisions qui risquent encore de s'amplifier après les élections.

¹²⁸⁹ Ibidem, p 4.

¹²⁹⁰ Ibidem p 5.

¹²⁹¹ Expression utilisée par A. Meghraoui (2004) pour qualifier le processus politique au Maroc qui a « *marginalisé les questions de pouvoir et d'autorité* ». Nous entendons par dépolitisation du politique le désenchantement de plusieurs catégories sociales de cette inflation des élections depuis la décennie 1990 qui à leur yeux, n'ont pas modifié leur vécu quotidien, d'où leur regard amer, négatif de la pratique politique assimilée à la parole vide, au vice et à la malice. Ce sentiment a induit des attitudes de passivité, de retrait et de rejet vis-à-vis de l'action politique notamment partisane.

¹²⁹² Mahé, 2001, p497et p505.

Conclusion du chapitre 12 :

La démobilisation qui a suivi immédiatement l'euphorie de la réussite du rejet des élections législatives du 30 mai 2002 a fini par disloquer les structures locales du mouvement à Iferrhounene, entrées dans une hibernation, d'où la présence formelle et discontinue dans les conclaves de la CADC de quelques rares militants traversés par des doutes et inquiétudes.

Cependant, l'annonce des élections locales pour le 10 octobre et l'injonction faites, par la CADC, aux délégués de réanimer les structures délitées va créer une nouvelle dynamique de mobilisation des délégués à Iferrhounene. En effet, l'action du rejet des élections municipales et de la mobilisation en faveur de la libération des militants détenus depuis fin mars 2002 ont constitué dans un premier moment une contrainte, puis transformé en une motivation pour le retour de certains délégués, après un repos mérité ou un moment de doute et de peur. Ils ont initié un processus de réorganisation des structures mises en place depuis mai 2001 et réactivé celles avec lesquelles ils ont pris en charge le rejet des élections législatives du 30 mai.

Les élections communales du 10 octobre 2002 qui ont connu la participation du FFS au scrutin, constituent un point de rupture important dans les modalités de structuration et les formes d'actions entreprises des contestataires à Iferrhounene. L'influence du parti FFS dans certains villages de la commune d'Imessouhal et d'une partie de la commune d'Iferrhounene a rendu impossible la réactivation de « la coordination du arch At Yettura ».

Ainsi, après la défection des délégués des villages proche du parti FFS, le « conseil communal des At Yettura » devient « caduc ». Les contestataires ont mis en place une « coordination communale d'Iferrhounene » composée seulement d'un quart (1/4) des villages (soit 6/23) de la commune, qui s'est associée avec celle d'Illiltén, composée quant à elle de deux tiers (2/3) des villages (soit 7/11), pour former une « intercommunale de la daïra d'Iferrhounene ». Faute d'une coordination communale à Imessouhal, les quelques militants mobilisés (de 4 villages) intègrent individuellement comme militants « l'intercommunale d'Iferrhounene ». Cette structure « intercommunale de la daïra d'Iferrhounene » est composée de dix-sept villages sur les (51) cinquante et un que compte la daïra (1/3)

Par ailleurs, les militants de la daïra d'Iferrhounene ont élargi la mutualisation des ressources, qui se font rares, à l'échelle d'une « coordination interdairates d'Iferrhounene et de Ain El Hammam » regroupant six communes pour mener des actions conjointes ou simultanées dans le cadre de la campagne anti-vote.

La configuration qui a été mise en place est une structure souple et flexible qui n'impose pas de contraintes bureaucratiques ou d'appareils, dont le fonctionnement est loin de respecter les directives du mouvement et les normes codifiées par la CADC. Elle n'a aucun lien avec le cadre tribal ni dans sa dénomination, ni dans ses modalités d'organisation, de délégation et de son fonctionnement. Elle se réfère aux entités administratives qui organisent les territoires de la république (Commune et daïra). Elle est composée de militants ou de rares délégués disposant de caution de leurs villages, comme ça été le cas du délégué du village d'Ait Arbi, du fait qu'il est le président du comité de village et de certains délégués des villages d'Illiltén qui se réunissent, à tour de rôle, au sein des différentes assemblées villageoises et qui délibèrent en leurs noms. La défection des militants proches du FFS et de certains comités de villages qui ne délèguent plus leurs représentants, depuis septembre 2001, a conduit à redéfinir le statut du membre de la coordination locale, statut qui n'est pas exclusivement réservé aux délégués

mandatés par leurs assemblées villageoises mais ouvert à tous les militants engagés dans la dynamique de contestation. Le cas des militants AH Kamel et Djellal Moussa en sont le prototype.

Nous estimons que c'est les villages qui ont sauvé les comités de village en activité et qui n'ont pas témoigné d'allégeances au FFS qui ont délégué des membres mandatés ou faisant partie de ces comités de village. Là où les traditions municipales se sont effilochées ou fragilisées par les conflits internes pendant cette phase descendante du mouvement, les villageois ne se sont pas opposés ou ont laissé aux militants le libre choix d'activer en leur nom personnel au sein des coordinations locales, comme ce fut le cas du comité de village et de l'assemblée villageoise d'Ait Arbi. En revanche, là où le FFS a tissé et sauvé des liens de loyauté les villages n'ont pas délégué aucun représentant.

Ces configurations des collectifs militants sont façonnées, en partie, par les modalités concrètes des actions et des lieux ciblés par la protestation. La nature de l'action retenue par la CADC qui consiste dans l'exigence du départ du chef de daïra, a déterminé le lieu de la mobilisation et la forme des structures à mettre en place pour la prise en charge de ces tâches. L'espace de la daïra n'est pas celui d'une seule tribu ou d'une commune mais nécessairement celui qui regroupe trois communes (Iferhounene, Imessouhal et Illilten) et deux tribus (At Yettura et Illilten). Par ailleurs, les sièges de daïra, des mairies et du parti du FFS comme institutions de l'Etat et de ses alliés temporaires ont symbolisé, après le départ des gendarmes, des cibles expiatoires pour la jeunesse révoltée d'Iferhounene. Les jeunes insurgés sont exaspérés par les ambiguïtés de la position du FFS qui a soutenu le boycott des élections législatives du 30 mai en le qualifiant de « résistance pacifique qui consacre la victoire de la société sur un pouvoir totalitaire et autoritaire » et ensuite participer aux municipales et désigner ceux qui rejettent ce scrutin de fascistes et d'alliés du pouvoir. A leur yeux le FFS a trahi le mouvement, d'où les slogans FFS-DRS. Ce cadrage et contre cadrage a vu le renversement des symboles et des stigmates. La stigmatisation du mouvement par le FFS en l'accusant d'être l'instigation du DRS, est maintenant renversée. Désormais, le FFS est accusé, à son tour, de jouer le jeu des services et de constituer un obstacle devant le mouvement de contestation.

La violence du discours des différents acteurs en conflit témoigne de la nature de la culture politique des élites qui tentent d'occuper la fonction de médiation entre la population et l'Etat. C'est un lexique vindicatif qui puise dans l'histoire de la guerre d'indépendance et de la « décennie noire » des années 1990 des images et schèmes pour stigmatiser ses adversaires comme traîtres et à la solde de l'ennemi. Ce discours a une forte résonance auprès du public, il constitue une grammaire de l'action politique des contestataires qui a sa pertinence du fait qu'il forme un cadre de perception en vue de disqualifier les adversaires politiques du moment. Il diminue les opportunités d'émergence et l'expression d'opinions diverses dans un espace public saturé par les émotions, la crainte de la manipulation, et le manque de confiance entre les partenaires du mouvement.

De ce fait, la mobilisation des affects prend une place centrale dans les dynamiques de mobilisation des différents acteurs collectifs impliqués dans le conflit. La fidélité et la trahison du sang des martyrs est un marqueur de ralliement et d'exclusion dans les rangs de la contestation et sert comme outil de fabrication du consensus, de limitation des défections et de resserrement du contrôle social et politique. La peur de la guerre civile et la dislocation de l'unité de la nation est un schème structurant le discours des autorités qui visent à « affecter les calculs stratégiques

des citoyens » en soulignant les risques de profond désordre social, pour contrôler et freiner le potentiel de la mobilisation et endiguer sinon limiter son élargissement à d'autres régions. Il est repris dans l'argumentaire du FFS sous le vocable de « techéchinisation », et le MAK est brandi comme un épouvantail de cette menace. Le parti d'Aït Ahmed qui « se veut le légataire universel de la résistance kabyle », n'entend pas céder son territoire historique de la Kabylie à aucune force politique ou mouvement de contestation, qu'il accuse, par ailleurs, de connivence avec les autorités et qui peut le concurrencer dans la représentation politique de la Kabylie, qui constitue son ancrage sociologique et électoral mais aussi source de tensions entre deux pôles, l'ethnicité et la citoyenneté.

La campagne anti-vote du 10 octobre est différente de celle menée lors des élections du 30 mai. La tension était trop forte et le conflit ou le danger d'affrontement était réel entre les délégués et certains de leurs ex-camarades qui ont opté pour la ligne politique du FFS. Des offres de médiations politiques et des intimidations réciproques n'ont pas raisons des certitudes des deux parties. L'échec de la médiation de l'ex-dirigeant du FFS, Si Lhafid, et de l'opération de la mise en quarantaine des candidats ont fini par céder le terrain à l'expression de la violence par l'incendie des sièges du FFS, l'agression des délégués de l'intercommunale lors de la campagne anti-vote, et l'empêchement du vote par les délégués, émeutiers et hommes adultes, et le truquage des résultats du scrutin par certains militants du FFS dans la commune d'Iferhounene.

Les tensions générées autour du vote ont tirailé les militants du FFS au point où plusieurs défections ont sérieusement affaibli son réservoir militant et électoral. A travers le parcours militant de deux responsables du FFS, l'un maire d'Illilten et l'autre président de la section du parti à Iferhounene, nous avons pu mesurer l'engagement et le désengagement des militants dans le cadre de ces tensions qui émergent des pluralités des sites d'inscription des acteurs. Alors que le responsable du FFS à Iferhounene a fini par quitter son poste de responsable du parti en raison des tensions générées par son engagement comme délégué au sein du mouvement et son incompréhension et désaccord par rapport à la ligne politique de son parti à l'égard de la contestation, notamment l'accusation-stigmate du rôle du DRS dans la contestation. Quant au maire d'Illilten, qui n'a pas assumé de mandat de délégué au sein du mouvement n'a pas ressenti de la même manière et de la même intensité cette tension. Il n'a pas renoncé à sa candidature, mais bien au contraire il a inscrit son engagement dans les élections municipales dans le cadre de son opposition à la ligne politique du mouvement de contestation. Le fait de ne pas être délégué l'a prémuni des tensions qui peuvent surgir de ce cadre d'engagement et des normes, codes et loyautés qui doit partager. Il n'a pas été sensible à sa mise en quarantaine dont le peu d'efficacité relève plutôt d'une erreur de grammaire de la part des contestataires qui ont surestimé la capacité de la coordination communale à imposer cette sentence et par ailleurs n'ont pas pris en considération que le « condamné » n'est pas aussi isolé dans son village qui partage des solidarités familiales et lignagères et politiques et que le comité de village de Tizit n'a pas prononcé de sanction de cette nature.

La séquence des élections a montré que le recours à une pièce du répertoire d'action plutôt qu'à une autre, dans un univers donné de contraintes, répond à la fois à des considérations tactiques et stratégiques par rapport aux objectifs de l'étape, et à une activité de cadrage déployée par les contestataires pour imposer le sens de leur mouvement. C'est dans ce sens qu'on saisit l'usage des barricades dans un conflit contre l'Etat. En dressant des barricades pour fortifier les accès aux villages et aux bureaux de vote les militants s'attaquent et contestent la

souveraineté du gouvernement sur un territoire et érode ainsi son autorité. C'est une insurrection sans armes, ou avec les armes dont disposent les contestataires pour se faire entendre.

Par conséquent, ce mode d'action impulse une dynamique au groupe des contestataires qui par la construction de barricades pour la défense de leur territoire de proximité, protéger la *hurma* du village, tisse un puissant lien de solidarité, soude le groupe qui fait corps et le purifie d'anciennes tensions et apaise les rancœurs. Elle permet une redéfinition du groupe qui se reconstruit au cours de l'action de fortification en captant de nouveaux éléments, réticents voire opposés au mouvement et les intégrer, par effet de boule de neige, dans cette dynamique d'opposition et leur donner la liberté de justifier leur engagement par des motivations différentes. Certains militants des GLD, MDS et RCD du village d'Ait Arbi accusés en mai 2001 d'être contre le mouvement sont aux premiers rangs dans les barricades pour faire barrage à l'intronisation du FFS à la tête de la mairie d'Iferhounene. Ce cadrage à la carte met en silence les divergences politiques et construit une voie et une perspective commune, le rejet des élections. La barricade a des vertus mobilisatrices.

La complexité du registre d'actions des contestataires témoigne de la vitalité de la mobilisation collective. On observe d'un côté, le recours à des modes de gestion de la violence et du conflit enracinés dans le répertoire politique kabyles, tels la médiation et la mise en quarantaine comme outils de fabrication du consensus, et de l'autre, des formes de mobilisation politique nouvelles ; la barricade, l'émeute, la confection de listes des personnes à dénoncer, l'occupation des espaces publics et la dégradation des édifices symboles de l'autorité de l'Etat (APC, siège de daïra etc.). Tous ces modes d'actions sont des tactiques d'accompagnement et d'opérations de cadrage alternatif visant à inciter au boycott et à susciter l'engagement et à maintenir la mobilisation des boycotteurs.

L'intégration du FFS dans la formule politique et dispositif électoral en ces temps de conflit est perçue par les contestataires comme une alliance contre nature et un soutien à l'adversaire au moment où on attendait de lui de manifester sa solidarité envers les contestataires. Ce redéploiement de la stratégie du FFS est perçu par les protestataires comme un contre-mouvement. L'image d'un parti qui se protège sous les boucliers des CRS de la colère des jeunes révoltés, pour imposer une victoire électorale éphémère, dilapide son capital de sympathie et de crédit politique.

C'est dans ce sens que nous considérons que ce contre-mouvement qui a émergé a été aidé et suscité par une partie des élites qui s'allient et l'utilise pour contrer l'offensive des challengers du mouvement qui constituent une menace pour eux. Les élus du FFS perçoivent le rejet des élections comme une menace de perte de leur statut d'élites intermédiaires, de la relégation de leur parti et de sa perte de la représentativité de la Kabylie. Ce contre-mouvement a des intérêts à défendre qui se sont cristallisés et opposés au fil de la contestation avec les autres acteurs et groupes d'intérêts agrégés au sein de la contestation. Les différents acteurs hétérogènes ont des perspectives différentes sur les modes d'action, formes d'organisation et de fonctionnement du mouvement et de ses objectifs. Ces divergences se sont accentuées à mesure du déploiement de la mobilisation et des réaménagements du dispositif d'approche des autorités à l'égard de la contestation. Les craintes de la manipulation et l'absence de confiance entre les différents entrepreneurs de la contestation se sont confirmés et libérés au moment de la remise en cause du consensus précaire et temporaire par la participation du FFS au scrutin. C'est l'opportunité des échanges de coups entre la triade formée par les autorités, partis

politiques et contestataires. Tous dénoncent la manipulation et perçoivent dans l'autre l'ennemi masqué. Les contestataires déçus par la perte d'un allié qui s'est transformé en complice du pouvoir. De son côté, le FFS à partir de sa grille de perception façonnée par sa trajectoire singulière dans l'opposition depuis 1963, perçoit dans le mouvement un outil dans les mains des services pour briser le plus vieux parti qui peut constituer une alternative démocratique au régime. Les différents acteurs barricadés derrière leurs certitudes et méfiances entreprennent une série d'action de pression et de violence mutuelle (médiation, mise en quarantaine, intimidations, violence verbale et physique, empêchement de prise de parole, refus d'accès aux villages pour organiser les meetings électoraux ou anti-vote, etc.).

Par ce dispositif électoral, la répression à l'encontre des cadres du mouvement et le recours à la manipulation des affects comme ressource politique, notamment la crainte du désordre social et de la division de la nation pour affecter les calculs stratégiques des citoyens ; les autorités ont réussi à susciter, entretenir et accentuer la fragmentation des forces politiques et sociales et des élites agrégées et engagées au fil du déploiement de la contestation. Les cris des contestataires lors de la campagne électorale, FFS=DRS et de celui des partisans d'Aït Ahmed Arouch=DRS, *yellalvotyella* et *yellasmahyella*, il y aura le vote, il y aura le pardon, témoigne de cette rupture de l'alliance, la fin du consensus précaire et annonce peut être la fin du mouvement.

La réussite du rejet des élections suffira-t-elle à disqualifier le régime politique algérien et précipiter sa chute ou sa mutation ? Ou bien sous-estime-t-on les ressources du régime à assurer sa reproduction à l'aide de ces élections alibis et de ces crises et émeutes cycliques ?

EPILOGUE

Introduction

Dans cetépilogue nous nous contenterons de présenter de façon brève les grands développements de la protestation après les élections locales du 10 octobre jusqu'aux négociations de 2004 et la conclusion d'un protocole d'accord le 15 janvier 2005. Nous aborderons également les effets de la contestation de 2001 sur l'espace public dans le village d'Ait Arbi, notamment sur le fonctionnement du comité de village.

I-Le jour d'après : réactions et conséquences du scrutin.

Les « indus élus », les ruptures et la nouvelle situation politique

La fin de la séquence du vote va ouvrir une autre rythmée par des rapports de forces. Le gouvernement décide de recourir à la stratégie de pression judiciaire et sécuritaire sur les responsables des structures du mouvement de contestation, ce qui va induire une nouvelle dynamique de mobilisation des protestataires en vue de contrer cette stratégie et d'exiger la libération des détenus et refuser l'installation des « indus élus ». Abrika, la figure médiatique de la CADC, sera arrêté le 13 octobre en compagnie de trois délégués.¹²⁹³

La coordination interwilayas a décidé, les 17 et 18 octobre à Tifra (Sidi Aich, Bejaïa), d'organiser des Sit-in dans les sièges des APC pour dénoncer et empêcher l'installation des maires¹²⁹⁴ et la fermeture des sièges de daïra pour exiger la libération des détenus du mouvement arrêtés au début d'octobre et après les élections locales du 10 octobre.¹²⁹⁵

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à Azzazga, Ouaguenoun, Ouacif, Tizi-Rached, plusieurs sièges de daïra ont été fermés et des affrontements entre des militants et forces de l'ordre dans certaines localités ont eu lieu.¹²⁹⁶ La réaction des délégués de la coordination intercommunale d'Iferhounene à l'élection du nouveau maire était d'organiser, le 21 octobre, une marche et un sit-in devant le siège de la mairie qui a été fermé ainsi que le bureau du président de l'APC qui a été scellé.¹²⁹⁷

La force du sit-in comme mode d'action réside dans l'occupation de l'espace, la mairie en l'occurrence, et sa réappropriation physique et symbolique. La fermeture du siège de l'APC sonne comme une exclusion de la politique institutionnelle et de la médiation partisane pratiquée depuis les premières élections municipales du 12 juin 1990 et les élections législatives

¹²⁹³ Il s'agit de Yazid Kaci, Mohamed Nekkah et Mouloud Chebhab. Par ailleurs, cinq délégués de la CCCWB de Bouira seront arrêtés ultérieurement. (Le Matin 27 octobre 2002)

¹²⁹⁴ Les tensions suscitées autour de la contestation du vote des maires fait émerger un troisième slogan mobilisateur qui étoffe la gamme des ni, ni, des *Ulaç smah ulaç* » pas de pardon aux assassins et « *Ulaç lvote ulaç* » pas de vote (scandés lors des scrutins du 30 mai et du 10 octobre), l'heure est à « *Ulaç lmir ulaç* » pas de maire. Il est frappant de constater l'obsession des contestataires à s'opposer par le registre de la négation, *Ulaç*, il n'y aura ni pardon, ni vote et ni maires. Dans l'univers de la privation et du néant installé par l'assassinat de jeunes innocents, l'opposition radicale reste le seul ressort à la mobilisation.

¹²⁹⁵ En plus des délégués des coordinations de Tizi-Ouzou et de Bejaïa, cinq autres délégués de la CCCWB de Bouira ont été arrêtés. Le Matin 27 octobre 2002. (DP Mahé).

¹²⁹⁶ La presse fait état d'informations sur l'installation en catimini des maires par des chefs de daïras dans certaines localités pour ne pas permettre aux militants du mouvement d'organiser des manifestations publiques visant à perturber ces cérémonies. Voir El Watan 21 octobre 2002. (DP Mahé)

¹²⁹⁷ Le Matin n° 3247 du mardi 22 octobre 2002.

du 26 décembre 1991. La « transition démocratique »¹²⁹⁸ amorcée en 1989 a atteint ici ses limites et fait exploser ses contradictions.

A Illiltén, les délégués de la coordination ont mené une intense activité politique à travers la tenue des plusieurs réunions,¹²⁹⁹ à raison d'une chaque deux jours, pour gérer les impacts du rejet des élections et la nouvelle situation politique dans la commune et dans la daïra d'Iferhounene, notamment la menace d'affrontements internes aux villages de la commune entre les activistes et les militants et sympathisants du FFS. Les rencontres ont été organisées, à tour de rôle, dans plusieurs villages, précisément dans les sièges des assemblées villageoises de Zoubga, Ait Adellahetc., et les PV de réunion sont signés par les comités des sept villages qui composent la coordination.¹³⁰⁰

Par ailleurs, la coordination du arch d'Illiltén a appelé à l'organisation le mercredi 23 octobre à 10 heures, d'un rassemblement devant l'APC pour « dire non à l'installation des « élus » des élections de la honte du 10/10/2002. » et de « dire non à la division, oui à l'union des villages », enfin « exiger la libération des détenus du mouvement citoyen, exiger la satisfaction de la plate-forme d'El Kseur ». Une grève de 8h à 13 h est prévue pour le même jour.

Le maire d'Illiltén reconnaît que la mairie a été fermée pour quelques jours mais précise que ce mode d'action a ses limites, puisque : « *il y aura des administrateurs ou des militaires qui vont l'ouvrir, c'est une institution de l'Etat ils vont te la prendre. Ait Ahmed a prévu cet après élections, les représailles éventuels des autorités* » (Bibi, mars 2013)

Cette situation d'affrontement politique entre les différentes protagonistes tourne en partie autour de la question de la représentation politique de la population ? Le maire élu d'Illiltén pointe du doigt la déviation de l'action politique partisane vers les luttes entre les différents villages de la commune. Par conséquent, la simple question d'accorder une autorisation municipale à la tenue d'une réunion des « arouch » acquiert une dimension politique dans ce contexte de lutte politique :

« *S'ils veulent faire une réunion, je leur ai dit sollicitez-moi par une demande adressée au maire, mais les arouch, ne me reconnaissent pas comme élu, alors que j'étais élu, c'est vrai pas totalement de façon démocratique parce qu'ils n'ont pas laissé les gens voter librement [...] à Illiltén on ne fait pas de politique mais on oppose des villages contre d'autres, il n'y a pas de compétition entre FFS et le RCD mais des luttes entre villages* ». (Bibi 2013)

La « coordination intercommunale d'Iferhounene », lance un appel pour une « marche populaire » pour le lundi 28 octobre à 14 heures afin d'«exiger la libération inconditionnelle

¹²⁹⁸ Pour lever les équivoques liées de cette expression de « transition démocratique » Dobry précise les contradictions qui peuvent la minées. « *Il va de soi que l'usage de cette dénomination ne saurait en aucun cas signifier que les passages à la démocratie se réalisent au moyen ou par le biais d'institutions ou de procédures elles-mêmes démocratiques, ni même que leurs acteurs adhérents nécessairement, souvent on en est loin, à des valeurs ou croyances qui peuvent être dites, sans excès de contorsions, démocratiques.* ». Dobry Michel. Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dépendance. In : *Revue française de science politique*, 50e année, n°4-5, 2000. p 585.

¹²⁹⁹ Réunions du 10, 12, 14, 17, 23 octobre. (Selon quelques PV en notre possession)

¹³⁰⁰ Lors d'une réunion tenue à Ait Adella, le 17 octobre 2001, les délégués des sept comités de village (Zoubga, Ait Adellah Iguefilen, Ihaddaden, Tifilkout, Azrou, Taghzout) décident de lancer un « appel à la cohésion de la population de la commune » et de nouer le lien avec les villages qui ont participé au scrutin et qui sont des sympathisants du FFS, ainsi il est proposé de « contacter les comités de 04 villages votants » et de répartir cette mission entre les membres présents. (Ait Sider et Ait Aissa seront contactés par le village d'Ait Adellah, le village de Tizit par le comité d'Iguefilen, enfin le village de Taourirt Amrous est laissé pour la coordination locale)

des détenus des archs, dire non aux élus de la honte des élections du 10/10/02, **exiger la satisfaction de la plate-forme d'El-Kseur** ». Le récit de cette action fait par un des acteurs :

« A chaque fois qu'on faisait une action on finit par fermer le siège de la mairie, mais cette fois-ci on a pénétré dans le bureau du maire et on l'a saccagé, son ordinateur a été dévasté, j'avais peur que quelqu'un le prenne avec lui. On a pris des disquettes dans lesquelles on n'a pas trouvé que des archives, certaines contenaient des « obscénités » indignes d'une mairie. J'ai pris le fauteuil du maire et je l'ai exhibé dans les ruelles d'Iferhounene, d'ailleurs la police a failli m'attraper. Cette chaise je la garde chez moi jusqu'à aujourd'hui. Par la suite, le maire du FFS m'a attaqué en justice, heureusement il y avait l'aide des avocats Me Ait Mimoun Amokrane, Haddouche ». (Achour, Août 2008)

L'ex maire d'Iferhounene ne partage pas cet enthousiasme. Sa réaction est celle d'un responsable politique qui mets en avant les effets de la violence sur la dérèglementation de la vie quotidienne : *« ils ont même pénétré à l'intérieur de l'APC et ils ont saccagé le bureau du maire, c'est des actes déshonorables, les gens continuent dans la voie de la violence et de l'anarchie, parce que quand tu saccages la mairie ou le parc communal tu crois que ceux d'en haut se soucient pour ça, non. La preuve lorsqu'ils ont incendié le siège des contributions qui a souffert de ça ? La même chose pour le siège du tribunal, les gens étaient obligés d'aller à Fort national pour se faire délivrer un casier judiciaire ou un extrait de rôle, qui a payé les frais c'est bien les populations. C'était ça qu'on voulait éviter aux citoyens, comme disait le proverbe « les bons payent pour les mauvais », tu te souviens lors des rentrées scolaires, les étudiants étaient bloqués pour constituer un dossier de chambre et de bourse tellement les services publics étaient saccagés. » (Lounis 2013)*

Les effets des tensions surgies au cours de ces élections municipales ne finiront pas de se faire sentir sur la dynamique contestataire aussi bien sur le plan local que régional et national. L'avenir de la contestation citoyenne sera déterminé d'un côté, par la dynamique des relations entre les autorités et les contestataires, et de l'autre par les rapports de forces à l'intérieur des organisations du mouvement social. Cette relation est rythmée par une attitude de durcissement de la répression à l'égard des protestataires, qui se traduit par la poursuite des arrestations opérées au cours de la séquence du vote et qui a vu un grand nombre de militants responsables de plusieurs coordinations arrêtés. Par ailleurs, plusieurs fonctionnaires de mairies qui ont répondu à l'appel du boycott ont été suspendus (Iedjen, Bouzguene, Ben Douala).¹³⁰¹

Cette répression va créer un climat de tension et d'appréhension dans les milieux des militants des coordinations du mouvement de protestation, certains vont céder à la peur et se retirer ou se mettre à l'abri momentanément,¹³⁰² d'autres vont continuer à réorganiser la protestation pour prendre en charge la mobilisation en vue de la libération des détenus. En effet,

¹³⁰¹ A titre d'exemple, l'arrestation de Lalmi Arezki, délégué du comité d'Ath Laâziz et de la CCCWB, le 26 octobre 2002, et de Zahir Benkhellat, délégué d'Akbou arrêté le 1 novembre près du lycée technicum d'Ouzellaguen, à Béjaïa, où il exerce la fonction d'enseignant de langue amazighe. A Tizi-Ouzou, c'est Rachid Allouache, délégué d'Ath Jennad, qui a été interpellé par la police le 18 novembre 2002 à Azzazga et rejoint ainsi Abrika Belaïd, Mohand Nekah et Mouloud Chebheb. Voir Le Matin 2 et 5 novembre 2002 et El-Watan 19/11/02 (DP Mahé)

¹³⁰² A.F Kamel délégué du village d'Ait Arbi et de l'intercommunale va rejoindre une deuxième fois sa gîte au Sahara, à Tamenrasset, pour fuir la vague d'arrestation des délégués. Il profitera de son séjour pour s'installer dans la ville et travailler dans le secteur des télécommunications, dans un créneau porteur qui est celui de la vente des téléphones portables.

les militants vont recourir à un répertoire d'action dominé par l'usage du mode d'action du sit-in devant les APC pour dénoncer les cérémonies d'investiture des maires, ou devant les cours de justice et les maisons d'arrêts pour apporter leur soutien aux délégués emprisonnés.¹³⁰³

Cette stratégie de contrainte et de répression va-t-elle affaiblir la mobilisation et segmenter les structures militantes de la protestation et accélérer les processus de défections ? Le prolongement de la protestation fera-t-elle émerger des sentiments de lassitude et la nécessité d'engager un dialogue avec le gouvernement pour sortir de cette confrontation intenable pour la population ?

II-Les négociations entre mouvement des arouchs et le gouvernement d'Ouyahia. De janvier 2004 à janvier 2005

L'affaiblissement de la mobilisation se manifeste, entre autres, par la dislocation des structures du mouvement et son morcellement en plusieurs organisations concurrentes et opposées. La question du dialogue avec les autorités suscite des tensions et tiraillements entre les acteurs qui du fait de leur multi-positionnement dans l'espace social sont ballotés d'une part, entre le renouvellement de la loyauté à l'égard du mouvement de contestation ou choisir l'allégeance aux fidélités partisans d'autre part.

Le changement du chef du gouvernement, au mois de mai 2003, a modifié le contexte politique notamment après l'appel solennel aux négociations lancé par Ahmed Ouyahia, le 31 mai. Voici le témoignage de Abrika :

« Jusqu'à 2003, le dialogue était par médias et personnes interposées, « un dialogue à distance avec Benflis. [...] Il y avait un changement de gouvernement et j'étais en prison et il y avait le séisme de Boumerdes le 21 Mai 2003, Ouyahia a pris la parole à l'APN. Déjà il y a eu des appels avant, il a pris la parole en Kabyle pour la première fois pendant une heure il avait lancé l'appel au dialogue dans les circonstances du séisme. Les camarades et les délégués se sont réunis et ils lui ont donné une réponse, entre autres la libération des détenus, donc il n'y avait pas un nœud. Le processus de dialogue a été lancé sans nous, alors que nous étions en prison, le travail des coulisses a été entamé. Je me souviens quand je suis sorti de prison (juin 2003), je restais attaché au slogan « ni dialogue ni négociation » (la hiwar la ciwar), mais les gens ne suivaient pas, il y a un décalage. Et quand j'arrivais à la coordination, la question du dialogue a été tranchée et restait l'avis des détenus. Et ceux qui se disent anti-dialoguistes ils ont participé et étaient avec nous jusqu'aux incidences et élaboré la feuille de route, ils ont tout tracé et participé au processus, au sein du mouvement, jusqu'au moment des élections présidentielles d'avril 2004, c'est le RCD et c'est eux qui se sont attribués le statut d'anti-dialoguistes. » (Abrika 2017)

La trajectoire de la contestation se dessine à l'épreuve des luttes entre les différentes forces politiques qui la composent et des tensions suscitées par l'approche des autorités à travers son agenda électoral et ses offres de dialogue. A l'approche des élections présidentielles d'avril 2004, la tension se fait sentir entre les contestataires membres ou proches du parti du RCD et les autres camarades de lutte.

¹³⁰³ Le 6 décembre 2002, jour de l'aïd, un sit-in est organisé devant la maison d'arrêt de Tizi-Ouzou pour apporter un soutien moral aux détenus.

« il y avait une tentative de caporalisation du mouvement de l'exploiter dans la perspective des élections présidentielles. Ils ont élaboré un texte, perspective politique. Donc après avoir explicité la plate-forme, on revient à la charge avec un autre texte « perspective politique », dans lequel, tout ce qui a fait nos disputes et conflits en 2001 sur la 1^{ère} et la 2^{ème} plate-forme, il y avait une autre tentative de la caporaliser et lui donner une connotation partisane, voilà les inconvénients du retrait du FFS du mouvement. Quand il y avait le FFS et le RCD il y avait une forme d'équilibre, là il y avait un champ libre et le RCD a saisi l'opportunité et les appétits étaient grands, il s'est dit qu'ils sont en prison je peux manipuler comme je veux. Il y a eu de la résistance y compris de notre part en prison » (Abrika 2017)

Ce processus de dialogue a conduit inévitablement à la division des rangs des contestataires en deux tendances. La CADC éclate en deux ailes qui se disputent sa représentativité : le groupe d'Amechras (formé de 13 à 16 coordinations dont celles de Maatka, Mechras, Ouadhias, Tizi-Ghenif) proche du RCD et du MAK et les fidèles d'Abrika accusés d'être des pions de Ouyahia, soutenus par plusieurs coordinations (36 et 41) qui se sont réunis, le même jour, l'un à Amechras, et l'autre au village d'Inzizou à Fréha, le 30 octobre 2003 :

« La suite, on fait un conclave où c'est l'heure de faire une mise en œuvre, on est passé de l'explicitation à la mise en œuvre. Donc la démarche du dialogue a été amorcée et dans ce processus ils étaient tous impliqués et ils ont participé jusqu'aux incidences. Jusqu'à la veille du 1^{er} novembre où ils ont créé le groupe d'Amechras, qui est le groupe du RCD qui se sont appelés les anti-dialoguistes et le journal Liberté du 1^{er} novembre titrait « les archs sont divisés ». (Abrika 2017)

La CICB a connu les mêmes divisions à partir du 1 décembre 2003, et le CCCWB de Bouira éclate en deux groupes vers la fin décembre. Ainsi à partir de l'automne 2003 « le mouvement citoyen des Aarchs » s'est scindé en deux tendances divisées sur l'offre de dialogue du pouvoir et sur le document de mise en œuvre de la plate-forme d'El Kseur¹³⁰⁴. La première désignée sous l'appellation des « dialoguistes », qui est favorable au dialogue avec le gouvernement, est dirigée par Belaïd Abrika, Rachid Allouache, Mohamed Iguetoulene, Bezza Ben Mansour, Benouaret et Ali Gherbi. La deuxième, qui refuse ce dialogue, est animée par des militants proches du RCD, du MAK ou du FFS à l'instar de Atmane Mazouz, Rabah Boucetta, Hamid Maakni, Med Ouamer Hachim, Med Saidani, Med Meziani, Zahir Ben Khellat. L'instance de coordination du mouvement, l'interwilayas, a subi elle aussi les effets de ces divisions. Le 24 décembre 2003, deux réunions de deux structures se réclamant de

¹³⁰⁴ Le document a été adopté par la CADC le 6 novembre 2003 et par l'interwilaya le 22 novembre lors de sa 23^{ème} réunion tenue à Tizi-Ouzou en présence de plusieurs coordinations des wilayas de Tizi-Ouzou (33/45), Bejaia (22/plus de 30), Bouira (15/20). Rabah Issadi et huit autres délégués du groupe de Mechras ont été exclus du mouvement. Pour les opposants à ce document, le texte est jugé trop technique et s'écarte de l'esprit politique de la plate-forme d'El Kseur. Le Matin 23 et Liberté 23 et 24 novembre et El Watan 24 novembre 2003 (DP Mahé) Signalons que le nombre des coordinations qui composent chaque aile est fluctuant en fonction des ralliements et décantations incessantes. Ainsi, le premier conclave de la CADC anti-dialoguiste tenu à Irdjen, le 5 décembre 2003, a regroupé 34 coordinations communales, dont les 19 coordinations qui se réunissaient auparavant à Mechtras, la Kabylie maritime (5 coordinations) arch Ath Jennad (3 coordinations), arch Ath- Iraten (4 coordinations) rejointes par celles d'Ath-Zikki et Ath-Douala. (Liberté 6/12/2003). Les coordinations des At Ouacif, Ain El Hammam et At Zmenzer qui sont opposées au dialogue et à l'exclusion des délégués de l'aile de Mechtras restent en retrait, en réconciliateur, et offrent leur médiation.

Le chiffre diverge également selon différentes sources. Ainsi, les journalistes du quotidien *Liberté* proche du RCD avancent des chiffres différents de ceux d'autres journalistes des quotidiens tels que *Le Matin* et *El Watan* etc.

l'interwilayas, l'une dialoguiste à Boujellil et l'autre anti dialoguiste à Akbou, se tiennent et consacrent officiellement la scission du mouvement.

Les négociations ont abouti à la signature d'un « protocole d'accord » conclu le 6 janvier 2004 qui prend en charge six incidences des événements de Kabylie.¹³⁰⁵ Ce protocole prévoit la prise en charge par les autorités du pays des dommages ou incidences générés par la crise de Kabylie. Les six incidences ont été définies lors du conclave de l'interwilayas tenu à Rafour (Bouira), les 14 et 15 août 2003. Elles concernent l'amnistie fiscale pour les commerçants et les professions libérales, le règlement du contentieux avec Sonelgaz, la réintégration des travailleurs licenciés et la levée des poursuites judiciaires contre les délégués du mouvement citoyen et à la libération des manifestants, enfin la révocation des « indus élus » des élections législatives et municipales en Kabylie.¹³⁰⁶

Un deuxième round des négociations¹³⁰⁷ a été entamé à partir du 20 janvier et a abouti, dans un premier temps, à la signature d'un protocole d'accord additionnel du 22 janvier 2004 pour la prise en charge de la 6^{ème} incidence relative à la révocation des « indus élus » et le début de la mise en œuvre de la plate-forme d'El Kseur à partir du 20 janvier 2004.¹³⁰⁸

Les discussions se sont heurtées à des difficultés majeures au sujet de la satisfaction de la revendication identitaire, sur le statut de la langue Amazigh notamment la modalité de son adoption par référendum proposée par le gouvernement. C'est ce qui a mis fin aux négociations le 26 janvier 2004.¹³⁰⁹

Abrika témoigne de cette séquence de négociation : ***« On a été mandaté, et on a arrêté notre stratégie. On va entamer les négociations sur un point sensible pour tester les résultats auxquels on peut s'attendre, c'est la revendication historique qui est tamazight. On a passé trois jours à discuter de ce point de l'officialisation, ça n'a pas abouti. On a abordé, l'option du vote, le referendum etc.. On aurait pu dire, si vous aviez du courage consignez cette proposition et on y va au vote, mais ils savent que nous n'étions pas mandatés dans ce sens. On leur a dit un engagement sur cinq ans, une durée, prochain amendement, on a tout tenté »***

¹³⁰⁵La délégation du mouvement des aârouch, qui a négocié le protocole d'accord est constituée de Mohand Iguetoulén (porte-parole), Mouloud Boumekla et Saïd Chekhar pour la CADC de Tizi Ouzou. La CIC Béjaïa a délégué Khodir Benouaret, Mokrane Redjel et Hachemi Mezouani. Ceux représentant la CCCWB de Bouira sont Hakim Kacimi, Djaffar Abdedou et Bounadi Belaïd. Les wilayas d'Alger, Boumerdès et Bouira seront représentées par Mohamed Zerrouki et enfin Fatah Achoura représentera les wilayas de Sétif, Biskra et Batna. Voir Le Matin 2janvier 2004. (DP Mahé). Du côté du gouvernement, Ouyahia est accompagné par sept ministres, sans le ministre Zerhouni dont la présence a été refusée par les « arouchs ». La télévision publique ENTV n'a pas été autorisée à venir par les contestataires qui lui reprochent sa couverture de la marche du 14 juin.

¹³⁰⁶ Ce premier round des négociations a débuté le 3 janvier et conclut le 6 janvier par un protocole d'accord dans lequel le chef du gouvernement s'engage à résoudre effectivement les cinq incidences et accorde le principe de la révocation des élus pendant le processus de mise en œuvre de la plate-forme d'El Kseur. El Watan 7 janvier 2004. (DP Mahé)

¹³⁰⁷ La délégation est composée de 24 délégués (7 CADC, 6 CICB, 5 CCCWB, et un délégué pour chaque wilaya de Sétif, BBA, Batna, Tpaza, Alger, Boumerdes). L'interwilayas a désigné six délégués négociateurs : Abrika porte-parole, Khoudir Benouaret, Hakim Kacimi, Ali Gherbi, Mohand Iguettoulén et Saïd Chekhar. Lors de la désignation des 24 délégués par l'interwilayas tenue à Tizi Rached, plusieurs coordinations et délégués ont été déçus de ne pas figurer dans la délégation. Ainsi, la coordination d'Iferhounene, quitte la plénière, en criant sa déception. Liberté 18 janvier 2004.

¹³⁰⁸Liberté 24 janvier 2004. (DP Mahé)

¹³⁰⁹ Cette position est confirmée par l'interwilaya du 29-30 janvier 2004 à Tizi-Rached. Les discussions ont repris le 5 février jusqu'au 7 février et buter encore sur la modalité de reconnaissance de tamazight comme langue officielle.

mais aucun résultat. A partir de là on a quitté la table On a quitté les négociations et on a annoncé le rejet des élections présidentielles. » (Abrika 2017)

Pour les opposants au dialogue, c'est un « processus de dialogue technique et non politique » estime Zahir Benkhellat¹³¹⁰

Après la fin de ce premier cycle des négociations le mouvement de protestation a décidé de faire pression sur le gouvernement en appelant au rejet des élections présidentielles du 8 avril 2004 remportées par le président sortant Mr Bouteflika avec un score de 83, 49%. En Kabylie, le taux de participation était très faible. La wilaya de Bejaia a eu le taux de participation le plus bas à l'échelle nationale avec 16,10%, Tizi-Ouzou 18,38% et Bouira avec 47,56%.¹³¹¹

Un an après, les négociations reprennent le 14 janvier 2005 suite à l'invitation lancée par Ouyahia à l'occasion de la fête de *yennayer*. Il s'agit de discuter sur la non application du protocole d'accord de janvier 2004¹³¹² et de la question de l'officialisation de Tamazight. Cette fois-ci, une nouvelle stratégie de négociation a été adoptée par les 19 délégués du mouvement. Elle consiste à suivre une démarche de négociation globale abandonnant l'approche suivie en 2004, qui reposait sur la négociation point par point. Un protocole d'accord global a été conclu le 15 janvier contenant un mécanisme de suivi et de mise en œuvre de la plate-forme d'El Kseur. Voici le témoignage du porte-parole de la délégation.

« Nous avons changé de stratégie, on ne discute pas sur une revendication, on arrache un accord global. Encore une fois, une nouvelle délégation et Ali GHERBI refuse d'y aller et il a ses raisons.¹³¹³ On a signé un accord global pour l'application de la plate-forme d'EK. L'Etat algérien s'est engagé à appliquer la plate-forme d'EK et on a convenu sur un mécanisme de mise en œuvre de la plate-forme, un mécanisme de mise en œuvre qui consiste en la rencontre des deux délégations et on discute sur les modalités de mise en œuvre. Voilà ce qui a été fait. » (Abrika 2017)

Les deux parties se sont mis d'accord sur la tenue de réunions de travail pour définir les modalités pratiques de la mise en œuvre de la plate-forme d'El Kseur.¹³¹⁴ Le gouvernement adopte un décret de prise en charge des martyrs et blessés du Printemps noir (2001-2004) publié dans le journal officiel numéro 53 du 31 juillet 2005. La visite de Ouyahia au village de Agouni Arous commune Ait Mahmoud, le 18 avril 2005, reçu par Abrika pour déposer une gerbe de fleur sur la tombe de Guer mah Massinissa clos officiellement le conflit ouvert depuis avril 2001. De ce fait, le mouvement a décidé « de lever le principe du rejet de toute échéance électorale jusqu'à la satisfaction pleine et entière de la plate-forme d'El-Kseur », ¹³¹⁵ ce qui a

¹³¹⁰Le Matin 8 janvier 2004.

¹³¹¹ En dépit de l'absence du candidat du FFS, le docteur Sadi du RCD n'a obtenu que 1,96% des voix. Il s'est classé premier dans la wilaya de Tizi avec 32,82% et 3^{ème} à Bejaia (25,03%) et à Bouira (5,69%) devancés par Bouteflika et Benflis. Le Matin 11 avril 2004. (DP Mahé).

¹³¹² La prise en charge du gouvernement des six incidences a fait l'objet de tensions entre les deux parties durant plusieurs mois, notamment la question de la révocation des indus élus. C'est le 17 juillet 2005 que le président a décidé de dissoudre les assemblées locales à Bejaia et Tizi-Ouzou. (Voir *Le Soir d'Algérie*, 11/08/2005)

¹³¹³ Ali Gherbi n'a pas accepté le refus du gouvernement d'inclure dans l'accord de janvier 2004 la phrase concernant l'officialisation de la langue amazigh, « en perspective de son officialisation irréversible ». Voir Ait Haddad Adel, Slimani Mohamed, *Ali Gherbi, récit d'un militant*, mémoire de master anthropologie du monde Amazigh, encadré par OULD FELLA. A., DLCA Bejaia, juin 2018.

¹³¹⁴ Plusieurs rencontres entre le premier ministre Ouyahia et la délégation d'Abrika ont eu lieu le 13 février, 10 mars, 11 août et 13 septembre 2005 et le 25 avril 2006. Ouyahia a été remplacé par Belkhadem le 24 mai 2006.

¹³¹⁵ Déclaration de l'interwilayal du 16 septembre 2005. Voir en annexe.

permis la tenue du référendum sur la réconciliation nationale le 29 septembre 2005 et les élections partielles en Kabylie le 24 novembre 2005.

Sur le bilan des négociations Abrika confie son sentiment mitigé, entre un sentiment de satisfaction pour le devoir accompli et un air de désenchantement :

« Le principe de l'officialisation de Tamazight a été arraché et on l'avait annoncé publiquement quoique la population nous dit où est la concrétisation de cet engagement. Mais on l'a arraché, c'est le Printemps noir, héritier des combats des autres générations qui a arraché cet acquis. Ceci ne peut être nié et je l'ai dit en 2005, l'officialisation de tamazight est réglée, reste les modalités et les conditions etc. et les institutions à créer, elles ne sont pas créées. Celles qui sont dans la constitution nous les avons discutées. Si vous lisez le document de mise en œuvre on a discuté de tout cela et beaucoup de points qui étaient appliqués. Mais ce qui me tiens à cœur c'est le jugement des assassins, ils ont ré-ouvert le dossier puis ils l'ont abandonné. »¹³¹⁶(Abrika 2017)

Abrika parle d'engagements qui n'ont pas été honorés par l'Etat : **« ça a continué jusqu'à 2006 et on menait des discussions jusqu'au changement du gouvernement (Belkhadem remplace Ouyahia). On a rencontré Belkhadem une fois, il nous a dit que les engagements pris par mes prédécesseurs je vais les honorer. Après depuis les engagements ne sont pas honorés »** (Abrika 2017)

Effectivement, nous constatons absence de capitalisation des discussions et négociations avec le gouvernement par une décision historique ou des prises en charge des revendications contenues dans la plate-forme d'El Kseur traduites dans des politiques publiques du gouvernement, ou une amorce de changement de régime politique et de ses modes de fonctionnement autoritaire. La fragmentation des structures dirigeantes du mouvement, le mauvais timing des négociations et la démobilisation de la population par effet d'essoufflement et pourrissement, ont brisé la dynamique contestataire et conduit à la fin du mouvement en laissant une amère sensation et un sentiment de confusion et de désenchantement, d'avoir raté une opportunité politique historique de changement démocratique du régime et d'échec de la contestation.

Cette question du bilan des négociations renvoie en fait à l'identification des critères du succès ou de l'échec du mouvement de mobilisation. Cette thématique des effets des mouvements a fait l'objet de plusieurs études qui ont proposé plusieurs critères. Gamson¹³¹⁷ qui est considéré comme l'auteur d'une typologie célèbre distingue entre deux types d'effets : les effets procéduraux signifient l'acceptation des mouvements entant qu'interlocuteur légitime de la part des autorités publiques, et les effets substantiels renvoient à l'obtention de changement dans les politiques publiques. Certains auteurs (Kitschelt, 1986) ajoutent un troisième type, effets structuraux, lorsque les mouvements réussissent à modifier le contexte dans lequel ils agissent. GIUGNI Marco propose de sa part trois degrés de réussite des mouvements sociaux :

¹³¹⁶ Selon le mouvement citoyen des arouchis le gouvernement avait confirmé son accord de principe d'officialisation de la langue amazigh sans le recours au référendum lors deux rencontres avec la délégation du mouvement le 11 août et le 13 septembre 2005. Voir en annexe la déclaration de l'interwilaya du 23 septembre 2005.

¹³¹⁷ *The strategy of social protest* 1990.

la reconnaissance du mouvement par son adversaire, la satisfaction de tout ou partie des revendications et l'intégration du mouvement dans le système politique.¹³¹⁸

A la lumière de cette typologie on peut dire que le mouvement social de 2001 a atteint une partie de ses revendications, et s'est fait reconnaître comme mouvement légitime par les autorités qui étaient contraintes de s'asseoir à la même table des négociations. Cependant, le mouvement n'a pas réussi à se faire admettre comme acteur dans le jeu politique institutionnel ; puisqu'il n'a pas survécu à la fin de la mobilisation et il ne s'est pas reconverti en une force politique. Le MAK qui est issu d'une frange de militants du mouvement n'est pas reconnu officiellement et constitue un ennemi public à abattre et en même temps il est utilisé comme épouvantail et un outil de manipulation de l'opinion publique. Plusieurs militants du mouvement ont intégré individuellement le système politique institutionnel tel qu'Ali Gherbi qui est devenu le maire d'El Kseur en novembre 2017 après avoir essuyé un échec lors des élections législatives de 2007 sous les couleurs du PNSD et Akrou Sadek figure emblématique du comité populaire qui est élu maire (PST) de Barbacha, en 2017.

Au plan local, à Ait Arbi deux délégués du village et quelques jeunes émeutiers ont rejoint le mouvement autonomiste du MAK, investissent dans un premier moment l'association culturelle puis interviennent au sein de l'assemblée villageoise pour imposer leur thématique et grille de lecture et utiliser l'assemblée comme arène de mobilisation partisane. Quelques délégués des coordinations locales sont devenus des acteurs politiques institutionnels, à Illilten le délégué Azzoug Ouremdane est élu maire de la commune d'Illilten de 2012 à 2017 sur une liste d'indépendants, ainsi que le délégué de la coordination d'Iferhounene Azwaw Chérif a mené la liste du FFS aux élections municipales de 2012 et il a assumé le rôle d'opposition au maire du RCD, Ait Said Hamid. Le délégué permanent d'Illilten, Mammert retrouve sa profession de journaliste au quotidien *La Tribune* et curieusement il couvre certaines activités du mouvement citoyen auquel il a participé dans sa phase ascendante et son âge d'or, puis rédacteur en chef de la rubrique économie du quotidien *El Watan*.

Sur le plan de la satisfaction partielle des revendications, le 6 février 2016, tamazight est promue langue officielle suite à un amendement de la constitution, et en décembre 2017 le 12 janvier est déclaré journée fériée et chômée, célébrant le nouvel an Amazigh.¹³¹⁹ Cette double reconnaissance vient couronnée un cycle de mobilisation extraordinaire et inédit dans l'histoire de l'Algérie. Reste à savoir si la population, notamment les jeunes d'aujourd'hui, mettent en relation ces acquis et le mouvement social de 2001 ? A moins que les déceptions soient énormes à la mesure des espérances que le mouvement social avait fait naître durant sa phase ascendante. La contestation de 2001 a été une réaction collective à une tragédie qui a eu un effet traumatisant sur la société, ce qui a provoqué des difficultés à faire face à cette blessure, à en parler, à transmettre la mémoire militante, à identifier ses effets multiples et envisager la continuité de l'engagement citoyen.

¹³¹⁸Marco Giugni, « réussite et échec des mouvements sociaux », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2009, p470.

¹³¹⁹La décision de la reconnaissance du 12 janvier comme journée fériée et payée pour la célébration du nouvel an amazigh a été prise suite à une forte mobilisation des étudiants à travers l'organisation des manifestations populaires le 11 décembre 2017 en Kabylie, notamment à Bejaia, Bouira et Tizi-Ouzou. Notez au passage la réappropriation des dates symboliques de l'histoire nationale moderne par les jeunes activistes.

III-Les effets du mouvement de 2001 sur l'espace public villageois

Notre enquête dans le village d'Ait Arbi nous a permis d'observer deux processus de mutation de l'assemblée villageoise au lendemain du mouvement social de 2001 qui a suscité une extraordinaire mobilisation et engendré également de fortes tensions et clivages politiques au sein de la communauté villageoise. Une séquence de fragilité et de remise en question suivi d'un processus de réappropriation et de redynamisation.

Dans une première séquence, et au cours de la mobilisation de 2001, la communauté villageoise semble secouée par la fracture politique suscitée par les tensions des mobilisations et luttes politiques et partisans. Un des épisodes de tensions était la recherche d'équilibre entre la continuité du comité de village et la prise en charge des tensions qui agitent les différents protagonistes, notamment les activistes du mouvement qui prennent le contrôle du comité de village en janvier 2002. Ainsi suite à un débat au sein d'un *aberrah*, l'assemblée avait décidé de boycotter le président de l'APC (FFS), en accord avec l'appel des instances dirigeantes du « mouvement citoyen ».

Mohamed OF, plusieurs fois membre du comité de village, précise les conditions d'un deal passé entre l'assemblée du village et une équipe de jeunes activistes du mouvement des « arouchs » qui s'est proposé de prendre en charge la relance des activités du comité de village. ***« Les membres du comité ont exigé comme condition de constitution du comité le boycott du maire FFS, c'est ce qu'on a accepté rien que pour avoir un comité actif. Moi personnellement je suis contre le maire FFS, mais l'essentiel pour le village et quel que soit le parti auquel appartient le maire c'est qu'il nous octroie des projets (subventions). En réalité cette position de boycott arrangeait le FFS, durant toute l'année il nous a octroyés que six tuyaux de canalisation d'eaux. De ce fait, à long terme le comité a été discrédité aux yeux des villageois puisqu'il n'avait bénéficié d'aucune aide financière ni de projets, ce qui m'a amené à boycotter même ticemlilt »*** (Mohamed OF, Août 2007)

Cette décision de boycotter le maire FFS a été adoptée malgré l'opposition de certains villageois, notamment quelques ex-membres du comité qui étaient, pourtant, politiquement contre le FFS, mais qui préconisaient une attitude pragmatique prenant en compte seulement la défense des intérêts du village. C'est-à-dire mettre en veilleuse les désaccords politiques avec le nouveau maire du FFS et se focaliser uniquement sur la meilleure manière de pouvoir gérer les affaires du village, ce qui nécessiterait d'entreprendre des relations publiques avec les autorités en vue de capter les ressources de financement publiques. En 2004, cette approche pragmatique a eu l'aval de l'assemblée.

Les différents scrutins organisés en 2002 et 2004 ont suscité des segmentations au sein des rangs des contestataires, tiraillés entre fidélités partisans et engagement au sein du mouvement social. Les militants du FFS puis ceux du RCD ont subi l'incompréhension, la colère et la violence des activistes. Le siège du FFS à Iferrhounene a été incendié en septembre 2002 et le RCD a vu ses affiches électorales arrachées au village, et l'accès au bureau de vote barricadé à l'occasion des présidentielles d'avril 2004. Ces fortes tensions politiques ont perturbé le fonctionnement de l'assemblée villageoise qui ne pouvait fédérer les différents protagonistes et dépasser leurs clivages politiques.

Les impacts des tensions nées des événements de 2001 surgissent notamment lors du renouvellement du comité de village. La nouvelle équipe à la tête du « comité de village » installée en août 2004 reproche à certains jeunes d'arracher systématiquement les affiches du

comité appelant aux réunions, ce qui a perturbé son fonctionnement. De leurs côtés, les jeunes activistes des arouchs n'admettent pas que le « comité de village » soit dirigé par certains individus qui avaient adopté des positions politiques contre le mouvement des Arouchs comme le non-respect du boycott des autorités locales élues en 2002. Cette situation perturba l'institution, jusqu'à l'approche de la date de commémoration de la fête de *l'asensi*, mi-août 2005, qui servira de prétexte déclencheur d'une nouvelle dynamique de négociation, de médiation et d'alliance. D'anciens membres du « comité de village » (catégorisés comme des anti-arouchs) ont pris l'initiative d'organiser et de gérer la fête traditionnelle et de provoquer une assemblée générale pour élire un nouveau comité, en réalité pour se faire élire ou obtenir la caution des villageois (réunion du 25/08/05 que j'ai présidée à la demande de certaines personnes à l'origine de l'initiative). Un « comité de crise » fut installé pour chercher les voies appropriées à la désignation du nouveau comité. Mais l'opposition de certains jeunes, proches du mouvement des Arouch, aux retours au comité de village de certains individus, présentés comme des opposants au mouvement, bloqua la médiation. Les initiateurs se retirent, un autre groupe (guidé par des éléments « islamistes ») profite de cette vacance se lance à l'assaut du comité, mais la démobilisation et l'hostilité des villageois contrarieront leur projet.

Ainsi, ces tensions provoquent parfois la vacation du comité de village pendant quelques mois et le manque de crédibilité ou le peu d'adhésion de la population et le délitement du lien politique entre les membres du comité de village avec les villageois. Dans ces moments de fragilité et de tensions certains groupes politiques, notamment les islamistes en 2005 et le MAK depuis 2015, saisissent cette opportunité pour mener des attaques frontales contre le comité soit pour s'emparer de cette institution ou le discréditer et mordre de son pouvoir et de son autorité. Cette fragilité du comité de village, s'est manifestée aussi par l'érosion de son autorité et perte de certaines de ses prérogatives notamment la collecte des impôts et le renoncement de l'application des sanctions et amendes *Lehquq* à partir de 2006, et de sa capacité à se constituer en arène de concertation et de délibération, puisque la fréquence des réunions et assemblées générales a diminué de façon significative au milieu des années 2000¹³²⁰

Les rapports de coopération et de conflit entre le comité de village et l'association religieuse qui remontent aux années 1980 se sont amplifiés depuis deux décennies. La vieille maison de l'imam fera l'objet d'un enjeu principal d'une nouvelle séquence conflictuelle en 2013. Alors que le comité envisageait de réaménager la maison de l'imam (en ruine) pour y construire une aire de jeu, une salle de sport et une crèche, l'association religieuse s'y oppose et, sans demander l'autorisation au comité de village, démolit la bâtisse et engage des travaux de construction. Elle entreprend une collecte d'argent (au nom du village) et une pétition pour soutenir son projet. Afin de susciter un élan de générosité et d'indignation des rumeurs circulent sur l'intention du comité de construire une église. Le conflit s'envenime et les sages entreprennent, en automne 2013, des médiations entre les deux protagonistes, qui se sont expliqués dans une assemblée générale le 27 décembre 2013 autour d'un texte de « pacte inter-associations ».¹³²¹ Les différents acteurs associatifs décident ainsi, et remettent en cause

¹³²⁰ Selon Belkai Farid, chef du comité de village, en une année d'exercice (octobre 2009-novembre 2010) il y avait seulement trois assemblées générales. Chaque réunion rassemblait à peine une quinzaine de personnes. Il considère que le plus important est de lancer des projets d'intérêt général et de veiller à leur réalisation (novembre 2010)

¹³²¹ Le texte négocié entre quatre associations (sociale, religieuse, sportive enfin culturelle) et soumis à l'assemblée contient quatre articles. Il s'agit de réaffirmer la souveraineté du village sur toutes les décisions concernant les

l'autorité et la souveraineté du comité de village sur les associations et le village en invoquant l'égalité devant la loi sur les associations. Ce point a soulevé l'opposition et la critique de plusieurs membres et d'anciens membres du comité de village qui réaffirment l'autorité du comité de village et s'indignent de l'atteinte à un bien public transformé en bien *waqf* sans consulter le village de la part de l'association religieuse qui d'ailleurs revendique son autonomie par rapport au comité. *L'abera* tranche en faveur de la poursuite du projet de construction de *axxam n cheikh* sous l'égide du comité de village.¹³²²

Cette séquence du conflit indique que l'assemblée villageoise demeure une arène de conflit, de débat et de concertation entre plusieurs acteurs. Elle témoigne aussi de la remise en cause de l'autorité du comité de village par des acteurs associatifs qui tentent de redéfinir leurs rapports avec lui et s'affranchir de sa tutelle. Les membres du comité actuel tentent de rétablir graduellement leur autorité¹³²³ en dépit de nouvelles remises en cause de *l'asensi*.¹³²⁴

D'un autre côté, depuis 2010 le comité de village amorce un autre processus de réappropriation de son autorité, surmonte sa fragilité, fait face à ces concurrents avec lesquels il partage une charte des rapports entre les différents acteurs de l'espace public, et engage plusieurs chantiers de travaux et de transformations du village. Il réintroduit l'acquittement des amendes en 2017, renégocie le lien social à travers les débats autour du texte des lois et règlements du village et multiplie les réunions de concertation et de délibération.

Par ailleurs, nous avons observé le processus de mutation du comité de village en entrepreneur social et économique qui capte les ressources publiques en vue d'engager des projets d'utilité publiques. Cette tendance qui a émergé dans les années 1970 et 1980 s'est renforcée et consolidée au lendemain de l'ouverture démocratique de 1989, processus qui a été institutionnalisé par les partis politiques dominant en Kabylie qui ont accédé aux commandes des municipalités. L'initiative du FFS d'instituer un prix au village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou a eu un impact sur cette relation comités de village-autorités publiques, de sorte que les assemblées villageoises organisent leurs activités, leurs agendas et ressources humaines en fonction des offres des politiques publiques en tentant de capter les ressources disponibles que peuvent offrir les administrations étatiques et les collectivités locales et départementales.¹³²⁵

biens mobiliers et immobiliers, la confection de pétitions qui doivent avoir l'aval de l'assemblée villageoise. La résidence de l'imam ne peut être occupée que par un fonctionnaire étranger au village et l'imam doit honorer l'ensemble des fonctions pour lesquelles il est rémunéré. Enfin, au sujet des rapports entre les différentes associations il a été convenu que chaque association active en fonction des dispositions contenues dans ses statuts.¹³²² En dépit de cette décision, l'association religieuse a saisi l'opportunité de la fragilité du comité de village qui était démissionnaire pour s'occuper de la construction du projet. En fait, c'est un riche commerçant originaire du village qui vit à Sétif et qui a été indigné par la possibilité de voir installer une église à la place de la maison de l'imam, qui a financé en grande partie la construction de cette demeure. Découvrant la manipulation vers la fin de l'année 2016, il préfère avoir le comité de village comme le seul interlocuteur qui parle au nom du village.

¹³²³ Au cours de l'été 2017, le comité de village a refusé, à deux reprises, l'installation d'un nouvel imam au village. Les deux fonctionnaires qui étaient munis de leur affectation et accompagnés par l'inspecteur des affaires religieuses de la wilaya, n'avaient pas reçu l'aval du comité de village du fait qu'ils étaient des célibataires et présentaient des signes d'appartenance au courant politique *salafiste* (barbe et moustache rasé).

¹³²⁴ Phénomène inédit, de nouvelles critiques moins virulentes sur *l'asensi* se font timidement visible depuis 2010. Il s'agit de celles venant des nouveaux reconvertis au christianisme, qui pour afficher leur nouvelle identité s'opposent à ce qui, à leurs yeux, représentent l'islam au village, *l'asensi*. Un ancien membre du comité commente cette nouvelle situation : « **Nous sommes encerclés des deux côtés, les islamistes d'un côté et les chrétiens de l'autre** ». H. 45 ans, entrepreneur en bâtiment, militant associatif et membre du comité de village en 2017.

¹³²⁵ Parmi ces projets déjà réalisés on citera : réfection du réseau de distribution d'eau, revêtement des accès et des ruelles du village, d'un château d'eau, réaménagement des sources d'eaux en 2001, installation d'une clôture pour le cimetière, aménagement d'une plate-forme bétonnée au milieu du village (2000), réaménagement du hangar

De leur côté, les femmes commencent à émerger sur l'espace public villageois, comme acteurs publics. Le mode d'accès des femmes à l'espace public passe par la culture et l'action associative. Fait inédit, le siège de l'assemblée villageoise, lieu d'hommes par excellence, est le théâtre d'activités célébrées par les femmes. En effet, depuis 2010 quelques femmes, profitent des rituels de célébration du nouvel an berbère et de la fête des femmes du 8mars organisent des défilés de mode, des concours de cuisine au sein de l'assemblée et à la place publique du village, ainsi que des compétitions de course sur le parcours de la « piste agricole » entourant le village. Quelques jeunes filles pour la plus part d'entre elles des étudiantes s'associent avec leurs camarades étudiants pour lancer une revue du village, baptisée *Taddart-iw* (mon village) et se réunissent ensemble au siège de l'assemblée pour coordonner les activités.¹³²⁶ Cette brèche ouverte dans l'espace public villageois conduira-t-elle les femmes à remodeler la configuration des positions des acteurs sur l'espace public, au point d'envisager une option de leur intégration graduelle et sous des modalités diverses au sein même de l'assemblée ou du comité de village ? De simples résidentes, elles pourront, un jour, accéder et acquérir le statut de citoyennes.

La vitalité et le dynamisme des assemblées villageoises et des associations culturelles dans la région montagnarde d'Iferhounene permet de constituer un réseau qui connecte des acteurs et crée et fait vivre des lieux de sociabilité, prépare et initie les citoyens à l'engagement public. Il reconnecte les citoyens avec leur ancrage social et politique et leur mémoire historique. Dans ce territoire dépourvu de ressources économiques, qui fait exiler ses compétences humaines, les assemblées villageoises, rénovées et modernisées, animent un espace public en compétition et en coopération avec les différents acteurs associatifs culturels religieux et féminines, semblent constituer la ressource politique fondamentale où se noue le lien social pour faire face et prendre en charge les urgences et la vie commune des concitoyens. L'assemblée villageoise témoigne de sa capacité d'adaptation, de réactivité face aux situations d'urgence et de tragédie, à faire vivre un espace commun où est possible de nouer des échanges contradictoires et engager des processus de coopération et de disputes, de coordination et de délibération, absorber les violences sociales et évacuer les peurs et les traumatismes. C'est une arène publique de discussion et de conflit, de dispute et d'arrangement et de tentative collective de prise en main sur un présent en dispute et sur un avenir incertain et angoissant.

lieu de restauration de l'asensi en 2009, construction d'une salle de soin (2009), construction d'une crèche et d'une bibliothèque (juin-novembre 2010-novembre 2011) etc.

¹³²⁶ Cette présence publique des femmes est aussi visible sur le net. Depuis 2009, quelques jeunes lancent un compte Facebook communautaire réservé uniquement aux villageois résidants au village ou à l'extérieur. Ce groupe est composé de 145membres en 2012 (588 en 2018), dont plus d'une vingtaine de femmes, constituées de jeunes étudiantes ou celles qui se sont installées en France ou au Canada (Avril 2012).

Conclusion Générale

Conclusion générale

Le mouvement social de 2001 est une mobilisation citoyenne démocratique d'une ampleur inédite dans l'histoire des multiples dynamiques contestataires qui ont émergé sur l'espace public algérien. Cette protestation populaire porteuse d'une culture publique délibérative moderne en continuité avec les pratiques municipales des assemblées villageoises constituées comme agoras et arènes publiques, relève d'un mouvement initiateur porteur d'un nouveau *frame master* dominant de la dénonciation de la *hogra*, des injustices sous toutes ses formes, qui succède au cadre cardinal des libertés culturelles, identitaires et politiques promu par les luttes du MCB, au lendemain du Printemps berbère de 1980. Il a imposé ses modes d'action, symboles et rituels aux autres mouvements de protestation qui ont submergé l'arène publique durant les deux décennies précédentes et qui s'inspirent de son modèle organisationnel, son mode d'action, ses rituels et s'alignent sur son cadre interprétatif.

La genèse, la dynamique et le déploiement de la contestation de 2001 en Kabylie sont structurées par les dynamiques d'échange de coup, et des processus de coopération et de conflit entre plusieurs protagonistes hétéroclites. D'une part, entre la triade d'acteurs formée de protestataires, intermédiaires et élus et des autorités publiques (gouvernement, services de sécurité, administration etc.), et d'autre part, entre les différents acteurs, courants idéologiques et politiques, forces sociales et les divers partenaires qui se sont agrégés et séparés au fil de l'extension de la dynamique contestataire.

La trajectoire de cette mobilisation citoyenne forme un cycle de protestation constitué de trois étapes qui encadrent les formes, le rythme des actions protestataires et délimite le champ du possible et les horizons d'attentes des acteurs. Cette coalition temporaire et hétérogène de protagonistes aspirés par la dynamique protestataire est constituée de citoyens ordinaires, de militants politiques et associatifs et syndicalistes et membres de comité de village, et de quelques entrepreneurs de la protestation aux perspectives divergentes et visées tactiques disparates qui tentent à travers des processus de coopération et de concurrence, de coordination et de dispute et de dispositifs d'action et d'intervention divers, de faire face aux multiples contraintes de leur environnement. Ils ont puisé dans le répertoire d'action et les ressources militantes disponibles et inventé de nouvelles formes afin d'orienter, de façonner, d'imprimer et tenter de maîtriser la trajectoire de cette action historique.

La première phase d'émergence de cette dynamique contestataire, qui se situe entre le 18 avril date de l'assassinat de Guerrmah Massinissa jusqu'à la dernière quinzaine du mois de mai 2001, a projeté des acteurs divers sur l'arène publique qui étaient submergés par les sentiments d'indignation et de colère provoqués par la violence des forces de l'ordre et des affrontements avec les jeunes révoltés. Cette indignation se transforme rapidement en processus politique à travers une dynamique de problématisation et de publicisation de l'affaire de l'assassinat d'un jeune, en cause publique. Les citoyens impliqués ou de simples observateurs de la protestation tentent de comprendre la situation et de déchiffrer les enjeux dans un contexte de tension, de déréglementation de normes sociales, de profusion de rumeurs et de suspicion généralisée. Ce travail de diagnostic conduit également les contestataires et les porteurs de cause à identifier, nommer l'adversaire du mouvement naissant et à faire jaillir des

Conclusion Générale

revendications. Dans ce cadre, ils recourent à une mise en langage de la protestation, à des stratégies rhétoriques et des mises en récit pour construire une identité collective, alimentée par des symboles, rituels, désignation des boucs émissaires, confection de plates-formes programmatiques (TargaOuzemour 15mai, IlloulaOumalou 17 mai, El Kseur 11 juin 2001) et la projection d'un horizon du possible. Des configurations de collectifs et dispositifs d'organisation et d'action sont mises en place dans la majorité des communes de Kabylie, dénommées soit en référence et allégation à la tribu ou, dans la majorité des cas, à la commune ou la daïra comme cadre de coordination entre les villages. Les contestataires ont mobilisé le ressort le plus dynamique de la société villageoise que sont les comités de villages et qui constituent une ressource organisationnelle et politique décisive et « la principale source de légitimité politique et le foyer symbolique d'origine du lien social », qui ont activé en coopération et tension avec des comités de quartiers, et associations diverses issues des espaces urbains, ou sous l'impulsion d'un pôle universitaire et des syndicats, dans le cas de la ville de Bejaia.

Le déploiement de la protestation, l'implication active de larges couches de la population et la convergence des forces politiques et sociales diverses conduisent la contestation dans une nouvelle phase de zénith, ou tout semble possible. Les protestataires motivés par la forte indignation et colère s'engagent dans une adversité et radicalité dans l'affrontement avec « le pouvoir » à travers deux séquences fondatrices ; l'adoption le 11 juin à El Kseur d'une plate-forme programmatique consensuelle et temporaire comme projet politique de transformation radicale du pouvoir, non assumé en tant que tel, et l'organisation de la manifestation de crise le 14 juin 2001, à Alger. Cette marche historique marque le pic de la mobilisation qui a suscité un sentiment d'euphorie, de puissance et une césure symbolique que désormais rien ne sera comme avant, c'est le moment de folie, et au même temps s'en est suivi un désenchantement, des interrogations et des doutes qui porteront la contestation graduellement dans sa phase descendante. C'est le « *bandwagoneffect* », le sentiment que le mouvement a perdu la bataille, la perception d'une décélération de l'histoire.

Cette courbe déclinante de la mobilisation entamée à la rentrée sociale de septembre 2001 est marquée par des moments de rupture et de basculement. La décélération de la mobilisation se manifeste par le retrait de plusieurs comités de village, la défection de plusieurs militants et délégués crédibles et d'expérience (Akrou, Mammert, Fali, Ait Hamouetc...), et la radicalisation et la routinisation des actions protestataires par l'organisation des marches protestataires et commémoratives répétitives sur Alger (5 juillet, 8 août, 5 octobre) et à Bouira le 19 juillet 2001, à Ifri le 20 août 2001, et à Ighillmoula le 1 novembre 2001, et le boycottage des différents scrutins.

Lors de cette phase descendante apparaît la division des organisations militantes. Le CPWB de Bejaia dominé par une forte présence politique active de délégués communistes issus ou sympathisants du PST est exclu de l'interwilaya au profit de son rival la CICB née le 19 juillet, sous contrôle du RCD et du FFS, et la CADC exclut les 9 délégués signataires de la déclaration du 30 novembre 2001. Ces crises des organisations militantes sont suscitées par les différentes approches des pouvoirs publics à l'égard de la contestation et elles sont nourries, également, par des rivalités partisans et personnelles entre les différents acteurs et leaders qui animent ces collectifs protestataires. Le gouvernement tente par des tactiques d'intégration par le dialogue ou/ et par la répression de segmenter les organisations protestataires et maîtriser

Conclusion Générale

l'orientation de la trajectoire de la contestation. D'un côté, les offres de dialogue engagées clandestinement par l'intermédiaire des hommes de main des cercles du régime initiées depuis juillet 2001 à février 2002 avec de vrais-faux partenaires, ou la satisfaction partielle des revendications portées par la contestation par la reconnaissance de la langue Amazigh comme langue nationale le 8 avril 2002, de l'autre côté, le durcissement de la répression avec l'emprisonnement des cadres militants des structures du mouvement du mois de mars à octobre 2002. Ces dispositifs visent à faire émerger un contre-mouvement, provoquer la fissure des rangs des contestataires et déliter le lien politique qui lie le mouvement avec la population et enfin inviter les quelques leaders qui continuent à animer la contestation à la table des négociations et offrir au mouvement en déliquescence une issue politique négociée et mettre en scène la fin du conflit avec la conclusion d'un accord, paraphé par Ahmed Ouyahia et Belaid Abrika, le 15 janvier 2005.

Le contexte de l'affrontement violent et de la culture publique des différents acteurs qui sont ancrés dans la culture de la méfiance, de la suspicion, de l'affrontement et de leur incapacité à se soustraire à ce climat de tension et de forte émotion et à prendre de la distance sur l'actualité et avoir une perspective globale du processus de mobilisation constituaient de véritables obstacles pour une solution négociée. Le manque d'enracinement de la culture de la négociation et de la régulation du conflit chez la majorité des acteurs en confrontation et dans l'histoire contemporaine de l'Algérie indépendante a pénalisé cette contestation de rentabiliser l'extraordinaire mobilisation en une victoire politique, grâce justement à l'art de la diplomatie et de la médiation qui ont fait défaut et au bon choix du timing de la négociation.

A l'échelle locale de la daïra d'Iferhounene, le mouvement de contestation a pris forme à travers un processus de dramatisation des conflits, des tensions et des problèmes sur l'arène publique ce qui a permis la constitution d'acteurs collectifs et d'assignation d'identités. Les lycéens et les collégiens d'Iferhounene, à l'instar de beaucoup des jeunes scolarisés en Kabylie, indignés par l'assassinat de leur camarade Guermah se sont saisis de l'affaire et y greffé leurs multiples griefs et engagés une dynamique protestataire qui a aspiré graduellement plusieurs acteurs, de citoyens ordinaires, de catégories marginales de la population et des membres des comités de villages et des militants de partis politiques. La séquence de l'attaque contre l'école primaire à Iferhounene, le 27 mai 2001, constitue la pichenette qui a propulsé beaucoup d'individus ordinaires dans l'arène du conflit en les transformant en militants engagés.

Le processus de publicisation et de problématisation de la contestation au village d'Ait Arbi s'est fait autour et par l'affaire des « porteurs du couscous » qui a fonctionné comme une ligne de démarcation entre deux camps en conflit, où sont distribués des positions et postures d'acteurs, d'adversaires et de publics à conquérir et à rallier. Une dynamique de mobilisation des affectes, de mise en scène d'un nous commun et de mise en langage de l'indignation face à la tragédie ont produit et construit une identité commune pour le mouvement de contestation.

L'Affaire des « porteurs du couscous » est saisie par les différents acteurs comme une controverse par la production de récits fait d'opérations de cadrage et de contre cadrage afin de marquer une ligne de démarcation et un pôle d'identification, façonner une grille de lecture qui érige des frontières symboliques et morales et participe à la fabrication d'une identité au mouvement, entre un nous et un eux adverse. En fabricant des « boucs émissaires » désignés à la vindicte populaire les acteurs contestataires participent à la construction de la composante identitaire du mouvement de mobilisation en gestation au plan local.

Conclusion Générale

Cette affaire révèle une mutation du code de valeurs kabyles qui s'exprime à travers un décalage entre deux générations socialisées dans des systèmes de valeurs et d'honneur différents, de l'accès et l'appropriation inégales du socle de valeurs kabyles, d'un conflit entre deux générations d'outsiders et de dominants dans l'espace public villageois et également du rétrécissement du champ politique et de l'espace public dans une situation exceptionnelle de tension et de troubles. Elle traduit également deux types de sociabilités différentes. Le groupe des porteurs du couscous s'est construit sur des liens de similitudes qui définissent les groupes d'affinité. Ses membres partagent des solidarités professionnelles, amicales, des engagements politiques, et entretiennent un rapport similaire à l'Etat et à la crise politique des années 1990, et partagent une grille de lecture et une perspective cohérente qui se modifieront au gré de la trajectoire de la contestation et des fluctuations des rapports de forces entre les différentes composantes du mouvement de protestation et des mutations de l'approche des autorités politiques par rapport au conflit. Les autorités ajustent leurs modes d'intervention afin d'incliner la courbe de la mobilisation ou d'orienter ses formes d'action.

Ainsi, c'est au cours de l'action de mobilisation collective que se sont créés et inventés les formes et modalités d'organisation du mouvement en Kabylie. Les collectifs protestataires adaptent les configurations de leurs structures et leurs modes d'engagement aux contraintes multiples qui émergent au cours du déploiement de la contestation et des mutations de l'environnement politique et social et des différents modes d'intervention des autorités publiques pour étouffer, segmenter, contrôler, neutraliser, susciter la radicalisation de la contestation ou accompagner et faire émerger ou non une convergence vers le dialogue.

Dans la daïra d'Iferhounene, les comités de villages encore vivaces ont permis le maintien du lien social et la transmission des traditions municipales, du sens civique et l'engagement au profit de la communauté. C'est pour cette raison, que ces structures ancestrales modernisées et recomposées étaient considérées par les contestataires et la majorité de la population comme les seuls ressorts et ressources politiques disponibles et cadres organisationnels consensuels et fédérateurs pour faire face à l'urgence et à la tragédie. Cette perception est renforcée par le discrédit à l'égard des partis politiques et le désenchantement de l'expérience démocratique entamée depuis 1989. Dans un premier temps l'urgence était de préserver les vies humaines, résoudre le problème de l'interruption de la scolarité des élèves et prendre en charge l'encadrement de la mobilisation qui ne cesse de s'accroître.

A cet effet, les contestataires se sont regroupés en s'appuyant sur les assemblées villageoises et les comités de villages dans des collectifs souples et dynamiques qui ont pris la forme de coordinations communales et intercommunales à dénomination en référence aux tribus des At Yettura et d'Illilten et/ou aux communes d'Illilten, d'Iferhounene et d'Imessouhal. C'est ainsi que sont créés au mois de mai 2001 « la coordination communale d'Illilten » dénommée aussi « la coordination des comités de villages d'Illilten » ou « la coordination du Arch Illilten » ainsi que la « coordination du arch Ath Yetoura » ou le « conseil communal des At Yettura » qui regroupe deux communes d'Iferhounene et d'Imessouhal.

Ces configurations souples à dénomination variée et contrastée se sont transformées au cours de l'extension, du flux et reflux de la mobilisation et se sont adaptées aux contraintes et aux modifications de l'environnement politique, des besoins de la mobilisation, et des divergences entre les partis politiques quant à la stratégie à adopter vis-à-vis de la participation

Conclusion Générale

aux élections et au dialogue, en délaissant la référence aux archs pour s'ancrer uniquement dans les territoires administratifs des communes et daïras.

En effet, à partir de septembre 2001 qui correspond à la phase descendante de la mobilisation, progressivement les comités de villages ne seront plus le cadre organisationnel des structures locales comme ce fut le cas lors de l'âge d'or de la contestation (Printemps-été 2001), seuls un tiers des villages participent dans la structure locale. Dans ce contexte surgissent des coordinations communales d'Iferhounene, et d'Illiltén, et des coordinations intercommunales d'Iferhounene et interdaïrates d'Iferhounene et de Ain El Hammam pour faire face aux exigences de la campagne du boycottage des élections législatives du 30 mai et des municipales du 10 octobre 2002.

Par conséquent, la nouvelle configuration qui a été mise en place est une structure souple et flexible qui n'impose pas de contraintes bureaucratiques ou d'appareils, dont le fonctionnement est loin de respecter les directives du mouvement et les normes codifiées par la CADC. Elle n'a aucun lien avec le cadre tribal ni dans sa dénomination, ni dans ses modalités d'organisation, de délégation et de son fonctionnement. Elle se réfère aux entités administratives qui organisent les territoires de la république (Commune et daïra). Elle est composée de militants ou de rares délégués disposant de caution de leurs villages, à l'image du délégué du village d'Ait Arbi, du fait qu'il est le président du comité de village et de certains délégués des villages d'Illiltén qui se réunissent, à tour de rôle, au sein des différentes assemblées villageoises et qui délibèrent en leurs noms. La défection des militants proches du FFS et de certains comités de villages qui ne délèguent plus leurs représentants, depuis septembre 2001, a conduit à redéfinir le statut du membre de la coordination locale, statut qui n'est pas exclusivement réservé aux délégués mandatés par leurs assemblées villageoises mais ouvert à tous les militants engagés dans la dynamique de contestation.

La référence des militants de la contestation à Iferhounene, entre mai et septembre 2001, aux deux noms de leurs tribus pour dénommer les structures mises en place ne dénote pas un attachement aux valeurs, schèmes et catégories de perception véhiculées par ce cadre d'organisation, mais elle s'explique par un faisceau de raisons et de facteurs qui en s'enchaînant et en se conjuguant suscitent une référence flottante à ce modèle. En effet, nous pensons que les acteurs locaux ont fait preuve d'acte de suivisme et d'imitation des autres coordinations déjà constituées (coordination arch At Jennad, la CADC) qui ont montré le modèle à suivre dans un moment de tension, de suspicion et de confusion, que certains militants politiques ont réinvesti dans leurs stratégies de concurrence partisane. Cette tendance de « retour au arch », en plus de l'existence d'un besoin de croyance, de fantasme et de nostalgie chez une catégorie de la population, notamment la branche militante, avide d'une Kabylie atemporelle et idéalisée ; elle a été encouragée par l'intense travail de cadrage médiatique produit par la presse, par la mise en circulation d'une image d'une Kabylie tribalisée et archaïsée. Cette construction médiatique a eu pour effet l'imposition d'une définition du mouvement de contestation en plein gestation, une mise en avant de ses contradictions et une essentialisation du mouvement dans ses expressions tribales archaïques et de ce fait elle a contribué à le circonscrire dans son territoire culturel et l'empêcher de se déployer en dehors de la Kabylie.

Ainsi, le choix de la dénomination des structures locales en référence aux archs At Yettura et d'Illiltén obéit à une démarche marquée d'ambiguïté, d'approximation, de flottement, d'incertitude et de suivisme. Cette référence au arch n'est pas assumée comme choix politique

Conclusion Générale

délibéré, puisque plusieurs dénominations différentes et parfois contradictoires sont utilisées simultanément (coordinations des comités de villages, coordination communale et coordination tribale etc.), les mandats délivrés aux délégués par les assemblées villageoises sont adressés à des entités dénommées parfois coordination tribale ou coordination communale et les délégués de ces coordinations signent leurs déclarations au nom de collectifs en référence à la tribu et/ou à la commune. Les profils de ces délégués de villages ne cadrent pas avec le modèle ancien et désiré du représentant du groupe, puisqu'ils ne sont pas des sages ou ceux qui sont nécessairement les mieux dotés de crédit moral et qui sont à l'image de leurs groupes. Enfin, les cotisations sont collectées par chaque commune (Imessouhal et Iferhounene), et la recette est regroupée au sein de la coordination tribale et chaque commune organise sa propre logistique militante pour la participation aux marches. Ainsi, la référence à la commune et la daïra s'explique par le fait que ces entités administratives, économiques et politiques modernes structurent l'espace et les repères topographiques et impriment au territoire une identité politique nouvelle dans laquelle sont socialisées les jeunes générations postindépendances.

La diversité des profils des acteurs, leur l'hétérogénéité politique et leur rapport fragmenté et ambigu en rupture avec la mémoire de la tribu expliquent en partie ce flottement qui est amplifié par le climat de tension, de suspicion généralisée, de doute et de peur des manipulations politiques partisans et des cercles proches du pouvoir politique. Ces peurs ont constitué une grille de lecture et de perception de la situation, enracinée dans la culture publique kabyle, et contraint certains militants politiques du MCB et de partis démocratiques au désengagement, d'autres au silence. Elles ont étouffé la parole et les initiatives politiques, et les innovations individuelles, segmenté la contestation et fragilisé la désectorisation de la mobilisation.

Par conséquent, nous estimons que ce mouvement de protestation est un mouvement social moderne qui s'est appuyé sur des ressources organisationnelles et politiques anciennes modernisées et enracinées dans l'univers politique et historique de la population, que sont les comités de villages. Ils sont dotés de capacité d'adaptation, de réactivité et de dynamisme, d'agrégation des compétences disponibles et de prise en charge des situations ordinaires et d'urgences, animés par des jeunes acteurs qualifiés, instruits et que certains parmi eux se sont engagés comme délégués. Ces dispositifs organisationnels et d'action sont le produit d'un processus de recomposition des anciennes assemblées villageoises en configurations modernes adaptées aux nouvelles contraintes de la situation urgente et tragique.

Au moment de la phase ascendante de la mobilisation, l'écrasante majorité des villages de la daïra d'Iferhounene, au sein des assemblées générales ou lors des réunions des comités de villages, des représentants ont été munis d'un mandat écrit à qui étant confiés la mission de porter la parole collective du village auprès des instances supra-villageoises. Ces portes parole ont été désignés selon des modalités diverses. Chaque village, en fonction de ses usages et de l'histoire de ses pratiques municipales, a procédé à la désignation de ses délégués. (le PV signé et avisé par le cachet humide du comité, et accompagné de l'émargement et le numéro des cartes d'identité des présents à la réunion de l'assemblée villageoise / réunion du comité et confection d'un simple PV portant les noms des délégués). Dans le village d'Ait Arbi, l'opération de désignation des trois délégués s'est faite sans aucun débat sur le profil des délégués ou sur la nature de leur mission, ni sur la procédure de désignation ou de vote et aucune opposition ne s'est exprimée au sein de l'assemblée villageoise. Cela n'a pas empêché de voir émerger une

Conclusion Générale

polémique sur la représentativité et le profil de certains délégués qui ont pu remettre en cause les hiérarchies existantes dans l'espace public villageois. En revanche dans d'autres villages (Tirourda) l'assemblée n'a pas hésité à remettre en cause le choix initial qui a été fait au sujet de certaines personnes jugées inaptes à représenter le village. A leur place, l'assemblée a préféré déléguer des jeunes universitaires dotées de compétences à même de leur garantir la réussite dans cette mission dans un contexte de tension et éviter de conduire le village dans une impasse.

Ces jeunes délégués de villages de moins de trente ans, issus ou cautionnés par les comités de villages, du mouvement associatif et partisan (MDS, FFS, RCD, PST), sont majoritairement des universitaires, enseignants, journalistes, syndicalistes, étudiants, fonctionnaires ou des chômeurs, s'impliquent, avec des rythmes et perspectives différentes, dans la mobilisation politique citoyenne avec des compétences inégales et indispensables dans cette arène politique.

Cette diversité dans les modes de délégation a été observée également au sujet de la désignation des délégués des deux coordinations d'Illiltén ou d'At Yettura auprès de la CADC, entre le modèle du délégué permanent accompagné d'un autre rotatif de la coordination d'Illiltén et celui des délégués de la coordination d'At Yettura qui n'est pas codifié, mais qui a généré un groupe de près de six individus qui ont accompli cette fonction. A vrai dire, la disponibilité, l'art de l'éloquence en deux langues kabyle et française, la capacité à suivre les débats politiques parfois en présence des caméras, la prise de risque et l'engagement sont des qualités requises pour assumer la tâche de la délégation qu'elle soit au niveau des villages ou des coordinations locales. En dépit du principe d'horizontalité du mouvement, quelques individualités ont émergé et imposé le consensus autour de leur personne. Ils ont réussi à constituer des espaces de décisions, des réseaux d'influence (professionnel, amical, villageois, partisan etc.) et orienter l'opinion publique locale et parfois régionale selon leur grille de perception et d'interprétation de la situation. C'est à travers un travail de coulisses lors des conclaves des différentes coordinations où quelques délégués influents construisent le consensus autour de leur vision de la situation. Certains parmi eux recourent à des procédés violents et agressifs pour faire face à leurs adversaires politiques qui expriment des positions contrastées ou des critiques à leur égard, l'exclusion de quelques délégués de la CADC signataires de la déclaration du 30 novembre 2001 est un exemple typique.

Ainsi, au cours du déploiement de cette dynamique contestataire et la mise en place des différentes configurations organisationnelles et événements contestataires a émergé un noyau dur du mouvement fait de quelques délégués et de coordinations, autour desquels sont élaborés la majorité des décisions qui engagent l'avenir de la protestation. De ce fait, la majorité des coordinations locales jouent un rôle périphérique et certaines parmi elles qui ne disposent pas et n'ont pas fait émerger de fortes personnalités et d'élites intermédiaires, sont contraintes malgré elles à faire dans la figuration et avaliser les décisions des instances centrales et sont exhibées comme signe du consensus et d'union du mouvement. Les quelques voix dissonantes sont vite marginalisées ou exclues.

Le cas de l'exclusion du délégué permanent d'Illiltén en décembre 2001 sur injonction de la CADC témoigne de cette tension d'un côté, entre structure d'autorité émergente, logique bureaucratique centralisée représentée par la CADC qui est face au dilemme de la nécessité de sauvegarder l'unité de l'organisation et d'action de la part des structures coordinatrices de la mobilisation et de l'autre côté, la logique périphérique à la recherche d'autonomie des acteurs

Conclusion Générale

locaux. C'est des tensions entre représentation nécessaire et bureaucratisation inévitable, ou comment garantir une représentation des contestataires et faire respecter la logique bureaucratique et en même temps offrir aux différents acteurs la liberté d'agir et de choisir leur trajectoire sans injonction autoritaire ? Cet ensemble de tensions traversent la dynamique des mouvements sociaux.

La tension entre les protestataires et les autorités publiques est suscitée aussi par le choix des modes d'action des contestataires. La contestation citoyenne de 2001 a fait exploser le répertoire d'action politique kabyle en explorant une gamme variée, complexe, et nouvelle ou réactualisé d'événements protestataires. Ce répertoire embrasse des catégories diverses allant des actions visant à la prise en charge de la mobilisation, de son déploiement à travers la tenue des marches et des grèves et le travail de structuration politique du mouvement (réunions et assemblées générales, travail de concertation, délibération, délégation de mandats, d'élaboration de plate-forme de revendications). D'autres actions visent à mettre la pression et la contrainte sociale et symbolique sur les adversaires (confection de liste noir, ou mise en quarantaine des gendarmes et candidats aux élections, dénonciation publique, graffitis etc.), ou bien entrevoir des actions de violence de types émeutes et d'agressions physiques ou verbales. Ces formes d'actions peuvent être dirigées aussi bien contre les symboles de l'autorité de l'Etat, ou réinvesties par les différents segments du mouvement citoyen en concurrence ou en conflit larvé ou public.

A l'examen de ce registre d'action on s'aperçoit que les pratiques protestataires du mouvement, à l'échelle locale d'Iferhounene, puisent leurs modes d'action, dans un même mouvement de renouvellement et de modernisation, à la fois dans un répertoire politique kabyle et dans une nouvelle grammaire d'expression politique propre aux mouvements sociaux contemporains (ex. les nuits de Belgrade). Les pratiques délibératives des assemblées, la médiation politique, la mise en quarantaine comme mode de contrainte exercée à l'encontre des gendarmes et des candidats aux différentes élections, sont des pratiques anciennes de gestion des affaires communes et de la violence et du conflit qui ont été réactualisés en fonction des besoins politiques nouveaux. Par ailleurs, certains modes d'actions sont en continuité avec les traditions des mobilisations identitaires du MCB, comme la manifestation, la grève, le sit-in. Enfin d'autres nouvelles formes d'actions inédites, puisées dans un répertoire universel des mouvements sociaux contemporains, sont utilisés par les militants des coordinations locales tels ; l'occupation des places publiques, les émeutes et la dégradation et destruction des édifices publics et des sièges des partis politiques, renouvelant, par cette gamme d'action, le répertoire d'action politique kabyle. Cependant, l'émeute par sa récurrence et la barricade constituent les modes d'action dominant du nouveau cycle de protestation ouvert par la mobilisation de 2001.

Le village kabyle n'est pas l'espace de l'affrontement entre les jeunes et la gendarmerie. L'émergence de l'émeute sur l'espace public dans le chef-lieu de la commune d'Iferhounene témoigne d'une mutation de ce village devenu chef-lieu de la commune puis avec les différentes politiques publiques il s'est muté en centre périurbain avec des services et une administration publique et des lieux de consommation. Ce mode d'action non institutionnel et expression d'un désenchantement à l'égard de l'action politique institutionnelle considérée péjorativement comme un jeu d'intrigues et source d'enrichissement personnel, a fait émerger de nouveaux acteurs porteurs d'un mode d'action et de discours qui ne cadre pas avec les anciennes mobilisations identitaires du MCB des décennies 1980 et 1990. L'émeute exprime

Conclusion Générale

un faisceau d'attentes multiples et des déceptions et indignations récurrentes envers l'Etat, de sentiment de vengeance de l'assassinat de Matoub en 1998, un des symboles de la revendication identitaire et démocratique berbères, de la nécessité de faire un deuil et de témoigner de la compassion aux victimes de la répression, ou tout simplement de s'impliquer dans une dynamique de groupe sans avoir en conscience les enjeux qu'elle engage. De ce fait, elle constitue un moment initiatique et de socialisation politique pour les jeunes qui partagent un moment de complicité, d'épreuves difficiles, pour tester leurs capacités et leurs limites, se confronter au devoir de solidarité et de fidélité à l'égard des camarades en lutte et d'éprouver un sentiment de fierté à travers cette prise de risques, c'est un processus de maturation et d'affranchissement de l'autorité parentale et aussi politique leur permettant d'accéder à l'autonomie individuelle. La figure du leader de la protestation, Belaid Abrika, remplace celle du père comme symbole contestataire de toute autorité. La gamme émeutière s'accompagne d'une série d'insultes réciproques d'ordre sexuel, raciste et d'atteinte à la dignité humaine en rabaisant l'adversaire à l'état animal, dans sa cruauté sauvage. Cependant, l'émeute constitue également la séquence à laquelle se greffent des réalités locales liées entre autres à la défense et la réhabilitation de l'honneur du village d'Aït Arbi que quelques jeunes émeutiers croient être souillés, des règlements de comptes, de querelles partisans et des conflits familiaux, en puisant des bribes dans la mémoire de la guerre de libération nationale.

Par ailleurs, de nouveaux modes d'actions émergent sur l'espace public d'Iferhounene inconnus jusque-là dans le répertoire d'action disponible, tels que l'organisation de sit-in nocturnes, les émeutes de nuit planifiées par les jeunes, la place accordée à la presse dans l'action de mobilisation ou son intégration comme élément dans la configuration de l'acte de mobilisation. Les contestataires ont recours aussi aux barricades lors des différents scrutins. Ce mode d'action impulse une dynamique au groupe des contestataires qui par la construction de barricades pour la défense de leur territoire de proximité, protéger la *hurma* du village, tisse un puissant lien de solidarité, soude le groupe qui fait corps et le purifie d'anciennes tensions et apaise les rancœurs. Elle permet une redéfinition du groupe qui se reconstruit au cours de l'action de fortification en captant de nouveaux éléments, réticents voire opposés au mouvement et les intégrer, par effet de boule de neige, dans cette dynamique d'opposition et leur donner la liberté de justifier leur engagement par des motivations différentes. Certains militants des GLD, MDS et RCD du village d'Aït Arbi accusés en mai 2001 d'être contre le mouvement sont aux premiers rangs dans les barricades pour faire barrage à l'intronisation du FFS à la tête de la mairie d'Iferhounene, en octobre 2002. Ce cadrage à la carte qui permet à chacun de s'engager dans l'action contestataire tout en gardant ses propres motivations, met en silence les divergences politiques et construit une voie et une perspective commune, le rejet des élections. La barricade, a des vertus mobilisatrices. Ce mode d'action, notamment la fermeture des routes, va devenir une des formes d'action dominantes des contestataires, en Algérie, au lendemain de la mobilisation de 2001.

La mobilisation des affects prend une place centrale dans les dynamiques de mobilisation des différents acteurs collectifs impliqués dans le conflit. La fidélité et la trahison du sang des martyrs est utilisée comme un marqueur de ralliement et d'exclusion dans les rangs de la contestation et sert comme outil de fabrication du consensus, de limitation des défections et de resserrement du contrôle social et politique. De l'autre côté, la peur de la guerre civile, du désordre et la dislocation de l'unité de la nation est un schème structurant le discours des autorités

Conclusion Générale

qui visent à « affecter les calculs stratégiques des citoyens » en soulignant les risques de profond désordre social, pour contrôler et freiner le potentiel de la mobilisation et endiguer sinon limiter son élargissement à d'autres régions.

Pour les contestataires, l'urgence était de trouver un consensus entre les acteurs et collectifs déjà mobilisés en Kabylie. Ainsi, le déploiement de la contestation a requis un travail de mise en convergence entre les différentes forces et acteurs qui se sont agrégés à la mobilisation d'où l'élaboration de programme d'action et l'identification d'objectifs communs. Ainsi, la plate-forme d'El Kseur, texte fondateur du mouvement, qui achève une séquence de processus politique et une dynamique de publicisation et problématisation de la contestation, constitue un compromis fragile et temporaire entre diverses forces sociales et politiques, qui a réussi momentanément à unifier les schèmes de perception et d'interprétation des différents acteurs et a construit un cadre organisationnel et programmatique pour agir ensemble. Il a été élaboré pour entrer en résonance avec les cadres de perception et les valeurs consensuelles de la société et permettre d'élargir la contestation, d'où l'élimination des revendications jugées comme partisans et non conformes au socle de valeurs sociales (abrogation du code de la famille, liberté de conscience, levée de l'état d'urgence). De ce fait, le texte n'a pas usé de transformation des cadres de perception de la société à l'égard des rapports entre hommes et femmes pour rallier quelques segments modernistes de la société. Ce qui peut écorner l'image moderniste qu'il veut transmettre et probablement rendre difficile la désectorisation de la contestation. A moins que l'objectif était de ne pas chahuter la recherche de la résonance avec les valeurs sociales dominantes. En effet, nous constatons l'influence du conservatisme social sur les schèmes de perception des acteurs de 2001 et le diagnostic qu'ils ont fait à travers cette mise en langage de la protestation dans une plate-forme de revendications, du fait aussi que la majorité des acteurs étaient des délégués des comités de villages de territoires de la montagne et des zones rurales peu sensibles aux thématiques des droits des femmes et où la contrainte sociale des communautés villageoises est plus forte. Le refus d'inclure le point sur la liberté de conscience est un indice de cette autocensure sous l'effet de la pression sociale. La pression de l'idéologie islamiste (politique et militaire) et le conservatisme social des années 1990 se manifeste par des pratiques sociales et des représentations qui façonnent ce qui doit être dit et fait en conformité avec les normes religieuses et sociales dictées et interprétées par plusieurs acteurs et cercles.

D'un autre côté, ce texte de la plate-forme esquisse un préambule de projet de société et de changement de régime politique, timidement assumé et revendiqué comme tel par les acteurs, avec le vœu de séparer le pouvoir politique du militaire et d'engager la transition démocratique. Il existe une ambiguïté politique, entre la mosaïque d'acteurs contestataires, sur l'identification de l'objectif principal de la contestation et sa mise en langage de façon cohérente et intelligible. Ceci dit, la formulation de quelques revendications ancrées et réservées à la Kabylie a court-circuité la résonance nationale de ce projet et a réduit les opportunités pour un élargissement de la contestation à l'échelle nationale et éviter le piège de la ghettoïsation, du confinement et d'ethnisation de la contestation, tendu par ses adversaires.

Par ailleurs, nous pensons que le point n° 13 qui dénonce la *hogra*, le mépris sous toutes ses formes, constitue le « cadre cardinal » ou cadre dominant du cycle de contestation ouvert par ce mouvement de protestation de 2001. En effet, cette plate-forme d'El Kseur marque le passage du cadre cardinal des libertés culturelles et politiques promu par les luttes du MCB au

Conclusion Générale

lendemain du Printemps berbère de 1980, au nouveau *frame* qui se met en place avec le « mouvement citoyen » de la dénonciation de la *hogra*, qui brise la peur d'affronter le gouvernement et l'Etat et défie son autorité. C'est dans ce contexte que nous sommes face à un « mouvement initiateur » (*initiator movement*) qui annonce ou déclenche un cycle de mobilisation identifiable, qui ouvre la voie aux autres contestations. D'ailleurs, plusieurs mobilisations et émeutes ont ébranlé plusieurs régions d'Algérie dans les premiers mois du « Printemps noir » de Kabylie et qui vont s'amplifier durant plus d'une décennie, et qui ont pour mot d'ordre la dénonciation de la *hogra* dans toutes ses formes. L'exclusion de l'accès aux services et aux biens publics et la distribution clientélaire et non équitable des ressources publiques sont à l'origine des révoltes, émeutes et fermetures des routes quasi quotidiennes, notamment les contestations récurrentes autour des listes de bénéficiaires de logements sociaux, de l'accès à l'emploi, au gaz de ville, à l'eau, à la santé, à l'éducation, et aux différents projets de développement etc..

L'adoption de la plate-forme d'El Kseur ouvre une séquence de confrontation entre les deux adversaires. La manifestation du 14 juin 2001 montre comment ce jeu triangulaire d'échange de coups entre forces de l'ordre et gouvernement, protestataires et le public dessine au mouvement de protestation une trajectoire particulière et l'entraîne dans la phase descendante de la mobilisation. En effet, cette manifestation de crise est un moment de basculement de la contestation vers une autre étape, un autre moment, une césure entre un avant et un après 14 juin. Cette perception contrastée, entre un sentiment de fierté de participer à un moment historique mais aussi de désenchantement et de désillusion, d'avoir passé à côté d'une grande victoire historique, tout cela indique le passage graduel à une autre étape, celle du reflux du mouvement qui coïncide avec une sorte de contre « *bandwagon effect* ».

Le manque d'innovation tactique, de capacité d'analyse et d'adaptation à la situation réelle de l'affrontement et la submersion des affects conduit à un manque de clairvoyance chez une bonne partie des responsables du mouvement de protestation ce qui a contribué énormément à ce sentiment de l'échec de la marche. Le non ajustement de l'itinéraire de la manifestation et de son objectif a fait échapper la maîtrise de l'événement aux mains des organisateurs. Les manifestants étaient submergés par les émotions de colère et d'indignation et du rejet du « pouvoir assassin », combiné à une surévaluation de leur force numérique et politique et une sous-estimation des capacités de gestion de la police de ce flux extraordinaire de protestataires. La gestion de la manifestation de la part des forces de l'ordre et la manipulation de l'image du mouvement de mobilisation par le gouvernement via la télévision publique, qui fait circuler en boucle des séquences de violence, de désordre et de chaos à Alger, ont suscité un choc auprès de la population, qui a commencé à se poser des questions sur la capacité du mouvement à atteindre ses objectifs et à envisager d'engager des négociations avec les autorités.

Sur un autre plan, cette manifestation de crise induit des effets sur la dynamique contestataire. Elle facilite l'engagement du manifestant et disloque les loyautés partisans et permet de dépasser les querelles internes en offrant même à ceux qui étaient accusés de compromission l'opportunité de partager un horizon du possible, ce moment où tout est possible. Les « récalcitrants » (l'affaire des porteurs du couscous) et indécis d'hier (membres du comité d'Ait Arbi) enjambent les pavés des boulevards de la capitale. Elle crée une dynamique de mise en scène, une scénarité et une théâtralité du groupe en mouvement, pour

Conclusion Générale

montrer sa force à soi et aux autres. Rendre visible un mouvement qui mérite le respect et qui doit être pris au sérieux par ses adversaires, qui a sa propre dignité, sa force unitaire, s'exprimant d'une seule voix et avançant d'un même pas sans calculer le coût de l'engagement. La marche du 14 juin 2001 a saturé l'espace public de slogans, de chants, de cris de douleur et d'espoir, de symboles, de sentiment de fierté de constituer ce mouvement qui défend et réhabilite cette dignité bafouée. Au-delà de l'échec de cette manifestation à atteindre ses objectifs immédiats, elle reste la séquence de référence de la mobilisation de 2001, d'un mouvement de protestation qui a osé défier, ébranler et vaciller le régime politique autoritaire, à façade démocratique.

Notre travail de recherche sur la mobilisation citoyenne de 2001, à Iferhounene, nous a conduits à mettre en lumière le dynamisme et la capacité d'adaptation et de réactivité de l'assemblée villageoise dans l'espace public. Au village d'Aït Arbi, qui a connu des mutations et transformations multiformes qui ont reconfiguré son identité spatiale, urbanistique, démographique et politique, l'assemblée villageoise demeure le foyer du lien politique et social fondamental qui unit tous les villageois. Cette institution qui a survécu et adapté aux différentes politiques administratives coloniales, accompagnée le projet de libération nationale et subi la mainmise du FLN ; s'est redynamisée et extirpée progressivement du contrôle du parti-Etat au lendemain du « Printemps berbère » de 1980. La croissance démographique, la scolarisation des jeunes, leur socialisation politique dans des univers idéologiques et politiques universels et participation active au cycle de mobilisation identitaire dans un collectif culturel depuis 1985 puis au sein d'une association culturelle en 1990, injectent du dynamisme à l'assemblée villageoise qui se revigore par ces nouvelles compétences et ressources militantes partisans et associatives fraîches, porteuses de nouveaux horizons et de nouveaux modes d'action et d'intervention sur l'espace public. Ces activistes sont porteurs d'une culture publique séculière, moderne et soucieuse du bien commun, et du recours à de nouveaux modes de gestion, de délibération et de prise de décisions en intégrant le vote et le droit d'expression des minorités d'opinions et l'abandon de la représentation politique des lignages au sein du comité de village. Par leur engagement associatif, ces jeunes activistes ont reconfiguré l'espace public en remettent en cause les anciens rapports de genre, d'âge et de statut social et en organisant les célébrations publiques de l'anniversaire du Printemps berbère, sur la place publique devenue lieu de loisir, d'activités culturelles et politiques et du vivre ensemble dans une mixité sexuelle et générationnelle.

Cette capacité d'adaptation du comité de village aux nouvelles situations se traduit par l'accès à la légalité républicaine en 1990 au lendemain de l'ouverture démocratique de 1989 et l'intégration des militants politiques et associatifs essentiellement du PAGS et du RCD qui contribuent à briser le consensus communautaire et consolider le débat contradictoire, et moderniser sa gestion et capter les ressources publiques afin d'engager des projets d'utilité publique. Au fil des décennies de construction d'équipements et de services collectifs, le comité de village se mute en un entrepreneur social et économique et un manager collectif. L'assemblée villageoise a été, aussi, un refuge de la citoyenneté, dans un contexte de crise multidimensionnelle de la décennie 1990. Elle a organisé la riposte face à la menace terroriste, par l'institution des vigiles. Par conséquent, elle constitue encore le lieu où se légitime le lien social et se définit les contours et la configuration de l'espace public à travers les épreuves de conflits et des processus de négociation et de coopération entre une pluralité d'acteurs en jeux dans cette arène publique. Parfois les disputes et les tensions générées par l'activisme des

Conclusion Générale

militants de l'association religieuse (affaire de la pétition contre l'imam bénévole en 1997, l'opposition à la célébration du rituel *asensi n Sidi Amer*) conduisent à la vacation du comité de village vers la fin des années 1990.

De 2001 à 2003 l'assemblée villageoise d'Ait Arbi a accompagné et participé à l'encadrement, sous des modalités et rythmes différentes, de la mobilisation citoyenne de 2001. En effet, elle a constitué, dans les premiers mois de la mobilisation, un espace de circulation de l'information, de concertation, de délibération et de solidarité pour faire face à la tragédie et à l'urgence. Cependant, elle a subi les effets des divisions politiques partisans et personnelles et des positionnements conjoncturels contrastés des différents acteurs au-fur-à-mesure du déploiement de la contestation et de l'évolution de l'approche des autorités à l'égard du mouvement social. En effet, durant le mois de mai 2001, les différents acteurs divergeaient sur le diagnostic et le pronostic sur la situation de crise et leur perception du conflit était conditionnée par l'intensité de la tragédie et la suspicion généralisée. Ainsi, les indignations et les tensions suscitées par les affrontements violents entre les jeunes émeutiers et la gendarmerie ont créé un climat de suspicion, de peur et de rumeurs et ont provoqué un fort clivage au sein de la communauté villageoise entre les jeunes activistes et quelques militants politiques et membres des GLD accusés de connivence avec la gendarmerie. Après un moment d'attente pour identifier la situation, l'assemblée villageoise a délégué, de juin à décembre 2001, trois jeunes, pris en charge par la trésorerie du comité, pour constituer un relais avec la contestation et participer dans l'animation de la coordination du Arch At Yettura. A partir de janvier 2002, et en dépit du désengagement de beaucoup de représentants des comités de villages de la coordination locale, les militants contestataires investissent et réaniment le comité de village qui était vacant et son président devient le délégué du village au sein de la coordination locale jusqu'en 2003. Cette implication du comité de village n'a pas été consensuelle, puisqu'elle a suscité des clivages politiques au sein de la communauté villageoise, notamment au sujet du profil de certains délégués et de l'attitude de boycott adoptée par les membres du comité de village à l'égard du nouveau maire (FFS) « indu élu » en 2002. Cette démarche de boycott de l'autorité municipale n'était pas en accord avec les usages et la stratégie de l'institution du comité de village qui s'est mutée depuis quelques décennies en entrepreneur social en vue de capter les ressources financières publiques.

Ainsi, les assemblées villageoises demeurent les foyers de légitimité de l'ordre politique et social, elles démontrent leur capacité d'adaptation et de prise en charge des situations de crise. De ce fait, elles sont des institutions modernes ancrées dans le territoire et le tiroir kabyles, à l'écoute des blessures, agitations et cris de colère de la société, mettant leurs ressources politiques et organisationnelles au profit de la contestation et le bien commun.

Notre recherche sur le mouvement social de 2001 en Kabylie nous a amenés à s'interroger sur une question centrale relative au déploiement de la contestation au-delà du territoire de la Kabylie. Il s'agit de savoir pourquoi les sympathies politiques exprimées en dehors de la Kabylie à l'égard de la contestation ne se sont pas transformées en élargissement de la contestation à d'autres régions ?

Nous pensons que la circonscription de la contestation à la Kabylie s'explique par l'absence et l'exclusion des rares courtiers qui activent au sein de la contestation (syndicalistes, militants féministes, intellectuels, neutralisation de l'université, la subordination du statut de délégué au lieu de résidence etc.), qui sont capables de produire un discours politique non

Conclusion Générale

communautariste et mettre en relation des espaces sociaux ou groupes séparés, gagner des sympathies et nouer des loyautés nouvelles et étendre les *frames* du mouvement. Ensuite, s'ajoute la crainte de la part des leaders de la contestation de perdre le contrôle du mouvement en associant les autres sites et groupes contestataires et en ouvrant la plate-forme d'El Kseur, déclarée scellée, à de nouvelles revendications, ce qui a conduit au refus de l'organisation d'une conférence nationale du mouvement. Le manque de résonance des revendications de la plate-forme d'El Kseur en dehors de la Kabylie court-circuité, en partie, par la demande d'un plan économique d'urgence pour la Kabylie, requête qui a été perçue par les autres régions comme un signal que la Kabylie a tourné le dos à l'Algérie. Ceci indique le manque chez les entrepreneurs de cause de la capacité à mettre en place un dispositif d'intéressement, traduire les revendications du mouvement et introduire de nouvelles thématiques qui préoccupent les populations algériennes dans le langage et la sensibilité qui leur est propres. C'est-à-dire entrer en « résonance » avec leurs préoccupations spécifiques qui les intéressent et en leur proposant une « solution » crédible et pertinente.

Le rôle des autorités est crucial dans cette dynamique. L'approche répressive et ethniciste des autorités à l'égard des protestataires de Kabylie par la réduction du mouvement à son aspect identitaire autour de la revendication linguistique, a suscité des réactions de repli sur soi et a alimenté la frange radicale ethniciste de la contestation avec l'émergence du MAK, qui a assuré la fonction d'épouvantail sécessionniste empêchant les sympathies politiques de se transformer en engagement en faveur de la contestation. L'intense travail de cadrage médiatique produit par la presse, par la mise en circulation d'une image d'une Kabylie tribalisée et archaïsée et la dénomination *arouch* sont aussi agités comme des spectres du retour des archaïsmes et du régionalisme.

Cette tendance de repli vers soi, vers le cercle le plus profond du local s'est exprimée aussi chez plusieurs groupes sociaux et devient une valeur refuge sécurisante face aux incertitudes et aux peurs du désordre social, ce qui a conduit à ériger des barricades symboliques qui cloisonnent les groupes et les collectifs protestataires et empêchent l'émergence d'un cadre fédérateur et d'un horizon commun du possible.

La crainte de la manipulation des autorités brouille et court-circuite la relation entre les différents espaces sociaux fortement segmentés et clivés par des processus historiques, linguistiques, culturels, politiques distincts. Chaque région ou groupe social a sa propre trajectoire historique et sa dynamique de mobilisation, son répertoire d'actions protestataires et ses rapports particuliers avec l'Etat. Ces clivages sont alimentés et entretenus par des clichés et stéréotypes du sens commun et propagés par les appareils idéologiques et sécuritaires de l'Etat dont l'objectif principal est de maintenir cette segmentation et cloisonnement de l'espace social qui est la condition du maintien du contrôle et de la maîtrise politique du pouvoir politique sur la société et les dynamiques contestataires.

Les hypothèses qui ont émergé tout au long de notre recherche sur le mouvement social de 2001 dans la daïra d'Iferhounene ont besoin d'être confrontées et examinées à l'aune d'autres données et dynamiques temporelles et expériences militantes vécues dans d'autres localités de Kabylie et d'Algérie. Dans cette perspective on peut envisager de tirer des conclusions et hypothèses sur l'ensemble des sites d'enquête explorés et construire un modèle explicatif de la contestation citoyenne de 2001.

Conclusion Générale

Au terme de notre recherche, nous prenons conscience de ses limites et des nouvelles pistes de recherche susceptibles d'être explorées. L'étude des configurations militantes mises en place à Iferrhounene et leurs rapports avec les structures centralisées de commandement nous incite à envisager une étude de la CADC, de CPWB, de la CICB, du CCCWB et de l'interwilayas comme espaces de convergence et de coordination des ressources militantes, mais aussi comme arène de lutte, concurrence et disputes entre une multitude d'acteurs aux profils et motivations variées et contrastées. D'examiner leur mode de fonctionnement, de décrire l'organisation, le déroulement et les coulisses de la tenue des conclaves et les rapports de coordination et de concurrence, de concertation et de dispute entre ces différents centres de pilotage de la mobilisation et leurs rapports avec les autorités.

Par ailleurs, en cohérence avec notre approche qui considère le mouvement social comme une dynamique d'interaction entre des acteurs hétérogènes, constitués de protestataires, autorités publiques, forces de l'ordre et le public, il serait intéressant de savoir dans quelles conditions et de quelle manière les forces de l'ordre ont géré cette crise et ces tensions avec les jeunes protestataires de la daïra d'Ifferrhounene ou dans les différentes localités de la Kabylie ? De ce fait, il serait nécessaire de consulter les archives et documents de travail des services de sécurité et de réaliser des entretiens avec les agents des forces de l'ordre et les responsables des hiérarchies de commandement qui étaient chargés de faire face à la colère des protestataires.

Dans le prolongement de notre approche qui considère la presse comme un associé rival du mouvement et qui par son travail de cadrage contribue à la production et la construction de l'image de contestation et de sa trajectoire, notre enquête a mis en lumière l'intérêt de ce genre d'investigation et d'analyse sur le rôle de la presse et des médias dans ce conflit. Explorer les effets de la présence du journaliste aux côtés des protestataires comme expert, militant, accompagnateur, sur l'acte militant ou bien regarder la relation de complicité, de fascination du journaliste avec les autorités et les forces de sécurité.

Notre recherche nous a conduits, également, à s'interroger sur la problématique de la déssectorisation de la mobilisation et de son élargissement en dehors de la Kabylie. Dans les Aurès, au Mزاب essentiellement des émeutes et protestations ont fait croire aux contestataires de Kabylie et aux observateurs que la contestation était en train de se déployer et de s'élargir, or il n'y avait pas de fortes convergences et de connexions entre ces différents espaces protestataires. Ainsi, il serait intéressant d'enquêter dans ces espaces pour connaître la trajectoire et les profils des acteurs individuels et collectifs qui ont animé les protestations et d'enquêter au sujet de l'absence de jonction ou des limites des quelques tentatives de connexion entre les multiples sites protestataires pour faire émerger une contestation multisectorielle au niveau national.

Bibliographie

Ouvrages :

1. Addi Lahouari, 2012, *Algérie, Chroniques d'une expérience postcoloniale de modernisation*, Editions Barzakh, Alger.
2. Ageron Charles-Robert, 1968, *les Algériens musulman et la France (1871-1919)*, Paris, Puf, 2 vol.
3. Ait Kaki Maxime, 2004, *De la question berbère au dilemme kabyle à l'aube du XXI siècle*, Paris, L'Harmattan,.
4. Basagana Ramon et Sayad Ali, 1974, *Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie*, Alger, CRAPE,.
5. Borlandi Massimo, Raymond Boudon, Mohamed Cherkaoui et Bernard Valade, 2005, (sous la dir. De) *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, collection «Quadrige dicos poche ».
6. Bourdieu Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
7. Bourdieu Pierre, 2000, *Esquisse d'une théorie de la pratique, procédée de trois études d'ethnologie kabyle*, Editions du Seuil, Paris.
8. Bourdieu, Pierre, 1987, *Choses dites*, Editions de Minuit (le sens commun), Paris.
9. Cefai Daniel, 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Editions La découverte, Paris.
10. ChachouaKamel , 2002, *L'islam kabyle, religion, Etat et société en Algérie*, Maisonneuve&Larose, Paris.
11. CherbiMoh, Arezki Khouas, 2000, *Chanson kabyle et identité berbère, l'œuvre d'Ait Menguellet*, EDIF, Alger.
12. Colonna Fanny, 1987, *Savants paysans, Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*, OPU, Alger,.
13. Ferhat Mehenni, 2004, *Algérie : la question kabyle*, éditions MICHALON, Paris.
14. Foote Whyte William, 2002, *Street Corner Society, la structure sociale d'un quartier italo-américain*, La Découverte/Poche, Paris, (1943).
15. Gallissot René, 2000, *Le Maghreb de traverse*, Editions Bouchène.
16. Hadibi Mohand Akli, 2003, *Wedris, une plénitude totale*, Edition Zyriab, Alger.
17. Hanoteau A. et Letourneux A., 2003, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Tome III, Editions Bouchene, Paris.
18. LeSaout Didier et Rollinde Marguerite (dir.), 1999, *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb. Perspective comparée*. Paris, Karthala-Institut Maghreb-Europe.
19. Mahé Alain, 2001, *Histoire de la Grande Kabylie XIXe-XX siècles, anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Editions Bouchène, Alger.
20. Makilam, 2011, *Signes et rituels magiques des femmes kabyles*, Karthala, Paris.
21. Masqueray Emile, 1886 , *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie. Kabyles du Djurdjura, Chaouia de l'Auras, beni Mzab Aix en Provence*, Edisud, XXXV.
22. Morizot Jean, 1962, *l'Algérie Kabylisée*, éditions Peyronnet&cie, Paris.
23. -Neveu Erik, 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris.

Bibliographie

24. Ouerdane Amar, 1990, *La question berbère dans le mouvement national algérien 1926-1980*, Septentrion, Québec.
25. Hugh Roberts, 2014, *Algérie-Kabylie Etudes et interventions*, Barzakh, Alger.
26. Salhi, Mohamed Brahim, 2010, *Algérie : citoyenneté et identité*, Editions Achab, Tizi-Ouzou.
27. Scheff T., 1990, *Microsociology: discourse, Emotion, and Social Structure*, Chicago,.
28. Tazaghart Brahim, 2012, *L'Algérie entre craintes et espoirs, questionnements sur cinquante ans de lutte pour la démocratie*, Editions Tira.

Articles :

1. AbrikaBelaid, 2012, Rôle et formes de représentativité d'une société civile légitime : cas du mouvement citoyen de Kabylie de 2001 pp.59-66, In La construction des sociétés civiles et le développement entre innovation, subsidiarité et action politique, *Les Cahiers de l'association Tiers-Monde*, N°27, Suisse.
2. AbrousDahbia, 1995, « Le Haut Commissariat à l'Amazighité ou les méandres d'une phagocytose », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXXIV, Edition du CNRS, Paris.
3. AbrousDahbia, 2001, « Aheddad (famille) », Chaker Salem (s. dir), *Hommes et femmes de Kabylie*, Tome 1, Ina-Yas/Edisud, Paris, Pp.25-30.
4. AbrousDahbia, 2005, « Kabylie : anthropologie sociale », *Encyclopédie berbère*, Edisud, Aix-en-Provence, , pp.4027-4030.
5. Ait Kaki Maxime, 2003, « Les Etats du Maghreb face aux revendications berbères », in *Politique étrangère*, N° 1/, pp. 103/118.
6. Amrouche Nassim, 2012, « La tribu à la conquête de la ville », in *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations collectives*, Yves Bonney, Sylvie Ollitrault, RegisKeerle, Yvon Le Caro (dir.), Presse Universitaire de Rennes, pp. 173-184
7. Balsiger Philip, 2009, « Boycott », Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et CecilePéchu,(S. dir.) *Dictionnaire des mouvements sociaux* , Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, , pp.80-85.
8. Benford Robert et Hunt Scott, 2001, « cadrage en conflit, mouvements sociaux et problèmes sociaux », in *Raisons Pratiques*, n°12, EHESS, pp.163-194.
9. Cefaï Daniel, 2001, les cadres de l'action collective, définitions et problèmes, In,*Raisons pratiques* n 12, les formes de l'action collective, Mobilisations dans les arènes publiques, Sous la direction de Daniel Cefaï et Danny Trom, Editions de l'EHESS, Paris, pp 51-97.
10. Cefaï Daniel, 1996, La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. In:*Réseaux*, volume 14 n°75. pp. 43-66.

Bibliographie

11. Cefai Daniel, 2011, Vers une ethnographie du politique, décrire des ordres d'interaction, analyser des situations sociales, in, Mathieu Berger, Daniel Cefai, Carole Gayet-Viaud –Dir.), *Du civil au politique, ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang.
12. Chachoua Kamel, 2004, Kabylie : l'islam, *Encyclopédie berbère*, N° 26, Judaïsme-Kabylie, Edisud.
13. Chaker Salem, « Les droits de l'homme sont-ils mûrs en Algérie ? Réflexions d'un acteur sur la Ligue des droits de l'homme », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, Editions du CNRS, 1985.
14. Chaullet Claudine, 2002, le « local », l'origine et le terme, *Insaniyat*, n° 16, janvier-avril, pp16-29.
15. Chaouche Hamid, 2011, « le bilan de la scolarisation dans un village rural de Kabylie 1958-1991. Le cas de Attouche », in *Insaniyat* n° 54, octobre-décembre, (vol. XV,4), pp.109-125.
16. Contamin Jean-Gabriel, 2010, « Pétition », Olivier Fillieule, (sous dir.) *Dictionnaire des mouvements sociaux*, PP 414-421
17. Davis Snow, 2001, Analyse de cadres et mouvements sociaux, *Raisons pratiques* n° 12, les formes de l'action collective, mobilisations dans les arènes publiques, numéro dirigé par Daniel Cefai et Danny Trom, Editions de l'EHESS, Paris, pp27-49.
18. Degenne Alain, analyse des réseaux, in M. Borlandi (s. dir.), 2005, *Dictionnaire de la pensée sociologique*, PUF ; Paris.
19. Degenne Alain, 1993, L'analyse des réseaux sociaux, bref panorama. In: *Flux* n°13-14, pp. 48-51.
20. Direche-Slimani Karima, 1996, Emigration (kabyle), *Encyclopédie berbère*, XVII, Douiret-Eropaei, Edisud, France.
21. Direche-Slimani Karima, 1992, *Histoire de l'émigration kabyle en France au XX^e siècle : réalités culturelles et réappropriations identitaires*, Doctorat Nouveau Régime d'Histoire, Aix-en-Provence.
22. Dobry Michel, 2010, Révolutions, crises, transitions, in Olivier Fillieule, (sous dir.) *Dictionnaire des mouvements sociaux*, p 475-482.
23. Doumane Said, 2004, « Economie ancienne ou traditionnelle », in *Encyclopédie berbère*, N°26, pp. 4034-4038
24. Favret Jeanne, 1967, « le traditionalisme par excès de modernité », in *Archives européennes de sociologie*, VIII, pp.71-93
25. Favret Jeanne, 1968, « relations de dépendance et manipulation de la violence en Kabylie, In *L'Homme*, Tome VIII, octobre-décembre, N° 4, pp. 18-44.
26. Fillieule Olivier, Carrière militante, 2010, in Olivier Fillieule, (sous dir.) *Dictionnaire des mouvements sociaux*, pp 85-92
27. Glaser B., et Strauss A., 1995, La production de la théorie à partir des données, *Enquête* N°1, les terrains de l'enquête, pp183-195.

28. GIUGNI Marco, 2009, Réussite et échec des mouvements sociaux, in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 469-474.
29. HadibiMohand Akli, 2010, « Projets en fragments et avenir de jeunes de Kabylie », in *Insaniyat*, n° 49, juillet-septembre, (vol. XIV,3), pp.41-53.
30. Hugh Roberts, 2005, « perspectives sur les systèmes politiques berbères : à propos de Gellner et de Masqueray, ou l'erreur de Durkheim », in *Insaniyat* n° 27, janvier-mars, pp.47/48.
31. ILIKOUD Ouali, 1999, « «Le Printemps berbère et Octobre 88, Analyse comparée de deux mouvements », in *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb. Perspective comparée*, Didier LeSaoutet Rollinde Marguerite (dir.), Paris, Karthala-Institut Maghreb-Europe, pp. 137/145.
32. Jasper James, 2001, L'art de la protestation collective, In *Raisons pratiques* n 12, les formes de l'action collective, Mobilisations dans les arènes publiques, Sous la direction de Daniel Cefaï et Danny Trom, Editions de l'EHESS, Paris, p135-159.
33. Katz J., 2010, Du comment au pourquoi. Description lumineuse et inférence causale en ethnographie, In Cefai D (sous dir.), *L'engagement ethnographique*, EHESS, Paris, p43-105.
34. Layachi Azzedine, 2004, « Ethnicité et politique en Algérie, Entre l'inclusion et le particularisme berbère », in *NAQD*, revue d'études et de critique sociale, N°19/20 pp. 27-54.
35. RemaounHassen, 2003, « L'intervention institutionnelle et son impact sur la politique historiographique en Algérie : la politique « d'écriture et de Réécriture de l'histoire », tendances et contre-tendances, in *Insaniyat* n°19-20, pp. 7-40
36. Le SaoutDidier, 1999, Les émeutes, entre exclusion et sentiments d'injustice, une approche comparée Maghreb-Europe, in Le SAOÛT Didieret ROLLINDE Margueritte (S. dir.) *Emeutes et mouvements sociaux au Maghreb*, Karthala, Paris, pp 47-66.
37. Le SaoutDidier,1999,« Théories des mouvements sociaux, Structures, actions et organisations : les analyses de la protestation en perspective », in *Insaniyat*, n°8, pp.145-163
38. Mahé Alain, 1996, « Entre le religieux, le juridique et le politique : l'éthique. Réflexions sur la nature du rigorisme moral promu et sanctionné par les assemblées villageoises de Grande Kabylie », in *Anthropologie et sociétés*, vol. n°2, pp. 85-110.
39. Mahé Alain, 1998, « Violence et médiation. Théorie de la ségmentarité ou pratiques juridiques en Kabylie ». In *Genèses*, 32, pp.51-65.
40. MahéAlain, 1999, « Guerre et paix dans la théorie de la ségmentarité, lecture philosophique d'une théorie anthropologique », in Jean Hannoyer (s.dir.), *Guerre civiles, économies de la violence, dimensions de la civilité*, Karthala, Paris, Beyrouth, pp.47-67
41. Mahé Alain, 2004, « La révolte des anciens et des modernes ou de la tribu à la commune dans la Kabylie contemporaine », in *Tribus et État dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, pp. 201-235.
42. Mahé Alain, 2010, « Qu'est-ce qu'être citoyen d'un village dans la Kabylie contemporaine ? Résidents et émigrés en tant que membre, contribuable et citoyen de leur

village » , in D. Cefaï, M. Berger, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Berne, Peter Lang, pp. 469-501.

43. Mammeri Mouloud, 1985, *Du bon usage de l'ethnologie*, (Entretien avec Bourdieu) *Awal* n° 1, Paris, p.7-29.

44. Mathieu Lilian, 2004, « Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective », in *Revue française de sociologie* juillet-septembre, 45-3, pp. 561-580

45. Meghraoui Abdeslam, 2004, « Démocratisation de la corruption au Maroc : réformes politiques dans une culture du pouvoir immuable », in *NAQD*, n° 19/20 Penser le politique, Automne-Hiver, pp.105-126.

46. Monbeig Pierre, 1992, « Une opposition politique dans l'impasse. Le FFS de Hocine Aït-Ahmed ». In *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N°65, pp.125-140.

47. SALHI Mohamed Brahim, 1994, *Confréries religieuses en Grande Kabylie, au milieu du 20ème siècle. Annuaire de l'Afrique du nord*, CNRS, vol. XXXIII, pp. 253-269

48. Salhi Mohamed Brahim, 1999, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », in *Insaniyat* n° 8, mai-août 1999, pp 21-42.

49. Salhi Mohamed Brahim, 2002, « Le local en contestation : citoyenneté en construction. Le cas de la Kabylie », in *Insaniyat*, n 16, pp 55/97.

50. Sommier Isabelle, 2010, « Contre-mouvement », in Fillieule Olivier (S. Dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, p154-160.

51. Souternon Emmanuel, 1998, « Le corps manifestant entre expression et représentation », in *Sociétés contemporaines*, n°31, pp.37-58

52. Tartakowsky Daniel, 2010, « Barricade », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2010, pp.74-79.

53. Traini Christophe, 2010, « Choc moral », In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, pp.101-107

54. Vairel Frédéric, 2010, « Sit-in », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, pp. 496-501.

55. Yacine Tassadit, 2002, « Réflexions autour des émeutes en Kabylie », in *Awal* n° 25, 2002, pp.21-29.

Sitographie :

1. Addi Lahouari, 2001 « Enquête sur les dissensions au sein de la hiérarchie militaire algérienne sur fond d'émeutes », , *algeria-watch*, Juin, Alger.
2. Addi Lahouari, 2003, « Pluralisme politique et islam dans le monde arabe », in *Pouvoirs*, n° 104, p. 85-95. DOI : 10.3917/pouv.104.0085
3. Addi Lahouari, 2006, « Les partis politiques en Algérie », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 111-112 | mars 2006, mis en ligne le 08 décembre 2011, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2868>

Bibliographie

4. AgrikolianskyErik, 2001, Carrières militantes, et vocation à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 1980. In: Revue française de science politique, 51^e année, n°1-2, 2001. pp. 27-46; doi : <https://doi.org/10.3406/rfsp.2001.403606>https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2001_num_51_1_403606
5. Aït-Aoudia Myriam et Dézé Alexandre, 2011, « Contribution à une approche sociologique de la genèse partisane » Une analyse du front national, du movimento sociale italiano et du front islamique de salut, *Revue française de science politique*, 2011/4 Vol. 61, p. 631-657. DOI : 10.3917/rfsp.614.0631
6. Ait-Chaalal Amine, 2002, « L'Algérie depuis 1962 : retour sur une histoire contrastée », in *Revue internationale et stratégique*, n° 46, pp. 61-72. DOI : 10.3917/ris.046.0061.
7. AmroucheNassim, 2009, « De la revendication kabyle à la revendication amazighe : d'une contestation locale à une revendication globale », *L'Année du Maghreb* [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/553> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.553
8. Nassim Amrouche, 2013 « La représentation du village dans la revendication berbériste », *Ethnologie française* 1 (Vol. 43), p. 55-63. DOI 10.3917/ethn.131.0055
9. André Mary, 1998, « De l'épaisseur de la description à la profondeur de l'interprétation », *Enquête*, La description I, 1998, 57-62 [En ligne], mis en ligne le 23 janvier 2009. URL : <http://enquete.revues.org/document1433.html>.
10. Auyero Javier et Mahler Matthew, 2011, « Relations occultes et fondements de la violence collective », *Politix*, / n° 93, p. 115-139. DOI : 10.3917/pox.093.0115
11. Auyero Javier, 2005, « L'espace des luttes » Topographie des mobilisations collectives, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5 n°160, p.122-132. DOI : 10.3917/arss.160.0122
12. Beaud Stéphane, 1996, L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». In: *Politix*, vol. 9, n°35, Troisième trimestre 1996. Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire. pp. 226-257 ; doi : <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966>
13. Bellanger, E. & Tartakowsky, D. (2011). Enterrer les morts et les honorer. *Le Mouvement Social*, 237,(4), 3-12. doi:10.3917/lms.237.0003.
14. Bennadji Chérif, 2010, « Algérie : la fin de la crise politique ? », *L'Année du Maghreb* [En ligne], I | 2004, mis en ligne le 08 juillet 2010, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/303> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.303.
15. Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, 2012, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires » Retour sur les révoltes arabes, *Revue française de science politique*, 2012/5 Vol. 62, p. 767-796. DOI : 10.3917/rfsp.625.767
16. AhmedBouguermouh, 2002, « Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 16 | 2002, mis en ligne le 31 octobre 2012, consulté le 23 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/7769> ; DOI : 10.4000/insaniyat.7769

-
17. HamitBozarslan, 1995, « Rémy Leveau (Dir.), L'Algérie dans la guerre, Bruxelles, Ed. Complexe, 1995, 153 p », *Cultures & Conflits* [En ligne], 24-25 | hiver 1996-Printemps1997, mis en ligne le 27 mars 2007, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/503> ; DOI : 10.4000/conflits.503
 18. CefaiDaniel,2016, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », *Questions de communication* [En ligne], 30 | 2016, mis en ligne le 31 décembre 2018, consulté le 10 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10704> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.10704.
 19. Cefai, Daniel, 2016, Arène publique un concept pragmatiste d'arène publique, *SociologicalTheory*2016.
cadis.ehess.fr/docannexe/file/.../cefai_arene_publique_concept_pragmatiste_cadis.pdf
 20. Champagne Patrick, 1984, « La manifestation. La production de l'événement politique ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 52-53, juin 1984. pp. 19-41. doi : 10.3406/arss.1984.3329.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-322_1984_num_52_1_3329.
 21. Combes Hélène et Fillieule Olivier, 2016, « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire » Modèles structuraux et interactions stratégiques, *Revue française de science politique*, 2011/6 Vol. 61, p. 1047-1072. DOI : 10.3917/rfsp.616.1047
 22. Derras Omar, 1999, « Le fait associatif en Algérie. Le cas d'Oran », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 8 | 1999, mis en ligne le 12 novembre 2012, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/8329>.
 23. Direche-Slimani Karima, 2006, « Le mouvement des *âarch* en Algérie : pour une alternative démocratique autonome ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 111-112 | mars 2006, mis en ligne le 08 décembre 2011, consulté le 23 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2873>
 24. DourariAbderrezak, 2002, « Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 17-18 | 2002, mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 04 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/8405> ; DOI : 10.4000/insaniyat.8405
 25. Dris-Aït Hamadouche Louisa, 2009, « L'abstention en Algérie : un autre mode de contestation politique », *L'Année du Maghreb* [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 12 février 2013. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/588> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.588 n°1-2, 2001. pp. 27-46. doi : 10.3406/rfsp.2001.403606
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-950_2001_num_51_1_403606
 26. Farge Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, numéro-38 - *Qu'est-ce qu'un événement ?* (mars 2002), [En ligne], mis en ligne le 06 mars 2007. URL : <http://terrain.revues.org/1929>
 27. Fillieule Olivier, 2001, « Post scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel, In *Revue française de science politique*, 51e année, n°1-2, 2001. pp. 199-215. doi : 10.3406/rfsp.403613
-

Bibliographie

28. Gallissot René, 1999, « Mouvements associatifs et mouvement social : le rapport Etat / société dans l'histoire maghrébine », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 8 | 1999, mis en ligne le 12 novembre 2012, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/8316>
29. Granjon Fabien, 2002, « Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme », in *Le Mouvement Social*, n° 200, pp. 11-32. DOI : 10.3917/lms.200.0011
30. Hachemaoui Mohammed, 2003, « La représentation politique en Algérie entre médiation clientélaire et prédation (1997-2002) », *Revue française de science politique*, /1 Vol. 53, p. 35-72. DOI 10.3917/rfsp.531.0035
31. Hachemaoui Mohammed, 2012, « Institutions autoritaires et corruption politique. L'Algérie et le Maroc en perspective comparée », in *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 19, pp. 141-164. DOI : 10.3917/ripc.192.0141
32. Hachemaoui Mohammed, 2009 , « Permanences du jeu politique en Algérie », in *Politique étrangère*, pp. 309-321. DOI : 10.3917/pe.092.0309
33. Hacherouf Hichem, 2010, « Le mouvement associatif en milieu rural. Le cas de la wilaya de Bejaia », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 49 | 2010, mis en ligne le 16 août 2012, consulté le 24 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/4268>
34. Hadj-Moussa Ratiba, 2006, « Singularité, vie en commun et télévision par satellite en Algérie », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 182 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2008, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/15268>
35. Haroche Claudine, 1993, « Retenue dans les moeurs et maîtrise de la violence politique. La thèse de Norbert Elias », *Cultures & Conflits* [En ligne], 09-10 | printemps-été 1993, mis en ligne le 04 mars 2005, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/239> ; DOI : 10.4000/conflits.239
36. Oualilikoud, 2006, « FFS et RCD : partis nationaux ou partis kabyles ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 111-112 | mars 2006, mis en ligne le 08 décembre 2011, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2870>
37. Kokoreff Michel, 2006, « La crise de l'institution policière ou comment y faire face ? » in Entretien avec Dominique Monjardet, *Mouvements*, /2 no 44, p. 67-77. DOI : 10.3917/mouv.044.77
38. Lacoste-Dujardin Camille, 2001, « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie La révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique », *Hérodote*, 2001/4 N°103, p. 57-91. DOI : 10.3917/her.103.0057
39. Lacoste-Dujardin Camille, 2002 , « Grande Kabylie : du danger des traditions montagnardes », *Hérodote*, 2002/4 N°107, p. 119-146. DOI : 10.3917/her.107.0119
40. Laarcher Smaïn et Cédric Terzi, 2012, « Comment faire Peuple ? Le cas des protestations publiques au Maghreb », *L'Année du Maghreb* [En ligne], VIII | 2012, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 21 février 2013. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/1412> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.1412
41. Larguèche Evelyne, 2004, « L'injure comme objet anthropologique », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 103-104 |, mis en ligne le 12 mai 2009.

-
42. Lilian Mathieu, 2002, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique* 2002/1 (Vol. 52), p. 75-100. DOI 10.3917/rfsp.521.0075
 43. Mathieu Lilian, 2009, « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires » La lutte contre le sida et le mouvement des chômeurs, de « Nous sommes la gauche » à Occupation, *Revue française de science politique*, /1 Vol. 59, p. 77-96. DOI : 10.3917/rfsp.591.0077
 44. Mariot Nicolas, 2006, « Le frisson fait-il la manifestation ? », in *Pouvoirs*, n° 116, pp. 97-109. DOI : 10.3917/pouv.116.0097
 45. Marwan Mohammed et Mucchielli Laurent, 2006, « La police dans les quartiers populaires : un vrai problème ! », in *Mouvements*, n° 44, p. 58-66. DOI : 10.3917/mouv.044.66
 46. Mary André, 1998, « De l'épaisseur de la description à la profondeur de l'interprétation », in *Enquête*, La description I, 57-62 [En ligne], mis en ligne le 23 janvier 2009. URL : <http://enquete.revues.org/document1433.html>
 47. Moussaoui Abderrahmane, 2004, « La politique de l'injure. Une décennie meurtrière en Algérie », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 103-104 | 2004, mis en ligne le 12 mai 2009, consulté le 03 février 2013. URL : <http://remmm.revues.org/1204> ; DOI : 10.4000/remmm.1204.
 48. Neveu Erik. Médias, 1999, mouvements sociaux, espaces publics. In: *Réseaux*, 1999, volume 17 n°98. pp. 17-85. DOI : <https://doi.org/10.3406/reso.1999.2180>.
 49. Norbert Elias, 2011, « Conflits de générations et célébrations nationales : analyse et perspectives », *Cultures & Conflits* [En ligne], 81-82 | Printemps/Été 2011, mis en ligne le 05 septembre 2012, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/18095> ; DOI : 10.4000/conflits.18095
 50. Numa Murard, 2005, « À plusieurs voix autour de Qu'est-ce que la justice sociale ? », *Mouvements*, n° 41, pp. 156-164. DOI : 10.3917/mouv.041.0156
 51. Selim Oualikène, 2009, « Analyse empirique de la wilaya de Tizi-Ouzou (1962 – 2008) », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 44-45 | 2009, mis en ligne le 10 juin 2012, consulté le 22 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/616> ; DOI : 10.4000/insaniyat.616
 52. Ould Fella Abdenour, 2011, « Ethnographie de l'espace public d'un village de Kabylie : Aït Arbi. Paradigme communautaire et citoyenneté en construction », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 54 | 2011, mis en ligne le 15 janvier 2015, consulté le 23 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/13063> ; DOI : 10.4000/insaniyat.13063
 53. Offerlé Michel, 2008, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe - XXIe siècles) », *Politix*, 2008 /1 n° 81 , p. 181-202. DOI : 10.3917/pox.081.0181
 54. Marc Olivier, Place de la révolution agraire dans la stratégie algérienne de développement, Grenoble, 1976. aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1975-14_44.pdf
 55. Oussalem, M.-O, « Kabylie : Economie contemporaine », in *Encyclopédie berbère*, 26 | *Judaïsme – Kabylie* [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1424>
 56. Oussalem, Mohand Ouamar 2002, « Entrepreneuriat privé et développement local. Eléments d'analyse à partir du cas de Tizi-Ouzou », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 16 | , mis en ligne

Bibliographie

-
- le 31 octobre 2012, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/7754> ; DOI : 10.4000/insaniyat.7754
57. Quéré Louis. 1992, « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique » In *Quaderni*, n°18, Automne. Les espaces publics. pp. 75-92. doi : 10.3406/quad.1992.972.
58. Salhi Mohamed Brahim, 1999, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], mis en ligne le 12 novembre 2012, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/8323>
59. Salhi Mohamed Brahim, 1999, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 8 | 1999, mis en ligne le 12 novembre 2012, consulté le 27 mai 2014. URL : <http://insaniyat.revues.org/8323>.
60. Sommier Isabelle, 2008, « Les processus de diffusion des révoltes juvéniles de 68 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 6.
61. Tartakowsky Danielle, 2006, « Quand la rue fait l'histoire », in *Pouvoirs*, 2006/1 n° 116, pp. 19-29. DOI : 10.3917/pouv.116.0019
62. Tartakowsky Danielle, 2011, « Dans le giron des saints laïques », in *Le Mouvement Social*, 2011/4 n° 237, p. 73-90. DOI : 10.3917/lms.237.0073
63. Tilleli Emma, 2003, Les transformations de la société au regard des élections législatives et municipales de 2002–Mars/Avril <http://www.ceri-sciences-po.org>
64. Tilleli Emma, 2003, « Le Mouvement citoyen de Kabylie », in *Pouvoirs* n° 106, p. 149-162. DOI 10.3917/pouv.106.0149
65. Thieux Laurence, 2009, « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique », *L'Année du Maghreb*, [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 12 février 2013. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/545> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.545
66. Thompson John B., 2005, « La nouvelle visibilité », in *Réseaux*, 2005/1 n° 129-130, p. 59-87. DOI : 10.3917/res.129.0059
67. Tilly Charles, 1984, Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. In: *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n°4, octobre 1984. pp. 89-108 ; doi : <https://doi.org/10.3406/xxs.1984.1719>
68. Touzard Hubert , 2006, « Consultation, concertation, négociation » Une courte note théorique », in *Négociations*, n° 5, pP. 67-74. DOI : 10.3917/neg.005.0067
69. M. Virolle-Souibes, « Asensi », in *Encyclopédie berbère*, 7 | *Asarakae – Aurès* [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 23 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1187>
-

Communication

1. Mahé Alain, « de l'assemblée de village à la coordination interdépartementale en passant par la commune et la tribu. Les enjeux des luttes autour de la définition de la mobilisation collective du Printemps noir en Kabylie », communication présentée à l'occasion de l'ouverture des ateliers du groupe de recherche sur l'action collective à l'échelle locale au Maghreb , Paris, 4-5 décembre 2005.

Thèses

1. Aït-Aoudia Myriam, 2008, *L'apprentissage de la compétition pluripartisane en Algérie (1988-1992). Sociologie d'un changement de régime*, thèse pour le doctorat de science politique, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, Paris.
2. Salhi Mohamed Brahim, 2004, *Société et religion en Kabylie : 1850-2000*, 2Tomes, thèse d'Etat Lettres et Sciences Humaines soutenue le 11 juin 2004, Sorbonne nouvelle, Paris III, sous la dir. du Pr Daniel Rivet.
3. Yesguer Hichem, 2009, *Enclavement des espaces ruraux. Approche géographique de l'ouverture/fermeture des villages kabyles*, thèse de doctorat, Université du Havre.

Magistère

1. Hammache Mohand, 2009, Les villages et le développement local en Kabylie. Cas des villages : Zoubga et Agraradj, Mémoire de Magister en économie spatiale, régionale et urbaine, Département des sciences économiques, Université de Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou.
2. Ouldfella Abdenour, 1995, *Identité nationale et problématique de la culture Amazighe*, mémoire de magister, institut de culture populaire, université de Tlemcen.

Mémoires de licence

1. Abtatache Fatiha et Faïd Zakia, 2003, *Le « Printemps noir » en Kabylie, Analyse comparée du traitement de la crise par deux quotidiens : Le Matin et El Moudjahid*, mémoire dirigé par Ouldfella, DLCA, Université de Bejaia.
2. Akmouche Karim, 2005, *monographie du village Rafour, tribu Iwaquren, Bouira*, mémoire de licence dirigé par D. Abrous, DLCA, Université de Bejaia.
3. Benkerou K., 2007, *Mohamed Haroun : Parcours d'un militant activiste « berbériste » et gestion de sa mémoire*, dirigé par AllamEssaid, mémoire de fin de licence DLCA Bejaia.
4. Bouzida Hassiba et Akhenak Farida, 2003, *Monographie du village de Tazaghart, commune Ighrem, Daira Akbou. Bejaia. (En berbère)* , mémoire de licence encadré par Ouldfella A, DLCA, Université de Bejaia.
5. Maouchi Mohan Ezzine et Mehnaoui Zoubir, 2009/2010, *Tarbaet n Yilmezyen n Waddal n Leqbayel (JSK) d azamul n usebyen n tumast. (en berbère)*, JSK, symbole de cristallisation de la revendication identitaire Amazighe, Mémoire de licence, Encadré par AllamEssaid, DLCA, Université de Bejaia.

Bibliographie

6. Oulebsir Fadela, 2005, *Approche monographique d'un espace sacré, Mausolée Sidi Imufeq, tribu des AtMlikec*, Mémoire de licence dirigé par Ouldfella A., DLCA Bejaia.
7. OULEBSIR Karim et ZERARI Mustapha, 2001, *Honneur et identité en Kabylie : Esquisse à l'étude du processus de (re)construction du système de valeurs kabyle autour de la revendication identitaire en Kabylie (AtYemmel), commune Timezrit*, mémoire dirigé par Abrous. D, DLCA Bejaia.
8. Saighi Mohand, 2004, Monographie du village Zountar, Sidi Aich, (En berbère), mémoire de licence dirigé par Ouldfella A, DLCA, Université de Bejaia.

Documents officiels/ documents administratifs

1. Algeria-Interface, <http://www.algeria-interface.com/index.htm>
2. Annuaire statistique de 2009
3. Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2013
4. Annuaire Statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, édition n°16 juin 2001.
5. Archives d'Outre-mer (Aix en Provence), Fonds du GGA (Gouverneur Général de l'Algérie), carton 8 CAB/89.
6. Chronique politique, publiée par Troubles, lettre de la commission socialiste de solidarité internationale (CSSI), Genève. Pascal Holenweg, Genève, 2007
7. Dossier de presse de Mahé.
8. Fr.wikipedia.org
9. Rapport 2001 de l'ARPT (Autorité de régulation de la poste et des télécommunications)
<https://www.arpce.dz>
Site internet de ARPCE, Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques.
10. Rapport Algérie, La répression du *Printemps noir*, avril 2001 - avril 2002, Ligue algérienne de la défense des droits de l'Homme,
11. Rapport de l'International Crisis Group : L'ALGÉRIE: AGITATION ET IMPASSE EN KABYLIE 10 juin 2003, ICG Moyen-Orient/Afrique du Nord Rapport N°15, Le Caire/Bruxelles
12. Rapport préliminaire de la Commission nationale d'enquête sur les événements de Kabylie. (Juillet 2001) Publié par Algeria Interface, 27 juillet 2001
13. Rapport sur la politique culturelle, 5^{ème} session du comité central (30 juin 1981-2juillet 1981) publié dans *Révolution africaine* n° 909, du 24 au 30 juillet 1981.
14. Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) ; années : 1998, 1997, 2008.
15. Salah-Eddine Sidhoum, La répression en Algérie (1962-2001) Violence et terrorisme d'Etat, (1962 - 2001), Chronologie non exhaustive publiée par algeria-watch en septembre 2001

Bibliographie

16. Salah-Eddine Sidhoum, Chronologie d'une tragédie cachée, (11 janvier 1992 – 11 janvier 2002), publiée par www.algeria-watch.org, 11 janvier 2002.
17. Site officiel du FFS : www.ffa-dz-net
18. Le site officiel de L'ENTV.
19. [Fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)

Articles de presse

Le Matin 7 mai 2001, *Le Matin* 23 avril 2001, *Le Matin* 30 mai 2001, *Le Matin* n° 2814 du 29 mai 2001, *Le Matin* 18.6, 2001, *Le Matin* 9.7. 2001, *Le Matin* 25 juillet 2001, *Le Matin* du 19 août 2001, *Le Matin* du 21 et 22 août 201, *Le Matin* 23 août 2001, *Le Matin* 29 septembre 2001, *Le Matin* 14 octobre 201, *Le Matin* 3 novembre 2001, *Le Matin* 29 novembre 2001, *Le Matin* 1 décembre 2001, *Le Matin* 3 décembre 2001, *Le Matin* 19 mars 2001, *Le Matin* janvier 2002 *Le Matin* 20 février 2002, *Le Matin* 28 février 2002, *Le Matin* - 13/03/2002, *Le Matin* 21 mars 2002, *Le Matin* du 30 mars 2002, *Le Matin* 31 mars 2002, *Le Matin* 4 avril 2002, *Le Matin* n 3081 du 10 avril 2002, *Le Matin* 13 avril 2002, *Le Matin* 15 avril 2002, *Le Matin* 23 avril 2002, *Le Matin* 25 avril 2002, *Le Matin* 4 mai 2002, *Le Matin* 15 mai 2002, *Le Matin* mercredi 22 mai 2002, *Le Matin* 25 mai 2002, *Le Matin* 30 mai 2001, *Le Matin* 2 juin 2002, *Le Matin* 05/06/2002, *El watan* 6 juin 2002, *Le Matin* du 28/06/2002, *Le Matin* 21 Juillet 2002, *Le Matin* n° 3175 du mardi 30 juillet 2002, *Le Matin* du 12 août 2002, *Le matin* 18 août 2002, *Le Matin* du 20 août 2002, *Le Matin* 24 août 2002, *Le Matin* du 26 août 2002, *Le Matin* du 31 août 2002, *Le Matin* 2 septembre 2002, *Le Matin* du 5 septembre 2002, *Le Matin*, 10 septembre 2002, *Le Matin* 14 septembre 2002, *Le Matin* 18 septembre 2002, *Le Matin* 19 septembre 2002, *Le Matin* n3221 du dimanche 22 septembre 2002, *Le Matin* 24 septembre 2002, *Le Matin*, n°3224 du mercredi 25 septembre 2002, *Le Matin* 29 septembre 2002, *Le Matin* 30 septembre 2002, *Le Matin* du 9, 26 et du 28 septembre 2002, *le Matin*, 9 octobre 2002, *Le Matin*, 10 octobre 2002, *Le Matin* 12 octobre 2002, *Le Matin* du 13 octobre 2002, *Le matin* 15 octobre 2002, *Le Matin*, 16 octobre 2002, *Le Matin* 19 octobre 2002, *Le Matin* n° 3247 du mardi 22 octobre 2002, *Le Matin* 27 octobre 2002, *Le Matin* 30 octobre 2002, *Le Matin* 2 novembre 2002, 5 novembre 2002, *Le Matin* 23 novembre 2002, *Le Matin* 2 janvier 2004, *Le Matin* 8 janvier 2004, *Le Matin* 11 avril 2004.

Liberté 6 mai 2001, *Liberté* 10 mai 2001, *Liberté* 9 juin 2001, *Liberté* 13.5. 2001, *Liberté* 14.5 2001, *Liberté* 7.7 2001 / *Liberté* 8.7 2001, *Liberté* 9 juillet 2001, . *Liberté* 15 juillet 2001, *Liberté* - 26/07/2001, *Liberté* 1 août 2001, *Liberté* 8 octobre 2001, *liberté* du 3 novembre 2001, *Liberté* 5 décembre 2001, *Liberté* jeudi 17 janvier 2002, *Liberté* 31 Mars 2002, *Liberté*, 3 avril 2002, *Liberté* 10 avril 2002, *Liberté* 18 avril 2002, », *Liberté* - 22/06/2002, . *Liberté* 4 mai 2002, *Liberté* 11 mai 2002, *Le Matin* 25 mai 2002, . *Liberté* - 22/05/2002 *Liberté* 23 mai 2002, *Liberté* 28 mai 2002, *Liberté* 1 juin 2002 *Liberté* 12 juin 2002, *Liberté* - 18/06/2002, *Liberté* 26 août 2002, », *Liberté* 27 août 2002, *Liberté* 18 janvier 2004, *Liberté* 19 janvier 2002, *Liberté* - 26/01/2002, *Liberté*, *Liberté* du 18 août 2002, *Liberté* du 21 août 2002, 29 août 2002, *Liberté* 18 janvier 2004, *Liberté* 24 janvier 2004, *liberté* 6 décembre 2010, *Liberté* 18 janvier 2004, *Liberté* 24 janvier 2004, *Liberté* du 1 juillet 2013.

El Watan 10.5 2001, *El Watan* 14.5 2001, *El Watan* 9.7 2001, *El Watan* 8.7 2001, *El Watan*, 6/10/ 2001, *El watan* 13 avril 2002, *EL Watan* du 21 et 22 août 201, *El Watan* du 9 septembre 2002, *El Watan*, 3 octobre 2002, *El Watan*, 10 septembre 2002 *El watan* 28 septembre 2002, *El Watan* du 29 septembre 2002, *El Watan* du 6 octobre 2002, *El- Watan*, 7 octobre 2002, *El Watan*,

Bibliographie

10 octobre 2002, , El Watan 21 octobre 2002, El watan 22 octobre 2002, El-watan 19/11/02, El Watan 24 novembre 2003 El Watan 7 janvier 2004 El Watan, El Watan, 15mars 2012, 24 février 2018.

Le Soir d'Algérie /9/2001, *Le Soir d'Algérie*, 12 mai 2002, Le Soir d'Algérie, du vendredi 20 et samedi 21 septembre 2002, *Le Soir d'Algérie*, 11/08/2005

Le jeune indépendant septembre 2001, *Jeune Indépendant* - 29/04/2002, Le jeune indépendant 28 mai 2002.

La Dépêche de Kabylie, n° 97 du jeudi 03 octobre 2002, *La dépêche de Kabylie*, 20 juin 2002,

Le Quotidien d'Oran 7.5 et 9.5 2001,

La Tribune 6mai 2001, La Tribune 10.5 2001, La tribune du 19 août 2001, La Tribune 2septembre 2001, La Tribune 12octobre 2001, La Nation 2août 2012,

L'Expression 01/10/2002, **Horizons**8.7 2001, **Le Monde** du 5 juillet 2001, **Libération** 3août 1995, Libération du 15 juin 2001, **AFP** 6.7 2001, AFP 8.5 /2001, AFP 11/10/2002, **Rouge** n° 1939, 04/10/2001

TSA (Tout Sur l'Algérie) Quotidien électronique, du 25 mai 2011.(<http://www.algerieinfo.com>)

www.algeria-watch.org

En 2001, a émergé en Kabylie, un mouvement social inédit d'une ampleur sans précédent tant par la forte mobilisation qu'il suscite, les nouveaux modes d'action qu'il empreinte, des revendications qu'il porte, des nouveaux acteurs qu'il met en scène et notamment de l'originalité de ses modalités d'organisation et de la complexité et la diversité des formes d'articulation des différentes coordinations, et de la multiplication des lieux de la contestation. Ce mouvement dit « des arouch » n'a laissé personne indifférente.

La violence des affrontements, les assassinats de jeunes, la mobilisation extraordinaire de la population et la mise en place de collectifs et de coordinations qui porteront la référence aux tribus kabyles ont suscité des sentiments contrastés, de fascination et d'appréhensions, diffusés, amplifiés et imposées par des cadrages médiatiques dépréciatifs à l'égard de ce mouvement qui charrie des archaïsmes d'une Kabylie tribalisée.

Les chercheurs en sciences sociales et humaines ont tenté de percer ce paradoxe d'un mouvement citoyen et moderne qui a émergé dans une région d'Algérie à l'avant-garde des luttes citoyennes et démocratiques, qui se revendique d'une dénomination en référence aux tribus Kabyles ; le « mouvement des arouch ».

La majorité de ces travaux académiques s'appuient dans leur analyse sur des corpus médiatiques qui constituent des cadrages qui exercent des effets de « symbiose conflictuelle », et qui souvent ne correspondent pas à la perception que se font les acteurs de leur propre mouvement (Gamson1980, Gitlin1989). Rares sont les chercheurs qui ont réalisé des enquêtes de terrain ou des études ethnographiques sur les dynamiques temporelles de la mobilisation au niveau d'une localité de la Kabylie, ou mis à distance et en contexte les cadrages médiatiques et qui ont appréhendé aussi bien les protestataires que les journalistes comme des « associés rivaux » (Neveu2005) qui coproduisent dans leur interaction, fait de relations de complicité et de tension, de coopération et de concurrence, l'image du mouvement.

Notre travail de thèse de doctorat en anthropologie a pris en considération les limites de ces travaux et s'est fixé comme objectif de réaliser une enquête ethnographique de terrain sur une dynamique temporelle de la mobilisation à l'échelle locale dans la daïra d'Iferhounene, wilaya de Tizi-Ouzou, pour examiner les modalités d'insertion du village d'Ait Arbi et de ceux des trois communes d'Iferhounene, Imessouhal et Illiltan dans le mouvement social de 2001, entre la période d'avril 2001 à octobre 2002.

A partir de notre dispositif d'enquête axé principalement sur l'entretien ethnographique, l'observation directe et l'immersion dans les différents collectifs, l'étude des documents des contestataires et des comptes rendus de la presse, nous avons procédé à une reconstruction d'un récit descriptif des événements contestataires dans la daïra d'Iferhounene, en tenant compte des données compilées à travers différentes sources et des perspectives divergentes et disputées des différents acteurs, qu'ils soient engagés, désengagés, adversaires ou auditeurs, impliquées sous des formes et rythmes différentes dans la contestation. L'itération et la triangulation (Olivier De Sardan 1995) sont des normes directrices de notre enquête qui a duré de 2006 à 2018. Notre intervention dans le récit descriptif et chronologique de la contestation s'est fait par le biais de

brèches pour insérer des commentaires et interprétations théoriques qui font émerger une construction ou un concept théorique, ou introduire « des considérations analytiques, historiques ou écologiques qui permettent de mettre en perspective telle scène ou telle intrigue » (Cefai 2011). Nous pensons avoir trouvé un équilibre pour résoudre un dilemme pour l'ethnographe, de garder « un pied dans l'abstrait et l'autre dans l'empirique ». (Cefai 2011).

Notre démarche méthodologique repose sur l'enquête ethnographique de terrain, et s'inspire de la théorie enracinée dans l'enquête d'Anselm Strauss et Barney Glaser (1967) et de celle de la production des données prônée par Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995). Une problématique initiale peut, grâce à l'observation et au terrain, se modifier, se déplacer, s'élargir. Nous préférons un va-et-vient entre l'enquête empirique et la théorie défendue par Olivier de Sardan.

Loin des approches déterministes et holistes, nous avons inscrit notre recherche dans cette « sociologie de l'action collective qui incorpore les apports d'une analyse culturelle et d'une perspective pragmatiste » telle qu'elle est expliquée et soutenue par Cefai. Nous étions réceptifs et attentifs à d'autres concepts élaborés par plusieurs auteurs et perspectives théoriques (D. Snow 1986), Gamson (1980), Robert Benford et Scott Hunt (2001), S. Tarrow (1995) qui ont enrichi la compréhension de l'action collective et notamment les mobilisations protestataires. Ces concepts sont intégrés à notre dispositif théorique de façon cohérente et complémentaire.

Une dynamique de mobilisation collective est « un processus de co-définition et de maîtrise de situations problématiques. ». Une communauté confrontée à une situation qui déréglemente le cours de sa vie routinière s'engage dans un processus de travail de définition de la situation problématique de façon conjointe et conflictuelle. Ce processus de problématisation et de publicisation est mené à travers une enquête au cours de laquelle des responsabilités sont imputées et des adversaires sont désignés. Des dispositifs d'action et d'intervention sont inventés et mis en place afin de prendre en charge la situation. C'est cette dynamique collective qui fait émerger un problème identifié comme tel et son public ; d'alliés, d'adversaires et de spectateurs. « Un public est une communauté politique ordonnée autour d'enjeux de conflit » (Cefai 2016). L'enquête ethnographique doit décrire ces dynamiques collectives et les environnements institutionnels et leurs transformations au cours des activités qui sont en train de s'y accomplir (Cefai 2009).

Questions de recherche

Notre travail s'est construit à partir d'interrogations et d'hypothèses qui ont émergé, puis affiné au cours de notre enquête de terrain et reformulées et réélaborées durant les différentes étapes d'écriture (et de retour au terrain) du texte final.

Cette description ethnographique de la mobilisation a tenté de comprendre comment à travers la nécessité de faire face aux risques de perte de vies humaines, aux émeutes, au cycle de la violence et à la question de l'interruption de la scolarisation des enfants, se sont constituées des formes de coordinations collectives qui investissent l'espace public, en s'appuyant sur des ressorts et ressources organisationnelles disponibles, crédibles et dynamiques que sont les comités de villages. Nous avons porté notre attention au processus politique qui a rendu

possible le déploiement de la contestation de la région de Beni Douala vers l'ensemble de la Kabylie, et particulièrement dans notre site d'enquête. Cette dynamique de publicisation et de problématisation de ce problème public fait émerger des acteurs et fait distribuer des places d'émeutiers, de délégués, d'intermédiaires, de spectateurs indécis, d'adversaires et d'ennemis. Nous avons décrit comment le déploiement du mouvement a suscité de vives tensions au sein du village d'Ait Arbi situé dans la commune d'Iferhounene en Kabylie du Djurdjura et une forte implication des jeunes entrés en dissidence avec les cadres et militants politiques institutionnels.

Notre recherche nous a conduit au cours de ses différentes étapes à s'interroger sur la problématique des conditions d'émergence et de fonctionnement d'un espace public villageois, de la publicisation des formes collectives de l'action et de la pratique des acteurs (identification de la situation, formulation des revendications, prise en charge des problèmes, et solution ou non des conflits), dans un contexte de multiples mutations structurelles profondes survenues dans l'espace public villageois depuis plusieurs décennies. Notre regard a été porté tout au long de cette recherche sur l'assemblée villageoise (*Tajmaat*), comme expression collective organique et symbolique de cet espace public, pour savoir comment cette institution qui est mise face à une situation tragique à l'occasion des événements de 2001, a réagi, et s'est déployée comme espace de publicisation des conflits et forum de discussion conflictuelle et contradictoire et de délibération et comme dispositif d'action et d'intervention sur l'actualité.

L'analyse de la contestation de 2001 nous a permis aussi de réfléchir comment est délimité l'espace public par les différents acteurs au cours de leurs disputes et conflits sur l'identification du mouvement naissant, de l'attitude à adopter et des modalités d'engagement.

On entend par espace public la constitution et l'autonomisation relative d'un espace commun, en dehors des influences directes des cercles privés et familiaux et qui constituent des modes de sociabilité et lieux de délibération, de mobilisation collective pour produire un ordre social négocié. L'espace public suppose au minimum la présence au sein d'un groupe d'une expérience ou d'une culture de délibération, d'un esprit du collectif. Il s'agit d'un espace communautaire de discussion et de délibération, organisé sous forme d'agora de discussion, de prise en charge et de résolution des problèmes publics. Ce forum obéit à des normes collectives de publicité, de débat démocratique, d'échange d'arguments et de libre circulation des opinions, de critiques et de questionnements pour rendre des comptes. Cette agora est aussi une arène et un lieu de combats et d'une scène de performances devant un public à convaincre et à mobiliser ou neutraliser. Cette dimension du pouvoir des mots sur le public doit être connectée au processus de publicisation des problèmes publics. C'est un espace de vivre ensemble, dans la conflictualité et la pluralité, la dispute et la coopération, au service du bien public. (Cefai 2002, 2016)

Nous nous sommes interrogés également sur les modes d'organisation de la contestation et les modalités de la représentation et des délibérations au sein des collectifs mis en place par les contestataires au niveau local, à Iferhounene, et la nature de la culture publique (Cefai 2009) dont ils disposent, notamment les délégués des différents villages et collectifs. Notre intérêt a été porté ainsi aux profils des acteurs, aux réseaux de sociabilités et aux processus et motivations de l'engagement et du désengagement.

Pour répondre à nos interrogations de recherche, déployer notre argumentation et mettre en œuvre nos choix théoriques, nous avons organisé les données que nous avons produites selon une architecture qui se décline en douze chapitres. Nous avons inscrit notre recherche dans une démarche théorique d'analyse culturelle et de perspective pragmatiste et d'une approche méthodologique axée sur l'enquête ethnographique et délimité le champ de nos interrogations (Chapitre 1), et présenté notre site d'enquête situé dans la daïra d'Iferhounene et le village d'Ait Arbi et identifié les différents acteurs qui animent l'arène publique villageoise et les ressources organisationnelles et humaines dont ils disposent (chapitres 2 et 3). La description de la contestation de 2001 à Iferrhounene sous forme de récit chronologique des événements protestataires suit un cycle de protestation en trois phases. La phase ascendante où la localité d'Iferhounene s'initie à l'émeute (chapitre 4) et le village d'Ait Arbi est traversé par un conflit entre plusieurs acteurs sur l'identification de la situation en plein processus de problématisation et de publicisation de la contestation (chapitre 5), cette dynamique engage un processus de mise en place de collectifs et de configurations diversifiées adaptées aux situations et aux environnements mobiles pour encadrer la mobilisation (chapitre 6). La deuxième phase de zénith où tout semble possible impulse une dynamique d'élargissement de la mobilisation qui se traduit par l'implication des comités de village et induit un processus de politisation et de représentation (chapitre 7). Elle projette plusieurs acteurs sur l'arène publique et engage un processus de mobilisation inédit dans l'histoire politique nationale contemporaine symbolisé par la marche du 14 juin 2001 et la construction de l'identité du mouvement par l'élaboration d'une plate-forme de revendication consensuelle, la plate-forme d'El Kseur (chapitre 8) et les contestataires doivent faire face à la déception et aux espoirs nés au lendemain de la marche historique du 14 juin et tenter de maintenir la mobilisation (chapitre 9). La phase descendante de la mobilisation commence à la rentrée sociale de 2001 (chapitre 10) qui se manifeste par la division des contestataires, la segmentation de leurs organisations, la satisfaction partielle des revendications et la radicalisation des actions protestataires avec le rejet des élections législatives du 30 mai 2002 (chapitre 11) et des municipales du 10 octobre 2002 (chapitre 12). Nous avons inséré en annexe un riche corpus de documents.

Les résultats de notre recherche :

La vitalité des comités de village : ressource politique et modalité variée d'implication et de délégation

La mobilisation de 2001 a mis en scène et rendu visible sur l'espace public les comités de villages que beaucoup de citoyens et d'acteurs politiques, qui ont été surpris et inquiétés par cette intrusion menaçante, considéraient comme des organisations archaïques et traditionnelles en déclin et incompatibles avec l'Etat-nation jacobin et moderniste en construction depuis l'indépendance.

Notre travail de recherche sur la mobilisation citoyenne de 2001, à Iferrhounene, nous a conduits à mettre en lumière le dynamisme de l'assemblée villageoise dans l'espace public et sa capacité d'adaptation et de réactivité face aux situations tragiques. Au village d'Ait Arbi, qui a connu des mutations et transformations multiformes qui ont reconfiguré son identité spatiale, urbanistique, démographique et politique, l'assemblée villageoise demeure le foyer du lien politique et social fondamental qui unit tous les villageois. Cette institution qui a survécu et

adapté aux différentes politiques administratives coloniales, accompagnée le projet de libération nationale et subi la mainmise du FLN ; s'est redynamisée et extirpée progressivement du contrôle du parti-Etat au lendemain du « Printemps berbère » de 1980. La croissance démographique, la scolarisation des jeunes, leur socialisation politique dans des univers idéologiques et politiques universels et participation active au cycle de mobilisation identitaire dans un collectif culturel depuis 1985 puis au sein d'une association culturelle, *tiyri n tmanyin*, en 1990, injectent du dynamisme à l'assemblée villageoise qui se revigore par ces nouvelles compétences et ressources militantes partisans et associatives fraîches, porteuses de nouveaux horizons et de nouveaux modes d'action et d'intervention sur l'espace public. Ces jeunes acteurs et militants sont porteurs d'une culture publique séculière, moderne et soucieuse du bien commun, et du recours à de nouveaux modes de gestion, de délibération et de prise de décisions en intégrant le vote et le droit d'expression des minorités d'opinions et l'abandon de la représentation publique des lignages au sein du comité de village. Par leur engagement associatif, ces jeunes activistes ont reconfiguré l'espace public en remettant en cause les anciens rapports de genre, d'âge et de statut social et en organisant les célébrations publiques de l'anniversaire du « Printemps berbère », sur la place publique devenue lieu de loisir, d'activités culturelles et politiques et du vivre ensemble dans une mixité sexuelle et générationnelle.

Cette capacité d'adaptation du comité de village aux nouvelles situations se traduit par l'accès à la légalité républicaine en 1990 au lendemain de l'ouverture démocratique de 1989 et l'intégration des militants politiques et associatifs essentiellement du PAGS (puis du MDS), du RCD, du FFS et du PST etc, qui contribuent à briser le consensus communautaire et consolider le débat contradictoire, et moderniser sa gestion et capter les ressources publiques afin d'engager des projets d'utilité publique. Au fil des décennies de construction d'équipements et de services collectifs, le comité de village se mute en un entrepreneur social et économique et un manager collectif dans son rapport avec l'Etat. L'assemblée villageoise a été, aussi, un refuge de la citoyenneté, dans un contexte de crise multidimensionnelle de la décennie 1990. Elle a organisé la riposte face à la menace terroriste, par l'institution des vigiles. Par conséquent, elle constitue encore le lieu où se légitime le lien social et se définit les contours et la configuration de l'espace public à travers les épreuves de conflits et des processus de négociation et de coopération entre une pluralité d'acteurs en jeux dans cette arène publique. Parfois les disputes et les tensions générées par l'activisme des militants de l'association religieuse (affaire de la pétition contre l'imam bénévole en 1997, l'opposition à la célébration du rituel annuel *asensi n Sidi Amer*) conduisent à la vacation du comité de village vers la fin des années 1990, à la veille des événements de 2001.

De 2001 à 2003 l'assemblée villageoise d'Aït Arbi a accompagné et participé à l'encadrement, sous des modalités et rythmes différentes, de la mobilisation citoyenne de 2001. Dans les premiers mois de la mobilisation elle a constitué un espace de circulation de l'information, de concertation, de délibération et de solidarité pour faire face à la tragédie et à l'urgence. Cependant, elle a subi les effets des divisions politiques partisans et personnelles et des positionnements conjoncturels contrastés des différents acteurs au fur à mesure du déploiement de la contestation et de l'évolution de l'approche des autorités à l'égard du mouvement social. En effet, durant le mois de mai 2001, les différents acteurs divergeaient sur le diagnostic et le pronostic sur la situation de crise et leur perception du conflit était

conditionnée par l'intensité de la tragédie et la suspicion généralisée. Ainsi, les indignations et les tensions suscitées par les affrontements violents entre les jeunes émeutiers et la gendarmerie ont créé un climat de suspicion, de peur et de rumeurs et ont provoqué un fort clivage au sein de la communauté villageoise entre les jeunes activistes et quelques militants politiques et membres des groupes de légitime défense (GLD) accusés de connivence avec la gendarmerie. Ce conflit a fonctionné comme une ligne de démarcation, un pôle d'identification, et un outil de construction de la dimension identitaire du mouvement naissant. Il révèle une mutation du code de valeurs kabyles qui s'exprime à travers un décalage entre deux générations socialisées dans des systèmes de valeurs et d'honneur différents, de l'accès et l'appropriation inégales du socle de valeurs kabyles, d'un conflit entre deux générations d'outsiders et de dominants dans l'espace public villageois et également du rétrécissement du champ politique et de l'espace public dans une situation exceptionnelle de tension et de troubles. Elle traduit également deux types de sociabilités différentes.

Après un moment d'attente pour identifier la situation, l'assemblée villageoise a délégué, de juin à décembre 2001, trois jeunes qui n'étaient pas membres du comité de village, pris en charge par la trésorerie du comité, pour constituer un relais avec la contestation et participer dans l'animation de « la coordination du Arch At Yettura ». À partir de janvier 2002, et en dépit du désengagement de beaucoup de comités de villages de la coordination locale, les militants contestataires investissent et réaniment le comité de village qui était vacant et son président devient le délégué du village au sein de la coordination locale jusqu'en 2003. Cette implication du comité de village n'a pas été consensuelle, puisque elle a suscité des clivages politiques au sein de la communauté villageoise, notamment au sujet du profil de certains délégués et de l'attitude de boycott adoptée par les membres du comité de village à l'égard du nouveau maire (FFS) qualifié d'« indu élu » en 2002. Cette démarche n'était pas en accord avec les usages et la stratégie de l'institution du comité de village qui s'est mutée depuis quelques décennies en entrepreneur social en vue de capter les ressources financières publiques.

Au moment de la phase ascendante de la mobilisation, l'écrasante majorité des villages de la daïra d'Iferhounene ont désigné, au sein des assemblées générales ou lors des réunions des comités de villages, des représentants munis d'un mandat écrit à qui ont été confiées la mission de porter la parole collective du village auprès des instances supra-villageoises. Ces porte-paroles ont été désignés selon des modalités diverses. Chaque village, en fonction de ses usages et de l'histoire de ses pratiques municipales, a procédé à la désignation de ses délégués, issus du comité de village ou de l'assemblée villageoise (*Tajmaat*) et accompagnés par des universitaires ou militants engagés, ou par des militants devenus des délégués permanents, dans le cas de la coordination d'Illiltén. Ces jeunes délégués de villages de moins de trente ans, issus des partis démocratiques (MDS, PST, FFS, RCD,), sont majoritairement des universitaires, enseignants, journalistes ou des chômeurs, s'impliquent, avec des rythmes et perspectives différentes, dans la mobilisation politique citoyenne avec des compétences inégales et indispensables dans ces arènes politiques. La disponibilité, l'art de l'éloquence en deux langues kabyle et française, la capacité à suivre les débats politiques parfois en présence des caméras, la prise de risque et l'engagement sont des compétences requises pour assumer la tâche de la délégation. En dépit du principe d'horizontalité du mouvement, quelques individualités ont émergé et imposé le consensus autour de leur personne. Ils ont réussi à constituer des espaces

de décisions, des réseaux d'influence (professionnel, amical, villageois, partisan etc.) et orienter l'opinion publique locale et peser parfois dans le travail de coulisses lors des conclaves.

Chaque localité de Kabylie s'est transformée en arène publique où les comités de villages ont initié et coordonné avec d'autres acteurs et collectifs un processus de mobilisation des ressources militantes, mis en place des dispositifs d'organisation et d'action et se sont engagés dans une dynamique de convergence et de conflit, de coordination et de concurrence avec les multitudes de configurations qui ont émergé, et qui se sont empilées et regroupées à l'échelle intercommunale et interdépartemental.

Mode d'organisation : la tribu, une réalité anthropologique ou un fragment d'une mémoire historique fantasmée en reconstruction ?

Outre la diversité des formes des collectifs militants et des profils des acteurs, la rareté des coordinations tribales, les particularités des traditions militantes dans les différents espaces contestataires urbains, semi-urbains et villageois, les cadrages médiatiques dépréciatifs de la mobilisation ont diffusé une image d'un mouvement archaïque et anachronique, porteur d'un risque de désordre social. Nos données empiriques sont en décalage avec cette « panoplie » (Gamson 1989).

La référence des militants de la contestation à Iferhounene aux deux noms de leurs tribus pour dénommer les structures mises en place ne dénote pas un attachement aux valeurs, schèmes et catégories de perception véhiculées par ce cadre d'organisation, mais elle s'explique par un faisceau de raisons et de facteurs qui en s'enchaînant et en se conjuguant suscitent une référence flottante, ambiguë et approximative à ce paradigme. En effet, nous pensons que les acteurs contestataires locaux ont fait preuve d'acte de suivisme et d'imitation des autres coordinations déjà constituées (coordination arch At Jennad, la CADC) qui ont montré le modèle à suivre dans un moment de tension, de suspicion et de confusion, que certains militants politiques ont réinvesti dans leurs stratégies de concurrence partisane. Cette tendance de « retour au arch », en plus de l'existence d'un besoin de croyance, de fantasme et de nostalgie chez une catégorie de la population, notamment la branche militante, avide d'une Kabylie atemporelle et idéalisée ; elle a été encouragée par l'intense travail de cadrage médiatique produit par la presse, par la mise en circulation d'une image d'une Kabylie tribalisée et archaïsée. Cette construction médiatique a eu pour effet l'imposition d'une définition du mouvement de contestation en plein gestation, une mise en avant de ses contradictions et une essentialisation du mouvement dans ses expressions tribales archaïques. Cette catégorisation a été reprise par une bonne partie des contestataires et de ce fait elle a contribué à une assignation d'identité du mouvement qui ne recouvre pas la complexité et la diversité de la réalité sociologique et anthropologique des différentes localités de Kabylie.

Par ailleurs, cette référence au arch n'est pas assumée comme choix politique délibéré, puisque plusieurs dénominations différentes et parfois contradictoires sont utilisées simultanément (coordinations des comités de villages, coordination communale et coordination tribale etc.), les mandats délivrés aux délégués par les assemblées villageoises sont adressés à des entités dénommées parfois coordination tribale ou coordination communale. Et les délégués de ces coordinations signent leurs déclarations au nom de collectifs en référence à la tribu ou à la commune. Les profils de ces délégués de villages ne cadrent pas avec le modèle ancien et

désiré du représentant du groupe, puisqu'ils ne sont pas des sages ou ceux qui sont nécessairement les mieux dotés de crédit moral et qui sont à l'image de leurs groupes. Enfin, lors de la phase descendante de la mobilisation et face à la rareté des ressources militantes, les dénominations tribales ont laissé place aux coordinations communales, intercommunales et interdaïrates.

La diversité des profils des acteurs, leur l'hétérogénéité politique et leur rapport fragmenté et ambigu en rupture avec la mémoire de la tribu expliquent en partie ce flottement qui est amplifié par le climat de tension, de suspicion généralisée, de doute et de peur des manipulations politiques partisans et des cercles proches du pouvoir politique. Ces sentiments de peur ont constitué une grille de lecture et de perception de la situation, enracinée dans la culture publique kabyle, et contraint certains militants politiques du mouvement culturel berbère (MCB) et de partis démocratiques au désengagement, d'autres au silence. Elles ont étouffé la parole et les initiatives politiques, et les innovations individuelles, segmenté la contestation et fragilisé la désectorisation de la mobilisation, et encouragé la radicalisation des actions protestataires.

Le mouvement social de 2001, un cycle de protestation en trois étapes, porteur d'un *master frame* de lutte contre la *hogra* sous toutes ses formes :

Notre travail nous a permis de comprendre que la genèse, le processus de problématisation et de publicisation du conflit, la dynamique et le déploiement de cette mobilisation forment un cycle de protestation (Tarrow 1995), détermine et structure les trois étapes de sa trajectoire. La phase ascendante (avril-mai 2001), la phase de zénith (11juin-fin août 2001), la phase descendante (rentrée sociale 2001à 2005). Le mouvement de 2001 est un *initiator movement* (Doug MacAdam 1995) qui a ouvert un cycle de protestation qui impose des modes d'action, symboles, rituels aux autres mouvements qui s'inspirent de son modèle organisationnel, s'alignent sur son cadre interprétatif et son *master frame*, la lutte contre toutes les formes d'injustice.

Ce nouveau cycle de mobilisation se caractérise par un dispositif varié d'événements protestataires. À l'examen de ce répertoire d'action on s'aperçoit que les pratiques protestataires du mouvement, à l'échelle locale d'Iferhounene, puisent dans un même mouvement de renouvellement et de modernisation, à la fois dans un répertoire politique kabyle et dans une nouvelle grammaire d'expression politique propre aux mouvements sociaux contemporains (ex. les nuits de Belgrade). Les pratiques délibératives des assemblées, la médiation politique, la mise en quarantaine comme mode de contrainte exercée à l'encontre des gendarmes et des candidats aux différentes élections, sont des pratiques anciennes de gestion des affaires communes et de la violence et du conflit qui ont été réactualisés en fonction des besoins politiques nouveaux. Par ailleurs, certains modes d'actions sont en continuité avec les traditions des mobilisations identitaires du MCB, comme la manifestation, la grève, le sit-in. Enfin d'autres nouvelles formes d'actions « inédites », puisées dans un répertoire universel des mouvements sociaux contemporains ou imposés par la violence de la « décennie noire » de 1990, sont utilisés par les militants des coordinations locales tels ; l'occupation des places publiques, les émeutes et la destruction des édifices publics et des sièges des partis politiques, renouvelant, par cette gamme d'action, le répertoire d'action politique kabyle. Cependant,

l'émeute par sa récurrence, la barricade, la manifestation et les délibérations collectives (conclaves) constituent les modes d'action dominant du nouveau cycle de protestation ouvert par la mobilisation de 2001. Ce mode d'action, notamment la fermeture des routes, va devenir une des formes d'action dominantes et une ressource politique des contestataires, en Algérie, au lendemain de la mobilisation de 2001.

L'émeute comme forme d'action non conventionnelle et expression d'un désenchantement à l'égard de l'action politique institutionnelle considérée péjorativement comme un jeu d'intrigues et source d'enrichissement personnel, a fait émerger de nouveaux acteurs porteurs d'un mode d'action et de discours qui ne cadre pas avec les anciennes mobilisations identitaires du MCB des décennies 1980 et 1990. L'émeute exprime un faisceau d'attentes multiples et des déceptions et indignations récurrentes envers l'Etat, de sentiment de vengeance de l'assassinat de Matoub en 1998, un des symboles de la revendication identitaire et démocratique berbères, de la nécessité de faire un deuil et de témoigner de la compassion aux victimes de la répression, ou tout simplement de s'impliquer dans une dynamique de groupe sans avoir en conscience les enjeux qu'elle engage. De ce fait, elle constitue un moment initiatique et de socialisation politique pour les jeunes qui partagent un moment de complicité, d'épreuves difficiles, pour tester leurs capacités et leurs limites, se confronter au devoir de solidarité et de fidélité à l'égard des camarades en lutte et d'éprouver un sentiment de fierté à travers cette prise de risques, c'est un processus de maturation et d'affranchissement de l'autorité parentale et aussi politique leur permettant d'accéder à l'autonomie. La figure du leader de la protestation, Abrika, remplace celle du père comme symbole contestataire de toute autorité. La gamme émeutière s'accompagne d'une série d'insultes réciproques d'ordre sexuels, racistes et d'atteinte à la dignité humaine en rabaisant l'adversaire à l'état animal, dans sa cruauté sauvage. Cependant, l'émeute constitue également la séquence à laquelle se greffent des réalités locales liées entre autres à la défense et la réhabilitation de l'honneur du village d'Ait Arbi que quelques jeunes émeutiers croient être souillé, des règlements de comptes, de querelles partisans et des conflits familiaux, en puisant des bribes de la mémoire de la guerre de libération nationale.

La plateforme d'El Kseur : Embryon d'un projet politique de transition démocratique.

La plate-forme d'El Kseur élaborée le 11 juin 2001, texte fondateur du mouvement, qui achève une séquence de processus politique et une dynamique de publicisation et problématisation de la contestation, constitue un compromis fragile et temporaire entre diverses forces sociales et politiques, qui a réussi momentanément à unifier les schèmes de perception et d'interprétation des différents acteurs et a construit un cadre organisationnel et programmatique pour agir ensemble. Ce texte de convergence a été élaboré pour entrer en résonance avec les cadres de perception et les valeurs consensuelles de la société et permettre d'élargir la contestation, d'où l'élimination des revendications jugées comme partisans et non conformes au socle de valeurs sociales (abrogation du code de la famille, liberté de conscience, levée de l'état d'urgence). De ce fait, le texte n'a pas usé de transformation des cadres de perception de la société à l'égard des rapports entre hommes et femmes pour rallier quelques

segments modernistes de la société. En effet, le mouvement est traversé par une tension fondamentale qui tiraille les différents acteurs ballotés entre un ancrage local de la colère et de la révolte et la volonté d'élargir la contestation au-delà des limites locales au risque de fragiliser cet ancrage dans le territoire de la Kabylie. Nous constatons l'influence du conservatisme social sur les schèmes de perception des acteurs de 2001 et le diagnostic qu'ils ont fait à travers cette « mise en langage de la protestation » (Felstiner, Abel et Sarat 1991) dans une plate-forme de revendications, du fait aussi que la majorité des acteurs étaient des délégués de territoires de la montagne et des communautés rurales peu sensibles aux thématiques des droits des femmes et où la contrainte sociale des communautés villageoises est plus forte. Le refus d'inclure le point sur la liberté de conscience est un indice de cette autocensure sous l'effet de la pression sociale. La pression de l'idéologie islamiste radicale (politique et militaire) et le conservatisme social des années 1990, qui a imprégné l'ensemble du coprs social, se manifeste par des pratiques sociales et des représentations qui façonnent ce qui doit être dit et fait en conformité avec les normes religieuses et sociales dominantes.

D'un autre côté, ce texte esquisse un préambule de projet de société et de changement de régime politique (Art. 11), timidement assumé et revendiqué comme tel par les acteurs, avec le vœu de séparer le pouvoir politique du militaire et d'engager la transition démocratique. Ce vœu n'est pas traduit dans un slogan, programme ou revendication consensuelle de rupture avec le régime politique. Il existe une ambiguïté politique, entre la diversité d'acteurs contestataires, sur l'identification de l'objectif principal de la contestation et sa mise en langage de façon cohérente et intelligible. Ceci dit, la formulation de quelques revendications ancrées et réservées à la Kabylie a court-circuité la résonance nationale de ce projet et a réduit les opportunités pour un élargissement de la contestation à l'échelle nationale et éviter le piège de la ghettoïsation, du confinement et d'ethnisation de la contestation, tendu par ses adversaires.

La marche du 14 juin: une manifestation de crise.

Pour exprimer leur indignation et colère, les contestataires ont organisé une mobilisation citoyenne inédite, le 14 juin 2001, « moment de zénith » du mouvement. Cette « manifestation de crise » (Favre 1990) induit des effets sur la dynamique contestataire, elle facilite l'engagement du manifestant et disloque les loyautés partisans et permet de dépasser les querelles internes en offrant même à ceux qui étaient accusés de compromission l'opportunité de partager un horizon du possible, ce moment où tout est possible. Les récalcitrants (affaire des « porteurs du couscous ») et indécis d'hier (membres du comité d'Ait Arbi) enjambent les pavés des boulevards de la Capitale. La manifestation de crise crée une dynamique de mise en scène, une scénarité et une théâtralité du groupe en mouvement, pour montrer sa force à soi et aux autres. Rendre visible un mouvement qui mérite le respect et qui doit être pris au sérieux par ses adversaires, qui a sa propre dignité, sa force unitaire, s'exprimant d'une seule voix et avançant d'un même pas sans calculer le coût de l'engagement. La marche du 14 a saturé l'espace public de slogans, de chants, de cris de douleur et d'espoir, de symboles, de sentiment de fierté de constituer ce mouvement qui défend et réhabilite cette dignité bafouée. Au-delà de l'échec de cette manifestation à atteindre ses objectifs immédiats, elle reste la séquence de référence de la mobilisation de 2001, d'un mouvement de protestation qui a osé défier, ébranler et vaciller le régime politique autoritaire, à façade démocratique.

Le manque d'innovation tactique, de capacité d'analyse et d'adaptation à la situation réelle de l'affrontement et la submersion des affects conduit à un manque de clairvoyance chez une bonne partie des acteurs et de l'encadrement militant du mouvement de protestation ce qui a contribué énormément à ce sentiment d'échec de la marche. Le non ajustement de l'itinéraire de la manifestation et de son objectif a fait échapper la maîtrise de l'événement aux mains des organisateurs. Les manifestants étaient submergés par les émotions de colère et d'indignation et du rejet du « pouvoir assassin », combiné à une surévaluation de leur force numérique et politique et une sous-estimation des capacités de gestion de la police de ce flux extraordinaire de protestataires. La gestion de la manifestation par les autorités par la mise en place d'un dispositif sécuritaire exceptionnel et le cadrage médiatique dépréciatif par la manipulation de l'image du mouvement de mobilisation via la télévision publique, qui fait circuler en boucle des séquences de violence, de désordre et de chaos à Alger, ont suscité un choc auprès de la population, qui a commencé à se poser des questions, sur les risques majeurs de ce conflit, sur la capacité du mouvement à atteindre ses objectifs et à se propager au-delà de la Kabylie. De ce fait, c'est aussi le moment de décélération de l'histoire une sorte de contre « *bandwagon effect* » *le sentiment que le mouvement a perdu la bataille, la perception d'une décélération de l'histoire contribuent à accélérer la démobilisation.* » (Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, 2012, p 785.)

La désectorisation de la contestation :

Les contestataires n'ont pas réussi à faire convergence avec les autres sites et groupes contestataires en dehors de la Kabylie. Ce constat peut s'expliquer par l'absence et l'exclusion des rares courtiers qui activent au sein de la contestation (syndicalistes, militants féministes, intellectuels, neutralisation de l'université, la subordination du statut de délégué au lieu de résidence etc.), qui sont capables de produire un discours politique non communautariste et mettre en relation des espaces sociaux ou groupes séparés, gagner des sympathies et nouer des loyautés nouvelles et étendre les *frames* du mouvement. Ensuite, s'ajoute la crainte de la part des leaders de la contestation de perdre le contrôle du mouvement en associant les autres sites et groupes contestataires et en ouvrant la plate-forme d'El Kseur, déclarée scellée, à de nouvelles revendications, ce qui a conduit au refus de l'organisation d'une conférence nationale du mouvement. Le manque de résonance des revendications de la plate-forme d'El Kseur en dehors de la Kabylie court-circuité, en partie, par la demande d'un plan économique d'urgence pour la Kabylie, requête qui a été, peut-être, perçue par les autres régions comme un signal que la Kabylie a tourné le dos à l'Algérie. Ceci indique le manque chez les entrepreneurs de causes de capacité à mettre en place un dispositif d'intéressement, traduire les revendications du mouvement et introduire de nouvelles thématiques qui préoccupent les populations algériennes dans le langage et la sensibilité qui leur est propres. C'est-à-dire entrer en « résonance » avec leurs préoccupations spécifiques qui les intéressent et en leur proposant une « solution » crédible et pertinente. Par ailleurs, il ne faut pas oublier de signaler les difficultés des différents groupes contestataires à faire émerger des médiateurs, groupes de soutiens et courtiers dotés de compétences et de possibilités de construire des passerelles et à s'extirper de la culture de la crainte de la manipulation et de la méfiance à l'égard des autres et produire un contre cadrage et un récit politique de convergence en vue d'une mobilisation multisectorielle (Dobry 1986).

Le rôle des autorités est crucial dans cette dynamique. L'approche répressive et ethniciste des autorités à l'égard des protestataires de Kabylie par la réduction du mouvement à son aspect identitaire autour de la revendication linguistique, a suscité des réactions de repli sur soi et a alimenté la frange radicale ethniciste de la contestation qui s'est regroupé autour du mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK), qui a assuré la fonction d'épouvantail sécessionniste empêchant les sympathies politiques de se transformer en engagement en faveur de la contestation. L'intense travail de cadrage médiatique produit par la presse, par la mise en circulation d'une image d'une Kabylie tribalisée et archaïsée et la dénomination arouch sont aussi agités comme des spectres du retour des archaïsmes et du régionalisme.

La crainte de la manipulation des autorités dirigeantes brouille et court-circuite la relation entre les différents espaces sociaux fortement segmentés, cloisonnés et clivés par des processus historiques, linguistiques, culturels, politiques distincts. Ces clivages et barricades érigées autour du cercle le plus profond du local sont alimentés et entretenus par des clichés et stéréotypes du sens commun et propagés par les appareils idéologiques et sécuritaires de l'Etat dont l'objectif principal est de maintenir cette segmentation et cloisonnement de l'espace social qui est la condition du maintien du contrôle et de la maîtrise politique du pouvoir politique sur la société et les dynamiques contestataires et de l'empêchement de l'émergence d'un cadre fédérateur et d'un horizon commun du possible.

Conclusion :

Le mouvement social de 2001 est une mobilisation citoyenne démocratique d'une ampleur inédite dans l'histoire des multiples dynamiques contestataires qui ont émergé sur l'espace public algérien. Cette protestation populaire porteuse d'une culture publique délibérative moderne en prolongement des pratiques municipales des assemblées villageoises constituées comme agoras et arènes publiques, relève d'un mouvement initiateur (Mac Adam 1995) porteur d'un nouveau *frame master* (Snow 2001) dominant de la dénonciation de la *hogra*, des injustices sous toutes ses formes, qui succède au cadre cardinal des libertés culturelles, identitaires et politiques promu par les luttes du MCB, au lendemain du Printemps berbère de 1980. Il a imposé ses modes d'action, symboles et rituels aux autres mouvements de protestation qui ont submergé l'arène publique durant les deux décennies précédentes. Il a constitué une séquence d'intense apprentissage du militantisme, de brassage intergénérationnel de militants cloisonnés par des logiques partisans et qui se sont libérés en s'engageant dans des processus de coordination et de concurrence, de conflit et de mutualisation des ressources et de convergence et constituer des arènes politiques de circulation, de transmission, de renouvellement et d'innovation de la culture publique. Le mouvement 2001 a engagé une intense activité politique inestimable, faite de discussion, d'échange, de délibération et de négociations dans les coulisses des réunions et conclaves interminables. Aucune région d'Algérie n'a connu ce moment d'intenses activités militantes, et à aucun moment de l'histoire de ses multiples mobilisations, la Kabylie n'a jamais observé un tel échange politique, une telle densité de connexion entre militants d'horizons divers et d'exercice des pratiques délibératives à grande échelle. Cette riche expérience militante constituera une ressource politique et une

référence dans les dynamiques de mobilisation ultérieures et le long processus de transition démocratique exprimé par le mouvement du 22 février 2019.

Notre travail qui a été réalisé avant le début du « hirak » ouvre des perspectives de recherche intéressantes pour examiner les effets précurseurs du mouvement social de 2001, sa rhétorique contestataire, sa radicalité politique et sa rupture avec le système politique et ses élites politiques, médiatiques et économiques dominantes. Il nous offre l'opportunité de comprendre les mécanismes de déssectorisation du mouvement du 22 février et saisir ce qui a rendu possible l'émergence de cette mobilisation multisectorielle, qui faisait défaut au mouvement de 2001. Et d'observer comment aujourd'hui, la Kabylie constitue encore pour les pouvoirs publics, une ressource politique de contre-cadrage à l'égard des mouvements de mobilisation issus du *hirak*.

Résumé en langue Amaziy

Tazrawt-a d tusnayreft n umennuy aɣerfan n la dayra n Yiferhunene (Tizi-Wezzu), i yekkin deg umusu aɣerfan n 2001. Ayen i d-yufraren deg umusu-ya d d tarussi-s yef yidles agdudan d umcawar atrar i ibedden yef tejmuæ. yes-s sawden ad d-fken udem amaynut i yidles azayaz s tteddunt tudrin.

Tizri deg umahil-a ibedd yef tesleḍt tadelsant s wudem « *pragmatique* » akked d tesnnarayt n tusnayreft i yaɣ-d-yefkan tagnit akken ad negzu tallalit, tikli tiyin n umennuy akked uneffi-s. Annect-a yefka-yas udem unniḍ (*cycle*) i yebnan yef 3 n yiḥricen-a : Ahric amezwaru- talluyt (yebrir-mayu), ahric wis sin – tanefflit- (11 junyu- taggara n yuct 2001), ahric wis kraḍ- tarussi (2001- 2005).

Amusu n 2001 d « *initiator movement* » yegla-d s tmeskanin i iḥettmen, i d-yeslulen iberdan-nniḍen n tigawt, izamulen imaynuten i yimusuyen-nniḍen i ḍefren tamudemt-a tamaynut n tudssa deg wayen yerzan amennuy mgal yal mahyaf.

Résumé en langue française

Notre travail est une ethnographie d'une mobilisation citoyenne dans la daïra d'Iferhounene (T-O), qui s'est impliquée dans un mouvement social en 2001, d'une ampleur inédite dans ses modes d'organisation, d'action et de fonctionnement et porteur d'une culture démocratique et délibérative moderne qui s'appuie sur le dynamisme des assemblées villageoises et renouvelle la culture publique qui encadre les arènes publiques villageoises.

Nous avons mobilisé une démarche théorique d'analyse culturelle et de perspective pragmatiste et une approche méthodologique d'enquête ethnographique pour comprendre la genèse, le processus de problématisation et de publicisation du conflit, la dynamique et le déploiement de cette mobilisation qui forment un cycle de protestation, détermine et structure les trois étapes de sa trajectoire. La phase ascendante (avril-mai), la phase de zénith (11 juin-fin août 2001), la phase descendante (rentrée sociale 2001 à 2005). Le mouvement de 2001 est un *initiator movement* qui a ouvert un cycle de protestation qui impose ses modes d'action, symboles, rituels aux autres mouvements qui adoptent son modèle organisationnel, s'alignent sur son cadre interprétatif et son *master frame*, la lutte contre toutes les formes d'injustice.

Résumé en langue arabe

عملنا هو إثنوغرافيا لحشد مواطناتي في دائرة إيفرحونا ن (TO)، التي شاركت في حركة اجتماعية في عام 2001، على نطاق لم يسبق له مثيل في أساليب التنظيم والعمل والتسيير وتحمل ثقافة ديمقراطية ومداولة حديثة تعتمد على ديناميكية المجالس القروية وتجدد الثقافة العامة التي توطر الفضاءات القروية العمومية.

قمنا بتعبئة نهج نظري للتحليل الثقافي ومنظور ببراغماتي ومنهجية للتحقيق الإثنوغرافي لفهم نشأة، وعملية إشكالية الصراع والدعاية له، وديناميات ونشر هذه التعبئة التي تشكل حلقة من الاحتجاج، ويحدد والهياكل المراحل الثلاث من مسارها. المرحلة الصاعدة (أبريل-مايو)، مرحلة الذروة (11 يونيو-نهاية أغسطس 2001)، المرحلة الهبوطية (الدخول الاجتماعي 2001-2005).

حركة 2001 هي حركة بادئة فتحت حلقة من الاحتجاجات تفرض أنماطاً من النشاط والرموز والطقوس على الحركات الأخرى التي تتبنى نموذجها التنظيمي، وتتماشى مع إطارها التأويلي وإطارها الرئيسي، والمتمثل في مكافحة كل أشكال الظلم

Résumé en langue anglaise

Our work is an ethnography of citizen mobilization in the daïra of Iferhounene (TO), which was involved in a social movement in 2001, of unprecedented scale in its modes of organization, action and operation and carrying a modern democratic and deliberative culture that relies on the dynamism of village assemblies and renews the public culture that frames the village public arenas. We have mobilized a theoretical approach of cultural analysis and pragmatist perspective and a methodological approach of ethnographic investigation to understand the genesis, the process of problematization and publicization of the conflict, the dynamics and the deployment of this mobilization which form a cycle of protest, determines and structures the three stages of its trajectory. The ascending phase (April-May), the zenith phase (11 June-end of August 2001), the downward phase (social return 2001-2005). The movement of 2001 is an *initiator movement* that opened a cycle of protest that imposes modes of action, symbols, rituals on other movements that adopt its organizational model, align with its interpretive framework and its master frame, the fight against all forms of injustice.